This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

http://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue des traditions populaires

Société des traditions populaires (France), Société des traditions populaires, Paris

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

H. M. REFSUM

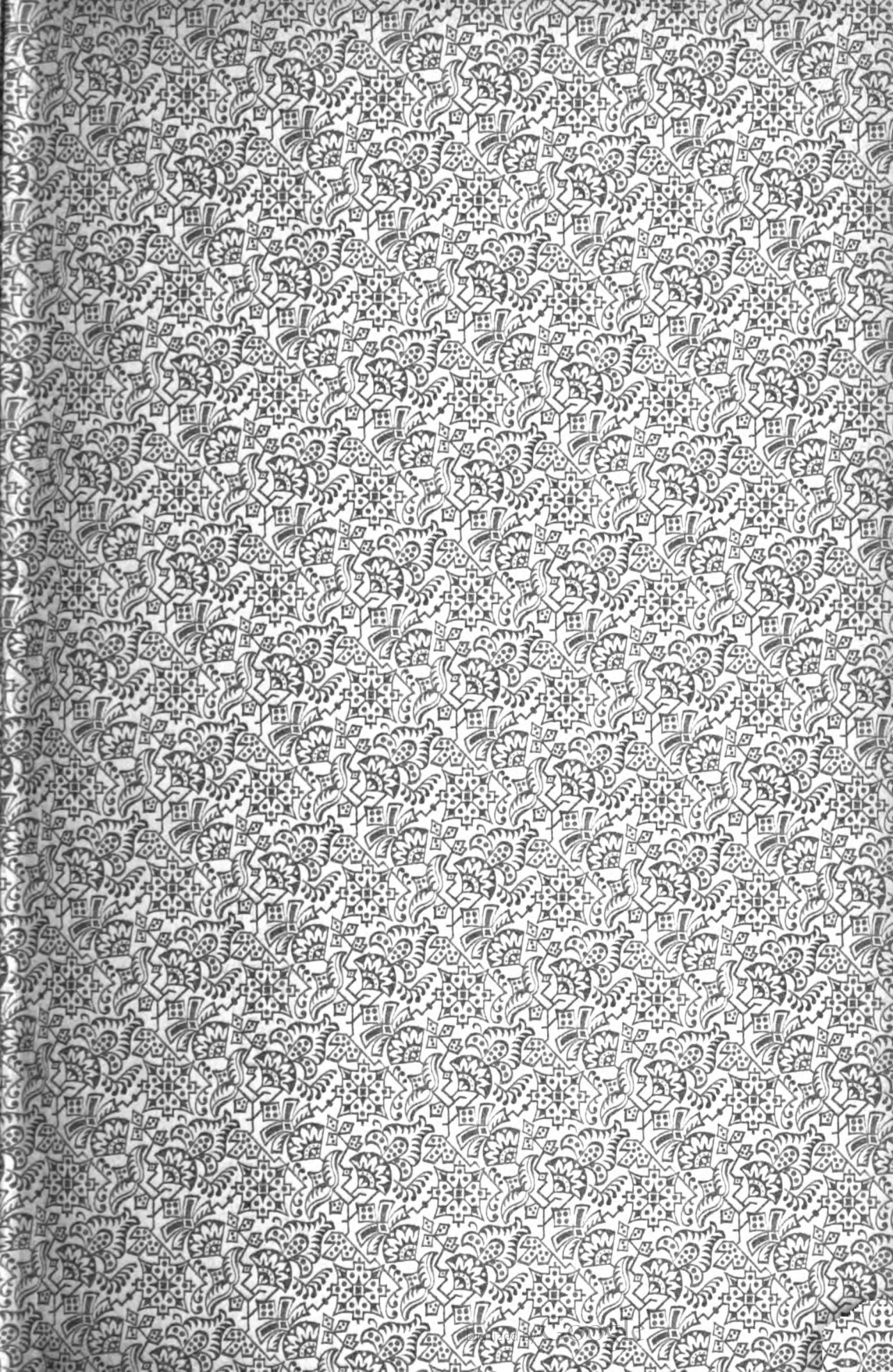

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e ANNÉE 1891. — Tome VI.

Digitized by Google

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, PLACE DES LICES, 2

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

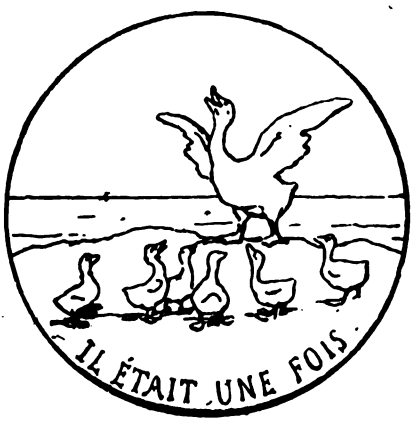

TOME VI

6e ANNÉE. — 1891. — Tome VI.

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

Librairie de l'Art indépendant, 11, rue de la Chaussée-d'Antin.

Digitized by Google

Digitized by Google

GR1
R3
V.6

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 1. — 15 Janvier 1891.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES[1].

I

Les Routes.

§ 1. — *Rites de la Construction.*

Jadis en Haute-Bretagne avant de commencer une route, on creusait un trou dans le sol, et on y versait du vin et des liqueurs. C'était une offrande aux esprits de la terre. Si pendant toute la durée de la construction, il ne se produisait pas d'éboulement, on croyait que les esprits avaient trouvé à leur goût les boissons qu'on leur avait offertes; s'il arrivait quelque accident, on disait qu'on leur avait donné trop à boire et que, s'étant saoûlés, ils étaient devenus méchants.

On mettait aussi parfois dans ces trous de l'huile et des œufs, afin que les esprits devinssent doux comme les objets qu'on leur offrait, et l'on assurait qu'en ce cas il n'arrivait presque jamais d'accident[2].

[1] Chargé depuis le commencement de 1889 de la direction du Personnel dépendant du Ministère des Travaux Publics, j'ai pensé à réunir les Traditions, les Superstitions et les Croyances qui s'attachent aux nombreux ouvrages que les agents de tout ordre ressortissant à ce département, doivent construire, entretenir ou surveiller. Dans les notes qui suivent, j'ai réuni les extraits de mes lectures et les communications qu'on a bien voulu me faire. Ainsi qu'on le verra en consultant le questionnaire général qui suit, plusieurs points ont été très peu enquêtés. Je recommande ces *desiderata* à mes collègues de la Société des Traditions populaires et aussi aux fonctionnaires qui relèvent du Ministère des Travaux Publics, et je serais très heureux si ce notes avaient pour résultat de provoquer sur ces divers points une enquêt sérieuse. P.-S.

[2] Comm. de M. F. Marquer.

M884368

Digitized by Google

Une légende lettonne semble attribuer à Dieu l'invention des chemins. D'après elle, Dieu faisait les premières routes toutes droites, toutes égales ; c'est le diable qui fut cause qu'elles ne restèrent pas ainsi ; il conseilla à Dieu de faire des routes montagneuses, en lui disant : Tous les voyageurs se rappelleront de vous : en montant ils invoqueront Dieu pour les aider à monter et en descendant, ils diront : Que le diable t'emporte, les chevaux ne peuvent pas maintenir la voiture.

Dans la Cornouaille anglaise, un chemin qui était vu d'un mauvais œil par la population a été dédié au Buccaboo, ancien dieu païen, devenu au moyen âge un démon ennemi des pêcheurs[1].

On peut voir dans ce fait contemporain une survivance d'un ancien rite par lequel on dévouait les chemins aux divinités malfaisantes ; c'est le seul exemple que je connaisse, mais il est probable qu'il n'est pas isolé.

Lorsque les travaux étaient terminés et que le chemin allait être livré à la circulation, il y avait probablement quelques cérémonies, surtout aux époques où la construction des routes était difficile et coûteuse, et que les ouvertures de chemins étaient, pour ces raisons, bien moins fréquentes que de nos jours ; on les faisait précéder de quelques solennités, les unes se rattachant à la religion, les autres dérivées de la superstition. C'est peut-être à l'une d'elles que se rattache une coutume existant encore en Haute-Bretagne : dans la partie centrale des Côtes-du-Nord, la première femme qui passe sur une route qu'on est en train de terminer, doit se laisser embrasser par un des terrassiers.

On raconte aux environs de Dinan que lorsque les Romains avaient achevé un des chemins qui subsistent encore en partie, ils immolaient un homme et offraient son sang aux esprits de la terre, afin d'assurer la durée de leur œuvre. Le sang était recueilli et répandu goutte à goutte sur la voie nouvelle[2]. Je ne sais si en d'autres pays on a trouvé des légendes analogues à celle-ci, ou si on en trouve quelque trace dans les auteurs anciens.

§ 2. — *Les voies anciennes ou merveilleuses.*

En France, les anciennes routes romaines ou gauloises portent parfois des noms qui montrent en quelle estime elles ont été tenues jusqu'à l'époque, assez récente, où notre pays a été sillonné de bonnes voies de communication.

[1] *Revue des Trad. pop.* t. II, p. 486, t. IV, p. 182.
[2] Comm. de M. F. Marquer.

Digitized by Google

D'après Mistral, dans le Midi on appelait, « camin saunié, salié, saliné, » les chemins que l'on prenait pour aller chercher du sel, et qui étaient d'anciennes voies celtiques. Dans la même région, les voies romaines se nommaient « Camin ferrat, chami ferrat (chemin ferré) » : en Haute-Bretagne, « chemin chaussé, haut chemin, chemin de l'Estra[1], chemin haussé[2] » ; en Provence, « Camin rouieu », chemin de Rome[3], route de pélerin, désigne aussi des routes dont la construction remonte aux Romains.

Ailleurs on leur donnait le nom de « chemin des soldats (Forez), chemin des Anglais (Berry), de Carriero de la Mounedo, Cami de la Mounedo, » chemin de l'argent ; c'était le nom de l'ancienne voie de Montpellier à Nimes, que l'on peut rapprocher de « Camino de la plata », sous lequel était connue au XVIIe siècle une voie romaine d'Espagne[4].

A des reines anonymes, légendaires ou historiques, se rattachent diverses voies anciennes ; dans le nord, c'est « le chemin de Brunehaut » ; dans le Hainaut « la chaussée de Brunehaut » ; en Auvergne, le « chemin de la reine Marguerite » ; en Languedoc, « lou camin de la reina Achileta » ; en Provence, « lou camin de la reino Jano » ; en Franche-Comté, on trouve le « chemin de la reine Blanche » ; en Bretagne, « le chemin de la reine Anne, de la duchesse de Rohan, de la princesse Jouyane, de la Royne, de la Guerche[5]. »

Il semble qu'aux yeux du peuple, les rois et les seigneurs se soient moins préoccupés que les souveraines de la construction des chemins ; pourtant au moyen âge, on donnait aux routes en Béarn le titre de « Camin dóu rei, camin dóu segnour » ; une ancienne route s'appelle « Camin d'Enri quatre. » En Bretagne, on trouve un assez grand nombre de chemins Chasle, ou chemins Charle ; je ne sais à quel personnage appartient ce nom. A Rye, on appelle un ancien chemin *Voye au Duc*, c'est lui que prit Guillaume, lorsque fuyant de Valognes, il se rendait à Falaise ; près de Cazals, dans le Lot, une ancienne voie romaine est dite « Camin Sarrasin, » en Béarn et à Montaigu, se trouvent « lou Camin de Cesar[6].

Plusieurs légendes assignent une origine surnaturelle à certaines

[1] Bézier. *Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 37, Habasque, *Notions sur le Littoral des Côtes-du-Nord*, t. III p. 23.

[2] *Soc. des Antiquaires* 2e série, t. IV.

[3] Mistral. *Tresor*.

[4] Noelas : *Trad. foréziennes* p. 130. George Sand : *Légendes rustiques*, p. 120; Mistral. *Tresor*.

[5] De Barante : *Histoire des Ducs de Bourgogne*. Comm. de M. A. Harou. *Revue des Langues romanes*. D. Monnier. *Trad. populaires*, p. 173, 440. *Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. XII, p. 6.

[6] Pluquet. *Contes populaires*, etc., p. 17 ; Mistral. l. c.

Digitized by Google

routes anciennes : c'est ainsi, que suivant M. Bizeul, les paysans attribuent la construction des voies romaines aux fées, parfois à la bonne déesse, ou à une princesse appelée la fée Jouvence, la Bohaune ou Madame Aleno, ou la princesse Ahès. Dans le pays de Caux, un chemin antique, actuellement caché par des terres mises en culture, a gardé le nom de « Chemin des fées[1] ».

Dans le Sussex, d'après le peuple, le diable a construit une voie romaine[2].

Dans les Ardennes, M. Albert Meyrac a recueilli une légende qui fait songer aux pactes conclus avec le diable pour la construction des ponts.

Les habitants de Brunehamel racontent que, lors de la création de la route conduisant de Brunehamel à Rozoy-sur-Serre, l'entrepreneur des travaux, désespérant de mener son œuvre à terme, s'adressa à Satan qui lui promit assistance. Et en effet, dès cet instant les travaux avancèrent avec une rapidité inouïe, inconcevable, sans qu'il fût possible de savoir qui faisait les terrassements et qui réglait les remblais. Or c'était le diable qui, s'acquittant consciencieusement de sa tâche de terrassier, transportait dans une énorme hotte les terres nécessaires aux travaux. Mais il arriva qu'une nuit, l'une des bretelles de sa hotte s'étant rompue, il dut laisser sa charge à l'endroit même où était arrivé l'accident et où l'on peut voir encore aujourd'hui un énorme monticule de terre[3].

Au grand Auverné, dans les environs de Châteaubriand, les paysans disent qu'autrefois une duchesse de Rohan voulut avoir un chemin pour aller de chez elle jusqu'à Paris, mais, qu'arrivée aux terres de la Motte-Glain, le seigneur ne voulut point laisser passer la route sur son terrain, et qu'ainsi les travaux n'ont pas été plus loin. Cette légende a ceci de vrai que la voie est, à un certain endroit, brusquement interrompue et qu'on ne la retrouve pas après. A Luzanger, une voie est, dite « chaussée à la Jouyance. » C'était une princesse qui voulait faire le tour de la terre en tout sens, et à mesure qu'elle s'avançait, le peuple s'empressait de lui préparer de belles routes. Elle remarqua de son carrosse sur le chemin un oiseau mort, elle demanda à son cocher ce que c'était. Le cocher lui répondit : Madame c'est un oiseau mort, et nous devons tous mourir ainsi. — N'allons pas plus loin, dit la dame, et elle fit cesser les travaux. Ailleurs on raconte la même légende en l'attribuant à la duchesse Anne[4].

[1] Migne : *Dict. des Sup.* col. 19. *Soc. des Antiquaires*, t. vi, p. xxvi. *Mémoires de l'Académie celtique* t. iv, p. 240.

[2] Sawyer : *Guide to Devil's Dyke.*

[3] *Traditions des Ardennes*, p 328.

[4] De Lisle du Dreneuc. *Dict. arch. de la Loire-Inférieure*, p. 23 et 32. Guillotin de Corson. *Récits historiques de Haute-Bretagne*, p. 178. Cf. aussi Sébillot. *Trad.* t. I., p. 21.

Digitized by Google

A Puceul on parle d'un trésor caché sous les grosses pierres d'une voie romaine, et contenant près d'une barrique d'argent[1].

A Vendresse, arrondissement de Mézières, est le *Chemin de la reine de Hongrie*. Cette reine de Hongrie, se rendant à Vendresse, « avec des équipages » se trouva embourbée au beau milieu de sa route — Maudite route ! maudit chemin, dit-elle, puisse l'herbe ne jamais pousser sur tes bords ! » Depuis un temps immémorial cette route fait partie d'une prairie, mais à l'endroit où elle avait été, l'herbe pousse moins dru, les récoltes sont moins abondantes, ce qui permet de suivre à la trace cette très ancienne route[2].

§ 3. *Superstitions et Croyances.*

En Haute-Bretagne, une petite pierre placée sur une route, avec certaines paroles, suffit pour faire verser les charrettes ; il en est de même des croix tracées sur la poussière du chemin, si elles ont été accompagnées de conjurations.

En Anjou, si l'on voit sur la route deux fétus de paille ou deux brindilles de bois posés en forme de croix, on rebrousse immédiatement chemin[3].

En Haute-Bretagne, lorsqu'une charrette est chargée, elle verse en route si on passe dessus, surtout lorsqu'on a passé entre les roues et la bête de limon. En faisant la charretée, il faut se garder de chanter ou de siffler, sinon elle serait exposée au même accident.

En Berry, les pierres caillasses ou pierres sottes, sont de vraies pierres de calcaire caverneux dont les trous nombreux et irréguliers donnent facilement l'idée de figures monstrueuses. Elles passent pour commettre des méfaits. Quand les inspecteurs de routes les rencontrent à leur portée, ils les font briser... On assure que si on ne se dépêche de les briser et de les employer, elles quittent le bord du chemin où on les a rangées et se mettent, de nuit, tout en travers du passage, pour faire abattre les chevaux et verser les voitures[4].

En Allemagne, Rubezahl s'amusait souvent à immobiliser le cheval du voyageur, de manière à ce qu'il ne pouvait plus bouger, à briser la roue ou l'essieu des charrettes que conduisaient de pauvres diables, à détacher à leurs yeux des flancs de la montagne et à faire rouler au beau milieu de la route d'énormes blocs de pierres. Souvent une force invisible arrêtait

[1] De Lisle du Dreneuc, p. 48.
[2] Comm. de M. Albert Meyrac.
[3] *Revue des Traditions populaires*. T. V., p. 678.
[4] G. Sand. *Légendes rustiques*, p. 62.

Digitized by Google

tellement une voiture vide, que six bouillants chevaux ne pouvaient la mettre en mouvement[1].

En Haute-Bretagne, les tourbillons de poussière que l'on voit sur les routes, sont l'œuvre des esprits de la terre qui les excitent pour aveugler les voyageurs[2].

En Normandie, la charrette de la mort ne parcourt que les vieux chemins abandonnés. Le cortège du démon ne peut traverser les chemins charretiers établis pour l'exploitation des champs, car les champs sont bénis par Dieu[3].

En plusieurs pays on croit que l'on peut s'égarer, soit par le fait de la sorcellerie, soit parcequ'on a marché sur certaines herbes.

En Haute-Bretagne, si une personne va sur une route que les sorciers ont fréquentée, elle est exposée à errer. Dans les Vosges, des sorciers peuvent aussi faire perdre leur route aux voyageurs. En Haute-Bretagne, les routes où l'on s'égare sont celles qui sont hantées par le diable ; mais il est impuissant si on a sur soi un objet béni[4].

En Ukraine, un diable, dont le nom « Bloude » dérive d'un mot qui signifie égarer, errer, se plaît à égarer les paysans. On les entend souvent dire : « Je reviens en retard à la maison, le Bloude m'a conduit dans les champs et je ne pouvais retrouver mon chemin. » Ou, « le Bloude s'est placé sur mon dos, et il m'a conduit dans un marécage sous le pont[5]. »

En Haute-Bretagne, plusieurs chemins sont hantés par des esprits analogues au Bloude : au bout de l'avenue de la Saudraie, aux environs de Moncontour (Côtes-du-Nord), il y avait un chemin creux très ombragé, dans lequel errait à de certaines heures un fantôme qui montait sur le dos des gens attardés ; il était connu sous le nom de la Doudart, et l'on disait que c'était l'esprit de la sœur d'un propriétaire au XVIe siècle du château de la Saudraie, qui, étant huguenote, revenait aux environs de la chapelle où elle avait été enterrée. J'ai fait, il y a une dizaine d'années, élargir le chemin, et depuis la Doudart n'a jamais reparu.

Dans le Forez, si on met le pied sur une herbe, la tourmentine, on marche pendant douze heures par monts et par vaux tant qu'on n'a pas trouvé la parisette, herbe dont les graines marquent le chemin par la

[1] Musœus : *Contes allemands*, t. I, p. 41.

[2] Com. de M. F. Marquer.

[3] Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II., p. 315.

[4] Sébillot. *Trad.* t. I, p. 128. Sauvé. *Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 112. Comm de M. F. Marquer.

[5] Comm. de M. de Zmigrodzki.

Digitized by Google

direction où elles tombent. Cette croyance à l'herbe d'égarement est du reste assez répandue en France et à l'étranger[1].

Dans les Vosges, si on s'égare, on peut retrouver son chemin en se rappelant exactement la place où l'on a déposé les palmes des Rameaux et en marchant dans la direction où l'on sait qu'elles sont. Si on ne reconnait plus sa route de jour ou de nuit par le fait d'un sorcier, il faut couper une branche de noisetier, et, après avoir fait trois signes de croix, dire en se tournant du côté où la lune se montre ou doit se lever « Lune, je te commande de me désanchanter, au nom du grand Lucifer. » Il faut frapper vigoureusement avec la baguette le tronc d'où on l'a détachée ; on retrouve sa route, et la baguette frappe àla figure, à la même heure, le soir[2].

En Haute-Bretagne, vers Corlay, huit petits cailloux blancs ramassés sur un chemin de la mort, c'est-à-dire sur une route où un convoi est passé depuis peu, forment, bouillis dans du lait, un remède efficace, pour la fluxion de poitrine[3].

Les Indiens de l'Amérique du Nord, les Algonquins surtout, enterraient sur le bord des routes les petits enfants qui venaient à mourir, de façon à ce que leur âme pût entrer dans le corps des femmes qui passaient auprès de leurs tombeaux et renaître ainsi à une nouvelle existence[4].

La rencontre sur une route de certains animaux est dangereuse pour le voyageur.

Dans son portrait du superstitieux, Théophraste disait que s'il voyait une belette, il s'arrêtait tout court et ne continuait à marcher sur la route que s'il voyait quelqu'un passer par le même endroit, ou après avoir jeté lui-même trois petites pierres dans le chemin.

En France, en Allemagne, en Ecosse, en Russie, etc, la rencontre d'un lièvre est tout aussi fâcheuse ; au XVIe siècle, on employait pour détourner le présage un procédé analogue à celui indiqué par Théophraste pour les belettes : Je vous dy, lit-on dans l'*Evangile des Quenouilles*, que quant aucun se met en chemin et un lievre lui vient au-devant, c'est un tres mauvais signe, et pour tous dangiers éviter, il doit par trois fois soy retourner dont il vient, puis aller en chemin et alors il sera hors du peril. » En Alsace, au XVIIe siècle, celui qui rencontrait un lièvre sur son chemin devait se retourner trois fois[5].

[1] Le Men dans *Revue Celtique*, p. 422. A. Bosquet, p. 385. *Mél.* t. I, col. 13, 46, 178, Souché. *Prov.* p. 24. *Revue des Trad.* t. V, p. 549. Noelas : p. 300.

[2] Sauvé. l. c. p. 112.

[3] *Revue des Traditions*, t. II, p. 540.

[4] Taylor, *Civil. primitive* t. II, p. 3.

[5] Rolland, *Mammifères sauvages*, p. 87.

Digitized by Google

En Dauphiné, lorsqu'une belette traverse le chemin devant la personne en marche, celle-ci fait le signe de la croix, jette une pierre avant de franchir la trace de la belette[1].

En plusieurs parties de l'Angleterre, la rencontre d'une truie, en Suède celle d'un chat, en France celle d'un chat noir, sont d'un mauvais augure en route. Dans l'Inde, cette rencontre est aussi fâcheuse, mais on peut en détourner le fâcheux effet en s'arrêtant une minute ou deux, ou en faisant un ou deux pas en arrière, ou bien en ôtant ses souliers pour les remettre un moment après[2].

En Allemagne, si un homme en voyage rencontre une femme qui file, le présage est mauvais, il doit retourner sur ses pas et prendre une autre route. En Sibérie, si une femme coupe votre chemin, il ne faut pas aller plus loin ; ce fait arrive du reste rarement ; les femmes sachant le mal qu'elles pourraient faire, s'arrêtent d'elles-mêmes et laissent passer. En Allemagne, si un chat à l'air sorcier ou un lièvre traverse la route, jetez un morceau de fer par dessus sa tête, il sautera devant, ou il prendra l'apparence d'une vieille femme[3].

Les Tchouvaches considèrent comme de mauvais présages de rencontrer en route une femme les mains vides, un animal blanc, un vautour qui dans son vol traverse le sentier, une femme qui se rend à la rivière avec du linge sale. Une femme qui en revient avec du linge propre est un excellent signe[4].

Dans la commune de Férel (Morbihan), celui qui parvient à suivre sans dévier un seul instant de sa route, et surtout sans tourner la tête en arrière, une ancienne voie romaine, est sûr d'arriver au ciel après sa mort, sans passer par les flammes du purgatoire[5].

En certains pays, au moment de se mettre en route, pour éviter les rencontres fâcheuses, ou pour s'assurer un heureux retour, on accomplit des cérémonies qui se rattachent plus ou moins étroitement à la superstition.

En plusieurs contrées, il faut faire bien attention au chemin que l'on suit lorsqu'on se rend à l'église pour une cérémonie importante.

Dans certaines parties de la Montagne Noire, on ne porte jamais à l'église le nouveau-né par le chemin que l'on suivrait s'il fallait y conduire un mort. En Berry, dans le Maine, pour les enterrements comme pour les mariages, il faut toujours suivre le grand chemin;

[1] *Revue des Traditions populaires*, t. V. p. 415.

[2] *J. of Anthropological S. of. Bombay.* t. II, p. 167.

[3] GRIMM. T. M. S. 135. — E. BOULANGIER : *A travers la Sibérie* p. 232. GRIMM, l. c. S. 386.

[4] *La Géographie*, 8 janvier 1891.

[5] D'AMEZEUIL. *Récits Bretons. p.* 240.

Digitized by Google

en Basse-Bretagne, on doit pour les mariages prendre le chemin des morts, quelque impratiquable qu'il soit[1].

En plusieurs pays d'Allemagne, lorsque la mariée est amenée à la maison, si elle veut éviter d'être vouée à la mauvaise chance, elle a bien soin de passer par la route ordinaire et de ne pas faire de détours[2].

Dans le Morvan, quand a lieu un enterrement, quelqu'un de la famille va faire le « chemin du mort » en brûlant sur tout le parcours des poignées de paille pour écarter les mauvais esprits[3].

Quand les Tchouvaches se mettent en route pour un temps un peu long, — ouvriers, conscrits, fiancés se rendant à l'église — en sortant de leur village (qui est toujours entouré d'une palissade en bois), en franchissant les portes qui mènent aux champs, sortent un kopek de leur poche, le tournent trois fois autour de leur tête, en disant : « Esprits malins rencontrés en route, prenez cela, n'allez pas avec moi, vivez avec cet argent. » Puis ils mettent ce kopek à droite de la route et continuent leur marche. Les Tchouvaches ne ramassent jamais ces monnaies de peur de tomber malades. Chez les Tchouvaches aussi, les recrues, en passant devant leurs enclos pour se rendre à la ville, font aux parcages trois saluts en terre ; ceux qui vivent dans les bourgs font trois fois le tour de l'église paroissiale en adressant leurs adieux au bourg. Dans le district de Jadrine (G. de Kazan) les recrues, en se rendant au service, entrent dans l'aire et là devant le pilier du milieu, ils font trois saluts en terre, et, embrassant le pilier, disent : « Dieu! ne me sépare pas de ce pilier (poteau) » voulant dire qu'ils ne veulent pas mourir à la guerre, au service, mais désirent revenir au pays natal et aux travaux d'agriculture. Les Tchouvaches sont d'excellents agriculteurs[4].

En Portugal, quand on est en route la nuit, il ne faut pas se retourner, parce que l'on s'expose à voir le diable derrière soi[5].

C'était dans les carrefours que les anciens croyaient qu'Hécate, regardée comme la divinité ou le démon des sorciers, faisait de préférence ses apparitions, et cette opinion fit admettre au moyen âge que c'était à la croisée des chemins qu'on courait surtout risque de rencontrer le malin esprit[6]. Une foule de contes populaires prouvent

[1] A. de Nore, p. 89 ; *Revue des Trad. pop.*, t. I., p. 211. 55. *Galerie bretonne* t. III, p. 158.

[2] Grimm T.-M., S. 229.

[3] Dr Collin. *Guide à Saint-Honoré-les-Bains*, p. 135.

[4] Communication de M. Léon Sichler.

[5] C. Pedroso : *O Diabo* p. 19.

[6] Maury : *la Magie et l'Astrologie* p. 177.

Digitized by Google

cette croyance. C'était dans les carrefours et au croisement des chemins que l'on appelait le diable.

A l'époque moderne les carrefours sont encore des lieux hantés :

En Basse-Bretagne, chaque chemin creux a son lutin particulier Les lutins se tiennent aussi dans les carrefours où on les voit sous la forme d'un homme coiffé d'un chapeau à larges bords, ou sous celle d'une belle jeune fille qui appelle les passants[1].

En Gascogne, le mandagot, animal envoyé par le diable pour enrichir ceux qui se sont donnés à lui, se montre généralement la nuit de Noël à l'embranchement de quatre chemins près de la croix[1].

En Auvergne, c'est aux carrefours que le diable vient se rendre à l'appel d e ceux qui l'implorent.

En Allemagne, les sorcières y ramassent l'argent que le diable y a semé.

En Portugal, de nombreuses superstitions se rattachent aux carrefours ; c'est là qu'apparaissent le diable, les sorcières et parfois les fées.

En Belgique, la croisée des chemins est le rendez-vous des sorcières ; au village de Mohâ près de Liège, aux « Six Voies » pour avoir une apparition, on vient égorger une poule noire[3].

En Indo-Chine, les possédés sont menés à un carrefour entouré de bois, sont assis sur un petit tréteau sur lequel est placée une jarre ; on y jette des braises pour enfermer le mauvais esprit[4].

II

Les Chemins de fer.

Bien que les chemins de fer soient une invention toute moderne, ils sont l'objet d'un certain nombre de superstitions ; on en a peu relevé, sans doute parce qu'on ne s'en est pas occupé, et que surtout on n'a pas fait des enquêtes dans les pays où ils traversent des groupes non-civilisés ou entièrement sauvages. C'est principalement en dehors de l'Europe

[1] *Revue Celtique*, t. v. p. 419.

[2] Ducom : *Nouvelles gasconnes*, p. 37. — *Les Français* : t. i. p 203. — Grimm T.-M,-S 647. — Leite de Vasconcellos : *Tradiçoes de Portugal*, p. 284.

[3] Comm. de M. A. Harou.

[4] *Excursions et Reconnaissances*, 1885, p. 286.

Digitized by Google

que l'on constaterait vraisemblablement de curieuses croyances ; ici je ne puis que rassembler quelques notes, qui ont pour but de montrer dans quel ordre d'idées on pourrait suivre l'enquête.

Le feu et la fumée des locomotives ont suggéré des apellations imagées. C'est ainsi que près de Surate on donne aux chemins de fer le nom de *Hag-ghari*, voiture de feu. En Roumanie, on les a appelés « chars de feu », les Peaux-Rouges les nomment « des chevaux de feu[1]. »

On a aussi comparé la locomotive à un cheval, et par un animisme poussé encore plus loin, à une personne. Dans la *Bête humaine*, Zola a, à plusieurs reprises, donné des descriptions qui peignent les sentiments que certains mécaniciens éprouvent, à l'égard de leur coursier de fer et de feu: « Et seule, au milieu des rails, avec son mécanicien et son chauffeur noirs de la poussière du voyage, une lourde machine de train omnibus restait immobile, comme lasse et essoufflée, sans autre vapeur qu'un mince filet sortant d'une soupape. Elle attendait qu'on lui ouvrît la voie pour retourner au dépôt des Batignolles. Un signal rouge claque, s'efface. Elle partit. » En maints endroits de ce livre, on voit la machine assimilée à un être vivant : son poitrail va toucher les blocs placés sur la voie pour la faire dérailler. Quand la Lison a déraillé et est expirante, son mécanicien la voit « blessée à mort, en agonie. Elle n'en avait plus que pour quelques minutes... le souffle qui s'était échappé si violemment de ses flancs ouverts s'achevait en une petite plainte d'enfant qui pleure[2]. » On peut rapprocher de ces passages un fragment des *Travailleurs de la Mer*, t. I, p. 292, où il est question de la machine d'un bateau. « Mon maître, dit le nègre, la mécanique est en vie. — Voilà une solide commère, disait un matelot français. — Il faut qu'elle ait eu de la malice, reprenait le patron. »

Au début de la construction des chemins de fer, on voulut y voir une œuvre diabolique. Cette idée a été très répandue en Europe. Lorsque les paysans virent se réaliser cette chose tellement inattendue pour eux qu'en Haute-Bretagne, au commencement du siècle, on disait aux enfants, quand ils faisaient une demande, qu'on la leur accorderait « quand les voitures marcheraient sans chevaux. » Cette locution fait songer à ce passage de l'Ancien Testament cité dans un ouvrage technique de M. Jacqmin, directeur de la Compagnie de l'Est : Le livre de la Sagesse dans l'Ancien Testament ne semble-t-il pas avoir donné une description exacte des machines locomotives ? « Ignotas bestias vaporem ignium spirantes, fumi odorem proferentes et horrendas ab oculis scintillas emittentes[3]. »

[1] *Tour du Monde*, t. XXII, p. 231. Comm. de M. G. STERIAN.
[2] *La Bête humaine*, p. 8, 335, etc.
[3] *Cours de Machines à vapeur*, page 228. Com. de M. METZGER.

Digitized by Google

En Turquie d'Europe, quand les chemins de fer commencèrent à être établis, voici comment dans le peuple turc on expliquait leur fonctionnement. On avait attrapé un jeune diable en Europe, et on l'avait enfermé dans une grande boite de feu montée sur roues. La souffrance qu'il y ressentait lui faisait faire des gambades, d'où provenait le mouvement de la machine : c'est pour adoucir ses souffrances que de temps en temps on versait un peu d'eau froide dans la machine. Le voyageur anglais Barkley qui rapporte cette croyance, raconte qu'il a vu un jour un Turc qui avait ôté ses vêtements et qui les essuyait avec soin, parcequ'il y était tombé un peu d'eau de la locomotive qui venait de passer[1].

En Pologne les paysans disent en parlant des chemins de fer que c'est le diable dans la voiture du feu[2].

Vers 1850, les paysans de l'Allemagne du Sud croyaient que les chemins de fer disparaitraient au bout d'un certain temps et qu'ils ne dureraient pas plus longtemps que ne ne durent les dons faits par le diable. Dans le pays de Bade, on croyait que lorsque le train s'arrêtait dans une grande station, il manquait toujours un voyageur que le diable avait pris pour son salaire. Ces idées auraient été tellement répandues en Alsace, qu'en 1854, les curés de plusieurs paroisses auraient jugé utile de les combattre du haut de la chaire[3].

Les difficultés sans nombre qu'a rencontrées, à son début, la construction de la première voie ferrée en Belgique, n'appartiennent plus aux souvenirs de la présente génération ; elles paraitraient aujourd'hui aussi incroyables qu'absurdes. Dans les Chambres législatives elle fut combattue par les raisons les plus puériles. Les uns craignaient que le chemin de fer ne *fit tourner le lait*, ou ne *cassât les œufs transportés* par lui ; d'autres prétendaient qu'il provoquerait des émeutes dans les campagnes et qu'il n'y aurait pas assez de canons pour les protéger. On vit des communes, prises d'une sorte de frénésie, pétitionner pour que la voie ferrée ne traversât pas leur territoire, ou pour qu'on ne leur donnât pas de station[4].

N'a-t-on pas vu naguère, disait le Dr C. Cavalier dans un ouvrage publié en 1868, les gens des campagnes attribuer aux chemins de fer, lors de leur première apparition dans la contrée, une influence dévastatrice sur les récoltes? Les nouvelles machines marchaient comme des

[1] *Between the Danube and the Black Sea*, cité dans Mélusine, t. IV, col. 551.

[2] Comm. de M. de Zmigrodzki.

[3] *Zeitschrift für Deutsche Mythologie*, t. iv, p. 103, cité dans Mélusine, t. iv, col. 551.

[4] *Le Globe illustré*, n° du 20 juillet 1890, page 660 ; comm. de M. Alfred Harou.

Digitized by Google

êtres fantastiques : leur imputer la perte accidentelle d'une récolte sur pied placée non loin de leur passage, était une chose en quelque sorte logique pour des populations incultes et superstitieuses. Qu'on ajoute à ce sentiment l'esprit de réaction contre toute nouveauté, qu'inspire la routine aux ignorants, et on s'expliquera comment des idées si absurdes ont pu se faire jour. Aux environs de Montpellier même, de pareilles croyances ont régné quelques instants[1].

.....

On a beaucoup parlé et écrit au sujet des proportions incroyables qu'atteignit l'opposition formulée par les ennemis du projet de chemin de fer de Liverpool à Manchester en 1821 : l'histoire de cette période ne manque pas d'épisodes tantôt tristes, tantôt comiques. Les déclarations les plus absurdes répandues avec le plus grand sérieux prirent racine dans l'opinion publique : la fumée des machines tuerait les oiseaux, terrifierait les bestiaux et empêcherait les vaches de produire leur lait ; les escarbilles mettraient le feu aux maisons et aux usines situées le long de la ligne ; l'espèce chevaline s'éteindrait, et il s'ensuivrait bien d'autres conséquences tellement désastreuses que la ruine absolue du pays ne devait avoir auprès d'elles qu'une importance insignifiante !

Les premiers levers de plans durent le plus souvent être clandestinement exécutés et dans bien des cas furent l'objet d'une résistance assez vive pour nécessiter l'intervention de la force armée.

Soixante ans plus tard, nous pouvons rire de la folie de ceux qui soutenaient sérieusement de semblables théories ; mais il est certain que l'opposition à vaincre n'eut rien de risible pour les hardis pionniers du nouveau mouvement, qui risquaient leurs ressources et leur réputation pour faire aboutir l'entreprise et qui se dévouaient cœur et âme pour la conduire au succès[2].

Un incendie considérable ayant détruit une partie du palais impérial à Pékin au commencement de 1889, les astrologues de la cour consultés, annoncèrent que le dragon de feu qui personnifie l'empire chinois, avait eu très certainement une de ses pattes écrasées par un des chemins de fer récemment installés, et qu'il avait dû vomir son feu sur le palais de l'empereur. Il fut immédiatement décidé par décret impérial, que pour éviter le renouvellement d'une pareille calamité, toute nouvelle concession de chemin de fer serait impitoyablement

[1] *Etude Médico-psychologique sur la croyance aux sortilèges*, p. 202 ; cité d. Melusine. p. V. C. 82.

[2] Georges Findlay. L'*Exploitation et l'administration d'un chemin de fer anglais* p. 67 ; comm. de M. Metzger.

Digitized by Google

refusée; quant aux chemins de fer déjà autorisés, ils continueraient à fonctionner, si le dragon se tenait désormais tranquille[1].

On a aussi employé en parlant des chemins de fer des expressions imagées; en voici quelques unes. La voie « chante, » lorsque la courbe est à faible rayon, et que les voitures glissant à frottement le long des rails, font entendre un grincement qui n'est pas sans harmonie.

Les roues « épousent la voie », quand elles s'y adaptent bien.

Quand la vitesse est très grande, ou que sur une rampe la locomotive semble un cheval emballé, on dit que la machine prend le frein aux dents. C'est en ce sens que Pierre Dupont a pu dire dans une de ses chansons :

Donne l'avoine à ton cheval,
Hardi chauffeur.....

Dans les Indes Anglaises, lorsqu'une voie nouvelle doit être inaugurée, on a soin de veiller sur les enfants, les indigènes étant persuadés qu'au moment où une nouvelle voie est livrée à la circulation, le gouvernement immole de petits enfants[2].

Cette idée qui se retrouve sans doute ailleurs, et d'après laquelle un sacrifice est nécessaire lors de l'ouverture d'une nouvelle ligne, comme il l'est au moment où un navire va être lancé à la mer, doit être répandue en beaucoup de pays, parce qu'elle se rattache à une superstition ancienne et commune à presque tous les peuples à un certain degré d'évolution. En France même elle n'est pas inconnue; l'an dernier, quelques jours avant l'inauguration de la ligne de la Loupe à Verneuil, deux personnes furent écrasées par un train de ballast, je crois, et l'on nous dit que la ligne était maintenant assurée contre les accidents, puiqu'elle avait été arrosée de sang.

Le 20 mai 1888, lorsqu'on inaugura le raccordement des chemins de fer serbes et turcs, et lorsque le train arriva sur le territoire turc, un hodjà prononça les prières d'usage et consomma le sacrifice de trois mouton[3].

En voyant le premier chemin de fer, des Hindous lui ont offert des guirlandes et du beurre fondu[4].

Au moment de s'embarquer en chemin de fer, certaines personnes observent des rites. Avant de monter dans la voiture qui devait le con-

[1] *Le Temps*, 26 mai 1889.
[2] *Journal of anthropological Society of Bombay*, t. II p. 27.
[3] *Mélusine*, t. V, col. 56
[4] LETOURNEAU. *La Sociologie*, p. 299.

Digitized by Google

duire en chemin de fer, un ancien marin tira de sa poche une pièce de monnaie, et la lança avec force derrière lui pour s'assurer la chance[1].

En Belgique, les vieilles gens ont encore de la répugnance à aller en chemin de fer ; il en est qui ne s'en servent pas, d'autres n'y montent que munis d'un nombre respectable de médailles, ou après avoir fait un pèlerinage ou une neuvaine[2].

On sait que le vendredi le nombre des voyageurs diminue aussi bien dans les voitures des chemins de fer que dans celles des omnibus. Il en est de même du 13 du mois ; certaines personnes poussent même l'aversion pour ce chiffre fatidique, jusqu'à ne pas vouloir monter dans un wagon qui porte le numéro 13. J'ai rapporté dans un précédent article la singulière superstition d'un personnage qui fit quitter un wagon portant le numéro 634, dont les chiffres additionnés faisaient le nombre 13[3].

Il y a aussi des gens qui, étant en chemin de fer, n'aiment pas à entendre parler de déraillements, surtout si l'on passe près d'un endroit où a eu lieu une catastrophe de ce genre.

Je ne serais pas surpris qu'il y ait des revenants spéciaux qui hantent les lieux où des voyageurs ont péri écrasés ou brûlés. Certains tunnels doivent être aussi l'objet de superstitions ; peut-être en trouverait-on qui sont hantés par des démons ou des lutins, ou par les âmes en peine de ceux qui ont péri en les creusant.

Lorsqu'on traverse un tunnel, bien des gens se trouvent assez mal à l'aise, n'aimant pas qu'on parle haut, ni qu'on rie, comme si par une survivance inconsciente de superstitions ancestrales, ils pensaient que ces actes offensent les divinités du monde souterrain. En Belgique, il y a des gens qui se signent en entrant sous un tunnel ou en traversant un pont.

Quand un Napolitain voit monter une soutane dans le wagon où il est assis, il fait le signe de la croix, pour empêcher un déraillement, ou une explosion de chaudière[4].

D'après la *Pall-Mall Gazette* du 14 novembre 1888 : « Quand le train du tsar déraila, tout ce que contenait le wagon impérial fut brisé. Le seul objet qui ait entièrement échappé à la catastrophe est l'« icone » ou peinture sacrée de Notre-Sauveur. Cette « icone » fera des miracles avant peu, et accompagnera probablement toujours le tzar dans ses voyages, de même que l'icone de Troitza accompagne toujours l'armée russe en campagne. »

[1] *Revue des Trad. pop.*, t. v, p. 512.
[2] Comm. de M. Alfred Harou.
[3] *Revue des Traditions populaires*, t. V p. 649.
[4] Marc Monnier, *Contes populaires en Italie*, p. 163.

Digitized by Google

En Belgique, on dit que lorsqu'un accident se produit, un autre le suivra bientôt[1]. En France, il est d'un usage courant dans le monde des chemins de fer, de dire qu'un accident grave est toujours suivi à brève échéance de deux accidents notables[2].

En France, il y a des personnes qui ne traversent pas sans un certain sentiment de crainte, étant en chemin de fer, les endroits où se sont produits récemment des accidents et ceux qui ont été témoins de catastrophes.

Je ne connais pas de devinettes sur le chemin de fer ; la seule qui se rattache à cette invention moderne est la suivante de l'Ile Maurice.

Quand mo laporte ouvertè li fermè, quand li ferm li ouvert.

— So laporte ène cimin qui passe la haut rail.

Quand ma porte est ouverte, elle est fermée ; quand ma porte est fermée elle est ouverte.

— La porte d'un chemin qui coupe les rails à niveau[3].

PAUL SÉBILLOT.

QUESTIONNAIRE DES TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

I

PONTS.

I. — *Rites de la construction* : fondations arrosées de sang humain ou de sang d'animaux ; pièces d'argent, etc. mises sous les piles ; offrandes aux fleuves.

II. — *Ponts surhumains :* Construits : — a.) Par les fées ; — b.) Par le diable ; — c.) Par les saints ; — d.) Ponts mythologiques ; — e.) — Ponts des morts ou des dieux .

III. — *Superstitions et croyances :* le premier qui passera sur un pont mourra dans l'année. — Coutume de s'embrasser au passage.

IV. — *Ponts hantés* : par les fées, les lavandières de nuit, les lutins, etc. Esprits qui, placés sur un pont, appellent au secours.

V. — *Ponts* dans les contes, — les chansons, — les devinettes, — les proverbes, — les rêves.

[1] Comm. de M. ALFRED HAROU.

[2] Comm. de M. METZGER.

[3] BAISSAC. *Le Folk-lore de l'Ile-Maurice.*

Digitized by Google

II

Routes.

I. — *Rites de la construction.* — Ce qu'on fait au moment où l'on ouvre une route pour apaiser les génies de la terre ou détourner les mauvaises influences.

II. — *Routes* construites miraculeusement, — du diable. — Légendes des voies romaines. — Leurs noms caractéristiques.

III. — *Routes hantées.* — Ce qui fait verser les charrettes ; — routes où l'on s'égare ; — chemins que l'on ne suit pas pour les enterrements ou pour les mariages, — poussière des routes, cailloux.

IV. — *Proverbes, devinettes.*

V. — *Coutumes et superstitions :* ce que fait le premier qui y passe.

VI. — *Carrefours hantés.*

III

Chemins de fer.

Noms animistes ou expressifs, ex : voitures de feu.
Expressions : la voie chante, les roues épousent les rails, etc.
Superstitions : nouvelle voie demande la vie d'un homme.
Tunnels hantés.

IV

Canaux.

Creusés par les diables, les fées, les héros. Comment commencés.

V

Chaussées et Digues. — Jetées.

Construction : sacrifices et rites.
Coutumes : personnes avertissant de leur ruine.
Légendes de digues rompues : etc.

VI

Phares et balises.

Construction : rites et superstition.
Légendes.

Paul Sébillot.

Digitized by Google

CHANSONS DU RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE.

I

Lou Bon an.

(Le bon an).

Pays de Montbéliard.

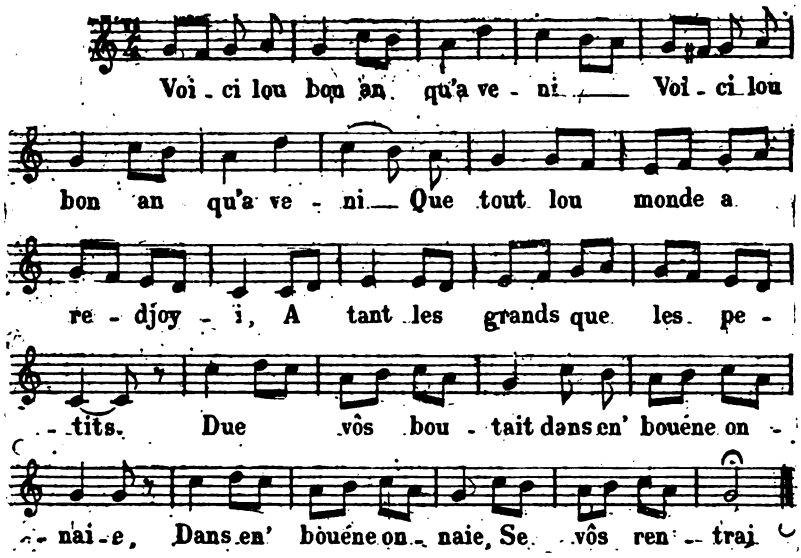

Voici lou bon an qu'a veni *(bis)*.
Que tout le monde a rêdjoyi,
Atant les grands que les pêtêts
Due vôs boutait dans' ene bouène onnaie
Dans ene bouene onnaie, se vôs rentrai.

Voici le bon an qui est venu, *(bis)*.
Voici que tout le monde est réjoui,
Autant les grands que les petits.
Dieu vous mette dans une bonne année,
Dans une bonne année, si vous rentrez.

[1] On entend aussi chanter :
Due vôs boutait tant bouène onnaie,
ce qui change le sens.

Digitized by Google

Tchampai nôs de vôs bons côtis *(bis)*.	Jetez-nous de vos bonnes côtes *(bis)*.
Que sont pendus ai vôs reutis.	Qui sont pendues à vos perches à rôtir.
REFRAIN :	REFRAIN :
Que Due vôs dene lou bon an ; *(bis)*.	Que Dieu nous donne le bon an ; *(bis)*.
Due vôs boutait dans ene bouène onnaie.	Dieu vous mette dans une bonne année,
Dans ene bouène onnaie, se vos rentrai.	Dans une bonne année, si vous rentrez.
Tchampai nos de vôs bons tchambons	Jetez-nous de vos bons jambons *(bis)*.
Que sont pendus ai vôs bâtons. *(bis)*.	Qui sont pendus à vos bâtons.
Tchampai nôs lou pô tout entie *(bis)*.	Jetez-nous le porc tout entier, *(bis)*
Les oroill' et les quatre pies.	Les oreilles et les quatre pieds.
Copai a lai sans rêgaidjai *(bis)*.	Coupez au lard sans regarder, *(bis)*
Mais prentes vadj de vôs copai.	Mais prenez garde de vous couper.
Baillies-nôs de vos êtchalons *(bis)*.	Baillez-nous de vos noix *(bis)*
Que sont dedans la chambre à long.	Qui sont dans la chambre à côté.
Baillies-nôs de vot' bon toutché *(bis)*.	Baillez-nous de votre bon tourteau *(bis)*
Qu'a dans l'airtche a pie de vot'lé.	Qui est dans l'arche, au pied de votre lit.
En' poignie d'ordgent sans comptai *(bis.)*	Une poignée d'argent sans compter *(bis)*
Mais prentes vadj de vôs trompai[1].	Mais prenez garde de vous tromper.
L'effenot qu'a ibre coutchie *(bis)*.	L'enfant qui est au berceau couché *(bis)*
De lai main de Due sait soignie.	De la main de Dieu soit soigné.
Due bènisse cette mason *(bis)*.	Que Dieu bénisse cette maison, *(bis)*
Tout par en mé, tout par en son.	Tout par le milieu, tout par le sommet.
Et lou maître de lai mason, *(bis)*.	Et le maître de la maison, *(bis)*
Que li dene bouène fôson.	Dieu lui donne bonne foison.
Et lai maitresse de cions *(bis)*	Et la maîtresse de céans, *(bis)*
Due en ait grande compassion.	Dieu en ait grande compassion.
Nôs ans lês pies tout êdgeolais *(bis)*.	Nous avons les pieds tout gelés *(bis)*.
Et lai bairbe toute dgievraie.	Et la barbe toute couverte de givre.

[1] Variante :
Baillies en deux, se vos veuillais.

Digitized by Google

Se vôs ne veuillais ren denai (*bis*)	Si vous ne voulez rien donner, (*bis*)
E n'fa pê tant nôs airratai	Il ne faut tant nous arrêter,
Car atre pai nos v'lien ollai.	Car autre part nous voulons aller.
Due benisse cette mason,	Dieu bénisse cette maison, (*bis*)
Monsieur... ses bès gochons,	Monsieur...., ses beaux garçons,
Sês bell'gaichottes tout di long ;	Ses belles filles, tout du long.

Si les quêteurs ne reçoivent pas d'offrande, ils s'éloignent en chantant le couplet suivant :

Due vôs done dês raitt' aissai, (*bis*)	Que Dieu vous donne quantité de rats,
Ne tchin ne tcha pou lès aittropai,	Ni chien ni chat pour les attraper
Pouèn de baton pou lès tiuai.	Point de bâton pour les tuer.

Cette chanson se lie à une coutume du pays de Montbéliard non encore tombée en désuétude. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, des paysans ou de pauvres gens de la ville, enveloppés de grandes capes, et se cachant la figure du mieux qu'ils peuvent, vont chanter sous les fenêtres des habitants dont ils espèrent quelque aumône, soit en argent, soit en nature. Le nombre et l'ordre des couplets de ce chant de quête varient selon les circonstances : après avoir énuméré ce qu'ils demandent, les chanteurs attendent qu'on fasse droit à leur requête ; s'ils sont satisfaits, ils appellent les bénédictions du ciel sur le maître et la maîtresse du logis, leurs garçons, leurs filles, sans oublier le petit enfant au berceau. Si l'on reste sourd à leurs prières, ils se retirent en souhaitant plaisamment que Dieu fasse venir des rats dans la maison inhospitalière, qu'il n'y ait ni chien ni chat pour les attraper et point de bâton pour les tuer.

Duvernoy, dans ses éphémérides du comté de Montbéliard, rapporte qu'en 1662 le Bon An ne fut pas chanté en raison de la maladie du comte Léopold-Frédéric. La coutume en était donc établie antérieurement à cette époque, et tout porte à croire qu'elle date de plus loin encore que le XVIIe siècle.

Avant les événements de 1870, à Montbéliard même, on entendait chanter les quêteurs durant toute la nuit qui précédait le nouvel an. Au Bon An ils faisaient succéder des chants et

Digitized by Google

des cantiques de différents caractères. Depuis la guerre, moins de bandes de gens encapuchonnés parcourent les rues, moins de chansons égayent cette veille de fête, mais il ne se passe pas un 31 décembre sans qu'on entende encore *lou* Bon An.

Le texte de cette chanson a été imprimé pour la première fois dans le *Glossaire du patois de Montbéliard* (Montbéliard, 1876), publié par M. Contejean sous les auspices de la Société d'émulation de Montbéliard. La musique y est notée en chiffres d'après le système de Jean-Jacques Rousseau, que le collecteur déclare préférer aux « innovations modernes. » Nous l'avons transcrite dans la notation usuelle, plus vieille de quelques siècles que J.-J. Rousseau.

Mme M. A. Barbet.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN[1].

XIV

Dans ses « Lettres parisiennes », le correspondant du *Journal de Bruxelles,* raconte le fait suivant. Une somnanbule a remis à une femme, qui était venue la consulter, cette ordonnance singulière :

A prendre, au cimetière Montmartre, un morceau d'os de la jambe ; l'envelopper dans une chaussette portée pendant une semaine ; plongez le tout dans un litre d'eau ; faites bouillir pendant une heure. Le malade devra boire cette tisane dans l'espace d'un jour.

Alfred Harou.

1 Cf. le t. III p. 96, 137, 236, 389, 647, le t. IV p. 289, 340, 616, 660, le t. V. p. 51, 273, 595.

Digitized by Google

LA FÊTE DES ROIS[1].

XV.

LA CHANSON DES ROIS DANS LE VAUGUEUX, A CAEN

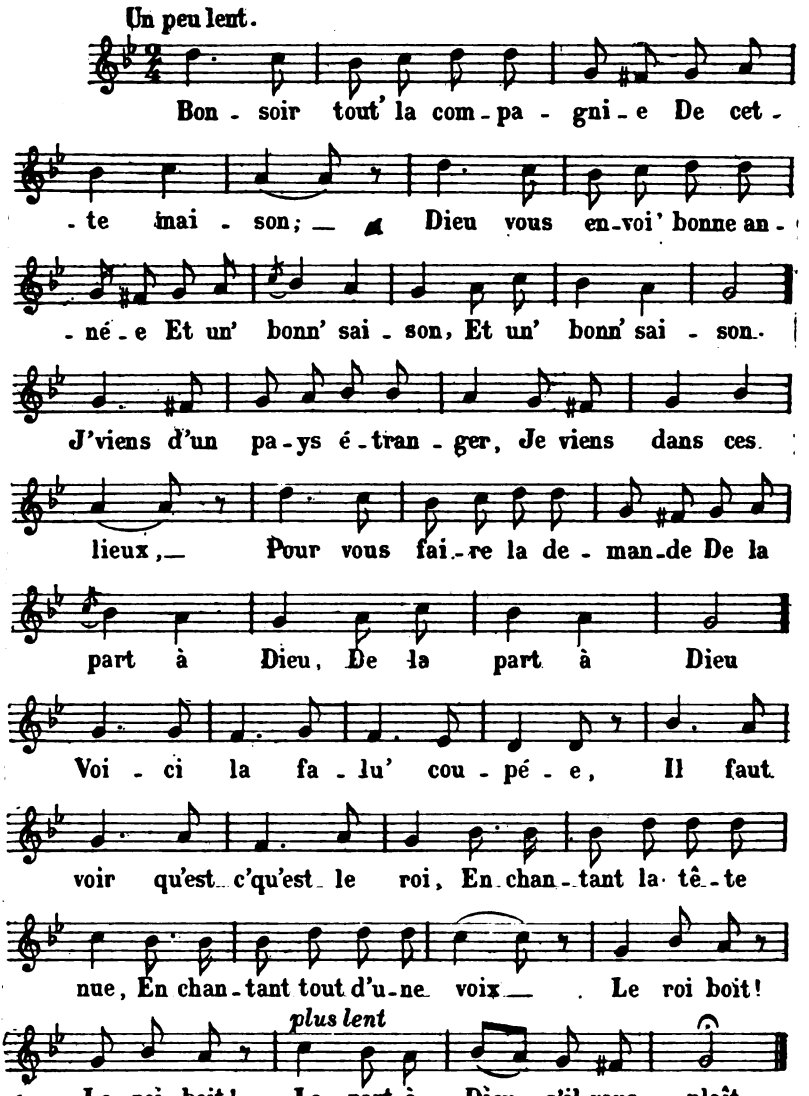

[1] Cf. sur la fête des Rois, le t. II. p. 56, 66, le t. III. p. 116, 117, 167, 168, le t. IV. p. 38, et le t. V. p. 29, 105.

Digitized by Google

Bonsoir tout' la compagnie
De cette maison ;
Dieu vous envoie bonne année.
Et un' bonne saison. (*bis*)

J' viens d'un pays étranger,
Je viens dans ces lieux,
Pour vous faire la demande
De la part à Dieu. (*bis*)

Apprêtez votre fourchette
Et votre couteau,
Pour en donner à ce pauvre
De votre gâteau. (*bis*)

Voici la falue[1] coupée,
Il faut voir qu'est c' qu'est le roi,
En chantant la tête nue,
En chantant tout d'une voix :
« Le Roi boit! le Roi boit! »
Plus lentement.
La part à Dieu, s'il vous plaît.

(*On sonne deux coups, de sonnette à la porte devant laquelle on stationne, le deuxième coup très fort*).

Dépêchez vous je vous prie
De nous renvoyer
A une autre compagnie
Pour la saluer (*bis*).

N.-B. Les couplets : *Apprêtez votre fourchette*, et *Dépêchez-vous je vous prie*, se chantent sur le même air que le couplet initial ; les deux autres ont leur musique spéciale, notée.

A Caen, le jour de l'Epiphanie, entre six et dix heures du soir, les gamins, les ramoneurs, les petits artisans, en un mot les gens qui, en tout temps, sont disposés à faire les commissions ou à porter les paquets pour quelques sous, parcourent les rues de la ville pour chanter « les Rois » ; la plupart de ces artistes d'occasion habitent un quartier qui porte un nom significatif de « Vaugueux ». Les chanteurs se mettent par groupes de trois, quatre, ou cinq ; quelquefois c'est une famille, père, mère et enfants. Ils vont de porte en porte, s'approchant des maisons en silence et dans l'obscurité ; le chef de la bande attaque la première note de l'air, et les autres le soutiennent de leur mieux. ce n'est pas à proprement parler un chœur avec de véritables parties, mais ce n'est pas non plus nécessairement un unisson, car les chanteurs s'efforcent de mettre des intervalles entre

[1] Sorte de brioche.

Digitized by Google

leurs voix, surtout à la fin des phrases. Entre les deux couplets de la chanson, on sonne chez l'auditeur plus ou moins bénévole, pour demander récompense honnête.

L'analogie est frappante entre la coutume caennaise et un ancien usage dijonnais rapporté dans une précédente livraison de la *Revue des Traditions populaires* (t. v, p. 29). Les deux textes sont très voisins l'un de l'autre.

Les fêtes de Noël ont aussi donné lieu, à Caen, à une coutume locale qui s'est conservée à peu près intacte. La veille de Noël, dans la soirée, on promène les enfants dans les rues avec de petites lanternes ; souvent, aujourd'hui, ce sont de vulgaires lanternes vénitiennes ; mais quelquefois encore ce sont des lanternes spéciales, fabriquées uniquement avec des morceaux de verre à vitre reliés par des bandes de papier colorié, et ayant une forme particulière.

En même temps, une nuée de gamins et de femmes parcourt les rues, depuis la chute du jour jusqu'à la messe de minuit, en criant des petits patés : « *Pâtés tout chauds, pâtés !* » (*Do, ré, mi, ré, do, ré*). Les petits pâtés sont en effet le plat essentiel du réveillon, à Caen, et les très nombreux pâtissiers de la ville ne peuvent suffire à en fabriquer assez ce jour-là. Ce sont tout simplement des pâtés comme ceux que l'on mange partout après le potage, sauf que, dans le plus grand nombre, la viande est remplacée par un peu de confiture, à cause de l'abstinence d'aliments gras prescrite par l'Eglise la veille de Noël.

Les enfants avec leurs lanternes, les marchands de pâtés avec leurs corbeilles, les marchands de marrons ou d'oranges avec leurs petites voitures ornées de bougies dans du papier rouge, enfin les fidèles ou les curieux qui se rendent à la messe de minuit, donnent une grande animation aux principales rues de Caen pendant la nuit de Noël.

D. Danjon.

Digitized by Google

LE PETIT HOMME ROUGE ET NAPOLÉON [1]

Lorsque nous étudions l'histoire de Napoléon, que nous parcourons sa prodigieuse correspondance, que nous lisons dans Thiers ou dans Taine les exemples qu'ils citent de la mémoire extraordinaire, de la rapidité de conception et d'exécution chez l'Empereur, nous disons de lui : c'était un grand homme, et par là nous voulons dire que les facultés humaines ont été portées chez Napoléon à un degré qu'on n'a rencontré chez aucun autre homme. Mais pour la foule, il y faut une autre explication, et c'est à des causes surnaturelles qu'elle attribue ses victoires et les actes principaux de son éblouissante carrière. Par suite de la même idée — car les idées humaines sont en nombre restreint, les appellations seules sont changeantes, — qui a placé auprès de Socrate son démon familier, de Numa la nymphe Egérie, de chaque chrétien ou des sectateurs du Mazdéisme son ange gardien, la superstition fait apparaitre à Napoléon pour le protéger, le conseiller, parfois le menacer ou lui annoncer des destins heureux ou funestes, au seuil de chacun des grands événements de sa vie : le petit Homme Rouge. — L'Homme Rouge, chacun le sait, n'était point un type nouveau, et n'a point été inventé pour Napoléon ; une ancienne tradition populaire a, de tout temps, fait hanter le Palais des Tuileries par cet être fantastique qu'a chanté Bérenger (2e vol. p. 255).

Vous figurez-vous
Ce diable habillé d'écarlate
Bossu, louche et roux ?
Un serpent lui sert de cravate.
Sa voix rauque en chantant, présage
Au château grand remue-ménage.
. . . . . .
Depuis la Terreur
Plus n'y pensais
A la colonne
Lorsque sa vue
Du bon Empereur
M'annonça la chute imprévue.
En toque il avait mis
Vingt plumets ennemis
Et chantait au son d'une vielle
Vive Henri IV et Gabrielle !

Le petit Homme Rouge fait en réalité partie du groupe des apparitions, et à ce titre on le rencontre un peu partout ; dans le Bocage ven-

[1] Cf. *Revue* t. IV, p. 283.

Digitized by Google

déen' il est présage de mort et sonne le glas pour annoncer qu'un homme va mourir; en Irlande, Croker dans ses jolies *Fairy Tales* nous montre les Fire Darig (hommes de feu) vêtus d'un costume rouge et dont la voix tantôt imite le bruit des vagues, tantôt le gazouillement des oiseaux ou la voix des anges. Quand la famille est groupée autour du foyer et que la tempête déchaînée gronde au dehors, on entend une voix qui demande l'hospitalité. Lorsqu'on ouvre, le petit homme rouge entre, s'asseoit près du foyer et fume tranquillement sa pipe, puis se retire à l'aurore. Si on a refusé de lui ouvrir, malheur à vos bestiaux,

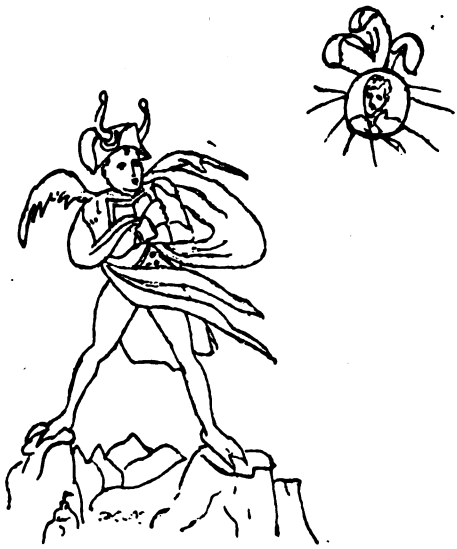

ou malheur à vous-même ! D'autres fois il prend la forme de feu follet pour vous égarer, ou du malicieux Puck pour vous jouer mille tours. Sous ses aspects divers, aux contours brumeux comme tous ceux des esprits, il n'est qu'une forme spéciale analogue aux Dames Blanches, au spectre du second Brutus, aux lavandières de nuit, aux Mélusines, aux Banshees d'Ecosse et d'Irlande, à la Mahre allemande, au cauchemar français, à tous ces êtres créés par l'imagination et dont le principal attribut est d'annoncer les malheurs en général, quelquefois pourtant un événement favorable Philosophiquement, c'est le reflet de la pensée auquel on donne corps et qu'on nomme aussi le pressentiment ; c'est un phénomène psychique.

Voir article de M. de Launay, *Revue des Trad. pop.* t. v, p. 353.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, la superstition populaire a choisi au lieu d'une Dame Blanche ou de la bonne Mélusine protectrice des Lusignan, le petit homme rouge, comme génie spécial à Napoléon. Les recueils d'anas sur l'Empereur[1] s'étendent avec force détails sur cet être mystérieux La veille de la bataille des Pyramides, un petit homme vêtu de rouge, avec un chapeau pointu de même couleur fait signe à Bonaparte de le suivre dans une des Pyramides et là lui prédit la victoire du lendemain Dans une autre circonstance, au 18 brumaire, le petit homme rouge devient un petit homme vert — il y avait de quoi ! — et conseille à Bonaparte son coup d'Etat. Les satiriques anglais ont mis eux aussi à profit les superstitions qui couraient sur Napoléon ; tantôt leur grand ennemi n'est autre que le diable, et de curieuses caricatures le représentent comme tel ou associé avec Satan. Dans une caricature célèbre de Rowlandson en 1814, on nous montre l'Empereur enfant bercé par le diable, dans une autre de Cruikshank (21 mars 1815), on voit Bonaparte sous la forme d'un diable s'élancer de l'île d'Elbe et pénétrer par une fenêtre ouverte au milieu des souverains de l'Europe représentés en tail eurs assis sur des bancs et cousant la carte de l'Europe. Je suis le coupeur ! s'écria-t-il, brandissant ses ciseaux. Exclamations de terreur de chacun contre Boney (c'est Bonaparte) qui revient d'Hell bay (jeu de mots sur l'île d'Elbe et l'Enfer). Une autre de Rowlandson (7 avril 1815) représente Napoléon avec la redingote grise et le petit chapeau ; il est assis sur un fauteuil, dans l'Enfer (Hell-bay), au milieu des diables, il fait des bulles de savon et sur l'une de ces bulles s'envole son image réduite : son Sosie, un Napoléon guerroyant. C'est encore Satan, « ange gardien » de Bonaparte, qui le prenant par la taille, s'élance avec lui de l'Enfer (Hell-bay) vers un trône impérial, puis d'autres encore. Enfin une caricature représente l'homme rouge habillé comme Napoléon, mais tout en rouge, et venant le menacer de le jeter dans « la chaudière « s'il ne se résout d'ici trois mois à donner la paix au monde. » Une pièce de vers, que donne M. John Asthon dans son curieux ouvrage, développe le sens de la caricature[2] ; en voici le résumé : Napoléon est seul ; on frappe à sa porte avec force. C'est un homme de haute taille tout vêtu de rouge. Le chambellan effrayé l'introduit et écoute à la porte. « Empereur Boney (nous savons que c'est le diminutif de Bonaparte), voici la troisième fois que je me montre à vous ; ce fut d'abord en Egypte, puis à Wagram, vous ne m'avez pas oublié. Qu'a-

[1] Voir Bonapartiana, 1805 et Bonapartiana, choix d'anecdotes curieuses, 1814.

[2] Voir *English Caricature and Satire on Napoleon*, par John Asthon. Vol. II, Londes 1884,

Digitized by Google

vez-vous fait des quatre ans que je vous ai accordés pour terminer votre œuvre? Vous m'aviez juré alors que quatre ans vous suffiraient à soumettre l'Europe ou à lui donner une paix définitive. Aujourd'hui je viens vous dire : vous n'avez plus que trois mois, sinon « à la chaudière. » Napoléon implore ; trois mois ne sont pas suffisants, donnez m'en six? — Non ! lui crie l'homme rouge. Napoléon supplie en l'accompagnant jusqu'à la porte : Donnez-moi cinq mois ! — Non ! — Quatre? — Non ! et pas un jour de plus. Et l'apparition, son Sosie en

rouge, ferme brusquement la porte en criant : Au revoir.

Mais c'est sous la plume spirituelle ce jour-là de Balzac que cette superstition falote de l'Homme Rouge prend l'aspect le plus réjouissant; elle sert de lien aux incidents du récit humouristique qu'un grognard fait dans une grange de la vie de son Empereur[1]. Le grognard prend Napoléon à son entrée dans la vie. « Napoléon est né en Corse, qui est une île française chauffée par le soleil d'Italie, où on se tue les uns les autres, de père en fils, à propos de rien : une idée qu'ils ont. Sa mère qui était une finaude eut l'idée de le vouer à Dieu le Fils pour le faire échapper à tous les dangers, parce qu'elle avait rêvé que le monde était en feu le jour de son accouchement. C'était une prophétie ! Donc elle demande que Dieu le protège à la condition que Napoléon rétablira sa sainte religion qui était alors par terre.

..... Il est sûr qu'un homme qui avait eu l'imagination de faire un pacte secret pouvait seul être susceptible de passer à travers les lignes

[1] *Histoire de l'Empereur racontée par un vieux soldat*, in 32. Paris, 1842 Charmantes vignettes de Lorentz.

Digitized by Google

des autres, les balles, les décharges de mitraille qui nous emportaient comme mouches et respectaient sa tête...

« Nous voilà en Egypte. Les Egyptiens, voyez-vous, sont des hommes qui depuis que le monde est monde ont coutume d'avoir des géants pour souverains, parce que c'est un pays où l'on a bâti des pyramides grosses comme des montagnes sous lesquelles ils ont eu l'imagination de mettre leurs rois pour les conserver frais.

« .... Il y a une chose que je serais injuste de ne pas vous dire : en Egypte, dans le désert de Syrie, l'Homme Rouge lui apparut dans la montagne de Moïse pour lui dire : ça va bien ! Puis à Marengo, le soir de la victoire, pour la deuxième fois s'est dressé devant lui, sur ses pieds, l'Homme Rouge qui lui dit : Tu verras ce monde à tes genoux et tu seras empereur des Français, roi d'Italie, maître de la Hollande, souverain de l'Espagne, du Portugal, des Provinces Illyriennes, sauveur de la Pologne, premier aigle de la Légion d'Honneur et tout! Cet homme rouge, voyez-vous, c'était son idée à lui, une manière de piéton qui lui servait, à ce que disait plusieurs, pour communiquer avec son étoile. Moi, je n'ai jamais cru cela, mais l'Homme Rouge est un fait véritable et Napoléon en a parlé lui-même et a dit qu'il lui venait dans les moments durs à passer et restait au Palais des Tuileries dans les combles. Donc, au couronnement, Napoléon l'a vu le soir pour la troisième fois et ils furent en délibération sur bien des choses ...

« Moi qui vous parle, j'ai vu l'Empereur, les pieds dans la mitraille, pas plus gêné que vous êtes là. Je ne sais pas comment il s'y prenait, mais quand il nous parlait, sa parole nous envoyait du feu dans l'estomac et pour lui montrer que nous étions ses enfants, on allait pas ordinaire devant les polissons de canons qui gueulaient et vomissaient des régiments de boulets, sans crier gare ! Enfin, les mourants avaient la force de se relever pour le saluer et crier : Vive l'Empereur ! Etait-ce naturel cela ? auriez-vous fait cela pour un simple homme ? et la gale à qui ne dira pas qu'il est envoyé par Dieu pour faire triompher la France !... Puis c'est à la bataille de la Moskowa que l'Homme Rouge vient dire à Napoléon : Mon garçon, tu vas trop vite, les hommes te manqueront et tes amis te trahiront. »

Plus loin, en parlant du passage de la Bérézina, le grognard dit : « J'ai vu l'Empereur debout près du pont, immobile, n'ayant pas froid. Etait-ce encore naturel ? » La retraite continue, lamentable : « Les alliés avaient mangé nos vivres ; tout commençait à le trahir, comme lui avait dit l'Homme Rouge.

A la bataille de Waterloo, l'Homme Rouge passe aux Bourbons, comme un gredin qu'il est ! L'on s'empare de Napoléon par trahison.

Digitized by Google

Les Anglais le clouent dans une île déserte de la grande mer, sur un rocher élevé de dix mille pieds au dessus du monde. Fin finale, est obligé de rester là, jusqu'à ce que l'Homme Rouge lui rende son pouvoir pour le bonheur de la France. »

Telles sont les citations que nous avons rencontrées au sujet de l'Homme Rouge de Napoléon ; nous avons pensé qu'elles ne seraient pas sans intérêt pour les folkloristes.

LOYS BRUEYRE.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES[1].

PEAU D'ANE.

1699. Que prétend une nourrice en contant la fable de *Peau d'asne* ; c'est un sermon qu'elle fait à sa manière aux enfants à qui elle veut apprendre que la vertu est tôt ou tard récompensée[2].

MÉLUSINE[3].

1639. En parlant d'une de ses premières maîtresses, singulièrement conformée, Bussy-Rabutin dit d'elle : « Je la regardois quelquefois comme une espèce de *Mélusine* : tantôt, je m'imaginois que les fées l'avoient maudite en naissant[4]. »

1699 « On a dit, par exemple, que Mélusine étoit une fée qui se changeoit en serpent certains jours de la semaine : on lui a fait bâtir la fameuse tour de Lusignan, d'une manière miraculeuse. On dit que quand on abbatit cette tour, on l'entendit pousser de longs gémissemens. Je croi que tout cela ne veut rien dire autre chose, sinon que Mélusine étoit une princesse très prudente, et qui par sa prudence s'acquit assez d'autorité pour venir aisément à bout de ses desseins ; qu'elle bâtit une tour pour servir de forteresse à ses peuples, et que cette tour fut abattue contre l'espérance dont cette princesse s'étoit flattée de rendre sa forteresse imprenable[5]. »

[1] Voir *Revue des Traditions Populaires* t. v, 243, t. IV, p. 30, t. v, 1890, p. 485.

[2] (De Villiers) *Entretiens sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages*, Paris 1699, in-12 p. 93.

[3] Cf. Grœsse : *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*. Dresde, 1842, in-8°, p. 382-386 ; Dunlop-Liebrecht : *Geschichte der Prosa Dichtungen*. Berlin, 1815, in-4°, p. 400 et 475 ; Nodot : *Histoire de Mélusine*, 1876, in-8°.

[4] *Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy*, éd. L. Lalanne, Paris, 1857, 2 vol. in 12 t. I, p. 57, 58.

[5] *Entretiens sur les contes de fées*, p. 85, 86.

Digitized by Google

JEAN LE SOLDAT[1].

1640. « Il me souvient, en ce moment, de ces contes qu'on fait aux enfants, de collations servies comme cela par des gens inconnus, puis des bras, des têtes, des jambes et tout le reste du corps, qui tombent par la cheminée et, dont il se forme des personnages qui, après avoir bu, disparaissent[2]. »

PIERRE DE PROVENCE ET LA BELLE MAGUELONNE[3].

1675–1691. Il est fait allusion à ce roman populaire dans une lettre de Bussy-Rabutin adressée de Chaseu à Mme de Sévigné, le 15 juillet 1675 : « Mandez-moi des nouvelles de *la belle Maguelonne*[4] » Il désigne par là Mme de Grignan qui venait de retourner en Provence.

Plusieurs lettres de Mme de Sévigné en réponse à celle de Bussy-Rabutin donnent aussi à Mme de Grignan le surnom de *Maguelonne* (lettre du 6 août 1675, du 19 mai 1677) qu'elle altère parfois en *Madelonne*, (lettres du 11 août 1675, du 27 août 1675, du 9 octobre 1675, du 20 décembre 1675)[5] 13 octobre 1677 ; 3 novembre 1677 — en 1678, lettres du 11 février, 18 septembre, 28 décembre — en 1679, 27 février, 27 juin — en 1681, 28 avril, 26 mai, 10 septembre — en 1684, 31 décembre en 1686, 14 mai, 29 juin ; — en 1687, 14 février, 2 décembre — en 1690, 5 février, 1er décembre. On rencontre aussi ce dernier nom chez Bussy (lettres du 19 octobre 1675, du 3 janvier 1676) du 15 avril 1676, du 6 mai 1676, du 18 septembre 1676 — de 1677, lettres du 16 octobre, 6 novembre, 13 décembre — de 1678, lettres du 5 janvier, 13 février, 22 mars (t. IV, p. 67 : « Je suis ravi de la meilleure santé de *la belle Madelonne*, quand elle devroit me haïr, je ne saurois m'empêcher d'être bien aise de l'absence de *Pierre de Provence*, puisqu'elle lui donne un repos qui la rétablit) » du 14 juin, 23 septembre, 14 octobre, 27 novembre — de 1679, lettres du 6 mars, 12 juin, 4 juillet, 27 octobre — de 1681, lettres du 8 janvier, 5 avril, 6 mai — du 4 août 1685 — du 17 mai 1686 — de 1687, lettres du 18 janvier, 31 mars, 4 juin, 5 novembre ; — du 10 juin 1688 — de 1690, lettres du 6 janvier, 5 mars, 19 novembre — lettre du 20 mai 1691.

RENÉ BASSET.

[1] Conte espagnol cité par Marmier, *Contes populaires de divers pays*, 2e série, Paris, 1888 in-18 jés. p. 100-110.

[2] *Mémoires de Roger de Rabutin*, t. I, p. 76, 77.

[3] Cf. Grœsse *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 386-387.

[4] *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy* éd. L. Lalanne, Paris. 1858. 6 v. in-12 t. III, p. 54.

[5] *Lettres* Paris, 1867, 6 v. in-12. t. II passim.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DES MARINIERS.

III

Les pilotes egyptiens

Le pilote en général est taciturne : il ne quitte pas sa barre et vit sur la terrasse qui surmonte les chambres et que recouvre une grande voile en forme de tente, quand le vent le permet. On lui sert à boire et à manger, sans qu'il bouge, et sa journée se passe à contempler son Nil ou à commander la manœuvre de la voile. Cette vie contemplative et silencieuse lui fait à bord une existence à part. Le mien causait toute la journée avec le fleuve. « Eh bien, lui disait-il, te voilà de ce côté à présent : quelle est ton idée? Tu veux nous engraver ; mais tu ne réussiras pas ; tu sais bien que tu dois couler de l'autre côté ; attends quelque temps encore et tu seras bien forcé de grandir et de laisser passer où nous voudrons, etc... » Quand venait la nuit, il s'adressait à la lune et aux étoiles, mais dans ce cas il parlait bien bas et on l'entendait à peine. Quant au reïss, c'est un Monsieur qui ne fraye guère avec ses matelots. La cuisine est faite à l'avant, près du mât, dans une petite cabine, et c'est sur le dessus que le reïss se tient accroupi regardant vers l'étrave et commandant la manœuvre. Au mât sont accrochés un ou plusieurs oignons pour corriger le mauvais œil, ou parfois même une peau d'épervier. Dans ce dernier cas, on retrouve la tradition remontant aux époques pharaoniques, pendant lesquelles l'épervier était considéré comme un porte-bonheur. (*La dernière Egypte*, par L. Lepic).

Amédée Descubes.

IV

L'invention des flottages.

Le long des rivières d'Yonne et de Seine, par ordre du roi en 1549, on alluma des feux de joie lorsque l'invention de flottage eut réussi. (Fournier. *Chroniques des rues de Paris* p. 100).

Digitized by Google

V

Rivage hanté.

La grotte l'Ourgon, dans la partie supérieure de la Loire, entre Saint-Maurice et Villeret, rend un bruit formidable après l'hiver, quand vient le dégel, et les paysans disent que c'est l'ogre, logé dans ses flancs qui rugit ainsi. Le géant Ourgon, suivant la légende, était un passeur diabolique qui forçait les passagers à accepter un dîner dont ils ne revenaient pas. (Noelas. *Légendes et superstitions forézienne*s, p. 329, 337).

P. S.

VI

Le batelier avare.

Il y a bien longtemps, bien longtemps même avant la naissance du Prophète, le grand désert salé du Khorassan était une vaste mer et l'on naviguait de Kachân à Semnân. Un jour, un saint homme arriva à Kachân et monta dans un bateau, disant au patron de faire voile pour une destination qu'il lui indiqua. Le batelier, qui était un homme soupçonneux et avide, non-seulement exigea d'avance le prix du passage, mais encore réclama un *bakhchich* (pourboire) assez élevé. Après une vive discussion, le vénérable personnage céda aux instances du batelier, mais ne dit plus mot durant la traversée. Quand il fut arrivé et descendu à terre, il prit une poignée de sable et la jeta dans la mer en prononçant ces paroles : « Les bateliers cupides n'auront désormais plus rien à faire ici. » Aussitôt, les eaux disparurent, les poissons furent changés en pierre et le lit de la mer devint le vaste désert salé qui s'étend au centre de la Perse. Quant au batelier avare, il fut frappé de cécité sur l'heure.

Les Persans croient tellement à l'existence d'une ancienne mer à la place du désert salé ou *Kavir*, qu'ils prétendent qu'un village, situé au nord de cette région et appelé *Younsi*, tire son nom du prophète *Younas* (Jonas) qui en cet endroit serait sorti de la baleine.

(Cf. *Proc. of the R. Geogr. Soc.* de Londres, octobre 1890, p. 589).

Girard de Rialle.

Digitized by Google

RENAUD ET SES FEMMES[1].

II.

HAUTE-BRETAGNE.

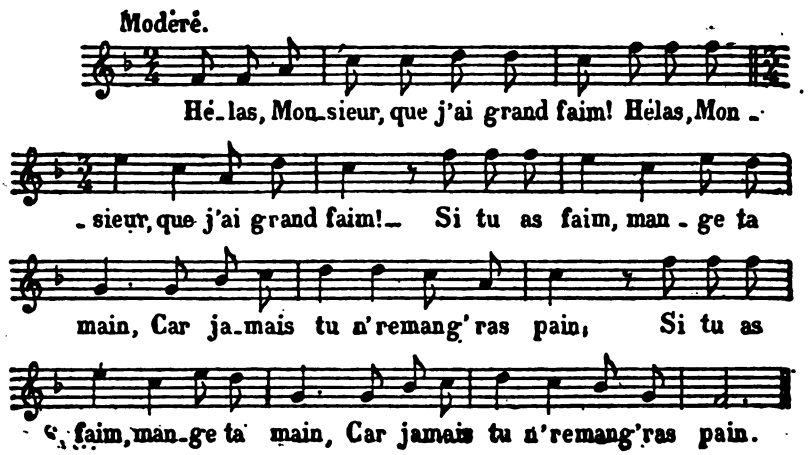

— Hélas ! Monsieur, que j'ai grand'faim !
Hélas ! Monsieur, que j'ai grand'faim !
— Si tu as faim, mange ta main,
Car jamais tu n'remangeras pain. } *bis.*

Et quand ell' fut un peu plus loin :
— Hélas, Monsieur, que j'ai bien soif !
— Si tu as soif, bois ton chagrin,
Car jamais tu n'reboiras vin. } *bis.*

[1] Voir t. II, p. 293.

Digitized by Google

Là-bas l'y a-t-une rivière,
Là où l'y a trois dames dedans,
Et trois princess' vous le savez ; } *bis*
La quatrièm' vous le serez.

— N'appartient point aux jeunes gens
De voir les dam' déshabiller.
Le garçon n' fut point entêté } *bis.*
De suit' la vue il s'est bandé.

La bell' fait min' de l'embrasser, } *bis.*
Dans la rivière l'a jeté.

Le garçon voulut s'rarriver
A une branche de laurier.
La bell' son sabre a dégainé, } *bis.*
La branch' de laurier a coupé.

— La bell', prêtez-moi votre main,
Je vous épouserai demain
— Hélas ! monsieur, pêchez au fond. } *bis.*
Pêchez au fond, les dam' y sont.

— La bell' qui te remmènera,
Si tu me laiss' dans ce lieu-là ?
— Ce s'ra ton p'tit cheval grison } *bis.*
Qui marche comme un papillon.

— La bell', que diront nos parents
Quand ils t'y verront seule aux champs ?
— Je leur dirai : j'ai fait de toi, } *bis.*
C' que tu voulais faire de moi.

Mme PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

LA MÈRE ET L'ENFANT[1].

II

Quand la sage-femme se rend chez l'accouchée, son chemin n'est pas sans dangers. Beaucoup d'esprits malins viennent à sa rencontre et tâchent de lui barrer la route. Il faut avoir soin de la bien choisir. Près de Spire (Speyer), il est arrivé qu'une sage-femme, en complicité avec un prêtre, voulait baptiser l'enfant au nom du diable. Près de Cracovie, les sages-femmes servantes du diable sont beaucoup plus rusées, elles introduisent le diable en cachette dans l'enfant. En ce cas, il faut, avant le baptême, exorciser l'enfant pour qu'il ne reçoive pas pour toute sa vie l'inclination au mal. Jusqu'à sept ans, il est possible de chasser le diable du corps de l'enfant; dès cet âge, l'opération est difficile; plus tard, elle devient presque impossible. Une croyance bavaroise en donne l'explication : d'après elle, jusqu'à sept ans l'enfant est encore inconscient et après la mort il va directement au ciel; plus tard, il a conscience de ce qu'il fait et sent qu'il donne sa propre volonté aux suggestions du diable : aucun exorcisme ne peut l'en délivrer. — Près de Cracovie et en Ukraine, il est défendu au père d'assister à l'accouchement de sa femme. Après la naissance seulement on lui permet de visiter la mère.

Pour assoupir les douleurs de l'enfantement, on met, en Bavière, la clef sous les genoux de la patiente, on lui place aussi la pierre sanguine dans la main, ou la rose de Noël, nommée aussi rose de Jéricho. A Cracovie, on met sous les genoux la *vraie pointe de flèche* du tonnerre (le silex préhistorique). Ce ne sont pas les seuls objets qu'on emploie : quelques-uns sont des choses bénites, comme le rosaire en Bavière, le voile de la mère Marya à Cracovie, etc. Quant aux pierres en usage, elles sont, chez les Néo-Grecs le jaspe, à Brandembourg a crapaudine, chez les Saxons la serpentine. — Dans ce dernier pays on la met dans le berceau de l'enfant, pour le préserver contre toute sorcellerie. Pour détourner l'hémorrhagie, on place, en Bavière, une hache sous

[1] Cf. le t. v, p. 385.

Digitized by Google

le lit, et sitôt après la naissance une paire de ciseaux dans le berceau. En Ukraine, le pain et le couteau sont placés dans le lit et si l'accouchée se lève, ne fût-ce que pour un instant, elle doit tenir dans une main quelque objet en fer et dans l'autre un couteau. Quand elle va se faire relever, elle doit, en Bavière et en Ukraine, enjamber une hache ou un couteau mis sur le seuil de la maison. Dans les environs de Spire, on met dans le berceau du sel, en Hongrie du pain, du sel et des clefs. En Westphalie, la sage-femme, lorsqu'elle revient du baptême avec l'enfant, doit marcher sur la hache et le balai. En Bretagne, la mère prend un grand pain dont le prêtre coupe un morceau, elle emporte le reste à la maison : ce pain a ceci de particulier qu'il ne moisit pas. Le pain des relevailles est aussi en usage en Souabe ; on le donne au prêtre. En beaucoup de pays, c'est la bonne cigogne qui apporte des petits frères et des petites sœurs en les trouvant dans les puits, dans les étangs ou dans la mer; en Allemagne, elle les prend aussi sur les arbres, sur les rochers et dans les cavernes ; en France et en Souabe, sous les feuilles de choux, en Bohême parmi les grenouilles sautillant dans les prairies. En Allemagne, on dit aux enfants que la cigogne, en apportant le petit frère, a mordu maman à la cuisse et que c'est pour cela qu'elle reste au lit.

Après un heureux accouchement, le premier souci des parents c'est le baptême. On ne peut raisonnablement refuser d'être parrain ou marraine ; partout, cet office est considéré comme un honneur. En Bavière, l'enfant dont quelqu'un a refusé d'être parrain deviendra entêté, querelleur et envieux. On dit qu'en tenant pour la première fois l'enfant au baptême on peut obtenir une grâce, quelle qu'elle soit.

A Cracovie, on assure que l'enfant mort vole trois fois à travers le purgatoire, une fois pour lui-même, l'autre pour les parents et la troisième fois pour le parrain et la marraine. Il arrive parfois en Bavière que si les hommes sont sans miséricorde, la mère Marya descend du ciel pour être la marraine du pauvre enfant. — Les noms les plus en usage sont partout Jean, Jacques, Georges, Pierre, Paul, Joseph, Anne, Marie, — Eve en Allemagne et en Ukraine, — Catherine en Bavière et près de Cracovie, — en France, Louis et Denis, — à Cracovie, Siméon, Barthelémy et Stanislas, — en Ukraine, Nicolas, Eustache, Nikita.

En Franconie, lorsque le parrain va à l'église, il porte l'enfant trois fois autour de la table; chez les Moraves (environs de Varsovie) on fait la même chose en revenant du baptême; chez les Slaves Syrmiens (midi de l'Autriche) le prêtre porte l'enfant trois fois autour de l'autel, il en est de même dans le Mecklembourg et la Pologne. Lorsqu'on le porte à l'église, la mère doit frapper une pierre, et l'on attache à l'enfant différentes amulettes et des objets bénits. En Ukraine, il en faut absolument

Digitized by Google

quatre : le pain et le sel pour les gens du bien, l'argile et le charbon contre les mauvais gens. Si sur la route on rencontre une vieille femme, c'est un mavais présage. En Bavière, on soutient que si le prêtre en prononçant la formule sacramentelle laisse échapper un mot ou s'il se trompe, l'enfant alors devient un ou une *droude* ou un lunatique. A Cracovie, on prétend que parfois viennent au monde des enfants doués de deux âmes. Si le prêtre leur donne un seul nom, l'autre âme restant sans nom, appartient désormais au diable, et après sa mort elle deviendra un ou une *zmora* en Pologne, une *droude* en Allemagne.

Les opinions sont tout à fait différentes en ce qui regarde la tenue de l'enfant pendant le baptême ; le Bavarois dit : il doit se taire, et le Cracovien au contraire : il doit crier. Tous les deux le portent après le baptême habituellement au cabaret pour le *kindsmal* (mot à mot le repas d'enfant), où l'enfant ne reçoit rien si ce n'est parfois des choses malsaines. Maintenant le Bavarois exige que l'enfant crie et même si fort qu'on puisse l'entendre « dans la quatrième maison. » Les Cracoviens, au contraire, pensent qu'après le baptême l'enfant doit dormir. Dans le midi de la Saxe, au retour de l'église, et si l'enfant précédent est mort, on introduit le nouveau baptisé, non par la porte, mais par la fenêtre. (En ce même pays, si un veuf se remarie, sa nouvelle femme entre pour la première fois dans sa maison non par la porte, mais par la fenêtre). Après le baptême, en Thuringe, à Lausitz, en Bavière, en Albanie et à Kraïne, il faut jeter aux gamins de la rue qui accompagnent les parrains des gâteaux ou des pfenig ; en Allemagne, dans le midi, des pois, et chez les Slaves du pain. A Kraïne, si cette distribution manque, les gamins crient « le loup mangera ton enfant. » A Brandembourg, lorsqu'on revient de l'église, la mère se met derrière le poêle et c'est là qu'elle reçoit l'enfant.

En Bavière, si « le repas de l'enfant » a lieu à la maison, la mère doit prendre part aux préparatifs. En Ukraine, la sage-femme présente aux convives une assiette pleine de fleurs ; chacun en prend une, et donne un pourboire. Dans ce pays s'est conservé un usage très remarquable : Le lendemain de la naissance d'un enfant, douze femmes conduisent la sage-femme au cabaret dans un baquet en bois que l'on appelle le char d'argent. Les jeunes gars courent autour d'elle et lui jettent de la boue.

Je ne suis pas en état de préciser tous les dons obligatoires des parrains; en Pologne, il n'y a pas de prescriptions bien suivies, et il faut dire aussi que le lien des enfants avec ses parrains n'est pas si étroit qu'en Allemagne.

Voyons, à présent, de quelle manière les voisins témoignent leur joie. Partout c'est le parrain et la marraine qui portent les premiers leurs

Digitized by Google

cadeaux, habituellement quelque chose de comestible. La marraine laisse dans la chambre de l'accouchée une poule avec les pattes liées. A Cracovie, il faut bouillir un coq et donner à manger à la femme le dernier jour avant ses couches. En Ukraine, une poule est habituellement offerte à cette occasion au prêtre. — Le rôle de cet oiseau est mieux défini chez les *Slaves-Wendes* à Lausitz ; selon leur tradition, un esprit tutélaire apparait sous la forme d'une poule blanche qu'on nomme *Sedleczko*. On conçoit parfaitement que, s'il ne veut pas venir de son propre gré on l'appelle par force, et pour qu'il ne s'enfuie pas on lui attache les pieds — Partout les voisines s'empressent d'apporter au petit quelque chose à manger. Dans le Holstein, les voisines viennent deux fois par jour visiter la malade. Chez les Frisons, une heure après la couche, arrivent les voisines, et il faut leur servir du café et du pain. — La marraine est obligée de donner à l'enfant « du chriasel » c'est-à-dire de la toile pour la chemise. Les autres voisins et voisines apportent ce qu'ils veulent. Pour une fille, il faut absolument donner un peu de lin afin qu'elle aie de jolies nattes. - La coutume de donner, et aussi de quêter pour les cadeaux offerts au nouveau-né, a un nom spécial en Bavière, *Weisad* ; on ne le fait que pour le premier-né. Les Juifs qui y demeurent font aussi une quête à l'occasion de la première portée d'une vache ou d'une jument — La personne très digne de foi qui a recueilli pour moi les traditions en Ukraine m'assure que le jour du baptême d'un enfant dans ce pays est, de même qu'en Bavière, un jour de la réconciliation. Même les femmes, qui jusqu'alors étaient les ennemies de la mère, viennent chez elle pour se réconcilier. En Bretagne, cela arrive très souvent, sans que cela soit un principe tout à fait suivi. En ce pays, il existe une coutume très remarquable. Toutes les mères qui allaitent viennent chez la jeune mère en la priant de leur accorder la grâce de les laisser allaiter le nouveau-né, parce que c'est un ange et qu'il portera la bénédiction au sein qui l'allaitera. En Bretagne, la femme accouchée envoie à toutes les femmes enceintes des environs du pain et du vin avec de bons souhaits pour le prochain avenir.

C'est le huitième, le dizième ou le quatorzième jour, après l'accouchement, qu'en Bavière a lieu dans l'après-midi, *le repas de l'accouchement* (Kindsbettmahl), exclusivement pour les femmes, et l'accouchée, dans la maison de laquelle il se fait, y prend part. En Ukraine, il y a aussi *un repas de l'accouchée*, d'une plus grande importance pour notre étude, le quatrième jour qui suit la délivrance. Or, bien longtemps avant les relevailles, les voisines viennent faire visite. La sage-femme lave l'accouchée avec une décoction de différentes herbes qui doivent être

Digitized by Google

cueillies avant le lever du soleil. Puis, même si l'accouchée est très souffrante, les voisines la font s'asseoir derrière la table, à la place d'honneur, et on dit : « *Elle est assise au ciel* ». On la remet ensuite au lit...

Quelle angoisse est plus grande que celle de la mère pour son enfant? Deux existences sont en danger. Le Bavarois dit : « Aucun oiseau ne vole si vite par-dessus la maison comme la mort, qui peut atteindre une femme en couche ». Pendant six semaines on dit en Ukraine : « Le tombeau est encore ouvert devant elle » et en Souabe : « L'accouchée a un pied dans la tombe ». Au souci pour l'enfant se joint de même une grande préoccupation pour la mère.

En Bavière et à Cracovie, on doit mettre l'arrière-faix dans un pot neuf et on doit l'enterrer. En Bavière on fait un signe en cire, des Druides ou des Droudes, (*Douidezeichen*) cela n'est pas bien clair, et on le place entre les seins de l'accouchée. A Cracovie, on couvre les boutons des mamelles avec de petits chapeaux de cire. En Bavière on entoure aussi avec de la cire le poignet et la cuiller de l'accouchée.

En Bavière, on cuit le cordon ombilical dans de l'eau sucrée et on en fait boire à la mère. La Cracovienne dit que la mère s'en trouvera mieux, si elle se lave avec de l'eau dans laquelle l'enfant aura été lavé tout de suite après la naissance.

Les cinq premiers jours après la naissance, l'accouchée ne doit pas être laissée toute seule. En Bavière et dans l'Ukraine, le pain et le couteau enfoncés dans la porte ou placés dans le lit, ou bien dans le berceau, empêchent les mauvaises influences de se rendre maîtresses de l'accouchée. Partout, chaque hôte doit saluer l'accouchée au nom de Dieu. Le salut usité en Bavière est très remarquable : « Je souhaite le bonheur dans le coin. » — L'accouchée ne doit pas prendre elle-même de l'eau bénite, c'est aux personnes qui l'entourent à lui en offrir. Partout le travail de l'accouchée est très restreint. En Bavière on prétend que c'est pour cette cause que rien de ce que fait l'accouchée ne réussit. Partout. Elle ne doit rien prêter en dehors de la maison, et surtout du feu, dit-on en Pologne. Partout, jusqu'aux relevailles, les relations de l'accouchée sont plus ou moins limitées. Les Bavarois disent que dès qu'elle sort de derrière des rideaux du lit, elle se trouve en danger, c'est pour ce motif que l'Ukrainienne va toujours un couteau à la main. Les Bavarois disent qu'elle ne doit pas sortir hors de la maison parce que le malin l'égarerait, mais ils ne disent pas comment. A Cracovie on est plus précis. Il y a des vilaines et mauvaises femmes qui se nomment *Boguiènekas* ou les *femmes de midi* (Poludnizes[1]) parce qu'elles font la chasse aux enfants au milieu du

[1] Voir pour détails *La Tradition*, v. IV, p. 147.

Digitized by Google

jour, quand les gens sont au travail. Les Bogniènekа attirent l'accouchée hors de son lit et la mènent par force dans les marécages et dans les déserts, la battent avec les battoirs et lui tordent les mains et les pieds comme on fait au linge. En même temps une autre Bogniènekа change l'enfant, se place elle-même dans le lit de l'accouchée et commence à faire un grand tapage. On explique ce préjugé par des maladies qui assaillent souvent l'accouchée quand le lait vient à monter au cerveau. On trouve aussi en Bavière une personification semblable aux Bogniènekas, mais on ne la décrit pas en détail.— Il est à remarquer que ces Bogniènekas *ne persécutent que des accouchées légitimement mariées.*

Je suis obligé de parler ici en quelques mots des sorcières, des cauchemars et de toutes sortes de personnifications mauvaises qui se rapportent aux enfants. Le rôle principal de tous ces personnages est de détruire ou de gâter la vie à son début ; en conséquence leur haine s'étend à l'enfant et à la mère. En Bavière, une sorcière, sous la forme d'une araignée placée au-dessus du lit, fait souffrir horriblement une accouchée, et à Cracovie on affirme que les filles d'une sorcière accouchent toujours sans douleur ; par mauvaise volonté ou pour l'argent elles font avorter les femmes L'onguent avec lequel les sorcières se frottent, quand elles veulent partir pour le Sabbat, se compose de l'herbe appelée *Sawina (Juniperus sabina)* qui fait aussi avorter. On fait cet onguent aussi avec la graisse des enfants qui sont tués avant le baptême ; c'est pour cela que les sorcières volent des enfants. Au Sabbat, elles doivent offrir des enfants volés à Satan. Avec leur foie, elles font une poudre qu'elles donnent à manger aux sorcières nouvellement agrégées, afin qu'elles retiennent les secrets pendant la torture même. Si la sorcière n'apporte pas l'enfant promis, alors elle est obligée de donner le sien. C'est pourquoi elle prend l'enfant étranger et à sa place y met un être né de ses rapports sexuels avec Satan. Partout on raconte que la sorcière engraisse des enfants pour les dévorer ensuite. De ces enfants démoniaques et des enfants volés les sorcières se servent pour leurs mauvaises entreprises. On sait qu'avec des choses bénites on peut se rendre invisible aux sorcières. Or, une fois que les sorcières de Cracovie poursuivaient un garçon, il se cacha dans l'église, où, étant monté sur la chaire, il se rendit invisible. Pour le retrouver, elles furent chercher un enfant nouveau-né, et il leur montra le fugitif. Le repas du Sabbat est aussi servi avec des cadavres d'enfants morts sans baptême.

Tels sont les dangers qui menacent la mère et l'enfant, il n'est pas étonnant qu'elle cherche à s'en préserver. Les jours les plus dangereux sont le neuvième, et ce dernier s'explique parce que au neuvième elle sort du lit, au quatorzième de la chambre, et qu'au dernier, c'est-à-dire au quarantième, elle reprend son train de vie ordinaire. Au

Digitized by Google

neuvième et au dernier jour, le changement de genre de vie est des plus importants. Partout, on soutient que durant six semaines la femme ne doit point vivre avec son mari, parce que — comme prétend l'Ukraïnienne — les enfants auraient une mauvaise conduite. En Bavière, suivant la tradition, tous les habits faits par une accouchée et aussi ce qu'elle a porté dans ces jours, attirent la foudre. L'amour maternel a inventé une foule de moyens pour le bonheur de l'enfant. Si tels dangers menacent de la part des sorcières ou des Bagienkas, c'est naturellement alors qu'il faut bien prendre soin des enfants ; car c'est une chose affreuse d'avoir, au lieu de son enfant bien-aimé et beau à merveille, un enfant satanique, qui d'ailleurs ne réussit jamais. C'est au plus s'il vit jusqu'à la dixième année. Il a une tête énorme, les pieds et les mains tordus, il est idiot, il crie excessivement dès le berceau ; plus tard il est irritable, malveillant, et n'est jamais d'accord avec ses frères et ses sœurs, en un mot, il se montre un vrai fruit de Satan. Or, il faut se défendre ou tromper Satan. Pour cela, la Bavaroise revêt le costume de son mari; à Lechrein, la femme porte le chapeau et à Argau le pantalon de son mari ; dans les autres contrées de la Suisse, on pend au dehors de la maison la chemise du mari ; et en Ecosse, un vêtement quelconque du père de l'enfant. Chez les Saxons, la mère, avant que l'enfant soit porté à l'église, va autour de la maison avec un bonnet en fourrure de son mari. Tous ces faits sont les derniers vestiges d'une coutume très bizarre à première vue, qui néanmoins existe encore aujourd'hui chez les peuples sauvages (principalement chez les Caraïbes et chez les Indiens du Brésil); on la nomme *la couvade* et elle consiste en un changement de rôles des époux, le mari « se met au lit quand sa femme est en couche. » En Bavière et en Ukraine il ne faut pas laisser pendre le linge de l'enfant après le coucher du soleil, parce que le *Droude-Zmora* lui sucerait les mamelles, qui enfleraient et deviendraient grosses comme des noix. A Cracovie, on met aux mamelles, comme remède, les excréments de l'enfant, ou bien on en fait un bain. Le même moyen est pratiqué en Bavière, mais dans une autre maladie. Il est plus efficace de cracher sur les mamelles et de dire : « Embrasse-moi par derrière. » On sait que ce ne sont pas seulement des personnes malveillantes qui peuvent ensorceler, *décrier* l'enfant ; les parents même et les amis de la famille le peuvent aussi s'ils le regardent dans un instant mauvais, ou s'ils ne sont pas lavés, ou s'ils sont en colère. A Cracovie, on dit que les hommes qui en ont la conscience doivent regarder leurs propres ongles ou cracher de côté, en disant : « L'ensorcellement sur le chien ». Le Bavarois, plus christianisé, dit : « Dieu te protège » ! En Bavière, si quelqu'un loue l'enfant, il faut, en crachant de côté, chuchoter : « Embrasse-moi par derrière », partout en louant quelque chose et princi-

Digitized by Google

palement l'enfant, on dit : « Qu'il ne soit pas ensorcelé. » Il y a différents mouvements de la main qui aident contre la malveillance. En Italie, on dirige l'index et le petit doigt contre celui qu'on redoute. En France et en Pologne, on présente une figue, en serrant le poing et en mettant le pouce entre l'index et le doigt suivant. La Bavaroise prend bien garde de ne pas donner à téter à son enfant pendant la nuit, et en cas pressant, elle le fait avec la plus grande précaution, de peur de se tromper et de donner du lait, même une seule goutte, à l'enfant changé par la sorcière, qui se nomme en Bretagne Poulpican, en Allemagne Boutté, et en Pologne Bogniaièk. Si ce monstre recevait une seule goutte du lait de la mère, il ne pourrait jamais être échangé. En Pologne et en Norwège, on conseille de bien fustiger l'enfant-monstre ; alors la Boguieneka accourt à son cri, et rapporte l'enfant volé. En Bretagne, on fouette aussi le Poulpican, mais il arrive souvent que la fée souffrant beaucoup de l'absence de son enfant vient le chercher d'elle-même Ces diablotins, bien qu'ils soient tout jeunes, ont conscience de ce qu'ils sont, mais ils s'obstinent à garder le secret en faisant mine d'être muets. Or, il faut les tromper en provoquant chez eux un grand étonnement ; alors le diablotin s'écrie : « J'ai vu déjà la forêt trois fois croître, mais je n'ai jamais vu quelque chose de pareil » Alors, il se trahit et il disparaît tout de suite. Dans l'Allemagne du Nord on met ce diablotin sur le fumier, alors la sorcière vient et rend l'enfant volé.

Pour savoir si l'enfant a été ensorcelé, la mère bavaroise et l'ukraïnienne lèchent le front de l'enfant ; si elles y trouvent le goût du sel, c'est la preuve qu'il a été l'objet du mauvais œil. Alors il faut le lécher selon la prescription et en outre cracher par-dessus sa tête. A Cracovie on peut aussi le guérir en soufflant sur lui des pieds à la tête. A Cracovie, on s'assure aussi du mauvais œil de la manière suivante : La sage-femme laisse tomber dans l'eau par trois fois trois charbons ; s'ils vont au fond l'enfant est « décrié », sinon il est tout simplement malade. En Bavière, on se sert de charbons contre l'inflammation de la joue. On verse trois mesures de charbons ardents par-dessus la tête de l'enfant. Pour l'inflammation de la peau des côtes on frotte en Bavière le dos de l'enfant avec un torchon. A Cracovie, *si une côte vient derrière une autre*, on frotte le dos avec du lait de la mère. En Bavière, dans les différents cas on encense l'enfant avec la poussière des quatre coins de la chambre ou avec la râclure de quatre tables. A Cracovie, on prépare le bain avec de la balayure ou de la râclure de neuf billots de boucherie. Chez les Saxons, on balaie la chambre en forme de croix, puis on met la balayure sous le coussin de l'enfant. Chez les Grecs, on râcle le billot avec la hache qu'on met ensuite dans le berceau. A

Digitized by Google

Cracovie, on baigne l'enfant avec neuf galettes, puis on verse le bain aux chiens en disant la formule : « Aux chiens le bain ! aux chiens ! mais l'enfant à nous ». Je crois que le même usage existait aussi en Allemagne, parce qu'il y a un proverbe « Jeter dehors le bain et l'enfant avec ».

Si tout cela n'est pas efficace, on allume, en Ukraine, une gerbe de paille dans la cheminée et on élève l'enfant malade au-dessus de la fumée en disant la formule : « Va-t'en, fumée, et emporte la maladie ». Si cela n'aide rien, en Bavière et en Ukraine, on passe l'enfant rapidement trois fois dans le four, il sera guéri ou mourra bientôt. Les Bavarois ne laissent pas leurs enfants se nourrir de lait avant le baptême et les Cracoviens l'en privent pendant les trois premiers jours. Partout on dit que si la mère part en voyage et que si en retournant elle recommence à nourrir son enfant, il deviendra ou somnambule ou idiot.

Au bout d'un an l'enfant doit être sevré. On conseille à Cracovie de le faire pendant que les arbres fleurissent, autrement l'enfant aurait bientôt les cheveux blancs. On y soutient aussi qu'un enfant qui est nourri *deux vendredis saints* deviendra un voleur, un prostitué ou un idiot. Pour arrêter le lait, la Cracovienne en lance des gouttes dans l'âtre ou dans un coin de la chambre, afin que la souris en boive ; alors il s'arrête tout de suite. La pauvre souris est parfois aussi obligée d'aider au soin de la mère et même de se sacrifier, si l'enfant fait ses dents difficilement; alors le père ou le parrain doit avec ses propres dents couper la tête d'une souris vivante et la pendre à l'enfant. La nécessité exige souvent la cruauté, plus tard on traite l'animal plus humainement. Quand l'enfant perd sa dent de lait, il la met dans le trou de la souris en disant la formule suivante : « Ma petite souris ! ma petite souris ! voilà une dent en bois, donne-m'en une de fer. » Ainsi parle l'enfant en Bavière, celui de Pologne en demande une d'os. Il faut verser sous un rosier le premier bain d'un enfant. D'après les Bavarois et les Cracoviens, on ne doit pas le verser ni sur la route, ni sur le fumier, ni avant le lever, ni après le coucher du soleil; ce qu'il y a de mieux c'est de le répandre sous un arbre fruitier ou sur le gazon vert.

En beaucoup de pays on conserve le cordon ombilical et à la septième année on exige de l'enfant qu'il démêle le nœud afin qu'il ait une mémoire tenace. On conserve aussi la coiffe et on la pend à l'enfant ; on dit des hommes heureux qu'ils sont nés coiffés[1] » — Suivant une idée

[1] *M. Plost* dans son livre *l'Enfant* dit qu'en Danemark dans le siècle précédent, il y avait tout un commerce des coiffes d'enfant. En 1848, on a vendu une coiffe en Angleterre pour 6 guinées. C'est surtout aux avocats anglais que la coiffe d'enfant donne une grande réussite.

Digitized by Google

généralement répandue. On défend de marcher par dessus un enfant parce qu'il ne croîtrait point. En Bavière, il ne faut pas se donner l'enfant par la fenêtre ou par dessus la table, parce que c'est très nuisible. Pour que l'enfant commence à marcher, on le laisse enjamber par dessus une hache ou marcher trois fois par dessus le seuil. Pour qu'il commence à parler, on lui souffle dans la bouche après avoir communié. On ne doit pas laisser l'enfant seul avec un muet, parce que c'est une maladie contagieuse.

Pour que l'enfant dorme on met les clefs de toute la maison dans le berceau et on le berce ainsi. En Suisse, il faut encore absolument mettre dans le berceau le verrou de l'étable des cochons. On y met aussi des têtes de pavot. Pour qu'une fille ait une belle chevelure, il faut lui laver la tête avec une décoction de verdure d'hiver. Les Cracoviennes font pour leurs filles le bain de noix ordinaire, et lui mettent les feuilles de noix derrière le dos et la tête pendant six semaines. En Suisse, on fait une décoction d'écorce de saule. Heureuse l'Ukrainienne à laquelle sa mère préparait des bains de *liquisticum*. Tous les garçons et même Monsieur le propriétaire du village deviennent amoureux d'elle. Les bains de *liquisticum* sont également utiles pour les garçons.

Telles sont les préoccupations qui absorbent la mère pendant les six semaines de sa couche. Il lui est interdit de travailler ; or, de quoi peut-elle s'occuper si ce n'est de son enfant et de son bien-être à l'avenir?

Les six semaines passées, viennent en général les relevailles, mais en Bavière il arrive parfois qu'elles ont déjà eu lieu immédiatement après le baptême, s'il a été fait à la maison En ce cas la mère peut déjà, la neuvième journée, aller hors de la porte. A Cracovie aussi on ne sort pas avant les relevailles. J'ai déjà mentionné que dans l'Ukraine l'accouchée, en sortant pour aller à la bénédiction, doit marcher par dessus une hache et que durant les six semaines on dit là bas : « La tombe est ouverte devant elle. » Or quand elle revient de l'église elle ne doit pas se coucher, même si elle est lasse à l'extrême. Elle est obligée de se mettre derrière la table et les hommes qui l'assistent disent la formule : « Le tombeau se ferme devant elle. » Alors elle peut se mettre au lit. Je trouve une trace de cette coutume dans tous les pays que j'ai observés. Partout l'accouchée venue à l'église pour ses relevailles s'approche de l'autel le cierge bénit à la main, et, le cierge béni (principalement le 2 février, le jour des relevailles de la sainte Vierge), on le met partout dans les mains de ceux qui sont déjà dans les derniers moments de la vie. En Bavière, l'accouchée avant d'aller à l'église pour prendre la bénédiction du prêtre, la reçoit à la maison de la part de la sage-femme. Nous voyons qu'ici la sage-femme a le caractère

Digitized by Google

d'une prêtresse, de même que dans cette coutume de l'Ukraine dont nous avons déjà parlé, lorsque, le quatrième jour après l'accouchement, la mère lavée par la sage-femme « est assise au ciel. » En Bavière il y a cette coutume : lorsque l'accouchée revient des relevailles, sa domestique ferme bien la porte de la maison ou les rideaux du lit et l'oblige à lui donner un peu de l'argent. Les filles-mères n'ont jamais de relevailles.

Après la bénédiction, on a coutume de donner congé à la sage-femme. Le payement est bien différent, et c'est une chose bien caractéristique qu'en Bavière la sage-femme reçoive indispensablement pour payement la chemise que l'accouchée avait au lit. Partout la sage-femme est tenue dans le plus grand honneur, pour la mère et l'enfant, elle est tout. Là où elle ne pourrait se rendre, aucun médecin n'aiderait de même. En Bavière, même après la mort de la mère, la sage-femme reste encore six semaines auprès de l'orphelin ; elle marche tous les soirs dans les pantoufles de la défunte à travers la chambre pour faire le lit de l'enfant.

En Bretagne, dans le cas de la mort d'une accouchée, il y a une coutume touchante. Le curé de l'endroit lève l'enfant et par-dessus le cadavre de sa mère le donne à une femme, laquelle s'oblige de lui remplacer la mère. Mais les communes de la Bretagne sont parfois pauvres et très souvent deux ou même trois et quatre femmes prennent sur elles le devoir de nourrir l'orphelin. Ce n'est pas une chose rare de rencontrer, à minuit, une Bretonne qui va parfois bien loin pour donner le sein au pauvre orphelin.

Pauvres gens, qui après avoir connu la joie de ce « qu'un homme est né dans le monde » apprennent à connaître les douleurs et les larmes de la mort. A peine entré dans la vie, l'homme, avec son premier souffle, prend déjà sa part des devoirs envers son prochain. Le pauvre petit être qui n'avait pas même la force de vivre doit expier par les souffrances de la mort les péchés de ses parents. On dit à Cracovie que l'enfant passe trois fois à travers le purgatoire, une fois pour ses parents, la seconde fois pour le parrain et la marraine et la troisième fois pour soi-même, puis le petit ange s'envole au ciel où il est changé en fleur du paradis. Au jour de la Saint-Jean, la sainte Vierge vient prendre les enfants pour les emmener dans le jardin de Notre-Seigneur, où ils jouent et cueillent des fraises. Ce ne serait pas une bonne mère celle qui mangerait des fruits en Bavière avant la Saint-Jean et en Ukraine avant 6 août, par cela elle gâterait le plaisir à son petit qui est au ciel. Au jour du dernier jugement c'est saint Jean lui-même qui conduira les enfants au ciel. Des milliers et des milliers de ces petits anges aux têtes blondes et dorées, enguirlandés de roses dans leur chemise d'une blan-

Digitized by Google

cheur éclatante, entoureront le bon saint en riant et folâtrant à la façon des bébés. C'est une mission privilégiée que saint Jean s'est réservée et a obtenue du bon Dieu. L'enfant mort n'a aucune peine ni aucun chagrin, si ce n'est lorsqu'il est trop pleuré par sa mère : alors il vient la nuit chez elle, tout nu et tenant sa chemise dans la main, et dit : « Oh ! ma petite mère, ne pleure pas ! je t'en supplie ! Vois-tu, je n'ai point de repos dans ma tombe, je ne peux pas revêtir ma chemise, car elle est trempée de tes larmes. » C'est ce qui fait dire aux femmes de Cracovie : « Dieu nous garde que les larmes de la mère ne tombent sur le corps de son enfant ». La Bretonne soutient que l'enfant mort est obligé de porter de l'eau sur la montagne et que les larmes de la mère alourdissent le petit seau de l'enfant. Si vous rencontrez parfois dans la nuit des petites flammes bleues voltigeant dans l'air, ayez pitié, faites sur elles le signe de la croix : ce sont les âmes des pauvres petits morts avant le baptême. Grâce à vous ils s'envoleront au ciel, ces petits anges, et ils prieront pour vous. Si l'enfant meurt en même temps que la mère « il lui appartient » et on le couche auprès d'elle, près de son cœur. Si la jeune mère succombe dans sa première couche on l'habille, à Cracovie, à Varsovie et en Bavière, dans sa robe de jeune mariée, la couronne virginale au front. En Bavière, douze filles de l'endroit, habillées de la même façon, portent la défunte au cimetière. La mère morte en couche est considérée comme une martyre, elle traverse seulement une fois le purgatoire et tout de suite les anges la portent sur leurs bras au ciel... « parce qu'elle a payé avec sa propre vie celle de l'enfant » m'a répondu un Breton. — Pauvre mère ! dont l'enfant est resté sur la terre — que lui importent les joies du Ciel ! Pendant que les anges font retentir l'harmonie divine de leurs chants, elle, la mère, n'entend que la voix plaintive de son enfant resté sur la terre. Dans le silence de la nuit, cette voix devient de plus en plus irrésistible. Elle n'y tient plus, elle saute de son lit, quitte le ciel pour retourner sur la terre. La pauvre Bretonne va prier le bon Dieu de la laisser partir, puis elle se précipite sur la terre. Oh ! parents sans cœur qui n'ont pas dénoué sa natte : avec les cheveux flottants, elle pourrait courir plus vite, — qui ne lui ont pas donné de souliers : la route qu'elle doit traverser du ciel sur la terre est hérissée d'épingles et d'épines... Tout le monde dort... la porte s'ouvre... la mère entre... Elle voit son enfant dormant dans son berceau, tout seul, elle le prend et le couche auprès du père. Elle lave son enfant, le peigne, lui change son linge et lorsqu'elle voit qu'il est bien tenu et traité avec soin, elle donne des signes de sa joie et s'en va bientôt. Mais si l'enfant souffre, s'il est négligé, elle reste auprès de lui longtemps, on entend comme elle maudit les parents et les gronde, et en quittant la maison elle fait

Digitized by Google

violemment claquer la porte. Et si, malgré cela, les gens sans pitié continuent à faire souffrir le pauvre petit être, alors elle vient une dernière fois et prend l'enfant avec elle...

Devant la mère tenant son enfant dans les bras — les portes du ciel s'ouvrent à deux battants.....

Voilà la perle de nos traditions populaires. Depuis Saragosse jusqu'à Carnac et St-Malo, depuis Rome, par Munich, jusqu'à Stochkolm, depuis Athènes, par Cracovie, jusqu'à Novgorord et jusqu'au Kursk au-delà du Dniéper, partout, partout on trouve cette tradition de la mère qui revient après la mort chez son enfant.

Comme un manteau de pourpre, brodé d'or et de pierreries, cette tradition s'étend sur l'Europe entière.... Et on se demande avec étonnement : — Quel donc était le peuple, de quelle intensité, de quelle profondeur de sentiment et de quelle nobiesse d'esprit ont été les gens qui ont entouré d'une telle auréole l'amour maternel et en ont fait le dogme de leurs croyances?

MICHEL DE ZMIDGRODZKI.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES[1]

IX

LE VELORIO, VEILLÉE DES MORTS, A CUBA.

Ce qui est vraiment étrange dans les mœurs des Cubanos, c'est ce qu'ils appellent *Velorio*, veillée des morts.

A côté de la pièce où se trouve le corps du défunt, sont installés ceux qui doivent le veiller, au nombre d'une douzaine au moins. Mais, comme parmi les amis les plus dévoués, on n'en eût pas souvent réuni assez qui auraient consenti à passer la nuit bien dévotement, bien tristement, on a cherché et trouvé le moyen de leur faire passer le temps d'une façon supportable.

[1] Cf. le tome III, p. 45, 81, 188, 365, 599 et le tome IV, p. 421, 508, 566.

Digitized by Google

Dans la salle où sont les veilleurs, on établit une table abondamment servie de mets recherchés et de vins, et, pendant toute la nuit, ils mangent, boivent, causent, rient; les conversations ne sont pas du tout funèbres

Les parents du mort sont parmi les veilleurs et font comme les autres ; mais, avec cette différence, que par moments ils se détachent, et vont s'agenouiller près de sa dépouille en poussant des cris lamentables.

M Hippolyte Piron, qui a assisté à une veillée mortuaire à Santiago, dit dans la relation de son voyage à l'île de Cuba[2]. « La famille qui venait de perdre l'un de ses membres était très occupée des soins que réclamait le festin qu'elle donnait ; quand le hasard la conduisait devant la porte de la chambre mortuaire, elle ne manquait jamais de s'écrier : « Ah ! pauvre ami ?... attends un peu ; nous n'avons pas encore le temps de te pleurer comme il faut ; nous sommes occupés à préparer la table de ceux qui doivent te veiller, mais sois tranquille, nous allons *te crier* tout à l'heure (*luego te vamos gritar*) ? » Et, en effet, aussitôt débarrassée de sa matérielle occupation, elle jeta des cris effroyables. »

Du reste, les instants où il faut crier sont à peu près réglés. Le moment de la mort donne le signal des premiers cris, puis ils doivent se renouveler de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce qu'on emporte le corps. Ce dernier instant est le plus solennel, le plus important, il faut réunir toutes ses forces et mettre son gosier et ses poumons à une rude épreuve.

En voyant les Cubanos se tordre et se frapper la tête contre le sol, en les entendant crier à perdre haleine, on est surpris ensuite qu'ils aient pu résister à une besogne aussi consciencieusement faite, on songe, malgré soi, aux Orientaux qui se retirent indemnes d'épreuves physiques extravagantes, incompréhensibles. Disons, en terminant, que les Cubanos pleurent ainsi leurs morts pour deux causes : d'abord pour donner une bonne opinion de leur cœur, puis pour satisfaire les pauvres âmes qui s'en vont de ce monde, en leur prouvant qu'elles sont regrettées.

A. CERTEUX.

[2] *Voyage à l'île de Cuba* par Hippolyte Piron, Paris, 1876.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE THÉOPHILE DE VIAU

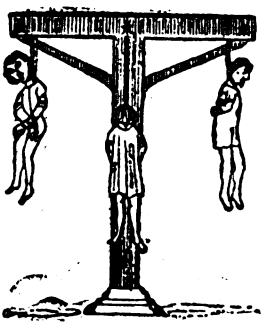

THÉOPHILE dont l'école romantique a fait un précurseur[1], mourut à trente-six ans, le 25 septembre 1626, victime de la haine du P. Garasse et des dévots[2]. Banni une première fois par lettre de cachet, en 1619, brûlé en effigie sur la place de Grève comme *impie, athée et blasphémateur*; le 25 août 1623, jeté enfin dans le cachot de Ravaillac à la Conciergerie, il y avait été tenu au secret pendant dix-huit mois et n'en était sorti que sur un nouvel arrêt de bannissement rendu par le parlement, le 1er septembre 1625.

On n'aurait point su, s'il ne nous l'eût appris lui-même, que le P. Garasse alla jusqu'à l'accuser de magie[3].

Un mince article biographique, perdu dans un livre de famille, donne une information beaucoup plus précise; le volumineux manuscrit[4] où nous avons rencontré *l'histoire de Théophille magicien*, est un recueil de pièces fort diverses dont les plus récentes datent de la fin de la Fronde. C'est aussi vers cette époque que la petite biographie a été composée, très vraisemblablement par un ancien étudiant de Saumur, car l'auteur décrit *de visu* la grotte de Saint-Florent-le-Jeune, et semble avoir recueilli une tradition de la célèbre académie.

[1] PHILARÈTE CHARLES. *Les victimes de Boileau*, *Revue des Deux Mondes*, 1839; THÉOPHILE GAUTIER. *Les grotesques*, 1844, et la biographie de M. *Alléaume*, dans son édition des œuvres de Théophile. Bibliothèque Elzévirienne, 1886.

[2] Théophile de Viau né à Clairac près Marmande en 1590, fils d'un ex-avocat de Bordeaux de gentilhommerie huguenote, vint en 1610 à la cour où ses saillies caustiques et gaillardes et sa facilité à rimer, le mirent bientôt au premier rang parmi les beaux esprits. Une véritable licence succédait alors au rigorisme de la Ligue. Les jeunes courtisans avec lesquels Théophile fréquentait les cabarets d'honneur, sont les ancêtres très directs des *roués* de la Régence. On les appelait les *libertins*. Ils ameutèrent contre eux et la cour et la ville Théophile plus en vue, paya pour tous.

[3] Un saint homme... disoit...
Que j'enseignois la magie
Dedans les cabarets d'honneur. »

[4] Ce manuscrit porte le n° 3 dans le catalogue des Antiquaires de l'Ouest.

Digitized by Google

L'histoire du magicien suit une autre diablerie alors déjà imprimée[1] Le narrateur, sorte de robin de village, était un fervent admirateur du talent de Théophile. Les œuvres du poëte gascon figurent dans le catalogue de sa bibliothèque, reproduit deux fois dans le manuscrit. Protestant fort zélé, il ne ménage pas plus cependant le persécuté que les persécuteurs, sans doute en raison de l'abjuration de Théophile qui avait vainement espéré mettre fin à sa disgrâce en se convertissant au catholicisme.

Histoire de Théophille Magicien.

« Théophile, l'honneur des muses, fut gascon de nation, de bonne famille près Jens[2] sur Garone. Ses études furent à Saumur, sa vie et ses mœurs par toute la France. C'estoit le plus déréglé de tous les escoliers, le plus vif, le plus fécond à la poésie, sa facilité le rendoit accessible à tout le monde.

« Il avait choisi pour ses méditations une grotte près St-Florent[3], sur le bord de l'eau, à aspect assez agréable, laquelle depuis a toujours porté son nom[4]. Il avoit facile accès chez les moines du lieu et se plaisoit à leur divertissement. Il y menoit souvent ses camarades pour se divertir avec eux et un jour entre autres ayent fait partie avec cinq ou six des plus fameux avec quelques estrangers pour s'y aller resjouir, ilz y furent surpris d'une si grande pluye qu'ilz y furent assiégez jusque bien avent en la nuit laquelle se fit fort obscure. Et là ils souhaitoient fort ardemment de la lumière pour s'en venir à Saumur chercher le repos, ce que luy voyent, il leur en offrit s'ils le vouloient suivre sans peur, à quoy ils s'accordèrent aisément et là-dessus leur parut un tourbillon qu'ils suivirent mais eslognéz.

Ilz virent comme un *gran veau* les cornes duquel vindrent comme deux grans flambeaux qui les accompagna jnsqu'à Saumur et puisse disparut. Et il leur fit promettre qu'ilz n'en diroient rien à personne. Mais quelques-uns qui furent esfrayéz descovrirent le fait à quelques professeurs. Lesquelz estant informez de tout citèrent Théophille en leur sénat auquel il ne voulut jamais obéir et par ce fut contraint de quiter Saumur[5]. »

[1] Histoire admirable de la maladie prodigieuse de Pierre Creusé en la ville de Niort (survenue en 1628). Niort ? Philippe Bureau ? 1630.

[2] Agen.

[3] Saint-Florent de Saumur ou Saint-Florent le jeune.

[4] On ne connaît plus de grotte de Théophile à Saint-Florent de Saumur.

[5] Ladite « histoire » nous montre Théophile suivant ensuite les leçons des jésuites de la Flèche. On sait que son passage au collège de la Flèche, fait assez anormal de la part d'un protestant, avait été révoqué en doute. Une espièglerie l'obligea encore de déloger. Il arriva enfin à Paris et fut présenté à la cour quelques mois avant l'assassinat de Henri IV.

Digitized by Google

Cette légende a été recueillie vers 1660, il est fort douteux qu'elle date réellement de 1608 ou 1609, temps auquel Théophile a dû laisser l'académie de Saumur. Dans leurs violentes diatribes contre Théophile *de Viau*, le P. Garasse et ses émules, jouant sur ce nom de Viau, en faisaient un *veau* véritable et cette comparaison s'étendait aux autres libertins[1], la transition était fort naturelle ; pour Garasse, Luther était un *buffle*[2]. De ce *veau* accusé de magie, est venu la légende de Saumur née d'un affreux calembourg. Elle a dû se former soit lors de l'exécution en effigie, soit lors de l'incarcération de Théophile, c'est-à-dire de 1623 à 1625, l'auteur n'en serait peut-être pas impossible à trouver, il est singulier qu'elle ait eu une aussi longue fortune.

LÉO DESAIVRE.

LA LÉGENDE DE DIDON[3].

(Suite)

LA PEAU DE BŒUF DANS LES CONTEURS DU MOYEN AGE

L'HISTOIRE de la peau de bœuf coupée en lanières, étudiée déjà ici par M. Henri Cordier en Orient, par M. Paul Sébillot chez divers peuples anciens et modernes, et par M. René Basset chez les Latins, n'a pas manqué non plus de se reproduire dans les fictions de nos conteurs français du moyen âge. Nous le retrouvons par exemple, dans le roman en prose intitulé *Mélusine*, qu'écrivit Jehan d'Arras en 1387.

[1] En somme, la sotte gloire de nos jeunes veaux paraît parfaitement en leur parnasse satyrique...

« Quand un jeune veau de la bande des beaux esprits prétendus va visiter un religieux ..

« L'escholle de nos jeunes veaux...

« Je diray après le R. R. Garassus, que tu es un belistre, que tu es un veau...

[2] « Allez au feu, bélistres, allez au feu, disciples de ce grand buffle de Luther

[3] Cf. le t. II. 275, 354, et le t. V. p. 186, 717.

Digitized by Google

« Lors dist la dame à Raimondin : Mon amy, a demain est le jour que les barons de Poetiers doibvent faire hommaige au jeune comte Bertrand : et sachiez, mon amy, que il vous y fault estre et faire ce que je vous diray, s'il vous plaist. Or, entendez et retenez mes parolles. Vous attendrez là tant que tous les barons auront fait leur hommaige ; et lors vous vous trairez avant, et demanderez au jeune comte ung don pour le salaire et rémunération que oncques fistes à son père ; et luy dictes bien que vous me luy demandez ne ville, ne chasteau, ne forteresse, ne aultre chose que gaires luy couste. Et scay bien que il le vous accordera, car les barons luy conseilleront ; et tantost qu'il vous aura accordé vostre requeste, si luy demanderez en ceste roche et à l'environ autant de place que ung cuir de cerf peut comprendre et enclore. . Et quand vous aura ce accordé, si en prenez et faictes tant que vous en avez bonnes chartres et lettres scellées du séel de la dicte conté et des seaulx des pers du pays. Et quand vous aurez tout ce faict, le lendemain, en vous en venant, vous trouverez ung homme portant en ung sac ung cuir de cerf couroié en allant tout en une pièce moult gentement et sentivement. Et tantost l'achettez tout ce que le vous fera, et puys faictes ce cuir taillier en une couroie de plus deslié qu'on le pourra faire bonnement, et puys vous faictes délivrer vostre place que vous trouverez toute taillée et ordonnée où il me plaira que vostre place se comporte ; et au rapporter les bous ensemble, se la corroie croist, faictes le ramener contre val la vallée, et illec souldra une fontaine, où naistra et courra ung ruissel assez grant, que ung temps advenir aura bien besoin en cestuy pays... » — Raimondin fait en effet sa demande au comte, qui ne manque pas de la bien accueillir. — « Or, dist l'hystoire que quant Raimondin eut ouy la messe et fait sa dévotion, que il saillist hors du moustier neuf et, à l'issue de l'abbaye, au dela du chasteau, il trouva ung homme qui portoit ung cuir de cerf sur son col, qui luy vint à l'encontre et luy dist en ceste manière : Sire, acheterez-vous ce cuir de cerf que j'ay en mon sac, pour faire bonnes cordes chasseresses pour vos veneurs. Par ma foy, dist Raimondin, ouy, si tu veulx ; et que coustera-t-il, en ung mot, ainsy qu'il est ? Par ma foy, sire, vous en paierez cent soullvz si vous l'avez. Amy, dist Raimondin, apportez-le en mon hostel, et je vous le paieray.

Digitized by Google

Et il luy respondit voulentiers. Adoncques il suyt Raimondin en son hostel et lui bailla le cuir, et il le paia. Et après manda Raimondin ung sellier, et luy dist ainsy : Mon amy, il fault, se il vous plait, que vous me taillez tout ce cuir le plus délié que vous pourrez, en forme d'une courroie qui se entretiengne tant que vous le pourrez faire courrir. Et ainsi le fist le sellier ; et puys le mirent arriere au sac ainsi taillé... Ceulx qui commis estoient à luy faire la délivrance de son don se départirent de Poetiers, et Raimondin avecques eulx ; et tant chevauchèrent ensamble qu'ils vindrent sur la montaigne qui estoit au dessus de Colombiers.... Quant les livreurs visdrent le cuir taillé si déelié, ils en furent tous esbahis, et disrent à Raimondin qu'ils ne ne sçavoient que faire : et sur ce vindrent deux hommes vestus d'un gros burel, qui disdrent en ceste manière : Nous sommes icy envoiez pour vous aydier. Adoncques ils desvidèrent le cuir de la masce où l'avoit enroulé celluy qui l'avoit taillé, et le portèrent au fons de la vallée, au plus près du rocher qu'ils peurent et là plantèrent un pieu fort et gros, et y lièrent l'ung des bous du cuir ; et avoit l'ung d'eulx un grant faix de pieux que ilz fichèrent de lieu en lieu en en environnant la roche, et ainsi que ilz trouvèrent la tranche faicte ; et les aultres le sievoient en attachant le cuir au pieus, et par ceste manière ils environnèrent la montaigne : et quant ilz revindrent au premier pal, il y eut grand foison de remanant de cuir, et pour l'acomplir et fournirent le tirèrent contre val la vallée, tellement qu'ils parfournirent l'enchainte dudit cuir.. Adoncques ceulx qui livroient la place furent moult esbahis comme la circuite du cerf comprenoit, car il contenoit bien deux lieues de tour... et néanmoins delivrent-ilz a Raimondin la terre a luy donnée selon le texte de sa chartre. » (*Mélusine* par Jehan d'Arras. Editeur Ch. Brunet à Paris. 1854, p. 47 à 53.)

RAOUL ROSIÈRES.

Digitized by Google

LEGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES.

VII

La Pierre de Saint-Martin d'Assevillers (Somme).

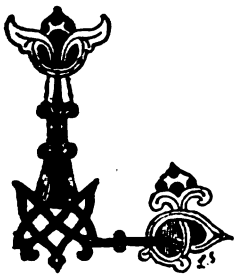

Le quatrième fascicule des bulletins de la société d'Anthropologie de Paris, année 1889, contient un travail de M. Ponchon sur les mégalithes de la Somme.

Parmi les mégalithes décrits se trouve un polissoir, nommé la Pierre de Saint-Martin, offrant une grande analogie avec les polissoirs du même nom que j'ai trouvés dans le département d'Eure-et-Loir[1].

Comme eux, le polissoir d'Assevillers est sous le vocable de saint Martin, et l'eau qui séjourne dans les excavations de la pierre a des propriétés curatives non en faveur des hommes, mais en faveur des chevaux.

En voici la description et les légendes qui s'y rattachent :

La pierre de Saint-Martin se trouve sur la gauche et tout près du chemin qui va d'Assevillers à Flaucourt, en face du lieu dit les Proyes. Sa position, par rapport à Assevillers, est nord-est et à environ 1 kil. sur un point culminant dominant le vallon qui descend vers la Somme.

Elle porte deux grandes cuvettes, trois rayures profondes et un bassin naturel ayant dans sa plus grande longueur 0m80 sur 0m25 de largeur et une profondeur de 0m40. Les cuvettes, les rayures et le bassin naturel seraient, d'après la tradition, l'empreinte du train de derrière du cheval de saint Martin. Le saint a dû soutenir à cet endroit une lutte terrible contre le diable pour que son cheval, en se cabrant, laissât sur la pierre des empreintes aussi vives.

Les vieux du village disent encore que saint Martin, quand il passait par là, faisait boire son cheval dans l'excavation naturelle creusée au milieu de la pierre, sorte d'auge dans laquelle il y a presque toujours

T. IV, page 214.

Digitized by Google

de l'eau de pluie. C'est alors que cette eau a acquis la propriété de guérir les chevaux atteints de tranchées ou de coliques intestinales.

Aujourd'hui la pierre de saint Martin a beaucoup perdu dans la croyance populaire ; jadis, il suffisait de faire boire au cheval malade quelques gorgées d'eau, après qu'il avait tourné trois fois autour de la pierre, pour qu'il s'en retournât guéri. G. FOUJU.

COUTUMES SCOLAIRES[1].

IV

EN BELGIQUE.

Dans la province de Liège, les écoliers ont le droit de mettre, le jour de Saint-Grégoire, patron des écoliers, les maîtres à la porte, et ceux-ci sont tenus à leur donner le soir un régal.

En Hainaut, les enfants travestis, l'un en évêque, les autres sous divers déguisements, vont de porte en porte faire la quête en chantant des chansons. Le produit de leur quête sert à l'achat de friandises.

Nous lisons dans le *Calendrier Belge*, par le baron de Reinsberg : (p. 200, t. I). Le jeudi avant le Jeudi-Saint, il y avait autrefois une fête d'enfants.

Les enfants des diverses écoles, précédés d'un porte-drapeau, se rendaient le matin à l'église et y assistaient à la grand'messe. Ils étaient en costume militaire, chacun suivant son goût ; le cortège se fermait par un « *primus* », qui tenait majestueusement une lance à la main.

Après le service divin, les écoliers parcouraient les rues en s'arrêtant devant la demeure des principaux habitants de la ville ; plus le porte-étendard (fille ou garçon) faisait flotter son drapeau en signe de salutation devant chacune de leurs maisons, plus les habitants étaient flattés de cette marque de respect. Ils ne manquaient jamais d'ouvrir les fenêtres pour remercier et complimenter la petite troupe.

L'après-diner, les enfants se dirigeaient hors de la ville ; chaque école portait un coq dans son cortège. Arrivés à un endroit désigné, les écoliers formaient un cercle et lâchaient le coq ; celui qui pouvait l'attraper était reconduit en triomphe à la ville, où il devait régaler tous ses condisciples. Ce n'est que depuis 1811 que cette cérémonie a cessé d'être pratiquée. » ALFRED HAROU.

[1] Cf. t. IV, p. 575.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Soniou Breiz-Izel, Chansons populaires de la Basse-Bretagne, recueillies et traduites par F. M. Luzel avec la collaboration de A. Le Braz, 2 vol. in-8°, Paris, Bouillon. 1890.

Voilà un ouvrage qui vient compléter remarquablement le recueil des chansons populaires de la Bretagne que la tradition populaire a conservées à notre époque. Venus plus de quinze ans après les *Gwerziou*, dont M. Luzel nous a donné une importante collection, ces deux volumes de *Soniou*, publiés par lui avec la collaboration de M. A. Le Braz, en sont le complément naturel et définitif. Près de 250 chansons sont là, avec leur texte breton et la traduction littérale en regard, recueillies dans toutes les parties de la Basse-Bretagne, sauf le Morbihan, le dialecte vannetais ayant paru aux collecteurs trop différent de la langue parlée en Cornouailles, Léon et Tréguier, pour pouvoir figurer logiquement dans le même livre.

L'on sait qu'il faut entendre par le mot *són* la chanson bretonne de caractère soit sentimentale, soit satirique (chanson d'amour et chanson de danse), avec refrain, en opposition avec la *gwerz*, chanson narrative (complainte) sans refrain. Le nouveau recueil de M. Luzel renferme donc, pour commencer, quelques berceuses, formulettes et chansons enfantines; des *bals* (rondes à danser), des randonnées; et puis, et c'est là sa partie principale, un grand nombre de chansons sentimentales; des chansons satiriques, sur le mariage d'abord, ensuite sur différents sujets, enfin sur les métiers (particulièrement ceux de tailleur et de meunier). Une série de chansons de soldats et chansons de bord, une autre de noëls et chansons religieuses, terminent la collection.

Au premier examen de ces pièces si variées, l'on est frappé par la ressemblance que beaucoup présentent avec les chansons du répertoire populaire français : mêmes sujets, même ordre d'idées et de sentiments; il en est de ces poésies en langue bretonne absolument de même que pour tous nos recueils des provinces de France, et il semble, quelles que soient les premières venues, que celles-ci aient engendré les autres ou les aient tout au moins inspirées. Pour certaines, la communauté d'origine n'est pas contestable : l'on retrouve, dans les nouveaux volumes, nombre de chansons qui sont populaires partout. Parmi les plus connues, je puis citer : la chanson de *Biquette* (I, 41); celle des *Menteries* (49); les *Noces de l'Alouette* (du *Roitelet* en Bretagne, 57); diverses randonnées (p. 61 et suiv.); des pastourelles identiques quant au sujet, aux myriades de chansons françaises similaires (un seigneur faisant la cour à une bergère, et ce qui s'en suit, — p 161 et suiv.); la chanson anecdotique de la *Batelière* (199); le *Plongeur* (273); puis des chansons de filles aspirant au mariage et contrariées par leurs familles dans leurs projets amoureux (p. 175, 221, 223, etc.); la chanson

Digitized by Google

du mari trop facile, *Le Mari comme il n'y en a pas*, dit la *sôn* bretonne (II, 13) ; la *Noce ridicule* (II, 3) ; le *Portrait de la Maîtresse* (119) ; le *Clerc déguisé* (l'antique chanson du *Comte Ory* (127) ; l'*Ivrogne* (165) ; *Chantons la Noël* (chanson de quête, 169) ; la *Nuit du Guidonné* (id. 171 ; plusieurs variantes du *Départ du soldat* (p. 265 et suiv.) ; le *Retour du marin* (297,) sans compter de nombreux couplets épars qui sont parfois des traductions littérales de couplets de chansons françaises (ou inversement).

Mais, en y regardant d'un peu plus près, et sans méconnaître les ressemblances de sujets et de sentiments que beaucoup d'autres pièces de ce recueil présentent avec les chansons françaises, il n'apparaît pas avec évidence que celles-ci aient toujours eu sur elles une influence directe et immédiate ; il semble plutôt que ces ressemblances soient le fait de l'identité des sentiments et des idées animant leurs auteurs respectifs. En tout cas, même lorsqu'elles expriment les mêmes choses, les chansons bretonnes le font avec un accent très particulier et tout différent de celui de la chanson française : quelque chose de plus sérieux et de plus grave, plus lourd peut être, sans ces allures pimpantes et délurées qu'aiment les poésies de nos rondes à danser ; par moments, des choses exquises, d'une poésie douce et comme voilée, surtout dans la note triste ; une tendance à la simplification, aux formes sommaires, plus marquée encore que dans les chansons francaises ; des notions constantes de la vie pratique et réelle, tandis que la chanson française laisse presque toujours une large place à l'imagination, tantôt exagérant la satire, tantôt exprimant des sentiments plus grands que nature. Souvent d'ailleurs la *sôn* affecte le réalisme le plus grossier : le breton dans ses mots brave l'honnêteté, de sorte que souvent l'on peut rencontrer dans une seule et même chanson un mélange de poésie touchante et expressive et d'énormes trivialités, le tout pêle mêle, comme dans la vie. Et cela est bien le fait de la poésie primitive ; et si, comme celà parait être, l'origine de la plupart de ces chansons ne remonte pas à une époque très ancienne, cela prouve du moins que les Bretons ont bien su conserver leur caractère natif, les sentiments et l'esprit des hommes d'autrefois

M. A. Le Braz a écrit pour ce recueil une préface qui est un morceau remarquable à divers points de vue, et sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir. En la terminant, il exprime le regret que les mélodies des *soniou* n'aient pu être jointes à leurs textes poétiques, M. Luzel non plus que lui n'étant à même de les noter. Devant cette confession, je ne saurais faire de reproches aux auteurs ; mais je puis bien leur dire au moins que je partage vivement leurs regrets et les éprouve sans doute beaucoup plus qu'eux-mêmes. M. L. B. compare une chanson sans air à Peter Schlemihl « l'homme qui avait perdu son ombre. » J'irai plus loin que lui, et ne craindrai pas de dire que, dans certains cas, elle serait plutôt « l'ombre qui a perdu son homme ! » Très certainement il y a, dans ce volumineux recueil, un assez bon nombre de chansons qui, pour les lecteurs ignorant le breton, n'ont qu'un intérêt médiocre : les mélodies en auraient précisé le sens et leur auraient rendu leur vrai caractère, que parfois peut-être la traduction n'a pas pu conserver. Pour des chansons sentimentales, aux couplets développés et se portant à des modulations variées, comme sont les *soniou*, l'air est bien certainement la moitié de la chanson. Enfin, au point

Digitized by Google

de vue purement musical, j'ai la conviction que la Bretagne a encore beaucoup à nous révéler, et que, malgré des travaux antérieurs dont certains sont remarquables, nous sommes infiniment moins renseignés sur la mélodie populaire que sur la poésie bretonne, surtout à présent qu'à ce dernier point de vue M. Luzel vient d'achever son œuvre, ne laissant pas, selon toute vraisemblance, grand'chose à glaner pour ses successeurs. JULIEN TIERSOT.

The Exempla, or illustrative stories from the Sermones vulgares of Jacques de Vitry, with introduction, analysis and notes, by Thomas Frederick Crane. — 1 vol. in-8°, CXVI-393 p.

La Société anglaise de folklore vient de publier une très belle édition des *Exempla* de Jacques de Vitry. L'auteur, né à Vitry-le-Français ou à Vitry-le-Brûlé, vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. Nommé évêque de Ptolemaïs, il passa plusieurs années en Terre-Sainte et nous a laissé le récit des évènements contemporains. Rentré plus tard en Europe, il fut cardinal et évêque de Tusculum. Il prêcha tour à tour avec un grand succès la croisade contre les musulmans et la croisade contre les Albigeois. Orateur renommé, il a laissé de nombreux sermons dont l'ouvrage, actuellement publié, renferme des extraits.

Les prédicateurs du moyen âge avaient sans peine reconnu que les apologues, les anecdotes, les faits particuliers racontés en chaire à l'appui des principes moraux ou des règles de conduite qu'ils recommandaient à leurs auditeurs, aidaient à maintenir l'attention de ces derniers et les gravaient dans leur mémoire beaucoup plus facilement que les réflexions générales ou les conseils abstraits, surtout quand les auditeurs étaient illettrés. Les prêtres ou moines chargés d'enseigner la parole divine étaient donc en quête de ces *exemples* (c'est ainsi qu'on nommait ces récits) qui amusaient la foule et lui faisaient mieux comprendre le sens des conseils ou des vérités dont elle devait se pénétrer. On songea à faire des recueils de ces exemples et Jacques de Vitry réunit tous ceux qui se trouvaient épars dans ses sermons.

C'est le texte de ces exemples, en latin, que la *Folklore Society* a jugé utile d'imprimer. Un certain nombre d'entr'eux se retrouvent dans nos contes ou nos histoires traditionnelles, soit que les prédicateurs les aient empruntés aux récits populaires ou qu'ils se soient introduits dans ceux-ci depuis le christianisme. — Les folkloristes qui se préoccupent de la transmission des contes liront ce livre avec grand intérêt. Nous n'entrerons pas ici dans l'examen détaillé de ces anecdotes qui sont au nombre de plus de trois cents. Une table très bien ordonnée des acteurs et des incidents termine le volume. — Ce qui nous a le plus frappé, c'est la remarquable et savante introduction que M. Crane a écrite sur le sujet du livre. Après une biographie de Jacques de Vitry aussi complète que le permettaient les rares documents qui nous sont parvenus sur ce personnage, M. Crane a fait l'historique complet des *exempla* en général, et donné une courte notice de tous les ouvrages de ce genre qui ont été publiés au Moyen-âge, tant en latin que dans les langues de l'époque. Ce travail fait le plus grand honneur à l'érudition et au mérite littéraire de son auteur.

CH. PLOIX.

Digitized by Google

ALBERT MEYRAC, *Traditions, légendes et contes des Ardennes.* in-8° de p. 612. Impr. du *Petit Ardennais*, Charleville (Ardennes); 10 fr.

Je n'ai à m'occuper que de la portion de ce volumineux ouvrage réservée aux chansons, laissant à de plus compétents le soin de traiter des coutumes, superstitions, légendes et contes qui en forment la plus grande partie. Toute une division du livre, sous le titre de *Rondes et chansons*, est consacrée à notre sujet; il se trouve aussi, dans les chapitres relatifs aux traditions et coutumes populaires, un certain nombre de chansons de mariage, de fêtes (fêtes du renouvellement de l'année, Aguillaneuf, Carnaval, fêtes de mai), quelques cantiques, des rondes enfantines, berceuses, formulettes et chansons de jeux. Une centaine de mélodies sont notées à la fin du volume.

Le plus grand nombre de ces chansons étaient déjà connues par des recueils des autres provinces de France : la nouvelle publication de M. Meyrac viendrait donc apporter de nouvelles preuves à l'appui du principe d'universalité des chansons populaires qui, loin d'être spéciales à telle ou telle province, forment au contraire un fonds commun à tout le pays, si la démonstration n'en était faite depuis longtemps. Du moins nous donne-t-il, pour quelques-unes, des variantes souvent intéressantes. Je citerai notamment : la *Complainte de saint Nicolas*, que depuis Gérard de Nerval, on a rarement retrouvée dans la tradition, et qui présente cette particularité qu'elle se chante sur une mélodie qui n'est autre qu'une altération du *Tantum ergo* liturgique ; — la chanson de la *Femme du Roulier*, devenue la *Femme du Tambour* ; — plusieurs chansons de conscrits ; – plusieurs chansons sur le mariage et les *Maumariées* ; — des variantes du *Plongeur*, des *Trois princesses*, de la chanson dite *La claire fontaine* etc., — puis une série de chansons satiriques parmi lesquelles les épigrammes à l'adresse des moines ne manquent pas : au nombre de ces dernières figure l'histoire du miracle d'un coq qui, tout rôti et prêt à être mangé, se mit à sauter et à chanter pour dénoncer un coupable et sauver un innocent, légende que l'on retrouve en Bretagne, où elle se chante sous la forme d'un *gwerz* parfaitement sérieux et nullement satirique.

D'autres chansons, notamment plusieurs de celles qui figurent dans la section des chansons historiques, sont locales et ne font pas partie, à proprement parler, du domaine du folk-lore ; elles n'en pouvaient pas moins trouver leur place légitime dans un recueil consacré à une province particulière.

La plupart de ces textes, tant poétiques que musicaux, ne se sont pas conservés très purement, et présentent la plupart du temps des traces d'altérations modernes. La grande majorité des chansons est dans la forme de rondes et chansons à danser. Bien que la musique ait quelque chose de plus fugitif que les vers, et que très souvent, d'une province à l'autre, on rencontre la même chanson chantée sur des airs absolument différents, j'ai retrouvé plusieurs foiss dans la collection de M. Meyrac, des airs déjà connus pour être, dans d'autres pays, appliqués aux mêmes chansons. En multipliant les publications musicales de ce genre, l'on pourra finir par déterminer un certain nombre de mélodies types de nos chansons populaires, ce à quoi l'on ne pouvait guère songer avec

Digitized by Google

les recueils parus avant la période tout à fait contemporaine. En effet, par je ne sais quel fâcheux hasard, il se trouvait toujours que, si une chanson était généralement connue pour se chanter sur un certain air, c'était toujours un autre air dont les recueils donnaient la notation. Prenons par exemple la chanson appelée à tort *la Claire fontaine*. Elle a une mélodie évidemment à elle, sur laquelle elle se chante de l'est à l'ouest de la France : on l'a retrouvée partout. Cependant, si nous consultons le recueil de M. Rolland, qui renferme un assez grand nombre de versions de cette chanson, plusieurs empruntées aux recueils du XVIIIe siècle, nous n'y trouvons pas une seule fois l'air véritable. Dans Buojeaud, il y a cinq variantes, dont une seule est la bonne, mais sans qu'aucune remarque spéciale nous l'indique. Le recueil ardennais n'en donne qu'une mélodie, mais c'est bien celle qui se chante partout ailleurs, (à quelques différences près, notamment un refrain parasite beaucoup plus long que dans les similaires). — Signalons une autre mélodie : la ronde *Oh ! Thomas réveille toi*, autrefois ; *Oh ! Regnault, réveille toi*, refrain cité par Rabelais et dont il serait intéressant de pouvoir reconstituer la forme musicale à l'aide de la tradition populaire de nos jours.

Au reste, d'une façon générale, les mélodies notées dans ce volume ne sont pas très intéressantes : elles ne semblent pas dénoter des aptitudes musicales bien remarquables dans la population qui les a conservées (M. Meyrac. a bien voulu me prier d'en revoir les notations : j'en aurais volontiers corrigé aussi les dernières épreuves, d'où j'aurais pu faire disparaître quelques fautes qui subsistent encore). Ces observations n'ôtent rien, d'ailleurs, au mérite de l'ouvrage de M. Meyrac, qui est des plus intéressants au point de vue documentaire.

JULIEN TIERSOT.

WALTER GREGOR. *The Horse in Scottish Folk-lore*. Extr. de Banffshire field club, in-18 de pp. 10.

Ce petit ouvrage constitue une excellente monographie du cheval dans les traditions et les superstitions de l'Ecosse. M W. G. donne des détails sur les rites observés lors de la naissance du poulain, l'emploi du cheval pour la découverte des sources, l'emprunt des chevaux par les sorcières et les lutins. Il indique aussi les esprits des eaux qui se présentent sous une apparence chevaline. Les dernières pages contiennent des proverbes et des aphorismes superstitieux sur la couleur, les qualités, les défauts, la nourriture, le cheval et le cavalier. *P. S.*

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

Paul Guieysse. *Hymne au Nil*, d'après le papyrus du British Museum. Paris, Bouillon in-4° de pp. 26. (Tirage à part du recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes, t. XIII, fasc. I et II).

Digitized by Google

Dr F. S. Krauss et Carl Grober. *Mehmed's Brautfahrt* (Smailagic Meho), Ein Volksepos der südslavischen Mohammedaner. Wien. Holder. in-12 de pp. 150.

G. Pitrè. *Due Novelline Toscane.* Palerme, in-8° de pp. 24 (publiées à l'occasion du mariage Orlando-Castellano).

Armand Dagnet. *Le patois fougerais* (dialecte haut-breton). Essai de grammaire. Laval, C. Bonnieux, in-8° de pp. 90.

Contient un vocabulaire à la suite duquel se trouvent quelques spécimens de patois fougerais : un conte et une chanson.

Anton Schlossar. *Deutsche Volksschaupiele.* Halle, Max Niemeyer, 2 in-18 de pp. VII-342 et 404.

Michel de Zmigrodzki. *La Question de la femme, c'est la question de la mère.* Paris, L. Sauvaistre, in-18 de pp. 44.

E. Sidney Hartland. *The science of Fairy tales.* London, W. Scott in-8° de pp. VIII-372.

D. Friedrich S. Krauss. *Volksglaube und religioser Brauch der Südslaven,* Münster, in-8° de pp. 176.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX.

American notes and Queries : VI. 5. Sneezing.

Folk-lore I. 4. — Marriage Customs of the Mordvins. *J. Abercromby.* — Marriage among the Early Slavs. *M. Kowalewsky.* — The Marriage Ceremonies of the Manchus. *J. H. Stewart Lockhart.* — The Story of « The Frog Prince. » *W. A. Clouston.* — Folk-lore Congress, 1891.

Correspondence : Zanzibar Parallel to Jacques de Vitry, *Isabella Barclay.* — — Tales and Legends of the Hinghlands, *James Mac. Donald.*

Miscellanea : May-Day in Greece, *J. G. Frazer.* — Folk-lore from Cairo, *A. H. Sayce.* — Γυναικεία from the Greek Island of Calymnos, *W. R. Paton.* — A « Devil's Bridge » Legend Exploded.

La Géographie (mois de novembre, décembre). La province de Kazan. *L. Sichler* (importante contribution au F. L. russe).

L'intermédiaire des chercheurs et des curieux. 10 janvier 1891. — Quel est le conte de Peau d'Ane auquel Lafontaine fait allusion (nous avons cité de nombreux textes prouvant que, bien avant Perrault, un conte de Peau d'Ane était connu ; la question posée par l'Intermédiaire pourrait sans doute être bien traitée par quelques-uns de nos collègues) Les épingles et les saints.

Journal des Savants, Juillet. — La génération des minéraux métalliques. *J. Daubrée.* — 8 octobre. Le culte des âmes chez les Grecs. *H. Weil.*

Journal of the Gypsy lore Society. II, 5. — On the irish origin and the age of shelta. *Kuno Meyer.* — Gypsy piper. *Elizabeth Robins Pennell.*

Digitized by Google

— Polish Gypsy folk-tales. *Isidore Kopernicki.* — Statistical account of the gypsies in Carniola. *Rudolf von Sowa.* — Gypsy acrobats in ancient Africa (Continued). *Bu Bacchar.* — Scottish gypsies under the Stewarts (Continued). *David Mac Ritchie.* — A vocabulary of the slovak-gypsy dialect. *Rudolf von Sowa.*

Revue des provinces de l'Ouest. — I. 8. Le Mené et sa légende. *Jules Louail.*

Société archéologique du Finistère. — XVII. 8-9. La légende du Toul-ar-Serpant. *Le Bourdellès.*

Ons Volksleven. — II. 11 Volksgebruiken in de Kempen. Volksgerechtigeid. *Joz. Cornelissen.* — Rivieren, Putten, Fonteinen, Bronnen (suite). *Alfred Harou.* — Vertelsels. *Merten Corthoor Joz. Carnelissen* 12. — Sagen. *Leenard Lehembre.* — De Vogelen ni hèt Volksgeloof en de Volksdichtveerdigheid, *Alfred Harou.*

Zeitschrift für Volkskunde. — II. 11-12. Saint-Nicolaus. *Ignaz von Zingerle.* — Albanesische Marchen und Schanke. *J.-A. Jamick.* — Volkslieder aus Hinterpommern. *O. Knoop.* — Hochzeilsbrauche aus der Bohmerwald. *J.-J. Ammanar.* — Die neu endeckten Gottergestallen, der norddentschen Tiefebene : Frie, Frê, Frick, Fruik, Fui, Fu. *O. Knoop.* — III. 3. Der wilde Jager. Ein Versuch zur Erklarung des Phænomens. *M. v. Estorff.* — Die mythischen Kœnige der arischen Volksheldensage und Dichtung. *Edm. Veckenstedt.* — Wendische Sagen der Niederlausitz. *Edm. Veckens-tedt.* — Volksüberlieferungen aus Ostereich *Franz Branky.* — Der Dreisskerl. Eine Reihe mytischer Vorstellungen. *Theodor Vernaleked.* — Volkslieder aus Hinterpommern. *O. Knoop.* — Bücherbcspregungen *Edm. Veckenstedt.*

NOTES ET ENQUÊTES

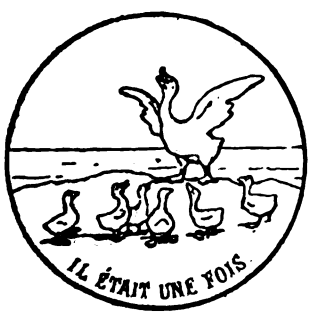

Le 64e dîner de ma Mère l'Oye a eu lie 27 décembre au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. J. F. Bladé, membre du Comité Central ; les autres convives étaient : MM. V. Bogisic, Loys Brueyre, Henri Cordier, J. Deniker, H. Doncieux, Arthur Heulhard, E. T. Hamy, Humbert, Dr H. Labonne, Eugène Müntz, Napoléon Ney, Charles Normand, Félix Régamey, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Sheldon, Alexandre Tausserat, Welcome.

Au dessert, M. Bladé a, dans une allocution très humoristique, souhaité la bienvenue à deux américains, MM. Sheldon et Welcome, qui assistaient pour la première fois au banquet, puis il a donné l'exemple en chantant des chansons gasconnes. MM. Félix Régamey, Napoléon Ney, Dr Labonne, Paul

Digitized by Google

Sébillot ont chanté des chansons, Accompagnés, au piano par M. Humbert. On s'est séparé fort tard en se souhaitant une bonne année, et en se donnant rendez-vous au 31 janvier 1891.

∴ *Nominations et Distinctions*. Notre collègue le Dr A. Malécot a été promu officier de l'instruction publique ; M. de la Sicotière, notre collègue, a été réélu sénateur de l'Orne.

∴ *La bûche de Noël à Seigneldy* (Yonne). — « Pendant la soirée qui précède la messe de minuit, les enfants vont chanter aux portes ce vieux Noël : *Bonjour saint Michel ange*. Ensuite on leur donne leur *grigenleu*, c'est-à-dire quelques fruits. Pendant que l'on sonne le premier coup de matines, on met au feu la *bûche de Noël*, qui doit brûler un peu chaque jour jusqu'aux Rois ; ce qui reste est conservé pour préserver du tonnerre. » *Mémoires historiques sur la ville de Seignelay*, par W.-B. Henry, tome II, p. 104 (Avallon, 1833). (Comm. de M. Abel Hovelacque).

∴ *Le géant de Crussol*. — « De l'autre côté (de l'endroit où l'Isère se jette dans le Rhône), se voit le vieux château ruiné de Crussol. Les bonnes gens nous dirent qu'un géant, nommé Buard, haut de quinze coudées, en avoit fait jadis son habitation. Cet honnête géant ayant détruit le genre humain, voulut bien le repeupler et rebâtir une ville. Pour ce faire, il fit l'Hercule avec toutes les filles du pays, et peupla de sa progéniture la ville de Valence qu'il avait construite, et où de révérends Jacobins nous montrèrent ses os qui sont bien à la vérité d'une grosse bête; mais comme les grosses bêtes de son espèce sont moins rares que les géants, vous êtes dispensé de croire que ces os soient ceux du prétendu géant Buard (de Brosse. *Lettres sur l'Italie*. Lettre première). Cette légende a-t-elle été recueillie oralement depuis, ou existe-t-elle encore dans la tradition populaire ? (P.-S.).

∴ *La chouette et les femmes enceintes*. En Poitou, lorsque la *chavèche* (chouette) chante avec persistance aux abords d'un village, c'est signe qu'il y a une femme enceinte dans ce village. (Com. de M. Desbordes).

∴ *Les abeilles et l'eau*. — En Haute-Bretagne, quand un essaim d'abeilles a une rivière si petite qu'elle soit à traverser, cela lui coupe les ailes, et il ne va pas plus loin.

∴ *Le lancement de la « Sardegna »*. — L'évêque de Luni a béni le bâtiment, sur la proue duquel la duchesse de Gênes a brisé ensuite la traditionnelle bouteille de champagne.

∴ *Les Dents et la chance*. En Poitou les gens qui ont les dents écartées auront toujours la chance dans leurs entreprises. (Com. de M. Desbordes).

Le Gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 2. — 15 Février 1891.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX[1]

V

LE DÉPOSITAIRE INFIDÈLE.

Dans l'édition de la seconde partie du *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles*[2], la seule qui soit parvenue jusqu'à nous, M. E. Mabille signale, parmi les sources du sellier Nicolas de Troyes: le *Décaméron* de Boccace, les *Cent Nouvelles*, la *Fleur des Histoires* de Jean Mansel, le *Violier des Histoires romaines*, (le conte existe avec des variantes dans le *Gesta Romanorum* (voir plus loin) mais il manque dans le *Violier des histoires romaines* que le sellier de Troyes pouvait consulter), le *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville, le *Traité du gage de bataille* d'Olivier de la Marche, la *Cèlestine*. Il faut admettre que l'auteur a puisé ailleurs, car l'un de ses contes a une origine orientale et a dû passer par un ou plusieurs intermédiaires avant de figurer dans le *Grand Parangon*. C'est la XXIIe Nouvelle de l'édition Mabille[3], la CXVIe du manuscrit, contée par Jehan d'Espagne et intitulée : *D'ung bon juge de Troyes qui jugea des causes bien véritables et à la rèuble vérité*. Un des traits cités est celui-ci :

« Une autre avanture vint que ledit riche homme dont nous parlons estoit ung papelart, qui contrefaisoit le bigot, et avoit grant bruyt d'estre homme de bien, tant que quant on luy bailloit à garder quelque trésor, il avoit le bruit d'en rendre bon compte. Or y eut il ung jour

[1] Suite, voir cinquième année, septembre 1890, p. 558.
[2] Bibliothèque elzévirienne. Paris, 1869, in-12.
[3] P. 97.

Digitized by Google

quelque quidam qui luy bailla à garder cent escus, et s'en alla en pays estrange là où il demeura assez longuement, et luy estant revenu, vint en sa maison pour ravoir son argent, car il en avoit nécessairement affaire. Mais quant le riche le vit, il ne le cognut point, et dit qu'il ne l'avoit jamais veu ; dont le pouvre compaignon fut bien estonné et ne savoit que faire, car il avoit grant nécessité d'argent, mais par le conseil de quelqu'homme de bien, alla parler au juge qui le conseilla bien, comme il pourroit retirer son argent.

« Si envoya le jeune compaignon ung homme bien instruit de ce qu'il devoit dire, et auquel se floit, lequel s'en vint au riche homme, auquel il dit qu'il estoit maistre d'hostel de quelque gros seigneur, et qu'il luy voulloit bailler à garder dix mille escus, dont le riche homme estoit très-joyeux et luy faisoit grant chère, et ainsi comme ils devisoint eux deux ensemble, voicy venir le jeune compaignon qui luy avoit baillé à garder les cent escus, et les luy demanda, présent l'autre. Mais incontinent le riche le vint accoler, disant qu'il fut le bienvenu, et les va quérir et les luy bailla, et par le conseil du juge il retira ses cent escus, car devant l'autre il ne voulloit pas nyer, de paour qu'il ne luy baillast les dix mille escus à garder. Mais ce n'estoit qu'une feinte, car il ne luy en voulloit pas bailler. »

La ruse employée par le juge du conte français est identique à celle dont se servit le qâdhi Iyâs ben Mo'aouyah pour faire restituer un dépôt. Cette anecdote a été rapportée par Borhân ed Din Ibrahim ben Yah'ya, surnommé El Wat'wat', dans le *Ghorar el Khas'ais*[1], et d'après lui, par El Ibchihi, dans le *Mostat'ref*[2]. « Il y avait, au temps du qâdhi Iyâs, un individu renommé pour sa bonne foi. Un jour, un homme voulant faire le pèlerinage, confia à ce fidèle dépositaire une bourse renfermant une somme en or, puis il partit. A son retour, il alla trouver son homme et lui redemanda son dépôt. L'autre nia de toutes ses forces. Le volé alla trouver le qâdhi Iyâs à qui il conta son histoire. « As-tu informé quelque autre que moi? » lui demanda le magistrat. —

[1] Boulaq, 1284 hég. in-8°, ch. III, p. 98.

[2] Boulaq 1292, hég. 2 v. in-4°, t. I, ch. II, p. 18-19 ; Belkassem ben Sedira *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879 in-12 p. 97-98. Cf. dans le même ouvrage p. 260-261, une version différente pour la rédaction mais identique pour le fond. Il en existe aussi une imitation dans le recueil turk intitulé : *'Adjaïb el Meaçer*, par Ah'med ben Hamdan, qui a été publié à Constantinople en 1256 hég. 1 v. in-3° et traduit en anglais par J. Browns : *Turkish evening Entertainments* New-York 1850 in-8°. Une version française de ce conte se trouve dans les *Mélanges de littérature orientale* de Cardonne, Paris, 1770, 2 v. in-12, t. II, p. 63, reproduite dans les *Mille et un jours*, éd. du *Panthéon littéraire*. Paris, 1843 grand in-8° p, 652-653). Le qâdhi de Basra, Iyas ben Mo'aouyah y est appelé à tort Moavié, cadi de Bagdad.

Digitized by Google

Personne. — Et ton adversaire sait-il que tu es venu me trouver ? — Non. — Va-t'en et cache ton affaire, puis tu viendras me voir après-demain. » L'homme s'en alla. Le qâdhi manda le dépositaire et lui dit : J'ai reçu des sommes considérables et j'ai l'intention de les mettre en dépôt chez toi, va leur préparer un endroit sûr. Il partit, et, en son absence, le pèlerin vint trouver Iyâs qui lui dit : « Va chez ton adversaire et réclame-lui ton dépôt. S'il le nie, dis-lui : Viens avec moi devant le qâdhi Iyâs, nous plaiderons devant lui. » Quand le pèlerin eut rejoint son dépositaire, et que celui-ci lui eût rendu son argent, il informa Iyâs : puis l'autre arriva, désireux de se faire livrer les richesses, mais le qâdhi l'injuria et le chassa. »

Iyâs ben Mo'aouyah, dont il est question ici, est un personnage historique que le Khalife omayade Omar II ben'Abd el 'Aziz (717-720 de J.-C.) nomma chef des qâdhis de Basrah. Il était célèbre par sa perspicacité qui passa en proverbe, comme le montrent un passage des *Séances* de Hariri[1], un vers du poète Abou Temâm[2] dans le panégyrique d'Ah'med ben El Mo'tasem et les anecdotes citées par Ibn Khallikân dans la biographie d'Iyâs[3]. El Medaini avait même composé un livre sur l'habileté du qâdhi et l'expression « plus perspicace qu'Iyâs » était proverbiale[4]. L'auteur de la plus ancienne version arabe, Wat'wat' mourut en 718 de l'hég. (1318-1319 de J.-C.), par conséquent plus de deux siècles avant la rédaction du *Grand Parangon* (1535-1536). C'est dans cet intervalle qu'on doit chercher l'intermédiaire grâce auquel l'anecdote arabe est passée chez le nouvelliste français, soit la *Disciplina clericalis* du juif converti Pierre-Alphonse, soit le fabliau publié par Legrand d'Aussy (t. III, p. 248). *De celui qui mit en dépôt sa fortune* Cf. aussi Méon II 107. *D'un home qui comanda son avoir et cil*

[1] Ed. de Sacy (deuxième éd.) Paris, 1847-1853, 2 v. in-4°, t. I, VIIe séance p. 84.

[2] *Diwân*, éd. de Boulaq, 1292, hég. in-8°, p. 86.

[3] *Ouefaiât el A'iân* Boulaq, 1299, hég. 2 v. in-4°, t. I, p. 101-102.

[4] Freytag, *Proverbia arabica*: Bonn, 1838, 3 v. in-8°, t. I, p. 593-594. Meidâni raconte à l'appui une anecdote où Iyâs juge encore une fois dans une question de dépôt nié : Deux individus comparurent un jour devant lui à propos d'un dépôt que niait celui qui l'avait reçu. Le qâdhi demanda au plaignant : « Où lui as-tu remis l'argent ? — « Sous un arbre, à tel endroit ». — Son adversaire nia énergiquement : « Je ne connais pas cette place, » dit-il. — Iyâs, le soupçonnant de mauvaise foi, dit à l'autre : « Va à cet endroit, peut-être te rappelleras-tu quelque détail ; peut-être est-ce à un autre que celui-ci que tu as remis l'argent. » — L'homme partit. — Le dépositaire s'assit et attendit quelque temps. « Penses-tu, lui dit le qâdhi, que ton adversaire soit arrivé à l'arbre ? » — « Non ». — « Ennemi de Dieu, s'écria Iyâs, comment le sais-tu, toi qui ne connais pas cet endroit : lève-toi et apporte-moi le dépôt. » — L'autre avoua son mensonge et rendit l'argent à son propriétaire. » — Belkassem ben Sedira. *Cours de littérature arabe*, p. 259-260.

Digitized by Google

à qui il le comanda le nia. La *Disciplina clericalis* a été la source de Steinhœwel (*Aesop* éd. Oesterley, 1874 in-8°, 94 a : *Von Gelt in trewe hand gelegt bœsslistig mit Klugheit für zukommen*). Les *Gesta Romanorum*[1] renferment une version de ce conte qui s'accorde avec celle contenue dans la *Libro di Novelle antiche*[2] : un marchand confie des richesses à un dépositaire qui nie avoir rien reçu quand son ami, au retour d'un voyage, lui redemande son dépôt. Une vieille femme vient en aide au volé : sur son conseil, un des amis de celui-ci feint d'avoir un trésor à confier au dépositaire infidèle qui s'empresse de satisfaire aux réclamations du marchand pour ne pas laisser de doute sur sa bonne foi. Dans les *Gesta Romanorum*, le marchand est remplacé par un soldat, et, comme dans la recension suivante, la scène se passe en Egypte.

Peut-être doit-on considérer comme une version de ce trait, une anecdote de la vie du Khalife fatimite d'Egypte, H'akem Biamrillah (996-1021 de J.-C.), que de Sacy a raconté dans la biographie de ce personnage[3] : « Un homme mit un jour en dépôt chez un autre, un sac qui contenait mille pièces d'or, et partit pour un voyage. Quand il fut de retour, il voulut ravoir son or, mais le dépositaire nia l'avoir reçu. Le propriétaire en ayant porté plainte à H'akem, ce prince lui dit : « Tenez-vous demain sur le chemin, et, quand je passerai, accostez-moi et suivez-moi pendant quelque temps en causant avec moi ; j'affecterai de vous écouter avec beaucoup d'attention. » Cela fut ponctuellement exécuté, et le dépositaire infidèle ayant vu son ami qui causait avec H'akem, en conçut de l'inquiétude et lui rapporta son sac cacheté tel qu'il l'avait reçu. Celui-ci en informa H'akem, qui le congédia. Le lendemain, on trouva le dépositaire infidèle pendu à sa porte, au grand étonnement de tout le monde, personne ne sachant ni pourquoi, ni comment il avait été pendu. »

Dans la même nouvelle, Nicolas de Troyes cite, de la part du juge, son compatriote, un trait d'habileté qui fait le sujet d'un conte des Mille et une Nuits, dont le texte arabe n'a pas encore été retrouvé jusqu'ici. On connait l'histoire d'Ali Cogia (Ali Khodja) : sur le point

[1] Ed. Oesterley, Berlin, 1872, in-8° ch. CXIX. *De fallacia et dolo*, p. 461-463. Dans les notes, M. Oesterley cite « Bromyard R, 6, 1 ; Martinus Polonus Ex. 7, A ; Scala cœli, 736, Jack of Dover, 14 p. 17 » (*sic*) etc.

[2] *Libro di novelle antiche*, ed. Zambrini Bologne, 1868, in-16, nov. VI. — *Come lou ingannatore cada a piè dello ingannato*, p. 15-18. — La nouvelle X de la VIII° journée du *Décameron* de Boccace (ed. Bozzo, 2 v. in-12 Palerme, 1877, p. 297-316) s'éloigne de cette donnée et se rapproche beaucoup plus de celle des *Deux Gendres*. Cf. Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosa-Dichtung*, Berlin, 1851, in-4°, p. 247.

[3] *Exposé de la religion des Druses*, Paris. 1838, 2 v. in-8°, t. I, p. CCCXXVI.

Digitized by Google

de faire le pèlerinage de la Mekke, il confie une partie de sa fortune à un marchand de ses amis en la cachant au fond d'un vase d'olives Après sept ans, le dépositaire connaît par hasard la valeur du dépôt qu'il a chez lui et qu'il s'approprie en remplaçant les fruits gâtés par des frais et en remettant au pèlerin un vase plein d'olives, comme il prétendait en avoir reçu un. Le Khalife Haroun er Rachid qui doit décider dans cette affaire, en appel d'une décision du qâdhi condamnant le pèlerin, s'inspire des paroles d'un enfant qui, avec ses camarades avaient fait de ce procès le sujet d'un jeu et reconnaît la fraude du dépositaire à l'état de fraîcheur des olives, soi-disant dans le vase depuis sept ans[1].

Dans la nouvelle de Nicolas de Troyes, les détails diffèrent, mais le fond de l'aventure est le même : « Or est-il ainsi qu'en ladite ville (Troyes) avoit ung riche homme et grant usurier, lequel avoit ledit riche homme ung sien voisin pouvre, qui avoit une maison qui pas guères ne valloit, joingnant du riche homme ; laquelle par plusieurs fois l'avoit voulue achepter ledit riche ; mais l'autre ne luy voulloit jamais vendre. Si se pensa en luy mesme, qu'il lui feroit menger sa maison en procès, s'il pouvoit, car il taschoit à autre chose. Si vint au bonhomme, et fit tant qu'il luy loua une cave, après qu'il l'eut louée, le riche homme y mit dedans ladite cave dix tonneaux d'huile, dont il y en avoit la moitié qui n'estoient que demy plains.

« Quelqu'espace de temps après, le riche homme voulut avoir son huille, et vint en la cave pour la tirer, et trouva cinq tonneaux qui n'estoint que demy plains ; mais il sçavoit bien la finesse. Si fit adjorner le bonhomme, disant qu'il luy avoit desrobé son huille, laquelle il avoit mise en sa cave. Le juge, estant adverty de l'affaire par le rapport du bonhomme, lequel luy jura fermement n'y avoir jamais touché, fit vuyder ung des tonneaux plains et ung des demy plains, pour veoir auquel se trouveroit plus de lye ; mais il s'en trouva la moitié plus au plain qu'au demy plain, et par ainsi il congnut la vérité, que ledit tonneau ne avoit esté admené en ladite cave que demy plain, ne les autres quatre pareillement. Dont il condampna ce riche usurier à tous despens, dommages et intérêts[2] ».

C'est sans doute par l'intermédiaire de la *Disciplina clericalis*[3] du juif converti Pierre Alphonse que le conte arabe a été connu de Nicolas de Troyes : « Un marchand prie un jeune homme qui vient d'hériter d'une belle maison, que ce marchand convoite, de lui prendre en dépôt dix ba-

[1] *Mille et une Nuits*, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1846, grand in-8°, p. 585-586.

[2] *Le grand Parangon des Nouvelles nouvelles*, p. 97-98.

[3] Ed. Schmidt, p. 57.

Digitized by Google

rils d'huile, qu'il fait transporter dans la maison ; mais de ces dix barils, cinq n'étaient pleins qu'à moitié. Au bout de quelque temps, il réclame son huile, et fait grand bruit en prétendant que le jeune homme lui en a volé une partie. Il le fait appeler devant le juge, et l'accusé, fort embarrassé, expose l'affaire à un philosophe qui lui promet gain de cause. Arrivé au tribunal, il demande aux juges de faire soutirer l'huile des barils, disant que si les barils étaient tous également pleins, ils doivent laisser la même quantité de lie. L'épreuve est aussitôt faite, et l'accusateur est convaincu de mauvaise foi[1]. »

C'est aussi le sujet d'une fable de La Fontaine[2] dont le Pantchatantra nous a conservé la plus ancienne version :

« Il y avait dans une ville un fils de marchand nommé Nandouka, et de plus, dans le même endroit, habitait un marchand nommé Lakchmana. Cet homme, par suite de la perte de sa fortune, pensa à aller en pays étranger. Et l'on dit :

Celui qui a joui des plaisirs autant qu'il le pouvait, dans un pays ou dans un endroit et qui y demeure après avoir perdu sa fortune, est un homme méprisable. Et ainsi :

Celui qui là même où il s'est longtemps diverti autrefois avec orgueil, se plaint misérablement, est méprisé par les autres.

Dans sa maison était une balance, faite d'une pesante masse de fer et acquise par ses ancêtres. Il la mit en dépôt dans la maison du chef de corporation Nandouka et partit en pays étranger. Puis, après avoir bien longtemps parcouru, comme il le désirait, le pays étranger, il revint dans sa ville et dit au chef de corporation Nandouka : Hé ! chef de corporation, donne-moi la balance que je t'ai confiée. — Hé ! répondit celui-ci, elle n'existe plus ; ta balance a été mangée par les rats. Lorsque Lakchamana entendit cela, il dit : Hé ! Nandouka, ce n'est pas ta faute si elle a été mangée par les rats : Tel est en vérité ce monde : il n'y a rien ici-bas d'éternel. Mais je vais aller à la rivière pour me baigner. Envoie donc avec moi ton enfant nommé Dhanadéva, que voici, pour porter les ustensiles du bain. Nandouka qui, par la crainte que lui causait son vol, avait peur de Lakchamana, dit à son fils : Mon enfant, ton oncle Lakchamana que voici va à la rivière pour se baigner ; va donc avec lui et prends les ustensiles de bain. Ah ! on dit avec raison :

Aucun homme ne montre de complaisance envers quelqu'un, sans la crainte, la cupidité ou un motif particulier. — Et aussi :

Là où il y a des égards excessifs, sans motif particulier, il faut avoir de la crainte, crainte qui amène à la fin la satisfaction.

[1] *Mille et une Nuits*, p. 571, note 1. Le même conte existe aussi dans les *Fabliaux* traduits par Legrand d'Aussy, t. III. p. 62.

[2] L. IX, f. 1. Le *Dépositaire infidèle*.

Digitized by Google

Puis le fils de Nandouka prit les ustensiles de bain, et partit joyeux, avec Lakchamana. Après que cela fût fait Lakchamana se baigna, jeta Dhanadéva, le fils de Nandouka, dans une caverne au bord de la rivière en couvrit l'entrée avec une grosse pierre et alla vite à la maison de Nandouka. Le marchand lui demanda : Hé! Lakchamana, dis, où est mon enfant qui est allé avec toi à la rivière? Lakchamana répondit : Il a été enlevé du bord de la rivière par un faucon. — Menteur! dit le marchand, est-ce que nulle part un faucon peut ravir un enfant? Rends-moi donc mon fils, autrement j'en instruirai le roi. — Hé! homme véridique, répondit Lakchamana, un faucon n'emporte pas un enfant; de même les rats non plus ne mangent pas une balance faite d'une masse pesante de fer. Rends moi donc la balance, si tu veux ton fils.

« Se querellant ainsi, ils allèrent tous deux à la porte du roi, et là, Nandouka dit à haute voix : Oh! une chose indigne se passe! Mon enfant a été enlevé par ce voleur. Puis les juges dirent à Lakchamana : Hé! rends le fils du chef de corporation. Que puis-je faire, répondit celui-ci : devant mes yeux, il a été enlevé du bord de la rivière par un faucon. Lorsque les juges entendirent cela, ils dirent : Hé! tu ne dis pas la vérité. Est-ce qu'un faucon serait capable de ravir un enfant de quinze ans? Lakchamana répondit en riant : Hé, hé! écoutez ce que je dis :

« Là où des rats mangent une balance d'un mille de fer, un faucon enlèverait un éléphant; s'il a enlevé un enfant, qu'y a-t-il à cela d'étonnant?

« Comment cela? dirent les juges. Et Lakchamana raconta toute l'histoire de la balance. Quand les juges l'eurent entendue, ils rirent de ce qu'avaient fait Nandouka et Lakchamana, les avertirent tous deux alternativement et leur donnèrent satisfaction au moyen de la restitution de la balance et de l'enfant[1]. »

Ce conte a passé dans la version syriaque[2], et dans la version arabe du *Kalilah et Dimnah*, où il est traité d'une manière plus brève et plus conforme sans doute à la recension primitive. « On raconte, dit Kalilah, que dans un certain pays, vivait un négociant. Il voulut se mettre en route pour un endroit quelconque où il devait gagner sa vie, mais il avait cent menns (deux cent livres) de fer qu'il confia à un de ses frères et partit. Après un certain temps, il revint et redemanda son fer. Les rats l'ont mangé, lui dit son dépositaire. — J'ai bien entendu

[1] *Pantchatantra* trad. Lancereau, Paris, 1870, in-8°. L. I. ch. XXII, p. 132 : reprod. dans le *Kathasaritsagara* de Somadéva. L. X, ch. LX, p. 121. cf. aussi Benfey, *Pantschatantra*, Leipzig, 1859, 2 v. in-8°, t. I, p. 282-284 ; Loiseleur de Longchamps, *Essai sur les fables indiennes*. Paris, 1838, in-8° p. 43 et note 2.

[2] *Kolilag und Damnag*, ed. et tr. Bickell Leipzig, 1876, in-8°, p. 31.

Digitized by Google

dire, répondit le marchand, que rien ne coupait le fer comme la dent des rats. — L'autre fut satisfait de voir qu'il ajoutait foi à ses paroles et à son dire. Le voyageur s'en alla, mais rencontrant un fils de son ami, il l'emmena chez lui. Le lendemain, le père vint le trouver et lui demanda : As-tu des nouvelles de mon fils ? — Hier, en sortant de chez toi, j'ai vu un faucon enlever un jeune garçon ; peut-être est-ce ton fils ? — L'homme se frappa la tête : O gens ! s'écria-t-il, avez-vous jamais entendu raconter que les faucons enlèvent les enfants ? — Oui, répliqua le marchand, dans un pays où les rats mangent deux cents livres de fer, quoi d'étonnant que les faucons enlèvent même des éléphants ? — Le dépositaire lui dit : C'est moi qui ai mangé ton fer : en voilà le prix, rends-moi mon fils.[1] »

M. Ignazio Guidi signale[2] une recension plus développée que la précédente, et différant davantage du texte grec : elle se trouve dans un manuscrit carchouni appartenant à la bibliothèque privée des moines Maronites de S. Antonio Abati à Rome. A son retour, le propriétaire du fer va trouver le dépositaire et en reçoit l'étonnante réponse qu'on connaît. — « Tu as dit vrai, répliqua-t-il : je tiens de personnes dignes de foi et pleines d'expérience que rien ne coupe le fer mieux que les dents des rats : c'est un petit malheur pour moi. Je remercie Dieu de te retrouver en bonne santé : c'est une faveur divine que tu n'aies pas, toi aussi, été dévoré par eux[3]. L'autre fut très joyeux, et pensa que son ami parlait sérieusement. Reste chez moi aujourd'hui, dit-il. — Permets-moi de sortir pour une affaire qui m'arrive à l'instant, et je reviendrai te retrouver sur le champ. En sortant, le propriétaire du fer rencontra un jeune enfant du dépositaire : il le prit et l'emmena chez

[1] Schultens, *Pars versionis arabicæ libri colailah wa Dimnah*, Leyde, 1786, in-4°, p. 92-94 ; De Sacy, *Calila et Dimna ou fables de Bidpaï*, Paris, 1816, in-4°, p. 132-133 ; *Kalilah et Dimnah*, éd. de Boulaq, 1249, hég. in-4°, p. 51 ; Cheikho, *Medjani 'ladab* Beyrout, 9 vol. in-12, 1885-88, t. II, p. 89 ; Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, p. 204 ; Attaï et Riabinin, *Kniga Kalilah i Dimnah*, Moscou, 1889, in-8°, p. 95-96. C'est de cette recension que le conte a passé dans le *H'adiqat el Afra'h* d'Ah'med ech Chirouâni, Boulaq, 1298, hég. in-8°, p. 74, dans la version syriaque publiée par Wright *Thebook of Kalilah and Dimnah*, Oxford, 1884 in-8°, et traduite par Keith Falconer, *Kalilah and Dimnah*. Cambridge, 1885, in-8°, p. 59-60, et en zouaoua : Belkassem ben Sedira. *Cours de langue Kabyle*. Alger, 1887, in-12, n° 138, p. 134.

[2] *Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna*. Rome 1875, in-8°, p. 38-39 et notes 33-34, p. XIX-XX.

[3] La même remarque ironique devait se trouver dans le texte hébreu (fragment perdu) de la version attribuée à Joel, car elle se rencontre dans la version latine de Jean de Capoue, *Directorium humanæ vitæ* ed. Puntoni, Pise 1884, in-8°, p. 90-91 ; ed. Derenbourg, 1er fasc. Paris, in-8°, p. 97. On verra plus loin que le traducteur prenant cette réponse au sérieux la place, en la transformant, dans la bouche du voyageur.

Digitized by Google

lui. L'autre chercha son fils sans le trouver, parcourant tous les endroits sans être fixé sur son sort : il en éprouva un vif chagrin et demeura comme étourdi, car il n'avait pas d'autre enfant. En le voyant ainsi attristé et accablé, son ami lui demanda en entrant chez lui : Que t'arrive-t-il ? Quel malheur t'a frappé ? — Mon fils a disparu, je n'ai que celui-là, et je ne sais ce qu'il est devenu. — Le propriétaire du fer lui dit : Quand je rentrais chez moi, j'ai vu un grand faucon s'emparer d'un enfant dont voici le signalement et vêtu de telle façon, peut-être est-ce ton fils ? » Un débat s'engage et le voyageur ajoute : « Dans un pays où les rats mangent le fer, les oiseaux sont bien capables d'enlever des éléphants, à plus forte raison des enfants[1]. »

Ce conte a passé en grec[2] et de là en slavon[3] ; de l'arabe il a été traduit en persan, par Husein Vaez Kachefi[4], et de là en turk dans le *Humayoun Nameh*, par Ali Tchélébi[5]. Camerarius a traité également ce sujet, mais avec quelques additions qui proviennent peut-être d'une source inconnue : « Un marchand avait déposé chez son hôte, une

[1] Cf. les versions espagnoles : l'une faite sur Jean de Capoue, *Exemplario contra los enganos* XXII, l'autre sur une recension arabe perdue : *Calila et Dymna*, publ. par P. de Gayangos ; *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, Madrid 1859, grand in-8°, p. 33.

[2] Un marchand, sur le point de faire un voyage, confia cent lames de fer à un ami. A son retour, il alla trouver son dépositaire qui, persuadé que le voyageur ne reviendrait pas, avait vendu le fer, et il le lui réclama. Je l'avais mis, dit l'autre, dans un coin de ma maison, mais les rats l'ont mangé. Mais n'aie point de souci, puisque tu nous es revenu sain et sauf. Viens aujourd'hui dîner avec nous : nous célébrerons ton heureux retour. L'autre accepta, et emmena le fils de son ami qu'il cacha dans un coin de sa maison. En voyant le père chercher son enfant et demander après lui : J'ai aperçu dit-il, un épervier qui enlevait ton fils dans les airs. L'autre, poussant de grands cris, dit à ceux qui étaient là : Avez-vous jamais vu un épervier emporter un homme ? Le maître de fer lui répliqua : Certes, dans un endroit où les rats mangent tant de fer, des éperviers peuvent bien enlever même des éléphants. Le dépositaire, couvert de honte lui restitua ce qu'il avait pris et son fils lui fut rendu. Starck, *Specimen Sapientiæ Indorum veterum* Berlin, 1677, in-12, p. 141-142. *Abuschalem und sein Hofphilosoph*, Leipzig, 1778, in-12, p. 47-48 ; *Del Governo de 'Regni*, Bologne, 1872, in-16, p. 53 ; Gaster, *Ilchester lectures on greeko-slavonic literature*, Londres, 1887, in-8°, p. 118-119. — La recension du codex Laurenziano LVII, 30, donnée par Puntoni, *Stephanites kai Ikhnêlates*, Rome, 1889, in-8° p. 130-131 est plus développée.

[3] *Stefanit i Ikhnilat* S. Pétersbourg, 1877-78 in-4°. p. 36-38.

[4] *Anwâr i Soheili*, éd. Ouseley, Hertford 1851, in-4°, p. 155. C'est d'une version abrégée de ce livre, intitulée *Le livre des Lumières*, par David Sahid (pseudonyme de l'abbé Gaulmin) Paris, 1644, petit in-8 p. 137, que La Fontaine a tiré le sujet de la fable qu'il a traitée sous le titre du *Dépositaire infidèle*.

[5] Cf. *Contes et fables indiennes de Bidpai*, tr. par Galland, *Mille et un Jours* éd. du Panthéon littéraire, p. 466.

Digitized by Google

grande quantité d'airain. — Un jour il vint la réclamer : l'autre lui dit que les rats l'avaient rongé. — Quoi, des rats! dit le marchand, homme intelligent; bon Dieu, que me racontes-tu ? jamais je n'ai ouï dire qu'ils mangent de pareille nourriture. — Si fait, répliqua le dépositaire, et ici et dans l'île de Gyaros ; ne l'as-tu pas entendu raconter ? — Jamais, que je sache, répondit le marchand, mais tout est bien, puisque tu as échappé à leur voracité. Ceci plut à son hôte qui se réjouit de lui en avoir si facilement imposé. Mais en s'en allant, le propriétaire du fer, trouvant le jeune fils du dépositaire qui jouait sans gardien devant la porte de la maison, l'emmena chez un autre de ses hôtes. Le lendemain, il se présente devant le premier qui se plaint de la perte de son fils. — Hier, dit le marchand, près de la maison, j'ai vu un enfant enlevé par un corbeau. — Par un corbeau, s'écria l'autre, un enfant! Comment un corbeau serait-il assez fort. — Là-dessus son ami lui répliqua : Dans un pays où les rats rongent l'airain, il est très vraisemblable de trouver des corbeaux qui enlèvent les enfants. Le dépositaire, se sentant battu par ses propres armes, promit de lui payer le prix de l'airain et lui demanda de lui rendre son enfant[1]. »

La recension qui se trouve dans l'*Esopus* de Waldis présente quelques différences : il ne s'agit plus d'une masse de fer, mais d'une grande quantité de thalers et de groschens, qu'un marchand a déposé chez un ami et qu'il se fait rendre en enlevant le fils du dépositaire et en prétendant qu'un corbeau l'a pris, tout comme les rats avaient mangé son argent[2].

Ce conte devint célèbre dans la littérature arabe, car, comme le remarque judicieusement M. Ign. Guidi[3], Ibn'Arabchah s'est servi de ses éléments pour l'un des récits du *Fakihat el Kholafa*[4] : il s'agit d'un jeune homme riche dont plusieurs prétendaient être les amis : « Il voulut mettre ses intimes à l'épreuve et savoir qui sacrifierait pour lui son âme et son corps. Il leur dit, un jour qu'ils étaient réunis dans un banquet : Il est arrivé une chose surprenante et un fait étrange : il y avait chez nous un mortier dans le coin du cellier ; il pesait un quart de quintal : hier, un rat est venu, l'a rongé et mangé ; il l'a dévoré tout

[1] Camerarius : *Historia vitæ fortunæque Æsopi*. Leipzig, 1544, petit in-8° p. 308-309. La mention de l'île de Gyaros est empruntée sans doute à un passage d'Antigone de Caryste. Cf. *Historiarum mirabilium collectanea*, éd. Berkmann Leipzig 1791, in-4°, ch. XXI et Etienne de Byzance, *Ethnicon*, éd. Westermann Leipzig, 1839, in-8°, p. 95.

[2] *Esopusé* d. Kurze, Leipzig 1862 2 v. in-12, L. III f. 96 *Wie einer seinem Freunde Gelt zu behalten gab* ; t. I, p. 406-408.

[3] *Studii sum testo arabo del libro di Calila e Dilna*, p. 39-40.

[4] *Fructus imperatorum et iocatio ingeniosorum*, éd. Freytag Bonn, 1832, 2 v. in-4°, t. I, p. 44-45.

Digitized by Google

entier, et de cet objet en cuivre, il n'est resté que des rognures tombées des dents du rat. Les oreilles des convives avalèrent ses paroles ; chacun d'eux savoura sa coupe et crut l'amphytrion : Certainement dirent-ils, c'est arrivé ; il y avait de la graisse dans le mortier, les dents du rat sont tranchantes et leurs mâchoires coupent comme celles des démons de Baghdâd... » Quelque temps après, le jeune homme est ruiné... « Il arriva qu'un jour, il dit à ceux-là même qui avaient unanimement ajouté foi à son mensonge : Hier, à la maison, un traitre de rat a mangé un pain entier : il l'a dévoré complètement, ne laissant que des miettes : sa scélératesse ne nous a laissé que des restes. Tous se mirent à crier : C'est impossible, c'est faux ! comment un rat, ce faible animal, mangerait-il un pain, lui qui est si mince. »

Dans l'Inde, il existait aussi de ce conte une version différente que nous a conservée le *Souka-Saptati*, le livre des soixante-dix contes du perroquet[1]. D'une recension persane, aujourd'hui perdue, faite sur un texte sanscrit plus ancien que celui qui nous est parvenu[2], elle a passé en 730 de l'hégire (1330 de J.-C.) dans le recueil de Nekhchebi[3], le *Touti Nameh* (livre du perroquet) remanié au milieu du XVIIe siècle de notre ère par Qadiri, un Persan de l'Inde. Ce recueil a été traduit en turk par Sari 'Abdullah Efendi[4], et le conte forme le second récit fait le sixième soir par le perroquet. Un orfèvre et un charpentier voyageant en pays chrétien, suivant la version de Nekhchebi, dans l'Inde d'après celle de Qadiri, parviennent à capter la confiance des païens et en profitant pour s'emparer des idoles en or et en argent que renferment les temples : en même temps, ils feignent que les dieux qu'ils ont volés, leur ont annoncé en rêve qu'ils quittaient la ville et eux-mêmes disparaissent avec leur butin. Ils l'enterrent dans une cachette connue d'eux seuls et vont y puiser alternativement. Mais la bonne foi n'existe pas entre eux : l'orfèvre déterre un jour le trésor qu'ils ont caché, et lorsque son complice veut y puiser, il lui déclare que depuis longtemps ils ont dépensé l'argent. Le charpentier, en homme avisé, ne semble pas mettre en doute la véracité de son ami, il continue de lui faire en apparence bon visage ; mais en secret il

[1] Cf. la traduction grecque de Galanos, à la suite de celle de l'*Hitopadvea* (ou plutôt du *Pantchatantra*) Athènes, 1851, in-8°, p. 48.

[2] Cf. Pertsch : *Ueber Nachschabi's Papagaienbuch Zeitschrift der deutschen morlgendischen Gesellschaft.*

[3] Iken, *Touti-Nameh, von Nechschebi* Stüttgard, 1822, in-8°, p. 3. Clouston, *Flowers from a persian garden* Londres, 1890 in-8, p. 128-129.

[4] *Touti-Nameh*, Boulaq, 1524 hég. in-8°, p. 25. Rosen, *Tuti-Nameh, das Papagaienbuch*, Leipzig, 1858, 2 v. in-12, t. p. 67-80 ; Wickerhauser *Das Papageimærchen*, Leipzig, 1858, in-8°, p. 37-44.

Digitized by Google

cherche un moyen de vengeance. Dans un souterrain de sa maison, il dresse deux jeunes ours à caresser une statue qu'il a faite à l'image de son complice et à venir chercher leur nourriture sur ses épaules. Quand ils sont suffisamment exercés, il invite l'orfèvre à dîner et garde ses enfants qu'il cache. Aux réclamations du père, il prétend jusque devant le qâdhi, qu'ils ont été métamorphosés en oursons. On amène les animaux, qui, suivant leur habitude, se dirigent vers l'orfèvre et lui mettent leurs pattes sur les épaules. Tous les assistants sont convaincus, mais le père, se doutant du tour de son ancien complice, lui restitue sa part de l'or et retrouve ses enfants.

C'est par un intermédiaire arabe que ce conte a passé en Kabyle[1] : cette dernière version présente d'ailleurs des traits de l'histoire d'Ali Cogia, mêlés à ceux du récit du *Touti Nameh*. Un homme, partant pour un voyage, confie à un juif une jatte de beurre au fond de laquelle il a caché de l'or. Le dépositaire s'en empare et ne rend que du beurre au propriétaire. Un frère de ce dernier lui indique un moyen de rentrer dans son bien. Le voyageur invite le juif à dîner : pendant ce temps le frère remplace dans son berceau le fils du dépositaire par un singe qu'il est allé chercher dans la montagne. Le coupable et sa femme voient dans cette métamorphose une punition divine ; ils restituent l'or et, la nuit suivante, leur enfant est remis dans son berceau à la place du singe qui est rendu à la liberté.

RENÉ BASSET.

[1] Rivière, : *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 27-30. *Le Juif infidèle*.

Digitized by Google

LE VIEUX MARI

I.

PAYS DE CAUX

Allegro

Mon pe_re veut me ma_ri_er J'en_tends le loup, le re_nard chan_ter Mon pe_re veut me ma_ri_er, A un vieil_lard il m'a don_ne.

J'en_tends le loup, le re_nard et l'a_lou_et_te, J'en_tends le loup, le re_nard chan_ter

Mon père veut me marier :
J'entends le loup, le renard chanter.
Mon père veut m'y marier
A un vieillard il m'a donné :
J'entends le loup, le renard et l'alouette,
J'entends le loup, le renard chanter. } (bis).

A un vieillard il m'a donné,
Qui n'entend point le jeu d'aimer.
Qui n'entend point le jeu d'aimer,
S'il me bat je m'en irai.

S'il me bat je m'en irai,
Je m'en irai au bois jouer.
Je m'en irai au bois jouer,
Je m'en irai au jeu d'aimer.

Je m'en irai au jeu d'aimer
Avec des gentils écoliers.

AUG. BERNARD.

Digitized by Google

II

HAUTE-BRETAGNE

Dérobée

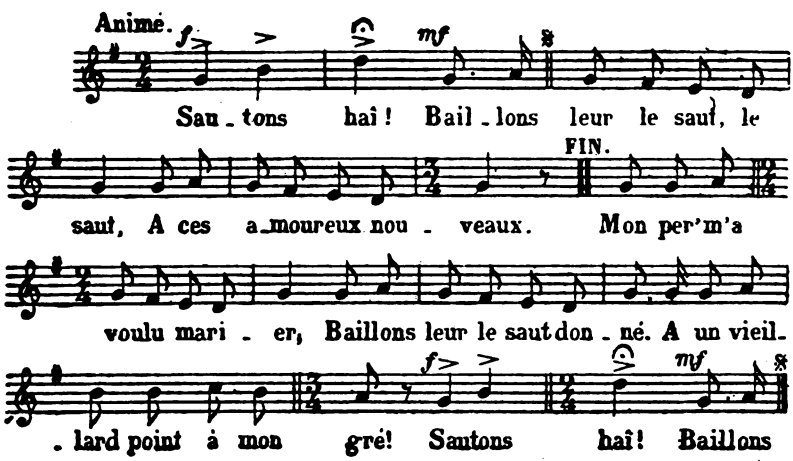

Sautons haô !
Baillons-leur le saut, le saut,
A ces amoureux nouviaux.

Mon père m'a voulu marier,
Baillons-leur le saut donné,
A un vieillard point à mon gré.
Sautons haô !

A la foire je l'ai envoyé,
Baillons-leur le saut donné,
Il ne m'en a rien rapporté
Sautons haô !

Qu'un bâton de vert pommier,
Baillons-leur le saut donné,
Dont il me frotte les côtés.
Sautons haô !

Mon vieux mâtin, si vous m'battez,
Baillons-leur le saut donné,
Je m'en irai, je vous lairrai.
Sautons haô !

Ils m'apprendront à jouer,
Baillons-leur le saut donné,
Le jeu de carte et de damier.
Sautons haô !
Baillons-leur le saut, le saut,
A ces amoureux nouviaux.

Mme PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS.

DES PONTS ET CHAUSSÉES.

III

LES PHARES.

Les phares de l'antiquité et ceux du moyen-âge, bâtis au bord de la mer ou sur des îles, durent être lors de leur fondation l'objet de rites analogues à ceux que l'on observait lorsqu'il s'agissait de constructions importantes ; il est même à supposer que les divinités de la mer étaient, en même temps que celles de la terre, suppliées de ne pas voir d'un œil jaloux l'édifice qu'on allait élever. A ma connaissance, on n'a rien relevé de spécial en ce qui concerne les phares.

Il est permis de croire que si, au lieu de les bâtir dans des endroits que la mer venait battre, mais qu'elle ne recouvrait pas, on eût dû les construire comme ceux d'Eddystone, de Bréhat, d'Armen, du Tévennec, sur des rochers qui n'étaient à découvert qu'au moment des plus grandes marées, il aurait paru nécessaire d'accomplir des cérémonies, probablement sanglantes, pour assurer leur durée. Ceux qui ont été fondés dans ces circonstances difficiles remontent à des époques assez modernes, et je ne sache pas que la religion ou la superstition aient intervenu au moment où l'on posait leurs premières assises.

Les phares sont même très pauvres au point de vue des traditions merveilleuses ou des superstitions. Le seul fait que je connaisse se rattachant à cet ordre d'idées, a été relevé par M. Fenoux, aujourd'hui inspecteur général des ponts et chaussées, qui, étant ingénieur en chef du Finistère, eut à construire plusieurs phares difficiles. Lorsque celui du Tévennec, dans le raz de Sein, fut achevé, on y mit un seul gardien qui, au bout de quelques jours, déclara qu'il ne pouvait y rester, en raison des bruits qu'il y entendait. On y plaça un gardien marié, qui lui-même vint dire que toutes les nuits il entendait des voix qui lui répétaient : Kerscuit, Kerscuit, (va-t'en, va-t'en). C'était le cri des mouettes qu'il interprétait ainsi. On fit bénir le phare, qui jusque-là n'avait été l'objet d'aucune cérémonie religieuse. Depuis ce moment, les gardiens n'entendirent plus les oiseaux leur ordonner de s'en aller.

Digitized by Google

Les Balises.

En Haute-Bretagne, on dit d'un rocher que surmonte une balise qu'il porte cornes.

Autrefois, quand on érigeait une balise, les vieux pêcheurs se tiraient un peu de sang et en arrosaient le trou où elle allait être plantée. C'était une offrande au rocher et à la mer, pour que ce signal ne fût pas renversé par les flots[1].

Les marins anglais ont, à propos de balises, un dicton assez égoïste : *Let another shipwreck be your sea-mark.* Que le naufrage d'autrui vous serve de balise.

D'après les jugements d'Oléron, les malicieux pilotes qui avaient fait échouer un navire sur la côte devaient être pendus à la plus haute falaise des côtes pour servir de balise aux navigateurs[2].

En Angleterre, on relève une institution qui n'est pas sans analogie avec celle des frères pontifes. Au XVIe siècle, une charte de Henri VIII (1512) institua le *Brotherhood of the Trinity house of Depford of Strand and St-Clement.* Le devoir des membres de la corporation ne parait d'abord avoir été que de prier pour l'âme des matelots noyés en mer et pour la vie de ceux qui luttaient contre la tempête ; plus tard on leur confia la surveillance de la marine et l'éclairage des points dangereux des côtes anglaises[3].

Les signaux sonores.

D'après Coulier on devrait aux Etrusques l'invention des signaux sonores. Avant qu'ils eussent imaginé des trompettes dont ils se servaient pour avertir les navigateurs, les gardiens des phares étaient dans l'habitude de sonner de la conque marine qu'on trouvait sur toutes les plages[4].

Il semble qu'au moyen âge on ait placé sur certains écueils des cloches pour avertir les marins, comme on en a établi en notre siècle sur plusieurs écueils.

Une légende écossaise raconte qu'au moyen âge l'abbé d'Aberbrothock avait fait établir sur une roche dangereuse une cloche disposée sur un radeau. Quand il faisait calme, on n'entendait aucun son, mais lorsqu'elle était balancée par les flots orageux, elle s'agitait et sa voix avertissait les matelots. Un corsaire pour faire une niche au prêtre d'Aberbrothock fit couper les cordes qui retenaient la cloche au radeau. Quelque temps après, il fut surpris par le brouillard, et son navire fit

[1] Comm. de M. F. Marquer.
[2] Sébillot. *Légendes de la mer*, t. I, p. 329.
[3] Renard: *Les Phares*, p. 49.
[4] Renard: p. 261,

Digitized by Google

naufrage justement sur la roche d'Inchape, où il n'y avait plus de cloche pour avertir du danger.

A Granville, au siècle dernier, on sonnait les cloches à toute volée pendant le brouillard.

Suivant une tradition, les cloches de l'abbaye de Saint-Gildas sonnaient d'elles-mêmes lorsqu'un navire était en danger de se perdre[1].

IV

Les Canaux.

Lorsque Néron voulut percer l'isthme de Corinthe, il harangua les prétoriens pour les exhorter à ce grand ouvrage ; il en fit donner le signal par la trompette, porta lui-même le premier coup de pioche, et chargea ses épaules d'un petit panier rempli de terre. Dans la cérémonie par laquelle on inaugura les travaux de l'isthme, il demanda aux dieux devant la multitude et à haute voix que l'entreprise tournât à sa gloire et à celle du peuple romain, sans faire aucune mention du Sénat[2].

Une légende de l'Indo-Chine raconte qu'un roi ayant lancé sa massue dans une certaine direction creusa un canal pour l'aller chercher : le nom du canal y fait allusion[3].

Lejean rapporte que les gens de Chamba avaient construit un canal ; mais il était ensorcelé, et on ne pouvait y tenir une goutte d'eau ; un magicien découvrit que le sort ne pouvait être conjuré que si la princesse de Chamba consentait à avoir la tête coupée, après avoir parcouru toute une longueur déterminée sous les yeux du peuple dans la plaine. Elle y consentit : à mesure qu'elle avançait les arbres croissaient à droite et à gauche, la dérobant aux yeux du peuple[4].

— L'eau viendra un jour ou l'autre dans le canal. (Perse)[5].

Je ne connais aucune superstition s'attachant directement aux écluses.

V

Quais et ouvrages de port.

Lorsqu'on construisit la digue du port de la Jahde, on prétendait qu'un enfant avait été enfoui sous les fondations pour la rendre inébranlable[6].

[1] Sébillot. T. I, p. 215. t. II, p. 82.
[2] Suétone. *Néron* C. 19, 27.
[3] *Excursions et Reconnaissances*. 1882, p. 527.
[4] *Le Pandjab et le Cachemir*, dans le Tour du Monde. t. XXI, p. 342.
[5] Rœbuck. *Oriental proverbs*.
[6] Girard de Rialle. *Mythologie comparée*, p. 135.

Digitized by Google

Suivant une communication verbale de M. A. Descubes, faite d'après ses lectures, un mur de quai, en un pays soumis à la domination turque, aurait été bâti sur le corps d'un chrétien.

En 1880, le bruit courut à Calcutta, parmi la basse classe, que le gouvernement devait sacrifier un certain nombre d'hommes pour assurer la solidité des travaux dn nouveau port, et que la police avait reçu l'ordre de prendre les victimes dans les rues. Cette idée était si enracinée que bien des gens n'osaient plus sortir de chez eux la nuit close[1].

Suivant une légende annamite, le général chinois Cao-biên passait pour employer la foudre à la destruction des rochers qui entravaient la navigation[2].

VI.

Les chaussées et les digues.

Les superstitions et les légendes qui s'attachent aux murailles ayant pour but de contenir les eaux ou de conquérir des terrains précédemment occupés par elles, présentent beaucoup de ressemblances avec celles dont le peuple entoure les constructions importantes ou hardies. Ici encore la solidité de l'œuvre entreprise dépend de l'observation de certains rites, parmi lesquels se place le sacrifice d'un être vivant.

Lorsque, en 1463, il fallut rétablir la digue du Nogat, qui avait été rompue, les paysans avertis, dit-on, d'y jeter un homme vivant, enivrèrent un mendiant et l'y enfouirent. En Allemagne, en Danemarck, en Flandre, des enfants sont aussi emmurés vivants sous des digues que la mer avait détruites. En Birmanie, une légende raconte qu'une reine fut noyée dans un réservoir pour en sauvegarder les levées[3].

En Indo-Chine, les divinités viennent au secours des constructeurs, et leur indiquent le meilleur tracé à suivre pour obtenir un ouvrage solide. La digue que le général chinois Cao-biên fit élever autour de la ville d'Hanoï pour la protéger contre les invasions des ennemis et les inondations du fleuve, fut tracée dans des circonstances merveilleuses. On avait d'abord voulu lui donner une certaine direction, mais les remblais s'enfonçaient dans le sol au fur et à mesure des travaux et on était prêt à tout abandonner, lorsqu'un jour Cao-biên vit sortir de terre un cheval blanc qui, après avoir frappé le sol du pied, hennit et prit sa course à

[1] *Folk-lore Record*, t. III, p. 282.

[2] G. Dumoutier. *Légendes historiques de l'Annam traduites du chinois*, p 22.

[3] Tylor : t. I, p. 122, 126, Grimm, T. M. p. 1646.

Digitized by Google

travers la campagne. Cao-bien voyant dans cette apparition une intervention céleste, ordonna de suivre le cheval et de relever exactement ses traces. Il prit l'itinéraire suivi par le cheval blanc comme limites de la ville et reporta la digue sur ces limites. Les travaux furent alors poussés rapidement et ne rencontrèrent aucun obstacle.

Une autre légende annamite raconte que lorsque ce général eut achevé cette digue, il vit apparaitre au milieu d'une tempête un être surnaturel, de taille gigantesque, qui planait au-dessus du fleuve ; la nuit, ce génie se montra à lui en songe, et lui révéla qu'il était le premier des génies du pays, et qu'il s'était manifesté à lui parce qu'il avait élevé une digue pour protéger sa ville[1].

En Basse-Bretagne, dans la première moitié de ce siècle, un entrepreneur voulut construire près de Guisseny une digue qui enfermait un vaste bras de mer; les paysans prétendirent d'abord qu'il ne pourrait jamais parvenir à l'élever. Lorsqu'il eut réussi, ils attribuèrent son succès à des moyens surnaturels, prétendirent qu'il avait fait un pacte avec les mauvais génies, et donnèrent à sa digue le nom de Môle du Diable. Il fit baptiser la jetée par le recteur, et la prétendue œuvre de démon ayant supporté sans s'écrouler les aspersions d'eau bénite, les paysans cessèrent de la voir d'un mauvais œil[2].

De même que les ponts, les chaussées des étangs sont hantées ; sur celle de mon étang de Kilhouri, communes du Gouray et de Penguily, on voit se promener la nuit un cheval blanc.

En Vendée, si le soir du vendredi saint on s'arrête sur la chaussée à écouter les lavandières noires, celles-ci arrivent sur l'imprudent et le jettent dans l'étang. En Berry, le grand Bissêtre s'assied sur le bord des étangs, les pieds dans l'eau[3].

La rupture des chaussées, qui pouvait amener l'inondation des vallées et la destruction des villes et des villages, était un événement redouté, et il importait que ceux qui étaient alors exposés aux ravages de l'eau en fussent prévenus. Il y a eu des guetteurs spécialement chargés de veiller à ce danger. On raconte dans le pays de Jugon que jadis, sur la chaussée de l'étang de Beaulieu, il y avait toujours un cheval sellé et bridé, sur lequel un cavalier était prêt à monter, afin d'avertir les habitants de la vallée si les eaux venaient à détruire les chaussées. On disait en proverbe en parlant d'un étang voisin de Jugon :

Si la Rieu cassait, tout Jugon serait nié (noyé)[4].

[1] G. Dumoutier, p. 88 et p. 21-22.
[2] Souvestre. *Les derniers Bretons*, t. ii. p. 211.
[3] *Revue des Traditions populaires*, t. v. p. 353, l'*Illustration*, 1853.
[4] Sébillot. *Blason populaire de la Haute-Bretagne*, p. 11.

Digitized by Google

Quand il y avait danger de rupture à la digue de West Cappelle, on sonnait la cloche d'alarme et le crieur parcourait les rues du village en frappant sur un bassin et en criant : Nood ! Nood ! groot nood ! Klein en groot. — Arm en rijk. — All naar den dijk. — Détresse ! Détresse ! Grande détresse ! Petits et grands, pauvres et riches, tous à la digue[1].

En 1178-1180, la rupture d'une grande digue occasionna un vaste débordement de la mer qui submergea les cantons situés au nord de Bruges. On appela de tous côtés les terrassiers, et leur nombre fut tellement considérable qu'on dut construire pour les loger d'énormes baraquements, qui devinrent, dit-on, la ville de Damme.

La tradition a conservé le souvenir des difficultés qu'ils surmontèrent, et auxquelles nos vieux chroniqueurs ont attaché des circonstances merveilleuses. Ils racontent que la digue avait été réparée d'un bout à l'autre, à l'exception d'une seule brèche de peu de largeur, mais si profonde, qu'elle engloutissait fascines et sacs à terre sans qu'il parût aucune trace de tout ce qu'on y précipitait. Les ouvriers, au désespoir de ne point faire le moindre progrès, perdirent courage et ne savaient à quel moyen recourir, tandis qu'un grand chien noir, qui tournait sans cesse autour d'eux, la gueule béante et les prunelles enflammées, semblait triompher de l'impuissance de leurs efforts. Tout à coup un des travailleurs fixe ses regards sur le monstre, et par une inspiration subite, il le saisit à la gorge, l'enlève de terre et le lance dans cet abime que rien n'avait pu combler.

Aussitôt tout change de face ; on dirait qu'un charme funeste vient d'être rompu : les matériaux qu'on jette dans le précipice trouvent fonds, et en quelques heures la brèche est fermée. Ce prodige fit tant d'impression sur les spectateurs que la ville nouvelle prit pour armoiries l'image du chien.

Une digue de Zwyndrecht, village situé en Flandre, sur la rive gauche de l'Escaut et en face d'Anvers, s'est affaissée à différentes reprises, par suite de sa construction défectueuse sur des sables mouvants.

On lui a donné le nom de *digue de sucre*, par analogie avec le sucre qui fond facilement[2].

PAUL SÉBILLOT.

[1] *Tour du Monde* : t. XXXVIII, 163.
[2] Comm. de M. ALFRED HAROU.

Digitized by Google

RUPTURE DE LA DIGUE DE MAREB.

La rupture de la digue de Mareb, dans le Yémen, et le cataclysme qui détermina plusieurs populations à émigrer dans le nord de l'Arabie et probablement aussi en Abyssinie, a laissé des souvenirs considérables dans les traditions arabes. Le résumé suivant est emprunté à Ibn Khaldoun et traduit pour la première fois en français[1] :

« A Mareb se trouvait une digue que construisit Bilqis (la reine de Saba), une reine d'entre les princes issus de 'Abd Chems, pour fermer le pays compris entre les montagnes : elle était bâtie avec des pierres et des rochers. Bilqis y rassembla l'eau des sources et des pluies et y laissa des ouvertures suffisantes pour l'écoulement de l'eau nécessaire aux irrigations. C'est ce qu'on appela El Arim et Essikr. Le poète Nabighah el Dja'di a dit à ce sujet :

« Les tribus Sabéennes de Mareb, lorsqu'elles bâtissaient la digue contre le torrent....

« D'autres prétendent que celui qui construisit la digue était Himyar le père des tribus Yéménites. Le poète El'Acha a dit dans ses vers :

« Voilà un modèle pour un imitateur, Mâreb, où l'on éleva une digue

« De marbre, que bâtit Himyar : lorsque celui qui désire la voir arrive, il ne désire plus rien. »

D'autres racontent qu'elle fut bâtie par Loqmân l'Ancien[2], fils de 'Ad c'est l'opinion de Mas'oudi qui ajoute : « Il la construisit longue d'un parasange, sur autant de largeur, et y établit trente ouvertures. D'autres parmi lesquels El Aliq et El Asouab, disent qu'elle fut construite par Saba, fils de Yachdjob ; qu'il y réunit 70 cours d'eau, et qu'il mourut avant d'avoir terminé son œuvre. Elle fut achevé epar les rois himyarites, ses successeurs. Nous penchons vers cette opinion, car une vie d'homme serait insuffisante pour les constructions gigantesques et les édifices immenses. Ils élevèrent cette digue de deux côtés, à droite et à gauche, comme le décrit le Qorân. Leur dynastie s'adonna ensuite à la mollesse et à l'orgueil. Lorsqu'ils eurent dépassé toute limite et toute mesure, Dieu les punit par le moyen d'une taupe ou d'un rat, qui perça la

[1] Ibn Khaldoun : *Kitâb el Iber*, éd. de Boulaq, 2 v. in-8°, 1684 hég. t. II, p. 50.
[2] Cf. R. Basset : *Loqmân berbère*, Paris, 1890, in-12, p. XII et note 3.

Digitized by Google

digue par en bas. Le torrent les surprit, submergea leurs campagnes et ruina leur pays[1]. »

Dans le *Moroudj edz Dzahab*. Mas'oudi a donné un récit détaillé des présages qui annoncèrent la rupture de la digue de Mareb :

« A cette époque régnait (sur le Yémen) 'Amr ben 'Amir ; il avait un frère devin nommé 'Imrân : ce roi avait aussi près de lui une femme habile dans l'art de deviner, qui était de la famille de Redman, descendant de Himyar, et qui se nommait Zharifah el Kheir. La première chose extraordinaire qui arriva à Mareb, et donna un avertissement de l'inondation qui devait arriver, ce furent les présages qui firent connaître à 'Imrân, frère de 'Amr, que les habitants de ce pays seraient indubitablement dispersés de divers côtés, et dans des régions fort éloignées l'une de l'autre. Il en fit part au roi son frère, 'Amr, surnommé Mozaïqia, du temps duquel arriva le malheur qui frappa les habitants de ce pays. Dieu seul sait en quoi cela consistait. Quant à Zharifah, elle eut un jour pendant son sommeil le songe que voici : Il lui sembla voir un gros nuage qui couvrait le pays, et duquel sortirent d'abord des tonnerres et des éclairs ; la nuée venant ensuite à crever, la foudre tomba et consuma tout ce qu'elle atteignit ; étant tombée jusqu'à terre elle réduisit en cendres tout ce sur quoi elle tomba. Zharifah, épouvantée de ce qu'elle avait vu, et toute hors d'elle-même, vint trouver 'Amr en lui disant :

— Jamais rien de pareil à ce qui m'a dérobé le sommeil en ce jour n'a frappé mes regards ; j'ai vu un nuage qui, après avoir longtemps lancé la foudre et les éclairs, a enfin éclaté avec fracas, et tout ce que le tonnerre a atteint est devenu la proie des flammes.

Quand on vit la frayeur dont cette femme était saisie, on la tranquillisa et on se tint à ses côtés jusqu'à ce qu'elle fut calmée. Ensuite 'Amr ben 'Amir entra dans un de ses jardins, accompagné de deux jeunes filles. Zharifah sortit pour l'aller trouver, ordonnant à un jeune esclave, nommé Sinân, de la suivre. Comme elle mettait le pied

[1] Sur la digue de Mareb et les légendes dont elle a été l'objet, cf. Reiske : *De Arabum epochâ vetustissimâ Sail ol arem*, Leipzig 1748 in-4°. Schultens) *Historia Joctanidarum* Harderovici Gelrorum 1786 in-4° ; de Sacy *Mémoires : sur les antiquités de la Perse et l'histoire des Arabes avant Mahomet*. Paris, s. d. (1793) in-4°. Rühle von Lilienstern : *Zur Geschichte der Araber vor Muhamed*. Berlin. 1836 in-8°, p. 197-217 ; Caussin de Perceval : *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*. Paris, 1847, 3 vol. in 8° t. I, p, 84-86. Desvergers : *Arabie*, Paris, 1847 in-8°, p. 60-64 ; Reiske : *Primæ lineæ historiæ Arabum*, Gœttingen 1847, in-8°, p. 166-173 ; Arnaud, *Pièces relatives aux inscriptions himyariques*. Paris, 1845 in-8° ; Halévy, *Etudes Sabéennes*, Paris, 1875, in-8° p. 213-214 ; id. *Rapport sur une mission archéologique dans le Yémen*. Paris, 1872, in-8° p. 32.

Digitized by Google

hors de la porte de sa maison, elle rencontra trois taupes qui se tenaient droites sur leurs pieds de derrière et avaient leurs pattes antérieures posées sur leurs yeux. Ce qu'on appelle taupes sont des animaux qui se trouvent dans le Yémen et qui ressemblent à la gerboise. Zharifah, à cette vue, se couvrit les yeux avec la main et dit à son domestique de l'avertir quand les taupes se seraient retirées. Lors donc que le jeune homme l'eut avertie de leur retraite, elle continua sa marche en grande hâte, mais quand elle se trouva dans le canal qui entourait le jardin dans lequel était 'Amr, une tortue sortit tout à coup de l'eau et tomba au milieu du chemin, renversée sur le dos; elle faisait, mais en vain, de grands efforts pour se retourner; elle tâchait de s'aider de sa queue, faisait voler la poussière sur son ventre et ses flancs, et lançait son urine en l'air. Zharifah la voyant, se jeta par terre, et y demeura assise jusqu'à ce que la tortue fut rentrée dans l'eau. Alors la devineresse reprit sa route et entra dans le jardin où était 'Amr : c'était le milieu du jour et l'instant de la plus grande chaleur; les arbres s'agitaient et balançaient leurs cimes, quoiqu'il ne fît pas la moindre haleine de vent. Zharifah, traversant le jardin, arriva à l'endroit où 'Amr était étendu sur un lit avec les deux jeunes filles. En l'apercevant, 'Amr rougit de honte : il fit descendre du lit les deux jeunes filles et invita Zharifah à prendre auprès de lui la place qui lui appartenait, mais cette femme, prenant un ton prophétique se mit à dire :

— Par la lumière et par les ténèbres, par la terre et par les cieux, certes, les arbres vont périr, et les eaux redeviendront ce qu'elles étaient dans les siècles passés.

— Qui t'a appris cela ? lui dit 'Amr.

— Des taupes, reprit Zharifah, m'ont annoncé des années d'affliction dans lesquelles le fils fera périr son père.

— Que veux-tu dire, demanda 'Amr?

— Je dis, répondit Zharifah, ce que dit l'homme qu'agite le repentir. Je dis « hélas ! » car j'ai vu une tortue qui râclait et balayait la poussière et qui lançait au loin son urine. Entrée ensuite dans le jardin, j'ai vu les arbres se plier et balancer leurs cimes.

'Amr ajouta :

— Pour quel temps est-ce que tu vois ?

— Ce sont, dit Zharifah, des malheurs entassés, des fléaux épouvantables, des choses terribles.

— Quoi donc? reprit 'Amr.

— Je crains, lui dit Zharifah, que le malheur ne soit pour nous et qu'il n'en résulte pour toi aucun avantage. Funestes effets du torrent! ils feront ton malheur et le mien.

Digitized by Google

A ces mots, 'Amr se jetant à bas de son lit, s'écria :

— O Zharifah, quels sont donc les malheurs dont tu me menaces?

— C'est, dit Zharifah, un malheur épouvantable, une affliction terrible à laquelle très peu échapperont : mais, si peu que ce soit, il vaut mieux ne pas le négliger.

— Quels signes, demanda 'Amr, me donnes-tu de ce que tu m'annonces ?

— Va, reprit Zharifah, visiter la digue : si tu vois un rat y creuser des trous avec ses pieds de devant et arracher avec ceux de derrière des grosses pierres de la montagne, sache que l'infortune dont nous sommes menacés est une infortune inévitable, et que ce malheur ne peut manquer de tomber sur nous.

— Et quel est ce malheur, demanda 'Amr ?

— Une menace, lui dit Zharifah, a été envoyée de la part de Dieu : le mensonge a été réduit au néant : une vengeance éclatante est tombée sur nous. Puisse, ô 'Amr, le malheur qui nous menace, ne pas tomber sur toi.

'Amr s'en alla donc vers la digue : il l'examina soigneusement et vit un rat qui retournait avec ses pieds une pierre que cinquante hommes n'auraient pas pu remuer. Il revint trouver Zharifah, et lui rendit compte en ces termes de ce dont il avait été témoin :

— A l'aspect de ce que j'ai vu, la douleur s'est emparée de moi : un accès violent d'une maladie terrible m'a saisi, à la vue de cet objet affreux. J'ai vu un rat semblable à un sanglier aux crins roux que tourmentent les aiguillons de l'amour, ou à un bouc que l'on a séparé du parc où sont renfermés les troupeaux ; je l'ai vu détacher et rouler un des quartiers de roche dont la digue est construite : il est armé de griffes et de dents semblables à celles d'une hyène. Les pierres qu'il n'a pu ronger, il les a brisées : on eût dit qu'il rongeait une natte faite de brins de salam.

— Voici encore, dit alors Zharifah à 'Amr, un autre pronostic de cet évènement : allez vous asseoir dans votre appartement entre les deux jardins : faites apporter et placer devant vous un vase de verre, il se remplira de la terre du jardin, du sablon de la vallée. Vous savez cependant que ces jardins sont couverts d'un ombrage touffu, et que le soleil ni le vent ne sauraient y pénétrer.

'Amr fit ce que Zharifah lui avait prescrit, et en peu de temps le vase se trouva rempli de la terre du ravin. 'Amr vint trouver Zharifah, et lui rendant compte de ce qui était arrivé, il lui demanda quand aurait lieu la ruine de la digue. — D'ici à soixante-dix ans, lui dit Zharifah. — Dans laquelle de ces soixante-dix années ? lui demanda alors 'Amr? — Dieu seul le sait, lui répondit-elle, et si quelque autre

Digitized by Google

le savait, je ne l'ignorerais point assurément : mais d'ici à la fin de ces soixante-dix années, il ne se passera pas une seule nuit que je ne m'attende à voir arriver cette catastrophe, soit durant cette nuit elle-même, soit au matin suivant.

Dans la suite, 'Amr lui-même eut un songe dans lequel il vit l'inondation des digues : et il lui fut dit que le signe de ce fatal événement serait lorsqu'il verrait le gravier paraître sur les branches de spalmiers. Il vint donc aux plantations de palmier, il en examina les branches et reconnut qu'on y voyait du gravier, ce qui ne lui laissa plus aucun doute que ces annonces allaient avoir leur accomplissement et que le pays serait ravagé[1]. »

'Amr, décidé à émigrer, eut recours à une ruse pour vendre ses biens. Il se concerta avec un de ses fils, d'autres disent un enfant adoptif, et insulté par lui dans un banquet, il jura de quitter le pays témoin de son affront. Les gens du pays, croyant profiter de l'occasion, lui achetèrent ses terres, mais quand il eut de la sorte réalisé sa fortune, il s'empressèrent de l'imiter, ayant appris les vraies raisons de son départ.

René Basset.

I. — Les Routes (*suite*)

§ 2. — *Les voies anciennes ou merveilleuses.*

« Au païs de Hainault et Provinces circonvoisines, le bruit commun est que ce Brunehaut estoit magicien et familier avec les démons ; et que se voyant souvent empesché en la conduite de ses armées, à cause des lieux fangeux qui en ce tems tenoient grande partie de la Gaule Belgique inondée, il impétra ces grandes et larges chaussées que l'on dit avoir esté faites par son Demon en trois jours[2]. »

Dans le ch. 26, Bergier parlant de l'origine fabuleuse des chaussées de Brunehaut, dit « que ceux qui en ont escrit allèguent pour auteur des dits chemins un ancien roy des Belges nommé Brunehaldus, et

[1] Schultens, *Historia imperii vetustissimi Joctanidarum*, p. 167 et suivantes. De Sacy : *Mémoires sur les antiquités de la Perse et l'histoire des Arabes avant Mahomet*, p. 634 et suivantes. Masoudi : *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.

[2] Bergier : *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, t. I, ch. 26.

[3] Ch. Bovel : *Lib. de Hallucinat. Gallicorum nom*, ch. 22.

Digitized by Google

ceux qui en parlent ordinairement tiennent comme certaine la tradition que c'est la reine Brunehault, femme de Sigebert, roy d'Austrasie, qui les a fait faire. » Au chapitre suivant, il cite un passage de la Chronique de l'abbaye de Saint-Bertin qui, entre autres ouvrages admirables, lui attribue le grand chemin qui va de Cambray à Arras et de là à Terouëne et plus oultre jusqu'à la mer, et que de son nom il s'appelle encore la Chaussée de Brunehault, *Quæ Calceia Brunehildis nominatur usque in hodiernum diem*[1].

Brunehaut fit réparer le réseau des anciennes voies dans la Flandre. Un peu plus tard, Dagobert, frappé du mauvais état des routes, fit un capitulaire qui nous est resté, et dans lequel il punit d'amendes les entreprises et les usurpations sur les grands chemins[2].

« Cette voie (de Tongres à Paris) estoit faite et continuée entre deux murailles qui luy servoient comme de courtines de part et d'autre : entre lesquelles elle estoit mollement rehaussée vers le milieu pour faire escouler les eaux... de sorte que le peuple, esbahy d'un ouvrage si excellent, a inventé cette fable que c'est le diable qui l'a pavé et basty lesdites murailles, et qu'il a le tout fait et parfait en trois jours[3].

« Guillelmus Monumetensis escrit que l'auteur de ces Grands Chemins estoit l'un des rois descendant de Brutus, qui avoit nom Mulmutius et qui vivoit longtemps auparavant la naissance du Fils de Dieu, et dit que ce Mulmutius estant grand magicien, fit, à l'aide des diables et de son art, ce qu'il estoit impossible aux hommes de faire : c'est qu'en peu de jours l'Angleterre se trouva munie, d'un bout à l'autre, de grands chemins d'une belle et admirable structure, qui estoient encore entiers jusques à son siècle en plusieurs endroits, avec l'estonnement de tous ceux qui les contemplaient.

« La masse, la hauteur et la longue estendue de ces chemins, qui semblent surpasser les forces communes des hommes, ont esté cause que les habitants de la Grande-Bretagne, ceux principalement qui sont reconnus sous le nom d'Anglois, ont controuvé plusieurs fables sur les auteurs de ces chemins. Camdenus a laissé par escrit que les uns tiennent comme par tradition, de père en fils, que les chemins qui s'y trouvent faits de main d'homme sont ouvrages de géants, qu'ils appellent en leur langue Eatons comme qui diroit Payens[4].

« La populace des champs les appelle chemins ferrés, soit pour la dureté et fermeté de l'ouvrage, ou pour la couleur des petits cailloux

[1] A. Leger : 734.
[2] Bergier : l. II, ch. 28.
[3] Bergier : l. I, ch. 30.
[4] Bergier : l. I, ch. 26.

Digitized by Google

desquels la surface desdits chemins est composée, qui sont pour la plupart de couleur noirâtre tirant à celle du fer : tout ainsi que l'on appelle en Espagne la Voye de Salamanque, *Viam Argenteam*, pour estre couverte et massivée de petits cailloux de couleur blanche[1].

Dans les Flandres, les chaussées romaines, dont la largeur ordinaire est de 14 mètres, sont appelées *Heerewegen*, ce que l'on peut traduire par *Voie seigneuriale* ou *Voie militaire*[2].

§ 3. — *Superstitions et Croyances.*

Jules César, après une chute en char qu'il avait faite, ne manquait point, aussitôt qu'il était assis, de répéter trois fois certaines paroles, pour se garantir de tout accident en voyage[3].

On rencontre, sur le bord des routes romaines, des pyramides, des tours rondes ou des piles de maçonnerie de petit appareil, présentant de grandes niches ou des mosaïques en parement; on suppose qu'elles servaient à faire des signaux la nuit au moyen de feux, ou qu'elles recevaient des statues de Mercure, protecteur des routes et du commerce[4].

« Une inscription antique extraite de la ville de Zamora et rapportée par Srita au commencement de ses Commentaires sur l'itinéraire d'Antonin nous fait foi que quelques Romains s'obligeaient par vœu d'en ériger à Mercure, auquel ils donnèrent le nom de Viacus[5].

« Les Grecs et les Romains... ont voulu pourvoir à la seureté de leurs voyages, en posant sur les grands chemins quelques figures des dieux, qu'ils croyoient présider sur iceux... Ces deux nations dressoient certaines colomnes ou pour mieux dire certains pilastres sur les grands chemins, esquels ils figuroient les images de Mercure, d'Apollon, de Bacchus, d'Hercule, que Plaute appelle Lares Viales et Varron Viacos, comme qui diroit les dieux des chemins. Ces colomnes étoient assises ès endroits douteux et ambigus, tels sont ceux où se rencontrent trois ou quatre chemins... et avoient des inscriptions qui advertissoient les passans des principales cités où chacun chemin conduisoit. Ces inscriptions occupoient le bas et corps desdits pilastres, lesquels finissoient par haut en quelques figures de dieux gardiens et

[1] M. A. Léger : *Les Travaux publics chez les Romains*, p. 700, émet l'opinion que les routes ferrées durent leur nom à leur empierrement fait avec des ferriers ou scories provenant d'anciennes exploitations.

[2] Comm. de M. Alfred Harou.

[3] Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste*, t. II, p. 320. Pline, l. XXVIII, c. 2.

[4] A. Léger : p. 169.

[5] Bergier : l. IV, c. 43.

Digitized by Google

protecteurs des chemins. Les payens dressoient ces pilastres à Mercure, par la croyance qu'ils avoient qu'il estoit le dieu tutélaire des grands chemins. Et sçavons par le rapport de Thucydide et d'autres que les anciens ne pouvoient pas heureusement se mettre en chemin, s'ils n'avaient pas salué le dieu Mercure comme celuy qui préside sur les chemins[1].

« C'est encore chose remarquable qu'ès endroits où ces colonnes estoient dressées, les passans prenoient des pierres et par forme d'honneur et de veneration les portoient au pied, comme les consacrant à Mercure. Ces pierres sont appellées par le Scholiaste de Nicander, pierres assemblées à l'honneur de Mercure.

« On dressoit à Apollon des colonnes et des simulacres par les chemins, tous semblables à ceux de Mercure. Phumatus le tesmoigne quand il dit : Apollon est surnommé Agjeius à cause qu'on lui dresse des statues au milieu des chemins ; car en se levant, il les frappe de ses rayons et les emplit de lumière[2] ».

— Celui qui trébuche en rentrant à la maison, y est attendu par une dispute.

— Si en route le pied droit prend froid avant le gauche, c'est signe de bonheur.

— Si la plante des pieds vous démange, c'est signe que veus partirez en route.[3]

§ 4. — *Devinettes, Proverbes*[4].

Les Devinettes suivantes sont relatives à la route :

— Qui est long comme cent cordiaux.
Qui sont tous remplis de parpieds de chevaux ? (Haute-Bretagne).
— Long comme cent mille cordiaux
Et tout pavé de fers de chevaux. (Haute-Bretagne).
— Long comme un cordiau (cordeau),
Battu à fer de chevaux. (Loiret).

[1] Bergier : L. iv. c. 43.
[2] Bergier : L. iv. c. 43.
[3] Communication de Léon Sichler.
[4] Sources : Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne. Devinettes de la Haute-Bretagne.* — *Mélusine*, t. i, c. 555 ; — E. Rolland : *Devinettes; Rimes et jeux de l'enfance* ; *Revue des Traditions populaires*, t. i, p. 53.

Digitized by Google

— Qui est-ce qui va de Paris à Lyon sans bouger et sans faire un pas?
— Qui va de Paris à Damas,
Sans tant seulement faire un pas? (Picardie).
— Qu'est-ce qui va à Paris sans s'arrêter?

Tanta bigorgna
Passa sous la porta,
Si se levave dreita,
Trochari au cia.

Toute bancale — Passe sous la porte — Si elle se levait droite — Toucherait au ciel (Forez).

— Ohé! Je me suis étendue :
Si je me levais
J'atteindrais le ciel,

Si j'avais bras et jambes,
J'attacherais le voleur,
Si j'avais bouche et yeux,
Je raconterais tout. (Russie).

— Je suis étendue tout de long, si je me levais j'atteindrais le ciel; si j'avais des mains, j'attraperais le voleur; si j'avais une bouche et des yeux, je pourrais tout raconter (Russie)[1].
— Si autant que je suis courbé j'étais droit, j'atteindrais le ciel (Serbie).
— Un arbre tout courbé, si on le redressait il atteindrait le ciel (Serbie).
— Blanc, très blanc, il entoure la terre tout entière. (Croatie).
— Il est tortueux, serpentin! s'il était droit et perpendiculaire il toucherait le ciel.
— Si je n'étais pas tortueux, je ne pourrais pas exister[2].
— Notre chat a une queue qui arrive jusqu'à Tchatchak (ville de Serbie).
— Un fil s'étend sur toute la terre.
— Assiette à côté d'assiette, cela arrive jusqu'à Varedia (ville de Hongrie)
— Assiette à côté de l'autre,
Mortier à côté de l'autre,
(Cela s'étend) jusqu'à Constantinople.
— J'ai un turban que j'enroule et qui ne finit point[3].

[1] *Mélusine* : t. I, c. 260. Comm. de M. Léon Sichler, *Revue des Traditions*, t. I. p. 120.
[2] Comm. de M. V. Bogisic.
[3] Comm. de M. V. Bogisic. H. Carnoy et Nicolaidès : *Traditions de l'Asie-Mineure.*

Digitized by Google

Mo misire ène latouèle zamais mo trouve lafin. Mo marce dans grand cimin.

Je mesure une toile dont je ne trouve jamais la fin. (Créole Mauricien).

— *Tapis la rene touzours ouvert zamès pliè.*

Le tapis de la reine toujours ouvert, jamais plié (Créole Mauricien).

— *Ça banane là, mo beau manzè zamès mo capave fini li ?*

Cette banane là, j'ai beau manger, jamais je ne peux la finir (Créole Mauricien).

— Qui est-ce qui est très long au soleil et n'a pas d'ombre ? (Wolof).

— Qui est-ce qui va à la foire le premier et qui revient à la maison le premier ? (Morbihan)[1].

— Tout grande route, tout grande route, et où ne peuvent passer ni charrettes, ni bestiaux ? — Le toit. (Basque)[2].

Proverbes.

— A chemin battu, il ne croit point d'herbe.

— *A camin batu noun crèis erbo* (Provence).

— Aller et venir font le chemin peler (XVe siècle).

— Aller et retourner fait le chemin frayer (XVIe siècle).

— *Auf den Weg, den Viel gehen, wachet kein Gras.*

Chemin battu est mauvaise prairie. L'herbe ne pousse pas sur la voie de tout le monde (Allemand).

— Vieux comme les vieux chemins. *Dol.*

— *Alte Wege und alte Freund soll man in Würden halten.*

Vieilles routes et vieux amis (doivent) veulent être tenus en honneur.

— *Alte Freund und Wege soll man nich verlassen.*

N'abandonnez jamais ni de vieux amis ni de vieilles routes.

— Ne te fraye pas de route nouvelle, déteste le petit chemin, marche sur la grand'route. (Tchouvache).

— Tout chemin mène à Rome.

— *Tout camin meno en vilo* (Provence).

— *Todos os caminhos vâo ter á ponte,*
Quando o rio vai de monte a monte. (Esp).

— *Alle wege gehen zur Brücke, wenn der Fluss von Berg zu Berg geht.*

— De grand seigneur, grand fleuve et grand chemin,
Fuis, si tu peux, d'être voisin.

[1] Baissac. *Le folk-lore de l'île Maurice; Magasin pittoresque* 1853 ; Rolland. *Devinettes.*

[2] J. Vinson. *Le folk-lore du pays Basque.*

Digitized by Google

Tous les chemins mènent au pont, si la rivière coule de montagne en montagne.

— *Très marri vèzin : Mounsèignour, l'aigue et lou camin.* (Provence.)

— *Loup, arriu, e grand camin*

Dous tres pas nat boun besin (Gascogne).

— La route est la route et est encore la route. — (Se dit d'un homme qui propose toujours quelque chose qu'il n'accomplit jamais) (Indoustan).

— *Li bon camin soun li plus court*, (Provence).

— *Beu camin camino n'es jamais long.*

— *Ià pertout sa lègo de marrit camin.*

— C'est le chemin du Paradis = c'est un chemin étroit (XVIIe siècle).

— Mener par un chemin où il n'y a pas de pierres (XVIIIe siècle).

— Qui trop se hâte en cheminant.
En beau chemin se fourvoye souvent.

— Qui trop se hâte, reste en chemin.

— Ne te presse pas d'aller vite, dépêche-toi de nourrir les chevaux ! (Russie) — Ne les active pas avec le fouet, mais avec le sac (à avoine) !

— Le même chemin mène à la maison, comme il mène hors de la maison. (Serbie).

— C'est la voie qui fait marcher la voiture. (Serbie).

— *Gut Gespräch kürst den Weg.* (Allemagne).

Bonne parole abrège la route.

Beredter Gefährte is so gut vie ein Wagen.

Compagnon éloquent vaut un carrosse.

— *Facetus comes in via pro vehiculo est.*

Compagnon bien parlant,
Vaut en chemin char branlant.

— *Freund sind gut am wege.*

Vieil ami fait bien sur le chemin.

Mieux vaut ami en voie
Que denier en coroie.

— En route, en voyage, un père même est un camarade.

En route, un père même devient le camarade de son fils (Russe).

— Un compagnon intelligent abrège la route de moitié.

— C'est au jeu et en route (voyage) qu'on apprend à connaître les gens.

— *Liebe weiss verborgene Wege.*

L'amour connait les chemins secrets (cachés).

Digitized by Google

— *Ei ist kein Weg zu weit.*
Wenn die Liebe treibt.

Nul chemin n'est trop long — lorsque l'amour vous presse.

— On ne cherche pas son chemin, on le demande. (Russe).

— La route est belle par ses passagers (quand il y en a beaucoup), le repas par ses gateaux.

— La grand'route n'existe pas, on la fait.

— La nuit est comme le jour, le chemin comme une nappe : mets-toi sur ton siège et file !

— Le cheval et le piéton ne sont pas camarades en route.

— Jeûne un peu, fais une petite prière et puis mets-toi en route !

— Appelle Dieu à ton aide et saint Nicolas en chemin !

— A la maison, la main et le pied dorment, en route, la tête même ne doit pas dormir.

— La pensée de la maison (du chez soi) ne vaut rien en route.

— Dieu pardonne au voyageur. — Le voyageur est dispensé de faire carême.

— Tu n'iras pas loin avec la vapeur de l'izba : (du foyer).

— Quand on se met en route, il faut tresser d'abord cinq paires de *lapti* (chaussures en tille du paysan russe).

— Le pain n'est pas une charge en route.

— Si tu vas pour un jour en voyage, prends du pain pour cinq.

— Le poêle vous caresse, mais la route vous enseigne.

— Le couteau est un compagnon de route. La hache est un compagnon de route. (Il y a dans ces deux dictons un jeu de mot *dorogoi* voulant dire à la fois « en route » et « très cher, estimable, précieux. »

— Vous connaissez le chemin et vous me demandez la distance. (S'applique à quelqu'un qui demande une chose qu'il connait bien.) (Perse).

— *Bildstock weist Andern den Weg und geht ihn selbst nicht.*

Le poteau indique le chemin aux autres, et ne le sait pas lui-même !

— Avec florin, langue et latin,

Par tout l'univers on trouve le chemin. (XVIe siècle).

— *Lou camin es pèr lou mèstre.*

Le temps qu'il faut pour se rendre au chantier doit se compter pour la journée de l'ouvrier. (Provence).

— Un chemin pour qui fuit et cent pour qui poursuit (Russie.)

— Cher comme la sueur de cantonnier.

Susou de cantounié. (Gascogne).

Ce proverbe est ironique.

Digitized by Google

Le jeu du chemin.

Paroles d'un jeu que font les enfants en se croisant les doigts.
— Quinte ames mai lou canin d'or o lou camin d'espino ?
— Lou camin d'or.
— Lou diable iè dor.
— Lou camin d'espino.
— Lou bon Diéu ié dino. (MISTRAL).

II

LES CHEMINS DE FER[1]

Deux pièces de Brizeux expriment à l'égard des chemins de fer des idées qui font songer à celles que cette invention nouvelle avait, à son début, inspirées au peuple,

Ah! le grand destructeur arrive ! Sous la nue
Une lourde vapeur annonce sa venue.
C'est un dragon de fer, un monstre aveugle et sourd,
Sans ailes — ce dragon ne vole pas, il court ;
Sur son chemin uni roulant comme une meule,
Il va plein d'un brasier qu'il vomit par sa gueule.
. . . . . .
Voici le dragon rouge annoncé par Merlin[2].

Dans l'Esprit absorbé priait un camaldule,
Lorsque éclate un grand bruit, comme un bruit d'ouragan.
Le bon moine tressaille, il sort de sa cellule
Et d'un œil alarmé consulte le volcan.
Vésuve sommeillait, la terre était heureuse ;
Mais au pied du couvent. sur un chemin de fer,
Roulaient des chars, jetant leur vapeur sulfureuse
Et conduits par Mercure échappé de l'Enfer[3]

Les tunnels n'ont pas été inconnus des anciens. Pour abréger le chemin entre Puteoles et Neapolis, Agrippa avait fait percer une voie souterraine, dans un rocher de tuf, longue de plus d'un mille; sa largeur était suffisante pour que deux chars pussent

[1] Voir le t. VI, p. 10.
[2] L'Elégie de la Bretagne.
[3] *La Fleur d'or*, p. 127, éd. Lemerre.

Digitized by Google

y passer de front. Deux soupiraux, conduits jusqu'au sommet de la montagne, éclairaient un peu la grotte. Malgré cela il y faisait si obscur, que ceux qui le traversaient avec un char étaient obligés, pour éviter les chocs et les rencontres, de crier de temps en temps de quel côté ils allaient. Et l'on entendait crier : A la mer ! A la campagne ! » c'est-à-dire, vers la mer, vers la montagne. Lalande, dans son voyage en Italie, (t. II) fait au XVIIIe siècle, dit que les passants criaient *Alla mare! Alla campagna!* pour éviter de se choquer dans l'obscurité[1].

Au langage imagé des ouvriers, le chemin de fer a fourni un assez grand nombre de phrases ; plusieurs ont été relevées dans un livre de Denis Poulot, autour duquel on a fait un certain bruit au moment de la publication de l'*Assommoir*.

L'ouvrier sublime adresse au mécanicien de locomotive les appellations suivantes :

Va donc, postillon d'eau chaude, chauffeur de four, machine à faire des heures.

Pendant huit jours la voie était fermée; il avait beau siffler au disque, rien. Il s'agit d'un ouvrier qui s'est saoulé et que sa femme gronde.

La soulaison, graduation faite par les mécaniciens de chemins de fer :

Attraper une petite allumette ronde : il est tout chose ;

Avoir son allumette chez le marchand de vin : il est bavard, expansif.

Prendre son allumette de campagne, (ce bois de chanvre souffré des deux bouts) : il envoie des postillons et donne la chanson bachique.

Il a son poteau kilométrique : son aiguille est affolée, mais il retrouvera son chemin.

Le poteau télégraphique : le pinacle, soulographie complète ; ses roues patinent, pas moyen de démarrer. Le bourdonnement occasionné par les faïences est la cause du choix.

D'autres emploient les pressions atmosphériques : je suis monté à cinq hier ; ou bien : l'aiguille de son manomètre n'a pas bougé.

Un ouvrier s'adresse à un autre chez le marchand de vin :

T'as donc chauffé ton four. Ton giffard fonctionne rudement bien, redouble[2].

Voici une autre allusion à l'injecteur Giffard, dont l'invention remonte à 1858 : Quand un mécanicien meurt, on ne dit plus maintenant, dans la partie, qu'il a passé l'arme à gauche, mais qu'il a cassé son giffard[3].

PAUL SÉBILLOT.

[1] DEZOBRY. *Rome au siècle d'Auguste* t. III, p. 358 et 544.

[2] Le *Sublime*. p. 56, 54, 72.

[3] *Le Petit Journal*, 31 juillet 1890.

Digitized by Google

Une locomotive fatale.

Les machinistes du chemin de fer de Pensylvanie (Pensylvanian Union Railroad) viennent de mettre à l'index la locomotive portant le numéro 1313, à laquelle ils reprochent une quantité de méfaits. Dès son premier essai elle a tué deux enfants. L'année suivante elle se jeta dans un précipice, entraînant avec elle plusieurs wagons, noyant le machiniste, le chauffeur, six autres personnes, et en blessant un nombre considérable. Sortie des ateliers de réparation, elle se jeta dans un train de marchandises. Ce « tamponnement » eut pour résultats un mort et trois blessés. Quelques semaines après, la chaudière éclatait : le machiniste et un chauffeur étaient déchiquetés. Nouvelle visite à l'atelier de réparation : nouvelle sortie et nouvelle collision : trois tués. Puis une lampe à pétrole éclate sur la locomotive: le machiniste et le chauffeur sont grièvement blessés. Epouvantés, les mécaniciens ont refusé de monter sur cette tueuse d'hommes. La Compagnie a dû finir par remiser la meurtrière machine.

Napoléon Ney.

LE DIABLE ET L'ENFER DANS L'ICONOGRAPHIE[1]

IV.

Les tableaux de Michel le Nobletz.

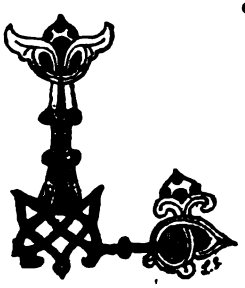

Lorsque Michel Le Nobletz, qui fut au XVIIe siècle l'apôtre de la partie de la Bretagne Armorique encore à moitié païenne, voulut frapper l'imagination des esprits grossiers qu'il voulait convertir, il eut recours à des images. Plusieurs de ces tableaux, coloriés sur parchemin ayant environ un mètre sur 0,70 centimètres de dimension, sont encore conservés avec leurs explications à la Bibliotèque de Quimper. L'un d'eux, dont nous devons communication à M. le chanoine Peyron, secrétaire de l'évêché, contient une série de vingt-et-un compartiments coloriés.

[1] Cf. le t. IV, p. 129, 509 et le t. V, p. 20.

Digitized by Google

La première feuille représente à gauche deux personnages, l'un assis l'autre debout, qui, sur une sorte de grand violon, semblent exécuter un morceau à quatre mains, sans se servir d'archet, mais en pinçant comme s'il s'agissait d'une guitare : un ange plane au-dessus d'eux, et leur apporte une couronne : au bas est cette inscription :

ALLAIN LESTOBEC.
Fecit 1636, au Conquet

Registrateur

A droite, sur deux colonnes, se trouve une série de vingt-un compartiments représentant des sujets divers : les seuls qui intéressent le point de vue spécial de cet article, sont ceux, au nombre de dix. qui sont encadrés et forment le milieu du tableau.

Les deux premiers, que nous reproduisons, donnent une idée assez complète de la facture et de l'esprit dans lequel est conçue cette imagerie.

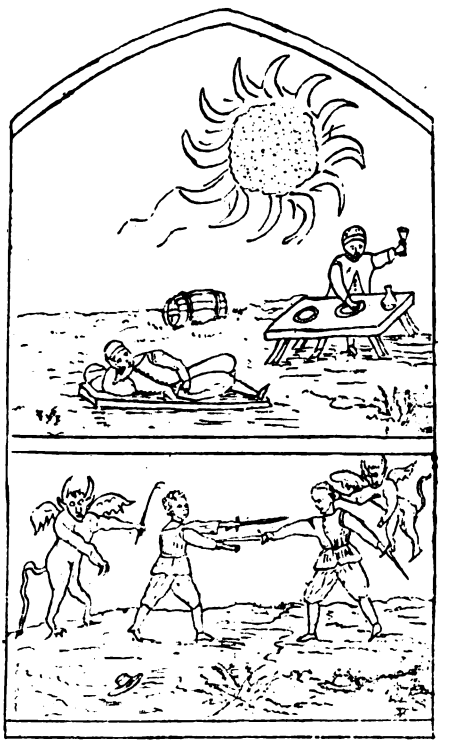

Dans le troisième compartiment, un homme, l'un de ceux peut-être qui, à l'instigation du diable, se sont battus en duel, est accroché à une

Digitized by Google

potence : deux personnages, dont l'un s'arrache les cheveux de désespoir ; tournent le dos au gibet et semblent s'en éloigner ; dans le quatrième est étendu un cadavre près duquel est un manteau, et, deux hommes, dont l'un est armé d'une lance, semblent le montrer ; dans le cinquième une dame danse avec des cavaliers ; les suivants montrent les plaisirs de la table et du jeu. Dans le neuvième et le dixième, le diable réapparait ; il est cornu, avec des pieds d'oiseau, le corps vert et jaune comme une salamandre ; il sonne de la trompette, et sa longue queue a l'air d'un nœud coulant dans lequel il semble prendre par les pieds un homme vêtu en costume du temps ; dans la suivante, le diable, sous forme de serpent ailé, pique dans le dos un cavalier et une dame.

Les figures qui suivent celles-ci sont consacrées au chemin du pa-

radis et à d'autres sujets qui ne rentrent pas dans le cadre de cet article.

RAOUL BAYON.

Digitized by Google

LA CHANSON DE BRICOU[1].

IV

DANS l'article que nous avons publié sur la chanson de Bricou, dans la *Revue de l'histoire des Religions* (n° de mars-avril 1890), nous avons affirmé que ce récit gnomique avait les caractères d'un chant didactique oriental.

M. René Basset, dans l'étude pleine d'intérêt qu'il a consacrée, dans cette Revue, à la randonnée judéo-chrétienne, la rattache à la coutume des Athéniens, dont Elien et Porphyre nous ont conservé le souvenir. En attendant que de nouvelles recherches nous éclairent sur l'origine de la chanson de Bricou, il est utile d'en réunir les innombrables variantes. En voici quelques-unes recueillies par l'intermédiaire d'amis obligeants :

I. — Versions françaises.

Dans la Suisse française, la chanson de Bricou est connue sous la forme suivante :

Ah ! le boqui, ah ! le bocan
Qui ne veut pas sortir de mon champ !

J'irai chercher le chien, pour qu'il morde le bocan.
Le chien ne veut pas mordre le bocan,
Le bocan ne veut pas sortir de mon champ,
Ah ! le boqui, etc.

J'irai chercher le loup, pour qu'il mange le chien....
J'irai chercher le bâton, pour qu'il assomme le loup...
J'irai chercher le feu, pour qu'il brûle le bâton....
J'irai chercher de l'eau, pour qu'elle éteigne le feu....
J'irai chercher le bœuf, pour qu'il boive toute l'eau....
J'irai chercher le boucher, pour qu'il tue le bœuf....
Le boucher veut bien tuer le bœuf, etc.
Ah ! le boqui, ah ! le bocan !
Te voilà hors de mon champ !

(*Communiqué par M. le Pasteur Cougnard*).

[1] Voir le t. v, p. 345, 598.

Digitized by Google

La chanson de Bricou a paru, modifiée, sous le titre de *Biquette et le chou*, dans les célèbres images d'Epinal (n° 1201).

M. le pasteur Bost a bien voulu noter pour nous l'air de la chanson de Bricou, tel que nous l'avons souvent entendu chanter dans le midi de la France.

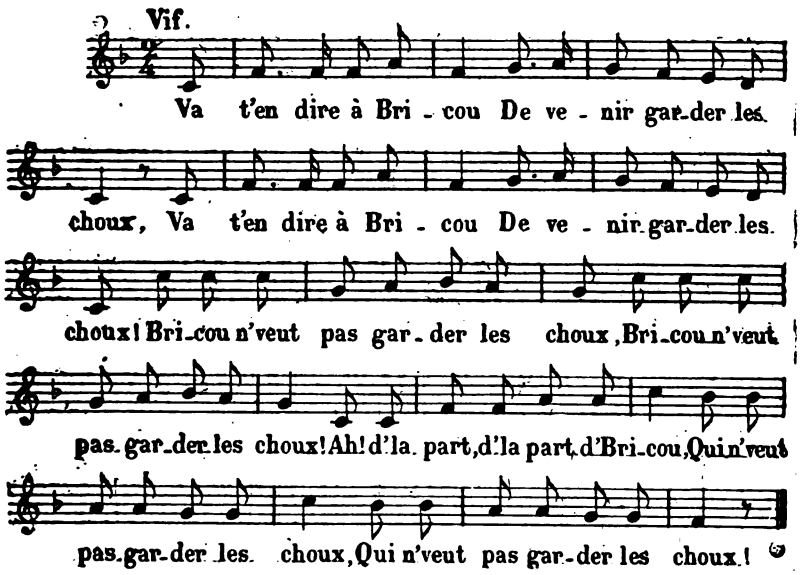

II. — Versoin wallonne

M. Monseur, de Liège, a bien voulu nous communiquer, en épreuve, une variante de la chanson de Bricou ; cette version est intitulée *Potais et Frasais* et a paru récemment dans le *Questionnaire du folklore wallon*.

III. — Versions hollandaises

Les deux versions hollandaises suivantes, qui nous ont été communiquées par MM. les professeurs Van Hamel, de Groningue et Jean Réville, rappellent de très près le conte anglais (*The old woman and her pig*) que nous avons cité dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (p. 222 *note*).

Il y avait une fois un petit homme
Qui balayait sa petite écurie.
Qu'y trouva-t-il ?
Un petit sou d'or.

Digitized by Google

Qu'acheta-t-il pour cela ?
Un cochon gras, gras.
Mais le cochon ne voulait pas marcher
A moins d'être porté
Sur un brancard et une brouette.

Alors il alla vers le chien.
Chien, veux-tu mordre le cochon ?
Le cochon ne veut pas marcher, etc.
Non, dit le chien.

Alors il alla vers le bâton.
Bâton, veux-tu frapper chien ?
Le chien ne veut pas merdre cochon, etc.
Non, dit le bâton.

Alors il alla vers le feu,
Feu, veux-tu brûler bâton, etc.
Non, dit le feu.

Alors il alla vers l'eau, etc.
Alors il alla vers le bœuf, etc.
Alors il alla vers l'homme, etc.
Alors il alla vers la potence.
Potence, veux-tu pendre homme, etc.
Oui, dit la potence.
Et la potence pendit l'homme,
Et l'homme assomma le bœuf,
Et le bœuf ingurgita l'eau,
Et l'eau éteignit le feu,
Et le feu brûla le bâton,
Et le bâton frappa le chien,
Et le chien mordit le cochon,
Et le cochon courut très fort.
Vois, vois, vois ! le voilà qui file !

(Van Vloten, *Nederlandsche Baker-en-Kinderrijmen*).

La seconde version hollandaise, que nous avons sous les yeux, est en prose :

La petite vieille et son cochon de lait

Une pauvre vieille avait acheté au marché un cochon de lait et le poussait vers sa maison. En route elle arrive auprès d'une haie et dit au petit cochon : « Cochonnet, veux-tu sauter les haies ? » Mais le cochonnet ne voulait pas. Alors elle alla vers le chien et dit : « Chien,

Digitized by Google

veux-tu mordre les cochonnets ? » Mais le chien ne voulut pas. Alors elle alla vers le bâton et dit : « Bâton, veux-tu frapper les chiens ? » Mais le bâton ne voulut pas. Alors elle alla vers le feu et dit : « Feu, veux-tu brûler les bâtons ? » Mais le feu ne voulut pas. Alors elle alla vers l'eau et dit : « Eau, veux-tu éteindre le feu ? » Mais l'eau ne voulut pas. Alors elle alla vers le bœuf et dit : « Bœuf, veux-tu boire l'eau ? » Mais le bœuf ne voulut pas. Alors elle alla vers le boucher et dit : « Boucher, veux-tu abattre les bœufs ? » Et le boucher abattit le bœuf, le bœuf but l'eau, l'eau éteignit le feu, le feu brûla le bâton, le bâton frappa le chien, le chien mordit le cochonnet et la petite vieille arriva encore avant le soir chez elle avec le cochonnet.

IV. — Versions allemandes.

M. Basset a cité la randonnée connue en Alsace sous le nom de : *Das Märlein von Joggele*. Ce conte est répandu, sous diverses formes, en Allemagne et dans la Suisse allemande ; nous en avons une copie où le héros porte le nom de Jockeli.

V. — Version italienne.

Je suis allé à Saluces et j'ai acheté une bouteille (*fiasca*).
Quel bon vin il y avait dans la bouteille, que la chèvre me brisa !

Survient le loup qui mange la chèvre, etc.
Survient le chien qui aboie au loup, etc.
Survient le bâton qui bâtonne le chien, etc.
Survient le feu qui brûle le bâton, etc.
Survient l'eau qui éteint le feu, etc.
Survient le bœuf qui boit l'eau, etc.
Survient le boucher qui assomme le bœuf, etc.
Survient saint Michel qui apaise le boucher, etc.
Quel bon vin, etc.

(*Communiqué par M. le professeur Schiaparelli de Rome*).

VI. — Version siamoise.

Cette version a été publiée dans les *London notes and queries*, et rapprochée, en Angleterre, de la randonnée bien connue et apparentée à la chanson de Bricou : *The house that Jack built*.

Un jour, grand-père et grand'mère plantèrent des fèves et des graines de sésame et chargèrent le petit-fils de faire le guet. Mais le petit-fils ne fit pas le guet; alors vint la corneille, et elle mangea sept grains et sept mesures de fèves

Digitized by Google

et de sésame de grand-père et de grand'mère. Grand'mère vint, grand'mère gronda ; grand-père vint, grand-père battit.

Va, va voir frère chasseur ! Frère chasseur, je t'en prie, frère chasseur, aide-moi à chasser la corneille ; la corneille a mangé, etc.

Que m'importe ? Je ne sais ; je n'en ai cure.

Va, va voir sœur souris ! Sœur sœuris, je t'en prie, sœur souris, aide-moi à ronger la corde de l'arc de frère chasseur ; frère chasseur ne chasse pas la corneille, etc.

Que m'importe, etc.

Va, va voir frère chat ! Frère chat, je t'en prie, frère chat, aide-moi à mordre la souris ; la souris ne ronge pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir frère chien ! Frère chien, je t'en prie, frère chien, aide-moi à mordre le chat ; le chat ne mord pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir frère cure-oreille ! Frère cure-oreille, je t'en prie, frère cure-oreille, aide-moi à nettoyer l'oreille du chien ; le chien ne mord pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir frère feu ! Frère feu, je t'en prie, frère feu, aide-moi à brûler le cure-oreille ; le cure-oreille ne nettoie pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir sœur eau ! Sœur eau, je t'en prie, sœur eau, aide-moi à éteindre le feu ; le feu ne brûle pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir frère rivage ! Frère rivage, je t'en prie, frère rivage, aide-moi à enclore l'eau ; l'eau n'éteint pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir frère éléphant ! Frère éléphant, je t'en prie, frère éléphant, aide-moi à faire brêche dans le rivage ; le rivage n'enclôt pas, etc.

Que m'importe ? etc.

Va, va voir frère moucheron ! Frère moucheron, je t'en prie, frère moucheron, aide-moi à piquer les yeux de l'éléphant ; l'éléphant ne veut pas faire brêche dans le rivage, etc.

Très bien ! Allons !

Alors le moucheron alla piquer les yeux de l'éléphant. Alors frère éléphant dit : Ne me pique pas, je te prie. Ton serviteur ira faire brêche dans le rivage. Alors le rivage dit, etc. Alors le petit-fils fait bien le guet.

EDOUARD MONTET.

Digitized by Google

V

Version de Lille.

La *Chanson de Bricou*, qui a fait l'objet d'une notice par M. René Basset dans la *Revue des Traditions populaires* du 15 septembre 1890, se chante à Lille, par des fillettes, dans des écoles, mais depuis très peu d'années. La seule différence qui existe entre la donnée de M. Basset et la nôtre consiste uniquement en ceci que, dans cette dernière, *le boucher veut bien tuer le bœuf, qui veut bien boire l'eau, qui veut bien éteindre le feu*, etc., tandis que dans la précédente c'est *la mort qui veut bien prendre le boucher, qui veut bien tuer le bœuf*, et ainsi de suite.

Mais dans notre région, cette chanson est considérée comme une imitation de celle intitulée *Margot* dont le sujet est le même et qui, de temps immémorial, y est très populaire.

Dans le second volume de nos *Mœurs populaires de la Flandre française*, nous avons consacré à *Margot* une notice où se trouve la notation de l'air adapté à cette chanson et qui diffère beaucoup de celui de nos couplets sur *Bricou*.

Voici la notation de ce dernier air, il serait intéressant de savoir si c'est également celle de l'air sur lequel se dit le texte donné par M. René Basset.

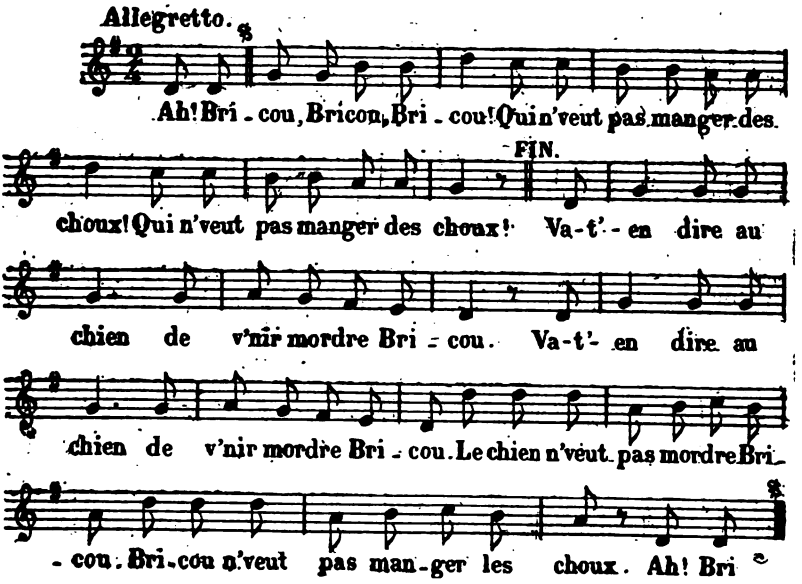

A. Desrousseaux.

Digitized by Google

CONTRIBUTION AU FOLK-LORE DU BÉARN[1]

1. Quand on veut parler d'un vent qui amène la pluie, on dit : Ce vent boira.

2. Aux garçons qui s'appellent Pierre, on chante :

	Trad. :
Pierre monnerre	Pierre monnerre
Arribat de la guerre	Arrivé de la guerre
Carcat de boutielles	Chargé de bouteilles
E de bouteillous	Et de petites bouteilles
Coûs talous.	Jusqu'aux talons.

3. Aux garçons qui s'appellent Jean, on chante :

	Trad. :
Jean tirelant	Jean tirelant
Porte peyres taou batant	Porte pierres au Batant (nom de champ)
Dau batant à la triture	Du Batant à la Triture(autre nom de champ.
Porte peyre toute dure.	Porte pierre toute dure.

4. Aux filles qui s'appellent Pauline, on chante :

	Trad. :
Pauline,	Pauline,
Bire lou gat de la cousine	Chasse le chat de la cuisine;
Sè ne l'embos pas bira	Si tu ne veux pas le chasser
Déchelen harta.	Laisse-le rassasier.

Ou bien :

	Trad. :
Pauline, Poulane	Pauline, poulane
Las poupes dè branne	Les têtons de bruyère
Lou pè de boys	Le pied de bois
Bire bartoys.	Tourne bartoys.

5. Formulette :

Mademoiselle,
Faites-vous belle,
Votre mari
Viendra lundi.
S'il vous embrasse
Faites-lui grâce,
Mais s'il vous mord
Frappez-le fort.

(Cf. DAYMARD, *Chants du Quercy*).

[1] V. le t. v, p. 278.

Digitized by Google

6. Berceuse :

	Trad. :
Harri harri chibalou	Hue ! hue ! cheval
De Caresse et Aulorou	De Caresse et Oloron
D'Aulorou euta Saint-Cricq	D'Oloron jusqu'à Saint-Cricq
Quèt déran u cop de trip	On te donnera un coup de boudin
De Saint-Cricq ta Lahontan	De Saint-Cricq à Lahontan
Quèt déran u cop de pa	On te donnera un coup de pain.
De Lahonta enta Beyloq	De Lahontan à Bellocq
Quèt déran u cop d'esclop.	On te donnera un coup de sabot.

(Ces villages sont tous situés près des gaves).

7. Facétie :

Quand quelqu'un dit : *Oh ! que ce linge est sale !* — On réplique : Il est comme celui de ma tante ; quand il sera sec, il sera blanc. — On réplique d'une façon analogue pour chaque objet critiqué malicieusement par la personne adverse.

8. Pour écarter un joueur :

	Trad. :
Un i, un o	Un i, un o
Cani, cano,	Cani, cano,
Le loup passa	Le loup passa
Per u desert	Par un désert
Lou pé coupat	Le pied coupé
Lou cap de berre.	La tête de hêtre.

9. Idem.

Un, deux, trois,
Caneri canerette ;
Un, deux, trois,
Caneri le roi.

10. Quand il pleut :

	Trad. :
Plaou, plaou	Il pleut, il pleut
Las aouquètes au casaou	Les oies au jardin
Couri couri cabalié	Cours, cours, cavalier,
Dap la hourque aou darré.	Avec la fourche au derrière.

11. Quand on va immoler le carnaval, avant de brûler le mannequin on chante, dans la procession qui s'organise entre gar-

Digitized by Google

çons déguisés, pour suivre l'âne chargé de grelots qui porte le condamné :

	Trad. :
Adiou, praube	Adieu pauvre
Praube, praube	Pauvre, pauvre
Adiou, praube carnabal	Adieu, pauvre carnaval
Tu que t'embas	Tu t'en vas
Et you que demouri	Et je demeure
Dab lou cap au liegt malaou.	Avec la tête au lit malade.

12. Quand on demande à un enfant comment il s'appelle, il répond par gouaillerie :

Mignye ; — ou bien *Migne carna — attrape campots.*

13. Quand on veut tromper quelqu'un, en le provoquant à une réponse qui le fera rougir, et qu'il se refusera de faire par conséquent, on dit :

	Trad. :
U cop qui avait eu u houmi eu hemne	Une fois il y avait un homme et une femme
Qu'escoubaben lou temple	Qui balayaient le temple.
Qu'estrouban ue arditette	Ils trouvèrent un demi-sou
Que crumpan u aouillette	Achetèrent une brebiette
Que l'appelan *curoussette.*	L'appelèrent *curoussette.*

— *Comment ai-je dit ?*

Si la personne ainsi interpellée répond, elle reçoit des injures comme salaire de sa prétendue offense :

	Trad. :
Ben bede l'aze per oun pette !	Va voir l'âne par où il p... !

DANIEL BOURCHENIN.

LES CLOCHES

I

DEVINETTES

En Serbie

1) La jument morte ne hennit pas, mais si quelqu'un la tire par la queue elle crie si fort que tout le monde l'entend.

2) Le coq de Dieu chante, aussitôt tout le monde accourt à lui.

3) Le taureau noir appelle tout le village.

Digitized by Google

Chez les Chorvates (près de Zagrèb).

1) Çakatalo ! Çakatalo ! bate ! mn ! (c'est simplement l'imitation du son) il frappe (ou il rompt) les os, il appelle à soi les vivants, il rappelle les défunts.

2) Il appelle les autres et il ne s'entend pas soi-même.

3) Je parle, mais je n'ai ni chagrin ni joie, pourtant j'annonce aux uns le chagrin et aux autres la joie.

4) Klember frappe, Klember ouvre la bouche, Klember parle — devine, qui je suis ? (Klember c'est l'imitation du son).

5) Mon bœuf se tient ferme, il ne bouge jamais, mais lorsqu'on le tire par la queue, alors il mugit.

6) Il est agenouillé sur l'église, il sonne dans le village, il appelle les vivants, il glorifie les morts.

7) Deux fils et une mère. Les fils parlent et la mère reste muette.
(Les cloches et l'église).

8) Le vivant fait des plaisanteries et le mort crie.
(La cloche et le sonneur).

En petite Russie (gouvernement de Poltawa).

1) Canard a crié, on l'entend au-delà de la mer, ils se sont rassemblé les fils qui ne sont pas d'une même mère.
(La cloche et les paroissiens).

2) A Kief, on hache le bois et les copeaux volent par tout le monde.

En Russie Blanche (gouvernement de Mohilew).

1) Un bœuf a crié, on l'entend par cent montagnes, par cent rivières et par cent cheminées (c'est-à-dire cent maisons).

2) Un coq est assis sur la porte, ses pattes pendent en bas, lorsqu'il chante on l'entend à quelques kilomètres.

En Grande Russie.

1) On l'a pendu par les oreilles, on le tire par la langue, il commence à parler, on l'entend à deux kilomètres.

2) Il crie sans avoir de langue, il chante sans avoir de gorge, il réjouit, il attriste, mais son propre cœur ne ressent rien.

(On nomme cœur chez le Slave cette partie de la cloche qui pend dans son intérieur et qui frappe).

(Gouvernement de Samara).

3) Il ne parle pas et pourtant il appelle tout le monde.

4) Le vivant frappe sur le mort, le mort crie et tout le monde accourt.
(Gouvernement de Wologda).

MICHEL DE ZMIGRODZSKI.

Digitized by Google

SAINT PIERRE ET LE VEUF

CONTE DE LA VALLÉE D'ASPE

Il y avait une fois trois hommes, dans les provinces Basques, bons camarades, mais, tous les trois, très mauvais sujets. L'un se maria, l'autre resta garçon, et le troisième devint veuf. Au bout de quelques années les deux premiers moururent, et quoiqu'ils eussent été de bien mauvaise vie tous les deux, ils se présentèrent à la porte du Paradis pour y être admis.

Mais saint Pierre les refusa net et court.

Ils faisaient des prières et des cris inutiles ; mais enfin, celui qui avait été marié raconta à saint Pierre tous les maux et les tourments qu'il avait souffertsde sa femme depuis de si longues années, et le saint finit par s'attendrir.

— Pauvre homme, lui dit-il, vous avez donc souffert un tel martyre ! Ce ne serait pas juste d'y ajouter les peines du Purgatoire.

Et il le fit entrer au séjour des bienheureux.

— Mais toi, dit-il à l'autre, il faut que tu t'en ailles au Purgatoire pour le moins.

En descendant de l'entrée du Paradis pour aller en Purgatoire, notre homme passa naturellement par la terre, et, chemin faisant, il pensa à son ancien ami. Il lui fit visite, lui raconta ce qui était arrivé, et lui dit :

— Il faut te remarier aussi vite que possible, autrement tu serais chassé du Paradis. C'est la seule chance que tu aies d'y entrer.

L'ami suivit ce conseil. Il se remaria, et à une très méchante femme qui le faisait beaucoup souffrir. Il finit par mourir et ne regretta guère la vie.

Il se présenta avec confiance devant saint Pierre pour être admis dans le Paradis et lui raconta sa vie et ses deux mariages. Mais le saint, courroucé, lui dit :

— Quoi ! ! Vous avez été deux fois marié ! ! Allez vous-en ! Marchez tout droit à l'Enfer. Nous n'admettons pas ici de tels imbéciles

ANSELME CALLON.

Digitized by Google

PENSÉES SUR LES TRADITIONS POPULAIRES[1]

EXTRAITES DE DIVERS AUTEURS.

II

J'avouerai cette infirmité de mon esprit : j'aime les traditions parce qu'elles sont filles de la religion et mères de la poésie.

VICTOR HUGO *(Voyage aux Alpes)*.

***

Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.

CHARLES NODIER.

***

Une des premières impressions qui frappe, lorsqu'on se meut dans cette atmosphère de vieille et poétique mythologie, n'est-ce pas celle du loin immense dans lequel se perd l'origine de ces récits? Quand surtout on vient à constater l'analogie qui existe dans les légendes et les conceptions primitives de tous les peuples, on éprouve alors, d'une part, avec une vive intensité, le sentiment des grandes distances chronologiques parcourues et des évolutions intellectuelles et religieuses qui en ont marqué le cours, et d'autre part, celui de la grande unité de pensée et de race qui, de tous les peuples, ne fait qu'une seule humanité, une seule famille.

CERESOLE (*Légendes des Alpes Vaudoises.*)

***

Il n'y a rien dans l'histoire des hommes qui soit plus touchant que ces traditions des chaumières qui rapprochent les âges et lient le présent aux siècles passés.

CHORRIER *(Histoire du Dauphiné)*.

[1] Voir la *Revue des Traditions Populaires*, T. V. année 1890, n° 12, p. 681-682.

Digitized by Google

*
* *

Luther n'aurait pas donné pour un trésor les histoires merveilleuses qu'on lui avait racontées dans son enfance, et tous ces hommes, plus jeunes que nous et par conséquent plus sages, ne cherchaient dans les contes d'enfants que des contes d'enfants. En Italie, Staaparole les recueillait dans ses *Nuits facétieuses* et le napolitain Basile dans son *Pentamerone*, plus connu en Allemagne qu'à Naples même, avait tâché de noter non-seulement les narrations populaires, mais encore le dialecte de son pays.

Un évêque de Biscegli, Mgr Pompeo Jarnelli, ne dédaigna pas d'écrire en napolitain cinq nouvelles racontées, après un souper sur la colline de Pausilippe, par quatre petites paysannes et leur mère.

Jusqu'alors et longtemps après, on ne recueillait ces historiettes que pour s'amuser...

MARO-MONNIER (*Contes populaires en Italie*).

*
* *

La fable est la sœur aînée de l'histoire.

VOLTAIRE.

*
* *

De semblables récits peuvent nous faire sourire, nous qui les lisons dans de vieux livres, écrits pour des hommes d'un autre âge ; mais au temps passé, quand ces légendes circulaient de bouche en bouche comme l'expression vivante et poétique des sentiments et de la foi populaires, on devenait pensif et l'on pleurait en les entendant raconter.

AUGUSTIN THIERRY (*Récits des Temps Mérovingiens*).

*
* *

Les vieux refrains ! — Qui d'entre nous, en effet, ne connaît de ces airs d'autrefois que chanta notre enfance, de ces chers refrains de jeunesse, au rythme doux, patriotique ou amoureux, aux sons desquels le cœur se gonfle encore, la poitrine sent s'éveiller un soupir et l'imagination voit se dérouler tout un monde d'impressions et de souvenirs? Or, il est, dans l'histoire et le passé des peuples, de vieux récits, d'antiques légendes, — échos de leurs joies ou de leurs douleurs, de leurs espérances ou de leurs craintes, — qui ne sont aussi, après tout, que des refrains de leur enfance, racontés par les pères, répétés par leurs descendants.

MARTIN-ARZELIER (*Fragments*).

Digitized by Google

***

La poésie populaire et purement naturelle a des naïfvetez et graces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaicte selon l'art : comme il se voit ès villanelles de Gascouighe et aus chançons qu'on nous raporte des nations qui n'ont conoissance d'aucune science ny mesme d'escripture....

MONTAIGNE.

***

Il arrivera certainement pour la poésie populaire ce qui arrive pour les objets d'art. Du Nivernais on vient au quai Voltaire pour acheter l'ancienne faïence de Nevers. Celui qui voudrait écrire une bonne histoire des traditions populaires de la province devrait habiter Paris depuis trente ans. — CHAMPFLEURY (*Chansons populaires des provinces de France*).

A. CERTEUX.

LES MÉTÉORES.

I

LE FEU SAINT-ELME.

Parmi les idées superstitieuses auxquelles donna naissance le feu Saint-Elme, on peut citer celle rapportée naïvement par Juan Diaz, chapelain en chef de la flotte, qui, sous les ordres du capitaine Juan de Grijalva, reconnut en 1518 les côtes du Yucatan[1]. « Le soir du même jour, nous fûmes témoins d'un miracle bien extraordinaire : une étoile apparut au sommet des mâts des vaisseaux après le coucher du soleil : elle s'éloigna en lançant continuellement des feux, finit par s'arrêter au-dessus d'un village ou grand bourg, et il s'en échappa un rayon dans l'air qui se fit voir pendant plus de trois heures. Nous reconnûmes aussi d'autres signes bien certains qui nous firent comprendre que Dieu voulait, dans l'intérêt de la religion, que nous colonisassions ce pays. »

RENÉ BASSET.

[1] Ternaux-Compans : *Recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique* Paris, 1838, in-8°, p. 3) (t. x du Recueil de *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique.)*

[2] Cf. sur le feu Saint-Elme, Sébillot, *Légendes de la mer*, t. II. p. 87.

Digitized by Google

LE ROI D'ANGLETERRE[1].

III

VERSION DE L'AUVERGNE.

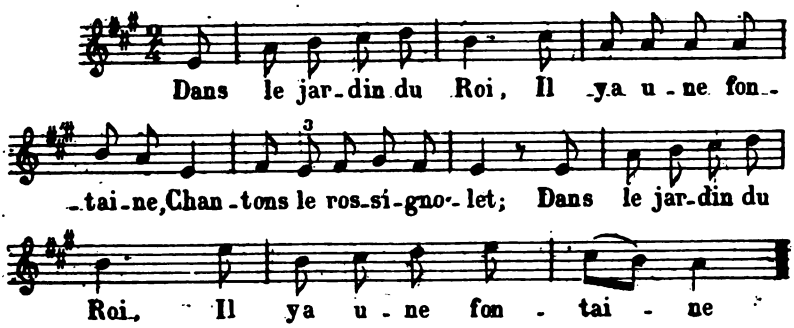

Dans le jardin du Roi,
Il y a une fontaine;

Où viennent se baigner
Quatre-vingts demoiselles.

Le fils du Roi passant,
Les a toutes embrassées.

Tout en les embrassant,
Il en oublia une.

Celle qu'il oublia,
Etait la plus jolie.

— Oh ! dites-moi, le Roi :
Pourquoi m'avoir laissée ?

— On dit, on dit de toi,
Que tu es mariée.

— Mariée ou non,
Ce n'est pas votre affaire.

Si vous n'étiez le Roi,
Je vous ferais la guerre.

— Quand je serais le Roi
Faites-la tout de même.

— Nous nous battrons au champ,
Au champ de la bataille.

Le Roi prend son poignard,
La belle sa coulognette.

Le premier coup portant,
Jeta le Roi par terre.

— Courage, mes enfants,
Nous n'aurons plus de guerre.

Le fils du Roi est mort
D'un coup de coulognette.

— Non, je ne suis pas mort,
J'irai au bal, ce soir.

— A quel bal irez-vous ?
— Au bal des demoiselles.

Chantée par Etienne Durand, de Gerzat, et Marie Lombardy de Courpière.

Dr F. POMMEROL.

[1] Voir deux autres versions de cette chanson dans le t. IV, p. 386 (Paris) et 387 (Bresse).

Digitized by Google

EXTRAITS ET LECTURES.

SUPERSTITIONS CHINOISES.

Dans son numéro du 1er octobre 1887, le *Chinese Times*, qui se publie à Tientsin, rapporte deux faits de superstition qu'il nous paraît intéressant de reproduire, sous leur forme indigène extraits qu'ils sont du *Shih Pao*, journal chinois.

I. — *Les Araignées.* — Il y a une croyance répandue chez le peuple de cette région (Tientsin) touchant le caractère sacré des araignées et des scorpions, qui sont considérés comme ayant une nature divine ou plutôt comme pouvant se transformer en démons après leur mort. En conséquence, le peuple les révère. Dans une localité nommée Shih Chia Mên, située à environ 20 *li* de cette ville, pendant un des jours très orageux du mois d'août, un champ de blé, appartenant à un homme appelé Shih, fut frappé de la foudre. Le blé fut brûlé en quelques minutes et la fumée s'éleva vers le ciel sous la forme d'un dragon, ce qui remplit de terreur les gens qui assistèrent à ce phénomène. Après la pluie, on visita le champ et on y trouva une araignée aussi grande qu'une roue de chariot dont le sang avait été sucé par le dragon. C'était une heureuse conséquence de ce coup de tonnerre destructeur, car autrement l'araignée aurait pu se transformer en quelque esprit malfaiteur qui aurait pu causer au peuple des infirmités inouïes.

II. — *Nouvelles de Pekong.* — Il y a eu une naissance triple, deux filles et un garçon, dans une famille du nom de Wang, domiciliée dans une des ruelles proches la porte Yu-An, et qui a excité l'étonnement de tout le voisinage. Par suite d'une croyance superstitieuse relative aux naissances triples et avec des sexes différents, la dame de la maison a étranglé les nouveaux-nés. Puis le remords l'a amenée à se tuer en se poignardant avec les pointes de ses ciseaux. Les voisins ont dénoncé l'affaire aux autorités locales qui, après enquête, ont rendu un verdict de suicide. Mais la croyance populaire est que la vie de cette femme lui a été réellement enlevée par les trois petits enfants qu'elle avait fait mourir.

GIRARD DE RIALLE.

Digitized by Google

Le carnaval des juifs galliciens.

Sacher Masoch, dans sa novellette « Aman et Esther » donne quelques notions curieuses sur le carnaval que les juifs polonais célèbrent encore en Gallicie. La gaieté la plus folle règne alors dans les villes, décorées de drapeaux, de fleurs et de lampions. Les farces burlesques que se font les habitants ne diffèrent pas trop de celles qu'on se fait dans les pays catholiques. Mais au milieu de ce monde folâtre s'avance à travers les rues le cortège du roi Assuérus et de sa cour : D'abord la reine Esther, portée par des esclaves, drapée dans des atours pompeux de soie et de velours, un manteau d'hermines sur les épaules ; puis le roi, vêtu de poupre, et ses ministres Aman et Mardochée, suivis d'une troupe de serviteurs et de musiciens avec tambours et trompettes.

Le plus original de tous ces personnages est Aman. Il marche sur de hautes échasses que recouvrent de longs pantalons blancs, et inspecte les premiers étages, fourrant son nez couperosé par toutes les fenêtres que les imprudentes et curieuses belles de la ville ont négligé de fermer. A l'une il jette une pomme pourrie, à l'autre un hareng, à la troisième une fleur ou un bel officier en pain d'épice, ou bien il leur ravit une dentelle, un mouchoir, qu'il dépose ensuite devant quelque fenêtre modeste. Aman est craint comme un être taquin et malfaisant tandis que le prophète Elie est considéré dans ce pays comme un génie bienfaisant auquel on attribue toutes les bonnes actions commises en cachette.

Hedvige Heinecke.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

La sixième assemblée générale a eu lieu le 31 janvier à l'hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Raoul Rosières, membre du Comité Central.

M. Paul Sébillot, secrétaire général, expose la situation de la société, qui continue à être bonne ; en l'absence du trésorier, il donne lecture de son rapport sur le budget de 1890, et sur celui de 1891 ; il peut se

Digitized by Google

résumer ainsi : Au 31 janvier 1891, l'exercice 1890 est clos, et toutes les dépenses payées. La situation budgétaire, grâce aux économies réalisées l'année dernière, présenterait, toutes les dépenses des cinq dernières années réglées, un excédent de plus d'un millier de francs, si les rentrées avaient été plus réguliéres, et nous aurions pu, tout en constituant un fonds de réserve, joindre d'autres publications à celles que la Société fait régulièrement et qui comprennent 12 numéros à 64 pages et l'Annuaire. Ce sont les retards apportés par un trop grand nombre de Sociétaires qui ont fait ajourner la réalisation de plusieurs projets, très désirables pourtant. Nous espérons qu'en 1891, nos collègues seront plus exacts à verser leur cotisation ; il dépend d'eux d'assurer le bon fonctionnement de tous les organes actuellement existants, et de permettre la mise à exécution de nouveaux projets.

Le budget de 1891 a été dressé de la façon la moins optimiste; il s'élève en recettes à 4.500 fr. et en dépenses à 4.350 fr. Si les cotisations arriérées étaient réglées, les recettes devraient être augmentées de plus d'un millier de francs; la Société possède en outre, comme capital, le stock des collections des années écoulées, les clichés de musique et de gravures qui n'ont pas encore été utilisés.

Des remerciements sont votés au Trésorier, et l'Assemblée le prie de faire tous ses efforts pour le recouvrement des arriérés.

Une délibération du Comité Central avait mis à l'ordre du jour la nomination de membres étrangers honoraires. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Ollivier Beauregard et le prince Roland Bonaparte, l'Assemblée adopte la résolution suivante : Le titre de membre honoraire pourra être conféré à des savants étrangers qui ne font pas partie de la Société, mais qui ont rendus de signalés services à la science des Traditions populaires. Les candidatures devront être appuyées de dix signatures: cinq des signataires au moins devront être membres du Comité Central. La proposition devra être motivée, et faire mention des principaux titres du candidat proposé ; le Comité Central statuera, suivant une procédure à déterminer, sur l'admission proposée. Le nombre des membres honoraires ne pourra dépasser dix.

Le scrutin est ouvert à quatre heures et demie; il est fermé à sept heures.

La liste du Comité Central est adoptée par la presque unanimité des votants[1]. En conséquence, le Bureau et les Comités sont ainsi composés :

Digitized by Google

BUREAU DE 1891

—

Présidents honoraires

MM.

X. Marmier
F. Mistral
E. Renan
H. de la Villemarqué

Président

M. Charles Ploix

Vice-Présidents

MM.

Charles Beauquier
Loys Brueyre
E.-T. Hamy

Secrétaire général

M. Paul Sébillot

Secrétaires

MM.

Lionel Bonnemère
Alexandre Tausserat

Trésorier

M. A. Certeux

COMMISSION DE RÉDACTION

—

MM.

Félix Frank
Girard de Rialle
N. Quellien
Félix Régamey
Raoul Rosières
Léon Sichler
Julien Tiersot

COMITÉ CENTRAL.

—

Membres résidant à Paris

MM.

d'Arbois de Jubainville
Charles Beauquier
Prince Roland Bonaparte
Lionel Bonnemère
Loys Brueyre
A. Certeux
H. Cordier
J. Deniker
E.-T. Hamy
Morel-Retz
Eugène Muntz
Charles Ploix
Comte de Puymaigre
N. Quellien
Arthur Rhoné
Raoul Rosières
Paul Sébillot
Alexandre Tausserat
Julien Tiersot
Julien Vinson

Anciens présidents membres du Comité Central

MM.

Girard de Rialle
Gaston Paris

—

Membres ne résidant pas à Paris

MM.

René Basset
J. F. Bladé
Emmanuel Cosquin
F.-M. Luzel
Achille Millien

La séance est levée à sept heures un quart.

[1] M. Raoul Rosières a obtenu 2 voix comme secrétaire ; M. Napoléon Ney 1 voix, M. Ristelhuber 1 voix (Comité Central).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mélodies populaires des provinces de France, recueillies et harmonisées par JULIEN TIERSOT, deuxième série. Paris, Hengel, au Ménestrel, 2 bis, rue Vivienne.

Cette nouvelle publication de notre confrère fait suite au recueil de *10 Mélodies populaires* publié il y a quelques années par le cercle Saint-Simon (également en vente aujourd'hui au Ménestrel). Il renferme les dix chansons suivantes :

La Mort du roi Renaud, version de la Normandie ; — *C'est le vent frivolant*, ronde française du Canada, avec chœur ; — *le Retour du marin*, version poitevine ; — *Voilà six mois que c'était le printemps*, version bourguignonne ; — *Là haut sur la montagne*, pastourelle, version de l'Alsace ; — *le Joli tambour*, version de la Haute-Bretagne ; — *Rossignolet du bois joli*, version de la Bresse, — *les Répliques de Marion*, chanson dialoguée, version du Berry et de l'Auvergne ; — — enfin une *Suite de rondes à danser* de la Haute-Bretagne, pour voix seules et chœurs alternant.

Nous nous bornerons ici à reproduire la préface de ce nouveau recueil.

« Lorsqu'en 1889 eut lieu à Paris le premier congrès international des Traditions populaires, nombre d'étrangers, en entendant chanter nos mélodies populaires françaises, manifestèrent une très vive surprise. Ils n'avaient pas imaginé jusqu'alors que les Français eussent d'autre musique que celle qui leur était connue par les théâtres, l'Opéra, surtout l'Opéra-comique et ses sous-ordres ; et voilà que tour à tour leur apparaissaient nos rondes à danser, vives et fraîches, nos sombres complaintes, et les douces pastourelles, et les plaintives chansons d'amour, et les chants des fêtes et des travaux de la campagne, tout cela chanté sur des mélodies simples, précises, où la sève musicale circule librement, où l'on sent le parfum du terroir. Leur étonnement fut d'autant plus grand qu'ils n'avaient jamais entendu parler de rien de pareil, tandis que les mélodies populaires des autres nations européennes leur étaient généralement connues. L'on sait, en effet, avec quel soin jaloux la plupart des autres peuples, particulièrement les russes, les scandinaves, les espagnols, les hongrois, les irlandais, écossais, etc. conservent le trésor de leurs mélodies nationales. Ils en ont de nombreux recueils, certains commencés depuis des siècles. Chez nous, rien de semblable : nos mélodies populaires sont d'ordinaire traitées avec dédain ; si maintenant l'on s'en occupe un peu, ce n'est que depuis un très petit nombre d'années, et dans des cercles encore bien restreints.

« Ce deuxième recueil, comme celui qui l'a précédé, a pour seul objet de faire pénétrer ces chants plus profondément dans le public musical : ils y ont tous les droits, car ils sont d'une inspiration pure, d'un esprit toujours vivace, et en même temps ils se prêtent merveilleusement aux combinaisons de l'art le plus

Digitized by Google

moderne et le plus raffiné. Ils sont de provenances très diverses. J'ai recueilli en Haute-Bretagne (aux environs de Lamballe, dans la partie où l'on parle encore français, mais non loin de la limite du breton bretonnant) la chanson du *Joli tambour*, ainsi que les rondes qui terminent le volume; à l'autre extrémité de la France, en Bresse et Bourgogne, la pastourelle : *Il y a six mois que c'était le printemps* et *Rossignolet du bois joli*. La version de la *Mort du roi Renaud*, tirée du recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale, est de provenance normande. Mme Pauline Viardot m'a communiqué la mélodie et les premiers couplets des *Répliques de Marion*, chanson recueillie par elle dans le Berry : la fin a été complétée à l'aide d'une version de l'Auvergne donnée par M. Gabriel Vicaire. La mélodie de la pastourelle : *Là haut sur la montagne*, est tirée du recueil de *Chansons populaires de l'Alsace*, de M. Weckerlin; les paroles des couplets suivants ont été fournis par une version de la même chanson recueillie dans le Jura (aux environs de Montbéliard) par M. Alfred Bovet et communiqué par lui. Enfin j'ai emprunté les textes musicaux et poétiques des trois dernières chansons : *la Mort du mari*, *le Retour du marin* et la ronde *C'est le vent frivolant*, au recueil normand de M. Jean Fleury, aux *Chansons populaires des provinces de l'Ouest*, de J. Bujeaud, enfin au livre de M. Gagnon sur les chansons du Canada, — un pays où les chansons françaises — les mêmes — sont populaires absolument comme en Bretagne, Bourgogne ou Normandie. Je dois des remerciements tout spéciaux à M. George Doncieux, dont les conseils pour l'établissement de textes poétiques aussi proches que possible des formes originales m'ont été précieux. »

Fr. N. Ebeling. — *Die Kahlenberger. Zur Geschichte der Hofnarren.* — (39 gravures). Berlin. Hans Lüstenoder, 1890. (207 p. 6 mk).

Un des traits particuliers au moyen âge est l'amour des représentations grotesques, qu'on transportait jusque dans l'église, et l'habitude, commune aux grands seigneurs et chefs ecclésiastiques, d'avoir un ou plusieurs bouffons. Le moyen âge n'avait pas imaginé le bouffon : le monde antique le connaissait déjà, mais le moyen-âge avait augmenté son crédit et lui avait accordé dans la société une place plus grande que les Grecs et les Latins. Déjà, en 789, l'Eglise dut défendre aux évêques, abbés et abbesses de tenir des bouffons (*goliardi seu buffones*), des *Gaukler*, des faucons et des éperviers. Mais la défense resta sans résultat et au XVe siècle nous voyons encore des Papes, notamment Léon X, et, d'après son exemple, des cardinaux, archevêques et évêques, protéger et tenir ouvertement des bouffons.

Une classe particulière parmi ceux-ci comprenait les gens d'église qui ne dédaignèrent pas de se parer du titre de *bouffon de cour*. Leur nombre est restreint, et l'histoire ne cite que quelques noms célèbres. Ainsi le *Pape Theun*, à Louvain, quitta le froc pour devenir bouffon de Charles V. On peut encore citer, parmi les plus connus de cette catégorie, *Frauçois d'Abra de Raconis*, au service de Richelieu, et son successeur *François de Boisrobert*.

Le premier bouffon de cour appartenant à l'Église, dont l'histoire parle, est

Digitized by Google

Vincent Weigand, souvent appelé *Wigand*, mai à tort. né à Teben, en Styrie, probablement à la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième. Il révéla son esprit bouffon, déjà comme étudiant, à son futur protecteur le duc Othon de Styrie, en lui présentant un superbe poisson en échange d'une bonne raclée. Le prince ne la lui fait administrer qu'à contre-cœur ; mais, arrivé à la moitié du nombre de coups exigés, le farceur déclare que l'autre moitié revient au portier : « celui-ci, dit-il, n'a pas voulu ouvrir la porte, avant qu'il ne lui ait promis la moitié du prix de vente de son poisson. » Le prince rit de bon cœur, et donna au plaisant compère la cure de Kahlenberg et le titre de bouffon de cour.

Weigand, ou, comme on l'appelle, le *Kahlenberger*, conserva le même esprit et le même amour de la farce dans la vie pratique, et, en mainte circonstance, il se gaussa de ses paroissiens ou même de son évêque. Il paraîtrait qu'il existait déjà en 1400, en Allemagne, un recueil de ses farces. La rédaction qui en devint la plus populaire est celle attribuée à *Philippe Franckfurter*, qui mit l'histoire du Kahlenberger en vers. Cette rédaction date de 1500. Elle fait le lien entre le Pfaffe Amis et Eulenspiegel. La popularité du Kahlenberger en Allemagne ne fut surpassée que par ce dernier. Pendant trois siècles, le recueil se trouva dans toutes les maisons.

Sa popularité donna lieu à une imitation, qui date de 1550 et qui eut pour héros un homme appelé *Peter von Hall*, né à Hall, en Souabe, en 1415. L'auteur paraît s'appeler *Achilles Jason Widmann von Hall*. Son recueil est connu comme le *second Kahlenberger*.

Ce sont ces deux collections de farces que le Dr Ebeling vient de publier dans un texte quelque peu rajeuni, et par là même rendu plus accessible au lecteur étranger. Les livres de ce genre ont une grande importance, surtout pour celui qui s'occupe de l'histoire de la civilisation. Mainte anecdote insignifiante soulève un coin du voile qui couvre encore trop souvent l'histoire intime de la société médiévale; et c'est à ce titre que je me suis permis de signaler ici la nouvelle édition des deux Kalenberger.

Aug. Gittée.

René Basset. *Les Dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med Ben Yousof* (Ext. du *Journal Asiatique*). Imprimerie nationale in-8° de pp. 96. Paris, E. Leroux.

Ainsi que le dit l'auteur dans son avant-propos, les dictons satiriques sur les villes et les tribus de l'Algérie attribués à Sidi Ah'med, appartiennent à un genre de littérature populaire très répandu chez les Sémites, et qui consiste à décomposer un nom propre d'homme ou de pays et à en combiner les éléments de manière à en tirer un éloge ou un blâme, souvent aussi peu justifiés l'un que l'autre. Les blasons répandus dans l'Afrique du Nord sont la plupart du temps attribués à des personnages instruits qui en réalité n'en sont point les auteurs, mais dont le nom donne plus d'autorité à ces dictons, œuvre collective et anonyme de plus d'une génération. Ceux qui circulent sous le nom du marabout Ad'med ben Yousouf sont les plus populaires : les indigènes ne les ont

Digitized by Google

pas conservés par écrit. Quelques écrivains français, Walsin Esterhazy, Florian Pharaon, le général Daumas en ont recueilli quelques-uns (59) ; le recueil de M. René Basset en comprend 118 ; l'auteur a reproduit avec le soin scrupuleux qui le caractérise la langue dans laquelle ils sont rédigés, et il les a traduits le plus littéralement possible. Un grand nombre de notes citent les parallèles, les sources ; d'autres expliquent les termes difficiles à comprendre, les coutumes et parfois les légendes auxquelles les dictons satiriques font allusion. Un index alphabétique des noms de lieux cités termine cette monographie qui fait le plus grand honneur à M. R. B. et mérite une bonne place parmi les recueils, aujourd'hui nombreux, de blasons populaires.

P. S.

LUCIEN GUÉNEAU, *La Légende de saint Gengoux*, Nevers, Bellanger, in-8° 1890.

Saint-Gengoux est le nom d'un hameau du Morvan fondé, à ce que rapporte la tradition, par le saint qui lui a donné son nom. La curieuse étude de M. G., publiée d'abord dans les *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, raconte les miracles du saint dans ce pays, la façon dont il fit jaillir une fontaine miraculeuse qui, aujourd'hui encore, est le but d'un pèlerinage fréquenté, et diverses autres traditions conservées dans la mémoire du peuple. Saint Gengoux, au mérite de guérir des gouttes, de préserver les moutons de la clavelée et de lever les sorts et autres maléfices des méchants esprits et des sorciers, joint celui d'être le patron des maris... mécontents. Inutile de dire que l'imagination populaire des morvandeaux s'en est donné à cœur joie de gloser sur cette spéciale attribution.

J. T.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

M. MENGHINI. *Due favole Romanesche*. Roma in-18 de pp. 32 (Ext. de Volgo di Roma. I, 2).

JOSEPH BELLUCCI. *Catalogue descriptif d'une collection d'amulettes italiennes*, Pérouse, Buoncompagni, in-8 de pp. 82.

K. DICKEL. *Etude sur le nouveau Code civil du Montenegro et sur l'importance des principes suivis par l'auteur de ce code*, (trad. de l'allemand par J. Brissaud). E. Thorin in-8 de pp. 76.

Etude sur les travaux de notre distingué collègue V. Bogisic.

EMILE BLÉMONT. *Les Pommiers en fleurs*, idylles de France et de Normandie. Bibl. Charpentier, in-18 de pp. 347.

DOUGLAS HYDE. *Beside the fire*, a collection of Irish gaelic folk tales, with notes by Alfred Nutt. Londres, D. Nutt, in-8 de pp. LVIII-203.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX[1].

Alemannia, XVIII, 3. — *A. Birlinger*. Le bâton de S. Magnus de la Forêt-Noire ; *Unseld*, *Lachmann et Birlinger*, Folklore.

American Notes and Queries : VI. '8, Proverbial phrases from the dramas of Ben Johnson.

Archivio per lo studio delle tradizioni popolari, IX. 4. — La filata, o la coltivazione del canape nel Bellunese. Continuazione. *Angela Nardo-Cibele*. — Le afflizioni di Trojano. Canto dei Guslar della Bosnia. *Dr Fr. S. Krauss ; F. Pirrone-Giancontieri*. — Dal Novelliere di Celio Malespini, a proposito di costumi e di trattenimenti antichi, *G. Rua*. — Contes de Marins recueillis en Haute-Bretagne. (Suite). *Paul Sébillot*. — Spigolature di Usi, Credenze, Leggende : V. La festa dei vignaiuoli di Vevey. — VI. La « diablerie », festa pop. di Chaumont, *Alb. Em. Lumbroso*. — Sena vetus : Superstizioni, Canti, Indovinelli e Giuochi : Streghe, La notte dei morti, Lupi manari, Spiriti, Tradizioni sacre, *G. B. Corsi*. — Fra Proprietari e coloni : Costumanze nasitane, *G. Crimi-Lo Giudice*. — Folklore giuridico dei fanciulli in Sicilia, *G. Pitrè*. — Proverbi popolari del Polesine, *Pio Mazzucchi*. — Pepelhùar. Novella popolare slovena, *Francesco Musoni*.—Canti popolari romani. *Mario Menghini*. — Il Vespro siciliano secondo la storia e la tradizione, *Ireneo Sanesi*. — Due Giuochi fanciulleschi in Friuli, *V. Ostermann*. — Miscellanea : La festa di S. Giovanni Battista in Firenze. — La Bimba di Quaresima in Sardegna, *G. Lumbroso*. — Il tattuggio nella « Mala Vita », nuova setta di Bari. — La festa e la leggenda di S. Augusta in Vittorio, nel Veneto. — Il « Pfaffe », leggenda gressonarda. — Aneddoti popolari in Francia, *G. P.* — Rivista bibliografica. Basset Loqman berbère avec quatre glossaires, et étude sur la légende de Loqman, *A. d'Ancona*. — Stacher. La légende de Virgile en Belgique, *M. La Via-Bonelli*. — Goblet d'Alviella. Les arbres paradisiaques des Sémites et des Arias, *M. La Via-Bonnelli*. — Bulletino bibliografico. — Recenti publicazioni. — Sommario dei Giornali, *G. Pitrè*. — Notizie varie, *G. P.* — Indice del volume — Elenco dei Collaboratori.

La Géographie 15 janvier 1891. — La province de Kazan et ses populations (suite). *Léon Sichler*.

Germania, t. XXXV, 2. — K. *Obser* : Chants populaires historiques de guerre de la succession d'Autriche. — *F. Liebrecht*, Sur le folklore.

Journal asiatique, VIIIe série, t. XVI, septembre-octobre, 1890 ; — *R. Basset*, Les dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med ben Yousof. — Comptes rendus : *Mejdoub ben Kalafat*. Choix de fables traduites en arabe, C. R. par *Barbier de Meynard*.

[1] Le dépouillement des périodiques ayant trait à l'orient et au monde arabe a été fait par M. René Basset.

Digitized by Google

Journal des Débats 12-14 janvier. De la nature des dieux. *Philippe Berger* (Analyse du livre de M. Ch. Ploix).

Mittheilungen aus dem gesammtem Gebiete der englischen Sprache und Literatur, 1890, VI ; *Breymann*, Œuvres de Marlow, II, Le docteur Faust ; — *Schrœr*, Restes de l'ancienne poésie anglaise par Percy ; — *Schleich*, sur Yvain et Gawain.

Modern Languages Notes, t. V, p. VII. — *J.-D. Bruce* : Contribution à l'étude du « corps et de l'âme » *Lauchert*, Histoire du Physiologus, C. R. par *A. Gerbert*.

Nuova Antologia, XXVe année, IIIe série, t. XXX, fasc. 23, 1er décembre 1890. — *Lovatelli* : I fratelli Arvali e il loro Santuario e bosco sacro sulla via Campana ; — fasc. 24, 16 décembre 1890. Bibliographie. — *G. Pâris*, Les chants populaires du Piémont ; — *B. Wiese*, Eine altlombardische Margarethenlegende.

Revue Celtique, t. XII, 1. Anciens Noëls bretons, *H. de la Villemarqué*. — The second battle of Moytrau. *Whitley Stokes*. — Saint Denis portant sa tête sur sa poitrine, *d'Arbois de Jubainville*.

Rheinisches Museum, Neue Folge, t. XLV 1890, 4e fasc. — *E. Oder*. Le livre des songes d'Alexandre de Myndos.

Romanische Forschungen, V, 2. — *A Mayer*, Le Physiologus vaudois ; — *G. Baist*, Le duel juridique depuis son origine et dans la chanson de Roland ; — *L. Scherman*, Une sorte de descriptions visionnaires de l'enfer dans le moyen-âge indien.

Saturday Review, 10 janvier. The science of Folk-tales. (Compte rendu du livre de M. E.-S. Hartland).

Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. IV. vol. 4 fasc. 1890 ; — *Th. Noeldeke*. Tigré-Texte (fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf) ; — *G. Bukler*. Nouvelles preuves d'authenticité dans les traditions Jaïna ; — *J. Muller*. Sur le remaniement arménien de la version des Sept sages Maîtres.

Zapiski vostotchnago otdielenia imperatorskago rousskago arkheologitcheskago obchtchestva, t. IV, 1889-90, fasc. II. — *O. Lemm*. Légende copte sur l'invention du tombeau du Seigneur. — fasc. IV-IV. — *Idenbourg*. Version persane de la légende de Barlaam et Joasaph. — *Posdnico*. Récits Kalmouks II et III. — *Oldenbourg*. Sur la question de Barlaam et Joasaph, extrait de la Géographie arménienne attribuée à Vardun. — *Rosen* Encore Ibn Babaveih et Barlaam. — Comptes rendus : *M. Abeguinto*, *David et Mkher*, récit populaire héroïque C. R. par *H. Weber*, — sur la Samyaktrakaumudî, récit indien se rapportant à une même source que les Mille et une Nuits C. R. par *Oldenbourg*.

Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft, t. XLIV, 3e fasc. 1890. — *Grünbaum*, Additions à l'édition de Yousof et Zouleïkha par Schlechta-Wssehrd. — *K. Himly*. Remarques sur les articles :

Digitized by Google

Oriental ou Occidental, du t. XLIII, p. 415 et 555. (Les jeux d'échecs et les jeux semblables) — *R. Pischel*. Le bouc et le couteau.

Zeitschrift für deutsches Alterthum, t. XXXIV — *Von Heischaeker*. Un ancien lapidaire anglais. — *Zeidler*. La légende de S. Louis de Toulouse. — *Wattenbach*, Poésies du pseudo-Ovide du moyen âge. — *Martin*, Le chant de Hildebrand.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Dîner de ma mère l'Oye*. Le 65e dîner de ma mère l'Oye a eu lieu, le 31 janvier, au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. J.-F. Bladé, membre du Comité central. Les autres convives étaient : MM. J. Deniker, le Dr H. Labonne, Charles Normand, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Julien Tiersot. La conférence de M. Bonvalot qui avait lieu le même jour avait empêché un grand nombre de nos collègues d'assister au dîner mensuel. Au dessert, plusieurs chansons ont été chantées par MM. J.-P. Bladé et Julien Tiersot ; M. Paul Sébillot exhibe un curieux collier de coquillages provenant du nord-est de l'Ecosse (Aberdeen), qui lui a été remis par notre collègue M. W. Gregor, et qui est destiné au musée de la Société. Ce collier ressemble beaucoup à ceux actuellement portés en Polynésie par les indigènes, et en particulier aux colliers de coquillages de Fidji et de la Nouvelle-Calédonie.

∴ *Nominations et distinctions*. Notre collègue M. Charles Hercouët a été promu au grade de médecin principal, et attaché au service colonial ; notre collègue M. Michel de Crouskoff a été nommé officier d'Académie.

∴ *Epreuve par l'eau*. — « L'an 1700, plusieurs individus, pour se laver du renom de sorciers, consentirent à être jetés dans l'Armançon, près de Chéu, et aucun n'enfonça ; d'autres furent jetés pareillement, et pour les mêmes fins, dans une fosse du Serain, près de Ligny-le-Châtel, vers 1760. On leur liait les mains aux jarrets, et on les tenait attachés par une corde : s'ils restaient au fond de l'eau, on les retirait comme innocents ; s'ils demeuraient sur l'eau, ils étaient réputés coupables. » V. B. Henry : *Mémoires historiques sur la ville de Seignelay;* tome premier p. 218. Avallon, 1833. (Comm. de M. Abel Hovelacque).

∴ *La queue du Chat*. En Haute-Bretagne, on dit qu'il ne faut pas marcher sur la queue d'un chat qui n'en a pas eu le bout coupé, car il en sort un serpent qui dévore ceux qui y marchent ; c'est pour cette raison qu'on coupe la queue aux chats.

Digitized by Google

∴ *Siffler porte malheur.* Je sifflais machinalement un air quelconque pendant la nuit. Un Danakil s'est précipité vers moi et m'a supplié de ne plus siffler. Je ne comprenais rien à ses instances et je ne voulais pas en tenir compte : « Si tu siffles, m'a-t-il répondu, comment veux-tu que le voyage soit bon? Nous te disons la vérité : siffler porte malheur! Un Danakil siffle-t-il jamais? » En vérité, je n'ai jamais entendu siffler un Danakil. (J. Borelli. *Ethiopie méridionale*, 1890, Quantin).

∴ *Les semenxes de la Semaine Sainte.* Dans les environs de Guéret et aussi en Poitou, lorsqu'on sème des graines pendant la semaine sainte et spécialement le vendredi saint, chaque graine donne une pousse double. (Comm. de M. Desbordes).

∴ *La Cendre et le Lutin.* Quand on est faudé (foulé) en Haute-Bretagne, voici le meilleur moyen de se préserver du faudoux : on met de la cendre dans une écuelle à l'endroit par où il vient, et en passant il renverse l'écuelle et gâte la cendre, mais comme il est obligé de la ramasser grain par grain, il y reste plusieurs jours, et quand il a fini il s'en va et ne revient jamais.

∴ *Le Chemin de Saint-Jacques.* Quelquefois, quand il fait beau temps on aperçoit, dans le nord-nord-est, un nuage blanc, de chaque côté duquel se trouvent deux petits nuages d'un blanc noirâtre qui forment comme deux petits talus et on nomme ces nuages le chemin de Saint-Jacques. On dit que c'est par là que saint Jacques est monté au ciel. Quand on voit le chemin de Saint-Jacques, c'est signe de beau temps, d'où ce dicton :

Le chemin de Saint-Jacques porte bonheur
A tous les navigateurs.

∴ *La chance et les os de poisson.* Dans une touchante nouvelle *Little Venice* (la Petite Venise), publiée par *The Century* (New-York à Londres, juillet 1890), M. Grace Denio Litchfield rapporte une croyance populaire des pêcheurs, d'origine franco-canadienne, du lac Saint-Clair, intermédiaire entre les grands lacs Huron et Erié ; un poisson du lac *Sheepshead* (tête de mouton,) a parfois dans la tête, derrière l'œil, une pierre de formation calcaire, petite, ronde et blanche, sur laquelle on remarque deux lignes, comme profondément gravées au couteau, et formant un angle droit de façon à figurer la lettre *L*, initiale du mot anglais *Luck* « bonheur, », « chance » dont cette pierre est un gage certain pour celui qui la possède. (Comm. de M. Girard de Rialle.)

Le Gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N.° 3 — 15 Mars 1891.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES[1]

VII.

Les Ponts.

§ 1. — *Les Rites de la Construction.*

On sait, par de nombreux exemples rapportés par les auteurs et les historiens, que les peuples de l'antiquité, à quelque degré de culture qu'ils fussent placés, professaient un grand respect pour les eaux de toute nature, et en particulier pour celles qui, sortant d'une source, allaient après un parcours plus ou moins long se confondre avec un fleuve ou se perdre dans la mer.

Il n'était point permis de les souiller, et des actes, indifférents s'ils étaient accomplis sur la terre, devenaient coupables lorsqu'ils se trouvaient en relation avec l'eau. —Ne franchis jamais à pied, dit Hésiode, le courant des fleuves intarissables, avant d'avoir prié et lavé tes mains dans ses ondes transparentes de blancheur. L'impie qui traverse un fleuve sans purifier ses mains provoque la colère des dieux et s'attire des malheurs dans l'avenir. . . Ne va point uriner dans le courant des fleuves qui se dirigent vers la mer; garde-toi de les profaner. N'y satisfais pas également d'autres besoins; une telle action ne serait pas plus louable[2]. Chez les Perses, il était défendu de cracher dans les rivières; dans la Suisse allemande, cracher dans l'eau, c'est cracher aux yeux du bon Dieu; en Haute-Bretagne, c'est faire de l'eau bénite pour le diable[3].

[1] V. le t. VI, p. 1 et 79.

[2] *Les Travaux et les Jours*, trad. Bignon, p. 78, dans *Petits Poëmes grecs*. Lefèvre 1841, in-18.

[3] Sébillot, Le *Crachat et la Salive*.

Digitized by Google

Les mêmes idées se rencontrent un peu partout. Les historiens de l'antiquité relatent les sacrifices faits par les commandants d'armée o rsqu'il s'agissait de franchir une rivière. Tylor a réuni de nombreux exemples de ce respect de l'eau ; parmi eux, on peut citer le suivant, qui est emprunté au Nouveau-Monde :

En arrivant sur les bords d'un fleuve, les Péruviens prennent de l'eau dans le creux de leur main et la boivent, en demandant à la divinité de la rivière de leur permettre de la traverser sains et saufs ou de leur fournir du poisson ; puis ils jettent dans le fleuve une poignée de maïs en guise d'offrande. Aujourd'hui encore, les Indiens des Cordilières boivent cérémonieusement quelques gouttes de l'eau du fleuve avant d'essayer de le traverser[1].

Pour les peuples chez lesquels le culte des eaux formait une partie essentielle de la religion, la construction d'un pont ne présentait pas seulement des difficultés matérielles ; ils croyaient qu'avant d'essayer de les surmonter, il était nécessaire de se mettre en règle vis-à-vis des divinités que l'on pouvait outrager, ou tout au moins contrarier, en empiétant sur leur domaine. L'antiquité, dit Preller, qui divinisait toutes les forces de la nature, regardait comme une grande audace de soumettre au joug d'un pont le libre cours d'un fleuve ou d'une rivière. Xercès jetant un pont sur l'Hellespont passait pour un sacrilège aux yeux des Grecs.

Chez les Romains, partout où l'eau apparaissait par la force même de la nature, on reconnaissait une divinité particulière, qu'on honorait d'un culte spécial. C'est pour cela qu'on ne se décidait jamais sans scrupule à construire un pont sur un fleuve. Une tradition basée sur des croyances religieuses assurait que le Tibre ne voulait souffrir qu'un seul pont, le pont Sublicius ; encore fallait-il éviter d'y employer du fer, métal qu'on regardait comme profanant les lieux sacrés. Quand on le réparait ou quand on le mettait à neuf, il fallait faire sur les deux rives et sur le pont même toutes sortes de sacrifices Ils étaient présidés par les pontifes, qui en tirèrent même leur nom[2].

On peut, avec toute vraisemblance, conclure de ces idées si universellement adoptées par les civilisations antiques, que l'on observait, au moment de la fondation d'un pont, des rites analogues à ceux qui étaient en usage quand on commençait les murailles qui faisaient la sécurité des villes, ou les grands édifices destinés à devenir la demeure des divinités ou des rois. De nombreux faits prouvent qu'à plusieurs périodes de l'histoire de l'humanité on a cru que la durée des constructions importantes n'était assurée que si, avant de les entre-

[1] *Civilisation primitive*, t. II, p. 274.
[2] *Religion de l'ancienne Rome*, p. 348 et suiv.

Digitized by Google

prendre, certaines précautions avaient été prises. Elles avaient pour but d'apaiser les divinités sur le domaine desquelles on était exposé à empiéter, et d'implorer la faveur de celles qui pouvaient avoir de l'influence sur la solidité ou le bonheur de l'édifice et de ses habitants. Chez les peuples peu avancés en évolution ou chez lesquels survivaient des vestiges des antiques croyances, il semblait nécessaire d'accomplir des sacrifices. On a constaté chez des nations très diverses que des victimes humaines étaient enterrées, parfois vivantes, sous les fondations, ou que le sang des hommes arrosait les premières pierres. L'adoucissement des mœurs amena peu à peu la substitution d'animaux aux victimes humaines, puis remplaça les unes et les autres par des effigies : une dernière transformation, dont le sens a parfois cessé d'être compris, substitua le vin au sang. On peut citer comme exemple caractéristique le lancement des navires qui, à Carthage et chez les Polynésiens, était souvent l'occasion de sacrifices humains ; aujourd'hui une bouteille de vin, même de vin blanc, a remplacé ce rite antique.

Je ne connais pas dans l'antiquité classique des fondations de ponts qui aient été précédées de sanglants sacrifices ; mais il est permis de supposer qu'à certaines époques, ils n'ont pas été l'objet de moindres soins que les murailles des villes. Menacés par les génies du monde souterrain, par les divinités des eaux, qui voyaient d'un œil jaloux les empiètements sur leur empire, ils durent être l'objet de superstitions analogues à celles des autres constructions, et il est vraisemblable qu'en les commençant on observa aussi des cérémonies sanglantes.

En Europe même, et dans des contrées où la civilisation est ancienne, on a pu relever, à diverses périodes, dont quelques-unes ne sont pas fort éloignées de nous, des légendes ou des croyances qui constituent une survivance d'une époque où les sacrifices propitiatoires étaient en usage. L'une d'elles, et non la moins curieuse, se rapporte à l'Italie, qui est civilisée depuis plus de deux mille années. Malgré l'intervention d'une divinité chrétienne, il est certain que la légende conserve le souvenir d'un état de choses bien plus ancien que le christianisme. Lors de la construction du pont d'Arta, mille maçons y étaient employés : tout ce qu'ils bâtissaient le jour s'écroulait la nuit. On entendit la voix de l'Archange qui du haut du ciel déclarait que jusqu'à ce qu'on y eût maçonné un enfant des hommes, la maçonnerie ne tiendrait pas ; il ajoutait qu'il était nécessaire de ne pas y emmurer un orphelin ou un étranger, mais la femme du maitre-maçon. Lorsque celle-ci vint voir les travailleurs, son mari prétendit que son anneau était tombé au milieu des fondations ; elle offrit de le chercher ; aussitôt, on se mit à

Digitized by Google

l'emmurer vivante. En mourant, elle maudit le pont, qui depuis tremble comme la tige d'une fleur[1].

M. L. F. Sauvé a recueilli en Basse-Bretagne une légende qui est vraisemblablement le reflet d'une époque où la solidité d'un pont n'était assurée que si une créature vivante était ensevelie sous ses fondements. Les ponts de Rosporden ne duraient guère : ils avaient été successivement détruits, lorsque l'on consulta une sorcière dont voici la réponse. « Si les gens de Rosporden veulent avoir un pont qui ne fasse plus la culbute, ils devront enterrer vivant sous les fondations un petit garçon de quatre ans. On placera l'enfant dans une futaille défoncée, tout nu, et il tiendra d'une main une chandelle bénite, de l'autre un morceau de pain. » On trouva une mère qui livra son enfant ; une grande fête fut célébrée, et l'innocente créature fut murée. A partir de ce moment le pont s'éleva comme par enchantement et depuis des centaines d'années il a résisté à toutes les charges et à toutes les inondations. Depuis, on a entendu maintes fois dans la nuit l'enfant appeller sa mère, il pleure, il se lamente, comme au premier jour, en répétant sans cesse :

Ma chandelle est morte, ma mère,
Et de pain il ne me reste miette[2].

En pleine Europe civilisée, et au milieu de notre siècle, on trouve des souvenirs de l'époque à laquelle ces rites étaient observés réellement ; ils sont tellement enracinés en certains pays, qu'on a cru parfois qu'on les pratiquait encore, tout au moins clandestinement. En 1843, quand on construisait un nouveau pont à Halle en Allemagne, le bruit se répandit dans le peuple qu'on cherchait un enfant pour l'enfermer sous les premières assises. Dans le même pays, quand on jeta un pont de chemin de fer sur la Gœlsch, les paysans prétendirent qu'un enfant avait été enseveli dans les fondations. En 1871, la revue *la Nature* (n° du 15 juin), rendant compte de la première édition de la *Civilisation primitive*, constatait que les mêmes idées avaient cours en Grande-Bretagne. Il n'y a pas très longtemps, disait l'auteur de la bibliographie, que lord Leigh fut accusé d'avoir muré un de ses gens — ou même si je ne me trompe, huit de ses gens — dans les fondations d'un pont à Stoneleigh[3].

Dans l'Extrême-Orient, ces idées sont encore plus répandues, ce qui

[1] Grimm. T. M. t. III, p. 1143.

[2] *Mélusine*, t. IV, col. 117.

[3] Grimm, *Teutonic Mythology*, p. 1142 ; Tylor, *Civ. prim.* t. I, p. 122, 124 ; Girard de Rialle, *Mythologie comparée*, p. 135.

Digitized by Google

n'a rien de surprenant puisque, dans quelques-uns des pays qui font partie de la région ainsi dénommée géographiquement, on constate, en plein dix-neuvième siècle, l'existence de cérémonies barbares et de sacrifices humains, lorsqu'il s'agit de constructions importantes. Il est vraisemblable qu'à une certaine époque, même dans la péninsule de l'Indoustan, dont l'évolution est plus avancée que celle des pays voisins, ces coutumes cruelles ont aussi été en usage. Le souvenir en est resté vivace, et maintenant encore, dans les possessions anglaises de l'Inde, il y a des gens qui cachent leurs enfants quand un pont, un chemin de fer ou un dock doit être ouvert au public, persuadés que pour en assurer le succès le gouvernement doit immoler quelques enfants.

Lorsque les Anglais construisirent le pont de l'Hougly, les indigènes étaient convaincus que la mère Gange n'avait consenti à se soumettre à l'injure d'être traversée par un pont, qu'à la condition que chacune des piles serait fondée sur une assise de têtes d'enfants[1].

En Europe, si l'on ne peut constater des sacrifices humains dans notre siècle, on en trouve cependant le souvenir atténué dans l'arrosement, avec le sang d'un animal, de la première pierre d'une construction, ou dans le fait que l'on enfouit dessous un être récemment tué. Pour les constructions sur la terre ferme on pourrait citer d'assez nombreux faits. En ce qui regarde les ponts, on voit qu'en Ecosse, pendant la première moitié du XIXe siècle, on observait encore des rites de ce genre. C'était jadis la coutume, quand on bâtissait un pont nouveau, de tuer quelque animal et, pour apaiser l'esprit des eaux, de faire couler son sang dans le courant ; il existe deux proverbes à ce sujet :

— If you want the bridge to stand the flood,
Lay the foundation 'mong water and blood.
— It ye build a bridge be it black or white,
The Uske-a-vean maun (must) get her mite.

Le pont de Luib, qui traverse la rivière du Don, fut construit en 1830; James Farquharson, encore enfant à cette époque, était avec les maçons lorsque la première pierre fut posée. L'un d'eux le pria d'essayer de prendre une créature ailée. Le jeune garçon, qui était adroit à lancer les pierres, tua une bergeronnette qu'il donna aux maçons : ceux-ci la mirent sous la première pierre du pont[2].

La pose de cette petite créature sous les fondations pouvait avoir pour but, comme dans la plupart des faits précédemment cités, d'a-

[1] *Journal of Anthropological Society of Bombay*, t. II, p. 27 ; *Folk-lore Record*, t. III, p. 282.

[2] Comm. de M. Walter Gregor.

Digitized by Google

paiser les divinités des fleuves qui auraient pu être mécontents de voir leur cours entravé par les piles, ou d'assurer la durée de celles-ci contre la violence des eaux ou autres accidents. On peut toutefois se demander s'il ne s'y rattachait pas d'autres idées, comme celle de détourner des constructeurs le danger de mort, auquel sont exposés, suivant la croyance populaire, ceux qui bâtissent des ouvrages considérables. Au milieu du siècle, en Ecosse, les vieilles gens, en parlant des églises, des ponts, et autres édifices importants, remarquaient toujours que quelqu'un avait été tué pendant la construction. Ils en parlaient avec une sorte d'effroi, et ils semblaient croire qu'une personne devait nécessairement perdre la vie pendant qu'on la bâtissait; si cet accident ne se produisait pas, on en était surpris.

Dans la nuit qui suivit le jour où fut résolue la construction du pont de Luib, un vieil homme entendit à Gorgarff un kelpie (cheval d'eau) qui murmurait ces mots :

The mason will have wae and dool,
That builds a bridge over the kelpies pool[1].

J'ai demandé à mes collègues de la commission des monuments mégalithiques si on avait trouvé, en démolissant des ponts anciens, des haches en silex, en pierre polie ou en bronze; leurs réponses ont été négatives, de même que celles des ingénieurs des ponts et chaussées qui ont été chargés de reconstructions. Bien que les haches votives semblent avoir eu surtout pour but de préserver les édifices du tonnerre, il ne serait pas surprenant qu'on ait enfoui sous les piles ces vestiges des anciens cultes, que l'on rencontre aussi dans les fontaines. Cela paraît d'autant plus vraisemblable, que parfois les ponts ont remplacé d'anciens gués, et qu'au moment de traverser les rivières on leur faisait des offrandes pour se les rendre propices.

Dans le nord de l'ancienne Gaule, on en a relevé plusieurs exemples.

On a trouvé à Châtelet, dans le Hainaut, sous le pont de la Sambre, qui est situé sur l'emplacement d'un antique gué de la rivière, un vrai pudding fort résistant, dont la gangue argileuse et ferrugineuse est formée de débris de ferrailles, de clous, d'épingles, de cendres, jetés à la rivière pour se mettre à l'abri des accidents pendant le passage. Lorsque le pont fut construit et remplaça le gué, les offrandes destinées à s'assurer un heureux passage continuèrent jusqu'à une époque assez voisine de la nôtre[2].

[1] Comm. de M. W. Gregor.

[2] *Note sur l'offrande de menus objets dans les voyages, les pèlerinages et les passages de rivières*, par D. A. Van Bastelaer, dans *Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XII, p. 205. Comm. de M. Alfred Harou.

Digitized by Google

En Haute-Bretagne, les anciens racontent que jadis, quand on construisait un pont, on mélangeait du sel avec le mortier employé à la maçonnerie des piles. C'était pour empêcher les fées et les sorciers de hanter le pont après son achèvement.

On dit, dans le même pays, que les pièces d'argent qu'il est d'usage de mettre sous la pile des ponts sont une offrande au génie de la rivière, pour le conjurer de ne pas démolir la construction faite sur son cours[1].

Un fait tout récent montre que l'observation de cette coutume est encore regardée comme nécessaire, ou pour que la construction réussisse, ou pour que ceux qui y prennent part soient préservés des accidents. Lors de la pose de la première pierre du pont de Conflans, sur la Seine, effectuée en 1890 sous la présidence de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, au moment où l'on allait sceller dans la maçonnerie la boite contenant le procès-verbal de l'opération, quelqu'un fit observer qu'on avait oublié de mettre dans la boite les pièces de monnaie d'usage. Aucun des assistants n'avait sur lui de monnaie au millésime de l'année. Néanmoins on ne passa pas outre à l'incident et, sur les instances des maçons et de quelques assistants, on alla dans le voisinage chercher des pièces au millésime de 1890, qui furent placées dans la boite. Il en résulta un léger retard dans l'accomplissement des formalités officielles[2].

Les chefs d'Etat et les personnages officiels ont souvent, lorsqu'il s'agissait de piles construites sur pilotis, enfoncé le premier pieu. Le *Journal d'un bourgeois de Paris sur Charles VI* nous en fournit un exemple : « Ce dit jour (31 mai 1413), le pont des *Planches-de-Mibray* fut nommé le pont Notre-Dame, et le nomma le roi de France Charles, et frappa de la trie sur le premier pieu, et le duc de Guyenne, son fils, après, et le duc de Berry, et le duc de Bourgogne, et le sire de la Trémoille[3]. »

Quelquefois, bien qu'on eût pris soin d'apaiser les divinités par des offrandes, ou de faire bénir le commencement des travaux, on voyait les esprits des fleuves se courroucer et intervenir en personne pour détruire un ouvrage qui leur déplaisait. Une légende allemande rapporte que les habitants de Magdebourg ayant voulu faire construire un aqueduc qui traversait une rivière, on commença à y enfoncer des pieux. Mais il fut impossible de continuer ; un homme tout nu, qu'on aperçut dans les eaux, arrachait et brisait tous les pieux[4].

[1] Comm. de M. F. Marquer.
[2] Comm. de M. A. Descubes.
[3] *Paris*, 25 décembre 1890.
[4] Grimm, *Veillées allemandes*, t. I, p. 83.

Digitized by Google

Quand tous les obstacles avaient été surmontés, on inaugurait le pont, avec certaines cérémonies; il paraît toutefois qu'elles étaient moins nombreuses et moins remarquables que celles qui précédaient la construction. Je n'ai relevé à ce sujet qu'un petit nombre de faits qui soient en relation avec les traditions populaires ou avec les superstitions.

Lorsque le pont Notre-Dame fut achevé, en 1507, on grava sur l'une des arches une inscription ainsi conçue : « Soit mémoire que samedi 10 juillet 1507, sept heures du soir, par noble homme Dreux Regnier, prévôt des marchands, Jean de Lièvre, Pierre Paulmier, Nicolas Seguier et Hugues de Neuville, échevins de la ville de Paris, fut assise la dernière pierre de la sixième et dernière arche du pont Notre-Dame de Paris, et à ce était présente quantité de peuple de ladite ville, par lequel, par la joie du parachèvement de si grand et magnifique œuvre, fut crié Noël et grande joie menée, avec trompettes et clairons qui sonnèrent par long espace de temps[1]. »

En Haute-Bretagne, quand un pont était terminé, on l'aspergeait d'eau bénite, et une statue de la Vierge était placé à chacune de ses extrémités pour empêcher le diable et les esprits de le fréquenter[2].

Lorsque le diable construisait des ponts, il réclamait pour son salaire la première créature vivante qui traverserait le pont. Cette condition se retrouve dans presque toutes les légendes que j'ai pu relever, quelle que soit leur provenance. Est-il téméraire d'y voir une survivance d'une croyance plus ancienne, d'après laquelle la divinité fluviale sur le domaine de laquelle on empiétait exigeait un sacrifice, non-seulement lors de la fondation, mais au moment de l'achèvement. Les cérémonies religieuses usitées lors de l'inauguration n'ont-elles pas eu pour but, à l'origine, d'apaiser le dieu du fleuve ou de l'empêcher d'exiger ce tribut? Il n'est pas venu à ma connaissance que des rites superstitieux aient été en usage lors de l'achèvement d'un pont; il ne serait pas toutefois surprenant de les retrouver quelque part. En Haute-Bretagne, on croit que si la première personne qui passe sur un pont tombe en le traversant, elle est assurée de mourir dans l'année, et si cet accident arrive à une femme enceinte, l'enfant qu'elle porte ne vit pas. Ne serait-ce pas là un dernier vestige de la période pendant laquelle le premier être vivant devait nécessairement être offert à la divinité locale?

En Ecosse, une femme qui a un enfant ne doit pas, sous peine de malheur, passer la première sur un pont. Un enterrement doit passer sur un nouveau pont avant qu'une noce le traverse, sinon le marié

[1] *Mag. pitt.* 1841, p. 279.

[2] Comm. de M. F. Marquer.

Digitized by Google

et la mariée seront les premiers morts dont le convoi passera dessus[1].

Dans la Grèce moderne, on trouve encore vivace la superstition d'après laquelle, la première pierre une fois posée, le premier qui passera mourra dans l'année. Aussi, pour acquitter la dette, les maçons ont-ils soin de tuer sur cette pierre un agneau ou un coq noir. La même idée a suggéré en Allemagne la légende du diable qui venait de bâtir un pont et que l'on frustra de son salaire, une âme à lui promise, en faisant d'abord traverser le pont par un coq. A Francfort, on en fit passer aussi un sur un pont nouvellement bâti, pour que le malheur qui atteint celui qui foule le premier une nouvelle construction s'attachât à cet animal[2].

Le peuple raconte que les fondations de certains ponts reposent sur des objets assez inattendus; d'autres légendes, dont l'origine populaire n'est pas toujours certaine, prétendent expliquer les noms singuliers que portent quelques-uns d'entre eux : C'est ainsi que, suivant une tradition, le pont de Londres fut bâti sur des balles de laine, ce qui veut dire que le produit de ce commerce contribua à sa construction[3]. Dans la Loire-Inférieure, on prétend, à propos du Pont d'Os et du Pont d'Armes, sur le trait de Mesquer, qu'il s'y livra jadis de grandes batailles et que l'un d'eux a été construit sur les os, l'autre sur les armes des vaincus[4].

Le Pont-du-Diable, sur le Lignon, est un lieu redouté; on raconte qu'un seigneur, attaqué traitreusement par un de ses rivaux, fit vœu, s'il était vainqueur, de bâtir un pont. Comme son adversaire était un félon qui s'était recommandé aux fayettes et au démon, il décida que ce pont serait le Pont-du-Diable.

Lorsqu'un pont réputé solide avait été renversé par la violence des eaux, ou qu'il s'était écroulé, le peuple, frappé de cette ruine, faisait intervenir le surnaturel, et voulait y voir une marque du courroux céleste ou la punition d'un crime. A Paris, on attribua la chute du pont Notre-Dame, en 1499, au parricide d'un nommé Richard Leslie, qui avait tué sa mère sur ce pont[7].

PAUL SÉBILLOT.

[1] Comm. de M W. GREGOR.

[2] TYLOR, t. I, p. 124. GRIMM. T. M. t. II, p. 1143.

[3] AUBREY, *Remains of Gentilisme*, p. 209.

[4] Comm. de M. RENÉ KERVILER.

[5] En Mingrélie, une antique tradition raconte que plusieurs cavaliers, qui avaient passé à gué un cours d'eau, entendirent une jeune fille à pied qui réclamait leur aide pour le traverser. Loin de lui venir en aide, ils se moquèrent d'elle. Alors elle prit des branches d'arbres, les jeta d'un bord à l'autre, puis traversa intrépidement la rivière. Saisis d'admiration, ils s'écrièrent : « Kal Ghida ! Pont de Fille ! » et c'est depuis ce temps que le pays de Colchide porte le nom Kal-Ghida. Mme CARLO SERENA *Voyage en Mingrélie*. Comm. de M. A. CERTEUX.

[6] *Société d'agriculture de la Loire*, t. XII, p 200.

[7] JACOB, *Curiosités de l'histoire du Moyen Age*, p. 533.

Digitized by Google

Le pont d'Artos.

Chant Albanais[1].

— Bonne chance au travail, maçons!
— Bonne chance à toi, tu fais bien de venir,
Mais nous, quelle chance pouvons-nous avoir?
Voilà trois ans que nous travaillons,
Et nous n'avançons pas avec notre pont,
Nous ne pouvons le mettre sur pied! »

— Je m'en vais vous dire, maçons,
Mais jurez votre parole d'honneur
Que vous ne le révèlerez pas aux femmes :
Prenez l'une d'elles pour offrande,
Mettez-la sous vos fondements,
Et vous ferez le pont quand vous voudrez. »

« Ma belle-sœur, portez le manger,
Moi, j'ai les mains pleines de pâte. »
Et celle-ci de répondre à la plus jeune :
« Mon enfant pleure, faut aller vous-même. »
La jeune femme s'en va avec le manger :

Bonne chance au travail, maçons »
Bonne chance à toi, tu fais bien de venir »
Eh, mon mari, pourquoi pleurez-vous ? »
Mon alliance est tombée dans le trou. »
Ne crains rien, je vais la retrouver. »

Hedwige Heinecke.

(Trad. de *Zeitschrift für Volkskunde*. 1891).

[1] Dans Dozon, *Contes Albanais*, p. 255, la légende est plus complète ; la femme est emmurée ; elle supplie ses beaux-frères de lui laisser dans le mur une ouverture afin qu'elle puisse allaiter son enfant. Ils laissent un trou par lequel le lait coule même après la mort de la jeune femme, et jusqu'à ce que l'enfant eût grandi. Plus tard, à la place du lait, il sortit de l'eau, et il se forma une source pour toujours.

Digitized by Google

Pièces de monnaie dans les fondations.

En 1855, lors de l'ouverture de la route départementale qui va de Quatre-Chemins à Houeilles, j'eus à faire construire un ponceau, dont les fondations étaient établies sur un banc de rocher calcaire dont la surface fut régularisée par une couche de béton. Cela fait, des dispositions furent prises pour la cérémonie de la pose de la première pierre.

Le moment venu, le chef ouvrier du chantier de l'administration me dit que, pour rendre le pont solide, il fallait mettre une pièce de monnaie dans les fondations. C'est ce qui fut fait. Si jamais on vient à démolir le petit ponceau de l'Avance, on trouvera, sous la première assise de chaque piédroit, entre le béton et la pierre de taille, une pièce de dix centimes, au millésime de 1855.

Libation a la pose de la clef de voute.

Vers 1877, à Gap, j'ai fait construire une voûte en allongement du pont en maçonnerie sur le torrent de Bonne. Au moment de la pose du dernier voussoir formant clef, les maçons déclarèrent que la voûte ne tiendrait pas si on ne lui faisait pas *boire un coup* avant d'être clavée. Deux bouteilles de vin furent apportées. Le premier verre de vin fut versé dans le mortier et c'est avec du mortier rougi que la clef de voûte fut fichée[1]. Le surplus de la libation fut, bien entendu, distribué aux ouvriers du chantier.

Louis Fargue,
Inspecteur général des ponts et chaussées.

[1] Cet arrosage de la clé de voûte ne serait-il pas une survivance d'une époque où la pose de cette partie importante de la construction devait être être accompagnée de cérémonies, parmi lesquelles figurait peut-être un sacrifice sanglant? (P. S.).

Digitized by Google

LES EGOUTS

VIII

Stendalh raconte que les égouts de Rome furent hantés par le spectre de Benoit IX qui, de son vivant, fut accusé de magie. D'après des auteurs graves, sa forme était celle d'un monstre qui joignait au corps affreux d'un ours, les oreilles et la queue d'un âne. Interrogé par un saint prêtre, Benoit répondit qu'il était condamné à errer sous cette horrible figure jusqu'au jour du jugement dernier[1].

A Paris, on appelle les égoutiers des rats d'égouts.

P. S.

CHANSON DES LIVRÉES

I

ARIÈGE.

Voici la chanson que l'on chante devant la maison de la mariée la veille des épousailles.

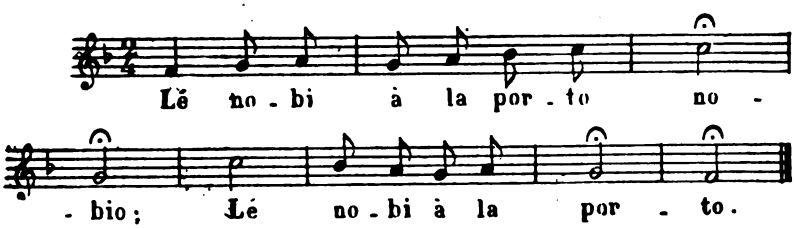

Le nouveau marié à la porte, nouvelle mariée, le nouveau marié à la porte.

Lés baïchés t'en porton
Nobio !
Lés baïchés t'en porton !

Les bas on te porte
Nouvelle mariée ;
Les bas on te porte

Las camolios t'en porton
Nobio !
Las camolios t'en porton !
(*Les jarrettères*).

Les sabatous t'en porton
Nobio !
Les sabatous t'en porton !
(*Les souliers*).

[1] *Promenades dans Rome*, t. II, p. 255.

Digitized by Google

La liadouro t'en porton
Nobio !
La liadouro t'en porton !
(*La coiffure*).

Lés régots t'en porton
Nobio !
Lés régots t'en porton !
(*Le chignon*).

Las esplingos t'en porton
Nobio !
Las esplingos t'en porton !
(*Les épingles*).

Lé coularét t'en porton
Nobio !
Lé coularét t'en porton !
(*La collerette*.

La camiso t'en porton
Nobio !
La camiso t'en porton !
(*La chemise*).

La camisolo t'en porton
Nobio !
La camisolo t'en porton !
(*La camisole*).

Las faoudillos t'en porton
Nobio !
Las faoudillos t'en porton !
(*Les jupons*).

La raoubo t'en porton
Nobio !
La raoubo t'en porton !
(*La robe*).

Lé débantal t'en porton
Nobio !
Lé débantal t'en porton !
(*L'établier*).

La barbiéro t'en porton
Nobio !
La barbiéro t'en porton !
(*La bavette*).

Las cintos t'en porton
Nobio !
Las cintos t'en porton
(*La ceinture*).

La garlando t'én porton
Nobio !
La garlando t'én porton !
(*La guirlande*).

Les jocs d'amour t'én porton
Nobio !
Lés jocs d'amour t'én porton !
(*Les bagues*).

Las serbiétos t'én porton
Nobio !
Las serbiétos t'en porton ?
(*Les serviettes*).

Lés lançols t'én porton
Nobio !
Lés lançols t'én porton !
(*Les draps de lit*).

Las coubertos t'én porton
Nobio !
Las coubertos t'én porton !
(*Les couvertures*).

Digitized by Google

La paillaséro t'én porton
Nobio !
La paillasséro t'én porton !
(*La paillasse*).

La coulséno t'én porton
Nobio!
La coulséno t'én porton !
(*Le matelas* (*matelas garni avec de la plume*).

Lé couïchi t'én porton
Nobio !
Lé couïchi t'én porton !
(*Le coussin*).

L'armari t'én porton
Nobio !
L'armari t'én porton !
(*L'armoire*).

L. Ruffié.

LES POISSONS FANTASTIQUES

I.

Le poisson Nicole[1].

J'avais gardé le souvenir d'un certain poisson fantastique dont m'avait parlé autrefois Jan Josse, et je lui en demandai le nom. « Ah, me dit-il, vous voulez parler du *Poisson Nicole*. C'est la ruine des pêcheurs. C'est une bête plus grande qu'un *souffleur* (marsouin). Elle a de grands bras forts comme des bras d'hommes, et quand une barque ou même un navire est au mouillage pour pêcher, le poisson Nicole *croche* sur l'amarre avec ses bras et entraîne le navire, parce qu'il ne veut pas qu'on lui prenne son poisson. Un jour que je pêchais entre Castalic et le Pommier (Castelic est un promontoire et le Pommier un gros rocher qui le précède), le poisson Nicole m'a entraîné au large et je ne pouvais plus gouverner. « L'avez-vous vu, lui demandai-je. » — « Non je ne l'ai pas vu, reprit Josse, mais je l'ai bien senti. Rien ne peut lui résister. » — « C'est vrai, reprit Cartier, son matelot, une fois il a traîné un navire de Portrieux, un navire de fort tonnage. Le capitaine qui le voyait à la dérive s'est bien douté que c'était le poisson Nicole ; il a fait tirer dessus à coup de pierrier, mais le poisson Nicole n'a pas eu de mal. Les matelots du navire me l'on dit ; il parait qu'il a des bras, un corps et une tête comme un homme, sauf que la tête est toute noire, et il a deux jambes en forme de queue de poisson. »

Paul Chardin.

[1] Cf Sébillot *Trad. et sup. de la Haute-Bretagne*. I, 153.

Digitized by Google

LES CENT ÉTHIUS

CONTE POITEVIN

LLY avait ine fetin paure boun' houme qui était cheut si bas dans la nasse, quo ne li restait purein que ses goulaies[1] de hardes et in méchant grabat.

Tous les matins, sans monquaie in cot, le venait à la messe et d'auss'tout qu'alle était dite le léchait sa pllace pre veni s'ageneuillaie devont l'autel.

— Eh, mon bon Sagneur ! que le disait, enveuillez me donc cent éthius[2], quo me ferait si grand pllaisi, méqui en ai si grond besein.

Thiau manège finissit pr'intrigaie le thiuré[3] qui dicit au segretain :

— « I ne sais trejou poué ce que thiau vieux a de même à de demalaie si fort ; cache-te donc dârre l'autel et t'entendras ce que le dit. »

Le londemoin le segretain, qui s'était mussé dârre l'autel, ontondit le boun'houme qui tout coume de coutume fasait core son même derélo[4] : « Eh, mon bon Sagneur ! enveuillez-me donc cent éthius. »

Coure le sit parti, le segretain sortit de sa cache et vindjit trouvaie la thiuré :

— « Le demonde cent éthius, que le dicit, si vous veliez m'en craire, ien mettrions quatre-vingt-dix-neuf dans ine petite bourse qui li couleraie pre la trappe dau cllochet... i vous gareintis que le les preindrat pas. »

— T'as ine bouneidaie, quo dicit le thiuré, o fedrat au foaire[5]. »

[1] Goulaie, une petite quantité, ses goulaies de hardes, les vêtements qu'il portait.

[2] Ethiu : écu, pièce de trois francs.

[3] Thiuré : curé.

[4] Derélo : boniment.

[5] O fedrat au foaire — Il faudra le faire.

Digitized by Google

Le londemoin coume le petit boun'houme était core devont l'autel à foaire sa prière, top! ine petite bourse cheusit à son naie[1].

Le sit reide bénaise, i vous zo promet : tout de suite le la ramassit et n'attondit pas seulement d'être sorti pr'au comptaie.

L'uvrit la bourse : ine, deux, trois et enjusqu'à quatre-vingt-dix-neuf.

— Hélas, Sagneur! » quele dicit,« i vous en demondaie in cent, vous ne m'en baillez que quatre-vingt-dix-neuf, i vous remarcie tout de même et ne vous fera i jà assignaie pr'avé l'autre.

Si oll'en odjit in d'attrapé, o ne sit trejou pas le boun'houme.

R. M. Lacuve.

LES MINES ET LES MINEURS[2].

VIII.

ADDITIONS.

Vers 1884, un dégagement subit d'acide carbonique remblaya en un instant des galeries. « Un ouvrier me dit : Je l'avais prévu, j'avais entendu l'Esprit de la mine frapper le rappel. » On appelle ainsi un bruit semblable à des coups de pics, qui rappelle celui des esprits frappeurs (*knockers*) de l'Angleterre.

Dans les mines du Midi, quand un ouvrier a été tué, ses camarades conservent sa lampe et la suspendent dans leur cuisine comme une sorte de souvenir. Il s'agit, bien entendu d'une lampe à feu nu. Il semble que ce soit une pieuse coutume très en faveur parmi les mineurs. Lors d'un dégagement d'acide carbonique qui tua deux ouvriers, après la découverte des cadavres, un mineur qui pourtant était lassé d'avoir travaillé redescendit avec moi dans la mine, uniquement pour chercher la lampe de son camarade.

Au moment de descendre dans la cage, le receveur dans les mines des environs de Liège dit à haute voix : La sainte Vierge et sainte Barbe nous protègent !

C. de Castelnau,
ingénieur en chef des mines.

[1] Chosit à son naie. — tombe sous son nez.

[2] Cf. le t. II, p. 57, 410, 472; t. III, p. 546; t. IV, p. 393; t. V, p. 524.

Digitized by Google

SOLAIMAN (Salomon)

DANS LES LÉGENDES MUSULMANES[1].

VI.

LES OBJETS MERVEILLEUX.

§ III. — *Les Chevaux.*

La réputation des chevaux de Solaïman est déjà mentionnée par le Qorân, ainsi que l'expiation de la négligence dont ils étaient la cause involontaire[1].

« Un soir, on présenta à Solaïman des coursiers rapides, debout sur trois pieds et touchant à peine la terre du quatrième.

« Et il dit : J'ai préféré l'amour des biens de ce monde à la mention du Seigneur, jusqu'à ce que la nuit ait tout couvert de son voile. Ramenez-les moi.

« Et il leur trancha les jarrets et les têtes. »

Ces chevaux que le roi sacrifia de la sorte, pour se punir d'avoir passé la journée à les admirer et oublié ainsi la prière de l'açr, lui auraient été légués, suivant une tradition, par son père David qui les avait pris aux Amaliqa. D'après d'autres, ils avaient été enlevés par lui dans une expédition contre Damas et Nisibe[2]. Ils étaient si rapides que, aux dires de l'imâm Malek et d'Es Sa'ïd ben el Mosayab, Salomon montait l'un d'eux pour aller déjeûner à Jérusalem et revenait diner à Istakhar[3].

[1] Voir le t. III p. 353, 503, et le t. IV p. 52, 389, 486, le t. V p. 298, 431.

[2] *Qoran.* Sourate XXVIII, 30-32

[3] Beidhaoui : *Commentaire*, éd. de Boulaq, 1296, hég. 2 v. in-4°, t. II, p. 354.

[4] El Maqqari, *Analecta.* Leyde 2 v. in-4°, 1855-61, t. I, p. 464. Cette tradition se présente ailleurs sous une autre forme : Solaïman partait le matin d'Istakhar (Persépolis) arrivait le soir à Sanâ, et passait en revue les djinns à Rey (Ibn el Fakih el Hamadani, *Compendium libri Kitâb el Boldân*, éd. De Goeje, Leyde 1885, in-8°, p. 34). El Istakhri (éd. de Goeje, Leyde, 1870, in-8°, p. 123) et Ibn Haoukal (éd. de Goeje Leyde, 1873, in-8° p. 194) disent qu'il allait en une journée d'Istakhar à Tibériade.

Digitized by Google

Un jour, raconte Ibn'Abd Rabbih, cité par Abou Râs[1], les Ard, parents par alliance du prophète, vinrent lui rendre visite. Au moment de s'en retourner, ils dirent au prince : « Prophète de Dieu, nous avons à traverser plaines et déserts avant d'arriver chez nous. Des vivres nous seraient donc nécessaires. » — « Quand vous aurez faim, répondit Solaïman en leur offrant un cheval nommé El'Aouedj, que l'un de vous monte ce cheval et tout gibier sera pris. »

C'était d'El 'Aouedj que, suivant une tradition, descendait le célèbre étalon Dahis dont la course avec la jument Ghabra fut cause d'une guerre de quarante ans entre les tribus de Abs et de Dzobyân.

Au bas de la mosquée d'El Aqsa, bâtie à Jérusalem sur l'emplacement du Temple, on montrait au-dessous d'un endroit planté d'oliviers et d'arbres un grand emplacement muré qu'on appelait : Ecurie de Salomon ; il s'étendait sous la plus grande partie de la mosquée, et peut-être, ajoute Modjir Eddin, avait-il été construit par ce prince[2]. On sait que la Vulgate, attribue à Salomon quarante mille écuries[3].

RENÉ BASSET.

PASTICHES DE CHANSONS POPULAIRES[4]

II

Les fournisseurs de chansons des cafés-concerts se bornent parfois à démarquer purement et simplement les chansons populaires. En voici un exemple patent. Tout le monde connaît la chanson du mari se plaignant des préférences de sa femme pour son valet, avec ce refrain revenant à la fin de chaque couplet :

..... Mais il est
Pour notre femme et son valet.

La chanson ci-dessous n'en est qu'un rajeunissement à l'usage du public moderne. Libre à nos lecteurs d'apprécier si ce rajeunissement constitue une amélioration :

[1] *Voyages extraordinaires* : *Revue africaine*, 1883, p. 275-276.
[2] *Mines de l'Orient*, t. II, p. 95 ; Modjir Eddin, *Ons el djelil*, 2 v. in-8°. Boulaq, 1283, hég. t. II, p. 379.
[3] *Rois*, III, IV, 26
[4] Cf. t. III, f° 226.

Digitized by Google

Ma bourgeois', c'est un' bien bell' femme.
Elle a un cousin, un' bonne âme,
Aussi l' meilleur de tout mon bien
C'est pour ma femme et son cousin.

Chez nous l' cousin déjeûne et dine,
Ma femm' pour lui fait la cuisine,
J' mange du fromag', mais les plats fins,
C'est pour ma femme et son cousin.

D'puis longtemps j'conserv' dans ma cave
Du Bordeaux, du Chablis, du Grave,
J' bois d' la piquett', mais mon bon vin,
C'est pour ma femme et son cousin.

Quand je suis las, faut que j'm'en aille
Me coucher sur les bottes de paille,
J'ai *ben* deux bons lits d' duvet fin,
C'est pour ma femme et son cousin.

Quand il faut que je m' débarbouille
Je m'en vas à la mare aux *guernouilles*,
J'ai *ben* un' cuvett', du Lubin,
C'est pour ma femme et son cousin.

Quand c'est jour de foire à la ville,
J'y vas à pied, c'est plus facile,
J'ai *ben* un bidet qui trott' bien,
C'est pour ma femme et son cousin.

S'il fait d' la neige ou *ben* de la pluie,
Par les ch'mins j'vas sans parapluie,
J'ai *ben* ach'té deux beaux pépins,
C'est pour ma femme et son cousin.

L' dimanch' parfois je leur propose
Tous les trois de jouer à quelque chose,
Je perds chaqu'fois et tout le gain,
C'est pour ma femme et son cousin.

Quand j' suis malad' je n' me soign' guère,
Qu'avec des herb's et de l'eau claire,
L'eau de Janos et l'huil' de ricin,
C'est pour ma femme et son cousin.

Digitized by Google

J'possède un objet d'art unique,
Un beau clysopompe à musique.
Je m'en sers jamais, ses joyeux r'frains
C'est pour ma femme et son cousin.

Ma position peut sembler drôle,
Mais je suis satisfait d' mon rôle.
J'aim'rais mieux mourir, c'est certain.
Que perdr' ma femme et son cousin.

Si j' les perdais, douleur amère!
Sur leurs tombes dans le cimetière,
Je f'rais mettr' par un écrivain :
Ci-gît ma femme et son cousin

JULIEN TIERSOT.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DU DAUPHINÉ

Le Rossignol.

OULEZ-VOUS savoir pourquoi le rossignol chante pendant la nuit ? Ecoutez cette histoire qui vous l'apprendra.

Une nuit, le rossignol dormait dans une haie, d'autres disent dans un bois.

Il se reposait sur une branche où grimpait, en s'entortillant, un liebois, (nom local du chèvrefeuille, appelé aussi le joli bois, célébré par les poètes).

Dans son tour de spirale le chèvrefeuille lui enlaça une patte et le retint captif.

Le rossignol, à son réveil, se mit à crier au secours et il finit par dégager sa patte étreinte.

C'est depuis ce temps, dit la légende, qu'il chante toute la nuit pour se tenir éveillé, afin de n'être pas pris dans quelque piège[2].

(Conté par F., cantonnier illettré, âgé de 73 ans).

En Dauphiné les fauvettes sont désignées sous des noms différents.

Jons et les environs de Lyon : (Isère).

Singulier = ina perci-vena
Pluriel = de perci-vene.
Vena = haie, buisson ; vene = haies, buissons,
Perci = perce du verbe percer.
de est le pluriel partitif français.

Ecloses et les Terres Froides, Isère.

S. ina bo*ch*arda
Pl. de bo*ch*arde } *ch* = ç interdental = T *h* anglais.

[1] Voir le t. v, p. 413.

[2] Cf, t. III p. 357, une tradition du Morvan, la vigne est substituée au chèvrefeuille.

Digitized by Google

Au sud de l'Isère, langue provençale.

Singulier : on gonelou.
Pluriel : de gonelous.

VI.

ENSORCELAGE

Pour empêcher que la crême devienne du beurre, on jetait du tabac à priser dans la baratte lors du battage. On avait beau agiter le piston de la baratte les globules graisseux de la crême ne s'agglomeraient pas.

La chimie moderne peut nous donner la raison de ce phénomène dû probablement à la nicotine, ou le classer au rang des préjugés.

On s'est servi aussi du tabac à priser pour accélérer et parfaire l'ivresse d'un buveur. La personne malintentionnée mettait du tabac dans son verre.

VII.

INJURES

A Jons et aux environs, l'injure la plus sanglante qu'on puisse adresser à une personne, c'est de lui dire : *racine.*

Cette expression locale développe suffisamment le sens de racine :

« Ton père n'est pas un père de racine, c'est un père à pain. »

Cela est dit, sauf l'honneur des femmes.

Ce mot est synonyme de bâtard. Les anciens disent proverbialement : saison de noisettes (olagnes), saison de basques.

Jadis, au temps des noisilles, les filles donnaient rendez-vous aux garçons sous les noisetiers. La cueillette des noisettes plait encore à la jeunesse.

Nos grand'mères disaient aussi : Les noisettes sont mûres, marions nos filles.

Figure de porteur de contraintes est restée une expression injurieuse en Dauphiné. Dans la terre classique de la liberté, la contrainte par corps ou par saisie ne biens devait être mal accueillie. On raconte encore comment au siècle dernier on payait les huissiers en chêne ou en ormeau.

Extrait d'un commandement et saisie à la date du 1er décembre 1700.

N. B... huissier sergent royal reçu au parlement de Dauphiné, habitant de Meyzieu, huissier à cheval, mit le 1er décembre 1700, pour arrérages de pension échue depuis la feste de tous les saints, en

Digitized by Google

sequestre, sous la main du roi et de justice, savoir : « un gerbier de bled froment composé de trois cents gerbes et 80 gerbes de seigle, le tout dans l'aire et cour de B. S. Laboureur de la paroisse de Jonages, plus 50 gerbes de blé seigle trouvées dans une pièce de terre sujette à la pension dont il s'agit.

N. B. en la présence de Me F. C. huissier sergent royal à Lyon et de deux témoins, voulut faire transporter les gerbes chez M. Sequestre, il en résulta ce qui suit :

« Et même ayant fait charger le voyage, moi dit huissier accompa-
« gnant la charrette chez le Sequestre ayant laissé ledit maître C.
« pour garder le gerbier qu'il ne fût enlevé, ledit S. serait venu avec
« du feu qu'il portait sur une planche de bois qu'il voulait jeter tant
« dans sa grange pleine de paillie que sur ledit gerbier pour le faire
« brûler, ayant pris une poignée de paillie pour l'allumer, soufflant le
« feu sur la dite paillie, ledit C. lui a dit : Qu'est-ce qu'il voulait faire ?
« Il lui a répondu qu'il savait ce qu'il avait à faire, qu'il lui était
« permis de faire brûler ce qui lui appartenait et allant contre ledit
« gerbier pour y mettre le feu, ledit C. s'est jeté sur lui pour lui
« ôter le feu, ce qu'il a fait, et ledit S. n'ayant pu exécuter sa volonté
« a commencé à jurer et renié le saint nom de Dieu et a prins une
« fourche de fer à sa main et venant contre ledit C. jurant et blasphé-
« mant le saint nom de Dieu, bougre de chien, retire-toi, autrement
« je vas te mettre sur les carreaux ; lequel lui ayant fait remarquer
« qu'il ne faisait pas bien de faire rébellion à justice, il lui a répondu
« qu'il se foutet de la justice, qu'il en voulait tuer un et s'il n'avait été
« le secours de plusieurs personnes ledit C. serait resté sur les car-
« reaux, ce que voyant j'ai dressé le présent verbail pour servir et
« valoir ce que de raison..

« Suivent les signatures.

« Contrôlé à la Guillotière le 3 décembre 1700. »

VIII Cimetière

A Jons, on remarque le sexe du premier défunt de l'année. Si une femme ouvre l'année dans le cimetière, une autre la fermera, dit-on. Il mourra aussi dans l'an plus de femmes que d'hommes ?

Sonner le glas s'appelle ici sonner la remembrance.

Auguste Ferrand.

Digitized by Google

LA GALETTE DE PAIN

LÉGENDE ARABE

Un sultan qui voulait abolir la mendicité fit annoncer à ses sujets que quiconque ferait l'aumône aurait les mains coupées. Tous s'abstinrent de donner et les malheureux émigrèrent.

A quelque temps de là, un mendiant inconnu, parcourant la ville, s'arrêta devant une jeune femme :

— Donne-moi un peu à manger, dit-il, la faim me ronge.

— Mais... c'est que...

— Ne me refuse pas, tout le monde me rebute, je t'en prie au nom de Dieu.

En s'entendant prier au nom de Dieu, la jeune femme eut pitié et donna une galette de pain.

La nouvelle arriva aux oreilles du Sultan qui fit comparaître devant lui la coupable, et sans même la regarder, ordonna à un chaouch de lui couper les mains.

Un jour, le sultan, peu satisfait des femmes de son harem, dit à sa mère : « Trouve-moi une épouse dont le visage soit séduisant.

— Je connais justement, répond la sultane, une femme d'une beauté incomparable, mais elle a un grand défaut.

— Et lequel ? dit le sultan.

— Elle n'a pas de mains.

— N'importe, dit le sultan, je veux la voir, amène-la.

A peine le sultan eut-il jeté les yeux sur le visage de la jeune femme qu'il s'éprit d'elle et l'épousa.

Or, cette femme était celle dont il avait fait couper les mains pour avoir donné une galette de pain à un pauvre.

La sultane favorite eut un fils, et vécut heureuse pendant un certain temps.

Digitized by Google

Mais les autres épouses du sultan, se voyant délaissées, devinrent jalouses et complotèrent sa perte : elles tinrent de si mauvais propos, qu'à la fin le sultan eut la faiblesse de les croire. Il ordonna qu'on conduisît la mère et l'enfant dans le désert et qu'on les y abandonnât.

Dès qu'elle fut seule, la pauvre sultane se mit à pleurer et à se désoler.

Elle s'était accroupie par terre et voici qu'en relevant la tête elle voit près d'elle un cours d'eau.

Aussitôt, pour étancher la soif qui l'étreignait, elle s'agenouille, mais, dans le mouvement qu'elle fait en baissant la tête, son fils tombe à l'eau.

La pauvre mère, folle de douleur, veut se jeter à l'eau pour rejoindre son fils.

Dans ce moment, un homme se dresse près d'elle et lui dit :

— Que vas-tu faire, malheureuse, pourquoi cette désolation ?

— J'avais, dit-elle, mon enfant sur les épaules, il est tombé à l'eau et je ne pourrai vivre sans lui.

— Veux-tu que je te le ramène ? dit l'homme.

— Oh ! oui, répond l'infortunée mère.

Alors l'inconnu se met à prier Dieu et voici que l'enfant sort de l'eau sain et sauf.

— Veux-tu, dit l'homme-sauveur, que Dieu te rende tes mains ?

— Oh ! oui, répond-elle.

De nouveau l'inconnu se met à prier Dieu et voici que la femme a deux mains plus belles que les premières.

Alors il lui demande :

— Veux-tu savoir qui je suis ?

— Oh ! oui, répond-elle.

L'homme dit :

— « *Je suis la galette de pain que tu as donnée au mendiant.* »

Ce ayant dit, il lui donne une galette de pain, lui montre du doigt, à l'horizon, une ville entourée de verdure, et disparaît.

La galette de pain était pleine d'or et de pierres précieuses.

(Conté en juillet 1890, par M. Hérail, conseiller de préfecture honoraire, ancien commissaire civil en Algérie).

A. Certeux.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS BÉARNAISES

L'agonie et la toiture — Lorsqu'une personne reste longtemps en agonie, on se rend discrètement au grenier, et là, dans la direction du lit de la personne agonisante, on enlève provisoirement une ardoise du toit, afin de faciliter la sortie de l'âme et son essor vers le ciel. — On a souvent remarqué que, grâce à ce moyen, les moribonds étaient bientôt délivrés des affres de l'agonie.

Les abeilles et la mort. — Lorsqu'une personne vient de décéder dans une maison, s'il y a quelque ruche dans l'enclos, on s'y rend de suite pour consoler les abeilles. On leur tient très sérieusement je ne sais quels discours qu'il me sera possible de recueillir. Les abeilles s'en iraient pour ne plus revenir, si l'on oubliait de prendre cette précaution.

Bruits dans la maison mortuaire. — Lorsque dans une maison mortuaire on entend, la nuit, des bruits dont on ne peut s'expliquer la nature, tels que des coups sourds ou des soupirs étouffés, etc , on est persuadé que c'est l'âme du défunt qui vient demander des prières et des messes.

Rencontres. — La première personne que l'on voit, le matin, en se levant, si c'est un homme : *bonne journée,* si c'est une femme : *mauvaise journée!*

J'ai vu des paysans, en route déjà pour le marché de la ville voisine, s'en retourner à la maison, parce qu'ils venaient de rencontrer une femme *réputée sorcière*. Ils craignaient de faire de mauvaises affaires!

Les sorts et le lait. — Les paysans de Baretous ont l'habitude de mettre toujours un peu d'eau (quelquefois même beaucoup) dans le lait qu'ils consomment ou qu'ils donnent, afin de se préserver du *mauvais sort*, quant au bétail.

Les sorcières et la messe. — J'ai toujours entendu dire que si le curé, lorsqu'il vient de dire la messe, oubliait de fermer le livre en quittant l'autel, toutes les sorcières resteraient à l'église, sans qu'il leur fût possible d'en sortir. Mais le curé n'oublie jamais de fermer le livre.

Le son des cloches. — Lorsque la cloche sonne tristement, on est convaincu que sans tarder il y aura quelque décès.

Etincelles. — Quand le feu pétille et lance des étincelles avec persistance, on dit qu'il y aura des nouvelles : « Que bam habé noubeles. » Nous allons avoir des nouvelles.

Les couteaux en croix. — Deux couteaux qui se croisent par hasard, signe de dispute! On constate la chose avec humeur et l'on s'empresse de séparer les couteaux.

La croix au pain. — Avant d'entamer un pain, il est d'usage d'y marquer une croix avec la pointe du couteau. *Nou sabém pas si lou finiram.* Nous ne savons pas si nous le finirons, dit-on.

Présages de la pie. — Lorsque la pie vient jaser près d'une maison, les habitants sont convaincus qu'il y aura bientôt un mort dans la famille.

Quand les coqs chantent la nuit, signe de mort dans la maison (on n'attache pas une grande croyance à ceci, mais on le remarque avec déplaisir).

Lorsque les chats sont en train de faire leur toilette, s'ils passent la patte derrière l'oreille, on est convaincu que c'est un signe de pluie à bref délai.

HENRI PELLISSON.

Digitized by Google

VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

I.

THEVENARD.

Les notes qui suivent sont empruntées aux *Mémoires relatifs à la Marine* publiés en 1804, Paris, Laurans, an VIII, (4 in-4°) écrits par Antoine-J.-Marie Thévenard, né à Saint-Malo en 1735, mort en 1815, qui fut vice-amiral et ministre de la Marine en 1791. Thévenard ne s'occupait pas spécialement de traditions populaires, mais c'était un esprit chercheur et curieux, et en plus d'un endroit de ses ouvrages on rencontre des faits qui intéressent nos études.

La ville d'Is. — Auprès de Poll-Davit, aux environs de Douarnenez, il est dit avoir existé la ville de Ker-Is, qui fut submergée en 401 de l'ère chrétienne. C'est peut-être l'instant d'éclaircir autant qu'il est en nous ce point de l'histoire ancienne de la Basse-Bretagne, défiguré dans les cantons qui avoisinent la position exposée de cette ancienne ville, que l'on ne manque pas de dire avoir été grande et célèbre.

La ville d'Is a certainement existé et fut abîmée par le flot de la mer vers l'an 401, au temps de Grallon, le comte souverain de Bretagne, qui mourut en 404. Plusieurs évènements semblables ont eu lieu en Europe dans ces temps éloignés, et même dans des temps plus modernes. L'Asie et l'Amérique en offrent des exemples. La tradition et l'histoire prouvent sans réplique la submersion du terrain qu'occupent les Pères du Mont Saint-Michel et de la pointe ouest de l'Angleterre, près des îles Sorlingues, au commencement du IXe siècle, et même dans la baie de Saint-Malo, où des chartres du chapitre attestent que le terrain d'une lieue et demie, entre cette ville actuelle et l'île de Sezembre, était cultivé et que l'on y percevait des dîmes. Un furieux tremblement de terre renversa la ville de Nantes en 1427, sépara l'île d'Andros qui tenait au continent et sur laquelle est bâtie la tour de Cordouan, engloutit cinquante-trois villages en Hollande, treize autres dans le marais de Dol et dont on voit des indices.

Le mot *Is* signifie bas ; or l'endroit où la tradition désigne l'emplacement de cette vile est aux environs de Poull-Davit, près de la ville de Douarnenez, dont le terrain est bas et marécageux.

Poul[1] signifie fond, creux, profondeur, lieu bas, enfoncement

[1] *Poull doún*, abîme, fosse très profonde ; *Poull doùr*, mare, fosse d'eau.

Digitized by Google

marécage. Le mot *palus* n'en est-il pas dérivé ? Car il est certain que la langue celtique a précédé de beaucoup l'usage de la langue latine, et nous aurons ici occasion d'en fournir quelques preuves.

Cette ville d'Is, Ker-Is, *ville basse*, fut détruite en punition de ses péchés, disent les chroniques du temps ; les légendaires crurent devoir dire une fable, au lieu de citer naturellement la cause physique d'une mer agitée et poussée par un furieux ouragan, qui ayant délayé et dégradé le terrain bas sur lequel elle était assise et tel qu'il est encore, renversa et fit disparaître cette habitation, qui n'était peut-être qu'une bourgade. Ce terrain actuel, ceux des grèves du mont St-Michel, et de la mare ou lac de *St-Colomban* ou *St-Coulman* près St-Malo, offre des reliques de forêts et de bois que ces lieux contenaient et dont on retire souvent des tranches de bois noirci par la qualité du terrain vaseux et des eaux sous lesquels ils sont ensevelis. Les habitants voisins font usage de ces bois pour des choses de fabrique curieuse par la noirceur que ces bois ont acquise, le joli et le luisant dont leur dureté les rendent susceptibles.

Origine des coquilles de pèlerins. — Le mont Bellen (Bellennus) ou mont St-Michel, possédait un collège de 9 druidesses vendant des flèches qui calmaient les orages lancés dans la mer par un homme de 21 ans qui était obligé de revenir au collège à son retour de voyage. Il se baignait alors avec une prêtresse qui lui donnait autant de coquilles qu'il avait sacrifié de fois avec elle.

Superstition des côtes reculées de Norwège. — Il existe dans le peuple de prétendus talismans grossiers qui ne consistent que dans un lambeau de vieille étoffe auquel on avait fait trois nœuds. On prescrivait à l'acheteur de donner et suspendre cette espèce de cordon par un de ses bouts au pied du grand mât, et lorsqu'étant en mer et en calme on voudrait avoir du vent de défaire le nœud inférieur ; mais que, si le calme persistait, de défaire le second nœud au-dessus, qu'alors le vent commencerait à souffler. Qu'enfin, si par un cas extraordinaire, le calme persistait malgré ce genre de conjuration, le vent ne manquerait plus de se manifester, même avec violence, si on défaisait le troisième dernier nœud. Thévenard qui ne croit à rien explique la chose assez naturellement. Un calme dans les mers du nord n'est pas de longue durée ; le vendeur du talisman prétendu sorcier ne l'ignore pas. En défaisant chaque nœud à plusieurs jours d'intervalle, le vent ne peut manquer de venir dans cet espace de temps.

Coutume mortuaire à Ouessant. — Il était un usage autorisé par l'habitude d'extorquer le peuple, de porter une croix dans la maison d'un homme qui mourait absent dans le cours d'un voyage. Le clergé

Digitized by Google

allait prendre cette croix avec les cérémonies funèbres d'usage et ce simulacre était payé comme si on eût fait celle du corps du défunt.

Communisme à Ouessant. — La communauté de biens existait encore il y a 80 ans dans cette île, puisqu'on n'y fermait les portes que par le besoin qu'en donnait la rigueur des saisons. Un habitant qui tuait un mouton, par exemple, le suspendait à sa porte, où chacun pouvait dépecer et emporter la part qui lui convenait le mieux.

Coutumes de mariage. — La corruption du sexe n'est point connue dans cette île, où les hommes vivent entièrement séparés des femmes. On assurait qu'un homme se trouvait déshonoré et plus désespéré d'une aventure galante qui lui serait arrivée que ne le serait une fille d'honnête famille. Ainsi on n'y connaissait pas en l'île de pareils exemples... L'usage qui caractérise le plus l'antiquité des mœurs, c'est celui de ne faire de mariage que sur la demande que fait la fille au garçon qu'elle choisit pour époux. Elle se rend chez lui avec ses principaux parents, et, s'il accepte, la fille reste dans la maison du futur pour aider au travail du ménage et des terres et dès ce moment elle vit en communauté, mais sans consommation, jusqu'à l'époque fixée d'avance pour la fin de cette espèce de noviciat. — Cet usage était encore plus étranger aux mœurs actuelles il y a 80 ans, puisque le garçon, qui pouvait être prévenu des vues d'une fille sur lui, se tenait au lit, et cette fille lui présentait à manger (tous s'accordent à dire que c'était un morceau de lard). S'il acceptait son hommage, en goûtant de ce qu'elle lui présentait, l'adoption était censée faite. Mais s'il refusait de manger, l'exclusion était sans retour. Ce dernier usage s'est anéanti insensiblement.

Explication de la Salière renversé. Ile du Met. — Cette île était, fréquentée par une peuplade les *Samnites*, dès avant J. César. Ce lieu servait de dépôt d'une grande quantité de sel, et les femmes étaient seules en possession d'en faire le débarquement et de l'amonceler suivant l'usage qui s'est transmis. Elles se servaient de corbeilles ou paniers pour faire ce tranport, et lorsqu'une d'entre elles venait à tomber, à renverser et répandre sa charge par terre, ses compagnes la mettaient à mort sur le champ et la déchiraient. Cette horrible punition pour un délit si peu apparent avait peut-être un sens mystique. Peut-être était ce un avertissement aux ouvrières d'être toujours attentives et vigilantes au travail et à la conservation à cette denrée, d'où provenait leur commerce et leur subsistance par l'échange qu'ils en faisaient. L'application singulière que nous avions en vue, en citant cet affreux usage, est de citer le pressentiment sinistre d'un malheur prochain que donne le renversement d'une salière sur la table.

DANIEL BELLET.

Digitized by Google

UNE LÉGENDE DE SORCELLERIE

En Angleterre.

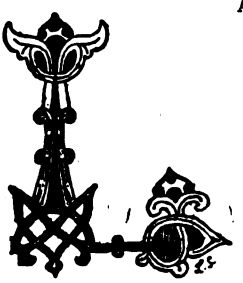

La croyance à la sorcellerie et, l'idée qu'une personne qui vous veut du mal peut vous rendre malade par le regard, existe encore chez le bas peuple en Angleterre et aussi dans les îles de la Manche. Il n'y a pas longtemps qu'une forte et robuste jeune femme, servante dans une famille de ma connaissance, à Guernesey, négligeait ses devoirs et devenait pâle et triste ; elle restait des heures entières les mains croisée sur ses genoux. Un tel changement de conduite attira l'attention de sa maîtresse — parce qu'elle avait l'habitude de bien travailler.

Elle l'interrogea donc, et cette fille lui avoua qu'elle était sûre qu'une certaine vieille femme du voisinage l'avait ensorcelée. On voulut, mais en vain, lui faire entendre raison ; on appela le médecin de la famille — et il fit son mieux pour la désabuser de cette idée ; enfin, il conseilla de la laisser quitter cette île pendant quelques semaines. A son retour on la croyât guérie, mais bientôt recommença la même histoire : elle devint de jour en jour plus malheureuse et plus maigre — enfin, ne voyant plus aucun moyen de combattre son idée fixe, on prit le parti de l'envoyer en Australie où elle avait une sœur mariée. Elle s'est mariée aussi dans cette colonie, et se porte parfaitement bien.

Une légende attachée à la famille ducale de Rutland démontre que la croyance à la sorcellerie domina les esprits des personnes d'un rang élevé, et même de hauts fonctionnaires de la loi, jusqu'à la fin du premier quart du dix-septième siècle.

François, le sixième comte de Rutland (ils étaient comtes à cette époque), naquit en 1588. En 1598, à l'âge de dix ans, il fit le tour de l'Europe, voyageant en France, en Lorraine et en Italie, où il était fêté par les divers princes ; en revenant par l'Allemagne, il reçut de pareils honneurs auprès de l'archiduc Ferdinand à Gratz, de l'empereur Matthias à Vienne, et aussi en Hongrie, en Saxe et à Berlin. A son retour, Jacques Ier, roi d'Angleterre, le fit chevalier des ordres de la Jarretière et du Bain (les plus hautes distinctions qu'on puisse recevoir). Il mourut en 1620, et fut enseveli avec ses ancêtres dans l'église de Bottesford, village situé près de son château de Belvoir en Leicestershire. Il s'était marié deux fois : sa première femme était Françoise

Digitized by Google

fille et co-héritière de sir Henry Knivet, chevalier, de Charlston Wells qui lui donna une fille. Sa seconde femme fut Cecily, fille de sir Thomas Tufton, chevalier et baronnet de Hothfield. Morte en 1653, elle fut inhumée dans l'abbaye de Westminsterv. Il avait eu deux fils de ce mariage — morts dans leur enfance, le plus jeune en 1616; ses cendres reposent aussi dans l'abbaye de Westminster. La tradition affirme que ces deux enfants sont morts par suite de machinations et exercices impies faits par une vieille femme nommée Joan Flower, aidée par ses deux filles Marguerite et Philippe Flower, et leur chat qu'elles appellaient Rutterkin; et que, par suite de quelque indignité imaginaire reçue de la châtelaine du château de Belvoir, ces femmes avaient conçu ce moyen de se venger. Selon la légende, « le diable » leur offrit son aide : il se tenait près d'elles sous l'apparence d'un chien, d'un chat, ou d'un rat, pour ne pas exciter les soupçons d'autrui, et aussi pour ne pas effrayer ces femmes. — Là-dessus (à ce qu'il parait) elles consentirent à donner leurs âmes à de mauvais génies, scellant les conditions avec du sang, se servant d'autres cérémonies abominables, et employant certaines incantations que le diable disait indispensables.

Elles subirent l'interrogatoire devant des magistrats discrets et éprouvés qui les envoyèrent à Lincoln pour être jugées. Aux assises les deux jeunes femmes, (leur mère étant morte dans l'intervalle furent condamnées à être brûlées vives par sir Henry Hobbert, juge président, appartenant à la cour des plaids communs.

Nichols, dans son œuvre complète sur l'histoire et les antiquités du comté de Leicester, donne les détails suivants de l'aveu fait par ces femmes; nous le citerons *in extenso*, car il nous donne un tableau très intéressant des mœurs et des superstitions de cette période, partagées même par les législateurs civils du royaume.

« Le onze mars 1618-19, deux femmes, nommées Marguerite et Philippe Flower, furent brûlées vives dans la ville de Lincoln, pour cause de sorcellerie. Avec Joan Flower, leur mère, elles étaient domestiques de confiance auprès du comte et de la comtesse de Rutland au château de Belvoir. Il paraît que ces femmes, mécontentes de leurs patrons, peu à peu exercèrent la magie noire pour se venger d'eux. Selon leur propre aveu, elles s'étaient liées avec des génies malfaisants qui les aidèrent dans leurs dessins iniques.

« Leur mère, Joan Flower, avait son esprit familier sous la forme corporelle d'un chat, qu'elle appellait « Rutterkin ». Leur manière de procéder était de se procurer une mèche de cheveux d'un membre de la famille, et de la brûler; elles volèrent aussi un de ses gants, le jetèrent dans de l'eau bouillante, et en frottèrent l'épine dorsale de Rutter-

Digitized by Google

kin, afin de rendre malade son propriétaire. Elles se servaient aussi d'horribles imprécations de malveillance et de colère contre l'objet de leur haine. On croyait fermement, à cette époque, que de cette façon ces femmes étaient capables d'amener la mort du petit lord Ross, fils ainé du comte de Rutland, et de causer des maladies très graves à d'autres membres de sa famille. Le comte et la comtesse étaient des gens fort aimables ; ils ne soupçonnaient guère ces domestiques, bien que, comme la légende le constate, il se fût produit quelques années auparavant un changement très visible dans la mère Joan Flower, et que sa mine eût pris une expression diabolique.

« Enfin, vers Noël 1618, ces personnes illustres se convainquirent qu'elles étaient victimes d'un affreux complot ; on arrêta ces trois femmes, et on les transporta à la geôle de Lincoln où elles subirent l'interrogatoire.

« La mère à haute voix protesta de son innocence, demanda une tartine, disant en la prenant qu'elle voudrait que ce morceau la suffoquât si elle était coupable des crimes dont on l'accusait. Mais immédiatement ainsi le rapporte la légende, elle tomba raide morte.

« Sa fille ainée, Marguerite Flower, étant mise à la question — avoua avoir volé le gant du jeune héritier de cette famille, et l'avoir donné à sa mère, laquelle s'en était servie pour caresser Rutterkin, après l'avoir plongé dans de l'eau bouillante et l'avoir percé avec une épingle ; et que là dessus lord Ross tomba gravement malade et souffrit beaucoup. De plus, afin que le comte et la comtesse n'eussent pas d'autres enfants, elles ôtèrent de leur lit quelques plumes de poule, et leur prirent aussi une paire de gants, qu'elles faisaient bouillir dans de l'eau mélangée avec du sang.

« Sa sœur, Philippe, confirma tous ces détails. Elles confessèrent toutes les deux qu'elles avaient des esprits familiers qui venaient et leur suçaient le corps en divers endroits, elles décrivirent des visions de diables qu'elles voyaient de temps en temps sous diverses formes. Trois autres femmes de la même classe étaient associées avec les Flower dans leurs rites abominables — savoir : Ann Baker de Bottesford, Joan Willmot de Goodby, et Ellen Greene de Stathorne, toutes dans le comté de Leicesters ; leurs confessions étaient d'accord. Chacune d'elles constatait avoir son esprit familier qui l'aidait à pousser à bout ses dessins malfaisants contre ses voisins. Le familier de Joan Willmot s'appelait « Joli » Guillaume Berry, son patron, le lui avait soufflé dans la bouche sous la forme d'une fée, laquelle en sortit immédiatement après et se mit debout sur le plancher, paraissant une femme, à laquelle Joan donna sa parole que son âme serait dorénavant vouée au service infernal. De plus, Joan Willmot

Digitized by Google

disait avoir vu dans la maison de Joan Flower deux esprits ; l'un d'eux, ressemblait à un hibou, l'autre à un rat, qui la suça dessous l'oreille. Pour sa part, elle protesta qu'elle ne se servait de son esprit que pour s'informer de la santé des personnes dont elle s'était chargée d'opérer la guérison. Ellen Greene confessa avoir eu un rendez-vous dans la forêt avec Willmot, et que cette dernière avait appelé deux esprits, dont l'un avait la forme d'un chaton, et l'autre celle d'une taupe ; ces bêtes lui montèrent sur les épaules et la suçèrent sous les oreilles, et alors Willmot leur ordonna d'ensorceler un homme et une femme à qui elle en voulait; et il en résulta que ces deux individus moururent quinze jours après.

« A ce qu'il parait, Ann Baker était plutôt visionnaire que maligne. Elle disait avoir vu une fois une main et entendu une voix dans l'air ; elle avait vu un jet de feu. Elle aussi avait son familier; mais elle disait que c'était un esprit bienfaisant, sous la forme d'un chien blanc. »

Mme HARRIET, G.-M. MURRAY-AYNSLEY.

LE CULTE DU MARTEAU

I

CHEZ LES LITHUANIENS

Le soleil captif.

Au dire de Thevet[1], les Lithuaniens païens adoraient un marteau d'une grosseur prodigieuse et en donnaient pour raison la légende suivante :

« Jadis le soleil fut vu longtemps sans leur montrer sa clarté : mais enfin, comme il éclairast, le roy du païs le print et mit en prison dans une tour très forte : mais les signes du zodiaque venans au secours du prisonnier, brisèrent celle tour avec un tel marteau et mirent le soleil en liberté : et pour ce bienfait ils honoroient le marteau, qui tant avoit obligé les hommes, leur rendant la clarté du soleil. Voilà un aussi beau compte que celuy de noz sauuaiges de l'Antarctique qui me vouloient faire croire que trois estoilles du ciel s'estoient, par le commandement de Monan, conuerties en trois haultes montaignes, qui sont en leur pays. »

RENÉ BASSET.

[1] André Thevet, *Cosmographie moscovite*, éd. Galitzin.; Paris, 1858 in-12 p. 85-86.

Digitized by Google

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES[1].

VIII

PIERRES QUI TOURNENT, QUI S'OUVRENT, QUI TINTÊNT, ETC. DANS LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Pendant la messe de minuit, en Eure-et-Loir, un certain nombre de pierres (ce sont le plus souvent des tables de dolmens) se déplacent, s'ouvrent ou tournent, de façon à laisser voir, à celui assez hardi pour tenter l'épreuve, des trésors dont il peut s'emparer, à condition d'être très vif, car le temps d'y puiser est toujours limité.

De là le nom répandu de Pierres-Tournantes et aussi, je crois, l'idée qu'ont beaucoup de paysans que des trésors sont enfouis sous les tables des dolmens ou au pied des menhirs.

1°. — *La Pierre qui tourne.*

(Commune de Morancez, canton de Chartres-Sud).

Dolmen situé, presque au milieu du pays, dans un jardin appartenant à M. Cochepain. La table affleurant le sol, mesure 6m60 dans sa plus grande longueur sur 3m80 dans sa plus grande largeur. Deux pierres plus petites arqueboutées à une de ses extrémités sont peut-être deux supports déplacés. La table, comme son nom l'indique, a la propriété de tourner sur elle-même à minuit, certains jours de l'année. Cependant la légende commence à se perdre dans le pays ; on désigne plus souvent cette pierre sous le nom de Pierre à Cochepain que sous son nom ancien de Pierre qui tourne.

2° — *La grosse Pierre d'Ymorville.*

(Commune de Prunay-le-Gillon, canton de Chartres-Sud).

Elle se trouve au sud de la commune, près le hameau d'Ymorville. Voici ce que rapporte la tradition : Au moment où le prêtre commence la généalogie, la grosse pierre d'Ymorville se met en mouvement, elle

[1] Cf. t. IV, page 214 et le VI.

Digitized by Google

décrit une demi-évolution et laisse voir un trésor que l'on peut prendre, mais il faut se hâter, car dès la généalogie finie, la pierre achève son mouvement et malheur à l'imprudent qui s'est laissé tenter par l'appât de l'or.

3° — *La Pierre qui tourne.*

(Commune de Thimert, canton de Châteauneuf).

C'est une pierre d'une grande dimension située près le hameau de Hanche et qui, comme celles du même nom, a la propriété de tourner pendant la messe de minuit.

4° — *La Pierre qui sasse.*

(Commune de Lanneray, canton de Châteaudun).

Cette pierre n'offre pas l'apparence d'un monument mégalithique; elle se trouve au sud du bois du Chapitre, le long du chemin, entre Bourgoin et Vilquier. Elle mesure 3m50 de long sur 2m50 de large et une épaisseur, dans la partie la plus haute de terre, de 0m90. Autour sont 15 à 20 blocs variant de 0m50 à 0m80 de longueur. D'après la légende, la Pierre qui sasse s'ouvre pendant le temps que dure l'évangile de la messe de minuit et laisse voir un trésor.

5° — *La grosse Pierre.*

(Commune de Saint-Lubin-de-Cravant, canton de Brezolles).

C'était, car elle n'existe plus, un dolmen qui se voyait sur le chemin de Saint-Lubin à Revercourt. La table portée par quatre supports mesurait 3 mètres de long sur 2m50 de large. La légende du pays rapporte qu'à la messe de minuit la grosse Pierre se levait, laissait voir un trésor et retombait aussitôt.

6° — *La Pierre tournante.*

(Commune de Santeuil, canton d'Auneau).

Il existe sur le territoire de Sauteuil deux champtiers désignés sous les noms de champtier de la grosse Pierre et champtier de la Pierre tournante. Ces pierres qui ont donné leurs noms aux champtiers n'existent plus, les vieillards du pays ne se rappellent pas les avoir vues dans leur jeunesse.

Digitized by Google

7° — *La Pierre tournante.*

(Commune de Saint-Maixme-Hauterive, canton de Châteauneuf).

Entre le hameau le Gland et celui de Chappe existe un champtier désigné encore sous le nom de Champtier de la pierre tournante. Je ne sais si la pierre existe encore. En tous cas le nom du Champtier indique que là était une pierre semblable, au point de vue légendaire, à celles citées ci-dessus.

8° — *La Pierre tournante.*

(Commune d'Epeautrolles, canton d'Illiers).

Celle-ci existe encore, mais n'offre rien de particulier, elle se trouve au bord du chemin d'Epeautrolles à Nizeray lequel chemin est appelé chemin de la pierre tournante.

9° — *La Pierre du Croth-Allard.*

(Commune de St-Denis-les-Ponts, canton de Châteaudun).

Un vieillard, M. Guillaume, jardinier au château d'Aunay m'a indiqué, voilà trois ans, près de la Folie, dans un petit bois et à quelques pas du chemin de la Roche-Bernard, une pierre que l'on pouvait retourner, malgré sa pesanteur, le soir de la messe de minuit : Dans le courant de la nuit, la pierre se retournait insensiblement et le matin elle avait repris son aspect habituel.

J'ai trouvé facilement cette pierre dans une partie du bois de la Roche nommée le Croth-Allard. C'est un polissoir ayant la forme d'un parallélipipède d'une longueur de 1 mètre environ sur 0m60 de hauteur offrant des marques de polissage sur deux faces différentes.

10° — *La Pierre Bise.*

(Commune de Boyssy-le-Sec, canton de la Ferté-Vidame).

Selon la tradition locale, la Pierre-Bise, menhir situé dans un bois dépendant du domaine des Haies, fait entendre à minuit, et douze fois par le tintement d'une cloche.

Digitized by Google

11° — *Le Perron de Carême-Prenant.*

(Commune d'Alluyes, canton de Bonneval).

Près la grande route de Chartres à Bordeaux au milieu d'un champ et au fond d'une légère dépression de terrain sont quelques blocs de silex aglutinés. C'est là qu'au moyen âge siégeaient bailli, juge et greffier de la cérémonie burlesque dont le lieu a retenu le nom. Outre cela, on dit que tous les ans les chats des environs viennent faire le sabbat pendant la nuit de Noël sur le Perron de Carême-Prenant.

12° — *La Pierre couverclée.*

(Commune de Moriers, canton de Bonneval).

C'était un dolmen car, malheureusement, il a été détruit vers 1850. La table mesurait 3m25 sur 2m50 et 0m75 d'épaisseur moyenne. Sur cette pierre, les gens du pays disaient que, comme au Perron de Carême prenant, les chats des hameaux voisins se réunissaient pour faire le sabbat la nuit de Noël.

G. Fouju.

LES VILLES ENGLOUTIES.

II

Baies[1].

« De Naples jusques au port de Baye, il y a sept milles, et est ledit port bel et grand, et autres fois y a eu une très grande cité, la plus grande du réaume ; et à cause de leur villain et grant péché de sodomye, ladite cité abisma et fondit dedans la mer. Et encore y apparent grandes tours, grans collisseaux et grandes grottes ; et dedans lesdictes grottes y a encore bains qui incessamment sont chaulx, et au plus près y a ung rochier là où sont les estuves continuellement chauldes, sans que homme ny femme y fasse ne feu ne flambe. »

René Basset.

[1] Guillaume de Villeneuve, *Mémoires* (1495) publ. à la suite de Philippe de Commines, Paris 1876, grand in-8°, p. 284.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DU DIABLE

Chez les bretons du pays de Vannes

Dieu avait dit au démon, après la chûte de nos premiers parents : « je mettrai une inimitié éternelle entre toi et la femme, entre sa race et la tienne », et tous les peuples ont haï le démon. Le peuple celtique, en particulier, n'est pas resté au-dessous des autres dans ce sentiment. Il accorde à cet ange déchu une grande force physique et beaucoup de loyauté ; mais peu d'intelligence. C'est ainsi qu'il lui témoigne son mépris et s'en venge. Il le met aux prises avec ses saints illustres, voire même avec les artisans, les simples paysans et toujours le diable est vaincu à cause de sa sottise.

Des rabbins ont cru que les démons étaient de divers sexes et avaient des enfants. Les Celtes du pays de Vannes ont aussi cette idée. Ils font quelquefois intervenir la mère du diable dans leurs contes. Dans leur langage usuel, ils disent assez souvent d'un garnement, que c'est l'enfant du diable : *mab en diaul* ; d'une méchante femme, qu'elle est la mère du diable : *mam en diaul.*

Ils supposent même que le diable et sa mère sont mortels comme les hommes ; que de fois ne disent-ils pas, pour s'exciter à se divertir sans craindre le châtiment :

Dansamb ha korollamb,
Marw é en diaul ha klou hé vam.

Le diable a souvent eu affaire aux saints et aux saintes de la race ou honorés par elle ; aussi la statuaire et la peinture, dans nos églises, et l'imagerie populaire dans les foyers domestiques, le représentent-elles aux pieds de ces personnages. Dans les contes du pays aussi bien que dans le langage quotidien, il tient une place immense. On lui fait essayer tous les métiers, exécuter toute espèce de travaux pour gagner des âmes. Etudier

Digitized by Google

le rôle qu'il joue ainsi dans la littérature populaire m'a paru intéressant. Recueillir ces légendes, ces récits, ces croyances en leur conservant scrupuleusement leurs formes et leurs couleurs, voilà à quoi est borné mon modeste travail qu'il sera facile de corriger et d'augmenter.

I

LE DIABLE VEUT APPRENDRE UN MÉTIER

I. — Le Diable et le Tailleur.

Le diable n'était pas fin quand il était jeune. Il voulut s'instruire et surtout apprendre un métier.

Un matin, il rencontre un tailleur.

— Où vas-tu, tailleur ?

— A ma journée.

— Voudrais-tu m'enseigner ton métier ?

— Je le veux bien. Tu n'as qu'à venir avec moi.

Et le diable content accompagne le tailleur ;

Celui-ci lui donne de la toile toute taillée pour faire une culotte, puis une aiguille et du fil ; mais le malin n'avait pas fait de nœud au bout du fil.

— Regarde bien et fais comme moi, dit le tailleur. Et le diable pique son aiguille dans la toile, la tire ensuite par la pointe ; mais le fil ne s'arrête pas. Il a beau recommencer, impossible de faire comme le tailleur. Il commençait à se décourager.

Tandis que le diable mangeait son écuellée de crêpes au lait pour déjeûner, le tailleur sort de la maison et étend un grand drap blanc sur l'orifice d'un puits profond.

— Viens, dit-il au diable ; changeons de place ; mets-toi sur le milieu de ce drap, je m'assiérai à côté de toi et je t'apprendrai à coudre comme moi et à faire de belles culottes de toile pour nos gars.

Le diable qui était encore jeune et qui ne savait rien de rien, monte sur le puits, fait un pas en avant et y tombe cul par dessus tête. Je vous laisse à penser combien on rit, ce jour-là, sur le compte du diable.

Digitized by Google

II. — Le Diable et le Bucheron.

Quand il était jeune, le diable était vraiment sot. Il avait lui-même conscience de sa bêtise et travaillait à s'instruire ; ses mésaventures ne le décourageaient pas.

Un jour il trouve un bûcheron qui émondait des arbres.

— Apprends-moi ton métier, lui dit le diable.

— Bien volontiers, dit le bûcheron, ce sera bien facile. Prends ma hache, monte sur ce beau chêne que tu vois là. Tu t'assiéras sur la plus haute branche et tu la couperas auprès de l'arbre. Tu feras de même pour la seconde, la troisième et les autres branches jusqu'au bas de l'arbre.

— Compris, dit le diable, et le voilà à l'œuvre.

Le chêne était haut et les branches étaient grosses, grosses comme des arbres ordinaires. — Le diable travaille et bientôt la branche est coupée. Le diable qui était assis dessus tombe de cette hauteur vertigineuse, il est broyé et, pour comble de malheur, l'énorme branche lui tombe sur le dos !

III. — Le Diable et le Scieur de Long.

Quand le diable fut guéri, il se mit encore en campagne. Il fallait bien s'instruire.

Il fait la rencontre de deux scieurs en long. — Faire des planches, ma foi, c'était assez intéressant. Sur sa demande, le voilà embauché apprenti scieur en long. — On le laisse choisir sa place sous ou sur un chevalet. Il se met dessous. Il tirait vigoureusement sur la scie ; mais une chose l'ennuyait, c'est que la sciure de bois lui tombait dans les yeux et l'aveuglait. Il change de place et monte sur le chevalet. Il voit une croix dans le haut de la monture de la scie.

— Je n'aime pas la croix, dit le diable. Changeons de bout à la scie ; prends pour toi ce bout-ci et donne-moi l'autre. Ce qui fut dit fut fait. Mais le travail était pénible pour le diable. Allons, dit le scieur, tire sur la scie. Ça ne va pas ; tu n'a pas

Digitized by Google

de sciure. Le diable faisait des efforts, il suait à grosses gouttes, il n'en pouvait plus. Il était éreinté[1]. Pendant la nuit il s'enfuit comme un voleur.

IV. — Le Diable et le Cultivateur.

Le diable s'engagea ensuite comme valet dans une ferme, à la condition qu'il aurait pour gages la moitié de la récolte. Il était fort et travaillait comme quatre. Son maître le mit d'abord à vider l'écurie, puis à la remplir de litière. Vider d'abord, disait-il ; remplir ensuite ; ce travail ne finira jamais. Aussi n'en voulait-il plus.

Quand le blé fut mûr, le fermier amena le diable au champ et lui dit : « quelle moitié de cette récolte prendras-tu pour toi, celle qui est en terre ou celle qui est dehors ? Ce qui est hors de terre, dit le diable, est bien beau ; mais ce qui est dans la terre doit l'être encore davantage. Ainsi je prends pour moi ce qui est dans la terre.

Le fermier eut de la paille et du grain, et le diable... rien.

Avant d'arracher les pommes de terre, le fermier dit au diable : que prendras-tu de ce champ de pommes de terre, la moitié qui est hors de terre ou la moitié qui est en terre ?

— Oh ! dit le diable, je ne serai pas trompé deux fois. Je prends pour moi ce qui est hors de terre.

Le fermier eut toutes les pommes de terre et le diable n'eut encore rien.

V. — Le Diable et le Forgeron.

Un jour, le diable entre dans une forge, examine attentivement et non sans admiration, les belles choses que fait un forgeron. « Quel beau métier ! je veux l'apprendre. »

— Hé bien, dit le forgeron, prends-moi ce gros marteau et quand le fer que j'ai dans la forge sera rouge, je le mettrai sur l'enclume et tu vas dauber dessus vigoureusement, en alternant les coups de marteau avec les miens.

[1] Gastet oè.

Digitized by Google

Le diable a compris et frappe fort ; mais les puces[1], du forgeron sautent autour de l'enclume et si le forgeron a un tablier de cuir pour protéger son ventre, le diable n'a le sien protégé que par son poil de bouc. Aussi ces puces le mordent-elles impitoyablement. De plus, le forgeron par inadvertance probablement, laissa le fer rouge tomber sur les jambes du diable qui se crut de nouveau dans son enfer. Lâchant vite le marteau, il travailla des pieds. Il ne sera pas forgeron.

VI. — Le Diable et le Tailleur de pierres

Le diable devint tailleur de pierres. Sa côterie et lui avaient chacun une belle et grande pierre à tailler. Il était convenu que celui des deux qui aurait fini sa tâche le premier aurait tout l'argent. Le tailleur de pierres donne au diable un marteau en bois. Celui-ci avait beau travailler, il n'avançait pas. Le compagnon, muni d'une bonne pioche à la pointe d'acier, travaillait sa pierre comme il voulait. En voyant cela, le diable se fâcha et jeta son marteau de bois dans l'étang.

VII. Le Diable et le Sabotier.

Devenu sabotier, le diable eut une dispute dès le premier jour avec son patron. Celui-ci prétendait que le coup de harpon donné à la culée[2] de l'arbre fut gratuit, comme toujours. Le diable ne voulant pas travailler sans salaire, n'apprit pas le métier de sabotier.

VIII. — Le Diable et le Sonneur de biniou.

Le diable rencontre un jour un sonneur de biniou.

— Comme c'est joli, dit le diable, apprends-moi donc à faire cette musique. — Pour cela dit le sonneur, il faut entrer dans la poche de mon biniou. Fais-toi donc petit, petit comme un petit

[1] La poussière embrasée de crasse de fer qui s'appelle *puces de forgeron* « huenn er gô ».

[2] Terme de sabotiers signifiant *souche*.

Digitized by Google

pois et entre là dedans et tu en sauras bientôt autant que moi.

Ce fut bientôt fait.

Le sonneur rencontre une compagnie de tailleurs. Voudriez-vous, leur dit-il, coudre tous les trous de ma poche de biniou, afin que rien n'en puisse sortir. Le travail fut bien vite fini.

— Le diable est dedans, dit le sonneur, piquez-le maintenant Et les tailleurs de prendre leurs plus grosses aiguilles et de piquer de leur mieux le diable. — Celui-ci pleurait, hurlait, demandait pardon, mais les aiguilles n'en travaillaient pas moins. A la fin le sonneur prit son biniou et partit. Il passa près d'un lavoir où il y avait un grand nombre de lavandières aux forts poignets.

Dites-donc, les amies, fit le sonneur, mon sac de biniou est un peu dur ; voudriez-vous le battre pour le ramollir ? — Oui, oui, dirent les filles ; donne-le ici et on va lui faire son affaire. — Mais frappez fort, dit le sonneur, car le diable est dedans. — Quand les filles surent que le diable était dans le biniou, elles se mirent à rire comme des folles, à se moquer du diable et à lui donner des coups de battoir de toutes leurs forces, quand l'une était fatiguée à le battre, elle le passait à sa voisine qui continuait consciencieusement le travail.

Le diable avait été humilié d'avoir été cousu dans un biniou et piqué par des tailleurs qui sont moins que des hommes. Mais de se voir tourné en ridicule et battu par des filles, fit sur lui une telle impression qu'il lui arriva un accident. Cela lui rendit service ; car le biniou sentait si mauvais qu'on le jeta au sonneur, en le priant de s'en aller.

Celui-ci arriva à une aire où de nombreux jeunes gens battaient le blé. — Hé, les amis, voudriez-vous battre mon sac de biniou pour le ramollir un peu ; car il est dur ? Et il le jeta au milieu des batteurs. Frappez fort dit le sonneur, car le diable est dedans. A ces mots, nos gars recueillent toutes leurs forces et frappent en cadence sur le diable. Son martyre était affreux. Ses pleurs, ses cris, rien n'y faisait. Dam ! le diable a bien peu d'amis. Quand les batteurs eurent déchargé leur rage sur le dos du diable, le sonneur prit son biniou et continua son chemin.

Il arrive à une forge où deux gaillards forgerons daubaient sur le fer rouge avec deux gros marteaux. « Mon sac est dur dit le sonneur. Daubez dessus pour le ramollir. » Et il pose son biniou sur l'enclume.

Digitized by Google

A ces mots, les deux forgerons crachent sur leurs mains, grincent les dents et frappent ferme sur le biniou. Dans la forge il y avait un vacarme infernal. Tous les forgerons du pays daubant ensemble sur leurs enclumes auraient fait moins de bruit

— Eh bien, dit le sonneur au diable, veux-tu me promettre que tu ne me feras jamais de mal, ni à moi, ni aux miens jusqu'à la septième génération et je te lâche ?

— Oh ! oui, dit le diable, je t'accorde ta demande.

Et il fut mis en liberté.

Il fallut brûler le biniou, car il sentait trop mauvais.

P. M. LAVENOT.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

I.

SACRIFICES HUMAINS EN OCÉANIE.

Les sacrifices humains destinés à assurer la solidité de la construction existaient encore au XIXe siècle dans les îles Fidji. D'après Jackson, cité par H. Jouan[1] « pour bâtir la maison d'un chef, sous chacun des piliers qui devaient supporter le toit, on jetait des esclaves tout vivants ; ils étaient censés soutenir la maison au-dessus de la tête du chef. »

RENÉ BASSET.

II.

EN ECOSSE.

Il y a en ce pays deux dictons qui constatent qu'il est mauvais de construire une maison près de l'eau :

Néer big yer hoose (your house) near water deep
It ye wid (would) thrive in nout (cattle) an sheep ;

[1] *Les îles de l'Océanie, Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1890, p 560

Digitized by Google

But big yer hoose upon a brae (sloping ground)
An you will thrive nicht an day.
Et Big yer hoose in a brae
An yer gear (goods) 'ill never gae (go) awey ;
Big yer hoose on a bank,
An ye'll hoose yer gear in a stank ditch

D'après une croyance très répandue jadis, la construction d'une maison entrainait à bref délai la mort de son propriétaire. Dans quelques villages, la mort n'arrive que si la maison est construite sur un nouvel emplacement.

On regarde comme funeste de changer le plan d'une maison lorsque la construction est déjà commencée.

Lorsque les fondements sont posés, ceux qui s'occupent de bâtir se placent dans la tranchée, et boivent du whisky ; si un peu de liquide est alors répandu, le présage est bon.

La première pierre qui doive être posée est celle qui doit être derrière le foyer. On frappe un poulet ou un oiseau de même nature sur cette pierre, jusqu'à ce qu'elle soit arrosée de sang.

Cet acte a pour but de faire que le feu fasse bouillir un pot bien rempli aussi longtemps que celui qui a construit la maison y habite.

Lorsque la tranchée pour les fondations a été creusée et que tout est prêt, la première pierre est placée sur le bord. Le plus jeune apprenti, ou s'il n'y en a pas, le plus jeune ouvrier est appelé ; sa tête est enveloppée dans son tablier, après avoir été trempée dans l'eau, et on le place la face contre terre, dans le fond de la tranchée, droit au-dessous de la pierre qui a été laissée sur le bord.

Un verre de whisky est alors répandu sur la tête du maçon qui est dans la tranchée ; un de ceux qui sont auprès de la première pierre, crie trois fois : Préparez-vous ! Alors les deux autres maçons font le geste de placer la pierre sur leur camarade qui est couché dans la tranchée. Un autre homme lui frappe alors par trois fois les épaules avec un marteau. Mon informateur James Farquharson de Corgarff a vu cette cérémonie s'accomplir en 1849, lors de la fondation d'une maison à Ballaster, comté d'Aberdeen. Il m'a dit que de vieux maçons lui avaient assuré que c'était une cérémonie qui se faisait assez fréquemment lors de la construction d'une maison.

WALTER GREGOR

Digitized by Google

LIVRES POPULAIRES.

II

CHANSON EN FORME DE COMPLAINTE FAITE PAR DIALOGUE, PAR JEHAN

Debus estant en son lict de la Mort.

A Rouen, chez Henry Le Mareschal, rue de Lorloge, devant le Pelican.

Le Malade.

Il n'est rien moins certain que lheure
Ne rien plus certain que la mort.
A son tour a chacun court seure
Et nespargne foible ne fort :
De nul quelconque na deport
Ayez y trestous le regard
Mal ay vescu dont iay eu tort
Je me repens : mais c'est bien tard.

Digitized by Google

La Mort.

Du pareil tu es au Renard
Quand il void qu'il est prins des chiens
Il est humble et de belle part
Et fuit volontiers ancuns biens :
Mais en cela ne gaigne rien
Car aux chiens il ne suffit pas
Et aussi puis que ie te tiens
Je te feray passer le pas.

Le Malade.

En mon iardin quand ung happas
Dun cœur ioyeusement chantoye
Dune chanson bien me trompas
Pas a mourir ne mattendoye :
Jauais espoir que ie viuroye.
Jusques a laage de cent ans
De my fier bien fol iestoye.
Ceux que li tient sont bien meschans.

La Mort

Sauoir faits a tous non sachans
Quil nest Pape ne Roy ne Comte
Ne Duc ne bourgeois ne marchans
Que ie ne maine en fin de compte :
Sergeans prevots baillifs vicomtes
Et aussi gens de moindres estats
Lesquels de moy ne tiennent compte
Jusqua lheure que je mesbats.

Le Malade.

Tu me detiens comme le chat
Fait la souris parmi une aire
Il sen ioue il sen esbat
Puis lestrangle cest chose vraye :
A propos hideuse mort noire
Je te tiens de telle nature
Quand tu m'auras fait ce mal traire
Tu menuoyeras en pourriture.

Digitized by Google

La Mort.

Veux-tu retourner creature
En bonne et sainte postete
Cent ans tu viuras ie t'asseure.
Sans auoir nulle aduersite ;
Des biens tu auras a plante
Mais quand viendra la fin du temps
Du mal souffriras la durte
Que tu souffres es tu content.

Le Malade.

Lesses moy le mal que ie sens
Qua Dieu puisses crier merci.
Car si rauoye tout le sens
Et l'auoir de ce monde ici :
Pour estre encore une heure ici
Pourueu que ce mal me domaine
Je te dirois mort me voici
Prens moy et moste hors de peine.

La Mort.

Dieu si veut creature humaine
Que penses en ton sauuement
Et met hors plaisance mondaine
Ou tu veis dissolutement.
Car tu ne scais quant ne comment
Te meneray mortelle guerre
Sers Dieu et l'aime loyaument
Auant que ie te vienne querre.

Le Malade.

Jesus qui a fait ciel et terre
A toi dun cœur ie me confesse.
Je nay iamais desir dacquerre
Nulz bien mondains que ie possesse :
La mort me tient en telle presse
Mon cœur en si tres grand greuance
Si neusses eu de toi radresse
Mort fusses sans ta cognoissance.

Digitized by Google

La Mort.

Endormy tu tes en plaisance
En ce monde tant quas vescu
En nas eu de Dieu souuenance
Jusqua ce que tayes feru :
Helas cest a toy mal cogneu
Comme te pourra Dieu aimer ;
Quand le cheual si est perdu
Bien tard est de son huis fermer.

Le Malade.

Vray Dieu vueilles moy pardonner
Mes pechez et je te supplie
Et de ta grace nabandonner
Que desconfets ne meure mie :
De ire orgueil aussi denuui
Et de tous mes autres meffaits
A iointes mains merci ten crie
Car il vault mieux tard que iamais.

La Mort.

Ceux là qui viuront desormais
Si ayent diligence et soing
De eux confesser ie promets
Nul ne doibt attendre a demain
Et si vous faits loyal tesmoing
Nul ne doibt estre si hardi
Quil doiue attendre au lendemain
Le bien quil peut faire auiourdhui.

Le Malade.

Helas mes amis ie vous dy
Que iestois ieune fort et roide
Deuant hier quand mort me print
Chantant, dansant ioli et sade :
Rondeaux faisois aussi ballades
Pour neant mort me menaçoit
Huy en bon poinct demain malade.
Ia fol ne croit tant quil recoit.

Digitized by Google

La Mort.

Face chacun bien sil men croit
Pendant quil en a le loisir
Qui le plus vid le plus accroit
Et ne tenquiers ia a mentir :
Soigneux as este dacquerir
Robbes ioyaux et heritages
Qui te font trespasser martir
Trop conuoister porte dommage.

Le Malade.

Auant que ieusse quinze ans daage
Jentray en part de conuoitise
Helas ie ne fis pas que sage
Je men repens quand ie maduise.
La cheuance que iay acquise
Me faut laisser vueil ou non vueil
Qui bien se mire peu se prise,
Quant a la mort na quun linceul.

La Mort.

Penser te faut que ton orgueil
Quand plaist a Dieu en bref se passe
Cest a tous non pas a vn seul
Il est fol qui en soy lamasse :
Si ieusse sceu que tu ostasse
Lorgueil qui en ton cœur se cueut
Et en douleur lhumiliasse
Qui rien ne seme rien ne recueut.

Le Malade.

Hanter a bien faire ne peut
Lon doibt commencer en ieunesse
Sauons pourquoy la mort nous queurt
Nul na temps de viure en vieillesse :
Lorgueil quay eu par ma richesse
Me sera cherement vendu
Je nai au cœur peu de liesse
Maint ver sera par moi repeu.

Digitized by Google

La Mort.

Entens a moy ca t'en viens-tu
Car venu ie te suis querir
Si tu nas longuement vescu
Porter ne men doibs desplaisir
Une fois te conuient mourir
Prends en gre et en patience
De ce monde te faut partir
Car il ny a que pestilence.

Le Malade.

Mercy te crie de maint offence
Que ie tay fait le temps passe :
Vra Dieu pere de sapience
Je tay grandement offence :
Jay ris iay chante iay dance
Jay mene liesse et bandeur
Plus que ie nay a toy pense
Vra Dieu mon pere createur.

La Mort.

En grand tristesse et en douleur
Te sera ta ioye tournee
Sen ce monde as este danseur
Menant vie desordonnee :
Dieu ta creature formee
Et mis au monde pour luy plaire
Tu doibs bien hayr la iournée
Que tu pechez pour luy desplaire.

Le Malade.

Roy tout puissant Dieu debonnaire
A toi commande mon esprit
Et fait du tout a lexemplaire
Que tu es le doux Jesus Christ :
A la croix portas un grand fruit
Et par ta douce humilite
Dis vn beau mot qui est escrit
In manus tuas Domine

Digitized by Google

La mort.

C'est bon sens que Dieu ta donne
A la fin de tes derniers iours :
Car Dieu si fut en croix boute
Pour toy et pour tes amis tous.
Recognoitre le doibs tousiours
Tant que tu auras vie au corps
Oblier ne doibs ses amours
Si en gloire veux auoir repos.

Le Malade.

Haster me faut de mon propos
Il conuient que ie face fin
La mort me rompt et cœur et corps
Et me meine du tout a fin :
Jamais ie nauray tel chemin
Je dits de bonne intention
A Dieuqui mua leau en vin
Commando spiritum meum.

La Mort.

In manus en francois muon
Selon les docteurs souuerains,
Car cest a Dieu selon raison
Pere ic commande en tes mains :
Mes esprits tant quilz soyent sains
Si en ce monde ont acquis blasme
Voicy de tes mots les derrains
Dieu te face pardon a lame.

P. S.

Digitized by Google

DEUX RONDES D'ENFANTS

Aube.

I.

Rodin, picotin,
La mariée a fait son pain
Pas plus gros que son levain.
Pi !

Cette ronde se danse en rond, en se tenant par la main. Au mot de *Pi !* tous les danseurs s'écouvent pendant un instant, puis recommencent.

II

Au pain d'épices.
A ma nourrice,
Mon enfant est en nourrice
Par la patte d'une écrevisse ;
J'ai demandé la permission
De tirer un coup de canon.
Pistolet !

Ceci se danse à deux, en marchant côte à côte et en se tenant réciproquement les mains. Le danseur de droite, le bras gauche étendu, tient la main gauche de son compagnon ; et celui-ci, le bras droit étendu, tient la main droite du premier. Au mot *pistolet !* on fait volte-face et on se retrouve dans la même posture, mais avec changement de côte.

L. MORIN.

SCEPTICISME POPULAIRE.

'ON connait les supertitions et légendes relatives aux rochers, pierres qui virent, etc. Elles sont généralement peu variées : il s'agit, d'ordinaire, d'une pierre qui tourne sur elle-même, ou qui dans des cas plus compliqués, fermant l'entrée de quelque caverne renfermant des trésors ou autres objets merveilleux, se déplace à un moment donné pour permettre l'accès, mais bientôt reprend sa place primitive. Seulement dans la plupart des cas, ces phénomènes se produisent à des moments où il est très difficile de les constater ; scuvent pendant la nuit de Noël, dans l'instant que « les cloches sonnent

Digitized by Google

minuit » ; ou bien il faut que le spectateur se trouve dans des conditions particulières : qu'il ne soit pas prévenu, ou ne soit pas venu exprès, ou qu'il ait la foi, etc.

Le Normand, né malin, a inventé par ces sortes de superstitions la variété suivante.

Sur le territoire de Caudebec-en-Caux, il est une pierre à laquelle étaient sans doute attachées autrefois des croyances de ce genre. Aujourd'hui encore les gens vous diront que cette pierre tourne sur elle-même le jour du vendredi-saint, pendant tout le temps que mettent les cloches à sonner l'Angelus de midi, et vous engagerons à y aller voir.

Croyant en incrédule l'on ne manque pas de se rendre à ce conseil si aisé à suivre : une promenade au printemps, à l'heure de midi, n'est point désagréable ; l'on arrive auprès de la pierre, et l'on attend. Le temps passe.

« Mais la pierre ne bouge pas ?...

— Attendez : vous voyez bien que l'Angelus n'a pas encore sonné. »

L'on attend toujours.

Le jour du vendredi-saint, les cloches ne sonnent jamais!

JULIEN TIERSOT.

ORIGINE DES ROSES MOUSSEUSES

Légende anversoise[1].

Un jour Dieu chargea un ange de porter un message sur la terre. Après avoir accompli sa mission le petit voyageur ailé, surpris par l'obscurité, ne sut plus retrouver sa route du ciel.

En quête d'un logis pour y passer la nuit, il avisa un rosier, se coucha à ses pieds et s'endormit.

Le lendemain en s'éveillant il aperçut la rosée qui couvrait les boutons de roses et dit : « Petit rosier, tu dois avoir eu bien froid cette nuit, car tes fleurs et ton feuillage sont ruisselants de rosée. »

« Oh oui, reprit l'arbuste, les nuits sont si fraîches que mes roses ont peine à éclore.

« Eh bien, pour te récompenser de m'avoir si bien protégé cette nuit, à l'avenir j'entourerai tes roses d'une enveloppe de mousse. »

Telle est l'origine des roses mousseuses.

Raconté à Anvers par Mme V. D. B. ALFRED HAROU.

[1] Cette gracieuse légende n'est peut-être pas d'une origine populaire bien certaine. Nous serions obligés à nos collègues de nous en signaler la source littéraire, ou de nous citer des parallèles.

Digitized by Google

LA DANSE DES FÉES

Légende d'Auvergne.

Un soir d'été après avoir bien fait danser la jeunesse de la noce au son de sa musette, Jacquillou (Jacques) le cabrettaire, la tête un peu échauffée, paria qu'il irait voir danser les fées aux quatre chemins du milieu de la forêt. Il était brave et très fort Jacquillou et n'avait jamais cru aux fées.

La nuit était claire et notre cabrettaire partit sa musette sous le bras. Deux ou trois fois il lui sembla que quelque chose l'arrêtait, c'était la peur sans doute, mais il avait trop d'amour-propre pour reculer.

Tout à coup quand il fut aux quatre chemins, il vit une vingtaine de fées qui dansaient en rond. Jacquillon eut peur, il ne remarqua pas que ces demoiselles étaient pâles et maigres et que lorsqu'elles se tapaient dans les mains l'on entendait un bruit comme comme celui que font des os sans viande.

Pauvre Jacquillou était troublé, il admirait ces demoiselles légères habillées de blanc. Il se crut au milieu d'une noce et prend sa cabrette et se mit à jouer. La musette fit fuir les fées, cependant trois ou quatre vinrent vers le musicien et se mirent à danser, mais au bout d'un moment, elles cessèrent, une s'empara de son chapeau, une autre lui enleva son foulard : la plus belle prit la rosette de ruban que Jacquillou avait à sa boutonnière et s'enfuit. Notre musicien courut après, mais la fée était si légère qu'elle ne touchait pas terre, pourtant il finit pas l'approcher. C'était une ombre, il n'y avait pas moyen de la tenir, et Jacquillou avait beau la serrer dans ses bras elle s'échappait toujours.

Ils arrivèrent en courant au bord d'un précipice, *le Gour de Marmito,* le gouffre de la marmite. Là notre musicien voyant le danger s'arrêta, mais il était amoureux de la fée et coûte que coûte il voulait la prendre, il s'élança vers elle et ils tombèrent tous les deux dans le précipice. L'on n'entendit dans la forêt qu'un bruit semblable à la chute d'un corps et ce fut tout.

Le lendemain l'on trouva le pauvre cabrettaire presque mort et couvert de sang, sa musette était à côté de lui, mais jamais l'on ne put retrouver la rosette et le chapeau.

Jacquillou respirait encore, il eut le temps de raconter ce qui s'était passé, il put recevoir la confession, demander pardon à Dieu et trépassa.

ANTOINETTE BON.

Digitized by Google

EXTRAITS ET LECTURES.

I

Superstitions Sibériennes.

Le village de Chartache[1], que vous traversez sur sa longueur d'environ 4 verstes, est un nid de vieux croyants fanatiques, c'est-à-dire de chrétiens qui ne reconnaissent pas les réformes du patriarche Nikone et en particulier la hiérarchie du clergé orthodoxe. Gardez-vous de fumer en passant dans ce village, surtout de nuit, bien moins par crainte d'un incendie que pour n'être pas tué et peut-être écharpé. Ces vieux croyants considèrent le tabac et même le thé (pourquoi le thé, par exemple ?) comme des verdures du diable — traduction littérale des mots russes *tchortovo zèliè*. L'administration russe se montre tolérante pour ces pauvres gens. Cette tolérance mêlée d'une certaine teinte de mépris est un fait général, surtout en Sibérie et vis-à-vis des Orientaux. Rien n'étonne les Russes en fait d'habitudes ou de croyances hérétoclites, chez les peuplades ou les sectes qu'ils coudoient ; n'ont-ils pas, du reste, comme tout le monde, leurs petites superstitions ?

Par exemple, une poignée de main donnée au travers d'une porte est pour eux un signe de querelle future entre deux amis ; le seuil de la porte les brouillera.

La rencontre d'un prêtre est un signe de non-réussite ; pour conjurer le sort, il faut cracher à gauche et trois fois de suite.

Deux voyageurs qui se servent du même essuie-mains deviendront amoureux de la même personne.

A table s'il tombe un couteau, c'est signe qu'il va venir un homme ; si c'est une fourchette, ce sera une femme. A table encore, il serait tout à fait impoli de passer du sel à un convive, parce que cette attention amènerait tôt ou tard, mais infailliblement, une rupture avec lui.

Le samovar qui chante, le feu qui pétille, le chat qui passe sa patte par dessus ses oreilles, annoncent des visites et des conversations bruyantes, même quelquefois des querelles.

Le lundi est réputé néfaste ; on ne commence rien ce jour-là.

Si vous avez oublié quelque chose et qu'il vous faille rentrer à la maison, c'est signe que votre course sera inutile. Le plus souvent on y renonce.

En Sibérie.

Digitized by Google

Si une femme vous coupe le chemin, n'allez pas plus loin. Ceci du reste arrive rarement, les femmes sachant le mal qu'elles vous feraient ainsi, s'arrêtent d'elles-mêmes et vous laissent passer. Quand par hasard elles oublient cette règle, elles s'exposent à des injures. Si vous êtes trop poli pour les invectiver, vous n'en êtes pas moins horriblement ennuyé : un désagrément prochain vous attend. — Cette dernière superstition est un reste de la domination mongole ; on sait que les musulmans regardent la femme comme un être impur.

En voyage, si un lièvre coupe votre chemin, c'est signe d'un malheur imminent, ou tout au moins d'une non-réussite.

Un chien qui hurle contre une maison annonce un malheur dans cette maison etc., etc.

(Extrait du livre de M. E. Boulangier « *A travers la Sibérie* » page 232 et suivantes).

II

Le Prince Impérial et les Zoulous

Extrait de la conversation que le Cte d'Hérisson a eue à Londres avec J. Lomas, palefrenier-ordonnance du Prince Impérial, lors des funérailles de celui-ci :

..... Le Prince était sur le dos... Je le relevai et je vis sous sa tête un médaillon avec une petite chaine. .

— Comment expliquez-vous que les Zoulous, après avoir dépouillé le cadavre, aient laissé le médaillon ?

— Les Zoulous sont superstitieux. Ils considèrent qu'un souvenir porté par un mort est un objet fatal qui a porté malheur. Ils se gardent alors de toucher aux objets qui, d'après leurs préjugés, peuvent *retourner* contre eux la fatalité dont leur ennemi a été victime.

Ils ont encore une autre croyance à l'égard des morts : ils se figurent que si le cadavre de leur ennemi se tuméfiait, ils seraient bientôt eux-mêmes en proie à des douleurs d'entrailles. Aussi, lorsqu'ils ont le temps, ils arrachent les intestins du corps de l'ennemi tombé; mais s'ils sont inquiétés et pressés, ils se contentent de plonger la sagaie dans le nombril, comme ils ont fait sur le cadavre du Prince.

(Le *Prince Impérial*, par le Cte d'Hérisson, p. 299).

A. Descubes.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT MEYRAC. — *Traditions, coutumes, légendes et contes des Ardennes.* — Charleville, impr. du *Petit Ardennais*, 1890, 590 p. (10 fr.).

L'auteur de cet ouvrage — il le dit dans sa préface — est jeune en folklore. Il y a quatre ans à peine qu'il apprit à connaître, un jour, par hasard, un des recueils de contes de M. Sébillot. La saveur agreste de ces documents l'attira, le goût des choses populaires lui était venu, et il résolut d'explorer à son tout ce beau pays d'Ardennes. Il mena ses investigations énergiquement, consulta les personnes qui étaient le mieux à même de fournir les renseignements, — et idée fort heureuse — il utilisa même la publicité du *Petit Ardennais* qu'il dirige. Une moisson des plus riches est venue récompenser ses efforts, et le fruit de ses recherches a vu le jour il y a peu de temps, sous la forme d'un énorme volume, comptant près de six cents pages, grand in-8, impression serrée.

M. Meyrac a porté son attention sur toutes les parties du folklore de son pays. Son titre ne contient pas d'une manière complète les rubriques qui sont représentées ; il devrait mentionner en outre les jeux d'enfants, le blason, la médecine populaire; l'ouvrage contient même un nombre considérable de chansons, quelques-unes même fort curieuses. Qu'il suffise de faire ressortir que M. Meyrac a ajouté les mélodies, en quoi il s'est fait connaître comme un ouvrier en folklore ayant de bons principes. Cet éloge n'est pas encore devenu banal : quoique le mouvement en faveur de la civilisation du peuple date déjà d'assez loin, le côté fantaisiste occupe encore une trop grande place, pour qu'on puisse croire inutile d'énoncer un principe.

Quant aux chansons mêmes, je puis me dispenser d'en parler, un connaisseur de la compétence de M. JULIEN TIERSOT ayant déjà examiné ici même cette partie de l'ouvrage en question.

Ce que M. Meyrac fournit au sujet du folklore des Ardennes, constitue un vrai arsenal. Peu de provinces ont été si complètement explorées ; et comme l'auteur s'est consacré à son sujet entièrement et pendant des années, il a découvert maint fait qui a de la valeur. Je ne parle pas de la partie commune qui existe entre son ouvrage et des recueils similaires. On commence par noter les choses les plus répandues des contes qui existent actuellement dans vingt versions originaires de vingt départements différents. Soit dit en passant, cette partie commune peut, et doit, dans l'état actuel de nos études, être réduite autant que possible. Je n'en ferai pas un trop grand grief à M. Meyrac; tel conte très connu, possède dans sa version ardennaise quelque trait précieux, ou intercale quelque incident curieux ; c'eût été dommage de perdre, pour le tronc commun, le fruit étrange provenant d'une greffe étrangère. N'oublions pas que les Anglais — nos maîtres dans la science du folklore — insistent sur l'importance que pourraient avoir de tels incidents pour les problèmes que soulève le

Digitized by Google

conte. Il vaut mieux dans ces conditions, donner le tout, et c'est ce que M. Meyrac a fait. Il a racheté la trop grande étendue de cette partie par des notes comparatives, où il a prouvé une fois de plus, être un travailleur actif doublé d'un travailleur bien outillé. On pourrait seulement désirer plus d'exactitude dans les citations, surtout dans les noms d'auteurs.

Mais la partie que j'ai, pour ma part, trouvée la plus curieuse, c'est celle qui a trait à la vie ordinaire dans ce coin de France. Je veux parler des usages et coutumes, que M. Meyrac a observées dans les circonstances les plus diverses. On peut y voir, combien le passé est enlacé avec le présent, combien d'idées se transmettent par la force de l'habitude. Beaucoup d'actes que nous voyons journellement accomplir autour de nous, ne sont plus compris, j'ai à peine besoin de le dire ; mais ils se transmettent de père en fils, et ils vivront encore longtemps, quelque grand que soit l'écart entre leur bizarrerie et notre scepticisme moderne. Je ne veux signaler ici que les coutumes de mariage qui forment dans le livre de M. Meyrac un recueil déjà très important par lui-même, et qu'il a de plus, en homme d'étude, essayé de mettre en rapport avec et d'expliquer par l'organisation ancienne de la famille.

Beaucoup d'autres parties de cet ouvrage mériteraient une mention. Je ne veux pas conclure sans avoir encore signalé le chapitre consacré à la sorcellerie. Même ceux qui s'occupent de la civilisation du peuple, ne se font pas toujours une idée exacte de la popularité dont le merveilleux jouit encore parmi les « classes du folk lore » M. Meyrac s'occupe, à propos de sorciers et sorcières, plus spécialement des maladies que le peuple attribue à la malveillance d'êtres hostiles, et des remèdes superstitieux qu'il applique. Il y a là un chapitre de *médecine populaire*, d'autant plus précieux que les chercheurs en France ont quelque peu négligé ce côté des idées du vulgaire. Et ce qui étonne ici comme partout dans ce volume, c'est l'abondance des matériaux que l'auteur présente ; ceux qui se sont occupés quelque peu à collecter — et qui de nous ne l'a pas fait? — comprendront la somme de travail qu'il a fallu à M. Meyrac pour arracher au peuple ces 229 formules, toutes plus bizarres, plus cocasses les unes que les autres.

Malgré l'abondance, peut-être un peu grande en ces derniers temps, de recueils de folklore purement documentaires, j'estime que l'ouvrage de M. Meyrac apporte du neuf et doit se trouver dans la bibliothèque de tout folkloriste.

AUG. GITTÉE.

E. SIDNÉY HARTLAND. *English fairy and other folk-tales*, selected and edited, with an introduction, Londres, W. Scott, in-18 de pp. XXVI-282 (1 fr. 25).

Ce volume contient un choix de contes anglais, destiné, non plus aux savants, mais au grand public. Les soixante-six morceaux dont il se compose sont empruntés à divers auteurs, non-seulement à ceux qui ont écrit sur le folk-lore, mais à des glossaires ou à des ouvrages dans lesquels des contes se trouvent pour ainsi dire par hasard. Les sources sont indiquées au commencement de chaque pièce. Le volume est précédé d'une bonne introduction dans laquel e

Digitized by Google

l'auteur explique le but qu'il a poursuivi. Il a divisé ses contes en : Nursery tales — Sagas (historical and local; Giants; Fairies; Devils and other Goblins, Witchraft; Ghosts; bien que l'auteur plaide en faveur de la substitution du mot Saga à Marchen, Fairy tales ou contes populaires, je ne suis pas du tout convaincu de l'opportunité de ce quasi-néologisme), — Drolls. Quelques-uns de ces contes, en petit nombre, sont déjà connus du public français, grâce à l'excellent recueil de notre collègue M. Loys Brueyre ; mais beaucoup d'autres n'y figurent pas, et M. E S. H. a rendu service aux folkloristes de ce côté du détroit en leur fournissant à bon marché, et en un volume maniable, des matériaux qu'il leur eût été parfois difficile de se procurer. P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

CH. GODFREY LELAND. *Gypsy Sorcery aud Fortune Telling*, illustrated by numerous incantations specimens of medical magics, anecdotes and tales, copiously illustrated by the author; in-4°, de pp. XVI 271. London. T. Fisher Unvin.

G. DONCIEUX. *La Pernette, origine, histoire et restitution critique* d'une chanson populaire romane. in-8°, de pp. 52, (extrait de la *Romania*, t. XX).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX.

Anglia XIII, 3. — *K. de Bülbring* Le « Trentalle» de saint Grégoire dans le manuscrit d'Edinbourg. — *F. Holthausen*, Poésies en anglais ancien et du moyen-âge.

Annales de Bretagne, VI° année, t VI n° 2, janvier 18 1. Bibliographie : *Luzel*, Soniou Breiz-Izel C. R. par J. Loth. — *Quellien*, la Bretagne armoricaine C. R. par *A. Dupuy*.

Annales du Midi, n° 8, octobre 1890, *A. Pagès*, Notice sur le chansonnier provençal de Sarragosse.

Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers, IX° année n° 1, janvier 1891. Bibliographie : *Vernier*, Etude sur la versification populaire des Romains à l'époque classique C. R. par *J. Plessis*.

Bulletin de la Société de géographie de l'Est, 1890, 4° trimestre. *Jouan*, les Iles de l'Océanie.

Digitized by Google

Folk-lore, I, 111. Opening Address to the Folk-Lore Society for the Session 1890-91. *G. L. Gomme.* — Magic Songs of the Finns, No. III. *Hon. J. Abercromby.* — The Legend of the Grail, No. I. Dr. *M. Gaster.* — Slava Col. *Grant Maxwell.* — The Scotch Fisher Child. *Rev. Walter Gregor.* — An Early Irish Version of the Jealous Stepmother and the Exposed Child. *Alfred Nutt.* — Bhuridatta. *R. F. St. Andrew St. John.* — Report on Folk-tale Research 1890. — *E. Sidney Hartland.* — Review : The Science of Fairy Tales. — *Josph Jacobs.* — Correspondance : (Modern Greek Folk-lore, *W. R. Paton and Lucy M. J. Garnett,* — Story of the Girl who plucked out her own Eyes, *W. A. Glouston.* — Irish Tales among the Redskins, *Alfred Nutt*). — Miscellanea, (Tom-Tit-Tot, *W. F. Kirby.* — A Basque Superstition, *Th. Hollingsworth.* — « Making Weather » in Denmark, *H. T. Feilberg.* — « Liver-rhyme » in Denmark, *H. T. Feilberg.* — Italian Peeping Toms, *M. Roalfe Cox.* — An Irish Variant of « Master of all Masters », *James Keegan.* — Folk-names of British Birds, *W. G. Black*).

Journal asiatique, VIIIe série, t. XVI, n° 8, novembre-décembre 1890 : *J. Oppert*, Le Persée chaldéen.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, XIe année, n° 12, décembre 1890 : *W. Grimm.* La Légende héroïque allemande C. R , par O. Behaghel.— *Lüning* : La Nature, son intelligence et son emploi poétique dans l'épopée ancienne germanique et du moyen haut allemand, jusqu'à la fin de la période florissante : C. R. par *L. Frœnkel.*

Revue celtique, t. XI, n° 4, octobre 1890 : *Kuno Meyer.* La plus ancienne version du Tochmare Emire, ou demande en mariage d'Emir, par le héros Cûchulain. —*J. Loth*, sur un passage du Mabinogi de Kulhweh et Olwen.

Revue critique d'histoire et de littérature XXVe année, n° 4, — *R. Basset*, Loquian berbère, C. R. par *O. Houdas.* N° 6. *Finzi*, — Une Traduction italienne du poème de Marbode sur les pierres, C. R. par Ch. J. — La Clef d'Amor, éd., par *Doutrepont*, C. R. par *E. Bourciez.* — Une Légende de sainte Marguerite en ancien lombard, éd. par par *Wiese*, C. R. par *E. Bourciez.*

Revue des questions historiques XXVIIe année, 97e livraison janvier 1891. Bibliographie : *Helleny*, l'Hystoyre et plaisante Cronique du petit Jehan de Saintré, C. R. par L. C.

Romania, n° 76, t. XIX, octobre 1890. *G. Paris*, La Chanson d'Antioche et la gran Conquista de Ultramar. — *T. Lot*, Gormond et Hasting. — *E. Picot*, Fragment d'un lai inédit d'Arnoul Gréban. — Bibliographie : *Bédier*, Le Lai de l'Ombre, C. R. par *G. Paris.*

Le vrai Français, Lyon 7 février 1891. — Ponce-Pilate. *Aimé Vingtrinier.*

Zeitschrift für deutsche Philologie XXIII fasc , 2-3. *E. Kettner*, L'influence du poème des Niebelungen sur Gudrun. — *H. Frischbier.* Le Monde humain dans les énigmes populaires des provinces de la Prusse orientale et

Digitized by Google

occidentale. — *G. Ellinger*, La Fiancée de l'Enfer. — *J. Bromer*, Le Faust de Gœthe. — Bibliographie : *Martin*, Nouveau fragment du poème de Van den vos, Reinuerde, C. R. par *Brandes*.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Dîner de ma mère l'Oye.* — Le 66e dîner de ma mère l'Oye a eu lieu, le 28 février, au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Paul Sébillot, secrétaire-général. Les autres convives étaient : MM. Abot, O. Beauregard, Aug. Bernard, prince Roland Bonaparte, H. Cordier, J. Deniker, G. Doncieux, le comte de Julvecourt, E. Lamy, Charles Normand, Adrien Oudin, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, A. Tausserat, le capitaine Villevert. Au dessert, M. Aug. Bernard, dont la *Revue* a publié de si intéressantes chansons, a chanté plusieurs chansons recueillies par lui à Belle-Isle-en-Mer ; M. Abot a récité une très jolie pièce humoristique ; M. Olivier Beauregard avait apporté plusieurs livres anciens et parmi eux une des premières éditions de l'*Almanach des Bergers* ; M. Sébillot a également montré des reproductions d'anciennes gravures sur les mines et les mineurs. Il serait reconnaissant à ceux de ses collègues qui voudraient bien lui signaler les pièces gravées qu'ils connaissent, qui se rapportent aux folk-lore des Mines.

∴ *Une Conférence de M. Loys Brueyre.* — Le 1er mars, la Société « l'Orphelinat de la Seine » a tenu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sa 19e assemblée générale annuelle.

Après l'approbation des comptes, M. Loys Brueyre a pris la parole. Avec beaucoup de charme et d'esprit, il a entretenu l'auditoire des contes de Perrault et retracé la physionomie de ces héros et héroïnes de fables, Peau d'âne, Cendrillon, le maître du Chat botté, tous les abandonnés et les obscurs qui sont méprisés ou ralliés, jusqu'à ce que leur mérite éclate au grand jour.

(*Le Temps*, 2 mars 1891).

∴ *Les cartouches ; superstitions africaines.* — Nsabé, 18 mai. — A la distribution des cartouches, nos chasseurs insistent pour qu'on les pose à terre devant eux : cela porterait malheur aux balles si on les leur livrait de la main à la main. Stanley. *Dans les Ténèbres de l'Afrique*, tome Ier, page 392 (traduction Hachette). (Comm. de M. A. Descubes.)

∴ *Le fer à cheval et la chance.* — A Rome, on append aux portes d'entrée, ou dans les appartements même, des fers à cheval trouvés sur la route ou des cornes de buffle ; ces deux sortes d'objets détournent de la maison le mauvais

Digitized by Google

sort (*la jettatura*). Ma propriétaire est très fière de ses deux fers à cheval. (Comm. de M. Léon Dorez).

∴ *Comment se forment les légendes* (Poitou). — Je visitais, en septembre dernier, le plateau de Thorus (Vienne), ce « champ incomparable », comme l'appelait M. de Caumont, dont les innombrables monuments mégalithiques ont été enlevés, il y a quelques années, — acte de vandalisme archéologique qui constitue à mes yeux un véritable scandale et, dont les conséquences néfastes sont cruellement ressenties par la population. J'ai remarqué que les paysans de Château-Larcher voyaient dans ces tombelles, dolmens, etc., les tombes des soldats de Clovis et d'Alaric, victimes du grand choc de 507. Or, cette bataille elle-même a été livrée du côté de la forêt de Sichard, bien plus au sud, sur un autre plateau. Pour les gens du pays, les ossements retrouvés sont ceux *des Francs et des Visigoths*. — En outre, un certain M. Moreau ayant acheté le plateau de Thorus pour y pratiquer des fouilles, d'ailleurs très fructueuses, les paysans disent qu'il cherche systématiquement *le grand trésor* caché sur un point encore inconnu de ce vaste territoire néolithique. (Comm. de M. Daniel Bourchenin).

∴ *Anniversaires de naissances : bougies et gâteaux*. — Cette coutume est très en usage chez les protestants. Dans un numéro de la *Revue*, t. V, p. 448 notre collègue, M René Stiebel, a rappelé que dans l'armée allemande l'officier offrait un gâteau surmonté de bougies. En France, on fête de la même manière l'anniversaire de la naissance des enfants jusqu'à l'âge de dix à douze ans. Souvent, quand il y a plusieurs enfants, on fête une seule fois, en invitant les cousins et amis. S'il y a par exemple trois enfants du même toit, on commande trois gâteaux ; sur chacun de ces gâteaux on plante autant de petites bougies de couleurs diverses que l'enfant a d'années accomplies. Au moment du goûter les bougies des gâteaux sont allumées et quand la flamme est près d'atteindre la pâte, on éteint On coupe ensuite les gâteaux, dont on distribue les parts aux assistants. Les bougies dont on se sert sont les mêmes que celles qui sont employées par les enfants catholiques pour orner leurs petites chapelles.— (Comm. de M. A. Certeux).

M. le Dr Blanchard (p. 576) revient, avec des détails intéressants, sur la coutume des militaires allemands (page 448) d'offrir aux officiers, le jour de leur naissance, un gâteau surmonté de bougies. Nous ignorons si cet usage est aussi répandu qu'on le dit parmi les militaires (on verra plus loin pourquoi), mais il est répandu dans toute l'Allemagne du Nord pour ce qui concerne les enfants. Au milieu des autres cadeaux qu'on leur offre le jour de leur naissance se dresse toujours le « Geburtstagskuchen », le gâteau de fête, orné d'autant de bougies que l'enfant a d'années, avec une grande bougie en plus au milieu, qui représente la flamme de la vie (das Lebenslicht). Comme pour les grandes personnes, le nombre des bougies dépasserait certainement le volume du gâteau, il a bien fallu renoncer pour elles à cet usage qu'on arrête à 15 ou 18 ans ou plus tard. (Comm. de Mlle H. Heinecke).

Digitized by Google

∴ *Les gents de lait* (Aube). — L'autre jour, ma femme se plaignait à une voisine de ce que notre fillette, âgée de 16 mois, n'avait encore que six dents, et exprimait ses craintes que les suivantes ne la fissent souffrir. La voisine lui conseilla de prendre de la *pierre de limaces*. Sur un geste interrogatif de ma femme, l'autre continua ainsi : « Vous prenez trois ou cinq limaces grises, et après leur avoir coupé la tête, vous en retirez la pierre qui s'y trouve. Vous mettez ensuite les trois ou cinq pierres dans un linge que vous suspendez sur la poitrine de l'enfant. Désormais, vous pouvez être assuré que les dents ne lui feront plus mal. Ma femme sourit et voulut détromper la conseilleuse ; mais celle-ci lui avoua que son enfant ayant un jour perdu le précieux sachet, les dents qui étaient alors en formation provoquèrent des souffrances qui ne se renouvelèrent pas quand de nouvelles pierres de limaces eurent repris la place des anciennes. (Comm. de M. L. Morin).

∴ *Superstitions épulaires.* — On dit, en Anjou, que celui qui chante en mangeant ne deviendra jamais riche.

On dit aussi que celui qui boit son café *debout* tremblera après sa mort. — (Comm. de Mme Emile Moreau).

∴ *Croyance de la Saint-Jean en Languedoc.* — Le soir de la Saint-Jean-Baptiste, *à minuit*, l'eau du ruisseau de Larou (appelé le Vert) se change en vin et les cailloux en pain. C'est ce que l'on répète de génération en génération. Les enfants seuls croient que cela est vrai, et j'ai bien regretté, pour ma part quand j'étais à cet heureux âge, de ne pouvoir constater le fait. Mais aussi il faudrait être là à minuit sonnant. Le prodige ne dure, paraît-il, que fort peu de temps. On ne dit pas s'il y a eu des gens qui se soient assurés de la chose. (Com. de M. Alex. Langlade).

∴ *Cri des poissonnières de Saint-Malo pour annoncer les crabes.*

Allons, Mesdames des rues,
V'la le marchand de crabes poilus !
Allons, Mesdames d'en haut,
V'là le marchand de poinclos !

(Le Vieux Corsaire)

∴ *L'Almanach des Bergers* pour l'an 1891, par Melchior Greffier, astrologue p. in-32 de 30 pages, a paru sous les derniers jours de novembre. Il est en tout semblable à celui dont nous avons donné la description, t. IV, p. 145.

∴ *L'herbe de la détourne.* — A l'appui de la communication de M. Bonnemère sur l'*herbe royale. (Revue*, t. V, p. 448), je puis signaler deux plantes qui jouissent de la même réputation. A Sillé-le-Guillaume (Sarthe), on attribue cette propriété au lycopode ; aux environs de Nantes, on incrimine une charmante petite orchidée à odeur de vanille, le *Spiranthes autumnalis*. (Comm. de M. le Dr Raphael Blanchard).

Le gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 7, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N.° 4 — 15 Avril 1891.

SUR QUELQUES ORIGINES DE LA TRADITION CELTIQUE

I

Sources historiques (SUITE).

(b). — Cathal Crobhderg[1].

(Le dindsenchas, ou étymologie bardique et traditionnelle, de Rath Mór)-

Rath Mor dans Mag Line, d'où vient son nom ? Il est aisé de répondre. Rath Rogin fut d'abord son nom, jusqu'au règne de Bresal Brecc mac Briuin, roi d'Ulad. Il partit chercher aventure sous le Loch Læg, et y resta cinquante ans. Or, Mor fille de Rithir, fils de Derlam, pendant tout ce temps vécut dans le Rath. « Je trouve bien longue, dit-elle, l'aventure de Bresal »; et une autre femme lui répondit : « Longue en effet sera-t-elle pour toi, car Bresal ne « reviendra jamais avec sa volle de cette aventure jusqu'au jour où reviendront « leurs trépassés à tout le monde. » Mor expira sur le champ, et son nom est resté au Rath, d'où « Rath-Moir. » Bresal revint le soir même, comme le relatent ses aventures.

Rath Mor (dont le sens ordinaire est la grande forteresse) est le nom d'une place autrefois célèbre, dans le comté d'Antrim, où régnait Mongan, et où, suivant une légende fort curieuse dans le *Livre de la Brune* (fac-simile 133,*b*) Cailte mac Ronain, évoqué par le roi, pour arbitre, du pays des morts, trahit le secret de renaissance de Find dans Mongàn. Il y a quelque chose qui fait songer dans cette fable à celle d'Euphorbe. Ajoutons que Mor était en effet un ancien nom féminin.

[1] Voir le t. v, octobre 1890, p. 613.

Digitized by Google

(c). — Saint Martin

Dans une note au calendrier de Oengus Céle Dé, nous trouvons ce qui suit[1] indiqué au 20 avril (voir le *Leabhar Breac* fac-simile, page 86) :

Un grand arbre s'élevait dans le monde oriental, et les païens l'adoraient, de sorte que les chrétiens jeunèrent contre les saints[2] de l'Europe afin que l'arbre tombât, et aussitôt il tomba.

A première vue, ceci semble une réminiscence d'un mythe pré-chrétien. Pourtant, nous trouvons des notes additionelles indiquant qu'en ce même jour on célébrait « à Rome une fête en l'honneur de Martin... Le jour de la passion d'Hérodius (?) et d'autres, le *commun* (terme de la liturgie) solennel des saints d'Irlande et de Bretagne et de toute l'Europe et spécialement de Martin. » C'est dans la vie ou la légende de saint Martin de Tours par Sulpice Sévère que nous devons chercher l'original du passage irlandais.

« Dans un bourg se trouvait un temple fort ancien, que Martin avait détruit, et il se disposait à abattre un pin qui en était proche, lorsque [les] païens s'y opposèrent... Alors l'un d'eux, plus audacieux que les autres, lui dit : Si tu as quelque confiance dans le dieu que tu sers, ... consens à le laisser tomber [cet arbre] sur toi, et si, comme tu le dis, tu es protégé par ton dieu, tu n'éprouveras aucun mal. [Nullement effrayé, il promet de faire ce qu'on demande]. Ceux-ci se mirent aussitôt à l'œuvre... Déjà le pin vacille... Tout-à coup, [il] éclate avec fracas, tombe, et se précipite sur Martin, qui, élevant la main, lui oppose le signe du salut. Aussitôt, comme s'il eût été repoussé par un tourbillon impétueux, l'arbre se retourne et va tomber de l'autre côté, où il manque de renverser les paysans... » (*Vie de St-Martin*, c. xiii, traduit du latin par R. Viot. Tours, 1861, pp. 33-35).

L'hagiographe ajoute qu'une multitude de conversions suivirent le miracle. Ce même passage se retrouve dans le *Leabhar Breac* (facs. *60. b*) mais sous un déguisement moins singulier. Où Severus dit de la chute de l'arbre : « ut rusticos, qui tuto loco steterant, paene prostraverit », l'écrivain irlandais dit : « et il tua un grand nombre. »

[1] Notre légende a une analogie avec celle qui se raconte de saint Laisren (*Martyrologie de Tallaght*, p. 127.

[2] Cette croyance, de quelque pouvoir attribué au jeûne de contraindre à faire quelque chose, se rencontre parfois dans la vieille littérature irlandaise. On a indiqué des parallèles orientaux.

Digitized by Google

Si Michelet remarque que saint Martin est le « saint le plus populaire de la France[1] », on pourrait étendre son observation en grande partie à l'Irlande et à l'ancien pays de Galles. De même que Dieu a établi dans la mer un chef pour les poissons, et sur la terre un pour les oiseaux, de même qu'il a donné Mathieu à la Judée, Luc à Alexandrie, Pierre à Rome, *Martin en France*, et Samson en Bretagne, ainsi (selon sa biographie gallique) David règne dans l'île de Bretagne.

Le saint national d'Ériu fut, selon le *Leabhar Breac*, le parent de l'évêque de Tours. « Conchess *vero* le nom de sa mère ; fille d'Ochbas, des Francs par sa race ; et sœur, celle-ci, de Martin. » Dans l'ancien calendrier, cité ci-dessus, comme donné dans le même manuscrit, Martin le guerrier « commande une compagnie des hauts saints du monde. » Il avait des chapelles spéciales en Irlande même, telles que Disert-Martain et Uaim-Martain. On affirmait de ce dernier saint lieu que toute distribution qui y était faite aux pauvres était ratifiée à Toirinis-Martain (c'est-à-dire Tours). Un pélerin irlandais à Tours vit sa mère distribuer du lait et de la viande aux pauvres du Seigneur, et emporta le couvercle de la baratte dont elle se servait. A son retour, il trouva qu'elle n'avait jamais quitté Rosscarbery, et qu'elle y avait fait sa distribution en l'honneur de Martin[2].

Les traditions et les superstitions modernes en connexité avec ce saint sont quelquefois curieuses et primitives Une pauvre veuve, qu'il visitait, n'ayant pas de nourriture à servir au saint, fit bouillir son enfant et le lui servit à souper. Martin ressuscita l'enfant, et c'est en souvenir de ce fait que « le sacrifice d'un être vivant a lieu chaque année en son honneur » (Wilde, II, 132). Mes collections personnelles renferment des variantes de Munster, où le miracle est accompli par « le Roi du Dimanche » (Righ-an-Domhnaigh)[3].

On doit tout au moins répandre du sang à *Oidhche Mhártain* (la Saint-Martin)[4], et parfois on ne tue pas moins de neuf coqs (Galway).

[1] D'après M. Laisnel de la Salle « plus de cent vingt-cinq églises paroissiales du diocèse de Bourges, près du cinquième, le choisirent pour patron. » *Croyances et Légendes*, I, 135.

[2] *Ir. Nennius*, 212. — Rees, *Welsh Saints*, 413. *L. Breac*, 24 c.

[3] Voyez les versions Bulgare, Serbe, Thessalienne (*Revue des traditions populaires* ; 1888, 376, 379) ; *Academy* (de l'*Hestia* et de l'Ἐβδομάς) 6 avril, 1889. Dans le chant bulgare, le jour honoré par le sacrifice est celui de saint George.

Un conte semblable concernant Siva se trouve dans l'Inde (Taylor, *Catalogue raisonné des Manuscrits*, etc. : Madras, 1861, t. II, 865). (En anglais).

Righ-an-Domnaigh est une figure obscure dans la tradition populaire irlandaise. Comparez le Roi Soleil juste Egyptien, Ἥλιος βασιλεύς, Palæphatus, Περὶ Σιδήρου, κτλ.

Digitized by Google

D'origine étrangère est probablement la coutume d'honorer le jour en tuant une oie (Limerick). L'origine populaire de l'usage de tuer une oie à la veille de Saint-Michel et de Saint-Martin, parce que le fils d'un certain roi aurait été étranglé en l'une de ces fêtes par un os d'oie (Wilde, II, 603), n'est pourtant pas sans analogies. Nous nous souvenons que le roi Cormac mac Airt fût étranglé par une arête de saumon (*Livre de la Brune*, 50 b). Et dans la vie ou la légende du Pape Sylvestre I (*Leabhar Breac*, 4 b), nous voyons la mort de son persécuteur *Terquindus* relatée dans des termes pareils. Stukeley (Iter vi. édit. 2. p. 139, note) rapporte une tradition norvégienne qui parle de l'oie rôtie à la Saint-Martin :

« On dit que saint Martin, quand il fut élu évêque, se cacha (noluit episco-
« pari) mais fut découvert par cet animal. *Nous* avons transporté la cérémonie
« à la Saint-Michel. »

En France, l'*Oie de la Saint-Martin* était le mets favori de cette fête. L'histoire ci-dessus se répète en Bohême (Reinsberg-Düringsfeld, 503).

« Die Tradition laesst den heil. Martin, den patron alles Geflügels und Viehes,
« Gaensen verrathen werden, als er, seiner Tugenden wegen vom Volke zum
« Bischof erwaehlt, aus Bescheidenheit aber die ihm bestimmte hohe Würde
« nicht annehmen wollte und sich in einen Gansestall geflüchtet, um sich vor
« der ihn suchenden Volksmenge zu verbergen. Zur Erinnerung daran soll
« noch immer jeder Hauswirth und jeder Meister mit seinen Gesellen und sei-
« nem Gesinde eine gebratene Gans verzehren. »

Il y avait en Irlande quelque origine populaire de cette sorte[1], comme explication de la tuerie des coqs. Une histoire analogue se ra-

[1] Voir le *Weekly Freeman* (Dublin), où on fait concourir les jeunes gens pour le prix de folk-lore irlandais. Parmi ces communications, on trouvera (*a*) un peu de vrai folk-lore ; (*b*) beaucoup de trivialités puériles ; et (*c*) quelques fabrications maladroites. Je me borne aux échantillons qui suivent : — Légende d'un « certain rude man called Owen More » et le poisson sacré de la fontaine (Sligo). Un miracle analogue mahométan fut raconté au baron de Bode en 1840 (*Travels in Luristan*, I, 349). Comparez, en outre, Eoghan Mor et le saumon merveilleux (*La Bataille de Magh Léna*, éd. O'Curry. p. 160). Je possède une version de la *Paidir Gheal* (le *Pater noster blanc*) qui fait, il me semble, allusion à cette même fontaine connacienne et à son poisson.

Nous trouvons ici la légende commune « Rends-moi mon linceul » ; et un conte de trois garçons (*filles ?*), une chemise, et trois fées, que (s'il est authentique) on doit comparer avec une histoire *apud* Strackerjan, I, 302.

A notre catégorie troisième appartiennent quelques histoires taurasinines (*anglice*, rigmaroles) concernant les chats, etc.

Digitized by Google

conte de saint Colum Cille, à Ballynacuileagh, village du comté de Donegal.

Quand on exila Colum Cille en Alba (l'Ecosse), il fallut qu'il partît au chant du coq. Pour retarder sa départie, il se fit un massacre général de la volaille. Une seule vieille femme était mécontente de cet ordre, et cacha son coq sous une marmite (*al.* baquet). Au point de jour, le coq se mit à chanter à l'ordinaire, et il était nécessaire que le saint partît. Voilà pourquoi les coqs ne chantent pas dans Ballynacuileagh[1].

Nous trouvons cette légende, sous une forme meilleure, dans la péninsule de Sorrente. (Amalfi, *Tradizioni ed Usi* : 1890 : p. 170).

Si dice che una volta gli saltasse in testa di fornir di porto Salerno. All' uopo raccomandò a tutti di uccidere i galli. Guai se uno di qu-sti avesse cantato pria di compirsi l'opera : tutto sarebbe rovinato. I più furono docili all' avvertimento, meno un' avara di donna, che nascose il suo galletto sotto un tinello rovesciato. Già i sozi di Pietro (Baijalardo[2]) avevano cominciato a trasportare i sassi, che facevano al proposito. Ma, ad un tratto, quel maledetto gallo cantò *chichirichì* ; e tutto andò alla malora, cominciando a spuntare il giorno. I compagni gittarono in mare le tre pietre che trasportavono, e fuggirono..... e formano una isoletta nel golfo di Salerno, civè i *Tre Galli*.....

Si Salierno avesse 'o puorte
Napule sarrìa muorte.

A l'époque du glossateur O Davoren (1569) on tuait (et souvent sans doute distribuait) un *cochon* à la Saint-Martin. Même usage encore dans divers endroits. Pareillement en l'Espagne orientale :

Pa San Martì
Mata l' porch,
Y encieta l' vì.

Mais, il faut du sang, soit de coq, soit d'oie ou de cochon, à la veille : « Martin likes blood ». Dans une maison à Nicker (Limerick), où la désunion s'est mise entre époux du nom de Cunningham, et où on a négligé cette cérémonie, le petit-fils tomba en convulsion. Une femme fidèle qui était présente Gilian Ryan, courut vite, et saisissant une oie, lui tordit la tête sur le seuil en prononçant les paroles solennelles : « I spill this blood in the honour o' you, Martin ». (Je répands ce sang en votre honneur, M.). Le garçon revint rapide-

[1] Conté près de Dunfanaghy en 1874 [et, je le crois, en 1870].
[2] Pierre Abelard !

Digitized by Google

ment à soi : il fut (dit-il) endormi. Je tiens le récit de la petite-fille septuagénaire de Gilian Ryan. [Décédée : août 1890].

La tradition que Martin fût servi comme plat de viande au Seigneur et à ses disciples (Limerick) ; ou moulu dans un moulin (Westmeath) ; celles concernant certains animaux issus de sa graisse superflue (*Revue Celtique*, 1883-1885, VI, 235) et son baquet ou *tub* magique (*ibid.*), semblent avoir été surtout inventées pour expliquer les coutumes attachées à la fête. L'histoire pourtant de la graisse du saint, qui se raconte dans Westmeath, peut avoir une origine rabbinique[2]. La viande était en cette saison distribuée aux pauvres d'Angleterre.

Selon La Mésangère (*apud* Laisnel, II, 293) « les maîtres de maison étaient « dans l'habitude de distribuer quelque argent aux domestiques et aux ouvriers, « et ces largesses portaient le nom de *vin de la Saint-Martin*. Dans les monas- « tères du Wurtemburg : Ein Fass neuen Weines wurde am Vorabend des « Festes auf einen Karren geladen », u. s w. Zur Vesperzeit sass der Schreiber « mit einer zweimaessigen Kanten 'voll Maertins' vor der Kirche in der Stadt ; « Jedem der da Zins brachte, gab er einen Trunk. »

En Belgique « à Huy, se faisait... une distribution de pains la nuit « de Saint Martin, dans l'église des Frères-Mineurs. Puis on y distri- « buait par pinte une aime de vin. » Dans une histoire sicilienne, « Stu Martinu, » *Stu Martinu avia la dispensa china di vinu*, et le saint joue le rôle de Noé enivré (Pitrè, vol. XVIII, *Fiabe e Leggende*, n° LVI).

Au monastère de Marmoutiers en 1654 sir John Reresby vit « le baquet de « saint Martin, grand comme une petite chambre, que le saint, quand la ville

[1] En Berry, les « protégés de saint Martin » sont les meuniers. (Voir Laisnel, *op. cit.* I, 120 ; et avec la légende satirique *ibid.* cf. un proverbe de Buckinghamshire : « Un honnête meunier a un pouce d'or »). — cf. le *Martinskorn*. — Une légende du meunier de Saint-Martin-le-Blanc se retrouve dans le livre de Mlle Bosquet, p. 268.

[2] L'histoire irlandaise établit que Martin, étant oppressé par l'abondance de sa graisse, en coupa un morceau et le serra sous un baquet, etc. Les Rabbins disent qu'Adam à sa création était d'une dimension monstrueuse. Dieu lui enleva des portions de sa chair, en lui ordonnant de les disperser par le monde. Réduites en poussières, elles devinrent le germe dont sortit la postérité d'Adam (Eisenmenger, I, 368).

Avec le récit irlandais de saint Martin et le cochon (*Revue Celt.*, *loc. cit.*) comparez le conte flamand : Warum die Juden kein Schweinefleisch essen (Wolf, n° 579) ; et les *Traditions des Ardennes* de M. Meyrac (1890), p. 345.

[3] Birlinger, *Sitten*. u. s. w. (1862) II, 164. Reinsberg Düringsfeld, II, 273. Cf. Laisnel, II, 193).

Digitized by Google

« fut en grande disette à la suite d'un long siège, fit remplir d'eau, qu'il chan-
« gea en vin » (*Travels*, édit. 3, p. 27).

On peut comparer ce baquet d'abondance avec le baquet de saint Martin des récits irlandais d'où sortent le cochon ou (suivant d'autres récits) divers animaux nuisibles ou utiles. « Martino, » écrit M. Finamore, « e sinonimo di abbondanza. » (*Credenze*, p. 184).

Finalement, *Beoir Mhártain* (bière de S. M.) passe dans Galway pour la *Beoir Lochlannach*, la bière ou vin que les Danois (dans la tradition écossaise, les Pictes) brassaient avec de la bruyère. Or, « im nordischen Runenkalender » (on lit) « der Martinstag mit einem Trinkhorn bezeichnet ist; » et le nom même Galway, *Gaillimh*, — comme *Dún-na-n Gall*, Galloway, *Gallubh* (Caithness) — indique une vieille occupation Scandinave.

Mentionnons ici l'aile de Goibniu Goba (le forgeron), qui donnait l'immortalité aux buveurs (*Livre de Fermoy apud* Todd. p. 46). Un autre nom, selon OCurry, pour ce forgeron était « *Enghobha na Hioruaidh*, » le forgeron unique de Hæretha-lande (contrée de la Norvège, la Norvège même).

Le Shannon (dit Griffin, ou l'écrivain de « La Saint-Martin, » *Holland Tide or Munster Popular Tales* : 1827. p. 275) a deux patrons : sainte Marguerite[1] et saint Martin.

« La première est invoquée dans tous les cas de péril sur l'eau, et tout bon
« batelier garde fidèlement sur sa personne et comme un infaillible ta-
« lisman un exemplaire de la vie extraordinaire de la sainte, et de temps en
« temps lui adresse quelques *pater* et *ave* pour obtenir sa protection spéciale.
« St-Martin au contraire semble recevoir l'hommage comme parfois sa Majesté
« satanique..., plus par peur que par respect. »

Le récit montre le péril, d'après les notions populaires, de se mettre en mer à cette époque. La remarque de Griffin sur les sombres associations de la fête de ce saint est juste. La légende qui suit est contée également de *saint Martin* (Wexford) et de *saint Jean-Baptiste* (Cork). Nous donnons la préférence à la variante dernière.

Il y a beaucoup d'années, il arriva que, la veille de la Saint-Jean, quelques bateliers étaient à la pêche à la hauteur d'Imokilly. La pêche avait été bonne, et quand approchait l'heure de minuit, et le matin d'une grande fête, la convoitise es pressa de pousser le travail. Un d'entr'eux porta la parole pour l'acquit de sa conscience : « Je m'inquiète de mon absence de ma maison ; autrement je

[1] Quelle est l'origine du nom que les pêcheurs bretons donnent à la mer? *Margot* ?

Digitized by Google

« tuerais un mouton en l'honneur de Jean ». Subitement les quatre pêcheurs qui montaient le bateau aperçurent l'approche d'un cavalier qui chevauchait sur les vagues. Ils étaient effrayés, et d'autant plus quand, refrénant son destrier, il leur cria à voix haute et sévère :

Na cathaig na lionta ;	Cast no more into the sea ;
Mar do briseabhar a'saoire	For my violated day
Bhuainfhig Dia dioghal dibh.	God will claim his vengeance due.

« Lequel de vous (s'écria-t-il) est l'homme qu'allait tuer un mouton en « l'honneur de Jean ? » « Is mi » (c'est moi). Jean-Baptiste le fit monter derrière lui sur le cheval, et le mena ainsi à terre. De ses compagnons et de leur bateau, plus de nouvelles[1].

Ce rôle équestre de saint Martin dans les contes populaires doit probablement son origine à la *Légende Dorée*, où nous lisons (Brunet, I, 348) :

Martin allant un jour sur un âne, couvert d'un vêtement grossier et d'un manteau noir, il effraya les chevaux de quelques soldats qui venaient à l'encontre de lui, et ceux-ci, sautant à terre, frappèrent rudement le saint. Il restait comme un muet et tendait le dos à ceux qui le maltraitaient.... Mais leurs chevaux restèrent immobiles et comme cloués à la terre, sans que rien pût les faire avancer, jusqu'à ce que, revenant vers Martin, (les soldats) demandèrent grâce pour le péché.

Les traits du manteau noir et de la monture du saint suggèrent[1] la Cappa Martini de l'histoire, et le vieux nom populaire pour l'âne. Cf. les proverbes : « il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin[2]. »

[1] Conté, 8 juillet 1889, par une femme de Whitegate (près de Queenstown). Le Baptiste figure naturellement dans la tradition comme patron des eaux. On en trouve des exemples, en *Abyssinie* où, « le dix septembre, — la fête de saint Jean-Baptiste », M. Gobat vit un bain général des habitants de Gondar. Il y en avait de l'un et de l'autre sexe, leurs enfants et leurs chevaux. Pareillement, dans le *Vivarais*, « pour se préserver de toute espèce de maladies dans le cours « de l'année, il faut se baigner la veille de la Saint-Jean. (Vaschalde, 22)» Croyances analogues en *Irlande* (Cork) ; en *Italie* (Venise) ; en *Berry* (Laisnel, I, 238) En *Languedoc*, « la Saint-Jean est une nuit qui fait partager les rivières » (*Jean-l'ont-pris* éd. Troubat, p. xxxvii).

On peut, en outre, comparer des locutions proverbiales, quelquefois irrévérencieuses « *Toutes les herbes de la Saint-Jean* » (surtout, l'armoise) et leur eau médicinale. *Sean Baidhte* (Jean Noyé), wiskey noyé d'eau. *Jack-in-the-water*, nom (selon la tradition orale de Londres) d'un petit bac rond qui faisait autrefois le trajet de la Tamise.

[2] En Angleterre l'âne se nomme Jack ; Ned (Edouard) ; Cudly (Cuthbert : dans le Cumberland, etc.)

Digitized by Google

« Pour un point Martin perdit son âne. » Il y a un proverbe bohémien, « Sanct Martin reitet gern auf weissem Pferd » (la neige).

Une autre prohibition de la Saint-Martin concerne le fonctionnement des *roues* de tous genres. Ainsi on lit dans une ballade anglaise :

Nel hath left her wool at home,
The Flanderkin hath stayed his loom,
No beame doth swinge, nor wheel go round
Upon Gurguntum's walled ground.
Where now no anchorite doth dwell
To rise and pray at Lenard's bell :
Martyn hath kicked at Balaam's ass,
So merrie be old Martilmasse.

L'âne de Tours revit ici dans le docteur Martin Luther. Notre prohibition se trouve dans les Vosges (Sauvé, 349) :

A la Saint-Martin, bois le vin[1],
Et laisse aller l'eau au moulin.

Des récits nombreux parlent d'un certain Sam Rigg, quakre, meunier, et tanneur économe et prospère à Clonmel. Il n'est (dit-on) qu'une livre de bon sens répartie dans toute l'Irlande. Sam Rigg possédait une once de cette quantité. Pourtant il reçut une leçon, à une veille de Saint-Martin, sur son attachement trop vif aux choses de ce monde. Demandant en colère à ses ouvriers pourquoi ils avaient arrêté le moulin dans l'île de Suir, ceux-ci lui dirent que c'était la nuit de la Saint-Martin, et que le monde entier savait qu'aucune roue ne devait tourner cette nuit-là. Le maître les força à faire marcher le moulin, mais cette nuit même il se rompit en fragments « Oh! Martin, Martin est un homme furieux ! » s'écria Sam Rigg. (M., M. is an angry man[2]...)

Des traditions analogues peuvent être retrouvées sur le continent, comme on voit, par exemple, dans : *Die Martensmühle* (Schoppe, *Norddeutsche Sagen Volksmährchen und Legenden.* 1866 no. 15, I, 168). La scène est dans le site solitaire d'un ancien moulin près de Lübeck.

Cf. précédemment notre bière de saint Martin, *Beoir Mhartain*, et proverbes divers : A la Saint-Martin, On goûte de tous les vins (*France centrale* : Laisnel, II, 292). A San Martino Ogni musto è vino (*Sorrento* : Amalfi, *Tradizioni ed Usi* : 1890 : P. 35). A San Martin Tasta u to vin (*Monferrato* : Ferraro, *Superstizioni*, eccetera : 1886 : P. 50). Per Sant Marti Tapa la bota del bon vi. Ou, « mata l' porch y encieta l' vi. » (*Catalogne* : Arabia, *Miscelanea Folk-Lorica* : 1887 : P. 166). A Sant Martin Tapo ta bouto, tasto toun vin (*Provence* : *ibid*, 167) Dia de San Martinho Prova o teu vinho (*Portugal* : *ibid*).

[2] Tipperary : mais conté à Kilkee, août, 1877.

Digitized by Google

Le couple qui habitait le moulin et l'auberge assassinait les malheureux voyageurs devenus leurs hôtes. Leur propre fils, revenant chez ses parents après une longue absence et ayant fait fortune, projeta de les surprendre et vint seul au moulin pendant la nuit. Ses parents meurtriers ne le reconnurent pas, changé qu'il était par ses voyages, et le tuèrent en lui versant du plomb dans la gorge pendant son sommeil[1]. Ils découvrent leur méprise, sont arrêtés et confessent leurs crimes. Le Martensmühle est rasé jusqu'à terre[2].

Quoique nous ayons accordé un espace considérable aux traditions en connexité avec saint Martin, il y a d'autres points intéressants : nous nous bornerons pour le moment à de simples références.

Terre de saint Martin. — Les enfants verts qui suivant William de Newbridge sortirent, au temps du roi Etienne, des Wolf Pits, près de Bury St-Edmunds, venaient d'une contrée souterraine, la Terre de saint Martin.

Cappa Martini (quam) « Reges Franciæ in prœliis portare consueverunt. »

« *La Race de saint Martin* », dit Thiers, « prétendent guérir du mal « caduc...» «On a connu, en Normandie, des charlatans qui prétendaient « guérir de (carreau) parce que... ils étaient de la famille de saint « Martin, à laquelle seule ce privilège miraculeux était accordé. On les « appelait les toucheurs de carreau. » (Pluquet).

La Maison susmarine de saint Martin (cf. Terre de saint Martin) paraît dans les traditions de la côte Ouest de l'Irlande. *Giolla Mhartain* est le renard ; et nous rencontrons le dicton inexpliqué des Hi-

[1] Incident très commun dans les traditions de l'Allemagne occidentale. Cf. Strackerjan, *Aberglaube und Sagen aus Oldenburg* (1867) 168-170-189-211. Comparez en outre *Hamlet*, i, 5. Au lieu de *blei* (plomb) on trouve *brei* (bouillon, potage).

[2] Le titre de cette tradition n'est pas adéquatement expliqué par le fait que le moulin « nach ihrem Erbauer genannt wurde » ; et je conclus mes références, en ce qui la concerne, en adressant à mon tour deux questions à ceux qui s'intéressent à la tradition populaire :

(*a*) Existe-t-il une version dans laquelle le fils va au-devant de sa mort en se faisant broyer dans le moulin ? Le moulin marchait-il pendant la veille de saint Martin ?

(*b*) Il y a (je crois) une pièce populaire dans les théâtres de l'Allemagne du Sud qui roule sur le même incident et qu'on joue régulièrement un soir chaque année. — Quel est le nom de la pièce et à quelle date se joue-t-elle ?

Digitized by Google

ghlands : « *Rire de Martin du gruau* (Gaire Mhartain ris an lite)[1]. Ce fût du *bâton* d'un *saint Martin* breton que naquit l'if de Vreton. »

Le Gant de saint Martin, qu'il jeta après les rats, nous rappelle le gant (*al.* marteau) jeté par le Goban Saor : comme ceci, à son tour, suggère des traditions de la franc-maçonnerie. (Cf. Strackerjan, I, 290). Voici, en outre, ce que raconte la *Légende Dorée* :

Multae pietatis erga pauperes.

Legitur in praedicto [Severi et Galli] dyalogo, quod Martinum in quadam festivitate ad ecclesiam tendentem pauper quidam nudus secutus est. M. autem archidyacono praecepit ut egentem vestiret, sed cum hoc ille facere distulisset, ingressus M. secretarium tunicam suam illi tribuit, et continuo abscedere jussit..... Mihi, inquit (M.), vestis deferatur..... Compulsus (archydiaconus) ad forum vadit et quinque argenteis tunicam vilem et curtam, quae dicitur paenula, quasi paene nulla, rapiens ante pedes Martini iratus projecit. Quam ille secreto induit, cujus manicae usque ad cubitum et longitudo usque ad genua protendebatur, et sic missam celebraturus procedit. Dum autem missam celebraret, globus igneus super caput ejus apparuit... Addit magister Johannes Beleth quod cum in missa manus ad Deum, ut moris est, levaret, manicis linteis retro labentibus,.. remanserunt.. brachia nuda. Tunc miraculose torques aurei et gemmati deferuntur ab angelis et brachia decenter operiuntur[2].

On le voit, des légendes diverses avaient cours à l'égard de saint Martin, — son manteau noir, son âne même, les manches de son vêtement. Or, *manica* signifie pareillement manche et gant.

Une histoire normande dont nous avons déjà parlé peut être, comme l'appelle Mlle Bosquet, une tradition très gracieuse, ou échantillon de ces facéties sobres rencontrées de tous côtés dans les traditions populaires.

[1] Avec cette locution, qui paraît inexpliquée par la tradition gaëlique, doit-on comparer un usage Napolitain, la *Cupeta di San Martino*?

Del sacrosancto di di San Martino...
Quando s'assaggia il vino
Che fa tornar ogni triste alma lieta.
Onde allor più a copeta
Spende quell' artigiano...
Che, forse, non fa qui qualche barone.

Nom de quelque confiture, *cupeta* a ordinairement les significations de « Sterco fresco » et de chétif gruau (cattiva minestra), Amalfi, p. 35. Finamore, *Vocabolario Abruzzese* s. v., p. 84. — Un nom populaire galwégien pour le pain d'épice peut obtenir la mention ici : *cac asail* (stercus asini).

[2] « Manicas deauratas additas. » Jacques de Vitry, ed. Crane (1890), p. 42. Cf. aussi le nom Lamhoigin (t. v, p. 605) : Manchotte, Manchette.

Digitized by Google

« Le premier laboureur qui cultiva le chanvre » était fort ennuyé des pillages des oiseaux. « Dans sa détresse, il invoqua avec ardeur le secours de saint « Martin. Grande fut sa surprise, lorsqu'un dimanche, avant la messe, il vit « tous les oiseaux du voisinage se rassembler dans une grange ouverte, et y « demeurer paisiblement tant que dura l'office. Le brave homme pût désormais « assister à toutes les fêtes paroissiales, car ce miracle se renouvela en faveur « de sa dévotion jusqu'au jour où il eut terminé la récolte du chanvre. Pour con- « tenir la troupe espiègle et turbulente il suffisait d'une simple herse de labourage, « placée à l'entrée de la grange. Un seul oiseau, le martinet s'échappait quel- « quefois... On s'est toujours souvenu, depuis cette époque, de l'oiseau favori « de saint Martin, et l'on a coutume, à chaque nouvelle récolte, de laisser sur « pied, à son intention, le plus bel épi de chènevis. »

Or, on peut dire que saint Martin a présidé à Paris à une institution favorable à l'industrie du laboureur dont nous venons de parler, à savoir, la croissance du chanvre, et la mise en cage d'oiseaux encore plus dangereux ; car au coin de la rue du Vert-Bois et de la rue Saint-Martin se trouvait au XVIIIe siècle la prison dite de Saint-Martin, dépôt ordinaire des filles de mauvaise vie.

Cet évêque, et son *jour très saint*, comme l'appellent les napolitains, ont parfois des associations peu convenables dans la tradition populaire. De cette classe était une vieille chanson disparue qui portait son nom. Telles sont aussi certaines facéties rapportées par M. Finamore. Telle peut être l'allusion ci-dessus, et les allusions diverses au oiseau de saint Martin, qui méritent une mention ici seulement pour leur antiquité et leur connexité étroite avec notre enquête, les origines de la tradition celtique.

L'oiseau, diversement identifié, de saint Martin figure dans un conte publié par Wright (*Latin Stories*, no. lv.) : « Sancte Martine, cur non succurris aviculæ tuæ ? » Le martin-pêcheur (angl. King Fisher; ital. il re pescatore ; irland. goban, gobha uisge, iasgaire cairneach) joue un rôle considérable dans la tradition populaire. Il rappelle le Roi-Pêcheur du Sangraal. Nous trouverons (je crois) ci-dessous une connexité entre la fable de Polytechnes, Polytechnus Faber, l'artiste libidineux de Colophon, transformé en oiseau aquatique, et les légendes du forgeron Volund, Velint de Kallova, et du Goban Saor[1].

Apparentée avec ces thèmes doit être une classe nombreuse de contes popupulaires concernant un oiseau bleu, oiseau vert d'amour. Exemples sont le

[1] Le nom inexpliqué Volund, Velint, Wayland, suggère quelque nom ornithologique Velint ou Volund vole comme oiseau ; son frère est Egil (l'aigle) ; et sa femme a la forme d'un cygne. Doit-on comparer goëland (mouette) ; gall. gwylan ; corn. gullan ; angl gull ?

Digitized by Google

Petit Bleu d'Azur encagé, un conte languedocien dans les *Récits Légendaires* (1863) de M. A. des Essarts (p. 11). Une version plus primitive se trouve dans la *France Littéraire*, 1839, p. 366. L'Oiseau Bleu (D'Aulnoy). L'Uccel Belverde (Imbriani : Nov. Fiorentini). Le Roi (oiseau) des Amours (Pitrè). L'Oiseau Vert (Cosquin, I. 203). L'Oiseau bleu, Sébillot, Contes populaires, t. I. The Grizzlegreen Bird (collections personnelles).

A cette classe aussi doit appartenir la tradition de la Bière de Martin, ou bière danoise, « qu'on « brassait avec de la bruyère femelle » (brewed from the she heath : Westmeath) La locution « old ale », « ale nine days old », se trouve dans les chansons et rimes anglaises : le sens, dit Halliwell, « is improper. » Elle se trouve pareillement dans le vieux jeu écossais, Bab wi the Bowster. Ce Bab, Bob, Rob, with the Bolster est sans doute le Robin Chevet des Contes d'Evtrapel. Sous une forme peu différente il embarrasse les commentateurs sur *King Lear* (iii, 4). Les locutions « green gown », « cotillon vert » (encore Dufail), sont à comparer.

En Normandie, le *Char saint Martin* est la Grande Ourse, et *Cheinture saint Martin* l'arc en ciel. Avec le premier nom comparez les passages cités ci-dessus concernant le vin amené dans un char et distribué à cette époque de l'année. D'ailleurs, des légendes diverses mentionnent saint Martin et la charrue, par exemple l'histoire irlandaise (*Revue Celtique*, VI, 236-237) et la légende corse dans laquelle le saint pétrifie douze bœufs attelés à sa charrue par le diable (Ortoli, 313. Même récit cité de Chanal, *Voyage en Corse* par M. Meyrac[1].

Ainsi notre étude doit démontrer une provenance diverse pour les traditions de saint Martin, — l'hagiographie, — les usages de sa fête, — tradition verbale et locale. Il y a, sans doute, un élément libéral d'ironie et d'esprit populaire, et bien de ce langage symbolique ou énigmatique dans lequel le peuple se plait toujours. Le récit d'arbre tombant vient, on le voit, de Sulpice Sèvère. Cf. l'association de S. Martin avec le mal caduc. Le rôle équestre du saint, et probablement, son patronage d'âne, ont pour source la *Légende dorée*. Quelques traditions et locutions sont le complément explicatif des usages de la fête, ou même personnifient les phénomènes du temps. On tuait des cochons, et on distribuait de viande à cette époque abondante d'année : *Le premier cochon sauta du baquet d'abondance de Martin*. La première neige tombe : *Martin voyage à cheval blanc*.

Semblablement, dans un conte de la Petite Russie (Wratislaw, no. xxxii. p. 163), la pluie et la grêle sont personifiées comme un chevalier

[1] Je ne puis vérifier cette référence ; et non plus que le nom Herodius (?) dans le Martyrologe, ou la référence de M. Veckenstedt *Volkskunde*, étude sur Rübezahl. 1889, p. 51) au calendrier scandinave.

Digitized by Google

noir et un chevalier blanc. Et dans une rime anglaise sur les trois premiers jours de mars,

> First comes David, and then comes Chad,
> And then comes Winnerol as though he were mad :
> *White* or *black* or *old house thack* (thatch) :

ces trois jours portent la neige, ou la pluie, ou le vent furieux enlevant les toits. Le Martensvuer, « les feux qui jadis, la veille de Saint-Martin, s'allumaient partout », et qui « dans le pays de Waes, en Brabant et dans la province de Limbourg... se sont maintenus jusqu'à présent » (1870) pourraient figurer l'approche du froid d'hiver.

> Sanct Martin
> Feuer im Kamin.

Comparez les feux que, la veille de la Toussaint, la première nuit d'hiver (irlandais, *Oidhche Shamhna*[1] ; gallois, *Calan gauaf*) on allumait autrefois sur les collines d'Irlande.

La notion, fort curieuse, que Martin se plait au sang, est très répandue en Irlande. De là la tuerie des coqs, etc., — « spilling blood in honour of Martin » — et même l'onction sanguinaire de leurs fronts par les paysans. Cette croyance ne peut avoir une autre origine que l'usage de la tuerie du bétail à la Saint-Martin. Les bêtes malades sont consacrées (par une légère incision dans leur oreille) *go Domhnach as go Mhairt*. Le sens est (consacrés) à Dieu et à Martin, mais, mot à mot, *go D. as go Mh.* est « au Dimanche et au Mardi. »

DAVID FITZGERALD.

[1] Prononcez (selon les lettres anglaises) *écha howa*, *écha wawrtin* (*ch dur*).

Digitized by Google

LA BONNE FEMME ÈS PREUNES.

I.

NORMANDIE.

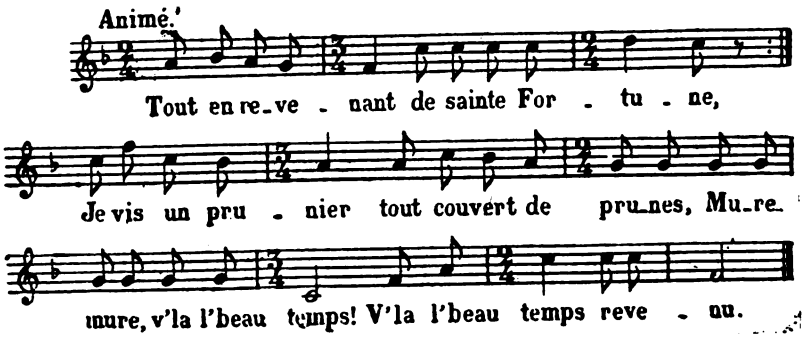

Tout en revenant
De sainte Fortune
Je vis un prunier
Tout couvert de prunes.

Mure et mures
V'la le beau temps
V'la le beau temps revenu.

Je pris mes ciseaux
Pour en couper une
Je vis la bonne femme
A qui sont ces prunes
Qui s'est écriée
Au voleur de prunes.

Mures — Pardon, ma bonne dame,
Ce sont pas vos prunes
Les vôtres sont blondes
Et celles-ci sont brunes.

Mure et mures
V'la l'beau temps
V'la l'beau temps revenu

GABRIELLE WAHLEN.

Digitized by Google

II

HAUTE-BRETAGNE.

En m'en revenant
D'la ville de Pamp'leune,
J'trouvi un preunier
Qu'était chargé d'preunes.

V'la l'biau temps
Pourvu qu'il dure
V'la l'biau temps revenu.

J'trouvi un preunier
Qu'était chargé d'preunes
Je monti dedans
Pour manger des preunes.

Vla.

Je monti dedans
Pour manger des preunes
Vla-t-i' pas qu'arrive
La bonne femme ès preunes.

Vla.

Vla-t-i' pas qu'arrive
La bonne femme ès preunes.
O m'dit : qué qu'tu fas,
Tu mange o mes preunes

Vla.

O m'dit : qué qu'tu fas,
Tu mange o mes preunes,
Vas-tu bien descendre
Et me rend'e mes preunes.

Vla.

Vas tu bien descendre
Et me rend' mes preunes,
Je lui dis : La vieille,
J'te vas rend'e tes preunes,

Vla.

Je lui dis la vieille,
J'te vas rend'e tes preunes.
Je m'tournis d'côté,
J'li fis vâ la leune,

Vlà.

Je m'tournis d'côté,
J'li fis vas la la leune,
J'n'étions qu'en quartier,
J'li fis vâ pleine leune.

Vla.

J'n'étions qu'en quartier,
J'li fis vâ pleine leune,
Je fis t'un eflort,
J'li crachis ses preunes

Vlà l'biau temps, etc.

P. S.

Cf. Une autre version de la Haute-Bretagne (avec musique) dans Sébillot, *Littérature orale*, p. 291.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES[1].

VIII. — Les Ponts.

§ 2. — *Les Ponts hantés.*

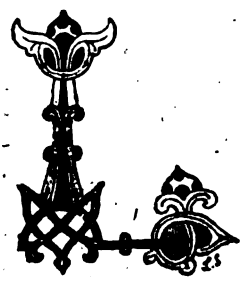

La superstition et le surnaturel ne s'attachent pas seulement aux ponts pendant la période, toujours difficile, de leur construction. Après qu'ils ont été heureusement terminés, le merveilleux intervient encore. Si à la lumière du jour les grands ponts hardiment jetés sur des cours d'eau larges ou rapides, n'inspirent qu'un sentiment d'admiration, ils prennent quelque chose de mystérieux et de redoutable lorsque vient la nuit : la masse, qui n'a plus de détails visibles, paraît grandir, et le fleuve qui coule au-dessous au lieu de murmures qu'on entendait à peine pendant le jour, semble, heurtant les piles, faire un bruit formidable que l'homme, isolé dans les ténèbres, s'exagère encore, et est porté à attribuer aux courroux des esprits des eaux ou aux fantômes qui ne paraissent qu'après le coucher du soleil.

Sous les petits ponts qui franchissent de simples ruisseaux, l'arche peu élevée est toute noire et fait songer à une caverne où peuvent se cacher les mauvaises gens qui guettent le voyageur attardé ; autrefois on voyait souvent à peu de distance de ces ponceaux des croix de bois qui rappelaient un accident ou un assassinat. Mais la cachette n'est pas seulement faite pour les enfants des hommes, elle peut servir de retraite ou d'embuscade aux esprits malins ou méchants qui se plaisent à effrayer le passant, et qui parfois le meurtrissent, le jettent à l'eau ou le noient. Les personnes les moins accessibles à la crainte, les moins portées à croire aux apparitions et aux génies des ténèbres, si elles passent sur un pont, seules, quand il fait tout noir, ou « à l'obscure clarté qui tombe des étoiles, » ne peuvent guère se défendre de

[1] V. le t. VI p. 1, 79 et 129.

Digitized by Google

quelque émotion lorsqu'ils le traversent, dans cette solitude aux bruits mystérieux.

Il n'est pas surprenant que les paysans de nos contrées ou les peuples peu avancés en évolution, chez lesquels existe la croyance aux hantises de la nuit, soient amenés à craindre la vue soudaine de divinités malfaisantes ou irritées, de lutins, de sorciers ou de revenants cachés sous l'obscurité des voûtes, ou blottis sur les piles ou dans l'ombre des parapets.

Dans le nord de l'Europe, d'après une croyance assez répandue, ceux qui, la nuit, passent une rivière sur un pont ou dans un bateau ont à craindre le pouvoir du démon qui y fait sa demeure. En Suède, pour détourner son mauvais vouloir, on crache trois fois dans l'eau[1]. En certaines localitées de la Corse, on croit qu'au passage des ponts, les cours d'eau sont hantés par les stryges[2]. En Haute-Bretagne des fions, petits hommes apparentés aux fées, font leur demeure sous un ponceau appelé le Pont aux hommes nées (noirs) ; mais on ne dit pas qu'ils se plaisent à jouer des méchants tours aux voyageurs[3]. En Suède le strom-karl est un neck qui habite sous un pont ; sa mélodie se compose de onze variétés ; ceux qui désirent les entendre doivent placer leurs violons trois nuits de suite le jeudi sous un pont où il y a un courant ; la troisième nuit, le neck viendra toucher son instument ; un conte norvégien parle aussi d'un vieux troll très laid qui habite sous un pont et s'amuse à faire peur aux chevreaux qui le traversent[4].

En Haute-Bretagne, au temps jadis, les lutins hantaient certains ponts la nuit et ils se plaisaient à jouer des tours aux voyageurs.

Il y avait une fois un marin qui devait s'embarquer sur un long-courrier. Il se rendit à Saint-Malo pour y passer la revue, reçut trois mois d'avance et il se disposait à rentrer chez lui, quand il rencontra son capitaine qui lui dit :

— J'ai été à bord hier, et tout est à place, mais il nous faudrait un chat ou même deux, car je crois que nous avons des rats ; vous feriez bien d'en apporter un.» Le matelot promit de faire son possible pour le trouver, prit congé de son capitaine et se mit en route.

Il se pressait, car il tenait à passer avant la nuit un pont qui se trouvait sur sa route ; comme il emportait de l'argent il avait peur d'être attaqué, puis jeté dans la rivière après avoir été dévalisé. Il ne put toutefois

[1] *Grimm* T. M. t. II, p. 596.

[2] Com. de M. Zevaco.

[3] Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne* t. I, p. 104.

[4] Thorpe. *Northern mythology* t. III, p. 81 Dasent. *Tales from the Norse* p. 205

Digitized by Google

arriver au pont qu'à la nuit. Il ne vit personne si ce n'est un magnifique chat blanc et noir qui se tenait sur le milieu du pont et n'avait point l'air farouche. « Tiens, pensa-t-il, mon capitaine m'a bien recommandé de lui apporter un chat, si celui-ci voulait me suivre ou si je pouvais le prendre, je l'emporterais. » Le prétendu chat ne fit pas de résistance et se laissa prendre, mais à mesure que le marin marchait, le chat grossissait et il pesait d'avantage. « Tiens, pensa le marin, voilà un drôle de chat, » et il voulut le déposer à terre, mais le chat se cramponna à lui et il ne put y réussir. La peur le prit et il se mit à courir de toutes ses forces. Lorsqu'il arriva devant sa maison il n'en pouvait plus et le chat était déjà gros comme un mouton. Avant de rentrer le marin essaya de s'en débarrasser de nouveau. Cette fois le chat ne fit pas de résistance, il se détacha du marin et s'enfuit en riant comme une personne, et à ce moment-là, le lutin, car c'était bien le lutin, avait atteint la grosseur d'un cheval ; l'homme entra chez lui, mais il eut tellement peur qu'il ne put prononcer une parole, et il mourut quelque temps après[1].

Sur un gué de la Dive, entre Vicques et Vicquette, dans l'arrondissement de Falaise, le pont Angot était deveuu le lieu de rendez-vous de toutes sortes de fantômes nocturnes ; les blêmes squelettes des revenants s'y promenaient gravement ; les lutins y pullulaient ; les blanches létices le traversaient à chaque instant ; tous les chats des vieilles sorcières y tenaient conciliabule. Une dame blanche d'ordinaire restait assise sur l'étroite planche du pont, et ne permettait de passer qu'aux voyageurs qui lui faisaient hommage en la suppliant à genoux; quelquefois aussi, elle venait laver son linge à la lueur des étoiles. Après dix heures du soir, sous les anciens ponts des environs de Bécherel et de Tinténiac, il y a des femmes qui lavent ; si on s'approche d'elles, on voit comme une lueur, et elles disent : « Suivez votre route, je fais ce qui m'est ordonné. » Sur le pont d'Ercé-près-Liffré, se promenait jadis un cheval dont la vue était fort redoutée.

A Maxton dans le nord de l'Angleterre, près d'un pont passaient la nuit deux femmes vêtues de blanc, fantômes de personnes assassinées.

Certains ponts d'Ecosse sont aussi hantés[2].

En Poitou la lavandière du château Salbor donne des soufflets aux imprudents, qui se hasardent la nuit malgré les battements réitérés de son battoir sur le pont construit sur l'ancien gué. En Portugal, les sorcières n'aiment pas non plus à être dérangées : un charretier qui passait sur le pont de Barca près de Porto vit les sorcières vêtues de

[1] Com. de M. François Marquer.

[2] Amélie Bosquet p. 107. Sébillot. *Trad* p. 251. v. 8 Henderson *Folk-lore Northern Counties* p. 324 ; Gregor, Scotland p. 70.

Digitized by Google

blanc qui riaient en se baignant dans la rivière ; il leur dit : Lavez-vous bien ? immédiatement une main de fer lui donna un soufflet.

Suivant une tradition orale de Paderborn, il y a sous un pont une pauvre âme qui éternue par intervalles. S'il passe en ce moment un chariot sur le pont et que le conducteur ne dise pas « Dieu vous bénisse ! » le chariot ne manque jamais de verser. Dans la Hesse, l'âme d'un jeune enfant condamnée à éternuer dans l'eau est délivrée, quand une personne passant sur un pont lui dit : « Dieu vous bénisse. »

En Basse-Bretagne. une femme s'est noyée un soir en passant sur le pont du Taro : par les nuits orageuses on entend une voix qui répète « Si tu laisses ta mère, malheur à ton enfant ! »

Dans un récit de l'Ouest de l'Angleterre, un fantôme disparait pour toujours, après qu'on a jeté une bouteille exactement par dessus la clé de voute de l'arche du milieu[1].

En Haute-Bretagne, jadis, les personnes qui passaient sur certains ponts la nuit entendaient quelque fois des plaintes et des gémissements.

Ces bruits n'étaient produits que par le vent qui soufflait dans les barreaux du parapet, mais comme elles ne s'en rendaient pas compte, elles se figuraient que c'étaient les esprits qui appelaient au secours.

Autrefois, si le voyageur se penchait sur le manteau de lierre qui revêt le pont Aber-Glaslin, il entendait comme la voix étouffée de quelqu'un qui se débat dans l'eau et qui s'écriait : « O Dieu ! que ferai-je ? » Si par compassion, il descendait près du rocher, il devenait la proie de l'esprit des eaux[2]

Dans la Basse-Lusace, il y avait jadis une femme assise sur un pont, occupée le matin et le soir à peigner ses longs cheveux. Elle entrainait dans l'eau les pêcheurs qui passaient là après le coucher du soleil[3]. A minuit un fantôme enveloppé d'un linceul erre sur le pont d'Alliviade en Portugal. Si un père dit à son fils « Que le diable t'emporte ! » à l'heure où le prêtre dit *amen* à la messe, le diable emporte l'enfant sur le pont l'Alliviade. Il faut que son parrain et sa marraine aillent le rechercher, accompagnés d'un prêtre Le diable demande du milieu des pierres : « Comment voulez-vous que l'enfant soit ? comme il est venu ou comme il est ? » Si on répond, « Comme il est venu : » l'enfant n'a aucun mal, si l'on dit, « Comme il est : » il est noir comme un cloporte, car c'est avec cet insecte que le diable le nourrit[4].

[1] L. Desaivre. *Le monde fantastique*, Leite de Vasconcellos, *Tradiçoes* p. 10; Grimm, *Veillées allemandes*. T. I. p. 368, *Guionvac'h* p. 204 ; *Folk-lore Record* t. II p. 177.

[2] *Tour du Monde*, t. XV, p. 88.

[3] *Mélusine*, t. II, c. 255.

[4] Leite de Vasconcellos, p. 312.

Digitized by Google

On dit qu'au pont d'Alliviade le diable frit des sardines, et que ceux qui passent en entendent le bruit. Si quelqu'un tombe à l'eau sous ce pont, on ne le revoit plus jamais.

Un moine de l'abbaye de Saint-Ouen qui remplissait les fonctions de sacristain, mais négligeait les devoirs de son emploi, avait noué une intrigue avec une dame du voisinage, et quittait habituellement le couvent la nuit pour se rendre auprès d'elle. Sur un chemin, il avait à franchir un pont de bois sur la petite rivière de Robec. Une nuit les démons, qui l'avaient guetté, l'atteignirent sur le pont et le jetèrent à l'eau. Un diable s'empara de l'âme du noyé, et il l'aurait emportée, si un ange n'était venu la réclamer en raison de ses bonnes œuvres. La dispute prit une telle importance que le duc Richard sans Peur fut appelé à trancher le différend. Le manuscrit du Musée britannique, connu sous le nom de Psautier de la reine Marie représente deux démons donnant un croc en jambe au moine, et le jetant à la rivière.

Suivant une autre version de cette légende, le moine avait, malgré ses fautes, rendu à la Vierge un culte constant, et, au moment où il tombait du haut du pont, Marie, s'avançant entre ses persécuteurs et lui, le saisit par la main et le sauva de la mort. Un des compartiments des vieilles peintures murales de la cathédrale de Winchester se rapporte évidemment à cette dernière version[1].

En plusieurs pays, pour éviter de donner prise aux mauvais esprits, ou pour s'assurer la protection des divinités, on observe certains actes, ou l'on prend bien garde d'en faire quelques autres.

Un proverbe valaque fait allusion à la puissance que le démon peut exercer sur ceux qui traversent un pont : « Associez-vous avec le diable jusqu'à ce que vous ayez passé le pont. » Un autre proverbe usité dans l'Aveyron est plus orthodoxe : « Pont béni, signe de croix »; cela veut dire que même quand un pont a été béni il faut se signer en le traversant, car le diable pourait le faire croûler. En Belgique, nombre de femmes font un signe de croix, en passant sur un pont.

Saint Jean Népomucène précipité de la Moldau par ordre du roi Wenceslas Ier, est honoré en Bohême, en Moravie et en certaines contrées de la Pologne et de l'Autriche, et les fidèles lui adressent ordinairement une prière ainsi conçue : O saint Népomucène, faites en sorte qu'il ne m'arrive sur ce pont un accident semblable à celui dont tu as été victime sur le pont de Prague.

Jadis en Haute-Bretagne, lorsque plusieurs personnes se trouvaient à se croiser sur un pont, elles devaient s'embrasser. Il fallait aussi

[1] Th. Wright. *Histoire de la caricature* p. 62.

Digitized by Google

éviter les disputes, et surtout les voies de fait : on pensait que dans ce cas les fleuves s'irritaient de cet attentat commis dans un lieu qui avait été bâti sur leur propriété et qu'ils pouvaient être amenés à lancer leurs eaux sur les piles et à les détruire.

En Allemagne quand sur un pont, on a la vue d'une étoile filante, il faut adresser à Dieu une prière[1].

En Zélande, quand une jeune fille et un jeune garçon passent sur un pont, ils doivent se donner un baiser. Voici l'origine de cette coutume, d'après la légende. Une jeune fille voulait se marier contre le gré de sa belle-mère ; elle s'enfuit en voiture avec son amant ; un ponceau se rompit, les deux fiancés tombèrent à l'eau et se noyèrent en se tenant embrassés[2].

En Ecosse, on appelle « bridge o'a hair », pont de cheveu, une planchette étroite placée sur un ruisseau. En la traversant sans aide, la mariée montrait à la fois son activité et son courage, et elle prouvait ainsi qu'elle serait une bonne mènagère.

Happy is the bride groom, be the bride ewer so bare
If she manage with dry feet to cross the bridge o'a hair[3].

Non loin de Guimaraens (Portugal), est un pont dit pont de Saint-Jean. lorsqu'une personne du voisinage est malade, et qu'elle n'a plus confiance dans les secours de la médecine, elle se rend au milieu du pont, accompagnée d'un prêtre, portant un demi-boisseau de maïs blanc ; le prêtre lit les exorcismes, et le malade jette le maïs du haut du pont en même temps que trois poignées de sel, et le diable auquel le prêtre impose l'obligation de laisser le malade, reste à compter les grains jusqu'à la consommation des siècles[4].

Les femmes stériles peuvent remédier à leur infirmité en se rendant sur les ponts de Domingos Terne, de Donin et de Saint-Jaô, tous sur la rivière d'Arve. Il suffit que la personne se trouve au milieu de la nuit sur l'un d'eux, et qu'elle demande à la première personne qui passe de l'asperger avec l'eau de la rivière en récitant les paroles du baptême[5].

Sur le pont de Lima en Portugal, il y a une procession de morts. Parmi eux se trouve l'image d'un vivant, c'est celle de la personne qui mourra la première[6].

[1] *Mag. pitt.* 1860, p. 402. — Comm. de M. A. Certeux. — Comm. de M. F. Marquer. — [2] Grimm. T. M. t. IV, s. 525.

[3] Comm. de M. W. Gregor.

[2] De Coster-*Zélande. Tour* t. xxviii, p. 152.

[4] Pedroso, *O Diabo*, p. 145.

[5] Pedroso *Superstiçoes populares*, n° 645.

[6] Pedroso. *Almas de outro mundo*, p. 17.

Digitized by Google

En Portugal, au dessous d'un pont se montrait l'âme en peine d'un enfant que sa nourrice avait noyé.

A Basto, il y a un pont au milieu duquel se rencontrent les limites de deux paroisses. S'il meurt dans l'une d'elles quelqu'un qui se fait enterrer dans l'autre, le curé de la première accompagne le défunt jusqu'au milieu du pont et le remet à son confrère. Alors le cercueil est posé à terre, et les parents et amis du défunt jettent à l'eau une poignée de sable, en disant « X. que les anges qui t'accompagnent au ciel soient aussi nombreux que les grains de sable que je jette à l'eau[1]. »

§. — *Superstitions, Coutumes et Traditions diverses.*

Les ponts sont encore en relation avec certaines coutumes, et ils jouent un rôle dans les ordalies, les jeux et les songes.

En Russie, ceux qui désirent apprendre si une jeune fille se mariera bientôt, font avec des branches entrelacées une espèce de petit pont qu'ils placent ensuite sous son chevet sans qu'elle s'en aperçoive. Le lendemain, on lui demande ce qu'elle a vu en songe, et si elle raconte qu'elle a passé sur un pont avec tel jeune homme, c'est un signe infaillible qu'elle lui sera unie la même année[2].

Lors des fêtes d'Eleusis, des ghéphyristes, comme qui dirait railleurs du pont, accouraient sur le pont du Céphise, sur le passage des initiés, et composant une mascarade bouffonne, leur décochaient force railleries d'un comique grotesque[3].

En Basse Bretagne, le jour de la Saint-Michel, les jeunes filles à marier vont s'asseoir sur les parapets du pont de Penzé près Morlaix, et c'est là que les jeunes gens viennent choisir leurs épouses[4].

A Pise on célébrait autrefois tous les trois ans le jeu du pont ; c'était une cérémonie commémorative de l'exploit de Ghinzico Gismondi, qui vers l'an 1000, « s'étant mis à la tête du peuple, repoussa sur le pont les Sarrazins venus de Sardaigne. Dans ce jeu les deux quartiers de la ville, séparés par l'Arno, combattaient l'un contre l'autre.

[1] Pedroso. *Almas*, p. 23.
[2] *Dictionnaire des sup. p. 925.*
[3] E. Talbot *Mythologie* p. 244.
[4] E Souvestre. *Derniers Bretons*, t. I p. 24.
[5] *M. pitt.* 1842.

Digitized by Google

Dans le jeu du pont d'amour, le condamné placé, comme on dit, à quatre pattes, reçoit sur son dos un cavalier et une dame qui s'y reposent et s'y embrassent[1].

Jadis en Saintonge, deux robustes gaillards, placés l'un en face de l'autre, se tenaient les mains les doigts enlacés, et formaient l'arche ou le Pont, assez haut pour qu'il pût passer au-dessous. D'un côté les filles se rangeaient sur une même file en se tenant par la *queue* c'est-à-dire par la *devantière* (tablier) virée de bord (attachée par derrière). De l'autre côté les garçons se suivaient dans le même ordre. Les deux bandes passaient alternativement sous l'autre en chantant à chaque fois.

Et lon lan la laissez-les passer
Les olivettes, les olivettes.
Et lon lan la laissez-les passer
Du premier jusqu'au dernier

Ce jeu s'appelait aussi le Pont d'Avignon et le chœur disait :

Sous le pont
D'Avignon
Tout le monde passe
Sous le pont d'Avignon
Tout le monde passeront[2].

Une charte de l'année 1598 relative aux droits seigneuriaux des seigneurs de Montluçon (Bourbonnais), porte :..... « *Item*, ledit seigneur lèvera sur chaque fille publique arrivant à Montluçon 4 deniers, à moins qu'elle ne le paie en lâchant un pet sur le *pont* de la ville[3].

Le village de Salzberg, dans le bailliage hessois de Neuenstein, avait à payer chaque année, à la Saint-Walpert, 6 knaken (monnaie de 6 liards) aux barons de Buchenau. On appelait « petit homme de la Walpert », l'homme de la communauté qui portait cet argent. Il devait, dès six heures du matin, se trouver à Buchenau et, quelque temps qu'il fit s'asseoir sur une certaine pierre du pont. Si le petit homme tardait, la redevance croissait toujours, de sorte qu'au soir la commune eût été hors d'état de payer ; aussi le bailli avertissait chaque fois, et le village avait soin de donner chaque fois deux compagnons au porteur,

[1] E. Rolland. *Rimes*, p. 125
[2] Abbé Noguès *Les mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 87.
[3] D. de Du Cange, verbo « *Bombus* ». Comm. de M. Reymond.

Digitized by Google

de crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident. Si le petit homme de la Walpert arrivait à point, les barons de Bukenau devaient les faire saluer et recevoir l'argent. On lui servait certains plats déterminés. Il avait de plus un droit : c'est que s'il pouvait passer trois jours sans dormir, les seigneurs devaient le nourrir sa vie durant. S'il s'endormait il était à l'instant renvoyé du château. Cet usage a duré trois cents ans jusqu'à ce siècle[1].

Rêver qu'on traverse un pont signifie que l'on quittera une bonne situation pour en chercher une meilleure[2].

En Haute-Bretagne, lorsqu'on rêve qu'on passe un pont sans difficulté, on est sûr de réussir dans son entreprise, si au contraire on ne peut le traverser ou qu'il paraît s'écrouler, c'est un indice certain de mauvaise chance.

PAUL SÉBILLOT

Erratum à la page 131. M. le comte Nigra a bien voulu me signaler une erreur géographique ; le pont d'Arta est en Albanie et non en Italie. La poésie populaire grecque qui raconte l'épisode de la femme emmurée se trouve dans les *Canti popolari* de Tommaseo et a pour titre : Il genio di Ponte. Grimm qui la résume avait mis comme citation : Canti pop. seulement et l'édition anglaise ne donne pas la bibliographie des ouvrages cités.

P. S.

[1] HERSFELDER, *Intelligenz Blatt*, année 1802, cité par Michelet, *Orig.* p. 239.
[2] TYLOR t II, 145.

Digitized by Google

II

Les Chemins de Fer[1] (*Suite*)

Peut-on s'imaginer que l'on croie encore aux revenants dans le pays le plus sceptique du monde, aux Etats-Unis ?

On écrit, en effet, de Way-Cross (Georgie) que les administrateurs du Brunswick et Western Railroad sont dans le plus grave embarras par suite des apparitions nocturnes sur la voie d'un fantôme lumineux qui s'amuse à effrayer les employés des trains et les voyageurs.

Un conducteur du nom de Pierson, qui a vu le fantôme plusieurs fois, a demandé à être transféré dans le service des trains de jour; son exemple a été suivi aussitôt par tous les employés des trains de nuit et la Compagnie ne sait que faire. Le fantôme se place au milieu de la voie à l'approche de chaque train pendant la nuit et se met à gesticuler comme pour signaler un danger et faire arrêter la locomotive. Si le mécanicien passe outre, lorsque le train arrive à l'endroit où se trouve le fantôme, celui-ci s'évanouit tout à coup, mais on entend en même temps des cris effrayants comme si plusieurs personnes étaient écrasées. Les voyageurs eux-mêmes, comme les employés de tous les trains, ont été terrifiés. à plusieurs reprises, par ces cris.

On croit dans la région que ce fantôme, qui menace de faire suspendre tout service de nuit sur la ligne, est l'ombre courroucée de quelqu'une des personnes écrasées et tuées par les trains.

Alphonse Daudet dans un article intitulé : *Le bandit Quastana* dit qu'en Corse on disait de quelqu'un qui s'appelait à *la police impériale* (1852-70), qu'il entrait dans les *chemins de fers*. Pour les Corses, ces pauvres diables qui n'avaient jamais vu de voie ferrée, cela constituait une administration occulte, mystérieuse, et quand vous demandiez dans les fenêtres : « Ou est Alessandri ?... où est Bastelica ? » Cette réponse un peu vague dispensait de toute explication : « *Il est dans les chemins de fer...* »

Alfred Harou.

Facéties Marseillaises sur les Chemins de fer.

Un haut fonctionnaire de la Compagnie P. L. M. me communique deux facéties marseillaises qui se rattachent aux chemins de fer.

[1] Cf. t. VI, p. 10, 97.
[2] La *Gazette* du 10 Mars 1891.

Digitized by Google

La première est celle du train rapide :

Il va si vite, si vite, mon cer, que se me dispute avec le cef de gare de Marseille et quand le train part ze lui allonze une bouffe... c'est le cef de gare d'Arles qui la reçoit.

Au moment des premières applications du Giffard, un chauffeur demande à son mécanicien :

— Que c'est ça, le ziffard ?

— C'est encore un embêtement qu'ils ont mis pour alimenter. Tu tournes, tu tournes, rien ne vient, on te f... cent sous d'amende Voilà ce que c'est que le ziffard.

Expressions pittoresques employées par les Mécaniciens dans les choses de leur service (suite),

Une machine court bien ou développe, lorsqu'elle prend et conserve facilement sa vitesse normale.

Une machine est bridée, lorsqu'on éprouve des résistances au démarrage ou qu'elle atteint difficilement sa vitesse normale.

Une machine gaze bien, lorsqu'on obtient facilement une abondante production de vapeur.

Serrer la cravate ou la bobine, se dit pour serrer l'échappement.

Faire de la limonade, se dit pour alimenter la chaudière.

Taper, taper dans le tas, se dit quand on a du temps à regagner ou qu'un train est très chargé et qu'il est nécessaire de faire développer à la machine toute sa puissance.

Une machine crache ou dégueule, lorsqu'il se produit un entraînement d'eau par la vapeur, la dépense de cette dernière étant trop considérable ou des matières grasses se trouvant mêlées à l'eau dans la chaudière.

Les soupapes vont chanter ou vont gueuler, lorsqu'elles sont sur le point de se lever.

Culotter une boîte à fumée, signifie que par suite de l'entraînement des escarbilles, les portes de la boîte à fumée ont été rongées.

Griller la marmite, le chaudron, se dit lorsqu'on donne un coup de feu à la machine.

Brûler un disque, signifie franchir un disque à l'arrêt

On a donné aux différentes séries de machines, des noms particuliers ; il y a :

Les Outrances, ce sont les mixtes à grande vitesse.

Digitized by Google

Les Crapauds, machines ayant deux grandes roues motrices à l'avant et une petite roue à l'arrière.

Les Coucous, machines de gare.

Le Chameau, Crampton modifiée, avec chaudière à deux corps, système Flamanv. Les mécaniciens du Nord donnent ce même nom aux machines construites par M. Petiet, avec un grand réservoir cylindrique de vapeur, disposé au-dessus et parallèlement au corps de la chaudière.

Les voitures à deux étages, c'est-à-dire à impériale fermée, s'appellent *des Guimbardes*, *des Bidel*.

Le mécanicien et le chauffeur se traitent entre eux de *compagnons*, le chauffeur est le *commis* par rapport au mécanicien.

(Comm. de M. Barabant, directeur de la Compagnie de l'Est).

P. S.

Levinettes

Je trouve dans un petit livre de devinettes flamandes, édité à Anvers la demande facétieuse qui suit :

— Quelle ressemblance y a-t-il entre une locomotive et un ivrogne ? R. C'est que tous deux absorbent beaucoup de liquide.

Alfred Harou

— Quelle différence y a-t-il entre le chemin de fer et la gare ?

C'est que le chemin de fer se rend à la gare, et que *la gare demeure et ne se rend pas*. (Troyes).

L. Morin.

I

Les Routes (*Suite*).

Le long de nos routes, on rencontre assez fréquemment des points désignés, en provençal, sous le nom de *frèmo mouorto* (femme morte). On s'accorde à reconnaître que ce nom perpétue le souvenir d'une mort accidentelle causée le plus souvent par un crime. — Le chemin muletier conduisant de Grasse à Caussol, (et autrefois à Entrevaux) a

Digitized by Google

sa *frèmo mouorto*, au point où il cesse de monter pour descendre dans la vallée de Caussoly. A quelques pas du chemin, on remarque un tas de pierrailles (*clapier* en Provençal), de forme conique, haut de 3 à 4 mètres; c'est ce qu'on appelle, dans la contrée *lou clapier dè frèmo mouorto* et, sur lequel d'après la légende, tout passant doit jeter une pierre, sous peine de mourir dans l'année.

La commune d'Entrevaux (Basses-Alpes) a aussi son *clapier* légendaire, sur le bord du chemin qui conduit à l'ermitage de Saint-Jean du Désert, c'est *lou clapier doou paour'omè* (du pauvre homme). Un misérable suivait le chemin en question, dans le but d'aller mettre à sac l'ermitage, lorsque, un peu avant d'y arriver, il tomba raide mort. On l'enterra à côté du chemin et, au dessus de la fosse, on éleva un tas de pierrailles en guise de tombeau. Le châtiment avait été si terrible que l'on s'apitoya sur le sort du criminel, et tous implorèrent pour le trépassé la clémence divine. Ce sentiment pieux s'est transmis d'âge en âge, et nul ne suit le chemin de Saint-Jean sans jeter une pierre sur le clapier funéraire en disant : *requiescat in pace per lou paour'omè* ! (pour le pauvre homme).

P. SÉNÉQUIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DU FOLK-LORE EN POLOGNE[1]

En me proposant de donner aux lecteurs de notre *Revue* une bibliographie du Folk-lore polonais, je ne dois pas omettre les ouvrages principaux des siècles précédents, lesquels, bien qu'ils n'aient pas écrits avec l'intention de fournir des documents folkloriques, comme nous les comprenons aujourd'hui, sont néanmoins des sources très importantes pour nos études actuelles.

I

XVIe jusqu'a la fin du XVIIIe siècle.

Szymonowicz. Les Idylles.

Klonowicz. Le Flotteur (Les bords de la Vistule jusqu'au Danzig)

Spiczynski. L'Herbier. Cracovie 1542.

Rej de Naglovice. La Vie d'un brave homme. Cracovie 1558.

Martin de Urzedow. L'Herbier polonais ou les qualités des plantes. Cracovie 1595.

Syreniusz. L'Herbier 1613.

Zonbkowic. Le Marteau contre les Sorcières. Cracovie 1614.

Rysinski. Les Proverbes polonais. Cracovie 1629.

Symphonies angéliques ou Colendas (les Chansons de Noël). Crac 1631.

[1] Dans cet article se trouvera une telle quantité des noms polonais qu'il me faut absolument donner les remarques concernant la prononciation. — Or *cz* se prononce *tch*; szcz = chtch; rz = g (avant e, i); cki = tki; sz = ch; ci, ce = tzi, tze aj, ej, oj... = aï, eï, oï; au, ou = aw, ow; ju, jo = ïou, ïo ch; = j. *mais en espagnole p. ex. Juan.*

La règle générale est que toutes les lettres se prononcent bien dures; et l'on tâche de séparer les syllabes.

Ex. Dunajec = Dou, na ïetz; Szutc = Choultze; Archanhelsk = Ar, chane, guelsque; Ciemniewsk i = Tzième, nièwe, ski; Hucul = Hou, tzoul.

Digitized by Google

La Sorcière invoquée. Posen 1639. Danzig 1714.

Haur. Le Trésor des secrets économiques. Cracovie 1693.

Le Procès fait à Kasimir Kaminski en l'an 1728 à cause qu'il s'est vendu au Diable. — Ed. 1884.

Jablonski. L'Arbre de vie au Paradis, 1753.

La Colenda spirituelle. Cracovie 1749.

Le Calendrier universel de Sendomir, 1750 (contient les remèdes contre les enchantements).

Kitovicz. Description des mœurs et coutumes du temps d'Auguste III, roi de Pologne.

Bohomolec J. Responsio ad censuram libri de natura et potestate demonis. Varsovie. 1775.

Bohomolec J. Le Diable dans sa propre figure. 1777.

Haequet Le voyage dans les Carpates du Nord (en allemand). 1791[1].

Chmielowski. Les Nouvelles Athènes (Ce livre était très répandu en Pologne au XVIIIe siècle). C'est une sorte d'encyclopédie (4 forts volumes), dans laquelle on trouve une foule de différentes superstitions et d'usages anciens, aujourd'hui disparus.

II

Epoque moderne.

A la fin du XVIIIe siècle surgissent partout et de même chez nous, deux tendances, qui à l'avenir deviennent très favorables aux études folkloriques. La Révolution française en Occident et l'insurrection de Kosciuszko (son armée, formée en grande partie des paysans de Cracovie avec leurs capotes blanches bordées de rouge était représentée à l'Exposition de 1889 dans un tableau de Matejko) en Pologne, mirent en relief le peuple, et surtout les paysans. Il fallait donc connaître cette masse nouvellement évoquée la vie politique. On commença à l'étudier; et voilà Hugo Kollontaj[2], sous-chancelier de la couronne, écrivain éminent, qui, emprisonné dans la forteresse d'Olmütz en 1802, écrit à ses amis en leur conseillant de faire recueillir tout ce qui concerne le peuple. Voici son programme : 1) les patois, 2) les costumes, 3) les rites religieux, 4) les préjugés et les superstitions, 5) les amusements, 6) les types populaires, 7) les aliments, 8) l'industrie, 9) l'agriculture et l'élevage des bestiaux, 10) les vices, 11) les maladies. Nous voyons que Kol-

[1] S'il n'y a pas de note pareille l'ouvrage est écrit *en polonais*.

[2] Très suspect de jacobinisme.

Digitized by Google

lontaj était déjà un folkloriste consommé. Qu'il ait tracé ce programme dans un but purement scientifique ou dans un but en rapport avec la politique, c'est une question qui ne doit pas nous occuper pour le moment.

Notre siècle a hérité du siècle dernier la tendance au romantisme. L'humanité ressentit alors de la répulsion pour la poésie *préméditée*; les poésies d'Ossian furent répandues dans tous les pays ; on cherchait partout une nouvelle source d'inspiration poétique dans les chansons du peuple, dans la poésie *inconsciente*. En Pologne, la lutte fut très acharnée entre les poètes *classiques* et les *romantiques*, elle dura jusqu'à la trentième année de notre siècle et finit par la plus éclatante victoire des *romantiques*, Adam Mickiewicz (plus tard professeur au collège de France) en tête. Or toute cette pléiade de nos poètes de la première moitié du siècle sont à vrai dire des *folkloristes poètiques*. Prenons les œuvres de *Brodzinski, Mickiewicz, Zaleski, Goszczynski, Garczynski, Odyniec, Malczewshi, Pol, Grozas, Siemienki*, nous y trouvons à chaque page quelques matériaux traditionnels. Toutes leurs conceptions poétiques sont, ou simplement un travestissement des contes et des chansons populaires, ou bien elles sont au moins richement parsemées d'épisodes folkloriques. Il faut dire que Mickiewicz attribue une grande importance scientifique à la littérature populaire, il en parle beaucoup dans son cours de la littérature slave au collège de France ; mais sa plus intime opinion à ce sujet, nous la trouvons dans son poème *Conrad Valenrod*. « Oh ! tradition populaire ! tu es l'arche de témoignage entre les vieilles et les nouvelles générations ! en toi le peuple dépose les fleurs de ses pensées et de ses sentiments. Oh ! arche de témoignage ! Il n'y a pas de force qui puisse te briser, tant que ton propre peuple ne te souillera pas lui-même. Oh ! chant du peuple, tu restes la garde du temple des reliques de la nation ; tu as les ailes et la voix d'un archange... mais parfois aussi le glaive de l'archange... Le feu rongera les monuments, les trésors seront dépouillés par les voleurs en armes... Le chant, la tradition s'en vont intacts, courent parmi des foules de gens... et si les âmes avilies ne savent plus les nourrir des larmes et de l'espoir... ils se sauvent dans les montagnes, s'attachent aux ruines et y parlent sans cesse des temps passés... » Tous ces écrivains connaissaient par cœur la *littérature orale* de notre pays, et ils s'en sont servis comme de matériaux pour leurs propres conceptions. Ils ne demandaient à telle ou telle chanson, à telle ou telle tradition populaire que de leur servir à créer une ballade, un poème ; ils ne se sont pas occupés ni de leur provenance ni des leurs variantes, en un mot, de tout ce qui préoccupe de nos jours un folkloriste. Beaucoup ont possédé des collections

Digitized by Google

très authentiques qui sont perdues. Le meilleur exemple est celui de M. Alexandre Chodzko (professeur au collège de France) qui fut aussi un poète de cette époque dont nous parlons. Ce n'est qu'en 1879 qu'il a publié sa collection(en français). Or, dans le premier quart du dix-neuvième siècle, on a traité le folk-lore en Pologne ou comme source d'inspiration poétique, ou comme une partie d'archéologie, ou comme curiosité. Pourtant il y eut un homme qui, dès ce temps-là, osa prétendre qu'il fallait traiter sérieusement tous ces matériaux : traditions, chansons, contes, préjugés, coutumes populaires; c'était *Adam Czarnocki* sous le pseudonyme de Zoryan Chodakowski. En général on se moquait de lui, mais il y avait des hommes qui concevaient mieux sa pensée et lui donnaient des encouragements pour ses études : parmi eux était le prince Adam Czartoryski, personnage bien connu à Paris, qui, de 1803 à 1824, fut le curateur de l'Université de Vilna et de la circonscription d'instruction publique contenant cinq gouvernements Lithuaniens et les gouvernements de Wolynie, Podolie et Ukraine. Le prince Czartoryski recommandait Czarnocki au ministre des affaires intérieures et au Czar Alexandre Ier, et à la suite de cette recommandation, il reçut une pension annuelle de 3 000 rubles en argent pour quatre années et un passe-port pour voyager dans l'empire russe. Le programme qu'il se proposa est imprimé dans *Le Fils de la Patrie* et c'est déjà tout à fait le programme scientifique d'un folkloriste. Il se proposait de traverser la Russie quatre fois, de l'orient à l'occident et du sud au nord... Malheureusement, l'ignorance et ensuite le rapport défavorable d'un des agents du ministère eurent pour résultat de faire retirer à Czarnocki sa pension. A ce moment l'Université de Vilna lui vient en aide; mais peu de temps après Czarnocki mourut (1784-1825). Il a laissé beaucoup de manuscrits qui ont été confiés à Polewoj et puis à Pagodin, à Moscou, mais jusqu'à présent ils n'ont pas été publiés.

Les plus importants étaient : 1° Collection des chansons de la Petite-Russie; 2° Vocabulaire des vraies dénominations des différents villages et bourgades (en polonais), 4 volumes. Le but spécial de cet ouvrage était de tracer la frontière entre les Ruthènes et les Russes.

Après avoir caractérisé la vie et les travaux de notre Nestor parmi les folkloristes, je donne la liste des œuvres publiées à cette époque.

Czerwinski Jan. Les Environs de Stryj et Lomnica — Lemberg 1811.
Swiecki. La Description de l'ancienne Pologne, Varsovie 1817.
X. G. La Description de l'Ukraine, 1810.
La Sorcière (Dans Mémoire de Varsovie, 1818).
Sobotka. (Les Feux de la Saint-Jean, 24 juin). (Mémoire de Varsovie, 1818).
Les lettres de Ojcow. (Dans le journal « l'*Abeille* ») Cracovie, 1820.
Gawarecki. La Description du pays de Wyszogrod, 1822.

Digitized by Google

Zubrzycki Denis. Sur les Chansons populaires, 1823.

Gawarecki. La Description du pays de Dobrzyn, 1825.

Nesselmann. Lithauische Volkslieder. Berlin, 1825.

Rhesai Ludw. Dainos oder Lithauische Volkslieder. Leipzig, 1825.

Golenbiowski Lucas. La Description de Varsovie, 1826.

Jaskulski. Les Idylles des Kujawy, 1827.

Gawarecki. Le Mémoire de Plock, 1828.

Mme Hofmanwoa. Lettres de voyage au pays de Sandomir, 1828.

Netto. La Description du pays de Lublin, 1829 (dans le *Calendrier politique*).

Staniewicz Symon. Dajnos Zemajczin (les Chansons de Samogitie. — La Samogitie en Pologne c'est la Bretagne en France, toute la vie est la même, sauf la langue qui est un *sanscrit* mais très corrompu), 1829.

Golenbiowski Lucas. Les Costumes en Pologne dès les temps les plus reculés, 1830.

Golenbiowski Lucas. Le Peuple polonais, 1830.

Sowinski. Chants polonais (en français), Paris, 1830.

Wojcicki. Les Proverbes nationaux, 1830.

Grabowski A. Les Antiquités de Cracovie.

Golenbiowski L. Les Jeux et les Amusements, 1831.

Waclaw de Olesko (Zalewski). Les Chansons polonaises et ruthènes du peuple en Gallicie (d'Autriche), 1833.

Golenbiowski L. Les Maisons et les Châteaux en Pologne, 1836.

Wojcicki W. Les Chansons du peuple de Bielochrobats, des Masoviens et des Ruthènes au bord de la rivière Bug, 1836.

Wojcicki W. Les Contes, 1837.

Pauli Zegota. Les Antiquités galiciennes, 1838.

Mioduszewski. Les Chansons de l'Eglise, 1838.

Pauli Zegota. Les Chansons du peuple polonais en Gallicie (d'Autriche), 1838.

Pauli Zegota. Les Chansons du peuple Ruthène en Gallicie (d'Autriche), 1839.

Grabowski A. Les Antiquités historiques de Pologne, 1840.

Maciejowski. Les Masoviens (dans l'*Hebdomadaire littéraire*), Posen 1840.

Swiencone (c'est-à-dire le repas de Pâques, coutume particulière en Pologne), (dans l'*Hebdomadaire littéraire*, Posen, 1840).

Ludwik de Pokiewo (Jucewicz). Les esquises de Samogitie, 1840.

Ludwik de Pokiewo (Jucewicz). Les Proverbes du peuple Lithuanien. 1840.

Konopka Jos. Les Chansons du peuple de Cracovie, 1840.

Digitized by Google

Berwinski. Les Contes de la *Grande-Pologne* (c'est-à-dire Posen-Gnesen), 1840.

Wojcicki. Les Vieux Contes, 1840.

Il faut que je m'arrête ici pour faire quelques remarques. J'espère que cet index des titres des ouvrages parus dans cette première partie du siècle confirme la caractéristique de cette époque dont j'ai parlé plus haut. C'est la poésie et l'archéologie qui, dans ces œuvres, disputent la place au vrai traditionnisme.

Aux environs de ces années où je me suis arrêté, commence — qu'on me permette cette expression — une *saison-morte* pour notre folklorisme, qui dure une quinzaine d'années. Les grandes publications ont cédé la place aux petits articles insérés dans les journaux périodiques ; il faut ajouter pourtant que ces écrits portent déjà un cachet assez nettement folklorique. C'est une époque de transition, l'époque de la poésie est déjà en déclin et l'époque du traditionnisme n'était pas encore bien mûre.

Chodakowski Louis. Les Préjugés dans leurs rapports avec la Médicine (*Hebdomaire littéraire*) Posen, 1841.

L'Etat des Paysans, près de Posen, 1841.

Les Chansons des Podhalans (montagnards de Karpaths) (Bibliothèque de Varsovie. Revue mensuelle, 1841).

Hanusz. La Notion du mythisme slave (Bibliothèque de Varsovie, 1841).

Wagilewicz. Les Funérailles slaves (B.-D.-V., 1841).

Zienkowicz. Les Costumes polonais, 1841.

Kolberg Oskar. Les Chansons du peuple polonais. — Les Notes, lithograph., 1842.

Ludwik de Pokiewo. Les Souvenirs de Samogitie, 1842.

Hanusz. Die Wissenschaft der slavischen Mythùs. Lemberg, 1842.

Raczynski. Les Souvenirs de la Grande-Pologne, 1842.

Maciejowski. Les Mœurs et les Coutumes de la Pologne, 1842.

Neumann (San-Marte). Grosspolens Nationalsagen und Legenden. Bromberg, 1842.

Balinski Charles. Les Contes populaires, 1842.

Lipinski. La Noce des environs de Gnezen. (Bibliothèque de Varsovie 1842).

Lipinski. Les Chansons du peuple de la Grande Pologne. Posen, 1842

Wojcicki W. Les Proverbes qui ne sont déjà plus en usage. (Bibliothèque de Varsovie, 1842).

Woicicki W. Les Mœurs des éleveurs d'abeilles. (Bibliothèque des anciens écrivains), 1843.

Rusiecki. Le Jargon des voleurs à Varsovie. (Les Petits Mystères de Varsovie, 1843).

Digitized by Google

Mioduszewski. Les Pastorales et les Colendes (c'est-à-dire chansons de Noël), 1843.

Wolanski. Les Monuments payens (*Hebdomadaire littéraire* Posen, 1844).

Brzozowski Charles. Les Chansons du peuple des bords de Niemen, environs d'Alexota, 1844.

Ludwik de Pokiewo (Jucewicz). Les Chansons de Lithuanie, traduites du *Samogitien...*, 1844.

S. — Les Vestiges de la langue polonaise dans le gouvernement d'Archangelsk. (*La Mer glaciale.* Bibliothèque de Varsovie, 1844).

Lelewel. J. Les propriétés (les fermes) des Kmiets 1844. (Jusqu'au XIe siècle, les paysans chez nous formaient une classe sociale munie de beaucoup de privilèges. Durant XIe siècle, la noblesse lutta contre ces privilèges *des Kmiets* et finit par leur abolition presque entière).

Leonard Anton. Les Vestiges de la langue polonaise en Silésie (Bibliothèque de Varsovie, 1844).

Lipinski Tym. Les Anciennes Coutumes des Funérailles des chefs militaires en Pologne (Bibliothèque de Varsovie, 1844).

Zejszner. Un coup d'œil sur les Podhalans (montagnards des Karpaths). (Bibliothèque de Varsovie, 1844).

Zieleniewski Michel. Les Superstitions médicales de notre peuple, 1845[1].

Sniadecki Jan. Le Polésie (Nord de Wolygnie), (Bibliothèque de Varsovie, 1845).

Journal pour le peuple polonais, Posen 1845.

Bergenroth. Croquis von Posen, 1845.

Kozowski Victor. Vocabulaire des termes en usage chez les éleveurs, d'abeilles, chez les ramasseurs d'ambre et chez les flotteurs. 2 volumes, Varsovie 1846.

Dowhont Simon. Dajnos Ziamajtin. (Les chansons de Samogitie (en samogitien), 1846.

Czerniawski. Les Danses populaires (Bibliothèque de Varsovie, 1847).

Milewski Charles. Les Sorciers (Bibliothèque de Varsovie, 1847).

Description de la ville de Krasnik. (Bibliothèque de Varsovie, 1847).

Tyszkiewicz Eust. Description du District de Borysow, 1847.

La Grande Semaine (la dernière semaine du Carême), (dans le *Mémoire religieux et moral*, 1847).

Swiezynski. Le Voyage de douze élèves de l'Institut agronomique (Bibliothèque de Varsovie, 1848).

Zejszner L. Voyage dans les Bieskides (partie occidentale des Karpathes (Bibliothèque de Varsovie, 1848).

[1] Voir *Tradition* 1891 Mars. — *Folk-lore polonais.* — Cracovie et ses environs. — IV. La Médecine M. Z. M.

Digitized by Google

Ossolinski Vict. Les souvenirs de Podlasie (frontière entre la Pologne et la Lithuanie). (Bibliothèque de Varsovie, 1848).

Le peuple. Une caractéristique (Journal Czas 1848).

Les prophéties slaves (Czas, 1849).

Chondzynski. Les souvenirs de Sendomir, 1850).

Ostaszewski Spirydien. 30 contes (en ruthène) 1850.

Tyszkiewicz. Les Proverbes polonais en usage en Lithuanie (Bibl. de Vars. 1850).

Wojcicki. Quelques mots sur les Kachoubes (aux bords de la Baltique) (Bibl. de Vars. 1850).

Sobotka. Les Feux au jour de Saint-Jean. (Czas, 1850).

Szelewski. La ville de Bryezinz *(Mémoire religieux et moral)* 1851.

La Pâque. Czas 1851.

Les Anciennes Traditions du peuple en Silésie (Czas) 1851.

Gregorovicz. Les Tableaux campagnards 1852.

Lipinski. Les Proverbes provenant du nom des villes ou des villages (Bibl. de Vars. 1852).

Zamarski Roman. Les Traditions et les Fables des Masoviens, 1852.

Lipinski. Les Proverbes en relation avec le nom des montagnes et des rivières (Bibl. de Vars. 1853).

Wejnert Alex. La Fête-Dieu à Varsovie aux XVIIe et XVIIIe siècles. (Bibl. de Vars. 1853).

Wieniawski. Les Noces dans les environs de Lublin *(Gazette quotidienne de Varsovie* 1853).

Glinski Le Conteur polonais. — 4 petits volumes 1853.

Kraszewski. Les Légendes des armes de noblesse. *(Gazette de Varsovie* 1854*)*.

Nowosielski M. Lettres sur les légendes (*Journal de Varsovie* 1854).

Pruszakowa. Les Bords de la Vistule (Bibl. de Vars. 1854).

La Noce dans les environs de Sochaczew (B. de Vars. 1854).

Berwinski. L'Étude de la Littérature du peuple, des Préjugés, des Ensorcellements, etc., 1854.

Siemienski. Les Contes des Veillées, 1854.

Lipinski. Les proverbes des paysans concernant l'Agriculture (Bibl. de Vars. 1855).

B A. Les Amulettes contre le choléra (Czas 1855).

B. A. La Fustigation du choléra dans la ville Soncz (Czas 1855).

B. A. Les Esquisses champêtres de Soncz (Czas 1855).

Le Montagnard. Czas 1855.

Monczynski Jos. Les Diables sous la tour de Notre-Dame de Cracovie (Czas 1855).

Monczynshi. — Quelques Souvenirs de Cracovie (1855).

Digitized by Google

Chondzynski. La Description historique et statistique des villes du pays de Sendomir, 1855.

Gacki. Le vieux Radom et ses églises. Le nouveau Radom et sa paroisse (*Mémoire religieux et moral*, 1855).

Flat-Oskar Un mot sur le pays de Luzyce et ses habitants (Bibl. de Vars. 1855).

Gluzinski. Sur les Paysans des environs de Zamosc (*Archiv. domestiques* 1856).

Lipinski. Les Proverbes provenant des noms des empereurs, des rois, etc. (B. de Vars. 1856).

Wieczorkowski. La Route de l'invasion des Tartars dans le pays de Saudomir. (*Le Livre du monde* 1856.)

Wojcicki. Les Proverbes des Kaschoubes (B. de Vars. 1856).

K. G. Un Gamin, le Prophète. 1856.

L'an 1857 fait époque dans l'histoire de nos études. Durant cette année, ont paru trois ouvrages qui forment définitivement le point de départ du *folklorisme scientifique* : 1° SZULC KAZIMIR : *Les principales figurations et fêtes payennes de notre peuple*, Posen 1857. C'est peut-être le meilleur exposé de la mythologie slave. 2° MARCINKOWSKI (le vrai nom, Nowosielski) : *Le peuple d'Ukraine*, Vilna 1857. C'est du folklore comparatif. L'auteur cherche toutes les figurations, tous les usages des Ukrainiens à comparer avec les mêmes des autres nations en Europe et en l'Asie. On peut rejeter tel ou tel point des comparaisons qu'il a établies, mais en tous cas c'est déjà un gros volume écrit dans un esprit scientifique. 3° *Kolberg Oscar.* Il y a peu des jours que le tombeau se fermait sur cet homme d'un travail inouï. En 1857 il avait 44 ans et il était déjà bien connu dans le monde des musiciens et des traditionnistes (voir plus haut l'an 1842) ; il avait déjà des superbes collections. En 1857, il publia *Les Chansons du peuple polonais* (Varsovie) un gros vol. in-8° d'environ 400-500 pages, classifiées très soigneusement, munies de notes explicatives, avec des variantes et de la musique ; c'est une œuvre répondant déjà à toutes les exigences scientifiques. C'était le commencement de ses travaux : voilà la liste des publications qui ont suivi sous le titre général LE PEUPLE. — 1855. Le pays de *Sendomir*, 1 volume. — 1867. *Les Kujawy*, 2 volumes. — 1871. *Cracovie* et les environs, 4 volumes. (Voir extrait dans la Tradition 1890). — 1879; *La Grande-Pologne* (Posen-Gneseu), 7 volumes. — 1883; *Les Environs de Lublin*, 2 volumes. — 1883 ; *Pokucie* (Les Environs entre Dniestre et Prut), 4 volumes. — 1885 ; le *Masovie*, 4 volumes. (Les dates que je donne ici notent le commencement de la publication. Or Masovie doit avoir encore le cinquième volume, il est déjà sous presse, mais la mort a interrompu le travail). 1885, *Les Environs de Kielce*, 2 volumes.

Digitized by Google

— 1887, *Les Environs de Radom*, 2 volumes. — 1889, *Les Environs de Lenczyca*, 1 volume. En somme *trente-et-un* volumes gr. in-8°, chacun de 300 à 400 pages : une bibliotèque et un vrai trésor d'ethnographie polonaise. Outre cela, il a encore écrit des petits articles dans les mémoires de l'Académie de Cracovie dont il était membre. Nous les retrouvons plus bas. Pour donner une idée de l'exactitude avec laquelle il a décrit les différentes contrées, il faut que je joigne ici l'énumération des principaux chapitres d'une de ses œuvres. Voici ceux de *Cracovie et ses environs*. 1°) La création du monde. 2°) Le ciel. 3°) L'enfer. 4°) Le monde démoniaque. 5°) L'ensorcellement et tout ce qui le concerne. 6°) Notions géographiques du peuple. 7°) Sciences naturelles. 8) Médecine. 9°) Les coutumes, le baptême, les funérailles, la noce, la moisson. 10°) Les chansons. 12°) L'agriculture et l'élevage de bestiaux. 13°) Les costumes et l'industrie. 14°) Les danses, les jeux et les amusements. 15°) Les contes et les fables 16°). Les proverbes et les devinettes. 17°) La langue. 18°) Lexique des noms des petits noms et des sobriquets des personnes, des animaux et des lieux. Je crois qu'il n'y a rien à ajouter. Il travailla sans trève pendant 50 ans. L'année dernière, ses amis ont organisé à Cracovie son jubilé. De toute la Pologne on a envoyé des couronnes ou des télégrammes. L'un d'eux était caractéristique « travaillait 50 ans — ramassait un trésor — pour lui-même n'épargnait rien. » Les paysans de différentes contrées vinrent pour le remercier. Le bon vieillard était très touché. Pendant l'hiver se déclara la maladie. Le dernier mois, il garda la chambre; les dernières semaines, quoiqu'il fût couché, il n'en travailla pas moins jusqu'aux derniers jours. Il s'endormit à l'âge de 77 ans, le 3 juin 1890. TERRA LEVIS.

Les travaux de Kolberg et l'activité de la Commission anthropologique de l'*Académie des sciences à Cracovie*, avec son organe annuel *Recueil de notices concernant les antropologie de notre pays* publié dès 1877, et puis la fondation des *Mémoires physiographiques* à Varsovie et de *La Vistule* sous la direction de M. Jean Karlowicz (Wisla) aussi à Varsovie, ont tracé définitivement le chemin scientifique pour les études du folk-lore polonais. Retournons à l'énumération.

Grajnert. Excursion à Podlasie (Bibl. de Vars. 1857).

Liszewski. Les Traditions du peuple concernant la caverne du dragon à Cracovie (Czas 1886).

Mazew. L'Histoire du développement des villages et des bourgades en Pologne (Bibl. de Varsovie 1857).

S. M. L'instruction du peuple près de Soncz (Czas 1887).

Bielowski. Pokucie (Les Environs entre Dniestre et Prut) Czas 1887.

Schleicher. Lithawische Marchen 1857.

Radwanski. Les Proverbes (*Calendrier de Cracovie* 1857).

Digitized by Google

Slenpowski. Le Peuple et ses travaux (*Chronique de Varsovie* 1858).

S. M. Les Montagnards de Krenpak (Karpates) (Czas 1888).

S. M. Les Montagnards de Obidna (Karpates) Czas 1888.

Monczynski. Les Paysans des environs de Cracovie 1888.

Janota. Les Notices historiques et géographiques sur le Zywiec 1859.

Polujanski. Les Excursions dans le gouvernement de Suwalki 1859.

Grajnert. Les Etudes sur les traditions de notre peuple (Bibl. de Varsovie 1859).

Dictionnaire des provincionalismes des environs de Lomza (Bibl. de Vars. 1860).

Jeudi-Saint. (*Hebdomadaire illustrée*, Varsovie 1860).

Morawski. Le Juif-Errant dans les montagnes de Tatras (Czas 1860).

Chociszewski. Les Proverbes du peuple de la Grande Pologne pour les différents jours, mois et saisons (Bibl. de Vars. 1861).

Padalica. Les Bilgorajens (*Hebd. illustrè* 1861).

Kleparzewski. L'Elevage des moutons 1861. (Les gardeurs de moutons valent chez nous comme les plus instruits dans la science des forces occultes).

Wislicki. La Description du pays d'Opatow 1862.

Wojcicki. La Tradition sur Boruta (un diable en Pologne porte ce nom), (*Hebdom. illust.* 1862).

Lepkowski. L'Excursion dans la Grande-Pologne (Bibl. Warvea 1863).

Podberezki Andr. Les Vestiges de la langue samogitienne en Caucase et son affinité avec la langue anglaise (Bibl. de Vars. 1863).

Karasowski Maurice. La Musique du peuple (dans le *Calendrier d'Ungre*, 1863).

Puffka Emma. Les Fables de la Grande-Pologne 1863.

Witwicki. Esquisse historique des Hucul's (Les Ruthènes montagnards des Karpates 1863).

Grajnert. Les Arbres dans les Fables et dans les Traditions. (*Hebd. illustrè* 1863).

Nomys. Les Proverbes ukrainiens. Petersb. 1864.

Chociszewski. La Provenance de différents proverbes de Grande-Pologne (Bibl. de Vars. 1854).

D. Mannhardt. Les Questions concernant la vie du peuple. Appel et guide publiés dans la presse, 1864.

Stecki. La Wolynie, 1864.

Zmorski. Le Lac ensorcelé (*Hebd. illust.* 1864).

Janota. Notices sur la Population de la vallée du Dunajec et du Poprad, 1864.

Les Coutumes ecclésiastiques de la semaine sainte (*Gazette polonaise* 1865).

Digitized by Google

Bartoszewicz. Les Masoviens (calendrier d'Ungre 1865).

Kierski. La description du district de Boreck, 1865.

Lepkowski. Revue des traditions de Cracovie (Czas. 1866).

Kaminski. M. Les Figurations imaginaires du peuple Lithuanien (*Hebdom. illustré* 1866).

Ciemniewski Le diable Boruta (*Hebdom. illustré* 1867).

Mierzynski.Quelques mots sur la Mythologie comparée (Bibl. de Vars., 1867).

Kozlowski Kornel. Peuple dans les environs de Czersk 1867.

Le Sorcier. Hocus pocus 1868.

Les Mœurs et Coutumes des mendiants 1868.

Sikorski. Les chants de Noël (*Gazette polonaise* 1868).

Gloger. Les Mœurs du peuple des environs de Tykocin (Bibl. Var.1868).

Gloger. Les Rites concernant l'Agriculture (Bibl. de Varsovie 1868).

Zawadzki. Les Esquisses de la Ruthénie, 1869.

Nawvocki. La Noce des Ruthènes, 1869.

Lukaszewicz. La description du district Krotoszyn 1869.

Pruski (Gloger) Les Noces, études comparatives 1869.

Olszowski. Les Kurpiès (Les environs de Lomza) (Gazette agricole, 1870).

Wojcicki. Twardowski le Sorcier (Klosy, 1871).

Chlopicki Eduard. L'Excursion au Czersk (Klosy, 1871).

Jaskolka. Les Lettres des montagnes (*Hebdomadaire illustré* 1871).

Keller. Recueil des Chansons populaires catholiques, 1871.

N. Planetnik (voir *Traditions* IV, p. 148) (Czas 1871).

Siarkowski. La Noce aux environs de Chmielnik 1871.

Radziukinas. Les Sorcelleries dans le district de Sejny (*Hebdom. illustré* 1871).

Rzentkowski. Les Paysans de Pinsk (*Hebdomadaire illustré* 1871).

Janota. Les traditions, les préjugés et les noms populaires dans les sciences naturelles 1872.

Kentczynski. Les Masoviens du Nord, 1872.

Les Travaux de l'expédition ethnographique dans les provinces occidentales de la Russie (Ruthénie) Petersburg 1872 (en russe).

Zielinski Fel. Les endroits du royaume de Pologne surnommés à cause de l'industrie ou de l'origine de leur population (Bibl. de Varsovie, 1872).

Gloger. Les Superstitions du peuple des bords de la Narwa concernant les oiseaux, les reptiles et les insectes, 1872.

Gloger. Les Environs de Bielsk et leur Noblesse pauvre, 1873.

Nowicki. Les Etudes sur les Croyances populaires (Bibl. de Varsovie 1873).

Digitized by Google

K. r. L'Excursion dans les Montagnes-Chauves ou montagnes de Ste-Croix. (*La Gazette de Kielce* 1874). (Les Montagnes-Chauves, voir tradition IV, p. 145).

Rogowicz. L'Essai d'un lexicon des noms des plantes de l'Ukraine. Kief. 1874 (en russe)

Les Pentecotes (*Hebdomadaire Klosy* 1875).

Kopernicki Jz. Les Particularités de langage des Montagnards de Bieskids (Les Karpaths d'occident 1875).

Le Noel et les Colendas. (Czas. 1875).

Kopernicki. J. Les Notions médicales et naturalistes du peuple, 1876.

Gloger. Les environs de Lomza, 1876.

Gloger. Les Noms, les locutions et les objets en usage pendant les noces, 1876.

Ortyka. La petite Noblesse des environs de Lida 1876.

Gloger. Les Superstitions des éleveurs d'abeilles des chasseurs et des laboureurs (Bibl. Vars. 1876).

Witwicki. Les Superstitions des Huculs (Montagnards des Karpaths) Mémoires de la Société de Karpates, 1876).

Zytecki. Un Essai de l'histoire de la langue ruthène. Kief. 1876. (en russe).

Czubinski. Les Travaux de l'Expédition ethnographique dans le pays occidental de la Russie (Ukraine). — Petersburg 1877 (en russe).

Gloger. Les dictons agricoles, 1877.

Godin Amélie. Polnische volksmaerchen (trad. du polonais avec le concours de M. Zmigrodzki) Leipzig, 1877.

Gruszecki. Les Plantes dans la tradition et dans la poésie du peuple polonais (Bibl. Vars. 1877).

Parylak. Les Provincialismes de langage des environs de Stanislawow (Recueil des notices concernant l'anthropologie de notre pays. (Académie des sciences de Cracovie 1877).

Gloger. 572 chansons de Cracovie, 1877).

Gloger. Les anciennes chansons et les rapsodes, 1877.

Mme Moszynska J. Les Rites et les Chansons de noces en Ukraine et dans les environs de Biala-Cerkiew (Académie de Cracovie, 1878).

Gruszecki. Le Symbolisme des Oiseaux, 1878.

Holowacki. Les Chansons populaires de la Galicie, 4 volumes. Moscou 1878 (en ruthène).

Janota. Le Peuple et ses coutumes, 1878.

Bykowski. Les Chansons rituelles du peuple ruthène dans les environs de Pinsk. (Académie de Cracovie, 1878).

Petrow. Le Peuple du pays de Dobrzyn. (Acad. Czas. 1878).

Rulikowski. Les Notices ethnographiques d'Ukraine (Acad. Crac. 1879).

Digitized by Google

Gloger. 657 chansons des Cracoviens, 1879.

Gloger. Les Contes et les Fables, 1879.

Gloger. Les Chansons des Masoviens et des Kujaviens, 1879.

Kolberg Oscar. Les Chansons du peuple Lithuanien (Acad. Crac. 1879).

Balinski. Monographie de Sandomir, 1879

Chodzko Alex. Les Chants historiques de l'Ukraine et les Chansons des Lotyches des bords de la Duina occidentale. Paris, 1879 (en français).

Siarkowski. Les Matériaux pour l'ethnographie du peuple polonais des environs de Kielce (Académie de Cracovie, 1878, 9, 80).

Gloger. 394 Chansons de noces en Pologne, 1880.

Grajnert. Les Notices ethnographiques des environs de Wielun et Radom. (Acad. Crac. 1880).

Podbereski And. Les Matériaux pour la démonologie du peuple d'Ukraine. (Académie de Cracovie, 1880).

Rybowski. Les Présages météorologiques, 1880.

Szulc Kazimir. L'Histoire mythique de la Pologne et la Mythologie slave, 1880.

Zawilinski. Les Paysans de Brzezin (dans *l'Atheneum* 1881).

Czajewski. Les Kurpies (Les environs de Lomza (*Hebdomadaire illustré*, 1881).

Dybowshi. Les Proverbes de la Ruthenie-Blanche, district de Nowogrodek. (Académie de Cracovie 1881).

Matusiak Symon. Nos fleurs des champs, 1881.

Kosinski. Les Matériaux pour l'ethnographie des montagnards de Bieskids (Académie de Cracovie, 1881, 2, 3).

Moszynska J. Mme. Kupajlo (La Fête de nuit au jour de Saint Jean, (24 juin), et les Chansons de noces du peuple d'Ukraine des environs de Biala-Certiew. (Académie de Cracovie, 1881).

Popowski Bol. Les Chansons et les Rites de noces du peuple Ruthène à Zalewanszczyzna. (Académie de Cracovie, 1882 et 1884).

Siarkowshi. Les Devinettes du peuple du gouvernement de Kielce. (Académie de Cracovie, 1882).

Swiezawski. L'Épopée populaire sur Boleslas Chrobry (c'est le second roi historique de Pologne (995-1025) le Charlemagne des Polonais) (dans la *Revue archéologique*, Varsovie, 1882).

Gustawicz Br. Les Traditions, les préjugés, les dictons populaires dans les sciences de la nature (Académie de Cracovie, 1881-1882).

Hodoly Z. Les Croyances populaires sur les animaux et les plantes (Académie de Cracovie, 1882).

Kolberg Oscar. Les Chansons et les Danses dans les environs de Dobrzyn. (Académie de Cracovie, 1882).

Wierzbicki. Météorologie populaire (Académie de Cracovie, 1882).

Digitized by Google

Neymann. La métrique de la poésie des Ruthenes (en russe), (dans *Les antiquités de Kief*, 1883).

Rokosowska Sofie. Les Noces dans le district de Zwiahel (Volynie). (Académie de Cracovie, 1883).

Siarkowski. Les Traditions et les Légendes concernant les animaux et les plantes. (Académie de Cracovie, 1883).

Malinowska Wande. Les Noces dans le district de Zlocfzow (Ruthenie de Galicie). (Académie de Cracovie, 1883).

Gloger. Les Devinettes populaires des bords de Narwa et Bug. (Académie de Cracovie, 1883).

Szablewska Severine. Les Noces et les danses du peuple ruthène des environs de Zbaraz (Académie de Cracovie, 1883).

Knothe Apol. L'antiquité du chant religieux s. t. *Boga rodzico* (mot à mot — *du Dieu la mère*). C'est un chant religieux de la chevalerie en Pologne. On l'entonnait toujours avant le combat. On soutient que l'auteur de ce chant est saint Wojciech, (chez les Allemands Adalbert), l'apôtre des slaves, précepteur de l'empereur Otto III, évêque de Prague, martyr chez les payens du bord de la Baltique, acheté au poids de l'or par Boleslas le Chrobry, et enseveli à Gnesen, l'an 999. — 1884.

Lipinski. Les Coutumes et les Chansons du peuple de la Grande-Pologne (Académie de Cracovie 1884).

Neymann. Les Matériaux ethnographiques des environs de Pliskow (Ukraine) (Académie de Cracovie, 1884).

Ulanowska Stefanie. Matériaux ethnographiques de Masovie. (Académie de Cracovie, 1884).

Ulanowska Stefanie Les Œufs de Pâques dans les environs de Czersk (*Hebdomaire illustré*, 1884).

Cinciala And. Les Chansons du peuple de la Silésie, près de Cieszyn (Académie de Cracovie, 1885).

Kolberg Oskar. Les Devinettes du pays de Lublin (Académie de Cracovie, 1885).

Mme Moszynska J. Les Devinettes et les Fables du peuple d'Ukraine (Académie de Cracovie, 1885).

Siarkowski. W. Matériaux ethnographiques des environs de Pinczow (Académie de Cracovie, 1885).

Ciszewski. Les Mineurs du district d'Olkusz. (Acad. de Crac., 1886).

Janasinski. La Crèche dans la ville Grybow. (Acad. de Cracovie, 1886).

Dybouski W. Les Devinettes dans le gouvernement de Minsk. (Académie de Cracovie, 1886).

Tomaszewska Micheline. Les Noces du peuple ruthène dans le district de Jaroslaw. (Académie de Cracovie, 1886).

M. Les Pêcheurs. Un Coin au bord de la Baltique 1889.

Digitized by Google

Kopernicki Isidor. Les Montagnards ruthènes, 1889.

En finissant cette bibliographie qui, je l'avoue, n'est pas définitivement complète, du Folklore en Pologne, il me faut absolument toucher une question. A la quatrième séance de notre congrès à Paris, j'ai fait un très court aperçu de nos travaux folkloriques. M. Dragomanow m'a fait l'objection que les folkloristes polonais ont tort de comprendre dans le domaine de leurs études les pays qui ne sont pas du tout polonais et qui seulement appartenaient un temps à cet Etat. M. Dragomanow pensait à la Lithuanie et à la Ruthenie. Je commets la même faute dans cette bibliographie. Que la Pologne proprement dite fait avec la Lithuanie et la Ruthenie une indivisible totalité ethnographique, c'est une opinion dont je n'ai pas besoin de prouver la vérité, parce qu'elle est déjà depuis longtemps approuvée par M. Henry Martin, Visquesnel, Cortambert et Duchinski. Qu'il me soit permis d'ajouter que sous le rapport de la langue, des coutumes, des rites traditionnelles, etc., la Lithuanie et la Ruthenie ne diffèrent pas plus de toute la Pologne que par exemple la Provence du reste de la France ou la Sicile du reste de l'Italie. — La langue de la Samogitie, laquelle est tout à fait à part comme celle de la Bretagne en France, était auparavant usitée presque dans toute la Lithuanie. Or, il est bien difficile de tracer la frontière ethnographique, même entre la Samogitie et la Lithuanie, plus difficile qu'entre la France et la Bretagne, la Provence, la Savoie, etc. Voici les dates chronologiques de la Pologne, de la Lithuanie et de Ruthénie. La Ruthenie occidentale fait déjà la partie du royaume de *Boleslas* I (995-1025). — Casimir le Grand *hérita* en 1340 de la Ruthenie au-delà de Dniester. A cette époque, la Lithuanie possédait déjà toute la Ruthenie même au-delà de Dniéper et cela au titre *de délibérateur* de l'invasion des Mongols le siècle précédent. L'an 1386, la reine de Pologne *Hedwige épouse Ladislas Jagiello*, prince de Lithuanie et de Ruthenie, et voilà comment se fit cet organisme politique nommé désormais *République de Pologne*, qui a duré sans interruption jusqu'en 1772 c'est-à-dire jusqu'au premier partage de la Pologne. Or, en *origine ethnique*, une totalité (voir Henri Martin et les autres) puis quatre siècles d'une existence politique commune, est-il donc surprenant qu'à présent, dans le pays de l'Oder et des Karpates jusqu'au Dniéper et la Duina occidentale, il soit impossible de tracer les frontières folkloriques? Les folkloristes ne font d'ailleurs pas de politique, au moins ils ne le doivent pas.

MICHEL DE ZMIGRODZKI.

Digitized by Google

PELERINS ET PÈLERINAGES[1].

VIII.

Le pèlerinage aux Cèdres du Liban.

La célèbre forêt des Cèdres du Liban, dont la gloire historique s'est perpétuée jusqu'à nos jours, est restée un lieu de pèlerinage où, dans la belle saison, on accourt de tous les coins de l'empire Ottoman. Mais, de la forêt immense (*Domus saltus Libani*) qui couvrait le Liban, il ne reste plus qu'une très petite étendue, d'un mille environ de circuit, connue dans le pays sous le nom de d'El-Herzer.

« Tout comme le temple de Jérusalem, dit le R. P. Laorty-Hadji[2], les cèdres ont leurs dévots. et c'est aux pieds des arbres mêmes que se dressent des autels provisoires sur lesquels les moines viennent officier.

Les pèlerins, quand ils sont catholiques, prennent à Eden ou à Bécharré un prêtre qui les accompagne et dit la messe.

Quand les pèlerins sont des Grecs-Melchites, ils se munissent d'un pope à Tripoli.

Le jour de la Transfiguration, les Maronites avaient autrefois coutume de s'y rassembler ; mais comme cette fête était l'occasion de querelles, le patriarche qui exerce en ce moment (1854) l'a supprimée.

Actuellement, les habitants de chaque village s'y rendent à tour de rôle avec leurs prêtres. Quand la messe est finie, les pèlerins tirent des coups de fusil en signe de réjouissance, mangent, boivent, chantent et dansent au son de leur musique, puis s'en vont le lendemain en

[1] V. le t. 14 p, 105, 160, 278, le t. IV, p. 161, 330, et le t. V. 188.

[2] *La Syrie, la Palestine et la Judée*, pèlerinage à Jérusalem et aux lieux saints par le R. P. Laorty-Hadji. Paris, 1854. Bolle-Lasalle, éditeur.

Digitized by Google

emportant des branches de cèdres, dont ils ornent le devant de leurs demeures.

Cette coutume de pratiquer le culte sous les vieux cèdres du Liban doit remonter aux temps les plus reculés. L'arbre précieux, au bois incorruptible, était un arbre sacré peur les Égyptiens ; ils en tiraient une huile essentielle, employaient la sciure pour embaumer les corps et se servaient de la gomme résineuse comme spécifique contre les blessures. On sait que la statue de Diane, à Ephèse, retrouvée intacte dans le temple d'Utique, au bout de deux mille ans, était en bois de cèdre. Enfin, c'est dans les forêts du Liban que Salomon envoya trente mille israélites pour aider les Sidoniens dans la coupe des arbres destinés à la construction du Temple de Jérusalem. Pendant des siècles, les bois du Liban furent aussi exploités pour servir à la construction des palais et approvisionner les chantiers de navires.

Il est tout naturel de supposer que les ouvriers occupés à couper des arbres dans les zônes élevées où croit le cèdre, se sont livrés successivement dans les forêts aux pratiques de leurs différents cultes, en même temps qu'ils employaient les branches à la confection ou à l'ornementation de leurs demeures.

L'usage se sera ainsi perpétué, et maintenant qu'il n'y a plus d'exploitation forestière et que les quelques cèdres qui subsistent encore sont conservés précieusement par les patriarches maronites du monastère de Kanobin, les chrétiens des différents rites viennent en pèlerinage à El-Herze pour en rapporter des rameaux de cèdres.

A. Certeux.

Digitized by Google

LES MINES ET LES MINEURS[1].

IX.

Les statues dans les mines.

Dans une niche poudreuse, on voyait une grossière statuette en bois dont la couleur primitive avait disparu sous une couche de fumée. Cette statuette était celle de sainte Barbe, qui inspirait aux borains une vénération particulière. Devant l'image de la sainte, brûlait, nuit et jour, une lampe à laquelle on allumait celles des ouvriers, quand ils descendaient dans la bure. (Elie Berthet. *Les Houilleurs de Polignies*[2], p. 53).

Dans le fond de la mine se trouvait une statue de houille appelée la Vierge Noire par les borains. Habituellement, les personnes qui descendaient par hasard dans la mine allaient dire un *Pater* et un *Ave* devant la Vierge Noire. C'était une statuette de deux pieds de haut environ, formée d'un seul bloc de houille. Or, la houille n'étant pas une matière plastique, il fallait peut-être beaucoup d'imagination pour distinguer un visage, des mains et des pieds dans cette statue. Aussi, quoique l'on pût y reconnaître çà et là les traces d'un travail grossier, assurait-on qu'elle avait été découverte telle qu'elle était, par un mineur dévot, dans le chantier même, et que jamais main humaine n'avait été employée à la dégrossir. Afin sans doute de cacher les défauts

[1] Cf. le t. II, p. 57, 410, 472, le t. III, p. 546, le t. IV, p. 593, le t. V, p. 524, le t. VI p. 144.

[2] Ce roman d'Elie Berthet se passe en Belgique, nos collègues belges pourraient sans doute nous dire quel est le nom vrai de la mine où se trouve cette statue. Elie Berthet avait l'habitude de faire de sérieuses recherches pour ses romans, il est vraisemblable qu'il aura emprunté ce détail à un document ou à des observations faites en voyage.

Digitized by Google

de la sculpture, et de rendre l'illusion plus complète, on avait habillé la madone d'une robe de velours noir constellée d'étoiles d'argent et on avait posé sur sa tête une couronne de papier doré. Devant la niche, un énorme cube de charbon formait un autel, sur lequel étaient des verres de faïence contenant des fleurs artificielles. Quant à des cierges, on n'en voyait d'aucune sorte, non pas que la foi exhubérante des borains qui venaient prier la Vierge Noire se fût refusée à cette offrande; mais il eût été extrêmement dangereux d'allumer un cierge dans ce souterrain où abondaient les gaz inflammables, et les pèlerins se contentaient, en arrivant, de déposer devant la sainte image les lampes Davy qu'ils portaient avec eux. (Elie Berthet, p. 58 et 79).

Dans les mines de Wieliczka, en Gallicie, se trouve, au premier étage, une chapelle tout entière avec ses colonnes, son autel, sa chaire, ses statues, ses ornements ; elle a été taillée dans les rochers de sel. (*Almanach du Magasin pittoresque*, 1877, p. 22).

A l'embouchure de la galerie principale de la mine de mercure d'Ydria, dans le Frioul, à une distance de 130 toises, on a construit une chapelle où l'on dit la messe les jours de grandes fêtes. A différentes hauteurs on a formé des niches pour y mettre des figures de saints fermées par une grille en fer. (Jars, *Voyages métallurgiques*, t. II, p. 526).

X

Fêtes et Croyances

En Belgique.

La fête de sainte Barbe, qui tombe le 4 décembre, est encore célébrée par la généralité des mineurs du centre. A Mariemont et à Bascoup, la veille, ils érigent une sorte de chapelle dans une des salles de leurs chauffoirs. Il y a quelques années seulement, c'était dans le fond de la mine qu'on érigeait un petit autel, où, après la journée finie, on récitait des prières en l'honneur de la sainte. Il est arrivé que certains ouvriers, au lieu de se contenter d'apporter pour la chapelle, des images, des bouquets de fleurs, des chandeliers, apportaient du genièvre, et l'on buvait ferme, on dansait, d'où, travail presque nul cette veille de la fête, qui dure au moins deux jours. Ces autels ont donc été interdits dans plusieurs charbonnages. Mais ici, ce qui reste très vivace, c'est l'habitude d'assister à une messe solennelle le jour même de la fête de sainte Barbe avec plusieurs prêtres à l'autel, une musique chorale ou instrumentale de la localité au jubé, et, comme public, le personnel supérieur du charbonnage, qui paye les frais de la cérémonie, et tous les houilleurs ou houilleuses, dans leur plus

Digitized by Google

grande toilette. Leur défilé à l'offrande, où tous tiennent à venir verser leur obole à l'intention de la sainte (dont la statue ornée, illuminée, est placée en évidence), se prolonge parfois près d'une demi-heure à Morlanwels, ou à Chapelles-les-Kerlaimont (Bascoup.)

Immédiatement après la messe, les jeunes ouvriers et les filles se rendent dans les cabarets, dans les « salons » du bourg, et l'on y danse jusque bien avant dans la soirée.

A Anderlues, en 1879, quelques ouvriers, étrangers à la localité, avaient taillé un morceau de bois pour en faire une sainte Barbe, et, aprés l'avoir garnie de loques, l'avaient apportée à la Fosse, puis étaient descendus avec elle dans la cage. Au fond, à l'accrochage, la plupart des mineurs attendaient, et, c'est en chantant des cantiques que la remonte s'est effectuée. Puis, l'on plaça la sainte sur une civière et avec elle on alla de cabaret en cabaret ! ! Beaucoup d'ouvriers s'en mécontentèrent et présagèrent un malheur. Et, de fait, par une cruelle coïncidence, en avril 1880, une catastrophe survint dans l'une des fosses d'Auderlues, où 48 ouvriers perdirent la vie. Les années ultérieures, les mineurs s'interdirent mutuellement de renouveler cette façon de fêter leur patronne.

Maintenant, pour beaucoup d'entr'eux, la foi en celle-ci est fort atténuée, sinon éteinte. L'an dernier, dans le Borinage, à Frameries, je pense, — une jeune fille, qui allait orner, dans les travaux du fond, l'autel préparé pour la fête de la sainte, est tombée dans le puits, et sa mort horrible a fortement impressionné ses camarades des deux sexes. Mais il en est beaucoup encore qui font un signe de croix, en mettant le pied sur la cage qui va les descendre dans les galeries souterraines.

E. Peny.

Digitized by Google

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES[1].

Robin mon Oncle.

Or, un jour, une nuit, un soir, un matin (c'est le commencement d'un conte). Ainsi disoit un cousin à ma tante : « Dites-nous un conte. — Eh bien ! dit-elle, je vous le dirai. — Un jour, il advint que ma mère-grande nous fit un conte de Robin mon oncle qui ch... dans l'âtre ; sa femme y tâta pensant que ce fut pâte, trouva que c'était mâche (*Le Moyen de parvenir*, p. 75 éd. Charpentier).

P. S.

Les Contes de la Cigogne.

On trouve, dans les auteurs du XVIe siècle, des allusions aux *Contes de la Cigogne* qui paraissent être pris dans le même sens que les *Contes de ma Mère l'Oye*. Jean de Léry l'applique aux récits de son ennemi André Thevet[2]. « Il va encore, outre cela, chercher des fariboles au royaume de la lune, pour remplir et augmenter ses livres des contes de la cigongne. »

Pour expliquer ce passage, l'éditeur a eu recours à une interprétation proposée par Leroux de Lincy : « La dame de Sigongne, une dame d'honneur de Catherine de Médicis, avoit tant d'esprit et racontoit si bien, qu'on la citoit comme une des plus agréables personnes de la cour. Pour soutenir sa réputation, elle ne se contentoit pas de raconter, elle inventoit souvent. De là l'expression : « faire des contes à la Sigongne[3]. »

A priori, l'explication parait inventée pour les besoins de la cause, mais en admettant même la réalité des faits rapportés par Leroux de Lincy, il est impossible d'y voir l'origine de l'appellation populaire. Un passage des *Propos rustiques* de Noël du Fail[4] nous montre que la Cheherazade de la cour de Catherine de Médicis n'a rien à faire ici : « Le bonhomme Robin, (après avoir imposé silence) commençoit : le

[1] Suite voir *Revue des Traditions populaires* t. VI p. 30.

[2] *Histoire d'un Voyage fait en la terre du Brésil*, éd. Gaffarel. Paris, 1880, 2 v. in-12 t. I, préface p. 25.

[3] Leroux de Lincy, *Le Livre des Proverbes français*. Paris 2 v. in-12 t. II, p. 65.

[4] *Œuvres facétieuses*, éd. Assézat Paris 1874, 2 vol. in-16 t. I, p. 40-41.

Digitized by Google

Conte de la Cigogne du temps que les bêtes parloient[1], ou comme le renard déroboit le poisson aux poissonniers[2], comme il fit battre le loup aux lavandières, lorsqu'il l'apprenoit à pescher ; comme le chien et le chat alloient bien loing ; du Lyon, roy des bêtes, qui fist l'âne son lieutenant et voulut estre roy du tout[3] ; de la corneille[4] qui en chantant

[1] Cette expression empêche de supposer qu'il y ait là une allusion à la légende existant encore en Allemagne d'après laquelle les enfants nouveau-nés seraient apportés par une cigogne. Peut-être s'agit-il de fables, comme celles que signale M. de Gubernatis (*Mythologie zoologique*, Paris 1874, 2 v. in-8 t. II, p. 275-277) d'après le recueil d'Afanasiev, réserves faites de l'interprétation mythologique de l'auteur italien.

[2] Sur les versions de ce conte : Cf. Sudre, *Sur une branche du roman de Renart*, *Romania* XVIIIe année p. 1-21.

[3] Peut-être le sujet traité par La Fontaine : *Le Lion s'en allant en guerre* (*Fables* l. v f. 19) et avant lui par Abstemius (ap Is. Nevelet. *Mythologia Æsopica* Francfort 1610 pet. in-8°) f. 95, *De Asino tibicine et Lepore tabellario*; Morlinus, *Novellæ fabulæ comedia* Paris in-16 f. 4 *De Leone Asino et turmâ Leporum* ; Guicciardini p. 186 (cité par Guillaume, *Recherches sur les auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses Fables*, Besançon, 1822 in-8°, p. 25) ; et après lui par Le Jay, *Bibliotheca Rhetorum*. Paris 1725. in-8°, t. I, p. 744, et Desbillons, *Fabulæ Æsopicæ* Paris 1778 in-12 L. VI f. 13. *Leo bellum parans*. — Peut-être s'agit-il de la fable de La Fontaine *Le Lion et l'âne chassant* (*Fables* L II f. 19) dont le sujet se trouve dans les fables ésopiques : *Fabulæ æsopiæ* éd. Halm, Leipzig 1872, in-12 n° 259 *Le Lion et l'Ane*, 323 b. *L'Ane et le Lion* ; Phèdre L. I f. 11, *Asinus et Leo venantes* (*Fabulæ* Leipzig, 1868 in-16) Vincent de Beauvais (ap. Hervieux t. II : *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du Moyen âge* Paris 1884 2 vol. in-8° ; t. II). *Speculum historiale* L. III, ch. VIII, *Asinus et Leo* ; Romulus *Fabulæ* (ap. Hervieux, t. II) L. IV, f. 10. *Asinus et Leo*, Romulus de Nilant (ap. Hervieux t. II) L. III, f. 6. *De asino qui suâ voce horribili leonem terrere putabat* ; Romulus de Vienne I (ap. Hervieux t. II) f. 71, *Asinus et Leo* ; Romulus de Marie de France, f. 3. De *Asino et Leone* ; Wright, *Fabulæ rythmicæ* L. II, f. 26 ; Alexandre Neckam, *Novus Æsopus* (ap. Duméril, *Poésies inédites du Moyen âge*, Paris, 1854, in-8°) l. V, *De Leone et Asello*.

[4] Il s'agit ici de la fable bien connue du Renard et du Corbeau. Cf. *Fables ésopiques*. Ed. Halm, n° 204 et 204 c. *Le Corbeau et le Renard* ; Babrios, *Fabulæ Œsopeæ* (éd. Schneidewin, Leipzig, 1880, in-12) f. 77. *Le Corbeau et le Renard* ; *Fabularum Babrianarum Paraphrasis Bodleiana* (éd. Knœll, Vienne, 1877, in-12) f. 61, *Le Corbeau et le Renard* ; Aphthonios f. 29 (*Apologi seu fabulæ Œsopicæ*, Hanovre, 1503 in-8°) ; Tzetzès, *Chiliades*, X, 25 ; Gabrias, *Quatrains*. Ed. Laprade, Paris, 1853, in-1?. f. 19, *Le Corbeau et le Renard* ; Vartan, *Choix de fables en arménien et en français*, Paris 1825, in-8°, f. 38, *La Corneille et le Renard* ; Radloff, *Proben der Volksliteratur der türkischen Stœmme Sud-Sibiriens*, S. Pétersbourg, 6 vol. in-4° 1866, t. I, p. 217, *Le Renardeau et le Corbeau* ; Phèdre, L. I, f. 13, *Vulpes et Corvus* ; Apulée *Florides*, ch. XXIII, l. V, *Œuvres complètes*, éd. et trad. Bétolaud, Paris, 1462, 2 vol, in-18 jésus, t. II) ; Romulus *Fables*, L. I. f. 14. *Le Renard et le Corbeau* ; *Phædrianæ fabulæ e codice olim weissenburgensi hodie guelpherbytano Gud. Lat. 148* (ap. Hervieux. *Les Fabulistes latins* t. II). L. II. f. 7. *Le Corbeau et le Renard*. Romulus

Digitized by Google

perdit son fromage, de Mélusine, du loup garou, du cuir d'Asnette[1], du

d'Oxford (ap. Hervieux t. II) f. 13. *Le Renard et le Corbeau*; Romulus de Munich (ap. Hervieux, t. II) f. 8. *Le Corbeau et le Renard*. Romulus de Berlin (ap. Hervieux t. II) f. 15. *Le Renard et le Corbeau*; *Romulœ fabulæ rythmicæ* (ap. Hervieux t. II) L. I f. 14. *Le Corbeau et le Fromage; Romulus Gallicæ* (ap. Hervieux t. II) f. 17. *Le Corbeau et le Renard*; Romulus I de Vienne) f. 15. *Le Renard et le Corbeau*; Romulus II de Vienne (ap. Hervieux t. II) f. 14. *Le Renard et le Corbeau*; Romulus de Bruxelles (ap. Hervieux t. II) f. 14. *Le Corbeau et le Renard*; Romulus de Nilant L. I. f. 14. *Le Corbeau qui enleva, dit-on, un fromage d'une fenêtre et monta sur un toit élevé*. Romulus de Berne, (ap. Hervieux t. II) f. 3. *Le Renard et le Corbeau*; Vincent de Beauvais, *Speculum historiale* L. III, ch. III. *Le Renard et le Corbeau*; id. *Speculum doctrinale* L. 117 (cité par Crane, *Exempla of Jacques de Vitry)*; Eudes de Cheriton, *Fabulæ* (ap. Hervieux t. II) f. 82. *Le Fromage et le Corbeau*; Alexandre Neckam, *Alter Aesopus* f. 27, *De Corvo et Vulpe*; Adhémar de Chabannes *Fabulæ antiquœ* (ap. Hervieux t. II) f. 1[illegible]. *Corvus et vulpes*; Jacques de Vitry. *Exempla*, ed. Crane Londres 1890 in-8° ex. XCI p. 42; Bromyard, *Summa prædicantium* (cité par Crane) G, II, 15; *Scala cœli* (id.) f. 6; *Lyoner Ysopet*, éd. Foerster, Heilbronn 1882 in-8° f. 15: *Dou Corbel et dou Vulpil*; Jean de Shepeya, *Fabulæ* (ap. Hervieux t. II) f. 7, *Vulpes et Corvus*; Ugobard de Sulmone (ou anonyme de Nevelet, à la suite du *Lyoner Ysopet*) f. 15 *De Vulpe et Corvo*; *Roman du Renard*, éd. E. Martin 4 v. in-8° Strasbourg 1885-86, 2e branche t. I, v. 843-1025, p. 114-119; P. Paris, *Les Aventures de maitre Renart*, Paris, 1861, in-12, 4, *Aventures Renard et Tiercelin*; Ruis de Hita, *Poesias* (ap. Sanchez. *Poesias castellanas anteriores al siglo XV*, Paris 1842 in-8°) str. 1411, *Eximplo de la Raposa e del Cuervo*; Nicole Bozon, *Contes moralisés* éd. Smith et Meyer. Paris, 1889 2 v. in-8° n° 8 p 15; id. version latine n° 8 p. 200-201; Juan Manuel, *Le comte Lucanor*, trad. par Walter l'anglais, *Fabulæ* (ap. Hervieux, t. II) f. 15 *De Vulpa et Corvo* par Puybusque, Paris 1854, in-8°. Ex. 5. *De ce qui advint à un Renard avec un Corbeau qui tenait un fromage dans son bec*; Marie de France. *Poésies* éd. Roquefort, Paris, 1820 2 v. in-8° f. 14. *D'un Corbel qui prist un Fromaiges*; Eustache Deschamps, *Poésies* éd. Queux de S. Hilaire t. II, ballade 232, p. 61. *Le Renard et le Corbeau*; *Libro de los Exemplos* (ap. *Romania* t. VII) p. 489, n° 11; Faerne, *Fabulæ* (à la suite de Phèdre) f. 20, *Corvus et Vulpes*; *La Farce de Pierre Pathelin* (ap. Jacob, *Recueil de farces, sottises et moralités du XVe siècle*, Paris, 1859 in-12) p. 47-48; Rollenhager, *Froschmæuseler*, Francfort 1730 in-8° L. I, ch. VIII p. 103-105; Camerarius, *Historia vitæ fortunæque Æsopi*, Leipzig 1544 in 8° p. 173, *De Corvo et Vulpe*; Caxton, *The fables of Aesop*, éd. Jacob. London, 1889, 2 v. in-8°, t. II. L. 1, f. 15. *Raven and Fox*; Gilbert Cousin, *Sylva narrationum*, Bâle 1567 in-8° p. 35. *De Corvo et Vulpe*. La Fontaine, *Fables* L. I, f. 2 *Le Renard et le Corbeau*; *Fiore di virtù*, Naples 1870, p. 58; Robert, *Fables inédites des XIIe XIIIe et XIVe siècles*. Paris, 1825 2 v. in-8°, t. I, 5; Clignett, *Fabelen von Esopus* S. Gravenhage 1819, in-8° f. XV. *De raaf en de vos* (ap. Queux de Saint-Hilaire. *Les Fabulistes flamands et hollandais antérieurs au XVIIIe siècle*, Lille 1864 in-8° p. 30). Belkassem ben Sedira. *Cours de langue Kabyle*. Alger, 1887, in-12 n° 54. *Agarfiou d'oubarer*'. Cette fable si simple n'a pas échappé aux interprétations mythologiques : Gubernatis, *Mythologie zoologique* t. II p. 265. On sait qu'une représentation de la fable du Renard et du Corbeau figure dans la tapisserie de Bayeux. Cf. Jacob. *The fables of Aesop*, t. I, pl. I.

[1] Peau d'Ane. Cf. dans Sébillot. Lett. orale p. 73, *le conte de Peau d'Anette*.

Digitized by Google

moyne bourré[1], des fées, et que souventes fois parloit à elles familièrement, mesme la vesprée passant par le chemin creux, et qu'il les voyoit dancer au bransle, près de la fontaine du Cormier, au son d'une belle veze couverte de cuir rouge, ce lui estoit advis... Disoit (en continuant) que en charriaut le venoient voir, affirmant qu'elles sont bonnes commères, et volontiers leur eût dit le petit mot de gueule, s'il eust bien osé, ne se deffiant point qu'elles ne lui eussent joué un bon tour. Aussi que un jour les espia, lorsqu'elles se retiroient en leurs caverneux rocs, et que soudain qu'elles s'approchoient d'une petite motte, elles s'esvanouissoient, dont s'en retournoit, disoit-il, aussi sot comme il estoit venu. »

RENÉ BASSET.

[1] Le moine bourru.

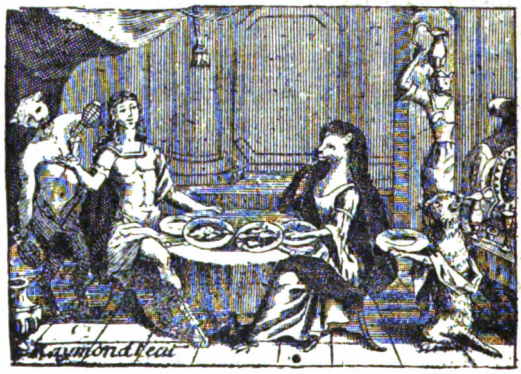

LA CHATTE BLANCHE

Illustration de l'édition des Contes de Mme d'Aulnoy, 1725.

Digitized by Google

LES CLOCHES[1]

II

PRÉSAGES ET SUPERSTITIONS

PARMI les présages malheureux qu'annoncent les cloches, soit en sonnant, soit en se brisant, en voici un qui existe encore dans quelques communes de la Vendée et de l'Anjou, et dont je viens de retrouver la trace dans une lettre du XVIIe siècle, écrite par une religieuse du Calvaire de Loudun à une sœur de ses amies, pour lui raconter comment un accident survenu à la cloche du monastère a prédit la mort de la mère prieure.

Du Calvaire de Loudun, 27 avril 1680.

« Permetté mon vennérable et tres honnorée et chere mere, que ie « me vienne consoller pres de vous en mon extrême affliction de la « perte que nous avons faite de la tres digne personne de nostre Ré- « vérende Mere prieure..... Quatorze iours avant, ma mère de la Croix « mourut. Lors de son entermant, desque l'on prins la cloche pour « sonner, la roue se cassa avec tres gran bruit. Ma mere Apolline dit « tout haut sur l'heure mesme que cela estait un presaige de quelque « affliction qui devait arriver à la communauté ; en effaict quinze « iours apres a la mesme heure on enterra notre bonne mere qui se « portait assé bien quand cela arriva..... ma tres chere et honnorée « mere ie suis

« Votre tres humble et obéissante servante, sœur Françoise de la « Transfiguration. »

G. DE LAUNAY.

Cf. le t. VI, p.

Digitized by Google

LE PEUPLE ET MONUMENTS ANCIENS.

PIERRES GRAVÉES

On attribuait à une pierre recouverte d'hiéroglyphes qui existait à Hamath, des vertus curatives. Les malades atteints de rhumatismes, musulmans ou chrétiens, avaient l'habitude de s'étendre dessus, croyant fermement que leurs douleurs étaient absorbées par la pierre. Une autre pierre recouverte de caractères hétéens avait été mise à jour à Alep. La population croyait que quiconque s'y frottait les yeux était immédiatement guéri de l'ophtalmie[1].

RAOUL BAYON.

EXTRAITS ET LECTURES.

SORCELLERIE DANS LES HAUTES-ALPES.

Dans un village situé à 8 kilomètres de Briançon, une fille de cette localité, qui s'était laissé conter fleurette par un de ses voisins, mit au monde un joli petit bébé rose qu'elle allaite encore en ce moment ; depuis le départ du séducteur, qui fait son congé, un sort aurait été jeté sur elle et sur son enfant ; toutes les nuits, un sorcier, prenant la forme d'un chat, venait se mettre sur son sein et quelquefois sur son enfant ; la pauvre fille n'osait crier, ni faire un geste ; vainement, les gens de la maison ont cherché à s'emparer du sorcier, qu'ils n'ont jamais vu.

Ne sachant plus quoi faire pour se débarrasser de lui, après avoir épuisé tous les moyens connus et pratiqués par nos anciens pour faire souffrir le sorcier, en faisant bouillir des clous neufs dans un pot en terre neuf, dans du vinaigre que l'on prenait chez neuf veuves, etc., et d'autres remèdes plus bizarres les uns que les autres, la pauvre fille se décida à mettre le curé du village au courant de ce qui se passait, en le priant d'employer tous les moyens en sa faveur pour éloigner le sorcier ou le diable qui la faisait tant souffrir ; le curé lui répondit de s'adresser à son collègue de la même commune qui se chargerait de l'affaire.

[1] A. H. SAYCE. *Les Hétéens*, trad. franç. p. 57, 60.

Digitized by Google

En effet, ce dernier, s'étant rendu dans la maison ensorcelée, aurait lancé force eau bénite et dit tant de prières que depuis lors le diable ne paraîtrait plus, et que la santé de la pauvre fille-mère, passablement altérée à la suite de tant de souffrances, se serait rétablie depuis, car elle se plaignait de toutes sortes de maux de tête, de chatouillements dans le dos, enfin d'un malaise général.

Comme conclusion, qu'il nous soit permis de dire ce que nous en pensons. Il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'un chat soit allé chaque nuit lécher soit la bouche de l'enfant soit le bout du sein de la mère, obligée d'allaiter son enfant à chaque instant, car chacun sait que les chats aiment beaucoup le lait; il est tout aussi naturel qu'on ne l'ait jamais aperçu car cela se passait toujours pendant la nuit. (La nuit les chats sont gris, bien qu'on n'ait pas pu préciser la couleur de l'animal, devenu sorcier malgré lui. Il est évident que pendant les longues veillées, les racontars allaient leur train dans cette localité, et chacun aidant, on est arrivé à voir des diables et des sorciers partout; on disait même qu'un serpent énorme, remplaçant le chat, serait allé tous les soirs enlacer le corps de cette fille, mais personne n'a pu s'en convaincre (de visu) car nul n'osait entrer dans cette maison, qui conservera probablement une certaine légende, grâce à la superstition des uns et peut-être à la malice des autres.

(*Les Alpes républicaines*, journal de Gap, 15 janvier 1891).

Dr Raphael Blanchard.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Godfrey Leland. — *Gypsy Sorcery and Fortune* telling. — Illustrated by numerous Incantations, Specimens of Medical Magic, Anecdotes and Tales. — In-4° de pp. XVI-271. London, Fisher Unvin (1 l. 16).

Ce livre est dédié par l'auteur aux membres du Congrès des Traditions populaires tenu à Paris en 1889, et ceux-ci ne peuvent que le remercier vivement de leur avoir fait cet honneur. M. Leland est, on le sait, un spécialiste très apprécié en matière de Gypsy-Lore, et nul ne pouvait mieux que lui décrire les pratiques étranges de ces tribus dispersées dans tous les pays de l'Europe, et conservant malgré tout une originalité très tranchée. L'auteur a traité son sujet avec une grande abondance de détails ; on jugera du nombre et de l'intérêt de ses recherches par l'énoncé des chapitres : I. Origine de la sorcellerie

Digitized by Google

et du chamanisme. II. Charmes et conjurations pour guérir les maladies; secrets magiques des gypsies hongrois. III. Conjurations et exorcismes pour la guérison des enfants. IV. Sorcellerie des gypsies et spécialement de ceux de la Slavonie du Sud : vilas et esprits de la terre. V. Charmes et conjurations pour la guérison ou la protection des animaux. VI. Charmes et préservatifs en relation avec la grossesse. VII. De la manière de retrouver une propriété volée; charmes d'amour; Philtres. VIII. Sortilèges et superstitions des Roumains et des Transylvains en rapport avec ceux des Gypsies. IX. Le rendez-vous des sorcières, des sorciers et des vilas (Slavonie du Sud). X. Habitations et coutumes des sorciers dans les pays slaves du Sud. XI. Sorcellerie des Gypsies; le pouvoir magique est inné chez tous les hommes et chez toutes les femmes; comment on peut le développer; principes des diseurs de bonne aventure. XII. La bonne aventure; incantations et superstitions. XIII. Proverbes sur les sorcières, les gypsies et les fairies. XIV. Appellations magiques. XV. amulettes. XVI. Les gypsies, les crapauds et le folk-lore des crapauds. Une table analytique détaillée permet de faire facilement des recherches dans le curieux livre de M. C.-L. L'auteur l'a illustré de compositions très humoristiques et très étranges parfois, et il a donné aussi plusieurs dessins d'amulettes, qui rendent son ouvrage intéressant non seulement au point de vue du folk-lore, mais à celui de l'iconographie fantastique.

PAUL SÉBILLOT.

ABBÉ J.-F.-M. NOGUÈS. *Les Mœurs d'autrefois en Saintonge et en Aunis*. Saintes, Secrétariat de la Commission des Arts. in-8°, de pp. VIII — 177.

L'auteur de ce livre est peu au courant de ce qui a été publié sur les traditions populaires dans ces dernières années; cela ressort à la fois de la façon dont il a procédé, et des notes dont il a accompagné ses recherches, notes empruntées presque exclusivement à des auteurs anciens ou de la première moitié de ce siècle. Il n'en a pas moins fait une œuvre intéressante, et l'une de celles, parmi les publications parues en province, dans lesquelles on trouve la plus grande abondance de matériaux, et ces matériaux ont une qualité indéniable, la bonne foi. Voici les principales divisions : ch. I. Noces et mariages (p. 3-18); ch. II. Naissance, baptême et premier âge de l'enfant (19-28); ch. III. Décès, obsèques, inhumations (29-44); ch.. IV. Coutumes festivales (45-78); ch. V. Jeux et divertissements (78-108, ce chapitre est particulièrement intéressant); ch. VI. Costumes (109-114); ch. VII. Le merveilleux, croyances et préjugés (115-144); ch. VIII. Le merveilleux *(Suite)*. Pratiques bizarres ou superstitieuses (145-174); ch.IX.Particularités zootechniques (175-192) — Ainsi qu'on le voit par cet énoncé, M. Noguès a fait un tableau détaillé des mœurs et des superstitions de la région, qu'il a explorée avec beaucoup de soin et d'intelligence. A la suite de ces chapitres, il a inséré un certain nombre de notes complémentaires qui contiennent de curieuses particularités recueillies pendant que l'ouvrage était sous presse, ou qui n'avaient pu être classées dans les différents chapitres. A la table, le sommaire est très détaillé, et

Digitized by Google

équivaut presque à une table analytique. L'ouvrage de M. Noguès est presque aussi important pour cette partie de la France que les *Légendes et Croyances* de Laisnel de la Salle pour le Berry et les contrées voisines, et comme lui, il mérite une place dans la Bibliothèque des traditionnistes. Il nous reste à souhaiter que M. l'abbé Noguès complète son enquête par la littérature orale de la Saintonge, et qu'il la recueille en suivant la méthode rigoureusement scientifique ; quelques lectures d'ouvrages modernes le mettront rapidement à même de se l'assimiler.

PAUL SÉBILLOT.

AD. ORAIN. *Curiosités, croyances et superstitions de l'Ille-et-Vilaine. Laillé.* Rennes, Oberthür, pat in-18, de pp. 16.

Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler des monographies de M. Orain ; celle-ci contient d'intéressants détails sur la Chouannerie, deux contes populaires : *le Bon Dieu à Laillé* (voleur changé en âne), *le Meunier du Boël* (c'est une histoire de Jean le Diot ; cf. Sébillot, Jeanne la Diote), et une version avec musique, de l'Ane du Bonhomme. (Cf. *Revue des Traditions populaires* t. IV, p. 449).

P. S.

G. DONCIEUX. — *La Pernette, origine, histoire et restitution critique d'une chanson populaire romane.* Paris, 1891, in-8° de pp. 52, extrait de la *Romania.*

Ce travail comptera parmi ceux qui auront fait faire un pas en avant aux études concernant la poésie populaire, M. Doncieux y compare les nombreuses versions qui nous sont restées de la chanson de la *Pernette* soit par la tradition populaire soit par d'anciens manuscrits et imprimés ; il parvient par là à en déterminer approximativement l'origine, qu'il place dans une des provinces du plateau central de la France, plus particulièrement le Forez, et la date, qu'il dit ne pouvoir pas être postérieure au milieu du XV° siècle ; enfin il en reconstitue un texte très pur qui, sans doute, ne s'écarte que très peu du texte primitif. Malgré ce qu'une semblable étude a de forcément conjectural, il nous semble que les conclusions de M. D. peuvent parfaitement être acceptées.

Voici donc que le voile qui recouvrait les origines de nos chansons populaires commence à se soulever : il faut espérer que d'autres études analogues seront faites avec le même soin et la même compétence, car par là peut être hâtée la solution d'un problème qui intéresse tous les folkloristes, et sur lequel on ne semblait pas devoir être éclairé de si tôt.

J. T.

MARIA SALVI LOPEZ. *Leggende delle Alpi.* Torino. Ermanno Loescher, petit in-8° de pp. 358 (5 fr.).

Nous rendons compte un peu tardivement de ce volume qui a paru en 1889, et que nous n'avions pas eu le loisir de lire au moment de son apparition.

Digitized by Google

Il résume, sous une forme agréable, beaucoup de renseignements sur les légendes des Alpes, qui jusqu'ici ont été l'objet d'un petit nombre de publications. On y trouve des notes sur les fées alpines, la chasse fantastique, les démons, les dragons, les serpents, les fantômes, la flore légendaire, les follets, les arbres et les esprits des bois, les reines des neiges et les génies des eaux, les sorcières des Alpes. Il se termine par des légendes sur le Paradis terrestre, des récits d'origine historique ou relatifs aux châteaux, ou à la formation des lacs alpestres. Ainsi qu'on le voit, les sujets abordés sont nombreux, et quelques-uns figurent parmi ceux qui ne sont pas très communs dans les recueils, puisqu'ils se rattachent à des montagnes d'une forme très particulière. L'ouvrage est accompagné d'un assez grand nombre de dessins conçus dans un agréable esprit fantastique, et auxquels on ne peut adresser qu'un reproche, c'est d'avoir été quelquefois un peu trop réduits.

PAUL SÉBILLOT.

DOUGLAS HILL. *Beside the fire*, a collection of irish gaelic folk stories, with additionnal notes by Alfred Nutt. London, D. Nutt, in-8° de pp. LVIII-203.

Les contes de ce recueil sont au nombre de quatorze ; un quinzième numéro contient 16 devinettes. Les cinq premiers contes sont accompagnés du texte irlandais. Dans sa préface, l'auteur parle de ceux qui l'ont précédé dans la récolte des contes irlandais, et il accuse plusieurs d'entre eux d'avoir ignoré la langue de ceux qui les leur racontaient ; il indique la manière dont il a formé sa collection ainsi que le système de traduction qu'il a adopté. M. Alfred Nutt qui devait écrire une préface entière a eu seulement le loisir d'y ajouter quelques notes en forme de postcriptum qui contiennent d'excellentes idées, suivant l'habitude de M. Alfred Nutt. Une table alphabétique et analytique des incidents termine ce volume ; en la lisant on peut voir quels intéressants matériaux il contient, mais on constate en même temps, ce qui ne surprendra personne de ceux qui sont familiers avec les contes populaires, que la plupart des incidents se retrouvent dans un grand nombre d'autres recueils, non seulement de ceux qui proviennent de pays celtiques, ou de ceux qui les avoisinent, mais encore de contrées très éloignées de l'Irlande. P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

Cte GOBLET D'ALVIELLA. *La Migration des symboles*, E. Leroux, in-8° de pp. 343 (avec figures).

A. LANDES. *Histoire des grands efs au temps des Chau orientaux*, traduite du chinois. T. Ier, Saïgon, Rey et Curiol, pet. in-12 de pp. 286.

ACHILLE MILLIEN. *Chants populaires de la Grèce, de la Serbie et du Monténégro* (recueil de vers) Lemerre, in-8° de pp. III-180.

Dr ERNEST KRAUSE (Carus Sterne).

Tuisko-Land der arischen Staemme und Goetter Urheimat.

Digitized by Google

Erlauterungen zum Sagenschafe der Veden Edda Ilias und Odyssee. Glogau. Carl Flemming, in-8° de pp. VIII-624 (1m75).

A. AMALINEAU. *Les Moines égyptiens.* Vie de Schoudi. Annales du musée Guimet et Bibliothèque de vulgarisation. Leroux, in-8° de pp. XXIV-380 (3f,50).

LÉON PINEAU. *Les Contes populaires du Poitou,* Leroux, in-18 de pp. V-316 (5f).

D. CELS GOMIS. *Botanica popular.* Barcelona Alvar Verdaguer. p. in-18 de pp. VI-157. (8 rals).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Anzeiger der gesellschaft für die Volkerkunde Ungarn. — (Buda Pest). — I, 1. *Mitteilung der Redaction.* — Begrüssungsschreiben an die Gesellschaft, *Charles G. Leland.* — Kosmogonische Spuren in der magyarischen Volksüberlieferung, *Ludwig Kalmany.* — Die Armenier in Ungarn, *Dr Lad. Réhty.* — Baba Dokia, eine volksmythologische Gestalt der Rümanen, *Dr A. Marienescu.* — Zur Kritik der Editionen slovakischer Volksdichtungen, *Dr S. Crambel.* — Fremd zu Hause. (Aus Ungarn ausgewanderte Bulgaren,) *Adolf Strauss.*

L'Intermédiaire 25 mai. — Quel est le conte] de Peau d'Ane auquel Lafontaine fait allusion? (Réponses à cette question ; l'une d'elles est de M. L. Bruyère).

Journal of American Folk-lore. — Second annual meeting of the american Folk-lore Society (Report of Proceedings). — The natural story of Folk-lore. *Otis T. Mason.* — Dissemination of tales among the natives of North America. *Franz Boas.* — Causes of the present religious excitement among the Indian Tribes. (From several Contributors). — Some Hawaiian Pastimes. *H. Carrington Bolton.* — Folk-lore of Stone Tools. *Frederick Starr.* — Gems possessing interest connected with Folk-lore. *George Frederik Kunz.* — The Daughter of the Sun. A Legend of Tsimshians of British Columbia. *James Deans.* — Games and popular superstitions of Nicaragua. *Mrs. Guerreo.* — Iroquois Notes *W. M. Beauchamp.*

Journal of Gypsy Lore Society II, 6. — Helta, *Charles G. Leland.* — O Phuro Sasos. A Slovak-Gypsy Tale. *Rudolf von Sowa.* — The Witch. A Polish Gypsy Folk-Tale. *Isidore Kopernicki.* — Scottish Gypsies under the Stewarts. *David MacRitchie.* — Notes on the Gypsies of Russia. *Vladislav Kornel de Zielinski.* — An episode from the Life of sir Richard Barton. *Lady*

Digitized by Google

Burton. — Reviews of M. C. G. Leland's. *Gypsy Sorcery and Fortune-Telling;* and of Dr H. von Wlislocki's *Volksdichtungen der Siebenbürgischem und Südungarischen Zigeuner*. Thomas Davidson.

Ons Volkslevon III, 3. — Liederen. I. Reuzelièdjè. II. Sainte Mertenlied. III. Nieuwjaarslièke. — Boomen, wouden in Gewassen, in Volksgeloof en Legenden : *Alfred Harore*. — Kempische Spreekwoorden : *J. Cornelissen*. — Sagen : Wateen Watergeest eens aauvarg. *Leenaard Lehembre* Vallenden Sterren : *J. B. Veroliet*.

Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, v, 3. — Rapports entre la musique bretonne et la musique orientale. *Alcide Leroux*. — Chansons populaires bretonnes : La belle Jeannette. *Yan Kerhlen*.

Revue des langues romanes. IV. — Légendes pieuses en provençal de XIIIe siècle. *C. Chabaneau et G Reynaud*.

Revue des religions, III-IV. — Etudes sur la religion Chaldéo-Assyrienne, l'abbé *Loisy*. — La question des mythes, *Félix Robiou*. — Légende chaldéenne trouvée à El Amarna, *R. P. Scheil*, dominicain.

Zeitschrift für Volkskunde, III, Nr 5-6 Die neu entdeckten Gœttertgestalten und Gœtternamen der norddeutschen Tiefebene. III. Die Asen *O. Knoop*. — Die mythischen Kœnige der arischen Volksheldensage und Dichtung *Edm. Veckenstedt*. — Wendische Sagen der Niederlausitz *Edm. Veckenstedt*. — Albanesische Marchen und Schwanke *J. U. Jarnick*. — Volksüberlieferungen aus Oesterreich *Franz Branky*. — Volkslieder aus Hinterpommern. *(Met muzick) A. Gadde*. — Findling zur Volkskunde *Alex. Kaufmaun*. — Deutsches Element in slovenischen Sagen des karntischen Oberrosenthales *R. Dürnwirth*. — Der « Fluch » in der siebenbürgisc-rumænischen Volkspoesie *O. Mailand* — Wendische Sagen der Niederlausitz. Gesammelt und mitgeteilt von *Edm. Veckenstedt*. — Albanesische Marchen und Schwanke. Mitgeteil und übersetz. von *J. U. Jarnik*. — Volksüberlieferungen aus Osterreich *Franz Branky*. — Volkslieder aus Hinterpommern *A. Gadde-Gloddow*. — Findlinge zur Volkskunde *Alex. Kaufmann*. — Polnischer und deutscher Aberglaube und Brauch aus der Provinz Posen *O. Knoop*.

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTEES.

∴ *Dîner de ma mère l'Oye.* — Le 67e dîner de ma mère l'Oye a eu lieu le 31 mars, à l'hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. le comte de Puymaigre, membre du comité central, Les autres convives étaient MM. le prince Roland Bonaparte, H. Cordier, G. Doncieux. Auguste Flameng, Dr H. Labonne, Ch. Normand, Raoul Rosières, Paul Sébillot. Au dessert, on a chanté plusieurs chansons populaires, et parmi elles, celle de « En passant par la Lorraine, » version du recueil de M. de Puymaigre, qui figurait comme ronde à danser, dans la pièce de Jeanne d'Arc de M. Joseph Fabre, représentée dernièrement au théâtre du Châtelet.

∴ *Nominations et distinctions.*— Notre éminent collègue M. Ernest Guiraud a été élu membre de l'Académie des beaux Arts en remplacement de M. Léo Delibes, Les paroles de l'opéra *le Mage*, qui vient d'être représenté tout récemment à l'Académie nationale de musique, sont de M. Jean Richepin, et la musique de M. Jules Massenet, qui tous deux appartiennent à la Société des Traditions populaires.

∴ *Formulette de celui qui reprend.*— Dans l'Aube, quand un enfant a donné, quelque chose à un camarade et qu'il veut ensuite le lui reprendre, celui-ci lui dit :

Quand on donne, on ne r'prend plus,
Ou sans ça on est pendu
« Par la corde » ou « à la croix du p'tit bossu ».

Et il garde l'objet.

(Comm. de M. L. Morin.)

∴ *Un livre sur la médecine populaire.* — La société italienne d'anthropologie et psychologie, qui avait mis au concours un prix spécial pour le meilleur travail sur la médecine populaire, vient de décerner ce prix à notre collègue M. Zeno Zanetti, de Pérugia. *La medecina delle nostre*, sera imprimée cette année.

∴ *Usage de Mi-carême.* — A la Mi-carême, en Auvergne, les jeunes gens font un bonhomme de paille appelé « l'Homme doux, » qu'ils vont promener. Le soir ils font un grand bal et on brûle le bonhomme de paille en dansant tout autour,

Comm. de Mlle A. Bon.

∴ *Les crêpes du carnaval en Poitou.* — Au carnaval on fait des crêpes ; la première est réservée aux poules pour les faire pondre. Les bergers en mettent

Digitized by Google

une sur une aubépine pour empêcher le loup de venir manger leurs moutons. Ce jour-là aussi, on danse sur le fumier pour avoir du chanvre; on abat les taupinières ; on fait la litière aux ouailles avec de la paille de fèves noires pour avoir des agneaux noirs. On dit que le matin de carnaval, quand la goutte est sur l'aubépine, ce sera une année de foin.

(Comm. de M. Léon Pineau).

∴ *Cérémonie de prise de possession du viguier à Andorre.* — Au dessert, en manière de toast, M. Antonio Moles, représentant de l'évêque d'Uzel, jettera une poignée de dragées à la figure de M. Sicard, qui répondra de la même façon ; puis une jeune Andorrane fera le tour de la table en distribuant, suivant un rite immuable, une petite pomme à chaque convive. Et l'on se séparera là-dessus. (*Le Figaro*, mars 1891).

∴ *Coutume de divorce chez les Mahométans.* — Lorsqu'un Mahométan a répudié sa femme, il ne peut la reprendre qu'un autre homme ne l'ait épousée et ensuite répudiée. Ce second mari s'appelle *Hulla*. Cette coutume a été représentée jadis sur la scène par deux *Arlequinades* sous ce titre : *Arlequin Hulla*, l'une de Le Sage et Dorneval, l'autre de Dominique et Romagnési.

(Comm. de M. A. Certeux).

∴ *Les Etangs et les Orages.* — L'étang du Tabe, que les habitants du canton nomment le Gouffre, a fourni matière à beaucoup de fables; la difficulté de son accès y a vraisemblablement donné lieu. Selon eux, le Pic de Saint-Barthélemy, qui l'entoure en forme d'entonnoir, est revêtu de grandes chaînes de fer, de gros anneaux, et l'étang lui même devient furieux et produit la foudre lorsqu'on y jette quelque chose. Dietrich. *Description des gîtes de minerai des Pyrénées* 1786, p. 155 (P. S.).

∴ *Fontaine sacrée dans le pays de Foix.* — Presque au sommet de la montagne, près de Saurat, on a attaqué une mine de fer par un trou profond, comblé actuellement, à l'enuroit nommé *la Fontaine*, ou la Fontaine sainte, canton célèbre par une fontaine froide que les Gascons, voisins du comté de Foix, considèrent comme sainte. Dans cette opinion, ils ne craignent pas de s'y baigner, lors même qu'ils sont couverts de sueur. Un grand nombre de croix, placées autour de la fontaine, en indiquent les merveilles. Dietrich, ibid. p. 207 (P. S.).

Le gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 7, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 5. — 15 Mai 1891.

LE CYCLE DE SAINTE MARIE-MADELEINE

DANS LA CHANSON POPULAIRE.

Le récent tome VI du *Recueil de chansons populaires* que publie M. E. Rolland est consacré tout entier à un cycle fort beau, et d'ailleurs peu connu, celui de sainte Marie-Madeleine Il serait à souhaiter que la méthode de publication que l'auteur vient d'adopter en cette occurence fût continuée et généralisée. S'il est toujours utile de recueillir indistinctement, et jusqu'à épuisement du sol, toutes les chansons actuellement vivantes dans la tradition orale d'une province, d'un district, d'une localité, l'étude de la poésie populaire est parvenue aujourd'hui à un point tel, qu'il importe que des éditeurs compétents se mettent à colliger de toutes parts, à classer méthodiquement, à traduire, s'il y a lieu, les rédactions, imprimées ou manuscrites, relatives à un thème donné ; la critique, soit qu'elle entreprenne de rétablir le texte original d'une chanson traditionnelle, ou qu'elle en veuille étudier le développement dans le temps et dans l'espace, trouverait ainsi des éléments tout préparés ; et sans doute que cette division du travail contribuerait à hâter la rédaction définitive de ce chapitre d'histoire littéraire, dont personne encore n'a écrit que le titre : *la Lyrique populaire.*

Par son expérience de la littérature orale, sa vaste information et les moyens d'enquête dont il dispose, M. Rolland, était, je pense, un des érudits les plus aptes à reconnaitre un cycle remarquable entre tous par son universelle expansion. Si les trente-sept textes que voici, rédigés à peu près dans toutes les langues de l'Europe, et dont beaucoup sont enrichis de leur mélodie, ne forment pas un recueil absolument

Digitized by Google

complet. — mais en telle matière, le mot *complet* n'est-il pas dénué de sens ? — du moins ils offrent à la critique une solide et large base et nous permettront d'arriver, touchant l'histoire poétique de sainte Madeleine, à des conclusions positives[1].

I

Il convient d'abord d'exclure des documents assemblés par M. R. la pièce bas-bretonne (celtique) *aj*, reproduite d'après un imprimé : ce curieux poème en huitains octosyllabiques, assez moderne, et de facture évidemment littéraire et cléricale, est au vrai un petit *mystère*, où les faits et les dits de la Madeleine sont mis par personnages, conformément aux récits évangéliques et à d'autres sources légendaires ou populaires[2]. Je mets à part aussi le strambote sicilien *z* — la chansonnette grecque *aa* — la complainte française en quatrains *a*, celle-ci tout à fait fruste, et où le mélange de thèmes étrangers est ce qu'on discerne de plus clair. Il faudrait traiter de même deux chants français relatifs, l'un à l'apparition dont le Christ ressuscité favorisa Madeleine, l'autre à ce joli miracle des anges soulevant dans leurs bras, pendant ses extases, la pénitente de la Sainte-Baume : chants négligés par M. Rolland, et qui viennent d'être publiés, le premier par M. R. de Gourmont (*Revue indépendante*, septembre 1890)[3], le second par M. J. Surya (*La Tradition*, août 1890)[4] ; aussi la célèbre *Cantinella* provençale[5], éditée en dernier lieu par M. le Dr Chabaneau (*Revue des langues romanes*, 1885), etc. Toutes ces productions peuvent intéresser pour leur valeur propre ; mais il n'y a pas lieu d'y insister davantage, parce que, spontanées et isolées, elles n'ont ni lien commun, ni rap-

[1] Le thème de Marie-Madeleine n'est étudié ici qu'au point de vue psychologique et poétique. La question musicale, qui a son intérêt, appartient de droit à M. J. Tiersot, qui la traitera ici même probablement.

[2] Tout le début (dialogue de Marthe et de Madeleine, etc.) est peut-être inspiré d'une chanson française (analysée plus loin), qu'on trouve encore fort répandue dans diverses provinces sous forme de *noël*. Il est possible aussi que le cloarec breton se soit ressouvenu de la très grotesque Magdaléneide du P. de Saint-Louis, laquelle eut beaucoup de vogue parmi le clergé de France, vers la fin du XVIIe siècle : comp. la scène finale du mystère (dialogue du Pécheur et de Madeleine) avec le huitième chant du poème (dialogue du Monde et de Madeleine).

[3] Extrait originairement d'un *Recueil de cantiques* de Marseille, publié au XVIIe siècle.

[4] Recueilli en Bourgogne.

[5] Populaire surtout à Marseille, depuis une époque assez reculée (XIVe siècle ?) jusqu'au commencement du XVII.e siècle. Peut-être d'origine catalane.

Digitized by Google

port net avec le thème essentiel où les autres textes se fondent et qu'on pourrait intituler : *la Conversion et la Pénitence de Marie-Madeleine*.

Les 33 versions restantes appartiennent aux idiomes les plus variés, romans, germaniques, même finnois. Il y en faudrait ajouter de slaves, dont il est regrettable que M. R. n'ait pas eu connaissance assez tôt pour les comprendre dans sa publication : nous possédons en effet deux rédactions wendes, originaires de la Haute-Lusace (HAUPT et SCHMALER, *Volkslieder der Wenden... in der Lausitz*, I, n° 291) et de la Basse-Lusace (*ibid*, II, n° 197[1]) ; et trois tchèques, recueillies chez les Tchèques de Silésie (*ibid*, II, note du n° 197), en Bohême (*Deutsches Museum*, I, an. 1855 [traduct.]) et en Moravie (SUSIL, *Moravske narodni, pisné*.)

En examinant cette série de 38 textes, français, provençaux, catalans, italiens, anglais, danois, norwégiens, suédois, finnois, wendes et tchèques[2], on s'aperçoit tout de suite que plusieurs, foncièrement identiques et séparés seulement par des variantes de corruption, rentrent les uns dans les autres, de manière qu'ils se réduisent en somme à neuf chansons distinctes, savoir :

1° Une chanson gallo-romane[3], *G'*, représentée dans le recueil de R. par *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*[4]. *ak* : monorime, vers de 14 syllabes (7+7), masculins, assonant en *ou* (*o*) ; chaque couple de vers, ou chaque vers, suivi d'un refrain.

2° Une deuxième gallo-romane, *G"* = *h*, *i*, *j* : strophes de quatre vers masculins, le premier de 7 syllabes et le second de 4 syllabes, rimant ensemble, le 3e et 4e de 11 syl. (7+4), rimant ensemble[5].

[1] La même chanson est fort répandue dans toute la Pologne (communication de M. J. Karlowicz, qui l'y a recueillie une quarantaine de fois).

[2] On peut même porter ce nombre à 69, si l'on tient compte de 31 autres versions variantes, actuellement publiées et omises par M. R. ; j'indique sommairement ces versions, en note des textes similaires de sa collection.

[3] Je dis *gallo-romane* plutôt que *française*, le premier qualificatif ayant l'avantage de s'appliquer indistinctement à tous les dialectes d'oïl et d'oc.

[4] Cette version de M. R. est presque identique au texte limousin (n° 1 des chansons relatives à sainte Madeleine) publié par M. le Dr Chabaneau, d'après M. d'Aigueperse (*Revue des langues romanes*, 1880).

[5] M. R. aurait dû joindre à ses trois versions de *G"* celle qu'on lit dans *la Grande Bible des Noëls*, Orléans, 1866 (et autres recueils antérieurs) : cette version, d'ailleurs modernisée, paraît être la plus complète de toutes.

La structure de la strophe de *G"* n'est pas chose fort claire ; on voit seulement qu'elle est basée sur le vers de 11 syl. = 7 + 4, masculin. Dans la version d'Orléans, il y a 8 petits vers apparents, le premier distique étant doublé, et les 2 derniers vers ayant une rime intérieure, féminine, à la césure : cette rime est sans nul doute un ornement ajouté après coup.

Digitized by Google

3° Une troisième gallo-romane, $G''' = o, p, q, r, s, t, u, v, x, y$[1] : monorime, vers de 12 syl. (6+6), masculins, assonant en a[2]. — Ces trois chansons sont indépendantes ; G' et G''', comme il parait à l'examen des assonances, proviennent d'un pays d'oc ; G'' est originairement française.

4° Une chanson catalane, $C = k$[3], l, m : monorime, vers de 14 syl. (7+7), féminins, assonant en a ; un refrain après chaque couple de vers.

5° Une chanson istrienne, $I = n$: vers de 10 syl. (6 + 4), féminins[4], assonant deux par deux.

6° Une chanson scandinave, $S = ab, ac, ad, ae, af$[5] : vers généralement octosyllabiques, groupés en distiques à rimes plates, le distique pourvu d'un refrain double, une partie suivant le premier vers, une partie le second.

7° Une chanson anglaise, $A = ag, ah$: distiques rimés et pourvus d'un refrain compliqué.

8° Une chanson finnoise, $F = ai$: vers octosyllabiques.

9° Enfin une chanson wende et une tchèque, WT (originairement identiques), représentées, W par les deux versions de Lusace, T par les versions silésienne, bohême et morave ci-dessus mentionnées : distiques rimés (?).

A première vue, ces neuf chansons se distribuent en deux groupes,

[1] Encore que le fragment y soit recueilli à Parme, et conséquemment italien, on le range par extension entre les témoins de G''' : le rythme et les termes de l'original s'y étant conservés intacts, c'est moins là une traduction de la chanson française, que cette chanson elle-même, teintée d'italien.

[2] Il y a dans les versions actuelles un groupe particulier d'assonances en i, et un d'assonances en u : ceci doit provenir d'une interpolation déjà ancienne, mais n'existait certainement pas dans la version primitive.

[3] En citant cette version-type du *Romancerillo catalan* de Mila y Fontanals, M. R ne s'occupe pas des 9 versions variantes (fragmentaires pour la plupart) qui viennent à la suite; si l'on tient compte de celles-ci, on voit que C est représentée par une série de 12 textes. — Il y aurait lieu d'en ajouter un treizième, d'une extrême importance, savoir la chanson rouergate publiée, sous le n° 5, par M. Chabaneau (*Revue des langues romanes*. 1886) : cette chanson, où le thème de Marie-Madeleine est mélangé avec celui de sainte Marie l'Egyptienne, n'est pas simplement dérivée du catalan ; elle offre en sa dernière partie des vers entiers de C, et qui ont conservé, sous des modifications dialectales à peine sensibles, les expressions, le mètre et l'assonance qui leur sont propres.

[4] Les Italiens, comptant dans le mètre la finale atone, qualifieraient ce vers d'*hendécasyllabe*.

[5] Outre les 5 rédactions scandinaves choisies par M. R. il y en a 19 autres actuellement publiées en différents périodiques ou recueils, principalement dans la belle collection de Grundtvig. Ces 24 versions se décomposent ainsi : 5 danoises (y compris une des Iles Færoë), 7 norwégiennes et 12 suédoises ; sans parler d'une islandaise, de laquelle on a un vestige, mais qui est aujourd'hui perdue.

Digitized by Google

le méridional ou roman : *G'*, *G''*, *G'''*, *C*, *I*, et le septentrional : *S*, *A*, *F*, *WT*. Celui-ci est caractérisé par une particularité bizarre, savoir : que, sous le nom de la Madeleine, c'est l'histoire de la Samaritaine (Ev. de saint Jean, IV) qui y est effectivement contée, ou plutôt que cette histoire s'y trouve combinée avec la pénitence légendaire de la sainte, de telle sorte que les deux personnages se confondent en un seul. Le chant scandinave apparait comme le modèle primitif sur quoi furent composés les trois autres : la chanson anglaise en est une traduction médiocrement fidèle ; la finnoise une imitation amplifiée, avec des détails d'une vive et étrange couleur locale ; la slave (wendo-tchèque) une dérivée très altérée, mais reconnaissable. Ce n'est d'ailleurs ici qu'un cas particulier d'une loi de propagation connue, et vérifiée par Grundtvig à propos de la ballade fameuse du *Chevalier Olaf* (ou *Elveskude*), qui est la forme scandinave de notre *Roi Renaud*. La Scandinavie est un foyer puissant de poésie populaire, et qui rayonne sur toute l'Europe septentrionale : une chanson lyrico-épique, née en Danemark, n'est pas seulement répandue dans la Norwège, dans la Suède (et de là en Finlande) ; elle ne gagne pas seulement les iles Færoë et l'Islande, qui sont des colonies danoises ; d'une part, au nord-ouest, elle atteint l'Ecosse par les îles Shetland, et y devient anglaise ; d'autre part, en remontant le cours de l'Elbe, elle tombe chez les Wendes de Lusace, lesquels se l'assimilent et la transmettent aux autres Slaves du sud-ouest (Bohêmes, etc.).

II

Quant au groupe roman, la chanson catalane y tient à tous égards la première place, et il convient de la citer en son entier. L'on pourrait sans doute, au moyen des douze versions intégrales ou fragmentaires que nous en possédons, établir avec une approximation suffisante le texte original de ce joli poëme ; je ne ferai ici que traduire littéralement la version de P. Briz (*l*), l'une des meilleures et des plus complètes, me bornant à marquer en italiques les passages évidemment corrompus (du reste corrigés en note) et à enfermer entre crochets les vers parasites :

LA MADELEINE.

Marthe se lève matin, au sermon s'en est allée.
2. Quand elle revient du sermon, s'en va chez sa sœur.
Madeleine se peignait avec un peigne doré,
4. [Tandis qu'elle se peignait, voici qu'arrive sa sœur.]
« Dis-moi, Madeleine, si tu es allée à la messe ? »

Digitized by Google

6. — « Je n'y suis pas allée, sœur, non ! ni à cela n'ai pensé. »
— « Vas-y, vas-y, Madeleine, tu tomberas enamourée,
8. Car il y prêche un jouvenceau, qui semble un ange du ciel. »
Madeleine monte en haut, pour mettre ses atours ;
10. Elle met ses anneaux d'or, ses bracelets et boucles d'oreilles,
Et son bijou d'or fin, elle l'a mis sur son cœur,
12. Et aussi son manteau d'or qui jusqu'à terre trainait.
Madeleine s'en va avec ses valets et servantes.
14. [En entrant dans l'église se tourne vers une servante :
« Ah, Dieu, quel jouvenceau ! Quel dommage qu'il soit frère[1] ! »]
16. A la porte de l'église laisse ceux qui l'accompagnaient[2].
[En haut, en bas de l'église, ne trouve place où se mettre.]
18. *Pour entendre mieux le sermon* sous la chaire elle s'est mise.
Le premier mot du sermon [à Madeleine s'adressait,
20. Les paroles qu'elle entendait] toutes le cœur lui touchaient.
Quand ce fut au milieu du sermon, Madeleine tombe en pâmoison.
22. [Ne te pâme pas, Madeleine, que le sermon finisse.]
Elle ôte ses anneaux d'or, ses bracelets et boucles d'oreilles,
24. Et son joyau d'or fin, elle l'a jeté à ses pieds[3].
Après le sermon fini, Madeleine s'en est revenue,
26. A la porte de l'église un pénitent a trouvé :
« Dites-moi, pénitent, où est ce bon frère ? »
28. — « *A la table est Jèsus*[4], il y est qui dîne maintenant. »
Madeleine s'en va, sous la table s'est mise,
30. [Les os que Jésus jetait, elle les ramassait.]
Des larmes de ses yeux les pieds du Christ lavait
32. Et de sa chevelure *Madeleine les*[5] essuyait.
Bon Jésus s'en aperçoit, promptement lui a demandé :
34. « Que cherches-tu, Madeleine, que cherches-tu sous la table ? »
— « Je cherche céans Jésus, s'il voudrait me confesser. »
36. — « De quoi te confesseras-tu ? [De quoi te confesseras maintenant?»
— « De quoi me confesserai?] De mes fautes passées. »
38. — « La pénitence que je te donne : sept ans en une montagne,
Mangeant herbes et fenouils, *mangeant des herbes amères*[6] »....

[1] *Frare,* moine.
[2] Ce vers doit précéder immédiatement les v. 23 et 24.
[3] La place de ces trois vers (16, 23 et 24) doit être après le v. 25, sinon plus loin.
[4] La bonne leçon est, conformément à l'Evangile : *A casa del Fariseu*, ou *A cas' Simo Fariseu* (chez Simon le Pharisien). — Il y a une version où ce Simon a donné lieu à une confusion curieuse : l'on a fait de lui Simon le Cyrénéen (*Cirineu* pour *Fariseu*).
[5] Il faut répéter ici : *los peus de Cristo,* les pieds du Christ.
[6] Plus probablement : *alli faras vida santa,* tu y mèneras une vie sainte. — Il faudrait ici ajouter trois vers narratifs : *Magdalena s'en hi va...* Madeleine

Digitized by Google

40. Au bout des sept années, Jésus passait par là :
« Lève-toi, lève-toi, Madeleine, maintenant tu es pardonnée[1]. »
42. Madeleine se lève, puis chez elle est retournée.
Quand elle est à mi-chemin, trouve une fontaine d'eau claire.
44. A l'eau de cette fontaine les mains elle s'est lavée :
« Ah! mains, qui vous a vues et vous voit! comme vous êtes défigurées! »
46. L'on entend une voix qui dit : « Madeleine, tu as péché. »
— « Mon ange, si j'ai péché, pénitence me soit donnée ! »
48. — « Retourne, retourne, Madeleine, sept ans en une montagne,
Mangeant herbes et fenouils, *mangeant des herbes amères.* »
50. Passés les quatorze ans, Madeleine a trépassé.
[Saint Joseph fut le charpentier qui lui cloua sa bière,
52. Saint Jean fut le fleuriste qui lui fit sa guirlande.]
Les anges lui portèrent des flambeaux, la Vierge l'ensevelit,
54. Et avec de grands cantiques, au ciel, au haut du ciel, ils l'enlevèrent.

Il s'agit, comme on voit, de Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare, identifiée abusivement, selon la commune tradition catholique, d'une part avec Marie de Magdala, de l'autre avec la pécheresse anonyme de saint Luc[2]. Comment cette illustre sainte, au milieu d'une vie

s'en va au désert, etc..., le reste reproduisant les vers précédemment placés dans la bouche du Christ.

[1] Je crois que ce vers est transposé ; il vaudrait mieux le lire, selon la version de Mila, entre les v. 37 et 38.

[2] Marie de Magdala, ni par son nom topique, ni par les circonstances connues de sa vie, ni par sa physionomie générale, ne peut être confondue avec celle de Béthanie

Pour la *Pécheresse de saint Luc*, c'est la femme qui, dans un banquet, oignit d'un parfum précieux les pieds du Seigneur. Le récit de cette onction se trouve dans les quatre évangiles ; mais la narration de Jean, confirmée dans l'ensemble par deux des synoptiques (*Jean*, XII ; *Math*, XXVI ; *Marc*, XIV), est absolument inconciliable avec celle de Luc (VII, 36 et suiv.). D'après Jean, la scène a lieu la veille du jour des Rameaux, à Béthanie (Marc et Mathieu ajoutent : chez Simon le lépreux) ; d'après Luc, à Naïm, chez Simon le Pharisien, à une époque indéterminée, mais fort antérieure. Jean donne le nom de la femme : c'est Marie de Béthanie, une amie éprouvée du Christ, et dont nul indice ne nous autorise à suspecter les mœurs ; pour Luc, c'est une fille perdue, restée anonyme. L'un et l'autre conviennent quant au parfum versé par la femme sur les pieds du Christ et essuyé de ses cheveux, mais Jean ne dit rien des larmes et des baisers qu'elle y mêla au dire de Luc. Enfin les propos que Jésus tient à la suite de cette scène n'ont aucun rapport dans les deux récits. Cependant il n'est pas, en bonne critique, admissible qu'un acte aussi extraordinaire que cette onction ait été accompli successivement par plusieurs personnes, pas davantage qu'une même femme l'ait renouvelé en des temps différents. Il faut donc que nous soyons ici en présence d'un fait unique, mais représenté par deux traditions fort divergentes, celle de Jean étant certainement plus proche

Digitized by Google

toute mondaine et sensuelle, est touchée de la grâce, va se jeter aux pieds du Christ et obtient son pardon ; comment la pénitence qu'elle fait, coupée par une rechute de coquetterie, lui ouvre enfin la gloire du Paradis, c'est le thème de la chanson catalane ; et l'on pourrait pour la clarté de ce qui va suivre la diviser en trois parties :

1° De la visite de Marthe au moment où sa sœur quitte l'église (v. 1 — v. 25 environ) : conversion de Madeleine.

2° De ce moment à celui où Jésus lui commande de partir pour le désert (v. 26 — v. 39) : confession de Madeleine.

3° Du départ de la repentie jusqu'à la fin (v. 40 — v. 54) : pénitence et mort bienheureuse de Madeleine.

Toute cette biographie poétique est un rare tissu, et combien charmant! de naïvetés et d'anachronismes. Jésus est conçu là comme un beau

de la vérité. Marc et Mathieu constituent une forme de tradition intermédiaire : d'accord pour le reste avec Jean, ils ignorent, ainsi que Luc, le nom de la femme et spécifient celui de l'hôte, Simon ; il est remarquable aussi qu'ils font de l'onction un récit particulier et, sur un point, contradictoire avec ceux de Jean et de Luc : ce n'est plus, suivant eux, sur les pieds, mais sur la tête du Christ que le parfum est épandu. — En somme, on peut bien identifier la pécheresse de Naïm et Marie de Béthanie, en ce sens qu'une femme unique, de quelque manière qu'on se la figure, oignit une fois les pieds du Christ ; elles sont distinctes, d'autant que Marie est un personnage historique, la pécheresse un personnage imaginaire, composé par Luc en harmonie avec la couleur de son récit. Tout ceci devient assez clair, si l'on part de ce principe que Luc, rédacteur de seconde main et déjà artiste, copie Marc (le protévangile grec), en y mêlant des traditions hétérogènes, parfois johanniques, et donnant de plus aux choses un tour moral particulier (grâces octroyées aux humbles, aux pécheurs, etc ..). Dans le cas présent, sa narration se décompose ainsi : 1° Eléments fournis par Marc : la femme anonyme, le nom de l'hôte (Simon), le vase d'albâtre. 2° Retouche empruntée à la tradition johannique : le trait — sans comparaison plus poétique, — des *pieds* baignés de parfum, essuyés avec les cheveux. 3° Développements propres à Luc : localisation et chronologie erronées du fait ; qualité de pécheresse attribuée à la femme, d'où les pleurs (de repentir) et les baisers ; enfin, objection du Pharisien, et réponse de Jésus en forme de parabole. Défectueux au point de vue historique, le récit de Luc, avouons-le, est esthétiquement supérieur, et d'une telle vérité humaine, que c'est toujours ainsi que l'imagination des peuples a aimé à se figurer la scène de l'onction : il faut que la femme qui fit cette chose-là soit une repentie, il faut qu'elle soit une courtisane, il faut ces larmes et ces baisers sur les pieds divins. Le disciple de Paul, le jour qu'il écrivit ce chapitre, fut un grand poète ; le premier il entrevit cet admirable type de femme, qui, sous le nom de la Madeleine, devait bientôt s'élaborer et s'achever dans la conscience chrétienne ; et si l'on recherche les origines de cette création légendaire, c'est à Luc sans doute, comme au principal auteur, qu'il en faut donner la gloire.

L'identité prétendue des trois femmes, reçue par la plupart des PP. grecs et par tous les latins, fut niée justement au XVIe siècle par Lefèvre d'Etaples et par les docteurs de la Réforme, dans la suite par certains exégètes catholiques

Digitized by Google

jeune moine, qui vient prêcher un matin en l'église du lieu (quel lieu? un pays vague, mais tout pareil au bourg natal du chanteur catalan), tandis que le curé sans doute officie[1]. On voit d'ici l'église romane, avec son maître-autel, et sa chaire, et son bénitier. La messe dite, le prédicateur va dîner chez quelque bourgeois notable, où il est invité; il est encore à table, qu'une pécheresse, touchée du sermon, accourt se confesser à lui, reçoit l'absolution, et s'en va tout d'un trait, comme il sied à une bonne chrétienne, accomplir la pénitence donnée. La légende apocryphe de la Sainte-Baume[2] se soude là immédiatement au récit évangélique. Du rôle capital que joua la réelle Marie de Magdala dans le drame de la Passion et de la Résurrection, pas un mot[3]. Ni les longs mois qu'il faudrait supposer entre le repas de Naïm et l'arrivée des Saintes Femmes au désert de la Baume ne sont comptés pour rien, ni la distance qui sépare la Provence de la Palestine : Madeleine part à pied pour son désert, elle y fait deux fois sept années de pénitence, et meurt aussitôt après, pour être enlevée au ciel.

Il serait intéressant de connaître les sources où le poète a puisé son thème. Car les auteurs des chansons populaires, surtout religieuses, n'ont pas coutume de fabriquer la légende qu'ils versifient; ils l'empruntent, telle quelle, de la tradition; s'ils inventent, leur invention est toute en certaines particularités de couleur locale, dans la façon de

(entre lesquels dom Calmet), et rejetée de la liturgie gallicane. Origène, saint Jean Chrysostome ne l'admettaient point. Voir tout l'exposé de cette controverse dans l'ouvrage de l'abbé Faillon : *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence* compilation laborieuse et utile, mais où paraît un manque absolu de sens critique ; aussi dans les *Acta SS.* des Bollandistes (Mois de juillet, t. V).

[1] La chanson franco-provençale *G'*, issue de *C*, précise « le jour de la Chandeleur. » Et dans telle version auvergnate de la même pièce, l'histoire est localisée « à l'église de Saint-Flour ».

[2] Cette fable se lie à l'ample question de l'apostolicité des Gaules, qu'il ne m'appartient pas de traiter ici Il suffit de marquer d'un mot que la tradition d'après laquelle, un peu de temps après la mort de Jésus, Lazare, Marthe, Marie-Madeleine, les deux autres Maries, Sara, Maximin, Trophime, maints personnages de la première génération chrétienne, auraient abordé, tout d'une batelée, aux côtes de Provence, puis se seraient partagé l'évangélisation du midi de la Gaule; que cette tradition, dis-je, ne repose sur aucun document sérieux, qu'elle choque toutes les vraisemblances historiques, et qu'on s'explique bien au reste pourquoi et comment elle s'est formée.

[3] Notez en ceci la logique de l'esprit populaire, pour qui la pénitence de la Madeleine est un corollaire de sa confession. Tout ce poème-ci n'est point une simple histoire, résumée et arrangée, de sainte Madeleine ; c'est un petit drame, très bien lié en ses parties, et d'une parfaite unité d'action, lequel a pour exposition la visite de Marthe, le sermon de Jésus pour péripétie et l'assomption de Madeleine pour dénouement.

Digitized by Google

grouper et de mêler les faits, surtout dans ce mépris ingénu qu'ils font des lois de l'espace et du temps, ramassant en un seul moment ce que des mois, ce que des années séparent, ou sautant à pieds joints, s'il leur plaît, par-dessus les continents et les mers. Le motif central du poème est évidemment le fait de l'onction de Jésus par la Pécheresse, tel qu'il est rapporté en l'évangile de Luc. Au vase de parfum, à l'onction proprement dite, la chanson ne fait point allusion : aussi bien ce trait de mœurs orientales devait offrir assez peu de sens à l'esprit d'un villageois de Catalogne; mais le si touchant épisode de la femme baignant les pieds divins de ses larmes et les essuyant de sa chevelure, est conservé mot pour mot, parce que c'est là une de ces choses tout à la fois simples et singulières, indépendantes des mœurs d'une race ou d'un temps, et desquelles partout et toujours l'âme la plus naïve sentira la parfaite beauté. Est-ce à dire que le poète catalan ait travaillé directement sur l'Evangile? Rien moins. La scène contée par saint Luc est reproduite, aussi bien que la légende de la pénitence au désert de la Baume[1], dans mainte biographie de sainte Madeleine populaire dès le moyen âge : c'est de là sans doute que fut tiré le sujet de la chanson. Quant au pieux subterfuge de Marthe, persuadant à sa sœur d'aller à l'église afin d'y rencontrer un beau prêcheur; quant à ce péché des mains lavées avec une complaisance trop charnelle, par quoi la sainte voit sa pénitence doublée, — un trait délicieux, à mon gré, et le plus fin joyau du poème —, quoique je n'aie rien vu d'approchant ni dans le *Miroir historial* et la *Légende dorée*, ni dans aucune des anciennes *Vies* de Madeleine que j'ai pu consulter, il n'est guère probable que ces épisodes soient plus que tout le reste une invention personnelle de l'auteur; ils ont bien l'air d'avoir figuré d'abord en quelqu'une de ces histoires de sainteté, dont les merveilles, doucement puériles, satisfaisaient les plus nobles esprits du moyen âge, et que la parole des sermonnaires allait répandant largement parmi le peuple : peut-être (si l'on me passe l'hypothèse) avons-nous ici, épurée et comme cristallisée par la vertu du rythme, la substance de quelque amusante homélie tombée un jour dans une cervelle de poète semi-lettré[2].

[1] Dans la légende orthodoxe (voir le *Miroir historial*), la pénitence de la Madeleine est de trente années ; et Villon dit en sa ballade :

> Ou *trente ans* soit, comme la Magdeleine,
> Sans vestir drap de linge ne de laine...

C'est Marthe de qui on dit que la retraite dura sept ans. Le voisinage des deux légendes devait naturellement amener ici une confusion, faire introduire dans l'histoire de la Madeleine ce chiffre de 7 années, qui est d'essence populaire.

[2] Je viens de trouver, depuis ces lignes écrites, une confirmation partielle de cette hypothèse dans un vieux petit volume intitulé : *Sermones quadragesi-*

Digitized by Google

J'arrive aux autres pièces romanes. Les trois chansons franco-provençales, comparées entre elles, paraissent manquer de connexion ; si on les confronte tour à tour avec la poésie catalane, on reconnaît que *G'G"G'"* représentent à elles trois, par tronçons plus ou moins frustes, le même thème précisément que *C* nous développe en sa teneur complète et son ordonnance logique ; tellement que leur filiation commune ne saurait faire doute. *G'* se borne à amplifier la première partie de *C*, et celle-là même incomplètement : le début n'est pas identique, mais du moins équivalent : au lieu de Marthe visitant Madeleine, c'est la sainte Vierge qui la rencontre à la promenade ; il n'est plus question de prédicateur : pour l'engager à ouïr la messe, la Vierge allègue à notre amoureuse la compagnie de Jésus, qui est le plus beau des garçons. Ce qui a frappé surtout l'auteur de *G'*, c'est les appâts et les prestiges mondains de Madeleine ; il raconte avec infiniment de verve descriptive ses prodigieux atours, son orgueil de coquette, la scandaleuse entrée qu'elle fait à l'église (cf. dans *C*, v. 9-14), outre cela, les phénomènes surnaturels qui marquent le passage de cette fulgurante et diabolique beauté[1] ; puis, brusquement, il s'arrête au moment que va se nouer le drame pyschologique : car de toutes les rédactions connues de *G'*, il n'en est pas une qui poursuive au-delà. *G"* va plus avant, et suit l'original pas à pas : le subterfuge de Marthe est reproduit fidèlement[2],

males Michaelis Menoti.. , 1526. Ce Michel Menot, prédicateur parisien de la fin du XVe siècle, est l'auteur d'une bien étonnante homélie sur la Conversion de Marie-Madeleine, où le colloque de Marthe et de Madeleine, et le sermon de Jésus sont racontés d'une façon absolument conforme à la chanson catalane. Pour le second épisode (la double pénitence), il n'y en est pas question, et je doute fort qu'on le retrouve jamais dans aucun auteur ecclésiastique ; peut-être, originairement, ce précieux trait appartient-il à la légende d'une autre pénitente ?

Le P. de Saint Louis, dans son poème de *la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume*, 1668, a emprunté à l'homélie de Menot tout son récit de la conversion de Madeleine.

[1] Sur son chemin, les cloches sonnent, les arbres fleurissent ; les cierges dans l'église s'allument d'eux-mêmes, l'autel tremble, prêtres et clercs oublient leurs leçons. Cf., dans une version variante de *C* (*I ap.* Mila), le vers : *Al entra-ne de l'iglesia tothom ya se la mirave.* — Il est très singulier que ces derniers vers de *G'*, et quelques autres du commencement, fort caractéristiques, se retrouvent mot à mot dans une chanson catalane : *la Dama de Aragon* (nº 218 du *Romancerilol* de Mila), qui est d'ailleurs absolument identique à *G'* par le rythme et l'assonance (vers de 14 syl. assonants en *o*). Si s'est l'auteur de *G'* qui a mêlé dans sa chanson des vers de la *Madeleine* et des vers de la *Dame d'Aragon* catalanes, ou si les vers originaux de la chanson française ont été plus tard repris par un poète catalan, c'est une question qu'on ne peut guère résoudre.

[2] Ce début, dans les versions méridionales de *G"*, est délayé fastidieusement et de plus altéré en un point : ce n'est plus un beau moine que Marthe annonce à sa sœur, mais bien l'arrivée de « trois beaux cadets ».

Digitized by Google

puis les apprêts de Madeleine, son cœur touché par la parole divine, sa sortie de l'église, et ses parures foulées aux pieds, enfin le banquet de Simon le Pharisien, — ce dernier épisode remanié et complété selon le récit canonique, d'une façon qui décèle une main cléricale — ; mais la troisième partie, c'est-à-dire, la pénitence de la sainte, manque tout à fait[1], le clerc français ayant peut être jugé hétérodoxe la façon dont cette pénitence est présentée. L'auteur de *G'''*, au contraire, ignore absolument la première partie de *C*, il se souvient très mal de la seconde (Jésus, quand Madeleine vient le trouver, n'est plus à dîner chez Simon le Pharisien : il est dans un lieu vague, ou bien dans une chapelle, accompagné de saint Pierre et de saint Jean. Et l'épisode des larmes versées aux pieds du Christ perd sa valeur, rejeté qu'il est, moyennant une altération légère, à la fin de la chanson) ; en revanche toute la partie relative à la double pénitence de Madeleine, à sa rechute, etc... se trouve dans *G'''*, calquée, sauf des variantes insignifiantes[2], avec une grande exactitude. Enfin, si *G''*, pièce d'allure plutôt littéraire et cléricale, n'a aucune relation rythmique avec *C*, il n'en va pas de même pour les chansons monorimes *G' G'''*. Le vers de *G'*, assonancé différemment (en *ou*), est justement du même mètre que celui de *C* (14 syl. = 7 + 7), et pourvu d'un refrain similaire ; le vers de *G'''*, d'un mètre un peu accourci (12 syl. = 6 + 6)[3], rappelle *C* par l'assonance (l'un assonant en *a*, l'autre en *a* + atone) : double coïncidence trop bizarre, si elle était fortuite.

Quant à la chanson istrienne *I*, avec un vague début de fantaisie (Madeleine est dans « un château d'or et d'argent ». qu'elle a hérité de son père défunt), une fin tronquée, et le distique relatif aux larmes

[1] Les versions méridionales, qui n'ont pas l'épisode du banquet, ajoutent en manière d'épilogue un couplet où Madeleine marque sommairement son dessein de retraite à la Baume : c'est apparemment là une réminiscence de la chanson *G'''*, analysée ci-après.

[2] Dans *G'''* c'est Jésus en personne qui parle à Madeleine pénitente, au lieu que dans *C* elle entend seulement une voix d'ange.

[3] La version *v* de *G'''* (*ap.* Rolland), présente, il est vrai, quelques seconds hémistiches de 7 syllabes, et la mélodie, telle qu'elle a été recueillie, s'accommode bien de cette singularité métrique. Faut-il voir là le vestige d'une forme primitive, plus proche du catalan, ainsi que M. Chabaneau inclinerait à le croire ? Je pense au contraire que ces hémistiches résultent d'interpolations tout accidentelles au surplus faciles à corriger. L'autre hypothèse conduirait à admettre un vers de 13 syl. = 6+7, qui est inouï dans la rythmique populaire ; la mélodie n'est pas une objection, car on sait l'élasticité de la phrase musicale et comme il est aisé de l'appliquer à un plus ou moins grand nombre de syllabes — Une transition effective entre *C* et *G'''* nous est fournie par la chanson rouergate (5e de M. Chabaneau), déjà signalée, laquelle n'est à vrai dire qu'un fragment de la *Madeleine* catalane, chantée par des Français de langue d'oc.

Digitized by Google

réintégré à sa vraie place, elle procède de la chanson provençale *G'''* par l'intermédiaire de quelque version italianisée, analogue à celle qui fut recueillie à Parme.

Ainsi, toutes les chansons méridionales se laissent ramener au type catalan, de même que le type scandinave a donné naissance à toutes celles de l'Europe du nord. Il reste à savoir si les deux prototypes *C* et *S* sont totalement étrangers l'un à l'autre, ou si plutôt l'on ne pourrait pas leur découvrir quelque lien commun ? Certain document peu connu, qui m'a passé par hasard sous les yeux, permet de résoudre la question.

III

Il y a dans les recueils catalans de Mila et de Briz, à côté de *la Magdalena*, une chanson religieuse d'une vingtaine de vers, aussi médiocre au demeurant que la première est ingénieusement et gracieusement conçue : elle s'intitule *la Samaritana*, et c'est de fait l'histoire de la Samaritaine, calquée, avec toutes les inexactitudes et les bizarreries qu'on peut penser, sur le chapitre IV de l'évangile de Jean. Tout de même que dans le récit canonique, Jésus rencontre auprès d'une fontaine (c'est-à-dire : d'un puits) une femme de Samarie, et lui demande à boire. La femme s'excuse ; mais n'entendant rien à la réponse, de timidité exquise, que l'Evangile lui prête : « Comment, toi qui es Juif, peux-tu me demander à boire ? car les Juifs n'ont point de commerce avec ceux de Samarie... », l'auteur lui fait dire platement que « l'eau du puits est basse et la corde trop courte[1] ». Jésus alors se révèle à cette femme comme un prophète, lui spécifiant tous les méfaits de sa vie : d'après l'Evangile, elle a vécu successivement avec cinq ou six hommes : ce chiffre-là n'est pas populaire, la chanson le réduit, selon l'usage, à trois ; mais « les trois galants », au lieu de succéder l'un à l'autre, possèdent ensemble les bonnes grâces de la Samaritaine ! Toute troublée, celle-ci offre à boire à Jésus ; mais lui : « Je ne veux pas d'eau, je veux ton âme ! » (Cette phrase — qui est la seule chose touchante de la pièce — n'est pas dans saint Jean). Là-dessus la femme retourne à la maison, conte son aventure aux galants[2], puis s'en vient derechef emplir ses seaux à la fontaine ; là elle se frappe la poitrine avec une pierre (ou bien : elle s'agenouille au pied d'une croix !!), et implore son pardon ; une voix céleste ré-

[1] La Samaritaine dit bien, au verset 11, IV de *Jean* : « ... et puteus altus est », mais, par la façon dont elle est amenée, la phrase a un sens tout différent.

[2] Cf. *Jean* IV, 28 et 29 : « ... et abiit in civitatem, et dicit illis hominibus : Venite, etc. », où il ne s'agit bien entendu que des habitants de la ville.

Digitized by Google

pond, lui annonçant qu'elle est sauvée. — Cette chanson monorime est en vers de 10 syl. (5+5), mais qui sont faits précisément sur la même assonance que ceux de la *Madeleine* (*a* féminin); son hémistiche final : *que n'estás salvada*, quelquefois : *que ya ets perdonada*[1], est semblable, pour le sens et même pour la forme, au demi-vers de la *Madeleine* : *que ya estás perdonada*; enfin il existe entre l'un et l'autre personnage une frappante analogie de caractère et de situation. Pour toutes ces raisons, il devait arriver un jour ou l'autre qu'une confusion s'opérât entre les deux chansons; d'autant mieux que, dans l'idée catholique, la confession et l'absolution appelant nécessairement la pénitence, il semble que la *Samaritaine* originale manque de fin, et qu'ainsi l'on est amené à la compléter par l'adjonction des derniers vers de la *Madeleine*. C'est justement là ce qui eut lieu : témoin une précieuse version variante, citée dans le *Romancerillo* de Mila, et qu'il désigne par *E*. Cette version se compose du texte normal de la *Samaritaine*, sur quoi trois vers de la *Madeleine*, énonçant sa pénitence septénaire et correspondant aux v. 48 — 50 de notre rédaction[2], se sont venus greffer : l'interpolation une fois admise, il est vraisemblable qu'elle s'est étendue, ailleurs, jusqu'au trépas de Madeleine; rien n'indique au reste que l'épisode des mains lavées et de la pénitence doublée en ait jamais fait partie. Encore que *E* porte au commencement le nom de la *Samaritaine*, et taise à la fin celui de la *Madeleine*, il est à supposer que, dans telle autre version similaire, ce mot de *Madeleine* est resté intact; dès lors, il y a dû avoir lutte entre les deux noms, et celui qui était le plus expressif et le plus populaire a dû absorber l'autre, si bien que l'on peut induire de *E* l'existence d'une certaine chanson, où toute l'aventure de la Samaritaine était formellement attribuée à la Madeleine légendaire. Or, cette chanson bâtarde, telle qu'on vient de la définir, qu'est-ce après tout, que le thème scandinave signalé plus haut? D'où il suit que *S*, et partant *F*, *A*, *WT*, sont proprement issus d'une version interpolée de la *Samaritaine* catalane. Comment cette version a-t-elle gagné l'extrême nord de l'Europe? est-ce directement, par un contact possible des mariniers danois et catalans, ou si l'idiome d'un peuple intermédiaire lui a servi de véhicule? On ne saurait là-dessus rien dire, sauf que, n'y ayant

[1] Réminiscence de l'histoire de la pécheresse de saint Luc. Jésus déclare à celle-ci (versets 48 et 50, VII) : « *Remittuntur tibi peccata... Fides tua te salvam fecit...* » Rien de pareil n'a été dit à la Samaritaine.

[2] Ou plus exactement, aux v. 38, 39 de la rédaction *A* de Mila, augmentés d'un vers de la réd. *H* du même. — L'interpolateur n'a même pas pris la peine de modifier le rythme, en sorte qu'on passe sans transition d'une série de décasyllabes à des vers de 14 syl.

Digitized by Google

aucune trace d'une telle *Samaritaine* dans les chansons françaises[1] ou provençales, non plus que dans les gwerz de la Bretagne celtique, la seconde hypothèse est moins probable. Quoi qu'il en soit, la chanson catalane s'est accommodée au génie scandinave, et cela sans subir de modifications essentielles.

Dans les plus pures versions de *S*, conjointement dans *F*, et dans *T*, le nom et la personnalité de Jésus (ou de Christ[2]) demeurent; en d'autres, il est remplacé par « un vieil homme » indéterminé, leçon suivie par *W*, et par *A* (*un vieux pèlerin*). *S* conserve de même le nom de « Magdalena », soit littéralement (c'est encore le cas de *F*), soit sous les formes corrompues de *Lena*, *Helena*, *Adelin*, *Margjit*; quelques versions de *S* disent, conformément à l'évangile, *Maria*, *Maja*; d'où peut-être dans *W*, le vocable de *Aria* = (*M*)*aria* ? enfin le nom, déjà tombé dans une version norwégienne, manque aussi dans *A* et *T*. Au demeurant *WT*, et probablement *A*, ont perdu la notion de la personnalité sainte de Madeleine, et n'y voient plus rien qu'une vulgaire prostituée. — Quand Jésus lui demande à boire, la femme refuse en des termes un peu différents de ceux de l'original; elle allègue, non pas que la corde du puits est trop courte, mais qu'elle n'a pas de vase (*SFA*), ou bien que l'eau est trouble et remplie de feuilles (*WT*). — Pour ses péchés, ils sont en pareil nombre, mais aggravés monstrueusement, la triple fornication se compliquant d'inceste et d'infanticide[3] : Madeleine a couché avec son père, son frère et son curé — ceci, remarque bonnement l'arrangeur scandinave, est le plus grand péché ! — puis elle a fait mourir (enfoui, noyé) l'enfant qu'elle eut de chacun d'eux. Telle est la leçon de *S* : *F*, *A*, *WT* négligent l'inceste, en revanche *A* et *WT* multiplient par 3 le nombre des infanticides (neuf enfants tués[4]). A cet endroit, *S* abrège le récit obscur et diffus de l'original, et tout de suite arrive à la conclusion, qui est la pénitence et la grâce de la pécheresse : nous retrouvons là, librement développée, mais reconnaissable en ses grandes lignes, la fin de la *Madeleine* catalane : sept années[5] au désert, — pour nourriture « de la terre » ou « des feuilles de tilleul » ou « des pommes sèches »

[1] Le Noël français de *la Samaritaine*, qu'on trouve dans les recueils spéciaux (*la Grande Bible des Noëls*, Orléans 1866), n'est qu'une plate traduction en vers du récit canonique.

[2] Quelques versions de *T* substituent le « Seigneur Dieu » au « Seigneur Jésus » ; de même une version (suédoise) de *S*.

[3] Pour ce dernier trait, influence possible d'un thème de la *Mère enfanticide*, répandu en Scandinave, en Allemagne, en Angleterre, en Lithuanie, et chez les Slaves occidentaux (Voy. CHILD, *Englisch. and Skott. pop. Ballads*, *I* : The cruel Mother). — Child a tort de rattacher à ce thème-ci les deux rédactions wendes précitées, qui dérivent nettement de la *Madeleine* scandinave.

[4] Même quinze enfants dans une des versions de T !

[5] Le nombre est modifié diversement dans quelques versions.

Digitized by Google

(le catalan disait : des herbes et du fenouil), — en dernier lieu l'assomption de la sainte. Cette fin est tombée dans *F* ; altérée et tronquée dans *A* ; remplacée dans *WT* par un dénoûment lugubre et terrifiant : la fille infanticide, traversant un dimanche matin le cimetière, est poursuivie par les fantômes de ses enfants décapités, qui la menacent des vengeances div.nes ; comme elle entre à l'église, des prodiges funestes se déclarent, et, malgré remords et prières, la misérable périt soudain, étranglée, ou engloutie, ou changée en statue de sel. Etrange aboutissement d'une légende, qui, par une suite d'imaginations de plus en plus noires, en vient à damner une sainte, métamorphose en un monstre de scélératesse la très suave amie de Jésus !

En somme, désignant par C^1 la *Madeleine* catalane, par C^2 la *Samaritaine*, et par C^3 la chanson bâtarde résultant du mélange des deux premières, on peut figurer de la façon suivante la généalogie de toutes les chansons, soit méridionales, soit septentrionales, qui se réfèrent à la conversion et la pénitence de sainte Madeleine :

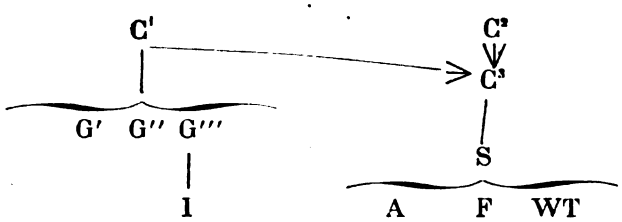

Ainsi donc, c'est d'un coin de l'Espagne que le thème lyrico-épique de la Madeleine s'est propagé, sous ses deux formes, dans l'Europe entière ; et pour enfin produire cette immense floraison poétique, il a suffi de la collaboration inconsciente de deux pauvres chanteurs, semant chacun leur chanson par le territoire catalan. Qu'un pareil thème ait l'Espagne pour patrie, rien là que de naturel ; si on prend garde en effet à l'atmosphère dévote dont le génie de ce peuple est imprégné, tellement que miracles et martyres furent pendant des siècles la matière habituelle de ses peintres, de ses poètes, de ses dramaturges, et qu'il serait possible de reconstruire à peu près, par les œuvres de son art national, toute l'histoire du catholicisme : on ne s'étonnera pas que ses chansonniers populaires aient affectionné, eux aussi, des sujets de religion. Et quant à la légende de la Madeleine, nous savons qu'elle eut dans le domaine catalan, dès le moyen âge, une vitalité très puissante[1].

[1] Voir spécialement la grande *Vie* catalane, en alexandrins à rimes plates, publiée par le Dr Chabaneau dans la *Rev. des langues romanes*, 1884 ; et aussi *ibid.*, 1887, la bibliographie des *Pièces catalanes* relatives à sainte Madeleine (15e-18e siècles) : sermons, poésies lyriques, histoires, cantiques semi-populaires.

Digitized by Google

A quelle époque remonte la *Madeleine* catalane? C'est un point qu'on ne saurait préciser. Toutes les versions publiées de C^1 sont de tradition contemporaine, et ne contiennent aucun élément chronologique ; toutefois nous possédons, par ailleurs, tels indices qui permettent d'assigner à l'âge de la chanson une limite en-deçà. D'abord il existe une rédaction danoise de *S*, imprimée sur feuille volante vers l'an 1700 : mais *S* dérive de C^3, qui présuppose C^1. De même *G*", dans la version française en forme de noël, est d'une langue qui ne paraît pas postérieure au milieu du XVIIe siècle. En tenant compte du laps de temps nécessaire aux migrations et transformations de C^1 impliquées par ces deux documents, il faut reculer pour le moins au siècle précédent le poème original : ainsi nous sommes assurés que la chanson de la *Madeleine* vivait en Catalogne au cours du XVIe siècle, sans pouvoir fixer d'ailleurs la date plus ou moins ancienne de sa naissance.

IV

Et maintenant, cette fortune extraordinaire qui a manqué à bien d'autres chansons, plus riches de couleur, d'accent plus dramatique, pourquoi est-elle échue à celle-là? Ou ce qui revient au même, pourquoi, entre tant de saintes exquises ou magnanimes, Marie-Madeleine a-t-elle joui par tous pays d'une popularité sans égale? Peut-être bien, si elle est la plus connue des grandes saintes, et la mieux aimée, c'est qu'elle est aussi de toutes la moins historique ; et pour qu'elle plaise si fort à l'imagination du peuple, il faut que l'imagination du peuple l'ait enfantée d'abord et formée selon son rêve. En effet, il n'y a point de Madeleine dans l'Evangile, mais seulement tout ce qu'il faut pour la faire. L'on connaît assez, aujourd'hui, les lois psychologiques qui président à la genèse des légendes, et comment l'esprit populaire, artiste en cela, aime à condenser dans un type plus grand, et — ne pourrait-on dire? — plus vrai que nature, ce que la réalité lui présente à l'état rudimentaire et fragmentaire ; son instinct est de multiplier les actes, d'unifier les personnages ; quand il se rencontre, dans une période historique donnée, plusieurs hommes d'une âme pareille ou qui travaillèrent à la même œuvre, il les agglomère tous, attachant au plus grand nom les actions des moindres : ainsi, dans notre épopée française, la personnalité de Charlemagne a absorbé d'autres Carolingiens, et il est constant que maint baron du nom de Guillaume entra dans la composition de la geste de Guillaume-au-Court-Nez[1]. De même qu'elle a fait pour les héros épiques, ainsi la légende a procédé pour sainte Madeleine.

[1] Même procédé en matière de théogonie. Comp., dans les mythologies grecque et latine, les dieux formés par agrégation de plusieurs divinités locales similaires.

Digitized by Google

Une chose ressort nettement des textes évangéliques, c'est que beaucoup de femmes, souvent des pécheresses, gagnées au charme divin, chérirent et suivirent le Fils de l'homme; telles de ces douces âmes passionnées apparaissent çà et là, en des récits empreints de la poésie la plus ravissante aussi bien que d'une vive couleur historique : figures à peine esquissées, entrevues par hasard, qui individuellement ne vivent guère en notre souvenir que par un mot, un geste, une attitude ; qui, toutes ensemble, s'y mêlent dans une image unique, de contour vague, mais d'une infinie suavité. Marie de Magdala, l'ancienne possédée de qui Jésus avait chassé sept démons, est admirable au pied de la croix, au seuil du sépulcre vide, et, par son amour véritablement plus fort que la mort, on peut la dire une des plus puissantes ouvrières du Christianisme : mais son rôle, borné aux choses du Calvaire, tient tout entier dans ces trois journées. Marie de Béthanie, la contemplative, celle qui nous est le moins mal connue, Marie de Béthanie prosternée aux genoux du Maître a des raffinements de téndresse ineffables : mais quelque chose manque à ses ferveurs, l'arrière-goût des plaisirs mauvais, l'ivresse amère du repentir. Plus touchante encore et plus étonnante est la Pécheresse innomée (fictive ou réelle, il n'importe), dans ce banquet de Naïm : mais elle ne fait que traverser l'Evangile, comme une vision sitôt évanouie qu'apparue, et nous ne savons rien d'elle en somme que l'heure qu'elle pleura aux pieds du Christ. Ainsi chacune de ces âmes sœurs, énigmatique ou incomplète, attendait pour exister pleinement qu'on les fondit en une seule. Cette synthèse dut se faire naturellement, dans les communautés chrétiennes, peu de temps après la rédaction définitive des évangiles ; l'autorité quasi unanime des Pères la consacra ; dès lors le type de la Madeleine était pour jamais fixé. Ce n'est pas tout. Cette végétation légendaire, à quoi il est juste que les Églises, une fois organisées, prétendent mettre un terme, n'a pas coutume de s'arrêter jamais : car la même sève continue d'agir, qui, par-delà la croyance orthodoxe jette de nouveaux rameaux. Et voici qu'après nombre de siècles, dans les chants d'une partie de la chrétienté, la Samaritaine à son tour vient s'incorporer à la Madeleine traditionnelle : cela, si on s'en tenait à une explication superficielle, par la soudure fortuite de deux thèmes distincts et la bévue de quelque chanteur ; en réalité pour une raison plus profonde, qui est que la Samaritaine, quoique d'un naturel très vulgaire, appartient cependant à la même famille d'âmes que les trois autres, et devait, selon la logique populaire, finir par s'y identifier[1]. Ainsi, la façon même dont nous

[1] Notez qu'il n'est guère plus absurde en soi d'assimiler la Samaritaine à Marie de Magdala, que celle-ci à Marie de Béthanie.

Digitized by Google

voyons le personnage se développer dans une époque récente, nous représente au vif comment il fut composé à l'origine.

La raison critique peut bien défaire aujourd'hui ce travail de la légende, résoudre en ses éléments l'unité fabuleuse de Madeleine. En vain : cette adorable Juive existe toujours, aussi vivante que le fut jamais l'Argienne Hélène, que l'est pour nous don Juan ou le docteur Faust. Certes nul sein de femme ne l'a conçue, ni aucune terre ne l'a portée, ni aucun soleil ne l'a vu naitre : mais qu'importe, si à défaut de cette chétive existence enregistrée par l'histoire, elle a l'ubiquité et la pérennité ; si, nuancée à l'envi des mille couleurs de l'imagination populaire, éternellement rajeunie par la poésie et par l'art[1], elle vit maintenant dans l'idée de plusieurs millions d'hommes, et quand tous ceux-là seront évanouis, dans l'idée d'autres multitudes qui ne sont pas encore. Et en vérité, lequel des deux contient plus d'être et de vertu, la vie attachée aux mouvements — si étroitement bornés dans la durée, dans l'espace ! — de cette poignée d'atomes que la nature nous prête, ou bien cette destinée mystérieuse d'un beau nom, où l'humanité vient d'âge en âge incarner à la fois et contempler son idéal ?

La pénitente Madeleine est donc un type, et des plus éclatants que l'esprit de l'homme ait conçus. Ce n'est pas assez dire. Madeleine la toute belle est quelque chose de plus qu'une femme, elle touche à la déesse ; et comme dans la Vierge Marie les grandes déités chastes du paganisme, les Diane, les Vesta, revivent en quelque façon, ennoblies et épurées, aussi peut-on dire que Madeleine est proprement une Vénus chrétienne. La rêveuse courtisane que feignent les poètes, lasse des amours, éprise d'un délice infini ; la belle créature des peintres de la Renaissance, aux chairs d'ivoire, à la blonde crinière ondée, aux yeux humides (de pleurs ou

[1] Voir, pour s'en tenir aux poètes de France, et modernes, *le Parfum de Madeleine* de V. de Laprade, le chant XI de la *Mirèio* de F. Mistral, *l'Amante du Christ* de R. Darzens, *Marie-Madeleine* de G. Vicaire, *Madeleine* de P. Bourget (dans *Rev. indépendante*, n° 47), et *Magdelaine*, un joli poème en prose de Mme Krysinska, dans ses *Rythmes pittoresques*. Rappelez-vous aussi la place que Gœthe a faite à la *Magna Peccatrix* dans l'apothéose du second Faust ; et plus anciennement les jolis vers latins de Pétrarque : « *Dulcis amica Dei, lacrimis inflectere nostris...* » — En musique Madeleine a été interprétée, avec une grâce voluptueuse, par Massenet. — Il y aurait une curieuse revue à faire des Madeleines peintes, depuis Memling (une fine et froide courtisane) jusqu'à Henner (une jolie nymphe rousse). Enfin nous avons au Louvre une étonnante terre cuite de Madeleine pénitente, modelée par Benedetto da Majano (XVe siècle), et que décrivait naguère excellemment M. R. de Gourmont dans son article sur la légende de sainte Madeleine (*Rev. indépendante*, n° 47) ; et dans l'église parisienne placée sous le vocable de la sainte, un groupe en marbre — fort médiocre — d'une Madeleine extasiée portée par des anges.

Digitized by Google

de volupté? on ne sait); la dame des chansons populaires, qui se complaît à ses mains blanches, qui peigne avec un peigne doré ses cheveux tombant jusqu'aux talons, la jolie dame toute cousue d'or, et plus parée que jolie, — car la suprême beauté, pour le paysan, consiste au poids des bijoux, aux braveries d'ajustement; — même cette fille de folie perverse, que la fantaisie brutale des gens du Nord nous montre mêlée en des promiscuités de chienne, enfouissant dans la terre noire des enfants abominables : toutes ces Madeleines, que sont-elles, que le vivant symbole de « l'éternel Féminin », de la puissance souverainement attirante et dissolvante, de l'être en qui règne le désir et par qui le désir s'excite?

Et cette quasi-déesse participe au privilège divin de l'incorruptibilité. Ce front, ces cheveux, ces lèvres, sacrés par l'attouchement des pieds du Fils de Dieu, les yeux qui pleurèrent de telles larmes, finir par la pourriture! cela se souffre à peine : pas plus que la mère du Christ, l'amante du Christ ne doit subir les lois de la dissolution charnelle devenir cette chose sans nom que la terre engloutit et dévore. Ainsi, l'entendit, ce semble, la légende, renouvelant pour Madeleine les merveilles de l'Assomption. Le Seigneur enfin lui fait signe; et la mort l'effleure, mais sans l'outrager : du lit de pierres où elle vient de rendre son dernier souffle, elle s'en va aux joies éternelles, tout entière; et parmi des fleurs et des cantiques son beau corps monte droit au ciel, sur les bras des anges.

GEORGE DONCIEUX.

* Le P. de Saint-Louis, en ces vers du livre XI de sa Magdalénéide ;

La lune la première, en son front pâlissant,
Jusqu'aux pieds de Marie abaisse son croissant,
Qui lui sert d'une échelle ou de marche argentée
Pendant sa glorieuse et brillante montée

semble bien dépeindre une assomption ; ce qui ne l'empêche pas de nous montrer au même endroit les « cendres » de la sainte, qui « repose en son cercueil ». C'est donc l'âme seule qui monte au ciel : mais les vieux âges s'imaginaient volontiers l'âme, affranchie des liens corporels, comme une forme subtile et éthérée, du reste d'apparence toute semblable au corps qu'elle avait animé : quelque chose de très analogue au *double* des anciens Egyptiens.

A vrai dire, la légende de l'assomption de Madeleine n'a jamais eu beaucoup de consistance ni de netteté. Le clergé ne pouvait pas y souscrire, vu les ossements de la pseudo-Madeleine vénérés au sanctuaire de Saint-Maximin. Ces reliques, sans doute, attachèrent la sainte à la terre, en contrarièrent le plein essor céleste. Dans la tradition orthodoxe, des anges l'enlèvent bien toujours au moment de sa mort, mais c'est pour l'emporter auprès de saint Maximin, qui la communie, reçoit son dernier soupir et l'ensevelit. Toutefois le clergé a bien voulu ne pas dépouiller tout à fait Madeleine de son incorruptibilité : d'une parcelle de peau, adhérente encore à la tempe gauche du crâne supposé de la sainte, on a fait poétiquement le *Noli me tangere*, la place toujours fraîche, et de vie miraculeuse, où s'imprima le doigt du Seigneur ressuscité, lorsqu'il dit à son amie : « Ne me touche pas! » Idée, il faut l'avouer, purement délicieuse, et digne des plus heureuses conceptions de la fable antique.

Digitized by Google

LE ROSSIGNOL

HAUTE-BRETAGNE.

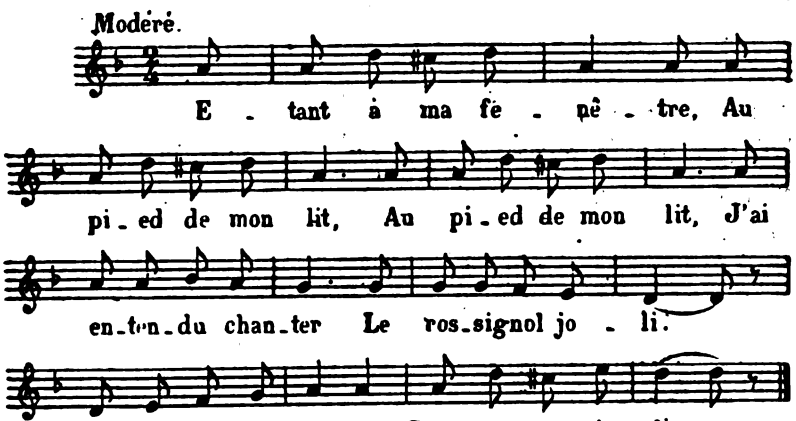

Etant à ma fenêtre
Au pied de mon lit,
J'ai entendu chanter
Le rossignol joli.

Donne ton cœur, bergère,
Donne ton cœur joli.

1.

J'ai entendu chanter
Le rossignol joli.
Je demande à mon père
— Pour qui chante-t-i ?

Donne etc.

2.

Je demande à mon père,
— Pour qui chante-t-i.
— Il chante pour les belles
Qui n'ont point d'ami.

Donne.

3.

Il chante pour les belles
Qui n'ont point d'ami.
— Ne chante pas pour moi,
Car j'en ai un joli.

Donne.

4.

Ne chante pas pour moi,
Car j'en ai un joli,
Le voici à ma main,
N'ai-je pas bien choisi ?

Donne.

5.

Le voici à ma main,
N'ai-je pas bien choisi ?
Je crois qu'il est bien aise
Car il a souri.

Donne.

6.

Je crois qu'il est bien aise,
Car il a souri.
Je crois qu'il en a honte,
Car il a rougi.

Donne.

Digitized by Google

7.

Je crois qu'il en a honte,
Car il a rougi
Ah ! ne rougissez pas,
Car il n'est pas ici.

Donne.

8.

Ah ! ne rougissez pas,
Car il n'est pas ici.
Vous le verrez, mesdames,
Vous le verrez veni'.

Donne.

9.

Vous le verrez, mesdames,
Vous le verrez veni'
Quand il me fera prendre
Le bouquet de souci.

Donne.

10.

Quand il me fera prendre
Le bouquet de souci.
Le tracas du ménage
L'embarras d'un mari.

Chanté par Mme Coz

Mme Paul Sébillot.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION[1].

III

Légende sur la construction de la cathédrale de Trèves (Allemagne).

Cet édifice est construit sur d'anciens terrains marécageux, c'est ce qui fit dire certain jour à un quidam qui avait eu vent du projet d'élever à cet endroit une cathédrale : *Je veux que le diable m'emporte si on parvient jamais à construire une cathédrale en pareil endroit.*

Le diable l'entendit et la nuit venue il laissa tomber à terre un grain de sable qui, arrivé sur notre planète se transforma en un énorme bloc de pierre qu'on peut encore voir aujourd'hui près de la cathédrale. C'est d'une partie de ses débris que le diable construisit en *une nuit* l'édifice.

Quant au *quidam*, on ne le revit jamais, le diable l'avait enlevé.

Alfred Harou.

[1] Cf. le t. VI. p. 172.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

VII

Les Ponts[1].

(Suite).

§ 4. — *Les Ponts merveilleux.*

Le peuple, toujours prêt à faire intervenir le merveilleux pour expliquer les choses qu'il ne comprend pas ou qui lui paraissent dépasser la puissance humaine, a attribué à des êtres surhumains la construction de certains ponts hardiment jetés entre deux collines escarpées ou sur le courant de fleuves renommés par leur impétuosité ou la soudaineté de leurs crues. Tantôt ils les bâtissent pour leur commodité personnelle, tantôt ils aident les hommes, exigeant pour leur salaire certaines récompenses.

Dans les Vosges, à Urimesnil et au Val d'Ajol, se trouvent les ponts des fées. Ces bonnes dames avaient aussi, suivant la tradition, jeté un pont gigantesque du massif des Hochfelds ou Riesenfels jusqu'à la Roche de Châtepont, de l'autre côté du Val de la Liepvre.

Dans le pays basque, ce sont les Lamignac, apparentés aux fées et aux lutins, qui ont bâti le pont du Licq. J.-F. Cerquand a recueilli un curieux récit que voici en substance. Les gens de ce pays ne trouvant personne pour entreprendre de jeter un pont sur le gave, convinrent d'en charger les Lamignac. Ceux-ci acceptèrent, et convinrent de le faire en une nuit, avant le chant du coq, mais à la condition qu'on leur donnerait en paiement la plus belle fille de Licq. L'amoureux de celle-ci trouva moyen de faire le coq pousser son coquerico avant l'heure. Les Lamignac venaient de soulever la dernière pierre à la moitié de sa hauteur. Ils la jetèrent à l'eau en maudissant le coq.

[1] Sauvé. *Folk-lore des Hautes-Vosges.* p. 247. *Soc. d'émulation de Montbéliard*, t, II, 2e série ; Mistral, *Tresor.*

[2] *Légendes Basques*, n° 42.

Digitized by Google

Dans les contrées du Nord, les géants prennent la place des fées des régions occidentales. La Norvège a plusieurs légendes de ponts bâtis par des géants ; tantôt c'est un jutul qui, pour aller voir celle qu'il aime, séparée de lui par une rivière, entreprend de bâtir un pont ; le soleil levant l'interrompt dans sa construction ; ou bien ce sont deux géants qui construisent un pont pour se visiter mutuellement ; d'autres géants se proposent aussi de bâtir un pont sur le Main, sans que l'on dise pourquoi.

Dans la région du Midi, surtout le long du Rhône, les architectes de ponts sont des bergers ou des humbles, qui, inspirés par Dieu lui-même ou par ses anges, finissent par élever un bel ouvrage sur un fleuve large et difficile. La plus typique de ces traditions est celle du pont de Saint-Benezet à Avignon.

Au moyen âge, il y a un constructeur de ponts qui l'emporte de beaucoup sur les fées, les géants, et même les saints inspirés d'en haut. Malgré l'institution des frères pontifes, c'est lui qui aux yeux du peuple, reste le grand ingénieur, le « *summus pontifex* » Dans toute l'Europe, on rencontre des ponts dont la construction lui est attribuée, et la légende les lui fait bâtir avec une facilité si grande que l'on regarde comme toute naturelle l'exclamation que Gœthe a mise dans la bouche de Méphistophélès : « Le beau passe-temps pour moi, s'écrie-t-il, jamais plutôt fini de bâtir mille ponts ! »

En France, le pont du Gard, ceux d'Orthez, de Cahors, de Bonnecombe près Rodez, de Rilly dans les Ardennes, de Belz (Morbihan) du port de l'Arche, de Saint-Cloud, de Jouy aux Arches près Metz deux ponts en Corse, un grand nombre de ponts de la Savoie et de la région des Alpes, sont l'œuvre du diable. En Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie, dans l'Amérique du sud, le peuple lui fait aussi honneur de ceux qui sont beaux et dont la construction a été difficile.

Voici en général comment se produit l'intervention de l'esprit du mal. Si les détails varient assez pour former des variantes de légendes, le thème initial est assez semblable partout. Bien que tous les rites prescrits par la religion officielle du pays eussent été observés, et que même, à côté de la cérémonie orthodoxe, on n'eût pas négligé certaines pratiques empruntées aux cultes déchus, il arrivait quelquefois que l'ouvrage commencé ne pouvait être achevé : les éléments le ruinaient, et parfois, sans cause apparente, il s'écroulait. Les archi-

[1] Grimm, T. M. p. 1021.

[2] Mistral. *Tresor* ; Monteil, *Hist. des Français* t. p. 364; Amélie Bosquet, *La Normandie romanesque* p. 487 ; *Tour du monde*, t. xv p. 274, xix, 341, xxxv, 198, xxii, 196. Mayrac. *Trad. des Ardennes* p. 347.

Digitized by Google

tectes, après s'être voués à tous les saints, après avoir essayé de nouvelles combinaisons qui ne réussissaient pas à assurer la solidité de leur œuvre, finissaient par invoquer, en désespoir de cause, les divinités du temps jadis, et surtout le diable. Celui-ci qui est aux aguets, et qui parfois a contribué à la ruine de l'œuvre entreprise, survient tout à coup, prend au mot l'imprudent, et promet de terminer le pont moyennant un certain salaire Il ne se montre pas trop exigeant en apparence. Habituellement, il se contente de l'abandon de la première créature vivante qui traversera le tablier du pont après son achèvement.

En Franche-Comté, lorsque l'on construisait pour la première fois le Pont-du-Diable que l'on voit entre Sainte-Anne et le Crouset, le diable venait chaque nuit renverser les travaux qu'on avait faits pendant le jour. Le maitre maçon, sur le point d'être ruiné, appelle le démon à son secours, et celui-ci lui promet de ne plus le troubler dans ses travaux, à la condition d'avoir, corps et âme, la première personne qui passera sur le pont. Le maitre maçon tomba presque aussitôt malade et ses ouvriers vont chercher le curé du Crouset pour l'administrer. Ce fut lui qui le lendemain passa le premier sur le pont nouvellement achevé. Le diable était là, mais au moment où il s'apprêtait à saisir le prêtre, le bon Dieu que celui-ci portait dans ses mains apparait dans toute sa majesté, et le diable épouvanté tombe dans un gouffre sans fond[1].

On racontait que le bailli de Saint-Cloud qui n'était pas sorcier, mais que les sorciers avaient engagé à entrer en négociation avec le diable, convint avec lui qu'aussitôt le travail terminé, il lui donnerait la première créature qui passerait dessus. Le jour fixé, il se présenta devant l'entrée du pont et lâcha un chat caché dans sa large manche.

Dans le Morbihan, saint Cado se fit construire un pont par le diable et lui donna aussi un chat au lieu d'une âme. Une image populaire moderne que nous avons reproduite, t. III, p. 411, représente cet épisode. On remarque de notables interruptions aux parapets du pont, auxquels la ville de Pont-de-l'Arche doit son nom; le diable qui l'avait construit de compte à demi, n'ayant eu qu'un chat pour son salaire, refusa de le terminer. Le diable fut aussi trompé à Rilly, dans les Ardennes, où il s'était engagé à construire le pont en une seule nuit, en stipulant qu'on lui abandonnerait l'âme de la première personne qui le traverserait avant le lever du soleil ; on s'arrangea de façon à y faire passer un chien[2].

Quand Guillaume, duc de Toulouse, dit le Marquis-au-Court-Nez,

[1] Charles Thurlet. *Traditions populaires du Doubs*, p. 10.

[2] Larousse, art. *Pont*; Fouquet, *Légendes du Morbihan*, p. 102 ; Amélie Bosquet, p. 487; A. Meyrac, l. c., p. 347.

Digitized by Google

qui allait souvent visiter son ami saint Benoit au couvent d'Aniane, voulut construire un pont sur l'Hérault, au lieu ordinaire de sa traversée, le diable renversait la nuit ce qui avait été édifié à grand'peine pendant le jour. Guillaume finit par se lasser : il appela le diable, et fit un pacte avec lui, aux conditions ordinaires : le premier passager lui appartiendrait. Le saint duc, plus rusé que Satan, fit connaître le marché à tous ses amis pour les en préserver ; puis il lâcha un chat qui le premier traversa le pont, et dont le démon fut bien forcé de se contenter. Depuis ce temps, dans le pays, les chats appartiennent au diable, et le pont à saint Guillem[1].

En Corse, du temps de la domination génoise, il y avait sur les rives du Golo, non loin du village de Castirlo, un moulin à farine qui desservait toute la vallée. Pour communiquer d'une rive à l'autre, on traversait la rivière à gué ou sur une passerelle mobile et des plus primitives. Il arrivait souvent que le passage était intercepté et la passerelle emportée par les crues. Ces accidents contrariaient particulièrement le meunier qui, privé de communications, se trouvait dans la nécessité de faire chômer son moulin. Un jour, à la tombée de la nuit, au moment où il allait passer la rivière avec son âne chargé de farine, une forte crue survint subitement. Le meunier dans cet embarras se lamentait en lançant des imprécations : un étranger apparut, qui lui demanda pourquoi il était en si grande colère. Le meunier ne lui en cacha pas la cause et l'étranger lui promit que s'il voulait lui livrer son âme, il s'engageait à jeter un pont en pierres sur le torrent avant minuit sonnant. Le meunier accepta cette proposition inespérée et avantageuse. Peu d'instants après, la rivière était le centre d'un horrible mouvement, l'œuvre commencée se poursuivait avec une activité diabolique et tout faisait prévoir que la promesse de l'inconnu serait réalisée.

Le meunier, qui n'avait pas tout d'abord réfléchi aux conséquences du contrat, devint perplexe. Cet inconnu pouvait être Lucifer et il lui avait livré son âme. Son angoisse allait grandissant avec l'avancement des travaux. Elle fut à son comble quand il vit que les trois voûtes étaient fermées et que l'on commençait à maçonner les tympans. L'ouvrage ne pouvait tarder à être achevé et minuit était encore loin. Une idée lui vint. Sans plus attendre une seconde, il alla réveiller le curé du village et lui raconta le pacte qu'il avait conclu. Après quelques instants de réflexion, le curé lui dit : « As-tu un coq parmi tes poules ? » Et sur sa réponse affirmative, il ajouta : « Va vite, remplis une cruche d'eau, et jette-en une partie sur lui : en sentant la fraîcheur de l'eau, le coq battra des ailes et chantera. Pars, et si tu arrives avant l'heure convenue, tu es sauvé. »

[1] *Conté par M Brissac, né à Lodève* et communiqué par M. A. Certeux.

Digitized by Google

Le meunier se hâta de suivre le conseil du curé, et avant minuit le coq chanta. Il ne restait plus que les parapets à construire. Un épouvantable fracas suivit le chant du coq et fut répété les échos de la vallée.

Avant que le pont ne fût restauré et élargi pour l'usage de la route forestière numéro 9 qui l'a emprunté, on découvrait sur la chaussée une large pierre portant l'empreinte d'un pied fourchu[1]. Une autre légende raconte qu'en Corse, un coq blanc, que réveille le bon ange de saint Martin, pousse un cocorico strident et met en fuite le diable au moment même où il allait poser la dernière pierre d'un pont.

A Lanza, un pont ancien, appelé Ponte del Diavolo, d'une seule arche, qui s'élève à une grande hauteur au-dessus de la Stura, est, d'après les paysans, l'œuvre du diable qui, pour donner à la postérité la preuve qu'il avait accompli ce merveilleux ouvrage, y laissa l'empreinte de ses pieds; l'une d'elles est à un bout, la seconde à l'extrémité opposée, parce que le diable voulut franchir le pont d'une seule enjambée.

Suivant une autre légende dont l'origine populaire est moins certaine, le diable aurait pris la forme de l'amant d'une religieuse dont la mort lui avait été annoncée; il l'enleva du couvent et pour lui faire traverser la montagne, frappa fortement la terre, et, en un clin d'œil un beau pont s'éleva sur le gouffre; quand elle l'eut passé, elle voulut presser son amant dans ses bras, mais ce n'était plus qu'un cadavre. Maintenant, on voit par certaines nuits un fantôme de femme qui en baise un autre au front[2].

Dans une légende romaine relative à saint Jean-Bouche-d'Or, ce bienheureux ayant commis un meurtre, entreprend, pour l'expier, de construire un pont sur une rivière profonde et rapide, dans laquelle beaucoup de pèlerins avaient été noyés. Il se met en route pour chercher des ouvriers à Rome; mais en chemin il en rencontre qui lui proposent de le construire; l'ouvrage est fait en deux jours; la femme du saint pense qu'il y a là-dessous quelque diablerie; elle conseille à son époux de faire rouler sur le pont, un fromage rond, et de lancer un chien après; quand le chien fut au milieu du pont celui-ci s'écroula[3].

Quand le diable construisit le pont de Alliviada en Portugal, sur le Tamega, il s'arrangea avec saint Gonsalo, et celui-ci dit qu'il ne le bénirait pas; mais le saint leva son bâton, et comme s'il voulait montrer quelque chose, il lui fit décrire une croix. Le diable s'enfuit sur une montagne, d'où il se mit à jeter des pierres au saint[4].

[1] Comm. de M. A. D. Zevaco.
[2] G. de Giovanni. *Usi del Canavese*, p. 114-115.
[3] R.-H. Busk. *Folk-lore of Rome*, p. 206.
[4] Leite de Vasconcellos. *Tradiçoes*. p. 312.

Digitized by Google

Alexandre Dumas, dans ses *Impressions de voyage en Suisse* t. II, p. 109, raconte que le diable s'engagea à construire sur la Reuss en une nuit, un pont assez solide pour durer cinq cents ans, en paiement duquel le bailli de Goschenen concédait l'âme du premier individu qui passerait dessus. Le lendemain le bailli y fit passer un chien. Satan, furieux, voulut démolir le pont, mais il l'avait construit si solidement qu'il y usa ses ongles. Il allait jeter dessus un rocher quand il vit que le clergé de Goschenen venait de bénir le pont, qui désormais ne pouvait être détruit par lui.

Le pont de Domingo Terne, sur l'Ave en Portugal, fut bâti par le diable qui voulait venir en aide à deux amoureux qui habitaient chacun une rive opposée Toutes les nuits il jetait un pont qui servait à l'amoureux. Un prêtre qui en eut connaissance, se mit aux aguets, et dès que le garçon eut passé le pont, il l'exorcisa, et depuis, le diable ne put jamais le retirer[1].

Une tradition orale de la Suisse rapporte, qu'un berger, obligé de faire un grand détour ou de traverser la Reuss pour aller voir sa maîtresse, ayant souhaité un jour que le diable vînt lui construire un pont, le diable parut et le lui fit en un instant, à la condition d'avoir la première créature vivante qui passerait dessus. Le berger chassa devant lui un chamois et le suivit. Dans une autre légende suisse, un berger donne au démon un bouc... L'architecte du pont de Sachsenhœuser, à Francfort, voyant qu'il ne pouvait le terminer dans le délai fixé, appela à son secours le diable qui lui promit son aide aux conditions habituelles. Le matin l'architecte livra un coq au diable ; celui-ci mit en pièces le coq et le jeta à travers le pont dans l'eau ; cela fit deux trous qui jusqu'à ce jour n'ont pu être bouchés ni maçonnés[2].

Le pont du diable au Saint-Gothard, en Suisse, est situé sur la route d'Altorf à Bellinzona ; en sortant du petit village de Goschinen, on remarque une grande quantité de débris de rochers que les habitants appellent *Tenfelstein* (pierre du diable), et que celui-ci aurait apporté dans l'intention de détruire le pont qu'il avait construit[3].

Une légende allemande raconte qu'au rebours de ce qui avait lieu ordinairement, un évêque refusa l'aide du démon, et comment il en fut récompensé. Au moyen âge, l'évêque Baldoin qui avait déjà essayé plus d'une fois de construire un pont à Coblentz, vit venir le diable qui lui proposa de lui construire un pont aussi large et aussi solide qu'il pourrait

[1] C. Pedroso. *O Diabo*, p. 17.

[2] Grimm *Veillées allemandes* t. I, p. 527, 520. *Teutonic Mythology*, p. 1021. Maria Salvi Lopez *Leggende dell' Alpi*, p. 75.

[3] *Almanach du Magasin pittoresque*, 1861, p. 16.

Digitized by Google

le désirer ; pour cela, il ne lui demandait rien, pas même l'âme qu'on lui accordait ordinairement. L'évêque repoussa ses services. La nuit suivante, il eut un rêve. Son pont était complètement achevé, et au milieu flottait la bannière épiscopale. Mais il remarqua qu'au lieu de suivre le plan tracé, le pont faisait un détour à gauche. Les flots impuissants venaient se briser au pied de ses colonnes. C'était Dieu lui-même qui envoyait cette vision au saint évêque. Le lendemain il fit venir l'architecte et corrigea le plan d'après la vision qu'il avait eue[1].

Voici une légende du Nouveau Monde, évidemment d'importation européenne, où il est aussi parlé d'un pont construit par le diable.

Le pont d'Icononzo, près de Tibacui, dans la Colombie, est un phénomène des plus curieux : c'est une roche placée en travers au-dessus d'un gouffre de cent mètres de hauteur ; elle mesure sept mètres de longueur et sa masse a été évaluée, par M. Ed. André, plus de deux cents mètres cubes. Les indigènes l'appellent la *roche du diable* « *La pena del Diablo* » ou encore la *tête* (?) *du diable* « *Cabeza del Diablo* » ; ils en racontent ainsi l'histoire : Le diable, voulait bâtir le pont d'Icononzo. Par une belle nuit de vendredi-saint, il vint dans le cerro de Pena Blanca, près de Tibacui, choisit cette pierre et l'emporta. Minuit sonnait comme il passait devant Panché, la roche entre ses griffes. Un coq chanta. Or, cet animal est sacré depuis la nuit de la passion de Jésus-Christ. Belzébuth, épouvanté, laissa tomber la pierre et s'enfuit à tire d'aile. Arrivé à Icononzo, il fut réduit à pousser péniblement, du haut de la montagne, un énorme grès, qui roula sur le rio de Sumapaz et y forma le pont actuel[2].

A Ratisbonne, l'architecte avait parié avec celui de la cathédrale, qui se construisait en même temps, que le pont serait terminé avant que son confrère eût posé la clef de voûte de l'édifice sacré. Il n'avait malheureusement pas prévu une forte crue du Danube qui arrêta les travaux. Il se désespérait, quand le diable apparaissant tout à coup, lui promit de lui faire gagner son pari, s'il s'engageait à lui donner les « trois premiers » qui passeraient sur le pont. L'expression était vague, et il faut que le diable ne soit pas aussi normand qu'on le dit pour s'en être contenté. L'architecte, plus malin que lui, lança sur le pont, pour l'inaugurer, un chien, un coq et une poule. Le diable comprit qu'il était joué ; il mit en pièces les trois bêtes, et se retira ensuite philosophiquement[3].

[1] *Magasin pittoresque*, 1843, p. 276.

[2] Cf. *L'Amérique équinoxiale*, voyage de M. Ed. André, chargé d'une mission scientifique du gouvernement français. Paris, 1876 — *Le Tour du monde*, 1878, livr. 898. Comm. de M. A. Certeux.

[3] *Nemausa*, t. I, p. 78.

Digitized by Google

En Pologne il y avait un roi qui voulait établir une communication entre son palais et l'autre bord du précipice près duquel ce palais était situé. Aucun ingénieur n'osait le construire, parce qu'il fallait le bâtir en l'air. Un jeune maçon dit au roi qu'il s'engageait à l'entreprendre. Mais ayant réfléchi à cette promesse, une grande peur s'empara de lui. Néanmoins comme son honneur était engagé, il s'écria : « Quoi qu'il arrive, je le bâtirai tout de même, dussé-je faire un pacte avec le diable », tout à coup le diable lui apparut et demanda : « Quel profit en aurai-je? » — Eh bien ! qu'est-ce que tu demandes ? » — Je ne suis pas exigeant. A moi doit appartenir l'être vivant qui le premier passera le pont. » « Convenu, répondit le maçon », et dans peu de temps le pont fut prêt. Le diable croyait que le maçon passerait le premier le pont. Mais celui-ci était un homme pieux et Dieu l'inspira. Or, il prit un cochon et le fit passer le pont. Le diable furieux saisit le cochon et le frappa sur le pont avec une telle violence qu'il se forma un trou à l'endroit où il l'avait assommé. Le roi et tout le monde en visitant le nouveau pont furent bien étonnés, ne pouvant pas comprendre à quoi pouvait servir ce trou. C'est de ce temps que dit le proverbe ironique : « Indispensable comme un trou dans un pont[1]. »

Sur la rivière de l'Abervrac'h existe un pont ou plutôt un gué romain ou gaulois, formé de très gros quartiers de roche et de dalles de dimensions cyclopéennes ; le peuple y a vu l'œuvre d'une puissance surhumaine, et en a fait le pont du diable, au sujet duquel il raconte la même légende que celle du pont de saint Cado, sur la rivière d'Etel[2].

M. Frédéric Mistral me communique un article publié en 1883 par la *Nemausa* ; suivant diverses légendes provençales rapportées dans cette Revue, le diable a construit le pont du Gard et a reçu pour son salaire tantôt un lièvre, tantôt un chat. M. Jules Baissac, l'auteur de la *Diablerie chrétienne*, les a fait suivre d'une dissertation. Nous ne chercherons pas s'il a eu tort ou raison de rattacher à l'ancien culte de Diane le lièvre ou le chat qui sont offerts au diable à la place d'un être humain. Ce qui nous parait le plus intéressant dans sa démonstration, c'est la partie, assez sommairement traitée, dans laquelle il exprime les idées suivantes : le diable, en ce qui concerne les ponts, a pris, — comme en maints autres cas — la place d'une divinité antique, à laquelle jadis un sacrifice était fait au moment de la construction ou de l'achèvement du pont ; à l'origine ce sacrifice était celui d'un homme ; l'adoucissement des mœurs amena la substitution d'animaux ou d'effigies aux hommes qui primitivement étaient immolés, et les

[1] Frolberg. *Lud* (le peuple) vol. VIII. Com. de M. de Zmigrodzki p. 231.

[2] *Soc. arch. du Finistère*, t. XVII, p. 71.

Digitized by Google

animaux divers que l'on fait passer sur le pont, après le pacte conclu avec le démon, sont un souvenir de l'époque à laquelle des sacrifices avaient lieu réellement. Lorsqu'ils ont cessé d'être en usage, le souvenir en est resté, mais est allé en s'affaiblissant et devenu simplement légendaire, a été transformé : au lieu d'un rite, il n'y a plus eu qu'un « bon tour » joué à l'ennemi du genre humain. Les nombreuses légendes où l'on force le diable à accepter un animal au lieu d'un homme, ne seraient autre chose qu'un écho affaibli et transformé, de l'époque où la construction était nécessairement accompagnée de cérémonies religieuses et de sacrifices réels, analogues à ceux dont nous avons assez longuement parlé dans un article précédent en émettant des idées qui se rapprochent beaucoup de celles de M. Baissac (cf. p. 131, 136.)

PAUL SÉBILLOT.

CATHÉDRALE ET PONT A BAMBERG (WESTPHALIE).

La tour de la cathédrale de Bamberg et le pont qui s'y trouve furent construits à la suite d'un pari entre un maître célèbre et son compagnon. Le maître avait presque fini et le compagnon en avait encore pour longtemps quand celui-ci conclut avec le diable un pacte, d'après lequel il lui bâtirait le pont rapidement, moyennant quoi il recevrait le premier être vivant qui y passerait. Le diable se mit avec ardeur au travail, et en l'espace de peu de temps, l'ouvrage était terminé ; mais le compagnon avait pris un coq et l'avait chassé sur le pont. Aussi le démon s'en alla mécontent. Quant à l'architecte de la tour, il fut si affligé de la rapide construction du pont, que dans son chagrin, il se précipita du haut de la tour[1]

LE PONT DE PAILLE.

Légende de l'Uckermark (Prusse).

Non loin de la frontière mecklembourgeoise, il y a près de Himmelpfort deux petits lacs appelés Sidow et Medersitz ou Moderwitz, qui ne sont séparés l'un de l'autre que par le Strohrücke (pont de paille). Ce nom viendrait de ce qu'un moine voulant porter dans son couvent une femme sur son dos, l'enveloppa dans de la paille. Mais précisément, il rencontra son abbé en cet endroit. Comme il n'avait pas assez

[1] KUHN, *Sagen, Gebrauche und Marchen aus Westfalen*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1859, t. I, n. 418, p. 472, cf. Kühn *Norddeustsche Sagen*, n. 166, Grimm *Mythologie*, p. 972 cf. aussi la légende du pont de Ratisbonne, p. 285.

Digitized by Google

soigneusement enveloppé sa charge, l'abbé découvrit la femme dont les pieds dépassaient. Ce qui arriva ensuite, la légende ne le dit pas[1].

§ 1. — *Rites de la Construction* (suite).

Le Pont Callec.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui habite la commune de Caudan près de Lorient, se rappelle parfaitement avoir entendu raconter dans sa jeunesse l'histoire de la construction du Pont Callec situé entre Caudan el le Faouët. On avait essayé en vain de le bâtir : les fondations s'écroulaient toujours. Après trois ou quatre essais infructueux, on plaça sous les fondations un enfant qu'on avait préalablement enfermé dans une barrique. Depuis les fondations tinrent parfaitement. Il fallut, dit le vieillard, acheter cet enfant, et on le paya très cher.

René Kerviler.

Le Pont de Kerventhal (Basse-Saxe).

Lors de la construction du pont de Kerventhal en 1829, un enfant, d'après la croyance populaire, fut emmuré sur l'un des côtés, dans les fondements de l'ouvrage. Là où il mourut de faim, l'enfant réclama un sacrifice (expiatoire). Quelques heures après qu'il eut été emmuré, il arriva, à ce qu'on raconte, qu'une pierre ou qu'une poutre se détacha à cette place même : elle tomba sur la tête d'un vieillard qui travaillait là et la lui brisa. Ce fut le sacrifice qu'on devait offrir à l'enfant.

D'après d'autres récits, on aurait muré dans les fondements une bouteille de vin[2].

René Basset.

Les premières, et les plus nombreuses légendes relatives à l'emmurement de créatures vivantes sous les fondations, ont été recueillies dans les pays habités par des Slaves ou dans des contrées que leur influence avait pénétrées. On avait été amené assez naturellement à conclure que ce rite cruel était particulier à la race slave.

[1] Kuhn. *Markische Sagen und Marchen*, Berlin 1843, in-8°, n. 204, p. 217 d'après Beurkmann, Beschreibung der Mark-Brandeburg, IVe partie, ch. 14, p. 1123

[2] Scœambach et Muller, *Nihdersechsische Sagen und Marchen*, Gattingen, 1855, in-8° n° 24, p. 18.

Digitized by Google

Il ne semble plus possible de l'attribuer à un groupe particulier. Les croyances populaires rapportées plus loin au sujet de l'érection de ponts dans la Basse-Saxe, en diverses parties de l'Allemagne, peuvent à la rigueur être attribuées à des pénétrations d'idées slaves ; mais on les retrouve en Angleterre et en Basse-Bretagne, et il semble dès lors très probable que, pour ne pas sortir d'Europe, cette coutume de l'emmurement y a jadis été pratiquée ; il est probable que nos collègues des diverses parties de l'Europe pourraient nous citer des légendes similaires ayant eu cours chez eux.

P. S.

VI

LES CHAUSSÉES ET LES DIGUES[1].

La digue de l'Oued Sabt.

La légende de la destruction de la digue de l'Oued Sabt, en Afrique, est une version de celle relative à la digue de Mareb.

« L'Oued Sabt avait douze digues, et dans chacune d'elles s'amassait l'eau qui coulait pendant un mois de l'année. Quand l'une était épuisée, la suivante écoulait à son tour son contenu. Des rats s'étant mis à ronger les digues, les juifs apportèrent des chats pour les détruire, mais il arriva que ces derniers furent dévorés eux-mêmes par les rats qui détruisirent ensuite toutes les digues. Alors les juifs de l'Oued Sabt se dispersèrent de nouveau dans le pays[2]. »

La légende de l'Oued Sabt (le fleuve du Sabbat qui ne coule pas le samedi) est d'origine juive ; ce serait derrière ce fleuve fantastique qu'auraient été reléguées par le roi d'Assyrie les dix tribus qui formaient le royaume d'Israël[3].

La chaussée du diable a Galenbek.

Légende de l'Ukermark (Prusse).

A environ deux milles au nord de Strassburg, se trouve, à la pointe extrême de l'Ukermark, le lac de Galenbek ; une chaussée s'y allonge sur un grand espace, et dans les eaux basses, émergent du lac deux

[1] Cf. t. VI, p. 76 et suiv.
[2] Kitab el Adouani ; *éd. Ferraud*, Constantine, 1868, in-8°, p. 164.
[3] Kuhn. *Markische Sagen und Mœrchen* Berlin 1843, in-8° n° 196, p. 210.

Digitized by Google

parties de terrain, semblables à des îles, qui paraissent former la continuation de la digue.

Depuis longtemps, le berger du village était obligé de faire paître ses vaches de l'autre côté du lac, et il ne lui restait guère de temps pour en faire le tour. Cela l'ennuyait, et comme précisément il se lamentait là-dessus, le diable lui apparut tout d'un coup et lui promit de construire dans le lac, avant le premier chant du coq, une chaussée sur laquelle il pourrait tranquillement faire passer ses vaches de l'autre côté, mais pour cela, il devait lui promettre son âme. Dans sa mauvaise humeur, le berger y consentit et le diable se mit à l'œuvre avec empressement, si bien que lorsque le matin fut proche, la chaussée était presque achevée. Le berger inquiet courut au poulailler, où il fit tant de bruit que le coq se mit à chanter. Déjà le diable avait traversé le lac et avait comblé le devantier avec de la terre pour y établir la digue, lorsqu'il entendit le chant du coq. Furieux, il jeta la terre au milieu du lac et s'envola sans achever son travail, c'est pourquoi la chaussée est restée inachevée jusqu'à présent.

La chaussée du diable a Poarstein

Légende de l'Ukermark (Prusse).

Un paysan du village de Poarstein, qui avait beaucoup à faire de l'autre côté du lac et qui trouvait pénible d'en faire le tour, conclut un jour un pacte avec le diable et lui promit son âme, si le démon lui bâtissait en une nuit une chaussée à travers le lac : elle devait être terminée avant le premier chant du coq. Le diable satisfait se mit aussitôt à l'œuvre, et l'ouvrage avança si vite que le paysan s'aperçut que tout serait fini bien avant le terme indiqué. Alors il eut peur pour son âme, et il imagina une ruse pour tromper le diable. Il revint rapidement chez lui, entra dans le poulailler où il effaroucha les poulets, si bien que le coq, croyant que le matin était proche, se mit à chanter. Le diable fut attrapé ; à peine eut-il entendu le chant du coq qu'il jeta les pierres les unes sur les autres, et la digue resta inachevée jusqu'aujourd'hui[1].

[1] A. Kühn. *Markische Sagen und Mœrchen*. *Berlin*, 1843, in-8°, n° 196, p. 210.

[2] Cf. la même légende pour la construction d'une grange, ap. Schambach et Muller. *Niedersächsische Sagen und Mœrchen*, n° 167, p. 152, *le Diable architecte*.

Digitized by Google

Chaussée hantée (Haute-Saxe).

Au temps jadis, un homme allait de Rudingshain dans l'Oberwald où il avait à faire. Comme il cheminait sur la chaussée sans se douter de rien, le vent souffla très violemment et, sans le moindre bruit de ferraille, un gigantesque cavalier, sans tête, monté sur un cheval également sans tête, passa devant l'homme en chassant. Ceci arriva en plein jour, juste le temps de dire *Amen*. Ce devait être le Chasseur sauvage[1].

III

Les Phares[2].

D'après Ibn Khordadbeh, le phare d'Alexandrie s'élève sur une écrevisse de verre qui repose sur le fond de la mer[3].

Après avoir fait la description de ce phare, El Edrisi ajoute : On dit que celui qui construisit le phare fut le même homme qui fit construire les pyramides existant sur les limites du territoire d'El Fostat, à l'occident du Nil ; d'autres assurent que cet édifice est du nombre de ceux qui furent élevés par Alexandre à l'époque de la fondation d'Alexandrie[4].

El Bakoui donne en outre les détails suivants : Une des merveilles d'Alexandrie est la colonne du phare où l'on a placé un miroir auprès duquel est un homme qui veille, et qui, lorsqu'il arrive des vaisseaux du pays de Roum, ce qu'il aperçoit dans le miroir, en donne avis au peuple. Ce miroir a subsisté jusqu'au temps d'El Oualid ben Abd el Melik; on détruisit alors la moitié du phare, et on retira le miroir[5].

René BASSET.

[1] Bindewald. *Oberhessisches Sagenbuch*. Frankfort, a. M. 1873, in-12, p. 44.

[2] V. le t. vi, p. 79.

[3] Ibn Khordadbeh, *Kitâb al Masalik wa'l mensalik* ; éd. de Goejé, Leyde 1889, in-8°, p. 160 du texte.

[4] Description de l'Afrique et de l'Espagne ; éd. Dozy et de Goeje, Leyde 1866, in-8° p. 140 du texte.

[5] *Kitâb talkhis el Athar*, ap. *Notices et extraits des manuscrits* ; t. ii, Paris, 1789, in-4°, p. 423.

Digitized by Google

LES CLOCHES[1]

III

Les Cloches englouties.

Teenwerk est une section du territoire de *Belcele* (Flandre Orientale). Cette localité nous fournit la légende suivante : A l'époque ou Belcele était grande ville comme Paris, il se trouvait là une immense église dont les *cloches* sont enfoncées dans les profondeurs de la terre. Selon les uns, les cloches se sont englouties à la suite des inspirations et des violents blasphèmes du voiturier qui les transportait ; selon les autres, l'église et les cloches se sont enfoncées ensemble. Si l'on objecte qu'il est étonnant alors que les fondations aient oublié de descendre avec l'église, on vous répondra, sans être embarrassé, qu'une main maligne n'a *pas de pouvoir sur ce qui est couvert de terre*. Quoiqu'il en soit, on croit fermement à l'enfouissement des cloches, on désigne même la pièce de terre qui les renferme, connue sous le nom de *Klokput*, et tous les ans, pendant la nuit de Noël, quelques braves campagnards s'y rendent à minuit juste et *appliquent l'oreille sur la terre pour entendre leur sonnerie souterraine*[2].

Alfred Harou.

IV

Devinettes et croyances en Ukraine (suite).

1). J'ai entendu la devinette suivante dans le village où je suis né, à *Medowka*. Tout près, il y avait un autre village, *Rastowka*. Or, on formait la devinette de la manière suivante :

« A Medowka on hache les bois et les petits morceaux volent en l'air jusqu'à Rastowka. »

[1] V. le t. VI, p. 110. 247.

[2] Cf. *Annales du Cercle archéologique du pays de Waes* (Flandre Orientale), tome II, p. 210.

Digitized by Google

Cela signifie qu'on sonne les cloches à Medowka et qu'on les entend à Rastowka.

2). De la même provenance.

« Derrière trois forêts, derrière trois montagnes, on entend mugir (beugler) des bœufs gris. »

C'est-à-dire on entend sonner les cloches.

Partout l'*Angelus* chasse les diables des alentours.

Dans beaucoup de familles, on trouve des clochettes de *Lorette* qui passent comme une chose sacrée de génération en génération. On sonne ces sonnettes lorsque menace une tempête. — Parfois ces clochettes sonnent d'elles-mêmes en avertissant de la mort d'un membre de la famille et principalement du chef de famille. (*Pol Vincent*, cf. poème. Mohort.)

Au grand duché de Posen, il y a un endroit où une ville entière a été engloutie par la terre, mais on entend encore aujourd'hui de dessous de la terre les sons des cloches, principalement dans les jours de fêtes. (*Siemienski*. Œuvres complètes, vol. I, article *Les Cloches*).

On raconte la même chose en Lithuanie, dans l'endroit nommé *Wornie* (Siemienski, vol. I).

En Lithuanie, près de *Nowogrodck*, il y a un lac nommé Switer. Là-bas jadis était une ville. L'ennemi voulait s'en emparer et la piller. Alors la princesse de cette ville supplia Dieu de les faire mourir avant d'être pillés et souillés par l'ennemi. Tout à coup la ville disparut faisant place à un très beau lac. Dans la nuit on entend sonner les cloches d'alarme dans la ville noyée.

(*Mickiewiez Adam*, *Ballade*, s. t. *Swiler*).

Qui est ce maréchal qui frappe 96 fois en 24 heures? L'horloge qui sonne les quarts.

(Cette devinette en polonais est plus difficile parce que nous avons un mot spécial pour 24 heures. C'est *doba*. Cela répond un peu à *la journée* en français, mais pas tout à fait). KOLBERG *Lud*. vol. VIII.

Dictons. — Eh! petite femme! on sonne! (c'est-à-dire allons à l'église).
— Je n'entends pas....
— Eh! petite femme! on joue! (c'est-à-dire au cabaret).
— ... Cha! cha! cha! Allons!...

Zimng jak lod, twards jak stal : Froid comme glace, dur comme acier.
A serce mu bije; wal! wal! Le cœur lui bat : tape! tape!
(Cette devinette en polonais est en vers. Je l'ai traduite mot à mot. Peut-être se trouve-t-il en France une devinette pareille aussi en vers).

Digitized by Google

Dictons. — Paroisse maigre, le curé sonne lui-même. (C'est-à-dire, la paroisse est pauvre et le curé n'a pas de quoi payer un serviteur). KOLBERG Lud. vol. VIII.

Dans les environs de Cracovie il y a deux villages, *Golcra* et *Wielkanoc*, qui sont voisins. — *Wielkanoc* en français signifie *la Pasque*. Or, il y a un dicton.

« Dans toute la Pologne, les plus résonnantes cloches sont à Golcra, parce que lorsqu'on sonne à Golcra et pour le jour de Noël, on entend les cloches jusqu'à la Pâque. » KOLBERG Lud. vol. VIII.

MICHEL DE ZMIGRODSKI.

LA GALETTE DE PAIN

I

Notre distingué collègue M. Reinhold Kœhler, bibliothécaire à Weimar, m'écrit que *La Galette de pain*, légende arabe, *Revue des Traditions populaires*, VI, 152-53, est un conte des *Mille et une Nuits*, dont une traduction a été publiée en 1872 à Stuttgard, par M. Gustave Weil (2e édition, IV, 41-42) et sous le titre : Geschicht der unglücklicher Frau mit dem Buttler, *Histoire de la malheureuse femme avec le mendiant*.

Dans les traductions françaises des *Mille et une Nuits* que je possède cette version ne figure pas, et j'ai tout lieu de croire que M. Hérail ne la connaissait pas. Il ne me paraît pas avoir connu non plus la version que M. René Basset a publiée dans *Mélusine*, t. II, c. 309, qui m'est signalée par un de nos collègues, que je ne connaissais pas non plus. En me contant cette légende qui lui venait d'un interprète militaire, M. Hérail ajoutait qu'il avait lu, postérieurement au récit à lui fait par cet interprète, dans un journal algérien, une légende dans laquelle le mendiant recevait deux galettes de pain et que deux apparitions au lieu d'une opéraient le miracle ; quelques autres détails étaient aussi différents.

Je me souviens aussi, mais d'une façon peu précise, d'avoir entendu en Algérie, il y a plus de quinze ans, et à une époque où je ne m'intéressais pas aux traditions, un récit qui ressemblait beaucoup à celui que m'a fait M. Hérail.

A. CERTEUX.

Digitized by Google

LES PENDUS[1]

II

Au XVIe siècle, quiconque détachait un supplicié de la potence était battu de verges. (HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. VII, p. 201). Ne serait-ce pas là l'origine de cette superstition, si enracinée chez nos paysans, qu'on ne peut pas dépendre *un pendu avant l'arrivée de la police.*

Anciennement, à la porte de Hal à Bruxelles, il y avait une potence, nommée par le peuple la *Zilver galghe* (la potence d'argent). On y pendait les coupables dont on craignait de déshonorer la famille en les exécutant en public. (LOUIS HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, t. I, p. 67).

Dans beaucoup de nos collèges, les enfants représentent sur leurs livres de classe un pendu avec cette légende, moitié française, moitié latine :

Aspice Pierrot pendu,
Qui librum n'a pas rendu ;
Si librum reddidisset
Non Pierrot pendu *fuisset*.

Quatrain à l'adresse des voleurs de livres, ou des camarades qui empruntent les livres et oublient de les rendre.

A Anvers, on prétend que la croix sur laquelle mourut Jésus était faite du bois d'un noyer ; on y retrouve encore, disent les bonnes vieilles, l'*empreinte de l'un des clous qui servirent à l'y fixer*[2].

La corde de pendu porte bonheur (croyance répandue dans tout le pays).

Proverbe. — Il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu[3].

[1] Cf. le t. V, p. 577.

[2] Lorsqu'on ouvre une noix fraîche par le milieu, le fruit offre à son sommet une vague ressemblance avec la tête d'un clou.

[3] Comparer ce proverbe avec celui des anciens : *Il ne faut pas médire des loups à Lycopolis.*

Digitized by Google

— La potence est le plus désagréable des instruments à cordes, a dit un spirituel écrivain français, Paul Courty.

On prétend que la pendaison est le supplice le plus doux, et que le supplicié entrevoit dans une extase *in extremis* le paradis... de Mahomet.

En Belgique, au XVIe siècle, le suicide, très fréquent à cette époque, était puni plus ignominieusement que l'homicide, « car qui occist l'un, « il n'occist que le corps, mais qui se tue soi-même, il tue le corps et « l'âme. Le cadavre du suicidé, traîné sur une claie, était « *pendu en* « *une fourche au regard du peuple* », et ses biens étaient confisqués, en tout ou en partie.

Facéties. — On conduisait un patient à la potence. Sur son chemin on lui dit :

— Voici une jolie fille ; si tu consens à l'épouser, tu auras la vie sauve.

Il regarda et répondit :

— Nez et lèvres minces et pincées : *pendez, pendez !!!*

ALFRED HAROU.

MELUSINE

EN CHAMPAGNE

J'avais pour bonne une Champenoise d'un village du département de l'Aube nommé Brantigny, très voisin de Piney-Luxembourg. Bien souvent elle me parlait de la *Mère Luisaine*, une femme blanche, que l'on voyait, la nuit, sortir d'une cheminée du château de Piney. Elle poussait trois longs cris si aigus qu'on les entendait de son village, et l'on était alors certain que l'un des châtelains mourrait dans l'année. Cette légende n'est autre que celle de la fée Mélusine. Elle fut certainement apportée en Champagne par la maison de Luxembourg qui prétend, comme celle de la Rochefoucauld, descendre des Lusignan. Il est à remarquer que les deux maisons portent les armes de Lusignan, brisées pour les Luxembourg d'un lion de gueules, et pour les La Rochefoucauld de trois chevrons.

PAUL CHARDIN.

Digitized by Google

POÉSIES SUR LES THÈMES POPULAIRES

XX

Emile Blémont et Achile Millien

Les deux poètes dont nous venons d'écrire les noms n'en sont pas à leurs débuts, au point de vue populaire; presqu'à la même époque, à un moment où les études traditionnistes ne faisaient que commencer en France, ils publiaient des recueils qui contiennent des pièces où ils recherchaient des formes se rapprochant de la poésie populaire ; en quelques autres ils demandaient des inspirations à la légende. Les volumes qu'ils viennent de faire paraître sont la continuation de leur œuvre, et à ce titre, ils rentrent dans le cadre de nos études.

La première partie des *Pommiers en fleurs*[1] appartient plutôt à la poésie des champs qu'à celle qui s'inspire des choses populaires ; on y trouve un agréable parfum champêtre, digne du titre gracieux et bien français du livre ; ça et là pourtant intervient le monde fantastique.

Follets, ondines rieuses
Dansent sur l'herbe. Des voix
Dans le silence des bois
Chuchotent mystérieuses.

A travers le bleu palais
Où la nuit au loin rayonne,
Accompagne-moi, mignonne,
Et surprenons les follets !

Attrapons-les par la manche !
Nous les emprisonnerons
Sous de légers liserons
A clochette rose et blanche.

[1] Charpentier, éditeur.

Digitized by Google

Alors, ces nains gracieux
Nous diront, pris en nos toiles,
Pourquoi, là-haut, les étoiles
Dansent aussi dans les cieux.

Les chansons des champs, qui forment la seconde partie du volume, contiennent un assez grand nombre de morceaux où l'imitation des thèmes populaires est fréquente, et souvent heureuse.

J'aimerai qui m'aime, m'aime,
J'aimerai qui m'aimera !
Laissons passer le carême
Et bientôt Pâques viendra ;
Je tourne comme une folle ;
Le temps est doux, le ciel clair,
Mon cotillon vole en l'air !
.....
Jeanne, ma brunette,
Voici le printemps !
Tout est vert, j'entends
La bergeronnette ;
Ton petit cœur en bouton,
Le sens-tu fleurir, Jeannette ?
Ne mets pas dans du coton ;
Ton petit cœur, Jeanneton !
.....
Chardonneret, si tu vois
Ma petite mie au bois,
Dis-lui que je suis fou d'elle !
Je lui cueillerai là-bas
Un bouquet d'amour fidèle,
Je lui cueillerai là-bas
La fleur d'or qui ne ment pas.

En attendant qu'il publie son importante récolte de littérature orale et de folk-lore Nivernais, M. Achille Millien s'est inspiré des légendes et des chansons de la presqu'île des Balkans[1] ; plusieurs pièces sont empruntées à la littérature semi-épique, semi-populaire de la Grèce,

[1] *Chants populaires de la Grèce, de la Serbie et du Monténégro.* Lemerre, éditeur.

Digitized by Google

de la Serbie et du Monténégro, tel est le chant du château de la Belle :

Le château de la Belle ! En rêve, en mon sommeil,
Pas plus que de mes yeux, je n'ai vu son pareil.
Il y a quarante tours, sur des trésors fermées,
Et quarante-cinq tours pour la bataille armées.
Le sultan crut le prendre, il y passa douze ans
Et douze ans il y vit ses efforts impuissants.
Mais voilà qu'un vil Turc, au bout de douze ans même,
Un Turc d'Iconium invente un stratagème.
Il va vers le sultan, se prosterne d'abord :
— « Seigneur, je sais comment prendre le château-fort. »
— « Prends-le. Cent pièces d'or, un beau cheval sans vices,
« Avec deux sabres fins te pairont tes services. »
-- « Non ; gardez le cheval, seigneur, gardez encor
« Et les deux sabres fins et les cent pièces d'or.
« Seigneur, je n'en veux rien ; mais je veux rester maître
« De la fille aux yeux noirs qu'on voit à la fenêtre. »
— « Eh bien ! l'or, le cheval, les sabres précieux,
« Je promets tout, ainsi que la fille aux beaux yeux. »
Il se déguise en moine ; il arrive à la porte,
Pleure à genoux, poussant des cris que le vent porte :
— « O porte de la Belle aux yeux noirs, ouvre-toi !
« Porte, ô porte de reine, ouvre-toi devant moi ! »
— « Va-t'en, ô méchant Turc, et que plus je n'entende
« Ta voix, si tu ne veux qu'avant peu l'on te pende ! »
— « Madame, s'il le faut, j'en jurerai cent fois,
« Je ne suis pas un Turc, par la Vierge et la Croix !
« Je suis un moine grec qui vient du monastère,
« Je meurs de faim. Prenez pitié de ma misère. »
— « Qu'on lui donne du pain — qu'il parte. » — « Voudrez-vous
« Que j'entre dans l'église, et prie à deux genoux ?
« O porte de la Belle, ô porte souveraine,
« Ouvre-toi devant moi, porte, ô porte de reine ! »
— « Qu'on lui tende une corde et qu'on le hisse ! « — « Hélas !
« Mon froc est plein de trous et ne me couvre pas »
— « Jetez-lui donc un sac et qu'on le monte, dis-je ! »
— « Oh ! pas un sac, madame, ou j'aurai le vertige. »
On entr'ouvre la porte... ah ! les Turcs... dans la cour
Ils entrent... aux trésors chacun se rue et court ;

Digitized by Google

Lui, le faux moine, a vu derrière la fenêtre
La belle qu'il convoite : il la cherche, il est maître...
Il approche, il arrive, avec un rire amer...
Mais la belle aussitôt se jette dans la mer !

Les chants grecs font, comme les nôtres, intervenir les oiseaux messagers :

N'y a-t-il pas une hirondelle,
N'y a-t-il pas un rossignol
Pour s'en aller, hâtant son vol,
Porter un message à ma belle ?

Elle m'attend là-bas ! là-bas,
Elle attend son ami fidèle,
Hélas ! il est parti loin d'elle,
Près d'elle il ne reviendra pas.

Partez, volez à tire d'aile !
Ah ! comme ses yeux pleureront !
Doux messagers au vol si prompt,
Dites-lui la triste nouvelle !

Hier, je me suis fiancé
Avec la mort, et notre noce
Demain se fera dans ma fosse,
Car demain j'aurai trépassé !

P. S

Digitized by Google

QUELQUES USAGES DE LA SEMAINE SAINTE EN ESPAGNE, EN ITALIE, ET A CORFOU.

LES CLAQUETTES DES HINDOUS

De même que les cloches d'Orly (Seine) les cloches de l'Espagne sont censées faire leur voyage annuel à Rome pendant les trois derniers jours de la semaine sainte. Elles sont muettes au moins. Etant à Tolède (en 1884) dont la cathédrale est la métropole ecclésiastique de toute l'Espagne, tout d'un coup nous nous aperçûmes que les cloches et les horloges ne sonnaient plus, et qu'on les avait remplacées par des espèces d'énormes claquettes de bois attachées à une roue placée sur la plate-forme de chaque tour d'église. Au moyen d'une longue corde, on fait tourner et retourner cette roue, avertissant le peuple de cette facon des offices divins et du passage du temps.

Dans la chapelle dite Musarabique, incorporée maintenant dans la cathédrale de Tolède, (où, à ce qu'on dit, l'office est celui de l'Eglise des premiers siècles du christianisme) on se sert, à l'instant de l'élévation de l'Hostie, d'une petite roue de la même forme au lieu d'une cloche, suivant l'ancien usage avant que les cloches existassent en Europe.

A Naples aussi, les cloches, les horloges, les pendules, et les petites cloches même pour avertir la famille de l'heure des repas, se taisent à cette saison ; au lieu de roues, on emploie une petite machine du même genre que celle des enfants de chœur à Orly, citée dans le numéro du 15 mai 1890 par M. G. Fouju.

A Corfou, de même, on arrête les cloches, mais autant que je me rappelle, tout est muet jusqu'à onze heures, le matin du samedi-saint; alors tout à coup commence un tintamarre affreux, capable d'effrayer ceux qui n'en sont pas prévenus. Aussitôt que les cloches commencent à sonner, chaque chef de maison, placé déjà devant la porte de sa maison, tenant un petit agneau d'une main et un couteau de l'autre, coupe la gorge à l'animal, qui doit fournir de dîner de Pâques, à lui et à sa famille. Ce devoir accompli, les hommes prennent leurs fusils, et font une fusillade tout le reste de la journée, disant que leur objet est de tuer

Digitized by Google

Judas, qui a livré le Christ, tandis que les femmes se mettent à casser toutes leurs terrines de l'année précédente, jétant les morceaux en dehors de leurs fenêtres, bien heureuses si un de ces fragments atteint un Juif — l'expérience ayant appris aux israëlites que la discrétion vaut mieux que la valeur, ils ont l'habitude de garder la maison ce jour-là. — La fusillade dont je viens de parler a un effet curieux sur les chiens : ils courent comme enragés hors de la ville, et ne se laissent pas revoir avant qu'elle ait repris sa condition normale.

Si nous désirons chercher l'origine de la claquette, il faut aller aux Indes Orientales : une machine toute semblable est employée par les Hindous dans quelques-uns de leurs temples pendant un office divin qui a lieu le soir, et qui, il me semble, correspond chez eux à la bénédiction de l'église catholique.

Madame H. G. M. MURRAY-AYNSLEY.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX[1].

V

LE DÉPOSITAIRE INFIDÈLE.

(Suite).

L'AUTEUR du *Kitâb el Azkia*[2], Abou'l faradj ibn El Djouzi, suivi par Taqi eddin ibn H'addjah el H'amadâni dans le *Thimarat el Aouraq*[3] nous donne une version un peu différente du conte du *Dépositaire infidèle*, et y fait intervenir Adhad ed Daoulah, prince bouïde, qui, à la fin du Xe siècle de notre ère, profitant de la faiblesse du Khalife Taï Lillah, usurpa le titre de *Chahanchah* (roi des rois) à Baghdad, où d'ailleurs il acquit une renommée de perspicacité qui ne le cédait en rien à celle du qâdhi Iyâs. Les mêmes traits sont d'ailleurs racontés de l'un et l'autre. Voici le récit d'Ibn el Djouzi.

[1] Suite. Voir le numéro de février.

[2] Boulaq, 1 vol. pet. in-8°, 1304 hég., ch. XI, p. 39-40.

[3] Boulaq, 1 vol. in-8°, 1300 hég., p. 62-63.

Digitized by Google

Un individu vint un jour à Baghdad avec un collier qui valait mille dinars. Il voulait le vendre, mais n'en trouvant pas l'occasion, il alla trouver un parfumeur qui avait une grande réputation d'honnêteté et de probité, et lui confia le collier. Puis il partit en pèlerinage. A son retour, il alla chez le dépositaire et le salua. L'autre lui demanda : « Qui es-tu ? Qui te connaît ? — Je suis, dit le pèlerin, le propriétaire du collier. » Après une discussion, le parfumeur le chassa à coups de pied de sa boutique. Les gens s'attroupèrent autour de lui et lui dirent : « Misérable, c'est un homme pieux et tu n'as trouvé personne que lui à tromper ! » — Le pèlerin stupéfait revint à la charge, mais l'autre ne cessa de l'injurier et de le frapper.

On dit au volé : « Va trouver Adhad ad Daoulah, tu n'auras qu'à te louer de sa perspicacité. » Il écrivit son histoire, la mit au bout d'un bâton et la présenta au prince. Celui-ci lui demanda : « Que t'est-il arrivé ? » — Il lui raconta toute son aventure. Adhad ed Daoulah lui dit : « Va t'asseoir demain dans la boutique du parfumeur, et continue pendant trois jours, jusqu'à ce que je passe là-bas le quatrième : je m'arrêterai et te saluerai : tu me rendras mon salut et pas davantage. Quand je me serai éloigné, réclame encore ton collier au dépositaire. »

Le quatrième jour, Adhad ed Daoulah vint avec une grande suite, et en voyant le pèlerin, il s'arrêta et le salua. L'homme lui rendit son salut, pas plus. Le prince continua : « Comment, mon frère, tu arrives de l'Iraq et tu ne viens pas nous voir, et tu ne nous exposes pas les affaires ! — Cela n'a pas été nécessaire, répondit le pèlerin ». Les soldats se tenaient là, et le parfumeur stupéfait se croyait perdu.

Après le départ d'Adhad ed Daoulah, il se tourna vers son ami et lui dit : « Mon frère, quand tu m'as confié ce collier, dans quoi était-il enveloppé ? Rappelle-le moi, cela m'aidera à me souvenir. — Dans telle et telle chose. » — Alors le dépositaire se leva, chercha, et ouvrit une sacoche d'où il tira le collier en disant : « Dieu sait que je l'avais oublié : si tu ne me l'avais rappelé, je ne m'en serais pas souvenu ».

L'homme prit son bien et alla trouver Adhad ed Daoulah à qui il raconta ce qui s'était passé. Le prince fit mettre le collier au cou du parfumeur qu'il ordonna de crucifier à la porte de sa boutique en même temps qu'on proclamait : Voilà la punition de ceux qui nient le dépôt qu'on leur a confié. Le soir venu, un chambellan détacha le collier et le donna au pèlerin qui s'en alla dans son pays.

Comme on le voit, cette version se rapproche, surtout pour le dénouement, de celle qui a pour héros Hakim bi amrillah, le khalife fatimite, un peu postérieur à Adhad ed Daoulah.

L'a uteur du *Thimârat el Aourâq*[1] rapporte d'ailleurs à Iyâs l'anecdote

[1] Page 63.

Digitized by Google

que j'ai donnée précédemment d'après le *Ghorar el Khas'ais* et le *Mostatref* : elle est attribuée par lui à Abou H'anifah[1].

Il en est de même de celle où Meïdâni fait figurer comme témoin un arbre[2] qui dans le récit d'Ibn el Djouzi est remplacé par une mosquée[3].

On doit sans doute rattacher au conte du fer mangé par les rats, une des plaisanteries du fameux Nasr eddin H'odja, le Si Djoh'a des Arabes :

Tous les jours il apportait une livre de foie que sa femme mangeait avec son amant: elle disait ensuite à Djoh'a que le chat l'avait mangée. Il possédait une petite hache : il la prit et la mit dans un coffre. Sa femme lui demanda : Que fais tu là ? — Je cache la hache, répondit-il, de peur que le chat ne la dévore. Est-ce qu'un chat qui mange du foie pour cinq feddahs ne peut pas vouloir manger une hache de dix piastres[4] ?

RENÉ BASSET.

[1] Pages 63-64.

[2] Pages 63-64.

[3] Page 62. Le juge perspicace est ici le grand Qâdhi Ech Châmi.

[4] *Naouâdir*, éd. de Boulaq, pet. in-8° s. d. p. 28. Dans la version turke (Galland *Paroles remarquables des Orientaux*, à la suite du tome IV de la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot, Amsterdam, 1779, in-4°, p. 461, et Decourdemanche *le Sottisier de Nasr eddin Hodjà*, Bruxelles, 1878, pet. in-8°, N° CCLXXIX), le lieu de la scène est placé en Asie Mineure, à Sivri-Hissar, dont les habitants ont la réputation d'être simples d'esprit.

Digitized by Google

LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES[1].

III

Les eaux gazeuses de Soulzmatt (Alsace-Lorraine).

Les *Acta sanctorum* (maii, t. II, p. 642), nous apprennent que Gangolfe, chevalier français, vivant à Varennes, de Langres, du temps de Pépin-le-Bref ou de Pépin d'Héristal, avait fui sa femme dont la conduite le déshonorait. Arrivé au lieu de la chapelle actuelle qui a été élevée à ce saint, il voulut s'y fixer avec les hommes d'armes qui lui étaient restés fidèles et qui l'avaient suivi. D'après la légende, Gangolfe proposa à un paysan d'acheter l'eau d'une source qui servait à irriguer ses prés. Le paysan consentit à vendre son eau si l'acquéreur pouvait l'emporter. Sur quoi, le saint chevalier enfonça dans l'onde son bâton, qui aspira et recueillit la source entière.

C'était la source des eaux gazeuses de Soulzmatt, si réputées depuis, et qui sont divisées aujourd'hui en sept sources distinctes.

Chaque année, le jour de la fête de saint Gangolfe, des multitudes de pèlerins affluent de toutes parts à la chapelle. Une chaire extérieure, pratiquée dans le mur, sert à des sermons en plein air. Il y a aussi, à cette occasion, une foire[2] renommée dans le monde des enfants pour la vente de jouets en terre cuite, de petites poteries et de coucous. Mais c'est surtout pour les soldats partis en guerre que le pèlerinage est efficace ; ceux pour qui l'on va prier doivent revenir sains et saufs.

Les eaux chaudes d'Opalski (Kamtchatska).

Les habitants du pays où se trouvent les eaux chaudes d'Opalski, dans le Kamtchatska, s'imaginent que c'est la demeure de quelque démon de l'enfer, et ont soin de lui apporter de légères offrandes pour apaiser sa colère. Sans cela, disent-ils, il soulèverait contre eux des tempêtes terribles. (*Diction. univ. de Myth.*).

[1] Voir la *Revue*, année 1887, t. II, p. 258-263 et 419-421.

[2] En Lorraine, toute fête rustique et religieuse à la fois, qui se tient auprès d'une source ou d'une chapelle et à laquelle se rattache une légende est appelée un *rapport*.

Digitized by Google

Les eaux ferrugineuses gazeuses de Ben-Haroun (Algérie).

Ben-Haroun est un joli village kabyle perché à 600 mètres d'altitude ; la station minérale est à trois kilomètres de là, noyée dans un massif de peupliers, orangers, grenadiers, pêchers, coignassiers et autres arbres fruitiers. Les eaux de la source, connues et employées depuis longtemps par les Arabes, sont aujourd'hui très appréciées par les colons et les touristes européens. A une petite distance de la source se dresse la petite koubba du saint marabout, son protecteur, et en voici la légende.

Sidi-Aïssa ben Abd Allah, marabout renommé par ses miracles, se trouvait un jour campé dans les Aribs, lorsqu'il lui arriva une forte députation de gens du Sud qui venaient rendre hommage à sa puissance et lui demander son assistance. Les pèlerins, hommes, femmes et enfants, étaient accablés de fatigue par suite de la longueur du trajet et de la chaleur qu'il faisait, et ils étaient tourmentés par une soif ardente. Ils demandèrent au marabout du lait de chamelle pour se rafraîchir. Celui-ci n'avait point de troupeaux au lieu où il se trouvait, et il ne pouvait donner ce qu'on lui demandait, ce qui le contrariait vivement. Il prit alors le parti de faire un miracle. Frappant le sol de son bâton, il en fit sortir une source d'eau gazeuse :

« Buvez cette eau, dit-il aux étrangers qui l'entouraient, elle vous rafraîchira et étanchera votre soif mieux que ne le ferait le lait de chamelle ».

Ils en burent en effet, et ils constatèrent que le marabout leur avait dit vrai. La nouvelle de ce miracle se répandit rapidement dans le pays, et chacun voulut voir par ses yeux la source que le saint homme avait fait jaillir.

Mais voici : à la même époque vivait dans les Beni-Ismail, sur le versant nord du Djurjura, un marabout également célèbre, Si Mohammed ben Abd el Rhaman. Ce marabout, malgré ses vertus, était jaloux de la renommée de son confrère de Ben Haroun, et il voulut faire croire que le prétendu miracle n'était qu'une jonglerie de ce dernier.

Il prétendit qu'il connaissait l'existence de la source gazeuse, et que pour la faire servir à augmenter sa renommée, Sidi Aïssa l'avait dissimulée en lui creusant un conduit qu'il avait ensuite recouvert de plaques de gazon. Au moment où il avait voulu exécuter son miracle, il n'avait eu qu'à enfoncer son bâton et appuyer le pied en dessus, de manière à obstruer le conduit en y repoussant le gazon : l'eau n'ayant plus d'issue avait alors dû sortir par le trou fait avec le bâton.

Digitized by Google

Les Kabyles comprirent parfaitement que c'était la jalousie qui avait dicté les explications de Si Mohammed ben Abd er Rhaman, et ils continuèrent à tenir pour authentique le miracle de Sidi Aïssa ben Abd Allam ou Sidi Rassemben Haroun.

Les eaux de Ma-el-Férès (Maroc).

Okba poursuivait les Berbères pour le triomphe de la religion. Arrivés à la hauteur de *Mâ-el-Fèrès* (eau du cheval), lui et ses troupes furent réduits à la dernière extrémité par la soif. Il fit, en conséquence, une prière de deux *rikats*[1], et invoqua le Dieu tout puissant. Aussitôt, son cheval commença à gratter la terre avec son pied, et en fit sortir de l'eau. Alors, Okba ordonna à ses troupes de creuser la terre ; ils ouvrirent soixante-dix puits, lesquels leur fournirent assez d'eau pour étrancher leur soif et faire leur provision. Ce fut alors que ce lieu reçut le nom de *Mâ-el-Fèrès*. (*L'Univers pittoresque*, empire de Maroc, p. 323).

A. Certeux.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DU DAUPHINÉ[2].

IX.

Le bon Dieu et les pays.

Actuellement en Dauphiné, dans le canton de Grand-Lemps, la commune de Flachères, — (jadis fief du mandement de la Côte-Saint-André en la comté de Vienne), a encore la réputation légendaire des « *faboles du cura.* »

Or la première fable raconte ceci.

Le bon Dieu, distribuant les pays sur la terre, portait Flachères dans un sac et ne savait où le mettre. Arrivé sur la terre des navets, il jette Flachères sur le coteau et lui dit, en patois : « *Flascière, fa se te voult ; se te ne*

[1] Chaque *rikat* est composé d'un certain nombre de prières, invocations et prostrations.

[2] Voir le t. v, p. 413, et le t. vi, p. 149.

Digitized by Google

voult pas fare, resta ! » « Flachère, fais si tu veux ; si tu ne veux pas faire, reste ! » c'est-à-dire tu n'auras pas d'autre lot, rien autre.

Le paysan qui sort de son pays et voyage un peu, s'écrie volontiers, devant l'aspect d'un village qui n'est « pas à son goût : »

— Le bon Dieu n'a jamais passé dans ce pays !

ou

— Le bon Dieu n'a passé ici que de nuit ! — Il ne s'y est pas arrêté. — — Le bon Dieu a passé ici en courant ! — Le bon Dieu n'a pas passé ici à pied ! De là sont venus bien des dictons sur les villages placés le long des routes. Je cite, pour exemple, la route nationale n° 85, de Lyon à Antibes. De Bourgoin à la Frette, on rencontre :

A Nivolas : Ne t'y arrête pas.
A Eclose : N'y fais qu'une demi-pose.
Champier : A Champier, n'y mets pas le pied.
A la Frette : N'y fais pas traite, etc, etc.

X

LA MOISSON ET LA « RÉVOLLE »

Dans nos campagnes du Dauphiné, on fête la fin de la moisson. Sur le dernier champ de blé coupé à la faux, moissonneurs et moissonneuses choisissent de beaux épis, pour la confection d'une couronne. Les femmes la tressent pendant que les hommes cueillent les fleurs de la saison et assemblent le coudrier pour en faire une croix sur laquelle sera placée la couronne d'épis ornée de bouquets champêtres, et de petits rubans bleus, blancs, rouges. Ensuite le cortège se met en marche vers la maison fermière. Un homme, la tête couverte d'un voile blanc, portant la croix couronnée, précède la bande. Viennent après, sur deux rangs, les moissonneurs et moissonneuses ; leurs enfants qui ont glané, ayant de petites glanes en guise de cierges, sont placés sur les flancs du cortège.

A Jons, la croix couronnée était protégée par un tablier de lin rouge qui flottait au vent.

La bande pieuse s'achemine en chantant les litanies de la sainte Vierge. Le chef entonne et le chœur répond : *Ora pro nobis*

Lorsqu'elle est arrivée à la maison du fermier ou du propriétaire, dit « bourgeois », elle se met à genoux près de la porte et attend sur le seuil que « le bourgeois et la bourgeoise » viennent embrasser la croix et la couronne. Les baisers achevés, le cortège se relève joyeux, et, sur

Digitized by Google

un signe du « maître », entre à la maison pour se livrer au repas confortable et copieux de la « révolle »

La couronne d'épis est clouée au dessus du linteau de la porte et y reste une année, jusqu'à l'année suivante, qui revoit la même cérémonie.

A Eclose, on dit « la revoila. » C'est en effet un souhait de bonheur de revoir le blé en gerbes.

AUGUSTE PERRAUD.

LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME[1]

II. — DANS L'ARTOIS ET LE BOULONNAIS.

Le premier dimanche de carême, c'est une coutume traditionnelle dans nombre de villages de l'Artois et du Boulonnais, et dans d'autres contrées, le soir arrivé, d'allumer des feu dans les champs, dans les pâtures et sur les monts.

L'après-midi les enfants se réunissent, et vont par les fermes solliciter de la paille, du bois, des tourrées.

Ils annoncent leur arrivée en cornant, quelque fois même jusqu'à s'époumonner, et partout on leur donne quelques bottes; leur récolte terminée ils la conduisent à l'endroit généralement le plus élevé, surtout dans les régions où le sol est accidenté. Puis à peine le soleil a-t-il disparu à l'horizon un premier feu apparait, et bientôt les côteaux environnants sont tous allumés, et c'est même réellement curieux étant par exemple sur la route de Réty à Le Wast(à la c' horquillo) de voir des bourdis à Colembert, à Bellebrune, à Boursin, sur le mont Savary, sur le mont Cornet, sur le mont des Boucards. On se croirait aux temps antiques, où les victoires s'annonçaient par des feux de montagne (et qui sait si les Romains n'en ont pas allumé sur ces mêmes collines pour apprendre à l'Italie leur succès en Angleterre.

[1] Voir le t. III, p. 73.

Journal d'Artois et du Boulonnais, du 14 mars 1891, par le Dr E. T. HAMY. Extrait du « Farceur ».

Digitized by Google

Faire le bourdi est une vraie fête : les enfants, les adolescents, les filles, les femmes, les hommes même, chantent, dansent, sautent et crient ; on corne et on tire quelques fois des coups de fusil ; une grande préoccupation est surtout de connaître la position exacte de tel ou tel feu éloigné.

« Ah ! cha chést diantremint long, chést l'en ser d'sus ché monts, « du *côtai-ie* n'Desvres — Ben non, non, oha trompe, m'séfants, du feu « au vêpe — guettez par ichi cheuwx M'mmlinghin y brul't' des « herbes secques susc'h mont Binot et ché toffes d'*genoave* (espèce « épineuse qui croit sur les côteaux) — Eh ! Diu ! ! ravisez par la qué « fu, is ont au moins *carriairié* tout l'*journai-ie*, el not' chest in jone « aupres, si os irrèmes cor querre in secanbourrées et quiqu' bottes « de paille ? »

Et effectivement on y court afin de faire un *grandessim 'fu* suivant l'expression de certains villages.

Dans les pâtures on promène des torches enflammées autour des troncs et sous les branches des arbres, et en certains endroits on chante encore :

Bouhourd, Bouhourd, Saint Christophe
Des petites et des grosses.
Des rougettes pour les fillettes
Des cafignons pour les garçons.

cette chanson picarde est très ancienne et il y a des variantes ; ainsi à Hangest en Picardie on chantait autrefois :

Saint Christophe, envoyez-en de grosses (pommes)
Des petits cafignons pour manger en saison.

et à Boves :

Bréaudé, Bréaudon
Par mendelées, par quarterons,
Pour les enfants de *nos moisons*.

Il y a cent ans, le bourdi était en honneur dans toute la Picardie, à Beauvais et dans tous les villages au-delà de l'Oise, et après avoir fini la fête un régal était préparé au logis : aujourd'hui, en Boulonnais, c'est généralement des gauffres que l'on mange en famille en revenant de bourder, puis on boit un bon gloria avec une ou deux rinçures et on va *ach' lof* comme l'on dit depuis 1870.

Aux XIIIe et XIVe siècles le premier dimanche de carême était célébré en Picardie ; il était connu sous le nom de dimanche de Brandons, ou du

Digitized by Google

Behourdrie, ou Bourdri ; et dans des actes civils et ecclésiastiques et il en est même fait mention.

Ainsi on pouvait voir dans un compte de l'abbaye de Corbec de l'an 1319.

« Rechut XXX sols paresis per la main de monsieur de Corbec Cailliu, « le merquedi après les brandons.

« En 1297 la ville de Saint-Quentin fit le payement le lendemain du « jour du *candist* des brandons.

Nous avons une charte originale de l'abbaye de Saint-Bertin datée « du samedi après le jour du grand Behourdie de l'an 1425. »

D'après Ducange Bouhourdi veut dire combat du tournoi ou de la joûte, et l'exercice du bourdi se faisait avec des bâtons ou comme nous l'apprennent des lettres de rémission de l'an 1476, avec des perches de bois nommées *behen ;* aussi le premier dimanche de carême est-il nommé *Dominica de lignis orditis*, dans un ancien livre de cens de l'abbaye de Saint-Valery, et le jour du *bois hourdy* dans les coutumes manuscrites du village de Lang (dans le diocèse d'Amiens).

Le bourdi est donc une vieille coutume ; au moyen âge on allumait les feux aussi le deuxième et le troisième dimanches de carême : de nos jours ce n'est plus que le premier dimanche et encore bien entendu quand le temps est propice, mais soyez convaincu que dans les villages du Boulonnais; à Colombert, à Boursin, à Alembon et même à Journy, à Quercamps, au Haut-Loquin et les environs *o bourdera cor din mille ans.*

H. Le Bournisien.

Digitized by Google

LES MINES ET LES MINEURS[1].

XI

SUPERSTITIONS DIVERSES (Belgique).

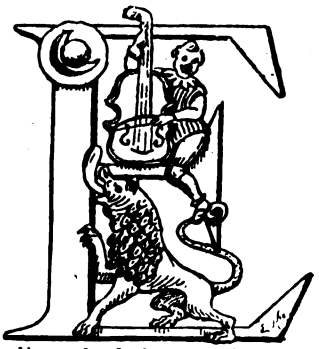

En général les houilleurs du bassin de Charleroi portent, attachée à la chaine de leur montre, une médaille de sainte Barbe. Cette médaille, pensent-ils, les préserve de tous les accidents.

On aperçoit quelquefois dans les vieux travaux abandonnés des *Dames blanches*, qui jettent la terreur parmi les mineurs.

Au puits n° 8 du charbonnage du *Gouffre*[2], un dimanche vers minuit, un jeune mineur, chargé de transporter des pièces de bois pour la construction d'un treuil dans sa mine, aperçut une dame blanche portant dans ses bras une massive pièce de bois de deux mètres, la dernière qui restait à transporter pour achever l'ouvrage. Le mineur lui adressa même la parole en disant : « Si vous vous occupez de transporter le bois et de faire mon ouvrage, je vous abandonne la besogne. »

A peine avait-il prononcé ces mots, que la dame disparut ainsi que le bois. Toutes les recherches faites dans la suite, par les ouvriers qu'il appela à son secours, pour retrouver cette pièce de bois restèrent stériles. (*Raconté par* Louis Dumonceau, *houilleur, à Farciennes,* actuellement soldat au 5e de ligne).

Au puits N° 7 du *Gouffre* un homme fut tué par un éboulement dans la mine. Le cadavre fut retrouvé quelque temps après, mais il ne fut pas possible de découvrir *ses sabots*. Entre temps, cet endroit était devenu un objet de terreur pour les mineurs, on y entendait des *bruits sinistres* et mainte apparition y fut signalée. On était persuadé que cette situation durerait aussi longtemps qu'on n'aurait pas retrouvé

[1] Cf. le t. II, p. 57, 410, 473, le t. III, p. 540, le t. IV, p. 593, le t. V, p. 524 le t. VI, p. 144, 240.

[2] Cette exploitation houillère s'étend dans les communes de Chatelineau, Farciennes, Fleurus et Gilly.

Digitized by Google

les sabots de la victime, aussi les recherches continuèrent-elles sans relâche. Enfin on découvrit les sabots, et dès lors tout rentra dans le calme.

Le vendredi est le jour des sorcières, c'est un mauvais jour pour les mineurs.

Les ouvriers protestants et *spirites* (?) prononcent certains mots dans la fosse pour conjurer les mauvais esprits[1]. (Rac. par LOUIS DUMONCEAU).

Dans le Borinage on appelle *grève à « petotes »*[2], un chômage tout particulier qui diffère essentiellement des grèves ordinaires, et qui n'a jamais forcé un puits à arrêter son exploitation.

Au printemps, les charbonniers qui possèdent près de leur maisonnette un lopin de terre — c'est le cas de presque tous ceux qui sont mariés — guettent les beaux jours, les jours qui sont bons pour les semailles. Et alors, pas pour un empire ils ne descendraient à la fosse. Pour quelques heures — suivant l'importance de leur terrain — ils deviennent cultivateurs ou plutôt maraîchers.

Et quand leur champ est ensemencé, ils redescendent à la fosse, sans que personne pense à leur demander justification de l'emploi du temps enlevé à leur travail régulier.

ALFRED HAROU.

XII

QUELQUES QUESTIONS

Dans le monde des ingénieurs, on appelle « taupiers », ceux qui n'hésitent pas à descendre dans la mine, et qui joignent à la théorie la connaissance des conditions matérielle des mines et des mineurs.

Simonin a employé dans un de ses ouvrages, en parlant d'un ouvrier l'expression : « Loup de mine. » Est-elle usitée, ou lui a-t-elle été suggérée par un souvenir du « loup de mer » ? Les différentes catégories d'ouvriers sont-elles désignées par des termes expressifs ?

Le grisou a-t-il des sobriquets ? lui attribue-t-on, comme aux météores maritimes des noms en rapport avec des saints ? y a-t-il un feu Sainte-Barbe dans le monde souterrain, comme il existe un feu Saint-Elme dans le monde de la mer ? P. S.

[1] Le narrateur ne connaît pas les mots qu'ils prononcent, mais il affirme avoir été témoin de maintes scènes semblables.

[2] Petote est le nom wallon de la pomme de terre.

Digitized by Google

LES POURQUOI

L V

Pourquoi le Lièvre a la babine fendue.

Un matin le lièvre déjeunant dans un champ de luzerne, rencontra l'escargot.

— Tu es donc paralysé ? lui dit-il ; voilà trois jours que je te trouve au même endroit. J'aurais plus tôt fait dix lieues que toi dix pas.

— Vraiment ? répondit l'escargot. Eh bien ! je gage d'arriver avant toi au bout de ce champ.

Le lièvre se mit à rire de bon cœur. Je tiens le pari, dit-il, tu as besoin d'une leçon, je te la donnerai. Prenons rendez-vous. — Dans deux jours, je serai prêt.

— Dans deux jours, c'est entendu. Nous nous retrouverons ici.

L'escargot, sans perdre une minute, s'en alla chez un de ses voisins, auquel il conta son pari.

— Camarade, lui dit-il, je compte sur toi. Il faut jouer au plus fin. Tu iras te placer au bout du champ ; moi, je resterai au point de départ. Quand le lièvre arrivera au but, il t'y trouvera et nous rirons bien.

Le surlendemain, les deux parieurs furent exacts au rendez-vous ; devant l'escargot humble et silencieux, le lièvre ricanait avec orgueil. Au signal, il s'élance et file comme un trait. Il arrive au but :

— Au bout, *limace* ! dit-il insolemment.

— Au bout, j'y suis ! lui répond à sa grande surprise la voix calme de l'escargot.

— C'est à refaire ! Reprenons-nous ! maintenant, notre but est le point d'où nous sommes partis.

Il se met au galop, il est déjà arrivé :

— Au bout, *limace !*

— Au bout, j'y suis !

— Recommençons, dit le lièvre tout essoufflé.

— Volontiers, répondit l'escargot.

Le lièvre finit par se reconnaitre un peu las. Il proposa de reprendre la partie un autre jour. Il s'agissait cette fois d'arriver à Paris avant la fin de la semaine.

— J'y serai avant toi, dit l'escargot.

Il dressa ses plans avec son camarade. Laissant celui-ci attendre le lièvre au point et à l'heure fixés pour le départ, lui s'en alla prendre au relais la diligence. Il se colla sous la voiture, débarqua sans fatigue

Digitized by Google

à Paris et se cacha au lieu indiqué comme but. Quant au lièvre, il galopa, galopa, mais n'atteignit pas la ville sans encombres, poursuivi sans cesse par les cris des passants. Enfin il arriva.

— Il est bien temps, lui dit l'escargot, je t'attends depuis deux jours.

Le pauvre lièvre éprouva tant de honte de sa double défaite qu'il s'en revint avec la résolution de se faire mourir. Il connaissait une mare dans les bois, il se dirigea de ce côté pour se noyer. Comme il approchait de l'eau, il vit toutes les grenouilles, qui humaient l'air sur le bord, sauter dans la mare avec des cabrioles et des contorsions si drôles, que son humeur noire n'y tint pas : oubliant ses idées de suicide, il se mit à rire, à rire comme il n'avait jamais ri, et c'est alors qu'il s'en fendit la babine.

(Conté par *Jacques Rougelot*).

Variante A : Le renard et le chevreuil sont substitués au lièvre. — Au lieu d'aller d'un bout du champ à un autre, le pari consiste à faire le tour du champ, avec arrêt aux quatre angles. Dans ce cas, l'escargot s'est entendu avec trois de ses camarades : chaque coin du champ est occupés par un des quatre escargots.

Le lièvre, un jour, pensait tristement :

— Quelle misérable existence est la mienne ! Je n'ai pas un moment de repos, je vis dans des transes continuelles. J'ai des ennemis partout ; partout, aux bois comme aux champs, je suis en danger. Ici, le chien ; là, le serpent, le renard, la bondrée, les mouches même, m'attaquent et me poursuivent !... mais quoi ?... j'entends.... Qu'est-ce que c'est ?...

Et voici le pauvre animal en alerte, pris de frayeur, galopant à travers bois. Il arrive près d'une mare ; les grenouilles, surprises dans leur sieste sur l'herbe, se précipitent dans l'eau.

— Comment, se dit le lièvre, elles ont peur de moi ! A cette étrange pensée, il fut pris d'une telle envie de rire qu'il s'en fendit les lèvres.

(Conté par *Jacques Maynand*).

ACHILLE MILLIEN.

Une fois, il y a longtemps, la grenouille et le lièvre devisaient ensemble, tout près de l'eau croupissante d'une marnière. Pendant qu'allaient les caquets de leur langue, de la brume tombe : — Vite, dit la grenouille, déchausse-toi, et fuis dans ton gite... ; moi, je me sauve à l'abri. « Et cloup ! d'un saut, elle est au fond du trou. » Quelle pécore, dit le lièvre ; elle se jette dans l'eau pour ne point se mouiller ! » Et il se mit à rire de telle façon que sa lèvre se fendit. Depuis lors, le lièvre a la lèvre fendue. (V. LESPY. *Proverbes de Béarn*, p. 101).

On raconte dans le pays messin, qu'un jour un lièvre passait près

Digitized by Google

d'une mare : toutes les grenouilles étaient au soleil, en entendant du bruit, elles sautèrent dans la mare, et le lièvre en a tant ri qu'il s'est fendu la lèvre. (E. Rolland. *Faune populaire*, I, 87.)

Les Hottentots racontent que la lune ayant envoyé le lièvre aux hommes pour leur dire que de même qu'elle mourait et se levait de nouveau, les hommes mourraient et ressusciteraient, le lièvre accomplit mal son message, et la lune, furieuse, prit une hachette pour lui fendre la tête ; le coup ne porta pas tout à fait, mais tomba sur la lèvre supérieure du lièvre qui resta fendue. (T. Harley, *Moon-lore*, p. 65). Bleek, *A brief account of Bushman Folk-lore*, p. 10, raconte que le lièvre ayant aussi mal accompli cette mission, la lune fit chauffer une pierre et brûla la bouche du lièvre, qui depuis est restée fendue.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Léon Pineau. *Les contes populaires du Poitou* in-18 de pp. V-316. Paris, G. Leroux (5 fr.)

Les lecteurs de la revue connaissent M. Léon Pineau ; ils ont pu voir avec quel soin scrupuleux il recueille les contes populaires. Les quarante-sept récits dont se compose son livre présentent, de même que ceux que nous avons publiés, les mêmes garanties de transcription fidèle. L'auteur les a classés ainsi qu'il suit. I, Contes merveilleux et aventures extraordinaires (2) ; II, Féeries (5) ; III, la Vierge, les saints, le diable et les sorciers (8) ; IV, Contes d'animaux, (7) ; V, Facéties et bons tours, moines et curés (8) ; VI, Divers (7) ; Randonnées (2). A l'heure actuelle, après les publications nombreuses faites pendant les dix dernières années, il ne faut pas s'attendre à rencontrer beaucoup de thème bien nouveaux ; le recueil de M.L. Pineau nous fournit surtout des variantes très intéressantes de contes recueillis ailleurs ; une table analytique et alphabétique, très bien établie, permet de se rapporter rapidement aux divers épisodes de cette bonne contribution à la littérature orale du Poitou. Celle-ci très brillamment représentée dans les chansons de Bujeaud, était très pauvre en contes. La bibliographie des traditions du Poitou, que nous avons publiée en 1883, en collaboration avec M.Gaidoz,en mentionne quatre seulement.Bujeaud en avait recueilli un certain nombre qui n'ont pas été publiés après sa mort; M. L. P. en a donné plusieurs dans la *Revue des Traditions populaires*, qui, avec ceux-ci forment une moisson assez respectable, et d'autant plus précieux, que toute une région importante de l'ouest de la France n'avait pas été explorée à ce point de vue. Les contes de M. L. Pineau comblent une lacune et méritent d'être luspar tous ceux qui s'intéressent aux récits traditionnels.

Paul Sébillot.

Digitized by Google

LOQMAN BERBÈRE, avec quatre glossaires et une étude sur la légende de Loqmân par René Basset. *Paris, Ernest Leroux*, 1890. In-12, XCVIII et 409 p.

Après les nombreuses publications de M.R.Basset sur le berbère dont la plupart ont paru dans le *Journal Asiatique*, sous le titre de « Notes de lexicographie berbère », et qui ont valu au savant collaborateur de notre *Revue* plusieurs missions, et notamment l'attribution par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres d'une partie du prix Garnier qui lui a permis d'étendre ses investigations jusqu'au Sénégal et dans la Guinée septentrionale, l'important recueil qu'il publie aujourd'hui chez Leroux, mérite d'attirer l'attention, car il faut le considérer comme le groupement et la synthèse de toutes ces recherches, et le pas le plus décisif vers la détermination de la souche commune des idiômes sémitiques ou plutôt proto-sémitiques parlés par les populations de l'Afrique septentrionale, du Sénégal et du Soudan.

M. R. B. a estimé que le procédé le plus rationnel pour l'étude comparée des diverses particularités phonétiques et lexicologiques était de faire traduire le même thème dans chacun de ces dialectes. Dans cet ordre d'idées, les fables de Loqmân étaient tout indiquées, en raison de leur brièveté et de leur simplicité. Mais, si je ne savais M. R. B. excessivement consciencieux et ayant une connaissance approfondie de cette langue, j'aurais été tenté de critiquer le choix d'un texte arabe, car en l'état actuel des populations berbères de l'Afrique, qui ont été presque partout pénétrées par l'élément arabe, c'était s'exposer à rencontrer à chaque pas des expressions dont la terminologie était sans doute berbère, mais la racine absolument arabe, pensant qu'il eût été préférable de ne recueillir que des textes dont l'origine berbère était indiscutable, appartenant au terroir même. M. R. B., je le constate, a su éviter cet écueil, et au contraire tirer un excellent parti de cette unité de récits pour les comparaisons philologiques les plus minutieuses et les plus probantes. Et, en prévision de l'incertitude où pourrait se trouver un lecteur moins expérimenté, il a complété son livre par trois vocabulaires, l'un renfermant les racines arabes, le second les racines berbères, et le troisième ces mêmes racines par ordre de consonnes. Enfin un index des mots français résume les trois glossaires précédents. Il est ainsi impossible de se méprendre sur la nature et le sens d'aucun des mots cités dans les fables.

Une savante étude sur le personnage de Loqmân précède ces fables, et il faut reconnaître qu'ici, comme du reste dans ses autres publications, M. R. B. est servi par une érudition et une grande pratique des langues étrangères, n'ignorant ainsi aucun des travaux parus sur le sujet qu'il traite.

Le renom de sagacité et de sagesse qui aujourd'hui est inséparable de Loqman, n'est si universel que depuis que Mahomet a donné un corps aux légendes antérieures par ce verset du Livre : « Nous avons donné la sagesse à Loqmân en lui disant : Sois reconnaissant envers Dieu ; quiconque est reconnaissant en profite lui-même... Dieu est riche et glorieux. (SOUR. XXXI, v. 11).

Un prince adite nommé Loqmân ben 'Ad le jeune, ou simplement Loqmân ben 'Ad, semble avoir été le point de départ de la légende. Son nom se rattache à la construction de la fameuse digue de Mareb, et il fut un des rares survi-

Digitized by Google

vants qui échappèrent au cataclysme qui anéantit ses impies compatriotes. En récompense de sa piété, il obtint de Dieu la faveur de voir ses jours prolongés au-delà du terme ordinaire de la vie humaine, et il eut à choisir : ou bien vivre autant que sept antilopes brunes, ou sept fientes de gazelle dans un endroit placé à l'abri de la pluie, ou enfin que sept vautours. On ferait fausse route si l'on cherchait à établir un rapprochement entre Loqmân ben 'Ad et Prométhée ; le vautour n'est dans la Mythologie sémitique qu'un symbole de longévité ne comportant aucune idée fâcheuse et attristante, et encore moins l'image d'un tourment éternel comme celui attaché au côté du Titan en punition de sa criminelle audace. Faut-il ajouter que les auteurs les plus autorisés attribuent à l'*aigle* de Zeus le rôle de bourreau : Hésiode, Eschyle, Appolodore, Appolonios de Rhodes, Pausanias, Lucien, Quintus de Smyrne, etc., ne mentionnent que l'aigle.

Le second Loqmân dont le souvenir était peut-être le plus vivace à l'époque de Mahomet, aurait été un de ces aventuriers comme Taabata Charan, Chanfara et autres poètes-brigands, dont le *kitab el aghani* nous a conservé les vivantes silhouettes. C'est, au reste, dans ce trésor inépuisable des annales anté-islamiques que M. R. B. a fouillé la légende de Loqmân, la complétant par des extraits de Qezouini, Ed-Demri, Tabari, Maçoudi, El Yaqoubi, etc.

Quant au troisième Loqmân, celui du Coran, il ne serait, tout bien examiné, qu'un personnage mythique qui personnifierait l'esprit sentencieux qui fait le fond du génie arabe. On aurait ainsi groupé sous son nom les apologues et les préceptes de sagesse générale, soit qu'ils provinssent des Arabes eux-mêmes, soit qu'ils aient été empruntés aux Grecs.

L'analogie entre Loqmân et Esope s'établit ainsi peu à peu, et la confusion est complète quand un traducteur, commettant la méprise de voir dans σοφος la traduction du nom Esope, n'hésita pas à attribuer ces fables « au sage » par excellence, Loqmân *el ahkim*.

En résumé, on voit que le recueil de M. R. B. renferme la matière de deux volumes. Si les textes traduits en vingt-trois dialectes constituent la plus riche chrestomathie berbère qui ait encore paru, c'est aussi pour la critique générale une précieuse découverte que la détermination du personnage de Loqmân, qui depuis Mahomet occupe une place considérable dans l'hagiographie musulmane.

G. Delphin.

D. Cels Gomis. — *Botanica popular*, ab gran nombre de confrontacions. Barcelona, D. Alvar Verdaguer, in-12 de pp. VI-152.

Ce volume est le sixième de ceux publiés par la Société d'excursions catalanes, à laquelle M. D C. G. a déjà donné de bonnes contributions. Dans sa préface l'auteur veut bien dire que l'idée de recueillir la botanique populaire de son pays lui est venue à la lecture de deux chapitres de mes Traditions et Superstitions ; il a, en effet, suivi la méthode que j'avais employée ; mais j'avais donné une simple esquisse, il a fait un excellent tableau, où l'on trouve un grand nombre de proverbes, de devinettes, de contes et de superstitions de tout genre. Les monographies sont au nombre d'une centaine, et elles sont parfaitement

Digitized by Google

traitées. C'est, à ma connaissance du moins, la plus importante contribution à la Flore populaire d'un pays déterminé qui ait été faite, et le livre de M. D. C. G. mérite une place très honorable parmi les monographies publiées dans ces dernières années. P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

NAPOLÉON LEGENDRE. — *La langue française au Canada*. Québec-Darveau petit in-12 de pp. 179.

Vte HIPPOLYTE LE GOUVELLO. — *Vie populaire du pénitent breton Keriolet* (1602-1660). Vannes, Lafolye, in-18 de pp. 69.

Vte HIPPOLYTE LE GOUVELLO. — *La Légende populaire de Keriolet*. (d'après des récits breton inédits.) Vannes, Lafolye, in-8° de pp. 30 (Extr. de la *Revue des provinces de l'Ouest*).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Alemannia, XVIII, 3. — *A. Birlinger*, Le bâton de S. Magnus de la Forêt-Noire ; *Unseld, Lachmann et Birlinger*, Folklore.

Germania, t. XXXV, 2. — K. *Obser* : Chants populaires historiques de la guerre de la succession d'Autriche. — *F. Liebrecht*, Sur le folklore.

Journal asiatique, VIIIe série t. XVI, septembre, octobre 1890 ; — *R. Basset*, Les dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med ben Yousof. — Comptes rendus : *Mejdoub ben Kalafat*. Choix de fables traduites en arabe, C. R. par *Barbier de Meynard*.

Mittheilungen aus demm gesammtem Gebiete der englischen Sprache und Literatur, 1890, VI ; *Breymann*, Œuvres de Marlowe, II, Le docteur Faust ; — *Schrœr*, Restes de l'ancienne poésie anglaise par Percy ; — *Schleich*, sur Yvain et Gawain.

Modern Languages Notes, t. V., n° 7. — *J.-D. Bruce* : Contribution à l'étude du « Corps et de l'âme » — *Lauchert*, Histoire du Physiologus, C. R. par *A. Gerbert*.

Nuova Antologia, XXVe année, IIIe série, t. XXX, fasc. 23, 1er décembre 1890. — *Lovatelli* : I fratelli Arvali e il loro Santuario e bosco sacro sulla via Campana ; fasc. 24, 16 décembre 1890. Bibliographie. — *G. Paris*, Les chants populaires du Piémont ; — *B. Wiese*, Eine altlombardische Margarethenlegende.

Revue celtique. — XII, 3. Les derniers travaux allemands sur la légende du saint Graal. *Alf. Nutt*. — L'extrême-onction, conte breton, *F.-M. Luzel*.

Rheinisches Museum, Neue Folge, t. XLV 1890, 4e fasc. — *E Oder*. Le livre des songes d'Alexandre de Myndos.

Digitized by Google

Romanische Forschungen, v. 2. — *A. Mayer*, Le Physiologus vaudois; — *G. Baist*, Le duel juridique depuis son origine et dans la chanson de Roland; — *L. Scherman*. Une sorte de descriptions visionnaires de l'enfer, dans le moyen âge indien.

Wiener Zeitschrift fur die Kunde des Morgenlandes. IV vol. 4e fasc. 1890; — *Th. Noeldeke*. Tigré-Texte (fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf); — *G. Buhler*. Nouvelles preuves d'authenticité de la tradition Jaïna; — *J. Muller*. Sur le remaniement arménien de la version des Sept sages maîtres.

Zeitschrift für deutsches Alterthum, t XXXIV. — *Von Fleischacker*, Un ancien lapidaire anglais : — *Zeidler*, La légende de S. Louis de Toulouse. — *Wattenbach*, Poésies du pseudo-Ovide du moyen-âge. — *Martin*, Le chant de Hildebrand.

NOTES ET ENQUETES.

∴ *Dîner de ma mère l'Oye*. — Le 88e dîner de ma mère l'Oye a eu lieu le 30 avril au restaurant des sociétés savantes, sous la présidence de M. E. T. Hamy, vice-président de la Société. Les autres convives étaient M. E. Bailly, Charles Beauquier. H. Cordier, J. Deniker, Dr Labonne, E. Lamy, Marchal, Léon Marillier, Michau, Morel-Retz (Stop), Ch. Normand, Adrien Oudin, Félix Régamey, Paul Sébillot, Alexandre Tausserat, Julien Vinson. Plusieurs personnes qui n'avaient pu assister au dîner sont venues ensuite; parmi elles, nous citerons MM. Julien Tiersot, Ferrari et Hong-yon-gou, l'un des premiers coréens authentiques qui soient venus en Europe. M. Morel-Retz a chanté plusieurs chansons bourguignonnes, et il a exhibé plusieurs ustensiles recueillis par lui, au cours d'un voyage en Laponie, et, chose plus intéressante encore, l'album de ses croquis pendant un voyage en Norvège et en Laponie. Il contient de très curieux costumes coloriés, des dessins d'ustensiles sculptés, un pilori terminé par une figure humaine, et une représentation de Polichinelle en Norvège. M. H. Labonne, Julien Tiersot, Alex. Tausserat, J. Vinson, Félix Régamey, Paul Sébillot, ont chanté des chansons de pays très variés : M. Oudin a dit une pièce de vers de sa composition, à allures populaires, et l'on s'est séparé fort tard en se donnant rendez-vous au mois de Mai.

∴ *Nominations et distinctions*. — Nous apprenons avec plaisir que l'Académie a décerné un prix de 500 fr. aux Chansons populaires de la Basse-Bretagne de notre collègue M F.-M. Luzel.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 1, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 6. — 15 Juin 1891.

ANCIENNETÉ DE QUELQUES LOCUTIONS USUELLES.

L'AN dernier, en publiant ici même un recueil de proverbes extraits de nos principaux auteurs du quinzième siècle, nous formulions deux remarques : d'abord, que la plupart de ces proverbes sont encore en usage à présent, ensuite que l'imagination populaire semble en avoir créé très peu d'autres depuis lors.

Ce sont encore ces deux remarques qui vont résulter d'un recueil de locutions usuelles anciennes que nous publions aujourd'hui.

Il est, en effet, dans nos conversations quotidiennes bien des phrases toutes faites, bien des combinaisons de mots toutes préparées, bien des métaphores invariables, bien des comparaisons échangées comme monnaie courante, que nous employons à tout propos, d'autant plus volontiers qu'elles ont toujours l'air de donner à nos assertions la consécration d'un langage qui est celui des opinions unanimes. Or ces phrases, ces combinaisons de mots, ces métaphores, sont en général vieilles de plusieurs siècles.

Un travail bien curieux à faire serait de rédiger un répertoire à peu près complet de ces lieux communs du langage en écoutant les conversations du peuple, puis, en relisant nos vieux auteurs, de reconstituer l'histoire de chacune d'elles. Peut-être, une fois ce travail accompli, serions-nous obligés d'avouer que nous les tenons tous de nos aïeux et — qui sait même — de nos aïeux les plus lointains, des premiers qui ont parlé la langue d'oyl, ou des Latins qui les ont appris à ceux-là, où des Aryens qui les ont appris aux Latins. « Prendre des vessies pour des lanternes » par exemple, est une phrase que nous

Digitized by Google

répétons tous les jours : mais déjà Rabelais, au seizième siècle, écrivait « croyoit que vessies fussent lanternes[1] » et un trouvère du douzième siècle avait dit, en parlant des médecins Salernitains : « Lors vent vessie por lanterne[2] ». Mieux encore : « Chaque cheveu porte son ombre » était une locution populaire des Latins : *Etiam capillus unus habet umbram suam*[3] ». C'était pareillement des Latins que nous étaient venues les phrases proverbiales : « Il n'y a pas de feu sans fumée » (*Nunquam ubi diu fuit ignis, deficit vapor*)[4]. — Il faut battre le fer quand il est chaud » (*Ferrum, dum in igne candet, cudendum est tibi*[5].) — « Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois » (*Lepores duo qui insequitur, in neutrum capit*[6]. » — « Pierre qui roule n'amasse pas mousse » (*Musco lapis volutus haud obducitur*[7]). — C'est bien le cas de répéter » Rien de nouveau sous le soleil » avec les modernes, ou « *nihil novi sub sole* » avec les anciens.

Malheureusement, comme il y a autre chose à faire dans la vie que de relire tous les livres écrits depuis trois mille ans, à seule fin d'en tirer des phrases semblables, un pareil travail de recensement ne sera probablement jamais exécuté. Sachons donc nous contenter de maigres bribes glanées çà et là, sans pourtant renoncer à l'espoir de les voir devenir un jour assez nombreuses pour que nous puissions y démêler quelques filiations de termes bien suivies et quelques origines bien exactes de métaphores. Voici une de ces bribes. Ayant eu besoin de relire récemment, dans un tout autre but, certains auteurs de la première moitié du seizième siècle, nous nous sommes amusé à noter au passage toutes les locutions usuelles qui nous paraissaient encore en usage de nos jours. Telles que nous les avons trouvées nous les donnons ici. Les textes dont nous les avons tirées ont tous été écrits de 1500 à 1550 Mais, nous le répétons, la plupart d'entre elles sont assurément bien plus anciennes, et, n'était notre désir de les publier sans commentaires ni gloses, nous pourrions déjà indiquer nous-même les sources antérieures de quelques-unes.

« Disant ces motz chascun est arrivé
Et, sur ce point, *le clou lui a rivé.* »

Les Poésies de Guillaume Cretin, édit. Coustelier Paris, 1723, p. 76.

[1] Rabelais : *Gargantua*, I, XI.
[2] *La Bible Guyot* : v. 2630.
[3] Publius Syrus : *Sententiæ*, E.
[4] *Ibid.*, N.
[5] *Ibid.*, F.
[6] *Ibid.*, L.
[7] Publius Syrus : *Sent.*, M.

Digitized by Google

« *Deux biens valent toujours mieux qu'un.* »

Ibid., p. 93.

« Le cas va mal, *c'est le batz qui nous blesse.* »

Ibid., p. 108.

« *Ce qui reluit n'est prouvé toujours or.* »

Ibid., p. 157.

« Car *j'ay mangé mon pain blanc le premier.* »

Ibid., p. 194.

«... Si les prélats et autres gens notables
Pour grâce dire, *ont cartes sur nos tables.* »

Ibid., p. 213.

« *Tout vient à point, dit-on, qui peult attendre.* »

Ibid., p. 232.

« ... *En leur mangeant la laine sur le dos.* »

Ibid., p. 234.

« Sans de legier donner *la clef des champs.* »

Ibid., p. 254.

« Souvent n'y a *ne rime ne raison.* »

Gringore : *Œuvres* (édit. d'Héricault), t. I, p. 246.

« Je ne scay de quel pied danser. »

Ibid., p. 249.

« Et dea ! *quelle mousche le point ?* »

Gringore : *Sotie du prince des Sots.*

« Et *faire le Dieu de sa panse.* »

Gringore : *Château de labour*, (édit. de Pigouchet) 1500.

« *Les yeux sont faits pour regarder.* »

Ibid.

« *Quand on meurt on n'emporte rien.* »

Ibid.

« De grumeler *vaille que vaille.* »

Ibid.

Digitized by Google

« *Temps passé ne peult revenir.* »

Ibid.

« *A la queue gist le venin.* »

Ibid.

« *Pour bien saillir faut reculer.* »

Ibid.

« Qu'on *n'eut pas ouy Dieu tonner.* »

Ibid.

« De mettre la *main à la paste.* »

Ibid.

« Des mots qui n'ont *ne chef ne queue.* »

Jean de Paris (édit. Montaiglon), p. 61.

« *Borgnes sont entre aveugles les roys.* »

Jehan Marot : *Poésies* (édit. Coustelier 1723), p. 40.

« *En eau troublée on pesche.* »

Ibid., p. 51.

« *Necessité est la mère des arts.* »

Ibid., p. 61.

« *Prendre le temps il faut ainsi qu'il vient.* »

Ibid., p. 218.

« Laissez m'en paix ! Trop *fine mouche*
Estes pour moy. »

La farce du meunyer de qui le dyable emporte l'âme en enfer

dans P. L. Jacob. *Recueil de farces.*

« Tu sais que tout va *par compas*
Tout par moyen et *par mesure.* »

Moralité de Mundus dans Fournier : *Théât. français avant la Renaissance.*

« Il n'y a point *ne si ne mais.* »

Ibid.

« *A tous seigneurs tous honneurs.* »

Noël du Fail : *Propos rustiques*, dans *Œuvres facétieuses*, (édit. Assézat), t. I, p. 20.

Digitized by Google

« Je crois que *Martin bâton* trotteroit. »

Ibid., p. 43.

« *Jeter le froc aux choux.* »

Ibid., p. 47.

« Vous ne faites que m'en faire *venir l'eau à la bouche.* »

Ibid., p. 57.

Il n'est point de pire sourd que celuy qui ne veult ouyr. »

Ibid.. p. 78.

« Le bon sang ne peult mentir. »

Ibid., p. 95.

« Nous en avons dit de *vertes et de meures.* »

Ibid., p. 110.

« Je vous diray *de fil en esguille.* »

Ibid.. *Baliverneries. Œuvres*, t. I, p. 153.

« *Autant vous en pend à l'aureille.* »

Ibid., p. 153.

« Pour *revenir à nos* premiers *moutons.* »

Légende de P. Faifeu (édit. Jouaust), p. 129.

« Si ne l'eusse eu, *mon frain eusse rongé.* »

Ibid., p. 149.

« *Je boi comme un templier.* »

Rabelais. *Gargantua*, I, 5.

« *S'asseyoit entre deux selles le cul à terre.* »

Ibid., I, 11.

« *Mettant la charrette devant les bœufs.* »

Ibid., I, 11.

« *Tiroit les vers du nez.* »

Ibid., I, 11.

Digitized by Google

« *Comptoit sans son hoste.* »

Ibid., I. 11.

« *Croyoit que vessies fussent lanternes.* »

Ibid., I. 11.

« *Tiroit d'un sac deux moutures.* »

Ibid., I. 11.

« *Faisoit de nécessité vertu.* »

Ibid., I. 11 et V. 22.

« Crier comme un aveugle qui a perdu son baston. »

Ibid., I, 19.

« Ils en étoient chargés *comme un crapaud de plumes.* »

Ibid., II, 10.

« *Aussi estourdis que le premier son de matines.* »

Ibid., II, 28.

« *Mangeoit son bled en herbe.* »

Ibid, III, 2.

« *Nous n'engendrerons mélancolie.* »

Ibid., III, 47.

« *Jeter le manche après la coingnée.* »

Ibid., IV, *Nouv. prolog.*

« *C'est un tour de vieille guerre.* »

Ibid., IV, 8.

« *Un œil poché au beurre noir* »

Ibid., IV, 12.

« Aussi ne trouve l'on plus *de lièvres au gite.* »

Ibid., IV, 15.

« Il n'est que le *plancher des vaches.* »

Ibid, IV, 18.

« *Battoit* certains jours *le pavé.* »

Ibid., IV, 32.

Digitized by Google

« *De son poing faisait un maillet.* »

Ibid., IV, 32.

« Faisait un devoir de le *pincer sans rire.* »

Ibid., IV, 34.

« Je n'en vouldroi pas *mettre le doigt au feu.* »

Ibid., IV, 38.

« *Sans dire gare.* »

Ibid., IV, 45.

« Nostre pilot *tiroit les vers du nez* à ses matelots. »

Ibid., IV, 64.

« Il avoit pris injustement, malgré Pallas, le *chemin de l'eschole* c'estoit le plus long. »

Ibid., V, 26.

« Escoutez, c'est lui, *ou les aureilles me cornent.* »

Ibid, V, 36.

« Par toy ne soit *pesant comme une enclume.* »

Roger de Colerye. *Œuvres* (édit. d'Hericault), p. 48.

« *Bon pied, bon œil,* frès comme ung suc. »

Ibid., p. 59.

« Presque *aussi plat qu'une punaise.* »

Ibid., p. 68.

J'ay mes despens, *j'ai mon pain cuyt.* »

Ibid., p. 71.

« *Mieux vauldroit servir les maçons.* »

Ibid., p. 90.

« S'ils ne vous baillent *des quibus.* »

Ibid., p. 122.

« Que je conclus *aussi vray que la messe.* »

Ibid., p. 207.

« *Au pied du mur* je me voy *sans eschelle,*
Plus je ne sçay *de quel boys faire flèches.* »

Ibid., p. 207.

Digitized by Google

« En elle n'a ne *ryme ne raison*. »

Ibid., p. 241.

« Ou *il n'y a*, sans en mentir, *que frire*. »

Ibid, p. 251.

« Toutes choses dites à l'oreille sont *prêchées sur les toits*. »

Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, VIII.

« *Blanc chapeau et chapeau blanc*, n'est-ce pas tout un ? »

Ibid., XI.

« *Il ne se fait rien de nouveau sous le soleil*. »

Ibid., L.

« *Ils font semblant de n'aimer point les raisins quand ils sont si haut qu'ils ne les peuvent cueillir*. »

Ibid., LIII.

« *Il est plus aisé à dire qu'à faire*. »

Ibid., LXII.

« Adieu amy, tu es en *bonne eschole*. »

Marguerite de Navarre : *Les Marguerites de la Marguerite* (édit. Félix Frank), t. II, p. 93.

A toi *sans ni ne mais*
M'adonne. »

Ibid., t. II, p. 125

« Il eust *le pied jà en la fosse mis*.

Ibid., t. III, p. 19.

« Mais *cours la poste* à bien grand pas. »

Ibid., t. III, p. 93.

« *Qui fait le plus, il fera bien le moins*. »

Ibid., t. III, p. 214.

« Qu'il fut *dur* ce mot *à avaller*. »

Ibid., t. III, p. 222.

« *Refuser*, vous ne devez,
L'occasion, quand elle vient,
Si aux cheveux on ne la tient. »

Ibid., t. IV, p. 132.

Digitized by Google

« *Prenez le temps comme il vient.* »

Bonaventure des Perriers, *Contes nouveaux*, I.

« O quantes dames auront bien l'*eau à la bouche.* »

Ibid., N. I.

« (Il) ha la *teste près du bonnet.* »

Ibid., N. IV.

« A laquelle, *de fil en aiguille*, se print à dire telles paroles. »

Ibid., N XVI.

« Toy mesme la boute *en la gueule au loup.* »

Nicolas de Troyes : *Le grand Parangon des Nouvelles Nouvelles* (édit. E. Mabille), p. 218.

« *Tu devrais baiser les pas là où elle marche.* »

Ibid., p. 219.

« Ne ressemble pas au *chien du jardinier*, lequel ne mange les choux ne pareillement les veult laisser manger aux aultres. »

Ibid., N. XVI.

« *Une seule hyrondelle ne fait pas l'esté.* »

Ibid., p. 255.

« Trouveroit bien à *tondre sur un œuf.* »

Clément Marot, *Œuvres* (édit. Jannet), t. I, p. 52.

« On voit tant bien un *œuvre qui sent l'huile.* »

Epître de C. Fontaine, dans Marot, éd. citée, t. I, p. 249.

« *Qui est morveux si se voyse moucher.* »

Cl. Marot (éd. citée), t. II, p. 63.

« Toujours *yvre comme une souppe.* »

Ibid., t. III, p. 22.

« D'avoir mis la *main à la paste.* »

Ibid., t. III, p. 35.

« *Le dos au feu, le ventre à table.* »

Ibid., t. III, p. 109.

Digitized by Google

« *Voulant sur moi dégorger son venin.* »

Dolet, *Second enfer*.

« Ce n'est pas à moy que tu dois *vendre tes coquilles.* »

L. Labbé : *Œuvres* (édit. Broy), t. I, p. 10.

« *L'œuvre est de la fin coronnée.* »

Colin Bucher : *Poésies* (édit. Denais), p. 126.

« Vous ne vallez à *bouillir ny à frire.* »

Ibid., p. 197.

« *Il faut hurler avec les loups.* »

Ibid., p. 198.

« Sois certain que je me dispose
De lui très bien *laver la teste.* »

Claude Collet : *L'oraison de Mars* (édit. 1548), p. 102.

« Certes autant il *lui en pend à l'œil.* »

Claude Chappuy, *Discours de la Court* (édit. 1543).

« Car maintenant ne *s'esbat que d'une esle.* »

Cl. Chappuy : *L'aigle qui a fait la poule.*

RAOUL ROSIÈRES.

QUELQUES USAGES DE LA SEMAINE SAINTE[1]

II

DANS LES LANDES.

Le jeudi saint, il y a peu d'années encore, les enfants et même les jeunes gens de nos villages landais étaient dans l'usage de se rendre à Ténèbres armés chacun d'un bâton de bois de bourdaine de grosseur et de longueur variables, selon la force et la taille du porteur, et dont l'écorce était partiellement enlevée de manière à figurer d'ordinaire un ruban de cinq à six lignes de largeur enroulé autour de lui en hélice ; deux ronds d'écorce, larges d'un à deux pouces, étaient réservés, l'un au-dessous de la poignée, entièrement dénudée, l'autre à l'extrémité

[1] Cf. le t. VI, p. 301, et aussi le t. V, p. 273.

Digitized by Google

inférieure; sur ces deux anneaux et même sur tout le ruban d'écorce conservé étaient assez souvent tracées des croix, des barres et d'autres figures. Quelquefois enfin, pour mieux faire montre d'adresse, on ménageait vers le milieu du bâton un troisième anneau qui coupait la spire en deux parties partant de là en sens inverse l'une de l'autre. On donnait à ces bâtons les noms de *gloone* ou de *mailloque*. — Un peu avant la fin des offices, le célébrant, s'agenouillant au pied de l'autel, baisait la terre et frappait trois fois dans ses mains; les assistants, prosternés de même, frappaient des mains à leur tour, et aussitôt les porteurs de *mailloques*, sortant tous en tumulte et prenant leurs bâtons à deux mains, en frappaient de toutes leurs forces, les uns contre les pierres et les marches de l'église, les autres contre les granges et les arbres voisins, en criant :

Truque, mailloque, (var. : *mailluque*).
Darrè lou pourtaou, (var. : *l'oustaou*).
Ba-t'-eun, couareusme.,
Tourne, carndou.

= Frappe, bâton, — derrrière le portail, (var. : la maison), — va-t'en, carême, — reviens, temps de la chair[1].

Anciennement, c'est dans le chœur même, où des planches étaient étendues pour protéger les carreaux, que s'accomplissait le brisement des *mailloques*; plus tard, à cause du désordre qui habituellement s'ensuivait, et surtout de quelques accidents produits par les bâtons volant en éclats de tous côtés, il ne fut plus toléré qu'à la condition d'avoir lieu sous le porche (rebelin), et finalement à l'extérieur de l'église.

Dans quelques localités, les porteurs de *mailloques*, en entrant dans l'église, s'en dessaisissaient entre les mains du marguillier, qui les déposait auprès de l'autel et les leur rendait ensuite au moment voulu; mais dans beaucoup d'autres, ils les gardaient avec eux pendant toute la durée de l'office.

Les débris des *mailloques* étaient soigneusement recueillis et remis aux ménagères, qui les fichaient en terre aux coins de leurs carrés de lin, dans l'idée de les préserver des maléfices, des intempéries, (comme on plante encore dans les champs des fragments du laurier bénit à la messe des Rameaux), et en particulier des soulèvements du sol produits par les taupes. On choisissait surtout les plus longs morceaux. Une vieille que dans mon enfance j'aidais toujours dans cette opération, la

[1] Dans ce quatrain, *mailluque* (maillet), se substituait souvent à *mailloque*, — à Labouheyre du moins, — sans doute pour rimer avec *truque*; on peut noter, du reste, qu'en béarnais *mailloque* et *mailluque* désignent l'un et l'autre un maillet.

Digitized by Google

terminait par une prière qu'elle faisait à voix basse, agenouillée à côté du lin, et après s'être signée elle ne manquait jamais de dire : « *Builli lou boun Diou que bènis ataou haout* ! » (Veuille le bon Dieu que tu deviennes aussi haut). Si quelque morceau dépassait par trop la hauteur que le lin pouvait atteindre, on le raccourcissait, mais à l'aide du couteau, jamais avec la hache.....

.... On dit encore aujourd'hui *per mailloques*, ou *journ de mailloques*, pour désigner les Ténèbres du jeudi saint ou ce jour lui-même, *ana a mailloques*, dans le sens d'aller à Ténèbres. Du reste l'usage du brisement des *mailloques* n'est pas partout entièrement tombé en désuétude, et il y a même des villages où les prêtres en permettent encore le simulacre sur les bancs et les dalles du chœur, en mémoire de l'ancienne pratique.....

FÉLIX ARNAUDIN.

SI J'ÉTAIS HIRONDELLE.

I

Forme morvandelle.

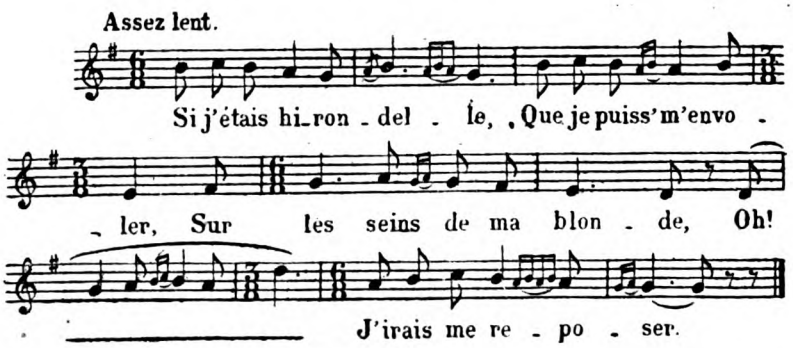

Si j'étais hirondelle,
Que je puiss'm'envoler,
Sur les seins de ma blonde,
Oh ! Oh !
J'irais me reposer.

— Mes seins n'sont point un arbre
Pour t'y faire poser.
Au jardin de mon père,
Oh ! Oh !
Il y a un oranger.

Digitized by Google

J'ai-t-un coquin de frère
Qui m'y fait enrager.
S'en va dire à sa mère,
Oh! Oh!
Que j'aime mon berger.

Oh! oui, oh! oui, je l'aime,
Et ne m'en défends pas,
Mon berger a des charmes,
Oh! Oh!
Que d'autr' n'en avont pas.

— Que l'on m'apporte un verre,
Mais qu'il soit bien rincé.
Ma mie, de ma bouteille,
Oh! Oh!
Viens, je t'en verserai.

II

Forme normande.

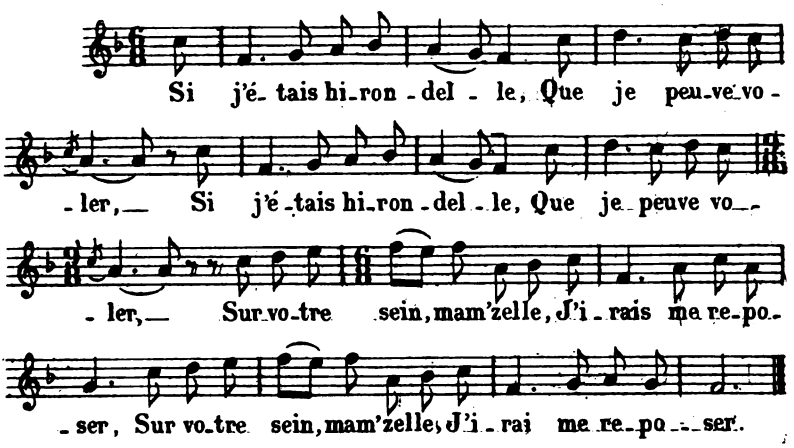

— Si j'étais-t-hirondelle,
Que je peuve voler, } *bis.*
Sur votre sein, mamzelle,
J'irais me reposer. } *bis.*

— Mon sein n'est point-z-un arbre } *bis.*
Pour vous y reposer.
Cherchez une autre branche } *bis.*
Qui peuve vous porter.

— Si j'étais eun arbuse } *bis.*
Tout émaillé d'couleurs,
Sous vot' nez, comm' de juse. } *bis.*
J'irais porter mes fleurs.

Mon nez n'est point-z-un' serre } *bis.*
Pour y fourrer vos fleurs ;
J'ai ben aut' chose à faire } *bis.*
Que d'flairer vos odeurs.

Digitized by Google

— Si j'étais eune abeille } *bis.*
Favorisé du ciel,
Sur votre bouch', mam'zelle, } *bis.*
J'irais poser mon miel.

— Ne prenez point ma bouche } *bis.*
Pour un garde manger ;
Je n'ai rien qui vous touche, } *bis.*
Finissez de m'élujer (m'ennuyer)

— Pour vous je n'bois ni n'mange ; } *bis.*
Pour vous j' m'en vas m'périr
— On s'gratte où ça démange ; } *bis.*
Fait's-en à vot' plaisir.

C'est l'air qui fait la chanson. La version morvandelle, avec son chant doux et mélodieux, n'évoque dans l'esprit du chanteur populaire que des idées gracieuses : les paroles, incohérentes, formées de bribes de diverses chansons d'âges différents. expriment dans l'ensemble ce sentiment d'optimisme béat obscurément ressenti par le paysan après la détente d'un instant de repos, le dimanche soir, au cabaret, sentiment résumé dans le dernier couplet de la chanson.

Quant à la version normande, chantée sur un air de ronde à danser, de même forme et de même allure que les mélodies notées dans les recueils de chansons normandes du XVIIe siècle ou dans les livrets de chansons françaises, publiés par Ballard, au XVIIIe, il est incontestable que ses couplets se suivent d'une façon beaucoup plus logique. Le sujet n'est-il pas le même, après tout, que celui de la chanson si populaire des *Métamorphoses*, chantant la poursuite et la fuite incessante des sexes, sujet que l'on trouve déjà, nous dit-on, dans les plus antiques poèmes persans ou hindous, et cela sous une forme mystique et presque religieuse ? Et voilà ce que la Normandie moderne a fait de ce chant hiératique et mystérieux !

J'ai recueilli la chanson morvandelle à Château-Chinon. Quant à la chanson normande, elle m'a été donnée, le jour d'un concert du Cercle Saint-Simon, par un auditeur, auquel je n'ai eu le temps de demander ni son nom, ni aucune explication sur la provenance des chansons qu'il m'apportait et qu'il m'a dit seulement avoir recueillies en Normandie. Avec la chanson ci-dessus s'en trouvait une autre dont les paroles, parodie grotesque de la pastourelle : *Berger n'as-tu point vu Marguerite ma mie*, sont beaucoup plus grossières encore que les précédentes,

Digitized by Google

mais dont l'air est un superbe chant de plein air; enfin, une variante de la jolie chanson : *Brave capitaine — revenant de guerre — cherchant ses amours,* qui se chante dans toutes les provinces de France, presque toujours sous la même forme et sans différences importantes entre les différentes leçons.

JULIEN TIERSOT.

LA LÉGENDE DE DIDON[1].

I.

LA PEAU DE BŒUF COUPÉE EN LANIÈRES.

a) — *Fondation de Carthage.*

La légende de la fondation de Carthage est encore racontée par les auteurs byzantins, qui ont sans doute servi d'intermédiaires entre les traditions occidentales et les légendes slaves : Iarbas, roi des Nomades et des Mazikes, dit que, l'impératrice Eudoxia repoussant Didon, celle-ci lui demanda de lui vendre le terrain que couvrait une peau de bœuf. Cette requête fut accordée par le roi qui pensait que c'était peu de chose. Mais Didon, prenant une peau de bœuf, la coupa en lanières très minces, et mettant au bout les unes des autres ces lanières, elle posséda le terrain qu'elles enveloppaient, et, par ce moyen, obtint en long et en large ce qui était nécessaire pour la construction d'une ville[2]

b) — *Etablissement des Russes.*

Aux légendes relatives à l'établissement d'Yermak chez les Tatars de Sibérie, on peut en joindre une où il est question de la fondation de

[1] Suite cf. t. II, p. 275, 357; le t. V, p. 186, 717; le t. VI, p. 52.
[2] *Violarium,* éd. Flach Leipzig 1880 in-12 ch. CCLXVIII.

Digitized by Google

Moscou sur le territoire d'une peuplade ouralo-altaïque, les Syriœnes. Ceux-ci rapportent, d'après Sjorgren, que les Russes achetèrent à un prince syriœne autant de terrain que pouvait en couvrir une peau de vache : ils la coupèrent en lanières, et, sur l'emplacement ainsi obtenu, fondèrent la ville de Moscou (*Mœskou*, en syriæne, peau de vache)[1].

(c) — *Chez les Anglo-Saxons.*

D'après Gottfried de Monmouth, (4) Hengist, et, suivant les légendes scandinaves, Ivar, fils de Ragnar Lodbrog, auraient reçu d'un roi breton autant de terre qu'ils pouvaient en couvrir avec une peau, soit de bœuf, soit de cheval ; ils la coupèrent en lanières, et par ce moyen se trouvèrent propriétaires d'un domaine considérable.

La célèbre promenade de Hyde Park (*hide park*, le parc de la peau) n'aurait pas d'autre origine, s'il faut en croire une tradition citée par Liebrecht, qui rapporte aussi la suivante : « Les pêcheurs de la côte de Sussex, dans le voisinage d'un endroit appelé Bulverhithe, prétendent que lorsque Guillaume le Conquérant marcha sur Hastings, après son débarquement à Pevensey-bay, il coupa en lanières, pendant son séjour en cet endroit, une peau de bœuf. Les lanières furent jointes les unes aux autres et à la place où elles s'arrêtèrent, il livra bataille aux Saxons[3].

Ce dernier récit est visiblement une altération de la tradition, qui, appliquée d'abord au conquérant anglo-saxon Hengist, le fut ensuite au conquérant normand.

Elle a passé, du reste, avec les Anglais dans l'Amérique du Nord, car d'après Kottenkamp cité par Pott[4], diverses populations indiennes, Delawares, Indiens de l'Ohio et Iroquois, attribuaient le même artifice aux premiers Européens arrivés chez eux.

d.) — *Dans l'Inde.*

Diverses contrées de l'Inde ont conservé une tradition semblable : Todd, dans les *Annales and antiquities of Rajasthan* (Londres 1832, t. II, p. 235) la rapporte à un prince Bhatih du nom de Devraj ; Buthnair

[1] Kœhler, *Sage von Landerwerbung durch zerschnittene Haute* ap. *Orient und Occident*, t. III, 1864, p. 187.

[2] Cité par J. Grimm. *Deutsche Rechtsalherthümer*, p. 90 et 939 ; Koehler *op. laud.*, p. 186.

[3] Dunlop Liebrecht, *Geschichte des Prosa-Dichtungen* Berlin 1851, in-4°, note 474, p. 514.

[4] Koehler, *op. laud.*, p. 187.

Digitized by Google

aurait tiré son nom (*buthna*, division) d'un évènement analogue : de même Calcutta *(khaleutta)* d'une peau (*Khal*) coupée en lanières[1]. Nous avons affaire ici à des exemples d'étymologie populaire, à l'appui desquels une tradition très répandue est citée comme preuve.

l). — *Mélusine.*

Graesse qui rapproche le passage de l'histoire de Mélusine de la légende de Didon, cite la même aventure (d'après Lyser, *Mille et une nuits*, t. IV, p. 107, et Otmsar, *Volkssagen*, Bremen 1800, in-8°, p. 204 et suiv.), arrivée en 1113, sous l'empereur Henri V, au fondateur de la maison des comtes de Mansfeld[2].

IV

LA DÉLIMITATION PAR LA VOIX.

a). — *L'origine des Transcornati.*

La chronique de Novalèse (L. III, ch. 14) rapporte que Charlemagne avait donné à un musicien qui l'avait guidé dans sa marche en Italie contre les Lombards, un droit singulier : il devait monter sur une haute montagne, y sonner fortement du cor, et aussi loin que porterait le son, aussi loin, terres et gens, tout serait à lui. Le sonneur de cor sonna, en effet, puis il descendit de la montagne, parcourut terres et villages, et à chaque homme qu'il rencontrait, il demandait : As-tu entendu le cor ? Si l'autre répondait oui, il lui appliquait un soufflet en lui disant : tu es mon homme. De là le nom de *Transcornati* que portèrent longtemps ces gens-là[3].

V

LA DÉLIMITATION PAR LA VUE.

a). — *L'origine de la Cappadoce.*

Dans un des fragments de Polybe qui nous ont été conservés, l'historien grec nous raconte que, dans une chasse d'Artaxercès, un Perse

[1] Koehler, *op. laud.*, p. 186.

Die grossen Sagenkreise des Mittelalters, Dresde, 1842, in-8°, p. 385-386.

[3] *Magasin pittoresque*, VIe année, 1838, p. 59.

Digitized by Google

frappa de son épée un lion qui s'était jeté sur la monture royale, et sauva le prince de la mort. En récompense, on le fit monter sur une montagne très élevée, et il fut gratifié de tout le terrain que sa vue pouvait embrasser, ce qui forma la Cappadoce[1].

RENÉ BASSET.

LES MINES ET LES MINEURS[2].

COUTUMES, CROYANCES ET CHANSONS DE MINEURS POLONAIS.

XIII.

Olkusz sont des mines de plomb galène. Elles n'ont pas une population exclusivement composée de mineurs, parce que beaucoup de ceux qui depuis le printemps jusqu'à l'automne sont laboureurs deviennent mineurs en hiver. Dans ces conditions, il est impossible que l'on rencontre des particularités bien définies chez eux. Les travaux des mineurs à Olkusz s'effectuent depuis le XIVe siècle.

Selon les traditions, un moine nommé Grégoire, de l'ordre de Saint-Augustin, avait trouvé ces mines au commencement du XIVe siècle, mais le premier diplôme date de 1370.

Nous possédons une liste des familles des mineurs au XVIe siècle, et nous constatons que plusieurs de ces familles sont restées à Olkusz jusqu'aujourd'hui.

Les mineurs se distinguent des laboureurs par la taille, bien et fortement développée, et aussi par la fierté. Un mineur se tient pour beaucoup plus noble qu'un laboureur. Il faut dire que les mineurs sont un peu plus instruits ; ils ont déjà besoin de la lecture, ils lisent des journaux, et leurs demeures sont plus confortables. — Ils ne sont pas très aisés, de même que les laboureurs, et sont aussi insouciants qu'eux de l'avenir. Les jours de paye on vit bien largement, puis on est obligé de faire maigre et de tomber dans les mains des usuriers juifs.

[1] Polybe, *Histoire générale*, trad. Bouchot, Paris, 1847, 3 vol. in-12, t. III, p. 318.

[2] Cf. le t. II, pp. 57, 410, 473, le t. III, p. 450, le t. IV, p. 593, le t. V, p. 524, le t. VI, pp. 144, 240, 312.

Digitized by Google

Ils ne travaillent que pendant la journée, le travail de nuit n'a lieu que dans les cas pressants.

Il faut que je fasse ici une remarque : jusqu'au XIIIe siècle nos villes et bourgades étaient peuplées d'artisans indigènes et nous avions déjà une terminologie industrielle propre à notre langue. Au milieu du XIIIe siècle vint un flot terrible de Mogols. La route par où ont passé ces barbares était rasée par le glaive et la flamme. Cracovie, capitale de la Pologne à cette époque, disparut, sauf deux ou trois églises ; il en fut de même des autres villes. Les temps terribles étant passés, les rois de Pologne invitèrent des artisans allemands à venir prendre la possession de nos villes et de nos bourgades dépeuplées. C'est à la suite de cela qu'il se forma deux terminologies industrielles, une propre à sens polonais et l'autre allemande, qui est beaucoup plus développée et qui a presque supprimé la première. Si l'on veut avoir un terme technique polonais, il faut le chercher ou dans les vieux livres, ou chez les paysans bien éloignés de la ville. La population industrielle des villes et des bourgades n'emploie que la terminologie allemande, naturellement très corrompue, comme on le verra tout à l'heure.

A cinq heures, sonne la clochette des mines. Avant six heures, tout le monde se rassemble à *zajchoz* (correctement en allemand *zechenhaus*). A six heures, on sonne pour la seconde fois, et tout le monde commence à chanter des cantiques devant les images qui se trouvent dans leur *zajchoz*. Après avoir fini les prières, le *Stigar* (steiger) lit la liste des mineurs et note les absents. Puis on donne à chacun des mineurs les aides qu'il demande. Un aide se nomme *slepr* (schlepper), mot à mot le traineur ; c'est celui qui, sur la brouette, traine le minerai dehors. Puis les mineurs reçoivent les ustensiles et vont dans *le schibe* (provient de l'allemand *schieben*, pousser) en se faisant descendre dans un seau attaché par une corde à la roue. Ils sortent pour dîner, de midi à une heure, puis ils retournent et restent dans les mines jusqu'à six heures. Alors ils se rassemblent encore une fois pour prier et pour se faire inscrire sur le journal du *Stigar*, c'est la fin de la journée.

Les mineurs se divisent en quatre grades. Le premier répond au *maître* dans chaque métier ; le deuxième au *compagnon*, spécialiste pour tel ou tel travail ; le troisième à l'*apprenti* et le quatrième comprend les *sleprs* (traineurs). En outre ils se divisent encore en a) *jurés* ou *assermentés*, b) *temporaires*. Ces derniers sont justement ceux qui labourent du printemps à l'automne.

Le premier groupe est peu nombreux et comprend principalement les mineurs de la vieille génération. Jadis *le mineur juré* était libre du service militaire, il n'en est plus de même aujourd'hui et c'est pour

Digitized by Google

cela que la jeune génération préfère ne pas prêter le serment et rester libre.

Le mineur juré abandonne 6 °/₀ de son payement pour le médecin, l'hôpital, la pharmacie et la *pension de retraite* après 40 ans de service. *Les mineurs libres* payent 4 °/₀ pour le médecin etc., mais ils n'ont pas la pension de retraite.

Les coutumes des mineurs sont les mêmes que celles des laboureurs et elles ne présentent rien de spécial, si ce n'est le jour de la *Sainte-Barbe* qui est regardée comme la patronne des mineurs. Toute la journée ont s'amuse beaucoup, et chaque mineur regarde comme un devoir d'être ivre ce jour de fête.

Pour les contes et les chansons appartenant exclusivement aux mineurs, il y en a très peu. La source[1] à laquelle j'ai puisé les présents renseignements mentionne qu'ils ont des contes sans importance et sans caractère sur le *Trésorier* ou l'*Esprit* de la terre, qui distribue les trésors aux mineurs, leur donnant la chance plus ou moins grande de trouver *le nid* du métal.

Maintenant voici des chansons de mineurs:

1) A cinq heures et demie on sonne
Le mineur s'arrange,
Sa femme prépare la lampe
Et lui ouvre la porte.

Sur, latym, polym (mots vides de sens imitant les sons de la clochette. On les répète à chaque strophe).

2) Il va à *zajchoz* (zecheuaüe)
Il rentre dedans
L'Obestajger écrit (obersteiger, le chef).
Le Stajger lit (les noms) (stejger).

3) Le mineur va au *schibe* (schieben)
Se met dans le *kible* (kübel-steau)
Le traineur tient la roue
Et le laisse en bas.

4) Lorsqu'il arrive à *l'avant* (du couloir qui mène aux mines)
Il tombe à genou x:
Oh très sainte Barbe,
Fais la croix sur moi !

[1] *Ciszewski Stanislas*. Matériaux ethnographiques, éd. p. Académie des Sciences à Cracovie, vol. x, 1886.

Digitized by Google

5) Le travail d'un mineur
C'est une grande joie
Six *talares* par semaine (*talare*, environ 3 francs 50 c.)
Et la mort chaque jour.

6) O très sainte Barbe,
Sois miséricordieuse pour moi,
Que je ne reste pas
Sous la *sainte terre*[1] !

7) Le mineur est sorti de l'*avant*
S'est mis sur la pierre ;
Vient un autre qui dit :
— Comment va, compagnon ?

8) Le mineur vient de dessous
Tout sali de boue,
Plus agréable à Dieu
Que ne l'est un richard

Ces huit strophes sont le plus en usage. Les suivantes sont moins usitées.

9) Le mineur passe par la rue du village
Sa *kupla* brille[2]
Les filles le regardent (avec tant d'envie)
(*Mot à mot.*) Que leurs âmes pi.

10) Une fille est allée par la route
Et elle se disait :
J'épouserai un mineur
Je n'aurai pas besoin de travailler.

11) Elle a épousé un mineur,
Elle est obligée à travailler,
Et par dessus le marché
Elle a reçu du manche[3].

[1] Notre peuple a une vénération pour la terre, pour le sol — *la sainte terre* est une locution qu'on entend à chaque instant chez notre peuple.

[2] En allemand *küppeln* fermer — or *Kupla* signifie fermoir de la ceinture.

[3] Elle était battue avec le manche du *quilof*, la hache pointue des mineurs.

Digitized by Google

12) Le mineur passe par le village,
Fait des gestes avec le *quilof*.
Les gens demandent étonnés
Quel *bestjà*[1] est celui-là.

13) Regarde donc, regarde,
Toi ! fils d'un laboureur,
Quelle jolie maison
Possède un mineur !

14) Une maison en pierre
Avec de grandes fenêtres ;
Et lorsqu'il va à *Geltag*[2]
Il est pareil à un monsieur.
Et s'il reçoit peu
Il jure par tonnerres.

15) Quand il revient à la maison
Sa femme lui demande :
As-tu reçu assez ?
Ou peut-être trop peu ?

Je me permets de faire la remarque que dans cette chanson il y a plusieurs couplets dont on peut suspecter la provenance populaire. Mais d'après la composition, le langage et le sentiment (qui tous sont très difficiles à exprimer dans une traduction), je soutiens avec toute sûreté que les strophes 4, 5, 6, 7, 8 sont vraiment populaires.

II.

Qui peut se dire mieux
Qu'un mineur ?
Il allume sa lampe
Et il va au *Schibe* (*schieben*, pousser, enfoncer),
Et derrière lui vient sa femme
Avec un pot de lait...
— N'avez-vous pas vu
Mon mineur là-bas ?

[1] *Bestjà*, mot à mot. — la bête féroce. Mais dans notre langage populaire ce mot n'a pas un sens si mauvais, s'il n'est pas prononcé *en colère*, en forme *de juron*. Selon le ton donné à ce mot, il peut exprimer : doué, fort, plein d'esprit, prêt à répondre ; — *bostijka*, *la petite bête* peut même remplacer *enchanteresse*, *coquette*.

[2] *Geld-fag*, le jour du paiement.

Digitized by Google

III.

Je suis mineur, ah ! mineur,
Je porte les marteaux en croix,
Les filles m'aiment
Même lorsque je ne les en prie pas

IV.

Je suis mineur, ah ! mineur,
Je suis à moitié un noble
Je ne marche pas par terre
Mais sur les planchettes[2]

V.

Je suis mineur, ah ! mineur !
Un vieux trapu de mineur !
Je ne bois pas de l'eau
Seulement l'eau-de-vie

VI.

Les gens s'étonnent :
De quoi vit-il un mineur ?
De ce petit morceau
Lequel il arrache avec le perçoir (dans les mines).

VII.

Qui peut se dire mieux
Que nous autres mineurs !
L'argent passe dans nos mains
Comme l'eau dans le fleuve.

VIII.

Prends garde, laboureur ! hé ! gare !
C'est le mineur qui danse !
Voilà un fouet suspendu,
Je t'en frotterai la peau !

[1] Brodés sur la blouse.
[2] Dans les couloirs des mines.

Digitized by Google

IX

Que tout le monde regarde
Comment arrive-t-il parfois !
Il y avait une *Komornica*[1]
Elle vivait en face du cimetière,
Mais sa fille
A cause de son amour de Dieu
A épousé le *Trésorier* (l'esprit des mines).
Elle est devenue riche.
Lui, il a beaucoup d'argent,
Il n'a pas peur de la misère,
Il ouvre des trésors
Et il les distribue parmi les mineurs.
Elle a épousé le Trésorier
Eh bien ! qu'elle vive en garde de Dieu
Et moi à leur santé
Je prendrai un petit verre.

MICHEL DE ZMIGRODZKI.

Une pauvre femme qui n'a pas la maison à soi et demeure dans une chaumière louée (*komora,* petite chambre).

Digitized by Google

LÉGENDES VALAISANNES[1].

I

L'HOMME A LA FOURNÉE DE PAIN.

Un homme aisé du village de Lourtier, l'*amodieur* (fermier) de la montagne de Louvye, avait laissé dans le grenier de ce pâturage divers ustensiles qui lui faisaient besoin durant l'hiver. Mais l'Alpe de Louvye passait pour être fréquentée par les sorciers et les mauvais esprits qui, chaque nuit, disait-on, emplissaient le grenier d'un infernal vacarme. Cependant, il lui fallait ces objets : une *fetuire* (moule à former les petits fromages), une écumoire à *séret* et un *frangeoir* (bâton hérissé de baguettes servant à pétrir le lait caillé).

Tout le village apprit qu'il offrait une fournée de pain à quiconque serait assez hardi pour se trouver à minuit sur les lieux. C'était en janvier, toute la vallée était blanche de neige ; nul, sauf quelques rares chasseurs, ne se hasardait dans ces hauts parages ensevelis sous des toises d'hermine blanche.

Aussi, malgré cette rémunération faite pour tenter bien des Bagnards, personne ne consentait à affronter la visite à ce lieu hanté par les esprits infernaux, personne, sauf un pauvre diable, père d'une douzaine d'enfants.

Après s'être entouré de tous les moyens de bénédictions célestes, le pauvre Christophe revêtit un costume gris à grosses piqûres blanches.

[1] Le Valais est ce canton de la Suisse méridionale que le Rhône, descendant de la Furka, traverse dans toute sa longueur avant de tomber dans le lac de Genève. Ce pays, curieux à tous les égards, est à juste titre considéré, pour les mœurs primitives de sa population, comme une « Bretagne Suisse. » Il se compose de la grande vallée du Rhône et de plusieurs vallées latérales. La vallée de Bagnes, où nous avons recueilli la plupart de ces légendes et plusieurs autres qui seront publiées plustard, forme une partie de la région montagneuse connue sous le nom d'Entremont et dont les branches se dirigent vers le Mont-Combin et le Grand Saint-Bernard.

Dans la partie occidentale (celle qui nous occupe particulièrement), on parle un idiome roman se rapprochant du français, qui est d'ailleurs enseigné dans les écoles. Les habitants de la partie orientale parlent un dialecte allemand.

Digitized by Google

— Mon Dieu ! y vas-tu ? demanda sa femme inquiète, pour qui cet accoutrement était toute une révélation.

— Tu sauras cela demain....

— Papa, où vas-tu ? demandèrent les enfants.

— Chercher du pain, fit le père.

Et sur ces mots il partit.

C'était par une de ces froides soirées sans lune où les étoiles scintillent comme des diamants du plus profond de leur écrin de brouillard. Pensif, Christophe marchait à pas lents mais réguliers dans la direction du Vintzier, côtoyant le mont qui barre à gauche le lit agité de la Dranse, laquelle gronde à travers les précipices, tantôt en battant de son écume les blocs de roches, tantôt en élançant dans le vide les lames bleues de son onde alors dentelée de glaçons. De loin en loin, l'homme jetait un regard vers les hautes cimes qui dominaient le blanc paysage, et, chaque fois, il se sentait secoué par un frisson de terreur qui le contraignait de s'arrêter. Puis il sembla prendre courage et il imprima à sa démarche une allure plus décidée ; il avait songé au saint ermite de Fionnin : — Allons voir Pierre des Têtes ! s'était-il dit à lui-même.

Les Têtes de Fionnin forment un plateau en forme de pain de sucre ou de borne, hérissé de noirs sapins et dominant la partie inférieure de la vallée. C'est là qu'habitait le saint ermite dont le nom se confond avec plusieurs autres récits locaux.

Son habitation était basse, c'était une hutte de pièces de bois croisées aux angles, elle formait une pièce unique.

Les interstices de cette grossière charpente étaient bourrés de mousses et l'intérieur presque totalement tapissé de peaux de chamois, d'ours, de renards et de marmottes. De rustiques étagères supportaient mille objets de forme bizarre : des cornes de vaches, de chamois, de bouquetins ; des ustensiles dont l'usage était inconnu ; des crucifix, des chapelets pendaient aux parois, alternant avec des parchemins huileux où s'étalaient des inscriptions sentencieuses ou symboliques. Dans un coin, près d'une table formée d'un énorme tronc de mélèze, au milieu de tout un assortiment de fleurs, de plantes et de racines, pilant des graines, était assis un homme. C'était évidemment un vieillard, mais il eût été fort difficile de lui assigner un âge quelconque ; une barbe grise, longue et négligée, se confondait avec son épaisse chevelure, qui lui descendait sur la nuque et semblait cousue à son manteau de peau de bouc. Un pantalon large, informe, en peau de chamois, complétait son accoutrement.

A l'extérieur de la porte flottaient, comme des trophées, des liasses de peaux de serpents ; à droite c'étaient les tronçons de la tête, à gauche

Digitized by Google

ceux de la queue, ce qui laisserait croire que le solitaire avait pour habitude de couper les reptiles en deux morceaux.

Une petite torche de résine éclairait vaguement l'angle où se trouvait le mystique personnage quand on frappa à la porte :

— Qui est cela? de la part de Dieu !

On frappa deux coups et il répéta :

— Qui est cela? de la part de Dieu !

On frappa trois coups et il dit :

— Qui que vous soyez, entrez de la part de Dieu !

L'homme qui entra n'était autre que Christophe. Il exposa son cas au vieillard qui lui remit un *faucillon* (serpette), une lanterne et une hachette.

— Que voulez-vous que je fasse de cela, dit le pauvre homme?

— Ne cherchez pas à savoir, et surtout, faites bien attention à ceci : Ne regardez jamais en arrière !

Le pauvre père de famille se remit en route à travers l'horrible sentier qui conduisait à Louvye, courant en corniche à travers des précipices, ici nus ou tapissés de glaçons pendants, là plantés de quelques sapins rabougris tenant à peine par quelque bout de racine aux fentes du roc, et, une heure plus tard il était devant le grenier.

Dès qu'il vitla Poussinière assez élevée dans le ciel pour marquer minuit, il fit un effort sur lui même, et introduisit la clé dans l'épaisse serrure de bois. La porte siffla en tournant sur ses gonds et déjà, à la faible lueur de la petite lanterne, il distinguait la fetuire posée sur le *tablat*[1].

Il allait avancer la main pour s'en saisir, quand la chaudière, qu'il n'avait pas encore remarquée, suspendue dans un coin, vibra comme une cloche... C'était le premier coup de minuit ! Aussitôt le tablat se mit à tourner sur son pivot avec une vertigineuse rapidité, pendant que la chaudière continuait, sous des coups réguliers, à marquer l'heure du sabbat. Au douzième coup, le bruit d'une danse échevelée et frénétique descendit de la soupente, et du milieu de tout ce bruit se détachait, dans une voix satanique, le cri :

— *Apille-ou* ! *Apille-ou*[2] !

Derrière lui une voix sépulcrale répondait :

— *Yo pouè pas* ! *Yo pouè pas*[3] !

Dans une seconde de sang-froid, Christophe réussit à s'emparer de la fetuire qui tournait avec le tablat, à décrocher l'écumoire et le frangeoir suspendus au mur et, enfin, à se précipiter hors du grenier.

[1] Etagère tournant sur un pivot.

[2] Attrape-le ! Attrape-le !

[3] Je ne puis ! Je ne puis !

Digitized by Google

Avec une rapidité dont il eût été incapable — même à vingt ans — il s'élança vers le sentier de la vallée qu'il venait de marquer lui-même dans l'épaisseur des neiges.

Mais les *diablats*, disposés en sentinelle dans les divers recoins de la montagne, se renvoyaient à travers les ravins et par-dessus les cimes ces cris sinistres :

— *Apille-ou ! Apille-ou !*

— *Yo pouè pas ! Yo pouè pas !*

Christophe bondissait, sans réfléchir le moins du monde aux dangers, sur le passage qu'il avait tracé un instant auparavant à travers les rochers perpendiculaires qui dominent les âpres défilés des Montées et du Dassier. Là-bas, tout au fond, la Dranse grondait toujours, et du haut des sommités de la rive opposée, les échos murmuraient ces cris entrecoupés de malédictions :

— *Apille-ou ! Apille-ou ! Yo pouè pas !*

Enfin, au moment où il allait mettre le pied hors des terres de Louvye, la dernière sentinelle, un affreux petit gnôme, jappa dans un rire infernal de dépit : — *Pardiè ! Est tot cosu de fil d'Aguieta*[1].

. . . . . .

Grâce au fil de sainte Agathe, Christophe était hors de danger. Quelques instants après il arrivait chez l'ermite, tout en nage malgré quinze degrés de froid, les cheveux blancs comme la neige et la mâchoire serrée comme un étau.

Il avait gagné sa fournée de pain...

(*Récit de l'aveugle Louis Cretton, de Bagnes, vers 1863.*)

II

Ce qu'était Pierre des Têtes.

Une fois, le bon saint Martin — celui qui, un jour d'hiver, donna la moitié de son manteau à un pauvre — traversa la vallée de Bagnes, dont la plaine actuelle était encore en lac et dont la partie supérieure restait en glacier ou en friche.

Dans une forêt voisine de Fionnin, il rencontra, dans un amas de roches (*lapay*, de lapis, pierre), un grand nombre de serpents de forte taille. Il daigna, dans sa bonté et surtout dans sa puissance, songer aux tribulations qu'un pareil voisinage pouvait causer aux rares habi-

[1] *Pardiè ! il est tout cousu de fil de sainte Agathe.* Il est encore d'usage dans la contrée de porter bénir le jour de sainte Agathe (5 février) du fil pour préserver les gens ; du sel pour préserver les bestiaux, etc.

Digitized by Google

tants de la contrée. Pour ce, il chassa donc les serpents des abords du sentier, les obligeant à se réfugier pour toujours sur la rive opposée. Ces bêtes obéirent et, aujourd'hui encore, l'une des rives de la Dranse est infestée de serpents, tandis qu'on n'en trouverait pas un seul le long de la rive qu'a purgée le saint. Pour veiller à l'exécution de ses saintes volontés, il chargea un homme digne de toute confiance, Pierre des Têtes, de se choisir une retraite dans ces parages. L'ermite se construisit une hutte sur les Têtes de Fionnin, éminence boisée qui commande comme une forteresse la partie inférieure de la vallée. Depuis lors, plusieurs fois, les mauvais esprits, ravis de jouer un tour au Saint, essayèrent, la nuit, de faire passer des serpents d'une côte à l'autre; mais, au milieu de la rivière, les reptiles incapables d'aller plus loin se coupaient en deux tronçons et tombaient à l'eau.

Plus tard, nous dit-on, bien plus tard, les paysans auraient voulu s'assurer de tout cela et prendre des serpents vivants pour leur faire passer l'eau. Ils essayèrent, mais au milieu du pont les bêtes leur glissaient des mains, et celles qui étaient trop avancées pour regagner leur retraite se précipitaient en deux morceaux dans la Dranse.

Pierre des Têtes est resté là durant des siècles et des siècles. Il ne descendait jamais dans la vallée, sa mission étant de régler les actes de la sorcellerie et d'empêcher les mauvais esprits d'empiéter sur des régions qui ne leur étaient point assignées. Aussi, passait-il pour le plus saint des hommes de la contrée.

On raconte à son sujet qu'une fois le curé de la paroisse se fit un scrupule de l'inviter à descendre au Châble faire ses Pâques.

L'ermite se rendit à l'appel. Le dimanche de Pâques, il arriva, un gourdin à la main, vêtu de peaux, les cheveux flottants, et traversa l'église pleine de fidèles. Au chœur, il échangea quelques paroles avec le curé. Ce dernier se préparait à l'introduire dans la sacristie pour recevoir sa confession, quand l'anachorète tira son lourd manteau de peau de bouc.

A ce moment, par une étroite lucarne passait un petit rayon de soleil qui barrait en travers le vide de la voûte

L'ermite y jeta son manteau qui resta accroché au rayon de soleil comme à un clou.

— Vous êtes plus saint que moi ! dit le curé, je vous dispense pour jamais de la confession !

(Recueilli chez le notaire Carron, archiviste de Bagnes.)

Digitized by Google

III.

Les fées des « Creux »

Au sein du vaste cirque de prairies qui domine le haut village de Verbier, dans la vallée de Bagnes, on remarque un grand nombre d'excavations dans le sol.

Les plus petites et les plus nombreuses sont d'une profondeur que nul ne paraît avoir tenté de mesurer. Après un petit entonnoir de verdure, le centre s'enfonce comme un tube découpé dans le plâtre. Nous laissons à la science le soin d'expliquer à sa manière les causes de ces phénomènes probablement dus à l'œuvre d'anciens glaciers. La tradition locale affirme que ces creux étaient habités par des fées dont quelques-unes étaient très connues dans la contrée.

Une fois, un honnête paysan de Verbier était resté veuf avec cinq enfants en bas âge que ses pénibles travaux du dehors obligeaient de laisser à la maison dans une complète négligence et dans une douteuse propreté.

Un soir qu'il rentrait, découragé, harassé, les souliers remplis de mottes de terre, grande fut sa surprise de tout trouver en parfait état dans le ménage, les enfants lavés, peignés, raccommodés ; la vaisselle propre, et le repas du soir tout servi.

Il crut à une aimable surprise de quelque voisine et ne dit rien tout d'abord, tant il était pressé de se coucher. Mais le lendemain soir, après avoir tout retrouvé en ordre, il ne put se défendre d'interroger les plus grands des enfants.

Ceux-ci lui expliquèrent du mieux qu'ils purent que c'était une toute petite femme douce, charmante et agile.

Ne connaissant dans tous les environs aucune femme qui répondît à leurs indications et cédant aussi à une curiosité bien naturelle, il resta un jour à la maison, malgré des travaux pressants, dans le but de la connaître. La femme vint comme les jours précédents.

Une conversation très intime s'engagea entre elle et le père de famille, conversation dans laquelle ce dernier finit par dire :

— Puisque tu t'intéresses aux choses de mon ménage et que tu aimes mes enfants comme s'ils t'appartenaient, pourquoi ne nous marierions-nous pas ?

— Je veux bien, répondit-elle, mais à une condition....

— Laquelle !...

— C'est que jamais tu ne me nommeras « Fée ».

Digitized by Google

On ne sait combien de temps dura le bonheur de cette famille ; il suffit de dire qu'un jour l'homme ayant eu besoin de se rendre au marché de Martigny, la femme coupa le blé du champ, bien qu'il ne fût pas en pleine maturité, et le serra le même jour dans la grange, au grand étonnement de tout le voisinage.

A son retour, le même soir, l'homme entra dans une violente colère de ce qu'elle avait coupé le blé presque vert ; il alla jusqu'à la rudoyer en lui disant :

« Fâïa
« Vâia
« Que jamay plus te vâyo[1]. »

La fée ouvrit la porte et disparut.

Le lendemain matin, la gelée avait anéanti toutes les moissons de la région. Seul le blé que la fée avait coupé la veille était sauvé et arrivé à la maturité.

L'homme regretta vivement son humeur violente, mais la fée ne revint jamais faire le ménage qu'en son absence ; tous ses efforts pour la rencontrer restèrent vains. Un jour cependant, voulant lui demander pardon, il s'informa auprès des enfants du chemin qu'elle prenait en quittant le logis.

— Elle s'enfuit en levant la grande dalle du milieu de la cuisine, dirent-ils.

Il courut à la dalle, la souleva. Une longue vipère noire en sortit.

(*Recueilli au Châble, vallée de Bagnes*).

IV

Le taureau cuirassé.

Autrefois, les gens de Nendaz étaient maîtres de la montagne de Louvye. Mais chaque année on y déplorait de nombreuses pertes de bestiaux, à cause de la présence d'un monstrueux serpent nommé : la *Ouïvra*.

Bref, ne pouvant porter aucun remède à la situation, ils renoncèrent petit à petit à exploiter cette alpe, déjà un peu éloignée de leur vallée, malgré le sentier que l'on prétend reconnaître à travers le massif du Grand-Montfort et les glaciers du Grand-Désert ; et Louvye avec ses riches pâturages resta dans l'abandon.

[1] « Fée, va-t'en, que jamais plus je ne te voie. »

Digitized by Google

Les Bagnards qui, de leur côté, convoitaient cet alpage réssolurent d'en entreprendre la conquête. A l'entrée de ce verdoyent vallon, la *Ouïvra,* en perpétuel éveil, arrêtait les hommes les plus audacieux.

Alors, ils prirent un jeune taureau qu'ils nourrirent durant sept années avec du lait, lui construisirent une forte armure de fer battu avec des articulations merveilleusement comprises et abondamment huilées.

Il ne s'agissait plus que d'affronter le choc. Le jour fixé, les Bagnards, confiants en leur champion armé de cornes superbes, l'accompagnèrent en grand nombre.

L'énorme reptile qui avait une tête de chat attendait l'assaillant du haut du plateau.

Un sifflement strident se croisa dans l'air avec les notes plus basses d'un beuglement sinistre. Le serpent et le taureau étaient aux prises.

Le premier s'enroulait autour de l'armure avec une prodigieuse souplesse, l'autre furieux fouettait l'air de ses cornes, cherchant à entamer son rusé adversaire, puis, ne pouvant réussir, il se coucha sur le gazon, se vautra de toute la pesanteur de son corps et enfin se releva l'une des cornes piquée dans les entrailles du reptile, dressant et agitant sa tête comme une gorgone. La *Ouïvra* dépensait ses dernières forces à s'enrouler autour des cornes et du cou de son vainqueur.

Dès que celui-ci eut joui dans toute la gloire des applaudissements du public, il reprit son élan et enfonça ses cornes dans le sol, mettant ainsi le monstre en mille morceaux.

Depuis, la commune de Bagnes exploite à son bénifice les pâturages de Louvye. Mais le vainqueur n'a point joui de sa victoire. Dès qu'on lui eut arraché son armure il tomba mort, d'émotion sans doute, car son corps ne portait aucune trace de la moindre blessure.

Recueilli chez Pierre Perraudin au Châble (V. de Bagnes).

V

LA BATAILLE DU DÉSERT

Par la bataille de la Planta, livrée sous les portes de Sion en 1475, la maison de Savoie, qui depuis plus de deux cents ans disputait le Bas-Valais à la domination du Haut, dut se résoudre à abandonner cette contrée, à l'exception toutefois du baillage de Monthey qu'elle ne devait perdre que soixante ans plus tard. De cette manière, le Val de Bagnes, bien que fief de l'abbaye de Saint-Maurice, échappait avec le reste du pays à l'influence de l'antique dynastie allobroge.

Cependant, les relations établies, les influences indirectes et toutes choses ancrées dans les habitudes journalières des habitants subsis-

Digitized by Google

tèrent encore, grâce à l'appui de l'abbaye qui conservait d'étroites attaches avec les ducs.

L'une des conséquences premières de cette guerre devait être le limitage des terres. Dans ces hautes régions cachées aux regards des rares voyageurs d'alors, perdues dans l'épaisseur des principaux massifs des Alpes ; couronnées de rochers, de glaciers et de cimes inaccessibles, à peine coupées çà et là de cols et de passages dangereux, dans ces hautes régions, le limitage présentait un problème fort complexe aux candides populations d'alors.

Sous le règne de l'empereur Charles-Quint, de graves conflits s'élevèrent entre les Bagnards et les Valdostains, sujets des ducs. Le grand empereur dut même, si nous en croyons les historiens du pays, se distraire un instant des soucis que lui suscitait Martin Luther, pour inviter l'évêque de Sion à faire respecter les droits du duc son beau-frère dans la vallée d'Aoste. (Spire le 5 février 1541).

Mais Charmontana, comme on appelle l'alpage contesté entre les vallées de Bagnes et d'Aoste, est bien situé sur le versant valaisan, les eaux qui en descendent appartiennent au bassin rhodanien.

Grâce à cet argument géographique, et surtout à l'appui du prince-évêque de Sion, la commune de Bagnes eut le dessus. Néanmoins, plusieurs fois depuis, les transalpins tentèrent de reconquérir ce pâturage.

Le récit de la dernière tentative des sujets des « rois de Jérusalem » est assez curieux pour être transmis aux générations sous ses divers côtés historiques ou légendaires.

C'était donc vers l'an du Seigneur quinze cent septante et quelque. Le curé de Bagnes, de ce temps, se trouvait être un fils soumis de la maison de Savoye secrètement acquis à la cause de ses compatriotes Salasses. Dans un conciliabule, ces derniers obtinrent du perfide pasteur l'engagement de leur livrer tous les Bagnards par la ruse.

Au prône du jour de l'Ascension, l'indigne prêtre annonça solennellement à ses fidèles que le dimanche après la Pentecôte il ferait un long et très sérieux sermon, auquel il importait que toute âme soucieuse de son salut assistât, sans aucune exception de l'âge ou des infirmités.

Le dimanche fixé, les trois nefs de l'église étaient bondées lorsque le curé mit le pied sur les degrés de la chaire. Avant de porter sa main au front pour dire : *In nomine patris,* il donna à haute voix à son vicaire l'ordre de faire fermer toutes les portes : *afin que chacun put saisir* les moindres détails de ses importantes recommandations. Puis, il s'engagea dans une véhémente thèse contre les novateurs du protestantisme. Par ce sujet d'actualité, aussi vaste que captivant, il obtint en quelques instants un silence absolu.

Seul un homme avait cru devoir rester chez lui, un blasé, un vieux

Digitized by Google

soldat de Marignan et de Cerisolles, rentré depuis peu de France avec tout un répertoire de trucs, de ruses, et tout un vocabulaire de jurons des camps.

C'était Thémistocle Guigoz de Montagnier, le premier importateur du tabac parmi les parcimonieuses populations de l'Entremont.

Il fumait en se promenant dans sa chambre lorsqu'il vit tout à coup au milieu du plancher, devant ses pieds, une large goutte de sang bientôt suivie de deux autres. Il regarda au plafond : Son épée, dont il avait engagé la pointe derrière la solive, s'agitait comme pour se dégager, et des gouttes de sang ruisselaient nombreuses, toutes fumantes, le long de la lame.

— Par Dieu ! cria le vieux troupier, qu'y a-t-il ?

Il ouvrit la fenêtre tournée vers le levant et vit briller au loin des sabres, des lances et des casques ; roulant avec précipitation, une formidable armée descendait les zigzags qui découpent les pentes du Vinzier.

Guigoz bondit, fit deux pas en arrière en articulant un de ces vigoureux jurons comme il n'en avait prononcé que dans la fureur des batailles en voyant son corps d'armée plier devant le feu de l'ennemi.

Déjà une partie de l'impétueuse avalanche humaine s'étalait dans les champs de Lourtier.

C'étaient les Valdostains !... Il comprit d'un coup pourquoi le curé avait insisté pour réunir tout le monde à l'église ce jour-là.

Sans perdre de temps, il courut à un vieux bahut d'où il sortit une de ces vieilles armures de l'époque faites pour résister à la fois aux longues piques des impériaux et aux lourdes balles du mousquet ; il se coiffa de son casque, ceignit son épée encore rouge et s'arma de sa pique.

Ainsi bardé, il courut à l'écurie d'un voisin.

Déjà l'avant-garde ennemie, composée de cavaliers, paraissait dans le haut de la poya[1] de Versegères.

Il enfourcha un cheval blanc sans selle et sans bride, puis le lança au travers des flots de la Dranse considérablement grossie par la fonte des hautes neiges, pour venir se poster sur la route vers les noyers du Désert[2]. Il en était temps. A peine était-il posté là, dans le creux du chemin, que six éclaireurs arrivèrent ventre à terre.

— Halte-là ! cria-t-il d'une voix tonnante, sans bouger du milieu du chemin, la pique en avant, les yeux fixés sur eux.

Les quatre chevaux restèrent là, immobiles, les pieds rivés au sol. Le gros de la troupe, qui n'avait rien pu observer, apparut à ce moment au détour du chemin. Guigoz empoignant son cheval blanc par la cri-

[1] Montée.

[2] Ce lieu aurait ainsi été baptisé par les vaincus, qui s'attendaient à mieux.

Digitized by Google

nière le lança au galop dans la mêlée, partageant en deux haies la foule des soldats qu'il charmait et paralysait au fur et à mesure ; puis, opérant un demi-tour, il prit, ventre à terre, le chemin de l'église, laissant l'armée ennemie anéantie sous l'influence de son charme.

*
* *

Pan ! pan ! pan !

La porte de la grande nef céda sous ces trois formidables secousses. Le public se rangea pour ouvrir, pendant que le curé jubilait dans sa chaire, croyant enfin ses complices arrivés. Mais si la stupéfaction des Bagnards fut grande, comment décrirons-nous celle du perfide pasteur quand il vit entrer seul dans l'église cet athlète bien connu, enfermé dans une lourde armure, montant un cheval d'une blancheur de lys, sans bride, sans étriers.

Il eut comme un pressentiment de quelque complication funeste et on l'entendit balbutier :

— Ne laissez pas profaner la maison de Dieu par ce païen !

— Aux armes ! cria le cavalier. Une armée de Valdostains est là. Votre curé est un traître ! Vite des armes ! et au Désert !

Puis, laissant le curé anéanti de honte et de colère, il fit demi-tour et piqua des deux talons pendant que la foule des fidèles faisait irruption par les portes latérales.

Les hommes de Bagnes furent rapidement armés, de faux, de fourches de haches et de gourdins. Mais c'est aux femmes qu'appartient le gros succès de la journée. Elles arrivèrent sur le champ de bataille avant les hommes, car elles s'étaient armées en un clin d'œil, au moyen de cendres dont chacune avait rempli son tablier. Lorsqu'elles rencontrèrent les Valdostains, ceux-ci commençaient peu à peu à perdre l'influence magnétique et à reprendre la liberté de leurs mouvements Mais les femmes leur lançaient des poignées de cendres dans les yeux et les aveuglaient en attendant les hommes qui ne tardèrent pas d'arriver et de les achever.

Tous les Valdostains furent enfouis sous les noyers, à l'exception de trois que l'on résolut de laisser échapper pour porter la nouvelle de la défaite. On les contraignit de rentrer chez eux par le Grand Saint-Bernard. Mais à Sembrancher ils furent écorchés vifs. Voilà pourquoi les habitants de cette dernière localité disent encore en riant de la douceur des Bagnards et des Vollégeois :

Meutons de Bagnes (Moutons de Bagnes).
Gotreux de Vollaidzo (Goitreux de Vollèges).
Trabezet de Sembrentzé (Ecorchoirs de Sembrancher).

Digitized by Google

VI.

Les éboulements de Leytron

Ah ! quel saint homme que le curé Maret ?

S'il est mort en odeur de sainteté et si, depuis près de deux siècles, son tombeau amène au village de Leytron tant de pieuses femmes du Valais, c'est que sa mémoire doit survivre à notre génération comme aux précédentes !

Quel saint homme que ce curé Maret !.... Un homme devant lequel tous les artifices du malin esprit échouaient comme une goutte d'eau dans un chaufour !

Mais venons à notre récit :

Une fois, on ne précise pas, — trois cents, quatre cents ans peut-être — les *diablats* précipitèrent dans la plaine qui sépare Saillon et Leytron une partie du coteau prospère qui la dominait. Ce formidable amas de bonnes terres, sur lequel aujourd'hui s'étale au soleil du midi le hameau de Montagnon, n'était pour eux qu'une besogne incomplète. Aussi, chaque printemps, profitant de la fonte des neiges ou du dégel, l'infernale bande ne précipitait-elle pas toutes les nuits des blocs de rochers mêlés à des tas de terres arables?

Pas une année ne se passait sans qu'une nouvelle balafre ne se dessinât aux flancs de l'Ardeva. Les jolis gazons de la montagne se déchiraient pour venir combler plus bas les champs et les vignes.

C'était insupportable. Il fallait en finir. La population n'y tenait plus. Si nous ne profitons pas du curé, à quoi peut bien nous servir d'avoir un saint homme ? blasphémaient les plus irrités.

Une délégation se rendit chez le digne prêtre :

— « Mocheu le curé, vous qui avez tant de bonnes inspirachons du bon Dieu, faut que vous ayez assez souvent affaire aux bonnes âmes du paradis. Vous aurez bien du mérite pour vaincre les *diablats* qui n'arrêtent pas un *fori*[1] de *dèchabler*[2] en bas les terres pour mettre le mauvais sur le bon. Eprouvez voir une fois d'aller aviser par là-haut à minuit pour empêcher çà, ou bien pour chasser la sorcellerie. Qu'autrement de ça ils nous décrocheront de *fori* qui vient tout ce qu'y pourront tant qu'à la pointe de l'Ardeva. »

— J'y vais ce soir même. Rentrez et priez ! dit le curé.

[1] Printemps.
[2] De *chable*, ravin.

Digitized by Google

Le même soir, vers dix heures et demie, il se mettait en route muni d'un petit bidon d'eau bénite et d'un goupillon, afin d'arriver au point voulu pour minuit, heure fixe du sabbat. Il prit en biais par les vignes qui tapissent la base du côteau et que les éboulements ou les avalanches décniraient à chaque moment.

Au premier signal de la diabolique représentation, le curé fut sur les mauvais lieux.

— Inutile ! fit une voix caverneuse, c'est bon pour un moment, ton eau bénite, ce lieu nous appartient, nous n'en avons aucun autre !

— Au nom du Dieu suprême qui vous a précipités dans les flammes éternelles avec votre père Lucifer, répliqua le saint homme, je vous ordonne de fuir et de ne jamais revenir troubler le silence de ces lieux !

— Pour parler ainsi au nom de notre puissant ennemi, il ne faut pas avoir un pied sur la pente du vice !... fit d'un ton vainqueur une silhouette phosphorescente ayant la forme d'un énorme bouquetin qui fumait la pipe.

— Sur quel fait appuyes-tu ton accusation ? demanda avec bonhomie le curé de Leytron.

— Il est heureux pour toi que ta faute ne soit que vénielle.

— Mais quelle faute ?

— N'as-tu pas l'habitude intempérante de boire quelques verres de vin lorsque tu fais des courses pour ton abominable ministère ? interrogea le bouquetin.

— Les bénéfices paroissiaux m'accordent le droit de me faire servir un cheval pour mes courses. Or je n'en prends point, trouvant qu'il est moins onéreux pour mes pauvres malades de m'accorder un simple verre de vin.

Le bouquetin fumeur éternua de rage et se tut.

Du haut des branches d'un malingre sapin resté debout sur les abimes, un gigantesque vampire de couleur jaunâtre interrogea :

— N'as-tu pas mangé un morceau de saucisse le matin du saint jour des Cendres, en rentrant de donner l'extrême-onction à un moribond ?

— C'est faux ! répliqua avec le plus profond sang-froid le bon prêtre, c'était le soir de carnaval... J'ai abandonné la dernière bouchée en voyant surgir la Poussinière derrière la crête de l'Ardeva !

De dessous un énorme bloc qu'elle bouclait entre ses anneaux pour le précipiter dans la vallée, une énorme vipère bariolée de noir et de blanc demanda d'une voix stridente, dans un sifflotement de syllabes :

— Il reste à savoir si cette dernière nuit tu n'as pas passé tout ton temps chez cette veuve de Produit ?

— C'était pour lui panser une blessure, ainsi que doit le faire un prêtre charitable peu soucieux des jugements téméraires !

Digitized by Google

Et le curé vit défiler ainsi toute une bande de monstres, les uns en feu, les autres en fumée, chez lesquels les formes humaines s'amalgamaient avec des pieds fourchus, des trompes, des queues ou des ailes. Chacun d'eux apportait son grief contre la sainteté du digne homme. Le dernier, un corps humain bien dessiné, mais muni d'une queue de vache et privé de tête s'avança armé d'un trident pour lui dire :

Lorsque, chaque automne, tu montes au village de Montagnon dire une messe contre nous, ne prends-tu pas de temps en temps un ou deux grains de raisin à travers les vignes?

— Oui ! Mais je n'ai jamais disposé de ce bien d'autrui que pour mon assistance : il fait chaud vers la saint Maurice au pied du mont.

Déjà toute la satanique compagnie exultait, sentant le curé vaincu, quand ce dernier ajouta avec assurance :

— J'ai même pris ce soir, en montant, un grapillon que la serpe a oublié, mais, allez voir si je n'ai pas posé un baz[1] sur la pointe de l'échalas.

Décidément, le curé Maret était invincible. Les diablats étaient contraints de reconnaître ses pouvoirs.

— Nous partirons, dirent-ils, puisque le Puissant l'ordonne par ta bouche, mais il existe pour les esprits infernaux des droits immuables. Chassés de ces lieux nous devons aller ailleurs. A toi de fixer notre retraite.

— Les ravins de la Pierraye dans la vallée de Bagnes. Là vos mauvaises actions auront moins d'effets, répondit le prêtre.

— Il nous reste à faire les conditions, c'est notre droit, dirent les méchants esprits :

> Que jamais, dans la paroisse de Leytron, trois particuliers ne battent la baratte le même jour ;
>
> Que jamais dans la paroisse trois ménages ne pétrissent le pain le même jour ;
>
> Que jamais dans la paroisse trois femmes ne conçoivent dans les vingt-quatre heures.

Dis-le bien à tous du haut de ta chaire à médisances, car, dès la violation de cet engagement, nous reviendrions et tout recommencerait.

. . . . . .

Voilà pourquoi, si nous en croyons le narrateur, il est encore d'usage dans la commune de Leytron de ne jamais faire ni le beurre ni le pain dans trois familles le même jour. La tradition reste muette sur l'observation de la troisième clause.

(*Recueilli chez Maurice Filliez, chasseur à Villette* (V. de Bagnes).

L. COURTHION.

[1] Vieille monnaie suisse de la valeur de 14 centimes.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES

VII

Les Ponts (suite)

La légende du Pont de la Calade à Saint-Raphaël[1].

l'endroit où le chemin de *Suveret* coupait le torrent de la Garonne, pompeusement désigné, sur la carte du territoire de Saint-Raphaël, par le mot : fleuve La Garonne, il y avait un pont en pierre que l'ont vient de démolir il y a quelques semaines à peine, parce qu'il n'était plus dans la direction de l'axe de la route de la ville à Valescure, route établie sur le chemin même de Suveret pendant une très grande partie du parcours. Au pont de pierre on a substitué un pont sur poutrelles de fer, distant du premier de 35 mètres environ, ce qui aidera certainement la légende du *pont de la Calade* à tomber dans l'oubli éternel ; un dernier écho, bien affaibli, en est parvenu à peine jusqu'à mes contemporains.

Voici ce que ma mémoire d'enfant a retenu du récit fait par la tante Dorothée :

Le passage du pont sur la Garonne était fort désagréable : de la boue épaisse les jours de pluie, de la poussière à éborgner même les bons chrétiens, les jours de soleil et de mistral.

— Faut mettre beaucoup de *gipas* (vieux plâtre), disaient les uns.

— Faut mettre des *laouvos* (grandes pierres plates), disaient les autres.

— Faut le *calada* (le paver), dit un homme qu'on ne connaissait pas dans le pays et qui avait une vilaine longue figure avec une barbe qu'on aurait dit une vieille *escoube de brugas* (balai de bruyère). Si on me donne les pierres, je caladerai moi-même et je ne demanderai point d'argent à personne de ce monde.

[1] Cf. le t. VI, nos 1, 2, 3, 4 et 5.

Digitized by Google

— Nous donnerons les pierres, répondirent les assistants, et aussitôt l'homme à la barbe de *vieille escouèe* se mit à *calader* le pont.

— Pourquoi laissez-vous au beau milieu cette pierre plus haute ?

— C'est pour voir, pour bien voir, pour faire voir, répondait l'homme en *crênillant de rire* comme si l'on entendait ouvrir la porte du vieux Castellas. Quand il eut fini de calader, il dit : Bonsoir à tous ! en crénillant encore plus fort et il disparut comme un *lamp* (un éclair).

Alors on voulut achever d'*afiquer* la pierre du milieu, mais rien n'y faisait et à chaque coup on aurait cru entendre sous le pont, plus au fond encore, le même crénillement du départ de l'homme.

A quelques semaines, après, la fille de Mestré xxx, avec son prétendu, passaient sur le pont de la Calade. La belle avait beaucoup fait parler d'elle, mais c'était tout.

Voilà qu'au beau milieu du pont, elle *s'assipe* (elle se heurte) à la pierre *dresso* (droite), tombe sur son ventre et reste *estourdido*.

On veut la relever et au même moment on entend, dans le *roumias de la ribo* (dans la haie de la rive), une voix qui dit en crénillant : *Anas cerca misè Blancho*. Allez chercher la Blanche (c'était le nom de la sage-femme du village), — et on sonna les cloches pour le baptême et la cloche ne sonna jamais pour le mariage.

Depuis lors, l'épreuve du passage du pont de la Calade effrayait les filles qui avaient cessé d'être innocentes, et on disait d'elles :

Voou plus passa lou pouant de la Calado, tant de fichü.

Elle ne veut plus passer le pont de la Calade, tant de.... perdu.

Recueilli par M. Ortolan, *de Saint-Raphaël.*

Les Destructeurs de Ponts[1].

Suivant la croyance des Guèbres, les âmes de ceux qui avaient démoli le pont d'un cours d'eau navigable, étaient punies dans l'enfer et y subissaient des peines diverses telles que chute de neige, grands froids rigoureux, chaleur d'un feu ardent, infections, lapidations, cendres, grêle et pluie. — *Artâ Viràf-Nâmak*, trad. Barthélemy, Paris 1887, in-18, p. 80.

Les ponts fantastiques.

Le pont de Misarella[1] (Portugal).

Un voleur du pays d'au de à du Douro, poursuivi par la justice, s'enfonça dans les montagnes de Traz los Montes, mais arriva au

[1] J. A. d'Almeida, *Discionario chorographico* cité par Braga, *Contos traditionaes de povo portuguez*, t. II, nº 232, p. 165.

Digitized by Google

bord d'un grand torrent qu'il ne put passer. Pour s'enfuir, il offrit son âme au diable, et aussitôt apparut un pont qui fut détruit quand l'homme fut passé. A l'heure de la mort, le voleur se confessa, et le prêtre, après s'être déguisé, appela le diable et lui fit la même proposition : le pont apparut, il s'y engagea. Quand il fut, au milieu il fit le signe de la croix et lança sur lui une bouteille d'eau bénite. Le pont est resté solide jusqu'aujourd'hui : il est d'une seule arche.

Ponts Mythiques.

(*L'arc-en-ciel*).

D'après la mythologie scandinave, les Ases « descendaient du ciel sur la terre, en bandes bariolées des différentes couleurs du feu. Cette dernière partie du *Feu-Flambant* descendant à terre, formait ce que nous appelons l'arc-en-ciel. Ayant été comparé, à l'origine, à un pont jeté entre le ciel et la terre et rendu visible lorsque les nuages qui le cachent ordinairement sont déchirés après les orages, l'arc-en-ciel a été, pour cette raison, appelée Pont d'Ase, c'est-à-dire pont sur lequel, par excellence, passe journellement l'Ase, Thôr, quand de son séjour de Thrûdheim, placé en dehors de l'enclos des Ases, il se rend au tribunal des Dieux, près du frêne d'Iggdrasil, situé au centre du ciel ou de l'enclos des Ases. Le Feu-Flambant ou le Pont d'Ase, qui en est la bande descendante, se compose de quatre rivières ignées justaposées qu'on distingue d'après les couleurs longitudinales qui forment l'arc-en-ciel. (Bergmann. *Le message de Skirnir et les dits de Grimnir, tirés de l'Edda de Sœmund.* Strasbourg 1871, in-12, p. 127-128, 284-285).

Chez les Musulmans.

Le manuel de Pir Ali Berkewi, traduit du turk par Garcin de Tassy, mentionne, entre autres articles de foi auxquels doivent croire les musulmans : « que le pont Sirat est plus affilé qu'une épée, qu'il est dressé au-dessus de l'enfer — que tous les hommes doivent passer sur ce pont — que les uns le franchiront comme l'éclair, les autres comme un cheval qui court; ceux-ci comme un cheval qui marche, ceux-là se traînant le dos chargé de leurs péchés, d'autres enfin tomberont et iront immanquablement en enfer. » (*Exposition de la foi musulmane*, Paris 1822, in-8°, p. 18-19.)

Digitized by Google

VI

LES CHAUSSÉES ET LES DIGUES.

Digues Merveilleuses.

Ibn Khordadbeh rapporte, d'après Hichâm ben Moh'ammed el Kelbi, qui le tenait d'un chef du canton de Falloudja dans la Mésopotamie, la tradition suivante. Dans une ville, il y avait une image du pays entier avec tous ses canaux et ses digues. Quand les habitants d'un district refusaient de payer les impôts, le roi coupait sur cette image la digue de leur canal, et au même instant la digue du district s'écroulait et le pays était inondé. Tous les efforts pour réparer la digue restaient infructueux jusqu'à ce qu'ils eussent payé l'impôt. Après quoi, le roi réparait la digue sur l'image et aussitôt la digue des pays se refermait et l'inondation cessait.

Kitâb al mesâlik wa'l mamâlik Ed. et trad. de Goeje Leiden, 1889, in-8°, p. 182 du texte, 143 de la traduction.

Avant l'arrivée des Espagnols, les Mexicains croyaient que toutes les rivières sortaient d'un endroit appelé Tealocan, qui est comme un paradis terrestre, appartenant à un dieu qui se nomme Chalchihuitlicue. Ils disaient aussi que les montagnes qui y prennent leur base sont pleines d'eau au milieu de bords formés de terre, comme si c'étaient de grands vases ou des maisons remplies d'eau. Ces montagnes devaient se rompre lorsque le moment serait venu ; l'eau en sortirait et la terre serait submergée.

Bernardin de Sahagun, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*. Trad. Jourdanet et Siméon. Paris 1880 ; 1 v. grand in-8°, L. XI, ch. XII, § 1, p. 780.

Ruptures de Digues.

D'après une tradition populaire, la rupture de la digue de L'O. Habra au Sig, département d'Oran, (8 février 1885), eut lieu par suite du mécontentement du marabout Sidi Moh'ammed ben Haris, dont la qoubba avait été atteinte par les eaux du réservoir. On avait dû déplacer le cadavre du Saint, qui apparut à un Arabe des Oulad Ahmed, sur le territoire de Saint-Lucien, pour lui annoncer que cette profanation serait punie. Une pièce de vers sur la rupture de la digue a été composée par un descendant du marabout et traduite par MM. Delphin et Guin. (*Notes sur la poésie et la musique arabes dans le Maghrab algérien*. Paris 1886, in-12, p. 1-26).

René Basset.

Digitized by Google

II

LES CHEMINS DE FER[1] (*Suite.*)

Dans l'Aube, on appelle la locomotive « la jument noire. »

Dans la Somme, les chemins de fer économiques qui ne suivent pas une ligne aussi directe que les lignes du Nord, portent le nom de « tortillards. »

On dit beaucoup et dans divers cas, que l'on « ramasse des crottes « sur la ligne de chemin de fer », travail naturellement illusoire.

L. MORIN.

FOLK-LORE DE LORRAINE

LA MASSUE

A très ancienne petite ville de Boulay (Bolagium, Bola, Bolchen), dans la Lorraine allemande[3], entre Metz et Saarlouis, avait été de temps immémorial et était encore, il y a soixante ans, le théâtre de nombreuses apparitions d'être surnaturels, et les revenants s'y donnaient volontiers rendez-vous. Aussi a-t-on pu, dans le premier quart de notre siècle, recueillir en un manuscrit curieux que je possède, les récits de quantité de faits étranges qui s'y étaient passés et s'y passaient encore journellement à cette époque.

Un de ces spectres nocturnes était la Massue ou Masse. La Massue apparaissait sous la forme d'une bête ayant la taille d'un veau à très longs poils de couleur sombre, sous lesquels disparaissait la tête dont on n'apercevait que les yeux gros et flamboyants et deux pointes d'oreilles émergeant de l'épaisse fourrure. On ne distinguait pas les pattes, et cette espèce d'être présentait l'apparence d'une masse informe, d'où lui était probablement venu son nom, soit du français *masse*, soit de l'allemand *massiv*.

[1] Cf. t. VI, pp. 76, 287.

[2] Cf. t. VI, pp. 101, 97, 218

[3] Boulay, anciennement comté sous le gouvernement de ses sires ; passée au duché de Lorraine en 1580 ; puis à la France à la mort de Stanislas en 1766; aujourd'hui fait partie de la Lorraine annexée depuis 1871.

Digitized by Google

La Massue traînait des chaînes dont on entendait le cliquetis ; parfois elle passait sans bruit, et si elle venait à toucher quelqu'un en se serrant contre lui, son contact ne semblait que le frôlement d'un vent léger. Cette bête immonde se présentait tout à coup, sortant de l'obscurité, sans qu'on pût voir d'où elle venait. Elle semblait affectionner certaines rues de la ville. — C'est ainsi qu'on l'a vue le plus souvent dans la rue du Four Banal (Banngasse), la rue de la Halle (Hallegasse) et la rue de l'Eglise (Kirchegasse) d'où peut-être elle se rendait au cimetière ou, plus vraisemblablement par la rue du Pressoir (Keltergasse) et la rue de Saint-Avold, vers un lieu situé hors de la ville et appelé Stromerich. Cette bête n'a d'ailleurs jamais, de son propre mouvement, fait de mal à personne, se permettant seulement de barrer le passage au bon bourgeois attardé en s'asseyant sur son chemin à la façon des ours, et fixant sur lui ses yeux ronds et luisants ; une fois même elle empêcha un vol de s'exécuter.

Examinons les documents qui semblent prouver l'existence de cette apparition. Je copie mon manuscrit, écrit en grande partie sous la dictée de Mlle Barbarat, ancienne maîtresse d'école à Boulay, vers la fin du siècle dernier.

« Une soirée, assez tard, je sortais avec ma sœur de nos écuries, et, pour rentrer chez nous, il fallait traverser la rue de la Halle. Voilà la Massue qui se présente : elle montait la rue. Ma sœur me crie : Retire-toi ! J'ai cru qu'elle voulait badiner ; mais tout à coup cette bête s'est trouvée près de moi et, en passant, s'est serrée contre mes jupons sans que je la sente. Elle était plus noire que grise et de la grosseur d'un chien dogue. C'est en 1770 que cela m'est arrivé. Depuis ma sœur l'a vue à cette même place à trois reprises différentes.

« M. Lefort[1] allant un soir chez M. de Villers[2] et suivant la rue du Four Banal, la vit sortir du coin derrière la maison Coignard et venir au devant de lui.

« Au commencement de la Révolution, un garçon de Boulay faisait la cour à une fille qui habitait la grande maison située rue du Four Banal au-dessus de celle de M. Limbourg et se rendait chez elle. C'était à l'entrée de la nuit et plusieurs personnes étaient encore à prendre le frais du soir sur la porte. Ce garçon vit la Massue semblant sortir du cul de-sac qui est derrière la maison Rimmel. Il courut frapper à une porte en criant : Vite ! Vite ! ouvrez-moi ? On ouvrit la porte et.

[1] Receveur de l'Enregistrement à Boulay vers 1770.

[2] Nicolas-Charles de Villers, conseiller du Roi, receveur des finances à Boulay, père de l'illustre Charles-François-Dominique de Villers, professeur à l'Université de Gettingue, etc.

Digitized by Google

se précipitant dans l'allée, il y tomba en faiblesse. C'était la seconde fois qu'il voyait cette bête.

« Un soir, le boucher qui demeurait alors dans la même rue sortit pour aller à sa boutique. Mais il revint aussitôt, les cheveux hérissés, et dit qu'il venait de voir une effroyable bête qui en gardait l'entrée. C'était la Massue.

« Un jour de l'hiver 1760, le vent avait renversé un gros arbre dans la forêt de Crombesch (défrichée depuis la Révolution). Des pauvres femmes, qui faisaient métier d'aller chercher des branches sèches au bois pour leur ménage, complotèrent d'aller la nuit suivante en couper en fraude à cet arbre. Mais il fallait s'assurer que le fortier (garde-forestier) n'était pas en tournée. Elles furent regarder à la fenêtre de sa cuisine sur le derrière de sa maison, située rue du Four Banal, et le virent assis près du feu. Mais quand elles s'en retournèrent pour aller accomplir leur vol, la Massue était là qui leur barrait le chemin. Quand elles voulaient passer d'un côté, la Massue s'y trouvait ; si elles essayaient de prendre l'autre côté, elle y était encore, et ce manège dura jusqu'à quatre heures du matin où la Massue s'éloigna ; mais l'envie et l'heure de mal faire étaient parties aussi !

« Un soir de l'année 1700, des garçons de Boulay se promenaient sur la place. La Massue est venue passer près d'eux ayant à peu près l'apparence d'un petit cheval. L'un d'eux, nommé Ritz, sauta dessus ; mais il tomba aussitôt à terre où il resta raide mort.

« Une nuit, un homme passait en Muehlenbach[1], avec une hotte sur le dos. La Massue le suivit et sauta sur sa hotte. Il la porta ainsi bien loin, mais il tombait sous le poids.

« Mlle Bettinger, qui habitait aussi la rue du Four Banal, vit, un soir de l'été 1820, une bête de grande taille avec des yeux étincelants s'arrêter vis-à-vis ses fenêtres. Elle le raconta le lendemain à ses voisins.

« Mme Weiss, un soir de la même année, et plusieurs personnes, étaient assises sur les escaliers d'une maison située vers le bout de la même rue d'où l'on peut voir la place.

« Tout à coup elles entendirent un bruit de chaînes et, en même temps, virent la Massue apparaître, comme si elle sortait de terre. Un petit chien la suivait en ne cessant d'aboyer. Sans s'en inquiéter, la bête descendit jusqu'au bout de la place et puis revint sur ses pas. En voyant cela toutes les personnes qui l'observaient se sauvèrent, et l'une d'elles, qui avait un plus long trajet à faire que les autres, demanda de l'eau bénite pour s'assurer contre les rencontres du chemin.

[1] Lieu situé au sortir de la ville entre la route de Metz et celle de Roupeldange.

Digitized by Google

« Une soirée, Colin Coignard revenait de route avec sa charrette. Arrivé au fossé de Barenbach, derrière la montagne, il s'y trouva tout à coup embourbé et la Massue était près de lui qui le regardait. Son neveu alla chercher des chevaux pour le tirer de ce mauvais pas et quand, vers minuit seulement, ils arrivèrent près de la ville, au ruisseau de Muehlenbach, la Massue était dans le ruisseau qui flatschait[2] et tapotait dans l'eau. Elle les accompagna jusque dans l'intérieur de la ville. »

Enfin voici un témoignage plus authentique encore, celui d'un homme fort honorable qui habitait Boulay au commencement du siècle. M. Barbarat, ancien professeur à Boulay et qui, avant la Révolution, avait été précepteur dans la maison du comte de Clermont Mont-Saint-Jean, dans le midi de la France. Je copie la note écrite et signée de sa main adressée à mon grand-père maternel le comte de Bony de la Vergne.

« Hier, 29 janvier 1823, à six heures du soir sonnées à l'hôtel de ville et sur le point de sonner à la paroisse, je sortais de chez nous pour aller donner une leçon dans la rue du Pressoir. J'apercevais déjà les lumières de vos fenêtres et je marchais sur le haut du pavé lorsque j'entendis un bruit de chaines à ma gauche. Je regardai et je vis à mon côté une masse informe à poils longs sans que je la sentisse. Je crus d'abord que c'était le chien du moulin neuf; mais me rappelant que celui-ci a les oreilles coupées ras, je cherchai à voir la tête de cette bête et j'aperçus un bout d'oreille saillant du poil. Je suivis de l'œil cette monstruosité jusque devant la maison Coignard, mais sans pouvoir distinguer une tête. Elle paraissait avoir des reins d'environ deux pieds de large et au moins la longueur du chien du moulin. C'est ce que j'ai vu de mes yeux sans être endormi ni ivre. Je n'avais pas encore vu cette bête et je vous en parle comme l'ayant vue; croyez si vous le jugez à propos.

Boulay, le 30 janvier 1823.

BARBARAT. »

Suivant la croyance populaire, cette Massue n'était autre que la propre personne d'un ancien gouverneur de Boulay, condamné par la justice divine à *revenir* sous cette forme odieuse, en expiation d'un crime.

Le capitaine Dithau, ou Dithrau, gouverneur à Boulay pour le duc de Lorraine, en 1635, avait une tante nommée Sunna Roden, dont il convoitait les biens, 108 jours de terre sur le ban de Boulay et 9 fauchées de prés. Pour s'en emparer, le capitaine Dithau accusa sa tante

[2] De l'allemand *flatschen*, barboter dans l eau.

Digitized by Google

de sorcellerie et la fit emprisonner. Le procès dura huit semaines et, sur les dépositions de son neveu, la pauvre dame fut condamnée à être brûlée vive, ses cendres jetées au vent et ses biens confisqués. Cette horrible sentence eut son exécution et la malheureuse femme fut brûlée sur le ban de Boulay, le 17 juillet 1635, en un lieu appelé Stromerich, à gauche du chemin de Machern et non loin du bois de Buch.

Le cupide Dithau ne put cependant pas s'emparer des biens de sa tante, qui passèrent, dit-on, aux domaines et furent ensuite aliénés. Malheureusement, les pièces du procès ont été, dès l'origine, soustraites des archives de l'hôtel de ville, et la tradition seule a conservé jusqu'en ces derniers temps le souvenir d'un crime abominable, dont le sentiment populaire a fait justice en condamnant son auteur au sinistre châtiment relaté plus haut.

Les traditions populaires de plusieurs provinces de France et d'autres pays dépeignent aussi les allures analogues d'une bête qui se présente la nuit au voyageur, le suit ou lui barre le passage, quelquefois se fait porter par lui, épouvante les animaux, etc. Telles sont la *Galipote* dans le Poitou et la Saintonge[1], la *Grand'Bête* et la *Bête qui se fait porter* dans le Berry[2], le *Poulain sans tête* à Gondrecourt[3], la *Bête de Brielles*, la *Bête de Bèrè*, la *Biette*, le *Birherou*, la *Bête de la Loyère* en Haute-Bretagne[4], le *Chien noir* d'Alversdorf dans le Schleswig-Holstein[5], etc.

Néanmoins la Massue bolagienne, quoique parente de ces fantastiques créatures, offre avec elles une assez grande différence. La Galipote, quoique plus innocente que le loup-garou, se rapproche de la nature de ce dernier en ce qu'elle est quelquefois le dédoublement d'une personne vivante, tandis que notre Massue est un véritable *revenant*. Elle a plus d'affinité avec la Grand'Bête, malgré les formes plus nombreuses qu'affecte cette dernière ; elle n'a pas la méchanceté de la Birette ; elle ressemble un peu au Poulain de Gondrecourt, comme elle, à la tête indécise, et au chien noir d'Alversdorf, car ces derniers se font voir aussi, le plus souvent, dans l'intérieur d'une ville. Mais ce qui caractérise surtout notre Massue, c'est sa personnalité connue dans sa première et dans sa seconde existence et l'idée de l'expiation attachée à ses pérégrinations nocturnes.

[1] Etude de mythologie locale. *Le Monde fanastique*, par Léo Desaivre. Bulletin de la société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Mars 1882.

[2] *Les Visions de la nuit dans les campagnes*, par G. Sand.

[3] Note manuscrite de Mlle Barbarat.

[4] Cf. le tableau des Lutins. *Revue des Trad. pop.* t. IV, p. 612.

[5] Sagen, Mærchen ùnd Lieder der Herzogthümer Schleswig-Holstein ùnd Laùenbùrg von Karl Müllenhoff. Kiel 1845, numéro 262.

Confér. avec le Mauthe dog de l'Ile de Man. W. Scott, Péveril du Pic, note (g).

Digitized by Google

Tous ceux qui ont prétendu avoir vu la Massue — et ils sont nombreux et appartiennent à des classes de la société de culture intellectuelle bien dissemblable — l'ont-ils vue réellement ? Je le crois, et je répéterais après G. Sand[1] : — Des gens trop sincères et trop raisonnables l'ont vue pour que j'ose dire qu'il n'y a aucune cause à leur vision. Les chiens l'annoncent par des aboiements. Sont-ils hallucinés aussi ? Cette bête apparaît ou apparaissait, j'en suis certain, soit à l'état d'hallucination, soit à l'état de vapeur flottante et condensée, sous une forme indécise, sans compter les cas où des personnes d'esprit prévenu ont pu prendre pour un être surnaturel quelque bête sauvage ou quelque animal domestique égaré.

E. AURICOSTE DE LAZARQUE.

BLASON POPULAIRE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE[2].

I

La Brière et les Briérons.

Les Briérons sont les habitants des communes de la grande Brière. Là aussi les sobriquets fourmillent, car toute la population porte à peine une dizaine de noms de famille différents.

Il existe une foule de charges dans lesquelles les Briérons ont toujours le sot rôle ; on leur joue mille tours ; ce sont les naïfs de ce coin du département. Quand ils descendent la Loire à la voile, sur leurs bateaux plats appelés *blins*, chargés de *mottes* (tourbe) qu'ils vont vendre dans les bourgs riverains, tout le monde crie :

Pousse à fond, Briéron ! Allusion probable à la façon dont ils font avancer leurs barques dans les étiers de la Brière. Ce *pousse à fond* a le privilège de les irriter. On les appelle aussi *moutoux*, de motte, que l'on prononce aussi *moute*.

— Il faut trois Briérons pour faire un homme.

[1] G. Sand. *Les Visions de la nuit dans les campagnes.*

[2] On trouvera quelques autres blasons de la Loire-Inférieure dans H. Gaidoz et Paul Sébillot. *Blason populaire de la France*, (L. Cerf,) p. 130. J'avais demandé à M. Bézier de compléter les notes qu'il m'avait envoyées en 1885, après la publication du Blason populaire des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine (*Revue de Linguistique*, t. XIX et XX). A défaut de notre regretté collègue, d'autres pourront ajouter quelques notes aux siennes. (*P. S*).

Digitized by Google

— Il est toutu (habillé et propre, en terme ironique) comme un Briéron.
— Il a une figure de Briéron (Quelqu'un qui a une tête drôle, peu intelligente).
— *Niant* (fainéant) comme un Briéron.

On menace les petits enfants indociles et *barbouillés* de les embarquer avec les Briérons.

Les Bousous.

C'est le nom donné aux habitants de quelques communes de la rive gauche de la Loire par ceux de la rive droite. Ce sobriquet s'applique surtout aux habitants de Saint-Jean-de-Boiseau. Ils louent ou possèdent les iles de la Loire concurremment avec les herbagers de la rive droite. De là probablement le sobriquet de rancune. On dit : Habillé en Bousou.

Les Culs-Salés.

Dans tout le marais salant de Guérande, on appelle indifféremment les hommes et les femmes des Culs-Salés. J'ai entendu bien souvent désigner une domestique par ces mots : Marie la Cul-Salé. A Nantes, les dames ne se font aucun scrupule de dire : « J'ai une excellente cuisinière ; c'est une Cul-Salé ». Autrefois presque toutes les porteuses de pain à Nantes étaient des Culs-Salés ; elles avaient une belle réputation de probité, de moralité et de courage. On dit : Propre comme une Cul-Salé.

Bouée

Les sorciers de Bouée.

Je ne sais ce qui a valu aux gens de Bouée cette réputation de sorcellerie.

Bourg de Batz[1]

Ar verhek da Rofia
Zo koent pi m'innt brâs ;
Pi m'innt brâs ;
Lir ha lire
Pi m'innt brâs,
Lir ha la.

[1] Les noms propres sont ceux de village du Bourg-de-Batz. On sait qu'un dialecte breton est encore usité dans quelques villages de cette commune.

Digitized by Google

Les filles de Roffiat
Sont jolies quand elles sont grandes;
Lire ha lire,
Quand elles sont grandes
Liré ha la.

Ar verhek da Gervalek
Zo koennt pi m'innt bienn
Pi m'innt bienn. etc.

Les filles de Kervalet
Sont jolies quand elles sont petites,
Quand elles sont petites.

Ar verhek da Penachtel
Deez an dent vel hi rachtel,
Vel hi rachtel, etc.

Les filles de Penchâteau
Ont les dents comme leur râteau,
Comme leur râteau, etc.

Ar verhek d'ar Vourh
Zo ki'mi gour ha gour
Gour a gour,
Lir la lire.
Gour ha gour,
Lir ha la.

Les filles du Bourg
Sont toujours à laver
A laver, etc.

Confort

— Les bavards de Confort.

(Noel du Fail t. I. p. 132).

Cordemais

Les Vêpres de Cordemais.

On chante sur l'air *Dixit Dominus* :

— Avec qui t' marieras-tu, mon p'tit fils, Jean Joli-i ?

Avec qui t' marieras-tu, oh ! dis-moi, dis-i ?

— Ça sera avec eune belle fille, ô ma mère, pensez-y don'.

Créious vantié (croyez-vous peut-être) qu' ça sera avec la palle du four. Oh ! nenninon-on.

Lavau

Les ventres jaunes de Lavau.

P. Bézier.

Digitized by Google

LA CHANSON DE BRICOU[1]

VI

(*Suite*).

UTRE Elien et Porphyre, Pausanias nous a conservé quelques détails sur la cérémonie du jugement de la hache qui avait tué le bœuf du dernier sacrifice[2]. « Je vais décrire ce qui se pratique dans les sacrifices offerts à Zeus Polieus, *mais je ne dirai pas la raison qu'on allègue.* On place sur son autel de l'orge mêlée à du blé et on laisse ces grains sans aucune garde. Le bœuf qu'on destine au sacrifice, s'approche de l'autel et mange ces semences : on nomme un des prêtres Bouphonos, celui-ci prenant une hache, car telle est la règle, la lui lance et s'enfuit : les assistants, comme ignorant l'action du prêtre, traduisent la hache en justice. »

Plus loin, Pausanias ne garde pas les mêmes réserves sur l'origine de cette cérémonie, qu'il ne décrit d'ailleurs qu'incomplètement[3]. « Dans le Prytanée, on fait le procès au fer et à tout objet inanimé (qui a servi à commettre un meurtre). Je crois qu'en voici l'origine : Du temps qu'Erechthée régnait à Athènes, le Bouphonos tua un bœuf pour la première fois sur l'autel de Zeus Polieus : laissant sa hache, il s'enfuit du pays : la hache fut traduite en justice et acquittée[4]. Tous les ans, il y a un jugement semblable[5]. »

Le chant haggadique du chevreau a été récemment traduit par le Dr Gelbhaus[6] : en combattant la conclusion (plus proche cependant de la vérité) de L Zunz, qui y voyait une imitation d'un chant populaire allemand ; le rabbin de Nordhausen adopte pour ce chant, qu'il croit

[1] Cf. *Revue des Traditions populaires*, février 1891, p 102.

[2] Pausanias, *Description de la Grèce*, éd. Clavier, 7 v. in-8°, 1814-23, *Attiques* ch. XXIV, t. I, p. 162-164.

[3] *Attiques*, ch. XXVIII, t. I, p. 202.

[4] Il est à remarquer que dans les récits d'Elien et de Porphyre, le couteau ou la hache sont condamnés.

[5] Les Bouphonies existaient au temps d'Aristophane, qui les mentionne (*Nuées*, v. 985), cf. aussi Hésychios et Suidas. s. v° *Bouphonia*, cités par Magnin, *Les Origines du Théâtre antique*, Paris, 1868, in-8°, p. 119.

[6] *Ueber Stoffe altdeutscher Poesie*, Berlin (1887) in-8°, ch. XIV, *Milbchen, und Grillchen*, p. 58-61.

Digitized by Google

d'origine juive, une explication symbolique analogue à celles de Leberecht, Ben Baruch et Probst, que d'ailleurs il ne nomme pas.

Aux versions françaises citées précédemment (Languedoc, Poitou, Normandie, Suisse française, Belgique wallonne et Flandre) il faut ajouter une version recueillie en Champagne et publiée sous le titre de *Biquette dans le jardin*[1]. En voici les termes :

Jean est envoyé chasser la biquette qui mange les raisins : Jean part et ne revient pas.

Le chien est envoyé mordre Jean et ne revient pas.
Le fouet est envoyé battre le chien —
Le feu est envoyé brûler le fouet —
L'eau est envoyée noyer le feu —
L'âne est envoyé pomper l'eau —
Le sabre est envoyé sabrer l'âne —

Le maître se décide à y aller en personne et chacun s'empresse de faire son devoir.

On remarquera que la conclusion diffère des recensions françaises déjà citées et que, dans le cours de la randonnée, il n'y a pas de refus formel de la part des personnages mis en jeu.

Peut-être doit-on rattacher au même sujet une randonnée arabe chantée par les femmes du village nègre d'Oran et que m'a communiquée mon collègue et ami, M. G. Delphin.

Qu'a ma pauvre Embara ?
Mon maître a frappé ma maîtresse.
Ma maîtresse a frappé Embara.
Embara a frappé le petit chien.
Le petit chien a frappé le chat.
Le chat a frappé la souris.
La souris est entrée dans un trou.

RENÉ BASSET.

[1] Ch. Marelle, *Affenschwänze*, Braunschweig, 1888, in-8°, p. 53.

Digitized by Google

VII

Randonnée

L'y a un loup dedans un bois,
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha! j'te promets, compèr' Brocard,
Tu sortiras de ce lieu-là.

Le loup n'veut pas sortir du bois
Il faut aller chercher le chien.
Ha! je te promets, etc.

Il faut aller chercher le chien,
Le chien n'veut pas japper au loup,
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha! etc....

Il faut aller chercher l'bâton,
L'bâton n'veut pas battre le chien,
Le chien n'veut pas japper au loup,
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha!....

Il faut aller chercher le feu,
Le feu n'veut pas brûler l'bâton,
L'bâton n veut pas battre le chien,
Le chien n'veut pas japper au loup,
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha!....

Il faut aller chercher de l'eau,
L'eau n'veut pas éteindre le feu,
Le feu n'veut pas brûler l'bâton,
L'bâton n'veut pas battre le chien,
Le chien n'veut pas japper au loup,
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha!...

Il faut aller chercher le veau,
Le veau ne veut pas boire l'eau
L'eau n'veut pas éteindre le feu,
Le feu n'veut pas brûler l'bâton
L'bâton n'veut pas battre le chien,
Le chien n'veut pas japper au loup
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha!...

Il faut aller chercher l'boucher,
L'boucher n'veut pas tuer le veau,
Le veau ne veut pas boire l'eau,
L'eau n'veut pas éteindre le feu,
Le feu n'veut pas brûler bâton,
L'bâton n'veut pas battre le chien,
Le chien n'veut pas japper le loup
Le loup n'veut pas sortir du bois.
Ha!...

Il faut aller chercher le diable
L'diable veut bien prendre l'boucher,
L'boucher veut bien tuer le veau,
Et le veau veut bien boire l'eau,
L'eau veut bien éteindre le feu,
Le feu veut bien brûler l'bâton,
L'bâton veut bien battre le chien,
Le chien veut bien japper au loup,
Le loup veut bien sortir du bois.
Ha! je te promets, compèr'Brocard,
Tu sortiras de ce lieu-là[1].

M. Defodon.

[1] Cette randonnée avait été communiquée par M. Defondon, mort l'an dernier, à M. Michel Bréal, sans indication de provenance.

Digitized by Google

VIII

Versions de la Campine anversoise.

A. — *Sieken et Seiken*[1].

Seiken et Seiken vont chercher du bois mort dans la forêt, mais, après avoir fait son fagot, Seiken ne veut plus retourner à la maison.

Arrive un chien.

« Petit chien, » dit Sieken, « veux-tu bien mordre Seiken? Il ne veut plus retourner à la maison. »

— « Non, » dit le chien.

Arrive un bâton.

« Petit bâton, veux-tu bien battre le chien? Il ne veut pas mordre Seiken, et Seiken ne veut plus retourner à la maison. »

— « Non, » dit le bâton.

Arrive le feu.

« Petit feu, veux-tu bien brûler le bâton? Il ne veut pas battre le chien; le chien ne veut pas mordre Seiken, et Seiken ne veut plus retourner à la maison.

— « Non, » dit le feu.

Arrive l'eau.

« Petite eau, veux-tu bien éteindre le feu? Il ne veut pas brûler le bâton; le bâton ne veut pas battre le chien; le chien ne veut pas mordre Seiken, et Seiken ne veut plus retourner à la maison.

Arrive un bœuf.

« Petit bœuf, veux-tu bien boire l'eau? Elle ne veut pas éteindre le feu; le feu ne veut pas brûler le bâton; le bâton ne veut pas battre le chien; le chien ne veut pas mordre Seiken, et Seiken ne veut plus retourner à la maison.

Mais le bœuf ne veut pas. Vient ensuite la corde qui ne veut pas lier le bœuf, la souris qui ne veut pas ronger la corde, et enfin le chat qui veut bien prendre la souris.

[1] Recueillie à Saint-Antoine (Brecht), Pulle et Aarschot.

Digitized by Google

Et le chat court après la souris, la souris après la corde, la corde après le bœuf, le bœuf après l'eau, l'eau après le feu, le feu après le bâton, le bâton après le chien, le chien après Seiken et Seiken se hâte d'être chez lui.

B. — *Knuist qui ne veut pas rester à la maison*[2].

Dans cette version les termes se trouvent dans l'ordre suivant :

1° Le bâton ne veut pas battre Knuist.
2° Le feu ne veut pas brûler le bâton.
3° L'eau ne veut pas éteindre le feu.
4° Le bœuf ne veut pas boire l'eau.
5° La corde ne veut pas lier le bœuf.
6° La souris ne veut pas ronger la corde.
7. Le chat ne veut pas prendre la souris.
8. Le chien veut bien mordre le chat.

Le chien mord le chat, — le chat prend la souris, — la souris ronge la corde. - la corde lie le bœuf, — le bœuf boit l'eau, — l'eau éteint le feu — le feu brûle le bâton, — le bâton bat Knuist — et Knuist reste à la maison.

C. — *Autre version*[1].

Il était une fois un chat qui gratta tant à la porte que la clef en tomba dans un trou. Arriva un chien qui mordit le chat, qui avait gratté tant à la porte, que la clef en était tombée dans un trou.

Arriva la servante qui battit le chien, qui avait mordu le chat, qui avait gratté tant à la porte que la clef en était tombée dans un trou.

Arriva le valet qui frappa la servante, qui avait battu le chien, etc.

Arriva le maître qui battit le valet, qui avait frappé la servante etc.

Arriva la maîtresse qui frappa le maître, qui avait battu le valet, etc.

Arriva enfin le diable qui prit la maîtresse qui avait frappé le maître ; le maître qui avait battu le valet ; le valet qui avait frappé la servante ; la servante qui avait battu le chien ; le chien qui avait mordu le chat, et le chat qui avait gratté tant à la porte, que la clef en était tombée dans un trou.

JOZEF CORNELISSEN.

[1] Recueillie à Brecht.
[2] Recueillie à Hoogstraten.

Digitized by Google

SECOND CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES.

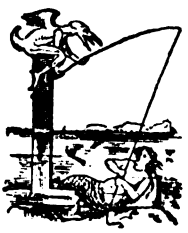

Le deuxième Congrès des Traditions populaires (Folk-lore Congress) s'ouvrira à Londres le 1er octobre 1891. La durée sera de cinq jours. D'après la sous-commission d'organisation, il y aura trois sections principales. I. Contes et Chants populaires. II. Mythes et Rituel. III. Coutumes et Institutions. Il est bien entendu que d'autres questions pourront être traitées; mais un jour entier sera consacré à chacune de ces questions.

Pour la première la commission on espère qu'il se produira des lectures et des discussions sur les incidents communs aux contes populaires de l'Europe et à ceux des sauvages; contes anciens et modernes de l'Orient; leurs relations entre eux, et les ressemblances qu'ils présentent avec les contes de l'Europe moderne; traces de nos contes dans les classiques; incidents communs aux contes et aux chansons; origine récente des ballades, problème de la diffusion de la littérature orale.

Aux séances consacrées aux Mythes et au Rituel, les sujets en discussion pourront être les suivants : Etat présent de la théorie solaire appliquée aux mythes ; le folk-lore moderne et les Eddas ; la philosophie primitive dans les mythes et les rites. Les sacrifices et leur signification; survivance des mythes dans les contes et les traditions modernes; sorcellerie et hypnotisme; le culte des ancêtres et les revenants; origine et diffusion des charmes.

Relativement aux coutumes et aux institutions, la commission propose le programme provisoire suivant : Identité des coutumes de mariage chez les peuples éloignés; coutumes funéraires et leur signification ; coutumes de moisson chez les populations celtiques ou teutoniques de la Grande-Bretagne ; le témoignage du folk-lore sur la question de l'origine européenne ou asiatique des Aryas. — La diffusion des jeux ; la théorie de la transmission appliquée aux coutumes.

Ce programme n'est pas limitatif ; il constitue seulement un essai de classification des questions.

P. S.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS DU CAP-SIZUN[1].

IV

La Semaine Blanche.

La *Semaine-Blanche*, ar *Zeûn-Ven*, commence à la Pentecôte et finit à la Trinité. On l'appelle ainsi parce qu'au prône du dimanche le prêtre ne cite, pour la semaine, l'office d'aucun saint. Cette particularité, qui la distingue des autres semaines de l'année, donne à la Semaine Blanche une influence générale sur les choses de la nature.

Pendant la Semaine Blanche, les simples acquièrent toutes leurs propriétés ; les juments qui n'ont pas gardé, recherchent l'étalon ; les crabes, langoustes, homards et autres crustacés quittent la haute mer et gagnent les basses de l'île de Sein, où ils restent à sec après le déchal ; le beurre, ribotté sans eau et travaillé *sans sel*, se conserve frais indéfiniment. Ce beurre est une panacée universelle ; il guérit surtout les plaies et les blessures. Rares sont les maisons du Cap-Sizun où l'on n'en garde une écuellée. Lasalle, de l'Opéra, lors de son accident sur les rochers de la pointe du Raz, en septembre 1888, aurait trouvé, à Lescoff, village extrême du Cap, vingt pots du beurre de la Semaine Blanche, pour guérir infailliblement son mal.

Pendant cette semaine, tous les travaux des champs doivent être suspendus ; on peut seulement préparer la nourriture des bêtes et des gens. Car, si la Semaine Blanche influe favorablement sur les choses de la nature, elle est néfaste pour les labours : le froment sarclé durant cette semaine devient noir ; les pommes de terre buttées se creusent, les vers s'y mettent ; le chanvre semé pousse à bois, sans écorce ; le sarrazin forme des têtes blanches, *pennouguen*, sans grains ; le fumier transporté des étables aux champs renferme, lorsqu'on l'emploie, plus de couleuvres, de crapauds, de lézards et de sourds que de brins de paille.

Ce sont là les phénomènes ordinaires d'un printemps humide et chaud. Les Capistes, observateurs attentifs, sont enclins, avons-nous souvent constaté, à donner aux choses les plus simples des causes surnaturelles ou mystiques. De là toutes ces attributions, heureuses ou néfastes, de la semaine de la Pentecôte, la Semaine Blanche, qui arrive toujours au milieu du printemps.

H. Le Carguet.

[1] Cf. le t. IV, p. 405 ; le t. V, p. 169, 287.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

P. BÉZIER

M. P. Bézier, qui vient de mourir à peine âgé de 43 ans, était inspecteur primaire à Nantes. On lui doit un assez grand nombre d'articles sur l'archéologie et les traditions populaires. Il est l'auteur de l'*Inventaire des Mégalithes du département de l'Ille-et-Vilaine* (Rennes 1883, in-8° de pp. 300), qui est enrichi de nombreux dessins et de plans. C'est l'un des meilleurs, pour ne pas dire le meilleur, qui ait été dressé ; il le compléta en 1886 par un *Supplément* (Rennes, Callière, in-8° de 144 p.), dans lequel il rectifia quelques erreurs ou omissions qui s'étaient glissées dans son premier travail. Dans ces deux ouvrages, M. Bézier avait relevé avec beaucoup de soin les légendes qui s'attachent à ces monuments préhistoriques. M. P. Bézier était membre de de la Société des *Traditions populaires* depuis sa fondation.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

La migration des symboles, par M. le comte Goblet d'Alviella. In-8°, 343 p. Paris, E. Leroux.

Qu'est-ce qu'un symbole ? Le mot grec συμβολον, dit M. d'Alviella, s'applique d'abord aux deux moitiés de la tablette qu'on se partageait en contractant un lien d'hospitalité ; sa signification s'étendit par la suite considérablement et il finit par désigner un signe représentatif quelconque. « Nous vivons au milieu de représentations symboliques, depuis les cérémonies qui fêtent la naissance jusqu'aux emblêmes funéraires qui ornent la tombe, depuis les poignées de main que nous distribuons le matin jusqu'aux applaudissements dont nous gratifions l'acteur ou le conférencier du soir, depuis les images qui figurent sur le cachet de nos lettres jusqu'aux billets de banque qui reposent dans notre portefeuille »

Digitized by Google

Sans aller plus loin, voilà le domaine du symbolisme fort étendu et beaucoup de symboles rentrent ainsi dans le cadre de nos traditions populaires. Le livre de M. d'Alviella ne traite que d'une catégorie spéciale ; il y est uniquement question des représentations figurées. L'auteur se contente même d'étudier un petit nombre de ces représentations, ayant surtout pour but de développer ses idées sur le mode de transmission des symboles d'un pays à un autre et sur les modifications de forme ou de sens qu'ils ont éprouvées dans leurs migrations.

Son choix s'est porté sur la croix gammée ou svastika, les arbres mythiques ou paradisiaques, le cône sacré des Semites occidentaux, le globe ailé de l'Egypte, le caducée des Phéniciens et le tricûla des Bouddhistes. Incidemment, on trouvera aussi d'intéressantes explications sur d'autres objets, telles que le lotus, la foudre, la roue, la colonne, l'aigle à deux têtes, etc. La tâche que l'auteur s'est donnée présente de grandes difficultés. La question a souvent été traitée et rarement on a pu arriver à des résultats décisifs. L'antiquité nous a légué de nombreuses figures, sans renseignements précis sur leur origine ou leur signification. On est la plupart du temps fort embarrassé de décider que tel dessin, qui présente quelque analogie avec un autre, en est une simple modification ; ou si les deux ont été imaginés isolément et répondent à des conceptions diverses. On en est réduit aux hypothèses et ceux qui étudient un symbole déterminé ont une tendance naturelle à faire rentrer dans sa catégorie le plus grand nombre d'objets figurés, pourvu qu'ils puissent y constater quelques points de ressemblance. Or le premier élément du travail est une bonne classification ; à cette condition seulement on se fera une idée nette de la direction suivie par le symbole dans son expansion.

Quant au sens des symboles, il est encore plus obscur. Ce ne sont pourtant pas les solutions qui font défaut ; elles pèchent au contraire par la quantité, ce qui prouve combien peu elles sont démontrées. Prenons pour exemple la croix gammée. Nous lisons dans l'ouvrage de M. d'Alviella qu'on l'a prise successivement pour un symbole de fécondité, une image phallique, une représentation de l'eau ou de l'orage ou de l'éclair, la figure du feu dans l'arani mystique, l'atmosphère, un dieu solaire. M. d'Alviella est d'avis qu'elle a représenté le soleil en mouvement et qu'elle a pu devenir postérieurement le symbole du mouvement astronomique ou même du mouvement en général.

Comment se réconnaître dans toutes ces interprétations ? Il est possible que la croix gammée soit un emblême solaire ; mais, d'une manière générale, ne faut-il pas se méfier de cette tendance qui pousse à trouver dans le soleil une explication quelque peu universelle. Le soleil peut avoir sans doute différents attributs, et chacun de ces attributs peut devenir l'origine d'une figure spéciale ; mais quand cette figure est séparée de la représentation de l'astre lui-même, elle ne doit plus comporter que son idée attributive. Il est d'ailleurs probable que, parmi tous ces produits de l'art antique, il en est que l'on a reproduits par simple esprit d'imitation, sans se préoccuper du sens qu'ils pouvaient avoir.

Ces courtes observations n'ont d'autre but que d'inciter les folkloristes à approfondir cette question des symboles ; elles n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage dont il s'agit ici. A côté de ses inductions personnelles, M. d'Alviella a résumé succinctement tous les travaux de ses prédécesseurs. Nous devons rendre

Digitized by Google

hommage à son érudition consciencieuse, et s'il n'a pas toujours réussi à nous convaincre, la faute en est à l'obscurité du sujet et au manque de documents. Son livre est illustré de nombreuses figures qui facilitent la lecture du texte, et nous devons le considérer comme une utile contribution à la mythologie iconographique.

CHARLES PLOIX.

COMTE DE PUYMAIGRE. *Les vieux auteurs castillans. Histoire de l'ancienne littérature espagnole*, 2e série. Paris, A. Savine, in-18 de pp. 322 (3 fr. 50).

En nous donnant une seconde édition de la 2e série des « Vieux auteurs Castillans » M. de Puymaigre l'a considérablement améliorée et augmentée ; on sait que l'auteur est l'un de ceux qui connaissent le mieux cette ancienne littérature espagnole qui eut, à certaines époques, une grande influence sur la nôtre M. de Puymaigre étant en même temps un traditionniste consommé, on peut s'attendre à trouver au point de vue de nos études un grand nombre de passages intéressants. C'est pour cela que, bien que n'étant pas consacré exclusivement au folk-lore, le livre de M de Puymaigre a sa place marquée dans les Bibliothèques de ceux qui s'occupent de ses études dans leur sens le plus étendu. Ils y rencontreront un nombre considérable de récits populaires, tout au moins à l'origine, que M. de Puymaigre a traduits ou analysés, en les accompagnant de curieux rapprochements.

P. S.

CHARLES THURIET. *Proverbes judiciaires*, in-8°, de pp. XII-181 titre encadré de filets. Paris, Lechevalier (10 fr.).

Les 499 proverbes qui composent ce recueil sont des traductions en vers français de dictons et d'aphorismes bien connus de tous ceux qui se sont occupés de droit. Quelquefois l'auteur a pu, et parfois assez heureusement, les encadrer dans ses rimes ;

— Proverbe qu'à dictée la prudence divine ;
Loin de ses biens un homme est *près de sa ruine*.
— Dans ce dernier avis, si je n'ai pas raison,
Sur l'heure je consens que le diable m'enfourche :
Oui, sans doute, pour voir prospérer sa maison :
Il vaut mieux épouser un rateau qu'une fourche.
Dans la Franche-Comté ce proverbe est connu
Ailleurs on dit : *L'épargne est un grand revenu*.

D'autres sont la traduction d'axiomes connus : *Summum jus, summa injuria*

Comme un excès d'épargne est parfois avarice,
Un droit strict est souvent une extrême injustice.

Digitized by Google

M. Ch. T. qui s'est occupé de traditions populaires n'a eu garde de les oublier dans ses notes et il en est qui sont intéressantes. La fin de l'ouvrage est occupée par des contes en vers agréablement tournés (un dicton franc-comtois, Saint-Tyas; les carottiers de Soye etc.) Comme typographie le volume est tout à fait réussi. P. S.

(MATTI VARONEN) *Suomen kansan muinaisia Taijoka* I. Metsaïtys Taijoka. Helsingissa (Helsingfors), in-18 de pp. XVI-262 (4 maskra).

Ce volume est consacré aux traditions, superstitions et légendes relatives à la chasse. Il est écrit en finlandais, mais le texte de la table est accompagné d'une traduction française. Voici les divisions du livre. I *La chasse en général.* A) Les divinités sylvaines B) La fortune de la chasse. C) le chasseur. D) Le chien de chasse.E) l'âne.F) Le fusil et le tir. G) La chasse aux piège. H) La chasse aux différentes espèces de gibier. H) la chasse à l'ours. I) La chasse au loup. J) La chasse au lynx. K) La chasse au renard. L, M, N, O,) la chasse au bison, à la loutre, à la martre, au renne, à l'élan. P) La chasse au lièvre. Q) La chasse à l'écureuil. R) La chasse aux oiseaux. Une table analytique permet de faire les recherches, qui sont d'ailleurs rendues faciles par le bon classement du livre.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

KALIDASA. *Meghadûta*, o Il nuovolo Messagero, poemetto erotico, tradotto dal sanscrito da G. Morici Roma. E. Loescher, in-18 de pp. 79.

Firdosi's Kœnigs buch (Schahname) übersef von Friedrich Rückert. Berlin. George Reimer. in-18 de p. LVI-439 (10 fr. 70).

EUGÈNE THOISON. *Saint Mathurin.* Etude historique et iconographique, ornée de 51 bois dans le texte et de 14 planches hors texte. Paris, E. Picard, in-8° de p. 313 (25 fr.).

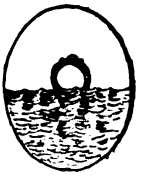

Digitized by Google

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX.

Jahresbericht über die Fortschritta der classischen asterthums wissenlchaft VIIIe année, 1890, fasc. IV-V. — *Detala*. L'Aulularia de Plaute et l'Avare de Molière C. R. par *Seyffert-Niese*. La légende de la fondation de Rome. — *Trieber*. La légende de Romulus. — *Marx*. La tête humaine trouvée sous le règne de Tarquin le Superbe C. R. par *Seyffert*, fasc. VI-VII. — *Jebb*. Homère, introduction à l'Iliade et l'Odyssée. — *O. Seeck*. Les sources de l'Odyssée, C. R. par *Gernoll*. — *Schwaez*. Hommes et animaux dans les superstitions des Grecs et des Romains. *Quatrefages*. Les Pygmées. *Nadaillac*. Mœurs et monuments des peuples préhistoriques. *Sittl*. Histoire du chat domestique. *O. Keller*. Les animaux de l'antiquité classique au point de vue de l'histoire de la civilisation. *Murr*. Le monde végétal dans la mythologie grecque, C. R. par *Günther*.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. VII, 3e fasc. 1891, *Marcel Schwob*. Le jargon des Coquillars en 1455 (suite).

Revista de sciencias naturaes e sociaes, II, 5. — O Mythochaldec-Babylonico dos amores de Istar na tradiçao occidental ; estudo sobre o cyclo romanesco de Juliana e Jorge. *Theophilo Braga*.

Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, V. 4. Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne. *Paul Sébillot*.

Revue historique de l'Ouest VII-2. La Légende populaire de Keriolet dans le pays d'Auray. *Vicomte Hippolyte Le Gouvello*.

Société archéologique du Finistère : XVIII-4. Un vieux cantique sur sainte Anne d'Auray. — *E. Ernault*.

Zapiski vostotchnago otdielenia imperatorskago rous. skago arkheologitcheskago obchtchestva, t. IV, 1889-90, fasc. t. I-II. — *O. Lemm*. Légende copte sur l'invention du tombeau du Seigneur, fasc. III-IV. — *Oldenbourg*. Version persane de la légende de Barlaam et Joasaph. — *Pozdnico*. Récits Kalmouks, II et III. — *Oldenbourg*. Sur la question de Barlaam et Joasaph, extrait de la Géographie arménienne attribuée à Vardan. — *Rosen* Encore Ibn Babaveih et Barlaam. — Comptes rendus : — *M. Abegiants, David et Mkher*, récit populaire héroïque C. R. par *H. M.* — *Weber*, sur la Samyaktakaumudì, récit indien se rapportant à une même source que les Mille et une Nuits C. R. par *Oldenbourg*.

Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesell schaft, t. XLIV, 3e fasc. 1890. — *Grünbaum*. Additions à l'édition de Yousof et Zouleïkha par Schlechta-Wssehrd. — *K. Himly*. Remarques sur les articles : Oriental ou Occidental, du t. XLIII, p. 415 et 555 (Les jeux d'échecs et les jeux semblables). — *R. Pischel*. Le bouc et le couteau.

Digitized by Google

Zeitschrift für Volkskunde III, 7. — Die Kalewala vom asthetischen Standunkte betrachtet. (Julius Krohn's finnische Litteraturgeschichte I 1.) O. P. —Die Influenza. *Knoop.* — Wendische Sagen der Niederlausitz. Gesammelt und mitgeteilt von Edm. *Veckensted.* — Albanesische Marchen und Schwanke Mitgeteilt und übersetzt von J. U. *Jarnik.* — Volksüberlieferungen aus Osterreich. *Franz Branky.* — Die alten nordischen Frühlingsfeste. Nach dem Dahischen des Troels Lund. *Pesion.*

NOTES ET ENQUÊTES

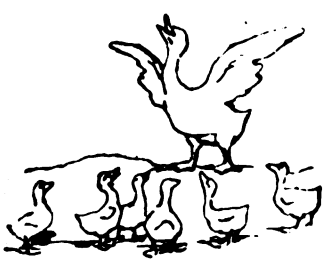

∴ *Dîner de ma mère l'Oye.* Le 69e dîner a eu le 28 mai au restaurant des sociétés savantes, sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la société : les autres convives étaient MM. J.-P. Bladé, Prince Rolland Bonaparte H. Cordier, Deniker, Paul Guieysse, Léopold Martin, Morel-Retz, E. Müntz, Charles Normand, A. Oudin, J. Pawlowsky, Paul Sébillot, Julien Tiersot, Arthur Rhôné. M. Lecoq, imprimeur, avait offert un très joli menu de sa composition. Au dessert, M. Morel Retz a chanté de curieuses chansons sur Napoléon, et diverses chansons franc-comtoises; M. Adrien Oudin a donné lecture du cri par lequel à Vesoul certains chiffonniers annoncent leur arrivée; M. Julien Tiersot et J.-F. Bladé ont aussi chanté diverses chansons. Le prochain dîner aura lieu le mardi 30 juin.

∴ *Nominations et distinctions.* — Notre collègue M. Henri Cordier a été promu officier de l'instruction publique. Notre collègue Charles Normand, architecte diplômé par le gouvernement, a obtenu au Salon une seconde médaille (section d'architecture).

∴ *Les dents de lait.* — En Beauce, lorsque tombent les dents de lait des enfants, il faut les jeter dans la cheminée, pour qu'elles brûlent. Il ne faut pas les garder pour jouer avec, on pourrait les perdre, et si une dent de lait est perdue dans la ville, bien sûr qu'un chien la mangera et il poussera à l'enfant une dent de chien. Si elle est perdue dans les champs, c'est un loup qui la mangera et l'enfant aura une dent de loup[1]. Il faut donc toujours brûler les dents de lait des enfants.

(Comm. de M. G. Fouju).

[1] Depuis bien longtemps il n'y a plus de loups dans la Beauce; malgré cela, cet on dit au sujet des dents se dit toujours.

Digitized by Google

∴ *Nom du Soleil.* En Dauphiné, on appelle le soleil M. Durand.

(Comm. de M. Debled).

∴ *Les Dépattures de Gargantua en Perse.* — Dans un voyage récent (1887) à travers la Perse orientale, le lieutenant Vaughan (cfr. *Proceedings of the R. Geogr. Society*, de Londres, octobre 1890, p. 584) a remarqué, à l'est de la route de Niris à Yejd, deux collines d'origine évidemment volcanique nommées *Koh-i-Aag bala* et *Koh-i-Aag païau*, que les muletiers qui l'accompagnaient lui dire avoir été formées de la poussière qu'un géant avait secouée de chacun de ses souliers.

(Com. de M. Girard de Rialle).

∴ *Le Fer à cheval et les défenses de sanglier.* — En Algérie, les Arabes considèrent comme une grande chance de trouver un fer à cheval ; ils le ramassent en remerciant Allahet le clouent sur la porte de leur demeure ou dans l'intérieur de leur habitation. Ce talisman porte bonheur et détourne le *mauvais œil.* Les indigènes recueillent également les défenses de sanglier : celles-ci sont réunies à leur base par une virole et offrent ainsi l'image du croissant légendaire, insigne de l'Islamisme. Ce talisman est suspendu aux étagères dans la maison du riche; le cavalier l'attache au harnachement de son cheval, au milieu du poitrail, afin de lui communiquer de la vigueur et du courage.

(Comm. de M. A. Certeux)

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE.

Léon Pineau. *Contes populaires du Poitou*, in-18. Paris. Leroux.

F. Fertiault. Les *Noëls bourguignons de* Bernard de La Monnoye, suivi des *Noëls mâconnais* 2e édition, illustrée de 24 dessins. Paris, 1858 in-18 de pp. XXVI-288.

— *Histoire d'un chant Bourguignon*, imprimé pour les amis de l'auteur (F. Fertiault), 1883, petit in-18 de pp. 34.

— *Le deu Veigneron*, Diailôgue autre Tomâ et Simon, aivô ein trucheman dans le blanc des'evilles. Macon, H. Durand 1884, in-8° de pp. 27.

Louis Allotte. *Le malheur d'Isidore*, cause gaie récitée jadis en présence de la folle femelle de Dijon le jour des Saints Innocents. Paris, E. Bouillon in-18 de pp 76.

A. Landes. *Histoire des grands fiefs au temps des châu orientaux*, traduite du Chinois, t. iv, Saigon, in-18 de pp. 286.

Le Gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 7. — 15 Juillet 1891.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE[1].

VI. — La Légende Napoléonienne.

Dans sa période héroïque, la Révolution française fut, ainsi que nous l'avons constaté, à peu près impersonnelle, au point de vue des traditions populaires. Serviteurs de leurs idées, les personnages qui jouèrent un rôle dans la première partie de ce grand drame, se préoccupèrent assez peu de leur popularité, et ils n'employèrent pas les moyens du théâtre qui réussirent si bien à celui que Pie VII appelait *commediante tragediante*. On peut ajouter que sa prodigieuse fortune, l'éclat de ses victoires étaient bien faits pour séduire le vulgaire, et forcer au besoin l'admiration quasi-cultuelle dont les foules, même dans les pays les plus avancés en évolution ne paraissent pas devoir se débarrasser de sitôt. Napoléon Bonaparte devint peu à peu une espèce d'être surhumain, auquel le peuple constitua une légende, faite d'emprunts à d'anciens personnages, qui eux-mêmes avaient hérité des circonstances merveilleuses que la tradition a de tout temps attribuée aux héros légendaires. Cette légende, toutefois, ne s'est pas condensée, soit que notre époque n'ait plus la faculté de créer, soit parce que le temps a manqué à cette transformation.

Ce n'est qu'à l'état fragmentaire qu'on la retrouve, et beaucoup des traits que nous allons rapporter d'après nos lectures, doivent

[1] Cf. le t. IV, pp. 65, 207, 522, et le t. V, pp. 433, 635, et sur Napoléon en particulier le t. IV, pp. 146, 283.

Digitized by Google

être aujourd'hui oubliés du peuple ; sans doute aussi, il en est plusieurs qui nous ont échappé, et que le hasard des explorations folkloriques pourra faire retrouver. Bien peu de ceux que nous avons notés sont encore vivants dans la tradition orale. J'ai fait en Haute-Bretagne, à plusieurs reprises, des recherches infructueuses pour rencontrer des chansons que je me souviens d'avoir entendues il y a une trentaine d'années.

La naissance de Napoléon, comme celle de beaucoup d'autres héros, fut accompagnée de prodiges. Les évangélistes, s'inspirant de récits et de croyances asiatiques, avaient fait paraître au ciel, dans la nuit où naquit Jésus, sauveur du monde, une brillante étoile. Les panégyristes de l'Empereur s'emparèrent de cette circonstance, et l'on raconta que dans la nuit du 14 au 15 août 1769, l'abbé Martenot avait remarqué une nouvelle étoile dans la constellation de la Vierge[1]. Cet astre était venu tout exprès se placer dans le ciel pour devenir l'étoile du futur César ; il se représenta à l'Empereur dans la nuit qui précéda la bataille d'Austerlitz, et l'on sait que souvent l'Empereur parla d'un astre qui lui était spécial.

Napoléon semble avoir partagé avec les héros des anciens temps l'honneur d'attacher son nom à des monuments mégalithiques, à des rochers. Suivant Thiers, à Jéna, le Napoleonsberg est un cercle de pierres brutes élevé par les habitants[2]. Des accidents naturels, des montagnes, paraissaient aux yeux de ceux qu'éblouissait sa renommée, reproduire sa figure popularisée par l'imagerie. Le plus célèbre est le portrait de Napoléon dessiné par le soleil sur le Mont Blanc. De Mornex, sur le revers de Mont-Salève, au coucher du soleil, la tête parait aussi exactement formée que lorsqu'on la regarde de Morillon ou de Prégny ; mais en outre la disposition des montagnes est telle qu'il y a comme une apparence de corps étendu. Sans être absolument exacte, cette ressemblance est tellement caractéristique qu'à plusieurs reprises quand on a demandé à diverses personnes : Que voyez-vous-là ? Elles ont aussitôt répondu : l'Empereur[3]. A Belfast, en Irlande, on montrait sur la colline de Cave Hill une image qui, disait-on, ressemblait à Napoléon[4].

Napoléon a joui aussi à l'étranger d'une popularité très étendue ; nous avons reproduit dans le tome IV, pp. 1, 146, un chant populaire serbe dont il est le héros. En Egypte, il y avait un chant qui commence par ces mots : Yo Salam Bounaparteh[5].

[1] De Chesnel. *Dict. des superstitions.*
[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XXV, p. 140.
[3] *Magasin pittoresque*, 1841, p. 8.
[4] Prevost, *Un tour en Irlande*, 1846, p. 340.
[5] Gérard de Nerval, *Voy en Orient*, I, 249.

Digitized by Google

Corbière rapporte qu'à la vue d'un portrait de l'empereur un roi nègre s'écria : Nabolone, et qu'il appelait le drapeau tricolore « Lancoute Nabolon », la ceinture de Napoléon[1].

A la Nouvelle-Zélande, Ilchi, le plus célèbre des guerriers de Chongui, reçut le nom de Napouloun et de Bonapati[2].

En Russie, une secte russe, celle des Napoléoniens, élève une sorte d'autel sur lequel est un buste de Napoléon, devant lequel on s'agenouille. Les Napoléoniens prétendent que leur messie est encore vivant, qu'il a traversé les mers pour venir de Sainte-Hélène dans l'Asie centrale et qu'il habite Irkoust. Un jour, il viendra guérir les divisions qui déchirent la grande famille slave. Il lèvera une armée puissante, et passera au fil de l'épée les partisans de Belzébuth, c'est-à-dire la famille régnante et ses ministres[3].

En Corse, le nom de Napoléon entre dans une comparaison où il est question de merveilles accomplies :

Si discerebbe ch' ella — ha fattu u mundu — ha appianatu e muntagne — e un Napulione[4].

Ses amis et ses ennemis le désignèrent par des surnoms :

A Orange et à Avignon, au moment où Napoléon allait à l'île d'Elbe, on était assourdi par les cris de : vive le Roi ! A bas Nicolas ! Ce nom était un des pseudonymes insultants de Napoléon et on sait qu'ailleurs que dans le Midi, c'est aussi un des surnoms de Satan[5].

Parmi les pièces et chansons de circonstance inspirées par la chute de l'Empire, on en trouve plusieurs qui ont pour titre ce sobriquet de Napoléon. Ce sont : La conversation du diable avec Nicolas, suivie de sa véritable mort, 4 p. in-8°, prose ; la Confession de Nicolas ; Cansoun nouvello sur la mort de Nicolas ; Adresse des habitants de l'île d'Elbe aux puissances alliées qui ont concouru à détrôner le fléau du genre humain, en prose, suivi du testament de Nicolas en vers[6].

Les royalistes provençaux, en 1814 et en 1815, avaient donné à Napoléon Ier le sobriquet de « Castagniè, » par allusion aux châtaigniers de la Corse[7].

On sait que Napoléon eut encore d'autres surnoms, inspirés ceux-là par l'admiration de l'armée : le Petit Caporal, le Petit Tondu, le père

[1] *Les Marins*, p. 292.
[2] Rienzi, l'*Océanie*. t. iii, p. 137.
[3] Dixon, *la Russie libre*. Tour du monde, t. xxiii, p. 54.
[4] Mattei, *Prov. corses*, p. 112.
[5] *Revue Britannique*, 1870, t. iii, p. 37.
[6] Cerquand, *L'imagerie et la littérature populaires dans le Comtat-Venaissin*, p. 48.
[7] Mistral. *Trésor*.

Digitized by Google

la Pensée, le père la Violette. Une caricature de 1815 représente un jacobin serrant à la gorge un émigré en lui disant :

Vive le père la Violette
Ou je te coupe la musette.

Ney, Bertrand, Napoléon lui-même étaient alors caricaturés. Le *Serrement de Nez* (Ney sentant le derrière de son Empereur et disant : Je jure que ça sent la violette !) avait obtenu un succès de fou rire. Sujets, couleurs, tout dans l'estampe était alors à la violette ; depuis le retour de l'île d'Elbe partout s'étalait chez les marchands une petite gravure représentant un joli bouquet de violette dont les découpures retraçaient les traits de l'empereur, premier germe de nombreuses images napoléoniennes — arbres, pommes de cannes, chapeau — que la Restauration devait poursuivre comme séditieux[1].

Pendant la période de la Restauration, les bonapartistes l'appelèrent « l'Autre, l'Ancien. »

Aux yeux de ses soldats Napoléon passait pour invulnérable ; il est fait allusion à cette croyance dans le *Mémorial de Sainte-Hélène.*

Lecœur a entendu raconter dans son enfance, en Normandie, que Napoléon charmait les balles[2].

Ses ennemis en firent l'objet de maintes caricatures (Cf. t. VI) ; en Angleterre, on le compara aux bêtes de l'Apocalypse On pourra lire dans les *Credulities* de Jones un assez long passage (p. 281-285) d'après lequel le nombre biblique 666 est attribué à Bonaparte.

On a raconté que Napoléon croyait à de vulgaires superstitions ; on l'a mis longtemps en conférences nocturnes avec un *petit homme rouge,* qui venait lui révéler ses bonnes et ses mauvaises aventures. Le petit homme rouge ne rendait visite au *petit caporal* que dans les grandes occasions et à de rares intervalles, et si Napoléon n'a pas réussi dans les dernières de ses vastes entreprises, c'est qu'il n'a pas voulu suivre les conseils du petit homme rouge, lequel blâma la guerre d'Espagne, s'opposa au divorce, et condamna formellement la campagne de Russie. Le petit homme rouge, selon ses historiographes les plus véridiques, fit ses adieux à Napoléon le jour où il quitta les Tuileries pour entreprendre la glorieuse et malheureuse campagne de France[3].

Il paraît certain qu'il croyait à l'influence des jours, dit Villemain. Napoléon par une superstition de dates, par une dévotion de jours,

[1] Grand-Carteret. *La Caricature*, p. 103.
[2] *Esquisses du Bocage*, II, p. 369.
[3] Gatien de Semur. *Erreurs et préjugés*, p. 140.

Digitized by Google

heureux ou malheureux, faiblesse assez fréquente dans ces grands génies qui ont dominé le monde, croyant plus au destin qu'à la loi morale, lors de son retour de l'île d'Elbe, avait tenu beaucoup à rentrer dans Paris le 20 mars, jour anniversaire de la naissance de son fils[1].

Napoléon Ier se serait bien gardé de livrer bataille ou de conclure un traité un vendredi[2] :

A Fontainebleau, au retour de l'île d'Elbe, il crut découvrir, dans un incident fort banal en apparence, le présage de sa chute prochaine, et il évoqua le souvenir de l'aventure à Waterloo. Quand la bataille fut perdue, et l'armée française en déroute, l'empereur, qui depuis deux heures pressentait le désastre, se mit sans mot dire au milieu d'un carré. Tout à coup, il sortit de son silence et s'écria : — Ah ! f... glace, je l'avais bien prévu ! » A cette interjection, chacun se regarda et regarda l'Empereur avec étonnement. « Eh oui ! reprit-il, figurez-vous que dans la nuit du 19 au 20 mars à Fontainebleau, au moment de me mettre au lit, jetant par hasard les regards sur une glace placée en face de moi, je me suis vu rompu en mille pièces, par le fait de cette glace qu'on venait de briser ! L'image devenait la révélation de l'avenir et l'annonce de ce qui devait arriver. Tous les efforts que je fis pour découvrir la cause et l'auteur de l'accident demeurèrent infructueux, de sorte que la cause du fait devenant invisible et occulte, le fait revêtit à mes yeux une cause surnaturelle et ne me laissa plus d'espoir[3] ».

Le *Frankforter Journal* du 21 septembre 1870 fait la remarque que, parmi les superstitions particulières aux Napoléons, se trouvait la lettre M, qu'ils regardaient comme fatidique en bien comme en mal. Ce journal fit des recherches en vue de démontrer cette influence. Marbœuf fut le premier à reconnaître le génie de Napoléon Ier au collège militaire. Marengo fut la première grande bataille gagnée par le général Bonaparte sur le général Mélas. Mortier fut un de ses meilleurs généraux ; Moreau le trahit, et Murat fut le premier martyr de sa cause. Marie-Louise est au point culminant de sa fortune. Moscou fut l'abîme de ruine dans lequel il tomba. Metternich le battit sur le terrain de la diplomatie. Six maréchaux, Masséna, Mortier, Marmont, Macdonald, Moncey, Murat et 36 généraux de division avaient la lettre M comme lettre initiale. Maret, duc de Bassano, fut son conseiller le plus écouté. Sa première bataille fut Montenotte, sa dernière Mont Saint-Jean, nom sous lequel les Français désignèrent Waterloo ; il gagna les batailles de Millesimo, Mondovi, Montmirail et Montereau, puis survint

[1] *Souvenirs contemporains*, II, 47.
[2] G. Pitrè. Il *Venerdì*, p. 19.
[3] Dubosq de Pesquidoux. La *France Nouvelle*, 10 septembre 1889.

Digitized by Google

le désastre de Montmartre. Milan fut la première capitale où il entra victorieux ; Moscou fut la dernière. Il perdit l'Egypte avec Menou, et employa Miollis pour faire Pie VII prisonnier. Mallet conspira contre lui ; Murat fut le premier à l'abandonner ; Marmont fut le second. Trois de ses ministres furent Maret, Montalivet et Mollien ; son premier chambellan fut Montesquiou. Sa dernière halte en France fut à la Malmaison. Il se rendit au capitaine Maitland du *Bellerophon* ; à Sainte-Hélène, il eut pour compagnon Montholon et pour valet Marchand[1].

Nous avons rapporté qu'on avait fait luire à sa naissance une étoile ; soit par une superstition empruntée à son île natale, soit par besoin d'en imposer aux masses, il parlait assez souvent de cette étoile. Avant lui, Constantin et Charlemagne avaient eu foi dans une étoile qu'ils avaient vue, disaient-ils, briller au ciel dans plusieurs circonstances importantes de leur vie. Après la prise de Damiette le pieux saint Louis se mit à genoux pour remercier Dieu d'avoir fait luire à ses yeux l'étoile Antaris, qui avait toujours fixé les regards de la reine Blanche[2].

Vers la fin de 1811, le cardinal Fesch, jusque-là étranger à la politique, la mêla à ses controverses religieuses ; il conjura Napoléon de ne pas s'attaquer aux hommes, aux éléments, aux religions, à la terre et au ciel à la fois ; et enfin, il lui montra la crainte de le voir succomber. Pour toute réponse à cette vive attaque, Napoléon le prit par la main, le conduisit à la fenêtre, l'ouvrit et lui dit : « Voyez-vous là-haut cette étoile ? — Non, sire. — Regardez bien. — Sire, je ne la vois pas. — Eh bien, moi je la vois ! s'écria Napoléon[3].

En Haute-Bretagne, le peuple donnait le nom de Tue-hommes aux *Te Deum* chantés après chaque victoire[4].

En 1815, on crut voir une protestation dans les fleurs d'aubépine portées à la promenade par trois élèves du collège de Vannes.

Pendant les Cent-Jours, il y eut une prise d'armes dans l'Ouest de la Bretagne, et plusieurs combats ; dans l'un d'eux les troupes impériales eurent le dessous. Violeau, (*Pèlerinages du Morbihan* p. 136,) dit qu'une Morbihannaise lui avait assuré, en racontant la défaite des bleus, que ceux-ci, pendant la fusillade, voyaient toujours devant eux une belle femme vêtue de blanc qui les menaçait et détournait leurs coups des royalistes dont elle parcourait les rangs.

Dans le Forez, les vieux soldats assuraient que depuis la venue des

[1] Jones, p. 250.

[2] de Chesnel, l. c.

[3] Cte de Ségur. *Histoire de Napoléon et de la grande armée.*

[4] Sébillot, *Trad. de la Haute-Bretagne* i, 275

Digitized by Google

ennemis les arbres à fruits étaient morts desséchés. Noëlas explique ce dicton : là où la cavalerie étrangère avait campé, ses chevaux rongeaient l'écorce des arbres. (*Traditions du Forez* p. 74).

Les Prussiens, qui en 1815 occupèrent la Haute-Bretagne, y ont laissé le souvenir des gens gourmands ; plusieurs moururent d'indigestion ; d'autres disparurent. Pendant longtemps on montra « des puits aux Prussiens » dans lesquels on ne puisait pas d'eau[1].

Une légende populaire — nous disons légende parce que nous ne trouvons le fait consigné dans aucun historien, — raconte que le 20 mars 1825, jour de la rentrée à Paris de l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe, un marronnier se mit en fleurs, alors que tous ses voisins entr'ouvraient à peine leurs bourgeons. Le fait fut très remarqué et regardé par les partisans de l'Empire comme un heureux présage. Les bonapartistes ont prêté gratuitement à cet arbre l'intention de fêter l'anniversaire du roi de Rome ; une légende populaire, rapportée par Mortimer-Ternaux dans son *Histoire de la Terreur*, dit que les Suisses massacrés pendant la retraite à travers le jardin (10 août 1792) furent enterrés au pied de ce fameux marronnier auquel sa précocité a valu le nom d'arbre du 20 mars. Suivant une légende qui ne repose sur rien, des Cosaques avaient été enterrés en 1815 sous le marronnier du 20 mars. Ce vieux marronnier était illustre bien avant l'ère impériale. Il y a cent ans, le peintre Vien, alors élève de l'école française, fut accusé d'avoir assassiné ou fait assassiner son concurrent au prix de peinture. Il allait être arrêté, quand il prouva qu'à l'heure où le crime avait dû se passer, il était tranquillement assis sous le futur marronnier du 20 mars, fort remarquable en ce que seul il était en fleur[2].

Les pêcheurs d'Etretat disaient que depuis la déchéance de Napoléon les harengs avaient manqué. (*France maritime*, t. II, p. 250.)

Pendant longtemps, en France, et même à l'étranger, il y eut des gens qui ne voulurent pas croire à la mort de Napoléon, de même que jadis on avait révoqué en doute la mort de Barberousse, celle de Charles le Téméraire et de plusieurs autres personnes.

Vers 1840, un Français en trouva des traces en Irlande : Un turf-cutter lui dit : Le véritable Napoléon, n'est pas mort. Celui qui s'est rendu aux Anglais, celui qui a été exilé à Sainte-Hélène et dont vous avez vu le convoi à Paris n'était pas le vrai Napoléon : mon

[1] Sébillot. *Trad. et superstitions*, t. I, 270.

[2] Larousse, *Journal illustré*, 26 mars 1865. Fournier, *Enigmes des rues d Paris*, p. 256.

Digitized by Google

père le savait bien et me l'a dit maintes fois : l'Empereur est caché dans un lieu impénétrable d'où il ne sortira que quand les temps seront venus. C'est un de ses généraux qui lui ressemblait beaucoup, qui en 1815 s'est livré à sa place[1].

Une petite pièce de théâtre jouée quinze ans après le décès de Napoléon répétait dans les termes suivants la croyance populaire. Lui mort ? jamais ! ils ne le connaissent pas. Il fait le mort ; mais il creuse en dessous ; il creuse, il creuse, j'en suis pertinemment sûr, et si voulez que vous dise un air..... vous savez que la police depuis six mois fait faire d'énormes crevasses dans toutes les rues de Paris ; c'est qu'on le cherche ; c'est qu'on sait qu'il farfouille ; on sait que son souterrain va aboutir, et qu'il sortira de son trou, à la tête de deux millions de nègres pour le bonheur de la patrie ; mais on ne sait pas l'endroit[2].

PAUL SÉBILLOT.

[1] J.-J. PREVOST. *Un tour en Irlande*. Amyot, 1846, p. 126.
[2] ALCIDE TOUZEY. *La vie de Napoléon*, 1834.

Digitized by Google

DEUX CHANSONS BOURGUIGNONNES

I

Le Frère et la Sœur.

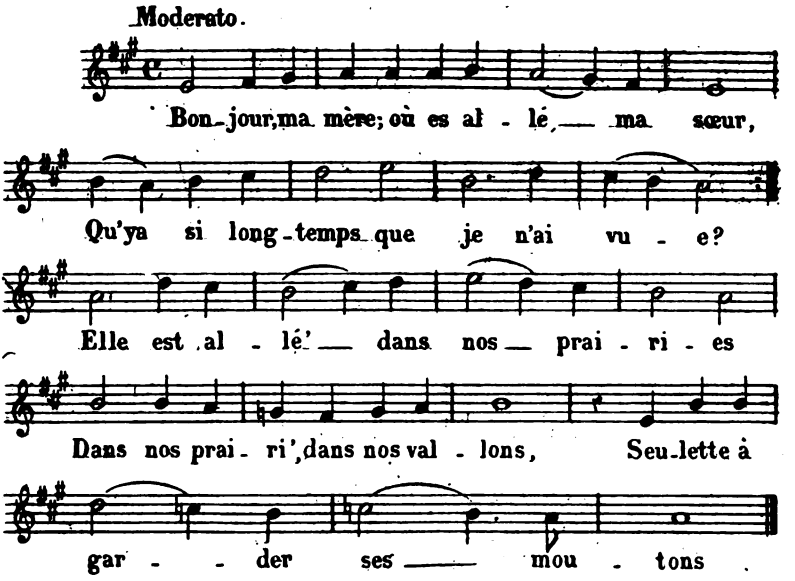

1.

« Bonjour ma mère, où est allée ma sœur
Qu'y a si longtemps que je n'ai vue ? } *bis.*
— Elle est allé' dans nos prairies,
Dans nos prairi', dans nos vallons,
Seulette à garder ses moutons.

2.

— Ma mère, pourquoi laissez-vous aller
Ma sœur seulette en ces prairies ? } *bis.*
Avec vous j' fais la gageure
Que ma sœur ne me connaît point,
Et que j' la débaucherais bien.

Digitized by Google

3.

— Bonjour, bergère, charmante beauté, } *bis.*
Que faites-vous dans ces prairies ?
Que faites-vous dans ces prairies,
Dans ces prairies, dans ces vallons,
Seulette à garder vos moutons ?

4.

— Beau cavalier, vite retirez-vous } *bis.*
Voici la pluie, voici l'orage.
Voici la pluie, voici l'orage,
Voilà le temps qui va changer,
Beau cavalier il faut vous retirer.

5.

— Belle bergèr', si tu voulais m'aimer, } *bis.*
J'ai une tant joli' boursette !
Un anneau d'or qu'est à mon doigt
Un anneau d'or qu'est à mon doigt,
Si tu veux ça sera pour toi. »

6.

Quand la bergère eut entendu parler } *bis.*
De la bourse et de l'anneau *d'ore*
Ell' s'écria à haute voix :
« Garde mes moutons qui voudra,
Avec mon cavalier j' m'en vas ! »

7.

Quand la bergèr' fut au milieu du bois, } *bis.*
Sitôt qu'elle eut mis pied à terre,
Le cavalier lui dit : « Bergère,
Je suis votre frère Simon ;
Retournez près de vos moutons.

8.

— Puisque mon frère Simon vous étiez, } *bis.*
Pourquoi m'avez-vous attrapée.
Ne le dites pas à ma mère,
A ma mère, à tous nos parents,
Cela m'y causerait du tourment.

9.

— Je vais l' dire à tous nos parents, } *bis.*
Et à ma mère la première .
Ma mère voilà votre fille :
Elle est à moi si je voulais,
Mais c'est ma sœur... je n'oserais ! »

Digitized by Google

II

Le Galant de Village.

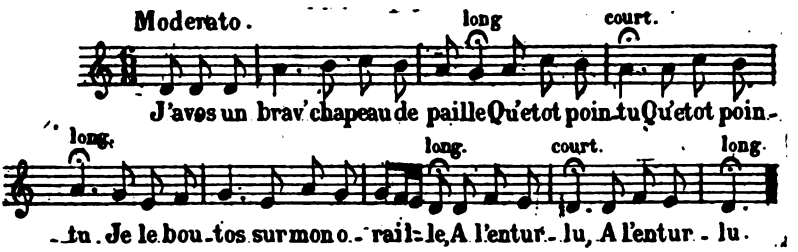

Quand j'ai sorti de mon village
J'étos.....

. . . . . .

. . . . . .

J'avos une brave culotte
Toute de pià
Que j'avos trouvé tout aueuille (mouillée)
Dans un terrià.

J'avos un biau chapeau de paille
Qu'étot pointu ;
Je le boutos su' mon oraille
A l'enturlu.

J'avos une brave cravète
Blanch' comme un ly ;
Je ressemblos un officio
D'infanterie.

J'avos d'un côté une gaîne
Et mon coutià,
De l'autre côté mes mataines.
Ah ! qu'j'étos bià !

Quand j'étos pros de ma mâtrosse
J'étos cantont (content)
Elle m'y regardot sans cesse
Mes harbill'ments.

Que je parlo de nos charrues
Et de nos bûs,
Je l'y disos que nos poulailles
A f'sant das ûs.

. . . . . .

. . . . . .

Charles Lecocq.

Digitized by Google

En nous communiquant ces deux chansons populaires, M. Lecocq veut bien les accompagner de quelques éclaircissements sur la façon dont il les a recueillies. Il les entendait chanter dans son enfance par sa mère qui, née à Châlons-sur-Saône et y ayant passé toute sa jeunesse, les a souvent entendu dire par les paysans des environs. « Dans cette ville, les jours de foire, les paysans morvandiaux venaient, paraît-il, en foule. Ces *pêtrâs*, comme on les appelait, étaient généralement laids, grossiers, sales et bêtes, et chantaient d'une voix traînante des chansons dont les paroles étaient lamentables. Peut-être la deuxième de celles que je vous ai envoyées est-elle de cette provenance. » Je le crois aussi : j'ai recueilli dans le Morvan, sinon cette chanson même, du moins plusieurs autres de même allure et de même caractère ; en Bresse, au contraire, ce genre de satire est peu goûté, et, bien qu'on ait peu recueilli dans la Bresse chalonnaise, j'imagine que le répertoire des chansons populaires ne doit pas y différer beaucoup de celui de la région correspondante du département de l'Ain.

D'après les souvenirs rapportés par M. Lecocq, on voit que la mauvaise réputation des *Morvandiaux* ne date pas d'aujourd'hui : elle subsiste encore. L'été dernier, ayant voulu traverser à pied la chaîne du Morvan, je partis de Saulieu où, ayant communiqué mon projet à quelques personnes, je fus considéré comme un véritable objet de curiosité : l'on s'étonna beaucoup du goût que je manifestais pour ce « pays de sauvages » ; l'on douta fort que je pusse « m'y faire comprendre », et surtout on me fit prévoir des difficultés sans nombre à trouver la subsistance pendant cette traversée. Or, Saulieu appartient absolument au Morvan, étant en plein pays granitique ; mais les habitants ne l'avouent pas : ils ne reconnaissent que la Bourgogne. Inutile de dire qu'aucun de leurs pronostics menaçants ne se réalisa : le Morvan est un fort beau pays, facilement accessible de tous côtés, ses habitants sont hospitaliers, suffisamment actifs, sinon ingénieux, et je tiens certains d'entre eux pour les meilleures gens du monde.

Pour en revenir à la chanson du *Galant de village*, l'on en peut signaler l'existence dans plusieurs provinces très éloignées du Morvan et de Châlon-sur-Saône : elle est notamment populaire en Poitou (voy. Bujeaud, *Prov. de l'Ouest*, II, 339) et

Digitized by Google

en Champagne (*Romancero de Champagne*, cité par Bujeaud), ainsi que dans les Ardennes, voyez MEYRAC, *Traditions des Ardennes*, 221. Il est à noter que dans ces versions elle se trouve mise dans les patois de chaque pays respectif sans avoir subi pour cela d'altérations notables dans le rythme ni dans la forme. Mais ce qui la rend surtout intéressante, c'est qu'elle est une des rares chansons que l'on trouve (toujours avec la même forme et le même rythme) imprimées dans les recueils du XVIIe siècle, avec la musique : elle figure dans le *Recueil des plus belles chansons des comédiens français*, imprimé à Caen en 1615, chez Jacques Mangeant; déjà, trois ans auparavant, le texte seul avait été imprimé dans les *Chansons folastres et prologues tant superlifiques que drôlatiques des comédiens français*, par le sieur Bellone, à Rouen, chez Jean Petit, 1612. Le bibliophile Jacob reproduit la première dans son édition des *vaux-de-vire* d'Olivier Basselin, et M. Weckerlin donne l'une et l'autre dans l'*Ancienne chanson populaire en France*. Il renvoie en outre aux *Echos du temps passé* où il dit avoir publié une version traditionnelle de la même chanson, recueillie par lui aux environs de Caen ; mais c'est une erreur : la chanson n'est conforme aux versions citées et signalées ici que par le sujet, non par la forme, le rythme et les détails. Pour la mélodie, celle du recueil du XVIIe siècle n'est pas la même que celles que la tradition populaire a conservées, et qui diffèrent d'ailleurs dans toutes les versions recueillies.

L'autre chanson, dont le texte envoyé par M. Lecocq est plus complet que celui du *Galant de village* (mais la mémoire lui a manqué en plusieurs endroits pour cette dernière, qu'il n'a entendue qu'à une époque déjà lointaine), ne se trouve pas dans les anciens recueils, où, comme on le sait, les chansons romanesques sont en très petit nombre ; par contre, elle a été recueillie à l'époque contemporaine dans des pays très divers et très éloignés. Je n'en signalerai pas d'autres versions que celles que cite M. le comte Nigra, qui, dans ses *Canti popolari del Piemonte* (p. 403), en donne une version en dialecte piémontais, et renvoie, pour les autres versions italiennes, à des recueils de chansons vénitiennes, véronaises et montferrines ; pour la France, il signale l'existence de cette chanson en Lorraine (DE PUYMAIGRE, *Pays Messin*, I, 97 et 99), Bresse (GUILLON, *Ain*, 63 ; je l'y ai également recueillie), Normandie (E. LEGRAND,

Digitized by Google

Romania, X, 368), Basse-Bretagne (LUZEL, *Gwerziou*, I, 203), Provence (DAMASE-ARBAUD, *Provence*, II, 113) ; il la trouve encore dans les pays scandinaves (X. MARMIER, *Ch. pop. du Nord*, 175), et jusqu'aux îles Açores (TH. BRAGA, *C. pop. do Archip. Açor.*, 373), mais ici l'analogie est seulement dans le sujet, non dans la forme.

JULIEN TIERSOT.

SECONDE VUE ET INTERSIGNES[1].

III.

ENTERREMENT VU A L'AVANCE.

Un homme qui habite le hameau de Kerliou, village le plus voisin de la mine de Hulgoat, affirmait que vers huit heures du soir, étant assis à la porte de sa maison, il avait vu passer un enterrement. Il avait parfaitement reconnu le prêtre, le porte-croix, les bœufs attelés à la charrette qui portaient le corps, mais il lui avait été impossible de reconnaitre l'homme qui conduisait l'attelage.

Huit jours après cette vision, un véritable enterrement a lieu et l'homme à la vision reconnait le même prêtre, le même porte-croix et le même attelage. Mais il n'y avait pas de conducteur, ce qui empêchait l'enterrement de se mettre en route pour l'église, lorsque le prêtre l'envoie chercher pour conduire la charrette. Alors, s'adressant au prêtre, il lui dit : C'est donc cela que, il y a huit jours, je vous ai vu passer la nuit en tête de cet enterrement et je n'ai pu reconnaître celui qui conduisait la charrette, ce n'est pas étonnant puisque c'était moi et il est facile à comprendre que je ne pouvais pas me voir moi-même.

Malgré tout ce qu'on a pu dire à cet homme, il était convaincu que sa vision, suivie huit jours après d'une réalité, lui annonçait un malheur dans sa famille. Cependant il n'a jamais rien éprouvé d'extraordinaire et il a vécu jusqu'à un âge avancé. Il n'avait pas une tête bien solide. Ce genre de vision surnaturelle était très répandu dans les montagnes de la Bretagne.

M. BLACQUE.

[1] Cf. le t. v, pp. 419, 752.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES

VII

Les Ponts (suite[1]).

Le Rêve du Trésor sur le Pont.

Nous trouvons sous ce titre, dans les publications diverses de J. Grimm, un discours lu à l'Académie des Sciences de Vienne le 6 décembre 1860. Il y traite un sujet relativement insignifiant de la littérature populaire : Un pauvre homme rêve d'un pont particulier où il doit se rendre pour trouver un trésor, et comme le rêve se répète plusieurs fois il finit par se rendre au pont, où il ne trouve rien du tout. Furieux de sa mésaventure, il est sur le point de rentrer quand il rencontre un seigneur qui lui demande ce qu'il cherche. Il lui raconte son rêve, et l'homme se moque de sa crédulité en ajoutant : « Moi aussi, j'ai rêvé que je devais me rendre dans tel et tel endroit et lever un trésor sous tel et tel arbre ; mais je n'y crois pas, les rêves ne sont que mensonges ! » Le pauvre homme reste étonné, car l'endroit que l'étranger lui indique est son lieu natal et l'arbre lui appartient. Il s'en retourne et y trouve le trésor !

J. Grimm a trouvé ce conte très répandu dans l'ouest de l'Allemagne et F. Liebrecht complète son énumération en y ajoutant une poésie sicilienne (*Zur Volkskunde*, p. 93, n° 2). Les recueils récents attribuent tous à l'Allemagne le plus grand nombre de ces contes, mais on en trouve aussi quelques-uns en Angleterre, en Ecosse, et un seul en Sicile. Au point de vue historique on rencontre le même sujet dans les œuvres d'Abraham a Santa Clara (source néerlandaise) et dans les proverbes d'Agricola ; on le trouve même dans Karlmémet au commencement du XIIIe siècle. Celui-ci mentionne trois individus heureux qui lèvent le trésor et se rendent ensuite à Paris où ils gagnent l'affection de Pépin qui leur recommande en mourant son fils Charles (Charlemagne). Le même dénouement se trouve dans la poésie ita-

[1] Voir la *Revue* depuis le 15 janvier 1891.

Digitized by Google

lienne, qui parle d'un roi d'Espagne et d'un marchand de thon qui devient vice-roi de Sicile.

Pour la littérature ouest-slave, J. Grimm ne cite qu'un seul conte morave sans pouvoir indiquer la source exacte, mais M. Vaclay-Tille, auquel nous empruntons ces détails, y ajoute quelques variantes tchèques que nous voudrions analyser d'après lui.

La première, recueillie par Mensik aux environs de Benesic en Moravie (IV, 1311, p. 221-222), s'accorde presque entièrement avec la version allemande : Un pauvre homme rêve qu'il doit se rendre sur un pont, et il y apprend, d'un soldat montant la garde, que dans sa propre maison, sous l'arbre dans sa cour, il se trouve un trésor. Dans aucun des contes allemands, pas plus qu'ici, il ne s'agit d'un pont particulier, mais une autre variante prouve qu'en vérité il s'agit du pont Charles de Prague, et que le soldat qui remplace le seigneur riche n'est qu'une tradition locale.

Dans ses contes moraves, Mensik mentionne un autre conte recueilli aux environs de Jemnik (N° 43, p. 138-140) : Le pauvre homme est tailleur à Vienne et a beaucoup d'enfants. Il rêve qu'il doit se rendre sur le pont de Prague où il trouvera sa fortune. Il y va vainement pendant trois jours; le quatrième, il entend deux mendiants se raconter leurs rêves : L'un d'eux a rêvé qu'il avait été à Vienne et qu'il avait trouvé un trésor sous une statue, environ à vingt pas de l'entrée du Belvédère.

Ce récit, évidemment emprunté à un recueil populaire moderne comme on en publie tant à bon marché, ne mérite pas qu'on s'arrête sur le changement du lieu. Il en est de même pour une variante qui se trouve dans un recueil de Hrase qui l'attribue aux environs de Bechyné dans la Bohême méridionale : Le pauvre homme est du village Kadêtice ; une tante défunte lui apparait en rêve, et lui dit d'aller à Prague, à l'ancienne cour de justice. Quand il se réveille, il achète un billet de loterie et part pour Prague, où il apprend d'une fruitière, assise devant la cour de justice, que son numéro est sorti. Elle lui raconte qu'en rêve on lui a conseillé d'aller à Kadêtice, puisque dans le jardin du n° 3 de ce village, sous un vieux chêne, il y avait un trésor enfoui. Le pauvre homme s'en retourne, trouve le trésor et s'achète une grande propriété.

Deux autres versions se trouvent dans la Walachie morave. La plus courte dans le recueil de Kulda (II, n° 89, p. 184-106). Le pont de Prague y est indiqué clairement. La femme cherche à empêcher son mari de partir, disant que celui qui croit aux rêves « court après une ombre et attrape le vent » Mais le mari part quand le rêve s'est répété plusieurs fois. Un soldat l'arrête sur le pont, lui demande ce

Digitized by Google

qu'il cherche et lui raconte qu'il a rêvé lui-même que dans tel et tel village, dans telle et telle chaumière il se trouvait un trésor sous le poële. C'est le village et la chaumière du pauvre homme ; il s'en retourne, et trouve sa femme pleurant de faim et croyant qu'il est devenu fou puisqu'il veut démolir le poële ; pourtant il y trouve le trésor.

L'arbre traditionnel est ici remplacé par un poële, et le soldat remplace de nouveau le seigneur. Il s'agit ici définitivement du célèbre pont Charles à Prague, détruit aujourd'hui, sur lequel jusqu'à la fin du siècle dernier se trouvait un corps de garde. Sur ce pont avait lieu tous les ans, le 16 mai, un service en l'honneur de Jean Népomucène, chanoine de Prague, précipité du haut du pont pour ne pas avoir voulu répéter à l'empereur Winceslas le secret confessionnel de sa femme, qu'il soupçonnait d'infidélité (1383). De toutes les contrées de la Bohême et de la Moscovie, les paysans affluaient en ce jour en pèlerinage ; ils connaissaient le poste sur le pont, et rien d'étonnant qu'ils aient transporté ce conte sur le pont le plus imposant et le plus beau de toute l'Europe ; le pont Charles passait encore au siècle dernier pour être ce pont ; du seigneur ils firent alors un soldat factionnaire.

Il n'en est pas de même pour la variante du poële qui se trouve reproduite par Bayer (I, n° 8, p. 28-30) : un cordonnier rêve trois fois de suite qu'il doit se rendre sur le pont de Brunn où l'attend un trésor. Pendant trois jours il cherche en vain sur le pont, quand enfin il rencontre un seigneur qui lui raconte qu'à Bukow (le village du cordonnier), dans le numéro 220, il y a un trésor caché. Le cordonnier s'en retourne à la maison, et, malgré la volonté de sa femme, il détruit son poële où il trouve un trésor. Un marchand polonais qui lui achète des bottes aperçoit dans la chambre la pierre (une ardoise) qui avait couvert l'argent, et lui dit qu'il y est écrit : « Plus tu creuseras, plus tu trouveras. « Dès que le marchand est parti, le cordonnier démolit son poële de nouveau et en creusant plus bas, il trouve un trésor plus grand que le premier.

Il y a donc trois versions assez distinctes pour l'Europe : la première, la plus longue, que nous trouvons dans Karlmémet et dans le conte italien ; la seconde, assez courte, du seigneur qui se moque du rêveur et du trésor enfoui sous l'arbre, c'est la plus répandue ; et puis une troisième du trésor dans le poële et de la femme qui empêche son mari de le lever, que nous ne trouvons que deux fois dans la Walachie morave.

Mais nous rencontrons ce conte aussi en Asie. J. Grimm le signale dans un extrait du poëme Mesnewi du poëte perse Dscheladin Rumi, publié par Hammer-Purgstall dans ses rapports à l'Académie des sciences de Vienne sur un commentaire turc du XVIIe siècle, et Liebrecht en parle dans son conte des *Quarante vizirs*. Autant qu'on

Digitized by Google

peut en juger d'après les reproductions insuffisantes de ces publications anciennes, le sujet est à peu près le suivant : (voir *les Mille et une nuits*, édit. Weil, 1890, p. 46-47).

Un homme riche de Bagdad a perdu toute sa fortune. Un étranger lui apparait en rêve et lui dit : « Vas à Kohirah, tu y trouveras de quoi vivre. » Il s'y rend, et, arrivé le soir, il entre dans une mosquée pour y faire sa prière et s'endort. Dans la nuit, des voleurs passent par la mosquée pour voler dans une maison voisine ; mais la police les surprend, et ils se sauvent en repassant par le même chemin. Le policier qui les poursuit trouve l'homme de Bagdad, le prend pour le voleur, lui fait appliquer une volée de bâtons et le fourre en prison. Au bout de trois jours on le conduit devant l'officier de police pour être jugé et celui-ci lui demande son histoire. Quand le pauvre homme a fini, l'autre se met à rire, le traite d'imbécile et lui dit qu'il s'est bien gardé de partir quoiqu'il ait rêvé aussi que dans le quartier nord de Bagdad dans telle et telle maison il y avait dans un petit jardin, près de la cour, un pistachier sous lequel était enfoui de l'argent provenant d'un crime. L'officier donna quelques drachmes au pauvre diable et lui rendit la liberté. L'homme retourna à Bagdad et trouva dans la maison désignée, qui était la sienne, sous le pistachier, un trésor qui le rendit plus riche qu'il n'avait été auparavant.

Il n'est pas difficile de rapprocher ce conte des récits européens et de lui attribuer la même origine, quoiqu'ici le pont soit remplacé par une mosquée. Il serait intéressant de savoir où le conte original a pris naissance et à quelle époque. On le rencontre à plusieurs endroits en Europe et en Asie dès le XIIIe siècle, mais son origine est introuvable comme pour la plupart des contes populaires ; cependant nous ne croyons pas nous tromper si nous la ramenons en Asie dans le berceau même des races européennes.

HEDWIGE HEINECKE.

(*Traduit de la Zeitschrif für Volkskunde,* III vol. IV. 1891).

Baptêmes de pont.

Quand le pont de Vernières (près Troyes) fut terminé, le curé vint le bénir et des dragées furent mises à la disposition de tous les passants.

L. MORIN.

M. Eiffel m'a raconté que, lors de l'inauguration du pont du Douro, en Portugal, avant de verser le champagne dans les verres pour boire à la longue durée de l'œuvre, on répandit sur le tablier un peu de vin.

Digitized by Google

Lors d'une visite récente faite au pont de Garabit en compagnie du ministre des travaux publics, on nous dit que peu de temps après l'achèvement de cet ouvrage gigantesque, des habitants du pays portèrent un chat sur le pont et le précipitèrent dans la vallée ; cette chute de plus de 100 mètres ne le tua pas ; un second chat fut jeté du haut du tablier et brisé sur la terre. Cet acte ne reflète-t-il pas le souvenir de l'offrande nécessaire lors de la construction d'un pont, d'une créature vivante, et aussi du chat offert au diable au moment de l'achèvement ?

P. S.

Les Ponts du Diable.

Le Pont de Gençay[1].

C'était un homme qui se désolait qu'il ne pouvait pas passer l'eau. Et puis, tout en se désolant, il jurait ; et il lui a demandé :

— Qu'as-tu donc à te désoler ?

Il lui a dit :

— J'ai ben moyen de me désoler ! Je voudrais passer de l'autre côté de l'eau, il n'y a pas moyen d'y passer.

Il lui a dit :

— Eh ben ! Qui que tu me donneras, i te ferai un pont ?

Il lui a dit :

— Je te donnerai ce que tu me demanderas.

Et puis, il lui a dit :

— Eh ben ? Tu me donneras ce qui passera le premier sur le pont !

Et cet homme était bien désolé. Sa femme lui a demandé :

— Qu'as-tu donc, que tu te désoles tant ?

Et puis, il lui a dit enfin qu'il avait fait marché avec le diable pour faire un pont. Il a dit qu'il lui avait promis ce qui passerait le premier s urle pont.

Sa femme lui a dit :

— Dis rien ; laisse-le faire son pont ; nous le joindrons ben !

Et, quand le pont a été fait, elle a pris son chat, elle l'a posé devant elle, pardié ! sur le pont.

Et puis, le diable a dit :

— Je suis ben avancé, tu me paies de mon bien même !

Léon Pineau.

[1] Gençay, chef-lieu de canton de l'arrond. de Civray, au confluent de la Clouère et de la Belle.

Digitized by Google

Les Ponts hantés.

Uu postillon traversa en jour le pont et fut étonné par les cris d'un enfant. Après avoir descendu sous le pont et y avoir trouvé un enfant, il le prit dans sa voiture. Les chevaux se mirent à courir comme enragés et l'enfant dans la voiture se transforma dans quelques minutes en un homme adulte qui disparut quand le postillon a eu la présence d'esprit d'éventer le timon avec sa main. Sur le même pont, le diable avait déjà étranglé deux hommes[1].

I. — LES ROUTES (Suite).

En Ukraine, quand on cherche une place pour la construction d'une maison, on se garde bien de la construire sur la place où était autrefois une route, parce que si la maison est située sur l'ancienne route, tous les locataires mourront[2].

T. Volkov.

VI. — LES CHAUSSÉES ET LES DIGUES (Suite).

En Ukraine.

Les digues faites par le bon Dieu.

Chaque oiseau peut boire dans l'étang, excepté un oiseau, la *konia* (milvus). Quand le bon Dieu faisait sur la terre les digues et les jetées (pour séparer les eaux de la terre), tous les animaux et tous les oiseaux lui aidèrent, mais la *konia* n'en voulut pas. Voilà pourquoi elle peut boire seulement l'eau de pluie et la rosée[3].

La digue des Nonnes.

Cette digue se trouve dans le district de Niéjine, gouvernement de Tehernigov. On raconte qu'elle appartenait au couvent des religieuses à Niéjine et il y avait sur cette digue deux moulins à eau administrés par deux nonnes. L'une de ces nonnes eut un enfant et à cause de cela elle fut écrouée dans une cave en pierre garnie de barres de fer. Voilà pourquoi la digue a pris ce nom[4].

[1] *Dragomanov*. Malorouskia narodnya predania i razskazy (Légendes et contes populaires de l'Ukraine). Kiev, 1876, p. 46.
[2] *Kharkovsky Sbornik*. (Recueil de Kharkov) 1889, III, p. 28.
[3] *Dragomanov*. Op cit. p. 386.
[4] *Dragomanov*. Op. cit. p. 223.

Digitized by Google

II. — LES CHEMINS DE FER[1] (Suite.)

Les machinistes des chemins de fer attrapent des étoiles, et tondent des chiens, des chats et des coqs noirs à l'insu même de leurs maitres; ils recueillent tout cela et le gardent. L'un de ceux-ci étant tombé malade, fit venir deux popes pour le confesser ; l'un de ceux-ci lui ayant demandé quels étaient ses péchés, il leur dit : « Je suis un grand pécheur ; j'ai enlevé des astres du ciel et les ai enfermés pour que la machine coure plus vite ; j'ai tondu aussi des coqs, des chiens et des chats noirs »

UNE NOTE SUR L'ETHNOGRAPHIE.

En communiquant ces traditions ukrainiennes, nous nous permettons de dire quelques mots à propos d'une assertion assez inattendue de M. Michel de Zmigrodzki, insérée dans le IVe fasc. de la *Revue des Traditions populaires ;* elle pourrait bien passer sans être remarquée si elle n'était pas parue dans une publication si estimée et d'une réputation si sérieuse. M. de Zmigrodzki prétend que la « Pologne fait avec la Lithuanie et la Ruthénie une indivisible totalité ethnographique. » Quant à l'Ukraine nous ne savons pas même si nous devons invoquer les témoignages des autorités de la science pour démontrer combien cette opinion est peu fondée, et pour prouver que les Ukraïniens étant complètement distincts des Polonais ne doivent être nullement confondus même avec les Grands-Russiens, avec lesquels et des Biélorusses ils forment la branche orientale de la famille des peuples slaves. C'est un fait constaté d'une manière définitive et indiscutable dans les travaux de *Miklosich* (*Vergleichende Grammatik.* I, IX), de *Schleicher* (Beitrage zur vergl Sprachforsch. I, 22), de *Jagic* (*Archiv fur Slaw. Phil.* I, 508), de *Lavrovsky (Obzor zamietchatelnych ossobennosteï narietchia malorusskaho sravnitelno s velikorousskim i drougimi slavianskimi nariétchiami*, dans le Journal Ministerstva Narod. Prosviéchtchenia 1859, N° 6, p. 263), de *Bodiansky* (*Tchtenia v imp. Obchtch Istorii i Drevn.* 1858, IV, III, 72), de *MM. Pypine ei Spasowicz* (*Hist. des littératures slaves*, I, 310, 311), de *M. Talvi. (Historical View of the Languages and Literature of the Slavic Nations*, p. 8-9). de *M. Hins* (*La Russie dévoilée au moyen de sa littérature populaire.* P. 1883, p. XX-XXI), de *M. Hovelacque (La Linguistigue*, p. 366-387), de *M. Friedrich Muller* (*Allgemeine Ethnographie*, p. 477), de *M. Topinard* (l'Anthropologie, p 246 et 409), de *MM Mayer et Kopernicki* (Charakterystyka fizyczna ludnosci Galicyiskiej Krakow, 1885), de *M. Diebold* (*Ein Beitrag zur Anthropologie der Kleinrussen*, Dorpat 1884), etc , etc. Mais il nous semble que nous pouvons bien indiquer seulement les ouvrages destinés au grand public, comme *Elisée Reclus* — Géographie Univer V, p. 293 et *A. Rambaud* — Histoire de la Russie, p. 25, où le lecteur trouvera même la critique de la théorie de Duchinski, oubliée du reste depuis assez longtemps déjà dans la science sérieuse. Quant aux Lithuaniens nous n'avons pas besoin d'en parler, puisqu'il est admis par tout le monde savant que ce peuple n'appartient pas même à la famille slave.

TH. VOLKOV.

1 *Manjoura* Skazki, poslovitzy etc. (Contes, proverbes etc., recueillis dans les gouvernements de Kharkov et d'Ekaterinoslav) dans le *Sbornik Kharkovskaho istoriko-filologitcheskaho Obchtchestva* (Recueil de la Société de l'histoire et de philologie de Kharkov). 1890, II, p. 143.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DU DIABLE

CHEZ LES BRETONS DU PAYS DE VANNES[1]

II

DÉMÊLÉS DU DIABLE AVEC LES SAINTS DU PAYS DE VANNES[2].

Le diable était fort, avait une certaine loyauté; mais il était maladroit et borné.

Il était maladroit. Ainsi, sa mère, un jour, s'étant démis un bras, il voulut le lui rebouter et le cassa.

Il était borné. Il eut des démêlés avec presque tous les saints du pays de Vannes, il en sortit toujours honteusement vaincu.

I. — LE DIABLE ET SAINT MATHURIN.

Un jour saint Mathurin semblait garder des vaches sur une grande lande de Quistinic lorsqu'un marchand de pommes vint à passer. Il était accompagné de son domestique qui conduisait une charretée de pommes. « Donnez-moi une pomme, dit l'enfant au marchand, et je vous dirai une chose. » « Oui, oui, reprit le marchand, tu veux avoir une pomme; tiens en voici une : « *Fermez toujours votre porte à clé*, répartit l'enfant, *et vous* « *saurez qui entrera chez vous.* » — Belle affaire, dit le marchand en riant; je sais cela depuis longtemps.

Il passa de nouveau avec une charretée de pommes; l'enfant lui en demanda encore une, lui promettant de lui dire une chose.

[1] V. le t. VI. p. 166.

[2] Saint Mathurin, prêtre dans le diocèse de Sens vers l'an 388. Il est patron de la paroisse de Quistinic, dans le diocèse de Vannes, et en grande vénération dans la région. Il est l'objet de plusieurs légendes bien connues.

Digitized by Google

— Tu veux manger toutes mes pommes, mon petit ; mais elles me coûtent de l'argent. » Il lui en donna encore une cependant ; car il avait bon cœur. Après l'avoir remercié, l'enfant lui dit : « *Ne pariez jamais que lorsque vous êtes certain de gagner.* »

— Tes secrets sont connus de tout le monde, petit gars ; merci quand même, car ton intention est bonne.

Le marchand repassa une troisième fois et le petit pâtre accourut encore demander une pomme, en faisant la même promesse que les deux premières fois. Le marchand se mit à rire.

— Avec tes prétendus secrets, tu mangeras certainement toutes mes pommes. En voici une encore ; mais ne m'en demandes plus, car je ne t'en donnerai plus d'autres. « Merci, dit « le petit, « *Ne passez jamais trois fois de suite devant une « personne sans lui demander son nom.* »

Le marchand fit à peine attention à ce que lui disait l'enfant.

Arrivé à la maison, le marchand dit à son domestique : « Conduis le cheval à l'écurie, donne-lui du foin d'abord et de l'eau chaude ensuite ; car il a chaud. »

Lorsque le garçon fut porter de l'eau chaude au cheval, il en trouva un autre à l'écurie, mangeant du foin avec le sien ; mais il était si maigre qu'il ne tenait pas debout.

— A qui ce vilain cheval ? Mets-le bien vite hors de l'écurie.

Au même moment se présente le propriétaire du cheval.

— Votre bête fait souvent carême, parrain, car elle est bien maigre.

— Telle qu'elle est, elle court encore mieux que la vôtre.

— Ah dam ! ça non !

— Parions sept écus contre le meilleur morceau de chez vous que, sur ce cheval, j'irai boire une bolée de cidre à Hennebont et que je serai de retour ici, à Quistinic, avant vous.

— En route, de suite, cria le marchand de pommes, piqué par ce défi.

Ils se mirent en route ensemble. Le marchand de pommes avait un beau cheval, un bon coursier. L'inconnu avait un cheval si maigre, si petit, qu'il lui fallait ployer les jambes pour ne pas toucher la terre avec les pieds. Le marchand néanmoins n'avait pas encore fait un quart de lieue que l'autre avait déjà bu sa bolée de cidre à Hennebont, et était de retour. Il avait affaire au diable en personne. Il se rappelle alors les paroles du

Digitized by Google

pâtre : « *Fermez toujours votre porte à clé et vous saurez qui entrera chez vous,* » et « *Ne pariez que lorsque vous êtes certain de gagner.* »

A son retour ; le diable réclame son *morceau*.

— Quel *morceau* prendrez-vous, dit le marchand.

— Votre femme, répondit le diable.

Le marchand trembla de tous ses membres et devint pâle comme un linge.

Il aurait voulu parler alors au berger ; mais « *il ne lui avait pas demandé son nom.* » Il alla sur la lande où il l'avait trouvé et se mit à l'appeler : Berger, berger; mais le berger ne paraissait pas. Cependant, ce berger qui lui avait donné de si sages avis aurait peut-être pu le tirer de cette mauvaise affaire.

A la fin, saint Mathurin eut pitié de lui et lui apparut en prêtre tel qu'il est dans son église de Quistinic ; car c'est lui qui est le patron si connu de Quistinic.

— Hé bien ! vous n'avez pas voulu suivre mes conseils, aussi vous voilà en une mauvaise affaire.

— O grand saint Mathurin, ayez pitié de moi et ne laissez pas ma femme aller avec le diable.

— Tranquillisez-vous, votre femme n'ira pas avec le diable, il n'aura pas ce *morceau-là*.

Saint Mathurin se rend chez le marchand de pommes, fait la femme monter dans le grenier, puis scie le cinquième barreau de l'échelle en le laissant cependant en place.

Le diable arrive bientôt et réclame son *morceau*.

— Il est dans le grenier, dit saint Mathurin, allez le chercher.

Le diable ne se fit pas prier deux fois, il monta dans l'échelle et le barreau scié lui reste en main.

— Ah ! dit le saint, vous prenez ce *morceau-là*, vous ne pouvez en réclamer un autre. La condition du pari est accomplie. Allez-vous-en maintenant.

Ce qui fut dit fut fait et le diable n'eut pour enjeu de son pari qu'un barreau d'échelle.

Digitized by Google

II

Le Diable et Saint Cado.

I. Saint Cado vécut à la fin du Ve et au commencement du VIe siècle Il était fils d'un roi de Cambrie ; il fonda le célèbre monastère de Laneurvan, vint en Armorique, habita l'île de la rivière d'Etel qui porte aujourd'hui son nom et devint évêque de la ville de Weednor, appelée alors Benaven, en latin *Bena Ventæ*, dans le comté actuel de Northampton. Il y souffrit le martyre.

II. Le culte de saint Cado fut bien répandu, au Moyen Age, dans la Cambrie et dans l'Armorique. En 1351, eut lieu à Mi-Voie le fameux combat des Trente. Le poète contemporain met sur les lèvres des chevaliers bretons cette belle prière : « Seigneur saint Cado, notre patron, donnez-nous force et courage afin « qu'aujourd'hui nous vainquions les ennemis de la Bretagne

... Après leur victoire, il chante avec enthousiasme : « Il n'eût pas été l'ami « des Bretons celui qui n'eût point applaudi dans la ville de Josselin en voyant « revenir les nôtres, avec des fleurs de genêts à leurs casques ; il n'eût point été « l'ami des Bretons, ni des Saints de Bretagne non plus, celui qui n'eût pas béni « saint Cado, patron des guerriers du pays... qui n'eût pas chanté : au Paradis « comme sur la terre, saint Cado n'a pas son pareil. »

(Barzaz-Breiz, I, 331).

III. « Les campagnards, dit le chanoine Mahé, racontent bien des historiettes « de saint Cado, dont ils sont les premiers à rire[1]. » Nous avons rapporté trois ou quatre seulement de ces nombreuses historiettes.

IV. L'empreinte du pied de saint Cado, laissée sur le pont lorsqu'il *glissa*, se nomme la *glissade de saint Cado*. Elle est restée un objet de vénération pour les pèlerins et pour les habitants du pays ; on l'a recouverte d'une grille en fer, au-dessus de laquelle on a élevé un calvaire en granit.

V. L'imagerie populaire a reproduit la légende du pont de saint Cado. En 1863, Ch. Oberthur, de Rennes, imprima, pour le compte de Charles Pierret, une image coloriée de 0m,30 de haut et de 0m,20 de large, représentant, sur un beau pont, saint Cado, vêtu en évêque, donnant un chat au Diable. Cette image a été reproduite en petit, dans la *Revue des Traditions populaires* en 1888. Charles Pierret est mort en 1877, le bois original de saint Cado a été acheté par Bazouge, imprimeur à Dinan.

Pellerin, imprimeur éditeur à Epinal, a publié une autre image coloriée, de mêmes dimensions que celle de Pierret, représentant aussi saint Cado, vêtu en évêque, donnant, sur un beau pont, un chat au Diable qui voltige autour de lui.

Saint Cado habitait son îlot de la rivière d'Etel et avait de la peine à traverser l'eau pour aller à la grande terre. Le diable y passe un jour ; saint Cado le rencontre et lui dit :

— Fais-moi un pont pour venir de mon île à Belz.

[1] *Essai sur les Antiquités du Morbihan.*

Digitized by Google

— Que me donneras-tu?

— Le premier qui y passera à la condition que tout le travail soit fait en une seule nuit.

— Marché fait.

Le diable va chercher sa mère pour l'aider et, la nuit venue, ils se mettent à l'œuvre. La mère ramasse des pierres et les porte à son fils dans son tablier. Celui-ci les pose en place en faisant le maçon; mais il ne savait pas son métier, car le pont est grossièrement maçonné; et c'est depuis qu'on dit d'un travail mal fait, qu'*il est fait à la diable*. Le pont fut fait néanmoins en une seule nuit. Lorsqu'il eut mis la dernière pierre en place, pour rappeler sa mère, il lâche un cri qui fait résonner tout le pays. La mère du diable était en ce moment sur une lande de Plouhinec avec son tablier plein de si grosses pierres que la plus petite d'entr'elles pesait bien une tonne de cidre. Elle les jette là en tas, donne un coup de bâton sur la plus grosse et la casse en deux, et depuis, tout le monde, dans le pays, connaît les pierres de la mère du diable.

Celui-ci, avant le lever du soleil, va trouver le saint et lui réclamer le paiement convenu. Il riait de bonheur, car il pensait avoir quelque moine ou le saint lui-même à brûler en enfer.

— Oui, oui, dit le saint, je vas te payer de suite. Cours vite à l'autre extrémité du pont et emporte celui qui va y passer.

Saint Cado suit de près. Arrivé sur le pont, il fait sortir de sa large manche un petit chat.

— Attrape! Attrape! crie-t-il au diable. Voilà ton paiement.

Le diable prend le chat par la queue et, depuis, tous les chats portent, sur la queue, la marque des doigts du diable.

Celui-ci devient furieux.

— Ah! tu m'as trompé! Tu t'es moqué de moi! Je vais défaire le pont.

Et aussitôt il se mit à jeter les pierres du pont dans la mer. Le saint se précipitant pour l'arrêter, *glissa;* mais le pont fut conservé et existe encore aujourd'hui. Le diable en fureur proposa un duel à saint Cado.

— Je le veux bien, dit le saint. A toi le choix des armes, à moi le choix du terrain.

Le diable choisit, bien entendu, sa fourche en fer à deux dents et à long manche. Saint Cado prend une alène de cordon-

Digitized by Google

nier et choisit un four pour champ clos. Une fois là-dedans, saint Cado met une main au collet du diable, et, de l'autre, fait travailler son alène. Le diable ne peut remuer sa fourche. Il hurle comme un bœuf, appelle au secours et demande grâce ; mais le saint ne le lâche qu'après l'avoir broché comme il faut.

Sorti du four, le diable était enragé tout de bon.

— Recommençons, dit-il. A moi cette alène qui fait tant de mal et prends, toi, cette fourche.

— Ça y est, répondit saint Cado.

Et à l'instant il donna des coups de fourche au diable, au ventre, à la poitrine, à la figure. C'était pire que dans le four. Heureusement pour le diable qu'il avait de bonnes jambes.

Il avait un bon naturel et ne gardait jamais rancune. Quand il fut remis de ses blessures, il vint voir le saint. Celui-ci le plaisantait à cause du pont qui était vraiment mal fait. Le diable s'excusait sur le peu de temps qu'il avait eu et assurait qu'il pouvait mieux faire.

— Je parie, dit le saint, que dans une nuit je ferai une bien plus belle maison que toi.

— Toi ?

— Oui, moi. Essayons, la nuit prochaine, et tu verras.

— Essayons, dit le diable.

Il dresse ses plans, prend ses mesures, appelle sa mère à son secours et se met à l'œuvre dès que la nuit fut close. Il travaillait à une des extrémités de l'île et le saint à l'autre. Le lendemain, de bonne heure, celui-ci fut voir l'œuvre du diable. La maison qu'il avait fait faire avait belle apparence ; il y entre et la visite. Elle était vaste, bien distribuée, et solidement bâtie. C'était vraiment une belle maison. Le diable fut content de l'appréciation du saint, puis on alla voir la seconde maison.

L'Orient était brillant de lumière, le soleil était encore au-dessous de l'horizon. Arrivé devant la construction du saint, le diable resta stupéfait d'étonnement. L'édifice était long, large, élevé, flanqué de belles tourelles et fait avec des glaçons. C'était un beau château-fort en cristal. Le diable se souvenait d'en avoir vu de semblables autrefois dans le ciel. Il y entre, visite les belles chambres du rez-de-chaussée, du premier et du second étage. Il va de surprise en surprise.

Digitized by Google

— Pour mon pont, pour la maison que je viens de faire la nuit dernière et aussi pour le mal que tu m'as fait, tu devrais me donner ce château.

— Ah ! si ça te fait plaisir, je le veux bien, dit saint Cado.

Le diable, voulant jouir bien vite et seul de son magnifique château, trouve moyen de congédier bientôt le saint. Il monte au second, entre dans la plus belle chambre, puis prend une chaise et s'asseoit à une fenêtre pour se reposer des fatigues de la nuit et contempler le lever du soleil. Quel panorama ! La lumière entrait dans le château par tous les côtés. La mer était calme; la campagne était blanche avec la gelée et le ciel était pur comme aux plus beaux jours de janvier. Le diable était en extase depuis plusieurs heures quand il fut rappelé à lui par un craquement horrible. Les glaçons fondaient au soleil, le château s'effondrait. Quand le diable revint de son évanouissement, il était broyé. Lorsqu'il put se relever, il ne trouva de son beau château qu'un peu de boue.

Le diable n'était pas de taille à lutter avec saint Cado, parce que, au ciel comme sur la terre, saint Cado n'a pas son pareil :

« En néan n'hag ar en doar,
« Sant Kado n'en dès chet é bar. »

III. — Le Diable et saint Gildas.

II. — *Toul er Serpant.*

« Toul er Serpant, situé auprès du bras de mer et du village de Banester, est « un large fossé, reste d'un retranchement construit dans une forte position, au « milieu de l'ancienne forêt de Rhuys. »

« A la Cour Penvins, et entre le château de Sucinio et Calzac, on trouve deux semblables retranchements; mais ils sont moins considérables. »

Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 2e édit, II, 887.

La légende de saint Gildas et du diable est très connue dans la presqu'île de Rhuys et dans les îles voisines.

Dans ce temps-là saint Gildas vivait tantôt dans son abbaye de Rhuys et tantôt dans la solitude de l'île d'Houat. A l'extré-

[1] Saint Gildas était le compatriote, le contemporain et l'ami de saint Cado.

Digitized by Google

mité sud-est de la presqu'île de Rhuys, il y avait un énorme serpent. Il avait environ six cents pieds de long et son ventre n'avait pas moins de soixante pieds de tour. Il avait deux grandes ailes et une gueule effrayante. Ses dents étaient longues et pointues comme les fuseaux dont se servent les femmes pour filer le lin. Autant le saint était aimé et vénéré dans le pays à cause de ses bonnes œuvres, autant le serpent y était exécré à cause du mal qu'il y faisait, car toutes les semaines il fallait lui donner un petit enfant à manger, ou il se serait élevé dans les airs et aurait craché tant de feu sur la presqu'île qu'il l'aurait incendiée dans un instant.

Le sort tomba un jour sur le filleul de saint Gildas, il devait être la proie du serpent. La mort dans l'âme, la mère prend le petit et va trouver son compère. Elle lui annonce la lamentable nouvelle. Le saint reste quelque temps interdit, car il aimait bien son filleul. A la fin, sa figure s'illumine de joie.

— Allez-vous-en à la maison, ma commère, dit le saint, et laissez-moi mon filleul. Le serpent ne le dévorera pas, il ne dévorera même plus d'enfants.

La joie rentre dans le cœur de la mère. Elle baise le bas du manteau du saint, serre son enfant sur son cœur, le baise plusieurs fois, le remet à son parrain et se retire.

En cheminant, elle faisait ces réflexions : il a bien dit que le serpent ne mangerait pas son filleul. Il n'a jamais trompé personne et il aime tant son filleul ! Mon fils est donc sauvé !..... Mais si le diable, — car c'était le diable lui-même qui était là sous la forme d'un énorme serpent, — mais si le diable incendiait le pays, nous serions tous perdus. Mais non, le saint a dit que le diable ne mangerait même plus d'enfants ; il va donc lui faire quitter le pays ou le tuer.

De son côté, le saint n'était pas resté inactif. Il fit faire une grosse pelote de laine et y fit piquer de grandes aiguilles, la pointe en dehors.

Ces préparatifs terminés, le saint monte sur son beau cheval blanc ; il se fait donner son filleul qu'il porte ostensiblement sur son bras gauche et la pelote de laine qu'il tient de sa main droite cachée sous son manteau. De l'abbaye de Penvins au lieu où se trouvait le serpent, il y a près de quatre lieues ; mais le cheval s'élève au-dessus de la forêt et arrive en un instant près du

Digitized by Google

diable. En voyant le saint arriver avec son filleul, celui-ci est encore plus content qu'à l'ordinaire ; car non seulement il va se repaître du sang innocent, mais il va même dévorer le filleul bien-aimé de ce moine, son ennemi mortel.

— Ouvre ta gueule, lui crie le saint.

Au même moment, le diable ferme ses yeux rouges et brillants comme le feu et ouvre sa gueule effrayante ; aussitôt le saint y jette sa pelote de laine. Les affreuses mâchoires du diable se rapprochent instantanément ; mais au lieu de broyer un enfant chrétien, elles sont solidement liées l'une à l'autre par les aiguilles. Le saint avait gardé en main le bout du fil de la pelote.

— Suis-moi, crie le saint au diable.

Et le saint, avec son fil de laine, conduit le diable à travers la forêt, jusqu'au Grand-Mont. Rendu sur le bord de la mer, le saint dit à son cheval :

— A Houat !

La bête se dresse sur ses deux jambes de derrière et saute à l'île d'Houat, distante d'environ cinq lieues. L'effort qu'elle avait fait avait été si grand que ses sabots s'étaient enfoncés dans le roc, et la mer, qui use tout, n'a pu, en treize cents ans, faire disparaître ces deux trous que l'on montre encore aujourd'hui. Rendu sur cette haute falaise, au bord de cette mer si vilaine par moments, le diable comprit ce qu'on voulait lui faire. Il recueille toutes ses forces, se dresse sur sa queue et s'élance en même temps que le cheval de saint Gildas ; mais au lieu de tomber à Houat, il se heurte contre le Yoh, rocher distant d'Houat d'une centaine de mètres. Ce rocher a la forme d'un pain de sucre. Avec sa tête le diable le perce de part en part, puis tombe dans la mer. Tous les pêcheurs d'Houat, d'Hœdic et des côtes voisines prennent, en passant près de ce rocher, leurs précautions contre la rafale du Trou du Diable.

P.-M. Lavenot.

Digitized by Google

LES PRÉCURSEURS DE NOS ÉTUDES[1].

VII

Légendes Normandes du Musée de Dieppe.

Il existe au Musée de Dieppe une série de dessins au fusain représentant chacun une légende de la ville ou des environs. Au dessous de chaque dessin, le visiteur peut lire, sur une pancarte écrite à la main, le texte de la légende.

L'écriture commence à être ancienne, elle est jaunie par le temps et en de certains endroits presque effacée. On la lit difficilement. Cependant, grâce à l'obligeance du gardien, nous avons pu copier le texte de ces légendes. Dessins et texte sont numérotés; malheureusement, y il a une lacune dans la suite des numéros : 6 et 10 manquent et la série finit avec le numéro 11

Le conservateur du Musée, M. Millet, qui a bien voulu nous donner tous les renseignements qu'il connaissait sur ces légendes, ne sait pas ce que sont devenus les numéros manquants et si la série allait plus loin que le numéro 11. L'entrée au Musée de ces légendes figurées et écrites n'est pas marquée sur le registre destiné à prendre note des objets offerts.

Les dessins sont signés Huart et les pancartes auront été probablement écrites par la même personne.

Voici le texte que nous avons copié : nous engageons nos collègues de la société des Traditions populaires qui, cet été, se trouveront en villégiature à Dieppe, d'aller voir les dessins au Musée de la Ville.

G. Fouju.

N° 1. Dieppe. — Falaises du Château Pourville

Bonsoir, père Rhée.

Quand on dirige ses pas en arrière du vieux château de Dieppe, sur cette pelouse verdoyante qui domine la mer, on rencontre les traces d'une vieille citadelle démolie par les ordres de Louis XIV.

Cette citadelle avait dû prendre la place d'anciennes habitations et, à des époques très reculées, le plateau avait dû voir des races contemporaines de celle qui habitait la cité de Limes.

Les deux plateaux entre lesquels la ville est assise ont dû se regarder d'un œil jaloux, comme cela se pratique entre voisins, si bien que leurs légendes doivent être nées dans des conditions de rivalité.

[1] Cf le t. II, p. 529; t. III, pp. 177, 418; t. IV, p. 458; t. V, pp. 93, 96.

Digitized by Google

Si, dans la cité de Limes, les fées étaient malfaisantes, par opposition, elles devaient être favorables sur le plateau qui faisait face à cette cité.

C'était une bonne fée que rencontrait le père Rhée, cultivateur et pêcheur, lorsqu'il descendait, pour se rendre à la mer, le petit sentier conduisant du plateau vers la vallée de la Scie.

Près d'un tournant du sentier, là où l'on voit encore quelques arbrisseaux aux formes bizarres et inclinées par les raffales, la fée se présentait : — Bonsoir, père Rhée, disait-elle — et le père Rhée allant visiter ses filets les trouvait toujours pleins de poissons.

N° 2. *Dieppe. — Au bout de la jetée.*

Le Vaisseau Fantôme[1]

On n'avait pas fait dire de messes pour les âmes des naufragés de la *Belle-Rosalie*, un trois-mâts perdu.

Au mois de novembre, le jour des morts, un peu avant le crépuscule du matin, Madeleine, fiancée à Pierre, le timonier du navire, et sa sœur Marie, se rendent à la jetée.

Le temps est glacial, la mer affreuse.

A l'horizon, du sein des brumes, se détache tout à coup la forme d'une carcasse de navire, la voilure, les mâts.

La vision s'approche...

Ce sont eux ! Ce sont eux ! Les voilà là-bas ! Vois-tu, Marie ?

Marie ne voit pas d'abord, mais Madeleine voit si clairement que Marie finit par voir comme elle.

Oh ! les pauvres malheureux ! Et leur bateau ! Quel air sombre !... Tiens, tu ne diras plus que tu ne les vois pas ? Ils vont entrer... Vois-tu Pierre qui tient la barre et qui nous reconnaît. Les autres aussi... Voici qu'ils nous tendent les bras. Oh ! qu'ils sont pâles !... Pâles jusqu'aux cheveux.

Un rayon du triste soleil de novembre se glisse à travers les brumes. La cloche de la première messe sonne, et le navire disparait.

N° 3. *Dieppe — Cité de Limes* (dite Camp de César).

Les Mauvaises Fées[2].

La cité de Limes était primitivement habitée par une race barbare qui, suivant l'opinion des archéologues, logeait dans des cavités, qu'on voit encore aujourd'hui sous la forme d'entonnoirs.

[1] Cf. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 277, 112.
[2] Amélie Bosquet, p. 277, 112.

Digitized by Google

A l'époque où vivait cette race, et postérieurement, il dut se passer dans la cité des faits pleins de sombres mystères.

C'était surtout pendant les nuits de la pleine lune de septembre que le plateau devenait un objet de curiosité et de terreur. Que s'y passait-il ? Etaient-ce des fêtes, des danses effrenées, ou des cérémonies au rite sanguinaire ?

Ne franchissez pas, vers minuit, à la pleine lune de septembre, l'enceinte de la Cité. Vous serez assailli par les mauvaises fées. Dans un nuage blanc vous verrez leurs corps fluets, leurs cheveux épars, leur visage perfide. Elles feront éclater à vos yeux des étoffes précieuses. Mais malheur à vous si vous êtes séduit, car vous serez entraîné par elles jusqu'au bord de la falaise et y serez précipité.

N° 4. *Dieppe. — Le vieux Pollet.*

Batarelle et ses compagnes.

Derrière le Pollet, au bord du bassin de la rivière d'Arques, se trouvent les ruines d'un vieux pont qui servait dans les temps reculés à faire communiquer le faubourg avec la ville.

Au pied de ces ruines, sur le galet, où l'on voit, le jour, des femmes de pêcheurs et des jeunes filles nettoyer en chantant leurs paniers de pêche, se passaient autrefois, pendant la nuit, des scènes pleines de mystérieuses terreurs.

La mer, au loin, est en courroux. L'éclair luit.

Au milieu des éclats de la tempête un bruit sinistre se répète :

C'est le battoir de Batarelle...

Batarelle, juive ou sorcière, aidée de ses compagnes, pétrit à coups redoublés la chair d'un enfant qu'elle a soustrait. Dans le sang de la victime elle va tremper la bure de son vêtement et retrouver ainsi la jeunesse.

Elle appelle Satan. Satan doit prolonger ses jours. Il approche, mais trop tard. Un saint Anachorète précédé de la croix suspend le sacrifice, et Satan, avec ses horribles protégées, a disparu.

N° 5. *Dieppe. — La cité de Limes.*

La coupe de Braquemont.

Un habitant de Braquemont venait de son parc où il avait été visiter ses filets. Il était tard, c'était pleine lune, et les fées dansaient dans un rond où l'on voit toujours l'herbe plus verte qu'ailleurs. C'était le trou de leurs rondes.

Digitized by Google

Tout à coup, elles cessent de danser et viennent au-devant du paysan attardé, elles l'entourent et lui présentent à boire dans une coupe merveilleuse. Il résiste, elles le pressent, elles vont le séduire... mais minuit sonne. C'est l'heure où les fées disparaissent, et la coupe reste entre les mains du pêcheur.

Cette coupe, dit-on, se voyait encore, il y a un certain nombre d'années, à Braquemont.

N° 6. (manque)

N° 7. *Dieppe. — Terres de Breauté*

Les Cavaliers blancs.

Ne vous attardez pas, vous tous qui, pour rentrer chez vous,ayez (*sic*) à traverser les terres du château de Breauté.

Dans les clairières et les taillis qui servent de transition entre la plaine et les grands bois, se glissent, au milieu de la nuit, des nuées de fantômes qui viennent de l'horizon, rasant la terre.

C'est un nuage tourmenté et floconneux.

Il approche.

Quelques formes vagues commencent à se dessiner.

Les voilà ! Les voilà !

Ils arrivent en tourbillonnant, pâles sur des chevaux pâles, leurs manteaux blancs soulevés par leur course vertigineuse voltigent derrière eux.

Quelques lueurs métalliques indiquent çà et là des luisants de casque et de fer de lance. Leurs corps ne projettent pas d'ombre. Leur charge sinistre ne résonne pas et ne froisse pas un brin d'herbe.

Ce sont les âmes des soldats romains qui ont livré là un fameux combat et qui piquent la terre de leurs lances pour réveiller ceux de leurs camarades qui dorment encore.

Les guerriers venus du sud-est au nord des Gaules ont dû frapper fortement par leur audace et l'étrangeté de leurs costumes ou de leurs allures, l'imagination de nos ancêtres de la côte de la Manche.

N° 8. *Environs de Dieppe. — Près Varengeville.*

L'Église de Saint-Valéry.

Un grand nombre de curieux vient visiter chaque année Varengeville C'est un des plus beaux villages de Normandie.

En se dirigeant de Varengeville vers les falaises, on ne tarde pas à apercevoir la petite église de Saint-Valéry qui fait l'objet d'une des légendes du Moyen Age.

Digitized by Google

Saint-Valéry est le même qui a laissé son nom a deux jolis petits villages de la côte normande savoir : Saint-Valéry-en-Caux et Saint-Valéry-sur-Somme.

La vénération que les habitants de ces deux villages avaient pour lui, implique en elle-même un miracle, celui d'avoir mis d'accord sur ses mérites Normands et Picards.

Mais il parait en avoir fait de plus grands, entre autres celui qui a trait à la petite église de la falaise.

Cette église, située d'une manière si pittoresque au dessus de la mer, faisait les délices du saint homme.

Les habitants de Varengeville, trouvant qu'elle était trop loin, la démolirent et en firent construire une autre au milieu de leurs habitations.

Le Saint ne goûta pas la chose et, par une belle nuit, avec l'aide des anges, reconstruisit son église sur la falaise, où on la voit encore.

N° 9. *Environs de Rouen. — Forêt de X.*

La Sorcière.

Les deux jeunes filles, blotties l'une contre l'autre, s'engagèrent sur les quelques planches jetées à travers du ruisseau.

En passant d'une rive à l'autre elles s'arrêtèrent troublées.

Du sein des broussailles éparses, une grande figure grise se détacha et vint à elles.

Puis une voix débile leur dit : « Passez, mes mignonnes. » Une d'elles parvint à s'enfuir, mais une main dure et froide saisit la moins alerte et la dépouilla successivement de tous ses bijoux et atours.

« Un beau jour, ajouta la sorcière, tu t'éveilleras laide et vieille comme moi. Le soir de ce jour tu viendras attendre les jeunes filles qui traversent la clairière, et malheur à celles qui t'écouteront. »

Le lendemain de cette rencontre, le pastour qui menait ses bêtes à l'herbe, trouva, aux ronces du pont, des lambeaux de soie et de tissus légers.

On ne revit plus dans le pays la belle fille qui avait écouté la sorcière, mais l'espèce s'en est perpétuée. C'est une d'elles qui fit le lit du Roi des Ribauds à Paris en 1369, il y en a eu beaucoup au souper de la Régence et, de nos jours, il y en a encore qui vont aux courses dans les voitures de Brion.

N° 10 (manque).

Digitized by Google

N° 11. *Sur la côte de Pontorson, au Mont Saint-Michel.*

L'AME DE MADELEINE.

Madeleine, la fiancée du cavalier, était morte. Celui-ci demeurait immobile sur son cheval devant la porte de Madeleine.

Tout à coup, un coup de vent éteint les cierges qui brûlaient près du cercueil.

Le cheval se cabre.

Le cavalier se sent comme enveloppé d'un froid subit, du dos à la poitrine, puis il entend une voix bien faible et glacée comme une tombée de neige qui lui dit : Viens.

Le cheval qui s'était cabré est pris comme d'un vertige. Il détale à une allure qui n'a plus de frein, bientôt il arrive sur les grèves où nul chemin n'est tracé. Dans le délire, la crinière flottante, il rase le sol plus qu'il ne le touche.

Tout à coup il fait un soubresaut : son pied a glissé sur une partie plus molle de la grève. Là est l'abîme. Le cheval et le cavalier disparaissent.

L'âme du cavalier avait rejoint celle de sa fiancée.

Elles viennent, dit-on, chaque année, au rendez-vous que se donnent les âmes des trépassés, le premier novembre, dans les brumes du Mont-Saint-Michel.

LA LÉGENDE DE DIDON

ERRATUM.

Dans l'article de la légende de Didon, p. 335, l'imprimeur a mis : *Jarbas, roi des Nomades et des Mazikes dit que l'impératrice Eudoxia repoussant Didon.* Il faut rectifier ainsi, *Jarbas, roi des Nomades, dit l'impératrice Eudoxia, repoussant Didon* (en supprimant le que, qui ferait croire que Jarbas est l'auteur du « Violarium » et qu'Eudoxia qui vivait au Ve siècle après J.-C. a été en relation avec Didon qui vivait au VIIIe avant. R. B.

Digitized by Google

LES ORDALIES

I

Par le fer rouge

a). — *Dans l'Inde.*

D'après le marchand Solaïman[1], l'épreuve par l'eau bouillante avait cours dans l'Inde au IIIe siècle de l'hégire (IXe siècle de notre ère) : elle était déférée par le demandeur au défendeur : « Quand un homme intente à un autre une action qui doit entraîner la peine de mort, on dit au défendeur : « Veux-tu soumettre le défendeur à l'épreuve du feu ? » S'il répond oui, on fait chauffer jusqu'au rouge une barre de fer; ensuite on dit au demandeur : « Présente ta main. » En même temps, l'on étend sur sa main sept feuilles d'un certain arbre du pays, et on pose la barre dessus. L'homme se met à marcher en avant et en arrière; après cela il jette la barre et on lui présente une bourse de cuir dans laquelle il introduit sa main ; la bourse est immédiatement scellée avec le sceau royal. Au bout de trois jours, on apporte du riz dont le grain est encore dans sa balle et on dit à l'homme : « Frotte les grains afin d'en détacher la pellicule. » Si sa main ne présente aucune trace de brûlure, le défendeur obtient gain de cause et n'est pas mis à mort. Pour le demandeur, il est condamné à payer un manna d'or, que le souverain se réserve pour lui-même. »

b). — *A Madagascar.*

Une épreuve de ce genre a lieu chez les Hovas au moyen d'un fer chaud que l'on passe sur la langue de l'accusé. S'il n'est pas coupable il ne doit ressentir aucune brûlure[2].

Dans une autre partie de Madagascar, chez les Tahimo, au S. de l'île, l'ordalie se rapprochait davantage de celle de l'Inde. L'accusé devait

[1] *Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine.* Ed. Langlès et Reinaud. Paris 1845, 2 v. pet. in-12, t. I, p. 47-48, t. II, p. 48-49.

[2] Cf. Marie-Descartes. *Histoire et géographie de Madagascar.* Paris 1846, in-8, t. II, ch. II, p. 309.

Digitized by Google

tirer, sans se brûler, un morceau de quartz (*vàto-vèlona*, m. a. m. pierre vivante) d'un pot d'eau bouillante (*siny*)[1].

II

Par l'eau bouillante.

a). — *Dans l'Inde.*

Le marchand Solaïman décrit ainsi l'ordalie par l'eau bouillante, qui était employée dans l'Inde concurremment avec celle par le feu[2]. « On fait souvent bouillir de l'eau dans une marmite de fer ou de cuivre, de façon à ce que personne ne puisse en approcher ; ensuite on y jette un anneau de fer et on dit (à l'accusé) : Plonge ta main dans l'eau et retire l'anneau. » J'ai vu un homme y introduire sa main et la retirer saine et sauve.

René Basset.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE[3]

IV

En Anjou.

Cueillir deux pousses nouvelles de buis, arracher une carotte sauvage, prendre deux jeunes feuilles de figuier, (faire cela au soleil levant) et mettre le tout à bouillir ; jeter la première eau puis boire la seconde en trois fois, c'est un remède parfait contre les maux de dents et les douleurs de tête.

Dire douze fois de suite sans respirer pour faire passer le hocquet :

J'ai l'jiquet.
Qui l'a fait ?
C'est Jésus,
Oremus,
Je ne l'ai plus.

Pour se guérir d'une maladie où la bile joue le rôle principal il faut boire un verre d'urine, c'est, paraît-il, une très bonne *médecine*.

Voici un remède tres simple pour guérir un rhume : faire dissoudre dans un bol de lait frais une huître ou deux ; on passe, et l'on boit. Ce remède m'a été indiqué par un marin comme étant très efficace.

G. de Launay.

[1] Cf. *Antananarivo annual*, n° 1 — IV, 2e éd. Antananarivo 1885, in-8, p. 251.
[2] *Relations des voyages*, t. I, p. 48-49 ; t. II, p. 49.
[3] V. le t. II, p. 160 ; t. IV, pp. 303, 363 ; t. V, pp. 641, 675, 749.

Digitized by Google

LES CHARITÉS EN NORMANDIE

Il y a en Normandie un certain nombre d'institutions, connues sous le nom de CHARITÉS. Ces Charités ne doivent point être confondues avec quelques ordres religieux, désignés aussi sous ce nom, et dont le plus connu est celui qui fut fondé par saint Jean de Dieu. Les membres de cet ordre, sous le nom de Frères de la Charité, faisaient, outre les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, celui de s'employer exclusivement au service des malades pour les soigner et les soulager.

Les membres des Charités de Normandie ne font aucun vœu, sont composés indistinctivement d'hommes mariés ou de célibataires, ne s'occupent jamais des malades ; ils rendent simplement dans les campagnes le service des pompes funèbres dans les villes.

Désignés aussi sous le nom de Frères de la Charité, ils ne cherchent point à édifier leurs intérêts personnels sur le malheur des familles. Sans espoir d'un gain quelconque, ils donnent leur peine, leur temps et souvent leur argent dans le seul but d'être utiles, jamais ils ne touchent pour eux-mêmes un émolument ou un honoraire, et les sommes qui leur sont versées sont immédiatement déposées dans un tronc pour servir à la réparation des costumes et des ornements, ou en acheter de neufs. Ils n'ont d'autre satisfaction que d'avoir accompli le devoir toujours pénible qu'ils se sont librement et volontairement imposé. Ils peuvent se retirer quand bon leur semble, rien ne les retient ; leur seule obligation, s'ils persistent, est de se soumettre au règlement, bien facile à suivre.

Les institutions de Charité de Normandie ne sont soumises à aucune formalité officielle, si ce n'est à l'approbation de l'évêque du département. Le tarif seul des inhumations doit être approuvé par le conseil municipal de la commune dans laquelle siège la Charité.

Je ne connais que la Charité de Caillouët dont je fais partie ; c'est à elle seule que s'appliquent les détails qui suivent, car j'ignore complètement si les autres Charités de Normandie sont soumises aux mêmes règles et aux mêmes usages.

La Charité de Caillouët, commune du canton de Facy-sur-Eure, a été fondée en 1300, et a pour patron saint FIRMIN, dont la fête se célèbre le 13 janvier de chaque année.

Digitized by Google

Elle s'est constituée sans doute sur l'initiative de certaines personnes charitables qui avaient remarqué la difficulté, souvent bien grande dans les campagnes, de transporter les morts à leur dernière demeure.

Dans le principe, la Charité de Caillouët comprenait un très grand nombre de personnes, et se divisait en Confrérie et en Charité proprement dite. Les membres de la Confrérie n'avaient aucun service actif; ils payaient une simple cotisation, et toutes ces cotisations réunies permirent d'acheter des ornements et des costumes pour les membres de la Charité.

Aujourd'hui la confrérie a disparu, la charité seule a persisté ; elle se compose de douze frères, sans y comprendre un antique, un tintenellier, et un chantre. Elle est gouvernée par un échevin et un prévôt.

Lorsqu'une mort survient dans une famille, après le curé de la commune, c'est l'échevin que l'on doit prévenir ; c'est lui qui dit se charge de faire avertir les frères du jour, de l'heure, du lieu de l'enterrement et de la demeure du défunt.

A l'heure convenue, tous les frères se réunissent dans une pièce qui leur est réservée près de la sacristie de l'église de Caillouët. Là, chacun, après s'être habillé, prend les insignes de son grade, et en corps tous se rendent à la maison mortuaire, ayant à leur tête le curé, qu'ils sont allés chercher à l'église, et précédés de la croix, de la bannière et du tintenellier, qui marche le premier en faisant tinter, le long du chemin, deux cloches ayant des sons différents : d'où lui vient son nom de tintenellier.

Lorsque le décédé est d'une autre commune que celle de Caillouët, les frères se rendent en costume civil à l'église du domicile du défunt et, là seulement, ils se vétissent de leurs ornements, que l'échevin y a fait transporter.

Après les prières d'usage à la maison mortuaire, quatre frères prennent le corps du défunt et à bras ils le transportent à l'église. Si la distance est trop éloignée entre la maison mortuaire et l'église, ils sont remplacés par quatre autres frères dont ils vont prendre la place dans le cortège, immédiatement après le corps.

Le service à l'église terminé, le corps est conduit au cimetière, toujours par les frères, et il est descendu par eux dans la fosse.

Pendant que le prêtre récite les prières liturgiques, les frères eux-mêmes recouvrent la bière : en prenant la pelle qui leur est nécessaire, ils en embrassent le manche en disant : *requiescat in pace.* Pour ne point se gêner dans leur mouvement, trois ou quatre remplissent cette fonction. Quand l'un est fatigué, il passe la pelle à un autre en disant : *Requiescat in pace.* Celui qui la prend répond : *Amen,* embrasse le manche et à son tour jette la terre.

Digitized by Google

Lorsque la fosse est comblée, les pelles sont mises en croix sur la tombe, les frères se réunissent autour et disent à haute voix une prière pour le défunt.

Pendant tout le temps que les frères mettent à combler la fosse, les parents et les amis ne s'éloignent pas : ils assistent à toute cette opération pénible, ainsi du reste que toutes les personnes qui sont venues à l'enterrement.

La cérémonie achevée, les frères vont tous en corps et en costume, avec croix et bannière, conduire la famille à son domicile et là l'échevin fait embrasser la croix à toutes les personnes présentes.

Chacun alors se retire et les frères regagnent leur chambre pour se déshabiller.

On ne peut recevoir frères que des hommes probes, d'une bonne conduite, et qui ont fait leur première communion; il y a même eu des femmes qui sont entrées dans la Charité, mais elles faisaient faire leur service par un homme et à leurs frais.

Lorsqu'un nouveau frère entre dans la Charité, l'échevin, le prévôt et le chantre se rendent chez lui avec la croix et deux candélabres contenant des cierges. La croix est placée entre les deux chandeliers, dont on a allumé les cierges, dans la principale pièce de la maison, et, en présence de toute la famille, l'échevin revêt le nouvel entrant des ornements qu'il doit porter; pendant ce temps le chantre entonne le *Veni Creator*. Le nouveau frère, une fois vêtu, fait embrasser la croix à tous ceux qui ont assisté à sa réception.

Les frères sont tenus d'assister en costume à la messe tous les premiers dimanches de chaque mois, et à la messe et aux vêpres de certaines fêtes désignées, sous peine d'amende.

Il est défendu aux frères de proférer, dans l'exercice de leur fonction et une fois revêtus de leurs ornements, aucune parole indécente, bouffonne, injurieuse ou scandaleuse, sous peine d'amende. Les amendes varient de 0, 10 à 0,50 et même 1 franc. L'amende infligée aux dignitaires est toujours la plus forte.

Lorsqu'un frère, ou la femme d'un frère, qui par le fait que son mari fait partie de la Charité devient sœur, vient à mourir, tous les frères sont tenus d'assister en corps à son enterrement et revêtus de leurs plus beaux costumes. Dans les autres cas, il n'y a aller aux enterrements que le nombre de frères nécessaires, mais dans les enterrements de 1re classe leur présence à tous est obligatoire.

Pour les enfants au-dessous de 6 ans, il n'y a jamais que la moitié des frères à assister à l'enterrement.

Toutes les fois que l'échevin, dans une cérémonie à l'église, doit porter la croix à l'autel, pendant la lecture de l'évangile ou pendant la con-

Digitized by Google

consécration, il doit toujours être accompagné de deux frères porteurs de flambeaux allumés. Dans le trajet de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière, l'échevin portant toujours la croix est entouré de la même façon.

L'échevin est le chef de la Charité, le prévôt est spécialement chargé de surveiller la conduite et la tenue des frères pendant les cérémonies, de faire payer les amendes, et de les verser dans le trésor de la Charité. L'antique est celui qui, après avoir été échevin, reste une année de plus à servir dans la charité.

Les ressources de la Charité consistent dans le produit des amendes, dans les quêtes faites pendant les cérémonies, les dons que des personnes charitables veulent bien faire et dans le montant du tarif des enterrements.

Il y a trois sortes d'enterrements :

1° En grand chef, c'est à dire que les frères se servent de leurs plus beaux ornements 2° En demi-chef, avec des ornements moins beaux. 3° En simple, avec des ornements plus fanés.

Le tarif est : En grand chef 100 fr., en demi-chef 60 fr., en simple 25 fr. ; les enfants en dessous de 7 ans sont enterrés à demi-prix ; les indigents sont enterrés gratuitement.

Les frères de la Charité ainsi que leurs femmes, à cause des peines qu'ils se donnent, sont enterrés en grand chef et gratuitement. Lorsqu'un parent d'un frère vient à mourir chez lui, le prix de l'enterrement est abaissé de moitié.

Chaque frère doit passer au moins trois ans dans la Charité ; il n'est point payé, il donne son temps et sa peine. Souvent même une cérémonie occasionne une grande perte de temps, surtout lorsque les travaux de l'agriculture sont pressés, mais personne ne murmure, chacun remplit son devoir, et pour réparer le temps perdu, le lendemain on se lève plus tôt et l'on se couche plus tard.

Le costume consiste dans un pantalon en drap noir ; une robe en laine noire descendant jusqu'aux genoux et garnie au bas des manches de deux galons d'or et de trois autres à la ceinture ; — un chaperon brodé or et argent et sur l'un des côtés duquel est brodée l'image de saint Firmin, patron de la Charité ; — une barette en drap noir entourée d'une broderie or, enfin un rabat en mousseline blanche. Le drap mortuaire est, lui aussi, tout brodé or et argent. Le chaperon porte sur la partie de devant, brodée en or, la fonction de celui qui le porte. Tous ces ornements sont d'une grande richesse, et c'est avec bien de la peine que l'on peut arriver à les entretenir, car les ressources de la Charité ne sont jamais bien grosses. Les enterrements en grand chef sont rares, ceux même en demi-chef ne sont pas

Digitized by Google

nombreux, aussi il est arrivé que les frères, si dévoués à leur œuvre, se sont cotisés pour faire une réparation ou acheter un objet indispensable.

Lorsqu'un frère sort de l'église avant la fin de la cérémonie, il ne peut sortir avec son chaperon ; il doit le laisser dans l'église. Lorsqu'il rentre, avant de le remettre, il se met à genoux, et embrasse l'image de saint Firmin, le tout sous peine d'amende.

La Charité n'est pas composée seulement d'habitants de la campagne. Les hommes du monde qui habitent la ville ou les communes voisines peuvent très bien en faire partie ; c'est rare, mais le fait se présente quelquefois. Dans ce cas, s'ils ne veulent pas remplir par eux-mêmes les fonctions, qui demandent une grande force physique, ils envoient à leurs frais une personne à leur place. Du reste, tout frère empêché pour un motif quelconque peut se faire remplacer, mais à ses frais, même si le motif de son absence est de la plus grande légitimité.

Il y a deux sortes de réunions ; l'une qui se tient tous les premiers dimanches de chaque mois, et dans laquelle le prévôt fait payer les amendes encourues ; l'autre qui a lieu le 13 janvier de chaque année et dans laquelle l'échevin est élu ainsi que le prévôt Ce jour-là les comptes de l'année sont rendus et les recettes sont retirées du tronc qui se ferme avec deux clefs, dont l'une reste entre les mains de l'échevin et l'autre dans celles du prévôt.. L'un ne peut donc ouvrir le tronc sans l'autre, et l'un ne peut prêter sa clef à l'autre sous peine d'amende. La présence des deux est indispensable.

La Charité de Caillouët, comme toutes les charités de Normandie, peut exercer son ministère partout où elle est demandée, à l'exception toutefois des villes où il y a une administration des pompes funèbres. Chaque famille est libre de choisir la Charité qui lui plaît. Les frères se transportent où on les demande, à leurs frais particuliers et sans jamais rien prendre dans le trésor. Mais la famille du défunt doit nourrir les frères ou leur donner une somme d'argent, à charge par eux de se nourrir comme bon leur semble. Si la somme donnée n'est pas dépensée entièrement en frais de nourriture, le surplus est versé dans le trésor.

La réunion annuelle se termine par un banquet que les frères se donnent à leurs frais; chacun paie sa quote part. Ces banquets ne donnent jamais lieu à des incidents fâcheux (je ne parle que de la Charité de Caillouët) ; chacun s'y conduit très bien et très convenablement, jamais on n'y a vu un homme ivre. Aussi la Charité de Caillouët est-elle la plus considérée des environs et la plus recherchée.

Tous les ans, les frères de la Charité font dire des services pour les frères et sœurs morts dans l'année ; ce qui est encore une cause de dérangement pour eux, mais ils le font par devoir et par souvenir.

Digitized by Google

Les frères de la Charité ne prêtent jamais leur concours à un enterrement civil, dont du reste je n'ai jamais vu d'exemple depuis vingt-cinq ans que j'habite le pays.

L'institution des Charités est donc une institution pleine de dévouement et de générosité. Chacun donne gratuitement sa peine, son temps, et souvent son argent, sans espoir de récompenses actuelles ; il fait tout pour rien, et cependant ceux qui la composent ne sont pas tous riches. Ce sont d'honnêtes cultivateurs, de braves ouvriers, qui quittent tout pour être utiles à leurs semblables, les travaux pressés qu'ils ont commencés, même les journées dont parfois le produit est attendu avec impatience par la famille nombreuse qui reste à la maison ; cultivateurs et ouvriers n'hésitant pas, chacun remplit avec empressement le devoir qu'il s'est librement imposé, et, en rentrant, il reprend, heureux de sa bonne action, le travail de la journée qu'il a interrompu.

Je suis heureux de pouvoir rendre un hommage sincère à ces braves gens si désintéressés, surtout à une époque où l'argent est le grand maitre, et où tout se paie et rien ne se donne.

J'ai dit que, lors d'un enterrement, lorsque la fosse est recouverte, les frères se réunissaient autour pour dire à haute voix une prière pour le défunt.

Lorsqu'il est question de l'enterrement d'un frère ou d'une sœur, outre la prière dite à haute voix, les frères chantent un cantique dont je transcris les couplets ; il me parait assez original pour le faire connaitre.

O bone Jesu domine,
Audi pium præconium
Familiæ Christianæ !

Regardez, ô Dieu de bonté,
Les pleurs et les gémissements
Que versent sur le trépassé
Ses pieux et tendres parents,

O Bone.....

Tout ce que vous fîtes pour lui,
Pendant qu'il fut dans ces bas lieux,
Nous fait espérer aujourd'hui
Que vous exaucerez nos vœux.

O Bone.....

Vous qui êtes son rédempteur,
Sauveur aimable, ô doux Jésus,
Rendez-vous son médiateur !
Qu'il ait place parmi vos élus !

O bone.....

Devenez son consolateur,
Et oubliez entièrement
Les péchés qu'il eut le malheur
De commettre en son vivant.

O Bone.....

Chargé du salut des humains
Par la suprême autorité,
Anges, portez-le dans vos mains
Au sein de la divinité.

O Bone.....

Digitized by Google

Sainte Vierge, Mère de Dieu,
Priez pour lui le Tout-Puissant,
Afinqu'en quittant ces bas lieux
Il arrive au ciel triomphant.

O Bone.....

Grand saint Firmin, notre Patron,
Nous avons confiance en vous,
Daignez implorer le pardon
Que pour lui nous vous demandons.

O Bone.....

Saints et Saintes du Paradis,
Adressez-vous à l'Eternel,
Pour que le défunt soit admis
A la jouissance du ciel.

O Bone.....

Espérons, Seigneur, que tous chrétiens
Ayant part à vos sacrements
Irons partager le vrai bien
Qu'au ciel possèdent vos enfants.

O Bone.....

En priant Dieu pour les trépassés
Pensons à nous sérieusement,
Pleurons sur nos péchés passés,
Vivons pour mourir saintement.

O Bone.....

Adieu ! cher frère, Adieu !
Puisqu'il faut enfin nous séparer !
Adieu ! pour toujours en ces bas lieux !
Au revoir dans l'éternité.

O Bone.....

E. DE LA CHENELIÈRE.

LES CHARIVARIS.

V

LE CHARIDANE EN SAINTONGE[1].

On applique ce nom au charivari spécial que l'on donne, dans le département de la Charente, à un mari que sa femme a battu.

Un homme, — quelquefois même un voisin, ou un camarade, — s'habille aussi exactement que possible comme le mari en question. Ainsi costumé, il monte sens devant derrière sur un âne, dont il tient la queue d'une main et qu'il fait passer et repasser devant la maison de l'infortuné conjoint, aux cris prolongés et aux applaudissements railleurs de la foule.

Ces applaudissements et ces cris font un tel vacarme que, souvent, ils remplacent avec avantage les sons discordants des chaudrons et autres ustensiles de cuisine.

F. FERTIAULT.

[1] Faut-il voir, dans *charidane*, une contraction de *charivari d'âne ?*

Digitized by Google

SECOND CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES[1]

Au Congrès de 1889, j'avais parlé de l'utilité et de l'urgence de former des collections d'objets populaires. Je désirerais présenter au prochain Congrés une liste des Musées et des Amateurs qui ont déjà commencé à réunir des collections. Je prie ceux de nos collègues qui pourraient et voudraient bien me fournir des renseignements, de me les adresser le plus tôt possible.

Pour les Musées, indiquer sommairement les diverses collections.

Pour les collections particulières, spécifier le genre d'objets recueillis et donner les chiffres par catégories : Livres anciens et nouveaux avec les principales divisions (contes, légendes, coutumes, superstitions, etc.; bijoux de mariage ; amulettes, anneaux divers; médailles ; croix, fibules ; bagues ; dieux fétiches ; statuettes ; poteries ; gâteaux ; imagerie populaire (indiquer le genre) ; gravures ou estampes diverses (concernant les fables, les contes de fées, les revenants, les lutins, etc.) ; jouets ; etc., etc., objets divers (spécifier).

J'invite aussi tous les traditionnistes qui possèdent une bioliothèque de folk-lore à en dresser le catalogue par divisions (contes, mythologie, légendes, superstitions, coutumes, chansons populaires, etc., l'Autobibliographie publiée par M. Sébillot dans l'Annuaire de 1890, présente un mode de classification qu'on peut adopter en principe. — Une proposition serait faite au Congrès de Londres en vue de réunir tous les catalogues pour le troisième Congrès, de les fondre en un seul et d'aviser au moyen d'en assurer la publication, soit par voie de souscription, soit avec le concours d'un éditeur. — Un numéro d'ordre étant donné à chaque collection, serait répété dans le catalogue général, en face de chaque ouvrage, possédé par nn seul ou plusieurs amateurs. Dans les cas de recherches, pour des études importantes, on saurait à quel collègue ou traditionniste on pourrait s'adresser pour obtenir de sa courtoisie le renseignement dont on aurait besoin.

A. Certeux.

[1] Le compte rendu *in extenso* des séances du Congrès de 1889 paraîtra dans quelques semaines, et formera un volume in-8° de deux cents pages environ. Le prix en est fixé à cinq francs. Ceux de nos collègues qui n'ont pas souscrit au moment du Congrès peuvent dès maintenant s'inscrire chez M. A. Certeux, trésorier du Congrès de 1889, 24, rue Gay-Lussac :

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1].

III.

LUISERNE.

DANS le poème de *Gui de Bourgogne*[2], composé au XIIe siècle par un anonyme et rattaché à la geste du roi, les Epigones des chevaliers qui ont suivi Charlemagne en Espagne partent au secours de leurs pères et les deux armées réunies s'emparent de la ville sarrasine de Luiserne. A cette occasion, un débat s'élève entre Gui de Bourgogne, qui s'est rendu maitre du palais du roi païen Agolant et ne veut le céder qu'à Charlemagne, et Roland qui le revendique pour lui-même. Les deux héros sont sur le point d'en venir aux mains, lorsque l'empereur, devant qui ils ont porté leur débat, fait évacuer la ville et demande à Dieu qu'elle ne soit plus jamais un sujet de discorde. Sa prière est exaucée : la cité s'effondre dans un abime. Au fond de l'eau elle parait plus noire que la poix, tandis que ses murs restent vermeils comme la rose : c'est un miracle qu'on peut encore aller voir dans le pays.

... La citez est toute en abysme coulée,
Et par dessus les murs tote d'eve rasée,
Si est assez plus noire que n'est pois destemprée.
Et li mur sont vermeil comme rose esmerée ;
Encore le voient cil qui vont en la contrée[3]

IV.

HILBERSDORF.

A environ une centaine de pas derrière le château de Nordeck, dans la Hesse supérieure, on voit, près de la forêt, l'étang de Hilbersdorf.

[1] Suite, voir le t. v, p. 483 et le t. vi, p. 165.
[2] Ed. Guessard et Michelant, Paris 1858, in-12, (T. I de la collection des *Anciens poètes de la France*).
[3] v 4293-4297.

Digitized by Google

Là se serait élevé autrefois le village de Hilbersdorf qui fut détruit par un tremblement de terre. A la place de ce village englouti avec de grandes masses de rochers, apparurent plusieurs sources qui donnèrent naissance à l'étang de Hilbersdorf[1].

V.

La ferme d'Eichenzell.

Près d'Eichenzell, non loin de Fulda, existe un grand étang couvert de roseaux, et entouré de hauts sapins, silencieux et sombres. Souvent des ivrognes ont dû y tomber et des chevaux s'y noyer, et il court sur cet étang des légendes sinistres dans les environs. Des paysans audacieux qui avaient passé une fois avec des planches et étaient arrivés jusqu'au milieu, prirent des brochets et des carpes qui tous étaient de couleur noire.

Au temps jadis, il y aurait eu là une belle métairie. Le propriétaire était un riche débauché qui vivait continuellement dans la crapule et attirait chez lui tous les goinfres des environs. Tel maître, tels valets : ils outrageaient le bon pain et en nourrissaient les chevaux. Un jour, comme la femme essuyait, hors de la maison, une ordure avec du pain, la métairie fut engloutie avec tout ce qu'elle renfermait, hommes et animaux, et un étang apparut à sa place. L'on ne vit plus jamais personne sortir de la maison, mais, la nuit, les esprits des noyés apparaissent comme des lumières et dansent en sifflant au-dessus de l'étang[2].

VI

La ville des Iles-Noires.

Un conte des *Mille et une Nuits* (le pêcheur et le génie) renferme l'histoire d'une ville engloutie par la méchanceté d'une magicienne. Celle-ci, pour se venger de ce que le roi, son mari, avait surpris ses relations avec un nègre à qui il a fait une blessure incurable, le changea à moitié en pierre. Ensuite elle métamorphosa la ville avec les marchés et les jardins qu'elle contenait. Elle renfermait quatre sortes de gens : musulmans, chrétiens, juifs et mages : elle les changea en poissons : les blancs furent les musulmans; les rouges, les mages ; les bleus, les

[1] Justi cité par Lynker, *Deutsche Sagen und Sitten in hessischen Gauen*, Cassel, 1860, in-12, n° ccv, p. 136.

[2] Lynker, *op. laud*, n° ccvi. p. 136-137.

Digitized by Google

chrétiens ; les jaunes, les juifs. Elle fit ensuite des quatre îles, quatre collines qu'elle entoura d'un étang[1]. »

VII

Le Lac Mort.

La ballade suivante se rattache aux légendes relatives aux villes et châteaux engloutis, mais je n'ai pu trouver à quel endroit du canton des Grisons elle fait allusion[2].

« Là où les arbres élevés font les ténèbres, dans l'épaisse et noire forêt, où les serpents brillent dans l'herbe ainsi que les yeux du lynx dans les buissons, où dans les nuages font saillie les rochers pelés et creux, dorment des eaux mortes que n'éveille jamais un rayon de soleil.

« Là est englouti un château, sur lequel s'agitent les flots, les vagues et les grenouilles qui montent la garde sous l'eau.

« Etroitement garrotté par des chaînes pesantes, un vieillard gît sur un grossier brancard et, en pleurant, il tend vers le chevalier ses mains tordues ; mais celui-ci lui jette un regard plein d'une rage froidement dédaigneuse ; puis, en riant, il lui tourne le dos ; alors s'enflamme la colère du vieillard.

« Là est englouti un château, sur lequel s'agitent les flots, les vagues et les grenouilles qui montent la garde sous l'eau.

« Le regard fixe, les poings serrés, il use ses dernières forces à se soulever, et à travers les sourdes murailles de sa prison, retentit une effroyable malédiction. Tout à coup, des flammes brillent dans l'air, la terre s'entr'ouvre avec fracas et le flot écumant submerge tout.

« Là est englouti un château, sur lequel s'agitent les flots, les vagues et les grenouilles qui montent la garde sous l'eau.

René Basset.

[1] *Mille et une Nuits*, édition de Boulaq, 1302 hég. 4 vol. in-8, t. I p. 22. — Suivant l'opinion de Schlegel qui paraît la plus vraisemblable (*Essais historiques et littéraires*, Bonn, 1842 in-8 p 542), les quatre couleurs désignaient dans la forme primitive du conte, non pas quatre religions différentes, mais les quatre castes de l'Inde : le mot *varna* en signifiant également *caste* et *couleur*. Schlegel combattait par là de Sacy qui avait vu dans la mention des religions une preuve de l'origine arabe du recueil (*Mémoire sur l'origine des Mille et une Nuits*, Paris 1829 in-4 p. 57). Cette thèse, reprise par Lane. (*The thousand and one nights*, 1839 t. I, 135) a été nouveau combattue avec succès par Gildemeister (*Ein Baustein zur Geschichte der Tausend und eine Nacht*, s. l. n. d. in-4°), qui rappelle à ce propos un passage du Mahabharata.

« La couleur des Brahmanes est le blanc ; celle des Kchatryas, le rouge ; des Vaisyas, le jaune ; des Soudras, le foncé. »

[2] A von Plugi, *Volkssagen aus Graubünden*, Coire, 1853, in-12, p. 48.

Digitized by Google

VIII

Légende de la lague de Xaintrailles.

A l'emplacement où se trouve aujourd'hui un assez vaste étang connu sous le nom de *Laguë de Xaintrailles*, arrondissement de Nérac, Lot-et-Garonne, existait autrefois un beau domaine où il y avait une prairie, des vignes, des bois et un moulin. Le possesseur était riche, mais avait le cœur dur.

Un soir de Noël, un pauvre vient frapper à la porte de la maison.

— La charité, j'ai faim.

— Non, dit le meunier.

— En ce moment, le coq chanta. Le pauvre va frapper à la porte de l'étable.

— La charité, j'ai soif.

— Non, non, répète le meunier.

Et l'âne se met à braire.

Le pauvre va frapper à la porte du moulin.

— La charité, j'ai sommeil.

Non, non, non, misérable, va-t-en au diable !

Et le moulin fit entendre son tic-tac.

Le mendiant disparut, et à minuit, la prairie, l'étable et le moulin s'effondrèrent, engloutissant le maître impitoyable avec tous ses biens. Une nappe d'eau prit la place du beau domaine.

Et tous les ans, le soir de Noël, à minuit, quand on passe près de la laguë, on entend le chant du coq, le braire de l'âne et le tic-tac du moulin.

Louis Fargue.

[1] Prononciation locale du mot « lagune ». L'n finale est souvent muette dans le patois gascon.

Tarn se prononce : Tar

Béarn se prononce : Béar

Une (féminin de un). ûô.

Digitized by Google

IX

La ville de Gardanne.

... Gardayne la mirable cité
Qui est assise sur un fleuve desrivé.
Bidan a nom celle (esve) en ceul régné ;
Jouste la ville avoit ung grant fousé,
Juqu'à la mer est fait et compassé,
Plus de XX piez et la dousve de lé
Et bien LX de hautour et d'esté,
Ly roys a moult Damme Dieu réclamé,
Par moult grant ire a maudit la cité !
Tantost fist (il) un si (très) grant oré
De vent, de pluye, et de (grant) tempesté ;
Ly air espart, moult forment a trouvé,
A mesnuit, quand le coq a chanté,
De maintenant tribucha la cité,
Les fortelessez, le mur et le fousé ;
La mer salée essaut par le régné,
Et est issue de son mestre chané
Jusqu'au Terren, bien six leuez de lé.
Et deux de long, ce dit (l'en) de verté.

Le Roman d'Aquin[1], v. 771 et suiv.

P. S.

[1] Cette ville occupait la partie de l'arrondissement de Saint-Malo, où se trouve aujourd'hui la mare de Saint-Coulman. Cf. sur les légendes relatives à la formation de cet étang, Elvire de Cerny, *Saint-Suliac et ses légendes*.

Fleuron de la librairie de l'Art indépendant. Dessin de Félicien Rops.

Digitized by Google

LES MINES ET LES MINEURS.

XIV

Coutumes des mineurs belges.

Les houilleurs du Hainaut ont une habitude typique qui intrigue les étrangers, peu initiés aux coutumes de notre pays.

Le dimanche et les jours de chômage, on voit les houilleurs respirant l'air devant leurs demeures, assis a croupeton. Cette habitude, si bizarre, leur vient de la mine, où ils travaillent le plus souvent accroupis de la sorte.

On reconnait aisément les « houilleurs » dans nos régiments, il suffit de se rendre sur la plaine des manœuvres où, pendant les repos, ils reprennent cette position usitée dans la mine. Cette attitude du corps est très fatigante pour une personne étrangère à la profession de mineur ; quant à eux, ils se reposent ainsi aussi bien que sur une chaise.

Reboulotter signifie *faire la grève* dans le bassin du Centre et dans le Borinage.

Reboulotter signifie *faire grève,* parce que lorsque la grève est décidée les houilleurs *roulent en boule* tous leurs habits de travail pour les reporter chez eux.

Alfred Harou

XV

Proverbes.

— Il a une faim de mineur. (J. Verne. *Les Indes noires*).

— *As black as a coal.* Aussi noir que du charbon[1].

— *As common as coals from Newcastle.* Aussi commun que le charbon de Newcastle.

[1] Ces proverbes sont tirés de Hazlitt. *English Proverbs.*

Digitized by Google

— *A collier's cow and alewifè's sow are always well fed.* Une vache de charbonnier et une truie de cabaretière sont toujours bien nourries.

— *Carry coals,* Porte-charbon, ancien sobriquet des charbonniers (XVIIe siècle).

— *If you wrestle with a collier, you will got a black* :

Si vous luttez avec un charbonnier, vous aurez des noirs.

— *Like a collier's sack, bad without but worse within.*

Comme un sac de charbonnier, mauvais en dehors, mais pire en dedans.

— *Like will to like, quoth the devil to the collier,* 1568.

Similis similem delectat.

— *To carry coals.* Porter du charbon, servir quelqu'un.

P. S.

I

Pensée sur les Traditions Populaires

Au lieu de sourire dédaigneusement des légendes, il est souvent bon de les soulever comme la pierre du tombeau qui enfermait l'âme du licencié espagnol ; on a la chance de découvrir ainsi quelque trésor. (Abl Jurien de la Gravière). A. D.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ALFILEÏLAH OUA LEILAH. (*Mille et une Nuits,* texte arabe), t. IV et V, Beyrout, 1890 in-8°, 458 et 277-97 pages.

Ces deux volumes terminent l'édition des *Mille et une Nuits* commencée en 1889 par le P. Salhani S. J. Elle aurait rendu de plus grands services, si l'éditeur, par des scrupules fort honorables sans doute, mais peu scientifiques, n'avait retranché les passages trop libres et fait subir à son texte des mutilations dont le P. Jouvency avait donné l'exemple pour Horace. Un autre reproche, plus grave encore, est de n'avoir pas indiqué les manuscrits dont il s'est servi et qui paraissent être d'une grande valeur. La division en nuits est identique ou à peu près à celle des éditions de Boulaq et de Calcutta, mais le texte est bien préférable et se rapproche de ceux de Galland et de Habicht dans les contes des premiers volumes qui leur sont communs.

Voici le contenu des tomes IV et V.

Suite de l'histoire d'*Adjib et de Gharib*, (nuits 642-680).

Abdallah ben Ma'ammar el Qaisi et Otbah ben El H'abib, (n. 680-681).

Hind, fille d'En No'man et El Haddjâdj, (n. 681-682).

Khozaïmah ben Bichr et 'Iqrimah el Fayâdh, (n. 683-684).

Younès le secrétaire, et El Oualid ben Sahal, l'héritier présomptif, (n. 684-686).

Abou Ish'aq el Maouseli et Iblis Abou Morrah, (n. 686-687).

Histoire d'un jeune homme des Benou' Odzroh, racontée par Djemil devant Hâroun er Rachid, (n. 687-688).

L'Arabe se plaignant à Mo'aouyah de Merouân ben el H'akem (N. 688-693).

H'osaïn el Khali' devant Hâroun er Rachid (N. 663-695).

Ish'aq el Maouseli, la Jeune Fille et un Aveugle (N. 695-696).

Ibrahim ben Ish'aq et le Jeune homme (N. 696-697).

Ah'med ed Danef, H'asan Choumân avec Zeïneb en Naççâbah et sa mère (Dalilah) (N. 698-719).

Ce conte existait avant Mas'oudi qui y fait allusion dans le vingt-troisième chapitre des *Prairies d'or*[1]. « Le cheïkh susdit (El 'Oqab ou Abou'lbaz, au temps du Khalife El Motaouakkel) surpassa par ses fourberies et l'ingéniosité de ses tours la célèbre et intrigante Dallah (Dalila). » Une partie de ce conte a été publiée par Cherbonneau : *Les Fourberies de Dalilah*. Paris, 1854, in-12. Le conte d'*Ali Zeïbeq* a été publié séparément au Caire, (1304, in-8°).

La Bibliothèque Nationale de Paris possède (Supplément arabe, n. 2330) un roman classé parmi ceux de chevalerie et intitulé : *Vie d'Ah'med ed Danef*. On y retrouve plusieurs noms du conte des *Mille et une Nuits*. Les principaux personnages sont : Ah'med ed Danef, El Melik es' S'affah', Bariq er Rammah', 'Ali ben Zeyât, 'Ali ben Basti, Dalila etc.

Bâsim le forgeron et ses aventures avec Hâroun er Râchid (N. 719-738).

[1] Tome VIII, p 175, éd. Barbier de Meynard. Paris, in-8°.

Digitized by Google

Ce conte remplace celui de Hayat el Nofous et Ardéchir qui occupe les nuits correspondantes dans les éditions de Calcutta et de Boulaq[1]. Le texte est conforme en général à la recension syrienne publiée par M. de Landberg : *Bâsim le forgeron et Hârûn er Râchid*[2], p. 45-119 du texte arabe. J'ai noté cependant les différences suivantes : p. 160-161 (Landb, p. 80-82), le récit est écourté et une pièce de vers supprimée; p. 170 (Land, p. 98) la pièce qui commence par : Le printemps est venu ... n'a que deux vers au lieu de trois ; les deux qui se trouvent dans Landb. p. 99 sont supprimées, ainsi que celle de la page 101 et la seconde de la page 105.

Bedr Basim et Djaouherah (N. 738-756).

Seïf el Molouk el Bedi'at el Djemâl (N. 756-778).

H'asan de Basra (N. 778-831).

Publié séparément au Qaire en 1302, hég. in-8°, et 1304 hég avec les *Facéties* d'Abou Chadouf et les *Hâbleries* de 'Abd el Mo'ti.

Khalife le pêcheur et le Khalife Hâroun er Rachid (N. 831-851).

Une version turke de cette histoire a été publiée avec une traduction française par M Clermont-Ganneau : *Histoire de Calife le pêcheur et du Calife Haroun er Rachid*, Jérusalem, 1869, in-8°.

Dans les éditions du Qaire et de Calcutta, l'histoire de Khalife le pêcheur occupe les nuits 831-845, et elle est suivie de Zeïn el Meouaçif (N. 845-863).

Ali Noureddin et Marie la chrétienne (N. 851-894).

Publié séparément au Caire, 1304, hég. in-8°, t. v.

Es'S'âïdi et la Femme franque (N. 894-896).

L'homme de Baghdâd et son esclave (N. 895-899).

Cette recension est un peu plus développée que celle publiée par Kosegarten, *Chrestomathia arabica*[3], p. 22 et 27, et reproduite dans la chrestomathie qui suit la *Grammatica arabica* de Petermann[4], d'après le *Teziin el Asouâq* du Cheikh el Moh'aqqiq (Mss. de Gotha) : la même recension existe dans le *Teziin el Asouâq* de Daoud el Antaki[5]. J'y relève les différentes suivantes : p. 6, l'édition de Beyrout cite un vers qui manque dans Kosegarten, p. 7, elle ne donne qu'un vers au lieu de deux.

Le roi Djeliad, son fils Ouirâkhân et le vizir Chimâs (N. 899-930.

Cf. sur ce recueil étranger la rédaction primitive des *Mille et une Nuits* ; le savant mémoire de M. Zotenberg : *L'histoire de Gal'âd et Schimâs*, Paris, 1886,

[1] L'ordre des contes suivants diffère légèrement. Voici celui des éditions de Calcutta et de Boulaq :

Hayat en Nefous. Nuits 719-738.

Bedr Bâsim et Djaouherah. N. 738-756.

Le roi Moh'ammed et le marchand H'asan. N 756-758.

Le roi 'Acim, son vizir Farès et son fils Seïf el Molouk. N. 758-778.

H'asan de Basra. N. 778-831.

[2] Leyde 1888, in-8° Cf. le compte rendu que j'ai donné de cet ouvrage dans la *Revue des Tra tions populaires*, 1888. Aux manuscrits cités par M. de Landberg (préface p. IX-XI), il faut joindre les suivants qui appartiennent à la Bibliothèque nationale : supplément arabe 1733, folios 72-147, et 1734 folios 98-140. Le catalogue rédigé par M. de Slane n'indique pas si ces noms contiennent la recension syrienne ou égyptienne.

[3] Leipzig, 1828, in-8°.

[4] Carlsruhe, 1867, in-12, p. 23-41.

[5] Ed. de Boulaq, 1291, hég. 20, in-4°, t. I, p. 158-160.

Digitized by Google

in-8°. Des extraits des contes de ce recueil ont été publiés par J. Humbert : *Analecta arabica*, Paris, 1838, in 8°.

Abouqir et Abous'ir (N. 930-940.

Le texte a été édité avec une traduction française par J. Richer : *Conte d'Abousir et d'Aboukir*, Alger, 1876, in-8°.

Abdallah de terre et'Abdallah le marin (N. 940-946.

Hâroun er Rachid et Abou'l H'asan el'Omani (N. 946-952).

Ibrahim ben el Khacim, gouverneur d'Egypte (N. 952-959).

Le Khalife El Motaẓhed billah et Aboul' H'asan el Khorassâni (N. 959-963).

Publié par Kosegarten, *Chrestomathia arabica* p. 21, d'après le mss. de Gotha, sous le titre d'*Histoire du changeur de Bagdâd*. Les deux textes sont à peu près semblables : toutefois l'édition de Beyrout ne donne qu'un vers (p. 152) au lieu de deux (Koseg, p. 8) et elle remplace par trois pièces différentes (p. 157) celles qui se trouvent p. 17-18 de la Chrestomathie.

Qamar ez Zemân (N. 963-978).

Abdallah ben Fadhel. gouverneur de Basra, et ses deux frères (N. 978-989).

Ma'rouf le Savetier (N. 989-1000).

Conclusion des Mille et une Nuits (N. 1001).

L'appendice, de 97 pages, comprend plusieurs contes dont l'un figure dans certaines recensions de M. I. N. On peut regretter que le P. Salhani n'y ait pas ajouté ceux dont M. Zotenberg a récemment retrouvé le texte, et qu'on ne connaissait jusqu'ici que par la traduction de Galland[1].

Histoire du sage Haiqâr, vizir du roi Sinharib (Sennachérib), *et de Madân, son neveu.*

Le texte publié ici pour la première fois a été traduit en français par J. Agoub : *Le sage Heycar, conte arabe*[2], réimprimé dans l'ouvrage intitulé *Littérature orientale et française*, p. 61-119[3]. Une traduction allemande a été faite sur celle d'Agoub par Habicht. *Tausend und eine Nacht* t. XIII, Breslau 1840, p. 71.

Dans une réimpression de la traduction des *Mille et une Nuits* avec les continuations de Caylus, Blanchet, etc[4], l' « *Histoire du sage Hicar* » occupe les nuits 543-547. Sur le personnage de H'aïqar, une des incarnations d'Esope, passé chez les peuples slaves par l'intermédiaire des Byzantins cf. Rambaud, *La Russie épique*, p. 381-384[5]; Gaster, *Literatura populara romana*, p 104-113[6]; id. *Ilchester Lectures on greeko-slavonic Literature*[7], p. 111-115 et mon *Loqman berbère*[8], p. LVII et note.

Histoire du roi Azad bakht et des dix Vizirs.

Dans la recension des *Mille et une Nuits* publiée par Habicht, e recueil occupe les nuits 435-486 (t. VI, p. 191-343). Cf. la traduction que j'en ai donnée :

[1] Zotenberg, *Histoire d'Alâ al Din ou la lampe merveilleuse*, Paris, 1888 in-4°; Florence Groff, *Zein al Asnam, conte des Mille et une Nuits*, Paris, 1889, in-4°.

[2] Paris, 1824, in-8°.

[3] Paris, 1835, in-8°.

[4] Paris, 1842, 4 v. in-8°.

[5] Paris, 1876, in-8°.

[6] Bucharest, 1883, in-12.

[7] Londres, 1886, in-8°.

[8] Paris, 1890, in-12.

Digitized by Google

Histoire des Dix Vizirs (Bakhtiar Nameh)[1]. Le texte de Beyrouth présente quelques différences avec celui dont je me suis servi : Azâd-bakht y est présenté comme originaire de Nirouz, ayant pour capitale Sisar, et régnant sur un pays qui allait depuis l'Hindoustan jusqu'au bord de la mer. La série des contes est la même que dans les recensions de Knœs, Habicht et Caussin de Perceval (Cf. le tableau que j'ai publié dans l'avant-propos, p. XXI).

Le Marchand et la Vieille.

Version arabe du conte des *Quatre Sourds* Un marchand qui est sourd confie sa mule à une vieille femme sourde comme lui. Celle-ci qui n'y a rien compris croit qu'il lui marchande une poule qu'elle a à vendre, quand il lui réclame sa monture, et une dispute s'engage entre eux. Un garde de police intervient, mais aussi sourd qu'eux, il n'entend rien à leurs explications et croit que la vieille est la femme du marchand qui la néglige et l'abandonne dans la misère. L'affaire est portée devant le Qâdhi auquel chacun répète sa version. Ce magistrat encore plus sourd qu'eux tous, prononce le divorce en faveur de la femme contre le marchand qu'il croit son mari. La vieille, s'imaginant être condamnée jette sa poule au nez de son adversaire : le garde de police s'en empare pour ses honoraires. Les assistants qui riaient de cette scène parviennent à retrouver la mule qu'ils rendent à son propriétaire, et font des aumônes à la vieille, si bien que chacun s'en va satisfait.

Cf. *Les Quatre Sourds*, contes divers, I, à la suite du *Pantchatantra* traduit par l'abbé Dubois, Paris 1872 in-8°, p. 339-344. Une version abrégée et présentant quelques différences, existe dans le Caucase : Un sourd qui a perdu un bœuf, rencontre un autre sourd qui a trouvé un âne. Aucun d'eux ne comprend l'autre et ils font juge de leur débat un cavalier encore plus sourd qu'eux, lequel emmenait la servante de sa femme. Tous trois sont devant le Qâdhi, également sourd, qui les prend pour des messagers annonçant la fin du ramadhan (Mourier, *Contes et légendes du Caucase*, Paris 1888, in-12 n° V. *Les sourds.*)

René Basset.

L. Kerardven. *Guionvac'h, chronique bretonne, nouvelle édition, avec de nombreuses illustrations dans le texte par Th. Busnel,* introduction par René Kerviler, grand in-4° de pp. XXIV-208. Nantes. Société des Bibliophiles Bretons.

L. Kerardven est le pseudonyme de L. Dufilhol, qui publia *Guionvac'h* en 1835, alors qu'il était principal du collège de Rennes, où il avait pour maître d'études Jules Simon. L'édition de 1835 est terminée par des Etudes sur la Bretagne qui avaient paru de 1833 à 1834 dans la *Revue de Bretagne*, plusieurs années avant *Les derniers Bretons* de Souvestre. L. Dufilhol peut être considéré comme le premier qui ait sérieusement étudié les mœurs de la Bretagne et publié des textes populaires bretons ; il est juste toutefois de faire observer que

[1] Paris, 1883, in-18, M. Nœsdeke a eu l'obligeance de m'informer que le mss. de Leyde, renfermant un remaniement persan fait à Samarqand était daté de 695 hég., ce qui fait remonter à l'an 500 de l'hégire la composition de l'original persan, que j'avais placée par conjecture dans la seconde moitié du IX° siècle. La Bibliographie donnée dans le tome I du *Supplemental nights* de Burton (Benarès 1886, in-4° p. 55) est incomplète.

Digitized by Google

Cambry avait en divers endroits de son *Voyage dans le Finistère,* (an VII) relevé un certain nombre de coutumes et de superstitions. *Guionvac'h* eut peu de succès au moment de sa publication ; mais il exerça une influence certaine sur les

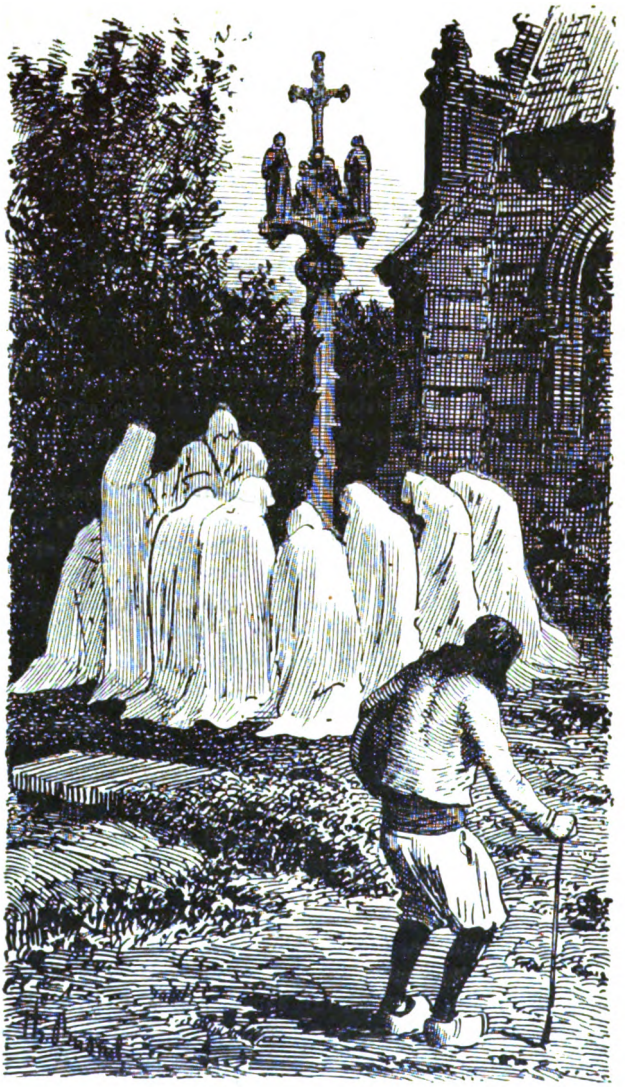

lettrés bretons, et même sur les poètes : on peut s'en convaincre en lisant les *Bretons* de Brizeux et la préface de M. Kerviler, p. XV. La société des Bibliophiles Bretons a eu raison de réimprimer *Guionva'ch* ; quoique privé des études et des notes qui en forment la suite naturelle, le livre est intéressant, même

Digitized by Google

comme affabulation, et il méritait certes les honneurs de la réimpression ; M. René Kerviler l'a fait précéder d'une introduction où il raconte la vie de l'auteur et les vicissitudes de ce livre ; c'est une excellente page de biographie et de critique, après laquelle il reste peu de chose à dire sur l'un des précurseurs de nos études. La Société des Bibliophiles Bretons l'a édité avec luxe

et M Ch. Busnel a dessiné un assez grand nombre de dessins, un peu lourds parfois, mais qui ont le mérite, et il n'est pas mince, de nous montrer des paysages bretons et des personnages bien bretons. Les éditeurs ont bien voulu mettre à notre disposition deux des compositions de M. Busnel) qui, ainsi qu'on le voit, ont un caractère véritablement fantastique.

P. S.

Digitized by Google

The Antananarivo annual, XIVe année (t. IV, part. II, Christmas 1890), Antananarivo 1890, in-8°.

L'annuaire de cette année contient, entre autres travaux intéressants, les suivants qui se rattachent à la science du folklore : A. Davidson. *The Madagascar poison ordeal of tangina* : note historique et physiologique sur l'emploi du tanguin dans les ordalies — James Sibree, *Madagascar ornithology*, ch. IV, contient les noms populaires hovas d'un grand nombre d'oiseaux — id. *The oratory, songs, legende and folktales of Madagascar* (suite). Cette analyse de l'ouvrage de Dahle, *Specimens of malagasy Folklore*, traite de la sixième partie consacrée aux discours des Anciens (ch. I, *Haingom-pitenènan ny ntaolo, ràha nifanânatra izy*), aux chants (ch. III, *Hiran ny ntaolo*) des Anciens et à des proverbes et des énigmes (ch. II) analogues aux sirandanes créoles. — Stribling. *A Chapter on Antsihaka, its people and superstitions*. La province d'Antsihanaka, au nord d'Antananarivo, est peuplée d'un mélange de Hovas et de Bézanozano. L'auteur y a recueilli plusieurs légendes et de nombreuses pratiques superstitieuses.

René Basset.

Rügensche Sagen und Marchen. (*Contes et légendes de Rügen*), par le Dr A. Haas. L. Bamberg, éditeur. Greifswald, 1891.

Recueil très varié. Aux matériaux rassemblés par ses prédécesseurs (Temme : Volkssagen ; Grümbke : Darstellungen ; Arndt : Marhchen und Jugenderinnerungen ; R. Schneider : Reisegesellschafter durch Rügen, etc.), M. le Dr Haas a ajouté les nombreux récits qu'il a lui-même recueillis de la tradition orale. Mais s'il cite les localités où il a glané, il ne donne pas le nom de ses conteurs; il n'indique même pas à quelle classe de la société ils appartiennent, et c'est à peine si deux ou trois fois dans son ouvrage nous rencontrons le langage populaire. Nous comprenons autrement la mission du Traditionniste.

L'auteur a adopté la division suivante : I. Dieux et démons, (quelques souvenirs intéressants de la déesse Hertha et de Santewit). II. Le farouche chasseur. III. Diable, Drac et « Pu. » IV. Trésors. V. Nains. VI. Géants. VII. Pierres (empreintes merveilleuses). VIII. Esprits des eaux. IX. Sorcières. X. Loup-garou. XI. La « Mahrt, » — n'est que la pensée d'une personne qui, la nuit, s'introduit dans les chambres par le trou de la serrure ou une fente de la porte, et, se glissant des pieds jusque sur la poitrine du dormeur, le « chevauche » ; elle a la forme d'une martre ou d'un chat noir, quelquefois d'une pomme, d'une plume, d'une souris, le plus souvent d'un brin de paille. On s'en garde, soit en mettant sous son lit une vieille roue de charrette, soit, le soir, en laissant ses pantoufles le talon tourné du côté du lit. Souvent, la « Mahrt » est une très belle jeune fille, qui vient de très loin, d'Angleterre généralement. On peut la forcer au mariage en s'emparant de ses vêtements ; mais il faut bien prendre garde de ne pas les lui rendre, sinon elle retournerait aussitôt dans son pays, et pour n'en jamais revenir. La « Mahrt » tourmente aussi les chevaux et les veaux. XII. Feux-follets. XIII. La mort. XIV. Revenants et fantômes. XV. Eglises et châ-

Digitized by Google

teaux engloutis. XVI. Cloches. XVII. Astres. XVIII Animaux, plantes et minéraux. XIX. Légendes géographiques et historiques. XX. Divers. XXI. Contes. XXII. Appendice : une note sur l'origine relativement récente de la légende de Hertha en Rügen ; et une autre sur la couleur des nains : les blancs et les bruns doux et serviables ; les noirs, forgerons et artistes, mais aussi enchanteurs et sorciers redoutables.

M. le Dr Haas n'a fait son livre que pour deux catégories de lecteurs : ses compatriotes de Rügen auront plaisir à y trouver réunies les légendes de leur île ; et les nombreux touristes qui, chaque année, à la belle saison, s'y donnent rendez-vous, ne peuvent se dispenser de l'avoir en poche pour leurs excursions.

Mais le grand public n'y trouvera peut-être pas tout ce que ce mot de « Rügen » lui faisait espérer. LÉON PINEAU.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

G. PITRÈ. *Canti popolari siciliani* racolti ed illustrati, preceduti da uno studio critico et seguiti da melodie popolari — Seconda edizione interamente rifusa, con un appendice di canti inediti e un saggio di canti del' isola d'Ustica. Palermo, Carlo Clausen, 2 in-18 de pp. XXIII-435 et 487 (10 fr.)

Dr. HAAS. *Rügensche Sagen und Marchen.* Greiswald, Ludwig Bamberg, in-18 de pp. XII. — 264.

ARTUR KOLLMANN. *Deutsche Puppenspiele,* Leipzig. Grunov, in-8° de pp. 109.

CHARLES PLOIX. *Le surnaturel dans les Contes populaires.* Paris, E. Leroux, in-18 de pp. IV-211 (3f,50).

PRINCE ROLAND BONAPARTE. *Une excursion en Corse.* Paris, imprimé pour l'auteur, in-4° de pp. XI-273.

ALCÉE FORTIER. *The Acadians of Louisiana and their dialect.* Ext. de Modern Language association of America, V. I. in-8° de pp. 33.

KAARLE KROHN. *Mann und Fuchs,* Drei vergleichende Marchenstudien, Helsingfors in-4° de pp. 70.

LE GALL LA SALLE. *L'Héritage de Jacques Ferruel,* scènes de la vie agricole, illustrations de M. J. Even, Paris, Hachette, in-8 de pp. 223.

Intéressante étude de mœurs paysannes ; les dessins de M. J. E. sont très exacts au point de vue du costume et du mobilier du littoral de la Haute-Bretagne voisin du Cap Fréhel.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archivio per lo studio delle tradizione popolare, X, 1. Buon capo d'anno! — Uso contadinesco sicialiano (*S. Salomone-Marino*). - Capo d'anno ed Epifania in Pfemonte (*Filipo Seves*). — Goethe e il poeta italiano Domenico Batacchi (*Reinhold Kohler*). — Sena vetus : Superstizioni, Canti, Indovinelli e Giuochi : — Medicina popolare — Superstizioni delle ragazze. — Varie superstizioni (*G. B. Corsi*). — La filate, o la coltivazione del canape nel Bellunesse. — III. Del tessere (*Angela Nardo-Cibele*). — La leggenda dello sciocco nelle novellìne calabre (*F. Mango*). — Novelline popolari toscane : La novella di Ohimè. — Le Fate (*G. Pitrè*). — Spigolature di Usi, Credenze, Leggende : VII. La giostra dei tori e un mago dei tori e un mago di Fano. VIII. La tana del re Tiberio. Leggenda romagnola, IX. Usi novaresi nel secolo XVI. (*Alb Em. Lumbroso*). — L'erba prodigiosa di San Giovani (*Rodolf Renier*). — Fiabe popolari dulmate : Avvertenza. — I. El re Porco. — II. El Becher. — III I cazzadori. — IV. La rana (*Riccardo Forster*). — Folk-Lore dell'Agricoltura : Notizie del comuni di Offida e Rotella e dintorni (Ascoli-Piceno). — Notizie dell'Alta Maurienne (Savoie) (*Michele Angelini*). — Notizie del Polesine (*Maria Ferrante Mazzuchi*). — Contes de marins recueillis en Haute-Bretagne : VII. Le Mousse jeté à la mer. — Le Matelot qui épousa la fille du roi d'Angleterre. — IX. Tribord Amures. — X. Galette de Biscuit et Quart de Vin. — XI Le Guitan et le Maquereau. — XII. Pourquoi on emploie le ciment pour lester les bateaux. (*Paul Sébillot*). Due racconti siciliani : I. Li tri duonni, chi Mali cci abbini. — II. Chiddu di lu grecu minchiuni. (*Emanuele Armaforte*). — Tradições portuguezas : Conceito popular da Sereia *A. Thomaz Pires*). — Miscellanea : 'U ciucciu e 'u porcu, Favola calabrese (*Luigi De Pasquale*) — Il modo popolare di dire : « Un nuovo nato. » La Processione del Venerdì Santo in Metcovich nella Dalmazia. — Canzonettà fanciullesca nel Trentino. — Pregiudizi savojardi nell'XI secolo. — Il nome popolare di un carnefice nella Riviera francese. — Gridata dei venditori di pomi in Normandia. — I « Goéland » in Brettagna. — Apnunti sulla idrofobia nel Belgio *Alb. Em. Lumbroso*).

Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, V, 6. — Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne (suite) *Paul Sébillot*.

Revue de linguistique et de philologie comparée t. XXIII, 15 octobre 1890. A. Gatschet et R. de la Grasserie, p. 345. *Textes timucua, confessionario de pareja.* (Traduction dans une langue de l'Amérique du sud de la version espagnole d'une légende pieuse qu'on trouve dans William de Waddington, *Manuel des péchés. Histoire littéraire de la France* Paris 1381 in-4° t. XXVIII ; Bromyard, *Summa prædicantium*, VI. 42 ; Wright *Latin stories*, N° XXX ; *Libro de los exemplo*, (éd. de Gayangos N° 293 ; Cæsar de Heisterbach. *Dialogus miraculorum* 112, 113 ; Passavanti, *Specchio della vera Penitenza*, p 188 ; Jacques de Vitry *Exempla*, éd N° CCLXI p. 109. — L. Barthélemy, *Cent proverbes arabes recueillis en Syrie*.

Digitized by Google

Revue critique d'histoire et de littérature XXVe année N° 7 *Delboulle*. Les fables de la Fontaine C. R. par *X* ; *Crane*. The exemple of Jacques de Vitry, C. R. par *P. Meyer* ; — N° 7. *Terrien de la Couperie*. The calendar of plant of China, C. R. par A. L. ; *P. Marchot*, le patois de S. Hubert, C. R. par *C. Joret* — N° 11, *Devize*. Les huit aventures du Gourou Paramârta ; *Schmidt*, Vier Erzæhlungen aus der Cukasaptati, C. R. par *S. Lévi* — N° 12 *Winternitz* der Sarbapali, C. R. par *S. Lévi; Sittl*. Die Gebærden der Griechen und Rœmer, C. R. par *S. Reinach* ; *Hauréau*, Notices et extraits de quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale, C. R. par *A. Molinier ; Steenstrut*. Vore Folkeviser fra middelalderen, C. R. par *Gaston Paris* ; — N° 15 *Westermarck*. The history of human marriage ; *Post*. Studien zur Entwickelungsgeschichte der Familienrecht ; *Leist*, Altarisches jus gentium, C. R. par *P. Viollet*.

Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes V vol. fase I *F. Müller*, Bemerkungen über armenische Texte (l'arc-en-ciel ceinture d'Ahuramazda, l'histoire d'Alexandre).

Zeitschrift der deutschen Morgenlændischen *Gesellschaft* t. XLIV, fasc. IV *Th. Noeldeke*, Zâr ; *P. Jensen*. Das Wort Wein im Semitischen.

Zeitschrift für Volkskunde III, 9. — Die neu entdeckten Gottergestalten und Gotternamen der norddeutschen Tiefebene und am Harz. IV. Frau Hinne. *O. Knoop*. — Die Kalewala vom asthetischen Standpunkt betrachtet. (Julius Krohn's finnische Litteraturgeschichte I, I). Ubersetzt von *O. P.* — Sagen vom Schratel aus Steiermark. *Anton Schlossar*. Kriminalistiche Gedanken und Anschauungen in den Sprichwortern des russischen Volkes. (Mittel-Russland). Gurwitsch-Petersburg. *Edm. Veckenstedt-Hall*. — Die grosse wendische Hochzeit. *Schewela*. — Die alten nordischen Frühlingsfeste. Nach dem Danischen des Troels Lund. *Poestion*.

Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, publié par les professeurs. Paris, Félix Acan, in-8°. Figures et planches. 10 fr. par an.

Ce recueil, parvenu à son 6e numéro, paraît exactement le 15 de chaque mois ; les dix professeurs de l'Ecole, fondée en 1875, fournissent les articles de fond empruntés au cours de leur enseignement public ; ils sont appelés à publier tour à tour des leçons sur la géographie médicale, l'anthropologie et l'embryologie, l'anthropologie zoologique, l'anthropologie biologique, l'ethnographie et la linguistique, la sociologie, l'anthropologie physiologique, l'anthropologie histologique, l'ethnographie comparée, l'anthropologie préhistorique. Puis viennent des analyses et des comptes-rendus des faits, des livres et des périodiques concernant l'anthropologie, de manière à tenir les lecteurs au courant. Enfin, sous le titre de *Variétés*, sont rassemblés des documents et des notes pouvant servir aux personnes qui s'intéressent à ces études. Le grand système de Lamarck, le transformisme, préside à tous les travaux. Les deux feuilles qui composent chaque livraison sont un commencement modeste, mais, avec tous les éléments des sciences anthropologiques, la publication est à l'étroit et il faut s'attendre à une extension prochaine très désirable.

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTES.

∴ *Dîner de ma mère l'Oye.* Le 70e dîner a eu lieu le 30 juin au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, vice-président de la Société. Les autres convives étaient : MM. Ollivier-Beauregard, Raphaël Blanchard, le prince Roland Bonaparte, Henri Cordier, Jules Dreyfus, E. T.Hamy, L. Lamy, Michau, Eugène Müntz, Ad. Oudin, le comte de Puymaigre, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Alexandre Tausserat, Julien Tiersot. Au dessert, M. Charles Beauquier a commencé la série des chansons, en chantant une chanson franc-comtoise recueillie par lui ; MM. Julien Tiersot et Paul Sébillot ont aussi chanté, et M. Adrien Oudin a récité une pièce de vers de sa composition. Plusieurs convives ont montré la carte de sociétaire nouvellement imprimée, qu'ils venaient de recevoir, et que tout le monde s'est accordé à trouver très coquette. On s'est séparé fort tard, en se donnant rendez-vous au 31 octobre.

∴ *Musique russe.* — L'éditeur Alphonse Leduc qui a acquis la propriété pour la France des compositions de la jeune école russe, vient d'en commencer la publication par un heureux choix des pièces les plus attendues parmi l'œuvre des Borodine, Rymski-Korsakoff, César Cui, etc. Ce sont : les deux admirables *Symphonies,* transcrites pour le piano à quatre mains, et la *Petite Suite,* de Borodine, la superbe symphonie descriptive de Rymski-Korsakoff, *Antar,* que nous avons tous applaudie au Trocadéro, lors de l'Exposition de 1889 ; les *Miniatures,* pour piano, et les *Vignettes musicales,* mélodies vocales d'une grande facture, de César Cui ; Biroulki, amusante série de petits morceaux pour piano par Liadoff ; *Zig-zags,* suite de fantaisies pleines de saveur, par N. Stcherbatcheff. Tous nos compliments à l'éditeur artiste qui comble, enfin, le vide laissé dans nos bibliothèques musicales par l'absence de toute édition française des eunes compositeurs russes.

∴ *Nominations et distinctions.* Notre collègue M. Amédée Descubes, chef adjoint du cabinet du ministre des Travaux Publics, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur ; M. Paul Sébillot a été nommé officier de l'ordre du Sauveur de Grèce.

CARTE DE SOCIÉTAIRE.

∴ *Ceux de nos collègues qui désirent avoir la carte de sociétaire sont priés de s'adresser à M. A. Certeux, trésorier, 24, rue Gay-Lussac.* Le prix de la carte est de *deux francs.*

Le Gérant : ALPHONSE CERTEUX.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 8. — 15 Août 1891.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX

VI

Les cent nuits et le Kitab ech Chelh'a.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* le manuscrit 1728 du supplément arabe de la Bibliothèque Nationale, intitulé *Nozhat el H'abib*[1] qui renferme une série de contes dont quelques-uns sont empruntés aux *Mille et une Nuits*. Il existe deux rédactions de cet ouvrage : l'une contenue dans le manuscrit 1728 du supplément arabe : l'autre dans les manuscrits 2500 et 1731 du même recueil. En voici la liste que je dois à l'obligeance du savant conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Nationale, M. H. Zotenberg :

N° 1728

Hist. 1f. 1. Histoire de Fleur des Jardins.
— 2f. 7. de Moh'ammed ben'Abdallah el Qairouâni (I)[2].
— 3f.12 Les ruses du siècle.

[1] Cf. *Revue des Traditions populaires*, novembre 1888, *Les Contes arabes de Mlle Groff*.

[2] Publiée en partie par M. Houdas (*Chrestomatie maghrébine*, Paris 1891. in-12 p. 1-3 du texte. Les chiffres entre parenthèses indiquent le numéro des contes dans la seconde recension.

Digitized by Google

Hist. 4f.15. L'île du Camphre (III).
— 5f.18. Le vizir et son fils (V).
— 6f.23. Le jeune Egyptien (IX).
— 7f.26. Le roi et ses trois fils (X).
— 8f.28. Sah'ib es Solouk (XI).
— 9f.30. L'étoile de lumière.
— 10f.38. Solaïman ben 'Abd el Melik ben Merouân (VI).
— 11f.45. Les quatre amis (XII).
— 12f.46. Les sept vizirs (XIII[1]).
— 13 f.62. Le roi et le dragon (XIV[2]).
— 14 f.69. Le cheval d'ébène (XV[3]).
— 15f.77. Zhafir ben Lahiq (IV).
— 16f.81. Le jeune marchand (VIII).
— 17f.82. Les quatre hommes et Haroun er Rachid[4].
— 18f.90. Moslamah ben 'Abd'el Melik.
— 19f.92. La ville d'airain[5].
— 20 f.107. Irem aux colonnes[6].

Le manuscrit 2500 contient la plus grande partie de ces contes dans l'ordre suivant : ils sont répartis par nuits :

Hist. 1 Nuits 1– 7 Histoire du fils du marchand (II[7]).
— 2 — 7– 3 Nedjm ed Dhia, fils de Modabbir el Môlouk.
— 3 — 13–17. L'île de Camphre (IV).

[1] Version arabe du Sindibad-Nameh.

[2] Publié par Mlle Groff, *Contes arabes*, Paris, 1888, in-8°, p. 1-17.

[3] Cf. *Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, 4 vol. in-8°, 1302 hég. t. II, p. 164-175 ; éd. de Habicht, Breslau, 12 v. in-12, 1824-1843, t. III, p. 326-368 ; éd. Salhani, Beyrout, 4 v. in-8°. 1889-1890, t. III, p. 20-38 ; tr. de Galland, éd. *Panthéon. littéraire*, Paris, 1846, grand in8-°, p. 592-610. Une autre recension existe au British Museum. Cf. Pusey et Nicoll, *Catalogus codicum Orientalium Bibliothecæ Bodleianæ*, t. II, numéro 168, p. 152. Une version en carchouni (arabe écrit en caractères syriaques) se trouve à la Bibliothèque nationale. Cf. Zotenberg, *Catalogue des manuscrits syriaques et sabéens*, Paris, in-4°, numéro 276, 10, *Histoire de la princesse Chems en Nehar, du prince Qamar et Aqmâr et du cheval d'ébene.*

[4] Publié par Mlle Groff, *Contes arabes*, p. 50-73.

[5] Sur cette ville fabuleuse et les légendes auxquelles elle a donné lieu, cf. mon étude sur sur le *Dialecte de Syouah*, Paris, 1890, in-8°, p. 12-14.

[6] La légende d'Irem aux colonnes se trouve comme conte isolé dans un manuscrit de la Bibliothèque. Musée d'Alger, n° 1103, f. 172-177 : *Histoire d'Irem aux colonnes, bâtie par Cheddâd, fils de 'Ad, et comment Dieu l'empêcha d'y entrer.*

[7] Les chiffres romains entre parenthèses se rapportent à l'ordre des contes dans le manuscrit 1728.

Digitized by Google

Hist. 4 Nuits 17–33. Le prince Zhafir ben Lâmah (XV).
— 5 — 23–28. Le vizir et son fils (V).
— 6 — 28–38. Solaïman ben 'Abd'el Melik (X).
— 7 — 38–40. Maslamah ben Merouân (XVIII).
— 8 — 40–44. Le jeune marchand égyptien et l'esclave étrangère (XVI).
— 9 — 44–47. Le jeune Egyptien et sa cousine (VI).
— 10 — 47–51. Le roi et ses trois fils (VII[1]).
— 11 — 51–54. Sah'ib es Solouk (VIII).
— 12 — 54–57. Les quatre amis (XI).
— 13 — 57–80. L'esclave du roi et les sept vizirs[2].
— 14 — 80–88. Le roi et le dragon (XIII).
— 15 — 88–100. Le cheval d'ébène (XIV).

[1] Houdas, *Chrestomathie magrébine.*

[2] Outre les deux rédactions de ce cycle mentionnées ici, la Bibliothèque Nationale en possède une autre, isolée des Mille et une Nuits, et qu'on n'a pas jusqu'à présent signalée en détail, du moins à ma connaissance. Elle s'accorde avec le texte suivi par Scott et présente une rédaction analogue à celle de Habicht. J'en donnerai seulement la table d'après le manuscrit 1791 supplément arabe : il est incomplet du commencement, et le récit commence au moment où le roi rappelle son fils et où Es Sindbad (sic) découvre dans les astres le danger qui menace le prince.

Fo. 3 1er vizir 1re hist. L'enfant trouvé.
— 7 — 2 — Le perroquet.
— 8 1re hist. de la reine. Le foulon et son fils.
— 9 2 — — L'anneau du roi.
— 11 2e vizir 1re hist. Le marchand.
— 12 — 2 L'écuyer et sa femme.
— 14 hist. de la reine : Le fils du roi et le vizir.
— 17 3e vizir 1re hist. Le chasseur et le marchand.
— — — 2 — La femme et le marchand de vin.
— 18 hist. de la reine. Le roi et sa femme.
— 23 4e vizir 1re hist. Le baigneur et sa femme.
— 25 — 2 — La vieille et la chienne.
— 28 hist. de la reine : L'orfèvre et la jeune fille.
— 32 5e vizir. L'homme qui ne rit plus.
— 28 1re hist. de la reine : Le fils du roi et la femme du marchand.
— 40 — — L'esclave et son maître.
— 42 6e vizir 1re histoire. La femme et ses aventures avec les principaux personnages.
— 51 — — La nuit d'El Qadr.
— 52 hist. de la reine. La dévote.
— 53 7e vizir 1re hist. Aventure d'Er Raqmâ.
— 58 — 2 — La vieille et le fils du marchand.
— 68 — 3 — Le fils du roi, la jeune femme et le génie.
— 70 1re histoire du prince. La jeune fille et le lait.
— 71 — 2 — Le vieillard aveugle.

Digitized by Google

Ce recueil des Cent histoires a été utilisé par l'auteur d'un ouvrage berbère en dialecte du Sous marocain : le *Kitâb ech Chelh'a* qui, d'après une note placée en tête du manuscrit, était aussi intitulé *Les cent histoires*, bien qu'il ne contienne que vingt-cinq contes, encadrés dans un récit imité de celui par lequel commencent les Mille et une Nuits. En voici la traduction d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale[1].

Il y avait un roi du nom de 'Abd el Melik qui gouvernait le monde entier : les plaines aussi bien que les montagnes. Un jour qu'il donnait une fête au commencement de l'année[2], il dit à ses amis : « Ya-t il quelqu'un qui l'emporte sur moi en beauté ? » — « Non, lui répondirent-ils : il n'y a personne qui te surpasse en beauté. » — Alors un homme entra ; C'était un marchand venu de l'Inde. « Il y a, dit-il, un beau jeune homme qui habite chez son père : je l'ai vu de mes propres yeux. » Le roi lui dit : « Va amène-le moi, pour que je le voie de mes propres yeux », et il lui donna beaucoup d'argent. Le marchand partit pour le pays de l'Inde où était le père du jeune homme. Après avoir marché dix jours, il arriva à la ville, y entra et se rendit à la maison de cet homme. Celui-ci dit en le voyant : « Sois le bienvenu. » Il le fit asseoir, le traita fort bien, et après trois jours, il lui demanda : « Que veux-tu ? Qui t'amène ici. » — « Personne que ton fils, dit le marchand ; le roi veut le voir. » — « C'est bien, répondit le père : puisque le roi le désire, mais prends patience jusqu'à ce qu'il ait célébré ses noces : il a demandé en mariage une jeune fille qui est chez son père. » Il s'occupa de faire une belle fête pendant sept jours. Quand ils furent passés, le marchand dit : « Je veux m'en retourner près du roi qui m'attend. » — « C'est bien, répondit le père, occupe-toi de réunir ce qu'il te faut. » Il fit ses préparatifs de voyage, se mit en route, et partit pour son pays, emmenant avec lui le jeune homme. Ils s'en allèrent et, après avoir marché quelques jours, ils firent halte, au coucher du soleil, à la nuit. Le jeune homme dit au marchand : « J'ai oublié mon amulette, je veux aller la chercher. » Il prit son sabre, le ceignit et partit seul. Pour entrer dans la ville, il escalada le mur, alla à sa maison, monta sur la terrasse, descendit et arriva à son logis où il trouva une lumière qui brillait. Il entra par la porte et surprit chez lui un esclave noir assis près de sa femme parée. Il les tua tous deux et, après avoir pris son amulette, il partit, remonta sur la terrasse, descendit, suivit la rue jusqu'à ce qu'il atteignit le mur de la ville qu'il escalada et redescendit. Il alla rejoindre

[1] Fonds berbère n° 4.

[2] Les Chaouias de l'Aouras célèbrent encore la fête du commencement de l'année, qu'ils appellent *innir* (januarius, janvier), par un repas égayé de danses et de chants. (Masqueray, *Voyage dans l'Aouràs, Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1876, p. 18).

Digitized by Google

son compagnon et resta jusqu'au matin. Le cuisinier ayant préparé de la nourriture, le marchand dit au jeune homme : « Viens manger. » « Non », répondit-il. — « Pourquoi refuses-tu ? » — « J'ai quelque chose. » — « Ce ne sera rien », répliqua l'autre. Il demeura dix jours sans manger, de sorte qu'il maigrit et changea : il devint méconnaissable et arriva dans un état pitoyable près du roi qui dit à celui qui l'amenait : « Pourquoi ce jeune homme est-il ainsi ? » — « O roi, répondit-il, c'est la route, le froid et le soleil qui ont agi sur lui. » — « Mène-le à mon jardin, dit le prince; qu'il y reste et s'y repose jusqu'à ce qu'il retrouve la santé : tu lui apporteras ce qu'il voudra. » — Il demeura dans un pavillon six mois entiers. Lorsqu'arriva la saison des fleurs, les femmes du roi sortirent pour un divertissement que leur donnait le prince. Voilà que le jeune homme s'assit à l'écart, regardant avec attention : alors une femme très belle alla au pavillon qu'elle ouvrit avec une clef. Un de ses esclaves en sortit, la prit par la main et jouit d'elle. Le jeune homme regardait avec attention : quand ils furent rassasiés, elle ramena l'esclave dans son pavillon. L'autre se dit alors : « Je me repens d'avoir tué ma femme. » — Le repos rentra dans son âme, il redevint beau comme il était et même davantage : il trouva bon ce qu'il mangeait et mit de beaux vêtements. Un jour, le roi et le marchand entrèrent : le premier dit à l'autre : « Quel est celui-ci ? » — « C'est, répondit-il, le jeune homme qui est arrivé avec moi. » Le prince reprit : « Il n'est plus tel qu'il est venu. « Il conçut de l'amitié pour lui, ne regardant que lui matin et soir : il lui donna des biens considérables et de beaux vêtements. Le jeune homme devint semblable à un roi : ceux qui le voyaient en perdaient la raison. Le roi lui demanda : « Que t'est-il arrivé? Qu'as-tu, jeune homme? » — « Souverain du monde, répondit celui-ci, j'ai tué ma femme : c'est là ce qui m'a rendu tel, voilà tout. » — « Pourquoi l'as-tu tuée? demanda le roi. » — « Parce que j'avais trouvé un esclave avec elle : je l'ai tuée et j'ai été comme tu m'as vu jusqu'au jour où ta femme est sortie pour aller à un pavillon ; elle a mis une clef dans la serrure, l'a ouverte ; il en est sorti un esclave noir qui l'a prise par la main et a joui d'elle. J'ai vu toute l'aventure de mes propres yeux et j'ai trouvé le repos de mon cœur et de mon esprit en me disant : Vois ce qui arrive au roi ! à plus forte raison, moi qui suis un jeune homme d'hier ne dois-je pas m'affecter. » Le prince lui demanda : « Où est le pavillon ? » — « C'est celui-ci ». Le roi retourna chez lui, fit sortir ses femmes pour une partie de plaisir comme à l'ordinaire et se mit en observation avec le jeune homme. La femme vint, mit la clef dans la serrure et l'ouvrit : l'esclave en sortit, la prit par la main et jouit d'elle. Le roi se mit à tuer toutes ses femmes sans en laisser une seule et il jura de faire périr toutes celles qu'il épouserait. Il dit à son hôte : « Retourne chez ton père. »

Digitized by Google

Le jeune homme fit ses préparatifs pour revenir dans sa maison : lorsqu'il fut arrivé, son père l'accueillit bien et lui dit : « Mon fils, combien de temps as-tu été là-bas? » — « Un an tout entier », répondit-il.

Nous revenons à l'histoire du roi : toutes celles qu'il épousait, il les tuait. L'histoire du jeune homme est finie ; la voilà toute. Commençons-en une autre en peu de mots sur ce qui est arrivé.

(Conte II). Un jour le prince se prépara à épouser la fille d'un roi et la demanda à son père. Celui-ci lui dit : « Elle est à toi, mais à une condition. » — « Laquelle? » — « C'est qu'elle sera accompagnée de sa jeune sœur. » — « J'accepte la condition que tu indiques, » répondit le roi, et il s'occupa de célébrer son mariage. Puis il fit partir sa femme et sa sœur : le nom de celle-ci était Dzou'liézal ; l'autre était appelée Zâd' Chehar[1]. Lorsqu'elles furent en route, la première dit à l'autre « Ma sœur ! » — « Plait-il, » dit Zâd Chehar. » — « Raconte au roi une histoire. » — Elle commença ainsi[2] :

Outre cette introduction, d'autres contes du *Kitâb ech Chelh'a* sont empruntés aux Mille et une Nuits ou aux cycles qui ont été introduits postérieurement dans ce recueil. Je citerai entre autres le conte XXII, remaniement de l'histoire du *Cheval d'ébène*[3] ; le conte des *Pommes*[4], dont le dénouement est moins cruel que dans les Mille et une Nuits ; celui du *Vizir Calomnié*[5] et celui du *Prince meurtrier de son père*[6], font partie du cycle des *Dix vizirs* et correspondent à l'histoire d'Abou Temâm et Ilanchah, et à celle d'Ibrahim et de son fils[7]. Un autre conte nous présente une variante de l'histoire du *Trésor de Rhampsinite*[8].

[1] On reconnaît ici les noms de Dinarzâd et de Cheherzâd, défigurés peut-être par une tradition orale.

[2] Le conte annoncé ici est celui du *Roi et de ses trois fils*, dont il va être question.

[3] Voir plus haut p. 450, note 3.

[4] Cf. *Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, t. I, p. 60-53 ; éd, Habicht, t. I, p. 350-357 ; éd. de Beyrout, t. I p. 117-124 ; trad. Galland (éd. du *Panthéon littéraire*) p. 145-146.

[5] Publié et traduit par de Slane, *Histoire des Berbères*, trad. d'Ibn Khaldoun, Alger, 1852-1856, 4 vol. in-8°, t. IV, p. 540-562.

[6] Publié et traduit par M. de Rochemonteix, *Documents pour l'étude du berbère, contes du Sous et de l'Oasis du Tafilelt*, *Journal asiatique*, avril, mai-juin 1889, p. 409.

[7] Cf. mes *Contes arabes*, *Bakhtyar Nameh*. Paris, 1883, in-18, p. 101 et 103 Sur le cycle des dix Vizirs, cf. outre mon introduction (*op laud.* p. IV-XXII) ; Clouston. *The Bakhtyar Nama*, 1883, in-8°, p. I-LI et Th. Nœldeke, *Ueber die Texte des Buches von den zehn Veziren*, *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft*, t. XLV, 1891, p. 97-143.

[8] Publié par M. de Rochemonteix, *Documents pour l'étude du berbère*, *Journal asiatique*, février-mars 1889, p. 220, Cf. sur cette légende, Maspéro, *Les contes*

Digitized by Google

Celui d'Irem aux colonnes (N° XXII) est emprunté au *Nozhat koull elh'abib*, de même que celui du *Roi et du Dragon*[1] ; enfin, celui du *Roi et de ses trois fils*, qu'on trouvera plus loin est imité du recueil des *Cent nuits*.

Le premier conte donné par M. Houdas dans sa *Chrestomathie maghrébine*, est, comme je l'ai dit, tiré du *Nozhat koull el h'abib*, mais un extrait seulement a été publié. En voici le sommaire : le père de Moh'ammed ben'Abd Allah el Qaïrouâni recommande à son fils, en mourant, de ne pas acheter ni vendre à crédit, de ne porter que des vêtements neufs, enfin de ne pas manger dans des vases en cuivre. Comme on doit s'y attendre le jeune homme enfreint les prescriptions paternelles : il est tiré de l'embarras où l'a jeté sa désobéissance au premier point, par un vieillard, ancien ami de son père. Ici s'arrête le texte publié dans la *Chrestomathie Magrébine*, mais il est aisé de deviner la suite de l'histoire.

La seconde est tirée des *Cent nuits :* Un roi, voulant marier ses trois fils, va à la recherche de trois princesses, et dans le cours de son voyage, il est dévoré par un lion dans une caverne. Les trois princes, inquiets de son absence, se mettent à la recherche de leur père. Une nuit, ils arrivent à l'entrée d'une grotte : c'est à l'ainé de veiller ; il tue, pendant le sommeil de ses frères et sans les en informer le lendemain, le lion qui a dévoré le roi. La nuit suivante, dans les mêmes circonstances, le second fils délivre une princesse qu'un nègre tenait captive ; enfin, le troisième, attiré par l'éclat d'un feu, se mêle à quarante voleurs qui ont résolu de pénétrer dans le palais d'un roi ; il passe le premier et abat les têtes de ses compagnons. Le lendemain, les trois frères se présentent chez le prince à qui ils racontent leurs exploits. Il donne au plus jeune sa fille en mariage, le second épouse la princesse qu'il a délivrée, et l'ainé hérite du royaume de son père.

Voici la version berbère du *Kitâb ech Chelh'a*. « Il était un roi qui avait trois fils : il voulut les marier tous les trois. Il partit en voyage pour chercher ce qui plairait à son goût. Il suivit son chemin jusqu'à ce qu'il arriva près d'une fontaine : il descendit du cheval qu'il montait et l'attacha dans une grotte où il s'endormit jusqu'au matin. Au milieu de la nuit, pendant que son maître dormait, le cheval entendit la

populaires de l'Egypte ancienne, Paris 1882 ; 1 vol. pet. in-8° p. 15 le mémoire de M. St. Prato, *La leggenda del tesoro di Rampsinite*, Come, 1882, in-8°. Aux versions citées dans ce dernier ouvrage, il faut ajouter un conte arabe vulgaire d'Algérie : *Si Djoha marabout*, ap. Mornand, *la Vie arabe*. Paris, 1856, grand in-18, p. 123-128, et un conte Zouaoua : *Les deux frères*, ap. Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 12 ; aussi Th. Zœedeke, *Zu den aegyptischen mœrchen* (*Zeitschr der deutsch morg. Gesellschaft 1888, p. 68*)

[1] Cf. la traduction que j'en ai donnée, *Revue des Traditions populaires*, novembre 1888, p. 563-565.

Digitized by Google

voix d'un lion qui vint tuer le roi et le dévora. Sa monture se sauva : des hommes la prirent et l'amenèrent à un roi qui leur dit : « Où avez-vous trouvé ce cheval ? » — « Dans le désert », répondirent-ils. Il leur donna beaucoup de richesses. Nous revenons à l'histoire des fils du roi.

Après qu'ils eurent attendu jusqu'à ce qu'un mois fut passé, celui d'entre eux qui était l'aîné leur dit : « Qu'est-il arrivé, ô mes frères ? » — « Que veux-tu ? » lui demandèrent-ils. « Voilà un mois que nous sommes sans nouvelles de mon père : allons chercher où il est. » — « C'est bien, frère », répondirent-ils. Voici qu'ils se mirent en route et arrivèrent à l'endroit où était mort le roi. Ils allèrent y passer la nuit et dirent : « Qui veillera sur nous ? » — Celui qui était l'aîné leur dit : « Ce sera moi. » Or, tandis que le plus âgé veillait, il vint au milieu de la nuit un lion qui cherchait à le dévorer. Le jeune homme qui le guettait, le tua et lui coupa la tête qu'il plaça dans du sel pour qu'on qu'on ne la vit pas.

Au matin, les jeunes gens se levèrent et cheminèrent jusqu'à la nuit. Ils se demandèrent : « Qui veillera sur nous ? » — « C'est à mon tour », dit le second. Il veilla jusqu'au milieu de la nuit; alors, voyant une lumière dans le lointain, il se leva, monta à cheval, et alla vers cette lueur. Il trouva un esclave endormi avec une femme. Ignorant ce qui se passait, elle dit au jeune homme : « Tue le nègre, sinon je parle. » Il s'empressa de le mettre à mort. La femme reprit : « Je suis fille du roi de tel endroit, mène-moi chez mon père, il le faut absolument. » Il monta à cheval et la reconduisit chez son père. Trouvant la porte fermée, il se mit à frapper jusqu'à ce qu'on ouvrit. Il entra et dit : « Est-ce là ta fille ? » — « Oui, répondit le roi; où l'as-tu trouvée ? » — « Au désert, avec un de tes esclaves dans une caverne. » — Le père reprit : « Je te l'accorde, ô fils de roi, écris ce que tu lui donnes (en douaire). » La chose faite, le jeune homme partit aussitôt et rejoignit ses frères qu'il trouva endormis.

Au matin, ils se levèrent et se mirent en route jusqu'au soir. Ils firent halte pour la nuit et dirent au plus jeune : « A toi de veiller. » « Bien, répondit-il, c'est mon tour. » Il veilla jusqu'au milieu de la nuit; alors il aperçut un feu qui brillait, puis s'éteignait. Il se leva, ceignit son sabre et marcha vers cette lumière. Quand il l'eut atteinte, il trouva beaucoup d'hommes, environ trente-sept, au milieu desquels il pénétra tandis qu'ils faisaient rôtir de la viande volée. Il resta avec eux jusqu'à ce qu'elle fut cuite : ils la partagèrent comme la veille, mais il leur manquait un morceau. Le chef leur dit : « Il y a avec nous quelqu'un en plus : quel est-il ? » — Le jeune homme répondit : « C'est moi. » — Que veux-tu ? lui demandèrent-ils, que cherches-tu ? » — « Je suis venu pour être des vôtres. » — « Sois le bienvenu, tu es un

Digitized by Google

homme. « Puis ils s'assirent jusqu'à ce qu'ils eurent tous mangé. Leur chef leur dit alors : « Que faites-vous ? » — « Que veux-tu ? » — « Allons dans la maison du roi. » — « Très bien. » — Ils se levèrent et marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la ville royale. Ils montèrent sur le mur et atteignirent la maison du roi. Le fils du prince tué par le lion se dressa sur la terrasse et dit aux autres : Montez un à un. » Ils se mirent à monter : il tua le premier qui arriva en haut, puis le second, puis le troisième, de même jusqu'à ce qu'il les eut tous tués sans qu'il en restât un. Il les jeta dans la maison du roi, descendit et alla rejoindre ses frères qu'il trouva endormis.

Le matin, ils se levèrent et marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la ville royale Ils y entrèrent et s'informèrent du roi qui les reçut avec autant de bienveillance qu'ils voulaient, et les questionna sur leur père. Ils répondirent : « Nous sommes sans nouvelles de lui, depuis qu'il nous a quittés et nous n'avons rencontré personne qui l'ait vu. » — « Un lion a dévoré votre père dans le désert », leur dit le roi. — « Où ? » demandèrent-ils ? — « Près d'une fontaine. » — « C'est là où nous avons passé la nuit. » — « N'avez-vous rien vu ? — L'aîné répondit : « J'ai tué le lion qui a dévoré notre père. » — « Bien, dit le roi, où est sa tête ? » — Le jeune homme se leva et l'apporta. Après l'avoir examinée, le prince demanda au second : « Qu'as-tu fait ? » — « J'ai fait plus que cela. » — « Quoi donc ? » — La fille d'un roi était partie avec un esclave dans une caverne : j'ai tué l'esclave et j'ai ramené la princesse à son père qui me l'a donnée. Je lui ai demandé d'écrire ce qu'il disait : il l'a fait, vois. » Il donna la lettre au roi qui la regarda et dit : « Que sont les hommes qui engendrent de tels enfants ! — Et toi ? » demanda-t-il au plus jeune ? - « O roi, dit-il, j'ai fait encore mieux ! » — Comment cela ? — « Au milieu de la nuit, j'ai tué trente-sept hommes dans ton palais. » — « Ce que tu dis est vrai », s'écria le roi, puis il se leva, le prit, l'embrassa sur la tête et ajouta : « Tu seras roi, tu seras mon gendre, je te donne ma fille. » Il prépara une noce convenable. Quand elle fut terminée, on congédia les frères du jeune homme qui fut bientôt roi, car son beau-père mourut de peur de ce qu'il avait vu. Le jeune prince régna comme son père et resta sur le trône jusqu'à sa mort. Nous commençons une autre histoire[1].

Dans les autres littératures, le conte qui se rapproche le plus de celui-ci est un conte grec moderne dans lequel trois frères, partis à la recherche de leur sœur, veillent à tour de rôle près d'un feu. Le premier soir, l'aîné tue une Lamie, le lendemain, le second en tue deux ; la troisième nuit, le plus jeune en tue trois, mais le feu s'étant

[1] Le conte qui suit est celui du *Roi et du Dragon*. J'en ai donné la traduction dans la *Revue des traditions populaires* novembre 1888.

Digitized by Google

éteint, il va, pour le rallumer, vers une lueur : c'est celle du foyer de quarante brigands auxquels il feint de s'associer pour piller le palais d'un roi. Il passe le premier par le trou pratiqué dans la muraille et tue ses compagnons au fur et à mesure qu'ils se présentent. Puis il disparaît. Le lendemain, le roi cherche à connaître l'auteur de cet exploit et il y parvint par une ruse qui rappelle celle de Rhampsinite dans le conte égyptien transmis par Hérodole[1]. Un autre conte grec[2] remplace les voleurs par des dragons, mais il n'y est question que des exploits d'un seul personnage : les aventures des aînés sont passées sous silence : il en est de même dans un conte albanais qui met en scène quarante voleurs[3].

Dans un conte des Saxons de Transilvanie[4], les trois fils d'un marchand allant en pèlerinage pour le repos de l'âme de leur père, veillent à tour de rôle, dans la même nuit, mais c'est au plus jeune seul qu'arrivent des aventures : après avoir fait éprouver son adresse à trois géants, il se joint à eux sous prétexte de pénétrer dans le palais d'un roi et d'enlever sa fille, mais entré le premier, il coupe la tête de ses compagnons et disparait pour revenir quand un imposteur prétend s'attribuer l'honneur de cet exploit. Il le confond en présentant les langues des géants qu'il a eu la précaution d'enlever. Cet épisode des trois géants et de leur déconvenue se retrouve aussi dans un conte allemand[5].

Enfin le seul trait des trois frères veillant à tour de rôle et à qui il arrive des évènements extraordinaires se rencontre au début de deux contes lorrains[6] : *La Bourse, le sifflet et le chapeau* et *les Trois Frères*, d'un conte picard[7] et d'un conte des Avars du Caucase[8].

[1] Hahn, *Griechische und albanesische Mœrchen* Leipzig 1864 2 vol. pet. in-8°.

[2] Legrand, *Contes populaires grecs*, Paris 1881, in-18 p. 145. *L Dracophage*.

[3] Dozon, *Contes populaires albanais*, Paris, 1881 in-18 N° XV, *Les trois frères et les trois sœurs*.

[4] Haldtrich *Deutsche Volksmaerchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen*, Vienne, 1885, in-8° p. 88 n° XXIII. *Le tueur de géants*

[5] Grimm *Kinder-und Hausmaerchen*, Berlin, 1880 in-8° n° CXI *Der gelernte Jaeger*.

[6] Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris 2 v. in-8° n° XI p. 21 et t. II, n° LII p. 79.

[7] Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*, Paris 1883 pet. in-8° p. 292. *Le château du Diable*.

[8] Schiefner, *Avarische Texte*, Pétersbourg 1873, in-4° p. 33, *Der schwarze Nart*.

Digitized by Google

VII

L'ALHAMBRA ET LE CHATEAU DE KHAQUARNAQ

On a réagi surtout depuis M. de Circourt[1] et F. Wolf[2] contre l'opinion qui voyait, dans les romances appelées moresques, un tableau de la société musulmane d'Espagne, surtout dans les derniers temps du royaume de Grenade. Si les romances moresques n'ont, pour la plus grande partie, d'oriental que le titre et nous présentent de la couleur locale à la manière d'*Ibrahim ou l'illustre Bassa* de Mlle de Scudéry, du *Malek-adel* de Mme Cottin, et du *Dernier des Abencerages* de M. de Châteaubriand, ce serait cependant une erreur de n'admettre aucune exception[3]. J'ai déjà signalé dans cette Revue[4] les rapports qui existent entre l'une des romances du cycle de Roderic et les traditions arabes : dans le présent chapitre, je prendrai pour sujet de comparaison analogue un trait d'une des romances classées parmi les moresques et j'espère montrer qu'il a été emprunté à l'une des plus anciennes légendes arabes.

« Sur les bords du Guadalquivir, en remontant, chemine le bon roi Don Juan. Il rencontre un more nommé Aben Amar[5]. Le bon roi, dès qu'il l'a vu lui a parlé de la sorte :

... Aben Amar, More de la Morérie, tu es fils d'un chien de More et d'une esclave chrétienne. On appelle ton père Hali (Ali) et ta mère Cataline. Lorsque tu naquis, ô More, la lune était dans son croissant, et la mer était calme, et le vent ne les troublait pas. Un More qui nait sous ce signe, ne doit point dire de mensonge. D'ailleurs j'ai un tien fils prisonnier en mon pouvoir et je lui accorderai la vie si tu me dis la

[1] *Histoire des Mores Mudejares et des Morisques.* Paris 1846, 3 v. in-8, t. III, p. 322.

[2] *Studien zur Geschichte der Spanischen und Portugiesischen national-literatur.* Berlin 1859, in-8, ch. II. *Ueber die Romanzenpoesie der Spanier*, p. 529-533.

[3] Sur la question de l'influence arabe sur la poésie espagnole, et en particulier sur les romances, il faut bien dire que jusqu'à présent il n'y a pas de solution. Des érudits qui ont soutenu ou combattu cette thèse, aucun ne connaissait l'arabe, assez du moins pour porter un jugement motivé et appuyé sur des preuves plus sérieuses que celles fournies par A. Conde.

[4] *Solaïmân dans les légendes musulmanes*, ch. IV. *Les objets merveilleux de Salomon.*

[5] Les Benou l'Ahmar furent les derniers princes qui régnèrent à Grenade jusqu'à la prise de cette ville par les chrétiens.

Digitized by Google

vérité sur ce que je vais te demander ; si tu ne me la dis point, More, je le tuerai et toi aussi.

— Je te la dirai, bon roi, si tu m'accordes la vie.

— Dis-la moi, et la vie te sera accordée. Quels sont ces châteaux si élevés et si brillants ?

— L'un, seigneur, est l'Alhambra et l'autre la mosquée, les autres sont les Alixares travaillés à merveilles. *Le More qui les bâtit gagnait cent doublons par chaque jour ; et quand il passait une journée sans travailler, il en perdait autant du sien. Et quand il eut achevé, le roi lui ôta la vie pour qu'il n'en bâtit pas un semblable au roi d'Andalousie*[1]. Le reste, c'est Grenade, Grenade ennoblie par beaucoup de chevaliers et d'arbalétriers[2]. »

C'est en Arabie et dans les légendes antéislamiques que nous allons retrouver l'origine de ce trait porté ensuite en Espagne avec la conquête arabe, et appliqué à un monument d'une époque postérieure.

Une tradition rapporte que le roi de Hirah, En No'man ben Imrou'l Qais[3] qui régna quatre-vingts ans, aurait fait construire un magni-

[1] Ce trait manque dans la version abrégée de ce romance dans le recueil d'Ochoa. *Tesoro de los romanceros y cancioneros espanoles*, Paris 1876 in-8 p. 283-284 : *Romanceros moriscos* : *Romanceros varios* n° 2. *Romance de Aben Amar*. Il n'existe pas non plus dans l'édition de Wolf et Hermann, *Primavera y flor de romances* Berlin, 1854, 2 v. in-12, p. 250 :c'est cette version qu'a traduite M. de Puymaigre : *Petit Romancero*, Paris 1878, in-18, p. 64-65. Châteaubriand, qui a traduit ce romancero dans le *Dernier des Abencerages* a également négligé le trait.

[2] Damas-Hinard. *Romancero espagnol*, Paris 1844, 2 v. in-18 j. t. I. p. 218. Cette tradition a été reproduite par Vernes d'Arlande. *En Algérie à travers l'Espagne et le Maroc*. Paris 1882 in-18 j. p. 184.

[3] Suivant d'autres, le palais de Khaouarnaq fut construit pour le fils d'En No'man, Imrou'lqaïs III, qui aurait été le meurtrier de l'architecte Abou'l féda (*Historia anteislamica* ed. Fleischer Leipzig 1831 in-4° p. 126 ; Iskender agha Abkarious, *Tezîin nihaiat al 'Arab*, Beyrout 1867 in-8 p. 41). — Hamza d'Ispahan (*Annales*, éd. Gottwaldt, S Pétersbourg 1844-48, 2 vol. in-12, t. I, p. 105, t. II p. 82, et dans Rasmussen, *Historia præcipuorum Arabum regorum*, Copenhague 1817, in-4°, p. 10-11 et 34) place aussi la construction de Khaouarnaq sous le règne d'Imrou'l Qaïs, mais il distingue ce château de celui de Sinnin qui aurait été bâti par Sinimmâr. La plupart des historiens, en l'attribuant à En No'mân, disent que ce prince le fit construire pour servir de demeure à Behram-gour, fils du roi de Perse Yezdedgerd, qui était possédé d'un démon (El Hamadzâni, *Kitâb el Boldân*, ed. De Goeje. Leide 1885 p. 178) dont on lui avait confié l'éducation (El Isfahâni, *Kitâb el aghâni*, Boulaq 20 vol. in-8° 1285 hég. t. II p. 38. El Bekri, *Modjem*, éd. Wüstenfeld, Gœttingen 1876 in-8° p. 728 ; El Beladzori. *Liber expugnationis regionum*, éd. de Goeje, Leyde 1863 in-4 p. 287 ; Ibn Khordadbeh, *Kitâb el masâlik*, ed. De Goeje, Leide 1889, in-8°, p. 161 ; Ibn Khaldoun, *Kitâb el Iber*, Boulaq, 7 vol. in-4° 1284 hég. t. II, p. 263 ; Ibn Zhafer le sicilien : *Solouân el motâ*, Tunis 1279 hég. p. 67. *Conforti politici*, trad Amari, Florence 1851 in-12 p. 140).

Digitized by Google

fique château appelé Khaouarnaq[1]. La construction dura 60 ans, suivant d'autres 20 ans. « L'architecte était un Grec du nom de Sinimmâr[2]. Il construisait pendant deux ou trois ans, puis disparaissait pendant cinq ans, plus ou moins : on le cherchait inutilement ; il revenait et donnait divers prétextes[3]. Il continua d'agir ainsi pendant soixante ans, jusqu'à ce que la construction fut terminée. En No'mân monta alors sur le sommet et aperçut à la fois la mer devant lui et la terre derrière lui : il voyait en même temps le poisson, le lézard des sables, la gazelle et les paimiers « Je n'ai jamais rien vu de pareil à cette construction ! » s'écria-t-il. Sinimmâr lui dit : « Je sais la place d'une brique : si on l'enlevait, le palais s'écroulerait tout entier. » — « Quelque autre que toi la connaît-il ? demanda le roi. » — « Personne assurément. » Alors le roi ordonna de précipiter Sinimmâr du haut du palais ; il fut broyé dans sa chute et son nom est passé en proverbe[4]. »

D'autres traditions mettent en scène un personnage à demi fabuleux : Oh'ayh'ah ben el Djoullâb de Médine qui défendit cette ville contre le Tobbâ du Yémen. Suivant la légende, il possédait une forteresse nommée Dhah'yân, construite en pierres noires. Lorsque la construction fut terminée, Oh'ayh'ah monta sur le faîte avec un de ses serviteurs et dit : « J'ai bâti une forteresse solide, telle qu'aucun Arabe n'en a construit de plus célèbre, et pourtant je sais une pierre placée de telle sorte que si on l'enlève, tout s'écroule » « Je la connais aussi », dit le serviteur, « montre-la moi, mon fils », demanda Oh'ayh'ah. L'autre la désigna d'un signe de tête. Son maître le précipita des murs de cette forteresse, le serviteur tomba la tête la première et se tua. Oh'ayh'ah le fit mourir seulement pour que personne n'eût connaissance du secret de la pierre. On lui attribue le vers suivant.

[1] Cf. une note où M. Nœldeke rapproche ce nom d'un mot hébreu-rabbinique signifiant « tonnelle, plantation, » à défaut d'une étymologie persane acceptable *Geschichte der Perser und Araber*, Leyde 1879 in-8° p. 79 note 3).

[2] Reiske (*Primæ lineæ historiæ Arabum*, Gœttingen, 1847, in-8°, p. 44) qui admet l'authencité de cette légende, croit que le nom de Sinimmâr est une altération de Simân pour Simon.

[3] On reconnaît ici l'origine d'un trait de la version espagnole : l'architecte payant une somme égale à son salaire les jours où il ne travaille pas.

[4] Abou'l faradj El Isfahâni, *Kitâb el Aghâni*, t. II, p. 38 ; Yaqout, *Mo'djem el Boldân*, éd. Wustenfeld, Leipzig 6 vol. 1866-1870, in-8°, t. II, p. 490 ; El Hamadzâni. *Kitâb el Boldân*, p. 176-177 ; El Qazouini ap. Cheïkho. *Medjâni el adab*. Beyrout 1885-88, 9 v. in-12, t. II, p. 221-222 ; Ibn alathir, *Kâmil*, éd. de Boulaq, t. I p. 176 ; Djaouâliqi, *El Mo'arrab*, éd. Sachau, Leipzig 1867, in-8°, p. 87 ; Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, Paris, 1847, 3 vol. in-8°, t. II, p. 55-56.

Digitized by Google

J'ai construit Dhah'yân après Mostazhil ; je l'ai bâti avec le revenu de mes richesses[1].

Comme on le voit, l'ingratitude envers l'architecte est remplacée par un acte de défiance ; mais d'autres traditions rétablissent le lien qui unit les versions de ce conte. D'après Meïdâni[2] et Djaouâliqi[3] ce serait Sinimmâr qui aurait construit le château de Dhahy'ân et qui aurait été précipité pour ne pas révéler le secret de la pierre.

Des récits différents, pour revenir à En No'mân, donnent un autre prétexte à son ingratitude « Quand Sinimmâr eut fini son œuvre, on en admira la beauté et la solidité. « Si j'avais su, dit il, que vous me donneriez le salaire promis, et que vous me récompenseriez convenablement, j'aurais bâti un château qui aurait tourné avec le soleil. » « Comment, dit-on, tu pouvais en construire un plus beau et tu ne l'as pas fait ! » Ensuite En No'mân donna l'ordre de le précipiter du haut du château[4].

Enfin, ce serait pour le mettre dans l'impossibibilité de construire un palais semblable, qu'En No'mân fit jeter le malheureux architecte du sommet de son chef d'œuvre[5].

La « récompense de Sinimmâr » passa en proverbe chez les Arabes[6], et les poètes y firent souvent allusion dans leurs vers. Par l'un d'eux, nous pouvons déterminer une date exacte, à laquelle cette légende était déjà répandue en Arabie.

Plusieurs historiens rapportent qu'Abd el'Ozza ben Imrou'lqaïs el Kelbi avait amené à El H'arith ben Màryah le Ghassânide des che-

[1] Abou'l Faradj el Isfahâni, *Kitâb el aghâni* t. XIII, p. 124 ; Perron, *Lettre sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, Paris, s. d. in-8°, p. 57. Yaqout qui mentionne (*Mo'djem el boldân* t. III, p. 407) la construction de Dhah'yân par Oh'ayh'ah ne parle pas de ce détail.

[2] *Proverbes*, éd. de Boulaq, 2 v. in-f°, 1283 hé qt. p. 140.

[3] *Mo'arrab*, éd Sachau, p. 88.

[4] Tabari, *Annales*, éd. de Leyde, t. III 1881, in-8°, p. 851 ; Price, *Essay towards the history of Arabia*, Londres, 1824, in-4°, p. 161-163 ; Abou'l faradj el Isfahâni, *Kitâb el Aghâni*, t. II, p. 38 ; Nikbi ben Mas'oud, *Histoire des rois de Perse*, trad. et analysée par de Sacy. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. II, 1789, in-4, p. 335) ; El. Bekri, *Mod'jem*, p. 328.

[5] Meïdâni, *Proverbes*, éd. de Boulaq, t. I, p. 140 : El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4°, 1292 hég., t. II, p. 171 ; Djaouâliqi, *Mo'arrab*, p. 87-88.

[6] Ibn Khaldoun, *Kitâb el Iber*, t. II, p. 263 ; Pockoke, *Specimen historiæ Arabum*, Oxford, 1648, in-4°, p. 69. Une tradition assez obscure attribue au fils de Sinimmâr, Fat't'ous, l'image d'un éléphant nommé Chabdiz, exécutée d'après l'ordre d'un roi des Indes, et qui passait pour l'une des merveilles du monde, à telles enseignes que deux individus partirent le même jour, l'un de l'extrémité du Turkestan, l'autre du fond du Maroc, pour aller admirer l'image de Chabdiz (El Hamadzâni, *Kitâb el Boldân* p. 214-215).

Digitized by Google

vaux en présent. Le prince fit de lui son ami intime. El H'arith avait un fils en nourrice chez les Benou'l H'amim ben'Aouf, des Benou 'Abd Oudd, branche des Kelbites, tribu à laquelle appartenait Abd'el 'Ozza. Cet enfant mourut, mordu par un serpent. Le père crut qu'on l'avait fait volontairement disparaître et dit à son commensal : Amène-moi ces gens là. » « Ce sont des hommes libres, répondit-il ; je n'ai sur eux d'autorité ni par ma naissance ni par mes actes. » « Tu me les amèneras, répliqua le roi, sinon j'agirai » — « Nous espérions recevoir de toi autre chose qu'un châtiment, » dit le Kelbite, puis il manda ses deux fils Abd el H'arith et Charah'il et écrivit ces vers qu'ils portèrent à leur tribu :

« J'ai reçu de lui — et que Dieu lui accorde une pire rémunération — la récompense de Sinimmâr qui pourtant n'était pas coupable.

« Et marqua de son sang la construction où soixante ans (variante : vingt ans) il avait entassé les briques et le plomb.

« Quand le roi vit le faîte de l'édifice terminé, et il était comme une haute montagne ou un pic ardu.

« Sinimmâr espéra recevoir toutes sortes deprésents, et obtenir l'amitié et la faveur du roi.

« Précipitez l'étranger du haut du château, dit le prince. — Par Dieu, c'est le plus extraordinaire des récits[1]. »

Si l'on admet que le Harith ben Màryah, roi des Ghassanides, est le même que H'arith, fils de Djabala et de Màryah, l'Arethas des Byzantins qui régna de 529 à 569 ap. J.-C.,[2] l'on reconnaitra que la légende de Sinimmâr est au moins antérieure au commencement du VIe siècle de notre ère, puisqu'un poète la racontait comme un exemple connu.

D'autres y firent allusion et mentionnèrent l'ingratitude du roi, sans en indiquer le prétexte : El Motalammis, un poète antérieur à l'hégire dit dans un de ses poèmes :

« Le Lakhmite m'a récompensé de mes services comme l'a été Sinimmâr qui pourtant était innocent[3].

[1] Abou'l Faradj el Isfahâni, *Kitâb al Aghâni* II, 38 ; Tabari, *Annales*, t. I, p 851-852 ; el Bekri. *Mo'djem* p. 328 ; Nœldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, p. 81-82 ; el Hamadzâni, *Kitâb el Boldân* p. 177.

[2] Cf. Nœldeke, *Die Ghassânische Fürsten aus dem Hause Gafna's*, Berlin, 1887, in-4°, p. 53.

[3] Abou'l Féda, *Historia anteislamica*, p. 126 ; Abkarious Iskender agha, *Teziin nihaiat el 'Arab*, p 41. Meïdâni (*Proverbes* t. I, p. 40) et Djaouâliqi (*el Mo'arrab*, p. 88) attribuent à un poète anonyme le vers suivant qui me paraît une altération ou un plagiat de celui de Motalammis :

Les Benou Sa'ad nous ont récompensés de nos services comme l'a été Sinimmâr qui pourtant était innocent. »

Digitized by Google

Hanzhalah ben Ech Charqi, connu sous le nom d'Abou' t'T'amah'an El Qaïni, contemporain de Moh'ammed[1] :

« Il l'a récompensée, elle et son maître, comme l'avait été Sinimmâr : par Allât et 'Ozza c'est ainsi que récompense celui qui se dégage de sa promesse[2]. »

Salit' ben Said :

« Ses fils ont récompensé Abou Ghaïlân pour sa magnificence et ses bienfaits, comme fut récompensé Sinimmâr[3]. »

Yazid ben Iyâs en Nahchâli :

« Que Dieu récompense amplement Kammâl pour ses mauvaises actions comme l'a été Sinimmâr[4]. »

Un vers d'El Boraïq ben Iyâdh, cité par Djaouâliqi[5] s'applique, d'après ce dernier, au constructeur du château d'Oh'ayh'a :

« Les Benou Lih'yân nous ont récompensés de les avoir délivrés de la mort, comme Sinimmâr fut rémunéré de son œuvre. »

Après la conquête de l'Espagne par les Arabes, le nom du château de de Khaouarnaq, et sans doute aussi la légende qui s'y rattachait, fut connu dans la péninsule. Ibn Badroun, qui vivait dans la seconde moitié du VIe siècle de l'hégire, parle du palais d'En No'mân dans son commentaire sur le poëme d'Ibn'Abdoun[6].

Si maintenant, si nous classons les différentes formes de la légende en Arabie, nous trouvons les groupes suivants :

1° Allusion à l'ingratitude du prince envers Sinimmâr, mais sans en donner le motif : *a* Hamza d'Ispahan.

El Motalammis
Ibn Khaldoun
Abou't' T'amah'ân el Qaini
Salit' ben Sa'd
Abd'el'Ozza ben Imrou'l Qaïs
Yazid ben Iyâs.

[1] Cf. Abou'l faradj el Isfahâni, *Kitâb el Aghâni*, t. XI, p. 130.

Tabari, *Annales*, t. I, p. 851 ; Abou'l faradj el Isfahâni, *Kitâb al Aghâni*, t. II, p. 38 ; Nœldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, p. 80.

[3] Tabari, *Annales*, t. I, p. 851 ; Abou'l faradj el Isfahâni, *Kitâb al Aghâni*, t. II, p. 38 ; El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 171. Iskender Agha Abkarious qui cite ce vers (*Tezîin nihâiat el 'Arab*, p. 41) ne nomme pas l'auteur.

[4] Tabari, *Annales*, t. I, p. 851 ; Nœldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, p. 81.

[5] *El Mo'arrab*, p. 88.

[6] Ed. Dozy, Leyde, 1846, in-8°, p. 95.

Digitized by Google

(Ces allusions s'appliquent au château de Khaouarnaq construit pour En No'mân).

b, Boraïq ben Iyâdh.

(Château de Dhah'yân construit pour Oh'ayh'ah.
2° La victime connait une pierre qui, enlevée, fait crouler l'édifice.

Yaqout *Mo'djem el Boldân*
El Hamadzâni *Kitâb el Boldân*.
El Qazouini.
Ibn el athir, *Kamil*
Djaouâliqi, *el Mo'arrab* (I)

d Isfahâni *Kitab El aghâni* avec le détail de l'interruption du travail.

Dans cette catégorie, il est question d'En No'mân et de Khaouarnaq dans la suivante, le trait est appliqué à Oh'ayhah.

El Isfahani, *Kitâb el aghâni* (II)
Meïdâni, *Proverbes* (I)
Djaouâliqi, *El mo'arrab* (II)

3° Sinimmâr est précipité pour n'avoir pas bâti un plus beau château

Tabari, *Annales*
El Isfahâni, *Kitâb al aghâni* (III)
Nikbi ben Mas'oud

4° Il est tué pour qu'il ne bâtisse pas un château pareil.

Meïdâni, *Proverbes* (II)
El Ibchihi, *Mostat'ref*
Djaouâliqi, *El mo'arrab* (III)

L'épisode du *Romancero* se rattache à ce dernier groupe, mais avec un détail qui est une transformation d'un trait du premier groupe (le dédit pour l'interruption du travail).

RENÉ BASSET.

Digitized by Google

LE MAL MARIÉ.

I

VERSION NORMANDE.

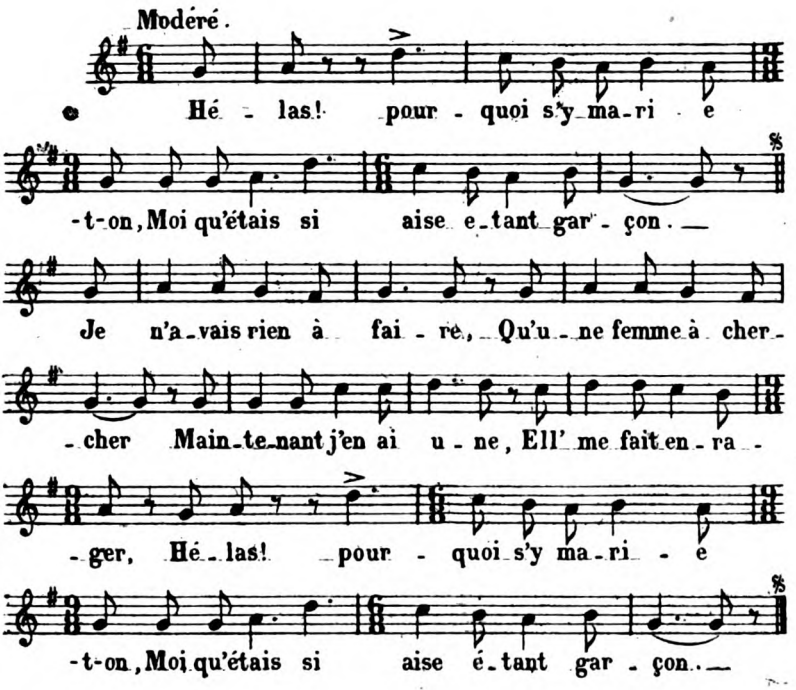

Ref.

Hélas ! pourquoi me mariait-on ?
Moi qu' étais si aise étant garçon !

Je n'avais rien à faire, — qu'une femme à chercher ;
Maintenant j'en ai une, — ell' me fait enrager.

Digitized by Google

Je m'en vas le matin — et je reviens le soir[1].
Je demande à ma femme : — As-tu de quoi souper ?

« Soupe, soupe vieillard, — car pour moi j'ai soupé.
J'ai mangé de la poularde — et du pigeon lardé. »

« Tiens, en voici les os — si tu veux les ronger ;
Et encor si tu parles, — le bâton va rouler. »

D. Danjon.

SUPERSTITIONS RÉPANDUES

CHEZ LES TATARS DE L'ADERBEÏDJAN

Et recueillies à Choucha (Arménie russe).

Pour obtenir la guérison d'un malade, on coupe une branche de vigne de la taille du patient ; on la lave comme on lave ordinairement le corps d'un mort ; on l'enveloppe dans un linceul, et on l'enterre dans le cimetière, tout comme on aurait fait du malade, s'il fût mort. Ce simulacre terminé, la guérison ne doit pas se faire attendre.

Si deux personnes de la même maison meurent dans un court espace de temps, on enterre un coq avec la seconde, afin qu'il prenne la place d'un troisième défunt.

Si à un homme, jusque-là sans enfant, il en naît quelques-uns, mais qui meurent bientôt, et que cet homme entre dans une chambre où se trouve un enfant à la mamelle qui n'a pas encore atteint son quarantième jour, voici à quelles pratiques on soumet ce dernier, pour le préserver de l'influence funeste du visiteur. On apporte dans la maison quelques pigeons mâles et femelles, que l'on installe dans une pièce séparée jusqu'à ce qu'ils aient des petits. Alors, on apporte l'enfant dans cette chambre, afin que tous les malheurs qui pourraient lui venir de l'homme privé d'enfants, retombent sur les petits pigeons. Si ceux-ci meurent rapidement, c'est une preuve que la chose a parfai-

[1] Prononcez le *sai*.

Digitized by Google

tement réussi. S'ils vivent, au contraire, on répète l'opération sur d'autres couples, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que les jeunes étant tous morts, pour une cause quelconque, les parents acquièrent la certitude qu'aucun malheur ne menacera leur enfant.

Quand une personne quelconque, adulte ou enfant, est atteinte de la variole, comme on est convaincu que cette maladie a été apportée par un ange et que l'esprit céleste apparait plusieurs fois par jour dans la chambre du malade, on lui prépare une réception convenable. Pour cela, on fait brûler dans les quatre coins de la chambre, durant tout le jour, des cierges faits avec des noix et du sucre, et jusqu'à la guérison du malade, il est expressément défendu à toutes les personnes présentes de prononcer aucune parole inconvenante, de crainte d'offenser l'ange et de le faire disparaitre.

Si quelqu'un a reçu une blessure très douloureuse, deux veuves prennent leurs souliers et en frappent tout doucement quarante fois le blessé, qui doit instantanément éprouver du soulagement.

Pendant tout le temps qu'un malade garde le lit, si lui ou quelqu'un des assistants éternue, on doit secouer tout doucement, d'un seul côté, la couverture du lit, afin que la maladie ne se prolonge pas.

Hydropisie. — On croit que cette maladie a pour cause l'odeur d'un mets preparé dans une cuisine voisine. Alors chacun des voisins prépare un plat à sa façon, dans le plus grand secret, et pénètre avec précaution dans la chambre du malade sans être remarqué. D'une main il tient le mets qu'il a préparé le présente au malade, tandis que de l'autre il se frappe le dos. Aussitôt que le patient a goûté du plat, sa guérison commence.

Si, avant que quarante jours se soient écoulés depuis la délivrance d'une femme, il se présente une femme dans la maison où se trouvent la mère et le nouveau-né, une personne de l'un ou de l'autre sexe, un enfant même, et surtout des femmes qui n'étaient pas là lors de l'accouchement, le ou les visiteurs doivent se faire annoncer. On emporte le nouveau-né de la chambre, les personnes entrent, et l'enfant est ramené ou non, car on agit ainsi pour que dans le cas où l'un des visiteurs aurait une maladie l'enfant n'en soit pas atteint. Si ce dernier a été en contact avec les visiteurs, et qu'il naisse à ceux-ci un enfant avant que quarante jours ne se soient écoulés, on recueille alors dans un vase l'urine de l'enfant, et on le suspend pendant trois jours au-dessus de la porte, après quoi on vide le contenu du vase.

On emploie encore, dans le même cas, le moyen suivant. Deux hommes se placent l'un vis-à-vis de l'autre, derrière le père du nouveau-né, lequel est alors placé devant son père, qui le fait passer entre ses jambes et le reçoit sur ses épaules. Cette manœuvre se répète trois fois, au bout desquelles on apporte au père un vase rempli d'eau, dans lequel

Digitized by Google

on le prie de plonger son petit doigt. Ceci fait, l'eau est donnée à la mère qui la boit, afin que son lait ne vienne pas à manquer à son nourrisson, et qu'il lui soit favorable.

Quand une femme donne naissance à un enfant dans une chambre où se trouve déjà une femme récemment accouchée, on place sous sa tête une épée nue, près d'elle une tasse d'eau, une douzaine d'œufs et le koran, puis à chaque issue de la chambre deux entraves de chevaux, et aux quatre angles des fils noirs et une broche de dix oignons, afin que dans l'espace de dix jours pendant lesquels l'accouchée reste alitée, le diable n'ose entrer et n'ait une influence sur la mère et l'enfant. Chacun de ces objets a sa signification. Par exemple, l'épée nue sert à intimider le diable; les entraves et les fils noirs sont pour le saisir et le lier ; la broche et les oignons pour le tuer, enfin les œufs doivent éloigner l'influence du mauvais œil.

Durant la dernière semaine précédant la nouvelle année des Mahométans, laquelle commence le 9 mars, dans la nuit du mardi au mercredi, voici ce que font beaucoup de personnes du sexe faible. A la fin de la journée du mardi, quand l'obscurité s'est faite, de jeunes femmes et de jeunes filles s'introduisent clandestinement dans diverses maisons, de manière que leur présence ne soit pas même soupçonnée des habitants. Ces femmes qui tiennent à la main un trousseau de clefs, écoutent les conversations, et, de retour chez elles, réfléchissent à ce qu'elles ont entendu et jugent si ces entretiens correspondent en quelque façon à leurs projets, à leurs affaires, à leur bonheur futur. La plupart de ces écouteuses aux portes sont des jeunes filles qui songent à se marier.

Dans la même soirée, se rassemblent dans quelques maisons, des jeunes femmes et des jeunes filles. Elles placent au milieu d'elles un vase rempli d'eau, et chacune y jette une bague pendant que l'une d'elle récite une poésie populaire. On appelle ensuite un tout jeune enfant de l'un ou l'autre sexe qui doit retirer de l'eau chaque bague une à une, et la fille à qui elle appartient cherche à retrouver ses désirs dans la poésie dite un instant avant.

Superstitions arméniennes.

Lorsque deux personnes veulent se saluer ou se serrer la main, il faut qu'elles soient en dedans ou en dehors d'une porte, mais jamais sur le seuil même, sinon l'une des deux mourra.

Il ne faut jamais tolérer dans une chambre l'éclairage d'un nombre impair de flambeaux.

La rencontre d'un prêtre seul en voiture est un présage de mort.

Eternuer est un bon présage. Ernest Chantre.

Digitized by Google

LES TRADITIONS POPULAIRES

ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

VII.

SARASIN

Comme Voiture, Sarasin vécut dans l'intimité des grands ; on peut même dire qu'il en mourut, si la méchante farce attribuée au prince de Conti est vraie.

Ecrivain correct, il rima facilement, et trouva parfois d'heureuses inspirations : sa paresse naturelle ou le manque de souffle l'ont empêché de produire autre chose que de jolies pièces ou de petits poèmes dont presque toujours le début surtout est réussi.

On trouve chez lui une allusion à la popularité des contes de ma Mère l'Oye :

> ... Vous narrer de Priam et de Grèce,
> C'est un vieil conte, et à dormir debout,
> Que bien sçavez de l'un à l'autre bout,
> Vous faire aussi ceux de ma Mere l'Oye
> C'est pis encore que l'affaire de Troye.

La fin des Estrennes où figure cette allusion est datée :

> Prenez en gré le bon jour et bon an
> Que je vous donne en l'an six cent quarante
> Mis avec trois afin que je ne mente (p. 78).

[1] *Les Œuvres de Monsieur Sarasin* (publiées par Ménage). Paris, Thomas Iolly, au Palais dans la salle des merciers, à la palme et aux armes de Hollande. M. DC. LXIII. in-12.

Digitized by Google

Sarasin, qui était Normand, a composé une ballade sur le pays de Cocagne, auquel il compare un coin de sa province natale :

Prince, je jure icy foy de Normand,
Que mieux vaudroit estre en Caux un moment
Roy d'Yvetot, qu'Empereur d'Allemagne,
Et la raison, c'est que certainement
Le Pays de Caux est le Pays de Cocagne (p. 58).

Entre parenthèses, cette ballade nous montre qu'en Normandie alors, comme en Bretagne aujourd'hui, pays ne faisait qu'une syllabe.

— Je dirai disant pays en Normand
Le pays de Caux est le pays de Cocagne (p. 56).

Plusieurs fois, il parle plaisamment, ainsi qu'on l'a déjà vu, de la mauvaise réputation de ses compatriotes, au point de vue de la véracité.

— Vous me direz que les amans
Aujourd'huy ne font que se rire,
Et que je suis de ces Normands
Qui promettent pour se desdire (p. 29).
— Philis, quelle apparence ?
M'ayant promis de m'aimer constamment
En un moment
Votre cœur se dedit comme un Normand (p. 90).

A la louange de Paris, il cite un ancien proverbe :

— Paris, qu'en proverbe l'on nomme
Paris sans pair, mesme en dépit de Rome (p. 40).

Par deux fois, des refrains de chansons populaires se trouvent sous la plume de notre poète.

— Par charité la dévote Caliste
De son mari a fait un Jan
Ouy da, ouy da,
Un janséniste (p. 89).

Digitized by Google

On sait qu'un Jean était alors synonyme de sot et de mari trompé.

— Et le tout pour l'amour de vous
Ma gentille Tourelourette,
N'achevez pas la chansonnette
Qui dit autant en ferez-vous
Ma gentille Tourelourou (p. 100).

Au XVIIe siècle, les loups-garous, auxquels on croyait encore, interviennent assez fréquemment dans les comparaisons, ainsi que le Moine bourru :

— Des gens que l'humeur froide et sombre
Fait prendre pour des Loups-Garous (p. 100).
— J'ai veu mesme des loups-garous
Et de ces affreuses chimères
Que les nourrices et les mères
Appellent des Moines-Bourrus
(Dont toutefois on ne void plus) (p. 100).

Sarasin a parsemé ses poésies d'allusions à des croyances et de proverbes.

— Il n'est rien tel que d'enlever
C'est au gasteau de friandise
De venir la fève trouver. (*Ballade d'enlever en amour* p. 59.)
— Qu'il retire au plus tost son épingle du jeu
Et qu'il ne brusle pas longtemps à petit feu. (p. 36).
— Mon amour est un feu de paille
Qui luit et meurt en un instant. (p. 91).
— Beaucoup void qui beaucoup chemine. (p. 50.)
— J'ai trouvé deux fondeurs de cloches,
Que le métal avoit trahis,
Pasles, esperdus, esbahis,
Immobiles comme une roche,
Et penaux en fondeur de cloche. (p. 101).
— Je les donne à tous les mille diables (p. 49).
— J'ayme les vers des Uraniens
Dit-il, mais je me donne aux diables (p. 88).
— C'est bien raison qu'il ait part au gasteau (p. 47).
— Mais pour lui faire un pied de nez
Aux Halles je les ai données.

Digitized by Google

— Ils m'ont traité comme on fait un vieux chien. (p. 47.)
— Que me sert-il d'estre innocent
Et plus net que n'est une hermine, (*Rép. de Conrart*, p. 53).
— Nous sommes tous couchés comme des rats en paille (p. 106).
— Je scay bien que les premiers jours
Que Becasse est bridée et prise,
Elle invoque Dieu au secours
Et ses parens à barbe grise. (*Bal. d'enlever.*)

PAUL SÉBILLOT.

LES POURQUOI

LVII

POURQUOI LES PLUMES DE PAON PORTENT MALHEUR[1].

Les plumes de paon portent malheur à celui qui les porte. Voici ce que Mme Nathalie Eschrshuth dans un de ses romans. « Im Schellenhemd » fait raconter à ce sujet par son héros, un bohémien :

Quand Dieu eut créé le paon, les sept péchés mortels regardèrent avec envie la splendeur de son plumage et se plaignirent de l'injustice du créateur. Celui-ci leur dit : « Oui, j'ai été injuste, car je vous ai donné trop encore ; les péchés mortels doivent être noirs comme la nuit qui les couvre de son voile. » Et, prenant l'œil jaune de l'envie, l'œil rouge du meurtre, l'œil vert de la jalousie, et ainsi de suite, il les posa sur les plumes du paon et rendit à l'oiseau sa liberté. L'oiseau partit, et les péchés, ainsi dépouillés, se mirent à ses trousses et réclamèrent en vain leurs yeux perdus. Voilà pourquoi, quand un homme arrache au paon ses plumes pour s'en parer, les péchés s'attachent à ses pas, et le frappent consécutivement de tous les malheurs qu'ils incarnent.

HEDWIGE HEINECKE.

[1] Cf. le t. II, p. 194.

Digitized by Google

APPENDICE AU « CYCLE DE MARIE MADELEINE. »

En 1668, à Lyon, paraissait « *La Madeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence, Poème spirituel et chrétien*, par le P. Pierre de Saint-Louys, religieux carme de la province de Provence : » merveille unique dans la littérature, car je ne pense pas que l'esprit de l'homme ait jamais rien produit d'une insanité aussi richement et continûment bouffonne. J'ai mentionné ce poème, en note, dans une précédente étude sur *Marie-Madeleine dans la Chanson populaire* (voy. la *Revue* du 1er mai 1891) ; mais il me paraît à propos d'y insister ici un peu davantage. Je ne prétends pas au reste donner l'idée des inventions magnifiques et ingénieuses, métaphores, hyperboles, antithèses, énumérations, apostrophes, concetti et calembours, desquels sont tissus les douze chants du P. de Saint-Louis ; je ne puis décrire par le menu ni l'heureuse traversée de Madeleine fuyant de la Palestine, pendant laquelle Neptune sur son char et « la vieille Téthys » et les Tritons lui font cortège ; ni son voyage posthume parmi les planètes; ni, dans la grotte de la Baume, les disputes auxquelles le Monde et la sainte se livrent; ni les discours édifiants que lui tient une tête de mort, polie par ses larmes ; ni ses colloques de deux cents vers avec l'écho, qui répond en syllables rimées ; ni l'inventaire de ses atours, où plus de septante noms de toute provenance défilent en rangs sérrés; ni mainte autre belle chose, que les amateurs pourront chercher dans le vieux petit volume de 1668, même ou à défaut de celui-ci, dans les *Grotesques* de Théophile Gautier, où le P. de Saint-Louis est portraituré de façon magistrale. Nous n'avons affaire ici que de l'épisode de la conversion de Marie Madeleine, que le bon carme, dans son quatrième chant, expose comme il suit : (c'est la sainte elle-même qui parle),

Un jour, après un bal suivi de comédie.
Estant dans mon château, sur un lict de repos,
Ma sœur Marthe m'approche et me tient ce propos :
« Quoy, dit-elle, Magdon, n'es-tu pas informée
De ce qu'en tant de lieux presche la Renommée ;

Digitized by Google

Peux-tu bien toute seule ignorer en effet
Ce que dit en preschant, ou plutôt ce que fait
Cet homme merveilleux, suivy de tant de monde?.. »

Et Marthe a soin d'ajouter :

« Que son teint, son maintien, son port, sa majesté
Font une ravissante et céleste beauté ;
Sa perruque est dorée et sa mine si belle
Qu'il ne s'en vit jamais sur la terre une telle ;
Qui le voit est ravy de son bel entregent....
Enfin il est si doux et son œil si charmant
Que, si tu le voyois, tu verrois ton amant... »

Madeleine, à ce portrait, s'enflamme, et languit d'aller ouïr un si beau prêcheur : arrive enfin, après une nuit éternelle,

..... cette heure desirée
En laquelle il souloit au Temple discourir,
Où l'on me vit d'abord plus voler que courir,
Non pas tant pour l'oüyr, le voir et le comprendre
Que pour me le gaigner, pour l'avoir et le prendre...
Pour cette noble fin, je mis tout en usage
Afin de réchauffer l'éclat de mon visage ;
Et présageant déjà d'heureux événements,
Je choisis les plus beaux de tous mes ornements,
Sçachant bien qu'il falloit, en cette conjoncture,
Marier à propos l'art avec la nature.

Ainsi attifée, Madeleine monte en un carrosse attelé de chevaux fringants; tandis qu'elle se montre aux portières, glorieuse autant que si elle « chassait l'ennemi des frontières », les gens accourent, se récrient d'admiration. Cependant elle arrive, au grand galop, à l'église ; Jésus de son côté monte en chaire et, après avoir fait oraison, se met « à si bien déclamer », comme dit la sainte,

Que je ne peux le voir ni l'oüyr sans l'aimer...
Au lieu de l'attirer, ce fut luy qui me prit.

Après quoi, soudainement convertie :

J'entre en mon cabinet, et, vuidant les tiroirs,
Je jette mes parfums, je brise mes miroirs...

Digitized by Google

Son luth encore y passe, et toute sa « mercerie » ; c'est après ce beau massacre que Madeleine va rejoindre le Sauveur au banquet du Pharisien, et que commence la fameuse scène de l'onction.

Ne dirait-on pas une paraphrase, en style galant et pompeux, de la première moitié de la chanson populaire catalane, dont j'ai donné ici la traduction?

De fait il m'était venu d'abord à l'esprit que le P. de Saint-Louis, provençal, pouvait bien avoir connaissance soit de la chanson catalane *C*, soit plutôt de la pièce française équivalente *G*". Mais en réalité, la source où il a puisé n'est pas celle-là ; tout son récit de la conversion de Madeleine est tiré d'une homélie sur la sainte, qu'on lit dans les *Sermones quadragesimales* de Michel Menot, prêtre parisien (XVe siècle), comme le montrent jusqu'à l'évidence certains mots français caractéristiques (*maintien*, *entregent*...), desquels l'étrange latin du sermonaire est farci, et qu'on retrouve dans les alexandrins du P. de Saint-Louis : aussi bien le recueil de Menot, imprimé l'an 1526, devait n'être pas rare dans les bibliothèques ecclésiastiques du XVIIe siècle.

La question de l'origine du thème légendaire est ainsi reculée, en se répandant parmi le peuple, mais non résolue. Car s'il est vrai qu'une homélie pouvait y développer une légende, l'on sait aussi combien les sermonnaires aimaient à illustrer leurs discours de contes et de facéties empruntés à la tradition populaire ; nous ne pouvons donc pas dire si l'imagination inventive de Menot a fourni la matière au chansonnier, ou si c'est au contraire le thème de la chanson qui passa dans l'homélie du prêcheur.

Il y eut, antérieurement au poème du P. de Saint-Louis, une autre *Madeleine* rimée du F. Rémi, capucin (Tournai 1617), celle-là en vingt chants et d'une égale extravagance, mais non pas aussi réjouissante, car la barbarie de style rend son fatras véritablement illisible. Son récit de la conversion de Madeleine a du rapport avec celui du P. de Saint-Louis ; mais comme il y manque le dialogue caractéristique de Marthe et de Madeleine, il est vraisemblable que Frère Rémi s'est servi d'une autre source que de l'homélie de Menot.

GEORGE DONCIEUX.

Digitized by Google

CHANSON DES PÉTIGNOT.

(Pays de Montbéliard).

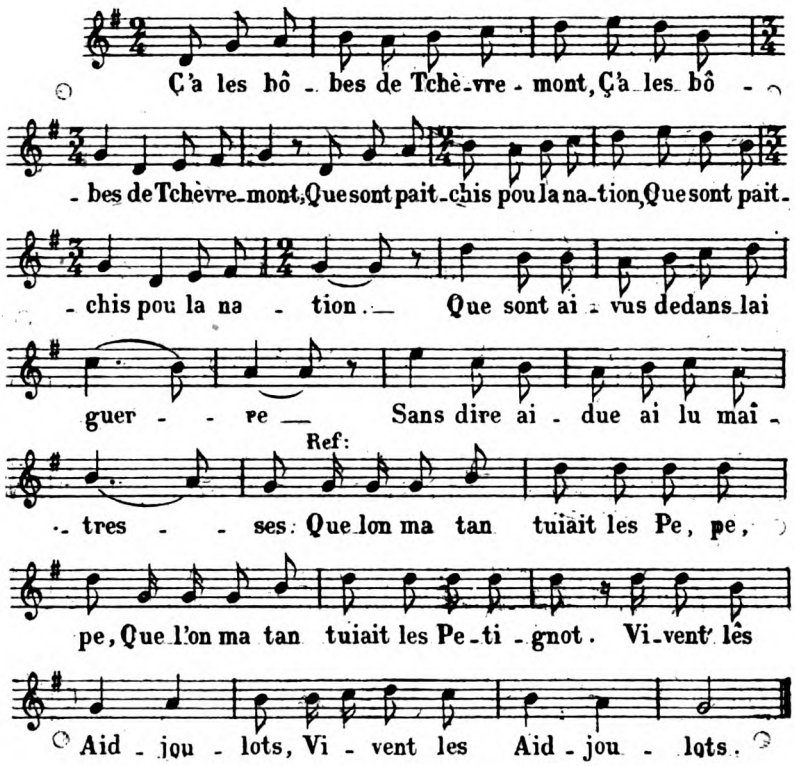

C'a lês bôbes de Tchèvremont (*bis*).
Que sont paitchis pou lai nation (*bis*).
Que sont airus dedans lai guerre
Sans dire aidue ai lu maitresses.

Que lou ma ten tinait lês Pe, pe, pe,
Que lou ma ten tinait lês Petignot,
Vive lês Aidjoulots (*bis*).

Ce sont les gars de Chèvremont
Qui sont partis pour la nation,
Qui sont allés dedans la guerre
Sans dire adieu à leurs maîtresses,

Que le mauvais tonnerre tue les Pe, pe, pe
Que le mauvais tonnerre tue les Pétignot,
Vivent les Ajoulots

Digitized by Google

Quand é fu louèn de son pays (*bis*)	Quand il fut loin de son pays,
Lou pu djuene s'en repentit (*bis*)	Le plus jeune s'en repentit
Ce s'en revint drait tchê sai tante,	Et s'en revint droit chez sa tante
Lai vou sai belle elle y fréquente	Là où sa belle elle fréquente.
— E'dobondjou, mai tante Ali,	Ah ! bonjour ma tante Alice
Ac'que mai mie n'a pouèn po chi ?	Est-ce que m'amie n'est point par ici
— Elle a i a dedans sai tchambre,	Elle est en haut, dedans sa chambre,
Qu'elle y puere et que s'y lamente.	Qu'elle y pleure, et qu'elle s'y lamente.
Lou bé golant montit i a	Le beau galant monta en haut ;
Lai belle ait tirie ses rides :	La belle a tiré ses rideaux ;
— Retirie-vôs, i vôs en prie	— Retirez-vous, je vous en prie ;
De vôs mon cue n'ai pu d'envie.	De vous mon cœur n'a plus d'envie.
— Mai mie, faites me z'in bouquet	— M'amie, faites-moi un bouquet
Que fent de rose et de miguet,	Qui soit de rose ou de muguet,
Que feut loyie d'in riban djane	Qui soit lié d'un ruban jaune
— J'ai fait l'aimour ; ç'a pon in atre.	— J'ai fait l'amour, c'est pour un autre.
— Ma mie, faites me z'in mouètchu,	— M'amie, faites-moi un mouchoir,
Faites me lou pu b'monétchu.	Fait'-moi le plus beau mouchoirs ;
Faites-lou long, faites-lou lairage,	Faites-le long, faites le large,
Ç'a pou bin êchne mon visaidge,	C'est pour essuyer mon visage.
— Ollai vôs en, i vôs lou dis	— Allez vous-en, je vous le dis,
— Mai mie, i vôs aippoutche ci	— M'amie, je vous apporte ici
In bé riban de demoiselle	Un beau ruban de demoiselle.
— Demoère ci, li dyit lai belle	— Demeure ici, lui dit la belle,

Dans les villages du pays de Montbéliard, aux jours de fête, l'on peut entendre encore jouer de ces airs de danse nommés *ajoulottes* (de l'ancien nom du pays qui, depuis Montbéliard jusqu'à Bâle et Porrentruy, était appelé *pays d'Ajoie*). Ces airs sont d'une allure vive et farouche ; ils ne paraissent pas très anciens. Du même genre est une chanson que l'on redit assez fréquemment, la chanson dite des *Petignot*, reproduite ci-dessus ; son refrain fait allusion à un rebelle, Pierre Pétignot, qui, en 1740, souleva les paysans de l'Ajoie contre le prince évêque de Bâle ; la date de sa composition ne peut donc remonter

Digitized by Google

au delà de la seconde moitié du siècle dernier. On croit même qu'elle a dû naître à l'époque des guerres de la République; c'est là, du moins, l'opinion de M. Contejean, qui en a publié le premier le texte dans son *Glossaire du patois de Montbéliard*. Les couplets ne sont d'ailleurs qu'un rajeunissement et une imitation de chansons de soldats antérieures.

M. A. Barbet.

SAINT BLAISE[1].

V.

Signalons encore quelques traces du culte local du saint docteur. Dans le recueil d'A. Birlinger : *Aus Schwaben* (série nouvelle, t. I, p. 188), se trouve racontée l'origine des bains de Saint-Blaise (Blasibad) près de Tubingue. D'après ce récit, ce fut un berger qui découvrit les qualités de ces eaux merveilleuses. Ayant une hernie, il eut envie de se baigner dans la source, jusqu'alors dédaignée, pour y chercher un adoucissement à ses douleurs. Il prit plusieurs bains et se trouva complètement rétabli. Pour exprimer sa reconnaissance, il fit bâtir une chapelle sur la montagne voisine, et la dédia à saint Blaise, car — ajoute naïvement la légende — celui-ci avait la réputation de guérir les animaux malades venant se présenter à lui dans sa caverne.

D'autres traces se trouvent en Hongrie. Dans plusieurs contrées de ce pays il est d'usage que, le soir précédant la fête de saint Blaise, une douzaine de jeunes gens se déguisent en soldats et aillent, sous la conduite d'un des leurs travesti en évêque, de maison en maison, pour souhaiter bonne santé et prospérité au patron et à sa famille.

[1] V. le t. III, p. 102, le t. V, p. 275, 564, 694.

Digitized by Google

Un échantillon des textes en vers de ces mascarades — provenant du comitat Veszprém — se trouve dans la revue linguistique hongroise. *Magyar Nyelvoer*, 1885, p. 170, sous le nom : Balàzsjàràs (défilé de saint Blaise). Les personnages y prenant part sont : l'évêque, l'officier, le caporal et plusieurs soldats. C'est l'officier qui prend la parole en invitant les gens de la maison à bien les recevoir. Le caporal et un soldat continuent par des plaisanteries n'ayant aucun rapport avec le sujet de l'action. L'évêque à son tour entre en scène et engage toute la bande à invoquer la protection de saint Blaise, *le consolateur des malades souffrant de la gorge*. Cette allocution est suivie d'un chœur comique chanté en honneur du saint, puis l'évêque ordonne à ses soldats de débiter un couplet badin à l'adresse des jeunes filles. Ils obéissent, et à une nouvelle demande de l'évêque ils terminent — toujours en chantant — par des souhaits de bonne santé et de prospérité pour toute la maison.

Il est probable que ce texte est déjà corrompu et que primitivement l'évêque de la mascarade représentait saint Blaise lui-même.

Notons encore, que le culte catholique en Hongrie connaît aussi le moyen prophylactique décrit par M. Bogisic (Revue, t. V. p. 565), pour éviter les maux de gorge. En Hongrie le procédé est absolument identique à celui de Raguse et la formule sacramentelle employée est la suivante : « Per intercessionem sancti Blasii, episcopi et martyris, liberet et præservet te Dominus a malo gutturis et a quolibet alio malo. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen. » Elle se dit aussi quelquefois en hongrois.

Je veux citer pour finir Lonovics : Egyhàzi Archeologia, t. I. p. 122, où nous apprenons, que l'église célèbre cette cérémonie en souvenir d'un fait miraculeux de saint Blaise. En prison, martyr de sa foi inébranlable, une mère — sûre d'obtenir du saint évêque la guérison de son enfant, à moitié étouffé par une arête qui lui était restée dans le gosier — le lui apporta. Saint Blaise imposa les mains sur la gorge de l'enfant, et il fut sauvé.

EUGÈNE BINDER.

Digitized by Google

CONTES TROYENS[1].

IV

MOITIÉ-DE-COQ.

Il était une fois une Moitié-de-coq qui s'en allait au château. Sur sa route il rencontre une rivière qui lui dit :

— Moitié-de-coq, je vais te noyer.

— Oh ! non, rivière, ne me noie pas : entre dans mon derrière.

Plus loin, il rencontre un loup qui lui dit :

— Moitié-de-coq, je vais te manger.

— Oh ! non, loup, ne me mange pas : entre dans mon derrière.

Plus loin encore, il rencontre un renard qui lui dit :

— Moitié-de-coq, je vais t'étrangler.

— Oh ! non, renard, ne m'étrangle pas, entre dans mon derrière.

Moitié-de-coq arrive au château. En le voyant, la bonne s'écrie :

— Ah ! voilà Moitié-de-coq ! je le mettrai ce soir dans la bergerie ; nous verrons la tête qu'il fera.

Elle l'y mit en effet, et les moutons lui faisaient des misères. Alors Moitié-de-coq dit au loup :

— Loup, sors de mon derrière ; sans toi je suis Moitié-de coq perdu.

Le loup sortit et étrangla tous les moutons.

Quand la bonne vint le lendemain matin, elle s'écria :

— Oh ! moitié-de-coq, ce soir je te mettrai dans le poulailler !

Elle l'y mit. Quand les poules virent le compagnon qu'on leur avait donné, elles se mirent à le becqueter ; alors lui de dire au renard :

[1] Voir le tome v, p. 723.

Digitized by Google

— Sors de mon derrière ; sans toi je suis Moitié-de-coq perdu.

Le renard sortit et étrangla toutes les poules.

Quand la bonne vint le lendemain matin ; Moitié-de coq était seul perché.

— Oh ! malheureux Moitié-de-coq ! qu'a-t-il fait ? Ce soir, je lui ferai son affaire !

Le soir, elle fit chauffer le four, puis elle mit Moitié-de-coq dedans.

— Rivière, rivière, sors de mon derrière ; sans toi je suis. Moitié-de-coq perdu.

La rivière sortit, inonda le four, et Moitié-de-coq put se sauver.

(*Conté par Mme Morin*, 63 ans).

V

L'abbé Sans-Souci.

Il était une fois un abbé qu'on appelait Sans-Souci. L'abbé possédait un moulin.

Un jour le roi passa par là et lui dit :

— Il faut que tu viennes à la cour, ni nu ni habillé, ni à cheval ni à pied, et sans passer par la route ; puis, qu'en arrivant tu mesures la moitié de la terre et enfin que tu me dises ma pensée.

L'abbé était bien tourmenté. Son meunier le rencontrant s'en aperçut et lui demanda la cause de son chagrin. L'abbé lui expliqua les exigences du roi et son grand embarras de ne pouvoir les satisfaire.

— Eh bien ! j'irai, moi, lui dit le meunier.

Au jour fixé, le meunier s'habilla d'un filet, et, monté sur un mulet qu'il prit soin de faire passer sur le côté de la route, se rendit au château.

Le roi lui dit : C'est fort bien, tu as rempli les trois premières conditions ; il te faut maintenant mesurer la moitié de la terre.

Le meunier prit alors une boule et dit au roi :

— Cette boule vous représente bien la terre, n'est-ce pas ?

Digitized by Google

— Oui, sans doute.

— Eh bien ! oui ; mesurez-en la moitié !

— A merveille. Mais ce n'est pas tout : tu dois me dire ma pensée. C'est là que je t'attends.

— Oh ! Sire, ce n'est pas difficile. Vous pensez certainement que je suis l'abbé Sans-Souci ?

— Oui.

— Eh bien ! je ne suis que son meunier !

(*Conté par Mme Morin*, 63 ans).

L. MORIN.

LA BATAILLE DES ROSES, EN ORIENT.

A propos des *batailles de fleurs* qui sont devenues traditionnelles à Paris, à Nice, à Alger, rappelons qu'en Perse, dans l'Inde et dans la belle vallée de Cachemire, la *Fête des Roses* est célèbre et très ancienne. Un des amusements singuliers de ces fêtes, en Orient, consiste à se jeter des feuilles de roses déposées à cet effet dans de larges paniers[1]. Les combattants se lancent aussi, avec des tubes de verre, une eau balsamique ou bien une poudre fine colorée de safran, ou toute autre poussière parfumée, jaune ou rouge. Souvent encore on s'arrose au moyen de flacons remplis d'eaux odorantes,

Cette fête, en Orient, est en même temps celle du printemps et de l'amour. Le bulbel rossignol, le tendre amant de la fleur de Gull, en est à la fois le héros et le musicien ; des amours avec la rose forment le sujet d'une foule de poèmes, entre lesquels brillent ceux du mystique Hafiz.

On sait que la rose est la fleur chérie des orientaux ; elle est aussi pour eux le symbole de la perfection et de la jeunesse.

A. CERTEUX.

[1] Cf. Sébastien Rhéal, auteur des *Chants du Palmiste* ; id. les *Divines Féeries* Paris, Fournier édit. 1843.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS DU SUD DU PAYS DE GALLES

DANS le comté de Pembroke, au sud de Galles, près de la ville de Fishguard, est une rangée de pierres énormes, appartenant aux temps les plus reculés, appelée en Gallois « Parc-y-Marw », le Champ des morts. Ces pierres sont maintenant cachées, pour la plupart, dans une hauteur moderne, mais il est digne de remarque, dit M. Laws, l'historien du comté, en parlant de ces monuments mégalithiques, qu'un fantôme soit cru, même à présent, apparaitre à cet endroit, et la terreur inspirée par le goblin est telle que, depuis que la grande route passe près de ces pierres, un chemin prohibé est, et a toujours été, parcouru par les voyageurs nocturnes. Ce chemin fréquenté le soir fait faire au voyageur, même maintenant, un détour d'un quart de lieue. — (1891).

Une autre superstition du comté de Pembroke est celle de « fetch funerals » La personne favorisée voit une procession de spectres dans laquelle les amis du défunt et les porteurs sont reconnaissables, mais celui qui repose dans le cercueil est inconnu. « Fetch candlls » et « fetch funerals » sont des restes vivants de folk-lore auxquels beaucoup croient. Il y a environ cinquante ans, un homme au service du curé de Penally, assura à son maitre, un matin, qu'il avait la nuit précédente rencontré un enterrement près de la ferme d'Holloway avertissant plusieurs voisins qui formaient le cortège.

« La chose la plus étonnante, dit l'homme, c'est qu'ils portaient le cercueil au delà de la hauteur. » — « Alors », dit le curé en se moquant de lui, « vous pouvez me montrer l'endroit, car une telle assemblée n'aurait pu passer par dessus sans l'écraser. «

Le serviteur indiqua un endroit dans l'étroite ruelle, près de la ferme d'Holloway, où, dit-il, les invités à l'enterrement avaient quitté le chemin, franchi la hauteur et passé dans un champ. Quelque temps après, Williams, le fermier d'Holloway, mourut; comme la neige, tombée en grande quantité, rendait le chemin impraticable le cercueil fut porté au delà de la hauteur, à l'endroit indiqué pour se rendre au cimetière de Penally.

Digitized by Google

Une singulière coutume existait dans le comté de Pembroke, il y a quarante ou cinquante ans, dont les détails nous sont donnés dans *Archeologia Cambrensis* de 1852.

Quand une personne se mourait, les parents envoyaient chercher le « mangeur de péchés » *(sin-eater)* de la paroisse, qui, à son arrivée, mettait une assiette pleine de sel sur la poitrine du défunt, et sur le sel un morceau de pain il murmurait ensuite quelques paroles sur le pain, qu'à la fin il mangeait ainsi que les péchés du mort, recevait 216, et disparaissait le plus vite possible, pour éviter les regards; on croyait réellement qu'il était coupable des fautes de ceux sur lesquels il avait fait la cérémonie; il était haï dans le voisinage et regardé avec mépris. Près de Ilanon, il y a vingt ans, l'assiette, le sel, et le pain étaient encore gardés; en général, près de Swansea on garde seulement l'assiette et le sel. Près de Chepston, on avait coutume de faire une croix sur le sel, de couper une pomme ou une orange en quatre, d'en mettre un morceau au haut et au bas ainsi qu'aux extrémités de la ligne. Dans le même comté de Pembroke c'était encore la coutume, dit M. Allen, que quand un pauvre mourait, une assiette remplie de sel était placée sur son corps et on enfonçait dans le sel une bougie allumée. La croyance populaire était qu'en plaçant du sel sur les morts on les prémunit contre le « malin esprit. »

A l'ouverture d'un cercueil dans l'église Sainte-Marie à Leicester, une assiette (de fer blanc) fut trouvée sur la poitrine du cadavre, elle avait probablement contenu du sel.

LINA CHAWORTH-MUSTERS.

LES MINES ET LES MINEURS.

XVI

PROVERBES LIÉGEOIS.

— *Aller à l'blangue hoie.*

Littéralement aller à la houille blanche.

Sortir sous un faux prétexte, avec de mauvaises intentions.

(REMACLE, *Dictionnaire du patois liégeois*, 1839).

-- On nomme les Liégeois les « *tiess' di hôie,* » les *têtes de houille*, par allusion à la fermeté et à la fougue des Liégeois, résistants comme le charbon de terre et tout aussi prompts à s'enflammer.

Digitized by Google

— *C'n'est nin d'vin on sèche l'hoie qu'm trouve de l'blank farenne.* (Prov. liégeois).

Ce n'est pas dans un sac à houille qu'on trouve de la farine blanche.

— *Ine vôie di crâs, ine vôie di maigue.*

Une voie de gras, une voix de maigre. Sous entendu : charbon, houille. Synon. : Un peu de tout, moitié bon, moitié mauvais. Cf. prov. franc. : moitié figue, moitié raisin.

Le *xhore* est un canal d'écoulement dans les houillières liégeoises.

Ce mot a donné lieu à un proverbe houiller : *Vo m'là xhorè.* Litt. Me voilà arrivé au bout de la xhore. Ce qui signifie : je suis au bout de mes épreuves ; je suis arrivé au port.

— *Toumer ès l'couffâte.*

Expression liégoise : littéralement, tomber dans le *cuffat* (se trouver dans un grand embarras).

Cuffat n'est pas français. Ce mot est admis dans la langue industrielle. Terme de houillère, c'est l'espèce de cuve, bac ou panier qui servait à descendre dans les *puits* (bures).

— *Il a pârt à l'fosse.* Il a part à la houillère (fosse en wallon). Etre au nombre de ceux qu'une dame favorise.

(Proverbe recueilli par M. Delarge. V. Bull. de la Soc. Liég. de litt. wallone, t. IV, p. 332).

— *Neur comme gaiette.* Noir comme gaillette.

Gaillette, houille de grosseur moyenne, très brillante.

C'est le proverbe français : Noir comme jais.

A Liège on dit d'un houilleur qui vient d'échapper à un danger grave :

— *I deut l'vôieà Saint-Linâ.* Litt. Il doit le *chemin* (le pèlerinage) à Saint-Léonard, patron des houilleurs liégeois.

(Bulletin de la Soc. liég. de litt. wall. p. 590).

— *I mèrite dè ploumer l'beure.* Imprécation des houilleurs liégeois. Il mérite de tomber d'aplomb dans la *bure* (puits d'extraction).

(Id. t. IV, p. 481).

Devinette

Extraite du recueil flamand Nieuw Raadselbœk.

Quelle est la matière qui, déposée rouge sur le sol, devient bientôt noire?

— Du charbon incandescent.

Alfred Harou.

Digitized by Google

LA MINE ET LES MINEURS[1].

XVII.

Les Génies de la Mine.

A Madagascar.

Macé-Descartes, dans sa description de Madagascar[2], cite, sans le nommer, un voyageur européen à qui les Sakalaves racontaient une légende relativement au mont volcanique du Tangoury et des cavités d'où jaillissent les sources du Ranouminti. « C'est, disaient-ils, la demeure de celui que les Sakalaves appellent l'ennemi des hommes : c'est sous ces voûtes ténébreuses qu'il a bâti son palais : il est le maître du feu qui dévorerait, s'il le voulait, les Malgaches et leurs troupeaux. La terre elle-même ne pourrait résister à son intensité. Aussi le roi Ramitrah a-t-il soin, pour apaiser ce génie, de lui sacrifier des taureaux à toutes les nouvelles et pleines lunes ; car ce sont les époques où il a soif de sang. Les ombiaches (*ombiasy*, devins) et les ampaanzares (?) disent que plusieurs générations de Sakalaves ont existé avant celle que tu vois et que toutes ont été ensevelies dans l'estomac de feu du géant. Cependant, depuis plusieurs siècles, il reste enfermé dans son palais, couché sur des monceaux d'or qui lui servent de lit. »

Le même auteur rapporte ailleurs une tradition d'après laquelle ce géant serait vaincu par les *ombiasy* venus de l'Orient, et qu'alors les Sakalaves pourront disposer des richesses du Tangoury.

René Basset.

LE FEU SAINT ELME[3].

II

D'après des traditions du XVIe siècle, le feu Saint-Elme chassant l'obscurité en temps d'orage venait en aide aux marins. C'est ce qu'on peut conclure d'un passage de la relation de Pigafetta, qui accompagna Magellan (Magalhaens) dans son voyage autour du monde[4]. « Le 28

Histoire et géographie de Madagascar, Paris 1846 in-3° L. II, ch. I. p. 240-241.

[2] *Op. laud.* p. 259.

[3] Suite au t. VI. p. 115.

[4] Ramusio, *Primo volume et Terza Navigationi et Viaggi*, Venise 1563 in-f°, f° 364, e f.

Digitized by Google

octobre, en côtoyant l'île de Birambota (dans la Malaisie), nous fûmes assaillis par une violente tempête de vent et de mer : quand nous eûmes fait des oraisons, apparurent des flammes à l'extrémité des mâts des navires, et l'obscurité cessa subitement, parce que l'on fit vœu d'affranchir une esclave en l'honneur de Sainte-Hélène (*saint Elme*), saint Nicolas et sainte Claire. »

RENÉ BASSET.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS

DES PONTS ET CHAUSSÉES

VII

LES PONTS (suite)

LE PONT DES MORTS EN PERSE

Le 3e jour après la mort, les âmes passent le pont Tchinvat. Les âmes pures vont vers le trône d'or d'Ormuzd, vers le paradis.

Le XXe Yast donne sur tout cela des détails.

Durant la première nuit après la mort, l'âme se place dans le voisinage de la tête, récitant un cantique et « éprouvant autant de joie qu'en possède le monde vivant. » De même la deuxième nuit. La troisième, du midi vient à son encontre un vent odoriférant. Voici d'ailleurs ma version :

« Sous la forme d'une belle jeune fille, brillante, puissante, de forte poitrine, noble, de brillant visage, âgée de quinze ans, aussi belle que les plus belles créatures, sa propre loi, vient vers elle. Et l'âme de l'homme pur lui dit : Quelle jeune fille es-tu, toi la plus belle que j'aie jamais vue? Et sa propre loi lui répond : Je suis, ô jeune homme, ta bonne pensée, ta bonne parole, ta bonne action, ta bonne loi, la propre loi de ton propre corps. Tu t'es attaché à moi par tes bonnes pensées, tes bonnes paroles, tes bonnes actions. Si tu voyais quelque individu exerçant des maléfices, tu le terrasserais en récitant les saints cantiques, en sacrifiant aux bonnes eaux, au feu, fils d'Akura mazda. Moi, agréable, tu m'as rendue plus agréable encore; belle, tu m'as rendue plus belle; désirable, tu m'as rendue plus désirable : assise en une place élevée, tu m'as fait asseoir sur une place plus élevée. »

Puis l'âme de l'homme pur va au paradis.

Digitized by Google

Quant à l'âme de l'homme pervers, un mauvais vent vient à son encontre et les Drudjes l'emmènent dans les ténèbres.

(Tradition ancienne, Avesta.)

Le « Minokhived » concorde avec l'ancien enseignement éranien. Trois jours et trois nuits après la mort, l'âme reste près de la tête du défunt ; à la quatrième aurore, elle arrive au redoutable pont Tchandor (pont Tchinvat). Elle y est jugée. Les bonnes actions se présentent sous la forme d'une belle jeune fille qui est les bonnes actions, paroles, pensées de l'âme bonne, vent odoriférant. L'âme pieuse gagne le séjour lumineux. Ormuzd la fait reposer des trois jours, des trois nuits et du passage du pont, et la place au séjour de tous les plaisirs. — L'âme impie gagne aussi le pont. Une jeune fille horrible vient à son encontre : ce sont ses mauvaises paroles, pensées, actions : puis Ahriman la précipite aux ténèbres. *(Moyen âge éranien.)*

Le petit ouvrage parsi *Aogemadaéc'a* confirme tout cela.

Dans le séjour des bienheureux et dans celui des damnés les âmes attendent la résurrection. Celles dont les vertus et les méfaits se balancent attendent dans un lieu intermédiaire.

Le pont *Tchinvat* est mentionné dans l'Avesta une quinzaine de fois. Il conduit de ce monde dans le ciel. A ce pont, gardé par des chiens (Windischmann, *Zoroastrische studien* pp. 4, 282), sont les trois juges, Mithra, Çroasa, Rasnu, qui prononcent sur le sort de l'âme. Mandêlslo (*Voyages de Perse aux Indes*, traduct. de Wiquefort, 1727) parle du jugement dernier chez les Parsis. — De même Chinon, 1691 (*Relations nouvelles du Levant*, p. 468).

En somme le pont Tchinvat est le lieu de passage de ce monde à l'autre où se fait le jugement des âmes.

ABEL HOVELACQUE.

LE PONT DES MORTS A JAVA.

Un poème javanais, le *Brata-Youdha*, fait allusion à une tradition de ce genre. Une femme s'adressant au cadavre de son mari veut aller rejoindre son âme chez les morts et lui dit : Je t'en supplie, viens à ma rencontre et transporte-moi par dessus le pont fatal (*ugal-adjil*). Sans ton aide, tremblante et craintive, comment pourrais-je franchir ce redoutable passage[1] ?

RENÉ BASSET.

[1] WALCKENAER, *Le Monde maritime*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°, t. II, p. 77.

Digitized by Google

Le Pont qui conduit au Ciel

Un Turc raconta à un « *éra*[1] » que le pont par lequel les Turcs se rendent au ciel (paradis) est mince comme un cheveu, aigu comme un rasoir et qu'il faut mettre soixante-quinze jours de marche pour le passer. Celui qui passe ce pont est un vrai Turc et les *houris*[2] le portent sur leurs bras dans le ciel.

L'*éra* s'étonna et demanda : « Mais, mon bon et bel aga, qui a fait cette bêtise[3] ? » — « Mais, malheureux Vlach[4], tu ne le sais donc pas ? C'est notre véritable saint qui l'a fait pour les vrais croyants, car celui qui n'est pas un vrai Turc, jamais le saint (le prophète) ne voudra le laisser entrer au ciel ».

L'*éra* se mit à réfléchir et répondit : « Par ma foi chrétienne, un de « nos ponts que nous avons construit l'année dernière sur la Mora- « tiha[5] est plus solide et plus commode que ce pont de Mahomet, et « chez nous il est loisible à chacun d'y passer, même des chevaux et « des ânes (sauf ton respect, Aga) y passent chargés sans passer à la « douane. »

M. Petrovich. *(D'après un recueil serbe.)*

Le Pont de Mautribles.

Sur la route du château d'Aigremore, la résidence du roi sarrazin Balant, les envoyés de Charlemagne : Naimes de Bavière, Roland, Thierri d'Ardenne, Richard de Normandie, Ogier le Danois, Gui de Bourgogne, rencontrent le pont terrible de Mautribles dont Ogier le Danois fait la description suivante dans la chanson de Fierabras[7].

Par foi, ains est Mautribles, li fors pons redoutez.
Trente ars i a de marbre qui moult font à douter ;
A plonc et à ciment sont li quarrel frenée ;
Dix bretèques y a, chascune sor piler,
Et peut bien sur cascune dix (chevaliers) ester.
Li mur qui sont entour ne font mie à blamer,
Li plus bas a dix toises de haut tous mesurés.
La larguece du pont ne vous sai aesmer ;

[1] Sobriquet que les serbes du royaume donnent aux émigrants serbes de l'Herzégovine. Aussi sobriquet des serbes de l'Onjitza.

[2] Les nymphes du paradis mahométan.

[3] Ou plus exactement : Mais, mon bon et bel aga, qui a fait cette « *perte de temps.* »

[4] C'est-à-dire Valach, titre peu flatteur que les Turcs donnaient à la *raja* orthodoxe.

[5] Rivière de l'Herzégovine.

[6] C'est-à-dire Monsieur.

[7] Ed. Kroeber et Servois, Paris 1860, in-12, t. IV de la *Collection des anciens Poètes de la France*, v. 2464-2479.

Digitized by Google

Bien y pueent ensamble cent chevaliers passer
Dix caïnes i a travers le pont jetés,
Et quand vient au besoing, bien les puet on fremer.
Li quarrel sont de marbre ricement tresjetés ;
Un aigle d'or i a qui gete grant clarté,
Qui luist et reflanbie com solaus encété ;
D'une liue pleniere en voit on le clarté ;
Moult est rices cis pons dont vous m'oes conter.

Le péage de ce pont était d'un prix élevé, et rappelle le tribut imposé à Mauregat par les Musulmans d'Espagne, d'après les légendes espagnoles, tribut dont le roi Ramire aurait délivré l'Espagne chrétienne[1].

Tout premerain demant sept cent sers racatés,
Et cent puceles castes et cent faucons mués,
Et mil palefrois fors, mil destriers séjournés,
Et du pié du ceval mil mars d'or esmerés,
Après d'or et d'argent quatre sonmiers trousés,
C'est li tréus du pont qui vous est devisés,
Et ki cesci ne veut ne sorre ne livrer,
Il li convient tréu de la teste donner[2]

Les ponts fantastiques

Le pont de Misarella[3] (Portugal).

Un voleur du pays d'au delà du Douro, poursuivi par la justice, s'enfonça dans les montagnes de Traos Montes, mais il arriva au bord d'un grand torrent qu'il ne put passer. Pour s'enfuir, il offrit son âme au diable et aussitôt apparut un pont qui fut détruit quand l'homme fut passé A l'heure de la mort, le voleur se confessa, et le prêtre, après s'être déguisé, appela le diable et lui fit la même proposition : le pont apparut, il s'y engagea. Quand il fut au milieu, il fit le signe de la croix et lança sur lui une bouteille d'eau bénite. Le pont est resté solide jusqu'aujourd'hui : il est d'une seule arche.

René Basset.

[1] Ochoa, *Tesoro de los romanceros y cancioneros espagnoles* (t. xvi de la *Colleccion de los mejores autores espanoles*), Paris 1876, in-8, p. 92-93, *Romances du roi Ramire* i et ii ; Damas-Hinard, *Romancero espagnol*, Paris, 1841, 2 v. in-18, j. t. i, p 65-67 : *Une jeune fille encourage le roi Ramire à refuser aux Mores le tribut des cent vierges*. On sait que cette légende est devenue le sujet de l'opéra français : *Le tribut de Zamora*.

[2] Cette tradition n'a pas échappé, bien entendu, aux explications des mythologues convaincus, comme Joaquin Costa et Th. Braga (*O povo portuguez* Lisboa, 1886, 2 v. in-12, t. ii, p. 122-125).

[3] J. A. d'Almeida, *Diccionario chrorographico* cité par Braga, *Contos tradicionaes do povo portuguez*, t. ii, n° 232 p. 165.

Digitized by Google

II. — CHEMINS DE FER (Suite)

Noms expressifs.

La vieille voiture à impériale fermée qui compose à elle seule tous les trains de Montsecret à Tinchebray est appelée par les voyageurs : l'*Arche de Noé*.

I. — Les Routes (Suite.)

Légende du vinaigre d'Annibal.

L'histoire, rapportée par Tite Live, du vinaigre qu'Annibal employa avec succès pour dissoudre les rochers des Alpes, est certainement une des plus anciennes traditions en matière de construction de routes. Dans son traité des chemins, H. Gautier, ingénieur des ponts et chaussées sous Louis XIV et Louis XV, raconte une histoire analogue qui lui est arrivée. (Paris, Cailleau, 1721, p. 289).

« Je fus chargé du tems de feu M. Arnou, intendant général de la « marine, de faire une écluse au bout de la vallée d'Aure sous le vil- « lage d'Eget dans les Pyrénées. J'employai pour cela l'usage des mines « ordinaires pour couper les rochers, en les perçant avec des éguilles « et les chargeant de poudre, etc. Cela fesoit d'assez bons effets ; mais « un païsan plus habile que moi, me dit que si je voulois le laisser « faire, il enlèveroit tous les rochers que je faisois miner, avec très « peu de dépense, et avec trois fois plus de diligence. J'acceptai l'offre « obligeante de ce païsan, je l'assurai de ma reconnoissance. Sur-le- « champ, il commanda à une douzaine de femmes ou filles d'aller faire « des fagots de bois et d'autres broussailles, qu'il fit ranger autour des « rochers, auxquels il fit mettre le feu, et après les avoir fait bien « chauffer, il y fit jeter de l'eau contre. Ces rochers se fendirent de tous « côtés avec beaucoup de bruit, et en plusieurs éclats qu'on séparoit « ensuite aisément avec des pinces. Ce moyen dont je me servis, épar- « gna de la peine, et l'ouvrage fut plus diligenté... d'où je conjecture « que le vinaigre qu'on dit qu'Annibal employoit étoit fort inutile, et « que de l'eau auroit pu faire le même effet à ces sortes de rochers « qu'on nomme pierres fondantes, dont les sommets des Alpes et des « Pyrennées son ordinairement couverts. »

M. Cheguillaume.

Digitized by Google

LA PRIÈRE DU CATHÈRE

CHAMPAGNE.

Dans le numéro du 15 mars de cette année, nous avons signalé une coutume champenoise, *le Cierge de la Chandeleur*. Nous y disions qu'au moment de faire tomber sur l'eau du vase les gouttes de la cire en fusion du cierge, les braves femmes qui se livrent à cette pratique dévotieuse le font « en récitant quelques phrases de prières. »

Nous ne possédions pas, alors, le texte de cette sérieuse conjuration.

Depuis, nos recherches continuant toujours, nous avons fini par obtenir copie de la prière entière. Dans le pays (Soulaines), il n'y a que trois femmes qui la sachent, et c'est une de ces trois privilégiées qui s'est décidée à l'écrire pour nous la donner.

La voici, littéralement transcrite. Nous n'y ajoutons que la ponctuation, absolument absente :

PRIÈRE DU CATHÈRE.

Cathère,
Dieu te conjure,
La Sainte Vierge te confond,
Saint Jean te dérompt ;
Saint Pierre, saint Paul, saint Abraham et saint Bonaventure
Te prient et te conjurent
De sortir de cette créature,
De son corps, de son sang, de ses veines,
Sans qu'elle n'éprouve ni tourment ni peine,
Pas plus que la Sainte Vierge n'en a eu
Lorsqu'elle a enfanté l'Enfant Jésus !

Si on les sait par cœur, ces paroles se récitent. Si, faute de mémoire, on est obligé de les lire, on tient le papier de la main droite et le cierge de la main gauche. Puis, quand la cérémonie décrite dans notre premier article est terminée, on commence, à l'intention du malade, une neuvaine qui consiste en la récitation, chacun des neuf jours, de quatre *Pater* et de quatre *Ave*, lesquels doivent achever la guérison.

En tenant compte de l'influence que l'on prête à cette prière, je laisse à penser combien les trois femmes qui peuvent la dire sont recherchées et considérées. Un peu plus, elles passeraient à l'état de thaumaturges. Et cependant il s'en faut que le malade soit toujours sauvé.

Les intentions des rimes, que l'on ne peut s'empêcher de remarquer dans cette pièce, nous ont engagé à l'imprimer en lignes assonantes. Il est visible que ceux qui l'ont composée ont voulu faire des vers, et ils les ont faits comme ils ont pu. Nos documents doivent être respectés jusque dans leur forme.

F. FERTIAULT.

Digitized by Google

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XVII

L'ANCIEN BLASON POPULAIRE DE PARIS AU XVIIe SIÈCLE[1].

— Il bransle comme la Bastille, il ne se remue point ; = il n'a pas peur.

— Gens du Bourg l'Abbé, qui ne demandent qu'amour et simplesse = pour dire que ce sont des personnes bonnes et simples.

— La maladie des enfans de Paris, la teste plus grosse que le poing = point de mal = badauderie.

— Officier du Port-au-Foin = couppeur de bourses.

— Officier de la Samaritaine = macquereau.

— De la paroisse Saint-Jean-le-Rond = ivre ; par allusion de rond, qui signifie la mesme chose.

— Avant-coureur du Pont-Neuf = voleur.

— Officier du Pont-Neuf=macquereau et couppeur de bourses.

— Il y a grand'presse à Maubué, saint Innocent ne vient plus : ce sont deux fontaines de Paris.

— Il y a presse à Maubué = ironie pour dire que personne ne veut d'une chose.

— Le régiment du Port-au-Foin = la trouppe des couppeurs de bourses.

— S'il passe par la rue des Menestriers on prendra ses jambes pour faire des fleutes = il a les jambes menues et fort longues.

— Secrétaire de saint Innocent : ce sont des hommes qui escrivent des lettres sous le charnier aux servantes ou autres semblables personnes et les donnent à bon marché.

— Il chante comme une seraine du Pré-aux-Clercs = il crie comme une grenouille.

— Tulipes de saint Innocent = des os de mort.

— Tu viens de Vaugirard, ta gibecière sent le lard.

— Aller à Versailles = se renverser, être renversé.

(OUDIN : *Curiositez françoises*).

P. S.

[1] Sur le Blason populaire de Paris, cf. *Blason populaire de la France*, de M. H. Gaidoz et Paul Sébillot.

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

X

Le lac d'Arend.

Tradition de l'Altmark (Prusse)[2].

l'endroit où se trouvent aujourd'hui le lac et la localité d'Arendsee, existait autrefois un grand château. Un jour ce terrain s'effondra avec un immense fracas, et un lac apparut à la place. Une femme qui s'en aperçut tout d'abord, dit à son mari qui s'appelait Arend : Arend, vois (*Arend, seh*) et lorsque l'on construisit la ville, on lui donna le nom d'Arendsee.

Le lac est très profond, et l'on ne remarque dans ses eaux ni accroissement ni diminution. Ce serait la plus grande témérité du monde d'en vouloir mesurer la profondeur, et plus d'un qui l'a essayé s'est entendu avertir par une voix qui venait de l'abîme : plus d'un qui n'a pas voulu s'arrêter a payé de sa vie sa tentative. Plusieurs indices démontrent que ce lac doit s'étendre au loin sous la terre, car lorsqu'on va à Salzwedel, il semble souvent qu'on soit sur une voûte, et les morceaux d'ambre que les pêcheurs retirent prouvent qu'il est en communication avec la Baltique.

Le lac enlève continuellement des parcelles de terrain sur ses bords, de telle façon qu'on a dû protéger par une digue la ville et surtout l'ancien couvent de filles nobles qui est tout près du lac.

XI

La ville de Valverde.

Dans sa précieuse encyclopédie des croyances populaires du Portugal. M. Th. Braga émet l'opinion que les légendes de villes englouties, comme celles des lacs de Carrengal, de Doninos, de Riega, où s'est localisée la

[1] Kuhn, *Maerkische Sagen und Maerchen*, Berlin 1843 in-8°, I, 41 p. 39-40, d'après Grimm, *Deutsche Sagen* I, 168 ; Beckmann, *Beschreibung d. M. Brandeburg*, Part. V, t. I, ch. IX p. 25 ; part. IV, p. 1075-80 etc.

[2] Braga. *O Povo portuguez nos seus costumes, crenças e tradições*, Lisbonne 1886, 2 vol. pet. in-8°, t. I, p. 44.

Digitized by Google

tradition galicienne de la ville de Valverde, est un souvenir de catastrophes arrivées au temps des populations lacustres. Cette théorie, qui a été émise également par A. de Andre peut être vraie sur plusieurs points, mais il serait difficile de la justifier quand il s'agit de villes historiques disparues à une époque relativement moderne. L'idée d'une punition divine est d'ailleurs postérieure et a été imaginée par la conscience populaire pour justifier une catastrophe.

La ville de Valverde aurait été détruite et abimée dans le lac de Carregal, en punition de la dureté de ses habitants envers la Vierge qui y était venue sous les apparences d'une pauvresse, pour demander l'aumône.

Dans l'île Saint-Michel, une des Açores, existe un lac des sept cités qui doit sans doute son nom à une tradition semblable.[1]

XII

Le lac de Seeburg

(Basse-Saxe).

Là où s'étend aujourd'hui le lac de Seeburg, existait autrefois un fort château, entouré d'un fossé large et poissonneux qu'on passait sur un pont-levis. Le château et de nombreux territoires tout autour, appartenaient à un comte nommé Isang. Celui-ci pratiquait un commerce honteux et impie : il enlevait de belles jeunes filles, en faisait sa volonté, et les chassait au bout de quelques jours de son château. D'ailleurs les autres habitants étaient aussi impies et aussi méchants que lui. Le comte avait, à l'insu de tous, une sœur qui vivait dans un couvent à Lindau. Il l'enleva de force du monastère et l'emmena à son château où elle devait servir à ses plaisirs coupables. Mais Dieu égara si bien son esprit qu'il ne réussit pas à lui faire de mal. Sa sœur demanda à Dieu de faire raconter par tous les animaux du monde les crimes de son frère. Il arriva qu'on prit dans le fossé du château une anguille blanche que le cuisinier devait apprêter pour son maître. Quand le comte eut mangé l'anguille, il comprit le chant du coq qui disait : « Comte Isang, hâte-toi : ton château s'effondre, » et ensuite « si tu veux sauver ta vie, place-toi sur ton cheval le plus rapide. » Quand le coq eut chanté une première fois, le seigneur n'y

[1] Braga, *Contos tradicionaes do povo portuguez*. Porto, 2 vol. in-12 s. d. t. II, p. 162, n° 227 et note p. 237.

[2] Schambach et Müller, *Niedersaechsische Sagen und Maerchen*, Gœttingen, 1855, in-8°, n° LXX, p. 49-50.

Digitized by Google

fit pas attention ; mais quand l'oiseau eut recommencé une seconde fois et qu'il se mit à dire continuellement : Hâte-toi, hâte-toi, il sella en toute hâte son meilleur cheval, se jeta dessus et voulut s'enfuir. Au même moment, le serviteur qui avait préparé l'anguille et en avait mangé un morceau, comprenant le chant du coq, saisit le cheval par la queue pour se sauver aussi. Mais le comte lui coupa les deux bras avec son épée, et il dut rester en arrière. Ensuite, il s'élança, tandis que le coq criait : « Ne regarde pas autour de toi, sinon tu périras » et il échappa ainsi tout seul, tandis qu'il escaladait, près de Burenshaufer, les hauteurs du Meelenberg, il sentit le sol trembler sous lui : ce fut seulement une fois arrivé sur les hauteurs qu'il osa regarder autour de lui, et il vit que le sommet de son château s'était englouti. De là il se dirigea vers Gieboldehausen où il avait d'importants domaines, et mena dès lors une vie pieuse.

XIII

Le chateau de Herzberg

A la place de ce grand étang qui est à l'est de Herzberg, existait autrefois un beau château qui fut englouti avec tout ce qu'il contenait, hommes et bêtes. Cette catastrophe arriva en punition d'un grand crime. Un jour un étranger, affamé et fatigué, vint au château et domanda d'être accueilli et nourri, mais il fut repoussé avec dédain. Bien plus, la dame du château, une comtesse, alla si loin qu'elle lui fit présenter du pain frotté d'ordure. L'étranger maudit le château et invoqua sur lui la colère du ciel. Cette malédiction reçut son exécution et le château s'abîma. A certaines époques, les enfants nés le dimanche, peuvent encore apercevoir au fond de l'étang les créneaux. Un plongeur descendit deux fois sous l'eau et chaque fois rapporta quelque chose du château. Mais comme, une troisième fois, séduit par l'appât d'une grande récompense, il devait descendre pour rapporter un objet déterminé, il se montra tout prêt : il prévint toutefois que s'il lui arrivait malheur, c'est qu'on lui aurait tordu le cou, et alors une ligne sanglante apparaîtrait à la surface de l'eau. Il ne revint pas, et comme il l'avait annoncé, on vit dans l'eau une ligne sanglante en forme de cercle.

Cette dernière partie du récit forme le sujet d'une autre anecdote relative à la destruction du château de Herzberg : un plongeur chargé de vérifier si réellement cet édifice reposait sur une pierre, annonça au moment d'entrer dans l'eau que si trois gouttes de sang apparais-

Digitized by Google

saient, c'est que lui-même aurait péri et que tous devaient s'enfuir. L'avis se réalisa. A la vue des trois gouttes, les vieilles gens s'empressèrent de se retirer, mais les jeunes gens se moquaient de la prédiction du plongeur, lorsque tout à coup le sol s'effondra et devint un large étang[1].

XIV

L'Église engloutie

(Basse-Saxe).

Entre Kaierde et Delligsen, se trouve une prairie marécageuse appelée « la mer. » Il y existe plusieurs trous très profonds et remplis d'eau, que le populaire tient pour être sans fond et dont beaucoup ont une certaine terreur. Là où est le plus profond de ces trous aurait autrefois existé une église qui aurait été engloutie. De temps en temps, les gens qui passent près de là entendent sonner les cloches dans l'abîme[2].

XV

La Mare de Lüthorst[3].

(*Basse-Saxe*).

A la place de la mare actuelle près de Lüthorst, s'élevait jadis le château d'un comte. Celui-ci s'était épris d'une belle jeune fille d'un village voisin et l'avait enlevée en lui promettant de l'épouser. Plus tard, il aima une de ses égales et voulut renvoyer sa maîtresse avec de l'argent, ce qu'elle n'accepta pas. Le jour des noces, le cortège nuptial était arrivé à l'église et les deux fiancés allaient se diriger vers l'autel, lorsqu'ils virent auprès d'eux l'ancienne amante du comte. Celui-ci, d'abord effrayé, se remit bientôt : il reconnut que la fille était folle et ordonna de la chasser de l'église. La malheureuse, qui jusque-

[1] Schambach et Müller, *Niedersaechsische Sagen und Maerchen*, n° LXXI, p. 51-52.

[2] Schambach et Müller *op. laud.* n° LXXVIII p. 58.

[3] Schambach et Müller. *Niedersæchsische Sagen und Maerchen*, n° LXXIII, p. 52-53.

Digitized by Google

là était restée blême, immobile et muette, parut alors s'éveiller d'un songe et dit : Si le juge terrestre ne te punit pas, le Père céleste te condamnera. En disant ces mots, elle tomba morte. Le jugement de Dieu éclata sur le champ. La terre fut violemment ébranlée et s'entrouvrit en un gouffre large et profond où le château s'abîma avec tous ses habitants. Ce gouffre est la mare actuelle qu'on croit sans fond et le populaire ne craint de s'approcher.

XVI

Le village de Gohlitz[1].

(*Marche prussienne*).

Au sud de Lehnin, existe un lac qu'on appelle lac de Gohlitz : son nom lui vient de ce qu'autrefois il y aurait eu là un village de Gohlitz. Il fut abîmé par une permission divine : car les paysans étaient devenus si orgueilleux et si impies qu'ils torchaient leurs enfants avec des croûtes de pain. Un jour, une petite source qui jaillissait dans une grotte voisine s'accrut tellement qu'elle engloutit tout le village, gens, et troupeaux, et il n'en resta rien que la grande chaussée : c'est une langue de terre qui s'étend encore loin dans le lac. A la clarté du soleil, les pêcheurs aperçoivent encore dans l'eau la tour de l'église et particulièrement à midi, ils entendent le son des cloches.

René Basset.

[1] A Kühn. *Mærkische Sagen und Maerchen*, Berlin 1843, in-8° n° Lxxx p. 82.

Digitized by Google

LES ROSEAUX QUI CHANTENT.

IV

Un roi avait trois fils ; il leur dit que celui qui lui rapporterait la rose pimprenelle aurait la couronne. Ils partirent chacun de leur côté. Après un certain temps ils se retrouvèrent dans la forêt d'Ardennes. Le plus jeune avait trouvé la rose ; alors les deux aînés le tuèrent pour s'en emparer et l'enterrèrent sous des feuilles. Un petit sifflet qu'il avait pendu au cou se détacha, et quelque temps après fut trouvé par petit Pierre, un berger ; il souffla dans l'instrument qui lui dit d'une voix plaintive :

Sifflez, sifflez, p'tit Pierre
Dans la forêt d'Ardennes mes frères m'y ont tué.
La rose pimprenelle n'avais-je pas trouvé ?
La couronne à mon père n'avais-je pas gagné ?

Le berger s'en va à la cour, les valets entendent ce chant, ils en instruisent le roi qui prend le sifflet, qui alors lui dit :

Sifflez, sifflez, mon père
Dans la forêt d'Ardennes mes frères m'y ont tué.
La rose pimprenelle n'avais-je pas trouvé ?
La couronne à mon père n'avais-je pas gagné ?

Alors le roi entre dans son palais et force son fils aîné à se servir du sifflet qui lui dit :

Sifflez, sifflez, grand traître.
Dans la forêt d'Ardennes c'est vous qui m'avez tué.
La rose pimprenelle n'avais-je pas trouvé ?
La couronne à mon père n'avais-je pas gagné ?

Alors le roi chassa son fils aîné et l'on courut à la forêt. Une bonne fée rendit la vie au prince qui hérita du royaume.

Mme Destriché.

[1] Cette version m'a été racontée par ma grand'mère, née en 1776.

Digitized by Google

LA CHANSON DE BRICOU[1].

VIII

En étudiant, il y a quelque temps, les diverses formes de la chanson de Bricou, à l'occasion d'une publication de M. Ed. Montet, j'avais été amené à conclure que la version originale d'où sont dérivées les diverses variantes occidentales, ne doit pas être cherchée dans la littérature hébraïque du Moyen Age. Ce n'est que depuis peu que j'ai eu connaissance d'un article de M. G. Paris sur le même sujet[2], quoique sous un titre différent, et j'ai été heureux de constater qu'il était déjà arrivé à la même conclusion que moi, d'après des indications fournies par M. A. Darmesteter. Je résumerai sommairement ce qu'il dit de ces dernières.

Aucun des onze manuscrits de la Haggadah, conservés à la Bibliothèque Nationale et datant des XIIIe XIVe et XVe siècles, ne contient la *Chanson du Chevreau*, bien que, dans trois d'entre eux, on trouve d'autres petits chants populaires en usage, comme celui-ci, chez les juifs allemands. Il en est de même dans les manuscrits conservés à la Bodléienne d'Oxford. Des textes imprimés de la Haggadah, ceux de la première moitié du XVIe siècle ne contiennent aucun de ces chants qu'on trouve seulement dans les éditions de la fin du XVIe siècle, et appartenant au rite polonais et allemand.

La conclusion naturellement est que cette randonnée a passé aux juifs par les populations germaniques ou romanes. C'est probablement dans le nord ou l'est de la France que cet emprunt a eu lieu. Il reste cependant un point obscur : par quelle voie la randonnée a-t-elle passé aux Kabyles ? Là-dessus, en l'absence de tout document, on ne peut que présenter une hypothèse. Voici celle qui me paraît la plus acceptable :

Tout en n'intercalant pas dans leurs rituels la chanson du Chevreau, qui était d'emprunt moderne et qu'ils connaissaient pour telle, les Juifs du rite espagnol et portugais l'avaient reçue de ceux du midi de la France. Lors de leur expulsion d'Espagne, ils l'emportèrent avec eux en Afrique et, par l'intermédiaire des Arabes, elle passa aux Kabyles. Bien qu'admettant pour cette randonnée une origine classique, il me semble difficile de croire qu'elle ait pu passer aux Berbères par les Grecs ou les Romains.

Outre quelques-unes des variantes qui ont été signalées ici même M. G. Paris en fait connaître plusieurs qu'il est utile de mentionner.

[1] Suite voir le t. v, p. 545. 598 ; le t. vi, p. 102, 371.
[2] *Romania*, 1re année, 1872 p. 118, 225.

Digitized by Google

1. Une variante empruntée à l'*Armana provençau* de 1871, et intitulé. *La mouche et la fourmi* (la Mousco e la fourmigo).

La glace rompt la jambe de la fourmi, la mouche invoque le soleil pour fondre la glace.

Elle invoque la neige contre le soleil.

— le vent — la neige,
— le mur — le vent,
— le rat — le mur,
— le chat — le rat,
— le chien — le chat,
— le bois — le chien,
— le feu — le bois,
— l'eau — le feu,
— le bœuf — l'eau,
— l'homme — le bœuf,
— la mort — l'homme.

2. Une version bourguignonne des environs de Beaune, communiquée par M. Bonnardot :

Jean ne veut pas planter les choux,
Le chien ne veut pas mordre Jean.
Le bâton ne veut pas battre le chien.
Le feu ne veut pas brûler le bâton.
L'eau ne veut pas éteindre le feu,
Le veau ne veut pas boire l'eau,
Le boucher ne veut pas tuer le veau.
La mort veut bien prendre l'homme, etc.

3 et 4. D'autres versions tronquées, appartenant, l'une à une recension parisienne[1], l'autre à une recension saintongeaise[2]. Toutes deux ont pour point de départ :

Biquette ne veut pas sortir des choux.

5, 6 et 7 : De trois autres versions parisiennes, communiquées par MM. Bergaigne, Havet et Blum, M. G. Paris tire la conclusion — qui doit être restreinte à un groupe — « que la forme primitive est constituée par la série : chou, chèvre, loup, chien, bâton, feu, eau, bœuf, boucher, mort. »

RENÉ BASSET.

[1] *Ibid*, p. 108-110.
[2] Dumersan, *Chansons et rondes enfantines*, Paris, 1846, p. 23.
[3] J. Bujeaud, *Chants et chansons populaires de l'Ouest*, Niort, 2 v. in-8, t. I p. 46.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

CHARLES PLOIX. — *Le Surnaturel dans les Contes populaires*, Paris, Leroux, 1891, 1 vol.

Lorsque la théorie de Grimm, puis celle que Benfey a développée dans son Introduction au Pantchatantra sont devenues pour beaucoup de vieilles lunes enfermées dans l'armoire dont parle Henri Heine, lorsque brille à l'horizon de la mode et de la modernité la théorie anthropologique d'Andrew Lang, en attendant qu'elle devienne vieille lune à son tour, était-ce bien à un partisan attardé des idées que défend avec talent et science M. Ploix que revenait le compte rendu de son nouveau volume : *Le Surnaturel dans les Contes populaires ?* Peut-être bien que non, car, qu'est-ce que le public cherche dans l'appréciation d'un livre, c'en est moins l'éloge que la critique à laquelle même un petit brin de malice sied aussi bien que la rose piquée sur une mantille d'Espagnole ? — Et puis, parlant d'un adepte de la théorie, sinon du mythe solaire, puisqu'il s'en défend, nous ne savons pourquoi, du moins du mythe de la lumière, n'était-ce point l'occasion de rééditer la vieille plaisanterie, fort spirituelle assurément, mais un peu usée : « Comme quoi Napoléon n'a jamais existé ? » — De ce « tarte à la crême » M. Ploix ne s'émeut point, en quoi il fait bien, car de même que « les moines » les facéties, pour spirituelles qu'elles soient, ne sont pas des raisons. Récidiviste convaincu, M. Ploix ne publie son livre de ce jour, suite de celui de 1889 : « *La Nature des Dieux* » que pour s'affirmer le disciple de Grimm, de Max Müller, de Kuhn, de Cox, de Gubernatis même, en dépit de ses exagérations — la compagnie n'est déjà pas si mauvaise — et pour continuer la démonstration du fait que les contes populaires du genre mythique se proposent pour but unique, quelque variées qu'en soient les formes et les incidents, de peindre la naissance de la lumière, le remplacement de la nuit par le jour, en un mot, le triomphe du héros lumineux sur les puissances qui représentent l'obscurité et la nuit.

Il serait assez piquant de voir un ancien président de la Société d'anthropologie n'être point de l'école anthropologique en matière de contes, si dans le système qu'il expose et propose, M. Ploix ne réservait la part qui leur revient aux survivances et au fait que l'homme d'aujourd'hui, en tant que cerveau, qu'instincts plus ou moins dissimulés sous le vernis superficiel de la civilisation, en tant que fond de nature, est en tout semblable à l'homme dit primitif.

Pour sa démonstration, M. Ploix a choisi les contes de Grimm. Il eût pu, tout aussi bien, prendre pour exemple les contes slaves de Chodzko, ceux de la Haute-Bretagne de Sébillot, ou ceux des Highlands d'Ecosse, de Campbell, ou tout autre, puisque, ainsi que P. Kennedy intitulait son recueil : *Contes aryens tels qu'ils sont racontés « en Irlande »* tous les contes populaires mythiques sont en dernière analyse, identiques, qu'ils proviennent du Septentrion, du Midi, du Levant, enfin de tous les points de la rose des vents. — Et d'ailleurs, M. Ploix

Digitized by Google

n'étudie dans les contes de Grimm que leur nature, plutôt que les contes eux-mêmes, puisqu'il traite successivement à un point de vue général des personnages du conte : le héros, ses auxiliaires et ses ennemis, du sujet du conte, du théâtre de l'action, des faits accomplis par le héros, de l'heure et du temps de l'action, etc.

Nous ne saurions suivre M. Ploix dans le détail de sa théorie, ce serait refaire son livre et moins bien ; le résumer d'après lui-même suffira, ce qui ne nous empêche pas de faire des réserves sur des explications parfois un peu forcées. Les contours des Mythes et de la Mythologie grecque, scandinave ou védique sont trop mal tracés, trop ondoyants, trop divers d'aspect pour être représentés avec précision. Tenter cette tâche, c'est donner au brouillard une forme définie et le vague seul peut peindre le vague. C'est pour avoir voulu préciser l'imprécisable, interpréter l'ininterprétable que tant de savants, tels que Gubernatis par exemple, ont par leurs exagérations compromis des théories qu'au fond nous croyons justifiées.

Ainsi, s'il est vrai que dans la mythologie grecque, les héros : Zeus, Phébus, Artémis, et les vainqueurs de monstres : Persée, libérateur d'Andromède, Bellérophon, vainqueur de la Gorgone, sont des symboles de lumière, des dieux, c'est-à-dire des dévas, de la racine *div* qui signifie lumineux, si nous admettons aussi que dans les contes les héros sont presque toujours des princes ou princesses, fussent-ils dissimulés parfois sous des vêtements d'humiliation, et que le sujet des contes se ramène toujours à la lutte de la lumière contre l'obscurité, dépeinte comme des combats réels livrés entre les personnages anthropomorphisés du conte et avec des armes terrestres, pourtant nous eussions voulu que l'auteur demeurât dans ces généralités. Nous croyons qu'il ne fallait pas, au point de vue mythique, attacher d'importance au fait que, dans Grimm, le héros est souvent un tailleur, souvent aussi un bûcheron, et qu'il était inutile de chercher à les expliquer en disant que c'est parce qu'il taille ou fend la nuit afin d'en faire sortir la lumière qui y est prisonnière. A notre sens, de même que dans les contes les animaux se substituent les uns aux autres, suivant le pays ou la fantaisie du narrateur, de même le choix de la profession du héros est chose locale et de pure incidence. — Contentons-nous de reconnaître que le héros est toujours, quelle que soit sa condition, humble ou éclatante, une personnification du principe lumineux ; pendant son éclipse par l'obscurité, il est réduit souvent à un métier vil comme Apollon maçon chez Laomédon, ou berger chez Admète, comme Peau d'Ane et Cendrillon.

Le héros ou l'héroïne est toujours un être jeune et éclatant de beauté, puisqu'il est l'image du soleil qui chaque matin est aussi jeune et aussi brillant que la veille. Leurs vêtements sont d'or, tout ce qui les entoure, tout ce qui les touche, tout ce qui émane d'eux est d'or, d'argent ou de pierreries et rappelle l'éclat du soleil. Par opposition, les ennemis du héros sont représentés sous des traits défavorables et en rapport avec leur symbolisation de la nuit ou de ce qui la produit, comme le nuage, ou les lieux souterrains ou les sombres prisons. Pour symboliser les ténèbres, l'imagination s'est donné libre cours ; le héros qui les personnifie est vieux, il est laid, il est méchant, il est traître. Dans la mythologie grecque, c'est le géant qui représente le nuage livrant bataille aux

Digitized by Google

dieux de l'Olympe; au moyen âge, c'est le diable, prince des ténèbres et ses dérivés : sorciers et sorcières menant les sabbats nocturnes dans l'épaisseur des forêts ou les solitudes de Walpurgis; c'est encore un animal fantastique : dragon, griffon, licorne, images que le narrateur primitif apercevait dans la nuit.

Le sujet du conte est donc le récit de la lutte entre la lumière et la nuit, et bien que M. Ploix ne le mentionne nulle part, le conte dépeint aussi la lutte du soleil du printemps victorieux des frimas et des nuits d'hiver. L'allégorie nous montre tantôt le personnage de lumière (princesse ou prince) emprisonné par un type des ténèbres (géant, ogre, dragon etc.), jusqu'à ce qu'un héros lumineux le délivre et l'épouse; parfois c'est un trésor qui symbolise la lumière et qu'il s'agit d'arracher au démon qui le garde.

Le théâtre de l'action est toujours une région ténébreuse : forêt obscure qui, semblable au nuage, dérobe la vue de la lumière, ou un puits, une caverne ou tout autre lieu obscur.

Les incidents principaux du récit commencent au coucher du soleil et se terminent à l'aube matinale; à ce moment, le trésor est retrouvé, le personnage enchanté reprend sa forme naturelle, le coq se met à chanter et annonce le jour. Le temps accordé au héros pour accomplir sa tâche est généralement limité à douze heures. Dans ces conditions, le travail doit s'exécuter la nuit, puisque le jour naissant le trouve toujours achevé et que le conte se termine dans le pays de la lumière.

M. Ploix n'a entendu étudier que les seuls contes mythiques, ceux où le surnaturel règne en souverain; il laisse de côté les autres genres de contes : apologies, facéties, etc., mais il va de soi que dans le cours de leurs pérégrinations à travers les âges, ces divers récits se sont mélangés et pénétrés, mais pour un esprit exercé, les parties mythiques se distinguent aisément.

Nous aurions eu quelques mots à dire du Petit Chaperon rouge sur lequel M. Ploix s'étend longuement. Quant à nous, nous ne l'avons jamais considéré que comme une très lointaine réminiscence d'un conte populaire. Dans la version de Grimm : Roth Kapchen, la fin seule contient un trait sincèrement et franchement populaire, celui où le chasseur découd le ventre du loup pour délivrer le Petit Chaperon rouge et que M. Ploix rapproche avec raison du mythe de Kronos, mais le reste du récit est simplement la répétition du conte de Perrault, produit charmant de l'imagination de l'écrivain français, mais produit littéraire inspiré peut-être par un récit de nourrice dont l'idée générale était seule restée dans la mémoire de son fils Perrault Darmancourt, qui le lui avait raconté.

Il nous semble en avoir dit assez pour inspirer le désir de connaître ce petit volume de 200 pages où le bon grain étouffe l'ivraie. Ne servît-il qu'à alimenter un feu qui paraît s'éteindre en ce moment faute d'aliments nouveaux et à ramener un peu l'attention des folkloristes qui se noie dans le flot croissant de matériaux toujours semblables les uns aux autres et à la diriger sur les questions théoriques de l'origine de la signification, des migrations des contes, qu'il faudrait louer M. Ploix d'avoir écrit son livre. Et pour notre part, ce nous est une tâche agréable que d'avoir à l'en féliciter.

LOYS BRUEYRE.

Digitized by Google

EDOUARD MONTAGNE. *Les Légendes de la Perse*. Paris, E. Bouillon, 1890 in-12, 367 p.

Il existait plusieurs manières de traiter le sujet intitulé *Légendes de la Perse* : l'auteur pouvait réunir quelques-uns des récits conservés dans les livres zends, pehlwis et parsis etc. se bornant à l'Avesta, à l'Artâ-viraf namak, etc. et donner une série de traditions appartenant au plus ancien Iran — Ou bien, poussant ses recherches dans le domaine de l'antiquité classique, il pouvait réunir, d'après Hérodote, Ctésias, Diodore de Sicile, Justin, Plutarqne etc., les légendes dont Cyrus, Cambyse, Zopyre, Darius et Alexandre ont été les héros. — Ou encore le Chah-Nâmeh, pour ne pas mentionner tout le cycle des *Nâmeh* de la littérarature persane, pouvait fournir les matériaux d'un volume comme ceux de Gœrres (*Das Heldenbuch von Iran*). Enfin, les littératures arabe et néo-persane, sont assez riches en récits sur les Sassanides (Ardéchir, Khosrou, Chahpour, Behramgour etc) pour être utilisées par un écrivain consciencieux. Chez les écrivains postérieurs comme Saadi, Djami, Nizami etc. on pouvait trouver une série de contes, de fables et d'anecdotes, n'ayant de persan que la langue, et leur adjoindre une analyse et des extraits des romans arabes traités en persan : Laïla et Medjnoun, Wamik et Asra, Yousouf et Zoleïkha, Hatim Taï, par exemple. Et je ne parle pas des recueils traduits comme l'Envari Sohaïti, le Touti-Nameh, le Bakhtyar-Nameh, le Sindibad Nameh etc. qui pouvaient fournir les matériaux d'un volume d'extraits. Il n'était pas même besoin d'être un orientaliste versé dans la connaissance du persan et de l'arabe pour composer un livre de ce genre : M. Montagne n'avait qu'à prendre pour modèle M. Clouston, qui précisément lui donnait l'exemple avec ses *Flowers of a persian garden*, son *Group of eastern romances and stories*, ses *Popular tales and fictions*, son *Sindbad-Nameh* etc. Je me hâte de dire que le livre de M. Montagne ne répond à aucune des catégories que je viens d'énumérer, bien qu'on y trouve un amalgame et un mélange confus de tous les genres. Aucune des légendes qu'il renferme n'est reproduite d'une façon acceptable ; empruntées pour la plupart à la *Bibliothèque orientale de d'Herbelot* et aux *Mines de l'Orient*, elles ont été ornées par l'auteur, ignorant des récents travaux, des fleurs de son style et de sa rhétorique et parfois aussi de ses vers. Comme spécimens, j'indiquerai le premier récit (la planète de Vénus) qui n'est qu'un délayage de la légende de Harout et Marout ; l'étonnant dialogue qui va de la p. 100 à la p. 117, où l'auteur s'efforce, suivant ses expressions « de relever le goût insipide du vrai par le condiment du merveilleux » A côté d'une prose aussi épicée je citerai les vers d'une rare platitude (p. 138) de la pièce qui commence par :

Dans un bois touffu, *par l'ombre attiédi* (?)
Je me promenais un jour à midi

et où l'on est étonné de rencontrer un alexandrin isolé.

Pas un chant d'oiseau, mais, sous la verte ramure,

au milieu d'une série complète de vers de dix pieds.

Digitized by Google

Est-il besoin de relever les innombrables fautes d'impression des noms propres déjà défigurés par l'orthographe anglaise (p. 181, Hussannéah pour Hasanah) ou du XVIIe siècle? J'en citerai cependant quelques-unes comme échantillons, car les relever toutes allongerait outre mesure ce compte rendu. P. 2, Saad *Maghir* pour Saad Saghir; p. 3 *Roustern* pour Roustem; p. 8, *Iba Schiethan* pour Iblis Cheïtan; p. 5, *Gangumelle* pour Gaugamèle; p. 25, 26, les *Oedites* pour les Adites; ibid., *Hond* pour Houd, assimilé sans la moindre preuve à l'Héber des Hébreux (!) : *Zohank* pour Zohak; p. 329, *Aldagiapatou* pour Oldjaïtou; p. 331, le *Rostan* pour le Bostan etc. (Notons en passant que l'auteur ignore la récente traduction de cet ouvrage par M. Barbier de Meynard, de même qu'il ne connaît pas celle du Gulistan par M. Defrémery). — Mais sont-ce toujours des fautes d'impression? Elles pullulent, c'est vrai, mais quand je lis à la p. 329. « Cet Hemam ou Hemmam Esdinn (!) surnommé Al Tabrizi, » peut-on raisonnablement accuser le compositeur d'avoir altéré en Hémam Esdinn le nom du poète Abou Témâm et de l'avoir confondu avec le commentateur Abou Zakarya et Tebrizi? On s'explique la confusion (et ce n'est pas la seule) commise par M. Montagne: Abou Temam compila le recueil poétique intitulé le Hamasa, Tebrizi le commenta, et l'auteur des légendes de la Perse les réunit en une seule personne. De même, quand on lit à plusieurs reprises l'*Adhocbigian* pour l'Adherbaïdjan (p. 104, 105) et les îles *Waak-Alwank* pour Ouaq-ouaq, il est impossible de ne pas rendre responsable l'auteur plutôt que l'imprimeur. — Je m'arrête, car pour relever les erreurs de toutes sortes, il faudrait un volume aussi considérable que les *Légendes de la Perse* elles-mêmes. En somme au point de vue folkorique comme au point de vue littéraire, ce livre n'a aucune valeur.

René Basset.

Deutsche Puppenspiele, recueillis par Arthur Kollmenn. Fr. Wilh. Grunow, éditeur. Leipzig, 1891.

Ne vous arrive-t-il plus jamais de vous arrêter devant « Guignol? » Et, si sérieux que vous soyez, ne réussit-il pas souvent à vous dérider? A plus forte raison ne devez-vous pas hésiter à entrer dans cette baraque foraine : théâtre de marionnettes, tout simple mais bien aménagé, où l'on nous annonce une série de représentations qui, à en juger par la première, promettent d'être fort intéressantes. Chaque pièce y est précédée d'une sorte de conférence, dans laquelle M. A. K. nous en fait l'historique avec une telle abondance de détails que quelquefois nous les trouverions presque trop nombreux : mais, M. A. K. possède à fond son sujet, et il l'épuise. Il a connu tous les directeurs de marionnettes de sa province. Ils sont, paraît-il, encore plus de quarante qui vont parcourant la Saxe de ville en bourg, et de bourg en village, de la plaine aux monts. Il a vécu avec eux. Et ce sont eux qui lui ont communiqué les manuscrits des pièces dont il entreprend la publication.

Il vient de nous donner « Judith et Holopherne, ou le siège de la ville de Béthulie, » drame historique en 3 actes. Au premier acte, amusant dialogue entre l'un des généraux de Nebucadnezar et Kasper : Kasper, l'éternel bouffon de la poésie dramatique populaire!

Digitized by Google

Quelques renseignements sur le « Puppenspiel » du Dr Faust.

M. A. Kolmenn nous annonce pour bientôt le « Prince Torello » et la « Nuit sanglante en Éthiopie; » et quantité d'autres pièces pour les livraisons suivantes : nous les attendons avec curiosité. LÉON PINEAU.

Recueil d'Études romanes.

La librairie E. Bouillon vient de publier un recueil d'*Etudes Romanes*, dédiées à M. Gaston Paris par ses élèves de langue française (France, Suisse romane Wallonie). Ce volume de 550 pages in-8° comprend 28 mémoires, parmi lesquels un certain nombre traitent des sujets apparentés aux traditions populaires.

Ainsi : M. Couraye du Parc a donné cinq *chansons de la Basse-Normandie*, (pp. 43-50). — M. J. Flach a étudié le *Compagnonnage dans les Chansons de geste*, (pp. 141-180), dont la légende d'Amis et Amiles offre le plus parfait exemple. — La *Légende de la Rose au Moyen-Age chez les nations romanes et germaniques* a fourni la matière d'un intéressant article de M. Joret (pp. 279-302). — L'art culinaire y est représenté par la dissertation de M. More-Fatio sur les *Duelas y quebrantas* (pp. 407-418), nourriture de Don Quichotte aux samedis ordinaires de l'année ; jusqu'ici ces deux mots avaient exercé, en vain, l'érudition et la sagacité des commentateurs de l'ouvrage de Cervantès. — La *Version Catalane de l'Enfant Sage*, publiée par M. A. Pagès (pp. 181-194) rentre aussi dans notre cadre ; de même que le rapprochement fait par M. G. Raynaud entre la *Mesnie Hellequin*, le poëme (perdu) du *comte Hernequin* (Hoillekin) *de Boulogne*, et notre populaire *Arlequin* (p. 51-68) ; — et la compilation de *Remèdes populaires* publiée et commentée par M. A. Salmon (pp. 253-266) d'après un manuscrit de la bibliothèque de Cambray.

Au point de vue spécial de nos études, la plus importante contribution est celle que M. F. Bonnardot a consacré à l'étude de trois textes en patois de Metz du XVe au XVIIe siècle (pp. 331-405). Laissant ici de côté les considérations générales, la bibliographie du patois messin et l'étude philologique des documents, nous signalerons seulement le principal de ces trois textes, le poëme de la *Grosse Emvarage*, imprimé en 1615 par « le jeune A. Fabert », qui ne serait autre que le futur maréchal de France ; mais M. B. démontre que cette attribution est fausse, et que l'impression de cet ouvrage est le fait d'Abraham Fabert le père, le seul libraire-éditeur à Metz sous ce nom, que son fils devait rendre si illustre.

La *Grosse Emvarage* est une sorte de pastorale, en forme de monologue C'est un tableau exact et complet des mœurs et coutumes de la campagne de Metz à la fin du XVIe siècle, un cadre dans lequel l'auteur a fait entrer les scènes de la vie journalière de ses contemporains. Le théâtre de l'action se place dans la région sud-est de Metz, aux villages de Courcelles-sur-Nied, Pontoy, Mercy. Grâce au zèle et à l'érudition de ses correspondants au pays Messin, M. B. a réussi à élucider ce poëme d'une intelligence si malaisée, dont Gustave Brunet avait donné en 1840 une édition assez fautive sans chercher à en expliquer le texte. Nous avons ici la reproduction de l'édition princeps, accompagnée d'une traduction littérale et suivie d'un copieux commentaire (pp. 370-405 en petit texte). R. B.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Annales de la Faculté des Lettres de Caen, VIe année, N° 1. *J. Denis*. Retour à la superstition dans les premiers siècles de notre ère.

Germania XXXV, 3. *J. Grimm*. Die Schweiger Minnesaeanger ; *O. Glœde*, Noch einmal zur Tristansage ; *G. Liebrecht*. Zur Volkskunde.

Journal des Savants, février 1891 : Bibliographie ,*Crane*, The Exempla or illustrative stories of Jacques de Vitry. C. R., par *B. Hauréau*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie XIIe année N° 1. *Hirschfeld*, Untersuchungen zur Lokasenne C. R., par *W. Gol ther; Ch. Schweitzer*, De poemata latino Walthario, C. R. par *R. Peiper Warnhagen* Erlanger Beitraege zur englischen Philologie (Dispute entre le corps et l'âme) C. R. par *M. Kaluza; W. Haeckel* Das Sprichwort bei Chaucer; *Riegel*, Die Quellen von W. Morris' Dichtung « The Early Paradise » C. R. par *K. Bülbring; R. Prœlss* Shakespeare's Macbeth erlüstert, C. R. par *M. Koch* ; *M. Kawczynski*. Essai comparatif sur l'origine et l'histoire des rythmes C. R. par *Ph. Becker ; Jellinek*, Die Sage von Hero und Leander in der Dichtung, C. R par *C. Müller*. — N° 2, *R. Meyer*, Die altgermanische Poesie nach ihren formelhaten Elementen beschrieben, C. R. par *F. Kauffmann*. — N° 3, *Cederschioeld*, Kaldrâpet och vünferoefnusgen, ett bidrag till Kritiken af de islandska sagarnas trovaedighet (Contribution à l'histoire des Sagas islandaises et de leurs rapports avec la littérature du moyen âge) C. R. par *W. Goether*; *O. Abel* Die Deutschen Personennamen C. R. par *O. Behaghel; A. Mennuug*, Der Bel Inconnu des Renautde Beaujeu in seinem Verhaltnisse zum Ly beaus Disconnus, Carduino und Wigalois C. R. par *M. Kaluza* ; *H. Ungemach*. Die Quellen der fienf ersten Chüsterplays. C. R. par *H. Suchier*.

Modern Languages notes, v, 8. *Spencer*. The poetry of the Franks ; *Morris Skent*,, Chaucer, The Prologue, The Knightes Tale, The Nonne Preeste Tale C. R. par *A. H. Tolman*, — VI, 1891, 1, *H. A. Todd* A propos of « La naissance du chevalier au cygne ». — VI, 2, *Linow*, The disputiess between the Body and the Soul. C. R. par *J.-D. Bruce* ; *F. Spencer* The poetry of the Franks.

Revue critique d'histoire et de littérature, XXVe année 1891. N° 19, *Amiaud*. La légende syriaque de S. Alexis C. R. par *Duval* ; — n° 21, *R. Basset*. Les dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med B. Yousof. C. R par *Houdas*; — n° 24, *Fourrière*, Balaam et la mythologie, C. R. par *A. L.* — n° 25 *J. Langen* Die Clemensromane C. R. par *P. Lejay ; Langlois* Origines et sources du roman de la Rose, C. R. par *Delboulle*

Revue des Etudes juives. t. XXII, n° 43, janvier-mars 1891. *J. Perles*. La légende d'Aseneth, fille de Dina et femme de Joseph.

Digitized by Google

Romanische Forschungen, IV, 2. Studien über die sogenannten Yso. pet ; *Sarrazin*, zur Geographie und Geschichte der Tristansage.

Zeitschrift der deustchen morgenlandischen. *Gesellschaft* t. XLV, 1er fasc. 1891 : *Vollers*, der nen-arabische Tartuffe ; *Th. Noldeke*, Ueber die Texte des Buches von den zahn viziren, besonder über eine alte persische Recension desselben.

Zeitschrift für franzoesische Sprache und Literatur XII. 5, 7. *H. Zimmer*, Breton. Elemente in der Arthursage des Gottfried von Monmouth — V. *J. Bédier*. Le lai de l'ombre C. R. par *E. Ritter ; Koetting*, Studien üben altfranzoesische Bearbritunger der Alexiuslegenda. C. R. par *W. Cloetta*.

NOTES ET ENQUÊTES.

∴ *Nominations et distinctions*. Notre collègue M. Karl Hanotaux a été promu officier de l'Instruction publique ; nos collègues MM. Gilliéron, maître de conférence à l'Ecole des Hautes Etudes, Ch. Humbert, ingénieur des Ponts et chaussées, Mlle Edwige Heinecke, M. Charles Normand, directeur de l'Ami des monuments, ont été nommés officiers d'Académie.

∴ *Formulette bourguignonne.*

Pinpipinpène,
Le roi des papillons
Biribon !
En faisant sa barbe
S'est coupé le menton
Biribon !
Un, deux, trois,
Biribois !
Quat', cinq, six,
Biribif !
Sept, huit, neuf,
Biribeuf !

Comm. de M. Morel-Retz (Stop).

∴ La Société des bibliophiles de Camden (Anglet.) a publié vers 1842 un ouvrage intitulé :

« Anecdotes et traditions concernant l'histoire et la littérature anglaise, » dans

Digitized by Google

lequel nous relevons plusieurs articles pouvant intéresser la Société des traditions populaires, notamment :

1) Superstitions juives et mahométanes au sujet du *Pont de la mort.*

2) Fête de Noël en Danemarck.

3) Origine de l'usage de marquer d'une Croix les maisons infectées.

4) Usage de donner dans les églises à Noël.

5) Des morts subites par enchantement.

6) Origine de ce que en Angleterre on nomme Cockle-bread.

7) Des tours de magie au moyen-âge, à l'occasion d'une histoire de Chaucer dans *Francklein's tale, etc.*

(Comm. de M. Alfred Harou).

.·. *Symptôme d'embonpoint en Saintonge.* — Dans les environs de Cognac, bon nombre de personnes apportent une attention particulière à l'examen de certaines pellicules qui se soulèvent entre la dernière phalange du doigt et l'ongle.

Chaque petit lambeau qui se détache est un indice que l'on voit apparaître avec la plus vive satisfaction, car il donne tout espoir à quiconque désire « profiter » corporellement.

Avis aux maigres qui veulent engraisser ; ils n'ont qu'à guetter l'apparition de ces languettes (qu'en Bourgogne on appelle des « envies »).

(Comm. de M. F. Fertiault).

.·. *Dictons et expressions de la Saintonge.* On dit d'un étourdi : *Qui n'a pas bonne tête doit avoir bonnes jambes.*

D'un paysan paresseux : *Il a les côtes en long.*

A quelqu'un qui travaille sur le tard : *Tu t'es reposé jeune cheval; tu travailleras vieille rosse.*

D'une personne très lente : *Prends garde, les mouches vont te manger.*

Moyen de séparer deux enfants qui se battent : *En prendre un pour cogner sur l'autre.*

Mauvaise réputation : *La poche sent à l'hareng.*

Grelotter : *Etre à La Tremblade.*

Jamais de la vie : *Des dents de poulet, des plumes de grenouilles, des jambes d'anguilles.* (Comme les gravoches parisiens disent : *des nèfles !*)

Frais et tendre : *Frais comme une loche, tendre comme rosée.*

Un avare : *Comme le cochon, il ne fait de bien qu'après sa mort.*

Journée ensoleillée : *Un temps de pauvre.*

Inutilité : *Utile comme un chien à vêpres.*

Très grand nombre : *Il y en a autant qu'un prêtre en bénirait.*

(Com. de M. Audiat)

.·. *Tour des couteaux.* (Extrait du Guide du Baigneur aux eaux salées de Rheinfelden-les-Bains, Suisse, canton d'Argovie. 1856, p. 15).

A quelques pas de l'église Saint-Jean, près des terrasses du Rhin (Rheinfelden),

Digitized by Google

on voit la *Tour des Couteaux*, dont la base plonge dans le Rhin. Suivant la tradition, les condamnés à mort étaient étendus là, sur une large planche garnie de longs couteaux croisés, puis précipités dans le fleuve...

(Com. de M. F. Bonnardot).

∴ *Droit des femmes de demander en mariage, de choisir leur époux.* — Un vieux dicton anglais prétend que, pendant les années bissextiles, les femmes ont le droit de demander en mariage les gens qui leur plaisent. La galanterie défend de refuser, mais on se rachète par un cadeau. — (Richard Lesclide. *Voyage autour de ma maîtresse.* Notes de la mille et deuxième nuit, p. 212).

(Com. de M. A. Certeux)

∴ *Objets perdus* (Lyonnais et Forez). Formule de ce pays-ci pour retrouver un objet perdu :

Saint Antoine de Padoue
Vieux menteur, vieux filou
Rends-moi ce qui n'est pas à vous.

(Com. de M. L. Clédat).

Carte de Sociétaire

∴ *Ceux de nos collègues qui désirent avoir la carte de sociétaire sont priés de s'adresser à M. A. Certeux, trésorier, 24, rue Gay-Lussac.* Le prix de la Carte est de *deux francs.*

Le Gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 9. — 15 Septembre 1891.

LES VILLES ENGLOUTIES[1].

XVII

COUVENTS ENGLOUTIS.

(Haute-Souabe)

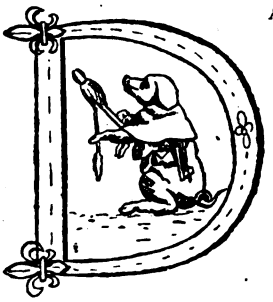

DANS le « petit lac » près de Hoskirch, entre Osterach et Altshausen, il y aurait, dit-on, un couvent englouti. On prétend aussi qu'une cloche est restée suspendue dans le lac.

Non loin de là, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Schleiensee (lac de Schleien) existait un couvent dont on peut voir de temps à autre le clocher[2].

La tradition souabe n'explique pas pourquoi ces couvents ont été abîmés : il est probable qu'on doit leur appliquer, sauf quelques détails, la légende suivante.

[1] Voir le t. v, p. 483 et le t. vi, p. 165, 431 et 495.

[2] E. Meier : *Deutsche Sagen, Sitten und Gebraeuche aus Schwaeben*. Stuttgart 1852, 2 v. in-16 t. i. Liv. i. Ch. xii, § 334, p. 296,

Digitized by Google

XVIII

Le puits des prêtres.

(*Saxons de Transylvanie*)

« Il y a longtemps, longtemps, il existait près du chemin qui conduit de Mettersdorf à Pintak, un beau et grand couvent qui possédait un beau jardin avec beaucoup d'arbres et qui était entouré d'une longue muraille blanche. Les constructions s'étendaient au loin et fournissaient une demeure tranquille à beaucoup de religieux. Les caves, les greniers et les celliers renfermaient des provisions de toute sorte, car des pieux alentours, on portait aux moines tout ce dont ils avaient besoin et même davantage. Dans la petite chapelle du couvent venaient en pèlerinage des gens dévots, des extrémités les plus lointaines, car elle possédait une image de la Mère de Dieu qui faisait de nombreux miracles pour toutes les maladies et les infirmités. Comme personne ne venait les mains vides, les moines n'avaient pas à prendre souci de leur subsistance, mais ils pouvaient suivre en toute tranquillité leur pieuse vocation.

Mais il n'en fut pas toujours ainsi. L'esprit de bonté et de piété disparut de chez les moines : ils devinrent plus tard des buveurs et des débauchés, et se soucièrent beaucoup moins de la bienfaisante image de la Mère de Dieu qui était dans la chapelle, et beaucoup plus des figures des femmes des villages des environs. Le couvent, qui était autrefois si estimé et si célèbre par ses religieux pieux et réservés, devint de plus en plus un abîme de péchés que tout brave homme devait mépriser et redouter, et où le démon seul trouvait à se réjouir. Celui-ci n'attendait même pas, mais il s'y attaquait toujours, pour recevoir entre ses mains les religieux qui avaient oublié Dieu. Ses servantes, les sorcières, devaient prêter la main, et elles le firent volontiers, parce que la destruction du bien fait leur joie et que leur plus grand plaisir consiste à chasser un homme vers le diable.

Dans le voisinage du couvent, les sorcières tenaient souvent leurs réunions nocturnes ; elles agaçaient et pressaient les religieux de toute manière. Aujourd'hui la meilleure vache ne leur donnait point de lait : le lendemain le lait était entièrement rouge comme le sang, ou bien la vache frappait celui qui la trayait ou lui marchait sur le pied, ce qui le faisait crier très fort. Si l'on apportait aux moines un beau poisson, il devenait pendant la nuit un sale crapaud, et il fallait jeter le bon

Digitized by Google

morceau dont leur estomac se réjouissait. Ceux-ci savaient bien qui leur jouait de pareils tours, mais ils n'avaient plus de pouvoir sur les sorcières. Un jour l'un d'eux se rencontra dans la forêt voisine avec une sorcière, lui reprocha ces tours nombreux et lui dit : « Vous autres impies, qui chevauchez des balais, prenez garde au couvent ; il pourrait arriver malheur, dans les espaces consacrés, à vous et à votre maitre, le pied fourchu. » — « Vraiment ! dit-elle, ce sont des religieux si pieux, si tranquilles, si purs, comme vous l'êtes, qui ont une grande puissance contre nous ! Suborneurs et débauchés, vous maudissez le diable, et cependant vous lui êtes soumis : attends un peu, tête chauve, ta graisse n'ornera plus ton ventre qui engloutirait le monde tout entier : bientôt, tu apprendras à connaitre notre force. » Lorsque la sorcière l'eut ainsi injurié — et malheureusement, il y avait beaucoup de vrai là-dedans, — le religieux prit la fuite et courut au couvent, poursuivi longtemps par les cris de la sorcière furieuse. Mais les menaces de celles-ci n'eurent aucune influence sur les moines : ils se soucièrent fort peu des sorcières et des hommes, pourvu seulement qu'ils pussent satisfaire leurs penchants, et là-dessus ils avaient une ample provision.

Une fois que les religieux avaient fêté de rechef à leur manière une nuit sainte, et que fatigués et ivres ils voulaient gagner leurs lits, à peine un d'entre eux pouvait-il tenir sa tête haute, on entendit subitement devant les fenêtres du couvent une musique terrible, un véritable vacarme infernal, comme si tous les instruments et tous les sons, tous les cris des animaux et toutes les voix humaines se faisaient entendre à la fois. C'était l'aubade offerte aux moines par les sorcières devant les fenêtres du couvent. Celle qui les conduisait avait une harpe dont elle pinçait les cordes si affreusement qu'aucune oreille humaine n'eût pu le supporter ; c'était comme si des mourants avaient poussé et hurlé sous ses doigts leurs derniers cris d'effroi : une autre avait une guitare, une troisième des cymbales, dont elles tiraient les sons les plus opposés. Des voix de chiens, de chats, des bêlements de brebis et d'agneaux, des chants de coqs, des mugissements de bœufs, des criailleries d'enfants en colère et des hurlements de femme affligée se mêlaient à tout cela : on eût dit que la porte de l'enfer s'était entr'ouverte.

Les moines ivres de plaisir et de vin furent si effrayés que leurs cheveux se dressèrent sur leurs têtes : leurs visages allumés devinrent blancs comme la muraille, tandis qu'une voix intérieure leur disait : « C'en est fait de vous, vous êtes perdus ».

L'un après l'autre, ils cherchèrent à fuir devant ce vacarme, mais ils furent saisis l'un après l'autre et furent changés en animaux impurs. Le prieur devint un porc gras et obèse, les autres furent métamorphosés en chiens, en crapauds et en autres bêtes. Alors s'arrêtèrent les

Digitized by Google

cris et la musique : tout devint calme devant le jardin du couvent et dans la salle du cloître régna le silence de la tombe. L'on n'y vit plus désormais ni un animal ni un homme.

Le monastère est détruit et quelques ruines qui subsistent encore indiquent seules la place où il s'élevait, mais au milieu de la nuit, les sorcières chevauchent parfois autour de cette place et font de temps en temps entendre leur effroyable musique. Dans le voisinage, il existe un marais d'une telle profondeur que tout homme ou tout animal qui s'y égare est perdu. Quand un animal s'y noie, les gens disent aujourd'hui encore : Ce qui a vie doit y périr. A côté est un puits qu'on appelle encore maintenant « le puits des prêtres[1]. »

XIX

Le Bibersee[2].

(*Haute-Souabe*)

A la place du lac appelé aujourd'hui Bibersee (lac du Castor), il aurait existé un château dont, par un temps clair, on peut encore voir la tour au fond de l'eau.

XX

Le chateau de Waldhausen[3].

(*Souabe*)

Entre Denkendorf et Unter-Ensingen, il y a un endroit appelé Waldhausen. Là se trouve englouti un château avec d'innombrables trésors. Ceux-ci sont placés dans un bahut, sous la garde d'un barbet noir. Deux femmes blanches y viennent aussi et se sont déjà laissé voir.

Les « tueurs de loups », parmi lesquels il y a plusieurs exorcistes, eurent une fois le projet de délivrer les jeunes filles et de s'emparer du trésor. Ils réussirent à attirer en haut par leurs conjurations le bahut avec le trésor ; mais il s'éleva tout à coup un bruit et un vacarme

[1] Müller, *Siebenbürgische Sagen*, Vienne et Hermannstadt, 1885, in-8° L. I. § 162. p. 104.

[2] E. Meier, *op. laud*, ibid.

[3] E. Meier, *op. laud*, t. I, l. I, § 28 p. 33.

Digitized by Google

effroyable, comme si tous les démons étaient déchaînés : sur quoi les tueurs de loups s'enfuirent. Un seul, qui avait l'ouïe dure, resta à cet endroit, et raconta ensuite aux autres, comment le bahut avait été de nouveau englouti sous terre.

XXI

Oberkirchheim[1].

(*Souabe*)

Sur les hauteurs de l'Alpe souabe, dans le voisinage de Heimanstein, là où se trouve aujourd'hui la fosse à tourbe, il aurait existé autrefois une ville ou un village du nom d'Oberkirchheim, qui aurait été englouti avec tous ses habitants, hommes et animaux. Cela arriva dans les circonstances suivantes : Il y avait à cet endroit trois riches nonnes qui partagèrent un jour leur argent en le mesurant au boisseau. L'une des religieuses était aveugle. Lorsque les deux autres se furent mesuré un boisseau et que le tour de leur compagne arriva, elles retournèrent le boisseau, couvrirent le fond plat avec de l'agent, le firent tâter par l'aveugle et le lui donnèrent. A la fin celle-ci eut des soupçons et dit : Si vous me trompez, que la ville soit engloutie avec vous. A peine le partage était-il terminé que cet endroit s'abîma. Trois jours après, on entendait encore au fond du gouffre le chant du coq.

XXII

Le lac sans fond[2].

(*Principauté de Hechingen*)

Entre Empfingen et Nordstetten, dans le Seewald, existe un petit lac dont on ne connait pas la profondeur, et que pour cette raison on appelle « le lac sans fond. » A cette place, il aurait existé autrefois un couvent. Les religieuses qui y habitaient menaient une vie scandaleuse, dansaient avec les garçons d'Empfingen et de Nordstetten et faisaient l'amour avec eux. Pendant un orage, un éclair atteignit le couvent qui fut englouti avec les religieuses. Lorsqu'un malheur se prépare, on voit

[1] E. Meier, *op. laud*, t. I, l. I, ch. I § 29 p. 33.

[2] E. Meier *op. laud*, t. I, l. I, ch. II § 81 p. 74.

Digitized by Google

une petite figure de femme nue qui nage dans l'eau de ce lac jusqu'à la poitrine et on remarque clairement qu'elle pleure. On pense que la moitié inférieure de cette femme, qu'on n'a jamais vue, a la forme d'un poisson.

D'autres rapportent qu'à la place du lac, il y avait une auberge dans laquelle on dansait toute la journée du dimanche et où l'on commettait toutes sortes d'impiétés : c'est pourquoi elle aurait été engloutie. Dans le lac vivent trois fées blanches, qui souvent tournent tout autour et viennent à Empfingen dans les noces et les danses.... C'est seulement au temps de l'Avent qu'on peut les voir dans la forêt.

XXIII

Le Veen de Zout-Leeuw[1].

(*Pays-Bas*)

Le Veen est une eau large et profonde, mais il n'en fut pas toujours ainsi : là s'élevait, il y a longtemps, une belle ville avec de fortes tours et des boulevards, habitée par un nombre considérable de gens. Ces derniers ne vivaient pas selon le cœur du Seigneur ; c'étaient de méchants débauchés et de misérables dépravés qui, dans leur orgueil, oubliaient le ciel et la terre et ne connaissaient rien que la satisfaction de leurs désirs. En hiver, lorsque la neige et la glace couvraient les routes d'une couche épaisse et qu'ils faisaient bonne chère auprès de leurs troupeaux qui leur tenaient chaud, ils ne donnaient jamais au pauvre qui les implorait avec un visage blême et affamé le moindre morceau de pain sec ni le moindre éclat de bois qui pût réchauffer ses membres gelés ; au contraire, ils le mettaient à la porte avec des insultes et des jurons et ils se moquaient des pleurs qui tombaient sur les joues ridées du malheureux chassé si ignominieusement et venaient se geler dans sa bouche.

A la fin, le bon Dieu en fut fatigué ; il prit son bâton miraculeux et l'envoya avec l'ange Gabriel vers la ville impie.

C'était justement la nuit de Noël ; le froid avait atteint le plus haut degré ; il tombait une neige épaisse mêlée de grésil qui formait sur le sol une croûte de glace, les rues étaient désertes ; seulement, de toutes les fenêtres qui brillaient du plus vif éclat, des cris et des exclamations de joie traversaient le silence de la nuit. Un mendiant osait

[1] W. Wolf : *Niederlaendische Sagen*, Leipzig 1843, in-8° l. II, § 306, p. 385.

Digitized by Google

encore, malgré le mauvais temps, errer de porte en porte pour demander une aumône. Jamais l'on n'avait vu un extérieur aussi misérable que le sien ; néanmoins il ne pouvait émouvoir un cœur dans la ville entière : seule, la porte d'un pauvre homme qui vivait là s'ouvrit pour lui : seul celui-là partagea avec lui une croûte de pain sec. Tout à coup, le mendiant rejeta les haillons qui l'enveloppaient, apparut comme un ange du Seigneur qu'il était et d'une voix forte, il prononça cette malédiction contre la ville coupable : « Vous serez arrachés de la terre comme de l'ivraie, et la malédiction du Seigneur vous atteindra. »

Alors, au même moment, retentit un coup effroyable qui fit trembler la terre, et des nuages descendit un torrent de pluie. Les flots roulèrent devant la cabane et arrivèrent à la ville : des éclairs traversaient le ciel continuellement, le tonnerre grondait de tous les côtés.

Le lendemain matin, quand l'orage se fut calmé et que le soleil brilla de nouveau, le pauvre homme se hasarda devant la porte de sa cabane. A sa grande terreur, il ne trouva plus trace de la ville, mais à sa place s'étendait une vaste nappe d'eau.

Depuis lors, cet endroit est hanté le soir de Noël : du fond du lac retentissent des voix étranges et en même temps résonne une clameur effrayante ; en outre les cloches des églises sonnent sans interruption, mais d'un ton si lamentable, que personne n'a été assez hardi ni assez fort pour regarder et pour attendre ce qui allait se passer.

XXIV.

L'ÉTANG DE GÜTCHEN

(*Thuringe*).

Au nord-ouest de Halle, entre la porte de Geist et celle de Stein, existe un petit étang qu'on appelle Gütchenteich ou Gütchengrube... Suivant quelques personnes, il y avait là autrefois un château qui fut englouti et à la place duquel se forma l'étang : par les temps clairs, on peut encore apercevoir aujourd'hui au fond de l'eau le sommet de la tour du château[1].

[1] E. Sommer. *Sagen, Mærchen und Gebræüche aus Sachsen und Thüringen*, Halle 1846, in-12, § 20, p. 25.

Digitized by Google

XXV

Le chateau du Nachtfræuleinsloch.

(*Souabe*)

Tout près du Nachtfræuleinsloch, à environ 150 pas au-dessous du Hœmmerlé, s'élève une petite colline au sommet de laquelle on a placé une pierre de signal. Il aurait autrefois existé à cet endroit un château qui est englouti dans l'abime avec des trésors innombrables. En hiver, la neige ne peut séjourner à cette place.

Une fois, une femme de Reutlingen vint à cet endroit et vit tout à coup s'élever devant elle un château magnifique où elle entra. Elle y trouva des hommes et des femmes qui lui donnèrent à manger et à boire autant qu'elle voulut. Lorsqu'elle arriva à Pfullingen et qu'elle demanda aux gens à qui était ce superbe et magnifique château au-dessus de la montagne, où elle avait été si bien traitée, personne ne put lui donner de réponse[1]

XXVI

Le lac Salische.

(*Marche prussienne*)

Près du village d'Oftingersleben, dans le cercle de Gardelegen, il existait autrefois un lac appelé Salische, qui avait un mille et demi de circuit. A cette place s'élevait auparavant une grande ville du nom de Sela, qui fut subitement engloutie et sur l'emplacement de laquelle apparut le lac. On vit longtemps, sur le bord, les restes des anciennes murailles. En 1719, sur l'ordre du roi, le lac fut desséché, et l'on n'y voit plus maintenant que des champs et des prairies[2].

[1] E. Meier. *Deutsche Sagen, Sitten und Gebraeuche aus Schwaben* : t. I. L. I, ch. I, § 3, p. 5. La même tradition est appliquée à un château mystérieux situé en Westphalie, que le diable rend visible et invisible tour à tour, après avoir enlevé l'âme du dernier châtelain. Cf. Stahl. *Westphalische Sagen und Mœrchen*. Elberfeld 1831, 2 v. in-16, t. I p. 3.

[2] Beckmann. *Historische Beschreibung von Brandenburg*, Ve partie, Liv. IV. ch. 4, p. 90, cité par Temme, *Die Volkssagen der Altmark*, Berlin, 1839, in-8° ch. I, § 29, p. 27.

Digitized by Google

XXVII

Le lac Piller[1]

(*Tyrol*).

A l'endroit où est maintenant le lac Piller aux eaux vertes, à une demi-heure du village de S. Ulrich, existait autrefois une des plus belles et des plus riches alpes, possédée par plusieurs paysans et couverte de nombreux troupeaux, mais ils ne songeaient qu'à se divertir et à danser au cabaret, passant tous les jours de fêtes en débauche, à jouer, à danser, à chanter et à s'enivrer. Un jour ils voulurent jouer aux quilles, mais comme ils n'avaient ni quilles, ni boules, ils en firent avec du beau beurre doré des Alpes... Tout à coup, la construction commença à s'enfoncer, puis le sol voisin, enfin les collines ; tout s'engloutit : partout où les malheureux s'efforçaient de fuir, le sol s'abimait et l'eau jaillissait engloutissant tout dans le lac qui venait de se former. Seul un musicien qu'ils avaient forcé de jouer, homme pieux qui ne se plaisait pas en cette société repoussante, fut sauvé ; l'eau le porta jusqu'aux bords, assis sur son siège. Ce lac se nomme le Pillersee de ce que souvent, ordinairement pendant la nuit, il mugit (*billt*). A certaines places on ne trouve pas le fond. Un jour on essaya d'y atteindre à l'aide de longs cordeaux tendus par des pierres, mais l'on entendit dans l'abime une voix sourde qui disait. Si tu me sondes, je t'engloutis.

Ce lac a en outre la propriété d'attirer à lui les gens endormis[2].

XXVIII

Le chateau de Hohberg

(*Souabe*)

Sur le sommet de l'Urschelberg proprement dit, un château aurait été englouti dans la profondeur de la montagne, qui doit être creuse, et il est aujourd'hui habité par la vieille Urschel. Une chaine d'or fait le tour de toute la montagne et enserre les trésors souterrains du château.

[1] Von Alpenburg, *Mythen und Sagen Tirols*, Zurich, 1857, in-8°, L. III, ch. II, § I, p. 230-231.

[2] Une croyance semblable est rapportée par Schiller, *Wilhelm Tell*, acte I, sc. I

Digitized by Google

Un individu de Pfullingen qui en avait beaucoup entendu parler s'y rendit un jour pendant la nuit. Il trouva effectivement un château, et agita la cloche qui était près de la porte. Une blanche jeune fille se présenta et lui demanda ce qu'il voulait. Il fut embarrassé, et ne sachant quoi répondre, il dit qu'il s'était égaré. La jeune fille s'en retourna, mais revint bientôt avec une lanterne afin de lui indiquer le chemin de Pfullingen et lui fit descendre tristement l'escalier. Tandis qu'ils marchaient l'un à côté de l'autre, l'homme lui demanda plusieurs choses, mais elle ne lui fit aucune réponse. Quand il fut tout près de sa maison, la jeune fille la lui montra et lui dit : Entre là. Puis elle s'en retourna[1].

XXIX.

Le lac de München

(Marche prussienne).

Près du village d'Osterholz, on voit une eau dormante qu'on appelle Münchensee. Longtemps auparavant, il s'élevait là un couvent qui fut ensuite englouti. L'on ne connait pas le fond de ce lac. A chaque nuit de nouvelle année, on entend au fond du lac le son des cloches et le chant des chœurs, et à la surface de l'eau on aperçoit une petite flamme claire. Celle-ci apparaît encore dans d'autres nuits, et plusieurs personnes en ont été effrayées[2].

XXX.

Le lac d'Antholz.

(Tyrol)

A la place où le lac d'Antholz, dans la vallée de Puster, étale aujourd'hui ses ondes vertes, s'élevaient, voisines et amies, trois métairies entourées de domaines fertiles.

Un jour qu'on célébrait le dimanche, un vieux mendiant se présenta dans les trois fermes et demanda l'aumône, ou au moins quelques restes du repas. Mais les paysans étaient aussi avares l'un que l'autre

[1] E. Meier, *Deutsche Sagen*, t. I, L. I. Ch. I., § 3, p. 5-6.

[2] Temme *Die Volksagen der Altmark*, ch. I., § 65, p. 59.

Digitized by Google

et ils mirent le mendiant à la porte. Alors, plein de colère, il dit à chacun : Prends garde, dans l'espace de trois jours, un ruisseau jaillira derrière ta maison ; alors tes yeux s'ouvriront ; attention à ce qui arrivera. » Les paysans s'inquiétèrent fort peu des paroles du mendiant et se mirent à rire.

Mais le troisième jour, un ruisseau jaillit derrière chaque ferme, et ils devinrent tous trois si grands qu'ils formèrent un lac qui engloutit bientôt les maisons avec les hommes et les animaux.

C'est le lac d'Antholzer ou Spitaler, aujourd'hui entouré d'une sombre forêt de sapins qui l'abrite[1].

XXXI

Le lac sacré

(*Prusse*).

D'après une tradition rapportée par Reinhard[2], près de la ville de Postdam actuelle, s'élevait, au XIe siècle, une chapelle au milieu d'une forêt de chênes. Elle fut subitement engloutie avec les gens qui s'y trouvaient : un jour de Pentecôte, un lac se forma à cette place, et à chaque anniversaire, on peut entendre le son de la cloche au fond de l'eau.

XXXII

Le village d'Alpe-Boden.

(*Tyrol*).

Il existait autrefois, non loin d'Almajur, un beau village devenu excessivement riche, grâce à la montagne d'argent voisine, qui lui appartenait. Mais les habitants étaient orgueilleux, et, ne sachant que faire du superflu de leurs richesses, ils entassaient dans leurs maisons l'or et l'argent; ils tenaient même leurs fenêtres fermées le jour, et nuit et jour éclairaient leurs demeures avec des cierges placés sur des chandeliers d'argent, car ils trouvaient trop commun le soleil du bon Dieu. Celui-ci toléra longtemps un pareil orgueil, mais, comme il ne se produisait aucune amélioration, il précipita dans l'abîme le village entier avec son église et ses habitants, et la vallée, jadis florissante, devint un endroit sauvage. A deux reprises, cependant, le clocher et l'église apparurent à des hommes : l'un d'eux qui y pénétra et en rapporta un chandelier d'argent, mourut le lendemain[3].

[1] Von Alpenburg, *Mythen und Sagen Tirols*, L. III. ch. II, § 2, p. 231.

[2] *Sagen und Maerchen aus Postdams Vorzeit*. Postdam 1841, in-16, p. 37-39.

[3] Cf. Von Alpenburg : *Mythen und Sagen Tirols*, L. III, ch. II, 3, p. 232.

Digitized by Google

XXXIII

L'ÉTANG DE SINKE.

(Saxe-Altenbourg)

Une tradition du Holzland rapporte qu'à la place des marécages connus sous le nom d'étang de Sink, il y avait une route traversant une belle forêt. Un jour une jeune fille noble et orgueilleuse, qui suivait cette route en carrosse, rencontra un vieillard aux cheveux blancs, aux vêtements déchirés, qui lui demanda une petite aumône. La jeune fille éclata de rire avec mépris et poussa ses chevaux si rapidement qu'elle faillit passer sur le corps du mendiant à qui elle jeta un caillou. Tout à coup, la terre s'ouvrit, le vieillard disparut, les chevaux et le carrosse furent précipités dans l'abîme qui engloutit la jeune fille avec toute sa suite. A cette place se forma un marais[1].

XXXIV

LE LAC DILOLO.

(Congo)

Une légende indigène, recueillie par Livingstone[2] raconte que sur l'emplacement actuel du lac Dilolo, dans le Lovalé, qui s'écoule dans un des affluents de gauche du Zambèze, s'élevait autrefois une riche bourgade.. Un jour une femme demanda l'hospitalité qui lui fut refusée. Elle se mit alors à chanter longuement et tandis qu'elle prononçait son nom, Moémé Mouennga, en prolongeant la dernière syllabe, le village tout entier, hommes et animaux, s'effondra et fut remplacé par un lac. Le chef du village, Kasimakaté était absent : à son retour, il se précipita de désespoir dans l'eau qui reçut le nom de Dilolo, du mot cafre *illo* qui signifie *désespoir*.

V. L. Cameron, qui rapporte aussi cette légende, la donne avec quelques variantes :

« A la place où est aujourd'hui le lac, il y avait autrefois un grand village où l'on était heureux. Tous les habitants étaient riches : ils possédaient tous beaucoup de chèvres, beaucoup de volailles et de co-

[1] S. Kurt Gress : *Holzlandsagen*, Leipzig 1870, 1 v. in-16, p. 56.

[2] D. Livingstone, *Exploration de l'Afrique australe* Paris, 1881 in-8° p. 330.

Digitized by Google

chons, du grain et du manioc en plus grande quantité qu'il n'en est maintenant accordé aux hommes. Ces gens riches passaient gaiement leur vie à manger et à boire, sans penser au lendemain. Un jour, un homme très âgé vint dans cet heureux village. Il était las, il était affamé et demanda aux gens d'avoir pitié de lui, car il avait encore à faire une longue route ; mais au lieu d'écouter sa demande, les gens le poursuivirent de leurs moqueries et encouragèrent les enfants à lui jeter la boue et des ordures.

Mourant de faim et les pieds déchirés, il sortait du village, quand un homme plus généreux que les autres lui demanda ce qu'il voulait. Il répondit qu'il avait besoin d'un peu d'eau, d'un peu de nourriture, et d'un coin où il pût se reposer, car il tombait de fatigue. L'homme généreux l'emmena dans sa hutte, lui présenta à boire, tua une chèvre et plaça bientôt devant lui une bouillie de grain et un plat de viande ; puis, quand le vieillard fut rassasié, le villageois lui donna sa propre couche pour y dormir. Au milieu de la nuit, l'étranger se leva, alla réveiller l'homme généreux et lui dit : « Vous avez été bon pour moi, je veux à mon tour vous rendre service ; mais ce que je vais vous confier ne doit pas être connu de vos voisins. » L'autre promit le secret, sur quoi le vieillard lui dit : « Avant peu, il y aura pendant la nuit un grand orage ; dès que vous entendrez le vent souffler, levez-vous, prenez tout ce que vous pourrez emporter et fuyez bien vite. Ayant dit ces paroles, le vieillard s'en alla. Deux nuits après, l'homme généreux entendit pleuvoir et venter comme il ne l'avait jamais entendu. « L'étranger a dit vrai, » pensa-t-il, et, se levant bien vite, il partit avec ses femmes, ses chèvres, ses poules et tout son avoir. Le lendemain matin, à la place où était le village, se trouvait le lac Dilolo. Depuis lors, tous les gens qui traversent le lac, ou bien qui s'arrêtent sur ses rives durant les nuits calmes, entendent sortir du fond de l'eau, le bruit des pilons qui broient le grain, le chant des femmes, le chant des coqs et le bêlement des chèvres[1]. »

XXXV

Le lac du diable.

(*Prusse*)

Sur l'emplacement du lac du Diable (Teufelsee) au pied du Ravensberg, non loin de Bergholz, on voyait autrefois une idole vénérée des Wendes, malgré les efforts de l'empereur Henri l'Oiseleur pour les

[1] *A travers l'Afrique*, Paris, 1878, in-8°, ch. XXVIII, p. 413-414.

Digitized by Google

convertir. Un jour, un moine apparut le crucifix à la main, et au milieu d'une tempête épouvantable, par ses puissantes conjurations, l'image diabolique s'enfonça profondément en terre, d'où jaillit une masse d'eau qui forme encore aujourd'hui un lac sombre et silencieux au fond de la vallée[1].

XXXVI

La punition des Targaoua.

(Algérie)

Aux environs de Blidah, près de la Qoubbah de Sidi Moh'ammed el Gheribi, on montre encore l'endroit où furent engloutis les Targaoua, qui formaient une fraction de la tribu des Beni Salah. Un jour qu'ils se livraient à des danses grossières, après une orgie d'huile et de glands doux, ils voulurent contraindre le célèbre marabout Si Abder Rah'-mân eth Tha'alebi à les imiter. Irrité de cette insulte, il prononça cette malédiction :

Pendant que je m'occupe de Dieu.
Eux s'adonnent aux plaisirs frivoles,
Engloutis-les, mon Dieu.

Immédiatement le sol s'ouvrit sous les pas des danseurs qui furent précipités dans l'abîme. Aujourd'hui encore, on entend sous terre des sons d'instruments de musique mêlés à des gémissements, aux chants des coqs et aux braiments des ânes[2].

XXXVII

Le lago santo.

(Tyrol)

Sur la haute montagne du Cembrathal, il y a un lac isolé qui s'écoule dans le ruisseau de Névis : on l'appelle Lago Santo. Autrefois, s'élevait à cette place une riche paroisse dont les habitants vivaient heureux, non loin du palais de cristal du roi Laurin, et protégés par leurs re-

[1] Cf. Von Reinhard, *Sagen und Mœrchen aus Postdams Vorzeit*, p. 58-64
[2] Cf. Trumelet, *Les saints de l'Islam*, Paris, 1881, in-12, ch. III, p. 33-40.

Digitized by Google

lations avec les génies bienfaisants de la montagne. Mais peu à peu ils devinrent orgueilleux et durs, et leur pasteur était trop négligent pour les reprendre et les corriger. Un soir, un pauvre homme arriva dans le village et demanda l'aumône : mais il fut repoussé de partout, même de chez le riche pasteur. A l'extrémité de la paroisse demeurait une veuve très pauvre avec beaucoup d'enfants ; elle donna cependant au mendiant un petit morceau de pain. Le pauvre lui dit : « Cette nuit, vous entendrez un bruit violent dans le village ; ne vous en inquiétez pas, mais priez et gardez-vous bien de regarder par la fenêtre. » A ces mots, il disparut aux yeux de la veuve.

Lorsque la famille fut au lit, elle entendit vers minuit des coups de tonnerre effroyables : la pauvre veuve, qui n'était pas peu effrayée, oublia la défense et regarda par la fenêtre. Mais alors, elle reçut d'une main invisible un tel soufflet qu'elle tomba sur le sol et perdit connaissance. Le lendemain elle se leva : les terreurs de la nuit étaient dissipées ; le soleil brillait. La veuve sortit devant la porte de sa cabane avec ses enfants, mais elle vit avec étonnement que tout le paysage était changé. Le village était englouti : à sa place s'étendait un lac sombre ; seule, la maisonnette était restée intacte près du bord. Aujourd'hui encore, à certains moments, on peut voir au fond du lac et l'on aperçoit le pasteur marchant à pas lents et lisant un livre. Il avait mal veillé sur les âmes dont il avait la garde et doit faire pénitence[1].

XXXVIII

L'étang de Lindstadt[2].

Près du nouveau Palais, non loin de Postdam, entre le Panberg et le Herzberg, on voit un étang qui donne naissance à un ruisseau : là se trouvait autrefois une pierre énorme appelée Pierre du Diable, qui fut abîmée, on ne sait à quelle occasion, et remplacée par un étang, peut-être lorsque l'alchimiste Kunkel creusa en dessous pour trouver le trésor des nains qui l'attirèrent à eux pour le perdre.

RENÉ BASSET.

[1] Cf. Von Alpenburg, *Mythen und Sagen Tirols*, L. III, ch. II, § 4, p. 233.

[2] Cf. Von Reinhard, *Sagen und Mœrchen aus Postdams Voreit*, p. 122-130.

Digitized by Google

XXXIX

La Légende de Sainte-Anne.

Autrefois, sur le territoire de Besse, petite ville située sur la route de Carnoules à Brignoles, la fête de sainte Anne se célébrait comme dans la France entière. Mais des gens de la commune, pressés par le temps, ou bien encore oubliant d'honorer cette sainte, faisaient tourner ce jour-là leurs chevaux sur les gerbes mûres, lorsque soudain l'aire se creuse en un abîme profond et engloutit hommes et bêtes dans ce gouffre immense qui s'emplit entièrement d'eau. Depuis ce petit cataclysme, Besse possède un beau lac, il est vrai, mais les cultivateurs de notre région, frappés de terreur sans doute, au souvenir de cette catastrophe, s'abstiennent de fouler leur blé en ce beau jour de messidor.

La légende raconte qu'on entend encore, lorsqu'aucun souffle ne vient rider la surface de l'eau, des bruits de voix et de claquements de fouet montant des profondeurs de ce lac prodigieux. Et ici même, à Cuers, nous pouvons affirmer qu'à l'époque où l'église fête la mère de Marie, on ne pourrait décider, pour tout l'or du monde, un grand nombre de cultivateurs à fouler leurs céréales.

(*Le Soleil du Midi*, 5 août 1888).

Frédéric Mistral.

Digitized by Google

LA CHANSON DU LABOUREUR

Nivernais.

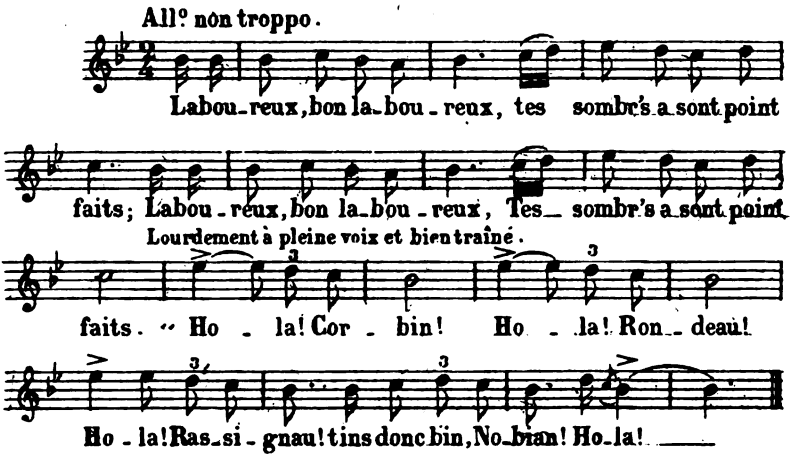

Laboureux, bon laboureux,
Tes sombr'a sont point faits. } *bis*
Holà ! Corbin !
Holà ! Rondeau !
Holà ! Rassignau !
Tins donc bin, Nobiau !
Holà !

Laboureux, bon laboureux,
Tes fumiers pas roulés... } *bis.*
Holà ! Rassignau !
Holà ! Chaveau !
Holà ! Corbin !
Tins donc bin, Gaillard !
Holà !

Laboureux, bon laboureux,
Tes binag' sont point faits... } *bis.*
Holà ! Rondeau !
Holà ! Corbin !
Holà ! Nobiau !
Tins donc bin, Rassignau !
Holà !

Laboureux, bon laboureux,
Tes blés d'mai sont point s'nés } *bis.*
Holà ! Nobian !
Holà ! Rondeau !
Holà ! Corbin !
Tins donc bin, Rassignau !
Holà !

Laboureux, bon laboureux,
Tes blés i piquont bin... } *bis.*
etc.

Laboureux, bon laboureux,
Tes tramois sont point faits } *bis.*
etc.

Laboureux, bon laboureux,
Tes tramois piquont bin. } *bis.*
etc.

Laboureux, bon laboureux,
Tes blés sont point grangés. } *bis.*
etc.

Digitized by Google

Laboureux, bon laboureux, } *bis.*
Tu n'as donc point d'argent? }
etc.

Laboureux, bon laboureux, } *bis.*
Tes blés sont donc grangés? }
etc.

Laboureux, bon laboureux, } *bis.*
Tes tramois point fauchés. }
etc.

Laboureux, bon laboureux, } *bis.*
Tes tramois point grangés. }
etc.

Laboureux, bon laboureux, } *bis.*
Te trouv' donc point d'argent? }
etc.

Chantée par Edme Perrin, dit *Domino*, né à Brinon (Nièvre), en 1803.

(*L'air a été noté par M. Pénavaire*).

ACHILLE MILLIEN.

LA DANSE DES FÉES.

ILE DE FRANCE.

J'allais tous les ans, aux vacances, passer quelques jours dans une ferme que possédait mon père aux environs de l'Isle-Adam. Le fermier, qui se nommait Durand, bien qu'il fût grand et robuste, voire même tambour-major de la garde nationale, avait extrêmement peur des feux-follets, qu'il nommait les *Fays* (ou fées), à ce point qu'il n'osait plus traverser de nuit la forêt de l'Isle-Adam, pour se rendre au village de Mâfliers qu'habitait sa mère. Il racontait avec terreur qu'une fois, en automne, vers minuit, à moitié chemin entre l'Isle Adam et son village, sa voiture fut tout à coup entourée de *Fays* qui dansaient en rond. L'une des *Fays* prit la bride du cheval, et, le conduisant hors de la route, l'entraîna bien loin dans la forêt, et toujours en tournant, si bien que lorsqu'il fit petit jour il était complètement perdu. Il fit, prétendait-il, plus de dix lieues pour gagner Mâfliers.

PAUL CHARDIN.

Digitized by Google

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE[1].

VII

1815-1887.

Je trouve dans mes notes un bien petit nombre de faits relatifs à cette période ; si je les donne ici, c'est dans l'espoir que nos collègues pourront les compléter.

D'après Alexandre Dumas, *Impressions de voyage dans le Midi de la France*, t. II, p. 47, la mémoire de Trestaillon était abhorrée, et sa maison était demeurée inhabitée.

A l'époque de la Restauration, le peuple appelait « rentrants » les émigrés qui revenaient avec le Roi.

En 1815, en Anjou, on appela les chouans « Rocantins, » ce qui est un nom donné au vin vert[2].

A la naissance du comte de Chambord (30 septembre 1820) une dame française s'écria que c'était un malheur que le prince fût né un vendredi. Une autre dame ajouta : « Le vendredi est un jour néfaste pour les Royalistes ; il n'est favorable qu'aux Jacobins[3].

La bataille de Navarin avait fait sur les esprits une forte impression qui se traduisit par des phrases proverbiales : Ce n'était pas du Navarin, ça, quand le vaisseau a coulé comme du plomb[4].

En 1830, beaucoup de chevaux reçurent le nom de Polignac. Les charretiers les apostrophaient en ces termes :

Oh ! hé ! j'vas aller à toi, gueux d'carliste... gare à toi eh ! Polignac[5].

D'après l'*Intermédiaire*, 10 mars 1890, en Normandie, aux environs de Lisieux, de Caen et de Bayeux, les mères disent en grondant aux enfants incorrigibles. Heu ! petits Poulignacs ! = petits méchants ! L'auteur de la communication se demande si cette expression daterait de l'époque du ministre impopulaire de Charles X ?

En 1849, le double quatre s'appela Changarnier, en 1871 on le nommait Bazaine, et tout récemment Boulanger.

[1] Cf. le t. IV, pp. 65, 207, 522 ; le t. V, pp. 433, 635 et le t. VI, p. 385.

[2] Menière. *Gloss.*, *angevin*.

[3] Jones. *Credulities*, p. 517.

[4] Corbière, *La Mer et les Marins*, 1833, in-8°, p. 146.

[5] Henry Monnier. Le *Voyage en diligence*.

Digitized by Google

A l'époque de la seconde République, on fit accroire aux paysans que Lamartine était la Martine, la p... à Ledru-Rollin.

En 1848, et depuis, on appela la République la Marianne : on donnait le nom de Mariano à une société secrète organisée dans le Midi.

La signification donnée par le peuple au nom de Mariano a son origine dans la première Révolution. Après l'arrestation du roi, le 10 août 1791, on chantait dans tout le Midi une chanson, *la Garison de Mariano*, on y lit :

La sannado favourablo
Qu'abei loc le dex d'agoust
A Mariano tout aimablo
A fait ratrapa la goust[1].

Lorsque l'empereur Napoléon III n'était encore que le prince Louis Napoléon, il passait pour avoir en sa possession le talisman de Charlemagne, auquel il est fait de fréquentes allusions dans l'histoire traditionnelle. Cette relique de forme ronde, ornée de pierres précieuses, avait un fragment de la vraie croix. Elle avait été trouvée au cou de Charlemagne, lors de l'ouverture de sa tombe. La ville d'Aix-la-Chapelle en avait fait présent à Bonaparte, qui la donna à sa favorite Hortense, reine de Hollande ; à la mort de celle-ci elle passa à son fils, le prince Louis[2].

On assure que Napoléon III attachait à l'influence mystique de la lettre M une importance au moins aussi grande que son oncle. Son impératrice était une comtesse de Montijo ; son plus grand ami fut Morny. Dans la guerre de Crimée, la prise de Mamelon-Vert et de la tour de Malakoff furent des exploits particulièrement français. Il traça le plan de sa première bataille en Italie, à Marengo, bien qu'il ne se soit pas trouvé encore à une bataille avant Montebello et Magenta. En raison de ses importants services dans cette bataille, Mac Mahon fut nommé duc de Magenta, de même que Pélissier, pour des services analogues. avait été nommé duc de Malakoff. Napoléon III fit son entrée à Milan et battit les Autrichiens à Marignan ; après la terrible bataille sur le Mincio de Solférino, il tourna ses armes du côté des murailles de Mantoue. Depuis 1859, cette lettre semble lui avoir été fatale.

Laissant de côté Mexico et Maximilien, nous voyons combien ont été vaines les espérances fondées sur les trois M de la guerre de 1870 : le maréchal Mac-Mahon, Mautauban et les Mitrailleuses. Mayence devait être l'objectif des opérations de l'armée française, qui, repoussée d'abord

[1] Mistral. *Tresor*.
[2] Jones : *Credulities*, p. 191.

Digitized by Google

sur la Moselle, vit sa perte consommée sur la Meuse à Sedan. La chute de Metz et les autres désastres furent dus à un ennemi dont le nom commence par un M : de Moltke[1].

Suivant le *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 151, on avait prédit à Napoléon III que les rues de Londres lui seraient fatales, et il le croyait.

Après 1870, nombre de chiens furent nommés Bismarck, et plusieurs chevaux Badinguet.

Dans le *Pays* du 27 juin 1879, M. Paul de Cassagnac rapporte qu'au moment où la bénédiction fut prononcée, lors du service célébré après la mort du prince impérial, la foule qui stationnait au dehors de l'église Saint-Augustin remarqua un pigeon blanc qui planait et finit par se placer sur l'aigle qui surmonte l'édifice. Le Tout-Puissant, auquel tout est possible, n'a-t-il pu permettre, disait-il, comme dernière récompense, à celui qui n'est plus, d'emprunter cette gracieuse forme et de venir voir combien il était aimé[2]. PAUL SÉBILLOT.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN[3]

XV

La messe musquée. — Mercier indique ainsi l'origine de la *Messe musquée* dans le *Tableau de Paris* : « On va, dans le carême, entendre les prédicateurs renommés pour juger leur style et leur éloquence. On appelait *Messe musquée* une messe tardive qui se disait à deux heures. Le beau monde paresseux s'y rendait en foule avant le dîner. L'archevêque l'a défendu ; on a pris, depuis, l'habitude de s'en passer. »

La messe de la Pie. — A Palaiseau, une servante fut condamnée injustement pour avoir volé un couvert d'argent qu'une pie avait dérobé. On sait que les pies aiment ce qui brille. Une messe fut dite pour cette infortunée quand on découvrit l'erreur judiciaire. Cette messe se disait même à Saint-Eustache, à Paris, de très bonne heure. On l'appelait *Messe de la Pie.* J. J. Rousseau, qui l'entendait sonner de son appartement *tous les matins*, disait qu'elle lui semblait devoir être un avertissement pour ceux qui rendent la justice. A. CERTEUX.

[1] *Franckforter Journal*, 21 septembre 1870. JONES, *Credulities*, p. 231.
[2] JONES, p. 380.
[3] Cf. le t. III, p. 96, 137, 236, 389, 647, le t. IV. p. 289, 340, 616, 660, le t. V, p 51, 273, 595 le t VI, p. 21.

Digitized by Google

XVI.

Voirie de Paris, usages.

Dans le traité des chemins, Gautier a reproduit : « la copie du Registre que Jean Sarrazin, jadis voyer de Paris fit écrire en l'an de grâce mil deux cent soixante-dix.

On y trouve entre autres droits :

Derechef il appartient au voyer quand charrettes à charbon viennent à Paris, devers Tournant en Brie, de Corrouër et de Santigny, et d'Illec environ, et apportent charbons en sacs et en charrettes, le voyer a de chacune charettes deux sacs, un sac à la volonté du voyer, et un sac à la volonté du charretier, une fois l'an.

Derechef il appartient au voyer que quand Boucher est nouvel à Paris, il a son mets de pain, de vin, et de chair.

Derechef il appartient au voyer chacun an la veille de Noël, de cuëlllir de chacun chandelier, qui vend chandelle en la ruë au Feurre, en la place aux chandeliers 2 livres de chandelles.

...*Idem*... de chacun fourmager qui vend fourmages, ès halles, devant la maison Râpée, un fourmage.

...*Idem*... de chacun gâtelier qui vend gâteau à la fève, ès halles, un gâteau la veille de l'Epiphanie.

...*Idem*... de chacun chapelier qui vend chapeau et couronnes, qui vendent sur la voyrie, deux chapeaux ou trois et une couronne.

... *Idem*... de faire cueïllir de chacun herbier qui vendent herbes en Grève, à St-Séverin, à la Croix du Tirouër, et à St-Innocent deux faiz d'herbes chacun an.

...*Idem*... de chacun chapelier qui vendent chapeaux de roses, un chapeau de roses, environ l'ascension, et chacun chapelain qui ont rosiers. Sont tenus apporter sur le voyer plein panier de pampes de roses, à faire eau rose.

Le maître de sueurs[1] est tenu chacun an le jour de la Trinité d'envoyer sur le voyer un quartier de Chanteaux, et des agneaux à la Valuë avec deux quartes de vin.

M. CHÉGUILLAUME.

[1] Tanneurs. Sutor.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS ET CROYANCES DU CAP-SIZUN[1].

V.

Ar Bosj. — *La Malchance.*

La *Bosj* est une sorte de fatalité qui frappe les gens dans leurs personnes et dans leurs biens.

On ne sait d'où elle vient ; elle frappe subitement.

Ceux à qui, malgré un travail assidu, rien ne réussit ; ceux qui, sans maladie caractérisée, éprouvent un malaise indéfini, ont la *Bosj*. Ils disent : « Coët ar vosj var-n-on, la *Bosj* est tombée sur moi. »

C'est aussi la *malchance*.

A la pointe du Raz, on la personnifie sous la figure d'une vieille femme ; à Audierne et à Brest, sous celle d'un vieux mendiant.

Il y a deux sortes de malchances :

Celle qui atteint les individus isolément ;

Celle qui frappe toute une population.

I. — *La Bosj individuelle. La Bosj à bord.*

Certains hommes sont prédestinés à la malchance.

Rien cependant ne les distingue des autres. Seule, la fatalité qui pèse sur eux indique qu'ils ont la *Bosj*. Celle-ci se montre de différentes façons :

Ceux qui en sont atteints sont toujours maladifs ;

Leur travail ne réussit pas ;

Leurs choses sont volées ;

Leur femme se soûle, fait mauvais commerce ;

Leurs enfants sont ingouvernables ; etc.

La *Bosj* atteint les gens quelquefois dès leur naissance ; plus souvent à leur mariage. On les voit passer, hâves, déguenillés, crevant la faim et la misère. Ils deviennent sans énergie, indifférents à tout, car les moyens de conjurer la malchance ne leur réussissent pas toujours

[1] Cf. le t. IV, p. 405, le t. V, pp. 169 et 287 et le t. VI, p. 377.

Digitized by Google

Leur vie ne serait pas tenable si, de temps en temps, ils n'avaient le gros verre d'eau-de-vie qui leur fait oublier leur sort.

En dehors de cette prédestination à la malchance, tout homme en peut être atteint. Les cas où elle frappe ainsi sont nombreux. Après le vol, la *Bosj* arrive toujours ; mieux vaut avoir eu, chez soi, le feu plutôt que le voleur.

Les choses de la mer surtout subissent la loi :

Prendre un objet dans un bateau, attire la *Bosj* ;

La *brouille* entre deux familles de marins attire la malchance sur leurs barques ; à l'Ile de Sein, chicaner une veuve, envier la pêche des autres, fait tomber sur soi la malchance.

De même, aller en mer avec intention de lever les filets étrangers et ne pouvoir le faire ; garder un chat dans le bateau ; parler de renard, de lièvre et de loup, de ce dernier surtout, à la pêche, porte malchance. Prononcer le nom seul du loup suffit. Les vieux marins d'Audierne levaient l'ancre, aussitôt ce mot dit, et venaient à terre Aujourd'hui le patron prend, dans le bateau, le premier poisson venu et le jette à l'eau : « Tiens, Ki-Coat. (chien des bois), voilà ta part, » s'écrie-t-il. Il conjure ainsi la mauvaise chance.

Pour n'avoir pas la *Bosj*, il faut voler tout le temps. Le voleur laisse après lui la malchance, et n'est jamais atteint par elle. Un marin d'Audierne avait l'habitude de voler les paniers et les filets ; la bonne chance le suivait toujours : tout lui réussissait. Lorsque les autres bateaux avaient deux ris et tout le monde au guet, lui s'amarrait sur sa barre et arrivait au port sans aucun mal. Aujourd'hui, devenu riche, il a cessé de voler, et n'a pas plus de chance que les autres pêcheurs.

A bord des bateaux, la *Bosj* dure des semaines et des mois, parfois des années. Elle finit cependant par s'user d'elle-même. Mieux vaut pourtant la conjurer.

Elle se loge toujours à l'avant. Divers moyens sont employés pour la faire partir :

Le premier consiste à voler, à l'insu de tous, quelque chose dans un bateau qui a fait bonne pêche. Voici comment on procède. La veille, le patron commande au mousse d'amarrer le bateau contre celui qu'il a en vue. Le lendemain, sans que personne le voie, il décroche, les tolets principalement. La mauvaise chance saute à bord du bateau volé.

Un autre moyen est de battre la *Bosj* pour la faire se sauver. Celui qui soupçonne sa présence à bord, s'en va, en cachette, *voler une poignée de paille d'avoine*, et l'introduit de même dans le bateau. La nuit, en mer, quand tous dorment, il met le feu à sa paille, au pied du mat de misaine, et crie : « le diable à bord ! » L'équipage éveillé en sursaut, ébloui par le feu, saute sur tout ce qu'il trouve à sa portée et

Digitized by Google

cogne à droite, à gauche. La *Bosj*, étouffée par la fumée, brûlée par le feu, traquée, battue de tous côtés, saute à la mer. (La paille d'avoine sert encore à écarter la *Bosj* des fruitiers. La nuit de Noël, on entoure leurs troncs d'une ceinture de paille ; infailliblement ils se mettent à fruit)

D'après une troisième coutume, il faut bénir de nouveau le bateau qui a la *Bosj*. Une bénédiction de bateau, du haut des falaises, hautes de 80 mètres, de Brézellec et de Kerharo, près de la pointe du Van, est un spectacle unique. Le bateau, pavoisé, est à l'ancre au milieu de la crique ; le prêtre en surplis et une foule de marins, de femmes et d'enfants, descendent, à la file, le sentier à pic qui mène à la mer. Les autres bateaux du port attendent au pied des rochers. Tout le monde s'y place ; les barques entourent alors celle qu'il faut bénir. Le prêtre monte à bord et la cérémonie commence. Bientôt sa voix s'élève ; celles de cent marins lui répondent et se répercutent dans les grottes ; l'encens fume et monte au ciel. La cérémonie religieuse est finie. Reste la bénédiction du patron. Celui-ci, grave, tire de la chambre sa bouteille d'eau-de-vie, et verse une rasade au prêtre qui est obligé de trinquer avec lui. La bouteille passe de main en main et de bateau en bateau. Puis on lève l'ancre, et, haut les voiles, la barque régénérée prend la mer ; les autres lui font escorte vers l'Iroise ou le Raz de Sein. Les chants recommencent : le cantique breton : « *Je vous salue, Etoile de la mer* », se dit en alternant. Les voix grêles des femmes semblent planer sur les flots ; celles des hommes plus fortes, s'élèvent jusqu'au haut des falaises. Les barques sont hors du port ; les voix s'éteignent. Les mouettes, compagnes habituelles des pêcheurs, voltigent en effleurant les voiles ; elles semblent, par leurs cris, vouloir attirer les bateaux vers les basses poissonneuses. Sur son rocher, cerclé d'écume, se sauve le cormoran solitaire, dérangé de sa pêche. Il étend ses ailes en croix. Sombre, immobile, se détachant sur la mer et le ciel, *il appelle le vent*. Puisse-t-il, bon prophète, toujours prédire à la barque purifiée un vent favorable !

Après la cérémonie, le prêtre reçoit, comme offrande, la plus belle langouste des casiers.

Chaque année, à Paimpol et au Conquet, on bénit les bateaux qui viennent faire la pêche à l'île de Sein. Dans le Cap-Sizun, on ne bénit que les bateaux neufs et ceux qui ont une *Bosj* persistante.

A l'île de Sein, divers procédés sont encore employés pour conjurer la malchance :

Brûler le liège des filets volés ;

Casser une assiette et en mettre les morceaux, en guise de boëtte, dans les casiers à langouste ;

Gratter et jeter au feu l'écorce des cercles qui forment les casiers, etc.

Digitized by Google

Telles sont les principales conjurations de la *Bosj* dans le Cap-Sizun

A Brest, il n'est pas besoin de la conjurer :

Un marin, en *bordée*, rencontra, sur les glacis, un vieux mendiant.

— « Où vas-tu ? fit celui-ci ?

— « A bord : plus le sou ! j'ai la *Bosj*.

— « Je t'accompagne. »

Les voilà cheminant, bras dessus, bras dessous.

Après quelques pas, le marin se ravisant :

— « Et toi, qui es-tu ?

— « Misère et pauvreté : la *Bosj* !

— « Où vas-tu ?

— « Où je veux ! Je passe partout. »

Le marin tire une vrille de sa poche, et perce le tronc d'un arbre.

— Passerais-tu là aussi ?

— Oui !

— Voyons ?

Le mendiant se rapetisse et entre dans le trou.

Aussitôt le marin enfonce une cheville et enferme son compagnon.

Depuis ce jour, à Brest, les marins en bordée n'ont plus de mauvaise chance.

II. — *La Bosj générale.*

La *Bosj* générale frappe une famille entière, une ville, une nation même.

Elle est toujours envoyée, par Dieu, pour punir ou pour diminuer le nombre des hommes. Lorsqu'il y a trop de monde dans un endroit et que le travail donne à peine de quoi vivre, la *Bosj* arrive faire de la place.

Elle vient sous trois formes principales : la *guerre*, la *disette* ou la *maladie*.

Toujours elle frappe les pauvres, jamais les riches. Elle sévit surtout sur les marins. Le choléra d'Audierne, en 1885, le croup et la variole de Douarnenez, en 1887 et en 1889, en sont la preuve.

La *Bosj* générale a toujours des signes précurseurs :

Deux soleils ou deux lunes vus à la fois, les nuages en feu et les naissances doubles annoncent la guerre ;

Les nombreux baptêmes, la disette ;

Les enfants qui chantent, dans les rues, les offices de l'Eglise, indiquent mortalité prochaine ;

Le travail du dimanche amène toujours le manque de pêche.

Lorsque la *Bosj* est imminente, on voit des apparitions, des choses

Digitized by Google

surnaturelles. Le choléra d'Audierne a été annoncé par les cloches qui tintaient d'elles-mêmes le glas pendant la nuit. Plusieurs fois aussi on a vu des processions de morts, saint Roch en tête, descendre la *rue Double*.

Cette Bosj a été envoyée pour *punir les mauvaises langues et parce-qu'il y avait trop de monde à Audierne :* on n'y pouvait plus gagner sa vie.

Lorsqu'une *Bosj* générale tombe sur une population, rien ne peut en préserver, pas plus que la chasser. Il faut qu'elle fasse son tour. A quoi bon alors prendre les remèdes des médecins? Ces remèdes, pendant le choléra, subissaient eux-mêmes son influence : ils flambaient lorsqu'on les jetait sur des charbons allumés. La *Bosj* frappe où elle veut et cesse dès qu'elle a fait le nombre suffisant de victimes.

Deux hommes de Lescoff voulaient fuir la peste qu'un navire y avait apporté au moyen-âge. Avant de partir, ils allèrent faire leurs dévotions à l'église de Saint-Collodan. Pendant qu'ils étaient en prière, une voix du Ciel leur dit :

« Fi a iels, lec'h ma kerfed,
« Me a mo' re' m'eus choased ! »

(Vous irez où vous voudrez, j'aurai ceux que j'ai choisis !)

Ces deux hommes furent atteints du mal.

C'est fatal !

La *Bosj* générale est l'épouvante des marins. Elle donne lieu quelquefois à des prophéties qui, tout absurdes qu'elles soient, trouvent crédit parmi les populations maritimes. Audierne, en ce moment, est menacée d'une *Bosj* générale :

Au pardon de Sainte-Anne d'Auray, le 26 juillet dernier, une vieille mendiante demanda à monter en chemin de fer. « Vous n'avez pas de « billet, lui dit le conducteur du train, vous ne monterez pas. » La vieille se retira sans mot dire et alla s'asseoir sur une pierre. Lorsque le train voulut partir, impossible de le faire déraper ; les roues tournaient en place. Quelqu'un dit : « C'est la vieille de tout à l'heure « qui a dû jeter un sort. » On chercha la mendiante, bien inutilement ; elle avait disparu. Mais sur la pierre qu'elle venait de quitter, on trouva une lettre.. Cette lettre disait : « *Il n'y aura pas de sardines cette « année. La récolte sera bonne, mais peu en profiteront : toutes les « femmes de vingt à quarante ans mourront en août. C'est le travail « du dimanche qui en est la cause.* » Plus de doute! — C'était la Vierge qui, sous la figure de la vieille mendiante, était venue prédire une calamité, la *Bosj* générale.

Digitized by Google

Cette prophétie courait tout Audierne, il y a quelques semaines. Nous avons trouvé bon nombre de personnes dont l'air convaincu prouvait qu'elles attendaient le dénoûment fatal. Après un hiver, si rigoureux, le poisson n'avait pas encore donné. La pêche du printemps avait été presque nulle; celle d'été ne marquait pas encore; le pain d'hiver restait à payer; la faim se faisait sentir. A la misère qui menaçait d'être générale, l'esprit des marins était porté à donner une cause surnaturelle. De là cette foi donnée à cette prophétie apportée, disait-on, de Sainte-Anne d'Auray, par des Iliens, eux-mêmes enclins à trouver tout mystérieux sur la *grande terre*.

Heureusement qu'une pêche très abondante de sardines est venue depuis quelques jours. Nos marins ont du pain et semblent déjà avoir oublié la *Bosj*. Puisse-t-il en être toujours ainsi!

Quelques mots sur l'origine et le nom de la *Bosj*.

Le Cap-Sizun, par sa position avancée, a été, de tous temps, en but aux incursions des hommes de mer. Les établissements des différentes époques ont été faits pour les repousser.

Sous la période néolithique, le Cap était un centre de population très dense, surtout à la pointe du Raz;

L'âge du bronze y est à peine marqué:

Les Gaulois en ont fait un vaste point de défense: leurs oppida de refuge sont perchés sur toutes les pointes de rochers qui s'avancent dans la mer;

Les Romains ont établi leurs camps sur tout le long des côtes;

Au Ve et au VIe siècle, des établissements, indiqués par le Cartulaire de Landévennec, bordent l'étang et la baie des Trépassés, et la baie de Douarnenez jusqu'à Beuzec;

Nos fouilles n'indiquent rien aux siècles suivants, sinon des ruines; cette période correspond aux invasions des Normands.

Arrive le moyen âge avec les occupations étrangères, les guerres maritimes; l'Anglais a occupé le Cap pendant plusieurs siècles, dit la tradition; les débarquements de troupes, les enlèvements de femmes font l'objet de foules d'histoires.

Il est donc certain, d'après cet aperçu, que les côtes du Cap-Sizun ont été, de tous temps, envahies par les hommes de mer. Or quels étaient les procédés des vainqueurs? Le pillage et l'incendie. Que restait-il après eux? La ruine et la souffrance. Il n'est donc pas étonnant que la population sédentaire, la population vaincue, *misérable*, ait mis en principe l'apologie des moyens d'actions, le *vol* et le *feu*, qui donnaient à leurs vainqueurs toutes les jouissances.

Digitized by Google

Plusieurs fois encore (nous en avons les preuves archéologiques), les vainqueurs se sont établis dans le pays. Il est donc très probable qu'ils ont encore aujourd'hui conservé quelque chose de leur ancien métier de pirates.

Nous pouvons donc attribuer à l'usage de voler et de brûler de la paille volée, pour conjurer la malchance, une origine très ancienne. Il rappelle très probablement les incursions normandes, peut-être même une époque antérieure.

Maintenant le nom :

Le Cap-Sizun a été décimé par de nombreuses épidémies : celle de Lescoff, à forme cholérique, apportée par un navire ; la fièvre aux accidents ataxiques et comateux de Cléden ; les bubons de Cléden, de Primelin et de Plogoff; l'ergotisme de Goubien et de Cléden, etc. Quelle qu'ait été la forme de la maladie, on l'appelait toujours ar *Drouk*, ar *Vossen*, le *mal*, la *peste*. De là le nom de Vossen, Vosj, Bosj, Vôj, Bôj donné, par euphonie, dans ces localités, à la malchance qui frappe aveuglément comme la peste. H. Le Carguet.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DE PÊCHEURS[1].

IV.

Morbihan.

Parler devant un marin qui va prendre la mer, d'un lapin, d'un tailleur ou d'une couturière, présage de malheur ! S'il rencontre un lapin, un tailleur ou une couturière, présage plus certain encore de malheur.

A un pêcheur qui prend la mer ne souhaitez jamais *bonne pêche* ; car en lui disant ces deux mots vous lui enlevez son poisson (Hœdic et Houat). P. M. Lavenot.

[1] Cf. le t. II p. 463, le t. III p. 179, 291, 659.

Digitized by Google

LA NOIZILLE.

I

HAUTE-BRETAGNE.

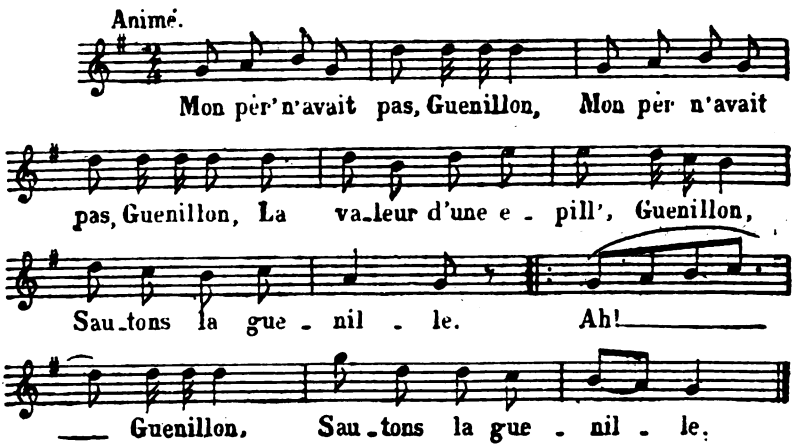

Mon père n'avait pas
Guénillon ! } *bis.*
La valeur d'une épille *(épingle)*
Guénillon.
Ah ! ah ! guénillon,
Sautons la guenille.

Il m'envoyait au bois
Pour cueillir la noizille.

La noizille était haute
Et moi j'étais petite.

J'montai sur mes sabots
Pour arriver plus vite.

Mes sabots ont roulé
Je tombai sur l'échine.

Au bout de trois mois
L'épine a pris racine.

Au bout de six mois
L'épine était fleurie.

Au bout de neuf mois
Parvint une petite fille.

— Quel nom lui donnera-t-on
A cette pauv' petite fille ?

— On lui donnera le nom
Le nom de Fleur d'épine.

Digitized by Google

II

CHAMPAGNE

Modéré.

On m'envo-yait au bois Pour cueillir la noi-

-sil-le On m'envoyait au bois Pour cueillir la noi-

-sil-le. La noisille é-tait haute et moi j'étais pe-

-tite. Ah! oui, c'est vrai, Je me suis en-dor-

-mie; Non, non, ja-mais Je ne m'endor-mi-rai

Variante.

Au bout d'trois mois, L'épine a pris ra-ci-ne.

Suite de la Variante.

Au bout d'six mois, L'épine était fleu-rie, Ah! oui, etc.

La noisille était haute,
Et moi j'étais petite
J' montai sur mon sabot,
Pour attraper la cime.
Oh! oui. . . . . .

J'montai sur mon sabot,
Pour attraper la cime,
Mon sabot a cassé,
J'ai tombé sur l'épine
Oh! oui. . . . . .

Digitized by Google

Mon sabot a cassé,
J'ai tombé sur l'épine,
Et au bout de six mois
L'épine était fleurie,
Oh oui. . . . . .

Et au bout de six mois,
L'épine était fleurie ;
Et au bout de neuf mois,
On pouvait la cueillir.
Oh ! oui. . . . . .

Et au bout de neuf mois,
On pouvait la cueillir.
Je n'irai plus au bois
Pour cueillir la noisille.
Oh ! oui. . . . . .

Mme Paul Sébillot.

II

Charente.

Ma mère va-t-au champ, mon père va-t-aux vignes *(bis)*,
Et moé m'en fus-h-au boé peur tiuyé la nouzille.

Ol é bé vrai
Que me seû endeurmié ;
Mais non jamais
Je ne m'endeurmirai !

La branche était ben haute, et moé j'étés petite *(bis)* ;
Montis dessus mon bot pour atteni la cime.

Mais mon bot teurvirit ; chéyis de belle échine *(bis)*.
Et dan mon petit dèt o rentrit ine épine.

Mais, au bout de six moés, l'épine était fleurie *(bis)*.
Et, au bout de neuf moés, mettis-h-in frut en vie.

Ma mère me dissit : « qui t'a fait tieu, ma fille ? *(bis.)* »
— « L'é le fi-h-à Thoumas, en tiuyant la nouzille. »

(Chantée dans les environs de Cognac)

F. Fertiault.

Digitized by Google

SAINT GUÉNOLÉ ET LE DIABLE[1]

Légende de la Basse-Bretagne.

Le diable dit un jour à saint Guénolé : On vante partout ton habileté : te plairait-il de te mesurer avec moi ? nous lutterons à qui de nous bâtira la maison la plus belle.

— Je le veux bien, répondit le saint.

Et ils se mirent à l'ouvrage.

Le lendemain, le diable avait élevé un grand et fier logis, tout en pierres de taille; — le saint — on était alors en hiver — avait construit une maison toute en glace.

— Que dis-tu de mon œuvre ? fit le diable en se rengorgeant.

— Je n'ai rien à y reprendre, la construction est solide et de belle apparence, mais viens à ton tour te rendre compte de mon travail.

Et comme ils approchaient : — Oh ! oh ! fit le diable, un palais, un vrai palais, et qui brille comme le soleil levant.

— T'avouerais-tu donc vaincu ?

— J'en ai peur. Faisons un échange !

— Voyons tes offres !

— Ton palais pour mon château, et... ce que tu voudras pour rendre le troc égal !

— Je ne demande rien.

— Prends mon château !

— Va demeurer dans mon palais.

Tôt après, le dégel suivant, et la glace de fondre, les colonnes de s'écrouler, le toit de s'effondrer, une vraie débâcle.

[1] Cette légende, — qui court le monde depuis des siècles, et que Rabelais a connue — est très populaire en Basse-Bretagne, mais je ne l'ai entendue qu'une seule fois — à l'Aber-Wrac'h, en 1868, — sous une forme aussi complète. D'ordinaire, elle forme deux ou trois récits distincts. Les détails en sont, à peu de chose près, partout les mêmes ; mais le nom de l'adversaire du diable, sans cesser d'être celui de l'un des saints du pays, varie à l'infini suivant les préférences des conteurs. Cf. le t. VI, p 586, deux légendes morbihannaises dont les héros sont saint Mathurin et saint Cado.

Digitized by Google

Le diable se précipite chez le saint : — Mon palais est détruit :

— Il fallait le mieux garder.

— Tu te moques de moi.

— Te dois-je quelque chose ?

Le diable ne trouvant mot à dire se retira, la queue entre les jambes, en maugréant.

A quelque temps de là saint Guénolé sortait d'un champ qu'il venait de labourer, quand il s'entendit appeler par son nom. C'était la voix du diable.

— Que veux-tu encore? fit-il, sans se retourner.

— Avec ta permission, j'ai une proposition à te faire.

— Quelle est-elle ?

— Tu sais si je suis fort et vaillant, promets-moi la moitié du produit de ton champ et, quand l'heure sera venue, je me charge de la récolte. Tu n'auras qu'à me regarder faire. Le désœuvrement m'ennuie et ce travail me distraira.

— On peut s'entendre, répondit le saint, mais faisons bien nos conditions, si tu me prêtes tes bras, quelle part te réserves-tu ?

— Comment, quelle part?

— Oui, celle de dessus la terre ou celle de dessous ?

— Tout ce qui poussera dans le champ au-dessus de la terre sera pour moi, tout ce qui poussera au-dessous t'appartiendra.

— Affaire conclue !

Dès que le diable eut tourné les talons, saint Guénolé sema des navets dans son champ.

Le temps de la récolte arrivé, on devine ce qui se passa : le diable entra dans une colère rouge, en voyant quelle belle provision de navets aurait le saint pour passer son hiver, tandis qu'il devait se contenter, lui, de feuilles et de mauvaises herbes.

— Tu m'as trompé, dit-il, mais, l'année prochaine, ce sera mon tour d'avoir la récolte de dessous la terre.

— C'est juste, fit le saint.

Cette fois le champ fut ensemencé de blé.

Tout alla bien jusqu'au mois d'août.

— Encore une fois volé ! s'écria le diable, quand, la moisson terminée, il vit que sa part consistait en misérables racines. Tu as mis, Guénolé, ma patience à bout ; je veux perdre mon nom, si je ne t'arrache la peau du ventre. Nous allons nous battre sur l'heure

Digitized by Google

— Où nous battrons-nous?

— Sur les poutres de la maison en construction que tu vois devant toi.

— Quelles seront les armes ?

— Chacun prendra celles qu'il voudra.

— Alors, à moi cette trique de chêne, fit le saint.

— A moi ce couteau de boucher ! fit le diable.

Et le combat s'engagea. Il ne fut pas de longue durée. Le diable avait beau être agile et sauter de poutre en poutre, comme un chat des bois, les coups de bâton pleuvaient dru sur ses côtes et ses épaules, tandis que son couteau, trop court, ne frappait que dans le vide. Jamais il ne fut frotté plus rudement. Désarmé, sanglant, il était tenté de demander grâce quand, son pied étant venu à glisser, patatras ! il disparut entre deux poutres et alla s'aplatir tout en bas sur les pierres du foyer.

Il lui fallut des mois pour se remettre de cette secousse. Dès qu'il se sentit en voie de guérison, il n'eut plus qu'une pensée, celle de prendre sa revanche.

— Tu ne m'échapperas pas cette fois, dit-il un matin à Guénolé.

— C'est ce que nous verrons, lui répondit le saint.

— Nous allons nous battre de nouveau.

— C'est bien, je suis prêt. Où nous battrons-nous ?

— Ici même, dans ce four.

— Tu as ton couteau ?

— Non, c'est de la fourche que voilà qu'il te faudra goûter !

Le saint arrêta un savetier qui passait et lui emprunta son alène.

— A nous deux maintenant ! s'écria-t-il.

Sous la voûte basse du four la fourche était un outil plus embarrassant qu'utile ; le saint en serrant de près son adversaire n'en avait rien à redouter. L'alène, au contraire, qu'il tenait à la main se maniait avec facilité, et la peau du diable compta bientôt plus de trous qu'il n'y en a dans un crible.

— En veux-tu encore ! en voici, en voilà ! Tiens, prends, cueille, pille, ramasse !

Le diable, jugeant la partie perdue, fit un effort désespéré pour se dégager, gagna d'un bond la porte du four laissée ouverte et décampa, comme s'il avait eu à ses trousses tous les chiens enragés du monde.

Saint Guénolé ne le revit jamais plus. L. F. SAUVÉ.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITION DU BAS-LANGUEDOC[1].

Souvenirs historiques. — Quand il arrive un accident de peu d'importance, on dit : Ce n'est pas la mort de Turenne !

Une personne qui parle bien, avec volubilité, parle : comme un Cicéron.

Lors de l'invasion des Sarrasins, les survivants de Mouline, de Saint-Pierre de Billon, de Saint-Denis de Ginestet, villages disparus, mais dont il restait quelques vestiges de mémoire d'hommes, se lancèrent sur Lansargue qui n'était alors qu'un hameau : de là son nom et c'est pourquoi il y a une lance au haut de la tour de l'horloge en guise de girouette.

Fées et Sorcières. — Toute femme mal vêtue, édentée, le nez crochu, de haute taille et revêche porte encore le nom de fée.

Les sorcières allaient au sabbat tous les samedis ; avant de partir, elles se graissaient avec une certaine préparation et disaient : Pied sur feuille !

Pour éviter d'être ensorcelé, il faut, si le sorcier vous touche, lui rendre le même coup ; porter sur soi quelque chose de retourné dans le vêtement, — surtout la mariée, la première nuit des noces, ou — avoir une poignée de sel dans la poche.

Lutin. — L'anon de Montil (nom d'un quartier) trottinait autour du Puits, les enfants le suivaient, jouaient avec lui ; il se laissait monter, et, une fois qu'il avait sa charge, il se précipitait dans le puits avec.

Le gros chien précédait la sorcière, de quelques heures lorsque celle-ci allait dans une maison pour détruire un maléfice.

Le Diable. — Près du Trou des Sorciers, pour appeler le diable, on faisait crier la poule blanche.

On représente celui-ci comme un gros animal excessivement velu, avec une grosse queue, des cornes et une barbe de bouc.

Tous les samedis, à minuit précis, au Trou des Sorciers, avait lieu la ronde infernale, le diable assis au milieu, et chaque sorcier ou sorcière, à tour de rôle, lui baisait le derrière.

[1] Je retrouve dans mes papiers une série de superstitions du Bas-Languedoc, qui m'avait été envoyée en 1880, après la publication de mon premier *Questionnaire* ; elle contient quelques détails intéressants. Je n'ai pas conservé la lettre d'envoi, et je ne sais plus quel en est l'auteur.

Digitized by Google

Il est dans les tourbillons de vent, invisible; pour le faire paraître, il faut tirer un coup de fusil juste au milieu.

Pour changer la direction de ce tourbillon, il faut crier : Détourne-toi, diable!

Si on met le pain le dessus en bas dans le tiroir, le diable l'emporte.

Le petit homme. — Le petit homme descend du tuyau de la cheminée, et enlève les petits enfants qui s'endorment au coin du feu pendant la veillée.

L'étoile filante. — L'étoile filante est une âme qui a fini son temps de purgatoire et qui monte au ciel.

Présages tirés des animaux, insectes, etc. — Quand la chouette miaule sur le couvert ou près de la maison d'un malade, c'est signe de mort pour lui.

La poule qui imite le chant du coq, signe de mort pour quelqu'un de la maison, si on ne la tue au plus tôt.

Le chien qui hurle, dans la nuit, signe de mort pour quelqu'un du voisinage.

Un papillon noir entrant, la nuit, dans la maison présage la mort de quelqu'un de cher.

Quand la chatte de la maison met bas sous le lit d'un malade, mauvais signe.

L'aspic nait d'un œuf de coq, lorsqu'il a été pondu dans le fumier ; s'il vous voit le premier, vous mourez ; c'est lui, si le contraire a lieu.

Si la salamandre entendait et si l'orvet voyait, ils descendraient un cavalier.

Signes de pluie. — Araignée noire, le soir ; la poule qui s'épouille ; le scorpion, le soir ; le canard s'agitant par la cour, le crapaud hors de son trou, hirondelle passant près de l'eau, rainette au soleil, en hiver ; arc-en-ciel le matin.

Signes de guerre. — L'aurore boréale, l'éclipse ; l'effet de celle-ci est produit par la bataille que se livrent le soleil et la lune.

Miroir brisé, mauvais présage ; dans la chambre à coucher les pieds du lit ne doivent pas regarder la porte ; cela fait mourir plus tôt.

Tuer les hirondelles porte malheur ; elles portent bonheur à la maison où elles nichent ; dans leur chant elles invoquent Jésus-Christ.

Boire de l'eau bénite le samedi-saint, sauter trois fois de suite le feu de la Saint-Jean, faire trois cabrioles à la vue de la première hirondelle, préservent de la fièvre pour toute l'année.

Un crapaud suspendu, vivant, par une patte de derrière, au poulailler, tue les mites des poules.

Le laurier béni du jour des Rameaux préserve les vignes de la gelée

Digitized by Google

blanche, il faut en piquer un bout à chaque coin ; préserve aussi de la foudre la maison et l'écurie.

Pour trouver de l'argent, il faut avoir un petit lézard des murailles dans son soulier ; pour trouver des sous, manger du pain moisi.

Le lézard est l'ami de l'homme.

Le grillon noir, dans le foyer, porte bonheur.

Pour tirer un bon numéro, il faut avoir un scapulaire ou une médaille quelconque, mais sans le savoir, dans ses vêtements, ou bien faire dire des messes.

Le papillon rouge, le soir, porte la fortune, il faut qu'il entre dans la maison.

On boit dans le verre d'autrui pour savoir sa pensée.

Lorsqu'on est treize convives à table, il en meurt un dans l'année.

Lorsqu'une femme fait bouillir du lait, si elle a ses mois, le lait se grumèle.

Les amoureux se donnent congé en coupant une paille par le milieu.

Le mardi-gras, ceux qui fêtent le carnaval jettent de l'eau sur les passants et les curieux, qui la leur rendent autant que possible.

Pour la Saint-Martin, fête patronale, les jeunes gens se mettent des grelots aux jambes.

Pour la Saint-Pierre, les pêcheurs mettent des filets plein une barque et brûlent le tout ensemble.

Quand une femme accouche, si la lune change dans les huit jours, l'enfant qu'elle aura dans la couche suivante sera du même sexe, le contraire aura lieu si les choses se passent autrement; il existe un secret pour savoir si la femme grosse aura un garçon ou une fille; de même pour guérir les brûlures, les entorses, les fièvres ; pour découvrir les eaux, en faisant tourner la baguette.

Il faut couper les cheveux le vendredi, pour ne pas s'enrhumer. Ne pas entreprendre un voyage ce jour-là.

Il ne faut pas faire la lessive la semaine sainte, ni celle de la Toussaint, de peur de lessiver son suaire.

La coccinelle mise dans la main, le premier doigt levé, si elle grimpe au sommet et s'envole, bon signe ; on chante tout le temps : Coccinelle, monte au ciel, que ton père te demande.

Quand les abeilles essaiment, on se cache le plus près possible en frappant à coups redoublés sur des ustensiles de cuisine en métal.

Lorsque l'âne brait, c'est qu'il entend un de ses semblables dont les sons n'arrivent pas jusqu'à nous.

La peau du serpent fait disparaitre le lait des femmes.

Quand la cigale chante après le coucher du soleil, c'est son chant de mort.

P. S.

Digitized by Google

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

VIII

CORNEILLE.

ORNEILLE ne nous fournira pas une moisson bien abondante ; c'est dans ses comédies qui ne sont pas la partie la plus remarquable de son œuvre, que l'on rencontre quelques traits empruntés aux traditions populaires ; pourtant il s'élève dans une de ces poésies contre les descriptions abstraites, et il réclame pour le poète le droit de faire intervenir les divinités ; mais ce sont celles du paganisme, et non les fées, les sirènes ou les lutins :

— Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
Ce qu'il faut de tritons à pousser un navire,
Cet empire qu'Eole a sur les tourbillons,
Bacchus sur les coteaux, Cérès sur les sillons
Tous ces vieux ornements, traitez-les d'antiquailles ;
Moi, si jamais je peins Saint-Germain et Versailles,
Les nymphes, malgré vous, danseront tout autour ;
Cent demi-dieux follets leur parleront d'amour.

Poésies diverses, t. V, p. 273, éd. Lahure.

Lorsque Rosidor est au désespoir d'avoir tué Géronte il adresse aux Parques ses imprécations :

— Noires divinités, qui tournez mon fuseau
Vous faut-il tant prier pour un coup de ciseau ?

Clitandre, I, 4.

Digitized by Google

Dans la même pièce un autre héros invoque les fées (II, 1).

Corneille ne s'est pas toutefois borné à la mythologie classique ; et l'on trouve chez lui quelques traces des croyances populaires : tel est le cercle tracé par le magicien qui joue un rôle important dans l'*Illusion comique* (I, 2).

— Urgande et Mélusine.
N'ont jamais sur-le-champ mieux fourni leur cuisine ;
Vous allez au delà de leurs enchantements.

Le Menteur, I, 6.

— Toi, pense à te guérir, et crois que pour le mieux
Je ne veux pas montrer ce perfide à tes yeux :
Sans doute qu'aussitôt qu'il se feroit paraître
Ton sang rejailliroit au visage du traître.

Clitandre, III, 1.

— ... Pour gagner Paris, il vendit par la plaine
Des brevets à chasser la fièvre et la migraine,
Dit la bonne aventure et s'y rendit ainsi.

Illusion comique, I, 3.

— ... Cet esprit adroit, qui l'a dupé deux fois
Devoit en galant homme aller jusques à trois :
Toutes tierces, dit-on, sont bonnes ou mauvaises.

Le Menteur, V, 4.

— Mon ombre chaque jour viendra t'épouvanter,
S'attacher à tes pas dans l'horreur des ténèbres,
Présenter à tes yeux mille images funèbres.

Illusion comique, IV, 1.

— Il (le ciel) attache ici-bas avec des sympathies
Les âmes que son ordre a là-haut assorties.

Illusion, III, 1.

— Le ciel, qui nous choisit lui-même les partis,
A tes feux et les miens prudemment asssortis.

La Veuve, I, 1.

— Quand les ordres du ciel nous ont fait l'un pour l'autre,
Lyse, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.

Suite du Menteur, IV, 1

Digitized by Google

— Je te ferai cracher cette langue traitresse,
Détestable sorcière !

La Veuve, II, 2.

Les comédies nous fournissent un assez grand nombre de proverbes et d'expressions populaires.

— Aussi bien, m'a-t-on dit, à beau jeu beau retour.

La Veuve, II, 4.

— Il est donc une souche,
S'il ne peut rien comprendre en ces naïvetés.

La Veuve, III, 4.

— Qui lui pourroit tirer un peu les vers du nez
Que nous verrions demain des gens bien étonnés !

La Veuve, IV, 5.

— Vous me tuez, madame, et cachez le couteau.

La Veuve, V, 6.

— Il nous avoit bien dit que la peur a bon pas.

Illusion comique, IV, 5.

— Il n'est bon qu'à noyer.
Il ne valut jamais un cheveu de Dorante.

Suite du Menteur, II, 3.

— Loin de passer son temps, chacun le perd chez elle.
Et le jeu, comme on dit, n'en vaut pas la chandelle

Le Menteur, I, 1.

— Eh bien l'occasion ?
— Elle fait le menteur ainsi que le larron.

La Suite du Menteur, IV, 8.

— A présent Dieu nous aime, on y court comme au feu.

Galerie du Palais, I, 4.

— En un naufrage on se prend où l'on peut.

Suite du Menteur, I, 1.

— Cadédiou, ce coquin a marché dans mon ombre ;
Il s'est fait tout vaillant d'avoir suivi mes pas.

Illusion comique, III, 10.

— Ils ont en le prenant pillé jusqu'à son ombre.

Suite du Menteur, IV, 1.

Digitized by Google

— La nuit d'auparavant.
Vous sûtes faire gille, et fendites le vent.

Suite du Menteur, I, 1.

— Attendant le boîteux, je consolais Lucrèce.

Suite du Menteur, I, 1. — Leboîteux, c'est le temps.

— Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

Le Menteur, V, 5.

— Vous êtes amendé du voyage de Rome ;
Et votre âme en ce lieu réduite au repentir,
Fait mentir le proverbe en cessant de mentir.

Suite du Menteur, I, 1.

— Et c'est ainsi ; monsieur, que l'on s'amende à Rome
Je me tiens au proverbe ; oui, courez, voyagez.
Je veux être guenon si jamais vous changez.

Suite du Menteur, I, 6.

— Outre que mes eaux sont si basses
A force de vider les tasses,
Qu'il faut renoncer au métier,
Ne pouvant plus laisser en gage
Au malheureux cabaretier
Que les rubis de mon visage.

Poésies diverses ; t. V, éd. Lahure, p. 215.

— Ah ! que viens-tu de faire ?
— De punir l'attentat d'un infâme corsaire.

Clitandre, IV, 1.

— Mes menaces déjà font trembler tout le monde ;
Le vent fuit d'épouvante et le tonnerre me gronde.
L'œil du ciel (le soleil) se retire.

Clitandre, V. 3.

— Confus, désespéré du mépris de mes flammes.
Sans conseil, sans raison, pareil aux matelots
Qu'un naufrage abandonne à la merci des flots,
Je me suis pris à tout, ne sachant où me prendre.

Galerie du Palais, V, 4.

Digitized by Google

... Faisons entre nous toutes choses égales,
— Et moi durant ce temps je garderai les balles.

Place Royale, 11 p.

— Angélique, c'est fait, mon frère en a dans l'aile.

Place Royale, IV, 3.

— Et cette main ?
— De taille à bien ferrer la mule.

Suite du Menteur, 1, 2.

— Vous pouvez disputer avec votre valet.
A qui mieux de vous deux gardera le mulet.

Suite du Menteur, IV, 4.

— Je voudrois qu'elle eût ce talent pour une heure,
Qu'elle pût un moment vous piper en votre art,
Rendre conte pour conte, et martre pour renard.

Le Menteur, III, 4

— Elle tient, comme on dit, le loup par les oreilles.

Le Menteur, IV, 7.

— Je courois, je faisois la grue
Tout un jour au bout d'une rue.

Poëmes divers, t. V, p. 209.

— Mais sachez qu'il est homme à prendre sur le vent.

Le Menteur, II, 9.

— Vous venez de Poitiers, ou je me donne au diable.

Le Menteur, I, 3.

— A chaque bout de champ, vous mentez comme un diable.

Le Menteur, III, 6.

— Ainsi font deux soldats logés chez le bonhomme :
Quand l'un veut tout tuer, l'autre rabat le corps ;
L'un jure comme un diable et l'autre file doux.

Suite du Menteur, III, 3.

— Bonne bouche ! j'en tiens :

Le Menteur, II, 7.

Digitized by Google

— Que prétendez-vous vous faire ?
— Envoyer et la dame et les amours au vent.

Suite du Menteur, II, 5.

— Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas.

Le Menteur, I, 6.

Ces généraux ennemis avaient fait grand peur aux Parisiens, et le nom de Jean Vert resta longtemps dans les proverbes du XVIIe siècle.

— S'il est comme il le dit, battu d'une tempête.
Au lieu qu'en ta cabane il cherche quelque port,
Fais que dans cette grotte il rencontre la mort.

Clitandre, II, 8.

IX

Boileau.

Elevé dans le voisinage du Palais de Justice, et issu d'une famille qui touchait de près à la chicane, Boileau a plusieurs fois fait allusion à l'esprit processif des Normands et des Manceaux, si souvent blasonnés au XVIIe siècle.

— Elle (la discorde) y voit par le coche et d'Evreux et du Mans
Accourir à grands flots ses fidèles Normands.

Le Lutrin, I.

— Jean le Choriste et le sonneur Girard,
Deux Manceaux renommés, en qui l'expérience
Pour les procès est jointe à la vaste science.

Le Lutrin, IV.

— Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle
Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale,
Est un pilier fameux, des plaideurs respecté
Et toujours, à midi, de Normands fréquenté.

Le Lutrin, V.

Digitized by Google

— Toi pour qui dans le Mans le laboureur moissonne,
Pour qui naissent à Caen tous les fruits de l'automne.

Le Lutrin, V.

— Soutenons bien nos droits : sot est celui qui donne ;
C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.

Epitre, II.

— Jadis l'homme vivoit au travail occupé,
Et ne trompant jamais n'étoit jamais trompé :
On ne connoissoit point la ruse et l'imposture ;
Le Normand même alors ignoroit le parjure.

Epitre, II.

On trouve dans les œuvres de Boileau un bien petit nombre de vers reflétant les croyances ou les superstitions de son temps ; les proverbes eux-mêmes sont rares :

... Voit-on, comme lui, les ours ni les panthères
S'effrayer sottement de leurs propres chimères.
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air.

Sat. VIII.

— Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
Ainsi que ce cousin des quatre fils Aimon.
Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire ?

Ep. XI.

— Sans attendre...
Que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Sat. I.

— Sans cesse poursuivant ces fugitives fées
On voit sous les lauriers haleter les Orphées.

Epitre, XI.

— Que produira l'auteur après tous ces grands cris :
La Montagne en travail enfante une souris.

Art poétique, III.

Digitized by Google

— Résous-toi, pauvre époux, à vivre de couleuvres.

Sat. X.

— Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique ;
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique.

Sat. IX.

— A tous ces beaux discours j'étois comme une pierre.

Sat. II.

— ... Pour lier des mots si mal s'entr'accordans
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents.

Ep. XI.

— On n'entend que des cris poussés confusément ;
Dieu pour s'y faire ouïr tournerait vainement.

Sat. VI.

— Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire.

Lut. VIII.

— Il fallut s'en défaire ;
Il fut de la maison chassé comme un corsaire,

Sat. X.

Voici une énigme dont la réponse est la puce.

— Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amans envieux de mon sort ;
Je me repais de sang et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

Parmi les épigrammes, il en est une qui nous intéresse, car elle est dirigée contre Perrault :

— Malgré son fatras obscur
Souvent Brebeuf étincelle,...
Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modèle,
Ne cherche point dans les cieux
D'astre au soleil préférable :

Digitized by Google

Ni dans la foule innombrable
De tant d'écrivains divers,
Chez Coignard rongés des vers,
Un poète comparable
A l'auteur inimitable
De Peau d'Ane mis en vers.

Epigrammes.

Dans plusieurs autres passages, Boileau a très vivement attaqué Perrault.

— Voici dit-il dans une lettre à Antoine Arnault, juin 1694, une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun. Le conte de *Peau d'Ane* et l'*Histoire de la femme au nez de boudin*, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie française, la *Métamorphose d'Orante en miroir*, etc.

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit. Un si beau vers (celui d'Homère sur la Discorde), imité par Virgile et admiré par Longin n'a pas été néanmoins à couvert de la critique de M. Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée et le met au rang des contes de Peau d'Ane. (*Réflexions sur Longin*), IV (1693).

— Qu'aurait-on dit de Virgile, bon Dieu, si, à la descente d'Enée dans l'Italie, il avait fait conter par un hôtelier l'histoire de Peau d'Ane, ou les contes de ma Mère-l'Oie, je dis les contes de ma Mère-l'Oie, car l'histoire de Joconde n'est guère d'un autre rang. (*Dissertation critique sur Joconde* 1662).

PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[1].

IX

La fontaine de Saint-Jean-Baptiste.

A Lussagnet (Landes).

Parmi les traditions dont le souvenir se perpétue fidèlement encore de nos jours, chez les habitants de nos campagnes, il en est qui sont l'objet d'une attention et d'une faveur particulières, ce sont celles auxquelles se rattache des croyances religieuses inspirant la confiance et faisant espérer un soulagement à des souffrances corporelles.

J'assistais il y a quelque temps à une scène fort curieuse dont je crois intéressant de faire connaître quelques détails.

Il existe sur les confins du département des Landes, dans la partie limitrophe du Gers, une fontaine renommée au loin dans la contrée et vers laquelle se dirigent, le 24 juin, fête de la Nativité de Saint-Jean Baptiste, des bandes nombreuses de paysans qui viennent y chercher la guérison de multiples souffrances. Cette fontaine est située à l'extrémité de la forêt de Lussagnet, dans un délicieux petit vallon dépendant de la propriété du savant et aimable compositeur M. P. Lacomme d'Estalens; elle est connue dans le pays sous le nom de *fontaine de salut de Lussagnet* ou bien encore sous celui de *fontaine de Saint-Jean Baptiste de Lussagnet*. Cette dernière dénomination est moins ancienne, mais plus populaire peut-être que la première; elle trouve du reste sa raison toute naturelle dans une croyance accréditée depuis l'antiquité la plus reculée : C'est en effet le jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, ainsi que je le disais plus haut, que l'eau ferrugineuse de cette source doit produire des cures merveilleuses et guérir tout particulièrement les douleurs rhumatismales. Les vertus de la fontaine de Lussagnet ne sauraient être contestées sans froisser très profondément les habitants de la région. Mais des conditions essentielles doivent être remplies pour que l'effet désiré puisse se produire.

[1] Cf. le t. III, p. 105, 169, 278, le t. IV, p. 168, 330, 539, le t. V, p. 188, le t. VI, p. 238.

Digitized by Google

Les bains que l'on prend dans l'eau de cette fontaine ne sont efficaces que le jour même de la fête de Saint-Jean Baptiste, ce jour s'entend, il est vrai, de minuit à minuit. C'est donc pendant 24 heures chaque année, mais seulement pendant 24 heures, que ces bains pourront produire des prodiges.

Une pieuse tradition, entièrement abandonnée de nos jours, voulait que le curé de la paroisse de Lussagnet vînt tous les ans, le 23 juin avant minuit, bénir l'eau de la fontaine.

Le nombre des personnes qui accouraient pour chercher l'apaisement de leurs souffrances à la fontaine de Saint-Jean-Baptiste, se faisant de plus en plus grand, le réservoir primitif de la source a dû être agrandi ; il occupe aujourd'hui plusieurs mètres de superficie, sa profondeur est de 1 mètre à 1 mètre 20 c. Des chemins ruraux y aboutissent, les uns venant du côté des Landes, les autres du Gers ; au moment où j'arrive, vers 10 h. du matin, tous ces chemins sont encombrés de véhicules de toute espèce, traînés les uns par des chevaux ou des ânes, les autres par des bœufs, l'affluence, tant des malades que des curieux, est déjà grande et s'accroît de minute en minute : on se coudoie autour du bassin dans lequel les fermiers tiennent précieusement en réserve l'eau merveilleuse. Les premiers arrivés ont l'avantage d'être les premiers servis et de profiter avant les autres de l'installation renouvelée en partie tous les ans. Aussi ne doit-on pas trouver surprenant que dès la première heure du jour favorable, les malades s'empressent de prendre rang et attendent leur tour. Les préparatifs ont commencé dès la veille et les chauffeurs et distributeurs de l'eau entrent en fonction à minuit précis. Une attention délicate, à laquelle n'est sûrement pas étranger l'espoir d'un bénéfice certain, a décidé les aubergistes des environs à dresser leurs tentes sur le frais gazon qui couvre le plateau ombragé de chênes séculaires au-dessous duquel la source prend naissance. De nombreux jeux de quilles et des étalages de marchands de sucreries se sont également installés sur ce plateau et procurent aux visiteurs des distractions variées. Les jeux de quilles surtout, *lous quilhès*, si populaires dans nos contrées, sont encombrés d'amateurs.

En face du bassin de la fontaine, cinq baignoires en bois sont disposées dans des huttes formées de trois côtés par des branches d'arbres entrelacées de fougères épaisses, le côté qui se trouve en face de la source sert d'entrée, un drap blanc flottant et formant rideau, est attaché à la partie supérieure des huttes et se rabat souvent d'une façon fort indiscrète sur la personne qui va prendre son bain.

A droite, à côté de la source, se trouve placé un grand baquet rempli d'eau froide, un peu plus loin cinq énormes marmites en fonte placées

Digitized by Google

sur un feu ardent tiennent en ébulition l'eau destinée à donner aux bains la température voulue. Les serviteurs, dont le zèle est infatigable, remplissent et vident tour à tour les baignoires, éprouvent avec leurs mains la température de l'eau et annoncent que le bain est prêt ; allons *il faut vous y mettre tout de suite, qué p'y cau hika dabord*, disent-ils au client qui, sans se faire prier, se précipite sous le rideau. Observons en passant que le traitement ne consiste pas seulement à prendre des bains complets, on peut aussi soigner séparément chaque membre malade et plonger dans l'eau bienfaitrice le bras ou la jambe rhumatisée. Certains y ajoutent un massage dont un parent ou un ami complaisant se charge toujours volontiers.

Un petit oratoire est élevé chaque année à gauche de la source, en souvenir sans doute de l'ancienne chapelle ; il se compose d'une image sainte placée dans une niche de feuillage et entourée de lys : au-dessous se trouve un tronc grossier en bois. Chaque baigneur après avoir pris son bain vient s'agenouiller devant cette image et demande à Dieu de vouloir bien bénir son traitement et le rendre salutaire ; avant de se lever il dépose dans le tronc une pièce de monnaie. Ces offrandes destinées aux pauvres sont fidèlement remises à la famille Lacomme d'Estalens qui se fait un scrupuleux devoir d'en faire la distribution la plus équitable. A ce sujet, je me suis informé si l'on avait jamais trouvé dans la fontaine de Lussagnet, ainsi que cela se rencontre souvent dans des fontaines à tradition de notre région, des haches en bronze, monnaies anciennes etc., il m'a été répondu que bien que le bassin de la fontaine ait été nettoyé à plusieurs reprises, on n'y a jamais trouvé autre chose que quelques rares pièces de monnaie dont la plus ancienne remonte à Louis XV.

Les malades quittent en général la fontaine vers midi après avoir pris un modeste repas. C'est surtout alors que les jeunes gens des environs arrivent en foule ; on s'installe dans les cafés, ou bien on pique nique sur l'herbe, on rit, on boit, on chante, les têtes s'échauffent peu à peu, on se raconte des histoires merveilleuses dont les guérissons dues à la fontaine de Saint-Jean sont surtout l'objet ; une des narrations les plus saisissantes, est celle de la guérison d'une jeune fille de sept ans estropiée depuis sa naissance, et qui n'avait jamais pu faire usage de ses jambes : elle fut portée sur une charrette à Lussagnet, le 24 juin, prit un bain dans l'eau de la fontaine et revint chez elle à pied et parfaitement guérie. Le fait est déjà ancien. Mais il est scrupuleusement rappelé tous les ans.

Vers une heure après midi, un ménestrier arrive, les cafés se vident aussitôt et un bal plein d'entrain s'organise sur les vertes pelouses des environs : la fête dure jusque vers 10 heures du soir, et puis on se

Digitized by Google

sépare en se donnant rendez-vous pour l'année suivante. Les personnes d'un même quartier se réunissent, vont se réconforter autour des tables des auberges et regagnent leur demeure en chantant les vieux airs populaires de la contrée.

J. DE LAPORTERIE.

UNE COUTUME DIJONNAISE.

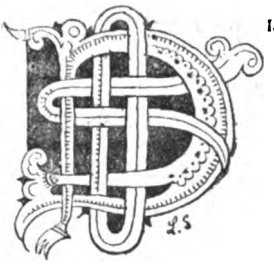

IJON était autrefois une ville réputée pour la beauté de ses promenades ; c'est un souvenir d'antan. Une municipalité *fin de siècle* a décidé que les arbres « cha tient de la plache, » comme dit l'Auvergnat, et petit à petit tout a été rasé — y compris les habitants.

Les magnifiques remparts de Vauban avec leurs échauguettes de pierre et leurs arbres séculaires, rasés ; la promenade des chemins-couverts, qui faisait le tour de la ville, rasée ; rasé le Cours-Fleury avec ses grands ombrages, rasés les vieux maronniers de la porte Sainte-Pierre, rasée la promenade du roi de Rome. Une seule a, jusqu'ici, échappé au massacre ; c'est une belle allée de quatre rangées d'arbres sur une longueur d'un kilomètre ; elle se nomme le Cours-du-Parc et aboutit au parc lui-même, vaste quadrilatère planté par Le Nôtre dans le goût de Versailles.

Une petite rivière, l'Ouche, aux bords ombragés, aux eaux claires et peu profondes, contourne la ville et va longer la belle terrasse qui termine la promenade. C'est une course déjà longue que d'aller *au fond du parc*, suivant l'expression Dijonnaise ; plus souvent encore on dit : « Je vais cracher à l'Ouche. » J'étais bien fier, quand j'étai enfant, d'allonger jusque-là mes petites jambes, et je ne manquais pas de cracher religieusement dans la rivière, à la place consacrée par la tradition ; car il y a une tradition. Le jeune homme ou la jeune fille en âge d'être mariés qui vont *cracher à l'Ouche*, sont sûrs de trouver dans l'année la femme ou le mari qui leur convient.

Je crois qu'il serait imprudent pour la réussite de l'affaire d'y aller le jour de la saint Sylvestre. L. MOREL RETZ. (Stop).

Digitized by Google

LES PENDUS[1].

III

Proverbes du XVIIe siècle.

— L'abbaye de monte à regret, l'eschelle qui sert à ceux que l'on pend.
— On l'a accourci d'un pied = on lui a tranché la teste.
— Allonger le col = estre pendu.
— Baston de potence = un pendart.
— Un berger à peu de bruit : un pendu. Parce qu'il garde les moutons à la lune sans dire mot.
— Brave comme un bourreau qui fait ses Pasques.
— La chanterelle du bourreau = la petite corde qui étrangle.
— Chatouiller de la gorge : en danger d'estre pendu.
— Chevalier de l'ordre de Jean-Guillaume = pendu.
— Les chiens courans du bourreau : les archers et les sergens.
— Avoir le mal de corde = estre pendu.
— Filer sa corde : faire de mauvaises actions qui font pendre à la fin.
— Faire danser sous la corde = pendre.
— Le diable s'en pende : se dit lorsqu'on a regret à quelque chose, ou que quelque mal est arrivé.
— Espouser une potence ou une roue : se faire pendre ou rouër.
— Faire cardinal en Grève, trancher la teste.
— Faire regarder par une fenestre de chanvre : mettre une corde au col, pendre.
— Ferrer la mule à l'envers, marquer un malfaiteur sur l'épaule.
— Fourrage de corbeaux : un pendu.
— Garder les moutons à la lune = estre pendu.
— Gare la corde : il y a danger d'estre pendu.
— Jouer du hautbois : estre pendu.
— Il est mort de hault mal : il a esté pendu.
— Donner le hausse-col en grève, pendre.
— Il a esté tiré de la lance d'un puits : il a esté pendu.
— Les levriers du bourreau : les archers et les sergens.
— Ordre de Jean Guillaume : une corde au cou.

[1] Cf. le t. v, p. 547, et le t. iv, p. 295.

Digitized by Google

— Donner les osselets : les sergens se servent de ces osselets pour lier la main d'une personne qu'ils veulent mener en prison.

— On va pendre un homme, en voulez-vous estre = voulez-vous estre de la partie.

— Pendu soit-il qui l'a gaigné.

— Faire la procession par tous les carrefours = avoir le fouët par les mains du bouereau.

— Reste de gibet = pendard.

— Tomber sur rien = être pendu.

— Faire un tour de ville = avoir le fouet par les carrefours.

— La trenche-fille du bourreau = la petite corde qui estrangle.

(OUDIN. *Curiositez françoises*).

P. S.

IV.

LE PATRON DES PENDUS.

Tout le monde ne sait pas que saint Turiaf est le patron des pendus. Il paraît qu'on ne ment jamais à ce saint-là sans qu'il en cuise. Dans son roman historique. « *Je suis du régiment de Champagne.* » — (Voy. *Légendes militaires*, par A. Fiévée, Paris, 1874, p. 200, qui, par parenthèse, n'ont rien de folklorique, à l'exception de ce qui est relatif à saint Turiaf), M. F. dépeint un soudard qui n'ose délier les liens d'un prisonnier, malgré l'offre d'une importante somme d'argent, parce que le sergent lui a fait jurer par saint Turiaf, patron des pendus. La scène se passe en l'année 1627, près de La Rochelle. Il serait intéressant de savoir s'il existe des textes anciens relatifs à ce saint, et si le jurement est encore populaire quelque part.

A. CERTEUX.

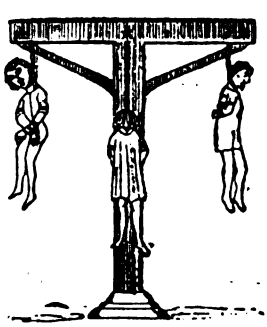

Digitized by Google

LÉGENDES SUISSES.

Légendes appartenant au canton d'Argovie.

Les Lutins

Autrefois beaucoup de lutins ont habité les grottes des hauteurs du Jura et les trous des rochers sur chaque rive du Rhin.

Entre le village de Frist, et au delà du Kaistenberg et de la Kinzhalde jusqu'à la ville de Laufenberg, ces petits êtres se sont attroupés et ont tournoyé dans ces solitudes en prenant la forme de perdreaux ou de pintades. Les enfants ont l'habitude de donner le nom de *Biberli* à ces oiseaux, ainsi on appela ces gens les *Erd-Biberlis* (ou les biberlis terrestres) ; quand ils voulurent visiter les hommes, ils quittèrent leur forme d'oiseaux, pour mieux pouvoir faire leur besogne dans les champs et dans les maisons. Chaque année ils aidèrent les paysans du village de Beschgen et ceux qui habitent sur le Kinzhalde à faire leur moisson : pour ce service, on leur laissa toujours deux gerbes dans chaque champ. De ces gerbes, ils se faisaient du pain d'épice, dur, brun et bien pointillé, de nos jours même ce pain porte le nom de ses inventeurs on l'appelle *biberzelt*. La meilleure pâtisserie de ce genre se faisait alors dans une grotte de la forêt située tout près de la ville de Laufenberg, où était leur monastère sylvain ; du temps dont nous parlons, on y suivait le réglement ordinaire des religieux. Or, pendant que quelques-uns de ces petits bonshommes s'occupaient des oraisons de l'Eglise, à d'autres furent relégués les soins de la cuisine.

De Kaisten, pays du voisinage, on les voyait souvent à l'œuvre. Il y avait de ces êtres qui se promenaient par les champs en procession, portant des vêtements sacrés qui leur descendaient jusqu'aux pieds, pendant que d'autres s'occupaient des affaires domestiques ; ces derniers portaient des bérets pointus et au-dessus du tablier blanc une ceinture attachée avec une agrafe et de laquelle pendaient plusieurs cuillers en bois qui claquetaient à chaque mouvement du lutin.

Mais la curiosité des paysannes ne leur laissait jamais de repos. Une fois on jeta des cendres sur la route ; depuis ce temps-là ils sont disparus. Après on fit des fouilles près de plusieurs de leurs grottes ; dans un endroit, on trouva les traces d'une cuisine souterraine, avec des restes de leur batterie de cuisine et même

Digitized by Google

une salière en pierre. On constata qu'à l'instant ou l'on faisait cette découverte, on entendit un tel tintamarre, que les travailleurs à nul prix ne voulurent continuer l'ouvrage, et, plus tard, cette grotte a disparu, s'est écroulée.

Les deux lumières de la vie.

Dans la ville de Lauenburg, une vieille femme est couchée sur son lit de mort. Avant qu'elle rendit le dernier soupir, les assistants ont remarqué deux petites lumières sur son oreiller, l'une disparut un peu avant l'autre. A l'instant même où la seconde s'éteignit, les yeux de la vieille se fermèrent pour toujours. Or, on envoya chercher la sœur de la défunte, (celle-ci habitait la Souabe), pour qu'elle vînt assister à la messe funéraire; mais, arrivés à moitié chemin, les messagers rencontrèrent son cortège funèbre.

La Bague de Hallwyl.

Un vieux noble de Hallwyl avait un fils unique nommé Jean. De concert avec d'autres gentilshommes de son rang, ce dernier prêta serment de visiter le Saint-Sépulcre. Bien que son vieux père fût mécontent de le voir partir, il se vit forcé de donner son consentement. Avant le départ de son fils, le vieux seigneur de Hallwyl ôta une bague d'or de sa main ; père et fils la rompirent ensemble. Le père en garda une moitié, le fils l'autre. Le vieillard, dans le cas de sa mort avant retour de son fils, s'engagea de laisser la moitié de la bague dans les mains de son confesseur ou de quelque personne de confiance, sous le serment de la lui remettre à son retour de la Terre-Sainte. Le confesseur ou l'ami devrait produire ce morceau, le fils de même, et si les deux parties correspondaient, son fils serait reconnu pour le véritable seigneur du château. Jean partit, pendant vingt ans il resta hors de son pays. Dans cet intervalle mourut le vieux seigneur de Hallwyl. Durant la longue absence de son propriétaire, le château devint monastère. Qu'est-il arrivé alors ? Un beau jour, voici le jeune chevalier de Hallwyl qui s'y montre à cheval avec son domestique regarde les changements opérés dans la fabrique, met à l'écurie ses chevaux, et frappe fortement à la grande porte du château. Le portier vient, et comme il demandait qui il était, le gentilhomme lui répond qu'on le laisse entrer dans le château, car lui il est le propriétaire Hallwyl. Le portier se hâta d'en informer le Prieur ; celui-ci ne tarda pas de

Digitized by Google

paraître accompagné de tous les religieux de l'établissement. Le prieur demanda une preuve de son identité au preux chevalier et tirant en même temps de sa robe la moitié de la bague, comme il était tenu de faire selon la volonté du vieux seigneur, le jeune homme montra aussi sa moitié, on les approcha l'une de l'autre. Tout le monde était d'accord sur le fait que les deux morceaux s'appartenaient et la communauté de religieux de Halvyll dut faire place au seigneur de Halvyll.

Canton de Bâle.

L'enfant perdu.

Sur une branche de la chaîne du Jura, au-dessus du village de Ettingen, on voit les restes de la forteresse de Furstenstein, autrefois la demeure presque imprenable des seigneurs de Rothberg. Hans von Rothberg, qui vivait au XIVe siècle, fut un des plus vaillants hommes de sa race. Dieu récompensa sur la terre ses vertus et sa bravoure, en sauvant son enfant d'une manière miraculeuse. Un jour, il arriva que le seigneur étant à Bâle chez des amis, sa femme se promenait dans les environs du château avec son enfant, une charmante petite fille. L'enfant cherchait des fleurs et des fraises sauvages, de temps en temps les rapportant à sa mère, laquelle était assise sous un arbre. Elle se lève à la hâte entendant un cri d'effroi, et court au bord d'un précipice, près duquel elle avait vu son enfant. Elle ne voyait qu'une profondeur horrible, sa fille avait disparu. En vain la pauvre mère appela l'enfant d'une voix déchirante entrecoupée de sanglots, l'écho de ses paroles était la seule réponse. Implorant donc l'aide de la Sainte Vierge, elle se précipita vers la vallée par une pente rapide. A peine y était-elle arrivée, que son enfant vint joyeusement à sa rencontre, sa corbeille pleine de fraises. La petite lui raconta qu'une femme rayonnante, durant sa chute d'en haut de la montagne, l'avait prise dans ses bras et déposée tout doucement en bas sur le gazon, où elle cueillit des fraises dans l'intention de les donner à son père à son retour.

Comme souvenir de cet événement, le père reconnaissant fit bâtir une chapelle en cet endroit, — elle existe encore. — Elle fut aussi la cause de la construction du Couvent dit Sainte-Marie de la Pierre.

Digitized by Google

Canton de Berne.

La peste dans le Grindelwald.

Beaucoup de siècles se sont écoulés depuis que la peste ravagea le Grindelwald. Un grand nombre des habitants en sont morts. Tous les moyens connus ne purent l'arrêter, et ces gens furent au désespoir, quand un beau jour un paysan entendit une voix du haut d'un rocher, apparemment celle d'un lutin des montagnes.

« Employez l'astrantia[1] et le binbernell[2], les malades ne mourront pas si vite. »

On essaya ces remèdes, et il n'y avait plus de cas de mort dans ce pays.

La légende suivante, provenant du Tyrol autrichien, est une variante ou peut-être plutôt l'origine de la précédente.

Autrefois beaucoup de personnes, dans la vallée de l'Adige, succombaient à la peste, quand un paysan entendit un oiseau perché sur une branche de sureau chanter ce couplet :

« Si toi et les tiens eussent mangé des graines de genièvre[3] et le bibernell, il n'y aurait pas eu tant de morts. » Il adopta l'avis de l'oiseau et mangea les graines de genièvre, et depuis, personne dans les environs n'est mort de cette maladie.

(Traduit de H. Herzog, *Schweizer sagen*, Aarau 1887.)

Mme G. M. Murray Aynsley.

[1] *Astrantia majeure*, la grande astrantia. Cette plante se trouve dans la province danubienne, elle fleurit dans les mois de juillet et août. Sa racine s'emploie pour les maladies des bestiaux.

[2] *Bibernell*, Pimpinella peregrina (Bot.), est une plante très répandue en Europe c'est une saxifrage.

[3] Les graines de genièvre s'employent maintenant en Italie pour la colique.

Digitized by Google

CONTRIBUTION AU FOLK-LORE DU POITOU.

1. Formule pour protéger contre la morsure des serpents.

Avive rouge ou *varte* ou jaune, je te touche au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je te croise et te conjure que le bon Dieu nous fasse la grâce de soulager le mal d'avive rouge ou *varte* ou jaune au ventre et au cou. Amen. A dire : Notre Père qui es aux cieux, etc.

2. Contre la morsure *du vipère.*

Vipère ou serpent ou aspic ou *museragne* ou quatre-épée, je te touche pour le venin, morte ou en vie, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je te croise et t'arrête, que le bon Dieu nous fasse la grâce d'arrêter le venin de vipère ou serpent ou aspic ou museragne ou quatre-épée morte ou en vie, je te promets que sous vingt-quatre heures ton venin sera arrêté.

(Ces deux formules ont été copiées par moi dans un cahier de remèdes conservé pieusement dans la famille L'Aumônier, à Lezay, et transmis de père en fils).

3. Dans le ruisseau de Beausoleil, à 1 kilom. de Lezay, les fées vont laver la nuit.

4. Le vent d'ouest est appelé à Lezay : *vent de bas.*

5. La butte de Lusignan, qui porte le château, a été formée par Mélusine quand elle fuyait et qu'elle a laissé tomber de la terre de son tablier.

6. Voici les noms des danses actuellement en usage dans les bals privés, aux noces, etc. : La Varsovienne. — Le bal à Penaud-Brisquet. — La Martingale. — Le quadrille américain de Sauzé, de Couhé ou de Lamothe. — La mazurke. — La valse, quadrille des lanciers, polka, quadrille.

7. Noms bizarres de localités recueillis sur les confins du Poitou et de l'Angoumois, l'endroit de France où l'on en trouve le plus :

Tout y faut. — Poids ventré. — Tarte y fume. — Baille malaise. — La Fricaudière. — La Ripaille. — Peu pas trop. — Buffevent. — Vieille Anesse. — Sèchebec. — La Crotte. — Puymerdier. — Guetapens de la Brelaudière. — Engoulevent. — L'Ane Cuit. — Moulin Cuit. — Gâte Bourse. — Curegousset. — Buffe Ageasse. — Le Fangeux. — La Couarde. — Le Souci. — La Tricherie. — La Renverserie. — Virlebanc. — Le Crapaud. — Bois sec en l'Eau. — La Fiole. — La Chuchotière. — Buffe-

Digitized by Google

balle la Chenille. — Troupeau. — L'Age. — Checheneu. — La Joie. — Les Cartes. — Pain perdu. — Le Pouilloux — L'Ecu. — La Royauté. — Le Geôlier. — Montorchon. — L'Ane boire. — Le Pinacle. — Les Quatre-Vents. — Le Gros Père. — Le Long Bas. — La Nigauderie. — Les Grands Bonshommes. — Le Quarteron. — Chantecocu. — Quincangrousse. — Chausse Roy. — La Fosse à Tendron. — Mort Limousin. — Le Soulier. — Les Egaux. — Vole Perdrix. — Barbote. — Mire Vache. — Roule-Crottes. — La Scie. — Pigeon-Blanc. — Queue d'Ageasse. — Gros Bout. — Malassis. — Le Peu. — Les Paillards. — Les Grolles. — La Belle Etoile. — La Vieille Panne, etc., etc.

DANIEL BOURCHENIN.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES

LES CHEMINS DE FER (Suite)

II

Tunnels hantés.

En Wallonnie, les habitants désignent les tunnels sous le nom de *souterrains*.

A Godarville, village du Hainaut, où les superstitions les plus grossières subsistent encore, le *souterrain* du chemin de fer passe pour être l'endroit choisi par les sorcières pour se livrer à leurs ébats Maintes fois on en a vu sortir le soir par les cheminées (d'aérage du tunnel) et traverser les airs à cheval sur un bâton.

(Com. de M. DERIEUME).

ALFRED HAROU

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

A. A. MANJOURA. *Skazki, poslovitzy i t. p. zapissannyia v Ekaterinoslavskoï i Kharkovskoï goub.* (Contes proverbes. etc., recueillis dans les gouv. d'Ekaterinoslav et de Kharkov) Kharkov, 1890. Extr du II vol. du *Sbornik Kharkovskaho Istoriko-Nilologitcheskaho Obchtchestva* (Recueil de la Société historique et philologique de Kharkov).

M. Manjoura n'est pas nouveau venu dans la science du folk-lore en Ukraïne : C'est un traditionniste très émérite déjà et très apprécié dans son pays en sa qualité de glaneur infatigable et de collaborateur perpétuel de plusieurs recueils et publications folkloriques. Aux matériaux publiés déjà par ses prédécesseurs [Roudtchenko : *Narodnyia youjnorousskia skazki* (Contes populaires de la Russie méridionale) Kiev 1869-1870 ; Tchoubinsky : *Troudy expeditzii* (Travaux de l'expédition ethnographique et statistique) , t. II, St-Pétersbourg, 1878 ; Dragomanov : *Malorousskia narodnyia predania i razskdzy* (Traditions et récits populaires de la Petite-Russie) Kiev 1876,] M. Manjoura vient d'ajouter un recueil très riche et extrêmement intéressant des nombreux contes, récits et traditions orales qu'il a recueillis lui-même. Cette nouvelle publication contient plus que 200 contes, légendes et récits, parmi lesquels on en trouvera beaucoup sur Dieu et les Démons, sur les sorcières, sur les héros, sur les animaux (chien, chat, ours, coq, pou, etc.) et les plantes (tabac, raifort, oignon, ail, poivre, etc.), sur les phénomènes divers de la nature (tonnerre, éclair, pluie, vent, etc), ainsi que sur divers peuples voisins des Ukraïniens : Moscovites, Juifs, Polonais, Allemands, Tziganes, Lithuaniens, Arméniens, etc. ; 400 dictons et proverbes, 57 devinettes, une série d'explications des songes, une centaine, environ, d'usages et de croyances, plusieurs formules magiques et pratiques superstitieuses contre le mauvais œil et les maladies diverses, des usages relatifs à la naissance et à la mort, et un petit dictionnaire des mots populaires inconnus dans la littérature. Parmi les contes, il y en a quelques-uns de très intéressants sur les choses préhistoriques [*Le fils du Soldat* (royaume de pierre), p. 33 ; *Daniel l'infortuné* et les *Deux sorts* (l'origine du feu),pp.52-53,etc.]et sur les sujets tout modernes [*La Raison et le Bonheur* (p. 67), *Trois médecins* (p. 69), *Visible et invisible* (p. 70)] Les localités où l'auteur a recueilli ses matériaux sont partout indiquées, mais les noms des conteurs manquent, ce qui d'ailleurs n'est pas un grave défaut parce qu'il est évident que tout est recueilli parmi les paysans. Un détail encore qui paraîtra sans doute bien étrange aux lecteurs peu habitués aux curiosités de la censure russe : dans plusieurs contes, assez amusants du reste, le mot *pope* (le prêtre) est remplacé par des points, tandis que les

Digitized by Google

mots assez grossiers et même quelquefois obscènes sont imprimés avec beaucoup plus de raison en toutes lettres ! Comme toutes les publications semblables des Sociétés savantes de l'Ukraïne, le livre de M. Manjoura a le titre et les explications en langue russe et les textes seulement des matériaux en ukraïnien. Mais l'orthographe, au lieu d'être strictement phonétique (ce qui est nécessaire pour que la publication puisse servir aux recherches philologiques) est russe et très insuffisamment adaptée à la prononciation ukraïnienne ; c'est la seule qui soit depuis 1876 tolérée par le gouvernement.... Ce n'est pas, donc, ni M. Manjoura, ni la Société historique et philologique de Kharkov, à laquelle nous devons la publication de son Recueil, qui sont responsables de ces défauts.

TH. VOLKOV.

K. A. CHAPKAREV *Sbornik ot blgarski narodni oumotvorenia* (Recueil des Traditions populaires bulgares), Part. I, *Prostonarodna blgarska poësia* (poésie orale bulgare) et Part. III *Blgarski obytchaï, obriady, souïéviériya i kostioumy* (Usages, rites, superstitions et costumes bulgares). Sophia 1891, 2 v.

La Bulgarie, ce témoin séculaire des grands événements historiques, qui a conservé tant de monuments de l'antiquité préhistorique, classique et byzantine, à peine cesse d'être inconnue pour le monde savant. Mais dans le courant des quelques années de son indépendance et malgré toutes les vicissitudes politiques, ce pays a réussi déjà à enrichir la science du folklore de plusieurs publications très importantes et très intéressantes, parmi lesquelles la première place doit appartenir sans doute au *Sbornik za parodni oumotvoreniya, naouka i knijnina* (Recueil pour les Traditions populaires, la science et la littérature), revue trimestrielle, publiée par le ministère de l'instruction publique à Sophia. Presque sous le même titre et sous les auspices du même ministère de l'instruction publique, M. Chapkarev a publié deux volumes d'un Recueil consacré aux chansons populaires, rites, usages et croyances bulgares. Le premier volume contient les chansons mythologiques, religieuses et rituelles. Ces dernières, concernant la naissance, le mariage et les funérailles, représentent le supplément nécessaire au volume III, contenant les rites et les usages.

Voici le contenu détaillé de ce volume extrêmement intéressant :

Section I. a) — Usages de la naissance ; chansons et jeux des enfants. — b) Usages — nuptiaux dans les diverses localités de la Bulgarie, chansons nuptiales comiques. — c) Usages funéraires, récitations et pleurs, deuil. — d) Usages et superstitions concernant des divers jours de l'année (calendrier populaire) dans les diverses localités. — e) Usages des divers corps de métiers, usages des ouvriers. — f) Autres usages populaires : superstitions sur les voyageurs et les étrangers, explications des songes, salutations, serments, jurons, etc. — g) Droit usuel, droit civil, famille, parenté, mariage, parrains, tutelle, biens, successions, obligations, etc.

Section II. — Description des costumes populaires dans les diverses localités de la Bulgarie.

Digitized by Google

Malheureusement pour ce dernier sujet, il manque une chose très importante : les dessins. Mais cette lacune, qui ne dépend certainement pas dela bonne volonté de l'auteur sera probablement comblée, au moins partiellement, par le *Recueil* du ministère de l'instruction publique, qui a commencé déjà, depuis le t. IV, à publier des chromos magnifiques, représentant les pittoresques costumes bulgares, ainsi que des échantillons des ornements.

M. Chapkarev est connu déjà dans la littérature bulgare comme l'auteur de plusieurs livres sur l'ethnographie et folklore de la Bulgarie.

TH. VOLKOV.

C'est avec plaisir que nous annonçons l'apparition prochaine à Prague de **Cesky Lid** (*Peuple tchèque*), revue bi-mensuelle, consacrée à l'Anthropologie, à l'Histoire de la culture et de l'ethnologie tchèque et slave en général, qui contiendra :

1) Mémoires originaux

2) Matériaux de folklore

3) Revue bibliographique des ouvrages et des publications étrangères anthropologiques et folkloriques.

Les noms des directeurs : M. le Dr **Lud. Niederle** (pour la sect. d'Anthropologie et d'Archéologie) et M. le Dr **Zibrt** (pour la section de l'Histoire de l Culture et de l'Ethnologie) ainsi que les noms des nombreux collaborateurs de tous les pays slaves, nous font croire à la prospérité de la nouvelle *Revue*, qui promet d'être très intéressante au point de vue scientifique et de nous faciliter la connaissance du folk-lore slave, parce que à chaque numéro envoyé à l'étranger sera ajouté un sommaire et un *extrait en français* de tous les articles les plus importants qui pourront intéresser les savants d'autres pays. Souhaitons la bienvenue au nouveau confrère. T. V.

CANTI POPOLARI SICILIANI raccolti ed illustrati da GIUSEPPE PITRÈ. Seconda edizione, interamente refusa. Palermo, Carlo Clausen, 1891, 2 vol. de XXI-482 et 487 p. — Prix : 10 fr.

A plusieurs reprises, j'ai eu à m'occuper, et d'une manière assez approfondie, de la poésie populaire sicilienne, si riche, si intéressante et qui semble avoir rayonné sur toute l'Italie (*Revue de l'Est*, octobre 1869 ; — *Correspondant*, 10 juillet et 25 décembre 1872 ; — *Revue critique*, 2 juillet 1870, 2 novembre 1872, 14 juin 1873 ; — *Polybiblion*, 1873, p. 29, etc.). Je ne puis, de nouveau, revenir à un sujet qui exigerait de trop amples développements et ne m'offrirait, après tout, que des redites. Je dois me borner à annoncer la nouvelle édition d'un livre qui, il y a vingt ans, a classé M. G. Pitrè au rang des plus éminents érudits. Ce livre était si bien conçu, si bien exécuté, que son auteur, tout en le revoyant avec soin, n'a eu que peu de changements à y faire. L'examen de quelques pièces a amené M. Pitrè à la certitude qu'elles n'appartenaient pas véritablement à la poésie populaire ; avec son tact, il avait pensé que le *Barone* (t. I, p. 119 de la première édition) par exemple, ne présentait pas tous

Digitized by Google

les caractères d'authenticité voulus ; depuis, l'ami qui lui avait communiqué cette *storia* lui a avoué qu'il s'était rendu coupable d'un pastiche, et le *Barone* a disparu, de même que quelques autres morceaux de facture artistique. Un certain nombre de poésies nouvellement récoltées et d'une origine indubitable ont fourni la matière d'un appendice et remplacé les morceaux supprimés. Cet appendice est suivi d'un essai sur l'île d'Ustica qui ne figure pas dans la première édition. Dans cette première édition, M. Pitrè avait indiqué les références étrangères, il ne les a pas conservées, le nombre des publications folk-loristes s'étant accru à tel point que de tels rapprochements eussent été trop considérables, sans parvenir à être complets. L'introduction par laquelle s'ouvre l'ouvrage n'a subi que de très légers changements, portant, non sur le fond du sujet, mais simplement sur l'agencement de certaines phrases. L'ordre dans lequel les poésies ont été placées n'a été que peu modifié ; enfin, on trouve à la fin du second volume le glossaire et les mélodies de la première édition. Celle-ci a disparu depuis longtemps, et ceux de nos lecteurs qui n'auraient pu se la procurer apprendront avec satisfaction qu'ils n'ont plus à la regretter, grâce au désintéressement et au zèle d'un éditeur vraiment ami des lettres, M. Carlo Clausen.

TH. P.

Nous allions écrire un compte rendu de la nouvelle édition du livre de M. G. Pitrè lorsque nous avons eu connaissance de l'article ci-dessus, qui est de notre éminent collègue M. de Puymaigre et a paru dans le « Polybiblion. » Nous nous associons pleinement aux éloges mérités qu'il lui donne. Un de nos collaborateurs parlera, au point de vue musical, des mélodies placées à la fin du tome II.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

ZENO ZANETTI. *La Medicina delle donne.* Perugia, in-8° de pp. 34.

N. QUELLIEN. *Perrinaïc*, une compagne de Jeanne Darc. Paris, Fisbacher, in-8° de pp. 43.

W. GREGOR. *Counting out Rhymes of Children.* Londres. D. Nutt, in-4° de pp. 32.

LÉON SICHLER. *Nijni Novgorod.* Moscou. Saint-Pétersbourg, Paris, Lahure, in-8° de pp. 14 (50 c.).

CLÉMENT RUBBENS. *Evolution religieuse au Congo.* Paris. société d'Anthropologie, in-8° de pp. 15.

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTES.

⁂ *Faire tourner le tamis.* — C'est une croyance encore enracinée dans les villages de la Charente, aussi bien que dans ceux de la Bourgogne.

On vous a volé quelque chose. Vous désirez connaître le voleur. Rien de plus facile... et de plus sûr. D'une part, vous prenez un tamis, et vous le mettez debout sur une table. D'autre part, vous prenez une paire de ciseaux, que vous ouvrez et dont vous appliquez perpendiculairement sur le bois du tamis les pointes des deux lames.

Vous avez passé un doigt dans l'un des anneaux ; une personne voisine a passé un doigt dans l'autre. Quand l'opération est à ce point, vous frappez brusquement et horizontalement le tamis, qui, bien entendu, tombe en tournoyant, mais a l'esprit de tomber du côté où habite le larron. Vous n'avez plus qu'à chercher... et à trouver.

(Com. de M. F. Fertiault).

⁂ *Chats sous les fondations.* — En démolissant plusieurs vieilles maisons à Quiberon, on y a trouvé des squelettes de chats.

(Com. de M. P. M. Lavenot).

⁂ *Une filleule en Champagne.* — Une circonstance dans laquelle les paysans champenois ne se montrent pas galants, — pas plus que pour les bonjours du premier de l'an et les étrennes, — est celle d'un baptême.

Ils aiment cependant ces sortes de fêtes ; mais, quand on vient demander à l'un d'eux d'être parrain, il s'enquiert au plus vite si c'est d'un garçon ou d'une fille.

Si c'est d'une filleule qu'il s'agit, il rechigne, ou même refuse, persuadé que « ce p'tiot chiffon de femme » ne lui portera pas bonheur.

Par exemple, le contraire n'est point, à beaucoup près, aussi absolu, et même nombre de jeunes filles ou de ménagères sont satisfaites d'avoir un filleul.

Elles sont donc moins ombrageuses que les hommes ? Ni les uns ni les autres ne raisonnent ces impressions, qui inconsciemment se transmettent et persistent.

(Com. de M. F. Fertiault).

Carte de Sociétaire

⁂ *Ceux de nos collègues qui désirent avoir la carte de sociétaire sont priés de s'adresser à M. A. Certeux, trésorier, 24, rue Gay-Lussac.* Le prix de la Carte est de *deux francs.*

Le Gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 10. — 15 Octobre 1891.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG.

I

J'ai eu l'occasion de signaler à plusieurs reprises — dans *Mélusine* et le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, — des exemples de cette coutume singulière, pratiquée par les peuples les plus divers, Scandinaves, Scythes, Malgaches, Nègres du centre et de l'est de l'Afrique, Latins, Grecs, Ibériens du Caucase, Arabes, etc Sans prétendre retrouver cet usage dans des formules modernes de toasts, et forcer par là l'interprétation d'un fait des plus simples, ce qui ne peut qu'enlever tout caractère scientifique à des recherches de ce genre, je citerai un voyageur du XVIe siècle qui signale une coutume analogue en Malaisie. L'universalité de cet usage, pratiqué par des peuples qui certainement ne se l'étaient pas communiqué, est une preuve de plus en faveur des théories de M. A. Lang : « Pigafetta rapporte[1] qu'après avoir quitté l'île de Zubut et longé celle de Paniloghon, ils arrivèrent à une grande île montagneuse et furent trouver le roi. Celui-ci, pour montrer son désir de garder la paix, se tira du sang de la main gauche et s'en aspergea le corps, le visage et l'extrémité de la langue : ce qui chez eux est la marque d'une grande amitié. Les nôtres (les Espagnols) firent de même. »

La même cérémonie eut lieu à l'île de Puloan (Pouloan)

[1] Ramusio, *Primo volume et terza navigationi et Viaggi*. Venise, 1553, in-f° f°s 363 *b* et *f*.

Digitized by Google

II

Le voyageur anglais R. Burton nous donne les détails suivants sur les rites de cette cérémonie, appelée *saré*, chez diverses populations de race Bantou, entre Zanzibar et le Tanganyika[1] :

« Chez les Vouazaramo, les Vouazégoura et les Vouasagara, les deux frères, placés sur la dépouille d'un animal, sont assis face à face, les jambes allongées, celles de l'un emboîtant celles de l'autre : leurs arcs et leurs flèches sont déposées transversalement sur leurs cuisses, et l'officiant brandit un sabre au-dessus de leur tête, en vociférant l'anathème contre celui des deux qui manquerait à la fraternité. On immole ensuite un mouton : l'une de ses parties que l'on a fait rôtir (le plus souvent c'est le cœur) est apportée aux héros de la fête : les deux frères, s'étant fait l'un à l'autre une incision *près du creux de l'estomac*, prennent un morceau de la viande qu'on leur présente et le mangent arrosé du sang fraternel.

« Chez les Vounyamouézi et les Vouajiji, c'est au côté gauche ou *au-dessus du genou* que cette incision est faite; chacun des frères reçoit sur une feuille le sang qui en découle chez celui qui l'adopte, le mélange avec de l'huile ou du beurre, et le fait pénétrer dans ses veines en en frictionnant la plaie béante. La cérémonie se termine par un échange de petits présents ; et le lien qui en résulte a d'autant plus de puissance qu'on est persuadé que l'esclavage ou la mort serait le châtiment du parjure.

« Les Arabes, à qui leurs principes religieux interdisent le goût du sang, accomplissent les rites du *saré* par procuration. Quant aux *foundi*, ou facteurs de caravanes, ils fraternisent, même avec les Vouahenzi, toutes les fois que cette parenté peut leur devenir utile. »

Dans l'Ousou Kouma, sur la rive méridionale du Victoria Nyanza, à Kadouma, on a recours au procédé suivant : « Les deux amis qui s'y décident se font une incision *sur le cœur*. Les quelques gouttes de sang qui en découlent sont recueillies dans un même vase et mêlées avec de l'eau. Chacun des contractants boit la moitié du mélange, tandis que des coups de fusil annoncent au loin l'union sacrée. Le pacte de sang est en effet, regardé par les nègres comme quelque chose de out à fait solennel; les deux amis ne se considèrent plus que comme deux frères et les ennemis de l'un deviennent les ennemis de l'autre. La cérémonie se termine par des cadeaux mutuels[2]. »

[1] Burton, *Voyages aux grands lacs de l'Afrique orientale*, Paris, 1862, in-8°, ch. IV, p. 104 ; ch. IV, p. 177-178.

[2] *A l'assaut des Pays nègres*, Paris, 1884, in-8°. L. II, ch. V. p. 245.

Digitized by Google

La même coutume se rencontre, avec quelques différences dans les procédés, chez les Ougouhha, qui habitent sur le rivage occidental du Tanganyika où W.-L. Cameron l'a observée[1]. « Le premier notable de la province était le parrain du chef ; un de mes soldats remplissait le même office auprès de Saïd. Lorsque Pukona eut joué son air, on pratiqua *au poignet* de chacun des présentés une légère incision, juste suffisante pour recueillir un peu de sang qui fut recueilli chez l'un, puis déposé sur la coupure de l'autre, où une friction l'introduisit, et réciproquement. L'échange du sang ayant eu lieu, le parrain du chef plaça sur l'épaule de celui-ci la pointe d'une épée qu'il tenait à la main. Sur cette épée, le parrain de Saïd aiguisa un couteau ; en même temps, l'un et l'autre appelèrent sur Pakouaïhoua et tous les membres de sa famille, passés, présents et futurs, les malédictions les plus véhémentes, si jamais il lui arrivait de briser en action, en parole ou en pensée, le lien qu'il contractait, demandant que, en pareil cas, sa tombe et celle de chacun de ses parents fussent souillées par des pourceaux. La même formalité s'accomplit à l'égard de Saïd et dès lors, rien ne manqua au pacte fraternel.

On rencontre le même usage dans le Manyéma, à l'ouest de l'Ougouha.

RENÉ BASSET.

LE PEUPLE ET LES MONUMENTS.

II.

PALAIS BATI PAR LES DÉMONS.

Le palais de Dandre (Denderah) est cru par les gens du pays bâti par les démons. Ils disent qu'on voit la nuit plusieurs fantômes se promener dans ses ruines.

(*Voyage de Paul Lucas au Levant*, t. I, p. 175 : Paris 1704).

P. S.

[1] W. L. Cameron. *A travers l'Afrique*, Paris, 1878, in-8° ch. XVII, p. 242.

Digitized by Google

LA FILLE SOLDAT

Versions des Cotes-du-Nord.

I.

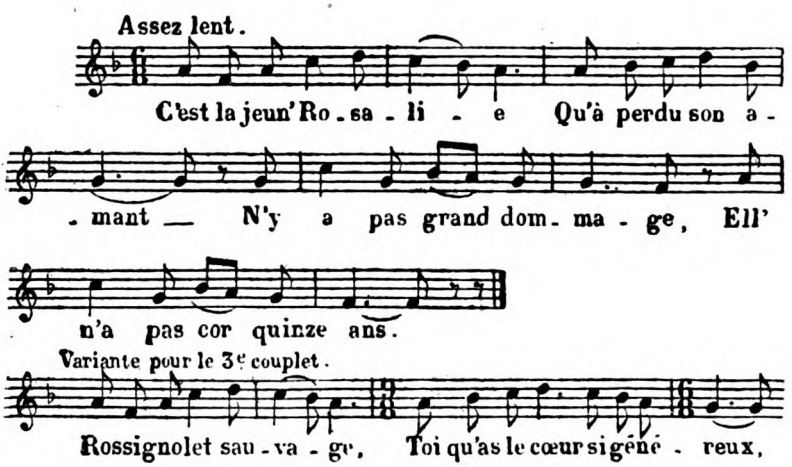

C'est la jeune Rosalie
Qu'a perdu son amant
N'y a pas grand dommage
Elle n'a pas cor quinze ans.

Elle s'en y va l'attendre
Là-bas dedans ces prés
Elle s'est lassée d'attendre
Elle croit qu'il a changé.

— Rossignolet sauvage,
Toi qu'as le cœur si généreux
Donne-moi des enseignes
De mon jeune amoureux.

— Votre amoureux, la belle,
Je l'ai vu ce matin
Qui nageait dans les Indes,
Il est rendu bien loin.

A fait quarante de marche
Et autant de la nuit,
Au bout de la quarantaine
Arrive à son pays.

L'premier qu'elle avisit,
C'était son bel amant,
Qui faisait l'exercice
Dessous les drapeaux blancs.

Digitized by Google

— T'y voilà donc, bon drôle !
Veux-tu pas t'en venir ?
. . . . . .
. . . . . .

— Si j'avais su, la belle,
Que tu m'aurais trouvé,
J'aurais passé la mer,
Jamais tu n'm'aurais vu.

J'aurais passé la mer,
J'aurais passé le Rhin
J'aurais passé la mer,
Je serais rendu bien loin.

Chanté par Jean Gaspaillart de Plènée.

II.

C'est la p'tite Rosalie,
Qu'a perdu son amant
N'y a pas gran' dommage,
Elle n'a pas core quinze ans.

J'e li avais dit m'attendre
Là-bas dans ces vallons
Il-le m'a délaissée
L'ingrat m'est inconstant.

— Rossignolet sauvage
Qui voyage en tout temps
Do me-moi donc des nouvelles
De mon fidèle amant

— Ton amant, ma bergère,
Je l'ai vu ce matin,
La chose en est certaine,
Il a passé le Rhin.

— Marchons, marchons, dit-elle.
Quarante jours sont longs
Au bout d'la quarantaine
Arrive à Lyon.

— Si j'avais su, ma belle,
Te retrouver ici
J'aurais passé la mer
Tu n'm'aurais jamais vu.

Entre vous, jeunes filles,
Qui avez des amants,
Ne leur faites point connaître
Que vous les aimez tant.

Mme PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

LES CLOCHES[1].

(*Suite*).

V

quelques kilomètres d'Argentat (Corrèze) on voit sur la rive gauche de la Dordogne, dans une gorge assez abrupte, les ruines d'un élégant prieuré qui s'appelait le prieuré de Glény et dépendait du village de Servières. En face, à mi-hauteur, se dresse un rocher colossal, dont la silhouette est celle d'un moine en prières. Debout, les mains jointes, la tête rase inclinée, le dos tourné au fleuve, vêtu de la robe longue et du camail, ce moine parait réellement sculpté par la main des hommes. On raconte dans le pays que cette figure de pierre est véritablement un moine du prieuré de Glény qui fut frappé de la colère céleste et changé en rocher pour avoir refusé de sauver, au péril de sa vie, les cloches du monastère pendant un incendie. Ces cloches sont aujourd'hui au fond de l'eau, dans un gouffre très profond qui se creuse au pied du rocher, et elles sonnent une fois l'an, le jour anniversaire de l'incendie qui a détruit le prieuré.

(*Raconté par M. Soulié, conducteur des ponts et chaussées*)

A quelques centaines de mètres d'Argentat s'élève un mamelon appelé le Puy du Tour, au haut duquel se dresse un Calvaire. La Dordogne contourne le pied de ce mamelon et est extrêmement profonde en cet endroit. La tradition rapporte qu'autrefois des cloches furent précipitées du haut de la montagne dans le gouffre et, aujourd'hui encore, c'est une habitude pour les enfants d'Argentat d'aller jeter des pierres dans le fleuve pour faire résonner ces cloches. Beaucoup croient même entendre distinctement leurs vibrations orsqu'une pierre les a touchées.

(*Superstition rapportée par M. Chauva, aubergiste à Argentat, qui a été nombre de pierres, sans aucun résultat, d'ailleurs, que de se démancher le bras*).

AMÉDÉE DESCUBES.

[1] Voir le t. VI, p. 110, 247, 202.

Digitized by Google

VI

Il existe, à propos du trou de Ternosse, une légende que rapporte Morellot dans le *Nivernais*, tome II, p. 150.

La tradition raconte que le jour où la Cure brisa les montagnes entre lesquelles elle creusa le lit où elle coule aujourd'hui, l'église s'écroula et que la cloche s'enfonça dans l'abîme. De toutes parts, on fit venir des plongeurs habiles pour la retirer. Déjà des cabestans la ramenaient au jour, quand l'un des ouvriers s'écria : « De par tous les diables nous la tenons ! » A l'instant, les cordes cassèrent et la cloche disparut. On plongea de nouveau ; mais nul ne put la découvrir dans l'abîme. Cependant l'on dit qu'elle y est encore et que, fidèle au souvenir de ce qu'elle faisait sur terre, elle sonne pour annonce les jours de fête. P. S.

LES CHEMINS DE FER.

(*Suite*)

Vers 1860, alors que les vues stéréoscopiques transparentes étaient à la mode, on vit apparaître toute une série de trains de chemins de fer dont les conducteurs étaient des diables ; les voyageurs étaient des squelettes. Ces photographies ne sont plus dans le commerce : tout au moins nous n'avons pu les retrouver. Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il nous en donner une description, ou nous dire où l'on aurait chance de les rencontrer et quelle était leur provenance ? Je crois me souvenir qu'elles avaient été exécutées d'après des maquettes.

P. S.

Digitized by Google

CONTES DU MAINE.

I.

Les Oranges.

Il y avait une fois un roi ; il avait une fille qui était malade. Alors elle avait envie d'oranges ; il n'y en avait pas du tout dans ce pays-là. Il fit annoncer, le dimanche après la messe, par le tambour, que celui qui apporterait les oranges à sa fille l'aurait en mariage. Alors, il y avait un paysan qui était à la messe, qui avait entendu ça ; il avait trois fils, ce paysan-là ; alors il se met à dire : si je pouvais seulement avoir des oranges, qu'un de mes fils l'épouserait, je serais-t'i heureux ! Quand il arriva chez lui, il trouva un oranger qui était tout plein d'oranges. Il fit appeler ses fils ; il dit à l'aîné :

« Vlà six oranges ; tu vas aller les porter à la reine ! »

Il lui enveloppe ses six oranges ; il les met dans un panier. Fallait qu'il passe un bois pour arriver au royaume. Quand il a été au milieu du bois, il rencontre une petite bonne femme ; elle lui dit : « Quoi donc que vous avez dans votre panier ? »

Alors, il lui répondit très malhonnêtement : « Est-ce que ça vous regarde ?

Elle dit : « Oui, je voulais le savoir ! »

« Hé ben ! » il lui dit, « j'ai de la m.... ! »

Alors la bonne femme lui répondit « M... soit ! »

Les oranges se sont tournées en m....

Quand il est arrivé au palais, il a dit qu'il apportait des oranges à la reine. Alors on a ouvert son panier, et puis on a trouvé de la m... Alors les gens qui étaient là sont entrés dans une grande colère contre lui, l'ont fait lier et emprisonner.

Alors, le père, voyant que son fils n'arrivait point, était inquiet, il dit à l'autre : « Hé bien, toi, voilà douze oranges ! va voir ce que ton frère devient. »

Digitized by Google

Et comme il arrivait dans le bois, il rencontra encore la même petite bonne femme.

Elle lui dit : « Qu'avez-vous donc, mon ami, dans votre panier ? »

Il lui dit : « Mais est-ce que ça vous regarde ? »

Qu'elle dit : « Mais je tiens à le savoir ! »

Il dit : « Il y a des cornes dedans ! »

Elle lui dit : « Cornes soient ! »

Il arrive le matin chez la reine, au palais, avec ses gros sabots. Alors on se met à lui dire :

« Qu'est-ce qu'i nous apporte encore celui-là ? »

Il dit : « J'apporte des oranges à la reine ! »

On ouvrit le panier. C'était des grandes cornes qu'il y avait dedans.

Alors ils se sont mis encore dans une grande colère contre lui ; et ils l'ont emprisonné la même chose aussi.

Alors le père était ennuyé que ses enfants n'arrivent point ; il dit à son fils le plus jeune :

« Mais qu'est-ce que ça veut dire qu'ils n'arrivent pas ? »

Alors il dit : « Père, si j'y allais, moi, peut-être que je réussirais mieux ! »

Alors, le père qui n'aimait point ce fils-là, lui dit :

« Toi, tu crois toujours mieux faire que les autres ! » qu'il dit : » Hé bien, c'est bien, voilà que trois oranges ; vas-y, si tu veux ! »

Le voilà bien content ; le voilà parti ; il rencontre encore la petite bonne femme Elle lui dit: « Où allez-vous, mon ami, si joyeux ? »

Alors il lui répondit : « Madame, je vais porter des oranges à la reine ! »

Elle lui dit : « Mon ami, puisque tu es si poli, je m'en vais te dire comment faire. Tu n'es qu'un paysan ; tu ne saurais pas comment t'y prendre pour arriver. D'abord, la fille du roi a un amant qu'elle aime mieux que toi ; elle ne voudra pas d'un paysan. » Elle lui dit : « Tiens, voilà trois choses : voilà un petit sifflet, une alène et un petit couteau, et puis une petit baguette ; quand tu seras embarrassé, tu diras : Par la vertu de ma baguette, si je trouvais seulement ma petite bonne femme ! » Elle dit : « Alors je viendrai à toi, je te débarrasserai. »

Digitized by Google

Le voilà parti, bien content. Il arrive au royaume. On lui demande ce qu'il avait aussi lui ; si c'était encore de vilaines choses. Alors il dit que non, qu'il avait des oranges ; on ouvrit son panier ; il y en avait douze, les plus belles oranges qu'on puisse voir. Lui-même s'est trouvé bien étonné, puisqu'il croyait en avoir que trois. On l'amène au roi ; on le présente à la reine qui fait une grimace en le voyant. Alors le roi lui dit :

« Il faut que tu me fasses trois choses, avant que d'avoir ma fille ; voilà cent lièvres ; il faut que t'ailles les garder, et puis qu'il n'en manque pas un seul ce soir ! »

Alors, il est parti avec ses lièvres. Voilà tous les lièvres qui se sauvent d'un côté et de l'autre : il ne pouvait pas les faire revenir. Il prend sa baguette ; il dit : « Par la vertu de ma petite baguette, si je trouvais seulement ma petite bonne femme ! »

La petite bonne femme paraît. Alors, elle lui dit :

— Ecoute mon ami, tu siffleras dans ton sifflet ; tous les lièvres reviendront ; seulement, l'amant de la reine va venir t'en demander un, parce qu'il voudrait bien que t'en perdes un ; tu lui diras : je veux bien vous en donner un, mais à condition que je vous enfonce trois coups d'alène dans le derrière ! — Et puis, tu donneras un coup de sifflet, ton lièvre reviendra. Alors, le roi viendra aussi, à son tour, t'en demander un ; tu lui diras : Je veux bien vous en donner un aussi, mais à condition que je vous coupe un bout de l'oreille. — Après la fille du roi viendra aussi à son tour, t'en demander un ; tu lui diras : Je veux bien vous en donner un aussi, mais à condition que je vous embrasse. — Pour une demoiselle comme elle, ce sera déshonorant ; mais pour que tu perdes un lièvre, elle voudra bien. »

Le soir, il se rend au palais avec tous ses lièvres. Le roi lui dit qu'il en avait un de moins ; la reine lui dit qu'il en avait un de moins, et l'amant aussi. Alors, il les compte devant eux et le compte y était. Maintenant le roi dit : Comment faire pour le prendre ; il faut que je le prenne. Il le fait monter dans un grenier ; il y avait du blé, de l'avoine, toutes sortes de graines de mêlées ensemble. Il lui dit :

— Tu vois tout cela, hé bien, il faut que ce soit tout trié ce soir, tout rangé, chacun son à part.

— Ah ! il dit : « C'est bien difficile ; enfin on y essaiera. »

Digitized by Google

Qu'il dit : « Par la vertu de ma petite baguette, si je trouvais seulement ma petite bonne femme ! »

La petite bonne femme arrive ; elle lui dit : « Mère des fourmis, monte dans ma poche ; mère des fourmis, descends dans ma poche ! »

Tout s'est trouvé rangé ; tout, chacun où il fallait.

Alors, le soir, le roi monte, a été tout étonné ; dit : Comment faire pour le prendre ?

« Maintenant, tu vas m'emplir un sac de vérités ; c'est la dernière chose que t'as à faire ! »

Alors il dit : quoi que c'est que ça, un sac de vérités ! Il dit encore : « Par la vertu de ma petite baguette, si je trouvais ma petite bonne femme ! »

Alors la bonne femme lui dit : « Tu sais le jour que tu gardais tes lièvres, il faut leur dire devant tout le monde ce que tu leur as fait ; voilà les vérités ! Alors, tu diras au roi en dernier ce que tu lui as fait ; il ne voudra pas que tu le dises, et il te donnera sa fille ! »

Alors il dit : « Sire, je vais vous emplir votre sac de vérités ! Amant de la reine, n'êtes-vous pas venu me demander un lièvre et je vous ai enfoncé trois coups d'alène dans le derrière ? Voilà une vérité. Et vous, mademoiselle, n'êtes-vous pas venue me demander un lièvre ; je vous en ai donné un, mais je vous ai embrassée bien fort. Voilà encore une vérité qu'il dit. Et vous, sire... »

Alors, le roi voyant qu'il voulait dire la vérité de lui n'a pas voulu ; il a eu honte ; il lui dit :

« Assez comme ça ! Tu auras ma fille ! »

Et puis, il s'est marié avec la reine, et il a fait sortir ses frères de prison ; il a été trouver son père, et puis il lui a dit : « Vous voyez bien, je suis le plus jeune, mais je suis le plus fin des trois ! »

Conté par Josephine Maurel, qui l'a appris de son grand'père Joseph Hubert, 78 ans. Bonnétable (Sarthe).

[1] *Comparer* « *le conte du petit vacher* » dans les contes populaires du Poitou par L. Pineau. (*Collection de contes et chansons pop.*) Leroux, éditeur.

Digitized by Google

II.

La grande cité.

C'était une fois un roi et une reine ; ils n'avaient qu'un fils. Dans le pays il y avait une cité, tous ceux qui allaient la visiter n'en revenaient jamais. Un jour le fils du roi dit à son père et à sa mère qu'il voulait la visiter. Alors le père et la mère s'y opposèrent, ne voulaient pas, disant qu'il n'en reviendrait jamais non plus, comme tout le monde, comme tous ceux qui y avaient été. Malgré le conseil de ses parents, il est parti. Alors il frappe à la porte de la cité. Une jeune fille vient lui ouvrir la porte. Elle lui dit :

« O prince, qu'êtes-vous venu faire ici ? Vous n'en sortirez jamais. »

Alors elle le présenta à sa mère. La mère lui dit :

« Vous tenez à voir la cité ? Rappelez-vous de ce que je vous dis. Vous allez faire trois choses. Si vous ne faites pas ces choses-là, vous mourrez comme tous ceux qui ont entré. »

Elle lui dit : « Suivez-moi ! »

Elle le mène dans une grande forêt. Elle lui donne une serpe toute rouillée. Qu'elle dit :

« Vous voyez toute cette forêt, il faut qu'elle soit tout abattue ce soir et mise en fagots ! »

Alors elle s'en retourne à la maison. Elle le laisse seul. Il essaie de couper ses fagots ; mais il ne pouvait pas avec son maclin tout rouillé. A midi il n'avait encore rien fait. Il dit : Je suis perdu !

La jeune fille qui lui avait ouvert la porte, vient lui apporter la coupe. Elle lui dit :

« O prince, mais vous n'avez rien fait ; vous êtes perdu ! »

Alors elle lui dit : « Hé bien, si vous voulez me promettre de m'épouser, je vais vous sauver ! »

Qu'elle dit : « J'ai volé le secret de ma mère ; ma mère est une fée. Je puis tout faire pour vous. »

La peur lui fit dire que oui, qu'il l'épouserait.

Alors elle lui dit : « Fermez les yeux ! »

Elle tire une baguette, frappe la terre, et toute la forêt tombe en fagots.

Digitized by Google

La mère arrive, le soir, pour voir s'il avait travaillé. Alors quand elle voit la forêt abattue, elle est tout étonnée. Elle dit :

« Ah ! ah ! J'ai affaire à plus fin que moi. Comment que je ferai pour le prendre ? »

Le lendemain, elle le mène à une grande, grande rivière. Elle lui dit :

« Vous voyez cette rivière ; il faut que ce soir elle soit tarie, et qu'elle tienne toute dans cette coque de noix. »

Une coque de noix qu'elle lui donne.

Alors il essayait toujours avec sa coque de noix, mais c'est comme s'il n'avait rien fait. La mère se méfiait de sa fille, envoie une autre de ses filles lui porter à manger. Quand il voit cette fille arriver, il dit : Je suis perdu, ce n'est plus la même. Enfin il dit : Il faut que j'agisse de ruse, que je fasse croire que je ne suis pas triste, puisque l'autre a promis de me sauver.

L'autre lui dit : « Comment, prince, vous n'avez encore rien fait, et il est midi ! »

Alors il lui répond :

« Oh, j'ai bien le temps. L'ouvrage sera fait. »

Il était trois heures, il n'avait pas encore vu arriver l'autre ; il s'ennuyait très fort ; sa rivière ne se tarissait pas. Enfin, comme il se désolait, elle arrive. Elle lui dit :

« Prince, tenez-vous toujours votre promesse ? Je vais vous dire une chose. Ma mère se méfie de moi et croit que c'est moi qui fais votre ouvrage. Elle ne veut pas vous tuer ; elle veut vous épouser. Maintenant, ce soir, il y aura un grand dîner en votre honneur : Ecoutez bien ce que je vous dis ; au dessert, il y aura trois poires : une grosse, une moyenne et une chope, (blette). Si vous prenez la grosse, c'est pour épouser ma mère ; si vous prenez la moyenne, c'est pour ma sœur, et la chope est pour moi. Maintenant que je vous ai raconté ces choses, je m'en vais vous tarir votre rivière. »

Elle a frappé de sa baguette la rivière, et elle a été tarie ; elle tenait dans la coque de noix. Elle s'est sauvée, crainte que sa mère la voie avec lui.

La mère est arrivée. Voyant l'ouvrage fait, elle était tout étonnée. Elle lui dit :

« Prince, comme vous êtes si habile, je donne un grand dîner, ce soir, en votre honneur. »

Digitized by Google

Alors, au dessert on lui présente un plat de poires. Il prend la poire chope; la mère en fureur lui dit :

« Mais, prince, prenez donc cette belle ? »

Il dit : « Oh non, j'aime mieux celle-là ! »

Alors on lui montre sa chambre, il va se coucher. Il n'était pas sitôt entré qu'il entend frapper à sa porte. C'était la jeune fille, qui l'avait sauvé, qui lui dit :

« Il faut partir tous les deux, car ma mère est en colère contre moi, et, bien sûr qu'elle va nous tuer, si nous ne partons pas. Moi, j'ai toutes les clefs et je vous ferai sortir. »

Alors il était bien ennuyé avec cette jeune fille, de l'emmener, il ne savait pas comment faire. Enfin il dit : puisqu'elle m'a sauvé la vie, il faut tout de même que je l'épouse. Comme ils étaient en chemin tous les deux, la jeune fille regardait toujours derrière elle, si sa mère les poursuivait. Elle la voit arriver avec de grandes bottes de sept lieues. Elle lui dit :

« Voilà ma mère qui nous poursuit. Nous sommes perdus. »

Elle dit : « Attendez, je vais la tromper. Je m'en vas vous déguiser en maison ; vous allez être l'auberge, et moi l'aubergiste. »

Elle était sur le bas de sa porte, et la mère lui dit :

« Avez-vous vu passer un monsieur et une dame par ici ! »

Alors elle lui dit : « Oh oui ! ils sont bien loin. Vous ne les rattraperez pas ! »

Quand elle a vu ça, elle s'est en allée, et puis eux ont poursuivi leur chemin. Il est arrivé au royaume de son père. Ses parents, le croyant mort, ont été tout étonnés quand ils l'ont vu arriver. Il a raconté son histoire à ses parents, ce qui lui était arrivé dans la cité, et la jeune fille a été remerciée des parents et reçue princesse.

Conté par Joséphine Maurel qui l'a appris de son grand'père, Joseph Hubert, 78 ans. Bonnétable (Sarthe).

III

Parsillette.

C'était un monsieur et une dame. Il y avait longtemps qu'ils étaient mariés, ils n'avaient pas d'enfant et ils en désiraient beaucoup : ils avaient bien du chagrin de ne pas en avoir.

Digitized by Google

Alors on leur dit de faire un pèlerinage pour en avoir. Les voilà partis en pèlerinage. C'était encore assez loin de chez eux. La dame devint enceinte, en s'en revenant. Comme ils passaient sur une route, ils aperçurent un beau jardin. Dans ce jardin il y avait des fruits magnifiques. La dame dit à son mari :

« Oh ! je veux manger de ces fruits-là et les cueillir moi-mêmes ! »

Le mari lui dit : « Mais, si nous étions vus ! »

Alors elle lui dit : « Tant pis ! Je veux descendre et je vais en prendre. »

Elle descend dans le jardin ; elle mange des fruits, et puis encore en charge la voiture. Comme elle chargeait les derniers, une petite bonne femme lui apparaît et lui demande pourquoi elle vient voler ses fruits. Alors elle lui raconte sa position, pourquoi elle avait envie d'en voler. Alors la bonne femme lui dit :

« Puisque vous avez volé mes fruits, je ne vous dirai rien ; mais je veux être la marraine de votre enfant. Vous aurez une fille. »

Elle remonte dans sa voiture ; elle dit à son mari :

« Mais, j'ai promis à cette bonne femme d'être marraine, mais elle ne le sera pas. »

Enfin, le jour où elle devait avoir son enfant est arrivé ; elle a eu une fille, comme la bonne femme lui avait dit. Et puis, on baptise l'enfant et on n'invite pas la bonne femme.

La bonne femme fait venir ses sœurs,—elle avait deux sœurs, c'étaient des fées. Elle leur dit :

« Vous savez, cette dame, qui m'a volé mes fruits, est accouchée et ne m'a pas mise marraine. Il faut la punir. Il faut lui enlever son enfant. »

La voilà partie avec un gros chien ; elle arrive à la porte de la dame ; elle sonne. On ne voulait pas lui ouvrir. Alors elle commande son chien ; il ouvre la porte — le chien ouvrait toutes les portes — et arrive droit où était l'enfant. Elle dit au chien :

« Enlève-moi cette enfant ! Et vous, madame, une autre fois vous tiendrez à vos promesses ; mais vous ne reverrez jamais votre fille. »

La voilà partie avec l'enfant. Elle arrive chez elle. Aussitôt

Digitized by Google

toutes les fées du pays se sont réunies, et elle a été marraine de l'enfant. Alors elle l'a nommé Parsillette. Elle lui a donné pour don qu'elle chanterait qu'on l'entendrait sept lieues à la ronde. Les autres lui ont donné toutes sortes de dons : qu'elle serait jolie, enfin toutes sortes de dons. Alors on lui a donné une nourrice et on l'a fait élever dans tout ce qu'il y avait de mieux. Quand elle est devenue grande, elle était tellement jolie que tous les messieurs qui passaient s'arrêtaient à la regarder. Elle chantait tellement bien que tout le monde accourait pour l'entendre chanter. Alors la bonne femme voyant ça, dit à ses sœurs :

« Il faut absolument que nous enfermions Parsillette dans une tour, parce qu'on nous l'enlèvera. »

Elle l'a emmenée dans une tour à trois lieues de la maison où elle était. Dans cette tour, elle avait tout ce qui pouvait lui être utile et agréable, jusqu'à un perroquet qui parlait avec elle. Et puis elle lui dit :

« Maintenant, quand je viendrai vous apporter quelque chose, je vous dirai : Parsillette, ma filleule, jetez-moi vos beaux cheveux ! »

C'était pour ouvrir la porte, ça, c'était le mot d'ordre.

Il y avait un prince dans l'endroit, à sept lieues plus loin. Il l'entendait chanter de chez lui. Alors il a dit :

« Mais qu'est-ce qui chante donc comme ça si bien ? Il faut que je le sache. »

Alors il s'informe de l'endroit d'où venait la voix, qu'est-ce qui chantait comme ça ? On lui dit que c'était une princesse, qui était enfermée dans la tour. Il dit : Il faut que je la voie et que je lui parle.

Au moment où il rôdait autour de la tour, il aperçoit la bonne femme qui lui apporte à manger. Il entend qu'elle lui dit : Parsillette, ma filleule, jetez-moi donc vos beaux cheveux ! Il l'écrit, afin de retenir le mot d'ordre, pour, lui aussi, le dire. Aussitôt la bonne femme partie, il se met, aussi lui, à dire : Parsillette, ma filleule, jetez-moi donc vos beaux cheveux. La jeune fille, croyant que c'était sa marraine qui avait oublié quelque chose, lui ouvre la porte. Quand elle voit ce jeune homme monter, elle voulait se sauver, mais par où ? Et lui, quand il la voit, il en

Digitized by Google

devient tellement amoureux qu'il ne voulait plus s'en aller. Et il lui dit que si elle voulait le suivre, il la ferait reine. Elle, qui s'ennuyait dans cette tour, d'être toujours toute seule avec son perroquet, a bien voulu. Elle lui promet qu'elle s'en ira avec lui ; le jour du départ était le lendemain. La bonne femme est arrivée encore apporter à manger Voyant sa marraine arriver, elle fait cacher le jeune homme derrière un rideau. Alors le perroquet disait toujours : Marraine, amant caché là ! Alors la marraine dit à sa filleule :

— Qu'est-ce que ton perroquet me dit :

— Ah marraine ! il vous dit ce que je lui ai appris.

Comme elle ne se doutait de rien, la bonne femme, elle est partie ; et eux sont partis aussi tous les deux. En s'en allant la bonne femme a réfléchi ce que le perroquet lui avait dit ; qu'elle dit : Je crois que le perroquet m'a dit la vérité, il faut que je m'en assure. Elle retourne sur ses pas ; elle arrive à la tour ; elle appelle ; personne ne lui répond. Elle monte au haut de la tour ; elle aperçoit Parsillette qui s'en allait au bras du jeune homme. Elle frappe de sa baguette : elle devient aussi laide qu'elle était belle ; et tous les dons qu'on lui avait donnés avaient disparu. Le jeune homme la voyant changée ainsi, ne savait quoi dire, et elle se voyant, lui dit :

« Je ne peux pas aller plus loin, parce que je vois ma marraine dans toute sa colère ; il faut que je retourne vers elle et que je lui demande pardon. »

Au moment où elle disait ça, le jeune homme est frappé de mort, et elle retourne vers sa marraine, lui demandant pardon.

Alors tous ces dons lui sont revenus ; sa marraine l'a pardonnée. Elle l'a ramenée chez elle, plus dans la tour ; elle l'a mariée plus tard à un prince très riche, et elle n'a jamais connu ses parents.

Conté par Joséphine Maurel qui l'a appris de son grand-père Joseph Hubert, âgé de 78 ans, Bonnétable (Sarthe).

[1] Comparez « la Belle Blonde » dans « les Contes populaires du Poitou » par L. Pineau (*Collection de contes et chansons pop.* Leroux, éditeur). Cf. aussi « Persillette » conte de Mlle de la Force. *Cabinet des fées*, t. VI, p. 36.

Digitized by Google

IV

La chatte blanche

Il y avait une fois un roi. Ce roi, il avait trois fils, et il n'avait qu'un royaume à donner. Alors il ne savait pas comment faire pour le partager, ce royaume. Il a fait venir ses trois fils ; il a dit : « Mes enfants, je veux que l'un de vous ait mon royaume ; mais il faut le gagner. » Il leur a donné un petit panier, on n'y aurait pas mis le poing dedans. Alors il leur a dit : « Dans ce panier il faut qu'il tienne le plus joli petit chien qu'on ne puisse pas voir dans tout l'univers. » Alors ils sont partis tous les trois chacun de leur côté à la recherche du chien.

Le plus jeune, il s'est trouvé dans une grande forêt ; il chassait. Alors l'orage l'a pris. Il avait tellement chassé que la nuit l'a pris aussi ; il ne savait plus retrouver son chemin. Il était trempé jusqu'aux os ; alors il disait : Qu'est-ce que je vas devenir dans cette forêt ; il y a peut-être des bêtes sauvages dans la forêt ; il faut absolument que je me sauve. Il a monté dans un arbre pour voir s'il découvrirait une lumière. Il en a aperçu une, mais qui était très loin, très loin. Il a poursuivi son chemin ; enfin il est arrivé à la lumière, C'était un château. Il sonne. C'est un rat qui vient lui ouvrir la porte. Alors le rat lui dit : « Entrez, prince, vous êtes attendu ! » Il le mène dans une chambre ; il y avait un bon feu pour le sécher, et des effets pour le changer. Alors il se met à dire : « Où suis-je ici ? Qu'est-ce que c'est que cette maison ? Personne ne me connaît et on m'attend ! » Alors, comme il était en train de réfléchir, deux souris viennent le chercher pour dîner. Dans la salle à manger où il était, il y avait deux couverts. Il se met à table ; aussitôt qu'il est à table, une belle chatte blanche arrive qui lui fait l'honneur de sa maison. Pendant les huit jours qu'il a été dans la maison, ce n'étaient que fêtes et agréments pour lui, qu'il ne voulait plus s'en aller. Mais, pendant tout ce temps-là il oubliait que son père lui avait dit de chercher le chien. Alors il se met à réfléchir ; il devient triste. La chatte le voyant triste lui demande ce qu'il avait, enfin, pourquoi il était triste. Alors il lui raconte l'histoire de son

Digitized by Google

père. La chatte lui dit : « Ne vous tourmentez pas ; vous aurez tout ce qu'il vous faudra ! » C'était le lendemain qu'il devait partir. Elle lui donne un cheval de bois pour partir le lendemain, un gros chien caniche et un petit panier. Elle lui dit : « Vous ouvrirez ce panier au moment où votre père vous demandera ce que vous avez trouvé ! » Le lendemain, quand il est arrivé au royaume de son père, ses frères se sont mis à rire et à se moquer en le voyant dans un attelage pareil, croyant qu'il était fou. Alors le père a commencé par l'aîné. Il lui a fait voir son chien ; il n'était pas ce qu'il voulait ; le deuxième, la même chose ; alors il dit au jeune :

« Allons, montre-moi le tien !

Lui dit :

— « Moi, je n'ai qu'un gros chien caniche que vous voyez.

En même temps, il ouvre le panier ; il sort le plus joli petit chien du monde. C'était donc lui qui avait gagné le royaume.

Le père leur dit : « Mes enfants, c'est très bien ; mais il faut faire encore une chose ; il faut que vous me trouviez quatre cents aunes de toile qui passe et repasse dans le châs d'une aiguille à broder ! »

Alors, les voilà encore partis tous les trois. Le plus jeune dit : « Moi, je vais retrouver ma chatte blanche ! » Mais il n'avait que trois jours pour cela, ce n'était pas beaucoup, la chatte blanche le voyant arriver, lui dit : « Je savais que vous deviez revenir ! » Il lui dit encore ce que son père voulait. Elle lui dit : « Ecoutez, prince ! J'ai des rats et des souris qui filent ; vous aurez ce que vous voudrez. » Le troisième jour, elle lui donne encore son cheval de bois et lui met après une grosse pièce de toile derrière son cheval, c'était gros comme du canevas, et puis un petit étui. Elle lui dit : « Vous n'ouvrirez cet étui qu'au moment où votre père vous demandera. »

Le voilà encore arrivé au royaume de son père. Le père demande à voir la toile. Alors le premier passe : ce n'était pas ce qu'il fallait ; il n'y avait pas moyen que ça passe dans l'aiguille. Le deuxième, la même chose. Alors, le jeune dit : « Moi, je n'ai que cette pièce de toile que vous voyez. » En même temps, il ouvre l'étui ; il y avait quatre cents aunes de toile qui passait dans la plus fine des aiguilles. Maintenant, le père dit à son fils : « Tu as gagné mon royaume ; mais il faut encore une chose ; il te

Digitized by Google

faut une femme et il faut que ce soit la plus jolie femme qu'on ait jamais vue au monde. »

Alors, il se dit : « C'est bien ennuyeux, parce que là, il n'y a que des rats et des souris et la chatte blanche. Comment vais-je faire pour cela ? » Il avait un mois pour cela. Il arrive chez la chatte blanche. Alors, il y avait un bon dîner qui l'attendait de servi. Il soupirait ; il était triste ; il n'osait pas dire ce qu'il voulait. La chatte blanche lui fit des reproches ; elle lui demanda s'il n'avait pas été content d'elle ; il lui dit que si ; mais seulement, il y avait une chose qui l'inquiétait, parce qu'il ne pouvait pas trouver une femme dans le royaume de la chatte blanche, qu'il fallait qu'il parte en chercher une ailleurs.

Alors la chatte blanche lui fit des reproches et lui dit : « Je vous ai comblé de tous mes dons et vous ne vous fiez pas à moi ! Voulez-vous épouser une chatte blanche ? » Alors il réfléchit et lui dit oui. Aussitôt le oui prononcé, la musique s'est mise à jouer et tout le château était en fête. Enfin le jour du départ est arrivé ; elle a fait atteler quatre souris ; son cocher était un rat et ses laquais aussi. Le voilà arrivé avec tout son attelage au royaume de son père. Ses frères le voyant arriver se sont encore mis à se moquer de lui en disant qu'il était fou toujours. L'aîné passe le premier ; c'était pas encore la femme qu'il fallait ; le deuxième, la même chose. Alors le père dit au jeune : « A toi, mon fils ! »

Il dit : « Moi, je n'ai que cette chatte blanche, et je veux en faire ma femme. »

Au moment où il disait ça, il est arrivé une fée dans un char de feu qui a frappé de sa baguette la chatte et tout son attelage. Alors elle est devenue, une grande princesse, la plus belle personne du monde ; les souris étaient des chevaux et les rats des hommes, tout ce qu'il fallait.

Alors la fée dit au prince :

« Vous avez été bon, parceque cette princesse était condamnée à être chatte jusqu'à ce qu'un prince la demande en mariage ; vous avez la princesse la plus riche du monde et la plus belle. »

Alors le père dit à son fils.

« Tu as gagné mon royaume ! »

Conté par JoséphineMaurel, qui l'a appris de son grand'père, 78 ans. Bonnétable. (Sarthe). LÉON PINEAU.

Digitized by Google

LES ARMES.

I

Les Canons.

Les Gantois donnaient le surnom de Marguerite l'enragée, à un gros canon qu'on remarque encore sur le marché du vendredi, et qui est aux armes de Philippe le Bon[1]. Dans un roman maritime un personnage parle des canons en termes tout à fait amicaux : Mes grosses pièces de 36, je les appelle les papas... Mes petites pièces de 18, les enfants, et mes jolies caronades, les mamans... Vois comme c'est sage, rangé, soigné. (E. Sue, *le Présage*, p. 314). Dans l'Indo-Chine, on donne des titres aux éléphants et aux canons[2]. Au fort de Tanjore, un canon est le génie tutélaire de la forteresse, et, à certaines époques de l'année, il est adoré en cette qualité[3]. Dans les Indes néerlandaises, un vieux canon qui avait servi au siège de Palembang, et était gisant dans une plaine, était adoré par les indigènes des deux sexes qui lui apportaient des offrandes de fruits. Il jouissait du privilège de guérir les maladies et de faire cesser la stérilité. Pour cela, il fallait s'asseoir dessus ; on y voyait fréquemment des femmes parées de leurs plus beaux atours. Assez récemment, le gouverneur de Batavia le fit enlever, au grand mécontentement des indigènes[4]. Au Dahomey, les canons ou les baïonnettes sont des fétiches; les armes envoyées par les gouvernements d'Europe sont bien accueillies, non-seulement comme assurant la victoire dans les batailles, mais comme protégeant par une sorte d'influence maligne, même en temps de paix[5]. Dans leur *Voyage d'Abyssinie*, t. II, p. 40, Ferret et Galinier racontent qu'à un moment où le roi se croyait menacé d'une révolte, il fit nettoyer une pièce de canon jadis apportée par Salt, et la fit porter processionnellement au son de la musique. L'Italien qui l'avait nettoyée assura, sur l'ordre du monarque, qu'elle était assez puissante pour percer et abattre les montagnes. Elle devint dès lors pour les chefs un objet de respect, et ils rentrèrent dans le devoir.

[1] Comm. de M. Alfred Harou.
[2] Landes, *Excursions*.
[3] *Tour du Monde*, xx, 55.
[4] *J. of Anthropological Institute*, t. vi, p. 357.
[5] Reclus, t. vi, p. 467.

Digitized by Google

Au pays de Bambouc (Coste. *Voyages*, p. 56), les naturels prétendaient que le canon était, non pas un instrument de guerre, mais plutôt une machine propre à briser les rochers, à abattre les forêts et à tuer les éléphants. Sur la côte occidentale de l'Afrique, on disait dans les caravanes que, pour vaincre les Musulmans, les Espagnols s'étaient servis de canons qui venaient se placer seuls, avec la rapidité de la foudre devant l'ennemi, faisaient feu et se retiraient de même dans l'Indo-Chine à l'approche de l'ennemi. Les canons tressaillent, ils sont considérés comme doués d'une espèce de vie, on leur donne des noms, on pense qu'ils peuvent être malades, et dans ce cas on leur fait prendre des médicaments[1].

Colomb menaça les Caciques du canon, et pour leur faire peur, il le fit tirer alors que le ciel était serein, et les Caciques en furent épouvantés[2].

Aux Célèbes, d'après Woodard, p. 173, un homme qui possédait un pierrier ou un canon était regardé comme puissant. Quand il revenait de voyage, il le portait chez lui et en était si jaloux qu'il le mettait souvent dans sa chambre à coucher. Thurnbull, *Voyaye autour du Monde*, p. 100, raconte qu'à la demande de Pomaré malade, il fit tirer le canon pour apaiser le dieu du roi. D'après un chant populaire portugais, (de Puymaigre. *Romanceiro* VIII) dans un combat naval entre Don Jean d'Armada et les Turcs, le boulet de Don Jean était de fer et détruisait tout, alors que par l'aide de Dieu celui des Turcs se brisait en petites balles.

II

L'animisme des armes.

Chez les Dayaks, on racontait que les poignards créés par les dieux étant devenus des sujets de dispute, s'animèrent et s'enfuirent de même que certaines fascines ; c'est là l'origine des Dayaks[3].

En Indo-Chine les sabres qui ont servi à une exécution crient et frappent contre la muraille quand une nouvelle exécution est proche, ou ils apparaissent à leur propriétaire pour lui annoncer qu'il aura bientôt à se servir d'eux[4]. Henri Heine raconte dans ses *Mémoires*, p. 133, que l'on enterrait solennellement l'épée du bourreau. L'usage des bourreaux est de ne plus se servir d'une épée avec laquelle ils ont exercé cent fois leur ministère : une telle arme ne ressemble pas à

[1] *Excursions* 1881, p. 369.
[2] Bernal Diaz. *Conquête de la nouvelle Espagne*, t. I, p. 113.
[3] de Backer *L'Archipel Indien*, p. 43.
[4] *Excursions* 1881 p. 369.

Digitized by Google

d'autres armes; elle a reçu avec le temps une conscience secrète ; et elle a besoin de repos dans la tombe, tout comme un homme. C'est aussi une opinion très répandue que ces glaives finissent par devenir très cruels ; ils sont souvent altérés de sang ; parfois, vers minuit, on peut les entendre distinctement dans l'armoire où on les a suspendus, s'agiter en cliquetis bruyants et furieux ; quelquefois même affolant les malheureux qui les tiennent entre leurs mains, au point qu'ils s'en servent pour tuer leurs meilleurs amis.

III

Les armes merveilleuses. — Les armes charmées.

Dans l'Edda, un personnage s'écrie :

Je sais un chant pour émousser l'épée. (Poème d'Odin, p. 180. Trad. du Puget).

Lorsque les Creeks vont à la guerre, ils sont conduits par un chef appelé charmeur à distance, qui avait subi dans sa jeunesse une initiation et avait passé plusieurs mois seul avec un ancien conjurateur qui lui avait appris les incantations destinées à agir comme charmes contre l'ennemi, même à distance[1].

Le géant Efwa avait le long de sa cuisse droite une grosse hache de pieux emmanchée ; quand il en était armé il était d'une force que rien n'égalait ; s'il la déposait, il redevenait semblable aux autres hommes[2].

Quand Thor serrait autour de ses reins le ceinturon de force, il doublait sa vigueur divine.

Le glaive de Freya combattait seul.

Dans les contes populaires, il est souvent parlé d'épées merveilleuses ; il en est qui, comme le glaive de Freya, combattent toutes seules[3].

Dans les légendes Déné, la flèche revient dans le carquois, à la condition qu'on n'aille jamais la reprendre après l'avoir tirée[4].

[1] Albert S. Gatchet. *A migration legend of the Creek*, p. 165.
[2] Petitot. *Trad. indiennes du Canada*, p. 218.
[3] Edda, pp. 44, 72, 78.
[4] Petitot, p. 127.

Digitized by Google

IV

Idées de sauvages relatives au fusil.

Lorsque Catlin voyageait chez les Mandans, quelques jeunes garçons ayant aperçu à sa ceinture un revolver, avertirent de ce fait d'autres jeunes gens qui vinrent demander timidement si ce n'était pas là une très jeune carabine.

Catlin ayant répondu affirmativement, les femmes commencèrent à s'approcher. Il tint alors, l'un à côté de l'autre, le pistolet et la carabine, et leur ressemblance, à la taille près, les convainquit que le pistolet était un enfant de la carabine. Comme il l'enveloppait dans sa redingote, les femmes poussèrent toutes un cri d'approbation : Ah ! tenez, dirent-elles, le pauvre petit être bien chaudement[1].

Ross persuada aux Esquimaux que son fusil en partant lui disait le nom de celui qui avait dérobé quelque chose[2].

V

Les armes dans la religion et les serments.

Le principal fétiche des Mousgo est une lance fichée en terre[3].

D'après Thevet, ch. XXXVIII, avant de tuer leurs prisonniers, les sauvages consacraient l'épée de bois qui leur servait à cet usage et la frottaient avec des herbes.

Les Gounds offrent comme *ex-voto* à leur dieu suprême et créateur une lance ou un soc de charrue[4].

Lors d'un traité, les Macrons et les Grecs échangèrent leurs armes. Deux tribus au nord de Sebaou échangeaient deux fusils pour conclure la paix, et se les demandaient pour déclarer la guerre ; ces deux armes symboliques étaient désignées sous le nom de lances[5].

Quand un Kalmouck prête serment, il appuie le bout du canon de son fusil sur sa bouche et le baise ; s'il n'a pas de fusil, il prend une flèche, et, après l'avoir touchée avec la langue, il applique la pointe sur le devant de la tête[6]. Au Bambouc un serment fait sur la poudre et fusil n'est jamais violé[7].

[1] *La vie chez les Indiens*, p. 248.
[2] Hervé, *Voy. au pôle Nord*, p. 160.
[3] Reclus t. xii, p. 702.
[4] *Revue d'Anth*, II, 277.
[5] Reclus, t. xi, p. 444.
[6] Laharpe, t. viii, p. 283.
[7] Reclus, t. xii, p. 541.

Paul Sébillot.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA PROVENCE.

Tuer un chat ou briser un miroir porte malheur pendant sept ans.

Briser des assiettes porte bonheur.

Lors du mariage de la fille aînée de M. Feraud, de Moustiers, mon oncle, le dernier des faïenciers de Moustiers (Basses-Alpes), on brisa volontairement douze douzaines d'assiettes spécialement fabriquées et décorées pour la circonstance.

Proverbe provençal : Ne laisse jamais entrer dans ta maison ni prêtre ni pigeon.

Heurter fortuitement un bossu porte bonheur.

S'il arrive que, pendant la marche d'un convoi funèbre, les chevaux du corbillard s'arrêtent, il mourra quelqu'un pendant l'année dans la maison devant laquelle le fait s'est produit.

Treize à table : la personne la plus jeune ou la plus vieille meurt pendant l'année. Il y a exception à cette règle lorsque, parmi les convives, se trouve une dame « en espoir de maternité. »

Les personnes dont les sourcils se rejoignent sont jalouses.

Celles dont les ongles sont recourbés meurent jeunes.

Pour se garantir de la foudre, les femmes de la campagne se signent au moment où l'éclair se produit et prononcent immédiatement après[1] les paroles suivantes : « *Sainte Barbe, sainte Fleur !* » qui font partie de l'invocation populaire :

Sainte Barbe,
Sainte Fleur,
La Croix de notre Sauveur,
Quand le tonnerre tombera,
Sainte Barbe m'en préservera.

Il faut toujours éviter d'avoir trois lumières dans la même chambre.

Le jour du mariage, les mariés doivent, pour éviter tout sortilège, porter du sel sur eux. Dans le bas peuple, on se sert à cet effet de

[1] Dans les classes inférieures on est persuadé que la foudre n'est dangereuse que lorsque le bruit du tonnerre se fait entendre.

Digitized by Google

sel gris commun ; les personnes appartenant à une classe plus élevée font usage de sel fin contenu dans de petits sachets confectionnés par les amies de la mariée.

Si, pendant l'apparition d'une étoile filante, on formule un vœu, il sera exaucé.

Lorsque le pain au lieu de reposer normalement sur la table est placé de façon que sa partie convexe soit en contact avec elle, les enfants de la maison ont des coliques.

Ne gaspillez jamais votre pain, car, plus tard, votre âme serait obligée de venir cueillir *avec les paupières* les morceaux que vous n'auriez pas convenablement utilisés.

Signe d'orage : Lorsque les poules creusent le sol et battent des ailes de façon à faire pénétrer de la terre entre leurs plumes.

Lorsqu'on a les mains froides, on est amoureux[1].

Les mariages contractés pendant le mois de mai ne sont jamais heureux.

Les personnes qui ont une fossette au menton ont en général bon cœur[2] ; celles qui ont de petits yeux sont rusées[3].

Si une femme enceinte se fait peser, son enfant ne vivra pas.

En affaires, il faut toujours se méfier des boiteux[4].

M. Reymond.

[1] Man frejos, amour caou (Proverbes).
[2] Mentoun troouca, fouarso bounta (Prov.).
[3] Mariage de mai, noun soun de durado (Prov.).
[4] Mounté lia de goï, lia d'embroï.

Digitized by Google

LA BELLE DANS LA TOUR'.

I

VERSION BOULONNAISE.

Là-bas, là-bas, dedans la tour
Une princesse a mes amours.
Elle a tant bien voulu m'aimer,
Que son pèr' la fit enfermer.

Il y a bien cinq à six ans
Que la belle est fermé' dedans.
Au bout de la septième anné'
Son père alla la visiter :

[Bonjour ma fill' ! — Bonjour, papa !]
Bonjour, ma fill', comment qu' ça va ?
— Oh, mon papa, ça va très mal !
J'ai un côté rongé à (*sic*) vers,
Et mes pieds pourriss' dans les fers.

Avez-vous pas dans vos monnaies
Cinq à six louis à me donner ?
Nous paiererions (*sic*) le serrurier,
Pour qu'il m'arrach' les fers aux pieds.

— Oui, oui, ma fill', nous en avons,
Puisque tu as cinquant' millions.
Si tu veux cesser tes amours,
Nous te sortirons de la tour.

— J'aim' mieux mourir dedans la tour
O que de cesser mes amours.
— Hé bien, ma fill', tu y mourras,
Sans que personne y vienn' te voir.

Digitized by Google

Son amant il vint à passer,
Une lettre il lui a jeté :
Faites la morte enseveli',
Faites-vous porter à Saint-D'nis.

[La fille] ell' fit la morte enseveli,
Ell' se fit porter à Saint-D'nis.
Cinq cents curés, autant d'abbés
Portaient la princesse enterrer.

Son amant il vint à passer :
Arrêtez-là, Monsieur l' curé,
Vous portez m' amie enterrer,
Permettez-moi de l'embrasser.

Il tira son p'tit couteau d'or,
Il décousit le drap de mort.
L' drap fut pas sitôt décousu,
O la belle elle est revenu'.

Les jeun' curés, aussi les abbés,
S' dir' : la bell' chose que d'aimer !
Nous portions la princesse enterrer,
Son amant l'a ressuscité'.

Recueilli par Mme Ch. d'Héricault, environs de Samer (Pas-de-Calais). La mélodie n'a pas été notée : mais d'après le vague fredon qu'on a eu l'obligeance de me faire entendre, j'ai discerné nettement un dérivé de l'air original, en six-huit, que chantait Gérard de Nerval et qui fut maintes fois recueilli de la bouche des chanteurs populaires.

GEORGE DONCIEUX.

LE CYCLE DE SAINTE MARIE MADELEINE

ERRATUM

Dans l'article intitulé « APPENDICE AU CYCLE DE MARIE MADELEINE » qui parut dans la *Revue* n° 8, du 15 août 1891, il s'est glissé plusieurs fautes d'impression, dont une en particulier trouble assez gravement le sens de la conclusion. A la ligne 20 de la p. 476, il faut entre le mot « homélie » et le mot « pouvait » intercaler le membre de phrase « en se répandant parmi le peuple » ; celui-ci, placé mal à propos aux lignes 18 et 19, rend inintelligible la première phrase du paragraphe.

G. D.

Digitized by Google

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE[1].

VI. La légende napoléonienne. *(Suite).*

Pour vous commencer l'extraordinaire de la chose, sa mère qui était la plus belle femme de son temps et une finaude, eût la réflexion de le vouer à Dieu, pour le faire échapper à tous les dangers de son enfance et de sa vie, parce qu'elle avait rêvé que le monde était en feu le jour de son accouchement. C'était une prophétie.

. . . . . .

. . . . . .

Qu'on lui donne ordre de faire faction en Egypte, voilà sa ressemblance avec le fils de Dieu.

. . . . . .

. . . . . .

Et l'on arrive à Toulon, route d'Egypte. Pour lors les Anglais avaient tous leurs vaisseaux en mer. Mais quand nous nous embarquons, Napoléon nous dit : « Ils ne nous verront pas, et il est bon que vous sachiez, dès à présent, que votre général possède une étoile dans le ciel qui nous guide et nous protège. »

. . . . . .

. . . . . .

Alors le grand Turc, l'Asie, l'Afrique, ont recours à la magie, e nous envoient un démon, nommé Mody, soupçonné d'être descendu du ciel sur un cheval blanc, qui était, comme son maitre, incombustible au boulet, et qui tous deux vivaient de l'air du temps. Il y en a qu l'ont vu, mais moi je n'ai pas de raisons pour vous en faire certains ; c'étaient les puissances de l'Arabie et les mamelucks qui voulaient faire croire à leurs troupiers que le Mody était capable de les empêcher de mourir à la bataille, sous prétexte qu'il était un ange envoyé pour combattre Napoléon, et lui reprendre le sceau de Salomon, un de leurs fourniments à eux, qu'ils prétendaient avoir été volé par notre général. Vous entendez bien qu'on leur a fait faire la grimace tout de même.

Ah ça ! dites-moi d'où ils avaient su le pacte de Napoléon. Etait-ce naturel ?

Il passait pour certain dans leur esprit qu'il commandait aux génies, et se transportait en un clin d'œil d'un lieu à un autre comme un oiseau.

. . . . . .

. . . . . .

[1] Cf. le IV p. 65, 209, 522, le t. V, pp. 433, 695, le t. VI, pp. 531, et sur Napoléon en particulier le t. IV, pp. 146, 203, le t. VI, pp. 385.

Les extraits qui suivent sont empruntés à un roman de Balzac *le Médecin de campagne* ; on y trouvera, avec des croyances déjà signalées dans un précédent article, de nouveaux traits légendaires.

Digitized by Google

Tout le monde se trouvait très malade, Napoléon seul était frais comme une rose, et toute l'armée l'a vu buvant la peste sans que ça lui fit rien du tout.

. . . . . .

. . . . . .

En Egypte, dans le désert, près de la Syrie, l'homme-rouge apparut dans la montagne de Moïse pour lui dire : « Ça va bien. » Puis, à Marengo, le soir de la victoire, pour la seconde fois, s'est dressé devant lui, sur ses pieds, l'homme-rouge qui lui dit : « Tu verras le monde à tes genoux, et tu seras empereur des français, roi d'Italie, maître de la Hollande, souverain de l'Espagne, du Portugal, des provinces Illyriennes, protecteur de l'Allemagne, sauveur de la Pologne, premier aigle de la Légion d'honneur et tout : » Cet homme-rouge, voyez-vous, c'était son idée, à lui ; une manière de piéton qui lui servait à ce que disent plusieurs, pour communiquer avec son étoile. Moi, je n'ai jamais cru cela ; mais l'homme-rouge est un fait véritable, et Napoléon en a parlé lui-même, et a dit qu'il lui venait dans les moments durs à passer, et restait au Palais des Tuileries dans les combles. Donc, au couronnement, Napoléon l'a vu le soir pour la troisième fois, et ils furent en délibération sur bien des choses.

. . . . . .

. . . . . .

Enfin nous trouvons nos mâtins campés à la Moskoswa. C'est là que j'ai eu la croix, et j'ai congé de dire que ce fût une sacrée bataille ! L'Empereur était inquiet, il avait vu l'homme-rouge qui lui dit : « Mon enfant, tu vas plus vite que le pas, les hommes te manqueront, les amis te trahiront. '

. . . . . .

L'homme-rouge passe aux Bourbons comme un gredin qu'il est.

. . . . . .

L'on s'empare de Napoléon par trahison, les Anglais le clouent dans une île déserte de la grande mer, sur un clocher élevé de dix mille pieds au-dessus du monde. Fin finale, est obligé de rester là, jusqu'à ce que l'homme-rouge lui rende pouvoir pour le bonheur de la France. Ceux-ci disent qu'il est mort ! Ah ben oui, mort ! On voit bien qu'ils ne le connaissait pas.

PAUL SÉBILLOT.

En Champagne, le peuple appelait le *Te Deum* que l'on chantait pour remercier le ciel des succès de ses armes, *un tue des hommes*.

(Annuaire ou Almanach de la Marne pour 1857.)

HENRI LEBRUN.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES.

VI.

Il y a quelques années, un jardinier nommé François Gicquel, de Plérin près Saint-Brieuc, et qui habite actuellement Plouha (Côtes-du-Nord), me raconta que, souffrant depuis longtemps de maux de tête intolérables, il se résolut de faire un pèlerinage à N.-D. de Bulat pour mettre fin à ses souffrances. Il partit donc un matin à pied pour cette église qui se trouve à six lieues au delà de Guingamp et à douze de Plouha. Il arriva vers deux heures à Bulat, fit sa prière, et entra dans une auberge pour prendre une *bolée*, puis il se remit en route pour Plouha. « En descendant la côte de Bulat, me dit-il, j'ai entendu comme le bruit d'une charrette qui marchait derrière moi au grand trot. Je me retourne et au milieu d'une charrette je vois une vieille femme qui avait sa coiffe tout de travers, et deux grandes béquilles qu'elle manœuvrait comme deux faux. Elle allait comme le vent et passait au bruit du tonnerre. Je ne vous cache pas que j'ai eu peur : je me suis jeté dans la douve en fermant les yeux, car la vieille courait droit sur moi. Quand j'ai rouvert les yeux je n'ai plus rien entendu et la vieille avait disparu ; mais depuis ce temps-là ça ne m'a plus jamais *clinché* (teinté) dans la tête. » Comme je souriais en lui demandant s'il n'avait pas bu plusieurs bolées, il ajouta : « Si vous ne voulez pas me croire, ne me croyez pas, mais je vous jure que ce que je vous dis là est la vraie vérité. C'est la vieille qui m'a guéri avec ses béquilles. »

PAUL CHARDIN.

VII

LES FONTAINES GUÉRISSANTES DE L'AUBE[1].

Saint Vinebaud, natif de Nogent-sur-Seine, s'y bâtit un ermitage. Il guérit un jour d'une fièvre tierce un lecteur de l'église de Gallomagne, évêque de Troyes, qui l'avait envoyé vers lui.

Il y a aujourd'hui une chapelle près de laquelle est une fontaine

Digitized by Google

dont les eaux sont belles et limpides, où les fébricitants vont se laver pour obtenir guérison.

Fons est illimis, vitreisque argenteus undis,
Fons sacer, hunc multi numen habere putant.

(Courtalon. *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, I, p. 283 ; III, p. 217 (1784).

Auprès de la Rivour, canton de Lusigny, arrondissement de Troyes, il y a une fontaine que, suivant la tradition, saint Martin fit jaillir de terre pour se désaltérer et qui porte son nom.

Pour guérir de la fièvre, on y allait boire « à même, en y trempant les lèvres » ; c'eût été grand scandale que d'y laver du linge ou d'y tremper un doigt.

(Paul Lutel, *Petits poèmes de l'âge d'or*, p. 179 (1890), Paris, Lemerre).

Une fontaine prend sa source vers les bois de Marcilly et s'appelait encore en 1783 la *Fontaine de l'Abondance*. Saint Flavit, solitaire, guérit, en lui faisant boire de l'eau de cette fontaine, le comte de Montan ou Montain, seigneur de Marcilly-le-Hayes, son maitre, qui était tombé de cheval en venant maltraiter le saint.

(Courtalon, *Top. hist.*, II, p. 104 ; III, p. 214).

La belle source de Rosson (commune de Dosches), ou fontaine de Saint-Pierre-ès-Liens, au pied du mamelon où est construite la chapelle du même nom, donne une eau limpide et abondante.

A cette eau, on attribuait autrefois la mystérieuse vertu de guérir la fièvre.

(*Statistique communale de Dosches*, par M. Baroche (*Annuaire de l'Aube* pour 1880, p. 134).

La personne malade, munie d'un brin d'osier, *liait sa fièvre* en attachant ce brin aux poteaux qui supportent le toit de la fontaine, ou aux saules d'alentour. Ces *ex-voto* étaient sans doute le symbole du martyre de saint Pierre-ès-Liens, patron de la localité. En même temps, cette personne commençait une neuvaine et buvait chaque jour, pendant sa durée, une gorgée d'eau de la fontaine de saint Pierre.

Il n'y a pas longtemps que cette superstition a disparu.

(*Loc. cit.*, p. 179).

Il ne reste rien de l'église Saint-Pierre-Saint-Baussange près de laquelle était le puits où le corps de saint Baussange fut jeté par les

Digitized by Google

Vandales, après son martyre. Le puits, dont les eaux, suivant la légende, guérissaient les pèlerins de la fièvre, a été comblé lors de la première Révolution. (Amédée Aufauvre, *Album pittoresque et monumental de l'Aube*, p. 67).

Le couvent de Saint-Pierre-de-Bossenay et l'église prieurale ayant été incendiés, on réunit l'établissement au prieuré claustral de Saint-Loup; une chapelle s'éleva depuis sur les ruines et devint le but de nombreux pèlerinages. La fontaine qui coule dans le voisinage passait pour guérir de la fièvre;elle attirait encore des malades vers le milieu du siècle dernier.(Amédée Aufauvre, *Histoire de Nogent-sur-Seine*, p. 182).

Le lendemain de la Pentecôte, le peuple de Troyes et des environs allait en grand concours à l'église de Moussey, révérer saint Clair *pour la conservation de la vue*. Curtalon, *Top. hist.* III, p. 12.

En 1774, une louve enragée parcourut plusieurs villages de Champagne et blessa 22 personnes. Neuf en moururent. Un médecin de Troyes et un chirurgien des environs soignèrent pendant plus de trente jours ceux qui avaient été mordus. La population était affolée et ne fut rassurée que lorsque les blessés furent allés en pèlerinage dans la forêt des Ardennes, à Saint-Hubert, où on leur inséra sous la peau du front un petit morceau de l'étole du saint. (Albert Babeau. *Le Village sous l'Ancien Régime*, p. 331, d'après des documents des archives de l'Aube, C 1167).

LOUIS MORIN.

Digitized by Google

SOLAIMAN (Salomon) DANS LES LÉGENDES MUSULMANES[1]

VI

LES OBJETS MERVEILLEUX.

§ IV. — *Le tapis.*

On a vu plus haut que Solaïman n'hésita pas, pour se punir d'une négligence dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, à immoler les chevaux merveilleux qui en un jour lui faisaient parcourir son empire. Dieu le récompensa de son sacrifice en mettant les vents à sa disposition[2]. Ils le transportaient avec une rapidité sans égale et il parvint ainsi jusque sur les frontières de l'Inde. Près de Kaboul se trouve une montagne appelée *Kouh i Solaïman* (montagne de Salomon) : on rapporte qu'il la gravit, et du sommet, regarda l'Inde qui était alors remplie de ténèbres. Il revint sur ses pas sans entrer dans le pays, et cette montagne fut ainsi appelée d'après lui[3]. Le vent qui transportait le roi et tous ceux qui l'accompagnaient, le faisait si doucement que les moissons au-dessus desquelles ils passaient n'étaient pas même agitées.

Ce pouvoir de Solaïman sur les vents est déjà mentionné dans le Qorân[4]. « Nous lui soumimes le vent qui courait légèrement, suivant son ordre, partout où il le dirigeait. » Un auteur byzantin, Euthymios de Zigabène, cite expressément cette croyance des Musulmans[5].

D'après d'autres traditions, Salomon était porté sur un tapis qui reposait sur le vent. Un jour, il passa au-dessus d'un berger qui dit : Solaïmân a reçu en partage un empire considérable. Le vent porta ces

[1] Suite, voir le t. III, p. 353, 503 ; le t. IV, p. 52, 389, 486 ; le t. V, p. 298, 341 ; le t. VI, p. 145.

[2] D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, La Haye, 4 vol in-4°, 1778, t. III, p. 337 ; Ibn el Aṯhir, *Kamel*, éd. de Boulaq, t. I, p. 97 ; Reinaud, *Description des monuments musulmans du cabinet du duc de Blacas*. Paris, 2 vol. in-8°, 1828, t. I, p. 163.

[3] Ibn Batoutah, *Voyages*, éd. Defrémery et Sanguinetti, t. III. Paris, 1877, in-8°, p. 89-90.

[4] Sourate XXXVIII, v. 25.

[5] *Panoplia dogmatica* ap. Fr. Syllburgii *Saracenica sive Moamethica* s. in-12, 1595, p. 30.

Digitized by Google

paroles aux oreilles du roi qui descendit auprès de l'homme et lui dit : « Berger, un seul acte de louange envers Dieu, au compte de ses serviteurs, vaut mieux auprès de lui que tout le royaume de Solaïmân, car le pouvoir de ce dernier est périssable, tandis que la louange de Dieu est durable et servira, au jour du jugement, à celui qui l'aura prononcée[1]. »

Les Malais musulmans nous donnent une version un peu différente de cette anecdote : « Un jour que le prophète Salomon était dans tout l'éclat de sa grandeur royale, son trône s'éleva dans les airs, emporté par le vent. Au-dessus du trône, un nuage le couvrait de son ombre, et au-dessous, s'étendait un tapis porté par une multitude d'hommes et de génies. Au moment où il dépassait la Mekke, un fakir l'apercevant, lui et toute son escorte, s'écria : ô Dieu digne de louanges! quelle grandeur tu as donnée au fils de David ! Le prophète Salomon ayant entendu ces paroles, ordonna au vent de s'arrêter, puis, appelant le fakir, il lui dit : Je le jure par Dieu, qui a donné cette grandeur au fils de David, si tu dis une seule fois : Il n'y a de Dieu que Dieu, tu obtiendras dans l'autre monde une grandeur plus éclatante que celle du fils de David sur la terre[2]. »

Ce tapis merveilleux était de soie brochée d'or : il avait été tissé par les génies, à ce que rapporte Moqâtil ben Aldjân : il mesurait un parasange de long sur un de large. Dans les expéditions, l'armée de Solaïmân qui ne comptait pas moins d'un million d'hommes, ses femmes, ses bêtes de somme, ses chevaux pouvaient y prendre place. Le tapis voyageait entre ciel et terre, comme un nuage, et, en une matinée, faisait la route d'un mois. Quand Solaïmân voulait hâter la marche, il appelait un vent violent, et le tapis, avec ce qu'il portait, voyageait avec la rapidité de l'éclair : en même temps, le zéphyr était spécialement chargé de rapporter au roi ce qui se disait dans son royaume[3].

Cette tradition a passé des Musulmans aux Sabéens : Salomon, disent-ils, avait un grand tapis qui le transportait, sans peine et en très peu de temps, là où il désirait se rendre, et jusqu'au soleil même où il allait de temps en temps faire des excursions. Après s'être assis sur ce tapis avec les personnes dont il désirait être accompagné, il n'avait qu'à frotter sa bague et à donner un coup de baguette au tapis, celui-ci partait aussitôt comme l'éclair[4].

[1] Ah'med el Qalyoubi *Naouâdir* Boulaq 1302 heg in-8°, ch. cxcv, p. 89. — Ah'med eth Tha'alebi, *Qis'âs'el Anbiâ*, in-4°, 1298 hég. p. 256. Ce dernier, qui remonte jusque Ouahb ben Monabbih, remplace le berger par un laboureur.

[2] Bokhâri de Djohore. *Makôta Radja-Râdja (la couronne des Rois)*, trad. par Ar. Marre Paris, 1878, in-12. p. 89.

[3] Ibn al Athir, *Kâmel*, t. I, p. 98 ; Ah' med eth Tha'alebi, *Qis'âs'el Anbiâ*, p. 256 ; Ibn Ayas. *Bezaï ed Zohour*, Boulaq, 1302 hég. in-8°, p. 115.

[4] Siouffi, *Sur la religion Soubbas ou des Sabéens*, Paris 1880 in-8°, ch. xxix p. 150.

Digitized by Google

Solaïmân ne sut pas résister à l'orgueil que lui inspirait ce pouvoir, et l'écrivain Malai, Bokhâri de Djohore nous a conservé une légende à ce sujet : « Un jour le prophète Salomon étant assis sur son trône royal, le vent l'emporta dans le haut des airs avec une multitude innombrable d'hommes et de djinns qui l'accompagnaient. Le prophète Salomon admira sa puissance royale, et, en cet instant, un sentiment d'orgueil s'étant emparé de son cœur, sa couronne se replia sur elle-même. Alors le prophète Salomon essaya promptement de la redresser, mais elle se courba de plus en plus, et bien qu'il eut essayé jusqu'à trois fois de la redresser, il ne put y réussir. Le prophète Salomon dit : « O couronne, pourquoi ne peux-tu pas te redresser ? » Et la couronne, par la volonté de Dieu très haut répondit : « O Salomon, redresse d'abord ton cœur si tu veux que je me redresse moi-même[1]. »

Suivant Es Saddi, cité par Ib'Ayas, ce merveilleux tapis était placé sur des poutres : il s'agirait d'un siège analogue à celui que fit construireDjemchid, et que les Divs transportaient où il voulait[2] ; cette légende fut appliquée par les Musulmans aux Pharaons légendaires de l'Egypte : Naqraouach, instruit dans la magie et l'art des talismans, arriva jusque sur les bords de l'Océan Occidental où il bâtit un château : les démons portaient son trône sur leurs épaules, traversaient avec lui toutes les régions pour revenir au palais qu'il avait bâti au milieu de la mer[3]. La même aventure est rapportée par Es Sogorité, à un autre roi fabuleux d'Egypte, Misram[4].

C'est sans donte dans l'Inde qu'il faut chercher l'idée primitive de ce véhicule fabuleux. Dans le *Trône enchanté*, version persane d'un roman indien le *Sinhasâna dvatrinsati*, qui a passé aussi chez les Moghols, et qui renferme ce récit des exploits du roi Vikramaditya, raconté à son descendant Bhodja (Ardji Bordji, Khân des Moghols), ce prince reçoit du dieu Dharmaradja un sofa magique au moyen duquel il pouvait se transporter partout où il voulait[5]. Il en est de même du tapis qui figure dans les contes arabes, et en particulier dans celui du prince Ahmed et de la fée Paribanou.

RENÉ BASSET.

[1] *Makôta Radja-Râdja*, p. 208-209.

[2] Firdaousi : *le Livre des Rois* trad. Mohl, Paris, 1876-78, 7 vol. in-12, t. I p. 36.

[3] Wüstenfeld : *Das älteste ägyptische Geschichte nach der Zauber-und Wundererzählungen dei Araber* ap. *Orient und Occident*, t. I, Gœttingen 1862 in-8° p. 328-329.

[4] Es Soyouti : *H'osn et moh' adharah* Boulaq s. d. in-4° t. I p. 15.

[5] Lescallier : *le Trône enchanté*. New-York 2 v. in-8 1817 t. I p. 40.

[6] *Mille et Une nuits*, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1846 grand in-8°, p. 613.

Digitized by Google

LE BLANC CHEVAL.

Conte du Luxembourg.

'ci (celui) qu'a on blanc tch'vau, c'est qu'il a payè totes ses dettes.

Il y avait un jour un jeune fermier qui faisait bail de trois, six, sept années, pour entrer dans la ferme d'un jeune seigneur. Il y entra avec ses deux enfants et y resta vingt ans.

Un jour, l'aîné de ses fils, qui avait alors vingt-deux ans, apprend que le seigneur est à l'article de la mort. Il demande à son père s'il devait de l'argent au seigneur : celui-ci dit que non. Il lui demande encore s'il avait des quittances : il répond que non.

Le fermier part alors à cheval pour le château, mais lorsqu'il y arrive, il était défendu, par ordre du médecin, de parler au seigneur, et la nuit même celui-ci décéda.

Après les obsèques, le fermier alla trouver le fils aîné de son ancien maître et lui demanda s'il n'était pas nécessaire de prendre des arrangements. Il lui fut répondu, que celui qui n'avait pas de quittances, pas de papier, devait payer une seconde fois tous les fermages. N'ayant pu s'entendre, ils devaient se trouver chez le juge de paix de la ville dans la huitaine.

Au jour fixé, le fermier était en route, quand il aperçut dans le lointain comme un animal blanc qui se dirigeait vers lui. Il crut d'abord que c'était un mouton, mais reconnut ensuite un cavalier monté sur un cheval blanc. Lorsqu'ils se rencontrèrent, le cavalier demanda au fermier où il allait. Ce dernier le lui dit et lui exposa son cas.

— Hé bien ! savez-vous monter à cheval ? dit l'étranger.

— Oui, certainement.

— Alors, montez en croupe.

Tous deux partent comme le vent. Après avoir fourni une première traite, le cheval arrive près d'une grosse pierre.

— Vous avez quelque chose en poche ? dit l'inconnu.

— Oui, un gros couteau et un chapelet.

— Mettez-les à côté de cette pierre. En repassant, nous les reprendrons.

Le fermier descend, dépose son couteau et son chapelet, et puis ils repartent comme le vent.

Enfin, voilà qu'ils arrivent à la porte de l'enfer. A l'entrée, il y avait un portier et une grosse cloche. Ils sonnent, le portier demande :

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

Digitized by Google

— N'auriez-vous pas ici un seigneur décédé il y a une quinzaine de jours sans avoir réglé ses affaires ?

— Oui, entrez.

Le seigneur parait en bonnet noir et en souliers noirs.

— Connaissez-vous cet homme ? demande l'inconnu.

— Oui, c'est le plus ancien de mes fermiers.

— Est-ce qu'il vous doit quelque chose.

— Pas une demi *cent* (pièce de deux centimes).

— Et pourquoi, avant de venir ici, ne réglez-vous pas vos affaires ? Puisque vous déclarez qu'il ne vous doit pas une demi *cent*, vous aurez à lui faire de suite une quittance en ma présence.

Le vieillard prend une plume et du papier.

A force qu'il faisait chaud, l'encre ne pochait jamais.

En possession de la quittance, le fermier et son guide remontent à cheval et reviennent à la grosse pierre où le premier reprend son couteau et son chapelet Alors l'étranger dit :

— Il n'est que huit heures, il n'y a qu'une heure d'ici à la ville. Vous avez encore le temps, avant dix heures, d'aller prendre une tasse de café.

Puis ils se séparent En arrivant dans la ville, le fermier fait la rencontre du jeune seigneur, qui lui demande :

— Avez-vous trouvé des papiers ?

— Non, j'en ai été chercher aujourd'hui.

— Où ?

— Chez votre père qui brûle au fin fond des enfers.

— Ne dis rien à personne, dit le jeune seigneur. Nous irons boire une bouteille, tu resteras encore vingt ans *sur* la ferme et tu ne donneras pas une demi cent.

Et puis, à force que le fils du seigneur avait été frappé, il a commencé à faire une maladie de langueur et au bout d'un an à deux ans, il est mort.

Et le deuxième des fils du seigneur a *rattaqué* le fermier et il a fallu que celui-ci montrât sa quittance.

Voilà comment on a découvert les affaires, et quant à moi on m'a lancé un coup de botte au derrière et je n'ai plus rien su depuis[1].

(*Narré par Nicolas Titeux, âgé de 80 ans, à Saint-Hubert. Conte appris au régiment*).

PAUL MARCHOT

Saint-Hubert (Luxembourg), août 1891.

[1] Cf. sur une légende analogue et ses similaires Sébillot. *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 198.

Digitized by Google

COUTUMES DE MARIAGE[1].

IX

CORRÈZE.

Argentat (Corrèze) le soir d'un mariage, l'un des garçons d'honneur ou un jeune homme invité à la noce coiffe un bonnet de coton, se ceint d'un tablier blanc, et porte aux mariés une énorme soupière d'une soupe limousine fortement épicée avec une bouteille de vin vieux. Il faut à tout prix que les mariés mangent et boivent. On ne les laisse se mettre au lit que lorsqu'ils ont satisfait à l'usage. Il arrive souvent que les mariés, la mariée surtout, cherchent à s'y soustraire et se réfugient dans une maison de parents ou d'amis. Alors la noce est impitoyable. Les jeunes gens se mettent en campagne, sautent les murs enfoncent les portes, brisent les fenêtres jusqu à ce qu'ils aient trouvé les fugitifs. Une jeune mariée, tout récemment, plutôt que de subir la loi commune, aima mieux aller se coucher dans un champ de haricots où l'on n'eut pas l'idée d'aller la chercher.

Quand la soupe est mangée et le vin bu, les jeunes gens remettent à la mariée une petite planchette et un couteau. Sur la planchette, analogue aux tailles des boulangers, la mariée doit faire elle-même autant d'encoches que..... Le lecteur qui connait les *contes rémois* saisira très vite la base de cette statistique. Le lendemain des noces, le garçon d'honneur vient chercher la planchette.

Cette singulière coutume est encore entièrement en vigueur dans la région d'Argentat. On pourrait se demander si l'habitude du voyage de noces n'est pas née du désir que pouvaient avoir les jeunes époux de se soustraire à d'aussi choquantes indiscrétions.

(Recueilli pendant un déjeûner de chasseurs et certifié par l'unanimité des convives qui à peu près tous avaient été soumis à la coutume).

AMÉDÉE DESCUBES.

[1] Cf. le t. II, p. 521 ; le t. III, p. 107, 456, 609 ; le t. IV, p. 48, 157, 158 ; le t. V, p. 181, 221. 710, 321, 421, 500, 614, 651.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DU DRAME DU « TROU-SANS-FOND. »

La Nave, qu'on pourrait comparer avantageusement avec la Voulzie des plaines de Provins, pour ses murmures et ses rives poétiques, est un affluent de la Lys, qui se jette dans l'Escaut à Gand. Après avoir arrosé Cantraines (*cantus ranarum*, chant des raines), hameau de l'arrondissement de Béthune, elle longe les marécages appelés « Le Brule » je ne sais pourquoi. Mais je présume que c'est à cause des nombreux feux-follets qu'on y rencontre et qui furent peut-être le motif de l'accident rapporté ci-après. Tout a contribué à rendre redoutables ces lieux mystérieux : les sorcières y cueillaient la verveine à la nouvelle lune pour leurs incantations ; elles y tenaient régulièrement leurs sabbats hebdomadaires, dans le pré dit[1] « des Blancs Bos » ; la légende parle de visions étranges, de lueurs, de monstres aquatiques, et de disparitions d'imprudents voyageurs attardés. Les parages les plus redoutés sont les alentours d'une source qu'on nomme « Le Trou-sans-fond ». Certains l'ont sondée en vain ; jamais, paraît-il, on n'a pu en atteindre le fond. — Elle se trouve sur le parcours d'un ruisseau qui grossit la Nave. La surface offre l'aspect de l'eau avant l'ébullition ; elle ne jaillit point et roule un peu de sable. Autour de l'ouverture le sol est mouvant, et des arbustes rabougris y croissent, penchés sur l'abîme.

Or, l'on raconte que jadis un fermier revenant d'une *ducasse* voisine (kermesse, en Flandre) avec toute sa famille, en cabriolet, fut assez téméraire pour s'aventurer vers minuit dans le Brule, et, qui pis est, sur la voie étroite au bord de laquelle se trouve le fameux « Trou-sans-fond », déjà célèbre alors par des disparitions antérieures. Grisé par le vin, il voulut passer par là, malgré les craintes de sa femme et de ses filles avant le départ. Elles préféraient rentrer plus tard et prendre par le plus long chemin. Mal en prit au cultivateur : la nuit était des plus sombres, et le cheval fringant pouvait certes rencontrer

[1] Je me suis déjà demandé si bos est le patois de bois, ou si ce mot ne serait pas un mot patois, venant du latin bos, bovis. Cela veut-il dire les blancs bois ou les blancs bœufs ?

Digitized by Google

là des formes assez monstrueuses pour qu'il prit le mors aux dents. Comment le drame se passa-t-il ? On ne sait au juste. Toujours est-il que le lendemain, on ne put douter, par l'empreinte des roues, que cheval, véhicule et personnes avaient été engloutis à la fois. C'était la nuit du réveillon de Noël. L'on dit que chaque année, à pareille époque et dans la même nuit, au moment précis où l'on entend sonner l'heure à l'antique clocher, le tout revient à la surface de l'abime pour n'y rester qu'un instant, puis redescendre avec un grand bruit. Les ondes donnent un sinistre avertissement vers minuit moins cinq, en faisant entendre un sourd bouillonnement. Bien des curieux se sont dérangés jadis pour se transporter sur le théâtre de la réapparitio périodique et annuelle ; bon nombre y vont encore, et tous s'en reviennent de ces funestes bords, bien convaincus de la chose, pour se rendre auprès de la crêche du petit Jésus dans l'ancienne église collégiale de Lillers dont la construction remonte à l'an 1000.

FRANÇOIS LEFEBVRE.

Digitized by Google

BLASON POPULAIRE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

II. (*Suite*)

— Les Bedas de Malville.

Béda veut dire habituellement paysan mal dégrossi.

— Nantes, l'œil de la Bretagne.

A cause de la fertilité et de la beauté de son tenoir[1].

(JORDAN. Voyages, 137).

— Les Patauds du Temple.

La commune du Temple de Bretagne était patriote au moment de la Révolution.

— Les Cousins de Vigneux.

A Vigneux, canton de Saint-Etienne-de-Montluc, tout le monde est cousin, dit-on. Ils s'appellent cousins entre eux. On chante aux environs, en manière de moquerie et surtout aux noces pour excuser les embrassades et les *rigolades* avec les jeunes filles :

J' sommes t'i pas cousins, cousines,
J' sommes t'i pas cousins tertous
Comme à Vigneux !

P. BÉZIER.

[1] On trouvera plusieurs autres dictons sur Nantes dans le *Blason populaire de la France*, de MM. H. Gaidoz et Paul Sébillot.

Digitized by Google

ANCIENS VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

II

JORDAN.

Les extraits qui suivent sont empruntés à un livre de la fin du XVIIe siècle intitulé :

Voiages || *historiques* || *de* || *l'Europe.* || Tome I, || qui comprend tout ce qu'il y a || de plus curieux en France. || Seconde édition. || Reveus et augmentez par l'auteur. || A Paris, || chez Nicolas Le Gras, || au troisième Pilier de la || Grand'-Salle du Palais, || à l'L couronnée. || M. DC. XC V. || Avec privilège du Roy. ||

L'auteur de cette sorte de guide est Claude Jordan, dit de Colombier, mort vers 1746. Il parcourut pendant une dizaine d'années les diverses parties de l'Europe, et ayant reçu une pension du roi de France, il se retira dans un village du Barrois, et y rédigea les observations qu'il avait faites pendant ses voyages. Il les publia sous ce titre ; *Voiages historiques de l'Europe.* Paris, 1692-1703, 8 vol. in-12.

Le tombeau de Nostradamus.

A quelques lieues d'Aix, il y a un bourg qu'on nomme Sallon, où *Nostre-Damus* fameux par ses predictions, est né et enterré dans l'Eglise des Cordeliers, son tombeau étant moitié dans l'Eglise et moitié dehors : ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit parce qu'on ne sçavoit s'il étoit prophete ou sorcier. Mais un Religieux qui nous le montra, nous en parla dans d'autres termes ; il nous dit que *Nostre-Damus* l'avoit fait construire lui-même de cette force, parce que trouvant le monde trop corrompu, il voulut l'abandonner d'une maniere assez singuliere ; car aiant fait faire son tombeau à la hauteur d'un homme, il s'y fit enfermer en vie, après avoir fait provision d'huile pour sa lampe, d'ancre et de papier, et prédit malheur à celui qui le feroit ouvrir avant un certain tems, qui, au calcul du Cordelier ne doit expirer qu'au commencement du dix-huitième siècle.

Et sur ce que je dis au Pere que par l'épitaphe qu'on lit sur ce

Digitized by Google

tombeau, il ne paroît pas qu'il ait été enterré vif, mais bien qu'il est mort le 2 août 1566, âgé de soixante-deux ans, six mois et dix-sept jours ; il me répliqua, que de ce jour il étoit mort au monde, et qu'en gravant cette épitaphe, on avoit suivi les ordres qu'il avoit donnez, ainsi qu'on pouvoit le justifier par des Registres du Couvent : et enfin qu'il avoit voulu partie de son tombeau dans la ruë, pour donner à connoître ce reste de vie humaine, qu'il emploia peut-être à des ouvrages saints. Pour moi, j'aurois eu de la peine à en croire le Religieux, si le respect qu'on doit à son caractère ne me persuadoit qu'il ne doit sortir de sa bouche aucune imposture : quoiqu'il en soit, je ne sçais si le bonhomme *Nostre-Damus* ne se repentit pas, et bien lui en prit, s'il empêcha sa lampe de s'éteindre avant d'avoir parachevé ce qu'il avoit à écrire.

Le souterrain de Tarascon.

A l'autre côté de la rivière on voit la ville de Tarascon, où René, roi de Jerusalem et de Sicile, fit bâtir un assez beau château. Il y a quelques années qu'un homme faisant creuser dans sa cave qui étoit assez proche de la riviere, trouva un mur avec une porte de fer qu'il fit ouvrir, et y vit un conduit vouté, d'où il entendit un bruit si effroiable qu'il n'osa pousser la curiosité plus loin. Cependant les Magistrats de la Ville en aiant eu connoissance, voulurent sçavoir ce que c'étoit. Ils promirent la vie à un homme condamné à la mort, s'il alloit reconnoître cette galerie souterraine.

Cet homme s'étant muni de tout ce qu'il crut capable de le rasseurer, y entra : mais à peine eut-il fait vingt-cinq à trente pas qu'il revint tout effraié, criant qu'on le pendît, ne voulant pas mourir d'une mort inconnuë : il dit qu'il entendoit un bruit effroiable qui augmentoit à mesure qu'il avançoit. Après lui avoir laissé rappeler ses esprits jusqu'au lendemain, on lui offrit de nouveau sa grâce et quelque argent, s'il vouloit passer jusqu'au bout. Cet allechement le détermina à franchir tous les dangers, et aiant pris de nouvelles forces, il fut jusqu'au fonds, où il trouva une autre porte de fer : il heurta (à ce qu'il dit) sans recevoir nulle réponse : il ajoûta que le grand bruit étoit à moitié chemin et paroissoit être sur la tête.

Ce recit augmenta la curiosité de Messieurs de Tarascon, et les obligea d'y envoier des ouvriers pour enfoncer cette porte : mais la repugnance ou la crainte l'emportoit sur l'obéïssance et le devoir, on n'en trouvoit point d'assez resolus, parce qu'on regardoit cette porte comme la derniere qui conduisoit en enfer. On trouva pourtant le moien de les gagner, en leur persuadant que ce pouvoit bien être

Digitized by Google

quelque tresor, et que si effectivement c'en étoit un, on leur en donneroit la vingt-cinquième partie : alors on trouva des ouvriers plus qu'il n'en faloit ; et la porte aiant été bien tôt ouverte, on trouva qu'elle conduisoit dans la Ville de Beaucaire, que c'étoit une communication souterraine d'une ville à l'autre, et que ce bruit n'étoit autre chose que la rapidité du Rhone, dont les pierres qu'il entrainoit retentissoient dans cette voûte. Depuis ce tems-là les Massons de Tarascon disent que la vingt-cinquiéme partie de Beaucaire leur appartient.

Les Aliscamps d'Arles

On dit que les Paiens appelloient cet endroit les Champs Elisées, et que ceux qui habitoient le long du Rhone jusqu'à Lyon, voulant que leurs morts y fussent enterrez, les attachoient sur des planches, avec l'argent nécessaire à leurs sépultures, et les exposoient sur le Rhône, étant persuadez que le courant de l'eau les meneroit immanquablement jusqu'aux Champs Elisées, sans passer plus avant.

Les huit jumeaux (Arles).

On me montra la maison à Arles où l'on avoit nourri huit enfans jumaux, que la mere avoit voulu faire jetter dans la rivière, n'aiant conservé que le neuvième, et on me dit que c'étoit par une punition de Dieu que cette femme avoit eu une couche si feconde, parce qu'elle avoit accusé d'impudicité une mendiante, à cause qu'elle en avoit eu trois, laquelle lui en souhaita autant qu'une Truie fait de pourceaux : mais que la chose soit vraie ou fabuleuse, il est certain que ce n'est pas dans ce seul endroit où l'on pretend que ces sortes de prodiges sont arrivez, et j'ai vû en Hollande le Château d'une Dame, qui, dit-on, en fit d'une seule portée autant qu'il y a de jours dans l'année.

La sainte Ampoule de Saint-Maximin.

Saint Maximin est une petite ville aux environs d'Aix, recommandable par la sainte Ampoule qu'on y conserve, et qui y attire des pelerins de toutes les parties de l'Europe. On prétend que dans dans cette sainte Ampoule il y a du sang et de l'eau sortis du côté de Nôtre Sauveur, qui par un miracle, remuë tous les Vendredis Saints, depuis onze heures jusqu'à midi.

Je m'y trouvai en 1679, à pareil jour, et voici ce que je remarquai. On nous fit monter dans une gallerie gardée par six Allebardiers à chaque bout, tant pour empêcher le desordre, que pour la seureté de

Digitized by Google

ce précieux dépôt. Au milieu de la gallerie dans une espece de recoin, nous trouvâmes un Pere Jacobin tenant la sainte Ampoule dans la main ; c'est une phiole à peu près de la forme de nos horloges de table, dans laquelle on voit une liqueur claire comme eau de roche, avec de petits grains noirs qui voltigeoient dans cette phiole, et qui paroissoient vouloir aller au fond, et quelquefois remontoient en haut tout à coup.

Cette dévotion attire un grand profit à ce Convent, et les habitans du lieu ne seroient pas fâchez que le miracle arrivât plus souvent.

Les Esclaves à Marseille.

Les Esclaves ont à Marseille le long du Port, des petites boutiques de Barbiers et de Fripiers, semblables à celles du Pont Neuf de Paris, où ils vendent toute sorte de linge, bas et autres hardes. Ceux qui ont cette permission y sont enchainez dés le matin, et sçavent ce qu'ils doivent donner par jour à leurs officiers : il y en a d'autres qui forment des bandes de violons, de trompettes, hautbois et autres instrumens, qui tous enchainez ensemble et suivis d'un soldat, vont dans les cabarets et autres maisons, divertir ceux qui veulent leur donner quelque chose.

Les Juifs d'Avignon.

Il y a une Synagogue de Juifs à Avignon assez sale et assez mal en ordre ; et quoiqu'ils soient obligez d'entendre toutes les semaines la predication d'un Religieux, ils sont si opiniâtres à judaïser, qu'on y en voit peu embrasser le Christianisme : ils portent tous des chapeaux jaunes pour les distinguer des Chrétiens.

Pilate. — Le vent de Pontias

Pilate fut relégué à Vienne par l'Empereur Tibere : on y voit encore la Tour où il fut prisonnier et l'abîme où il se précipita, qui est presque toujours couvert de nuage et de brouillards.

A l'égard du vent de Pontias, ils souffle ordinairement depuis minuit jusqu'à dix ou onze heures du matin, et il est presque aussi froid que le vent du Nord. Il sort par la fente d'un rocher à une petite lieue de Nyons près d'un hermitage, dans laquelle on a souvent jetté des pierres descendu un plomb avec des cordes, sans pouvoir trouver le fons. Le vend est moins violent dans cet endroit qu'à un quart de lieue de là. Comme l'ouverture n'est pas bien grande, on la boucha vers la fin du dernier siècle, et elle resta ainsi pendant sept à huit mois : mais on se vit bientôt obligé de la rouvrir, parce que la terre ne produisoit rien, les

Digitized by Google

Oliviers, les Vignes et les autres Arbres se secherent tellement, que la recolte fut fort sterile, et même les habitants furent frapez de maladies contagieuses qui en firent mourir beaucoup.

Le trésor de Saint-Saturnin de Toulouse.

L'église de Saint-Saturnin est très belle, on prétend qu'il y a sept corps d'Apôtres, et une des Epines de Nôtre-Seigneur. On dit qu'au dessous de la cave où sont les Corps saints, il y a un trésor qu'on n'a jamais pû tirer, soit à cause de la puanteur du lieu, soit parce qu'on y a trouvé des serpens d'une grosseur prodigieuse, qui menaçoient d'engloutir ceux qui troubloient leur repos.

Grenouilles muettes

On voit près des Cordeliers de Montpellier, un lac rempli de grenoüilles qui ne font aucun bruit depuis (à ce que disent les gens du païs) que saint Antoine de Padouë qui en étoit interrompu dans ses prières et méditations, leur commanda de se taire ; et on remarque que si on y porte de celles qui font ailleurs le plus de bruit, elles deviennent muettes : et qu'au contraire, si l'on transporte de celles de ce Lac dans d'autres endroits, elles ne sont pas les dernières à entonner la musique grenoüillere. Pline nous dit de la même chose des grenoüilles de l'Isle de Serifos dans l'Archipel.

Le Mascaret, (Gironde).

De temps à autre il vient de la mer un certain tourbillon d'eau, qui sans être agité d'un grand vent, remonte la riviere de la grosseur d'environ un tonneau, avec tant d'impétuosité qu'il renverseroit les plus gros navires s'ils se trouvoient à son passage ; mais comme on entend le bruit effroiable qu'il fait de plus de trois lieuës, et qu'on sçait que ce tourbillon qu'on appelle *Mascaret*, suit toûjours le rivage, les bâtiments se mettent au milieu de la rivière, et par un instinct digne d'admiration, les canars et les Cignes n'entendent pas plûtôt ce bruit, qu'on les voit courir à terre, pour se garantir de ces ondes roulantes.

Le Berceau de saint Hilaire, (Poitiers).

Dans celle (église) de Saint-Hilaire on y voit un tronc d'arbre qu'on dit avoir servi de berceau à ce Saint, qui a la vertu de rendre l'esprit aux insensez.

Digitized by Google

La Pierre élevée de Poitiers.

A demi lieuë de la Ville on y voit ce qu'on appelle *la Pierre élevée ;* c'est une grosse pierre qui a vingt-cinq pieds de long sur dix-sept de large, soûtenuë par quatre autres pierres : On veut que Pantagruel l'ait tirée d'une Roche qu'on appelloit *Passe-lourdin.* On y a gravé dessus dessus ce Distique.

Hinc lapis ingentem superat gravitate Colossum.
Ponderis et grandi sidera mole petit.

Cette pierre est soûtenuë par quatre pilliers, comme j'ai déjà dit, il y en a un cinquième sur lequel la pierre n'appuie pas, ne s'en manquant qu'environ un travers de doigt, et voici ce que les Gens du Païs en disent. Que sainte Aldegonde portant cette pierre sur sa tête, et les cinq pilliers dans son tablier, elle en laissa tomber un, que le Diable ramassa d'abord, et suivit cette Sainte, qui s'étant arrêtée à demi lieuë de Poitiers, elle mit cette pierre sur les quatre pilliers qui étoient restez dans son tablier, et le Diable voulant y ajoûter le cinquiéme, il ne pût jamais l'élever assez pour atteindre aussi haut que les autres, et aider à supporter le fardeau.

Les chiens de Saint-Malo

J'ai deux choses à remarquer sur Saint-Malo, dont l'une est fort véritable, et l'autre me paroit fabuleuse, quoique les gens du lieu me l'aient donnée pour chose certaine. La première, c'est que la nuit on y lâche douze ou quinze gros chiens, qui s'en vont d'abord faire le tour de la Ville sur les rampars, et déchirent immanquablement tous ceux qu'ils rencontrent ; aussi avant que de leur permettre de faire la patroüille, on sonne une cloche pendant quelque tems, pour avertir le monde de leur venue. Ces chiens sont dressez à cela pour garantir la ville de surprise ; et c'est ce qui a fait dire à quelques-uns que des chiens avoient la garde de Saint-Malo.

Les corbeaux de Saint-Malo.

Ma seconde remarque, regarde un corbeau et une corneille qui sont dans cette Isle, dont le nombre n'augmente jamais ; lorsqu'un des deux vient à mourir, tous ceux qui sont aux environs y accourent pour prendre possession de la place vacante, comme d'un héritage ; et

Digitized by Google

comme ils n'ont pas encore connaissance de la Loi écrite, ni du Droit canon, encore moins de la genealogie de leurs ancêtres, pour le laisser aux plus proches parens, il s'allume une guerre entr'eux fort sanglante ; il en reste beaucoup sur la place, quantité de blessez ou de poltrons se sauvent en terre ferme, et enfin le plus fort demeure victorieux et paisible possesseur de l'Isle le reste de ses jours. A l'égard du survivant, on ne m'a pas sçu dire si en perdant sa compagne il perdoit ses droits, et s'il falloit qu'il mesurât encore son bec et ses serres avec ses envieux.

Puits admirable à Marseille.

Proche de cette Eglise à quatre Canes et demi de distance de la Mer, il y a un Puits admirable, qui n'est pas de forme ronde ; il a environ douze pans de largeur, dix-huit de longueur, et quinze de profondeur il est bon de remarquer qu'en Provence, on mesure par *Canes* ou par *Pan*, la Cane a dix-huit Pans, et il faut cinq pans pour faire l'aûne de Paris. Il y a deux sources d'eau au fond de ce puits, l'une au côté d'Orient, et l'autre au Midi du côté de Nôtre-Dame de la Garde : Cette eau donne une couleur plombine à la pierre qu'elle touche : mais sa plus belle propriété est, que les gens de Mer en aient fait provision pour des Voiages de long-cours, elle se corromp quinze à vingt jours aprés qu'elle est sur Mer, comme toutes les autres ; mais huit à dix jours ensuite elle se remet en son premier état, et ne se corrompb plus étant parfaitement bone pour les sains et pour les malades. Il y a une source d'une pareille eau à Nôtre-Dame-de-Grâce, prés de Brignolle, qui outre cette propriété a encore celle de guérir la fièvre et le mal des yeux.

Les Merveilles du Dauphiné.

La première est la Tour sans venin, qui autrefois étoit carrée ; mais aujourd'hui il ne lui reste qu'une muraille : quelques-uns veulent qu'il y eut autrefois une église dédiée à Saint-Urin : quoi qu'il en soit, ces vestiges occupent la pointe d'un rocher à une lieuë de Grenoble ; les animaux venimeux n'y naissent point, on n'y a jamais veu aucuns serpens, lezards, crapeaux ni araignées, et si l'on y en a porté d'ailleurs, ils y meurent sur le champ ; on attribuë la cause de cet effet au vent de nord, qui souffle continuellement sur ce rocher, et à la vertu de la plante de l'Echion, ennemie de ces reptiles, dont ce côteau est abondant. Les historiens remarquent qu'avant le siècle de Grégoire de Tours, la terre sur laquelle la Ville de Paris est bâtie avoit la même vertu, et

Digitized by Google

c'est apparement cette conformité qui a fait donner le nom de Pariset à cette Tour, qui lui est commun avec un petit village au pied de ce rocher.

Les cuves de Sassenage tiennent le quatrième rang parmi les sept merveilles de cette Province : La terre de Sassenage est la seconde baronnie du Dauphiné ; on y voit dans une caverne deux creux ronds médiocrement profonds, que la nature a faits dans un rocher solide, et c'est ce que nous appelons les cuves de Sassenage : elles sont vuides pendant toute l'année; mais le jour des Rois, sixième de janvier, l'eau y entre à travers du rocher, quoi qu'il n'y ait ni trou ni crevasse, et le lendemain elle n'y paroît plus ; les habitans du voisinage connoissent à la quantité d'eau qu'elles reçoivent chaque année, si la récolte sera bonne ou mauvaise : l'une de ces cuves annonçant la fertilité du bled, et l'autre celle des vignes : et une longue expérience fait voir qu'ils ne s'y trompent jamais.

Pierres qui guérissent.

On trouve dans la montagne de Sassenage, certaines petites pierres qu'elle produit, qu'on nomme *précieuses*, à cause de la propriété qu'elles ont de guérir le mal des yeux : rien ne les purifie ni les éclaircit davantage ; si quelque fétu les incommode, on n'a qu'à faire glisser une de ces petites pierres sous la paupiere, elle roulera d'abord autour de l'œil, pour en chasser tout ce qui le blesse, et après l'avoir ainsi nettoyé elle tombe aussi, sans faire presque aucune douleur : Il y a de ces pierres de différentes formes et couleurs, les unes sont rondes, les autres ovales; les unes blanches et les autres grises : mais les unes et les autres sont fort éclatantes et extrêmement polies.

La décoction d'un serpent avec des branches et des feuilles du melezes, est un remede infaillible contre la lepre, pourveu qu'on ne se lasse pas de s'en laver : mais la propriété qui l'a fait mettre au nombre des merveilles, c'est l'excellente Manne qu'il fournit à presque toute l'Europe : On trouve tous les matins à la pointe du jour, pendant le mois d'aoust, une celeste rosée sur ces arbres, qui s'épaissit d'abord ; et se convertit en cette gomme, qui a la couleur et le gout de cassonade, que la médecine appelle *Manne* : il est bon d'observer qu'elle est plus abondante, pendant les violentes chaleurs ; que son abondance est une marque d'une stérilité future ; que le soleil et la pluie la fondent : la plûpart des naturalistes ont remarqué, que cette Manne étant une matiere grasse et gommeuse, n'étoit qu'une substance de l'arbre qui la produit ; en effet il n'y a que les branches les plus tendres et les plus exposées au soleil qui en produisent, lesquelles meurent

Digitized by Google

ensuite, ou languissent de telle maniere qu'elles ne produisent plus rien. Cette Manne, disent-ils, ne peut pas être semblable à celle, dont le peuple de Dieu fut nourri dans le desert, tant parce que celle-ci ne se conservoit que du jour au lendemain, à la reserve de la veille du Sabat, qu'à cause qu'on pouvoit la cueillir tous les jours, et dans toutes les saisons de l'année; au lieu que celle des Melezes ne peut se cueillir qu'au mois d'aoust, et se conserve très longtems.

Lac dé Paladru.

Le lac de Paladru, proche de la Chartreuse de la Silve-Benite qui submergea autrefois la petite ville d'Ars, est estimé sans fonds ; il produit un poisson extraordinaire qu'on nomme *Dorada*, à cause de ses écailles dorées qui sont si éclatantes, qu'elles éblouissent presque la veuë. L'écume de ce lac étant jettée dans des étangs, ou dans des rivières, y engendre toute sorte de poissons.

Les pierres des Arènes de Nîmes.

On voit plusieurs grosses pierres de l'Amphithéâtre de Nimes qui sont fendues, et on dit que cela arriva du tems que Notre-Seigneur souffrit la mort pour le salut du Genre humain.

Pierres de Nerouse.

Entre Toulouse et Castelnaudari, on trouve les pierres de Nerouse, dont voici l'histoire que les bonnes gens du Païs en font. Ils disent qu'une femme nommée Nerouse, passant un jour dans cet endroit avec sept petites pierres dans son tablier, les jeta séparément dans cette campagne, aussi loin que sa force le lui permit, et dit en même tems que ces cailloux grossiroient, et que même ils s'assembleroient et se joindroient, lorsque les femmes auroient perdu toute sorte de pudeur : ce qui est certain, c'est que les pierres qu'on y fait voir aujourd'hui sont fort grosses, aiant plus de quatre toises de circuit, et il ne s'en faut pas l'épaisseur d'un travers de doigt, qu'elles ne se touchent les unes les autres. P. S.

Digitized by Google

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES.

XI.

Les pleureuses et les lamentations.

Chez presque tous les peuples de l'antiquité c'était un sentiment naturel de manifester la douleur par des cris et des lamentations, par des gestes et des contorsions publiques : ils louaient pour ces démonstrations des femmes nommées pleureuses. Cette coutume, qui semble originaire d'Egypte, fut successivement adoptée par les Hébreux, les Grecs et le peuple romain.

Les Égyptiens, peuple bruyant, voulaient un grand nombre de pleureuses : elles allaient et venaient au hazard sur le parcours des funérailles, non seulement en poussant des plaintes et des cris, mais encore en se meurtrissant de coups la poitrine et le visage qui étaient, ainsi que leurs mains et leurs bras, tout barbouillés d'ordure et de cendre.

Les Hébreux pendant leur captivité en Egypte imitèrent leurs maitres, et quand ils furent rendus en Judée les pleureuses qu'ils nommaient « lamentatrices » ne furent point interdites. Jéhova semblait au contraire favorable à cet usage ; car Jérémie s'écrie : « Voici ce que dit le « Seigneur des armées le Dieu d'Israël : cherchez avec soin et faites « venir les femmes qui pleurent les morts, envoyez vers celles qui « sont les plus habiles ; qu'elles se hâtent de pleurer sur nous avec « des cris lamentables[1]..... »

Dans les temps héroïques lors de la guerre de Troie les funérailles retentissaient aussi de plaintes et de gémissements. Les chanteurs dont nous parle Homère, dans l'Iliade, qui « entonnent des hymnes funèbres et « soupirent des lamentables accents » ne sont pas autre choses que des pleureurs et des pleureuses ; le nom seul est changé. Ils précèdent le cortège comme les pleureuses, et comme elles font entendre leurs plaintes et leurs gémissements avant la famille et les amis du mort. Ainsi aux funérailles d'Hector les chanteurs funèbres chantent et se lamentent les premiers, puis retentissent les sanglots déchirants d'Andromaque jetant un dernier adieu à « son cher époux », enfin ceux de la malheureuse reine Hécube et d'Hélène, qui pour le plaisir d'un seul causa la ruine d'un peuple tout entier.

Les Grecs plus tard supprimèrent les chanteurs ou pleureurs et n'eurent que des pleureuses qu'ils nommèrent « θρηνήτρια » et

[1] Jérémie : Chap. IX.

Digitized by Google

auxquelles ils demandèrent de se lamenter bruyamment, de s'arracher les cheveux, de se déchirer les vêtements, enfin d'exécuter toutes les contorsions d'un désespoir de femmes nerveuses. Ce débordement de douleur imité des Egyptiens devint tellement scandaleux que Solon tenta d'enrayer ces abus en supprimant les lamentations : « que les « femmes, dit-il, ne se déchirent point la figure et s'interdisent le lessus funèbre. » Le *lessus* était, d'après Cicéron et L. Elius, un gémissement lugubre[1]. Cette défense ne paraît pas avoir eu beaucoup de pouvoir sur l'esprit des Grecs, puisque Platon dit cent ans après qu'il « convient d'interdire les lamentations et les cris hors de la maison[2]. » Malgré les ordonnances des législateurs et les récriminations des citoyens honnêtes et paisibles cette coutume est venue jusqu'à nous. Si un palikare meurt les pleureuses accourent, se rangent autour du défunt et poussent des cris lamentables, se frappent la poitrine, déchirent leurs vêtements, arrachent leurs cheveux, tout en chantant les louanges de celui qui n'est plus. Mais en femmes économes, elles mettent pour ces cérémonies leurs vieux habits et portent une perruque, pensant avec raison que pour un étranger il est inutile de détruire de beaux vêtements et de se priver de leur plus bel ornement, les Grecques ayant généralement une magnifique chevelure dont elles sont très fières. Il est très probable que dans les temps d'Homère, de Platon et dans les siècles suivants les pleureuses étaient aussi pratiques.

A Rome, comme en Egypte, en Judée et en Grèce, les pleureuses (prœficæ) ouvraient la marche dans toutes les funérailles. Sous les Rois et dans les premiers temps de la République, les riches patriciens seuls se donnaient ce luxe[3], mais par la suite, sénateurs, chevaliers, marchands et affranchis, riches ou pauvres, voulurent avoir des pleureuses à leur enterrement. Cette coutume devint peu à peu une source de désordres, bien que les lois eussent formellement interdit les lamentations publiques et les pleureuses : l'article de la dixième table défendant cet usage, était traduit mot à mot de Solon, nous dit Cicéron, dans son *Traité des Lois*, (liv. II) « de lamentis vero expressa verbis « sunt; mulieres genas ne radunto, neve lœssum funeris ergo, ha- « bento. » Les Romains tenaient tant à cet usage qu'Ovide, exilé aux frontières les plus éloignées de l'empire, s'inquiète à la pensée que, s'il venait à mourir sur ces rivages barbares il n'aurait point de pleurs à ses funérailles :

Sed sine funeribus caput hoc, sine honore sepulcri
Indeploratum barbara terra teget?

[1] Cicéron, *Traité des lois*.
[2] Platon, *Les lois*, liv. XII.
[3] Th. Mommsen, *Histoire Romaine*, t. IV.

Digitized by Google

A la fin de l'Empire les pleureuses s'étaient répandues dans toutes les provinces du nord dont les habitants, avant la conquête romaine, conduisaient leurs morts au tombeau avec un silence respectueux. En cela comme en bien d'autres choses, les vaincus prirent tellement les habitudes des vainqueurs, qu'ils continuèrent à louer des pleureuses, alors qu'à Rome ce n'était plus la coutume, et que l'Empire avait été renversé et anéanti.

Au XVe siècle cet usage existait encore en Italie dans une petite ville appartenant à la République de Florence; à San Gimignano, voisins et voisines d'un défunt suivaient les funérailles en poussant des hurlements frénétiques et en gesticulant avec fureur, c'était un tel vacarne que les autorités de Florence, en 1460, furent obligés d'interdire de semblables démonstrations. Un siècle plus tard, en France, nous constatons que cette coutume était assez commune, voici ce que nous en dit dans ses « contes d'Eutrapel, » Noël du Fail : « un « homme interrogé s'il voulait gaigner une pièce d'argent pour estre « pleureux a un enterrage respondit ne pouvoir pleurer, mais qu'il se « laisseroit d'estre bien marry. » A cette époque on payait en argent comme le faisaient les anciens, mais aujourd'hui on donne le prix de la location en nature. Ainsi en Vendée, à Chantonnay, il y a trente ans, on remettait aux pleureuses, qui étaient prises parmi les femmes les plus pauvres de la paroisse un cierge, un pain et un morceau d'étoffe pour en faire une robe.

A Maarstensdik en Hollande, la famille du mort donne à chaque pleureuse — elles sont parfois huit ou dix, — un mouchoir blanc pour sécher leurs larmes. Au cimetière devant la tombe béante, pendant que les porteurs descendent la bière et jusqu'à ce quelle soit recouverte par la terre, les pleureuses changent les soupirs, qu'elles se contentaient de pousser pendant le trajet, en cris sourds et les cris en plaintes déchirantes. Cette coutume se rencontre aussi dans l'Amérique du Nord, M. William Dixon raconte qu'ayant suivi un enterrement jusqu'au cimetière, il aperçut quelques négresses se tenant près de la fosse qui se mirent à pousser de bruyants sanglots, jusqu'à ce que la dernière pelletée de terre eût été jetée sur le cercueil[1].

En Afrique ce sont les voisins et les amis qui poussent les cris funèbres; il n'y a point de gens exerçant le métier de pleureurs.

G. DE LAUNAY.

[1] La *Conquête Blanche*, par William Dixon.

Digitized by Google

LES ORDALIES[1].

I

Par le fer rouge.

c). — *Chez les Cafres.*

« P. Jean dos Santos, nous a conservé la description de trois sortes d'ordalies en usage au XVIe siècle chez les Cafres de Mozambique et de Sofala : l'une d'elles appelée *Xoqua,* « consiste à souffrir un fer rouge, qu'on tire d'une fournaise avec une tenaille, et qu'on présente à la bouche de celuy qui doit jurer, en luy disant qu'il faut qu'il le lèche, et que par là on connoîtra s'il est innocent ou coupable : car s'il est criminel, il se brûlera non-seulement la langue, mais encore tout le visage ; et s'il est innocent, il ne se fera aucun mal : ce qui étonne tellement ces malheureux, qu'à la première veuë de ce fer rouge, ils suent et tremblent dans le même moment et se trouvent interdits, dans l'incertitude où ils sont s'ils doivent soutenir leur mensonge ou confesser leur crime, pour éviter ce tourment capable de faire avouer ce qu'on n'a pas fait. Mais ce qui est honteux, c'est que quelques chrétiens s'en servent aussi envers leurs esclaves, dont on en a veu quelques-uns lécher ce fer rouge jusqu'à trois fois sans se faire mal[2]. »

L'ordalie par le fer rouge enfoncé dans la gorge de l'accusé existe encore de nos jours chez les Ousambara, tribu bantou du groupe Nord-Est[3].

II

Par le poison.

a). — *A Madagascar.*

Les Hovas ont à peine abandonné aujourd'hui l'épreuve par le tanguin (*tanghinia venenifera Madagascariensis*), décrite souvent par les

[1] Suite, voir t. VI, n° 7.

[2] *Histoire de l'Ethiopie orientale.* Trad. par le P. Gaetan Charpy. Paris, 1688, in-12, l. I, ch. VIII, p. 56-57.

[3] Burton, *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale,* Paris, 1862, in-8° ch. XIX, p. : 656.

Digitized by Google

voyageurs, et qui consistait à faire boire à l'accusé une infusion de cette plante d'ordinaire deux amandes de tanguin râpées dans un verre d'eau[1].

b). — *Chez les Cafres.*

Le religieux portugais cité plus haut, mentionne deux ordalies du même genre en usage chez les Cafres : l'une par le poison, l'autre par des herbes amères. Dans la première, appelée *Lucasse* « ils donnent à boire un vase plein de poison à celuy qui doit jurer, l'assurant qu'encore qu'il l'avale entièrement, il n'en mourra pas, pourvu qu'il soit innocent du crime dont on l'accuse ; mais aussi qu'il en mourra s'il est coupable, et s'il ne veut point confesser la vérité : ce qui fait que plusieurs, à la seule veüe de ce dangereux breuvage, avouent ingénûment leur faute, qui ne demeure pas impunie, parce que la justice ordonne à celuy qui a été l'agresseur, et qui avoit déposé faussement contre la partie adverse, que luy, sa femme et ses enfants, demeurent perpétuellement esclaves de l'innocent accusé. Celuy-cy entre en même temps en paisible possession de la moitié des biens de son accusateur, et l'autre moitié appartient au Roy. Mais ce qui est étonnant, c'est que, si l'accusé est innocent, le poison ne luy fait point de mal ; au lieu que s'il est coupable, il meurt aussitôt qu'il l'a avalé[2]. »

L'autre sorte d'ordalie est appelée Calaô : « on fait bouillir ensemble de méchantes herbes dans une poêle, dont on tire le jus, qui est fort amer, et qu'on fait boire ensuite à celuy qui est accusé, luy protestant que s'il est innocent, il boira d'un seul trait toute cette eau, et la rejettera par la bouche sans luy causer aucun mal ; mais aussi qu'il prenne garde à ce qu'il va faire ; car s'il est coupable et qu'il veuille

[1] Cf. Richardson, *A new Malagasy-English Dictionary*. Antananarivo, 1885, in-8°, p. 617 ; Abinal et Malzac. *Dictionnaire malgache français*, Tananarive, 1888, in-8° ; A. Davidson, *The Madagascar poison ordeal of tangena* (*Antananarivo Annual*, t. IV, part. II, Antananarivo 1890, in-8°, ch. I, p. 129-135), G. Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 1re partie, Paris, 1891, in-8°, p. 8, note 2. Laguevel de Lacombe, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, Paris 1840, 2 v. in-8°, t. I, ch. VIII, p. 113 ; Guillain, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, Paris, 1845, in-8°, IIe part., ch. II, p. 179 ; Le Bron de Vexela, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores* (Revue de l'Orient, 1846, t. IX, p. 160) ; Mme Pfeiffer, *Voyage à Madagascar*, Paris, 1862, in-18 jés. ch. XII, p. 215-216 ; Barbié du Bocage, *Madagascar*, Paris, s. d. in-8°, ch. II, p, 86-89 ; Macquarie, *Voyage à Madagascar*, Paris, 1884, in-18 jés. ch. VI, p. 194-197 ; H. d'Escamps, *Histoire et géographie de Madagascar*, Paris, 1884, in-8°, l. II, ch. II, p. 456-457.

[2] *Histoire de l'Ethiopie orientale*, p. 55-56.

Digitized by Google

passer pour innocent, à peine en a-t-il avalé une goutte, qu'en même temps, il étouffe ; c'est ce qu'on a vu arriver plusieurs fois[1]. »

Cette épreuve existe chez presque toutes les nations du groupe bantou : chez les Zoulous, elle porte le nom de *Mouavi* ; les chefs y sont soumis, aussi bien que les sujets chez les Manganjas du Zambèze. « Si l'accusé vomit le poison, il est déclaré innocent ; dans le cas contraire, il est reconnu coupable... Pas un naturel ne veut dire ce qui entre dans la composition du *Mouavi*. On nous a montré des arbres qui, disait-on, en fournissaient la matière, et tout nous porte à croire que ce n'est pas exact. Une fois, nous avons trouvé dans un village un arbre auquel on avait enlevé de nombreux morceaux d'écorce : il était proche parent du *tangêna* ou *tanghina* dont les Malgaches font usage pour l'épreuve du poison[2]. » Les Portugais et les métis de Tété et de la région du Zambèze y ont autant de foi que les indigènes[3].

On l'emploie aussi chez les Banyaïs, de la rive droite du Zambèze, en amont de Tété, lorsqu'un homme s'imagine qu'une de ses femmes lui a jeté un sort. Toutes doivent boire à jeun une infusion de goho préparée par un sorcier. Celle qui la vomit est déclarée innocente et revient chez elle immoler un coq au bon génie qui l'a protégée. Mais celle que le goho, purgatif très actif, a purgée est déclarée coupable et brûlée sur le champ[4].

RENÉ BASSET.

[1] *Ibid* p. 57-58.

[2] Ch. Livingstone, *Exploration du Zambèze et de ses affluents*. Paris, 1866, in-8°, ch. V, p. 113.

[3] *Ibid*, ch. III, p. 60.

[4] D. Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe*, Paris 1881, in-8°, ch. XXX, p. 616.

Digitized by Google

LES MINES ET LES MINEURS

XVIII.

Les indigènes de Manica, au sud du Zambèze, qui exploitent des mines d'or considérables, ne creusent jamais à plus d'un mètre et demi de profondeur, et s'imaginent que la terre leur manquerait sous les pieds s'ils y pénétraient davantage : viennent-ils par hasard à trouver une pépite, ils l'enterrent soigneusement, dans la persuasion qu'elle se multipliera et que c'est le noyau précieux d'où proviennent les paillettes qu'ils recherchent[1].

RENÉ BASSET.

LES VILLES ENGLOUTIES

XL

LE GOUFFRE KANYÔMMBÉ.

(*Kimbandé*).

DANS le Kimbandé, pays situé dans l'Afrique tropicale, à l'est du Benguéla, V. L. Cameron trouva, près du village du chef Kanyoummbé, un gouffre dont la légende se rattache évidemment au cycle dont il est question : C'est « un creux de trente pieds de profondeur, et qui peut avoir une étendue de quarante acres. Excepté sur une longueur d'environ vingt pieds, la falaise entoure complètement le bassin. Le fond de cette énorme cuve, d'un sol uni et rouge, est sillonné de canaux desséchés remplis de sable blanc. De nombreux monticules d'argile rutilante et d'un étrange aspect y sont disséminés... Des indigènes me racontèrent qu'autrefois, il y avait là un gros village, dont les habitants étaient mauvais; qu'alors un grand serpent était venu pendant la nuit, avait tué ces mauvaises gens pour les punir, et avait laissé l'endroit tel que j'avais pu le voir[2].

[1] D. Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe*, Paris, 1881, in-8°, ch. XXXI, p. 632.

[2] V. L. Cameron, *A travers l'Afrique*, Paris 1878, in-8°, ch. XXIX, p. 428.

Digitized by Google

XLI

Le rempart de Garz.

(*Rugen*).

Il aurait existé autrefois un château appartenant à un comte. Celui-ci le fit abattre et le remplaça par un couvent de religieuses qui s'effondra subitement. Sur la montagne, existe encore aujourd'hui la cave du couvent, où se tient une nonne qui garde leur trésor. Elle peut être délivrée de la manière suivante : Dans la nuit de la Saint-Jean, un jeune homme, le corps nu, doit arriver au sommet de la montagne, en marchant à reculons, sans se laisser effrayer par les appels pressants qui lui seront adressés. Une fois arrivé, il jettera en arrière, par-dessus sa tête, une pantoufle. Le couvent et la nonne seront délivrés et le trésor lui appartiendra[1]. »

XLII

La mare de Plan k'n-See.

(*Tyrol*).

Près de Latzfons, dans le domaine d'Eisack, on trouve une mare où aurait été engloutie une métairie avec tous ses habitants, en punition des nombreux méfaits commis par ceux-ci contre leurs voisins. Deux bergers qui s'amusaient à jeter des pierres dans la mare, furent, après plusieurs avertissements des gens submergés, poursuivis par le maître de la métairie et l'un d'eux, atteint par lui, fut écorché et pendu à un arbre[2].

XLIII

La redoute des Suédois.

(*Rugen*).

On voit près de la ville de Garz un endroit appelé la *Redoute des Suédois*. Là aurait existé, dans une antiquité obscure, une tour qui aurait été abîmée dans le sol avec une princesse qui y habitait.

[1] Haas, *Rügensche Sagen und Maerchen*, Greifswald, 1891, in-16, ch. XV, n° 114, § 1, p. 118-119.

[2] Cf. Von Alpenburg. *Mythen und Sagen Tirols*. Zurich, 1857, in-8°. L. III, ch. II, § 5, p. 235.

Digitized by Google

Celle-ci pourrait être délivrée, comme la religieuse de Garz, par un jeune homme de vingt ans qui irait à minuit, à reculons la nuit de la Saint Jean, lui donner un baiser et revenir ensuite sans se retourner[1].

XLIV

La mare de Lak.

(*Tyrol*).

En allant de Zell, dans la vallée de Ziller, à Gerlos, on rencontre, près de Gminden, un étang minuscule, vraie mare à grenouilles, appelé Lak. A cet endroit existait autrefois une maison qui, ayant attiré sur elle la colère de Dieu, s'abima et fut remplacée par cette mare. Celle-ci doit un jour déborder et inonder toute la vallée[2].

XLV

Le chateau de Sarpin.

(*Rugen*).

Dans le voisinage de Ketelshagen, près de Putbus, existait une prairie qui jusqu'en 1848 avait été un lac connu sous le nom de Sarpin ou Sappin. Sur l'emplacement de ce lac, on raconte un certain nombre de légendes.

Suivant l'une, il aurait existé un château magnifique du nom de Sarpin : il fut englouti subitement une nuit, sans qu'il en restât la moindre trace. On ignore la cause exacte de cette catastrophe qui fut probablement amenée par la méchanceté des habitants.

D'autres prétendent qu'il y avait là une tour où deux frères vivaient divisés et ennemis l'un de l'autre. A l'occasion de cette haine fraternelle, un faux serment ayant été prononcé, la tour fut détruite par la vengeance céleste et plongée dans un marais.

On raconte aussi que, dans cette tour, une jeune fille dédaigna l'amour d'un chevalier chrétien et que son fantôme, comme ceux de sa garde, apparait encore à l'endroit où la tour fut engloutie.

Enfin, d'après une autre légende, lorsque le christianisme triompha

[1] Haas, *Rügensche Sagen und Mærchen*. Ch. XV, N° 114, § 2.
[2] Cf. Von Alpenburg. *Mythen und Sagen Tirols*. L. III, ch. II, § 7, p. 135.

Digitized by Google

du paganisme à Rugen, il existait à cette place une tour redoutée au loin, car son possesseur s'était fait craindre de tout le pays par ses meurtres et ses rapines. Il devint furieux en apprenant que le plus jeune fils du prince Ratze de Rugen, le noble Stoislas de Puttbus, qui avait tué en duel son fils, allait bâtir un château près du sien. Quand le messager de Stoislas vint le saluer de la part de son maître, il entra dans une telle fureur qu'il voua à l'abîme son château et tout ce qu'il contenait, Le messager s'enfuit si effrayé qu'il oublia les gants qu'il avait posés près de son siège. Lorsque, reprenant un peu ses sens, il se retourna, il aperçut un étang à la place du château, et sur la rive, ses gants sur un siège. A peine les eut-il repris que la chaise s'abima sous ses yeux[1].

XLVI

Le lac Weerer.

(Tyrol).

Dans la vallée de Weer, qui s'ouvre dans celle de l'Inn, près du village de ce nom, on voit le lac Weer ou Weerer. Là s'élevait jadis un magnifique château qui fut englouti, à cause de l'orgueil et de l'insolence de ses habitants, avec tout ce qu'il renfermait, à la place où existe aujourd'hui le lac. Les richesses qu'ils tiraient de la montagne les avait rendus ingrats envers Dieu[2].

XLVII

Le village de Bissmitz.

(Rugen).

Entre Gobbin et Dummertevitz était autrefois un village du nom de Bissmitz. Les habitants étaient des impies, aussi, une nuit, fut-il englouti dans la terre. On voit encore aujourd'hui la place où il s'élevait: c'est une dépression bornée d'un côté par un fossé et aboutissant de l'autre à un champ de sable.

René Basset.

[1] Cf. Haas. *Rügensche Sagen*, ch. XV. n° 115, p. 119-123.
[2] Cf. Von Alpenburg. *Mythen und Sagen Tirols*, l. III, ch. II, § 8, p. 236.
[3] Haas. *Rügensche Sagen* ch. XV, n° 116 p. 123.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dr Paul Lutel. — *La Légende de Champagne*, Paris, Lemerre, 1891.

Sous ce titre, un poète troyen vient de publier une série de poèmes dont plusieurs intéressent la science des traditions, et dont voici l'analyse :

Saint-Savinien. — Une légende très connue, très discutée, et qui trouve encore des croyants, voire même des défenseurs par la plume, veut que saint Savinien, venu de l'île de Samos pour évangéliser la Gaule, se soit arrêté aux environs de Troyes près de la demeure d'un riche romain converti à la foi catholique, qu'il y ait planté son bâton d'olivier en disant *Foi-ci* (la foi est ici), et que le bâton soit à l'instant devenu un arbrisseau magnifique, en signe de la prospérité qui attendait la nouvelle religion dans ce lieu, qui a conservé le nom de *Foici*, et où un monastère existait encore en 1789.

Saint Loup et saint Mesmin près d'Attila. — Chacun sait comment saint Loup, évêque de Troyes, détourna Attila des mauvaises intentions qu'il manifestait à l'égard de sa ville épiscopale. On sait peut-être moins que saint Loup ayant d'abord envoyé douze abbés en ambassadeurs près du *Fléau de Dieu* : celui-ci les fit décapiter ; l'un d'eux, Mesmin, ramassa sa tête et s'en revint à Troyes y conter la façon dont on les avait reçus.

Saint-Aventin-sous-Verrières. — Saint Aventin, ermite, avait eu un jour l'occasion de retirer à un ours une épine qu'il avait dans la patte ; en reconnaissance, quand l'ermite mourut, l'ours lui ferma les yeux.

Anecdote du Xe siècle. — Des voleurs emmenaient un troupeau qu'ils avaient pris. Se voyant poursuivis par le comte Héribert, ils l'abandonnèrent, et les soldats arrêtèrent comme complice un vieillard qui ramassait du bois non loin de là. L'homme pendu, les justiciers s'en allèrent. Mais un veau tout à coup accourut et, posant sa tête sous les pieds du vieillard, le soutint ainsi pendant trois jours. Dépendu, l'homme raconta qu'ayant été jadis parrain dans un village, il avait, selon l'usage, donné un veau en cadeau à son filleul, et que Dieu l'en récompensait. Depuis ce temps, chaque parrain tient à honneur de faire cadeau d'un veau à l'enfant.

Pluie de froment. — Une inscription existant naguère après le mur de l'église Saint-Jean, à Troyes, apprenait qu'en 1524, il était tombé une pluie de froment à Lhuître, près d'Arcis-sur-Aube.

Digitized by Google

La Chair-Salée. — On promenait jadis à Troyes, pendant les Rogations, un monstre en tôle connu sous le nom de *Chair-Salée*, et presque identique à la célèbre *Tarasque*, de Tarascon. Pendant deux jours on le portait en grande pompe, orné de fleurs, bourré de craquelins ou échaudés ; puis le troisième, on le huait, on l'accablait de sottises et de coups, après quoi les moines de Saint-Loup le conservaient jusqu'à l'année suivante, ce qui faisait dire qu'on le salait. On veut y voir le souvenir d'Attila vaincu par saint Loup, à moins que ce en soit tout simplement une personnification de l'esprit du mal.

Les Ronds des fées. — Il existe à Orvilliers (Aube) des sortes de cercles où les moissons ne poussent pas ou poussent mal. Les paysans disent que les fées y ont dansé le sabbat ; les savants prétendent qu'il faut y voir la place des fossés d'anciens camps romains, comblés ensuite de mauvaise terre, par conséquent improductive.

Origines des églises de Seffons, Blaincourt et Doulencourt. — Ces trois églises offrent des rapports si frappants, qu'une légende s'est formée à leur propos. Elle prétend qu'elles ont été bâties en trois jours par trois sœurs, qui étaient fées, au moyen d'une truelle enchantée qu'elles se passaient tour à tour et qui allait d'elle-même se placer dans leurs mains en traversant les airs.

L'élégante poésie de M. Lutel donne à ces récits beaucoup de charme et de fraîcheur. Nous regrettons seulement qu'il se soit borné à quelques-unes des légendes de notre province.

LOUIS MORIN.

Prince Roland Bonaparte. *Une Excursion en Corse.* Paris, imprimé pour l'auteur in-4°, de pp. 273.

En publiant ce récit de voyage, qui est orné d'un grand nombre de photographies intéressantes, notre collègue s'est surtout proposé de raconter ses impressions et de faire connaître la Corse; son livre présente toutefois pour nous un autre intérêt ; plusieurs fois l'auteur a parlé de curieuses coutumes et de traditions populaires en homme qui les aime et qui en comprend l'importance : quand une calamité menace le pays, un animal étrange et énorme sort du petit lac d'Or, et parcourt la montagne en poussant des cris terribles (p. 27) une légende en vers raconte la construction pont du diable à Castirla, variante (p. 34) de la légende Corse relative au même pont, publiée dans la Revue ; le marais connu sous le nom de Vigne de l'évêque doit son origine à un sacrilège : l'évêque de Sagone fut séduit par une jeune fille qui exigea de lui qu'elle lui mît au doigt son anneau épiscopal. L'évêque y consentit ; l'anneau tomba à terre et ne put être retrouvé ; le lendemain il y avait un étang à la place de la vigne. p. 57). A Bastelica, le mariage par capture avait encore lieu au commencement du siècle. Le volume est terminé par une bibliographie des ouvrages écrits sur la Corse, dressé par ordre chronologique.

P. S.

Digitized by Google

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

JEAN FLEURY. *La presqu'île de la Manche et l'archipel anglo-normand. Essai sur le patois de ce pays;* supplément à l'essai sur le patois normand de la Hague. Paris, Maisonneuve, in-8°, de pp. 56 (Extrait des Mém. de la Société académique de Cherbourg).

H. LE CARGUET. *Les Chapelles* I. Les clefs de saint Tujen, préservant de la rage. (Extrait du Bull. de la Société archéologique du Finistère). Quimper, Cotonnec, in-8°, de pp. 15.

PAUL SÉBILLOT. *Contes de marins recueillis en Haute-Bretagne.* Extrait de l'Archivio delle tradijioni populari, in-8 de pp. 60.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Etymologie de « piquer un renard ».* — « L'ivrognerie se montre sous la forme d'un personnage de puissante stature, assis, appuyant avec effort sa main droite sur un de ses genoux et tenant la main gauche posée sur un baril; de sa bouche convulsivement ouverte sort un renard à moitié dépouillé. Cette figure est assurément la traduction la plus littérale qu'il fut possible de faire de la singulière expression *écorcher le renard,* par laquelle la vieille langue française caractérisait l'acte de vomir après un excès de boisson... Rabelais s'en est fréquemment servi... « A peine au monde Gargantua demandait à boire... » mais aussi en revanche « il escorchait le regnart. » Peut-être ici-même s'agit-il de Gargantua célèbre avant Rabelais. »

⁂ *Nominations et distinctions.*— Notre collègue M. René Stiebel, vient d'être promu capitaine, et a été attaché au 28e de ligne, à la résidence de Rouen.

⁂ *Diner de ma Mère l'Oye.* Le prochain dîner de ma Mère l'Oye aura lieu le 31 octobre.

Le Gérant : ALPHONSE CERTEUX.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 11. — 15 Novembre 1891.

LES INVENTIONS MODERNES.

I.

Le Télégraphe électrique.

En Sicile, quand on planta les premiers poteaux pour le télégraphe électrique, il y eut une grande épouvante. Les paysans croyaient que cette merveilleuse invention ne pouvait fonctionner qu'à l'aide de cervelles d'enfants, et le l'on racontait qu'il y en avait eu à disparaître, qui avaient ensuite été tués[1].

Il y a une trentaine d'années, aux environs de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), on attribua à la plantation des poteaux télégraphiques la maladie des pommes de terre et une épidémie qui sévit sur les cochons.

Au Kordofan, le télégraphe était redouté ; plusieurs indigènes osaient à peine parler, quand ils étaient auprès, dans la crainte que leurs paroles ne fussent entendues à Khartoun ou en Egypte[2].

Les Fellahs croient que le télégraphe transmet immédiatement au vice-roi tout ce qui se dit et tout ce qui se fait. Les Fellahs attachent aux poteaux des pétitions et les embrassent en les priant de les transmettre fidèlement au vice-roi[3].

Paul Sébillot.

Il y a quelques années, les journaux belges ont rapporté l'aventure suivante arrivée à un paysan de Flandre, cordonnier de son état :

« Cet habitant des « *polders* », dont le fils était domestique à Anvers, reçut un jour de celui-ci une lettre par laquelle il le pressait ins-

[1] Castelli, *Credenze ed usi*, p. 21.
[2] Reclus, t. x, p. 413.
[3] Pascal : *La Cange*, p. 142.

Digitized by Google

tamment de lui confectionner une paire de bottines et de les lui envoyer le plus tôt possible. Le brave campagnard eut une idée géniale, il se rendit à la gare la plus proche, suspendit les bottines neuves au premier fil télégraphique qu'il rencontra, avec le billet suivant : « Renvoyez vos vieilles. » Inutile d'ajouter que le fils attend encore le singulier télégramme de l'auteur de ses jours[1]. »

Tout le monde connait l'histoire de ce paysan des Flandres, qui, au début de la télégraphie, voulant donner à son fils, soldat à Anvers, des nouvelles, y joignit une paire de souliers qu'il suspendit au fil électrique, persuadé que ce paquet serait transporté en un clin d'œil de son pays à la ville de garnison de son fils.

On sait également qu'un malin vit la naïve action du paysan et substitua à la paire de bottines neuves, des vieux godillots.

— Tiens! s'écria le paysan, à sa sortie du cabaret d'en face, en voyant les vieux souliers qui se balançaient au fil télégraphique, mon fils n'a pas perdu son temps, il a déjà renvoyé ses vieux souliers !

En Norwége et en Suède, on prétend que l'ours est persuadé que les isoloirs des poteaux télégraphiques sont des ruches d'abeilles. On explique ainsi la tendance de cet animal à abattre les poteaux pour faire tomber la ruche supposée.

Dans le Luxembourg, il y a quelques années, les enfants jetaient encore des pierres sur les poteaux télégraphiques, qui passaient pour être des instruments du diable. Les oiseaux qu'on trouve souvent morts au pied des poteaux du télégraphe les confirmaient dans cette idée

ALFRED HAROU.

II.

LA POSTE.

Pour les Indiens, la poste a quelque chose de si mystérieux que dans les villages de l'Inde on adore les boites aux lettres. On a vu des indigènes y crier le nom de l'endroit habité par le destinataire, « pour que l'esprit de sa boite le connaisse, » disaient-ils. Un autre dépose quelques pièces de menue monnaie devant la boite, pour que l'esprit lui soit favorable. Quant aux Indiens qui s'agenouillent et prient avant de jeter leurs lettres dans les boites, on en voit tous les jours.

[1] Cette anecdote est plus ancienne, je l'ai entendue en Bretagne, au moment de la guerre d'Italie.

Digitized by Google

Dans nos Flandres, il n'y a pas bien longtemps, les paysans faisaient le signe de la croix avant de jeter leurs lettres à la boite, afin d'être certains qu'elles arrivent à destination. ALFRED HAROU.

III.

LES PENDULES

D'après du Chaillu, une pendule était, pour le nègre qui divinise tout, un esprit très puissant qui veillait attentivement sur le voyageur.

En 1635, les sauvages du Canada appelaient une horloge le « capitaine du jour » ; ils la croyaient animée et demandaient ce qu'elle mangeait[2].

Au XVIIe siècle, dans un village de Bretagne, un recteur ayant une horloge au presbytère, des paysans vinrent, et voulurent la tuer en prétendant que c'était la gabelle ; le prêtre la sauva en disant : Ce n'est pas la gabelle, c'est le jubilé[3]

IV.

LES LUNETTES ET LE TÉLESCOPE.

Chappe fut pris pour magicien par les Sibériens à cause de ses instruments et ils l'accusèrent d'avoir fait déborder l'*Yrtich*[4].

Dans un voyage en Afrique orientale, le Père Horner ayant ôté ses lunettes, les gens en le voyant « dévisser ses yeux » crurent qu'il ne pouvait être qu'un grand magicien[5].

V.

LA PHOTOGRAPHIE.

Un jour que l'abbé de Meschinet, professeur au Petit Séminaire de Montiieu, qui s'occupait beaucoup de photographie — art alors peu connu — venait de disposer son trépied, et de se couvrir la tête du grand voile noir destiné à faire l'obscurité et à mettre l'appareil au point, un gros nuage de grêle creva au-dessus de sa tête. Les paysans, qui depuis quelque temps l'observaient avec inquiétude, se mirent à fondre sur lui avec des bêches et des fourches, en criant sus au sorcier qui venait de faire grêler[6] !

PAUL SÉBILLOT.

[1] LETOURNEAU : *La Sociologie*, p. 266.
[2] *Relations de la Nouvelle France.*
[3] EUG. BONNEMÈRE : *Hist. des paysans*, t. II, p. 226.
[4] LAHARPE, t. IX, p. 162.
[5] *Voyages du P. Horner*, p. 105.
[6] ABBÉ NOGUES : *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 129.

Digitized by Google

LE VOYAGE DU ROSSIGNOL.

I.

VERSION NORMANDE.

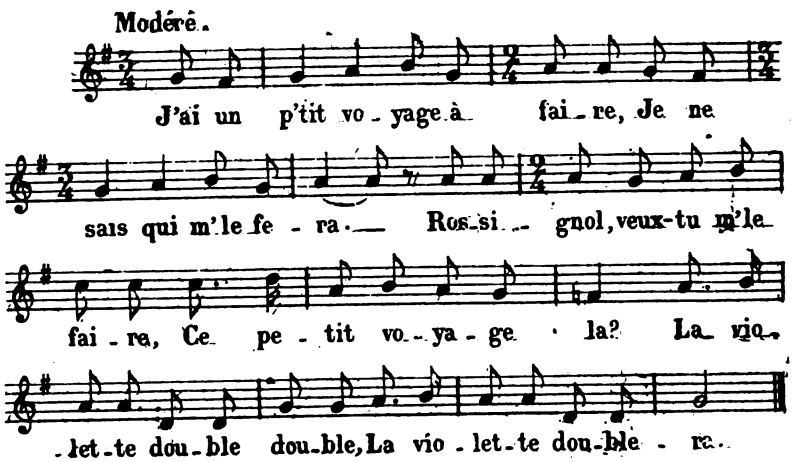

I.

J'ai un p'tit voyage à faire,
Je ne sais qui le fera.
Rossignol, veux-tu m'le faire,
Ce petit voyage-là ?

Refrain.

La violette double, double,
La violette doublera.

II.

Rossignol, veux-tu m'le faire,
Ce petit voyage-là ?
Rossignol prend sa volée,
Au château d'amour s'en va.
La violette, etc.

III.

Rossignol prend sa volée,
Au château d'amour s'en va.
La porte il trouva fermée,
Par la fenêtre il entra.
La violette, etc.

IV.

La porte il trouva fermée,
Par la fenêtre il entra.
— Bonjour l'une et bonjour l'autre,
Bonjour, Mam'zell', me voila.
La violette, etc.

Digitized by Google

V.

Bonjour l'une et bonjour l'autre,
Bonjour, Mam'zell', me voilà.
Votre ami m'envoie vous dire
Qu'il ne vous oubliera pas.
La violette, etc.

VI.

Votre ami m'envoie vous dire
Qu'il ne vous oubliera pas.
— J'en ai oublié bien d'autres,
J'oublierai bien celui-là.
La violette, etc.

VII.

J'en ai oublié bien d'autres,
J'oublierai bien celui-là.
Tout amant qui quitt' sa place
Ne la retrouvera pas.
La violette, etc.

(Environs de Caen).

D. Danjon.

II

Haute-Bretagne.

J'ai un voyage à faire,
Je ne sais qui le fera...
La violette double, double,
La violette doublera.

Si j'le dis à l'alouette,
Tout le monde le saura...
La violette.....

Si j'le dis au rossignol,
Ma commission se fera, etc.

Le rossignol prend son vol,
Au château d'amour s'en va, etc.

Il trouva les dam's à table,
Humblement les salua, etc.

— Bonjour l'une, bonjour l'autre,
Bonjour la bell' que voilà, etc.

J'ai un' lettr' à vous remettre
De votre ami Nicolas, etc.

Il m'a prié de vous dire
Que vous ne l'oubliiez pas, etc.

— J'en ai oublié bien d'autres,
J'oublierai bien celui-là, etc.

Si les homms sont infidèles,
Pourquoi n'le serions-nous pas ? etc.

Quand ils sont à marier :
M' bonn' par-ci, ma bonn' par-là, etc.

Quand ils sont dans leur ménage :
B..... par-ci, b..... par-là...
La violette double, double,
La violette doublera.

(*Saint-Brieuc*).

Mme Paul Sébillot.

Digitized by Google

III.

Version bourguignonne.

J'ai un'commission à faire,
Je ne sais qui la fera.
Si j'la donne au rossignol,
Tout le monde la saura.
La violett' se double, double,
La violett' se doublera.

Si j'la donne à l'alouette,
Ma commission sera faite.
L'alouett' prend sa volée,
Dans un jardin s'envola.
La violett' se double, double,
La violett' se doublera.

Rencontre trois demoiselles,
Toutes trois les salua.
« Bonjour l'une, bonjour l'autre,
Bonjour, mam'zell' que voilà. »
La violett' se double, double,
La violett' se doublera.

« Votre amant m'envoi' vous dire,
Vous dire de l'oublier.
— J'en ai oublié bien d'autres,
J'oublierai bien (encore) celui-là.
La violett' se double, double,
La violett' se doublera.

(*Environs de Châlon-sur-Saône.*)

M. de Puymaigre donne une version lorraine de cette chanson (*Ch. pop. du Pays Messin*, II, 88), et en indique d'autres variantes, tirées des recueils suivants : *Romancero de Champagne*, t. II, p. 119 ; *Ch. pop. des provinces de l'Ouest*, I, 294 ; *Noëls et Chants de la Franche-Comté*, n° 30 ; *Ch. pop. de la Provence*, II, 135 ; *Ch. pop. des provinces de France*, 117 ; *Altfranzosische Volkslieder*, 110 ; *Recueil de toutes sortes de chansons nouvelles*, 27 ; *Comédie des Chansons*, acte V, scène IV ; *Chants pop. des Flamands*, 166 ; *Bulletin du Comité de la langue*, I, 223 ; *Revue de l'Est*, V, 40.

On en trouve encore une autre version dans le livre plus récent de M. Albert Meyrac : *Traditions des Ardennes*, p. 234.

Elles sont, pour la plupart, publiées sans musique, et j'ai moi-même égaré la copie que j'avais prise de la mélodie de la version bourguignonne ci-dessus : au reste, autant que je puis m'en souvenir, elle différait très peu de la mélodie normande notée tout d'abord.

Julien Tiersot.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

I. — Les routes.

(*Suite*).

(Voyages et Voyageurs).

I

En Ukraine.

On ne se met jamais en route le *lundi* parce que c'est un jour néfaste et que le voyageur risque de subir un malheur quelconque.

On souhaite un bon voyage en buvant. En Grande-Russie cela s'appelle « faire le chemin roulant ». Les Roumains appellen le vin de l'étrier « a botu calului » (auprès de la tête du cheval). On prend le deuxième verre pour ne pas boiter, le troisième pour ne pas avoir une des roues cassée, et ainsi de suite... Quelquefois on verse un verre d'eau-de-vie sur la route ou sur la crinière du cheval.

Les personnes qui se rendent très loin prennent fréquemment une poignée de terre au cimetière ou près d'une croix qui se trouve souvent près de la porte de village. C'est pour être enterrées dans la terre de leur pays natal, si elles venaient à mourir au cours du voyage. On met cette terre dans un petit sac et on la porte au cou avec la croix et les petites icones.

Au moment du départ, tout le monde sans exception doit s'asseoir et rester assis pendant quelques secondes. Cela porte le bonheur.

Si les chevaux bronchent ou ne veulent pas aller, c'est un mauvais présage : il vaut mieux ajourner le départ.

Si devant vous quelqu'un traverse la route avec des seaux remplis d'eau, c'est bon ; si au contraire les seaux sont vides, cela vous portera malheur.

Le lièvre qui traverse la route devant le voyageur lui apporte le malheur.

Digitized by Google

Quand on rencontre le pope (prêtre), cela porte malheur. Il faut jeter sur la route un brin de foin ou de la paille ou bien aussi toucher les *pudenda*. Avec ces précautions on peut éviter la mauvaise chance.

Les étincelles qui sautent du fourneau annoncent l'arrivée prochaine de quelqu'un dans la maison.

Le chat qui « se lave » annonce aussi les visiteurs, ainsi que les cris de la pie sur le toit de la maison ou dans le voisinage.

II.

En Bulgarie.

Quand quelqu'un part pour un voyage ou qu'il vient d'en arriver, tous ses parents viennent chez lui pour dire adieu ou le saluer en signe de bienvenue. On appelle cela *porter le pain*.

Le jour de départ tous les parents se rassemblent chez les voyageurs, prennent le repas avec lui et l'accompagnent pendant quelques kilomètres hors de la ville (ayant soin de ne pas oublier une bonne quantité de vin) en lui souhaitant le bon voyage. Quand le voyageur sort de la maison on met sur le seuil de la porte un verre d'eau et un petit pain au-dessus. Le voyageur prend premièrement le petit pain et le met dans son sein, et en même temps renverse le verre d'eau avec son pied droit dans la direction de la maison. Le pain signifie le souhait de bonne chance en voyage et l'eau renversée dans la cour le souhait de revenir bientôt sauf et sain. (Cet usage est en vigueur chez les Arnoutes et chez les Bulgares du voisinage.)

On ne part pas le *Mardi*, parce qu'on croit que c'est un jour néfaste (*le jour noir*), et celui qui commencera son voyage dans ce jour n'aura pas de chance.

La rencontre de quelqu'un portant des seaux remplis est un bon présage, — les seaux vides, au contraire.

Quand quelqu'un traverse la route au moment du départ, c'est un mauvais présage.

Si au moment du départ, le cheval du voyageur fait des efforts pour retourner dans la cour, cela présage qu'il ne restera pas longtemps à l'étranger et reviendra en bonne santé. Quand un voyageur oublie quelque chose dans la maison et se retourne après avoir parcouru une petite distance, cela signifie aussi qu'il reviendra bientôt. Le contraire arrive dans le cas où il a déjà franchi une distance considérable. Les parents rappellent le voyageur sous un prétexte quelconque quand il n'est pas encore loin.

Digitized by Google

On ne balaye pas dans la maison le jour du départ de quelqu'un, on se borne à secouer seulement les tapis et les nattes. On laisse les portes ouvertes et on ne déplace pas jusqu'au soir la table sur laquelle le voyageur a pris le repas.

Le cri de la pie sur le toit de la maison présage que le maître de la maison ou le membre de la famille qui est absent reviendra bientôt, ou au moins qu'on aura une lettre de lui. Si un taon se pose sur quelqu'un, le présage est le même.

Il ne faut pas laisser le trépied sur le feu sans avoir mis la chaudière au-dessus, parce que les membres absents de la famille resteront longtemps absents.

Dans le cas où quelqu'un reste trop longtemps à l'étranger et ne revient pas, ses parents lui écrivent une lettre avec l'encre dans laquelle on mêle quelques gouttes du lait de sa femme et de sa fille mariée, qui ont chacune dans le même temps un enfant du sexe masculin, et on croit que l'absent doit après cela revenir dans le plus bref délai[1].

TH. VOLKOV.

NOTES SUR LES CHEMINS EN BELGIQUE.

Il existe, au village de Chastres, une chapelle de la Vierge dont le pavement est continuellement jonché d'épingles qu'on y jette par les ouvertures de la porte en récitant un *Ave*. *Chaque passant y dépose une épingle* au pied de l'autel, car s'il omettait cette formalité il lui arriverait malheur.

(*Docum. et rapp. de la Société paléont. et archéol. de Chastres*, tome XVII, p. 27.)

La voie romaine de Bavay à Trèves, qui passe au village de Clermont (Namur), s'appelle en cet endroit « *Chaussée du Diable* ». D'après la croyance populaire, cette chaussée fut faite avec l'aide du démon qui devait l'avoir terminée en une nuit.

Satan accourait portant sa dernière pierre, quand il fut surpris par le premier rayon du soleil. Il culbuta avec la roche qu'il portait et s'enfuit, laissant la pierre plantée en terre et portant à la surface l'empreinte de la tête, des griffes et des deux mains du diable.

ALFRED HAROU.

[1] CHAPKARER. *Sbornik ot blgarski narodni oumotvorenia* (Recueil des Traditions populaires bulgares), III, p. 193-195.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS, CROYANCES ET LÉGENDES DU CAP SIZUN[1].

VI

Le Raz-de-Sein et les Phares[2].

Le Raz-de-Sein est un bras de mer de deux lieues de large, entre l'île de Sein, à l'ouest, et la pointe du Raz, *ar Staon*, l'*Etrave de la terre*, à l'est.

Il fait communiquer la *mer gauche*, *ar mour glei*, au nord, avec la *mer droite, ar mour deo*, au sud.

La *mer gauche* est formée de la baie des Trépassés, de l'entrée de celle de Douarnenez dans les parages du Tévennec et de l'Iroise. *Elle gonfle à briser en aussi peu de temps qu'on met à manger une écuellée de soupe.*

La *mer droite* comprend toute la baie d'Audierne, de la *queue du Chat*, extrémité sud de l'île de Sein, à la pointe de Penmarc'h.

Avant la construction des phares, la navigation, dans ces parages, était redoutée de tous les marins :

Biscoaz den ne dremenas ar Raz,
N'en deveze aoun. pe glas.

« *Jamais personne ne passa le Raz-de-Sein, sans avoir peur ou mal* », dit le proverbe si connu.

Les légendes et les récits des phares nous serviront à faire le tableau des dangers et des causes d'épouvante des marins d'autrefois, ainsi que l'exposé des changements apportés, par les phares, dans la navigation et dans l'esprit des matelots d'aujourd'hui.

I. — Les courants du Raz-de-Sein.

Tant qu'il y a un cadavre dans la mer, elle est agitée : elle se mange, *en hem zreb*. Or, sous les flots du Raz-de-Sein, se trouve la ville d'Is, engloutie avec tous ses habitants. La mer roule sur les corps des noyés : de là les courants du détroit.

[1] Cf. le t. IV, p. 405, le t. V, pp. 169, 287, et le t. VI, p. 377, 535.

[2] Sur des traditions relatives aux phares et aux rochers, cf. Paul Sébillot *Légendes de la mer*, tomes I et II (Charpentier, éditeurs.)

Digitized by Google

Les courants changent à toute heure de la marée ; le flot du large vient choquer le jusant du détroit et forme des remous autour des roches ; des retours de marée longent les côtes.

Deux passages existent : entre la Vieille et la terre du Raz, la petite passe pour les bateaux et les caboteurs ; entre la plate de la Vieille et l'île de Sein, au milieu du Raz, le grand passage, fréquenté par les navires.

Dans la petite passe, aux trois dernières heures du jusant, la *marée du Raz*, *mour ar Raz*, porte sur les écueils de la Vieille. Rien ne peut en tirer un navire engagé par temps calme. La houle du large le porte en travers ; « *s'il n'obéit pas au gouvernail, au rocher il le* « *fera sûrement.* »

Nep ne sent ket ouc'h ar stur,
Ouc'h ar garrec a ra sur !

Les remous le font tourbillonner entre les roches : il talonne et disparaît. Combien n'en a-t-on pas vus ainsi sombrer en quelques instants, sans laisser de traces ! Leurs débris, saisis par les courants sous-marins, sont repris par les retours de marée de la pointe du Van, et dispersés. Ils viennent, quelquefois, mais longtemps après, broyés et déchiquetés, s'étaler sur la grève des Trépassés.

Dans le grand passage, le jusant et le flot occasionnent des courants de la plus grande violence. Celui du jusant porte au sud, sur la *Tête du Chat* ; celui du flot, au nord, sur les *Barillets*. Ecueils et brisants aux deux extrémités ! Les vents opposés aux courants déterminent comme un fleuve au milieu du Raz-de-Sein. Les bords de ce fleuve, par suite des vitesses différentes des nappes d'eau, s'élèvent en deux murailles qui séparent le courant du reste de la mer. Entre ces murailles, la mer se soulève en lames hautes et courtes ; elle se broie, *en hem zraill*. Pas de manœuvre possible ! Si la vague ne tombe, de toute sa masse, sur le navire et ne le coule à pic, le courant l'entraîne sur les brisants. Heureux, si une roche, entrée dans son flanc, le maintient immobile jusqu'à la fin de la marée ou le retour de l'accalmie. Vingt-trois navires sont ainsi venus se perdre, la même année, sur les rochers de l'île, à la *Queue du Chat* et à *Beg ar C'hale*. On ne peut savoir le nombre de ceux qui périssent corps et biens dans ce passage.

Les bateaux et les navires à voiles profitent des courants favorables pour passer le Raz. On les voyait autrefois, avant la navigation à vapeur, par centaines, en panne, dans la baie d'Audierne et dans celle des Trépassés, attendant la marée et la renverse des courants.

Mais là d'autres dangers les guettaient encore.

Digitized by Google

II. — Dangers de la Baie d'Audierne.

« La baie d'Audierne forme un arc dont les extrémités sont la Pointe « de Penmarc'h et le Bec-du-Raz ; malheur aux navigateurs qu'un vent « affale sur ces côtes hérissées de rochers. Sans un miracle, sans « une saute de vent très rare, il est dans l'impossibilité de se relever, « il faut périr ; le pilote qui de la côte voit les inutiles efforts des « matelots, indique avec précision l'heure du naufrage : l'honnête « homme palpite à la vue du danger, l'impitoyable habitant de ces « rives s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour « y saisir ce que la mer transportera sur le rivage ; il attend sa proie, « accroupi pour échapper à l'œil des surveillants. Jadis, il assommait « le malheureux qui lui tendait les bras, en échappant aux courroux « des flots, il l'enterrait et le dépouillait sans pitié ; il est plus humain « à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole ; en « vain la force armée tente, quelquefois, de s'opposer à cet affreux « désordre..... »

« La côteest plate d'Audierne à Penmarc'h, elle est semée de débris de vaisseaux[1].... »

Cette description de la baie d'Audierne, en 1794, est exacte et conforme aux traditions que nous avons recueillies sur place.

A la fin du XVIIe siècle, toute la flotte d'Audierne, trompée par les feux que l'on tenait allumés, la nuit, dans les églises, périt, en face de Penmarc'h[2].

Vers 1832, le 2 février, un seul coup de vent, de sud à sud-ouest, jeta 18 navires sur les côtes de la baie.

Récemment, en 1882, à l'anse du Cabestan, et en 1890, à Kerdréal, la douane a été obligée de repousser à main armée les pilleurs d'épaves.

Autrefois les riverains formaient une espèce de syndicat pour le pillage des navires. Des vigies surveillaient la côte, à tour de rôle. Après le pillage, part égale ; celle des absents étaient scrupuleusement réservée. Que d'orgies ! Que de scènes terribles se sont ainsi passées, au cri de ralliement : « *Pase so en od* ! » *Epaves à la côte* ! »

III. — Dangers de la Baie des Trépassés.

Boquet Yana Gô, le *Bouquet de Jean le Vieux*, ou *Jean le Forgeron*, est un nuage blanc, immobile, plus élevé que les autres, qui s'aperçoit, quelquefois de l'île de Sein, au dessus de la grande terre, à la baie des Trépassés.

[1] Cambry : *Voyage dans le Finistère*. (Edition de 1836, page 294 et 296.)

[2] Nous avons recueilli des fragments d'un vieux Gwers qui se rapporte à ce naufrage. Nous le donnons ci-après.

Digitized by Google

S'il penche vers la baie d'Audierne, vent d'amont ; s'il tombe dans la baie de Douarnenez, vent bas ; s'il est droit en l'air, tempête de l'ouest et navires à la côte ! C'est un signe infaillible.

Les scènes de meurtre ont-elles aussi existé, après les naufrages, à l'île de Sein et à la baie des Trépassés ? La tradition est assez réservée là-dessus. Il est très probable qu'ici la mer et les rochers se chargeaient seuls de l'œuvre de mort. Cependant quelquefois nous avons entendu parler, à mots couverts, d'un ancien usage qui avait existé à la pointe du Raz : « Avant de toucher à quoi que ce soit d'un corps trouvé à la côte, on lui faisait, sur le front, un signe mystérieux. » Est-ce un signe de croix ? Nous le pensons, connaissant le respect profond que l'on a, dans le pays, pour les morts. Mais après cet acte religieux, très certainement on ne se faisait pas faute de dépouiller le cadavre.

La tradition parle d'étrangers, généralement grands et blonds, venus à la pointe du Raz, on ne sait d'où, ni comment. Leur seule occupation était de parcourir les falaises, surtout la nuit. Longtemps ils n'ont pu s'allier aux gens du pays, où le type recherché est petit, trapu et brun[1]. Leurs allures mystérieuses autour des grèves déplaisaient aussi. A la la longue, quelques-uns trouvèrent à se marier. Mais, malgré tout, ils conservaient leurs anciennes habitudes. Souvent, lorsque le vent soufflait en tempête, la nuit, le mari quittait sa femme, ou la femme son mari, pour aller courir les falaises.

Une femme sortait ainsi la nuit. — Son mari voulant la déshabituer, lui joua ce tour : armé d'un gourdin, il alla s'étendre sur le sable de la grève. Sa femme arrive. Bonne aubaine ! Un naufragé à dépouiller. Elle se baisse, le tâte, le tourne, le retourne et dit :

— « Tommic beo :
« Nevez maro !
« Chapennic vad da ma dén ! »
« Chaleur de vivant :
« Nouvellement mort !
« Bon paletot pour mon homme ! »

Son homme se lève, pousse un cri, et lui flanque de main de maître, la plus belle tripotée possible, puis court se remettre au lit.

La femme arrive à son tour, se tenant les reins en geignant : « C'est « un mort qui m'a battu..... et pourtant il avait un si bon paletot ? »

L'idée de ce paletot la fit encore retourner à la grève.

Nous avons souvent entendu personnifier ainsi, avec mépris, cer-

[1] Dans les cantons voisins, Pont-l'Abbé et Plogastel-Saint-Germain ! Le type de la beauté demande : « Bleo melen : daoulagad ch'laz ! » — Cheveux blonds : « yeux bleus ! »

Digitized by Google

taines individualités du Raz, par ces mots typiques : « *Ben a ia d'an od* ! Celui-là va à la côte ! »

Les naufrages de vins sont surtout prisés des Capistes. Le vin d'épaves est chanté dans plusieurs vieux Gwerz.

IV. — L'Ile de Sein.

L'épave était la principale récolte de l'île de Sein. Souvent c'était par nécessité que ses habitants se livraient au pillage. En hiver, après une série de tempêtes, parfois les vivres manquaient. Comme un naufrage était alors ardemment désiré! Elle est encore légendaire, la galiote hollandaise qui vint, s'échouant sur l'île, au siècle dernier, l'approvisionner de fromages. Le premier souci était toujours de sauver les vivres, puis, le bois, et le fer pour réparer les barques.

Mais les iliens n'attendaient pas quelquefois que l'épave fût sur leurs rochers.

Souvent, par nuit sombre, un bateau, équipage doublé, quittait furtivement le port. Il jetait deux hommes à la pointe sud de l'île, à Kelaourou. Ceux-ci passaient la nuit à crier : « Holà ! Hoû ! Hoû ! Ah ! » Les habitants, effrayés, prenaient ces cris pour les plaintes des noyés ; ils se renfermaient dans leurs maisons et n'osaient bouger. Pendant ce temps, la barque, se guidant sur les bruits différents que rendent les roches frappées par la lame, force des avirons et gagne le Raz-de-Sein. Malheur au navire, lourdement chargé, qui se serait trouvé sur sa route ! Avant le jour, la barque, après avoir repris ses deux hommes, rentrait au port aussi mystérieusement qu'elle en était sortie.

Cette pratique a longtemps existé à l'île de Sein. Elle donne l'explication de beaucoup de légendes.

V. — Dangers mystérieux.

Ce sont surtout ces périls que redoutaient les anciens matelots. Le courage peut vaincre parfois la tempête et les flots. Contre ceux-ci, ils n'ont que le recours de Dieu et des Saints.

Les périls mystérieux du Raz-de-Sein sont partout : sous l'eau, sur la mer, dans l'air.

1. — *La ville d'Is.* — Sous les flots se trouve la ville d'Is. Elle occupait tout l'espace compris entre Penmarc'h et le Raz. Elle avait neuf lieues de long. L'île de Sein en faisait partie. Lorsque la ville fut engloutie, un prêtre y disait la messe : il la continue encore, mais ne peut la terminer, car il n'y a plus personne pour la lui répondre. Si un vivant

Digitized by Google

faisait le répons au verset où il est arrivé, la ville d'Is reviendrait sur l'eau, en l'état où elle se trouvait au moment de sa submersion.

Les bateaux dans le Raz-de-Sein naviguent au-dessus d'Is et de ses habitants noyés, comme au-dessus d'un cimetière. Que de choses ne voit-on pas dans les cimetières !

2. — *La Sirène de l'Ile de Sein.* — Souvent, autour des bateaux, on voit paraitre la Sirène. C'est Dahut, la fille du roi Grallon ! Elle annonce toujours la tempête ; il n'est que temps de gagner le port.

3. — Le *Bag-Noz*. — Sur la mer, au brun de nuit, lorsqu'un bateau se trouve vent debout, la terre masquée, souvent, devant lui, il aperçoit un autre bateau, même voilure, mais vent arrière. Vite, il arrime ses voiles, fait cap dessus, mais tout à coup le second bateau disparait, et le premier se trouve dans les brisants : c'était le *Bag-Noz*, le *Bateau de nuit*, qui mène toujours au danger.

D'autres fois, c'est un bateau rempli de lumières ; on n'y voit personne ; on n'y entend aucun bruit. Ce sont encore des bruits d'avirons, des commandements d'étarquer les voiles ; mais alors on ne voit rien. C'est le *Bag-Noz* des morts qui fait, sur mer, l'office de *Carrik Ankou*, le *Chariot des morts*, des morts sur terre. Il est commandé par le premier mort de l'année. Une dame ... d'Audierne perdit son mari du choléra, le 1er janvier 1886 ; cette dame n'a plus d'autre nom que *An Itron'n Ankou*, la *Femme du Trèpas*. Lorsque ce Bag-Noz est commandé par un vieillard, il y aura, dans l'année, mortalité sur les enfants; le contraire arrive, si le capitaine est un enfant : ce sont les vieillards alors qui mourront.

Souvent encore, surtout aux abords de l'ile, on voit la nuit, des bateaux montés par une seule femme. Ce sont les *Bagou sorseurez*, les *Bateaux des sorcières*. Ils sont montés par certaines veuves de l'ile qui ont le *mauvais œil*. En ce moment, Catouche est la plus redoutée. Malheur à qui aborde un *Bag sorseurez* ! La sorcière confie au patron un *secret terrible*. S'il le dévoile, lui et son équipage seront engloutis, la première fois qu'ils prendront la mer. Si même l'un des hommes dit avoir rencontré le Bag-Noz, il périra dans la semaine. Au commencement de cette année, un marin de l'ile avait vu le bateau des sorcières. Il le dit, en venant à terre. Le lendemain, en allant à Brest, il tomba par-dessus bord ; il fut repêché aussitôt, mais il était mort.

Souvent, le matin, on a vu Catouche revenir de la *chaussée*, toute trempée, avec son panier à goëmon vide. Qu'avait-elle pu faire, la nuit dehors, sinon courir la mer ? Elle change son panier en barque, son bâton à retenir le varech en mât, et son tablier en voile.

Digitized by Google

4. — *Fanalik ar goal amzèr.* — La *Lanterne du mauvais temps* est une lueur qui parait tout-à-coup sur le mât, et descend faire le tour du bateau : elle s'arrête, à l'arrière, sur l'agrafe du gouvernail, ou sur le collier du mât de l'avant. N'essayez pas d'y allumer votre pipe, vous tomberiez mort à l'instant. Mais filez au port, car le vent suivra bientôt.

5. — *Les Lutins.* — Le long des côtes, on voit, le soir, des feux courir sur les landes et les dunes. Ne les appelez pas, car à peine le mot sorti de votre bouche, ils seraient sur le plat-bord, et malheur à vous ! il faudrait vous *crocher* avec eux : ce sont des lutins qui cherchent toujours quelqu'un pour se battre.

A Kelaourou, vers l'île, ce sont les *Begou-Noz*, feux qui voltigent et parlent : ils répètent toujours les paroles qu'ils entendent.

6. — *Les Conjurès.* — N'abordez pas aux rochers de *Tèvennec*, ni de *Crèven-Deiled.* Là se trouvent les morts conjurés. Ils occupent les relais de la haute mer, et si nombreux que vous ne pourrez y mettre le pied, sans qu'une voix réclame : « Ama, ma ma flaç ! » « C'est ici ma place ! » Les oiseaux même ne peuvent s'y poser.

7. — *Les Noyés.* — Ils sortent de la mer, en processions, à l'anse du Vorlen, dans la baie des Trépassés, traversent la lande, puis le sable de la baie des Trépassés, et remontent vers Laoual, sous Lescoff, et le tumulus surmonté du corps de garde de Saint-Michel. Ils font un bruit si grand qu'un vivant mourrait de frayeur, s'il l'entendait de près. On a vu souvent ces processions de morts.

D'autres fois, ce sont des appels, des prières, mais l'on ne voit rien. Ces cris s'entendent toujours aux mêmes places. Ce sont les noyés, enterrés dans les sables de la baie des Trépassés, qui réclament une poignée de terre bénite.

8. — Les *Chouerien.* — Quelquefois les noyés adoptent un cantonnement, où on les entend crier le soir et le matin, surtout à l'approche du mauvais temps. Ce sont les *Chouerien*, les *Crieurs.* Ils font quelquefois si grand tapage qu'on ne peut pas habiter même près de l'endroit qu'ils ont adopté. Ils sont invisibles ; parfois cependant ils paraissent comme s'ils venaient de faire naufrage.

Les *Chouerien-Porzen* se trouvent dans une petite crique au sud-ouest de Lescoff, près du sémaphore de la pointe du Raz. On a compris quelquefois leurs cris : « Ho ! la ! la ! tenna ar bagou da séc'ha ! » Ho ! la ! la ! tirez les bateaux au sec ! » Bon conseil à l'approche de la tempête ! On les a vus quelquefois monter la falaise : ils sont sept marchant toujours à la file. Ils ne font pas de mal, mais assourdissent

Digitized by Google

par leurs cris. Le poste des douaniers de Porzen a dû être abandonné pour cette seule cause.

9. — *Chass ar Gueden.* — Au mois de mars, après les tempêtes, on entend, la nuit, toujours au nord de soi, des jappements, au haut des airs, mais si haut qu'on ne peut rien apercevoir. Ce sont les *Chass ar Gueden*, les *Chiens des Equinoxes*, esprits sortis de l'enfer, qui essaient de remonter au ciel. Dans les terres, au fond du vallon des Trépassés, à Lézanquenl, au contraire, on dit, aux enfants, que ce sont les anges qui pleurent.

VI. — Les Chapelles protectrices des Matelots.

Contre tous ces dangers, les marins avaient recours à la protection d'en haut. De quelque côté qu'on aborde le Raz-de-Sein, on a devant soi une chapelle.

Sur le plateau de Pennéac'h, en Plogoff, se trouve la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Voyage et de Bon-Port*. La première messe y a été dite le 3 juillet 1698. Cette chapelle domine toute la baie d'Audierne. Autrefois, dès qu'elle était en vue, les navires hissaient leurs pavillons. Tout le monde se découvrait. L'équipage à genoux, le patron seul debout, récitaient la prière :

« Va Doue, va sicourit da dremen ar Raz :
« Rac va lestr a so bian ac ar mor a so bras ! »
« *Mon Dieu, secourez-moi pour passer le Raz-de-Sein,*
« *Car ma barque est petite et la mer grande* ! »

Les barques de l'île de Sein ont encore conservé cet usage.

Bon-Voyage est un lieu de pèlerinage très fréquenté. Le pardon y a lieu le deuxième dimanche de juillet. Souvent les îliens y viennent en procession, sur leurs bateaux, toutes bannières déployées, et chantant des cantiques bretons Ils débarquent à la crique de *Pors ar Sent*, le Port des Saints.

Les naufragés font souvent le vœu d'y venir dans l'état où ils se trouvaient au moment du péril : en habit de travail ou demi-nus. Ceux qui ont été sauvés des flots, vont se jeter à la mer, et assistent, tout mouillés, à la procession.

Au point le plus élevé de la baie des Trépassés, se trouve la chapelle de Saint-They. Cette chapelle est surtout en vénération des Bloch'ik, c'est-à-dire des Morbihannais. Il n'en est pas de même des marins des

Digitized by Google

Côtes-du-Nord, si l'on en croit un vieux Gwerz. Un jour le saint se promenait sur la falaise ; voyant des bateaux plus occupés de leur pêche que de lui-même, il s'écria tout attristé :

« Me vel bagou Breadic o pesketa er Raz,
« Hac oc'h ma guelet aman na rent ked cals a gáz !
« *Je vois les bateaux de Bréhat à la pêche dans le Raz-de-Sein,*
« *Et pour me voir ici, ils ne font pas grand cas* !

Cette chapelle disparaîtra à bref délai, par suite des éboulements de la falaise.

VII. — Les Feux.

M. Léonce Reynaud, inspecteur général des Ponts et Chaussées, dans un mémoire publié en 1864, a fait l'historique général des feux allumés sur la côte. Nous donnons quelques particularités concernant la région ; ce sont les dires des marins :

A Penmarc'h et sur les points élevés de la baie d'Audierne, des feux étaient allumés la nuit dans les églises et s'apercevaient de la mer. (Voir ci-après le Gwerz de la « Flotte d'Audierne. »)

Au fond de la baie des Trépassés, au nord du village de Lescoff, se trouve un plateau appelé *Toul-Tan*, le *Trou du feu*. On y voit les substructions d'une enceinte que nous croyons pouvoir rattacher à l'occupation gauloise. Ce plateau domine la baie et le large. Un navire qui ferait cap sur ce feu viendrait se broyer sur la pointe du Raz, aux rochers du Grannec. S'il arrivait bout au sable, il s'enliserait, comme le *Saint-Michel*, en 1677. S'il flottait, après avoir touché, le courant le drosserait le long de la côte, et il se briserait sous Saint-They, à l'*Od ar Bac'h*, la *Grève du Croc*, ou à l'ilot de *Carrek Mary Morgant*, le *Rocher de la Sirène*. Aucun navire, ainsi engagé, ne peut échapper au naufrage. — A-t-on autrefois allumé des feux en cet endroit pour attirer les navires ?

Y a-t-il une corrélation entre *Men-Tan* de la baie des Trépassés et le *Bouquet de Jean Le Vieux* de l'île de Sein ?... Tout porte à le croire.

Un usage, qui a récemment disparu, était de faire flamber de la paille, à *Toul-Tan*, pour attirer l'attention des îliens. Ceux-ci avaient toujours un bateau de garde, au port, prêt à partir pour recevoir la communication de la *grande terre*.

Les marins de l'île, revenant de campagne, allumaient aussi des feux, à la pointe du Raz, pour annoncer leur retour. Chaque famille avait sa roche, d'un côté ou de l'autre de la pointe. Elles recevaient ainsi avis du retour de leurs absents et armaient leurs bateaux pour aller aussitôt les prendre.

Digitized by Google

VIII. — Les Phares.

Tel était le Raz-de-Sein, avant la construction des phares, jusqu'en 1838.

Les phares, venant changer les anciens usages, n'ont pas été acceptés de bonne volonté.

A l'Ile de Sein, lors des premières études pour l'emplacement du phare, il y eut presque une révolte. Le Raz-de-Sein éclairé, plus de naufrages ! plus de courses nocturnes ! plus d'aubaines ! Il fallut la menace de faire venir des troupes, pour que les esprits pussent se calmer.

A Tévennec, on a fait intervenir les morts en état de conjuration sur la roche. Le jour, pendant la construction, au-dessus des travailleurs tournoyaient les oiseaux de mer, surpris d'y voir des êtres vivants, eux-mêmes qui ne pouvaient s'y poser, à cause des morts ! Par leurs cris : « Kers-Kuit, Va-t'en », ils semblaient prévenir les travailleurs des dangers qui les menaçaient. La nuit, c'étaient des bruits de gens qui se querellaient, se battaient ; on aurait dit tout bouleversé ; le couvercle de la citerne, surtout, déjeté de côté et d'autre. Des vieillards parcouraient la roche et le bâtiment. Des croix se dressaient et s'abattaient ; des gens s'y suspendaient. Au jour, tout était en ordre. Pour faire cesser le bruit et les apparitions, on fut obligé d'ériger, sur le roc, une croix en pierre.

A l'*Ar-Men*, le père de l'un des gardiens lui donna ce conseil : « Quand tu verras le sang sortir de la roche, sauve-toi ! » Il faisait allusion à l'oxydation des barres de fer scellées dans le roc pour établir le soubassement de l'édifice. Aussitôt que la rouille se montrerait, le phare devait s'écouler.

A part ces dires, relatifs à leur construction, les phares sont trop récents pour avoir donné naissance à des légendes. D'un autre côté, la lutte pour la vie a rendu nos marins plus positifs. Dans leurs longues nuits de pêche, ils n'ont souvent d'autre vue que la lueur des phares : les étoiles sont cachées par les nuages. Leurs regards sont toujours portés sur les feux de la côte. Ils ont alors remarqué, selon l'état de l'atmosphère, la variation des éclats de la lumière, et en ont tiré des pronostics météorologiques.

Voici les remarques qu'ils ont faites dans le Raz-de-Sein :

Généralités. Feux rougeâtres, temps de brume ;
Feux blancs, vents d'amont ;
Feux bas, ras sur l'eau, beau temps ;
Feux scintillants, gros vents du Nord-Ouest ;
Feux clairs, ou s'élançant au ciel, changement de vent ou tempête.

Digitized by Google

Le feu d'un phare, vu à travers un mouchoir, paraît comme neuf étoiles, disposées sur trois rangs, trois par trois.

Particularités. 1° — Les Pierres noires et Saint-Mathieu :
Feu bas sur l'eau, mauvais temps ;
Feu clair, changement de temps.

2° Ouessant[1]. — Feu clair : mauvais temps certain et proche ;
Quand il jette sa faucille (son arc) au large : mauvais temps ;
Quand il jette son feu en l'air : froid ;
Invisible : beau temps.

3° Penmar'ch. — Feu clair : vent d'aval et changement de temps ;
Feu paraissant double : vent.

4° Ile de Sein et Ar-Men. — Feux hauts : vent bas ;
Feux longs sur l'eau : plus ils sont longs, plus le mauvais temps proche.

5° Pointe du Raz. — Feu haut : gros temps.

6° La Vieille. — Son feu est *mangé par la mer*; les marins veulent dire, par cette expression, que le phare n'est pas assez élevé au-dessus de l'eau. Depuis son allumage, une troupe de gros squales, jusqu'ici inconnus des pêcheurs, se tient dans les remous du rocher, attirée par la lueur du feu.

L'établissement des phares a complétement changé les mœurs et les habitudes des hommes de mer du cap Sizun et de l'île de Sein.

L'ilien qui se révoltait, en 1838, contre l'érection des phares, se fait aujourd'hui gardien de phare. Le capiste continue à parcourir la falaise, mais l'épave qu'il a retirée des flots, il la déclare assez scrupuleusement à la marine. De temps en temps cependant, il aime à tailler dans les plaques de blindage des vapeurs venus à la côte, des disques, dont il se sert comme de poêles à galettes.

Le pêcheur qui n'osait s'aventurer au delà des ilots de la côte, gagne le large, et se croit toujours en sûreté, tant qu'il aperçoit la lueur de *son phare*, même réflétée par la brume ou les nuages.

Les phares sont les amis, les compagnons des gens de mer, et M. Yves Guyot, Breton d'origine, qui en est chargé, se trouve en grande vénération près de tous les marins.

M. le ministre des Travaux publics en a eu la preuve en septembre 1890 et en août 1891, par l'accueil sympathique, spontané et tout personnel qui lui a été fait à l'île de Sein et dans le Cap Sizun, pendant sa tournée de service des phares de cette région.

H. Le Carguet.

[1] Ouessant est éclairé à l'électricité.

Digitized by Google

Nota. Le Gwerz est incomplet et incorrect. Nous le reproduisons tel que nous l'avons écrit sous la dictée. Le chanteur faisait brèves, comme un récitatif, les syllabes supplémentaires, afin de conserver le mètre de son chant.

FLOD GOAIEN.

Da ch'ouel Clemenç, santes Catel,
A zistroas ar flôd d'oc'h a Vourdel,
Da zont da Ben-Marc'h ; prest da vervel ! —
Goulou so adreon, goulou so arog !
Setu ni breman e creis ar flod !
Ha ni var Pen-Marc'h, aben en od ! —
— « Penoz a juj d'oc'h e vec'h 'creis ar flod,
Ha c'hui, var Penmarc'h, aben en od ? — »
Malloz a raon da Benmarkis,
Goulou en noz en ho ilis ! —
Malloz a raon da sant Demet,
D'ar parou fâ 'so en Drinded ! —
E Plonzeved, er parou fâ,
Ma lien flod Goaien o sec'ha ! —
Piou gasso kelou da Voaien,
Colled ar flod, nemed unan ? —
Unan hanvèd ar Maout en guen
A z'alc'haz en avel d'an Dorchen. —
Chakez al Liang a ialo di,
Ha lako euo calz a gri. —
Cant intanvez, deuz a Voaien,
A gasseas gant' ho cant lisser ven ; —
Ac in o c' houllen 'neil d'hi ben,
« Ha ne peuz ked guelet ma den ? » —
« Penoz jonj d'oc'h 'meus gueled ho ten,
Hag eon o tribi gad cranked melen !
(Kaned gâd per Yvenou, d'oc'h a Bennéac'h'e
Plogon, d'an 22 a vis even 1890).

LA FLOTTE D'AUDIERNE.

Entre la Saint-Clément et la Sainte-Catherine,
La flotte retourna de Bordeaux,
Pour venir à Penmarc'h ; — prête à périr ! —
Feux à l'arrière, feux à l'avant,
Nous voici maintenant bien à flot !

Digitized by Google

Et sur Penmarc'h, droit à la côte !
Comment croyez-vous être bien à flot,
Et vous, sur Penmarc'h, droit à la côte ? —
Malédiction aux gens de Penmarc'h,
Qui ont des feux, la nuit, dans leur église ! —
Malédiction à saint Demet,
Aux champs de fèves de la Trinité ! —
A Plozévet, dans les champs de fèves,
Les voiles de la flotte d'Audierne sont à sécher ! —
Qui portera la nouvelle à Audierne,
Que la flotte est perdue, excepté un (navire) ? —
Un (navire) appelé le Mouton blanc
Qui tint au vent de la Torche. —
Jacques Le Liang ira là-bas,
Et y fera pousser des gémissements. —
Cent veuves d'Audierne
Portèrent avec elles cent draps blancs ;
Et elles demandaient l'une à l'autre :
« N'avez-vous pas vu mon mari ? —
« —Comment voulez-vous que j'aie vu votre mari ?
« Il sert de pâture aux crabes jaunes ! »

(Chanté par Pierre Yvenou, de Pennéac'h, en Plogoff, le 22 juin 1890.)

H. L. C.

Digitized by Google

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN[1].

XVIII.

Les Épouvantails des Enfants parisiens.

Le moine bourru. — Avant Croquemitaine, les bonnes et les nourrices épouvantaient les enfants de la menace du moine bourru. Ce fantôme imaginaire parcourait les rues de la capitale pendant la nuit et tordait le cou à ceux qui mettaient la tête à la fenêtre ; dès le XVIIe siècle, il ne faisait plus peur aux grandes personnes, mais, ainsi que le dit le *Parnasse satyrique*, il était redouté des enfants de Paris :

> Moine bourru, dont on se moque,
> Effroi des petits enfants.

Il se permettait aussi un grand nombre de tours de passe-passe comme les méchants lutins.

***

Croquemitaine. — Au moine bourru succéda Croquemitaine ; c'était une espèce d'ogre dont les Parisiens menaçaient les enfants indociles ; on leur disait que ce terrible personnage n'avait plus de dents et ne pourrait les manger, mais qu'il leur donnerait le fouet et les renfermerait dans un cachot jusqu'à ce qu'ils fussent devenus sages. Voici, du reste, sa légende, telle qu'on la racontait encore il y a un demi-siècle aux enfants de ma génération.

Croquemitaine, fils de Gargantua et de Madame Lavaloire, sa seconde femme, est loin de ressembler à son père. Il a le nez fait comme le bec d'un perroquet, et surmonté d'une énorme verrue, la bouche fendue jusqu'aux oreilles, le menton terminé par une petite pointe retroussée s'avançant au niveau du nez, les yeux rouges et à peine visibles, tant ils sont enfoncés ; des cheveux crépus comme ceux des nègres et couleur carotte, ombragent un front petit et tout ridé. Sa taille répond à sa figure : le dos voûté, une bosse devant l'estomac, des jambes torses et des mains crochues le rendent assez semblables à Polichinelle.

[1] V. le t. III p. 96, 137, 236, 389, 647, t. IV, p. 289, 340, 616, 660, t. V, p. 51, 273, 596, t. VI, p. 21. 533.

Digitized by Google

Gargantua, irrité d'avoir un fils si peu fait pour soutenir sa réputation, l'a nommé, dans son dépit, Croquemitaine ; il lui a interdit à jamais sa table comme indigne d'y figurer et a décidé qu'il n'aurait d'autre emploi que celui de châtier les petits enfants. Toutefois, comme il était un grand magicien, le géant a doué son fils de plusieurs avantages.

Sans sortir de chez lui, Croquemitaine peut entendre pleurer un enfant, en quelque endroit qu'il soit ; il sait aussi distinguer si ces pleurs sont de souffrance ou de méchanceté ; il entend la voix des pères et des mères, et, par un pouvoir surnaturel, il peut se montrer tout à coup à leurs yeux. Les portes fermées, les fenêtres bien closes ne l'empêchent pas d'entrer, parce qu'il descend par la cheminée comme les ramoneurs ; souvent même il en prend l'habit et se sert de son grand sac noir pour emporter les petits enfants.

Lorsque Croquemitaine va en voyage, il se sert d'un rhinocéros qui court comme le vent et fait des enjambées d'une demi-lieue. Avec cet animal sans pareil, Croquemitaine n'a besoin ni de selle, ni de bride ; il le prend par la corne qu'il a sur le nez, s'élance dessus et lui dit où il veut être conduit ; cela suffit.

Dès que Croquemitaine est appelé, il part, et, s'il lui plaît, pour ne pas salir ses habits en descendant par la cheminée, d'entrer par la porte, il donne un coup de poing qui fait trembler toute la maison, jette la serrure en dedans, envoie les verrous les plus solides au milieu de la chambre. C'est qu'il faut dire que Croquémitaine, très brutal de son naturel, ne se donne pas la peine de tirer la sonnette.

Quand un papa ou une maman a dit à Croquemitaine d'emmener un petit mutin, malheur à celui qui voudrait s'y opposer.

***

Bras-de-Fer. — Bras-de-Fer est l'aide et le geôlier de Croquemitaine ; c'est lui qui achète les verges, les bonnets d'âne pour les ignorants, les langues rouges pour les rapporteurs et les menteurs ; les carcans, les robes de bure et les calottes de cuir pour les désobéissants ; le pain noir rempli de paille pour les gourmands, et, en général, tous les instruments de pénitence.

La maison de correction, placée sous la garde de Bras-de-Fer, est distribuée en plusieurs salles et contient des cachots souterrains.

Dans la première salle Bras-de-Fer met les enfants qui ne veulent pas marcher à la promenade pour qu'on les porte. Une méchante femme, qui tient à la main un martinet fait de lanières de cuir avec des nœuds, les fait courir de force autour de la chambre et les fouette

Digitized by Google

lorsqu'ils s'arrêtent. Cet exercice a lieu matin et soir, deux heures chaque fois.

Dans la seconde salle, les entêtés, vêtus d'une robe sale et d'un bonnet de nuit, doivent rester quatre heures à genoux, ensuite avoir le fouet.

Dans la troisième salle, les gourmands restent huit jours sans manger autre chose que du pain noir.

Dans la quatrième salle, les rapporteurs ont une langue de drap rouge qui tombe jusqu'à terre. On leur donne le fouet deux fois par jour pendant une semaine.

Dans la cinquième salle sont les ignorants qui ne veulent pas apprendre leurs leçons, on les tient à genoux coiffés d'un bonnet d'âne et ils reçoivent le fouet d'heure en heure jusqu'à ce qu'ils aient récité sans fautes.

Dans ces salles il y a, pour lits, des paillasses et des fagots d'épines pour les plus méchants. Mais, dans les souterrains, les punitions appliquées par Bras-de-Fer aux fainéants, aux désobéissants, aux menteurs, aux impertinents, aux orgueilleux, à ceux qui sont d'un caractère violent, emporté, enfin à tous ceux qui annoncent des inclinations dangereuses, sont beaucoup plus rigoureuses.

A. CERTEUX.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES (*Suite*).

Le roi Guillemot.

« Les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot[1]. »

Le roman d'Ogier le Danois.

Dans la relation de son troisième voyage en Orient (1615), Paul Lucas parlant des propriétés merveilleuses de l'infusion de « Serquis » ajoute : « Si cela étoit ce seroit la véritable eau de Jouvence que le bon Ogier eut le bonheur de rencontrer après des recherches infinies[2]. »

RENÉ BASSET.

[1] *Lettres* de Mme de Sévigné, Paris, 6 v. in-18 jés. 1867, t. I p. 220. Lettre du 4 avril 1681 à Mme de Grignan.

[2] *Voyage du sieur Paul Lucas fait en MDCCXIV*, etc., Rouen 1728, 3 v. in-12, t. I, L. I, p. 94-95.

Digitized by Google

LES PENDUS[1].

V

Les Pendus de Beaumont.

Une légende apocryphe a donné lieu au dicton suivant :

> Ville de *Beaumont* (Hainaut), ville de malheur !
> Arrivé à midi, *pendu* à une heure ! [2]

Voici cette légende :

Il y avait à Avesnes, d'autres disent à Chimay ou à Philippeville, trois colporteurs auvergnats qui se préparaient à venir à Beaumont. Par malheur, au déjeuner, ils avaient trop fêté la dive bouteille. L'heure du départ venue, ils eurent toutes les peines du monde pour charger et emporter leurs balles ; ils suaient, soufflaient, se démenaient, les soulevaient à peine d'un demi-pied et plus vite les laissaient retomber, criant qu'il fallait que Lucifer se fût mis au fond.

Un quidam les regardait du coin de l'œil en ricanant.

Ce que voyant, un des colporteurs lui dit, jetant sa balle à ses pieds :

— A ton tour, muscadin ! Voyons si tu t'en tireras mieux que nous !

L'autre, sans mot dire, prit l'énorme ballot, et se le jeta lestement sur l'épaule, comme il eût fait d'un simple oreiller.

— Ah ! c'est ainsi, hurlèrent les porte-balles, plus furieux encore qu'avant. Eh bien ! camarade, puisque tu as les reins si solides, tu te chargeras des trois paquets.

Et tombant sur le malheureux à grands coups de pieds, à grands coups de poings, ils le forcèrent d'enlever l'énorme fardeau, et le firent marcher devant eux, plié en deux, jusqu'à Beaumont.

Mais à Beaumont, changement de vue :

Voilà tout à coup qu'aux portes de la ville, on rencontre le gouverneur, le mayeur et les jurés escortés des serments. Jugez de la stupéfaction de nos trois colporteurs en voyant les magistrats qui saluent jusqu'à terre leur victime.

[1] Cf. le t. v, p. 557, le t. vi, p. 295, 564.

[2] On sait que le même dicton est appliqué en France à la petite ville normande de Domfront.

Digitized by Google

L'homme aux trois ballots, de son côté, se redresse, jette ses paquets au nez des trois bourreaux, et dit d'une voix impérative :

— Ah çà ! qu'on empoigne ces gaillards-là, et qu'on leur dresse une belle *potence* au milieu de la place du Marché !

Les malheureux avaient eu la malechance de plaisanter avec S. M. Charles-Quint en personne. Et ce fut ainsi qu'une heure plus tard ils donnèrent naissance au dicton rapporté ci-dessus, et amusèrent toute la population de leurs contorsions entre ciel et terre.

(Cf. *Histoire de Beaumont*, par Th. Bernier.)

ALFRED HAROU.

LE BON DIEU DE SAINT-GEORGES.

HISTOIRE D'UN SORCIER.

VERS le commencement du siècle, vivait dans le hameau de Saint-Georges, canton de Varzy (Nièvre), un devin fameux que riches et pauvres venaient consulter de très loin. Comme il savait et prédisait, tout le peuple voyait en lui plus qu'un homme et le nommait le bon Dieu de Saint-Georges. L'autorité s'émut d'une telle affluence de visiteurs ; il comparut devant le procureur impérial :

— Vous vous mêlez de prédire l'avenir, lui dit ce magistrat, et vous faites simplement des dupes ; je vous engage à ne pas me donner l'occasion de vous revoir ici.

— Soyez tranquille, répondit le devin, vous ne me reverrez plus.

Le procureur tomba malade le soir même, le lendemain il expira et sa mort ne fit qu'accroître le prestige du bon Dieu de Saint-Georges.

Un homme à qui l'on avait volé un outil de culture alla le trouver pour savoir quel était le voleur. L'autre lui dit :

— Regardez dans ce seau d'eau ; vous l'y verrez.

Le volé vit en effet une figure paraitre et se dessiner dans le seau et il reconnut un de ses voisins.

Digitized by Google

Une autre fois, plusieurs individus allaient le consulter. En passant un échalier, l'un fit un pet et dit :

— Voilà pour payer le bon Dieu de Saint-Georges !

Ils arrivèrent, prirent leur consultation et, au moment de partir, lui offrirent la pièce de monnaie qu'il était d'usage de lui donner.

— Vous m'avez pourtant déjà payé en passant l'échalier, dit-il à l'imprudent qui demeura confus.

Au déclin de sa fortune, l'empereur Napoléon Ier était tourmenté par de mauvais songes, que personne ne pouvait expliquer. On lui parla du bon Dieu de Saint-Georges et il voulut le voir *incognito*.

— Vous avez eu des songes qui vous inquiètent, dit tout d'abord le devin. Vous avez vu trois bouteilles; deux vous semblaient pleines, l'une d'eau, l'autre de vin ; la troisième était vide.

— C'est vrai, répondit l'Empereur. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— La bouteille pleine de vin représente le sang que vous avez versé ; celle qui contient de l'eau, les larmes que vous avez fait répandre ; la bouteille vide est votre image : elle indique que vous n'aviez rien en entrant en France et que vous en sortirez de même.

L'Empereur partit sans ouvrir la bouche ; trois mois après, il était détrôné.

(Conté par P. Carrouè, à Murlin (Nièvre.)

Un homme qui ne croyait pas à la science divinatoire du bon Dieu de Saint-Georges lui demanda quelques conseils ; puis, au moment de se retirer, il lui dit :

— Vous savez sans doute ce qui va vous arriver ? Au même instant il lui décocha une giffle retentissante.

— Vous devriez, ajouta-t-il, prévoir votre avenir avant de vous occuper de celui des autres.

Cet acte brutal porta un coup décisif au renom du devin ; ses visiteurs se firent de plus en plus rares, et il ne tarda pas à mourir. Mais il est resté légendaire dans le pays.

(Conté par Mme Fauconnier, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

ACHILLE MILLIEN.

Digitized by Google

LES MINES ET LES MINEURS.

XVIII.

Le Mineur et le Génie.

Légende du Harz.

Clausthal, dans le Harz, il y avait une fois un mineur, père d'une famille nombreuse. Par toutes sortes de vicissitudes il était tombé dans une grande misère, et malgré son acharnement au travail, il désespéra de s'en relever jamais. Il devait user de toutes sortes de moyens pour économiser un sou par ci par là : ainsi il n'allumait jamais sa lampe pour descendre au puits, et au travail il la baissait le plus possible, afin d'économiser un peu d'huile ou de chandelle que sa femme allait échanger ensuite au village contre un morceau de pain ou de fromage.

Par une nuit orageuse et noire, le mineur se rend ainsi à son puits sans allumer sa lanterne, mais il perd son chemin et se trouve tout à coup, au sortir de la forêt, devant un fossé profond qu'il cherche en vain à franchir. Apercevant au loin une lumière, et croyant que c'est celle d'un mineur, il lui crie : Hé ! camarade, ne pourrais-tu m'indiquer le chemin de la passerelle ? L'étranger s'approche, et le mineur s'aperçoit avec effroi que c'est le Génie de la montagne qui vient lui-même lui montrer son chemin, et qui lui demande pourquoi, dans cette nuit noire, il se rend au travail sans avoir allumé sa lanterne. Le mineur lui raconte que de grands malheurs l'ont appauvri sans qu'il y ait eu de sa faute, qu'il a une femme et six enfants à nourrir, et qu'il n'allume pas sa lanterne pour économiser un bout de chandelle. Touché de son récit, le Génie lui offre en partant la moitié de sa propre chandelle en lui recommandant de ne dire à personne qui la lui a donnée.

Le même soir, le Génie se rend chez la femme du mineur qui filait tard dans la nuit selon son habitude, et il lui donne une quenouille remplie de lin, en lui recommandant également de ne dire à personne de qui elle la tient.

Digitized by Google

Dès lors l'aisance et le bonheur rentrent chez la pauvre famille, car ni chandelle ni quenouille ne s'usent jamais ; les kobolds aidaient le mari à son travail, et le fil que filait la femme était le plus fin de toute la contrée, de sorte qu'on le lui payait ce qu'elle voulait.

Mais il arriva dans ces temps-là, comme aujourd'hui, qu'on jalousa les gens pour leur bonheur ; on se mit à jaser de la richesse subite du mineur, et on inventa toutes sortes d'histoires pour l'expliquer. Les voisines eurent bientôt découvert que la quenouille qui fournissait à la femme du mineur ce lin fin et doux ne s'épuisait jamais, et les camarades du mineur s'aperçurent qu'il usait toujours de la même chandelle sans jamais la diminuer.

Il ne s'agissait plus que de savoir comment ils avaient pu se procurer ces objets merveilleux : on accusa mari et femme d'avoir pactisé avec le diable, on leur chercha querelle à tout propos, et un jour la femme s'écria étourdiment qu'on n'avait rien à lui reprocher, puisqu'il y avait une belle différence entre le diable et le Génie de la montagne de qui elle tenait sa quenouille ! Au même instant, une main invisible lui appliqua un soufflet vigoureux qui marqua sa joue pour toujours, et la quenouille disparut.

Il n'arriva guère mieux au mari qui, sur ces entrefaites, était devenu maître mineur ; un jour, en descendant avec un de ses camarades qui lui raconta les on-dit des voisins, croyant que personne ne pourrait lui ravir son trésor, il se laissa entraîner à lui raconter comment il l'avait obtenu. A l'instant même de cet aveu imprudent, ils entendirent derrière eux des pas lourds et fermes et aperçurent le Génie, tenant à la main une énorme torche d'argent dont la flamme léchait les voûtes de la galerie. Ses yeux semblaient grands comme des roues, et brillaient de colère, et de sa main droite il appliqua sur la joue du mineur indiscret qui avait fait jaser son ami un soufflet vigoureux qui lui fit pencher la tête pour le reste de ses jours.

Au mineur bavard, il secoua fortement le bras, et quand celui-ci revint de sa frayeur, sentant un poids écrasant dans sa lanterne, il y aperçut un gros bloc de spath que personne ne put en faire sortir.

D'après une autre version, l'homme se méfie de sa femme quand il s'aperçoit que sa quenouille ne se vide plus, et la femme soupçonne son mari de sorcellerie puisqu'il lui apporte intactes toutes ses chandelles. Ils ne savent plus quoi penser l'un de l'autre, et comme personne n'ose avouer d'où lui vient son trésor, ils s'empoisonnent la vie par leurs reproches et leurs querelles quotidiens. La paix a disparu du ménage, malgré l'aisance qui y règne maintenant, et un jour, quand le mineur dit à sa femme qu'il ne veut plus rien avoir à faire avec une sorcière, celle-ci s'écrie : « Non, non, j'en appelle au Génie qui peut

Digitized by Google

m'attester que c'est lui-même qui m'a donné ma quenouille! » Alors le mari de répondre : « Eh bien ! et moi aussi, je tiens une chandelle de lui, mais il fera bien de reprendre ses faux présents afin que nous ayons la paix comme autrefois ! »

Aussitôt, muni d'une énorme torche en argent, le Génie apparaît au milieu d'eux, le mineur se sent le bras secoué et trouve un bloc de spath dans sa lanterne, la femme tient un bâton vide dans sa main et le Génie leur dit : « Soit ! je reprends mes présents, mais gare à vous si vous ne vivez en paix maintenant ! »

Il disparaît, et mari et femme ont vécu heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

HEDWIGE HEINECKE.

XIX.

L'OR ET LA NOURRITURE.

Un roi, ayant trouvé quelques mines d'or en son royaume, employa la plus grande partie de ses sujets à tirer et à affiner l'or desdites mines, ce qui fut cause que les terres demeuraient en friche et que la famine commença.

La reine qui était prudente s'émut de charité envers le pauvre peuple, et fit faire secrètement des poulets, des chapons et autres viandes en pur or.

Quand le roi voulut dîner, elle lui fit servir ces viandes, ce dont il fut tout joyeux, car il ne comprit pas d'abord à quoi la reine tendait; mais voyant qu'on ne lui apportait point d'autre chose à manger, il commença de se fâcher.

Sur quoi la reine le supplia de considérer que l'or n'était pas nourriture et que mieux valait employer ses sujets à cultiver la terre, qu jamais ne se lasse de produire et donner, que non pas à chercher de l'or, qui ne rassasie ni la faim ni la soif.

Le *Magasin pittoresque* 1867, p. 230, attribue cette légende à Bernard Palissy, je ne l'ai pas trouvée dans l'édition de ses œuvres publiée par Faujas de Saint-Fond.

P. S.

Digitized by Google

XX.

Mines hantées.

Cazembe.

(Afrique centrale).

« Les gens de Katannga n'osent pas fouiller le sol pour trouver l'or que renferme le pays. Ils croient que ce métal a été caché par *Ngolou* qui en est le propriétaire, et en le cherchant, ils craindraient de se porter malheur. Les Arabes traduisent *Ngolou* par *Satan* ; c'est aussi l'équivalent de *Mèzimo* qui veut dire l'esprit d'un trépassé[1]. »

Cette superstition se rapproche de celle qui a été signalée au Sénégal[2] et d'après laquelle celui qui trouve une mine d'or est exposé à périr.

René Basset.

LES VILLES ENGLOUTIES.

XL.

Cornouaille Anglaise.

Dans la Cornouaille anglaise il y a beaucoup de légendes de villes englouties ; en voici quelques-unes : — 1. *La ville de Lancarron*. Il était une fois une très riche ville dans le Nord de Cornouaille, près de Perran Zabuloe (où y il a la plus ancienne église d'Angleterre la *buried church in the Sands*). Les gens de Lancarron étaient très orgueilleux et très débauchés. Il survint un grand orage. La mer envahit Lancarron et elle fut noyée sous les eaux. Près d'elle saint Carantoc a édifié son église (Crantoch), aujourd'hui sur le bord de la mer.

[1] D. Livingstone, *Dernier journal*, Paris 1876, 2 v. in-8 t. I. ch. XI p. 305.

[2] *Revue des traditions populaires*, t. II, p. 60-61. Cf. aussi Coste, *Voyage au pays de Bambouk* s. l. n. d. (Paris 1789), in-8°, p. 22, et Mollien, *Voyage au Sénégal* I. 332, Paris, 2 v. in-8.

Digitized by Google

2. *Mounts Bay*. Autrefois le Mont Saint-Michel (*S. Michael's Mount's*) était une montagne dans une forêt. Mais il y eut une inondation et aujourd'hui c'est une île dans la mer. On le nommait jadis *Cara clows incowos*, Le Rocher dans le bois.

3. *Newlyn*. Il y avait dans cette forêt une petite ville. Mais dans l'inondation elle fut noyée et le Newlyn — le nouvel étang — fut formé. Le village moderne de Newlyn est édifié sur la côte.

4. *Lyonesse*. Il y avait une fois entre les Iles de Scilly (*Scilly Isles*) et le Land's End une belle campagne avec beaucoup de villages et d'églises. Le roi Arthur, le roi mythique des Celtes, a demeuré là. Dans un grand orage l'Atlantique a englouti tout le pays. Trevelyan, un seigneur de Lyonesse, a échappé à l'inondation sur un cheval blanc, et sa famille a gardé dans ses armes jusqu'aujourd'hui un cheval à demi caché par les eaux. Les pêcheurs ont trouvé quelquefois des débris des maisons dans les eaux près du Land's End.

W. S. LACH-SZYRMA.

LA LÉGENDE DU DIABLE CHEZ LES BRETONS DU PAYS DE VANNES

II.

DÉMÊLÉS DU DIABLE AVEC LES SAINTS[1].

(*Suite*).

IV.

LE DIABLE ET SAINT MÉDAL.

aint Médal était fils d'un grand seigneur et d'une grande dame. Lorsqu'il était enfant, encore au berceau, le diable le prit et le déposa dans la forêt, au milieu des ronces et des épines, dans un endroit inaccessible, et se mit lui-même à se placer dans le berceau. Au château on ne s'aperçut pas du changement.

Un jour que le seigneur était allé chasser dans la forêt, ses chiens s'attroupèrent autour de l'endroit où se

[1] V. le t. VI, p. 166, 406.

Digitized by Google

trouvait l'enfant, et se mirent à aboyer, mais sans pouvoir aller jusqu'à lui. Intrigué, le seigneur fit venir tous ses valets avec des scies et des haches, lui ordonna de couper les arbres, les épines et les ronces, et, à sa grande surprise, trouva l'enfant. Il le prit, le porta au château et le fit élever avec celui qu'il croyait le sien.

Dans le voisinage demeurait un saint ermite ; on lui donna les deux enfants à instruire. Ils partaient du château le matin et rentraient le soir; ils portaient avec eux du pain pour leur dîner. Le diable faisait toutes espèces d'avanies au saint; il lui enlevait son pain, le battait, l'insultait et le calomniait. Saint Médal s'en plaignait à l'ermite qui l'engageait à tout souffrir avec patience, et surtout à ne rien dire au seigneur, ni à sa dame, de peur qu'ils ne le renvoyassent. Ne pouvant plus supporter ce genre de vie, le saint partit, un jour, de lui-même. Il était alors assez grand. L'ermite, qui l'aimait tendrement à cause de ses vertus, pleura longtemps son départ.

Le saint marcha longtemps, la nuit le surprit sur une grande route. Il marcha encore quelque temps, et ne trouvant pas de maison, il descendit sous un pont pour attendre le jour. A peine y était-il assis qu'il entendit du bruit, il ressemblait à celui qu'aurait fait un très grand oiseau qui serait venu, à travers les airs, se reposer sur le pont. Ce bruit se répéta une première fois et une seconde fois. C'était trois diables qui venaient de se réunir sur le pont; deux d'entre eux étaient des diables ordinaires et le troisième était un chef. Ils se mirent à parler ainsi :

— Il y a bien longtemps que je ne t'ai vu, dit le chef à un des diables. Que fais-tu par là ?

— J'ai joué un beau tour à un seigneur et à sa femme ; je leur ai enlevé leur fils et je me suis mis à sa place. Peu à peu je les gagnerai et je les aurai.

— C'est bien ! — Et toi, dit le chef à l'autre diable, *quel morceau*[1] auras-tu ?

— Moi, je suis occupé à faire tuer un mari par sa femme. Je me suis fait aimer d'elle, elle espère m'épouser, car elle me prend pour un jeune homme, elle m'appartient déjà, ce sera mon morceau. — Mais vous, chef, que faites-vous aussi ?

— Je ne vous le dirai pas, parce que sous ce pont il y a un

[1] *Peh tamm.*

Digitized by Google

jeune homme qui nous écoute et il pourrait profiter de ce qu'il entend.

— Mais il faut le tuer !

— Il est plus fort et plus fin que nous.

— Sauvons-nous donc ailleurs !

Et ils partirent.

Le saint se rendit chez la femme qui devait tuer son mari. Il frappe à la porte. La femme, croyant que c'était son amant qui venait la voir, se lève bien vite et va lui ouvrir la porte. Une fois dans la maison, le saint demanda à loger. La femme, qui comptait sur la visite de son prétendu jeune homme, s'y refuse absolument. Le mari qui était un homme charitable y consentit volontiers ; mais, comme il n'avait que deux lits dans sa maison, un pour lui, un autre pour sa femme, il ne savait où le mettre. S'il n'avait pas été malade, il aurait cédé avec plaisir son lit à ce jeune étranger. Le saint remercia, avec effusion, et demanda à passer la nuit assis sur le foyer. On éteignit la chandelle et l'on garda le silence. Le saint se mit à prier Dieu de guérir l'homme de la maison et de donner sa maladie à sa femme. Dieu exauça sa prière. Bientôt vint le diable. Il frappe doucement à la porte, la femme l'entend : mais elle est si malade qu'elle ne peut bouger.

Le saint va lui ouvrir, puis le saisissant au collet, il appelle à lui l'homme qu'il venait de guérir. On allume encore la chandelle et au lieu du beau jeune homme qui venait auparavant voir la femme, l'on voit un diable horrible. Les deux époux sont dans l'épouvante. La femme devenait de plus en plus malade. Elle pria le saint d'avoir pitié d'elle, de la guérir aussi et de lui donner ainsi du temps pour faire pénitence afin de ne pas aller avec le diable. Le saint lui répondit : « Dieu a pitié de vous. Vous vouliez tuer votre mari pour épouser un jeune homme qui n'était autre que le diable. Il vous aurait emportée en enfer ; mais Dieu vous redonne la santé pour faire pénitence et n'oubliez jamais que ceux qui jouent avec le diable perdent toujours la partie. »

Alors saint Médal lâcha le diable qui s'en alla bien mécontent d'avoir manqué son « morceau ».

Les époux étaient dans la joie et voulaient retenir le saint ; mais il partit malgré leurs sollicitations et continua sa route. Après avoir marché bien longtemps, il arriva chez un meunier

Digitized by Google

qui était le fermier de son père et de sa mère. Il y apprit que le lendemain, dimanche, il y avait grande réjouissance au château. Le fils du seigneur était un grand lutteur et on appelait tous les jeunes gens du pays pour lutter avec lui. On donnerait du cidre à boire à discrétion et il y aurait danse au biniou. Le saint engagea fortement le meunier à aller lutter contre ce jeune seigneur, lui-même l'accompagnerait à cette grande fête et lui promettait la victoire. Le meunier, qui était un fort gaillard, se laissa faire et alla à la fête avec saint Médal.

Le château était couvert d'oriflammes de diverses couleurs ; la grande prairie qui était devant le château était remplie de monde. Sous les grands chênes qui entouraient la prairie il y avait des tonnes de bon cidre qui coulait toujours, et çà et là on sautait gaîment au son des binious. Devant le château, on avait dressé une belle tente aux riches couleurs pour le châtelain, la châtelaine et leurs nombreux amis. A l'heure annoncée commença la lutte. Le jeune seigneur, grand, maigre, arrogant, se présente au milieu de la prairie et provoque les lutteurs. Douze forts gars se présentèrent l'un après l'autre, chacun d'eux fut abattu trois fois sur la prairie et se retira vaincu.

En treizième lieu se présente le meunier. Il jette par terre le jeune seigneur une première et une seconde fois ; mais il se retire sans remporter la victoire qui consistait à terrasser trois fois de suite son adversaire. Le meunier se disait à lui-même qu'en triomphant de son jeune seigneur il aurait bien pu se faire renvoyer de son moulin, et il aimait moins l'honneur que sa place. L'assemblée aimait et vénérait le vieux seigneur et sa dame, car ils étaient bons pour leurs fermiers et les pauvres, mais elle détestait leur fils qui était insolent envers tout le monde. Aussi était-on content de l'avoir vu humilié par le meunier. Lui était rouge de colère et ne savait sur quel pied se tenir. Cependant il n'avait pas été complétement vaincu, aussi promenait-il encore un regard provocateur sur toute l'assemblée. Après quelques moment d'attente, on vit un beau jeune homme, pauvrement habillé, mais à la démarche noble, se diriger vers la tente des seigneurs. Rendu devant la tente, il tira son chapeau, salua respectueusement la châtelaine, puis son mari, enfin toutes les dames et les seigneurs, et se dirigea vers le terrible lutteur. Rendu à lui, il le salue avec courtoisie, tire son chapeau

Digitized by Google

et sa veste et les dépose sur la prairie. Il fait ensuite le signe de la croix et se présente à son adversaire. Tout le monde gardait le plus profond silence, quelque chose d'extraordinaire allait se passer. A la première prise de corps, l'étranger que personne ne connaissait, mais que tout le monde aimait déjà à cause de la dignité de sa démarche et de ses manières, terrasse le jeune seigneur, sans faire le moindre effort. Tout le monde était dans l'admiration, moins le vieux seigneur et sa dame. A la seconde prise de corps, l'étranger prit le jeune seigneur, le lança dans les airs comme une pierre de fronde, il retomba sur la prairie comme mort. Tout le monde le crut broyé. Le seigneur et sa dame se précipitèrent vers leur fils unique en jetant les hauts cris. Ce jeune inconnu, qui n'était autre que saint Médal, prit le diable par le collet, le releva et le fit apparaître aux yeux de tout le monde sous sa hideuse figure, avec ses cornes, son poil et ses pieds de bouc. La dame tomba évanouie, et tout le monde recula d'horreur. Quelque temps après, lorsque Madame eut récouvré ses sens, saint Médal se fit connaître et fit savoir tout ce que le diable lui avait fait. Puis, prenant le diable par un pied, il le lança dans le désert où il avait été déposé lui-même. Saint Médal embrassa alors sa mère et son père qui pleuraient de joie. On fit au château un grand souper, ce soir-là ; on y invita les seigneurs et leurs dames qui avaient assisté à la fête, puis les fermiers et les pauvres. On attela une voiture de quatre chevaux pour aller chercher l'ermite qui s'assit à table à côté de saint Médal[1]. Tout le monde était content. Moi, je pris un morceau de pain et du beurre, et je revins à la maison.

(Conté par Joseph Corbel, ancien tisserand à Baud, en janvier 1891.)

P.-M. LAVENOT.

[1] Je ne connais pas de saint Médal. Peut-être y s'agit-il de saint Médard, riche et brillant seigneur de Picardie, qui devint évêque de Noyon.

Digitized by Google

L'HISTOIRE DE LA VOIX QUI « REVIENT » ET LE « VINATCHE » A WITRY (LUXEMBOURG).

Traimont, commune de Witry, au bois dit « à Bonaimont », une voix criait tous les soirs : *Dû la vux-dje mettè ?* Il faut savoir que le bois appartenait par parties à divers propriétaires. Un des plus vieux de la localité fait alors commander « *au vinatche* ».

Le *vinatche* était la réunion de tous les chefs de famille dans une maison. On y discutait ce qui était d'intérêt local ; on y engageait les pâtres : herdier, berger, porcher, etc ; on y « asseyait » leur « *djète* » respective, c'est-à dire leur gage par rapport au nombre de têtes de bétail que chaque propriétaire élevait. Ses décisions étaient toujours scrupuleusement respectées. Celui qui y aurait contrevenu aurait encouru l'animadversion de tout le village.

Le vieux qui avait demandé le *vinatche* dit qu'il faut aviser, en ce qui concerne la voix répandant la peur dans le village, surtout chez les enfants.

Après quelques échanges de vues, un vieux parla ainsi :

« *Djè m'soviens què m' grand'père m'è dit un djour : Valet, dit-i, on-z-è tchaindjè les bondennes dè nous quartiers dè Bonaimont. Por mi, cè n'est rien d'âl'e què la voix do ci qui les è tchaindjè, qui r'vient. Si on m'vut choûti, dj' vérons tortos d'main su l'ter dol' faliche et quand la voix crierè co, dj' rèspondrons tortos assone : Mets-la dû què t' l'ès pris.* »

Tous les assistants s'écrièrent :

— *Colas è raison ; dj'vérons tortos.*

Le lendemain, dans la soirée, tous les chefs de famille se rendirent « *Su l'tèr dol' faliche* » : les femmes et les enfants n'étaient pas admis. Après quelques instants, la voix se fit entendre :

— *Dû la vux-dje mett'e ?*

— *Mets-la dû què t'l'ès pris !*

Cette réponse fut répétée à l'unisson trois fois et depuis l'on n'a amais plus rien entendu[1].

(Communiqué par M. Fenat, instituteur, à Saint-Hubert.)

PAUL MARCHOT.

[1] L'on a compris qu'il s'agit ici d'un propriétaire mort qui avait autrefois déplacé la borne dans le bois, à son profit, et qui était condamné à « revenir » en expiation de ce méfait.

Digitized by Google

CONTES ARABES ET ORIENTAUX[1].

VIII.

L'Apprenti sorcier et le Char de Sésostris.

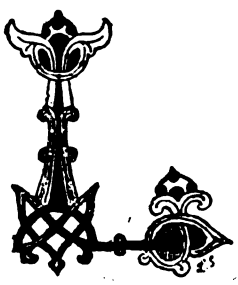

La découverte de papyrus et d'ostraca renfermant des contes dont quelques-uns datent au moins de la XIXe dynastie a confirmé l'opinion qu'on avait pu se former en lisant Hérodote, à savoir que les anciens Egyptiens avaient connu et cultivé ce genre de littérature, si étranger, semblait-il, à leur génie et à leur tournure d'esprit. Déjà l'illustre voyageur grec avait inséré, dans son second livre[2], des contes où l'on retrouvait sans peine les principaux traits de l'*Adroit voleur*[3], voire même de *Peau d'âne*[4], mais ces récits nous arrivaient par la bouche d'un Grec, et tandis que les uns y voyaient naïvement des traits d'histoire, d'autres suspectaient la bonne foi de l'historien et ne lui marchandaient pas les reproches dont Plutarque l'accable si injustement. Les papyrus d'Orbiney, Sallier, Harris, Butler, etc., ont, une fois de plus, donné raison à Hérodote.

D'autres écrivains de l'antiquité ont d'ailleurs conservé de véritables contes populaires empruntés à l'Egypte[5] : je citerai seulement, en le résumant, celui de l'*Apprenti sorcier*, tel qu'il nous est rapporté par Lucien[6]. Eucrate raconte qu'en Egypte, étudiant sous la direction du

[1] Suite. Voy. t. VI, n° VIII, août 1891.

[2] Cf. Maspéro, *Nouveau fragment d'un commentaire du second livre d'Hérodote*. Paris, 1873, in-8°. A. Lang *Euterpe : the second book of the famous history of Herodotus*, Londres 1888, in-8° (*Bibliothèque de Carabas*, t. II).

[3] Cf. Maspéro, *Les Contes populaires de l'ancienne Egypte*. Paris, 1882, pet. in-8°, p. 149.

[4] L. II, ch. 129-132 ; les fragments de l'histoire de la fille de Mykérinos se rapprochent de la version de *Peau d'âne* telle qu'elle nous a été conservée dans un conte italien de S. Stefano. Cf. A. de Gubernatis, *Le Novelline di San Stefano di Calcinaja*. Turin, 1867, in-8°, n° 3. *Il trottolin dilegno*.

[5] Elien nous a rapporté (*Histoires diverses*, XIII, ch. 35) un trait du conte de Rhodope, dont il est aussi question dans un récit légendaire cité par Hérodote : nous voyons qu'on lui attribuait les aventures de Cendrillon. Cf. *Les contes de Charles Perrault*, éd. André Lefèvre, Paris 1875, in-16, introduction p. LXXIII.

[6] *Le Menteur*, § 35-36.

Digitized by Google

scribe Pancratès et l'ayant vu animer un pilon, un balai, une barre de bois par des paroles magiques et les employer aux soins du ménage, il veut faire de même. En l'absence du magicien, il prononce sur un pilon une formule de trois syllabes et l'envoie chercher de l'eau. Ne pouvant l'arrêter ensuite, il le coupe en deux; mais le pilon dédoublé apporte le double d'eau. Heureusement Pancratès revient à temps pour arrêter l'inondation. C'est la version reproduite par Gœthe, dans sa ballade, *L'Apprenti sorcier*[1].

Au moyen âge, nous retrouvons ce conte modifié et appliqué à Hildebrandt, depuis pape sous le nom de Grégoire VII[2]. Ayant oublié à Albano son livre de magie, il l'envoie chercher par deux clercs qui l'ouvrent et évcquent un démon qui leur demande de l'ouvrage.

Ce dernier trait se rencontre dans un conte anglais avec des détails complémentaires : un magicien a pour élève un sot qui pénètre dans son cabinet pendant son absence et, voulant faire de l'or, lit au hasard une formule de sorcellerie dans un livre laissé ouvert. Un démon apparaît et demande de l'ouvrage sous peine d'étrangler l'imprudent. Celui-ci lui ordonne, au hasard, d'apporter de l'eau pour arroser une fleur : le démon obéit, mais l'élève ignorant la formule qui peut le renvoyer, l'eau continue d'arriver et la maison court le risque d'être submergée, quand le maître revient tout à coup, se rappelant qu'il a oublié d'enfermer son livre magique[3].

Mais l'on pourrait retrouver ailleurs, dans l'antiquité classique elle-même, le trait principal de ce conte : un profane employant une formule qu'il a surprise incomplètement et incapable d'arrêter les puissances surnaturelles qu'il a déchaînées. Ce qui est plaisant dans les contes cités plus haut devient tragique dans une des légendes de la mort de Tullus Hostilius. On raconte, dit Tite-Live, que ce roi, feuilletant les *Commentaires de Numa*, y trouva que des sacrifices solennels avaient été offerts secrètement à Jupiter Elicius; il s'enferma pour accomplir ces cérémonies. Mais, soit dans les préparatifs, soit dans l'accomplissement, il négligea quelque formalité. Aussi, non seulement il n'éprouva aucune manifestation, mais encore la colère de Jupiter fut excitée par cette profanation : le roi, frappé de la foudre, brûla avec son palais[4]. Pline l'Ancien ajoute, d'après L. Pison, les détails sui-

[1] *Gedichte*, Stuttgard, 1880, in-12, p. 176.

[2] Cette anecdote est rapportée d'après le cardinal Bennon par Goldast : *Apologia pro Henrico IV*. Cf. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XII*e *siècle*. Paris, 1870, 3 v. in-12, t. III, p. 372.

[3] Fryer, *Book of english fairy tales from the North Country*, Londres, 1884, in-12, t. III, p. 44.

[4] *Histoires*, l. I, ch. 32.

Digitized by Google

vants qui montrent mieux encore la parenté de cette légende avec notre conte : « Ces invocations avaient pour but de faire descendre la foudre pour détruire les monstres, comme on l'avait fait à Volsinius pour se défaire de Volta, comme Porsenna la pratiqua également. Ce fut pour avoir imité Numa d'une manière peu conforme aux rites que Tullus Hostilius périt frappé de la foudre[1]. »

Voilà donc un conte qui appartient bien réellement à l'ancienne Egypte : en revanche, il en est un que les écrivains postérieurs lui ont attribué, et qui est simplement l'union d'une tradition erronée avec une moralité devenue banale dans l'antiquité. Certains historiens racontent qu'au retour de ses expéditions, le roi d'Egypte Sésostris fit traîner son char par les rois vaincus et ne cessa cet usage barbare que lorsque l'un d'eux attira son attention sur les vicissitudes de la fortune en prenant pour exemple les roues du char qu'il traînait et dont les parties s'élevaient et s'abaissaient alternativement. Il est curieux de rappeler à ce propos l'explication donnée de ce conte au siècle dernier, par l'abbé Guérin du Rocher. Pour lui, comme pour l'évêque Bovet[2], l'histoire d'Egypte, telle qu'on la connaissait par les historiens grecs, n'était qu'une suite de contre-sens faite par les Egyptiens sur le texte hébraïque de la Bible, lorsqu'ils voulurent reconstituer leurs annales, après la perte de leurs livres nationaux, sous la domination perse. Ce système se rattache à la formule : *Numina nomina* et l'histoire était, elle aussi, une « *maladie du langage* ». Je résume l'argumentation de Guérin du Rocher[3] : Les rois traînent le char de Sésostris (assimilé à Jacob) : c'est un contre-sens du verset II, ch. XLVI de la Genèse, où il est dit que « les enfants de Jacob le portèrent lui et leurs petits enfants dans les chars que Pharaon avait envoyés pour les amener ». L'avertissement par un des rois sur l'élévation et l'abaissement de la roue est un contre-sens du verset IV, ch. XLVI de la Genèse. La conclusion est celle-ci : « Les Egyptiens ont déjà trouvé que Sésostris faisoit traîner son char par des rois, trouvant encore qu'il y est parlé de monter et de descendre avec un mot qui a pu être pris dans le sens de tourner : sur ces rapports, ils auront cru entrevoir que quelqu'un des rois attelés au char affectoit de regarder les roues qui tournoient, et ils en auront fait l'application toute naturelle qu'on vient de voir aux révolutions de la fortune qui tantôt élève les hommes et tantôt les abaisse. »

[1] *Histoire naturelle*, éd. Littré. L. II, ch. LIV, § I ; L. XXVIII, ch. IV, § I.

[2] *Les Dynasties égyptiennes suivant Manéthon*, Avignon 1835, in-8. p. 165 180, 276.

[3] *Histoire véritable des temps fabuleux*, 2e éd. Paris 1824, 4 vol. in-8, t. I. p. 165-173.

Digitized by Google

Mais, sans nous arrêter plus longtemps à ces divagations, nous remarquerons que le conte du char de Sésostris se compose de deux éléments dont le second est en rapport avec l'attribut donné généralement par les Latins à la Fortune : une roue qui montrait les vicissitudes amenées par l'inconstance de la déesse[1].

Cette moralité trouva une place chez certains chroniqueurs byzantins qui la mirent dans la bouche des rois vaincus. Zonaras[2] et Constantin Porphyrogénète[3] rapportent que le chef des Sarrasins d'Afrique (Agaréniens de Carthage), nommé Souldanos (Sultan), ayant été pris par le roi des Francs[4] dans une expédition en Italie, resta plusieurs années sans sourire, si bien que son vainqueur étonné promit une récompense à celui qui annoncerait que son captif avait ri. Un jour, on le lui apprit. Le roi fit venir le barbare et lui demanda la raison de son rire : le Sarrasin répondit qu'en regardant un char, il avait vu successivement le haut d'une roue abaissé à terre, et le bas de cette roue élevé en haut. « Jugeant, ajouta-t-il, que les affaires humaines sont ainsi relevées et abaissées, j'ai ri, réfléchissant qu'il n'était pas impossible qu'il m'arrivât la même chose : de même que j'ai été précipité d'un haut rang dans la misère, de même je puis remonter de l'abaissement au premier rang. »

Par les Byzantins, cette moralité pénétra chez les Slaves, comme elle l'avait fait chez les Avares du Danube, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, mais elle a Salomon pour héros. Parti à la poursuite de sa femme enlevée par le tsar infidèle de Constantinople, Vasili Akoulévitch, qui l'a épousée, il est reconnu par elle, dénoncé et arrêté. Conduit au supplice sur une charrette de paysan, il se penche en route et se met à sourire. Le tsar Vasili lui en demanda la raison : « Je ris, dit-il, en voyant une moitié de la roue s'enfoncer dans la fange et l'autre en sortir. » Personne ne comprend l'allusion et Salomon est pris pour un sot, mais il ne tarde pas à être délivré[5].

Si nous reprenons maintenant la première partie du conte, celle qui

[1] Cf. Allègre, *Etude sur la déesse Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées*. Paris, 1889, in-8° ; Bouché-Leclercq, *Tyché ou la Fortune* (*Revue de l'Histoire des Religions*, t. XXIII, mai-juin 1891).

[2] *Epitome historiarum*, éd. Dindorf, Leipzig, t. IV, 1871, in-12 L. XVI ch IX.

[3] *De administrando imperio*, éd. Bekker, Bonn 1840, in-8°, ch. XXIX, p. 131.

[4] L'empereur d'Occident, Louis II. Cet événement arriva vers 871 de J.-C., sous le règne de l'empereur d'Orient. Basile le Macédonien.

[5] Rambaud, *La Russie épique*. Paris, 1876, in-8 p. 398. Sur les aventures de Salomon avec le tsar infidèle appelé tantôt Por, tantôt Kitovras ; cf. Veselofski, *Slavianskiia skazaniia*, Saint-Pétersbourg, 1872, ch. V. p. 209-245 ; Gaster : *Literatura populara romana*, Bucharest, 1883, in-12, p. 332.

Digitized by Google

nous représente Sésostris attelant les rois vaincus à son char, nous reconnaîtrons qu'elle repose sur une fausse interprétation ou d'une peinture égyptienne, probablement celle qui a pour sujet le triomphe de Ramsès et où le prince est représenté dans un char précédé par des groupes de captifs enchaînés[1], à moins qu'il ne s'agisse de celle où est figuré le transport d'un colosse[2]; c'est par une méprise semblable qu'Hérodote[3] voit un portrait de ce roi dans deux images taillées dans le roc, l'une sur le chemin d'Ephèse à Phocée, l'autre sur celui de Sardes à Smyrne. Cette idée d'attelage ne se trouve du reste que chez les historiens postérieurs : ni Hérodote, ni Justin, ni Tacite, n'en parlent. La chronique de Jean de Nikiou, dont la version éthiopienne seule nous a été conservée, ne mentionne pas ce trait d'orgueil dans le chapitre consacré à Sésostris[4]. Diodore de Sicile, qui a copié la description d'Hérodote, ajoute comme détail : « Chaque fois que Sésostris (Sésoosis) se rendait dans un temple ou dans une ville, il dételait les chevaux de son char et mettait à leur place quatre de ces rois (qu'il avait vaincus) ou d'autres chefs, voulant indiquer par là qu'après avoir dompté les plus braves et les plus vaillants, il n'y avait plus aucun rival qui pût se mesurer avec lui[5]. » Tzetzès, dans ses *Chiliades*[6], attribue aussi cet usage à Sésostris, qu'il donne pour un roi d'Assyrie, et Pline l'Ancien reproduit, avec quelques additions, le récit de Diodore : « Sésostris était si orgueilleux que tous les ans, dit-on, il attelait à son char, parmi les rois qu'il avait soumis, celui que le sort avait désigné et se faisait ainsi traîner par lui[7]. »

Tels sont les deux éléments dont se compose notre conte, et c'est encore chez les Byzantins que nous les trouvons soudés l'un à l'autre. Au temps de l'empereur Maurice, le médecin Théodore servait d'intermédiaire au duc Priscus, auprès de Baïân, le chagân des Avares. Il avait acquis sur le Barbare une certaine influence et ses conseils étaient accompagnés d'historiettes morales qui abaissaient l'orgueil de Baïân par une leçon indirecte. « Ecoute, disait-il, une ancienne histoire pleine de sagesse. » Un jour il lui conta que le roi d'Egypte Sésostris

[1] Champollion. — Figeac : l'*Egypte ancienne*, Paris, 1839, in-8.

[2] Ibid. planche 32.

[3] Livre II, ch. VI.

[4] H. Zotenberg : *La Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, texte éthiopien et traduction française, Paris, 1883, in-4°. ch. XVII, p. 31 et 247.

[5] *Bibliothèque historique*, l. I, ch. 58. Plutarque (*Vie de Lucullus*, ch. XXXI) mentionne de même quatre rois que Tigrane choisissait parmi ceux qu'il avait vaincus pour lui servir de coureurs ou d'huissiers.

[6] L. I, 69.

[7] *Histoire naturelle*, L. XXIII, ch. XV, 2.

Digitized by Google

dressait les rois qu'il avait vaincus à traîner, le mors aux dents, son char de triomphe. Il remarqua qu'un des rois attelés tournait la tête en arrière, et semblait observer avec attention la roue qui se déplaçait sous son effort. « Pourquoi, bon homme, lui dit Sésostris, tournes-tu les yeux en arrière? Pourquoi regardes-tu ainsi les roues? » — L'autre répartit sagement : « Je regarde avec étonnement le mouvement des roues : une partie d'entre elles s'élève puis descend à terre et celle-ci remonte de nouveau. » Sésostris profita de la leçon donnée par le vaincu, et cessa d'atteler des hommes à son char[1]. »

RENÉ BASSET.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG.

III

Aube.

Dans l'Aube, quand un enfant saigne, il met un peu de son sang sur la figure ou sur les mains d'un de ses camarades, en lui disant : « Tu seras mon cousin. »

L. MORIN.

[1] Théophylacte : *Historiarum libri VIII*, éd. Bekker Bonn, 1834, in-8°. L. VI, ch. II; Amédée Thierry. *Histoire d'Attila*, Paris, 2 v. in-12, 1834 ; t. II, IIIe partie, ch. I, p. 35-36.

[2] V. le t. VI, p. 517.

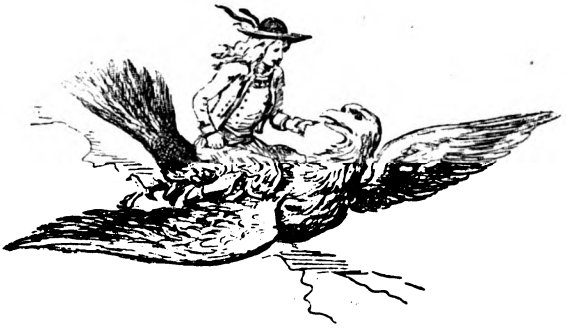

Digitized by Google

LES VIEUX USAGES DU BOURBONNAIS.

I

Le Burloir.

La montagne bourbonnaise, le dernier soubresaut des révolutions géologiques qui tourmentèrent l'Auvergne et le Forez, se divise en deux parties bien distinctes que sépare la Besbre (Barbara), ce torrent qu'une ondée suffit pour faire mugir ; au sud le Moutoucel, chauve et dénudé (Monte-au-Ciel), est le royaume des Pions, ceux dont la patrie est bien plus loin que d'où le soleil se lève, et qui ne craignent rien, sinon que : l'tounar d'Gieu l'a-z-'acraze ! et à l'est, la Madeleine, dont les flancs boisés forment l'immense forêt de l'Assise.

C'est au canton du Mayet-de-Montagne qu'appartiennent ces pays pittoresques, où les traditions et les légendes se sont conservées comme le menhir sur lequel saint Martin a scellé la croix. C'est là que se retrouvent les fontaines et les bois sacrés, le cercle de pierres (Ré-mur-Seint), le Ré-de-Sol, le mont Lune, les pierres du Jo, la pierre et la grotte des Fées, la pierre du Jour, les palets de Gargantua, la croix du Sun.

Chaque village possède ses traditions, et chaque pierre conserve ses légendes ; les fées y sont dans leur empire, la montagne bourbonnaise est encore toute mystérieuse ; *lo fadas* se cachent dans les bois et dans les rochers.

C'est que dans cette contrée couverte de neige pendant plus de six mois, les montagnards ont conservé leurs mœurs d'autrefois, et leur foi vive et ardente.

Le pays est pauvre et l'herbe courte, et quand le pâtre veut rassembler son troupeau dispersé pour redescendre à la chaumière, il ne pourrait crier assez fort, mais il a façonné un instrument sur le modèle d'un ancien tout vermoulu, c'est une trompe de plus d'un pied de long et de la grosseur du bras : il a creusé avec son couteau une branche courbe de fayard (hêtre), il l'a percée avec un fer rouge, et avec ce même fer il a tracé un monogramme, sa propriété, et des ornements ; avec cette trompe qu'il nomme *Burloir* il appelle ses ani-

Digitized by Google

maux habitués à sa voix, et, lentement, ils descendent ces pics et ces pentes rapides aux accents du chant traditionnel « *La saint Jean* ».

Le burloir sert aussi à transmettre la voix d'une montagne à l'autre, et à plus d'une grande lieue du pays (6 kil.), on appelle son voisin du village. Les maisons sont groupées par village et chacun d'eux porte son nom : *Chez Pion*, *Chez Girardière*.

Mais le principal office du burloir est d'appeler aux offices de la Semaine-Sainte les habitants de la commune que les cloches muettes de l'église n'avertissent plus ; les *gars* montent au clocher, et sur un thème convenu, ils annonceut ensemble l'heure des offices.

Par extension, le burloir sert aussi à un très singulier usage, notamment quand une veuve semble se remarier un peu tôt, le charivari des burloirs ne manque pas de poursuivre le couple trop empressé de la mairie au domicile conjugal, et il est plus de minuit que ce concert baroque n'est pas terminé.

D'autres fois, les mauvaises actions d'un habitant sont révélées par les sons graves des burloirs.

Plus anciennement, l'on employait le burloir pour annoncer le rassemblement de la population au chef-lieu du village pour la lecture des édits royaux, ou pour avertir d'un danger, car le son des cloches était insuffisant, tandis que celui des burloirs se fait entendre à de très grandes distances.

Cet instrument ne devait pas être autre chose que la tradition de l'Oliphant dont il affecte la forme.

C'est surtout à la Pruyne, l'une des dernières communes perdues dans la montagne bourbonnaise, que le burloir est le plus généralement employé.

L'un de ces instruments est déposé au musée ethnographique du Trocadero, à Paris, dans la vitrine spécialement affectée au Bourbonnais.

II

Les Coqs en pate.

« Heureux comme un coq en pâte » est encore un proverbe familier du Bourbonnais, et de Moulins en particulier.

Comme partout, le jour de l'an est un jour de joie surtout pour les enfants qui n'ont rien à donner et tout à recevoir, et dans chaque famille on s'aborde le matin en échangeant de bons souhaits.

Il n'y a pas trente ans que chacun s'offrait réciproquement un petit

Digitized by Google

coq façonné avec de la pâte de farine, bien cuit et surtout bien doré, la tête haute et la queue bien troussée, il était posé sur deux petits morceaux de bois fendu qui lui servaient de pattes.

Des marchands spéciaux promenaient depuis le jour de Noël ces petits coqs en pâte, dans un large plat de vieille faïence bleutée, avec de jolis rinceaux ; les gros coqs valaient six liards en monnaie du temps, et les petits, deux liards seulement ; c'est dire que cette industrie était déjà vieille ; nous les avons vus pour la dernière fois en 1851 ! Mais à cette époque déjà, le nombre des marchands était réduit à deux et ils suffisaient, le père Paradis et son gars, à satisfaire les gens de la ville, tandis qu'autrefois il y avait un marchand à chaque coin de rue et sur toutes les places : leur quartier général était à la Bonne-Dame de Délivrance.

N'était-ce point une allusion aux souhaits de bonheur que chacun échangeait, ce symbole du bonheur : « *Heureux comme un coq en pâte !* »

Dans les dernières années, nous avons vu de petits animaux accompagnant le coq, pétris de la même pâte, et leurs pattes façonnées du même bois

Nous ne pouvons mieux comparer ces petits coqs et ces animaux qu'à ceux que façonnaient dans l'antiquité les céramistes gaulois dans leurs officines de Toulon et de Saint-Pourçouï-sur-Beslère (Allier), simultanément avec les dieux Lares dont les collections Bertrand et la nôtre offrent mille spécimens; puis, leur ressemblance est frappante avec ces jouets primitifs fondus en bronze et découverts en Scanie, en Etrurie, et qui appartiennent à l'âge du bronze ; le rapprochement en est aussi frappant que singulier.

L'usage de s'offrir le coq en pâte au jour de l'an est fort ancien. Des vieillards nous ont assuré que leurs vieux parents faisaient comme eux. Nous n'avons pas la prétention de reculer cet usage jusqu'aux temps perdus de l'histoire, mais il doit remonter à une haute antiquité. Ce n'était pas un jouet du jour, ni de spontanéité, que le coq en pâte que l'on s'offrait au jour de l'an, mais c'était la tradition d'une bien vieille coutume qui, sans être particulière à notre ville et à ses environs, pourrait bien se retrouver dans la vieille Gaule.

Tous les historiens de l'antiquité nous rapportent qu'en ce jour de Guy-l'an-neuf, chacun s'offrait des présents, des jouets, etc.

Grivaud de la Vincelle, dans son grand ouvrage des *Arts et Mêtiers*, donne à la planche CXX la figure d'un petit coq semblable à ceux que nous décrivons.

Dans les inscriptions de Gruter (125-2), on trouve le coq brûlé en holocauste « *Holocosto gallo* ». Le coq était immolé aux dieux Lares, gardiens du foyer (Montfaucon, Aut. expl. Tom. III, p. 159).

Digitized by Google

Caylus donna un petit bronze représentant un volatile en bronze de un pouce et demi de hauteur (Recueil, t. I, pl. XCX, N° V). Et dans le tome II, la planche XCII, n° V, représente un petit coq en bronze, muni d'un anneau de suspension, puis sur la même planche sont représentés plusieurs petits animaux portant le même anneau sur le dos.

Le coq en pâte a vécu, il a disparu, et nous ne le reverrons plus jamais très probablement; c'est pourquoi nous lui avons consacré cette nécrologie.

FRANCIS PÉROT.

LA DANSE DES FÉES.

II.

Le poète anglais Chaucer a dit avant 1400 que « les fées avaient été exorcisées en Angleterre par les moines ». Mais en 1886 en Saint-Just en Cornouaille, on m'a dit qu'un mineur avait vu les fées dansant dans le Gump (plaine fameuse par les ébats des fées). « En 1869, j'ai aussi trouvé des personnes qui craignaient de parler des fées, à S. Joe en Cornouaille. »

W. S. LACH-SZYRMA.

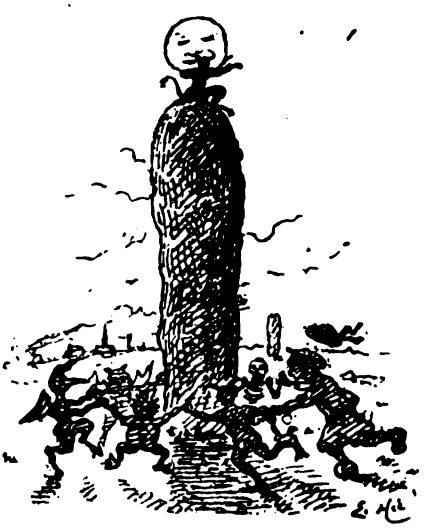

Digitized by Google

JOLI CAPITAINE.

I.

AUVERGNE.

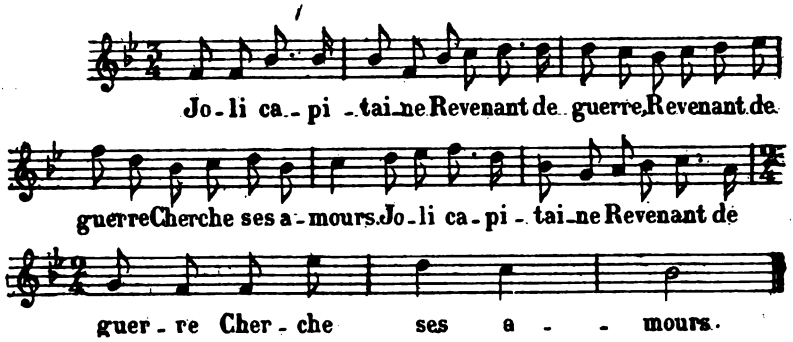

Joli capitaine,
Revenant de guerre,
Cherche ses amours.

Il l'a tant cherchée,
La trouve enfermée
En haut d'une tour.

— Dites-moi, la belle,
Qui vous a fermée
Dedans cette tour ?

— C'est mon très cher père
Qui m'a renfermée
Par rapport à vous.

— Dites-moi, la belle,
Quand sortirez-vous
Dedans cette tour ?

— Mon beau capitaine,
Va dire à mon père
Quand j'en sortirai.

— Brave roi de France,
Votre fille demande
Quand elle sortira.

— Brave capitaine,
Prends pas tant de peine,
Car tu l'auras pas.

— Je l'aurai par terre,
Je l'aurai par mer,
Ou par trahison.

Son père, de rage,
Prend sa fille sage,
La jette dans l'eau.

L'amant en courage
Se met à la nage,
La tire de l'eau.

Il lui dit : « La belle,
Partons pour l'armée,
Car le temps est beau. »

A la première vi'le,
Son amant l'habille
Tout en satin blanc.

A la seconde ville,
Son amant l'habille
Tout en diamant.

Digitized by Google

A la troisième ville,
Son amant l'habille
En or, en argent.

A la quatrième ville,
Il lui dit : « La belle,
Faut nous marier.

Nous irons en France,
En toute assurance,
Vivre en liberté. »

A la cinquième ville,
Son galant la mène
Sur son cheval gris.

A la sixième ville,
Le brave roi de France
Est tout réjoui.

Dr F. POMMEROL.

(*Chantée par l'aveugle de l'hospice de Loubeyrat.*)

II.

ILLE-ET-VILAINE.

Brave militaire,
S'en revenant de guerre,
Cherchant ses amours,
Les a tant cherchées
Qu'il les a retrouvées
Dans le fond d'une tour.

— Brave militaire,
Demande à mon père
Quand j'en sortirai.
— Général de France,
Vot' fille vous demande
Quand é sortira.

— Brave militaire,
Ça n' te fait pas de peine,
Non, tu ne l'auras pas.
— Si, je l'aurai ma belle,
Par mer ou par terre
Ou par trahison.

Le père en colère
Déshabille sa fille,
La jeta dans l'eau.

Son amant plus sage,
Se jette à la nage,
La retire au bord.

A la première ville,
Son amant l'habille
Tout en satin blanc.
A la seconde ville,
Son amant l'habille
En or et en argent.

A la troisième ville,
Il lui a dit, ma belle,
Ensemble il faut partir ;
Partons, partons, belle,
Partons pour la guerre,
Car il y fait bon.

Elle était si belle,
Qu'on battait pour elle
Dans son régiment.

Mme PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

LIVRES POPULAIRES.

III.

Oraisons superstitieuses interdites au XVIe siècle.

Du mercredi après la Nativité de saint Jean (26 juin 1521), Folio 55 r° : Poursuites contre Nicolas Le Rouge, imprimeur (impressions) à Troyes. Il a été déjà défendu à l'accusé de rien imprimer de superstitieux ou de contraire à notre foi catholique, et il a été condamné à l'amende pour un fait de ce genre. Malgré cela il a imprimé depuis, en grande quantité, un papier sur lequel il y avait une croix, avec certaines oraisons écrites en latin et en françois et qui sont superstitieuses. Il a vendu ces oraisons à un religieux de l'ordre des Frères mineurs, lequel à son tour en a vendu une grande quantité. En cela ce religieux a commis une faute très grave pour laquelle il a été sentencié. Le reste des Oraisons qu'il n'avoit pas vendues a été brûlé en sa présence, sauf un exemplaire qui a été annexé à son procès. Le promoteur conclut à ce que Nicolas Le Rouge soit mis en prison et puni selon l'exigence du cas. L'accusé avoue qu'il a imprimé une rame des Oraisons en question. Il en a livré la moitié à un messager envoyé par le religieux. Pour lui, il n'en a vendu que deux et il a brûlé le reste. - Folio 84 v° : Il est fait itératives défenses à Nicolas Le Rouge d'imprimer à l'avenir de pareilles choses sous peine d'excomunication, de prison et d'amende, et il est condamné à une amende de 4 livres tournois et de 4 livres de cire, réduite, pour certaines raisons, à 20 sous 2 livres de cire, et aux dépens du promoteur.

(*Archives de l'Aube*, G. 4195 Registre des causes de l'officialité épiscopale de Troyes[1].)

L. Morin.

[1] Il serait intéressant de savoir quel était ce livre ou placard; il est possible que, malgré la destruction ordonnée par l'autorité ecclésiastique, quelque exemplaire ait été conservé.

Digitized by Google

SECOND CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES.

Le second congrès a eu lieu à Londres dans les premiers jours d'octobre ; la Société des Traditions Populaires y était représentée par MM. Charles Ploix, président de la Société, Loys Brueyre, vice-président, Henri Cordier, membre du Comité Central, Emile Blémont et V. Bogisic MM. Emmanuel Cosquin et Paul Sébillot, empêchés par des affaires personnelles, n'avaient pu s'y rendre, ainsi qu'ils en avaient eu l'intention. Dans le prochain numéro nous publierons un compte rendu détaillé de ce deuxième Congrès, qui a été tout particulièrement intéressant.

P. S.

LES STATUES MIRACULEUSES.

I.

La Vierge de Pozzano.

(Corse).

L'église de Fozzano (canton d'Olmeto) possède une madone dont la provenance, — c'est une croyance établie, un fait sur lequel les vieilles gens, et surtout les femmes, n'admettent ni plaisanterie ni conteste, — est ainsi rapportée : « A la suite d'une violente tempête, une statue de la Vierge, en aussi bon état que si elle fût sortie des mains du sculpteur, fut trouvée sur la plage du golfe de Valinco, non loin de l'endroit où s'élève aujourd'hui la petite ville de Propriano. »

La nouvelle de la bienheureuse découverte se répandit promptement, et des villages environnants, Olmeto, Viggianello, Arbillara, Fozzano, Sainte-Marie, bannière déployée et confrérie en tête, les habitants, hommes, femmes, enfants, s'empressèrent d'accourir à Valinco. Chaque paroisse aurait voulu posséder la miraculeuse statue, mais il fut décidé qu'elle échouerait à l'église que l'autorité diocésaine désignerait. En attendant, on résolut qu'elle serait, en grande pompe, transportée dans l'église la plus voisine. Les personnages les plus influents et les

Digitized by Google

plus considérables de la prière, réclamant l'honneur de servir de porteurs, on fit sans retard un choix, et ces serviteurs de la sainte Vierge se mirent à l'œuvre. Mais malgré toute leur bonne volonté et tous leurs efforts, les porteurs ne purent seulement détacher la statue de terre. Le nombre des volontaires s'accrut promptement, mais toutes les tentatives furent vaines, la statue ne put être déplacée. Les assistants étonnés se mirent à prier, en criant au « miracle » ! — La réunion était très perplexe et dans cette bizarre occasion on ne savait plus à quel saint s'adresser. A la joie, à l'allégresse de la foule, succédait visiblement l'ébahissement, la crainte allait peut-être avoir son tour, lorsque deux laboureurs survinrent sur les lieux. Ces deux hommes, — respectables vieillards, — revenaient à Fozzano, après une journée de rude travail. Vite les nouveaux venus sont mis dans le secret, aussi s'empressent-ils de s'agenouiller. Leur oraison terminée, les deux vieillards à leur tour essayent de soulever la statue et sans peine réussissent à la charger sur leurs faibles épaules. La foule ne se contient plus ; de toutes les poitrines sort le même cri : « Che miracolu ! che miracolu ! » (Quel miracle) ! On entonne des cantiques, l'on suit les deux vieillards, qui, sans s'attarder avec leur précieuse charge, ont pris le chemin de Fozzano C'est dans cette église qu'ils déposent la statue de la Vierge Les gens de la paroisse s'empressèrent de se mettre, eux et leur église, sous la protection de la Vierge en laquelle on se confiait désormais. Une chapelle, celle qui porte le nom de « l'Annonciade » lui fut consacrée.

Lorsque les sécheresses sont de longue durée, les paroissiens de Fozzano ont encore recours à la sainte Vierge de l'Annonciade, pour avoir de la pluie Dans ce but des marches processionnelles sont faites et pendant quelques jours la Madone reste exposée au milieu de l'église.

JULES AGOSTINI.

Digitized by Google

TRANSFORMATIONS DES LÉGENDES, DES ANECDOTES, etc[1]

III.

URÉLIEN Scholl a publié dans les *Annales politiques et littéraires* une charmante chronique où nous lisons ceci :

« La Guerliche, type populaire flamand, est une personnification de l'esprit qui court les rues. Goguenard, sententieux, il parle par paraboles et par proverbes.

« Un jour le roi des Pays-Bas vint visiter les Flandres. Il avise la plus belle ferme et le plus beau moulin qu'il ait jamais vus. — A qui ce moulin ? demande-t-il. — Au meunier *La Guerliche*, sire. — Et cette ferme ? — Au mayeur Sans-Souci. — Sans-Souci ! s'écrie le roi, voilà un gaillard qui est plus heureux que moi. Qu'on aille lui annoncer que je l'attends demain pour lui poser trois questions : 1° ce que pèse la lune ; 2° ce que vaut son roi ; 3° ce que je pense. S'il répond de travers il sera pendu.

« Sans-Souci se désole, mais La Guerliche s'offre à le remplacer à la condition que le mayeur renoncera à la main de Trinette qu'ils aiment tous les deux.

« La Guerliche se présente devant le roi. — Eh bien ! lui demande le monarque, sais-tu ce que pèse la lune ? — Oui, sire, elle pèse une livre. — Et sur quoi bases-tu ton opinion ? — Sur ce qu'elle a quatre quarts. — C'est juste, fait le roi. Et dis-moi, maintenant, combien m'estimes-tu ? — Vingt-neuf deniers ! — Comment, drôle, tu oses ?... — Dame, sire, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a été vendu trente deniers, je dois, en bon chrétien, vous placer un peu au-dessous. — Très bien, dit le roi. Peux-tu me dire aussi ce que je pense ? — Parfaitement. Vous pensez que je suis Sans-Souci. — Oui. — Eh bien ! je suis La Guerliche ! — Je te prends pour premier ministre ! s'écrie le roi enthousiasmé. »

Evidemment cette gentille anecdote est une transformation d'un vieux conte dont nous-même avons fait une *pasquille* et que voici :

[1] Voir *Revue des Traditions populaires* du 15 septembre 1890.

Digitized by Google

LE BON BERGER.

PASQUILLE.

On m'a raconté qu'un Imp'reur
All'mand vanté pou' s' bielle humeur,
A fait l' farce que j'vas vous dire,
Histoir' de rire :
Un des évêques d' sin pays,
Étot r'nommé, même à Paris,
Comme un des pus savants du monde,
Tell'mint qu'à chint lieue' à la ronde,
On v'not souvint pou' l' consulter.
L'Imp'reur, qui volot l' dérouter,
Un jour, dins sin palais, l' l'appelle,
Et li dit : « On racont' mervelle,
Monsieur l'Évêq', du grand savoir
Que vous avez. J'ai donc l'espoir
Qu'in vous donnant l'quart d'eune année
(I'n' vous faut peut-êt' qu'eun' journée)
Pour réponde à tros p'tit's questions,
Que j' propose à vos réflexions,
Vous s' tir'rez facil'mint d'affaire.
D'abord, vous arez l' compte à faire
D' l'argint que j' vaux, quand, l' mantiau mis,
Mantiau couvert d'or et d' rubis,
J' mont' pour m'assir, là, su' min trône,
Portant, bien intindu, m' couronne.
In deuxième, l' répons' dira
Combien d' temps qu'i' i' m' faut, su' min q'va[1],
Pour fair', tout au long, l' tour du monde,
Sans vous abuser d'eun' segonde.
In troisième, infin, vous m' direz
Tout chin que j' pinse[2], et vous m' prouv'rez
Qu' ch'est faux. »
« Allez, Monsieur l'Évêque !
Consultez l' latin et l' langu' grecque,

[1] Sur mon cheval.
[2] Ce que je pense.

Digitized by Google

Si vous volez, pindant tros mos,
Pour savoir cha su' l' bout des dogts,
Et me l' dir' sans faire eun' seul' faute,
Autermint, su' m' bourriq' Javotte,
A q'valion', et plaché à r'bours,
Vous s'rez pourmené huit grands jours
In t'nan', à plein' mains, je l' décide,
De ch'vieux baudet, l' queue, au lieu d' bride. »
L'évêque, à partir de ch' moumint,
Hélas ! a bien connu l' tourmint.
Il avot biau r'muer s' cervelle,
Toudis, comme l' quien d' Jean d' Nivelle,
L' raison, chaq' fos qui' l'l' appélot,
A tous les diables s'in allot...
Din' ses live' il avot biau lire,
Il avot biau tâcher d'écrire,
Tout in busiant[2], sin front dins s' main,
Rien n'y faijot... Par un matin,
In s' pourmenant, triste et tout blême,
Sin vieux berger, Jean Nigaudème,
I' n' l'étot point, comm' vous l' verrez
Li dit comm' cha : « Vous m' permettrez
D' vous d'mander si vous êt's malade ?... »
L'évêq' comme à sin camarade,
A tout d' suit' déblouqué sin cœur.
Jugez si grande étot s' douleur !...
Mais v'là l' pus biau ! Quand Nigaudème
A su, d' sin maît', que s' peine estrême
Etot v'nu' d' chés tros p'tit's questions,
Il a dit : « Point tant d' réflexions,
Monseigneur !... Je m' charge d' l'affaire.
Prêtez-m' vos habits, vo' bréviaire,
Vo' bâton crochu, vo' bonnet,
Et, sans craint' d'aller su' l' baudet,
J' parte tout d' suite avec corache,
Fair' les tros réponse' à vo' plache. »
Eune heurette après, d'vant l'Imp'reur,
Nigaudème arrivot sans peur,
Et l'Imp'reur, monté su' sin trône,
Aïant sin biau mantiau, s'couronne,

[1] A califourchon.
[2] En réfléchissant.

Digitized by Google

Et tout chin qui s'insuit, li dit :
« Vous v'là, grand savant, homm' d'esprit
Tant glorifié ! — Vous allez m' dire
Combien-ch' que j' vaux !... — Et Jean, sans rire,
Répond brav'mint : « Vingt-neuf déniers !!! »
L'Imp'reur se r'biff'. — « Tiens ! vous s' plaingnez
Du trop bas prix ?... mais l'Histoir' Sainte,
Dit qu'on a vindu Jésus, trinte !...
Ah ! conv'nez qu'un dénier moins qu' Dieu,
Ch' n'est point vous estimer trop peu ! »
L' brave Imp'reur qui, pourtant marronne,
Dit : « J'accepte l' raison comm' bonne,
Mais vous allez m' dire après cha,
Combien d' temps qu'i, i m' faut, su' min q'va
Pour fair', tout au long, l' tour du monde.
Jean li répond su' l' mêm' segonde :
« Si, quand l' solei sorte d' sin lit,
Vous partez, allant l' mêm' train qu' li,
Vous f'rez l' tour, même avec eun' mule,
Juste in deux fois l' tour de m' pindule. »
— « Ch'est s' tirer d'affair' par des *si*,
Dit l'Imp'reur, in plissant l' sourci,
Mais j' pass'rai là-d'su', in bon prince,
Si vous savez dir' chin que j' pinse,
Et prouver qu' chin que j' pinse est faux. »
— « Pour vous satisfaire, i'n' me faut
Qu' eun' minut', dit Jean Nigaudème,
Et vous in conviendrez vous-même.
Vous m' prenez pour l'Évêque, énon[1] ?
— « Bien sûr, dit l'Imp'reur. » — « Eh ben, non !
Je n' sus qu' sin berger !... Ah ! grand prince,
Jamais n' jugez sur l'appareince... »
In intindant cha, l' bon Imp'reur
A déclaqué d' rir' d'un bon cœur.
— « Si t' n'es point l'évêq', te peux l'l'ête,
Et te vas rimplacher tin maite,
Qui s'ra, puisqu'il est si bénêt,
Pourmené huit jours su' l' baudet »
— « Ah ! laichez, laichez-là, ch'l invie,
Car, pour tout vous dir', je n' sais mie

[1] N'est-ce pas ?

Digitized by Google

Tant seul'mint ép'ler min pater,
Et j' f'ro' un drôl' de magister. »
— « Mais j' veux pourtant, li répond l' prince
T' fair' donner eun' biell' récompinse !...
Dis chin qu' te désir's, te l'l'aras ! »
Et l' bon berger, sans imbarras,
Dit : « Merci ! Cha vous èst facile.
Si vous laichez min maît' tranquille,
J' n'arai pus rien à vous d'mander... »
L' monarque n' povot qu'accorder
Chin que d'mandot ch'l homm' si fidèle,
Qui rest'ra des bergers l' modèle.

A. Desrousseaux.

LE DIABLE ET LES MÉTIERS.

Dauphiné.

Le diable vit dans l'oisiveté ; il n'a jamais pu apprendre aucun métier. — On dit que le diable n'est d'aucun corps de métier.

Le diable voulut devenir maçon. Son maître d'apprentissage le mit au rang de servant. Pour monter de l'eau, on lui donna un panier à salade, et pour monter du mortier, on lui donna une corde.

Au commandement : « de l'eau ?.. » le diable montait l'échelle avec son panier à salade et arrivait sur l'échafaudage tout penaud, sans pouvoir verser une goutte d'eau dans l'auge à mortier.

Si on criait d'en haut : « du mortier ? » le diable liait une charge de mortier et le montait en le perdant aussitôt.

Son maître en riait et décidément dit tout haut : « Le diable n'est pas fin ! » Le diable honteux de n'avoir pu servir un maçon s'enfuit bien loin de son chantier ; il court encore

J. Ferrand.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[1].

X.

Les eaux fétiches.

Il n'est point de régions, même dans les pays les plus civilisés, où ne survive le fonds religieux primitif Rien que pour le culte des eaux, on relève dans le département de l'Yonne, qui ne passe point pour une contrée sauvage, nombre d'emplacements où des fontaines soi-disant curatives sont vénérées de génération en génération.

Dans l'arrondissement d'Auxerre, la fontaine de saint Amand, à Escolives, rétablissant les enfants débiles ; la fontaine de saint Georges, à Moutiers, guérissant des fièvres intermittentes ; la fontaine de saint Marnès, à Perreuse, souveraine contre les coliques ; à Treigny, la fontaine de saint Langueur ; celle de saint Bonnet à Levis. — Dans l'arrondissement de Joigny, la fontaine de sainte Reine, à Villiers-Saint Benoit, où viennent, le 7 septembre, les rachitiques de toute sorte ; celle de saint Bon (la « Bonne-Fontaine »), à Champcevrais, à laquelle on demande, le lundi de la Pentecôte, la guérison des maladies de la peau ; près de Rogny, la fontaine de saint Fort, propice surtout aux enfants ; à Bussy, au milieu des bois d'Othe, une fontaine guérissant les maux d'yeux et la fièvre ; à Arces, la fontaine de saint Elton, fébrifuge elle aussi ; à Dicy, la fontaine de sainte Emerancienne, particulièrement bonne contre les maladies infantiles, mais qui semble un peu abandonnée (Quantin, *Répert. archéol. du dép. de l'Yonne*, p. 146) ; à Marchais-Beton, une fontaine dédiée à sainte Catherine ; à Malicorne, une fontaine de saint Fort où les enfants vont prendre de la vigueur ; à Mézilles, celle de saint Mérien, fréquentée le jour de la fête de ce saint ; à Armeau, la fontaine de saint Sulpice, qui triomphe de la goutte. — Dans l'arrondissement de Sens, à Domats, une fontaine renommée pour la guérison des ophthalmies ; à Saint-Clément, la fontaine d'Azon où l'on se pressait jadis le mercredi suivant Pâques.

[1] Cf. le t. III, p. 105, 169, 278 ; t. IV, p. 168, 330, 539 ; t. V, p. 188 ; t. V, p. 238, 560.

Digitized by Google

L'abbé Henry, curé-doyen de Quarré-les-Tombes, rapporte, et explique à sa façon, ces traditions du culte des eaux : « Durant les premiers siècles de l'Eglise, dit-il, les apôtres de la foi, n'espérant pas pouvoir éloigner tout à coup les nouveaux convertis des superstitions païennes, avaient consacré à la vraie religion plusieurs usages, dont on abusa dans la suite. Les fontaines qui se trouvaient près des églises déjà en vénération servirent à entretenir le baptistère, à laver les mains et la bouche avant d'entrer dans les églises. On leur donna le nom du patron ; c'est pourquoi les fidèles crurent plus que jamais pouvoir obtenir des guérisons en se servant de cette eau. La fontaine de saint Sulpice, dans la paroisse de ce nom, celle de saint Martial de Seignelay, celle de Notre-Dame d'Hauterive, celle de S Symphorien de Beaumont passaient pour avoir des vertus particulières. Celle de Dionne, ou Diane, auprès de S. Georges (*Mém.* de Lebœuf, t. II, p. 22), à une lieue d'Auxerre, était renommée. On plongeait les enfants noués dans la fontaine de saint Gorgon, à Véson, près de Sens. On trempait dans celle de Melon, à Sens même, des chemises que l'on revêtait toutes humides pour guérir la fièvre. » (*Mém. histor sur la ville de Seignelay*, t. premier, p. 86). — Un concile tenu à Auxerre vers 586 interdisait les hommages aux bois, aux buissons, aux fontaines. Le progrès des mœurs a fait plus que les défenses épiscopales ; il emporte la foi aux fétiches de tout genre et de toute nature : les plus anciens, néanmoins, sont les mieux enracinés.

ABEL HOVELACQUE.

BIBLIOGRAPHIE

A. CERTEUX : *Les Calendriers à emblèmes hiéroglyphiques.* Paris, Leroux, in-18 de pp. 33 (avec figures).

Ce traité forme la seconde partie d'un ouvrage sur les *Calendriers à emblèmes hiéroglyphiques.* Il contient une explication intéressante d'un calendrier des Chibkas de la Nouvelle-Grenade, faite d'après une gravure sur silex découverte par Saffray ; une dissertation sur un Calendrier scandinave en caractère runique, sur un Calendrier sculpté sur le rocher de Pandi en Colombie, ainsi qu'un certain nombre d'autres dissertations sur le même sujet.

W. W. NEWEL. *Journal of American folk-lore.*

Digitized by Google

CAMILLE DE MENSIGNAC : *Notice sur les superstitions, dictons, proverbes, devinettes et chansons populaires du département de la Gironde.* Bordeaux, A. Bellier 1888-1889, 2 fascicules in-8 de pp. 236 (Extrait des Bull. de la Société d'Anthropologie de Bordeaux).

Voici une importante contribution au traditionnisme du sud-ouest de la France dont nous rendons compte près de deux ans après son apparition. Elle nous avait échappé, et bien qu'elle se rattache à nos études, je ne l'ai vue citée dans aucun des recueils spéciaux qui s'occupent des traditions populaires. Il est regrettable que nos correspondants ne nous signalent pas tout ce qui paraît dans leur région. Pour l'ouvrage dont nous avons transcrit le titre, il est digne d'attirer l'attention des folkloristes, et je n'hésite pas à lui assigner un rang très honorable parmi les monographies provinciales. La région explorée par M. de Mensignac n'avait guère été sérieusement enquêtée que par M. Daleau, dont nous avons déjà parlé dans cette revue. Le programme rempli par M. de M. est vaste : il comprend à la fois les Coutumes et les Superstitions de la Gironde, et aussi une partie de la littérature orale, qui y est représentée par des Proverbes, des Devinettes, et des Chansons populaires, celles-ci, malheureusement, sans musique. Ce n'est pas d'ailleurs la partie la mieux venue de cette monographie, dont elle n'occupe que la fin. Voici au reste les titres des chapitres : I La Femme. II Le Mariage III l'Accouchement. IV le Baptême. V la Mort. VI les Sorciers. VII les Sortilèges. VIII le Mal donné. IX le Tonnerre, la Grêle et la Pluie. X les Animaux, les Volatiles, les Reptiles, les Insectes et les Poissons. XI les Plantes. XII Jours, dates, heures et nombres. XIII Superstitions diverses. XIV Prières. XV Médailles populaires girondines. XVI Remèdes populaires. XVII Dictons et proverbes. XVIII Devinettes et facéties populaires. XIX Berceuses, rondes et chansons populaires. Une table analytique assez détaillée permet de faire facilement les recherches dans cet ouvrage, auquel on peut appliquer la phrase d'un illustre compatriote de l'auteur : « Ceci est un livre de bonne foi. »

P. S.

G. RAGUSA-MOLETI : *Poesie dei popoli selvagi o poco civili.* Palerme, Carlo Clausen, in-18 de pp. XII — 302 (5 fr.).

Cet essai — pour nous servir du sous-titre modeste de l'auteur — est l'un des premiers ouvrages où l'on se soit occupé de réunir, dans un esprit de comparaison, les poésies populaires des sauvages et des peuples peu avancés en évolution. M. R.-M. a successivement passé en revue les enfantines, les chants funèbres, les chants religieux, ceux qui sont chantés à la guerre, ceux qui président aux travaux, les chants des esclaves, ceux que les nègres ont consacrés à la louange ou au blâme des blancs ; les chants de danses, les chants où l'on exprime la satire, l'amour, les chants de noces les chants des animaux, ceux sur des sujets variés ; une section est en outre consacrée aux représentations et

Digitized by Google

aux danses pantomimiques. Nous allons, pour montrer comment a procédé l'auteur, donner la substance d'un de ses chapitres, celui des chants funèbres; il y reproduit les lamentations d'une vieille femme à la mort d'un enfant (tribu de la Californie) ; un chant peau-rouge après la mort d'un ennemi ; un chant funèbre des Ros; le chant funèbre d'un guerrier peau-rouge qui a vu tomber un ami ; la lamentation d'un peau-rouge qui suivait le cadavre de sa femme ; un chant de mort Dené peau de lièvre ; etc.; d'autres chants dans le même ordre d'idées sont empruntées aux Groenlandais, aux Bassoutos, aux Hovas, aux Abyssins, aux Maoris, à diverses peuplades de l'Afrique, aux Kabyles, aux Parsis, aux Papouas, aux Mariannais, aux Australiens, aux Polynéniens. On pourrait reprocher à l'auteur qui a rassemblé, et traduit avec beaucoup de soin, semble-t-il, ces diverses poésies, de s'être un peu trop contenté du rôle de collecteur, et de n'avoir pas, tout au moins succinctement, en tête de chaque chapitre, écrit quelques considérations de son crû sur les manifestations dont il a donné de si curieux exemples. Quoi qu'il en soit, on trouvera dans cet ouvrage une réunion considérable de matériaux, qui pourront servir à d'autres pour en tirer des déductions et des comparaisons que M. R -M. n'a pas osé aborder.

P-S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

F. M. Luzel : *Jean Kerglodor*, le chanteur nomade. Quimper, Cotonnec, in-8° de pp. 21.

Amand Dagnet : *Le patois Manceau tel qu'il se parle entre le Mans et Laval*. Laval, veuve Bonnieux, in-8° de pp. XIII-180.

André Lefèvre : *La Religion*. Bibliothèque des sciences contemporaines. Reinwald, in-18 de pp. XLI-586.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX.

Bulletin de folk-lore, organe de la société du *Folk-Lore Wallon* I, 1. — La chanson populaire au moyen-âge, *Maurice Wilmotte*. — Jeux d'enfants : Rimes des doigts, *O. Colson*. — Contes I. L'os qui chante (5 variantes avec musique notée), *Eugène Monseur*. — Chanson : les Noces de la Mésange, *O Colson*. — Formulettes de possession, *Joseph Defrecheux*. — Spectres et fantômes, *Aug. Gittée*.

Folk-lore II. 3. — Legends of the Lincolnshire Cars. Part II, *Mrs. M. C. Balfour*. — Manx Folk-Lore and Superstitions, *Prof. J. Rhys*. — Folk-Drama, T. *Fairman-Ordish*. — The Folk-Lore of Malagasy Birds, *James Sibree, Jun*. — Mr. Stuart-Glennie on the Origin of Matriarchy, *Alfred Nutt and Joseph Jacobs*. — The International Folk-Lore Congress, 1891.

Digitized by Google

L'Intermédiaire 25 octobre. Un vestige présumé du druidisme en Berry. — Pourquoi brise-t-on les coquilles d'œuf à table.

The Journal of American Folk-lore IV, 14. — Nanibozhu amongst the Otchipwe, Mississagas, and other Algonkian Tribes, *A. F. Chamberlain.* — Decoration of Graves of Negroes in South Carolina, *H. Carrington Bolton.* — The Carol of the Twelve Numbers, *William Wells Newell.* — Street Games of Boys in Brooklyn, N. Y., *Stewart Culin.* — Games and Amusements of Ute Children — Three Lessons in Rhabdomancy, *Lee J. Vance.* — Some Tales from Bahama Folk-Lore, *Charles L. Edwards.* — Contributions to New England Folk-Lore. *John Mac Nab Currier.* — The Social Organisation of the Siouan Tribes, *J. Owen Dorsey.*

Journal of the Gypsy lore Society. III — I. — Franz von Miklosic. *Francis Hindes Groome.* — The language of the gypsies in Russia. Translated from Boehtlingk and Grigorieff by Dr. *Fearon Ranking.* — Hungarian and wallachian gypsy rhymes. *Anton Herrmann.* — Two shelta stories. *John Sampson.* — A glance at the servian gypsies. *David Macrithie.* — The witches of the Gypsies. *Heinrich von Wlisloscki.* — Italian Zingaresche. *J. Pincherle.* — A vocabulary of the slovak-gypsy dialect.

Revue de Bretagne et d'Anjou V. 2. La femme du Diable, conte breton. *F. M. Luzel.*

Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou. VI, 3. — Chansons populaires bretonnes : « Er plih iouank tromperez » : La jeune fille parjure, dialecte de Vannes (avec musique). — Légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne (suite), *Paul Sébillot.*

Zeitschrift für Volkskunde III, 11. — Die Kalewala vom æsthetischene Standpunkt betrachtet (Julius Krohn's finnische Litteraturgeschichte I, 1), O P. — Kriminalistische Gedanken und Anachauungen in den Braachen und Sprichwortern des russischen Volkes Gurwitsch. Mitgeteilt *Edm. Veckenstedt.* — Die alten nordischen Frühlingsfeste. Nach dem Danischen des Troels Lund, *Poestion.* — Die „grosse" wendische Hochzeit, *Schwela.* — Polnischerund deutscher Aberglaube und Brauch aus der Provinz Posen, *O. Knoop.* — Zur Bücherkunde.

NOTES ET ENQUÊTES.

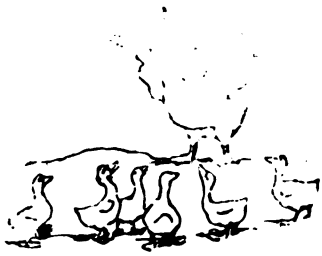

∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 71e dîner de ma Mère l'Oye a eu lieu le 31 octobre, au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. E. T. Hamy, vice-président de la Société. Les autres convives étaient MM. O. Beauregard, le prince Roland Bonaparte, A. Certeux, Henri Cordier, G. Fouju, Alfred Michaud Eugène Müntz, Charles Normaud, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Julien Tiersot Au dessert, on s'est entrenu de divers sujets se rattachant aux traditions populaires, tels que les *ana* attri-

Digitized by Google

bués à des personnages connus. M. G. Fouju a montré une série d'amulettes de l'Ile de France, et de la Bauce, au sujet desquels il nous promet une note détaillée. M. Sébillot a lu une notice sur un Gargantua phallique, dont le parallèle se retrouve dans les légendes arabes. Le prochain dîner aura lieu le 30 novembre.

∴ *Un manuscrit de Dulaure à retrouver.* — Dans son numéro du 10 septembre, l'*Intermédiaire* reproduit la partie d'une *Notice sur Dulaure*, publiée, en 1875, avec les initiales A. G., dans laquelle on dit que Dulaure a laissé de volumineux manuscrits, écrits en entier de sa main, et parmi eux des *Documents sur les superstitions tant anciennes que modernes*, pouvant former deux volumes in-8°. Notre confrère demande ce que sont devenus ces manuscrits. Nous espérons qu'ils n'ont pas été perdus. On sait que Dulaure est un des précurseurs de nos études.

∴ *Croque-mort.* — Le surnom de *croque-mort*, donné aux porteurs des pompes funèbres à Paris, proviendrait d'une coutume qui consistait à mordre le petit doigt du décédé, opération qui se pratiquait au moment de la mise en bière afin de s'assurer qu'on n'allait pas mettre un vivant en terre. Pourrait-on nous dire si cette étymologie est une fantaisie, ou si elle repose sur quelque fondement? — (Conté à table d'hôte à Coppet, Hôtel du Lac, en septembre 1891 par un vieux Parisien.)

(Comm. de M. A. Certeux.)

∴ *Deuil des abeilles en Poitou.* — Il est d'usage, en Poitou, lorsque le maître de la maison meurt, de mettre les ruches en deuil, ce qui se fait en clouant à chaque ruche un petit morceau d'étoffe noire. D'après les dires des vieux du pays, si on n'observait pas cette tradition, les abeilles *mordraient* le maître décédé, lorsqu'il reviendrait, la nuit, pour les visiter.

(Comm. de M. Desbordes.)

∴ *Le chant du coq en Basse-Bretagne.* — Un bon coq ne doit chanter qu'à partir de minuit et jusqu'à 5 heures du matin. Tout coq qui chante avant minuit est considéré comme étant le présage d'une mort prochaine dans le village.

(Comm. de M. Blacque.)

∴ *La Vierge et les raisins dans l'Aube.* — Dans toutes les églises des alentours de Troyes, le jour de l'Assomption, on suspend aux mains de la statue de la Vierge, à l'aide d'un ruban blanc, une grappe de raisin blanc, autant que possible, qui y reste pendant tout le temps de l'octave

(Comm. de M. L. Morin.)

∴ *Nom populaire des chrysanthèmes.* — En Haute-Bretagne on donne aux chrysanthèmes le nom de roses de Toussaint ; aux environs de Rennes, on en place sur les tombes le jour des morts. (P. S.)

Le Gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

6e Année. — Tome VI. — N° 12. — 15 Décembre 1891.

LES LÉGENDES DU MOYEN AGE
DANS L'ART DE LA RENAISSANCE

I.

On a souvent représenté la Renaissance comme ayant fait table rase de tous les souvenirs que lui avait légués le moyen âge, de même que l'on s'est longtemps persuadé que le moyen âge avait rompu sur tous les points avec les traditions de l'antiquité. C'est une erreur contre laquelle on ne saurait assez protester : une époque aussi saine et aussi féconde que la Renaissance possédait à un degré trop éminent le sentiment des évolutions normales pour prétendre refaire la Société du jour au lendemain ; loin de répudier l'héritage de ses aînées, elle entendait le transformer à la façon d'un organisme vivant : ainsi seulement elle pouvait espérer de renouveler progressivement et d'une manière durable les idées et les sentiments, l'éducation et les mœurs.

Les artistes du XVe et du XVIe siècles, en raison de l'origine plébéienne de la plupart d'entre eux, conservèrent plus longtemps que leurs confrères les humanistes les traditions de l'âge antérieur, de même qu'ils maintinrent avec plus de tenacité leurs relations avec le peuple, j'entends avec la foule plus ou moins illettrée, qui ne prit jamais goût aux créations de la Renaissance : cette résurrection d'une civilisation éteinte avait quelque chose de trop factice pour ne pas s'adresser surtout à l'aristocratie de l'esprit.

C'est précisément parce que l'art de la Renaissance a rompu trop souvent avec les besoins et les aspirations du peuple qu'il importe de noter avec soin les occasions où il manifeste des tendances populaires. Son « *folk-lore* » peint, dessiné ou sculpté, s'il offre infiniment moins de

Digitized by Google

richesse et de variété que celui du moyen âge, joint à l'attrait de la rareté le culte exquis de la forme, qui est non seulement la signature, mais encore comme la raison d'être de cette époque si profondément artiste.

Les artistes de la Renaissance conservèrent par indifférence, par indolence, les légendes d'un autre temps, plutôt qu'ils ne s'efforcèrent de mettre en circulation des légendes nouvelles. Plus de foi (je parle de la candeur en matière de tradition), et partant plus d'initiative, plus d'enthousiasme.

Il faut néanmoins distinguer les artistes de leurs contemporains les poètes, et surtout des chantres du Cycle de Roland. Tandis que ces derniers inventaient de toutes pièces des récits dont ils étaient les premiers à se moquer, les artistes procédaient avec une conviction relative; ils cherchaient du moins à convaincre le public de la réalité des scènes qu'ils mettaient en œuvre.

On peut affirmer d'une manière générale que l'essor de la critique individuelle et le progrès des sciences historiques ruinèrent de plus en plus le laborieux échafaudage élevé par la fantaisie du moyen âge. Les humanistes se montrèrent sans pitié pour tout ce monde de superstitions touchantes et pittoresques. De même que les architectes représentant les principes nouveaux battaient en brèche le style gothique, leur Vitruve à la main, de même les historiens pourfendaient à qui mieux mieux le vaste réseau de mythes qui enveloppait l'Europe entière. En France, en Allemagne, dans les Flandres, en Espagne et en Angleterre, aussi bien qu'en Italie, ils eussent pu répéter, avec Pierre Gringore, « Raison partout, Par tout Raison, Tout par Raison. »

Cependant la résurrection de l'antiquité ne fut pas sans jeter dans la circulation un certain nombre d'idées absolument fantastiques, pour ne pas dire absurdes. La lecture de Pline, le crédule naturaliste romain, fit revivre tout un peuple de monstres imaginaires, qui se croisèrent avec ceux des *Bestiaires* ou des *Physiologi* du moyen âge. Des savants aussi autorisés que Raphaël Maffei de Volterra, Hartmann Schedel de Nuremberg, Léonard de Vinci, Sébastien Munster, n'hésitèrent pas à accueillir ces fables extravagantes.

D'autre part, quelques recueils, rédigés en latin, sinon par des humanistes de profession, vinrent remettre en honneur, on pourrait presque dire populariser, des récits plus ou moins légendaires, que l'on aurait pu croire enterrés à tout jamais avec le moyen âge. On doit placer au premier rang de ces recueils les *Gesta Romanorum*, composés vers la fin du XIVe siècle, en Angleterre selon toute vraisemblance. Cette compilation, destinée avant tout à l'édification, obtint un succès extraordinaire, surtout de ce côté-ci des Alpes : M. Osterley en a compté cent trente-huit manuscrits.

Digitized by Google

Je voudrais essayer, dans les pages qui suivent, de montrer, au moyen de quelques exemples, avec quelle ténacité les traditions du moyen âge et surtout ses légendes se sont maintenues jusque dans l'œuvre des maîtres italiens du XVIe siècle, c'est-à-dire dans l'œuvre d'artistes qui, en raison de leur commerce incessant avec les humanistes, semblaient devoir repousser, les premiers, des croyances désormais condamnées par la critique. Ces notes — car je n'ai pas la prétention de livrer aux lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* un travail approfondi et définitif, — ces notes, dis-je, montreront que ce n'est pas toujours chez les maîtres de premier ordre qu'il faut chercher l'expression la plus fidèle des sentiments de la foule : c'est plutôt chez les obscurs, les inconnus, les anonymes, restés par leur obscurité même en contact plus immédiat avec les milieux populaires.

J'ajouterai que, plus que leurs confrères les peintres et les sculpteurs, les graveurs se voyaient obligés de compter avec le goût du public, puisque leurs productions s'adressaient, non à un amateur unique, mais à toute une série de clients. Ils avaient d'autre part infiniment plus de facilités pour mettre au jour leurs idées : une plaque de cuivre, un burin et souvent un petit nombre de séances leur suffisaient là où le peintre et le sculpteur ne pouvaient se passer ni de matières premières coûteuses, ni d'un outillage compliqué, ni d'un labeur assidu.

La *Légende de Trajan*, l'*Apparition de la Vierge à l'Empereur Auguste*, la *Légende de Virgile*, la *Légende de la Papesse Jeanne*, tels sont les sujets que je me propose de passer en revue dans ce premier essai.

II.

La Légende de Trajan.

Dans un mémoire des plus érudits[1], M. Gaston Paris a signalé l'intérêt de cette légende, si populaire vers la fin du moyen âge, et qui s'autorise des noms de Dante, de Rogier van der Weyden, et d'une foule d'artistes italiens, allemands ou français célèbres.

Le travail de M. Paris n'est pas à refaire; aussi mon ambition se borne-t-elle à signaler un assez grand nombre de monuments figurés

[1] *La Légende de Trajan*, extrait des *Mélanges publiés par l'Ecole des Hautes-Etudes*. Paris, Imprimerie nationale, 1878. Voir aussi le travail de M. Arthur Graf : *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del Medio Evo*, t. II, p. 1-43. Turin, 1883.

Digitized by Google

qui ont échappé aux iconographes, monuments curieux en eux-mêmes, mais plus encore en ce qu'ils nous montrent que la légende de l'empereur justicier fleurit jusqu'en plein XVIe siècle.

Nul doute que les humanistes n'aient de bonne heure fait justice de cette donnée fabuleuse. Les artistes s'attardèrent plus l ongtempssur la légende.

Je m'occuperai d'abord du premier acte de ce drame : Trajan rendant justice à la veuve, légende qui, d'après M. Paris, a son point de départ dans quelque bas-relief antique représentant une province vaincue.

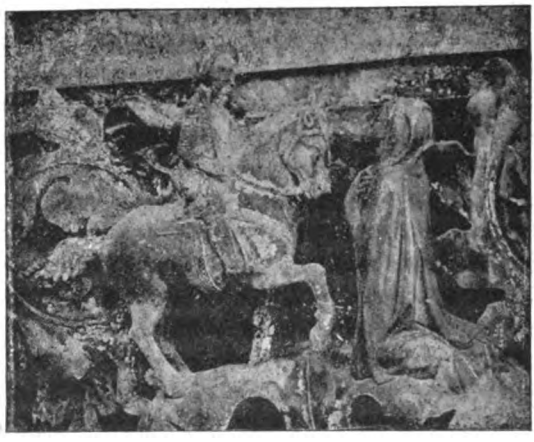

LA JUSTICE DE TRAJAN

Bas-relief du commencement du XVe siècle. — Palais ducal de Venise.

La plus ancienne représentation jusqu'ici connue de la Justice de Trajan est le bas-relief d'un des chapiteaux du Palais ducal de Venise (commencement du XVe siècle). Ce sont donc les compatriotes de Dante qui ont les premiers donné une interprétation plastique du sujet.

La scène est très simple : à gauche l'empereur à cheval, casqué, tenant de la main droite une masse d'armes ; devant lui, la veuve à genoux, les mains jointes sur la poitrine.

L'inscription tracée à côté de ce bas-relief ne laisse aucun doute sur sa signification : *Trajano Imperadore che fe justitia a la Vedova.* Un peu plus loin, pour compléter cette illustration de la justice, Thémis assise, le glaive dans une main, la balance dans l'autre[1].

[1] Cf. *Annales archéologiques*, t. XVIII, p. 296-298-305. — Perkins : *Les Sculpteurs italiens*, pl. LXVI.

Digitized by Google

A la suite du bas-relief du palais ducal, je signalerai une série de gravures ou de plaquettes en bronze ayant également pris naissance en Italie.

Ces bas-reliefs minuscules sont décrits comme suit par M. Emile Molinier dans ses *Bronzes de la Renaissance* (t. II, p. 89, 133).

N° 503. — « La Justice de Trajan. A droite, la mère assise à terre, tenant son enfant mort sur ses genoux. Derrière elle, un cavalier en costume du XV° siècle, une épée nue à la main. Au centre, l'empereur à cheval ; un soldat, appuyé sur une grande épée, tient son cheval par la bride. Au second plan, on voit un cavalier coiffé d'un chapeau, et trois autres cavaliers, dont l'un tient son bonnet à la main, un soldat à pied, et, à gauche, un autre cavalier, de face, coiffé d'un casque surmonté de trois plumes. Terrain semé de cailloux. Br. H. 0.035, l. 0.056. Italie, XV° siècle. — Collection G Dreyfus. »

N° 625. — « La Justice de Trajan. Au centre, on voit l'empereur, à pied, suivi de nombreux cavaliers. Devant lui, un homme agenouillé, et, à droite, une femme tenant un enfant par la main ; à gauche, deux soldats romains à cheval et un troisième à pied. Au fond, à gauche, on aperçoit le Colisée, et, à droite, l'arc de Constantin. La base est ornée d'un bas-relief sur lequel est représenté un combat de cavaliers et de piétons. Costumes antiques. »

Au palais des Médicis à Milan, Vincenzo Foppa peignit, vers 1460, « le storie della vita di Trajano imperatore. » On manque de détails sur ces peintures depuis longtemps ruinées, mais il eût été surprenant que la scène de la veuve n'y figurât pas.

Un dessin italien du XV° siècle, dont le sujet n'a pas été reconnu jusqu'ici, représente également la légende de Trajan. Ce dessin, attribué à Ercole dei Roberti, mais plus vraisemblablement de la main de Jacopo Bellini, se trouve dans la collection de M. de Beckerath à Berlin. Il a été publié par M. Venturi dans l'*Archivio Storico dell' Arte* (1889, p. 359).

Alors même que l'on sacrifia la mise en scène imaginée par la légende, il resta de Trajan le souvenir du justicier par exemple.

Au Cambio de Pérouse (1500), le Pérugin le peignit en compagnie de Camille, de Pittacus et de Caton l'Ancien.

La vogue de la légende ne diminua pas avec le XVI° siècle. En 1502, le graveur Fra Giovanni Maria de Brescia publia une estampe que Bartsch décrit comme suit dans *Le Peintre graveur* (t. XIII, p. 312-313.) Cf. Passavant, *Le Peintre graveur*, (t. V, p. 113). « La Justice de Trajan. Ce morceau représente un conte de Paul Diacre, suivant lequel l'empereur Trajan, touché par les instances et les larmes d'une pauvre veuve, lui rend justice contre le meurtrier de son fils, au moment

Digitized by Google

même que cet Empereur était pressé de se mettre en marche avec son armée contre les ennemis Ce même Paul Diacre rapporte que saint Grégoire, en se promenant un jour sur la place de Trajan, s'arrêta devant un bas-relief où cet acte de justice dont on vient de parler était représenté ; il en fut tellement touché qu'il se mit à prier Dieu de sauver de l'enfer l'âme de cet Empereur payen. On voit le monarque à cheval, montrant aux généraux qui l'accompagnent la veuve à genoux sur le devant de la droite, soutenant le corps mort de son fils tué. Vers le haut de ce même côté, on aperçoit le pape Grégoire le Saint sur un balcon, priant Dieu que l'on remarque sur un nuage au milieu du haut de l'estampe. Sur un des côtés du balcon est écrit : DIVVS

LA JUSTICE DE TRAJAN
Fresque de l'appartement Borgia au Vatican.

GREGORI[s]. Sur la frise d'une arcade on lit : INCORRVPTAE IVSTICIAE SEMPITERNVM EXEMP. Dans cette même frise, tout près du bord gauche de l'estampe, se trouvent les mots FOR.TRAIANI. Au milieu du haut de l'estampe, le nom du graveur est ainsi marqué : OPVS FRIS (fratris) IO.MARIAE BRIXIENSIS OR.CARMELITARVM.MCCCCCI. — Hauteur : 12 pouces. Largeur : 8 p. 4 lig. »

Un autre artiste de Brescia, le peintre Giovanni, demanda en 1515 au Doge de Venise l'autorisation de publier « *la Storia de Trajano* », qu'il avait fait graver sur bois[1].

[1] Gaye : *Carteggio*, t. II, p. 136.— Passavant : *Le Peintre graveur*, t. V, p. 104.

Digitized by Google

LA JUSTICE DE TRAJAN

Dessin de Jacopo Bellini. — (Collection Beckerath à Berlin).

Digitized by Google

Un dessin attribué à Raphaël et conservé dans la collection du baron Letino représente également Trajan et la veuve. Je ne possède pas d'autres détails sur cette composition, qui est signalée par M. Ruland dans son catalogue des reproductions d'après le Sanzio[1].

A Brescia, une des salles du palais municipal ou « *Loggia* » est ornée de huit peintures à la détrempe attribuées à Giulio Campi († 1572[2]) et qui représentent toutes des actes de justice. Parmi elles figure l'empereur Trajan écoutant les supplications de la veuve.

Au Vatican, la *Sala del Carro* ou *della Biga* ou *dei Classici*, faisant partie de l'appartement Borgia décoré par Pinturicchio, contient, dans un compartiment octogonal, une fresque qui représente Trajan, trônant, l'épée haute; derrière lui un vieillard debout; devant lui une femme agenouillée, la tête recouverte d'un voile, les mains étendues; debout à côté d'elle un jeune garçon, les mains croisées.

Le style de cette fresque est celui du XVIe siècle et nullement celui de Pinturicchio, à moins qu'il ne faille y voir un original du XVe siècle complétement modernisé par un artiste du siècle suivant[4].

Je citerai encore, pour l'Italie, la peinture qui se trouvait au palais Odoni, à Venise : on y voyait, en 1532, une « Istoria de Trajano, con molte figure ed edificii antichi, » peinte par Giovanni del Commandador en collaboration avec Serlio, qui exécuta le fond d'architecture[5].

Dans les Flandres, après avoir pris officiellement possession de la légende par les fameuses peintures de Rogier van der Weyden, à l'hôtel de ville de Bruxelles, peintures depuis longtemps détruites, mais dont

[1] *The Works of Raphaël Santi da Urbino*; Londres, 1876.

[2] D'après Sala (*Pitture e altri Oggetti di Belle Arti di Brescia*, p. 101. Brescia, 1834) et d'après Odorici (*Guida di Brescia*, p. 122. Brescia, 1853), il s'agirait d'Antonio Campi, non de Giulio.

[3] Brognoli : *Nuova Guida per la città di Brescia* (Brescia, 1826, p. 61.)

[4] Pistolesi : *Il Vaticano descritto*, t. III, pl. XXXIX. — Crowe et Cavalcaselle : *Histoire de la Peinture en Italie*, t. IV, p. 277.

[5] *Notizia d'opere di Disegno*, p. 161, éd. Frizzoni.

Par contre il faut retrancher du catalogue des représentations relatives à notre légende les six sujets de la *Vie de Trajan* gravés par G. B. Franco (Passavant, *le Peintre graveur*, t. VI, p. 178) : ce sont tout simplement des copies des bas-reliefs incrustés dans l'arc de Constantin.

Le revers de la médaille de Trajan, exécutée à la fin du XVe siècle par le médailleur des Empereurs romains (Armand, t. I, p. 100), ne contient pas non plus d'allusion à la légende.

Digitized by Google

les tapisseries de Charles le Téméraire à Berne nous offrent une reproduction, les artistes semblent avoir renoncé à traiter un sujet auquel un des plus grands de leurs compatriotes venait de donner sa consécration.

Par contre, les artistes allemands s'en emparèrent avec avidité. A une peinture de l'hôtel de ville de Cologne, mentionnée par M. Paris

LA JUSTICE DE TRAJAN
Médaille allemande du XVIe siècle.

(p. 269), firent suite des gravures et des plaquettes de bronze relativement nombreuses.

Au Louvre, la collection Davillier renferme un peigne en bronze doré que MM. Courajod et Molinier décrivent comme suit (numéro 372) : « Peigne en bronze doré. Hauteur : 0m170. Largeur : 0m90. La Clémence de Trajan[1]. Sur l'une des faces on voit des gens de guerre à cheval ; l'un d'eux, sans doute l'empereur, va fouler aux pieds un petit enfant qu'une femme vient de laisser tomber à terre. Aux extrémités, des dauphins affrontés soutenant un vase. — Sur l'autre face on voit

[1] Il serait plus exact de dire la Justice.

Digitized by Google

Trajan, à cheval, entouré de guerriers ; une femme agenouillée semble implorer sa justice; vers la gauche, un soldat s'apprête à trancher la tête d'un homme également agenouillé et les yeux bandés. Aux extrémités, sur des piédestaux soutenus par des dauphins enlacés, un fifre et un tambour. Ce bronze est surmoulé sur un peigne en ivoire. — Travail allemand; commencement du XVIe siècle. »

Une plaquette anonyme allemande, décrite par M. Molinier sous le numéro 704 de son catalogue, représente, l'empereur à cheval, vêtu d'une armure et couronné. Derrière lui, plusieurs soldats. Devant l'empereur est agenouillée la mère près de son enfant mort. Au second plan, de nombreux soldats et un cavalier portant un étendard. Fond de fabriques et de paysage.

Une médaille exécutée de ce côté-ci des monts dans le premier tiers du XVIe siècle représente également la *Justice de Trajan*. On y voit l'empereur à cheval au milieu d'un groupe de cavaliers; devant lui la veuve à genoux[1]. (Voy. la gravure ci-contre p. 713).

Parmi les gravures allemandes, celle de H. S. Beham doit être signalée au premier rang : on y voit la veuve prosternée devant Trajan, qui est à cheval à la tête de son armée, lui demandant justice. Dans le haut se trouve une tablette qui s'étend sur toute la longueur de la planche, et qui renferme cette inscription : « Imp. Traianus Cæsar — mulieri adiudicavit » — avec le monogramme de l'artiste. Hauteur : 4 p. Largeur : 3 p.

Une copie de cette pièce a été exécutée en contre-partie par un ancien graveur anonyme, qui a ajouté quelques autres figures.

La bordure contient cette inscription tracée à rebours :

Trajanus natum strato pro vulnere...
Rex quisque ministret

(Diamètre 5 p. 6 lig[2]).

Une autre estampe, gravée par H. S. Schæufelin, montre le fils de l'empereur Trajan écrasant l'enfant de la veuve[3].

On voit par ces exemples de quelle vogue la légende popularisée par Dante continua de jouir soit en Italie, soit en Allemagne, pendant tout le XVIe siècle.

En France, elle trouva un interprète jusqu'en plein règne de Louis XIV. Le Louvre possède un tableau de Noël Coypel (1628-1707.)

[1] Gravée dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*. (*Bas reliefs*, 2e partie, pl. XXV).

[2] Bartsch, t. VIII, p. 149-150. Ailleurs (p. 150-152) est décrit un buste de Trajan.

[3] Bartsch : *Le Peintre-graveur*, t. VIII, p. 264.

Digitized by Google

que le catalogue intitule : *Trajan donnant des audiences publiques.* « Sous un portique décoré de colonnes ioniques », y est-il dit, « Trajan, suivi de ses conseillers, reçoit un *placet* que lui remet une femme. A gauche, au premier plan, deux hommes agenouillés, l'un d'eux prosterné devant l'empereur. »

Mais qui ne reconnaît, à la seule lecture de cette description, une illustration, bien affaiblie, de notre légende!

A la *Justice de Trajan* fait suite l'*Intercession de saint Grégoire en faveur de l'âme de Trajan*. Ici les représentations figurées sont des plus nombreuses et un essai de catalogue dépasserait les limites assignées à notre travail. Il suffira de mentionner, outre la peinture de Rogier van der Weyden, reproduite dans les tapisseries de Berne, la gravure de Giovanni Maria de Brescia (1502), qui représente le saint sur un balcon, priant pour l'empereur justicier.

(*A suivre.*) EUGÈNE MUNTZ.

LES ARMES[1].

II. — L'ANIMISME DES ARMES (*suite*).

Les légendes japonaises disent que les lames des sabres sont fées et ont une âme ; aussi, pour rien au monde, les Japonais n'auraient osé porter des armes ne leur appartenant pas C'est afin de conjurer les mauvais esprits errants dans l'espace, que les armuriers consacraient leurs œuvres d'élite à Bishamon, dieu de la guerre, et qu'ils suspendaient dans leurs ateliers le *goé* (guirlande formée d'étroites bandes de papier blanc). Ils croyaient aussi que le dieu Inari venait les aider à forger les belles lames auxquelles on donnait des noms, et ainsi respectées et aimées, elles passaient de siècle en siècle dans la famille.

La profession de maître armurier ennoblissait celui qui l'exerçait. L'usage voulait, lorsqu'un maître armurier mettait la dernière main à une arme de prix, qu'il revêtit un costume de cour. Cette solennité montrait à quelle hauteur on plaçait cet art et combien le métier des armes était honoré.

FÉLIX RÉGAMEY : *Le Japon pratique*, p. 99.

[1] Voir le t. VI, p. 597.

Digitized by Google

BEAU MARINIER

I

Version de la Haute-Bretagne.

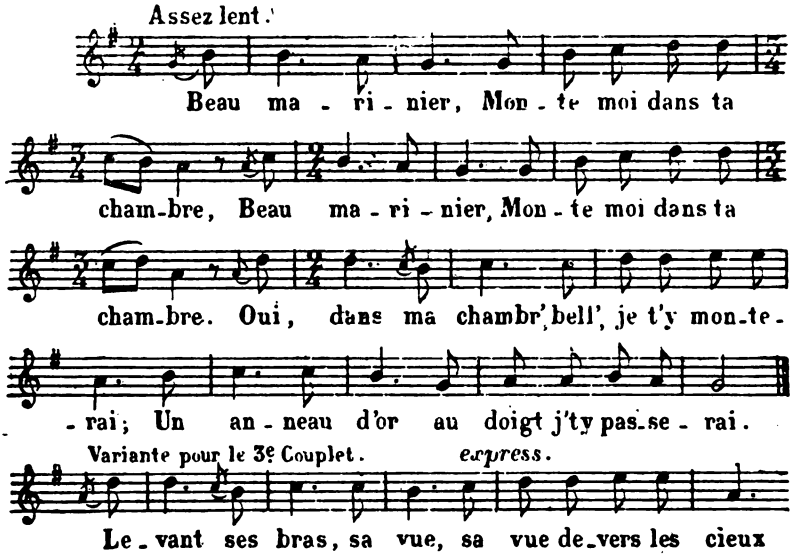

— Beau marinier, monte-moi dans ta chambre } *bis.*
— Oui, dans ma chambr' bell', je t'y monterai ; }
Un anneau d'or au doigt j't'y passerai.

Quand ils y furent dedans la joli' chambre, } *bis.*
Il y avait des beaux caressements }
Entre la belle et son fidèle amant.

Son autre amant qu'est à la port' qu'écoute, } *bis.*
Levant ses bras, sa vue, devers les cieux, }
Disant : Grand Dieu, que je suis malheureux !

J'avais aimé une si jolie fille, } *bis.*
Et à présent il me faut la quitter, }
A grand regret il me faut la quitter !

Paul Sébillot et Julien Tiersot.

Digitized by Google

CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES

Deuxième Congrès 1891 (Folk-Lore Congress).

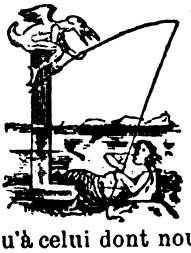

Le premier Congrès international des *Traditions populaires* s'était tenu à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889. Encouragés par le succès qu'il avait obtenu, les membres de la Folk-Lore Society ont organisé le second à Londres, et nous nous empressons de constater qu'il a pleinement réussi, tant au point de vue dela science que nous aimons qu'à celui dont nous aurions mauvaise grâce à faire fi, puisque nous en avons largement joui : nous voulons parler des « Entertainments ». — Les séances se sont tenues, du 1er au 8 octobre, dans les salles de la Société des Antiquaires, à Burlington House, vaste et bel édifice situé dans Piccadilly. Aux murs de la salle on voyait les portraits de Ralston, notre ami regretté, qui eût tenu dans le Congrès une place si distinguée, de M. Solly, de William Thoms, l'éditeur bien connu des *Notes and Queries*, auquel on est redevable du terme Folk-Lore qui a dû sa fortune à sa concision, à sa sonorité, à sa tournure archaïque et peut-être à ce qu'il est d'autant plus compréhensif qu'il est vague. — Et pour étayer par des « leçons de choses » les discussions du Congrès, ses organisateurs avaient eu l'excellente idée de mettre sous les yeux des assistants une réunion importante et curieuse d'objets de toutes natures et de tous pays se rapportant au F.-L. (V. aux Archives le catalogue). La collation même qui a été offerte à la suite de la séance se composait — en dehors, hâtons-nous de le dire, de mets plus appréciés de nos estomacs modernes — de gâteaux qui depuis un temps immémorial sont populaires dans les divers comtés d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, tels que le « Bannock des Highlands, » le « Groaning Cake », gâteau des lamentations servi dans les repas de funérailles, le gâteau de baptême, le « Biddenden Maids », gâteau très curieux du comté de Kent représentant deux femmes, sans doute d'anciennes divinités païennes, des pâtisseries symboliques de la Pâque, des gâteaux de récoltes, en résumé des gâteaux pour célébrer tous les événements domestiques, et, point n'est besoin d'ajouter, des puddings variés. Pendant que je considérais ces gâteaux lourds, d'aspect poudreux et lamentable, l'imagination venant à passer les toucha de sa baguette magique et j'aperçus alors la galette dorée et ruisselante de beurre que le Petit Chaperon-Rouge portait à sa mère-grand et le gâteau

Digitized by Google

mignon de fleur de froment que Peau d'Ane pétrissait de ses doigts effilés et où, la fine mouche qu'elle était, elle oublia sa bague !

Plus de 200 membres, parmi lesquels beaucoup de dames qui prennent une part effective aux travaux de F.-L., assistaient à la séance d'ouverture, présidée par M. Andrew Lang. Les étrangers étaient en petit nombre. La savante et gracieuse Carmen Sylva (pseudonyme de la reine de Roumanie) s'était excusée par télégramme. Outre MM. Ploix, Brueyre, Cordier, Blémont pour la France, on voyait le professeur Bogisich, d'Odessa, le professeur Monseur, de Liége, M. Illmarin Krohn, d'Helsingfors, le frère de Karl Krohn que nous avons vu à Paris, et qui portait son costume national de Finlande, M. Andrews, enfin M. Newell, secrétaire de la F.-L. Society des Etats-Unis. Il n'y avait ni Allemands, ni Italiens. — La langue parlée était l'anglais, ce qui, s'ajoutant à la petite phalange de folkloristes étrangers, contribuait à donner à un Congrès qui aurait dû être international le caractère trop marqué d'un congrès destiné aux folkloristes de la Grande-Bretagne ; C'est la seule critique que nous adressions aux organisateurs qui avaient réglé avec méthode un programme des travaux à la fois attrayant et instructif et qui ont accueilli leurs hôtes avec une courtoisie, un désir de plaire dont nous leur sommes reconnaissants.

A la séance d'ouverture, M. Lang a appelé à la vice-présidence M. Ploix, puis, prenant la parole, a d'abord rappelé que le F.-L., qui à l'origine ne s'appliquait qu'aux contes, aux proverbes, aux chansons, a fini par englober tout ce qui concerne la vie humaine et à côtoyer l'anthropologie, sinon à se fondre dans cette science. Lorsque le vieil Aubrey entreprit d'étudier les usages et les superstitions des paysans, il fut bientôt conduit à les considérer comme des survivances du paganisme et de l'idolâtrie. Nombre de coutumes païennes avaient été tolérées par l'Église et avaient surnagé non seulement dans le rituel ecclésiastique, mais dans les fêtes populaires : le nom seul des choses avait été changé, les saints avaient pris la place des dieux, et le peuple avait continué à révérer, sous de nouvelles appellations, les néréides, les génies du foyer domestique, les fairies et les doux brownies. La science moderne a reconnu que les mythes, les croyances des Africains, des Australiens, des Américains, correspondaient à celles des anciennes races classiques. Puis nous avons appris que les idées, les habitudes, des mythes de tous points semblables à ceux de l'ancien monde, subsistaient parmi les populations sans culture de l'Europe moderne. On a donc renversé bout pour bout l'ancienne méthode mythologique, et, au lieu de partir des mythes littéraires que nous trouvons dans Ovide, Apollodore et Pausanias, et de considérer comme leur descendance modifiée les rites et les légendes populaires de l'âge actuel, nous avons étudié

Digitized by Google

ces coutumes rurales comme des survivances d'un état psychologique et d'une antiquité bien antérieure à la Grèce et à la Rome littéraires. Chemin faisant, M. Lang a critiqué et plaisanté, mais avec esprit et bonne humeur, la théorie des mythes solaires. Ceux qui auraient pu répondre à M. Lang, ou bien parlaient trop mal l'anglais ou étaient absents, comme Max Müller, dont la qualité maîtresse est une clarté d'exposition d'autant plus digne de remarque qu'il est allemand et écrit en anglais. M. Max Müller a, depuis, dans une lettre adressée au *Times*, dit qu'il était d'accord avec M. Lang sur la nécessité d'une étude vraiment scientifique du F.-L., que les légendes dans lesquelles il avait réussi à découvrir des éléments solaires n'étaient que la moindre partie de la mythologie grecque et arienne, mais qu'il ne pensait pas que même M. Lang pût contester que *Surya*, *Savitri* en sanscrit, comme *Hélios* en grec et *Sol* en latin, fussent des divinités solaires. Sans entrer ici dans un débat qui ne serait pas à sa place, nous dirons à M. Lang qu'il verra un jour fondre dans les neiges d'antan ce que sa théorie des survivances a de trop exclusif et de trop généralisé ; il en subsistera la portion de vérités qu'elle contient et ce sera pour lui un titre suffisant du progrès qu'il aura fait faire au F.-L. M. Lang a terminé par quelques considérations agréables sur l'attraction et le charme de l'étude du F.-L. et son élégante péroraison a été fort applaudie. M. Lang a d'ailleurs la foi gaie : pour lui le vieux monde n'est pas mort, mais, comme la mer, il change seulement d'aspect. Nous avons relevé dans son discours ce trait fort joli, mais bien britannique : « L'existence de nos ancêtres a été terrible, mais sans les maux dont ils ont souffert aurions-nous une poésie, et que serait-il advenu des belles légendes grecques et même des contes de fées ? »

M. Alfred Nutt a ensuite exprimé l'espoir qu'une longue série de congrès continuerait l'œuvre commencée à Paris et à Londres, et dans ce but il a proposé la création d'un Conseil international du F.-L. Les membres français désignés pour en faire partie ont été MM. d'Arbois de Jubainville, Blémont, prince Roland Bonaparte, Loys Brueyre, Carnoy, E. Cosquin, Jean Fleury, H. Gaidoz, Girard de Rialle, Lamy, André Lefèvre, Louis Léger, Em. Legrand, J. Loth, Ch. Ploix, E. Rolland, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Weckerlin, et même l'infortuné Tcheng-Ki-Tong. Que ce souvenir gracieux adoucisse ses ennuis !

La deuxième section avait à traiter des Contes populaires. Elle était présidée par M. Sidney Hartland, l'auteur de « The Science of Fairy Tales », et sur la motion d'un assistant, M. Brueyre a été appelé au fauteuil de la vice-présidence. La communication de M. Hartland a été substantielle et pleine d'intérêt. « L'étude des contes et des légendes populaires, a-t-il dit, est le plus attractif de tous les départements du

Digitized by Google

F.-L., moins encore par l'intérêt scientifique des problèmes qu'elle soulève que par la beauté, l'agrément et le merveilleux des souvenirs d'enfance qu'ils réveillent. Avec l'accroissement des matériaux recueillis s'augmente la difficulté de les étudier. Aussi a-t-on entrepris l'analyse et la tabulation des contes. Ce n'est pas tout de les classifier, il faut connaitre leur signification et leur origine. Le F.-L. ne serait rien s'il ne nous renseignait sur les croyances primitives de l'humanité et par delà elles sur la structure et le développement de l'esprit humain. » Après avoir donné son avis sur les théories de Grimm et de Benfey, M. Hartland arrive à l'hypothèse anthropologique qui attribue l'origine des contes populaires à la constitution de l'esprit humain, puis il passe à la théorie des survivances. « Cette théorie, dit-il, accepte les résultats des controverses des philologues ariens et des érudits bouddhistes ; elle proclame que le fondement des contes impossibles et absurdes doit être cherché dans les croyances des tribus sauvages et dans leurs pratiques superstitieuses et magiques ; elle ne croit pas à l'invention dans des lieux différents des mêmes récits, mais à la dissémination de ceux-ci. » Dans une digression intéressante, M. Hartland parle longuement de Cendrillon et des pantoufles de *verre* qu'il démontre être bien de verre et non de *vair*, car on rencontre ce même trait dans des variantes écossaises et irlandaises qui n'ont jamais été influencées par le récit de Perrault. C'est, pour le dire en passant, un point où nous sommes de l'avis de M. Hartland et que nous avons eu l'occasion de développer dans une conférence faite cette année à la Sorbonne.

M. Jacobs lit ensuite une note sur le problème de la diffusion des contes. Il dit qu'il est opposé à la théorie de l'origine indépendante des contes similaires. La clef de la classification doit être trouvée dans la nomenclature des incidents et des plans des contes. Il a dressé une liste préliminaire de ces incidents d'environ 600.

M. Mac Ritchie traite de l'aspect historique du F.-L.. Suivant lui, l'un des aspects du F.-L. est l'histoire par tradition. M. Mac Ritchie fait de l'evhemérisme atténué.

Miss Hawkins Dempster réplique qu'elle a passé de longues années dans le Sutherland Shire à étudier le F.-L. du pays et jamais elle n'a découvert de base historique aux récits populaires. La plupart des légendes qu'elle a recueillies roulent autour du nom d'un grand chef de ce pays, mais ne lui sont pas personnelles et peuvent être retrouvées à des dates antérieures. Suivant elle, les contes populaires ont leur origine dans les émotions humaines plutôt que dans un fait historique.

M. Alfred Nutt donne lecture d'un mémoire remarquable sur les problèmes de la légende héroïque, tels qu'ils ont été mis en lumière par les recherches récentes relatives aux sagas celtiques et teutoniques.

Digitized by Google

Il étudie sous toutes ses faces ces problèmes, ce que la légende doit à l'histoire, comment elle a approprié aux idées ambiantes la légende héroïque, quelle est la portion réellement mythique. Prenant pour exemple les Niebelungen, il montre que cette légende n'a emprunté à l'histoire que quelques noms et qu'elle a dénaturé l'histoire. Dans la saga celtique, le fait historique, selon toutes probabilités, peut être retrouvé dans le plus ancien cycle irlandais, celui de Conchobar et de Cuchullin ; mais il n'a exercé aucune influence sur le second cycle, celui de Finn (Fingal), soit qu'on adopte l'opinion ordinaire que Finn était un chef du IIIe siècle, soit, suivant d'autres, qu'on le considère comme un viking irlandais du IXe siècle. Le fait historique ne se retrouve pas davantage dans les légendes arthuriennes, sauf peut-être dans la saga de Tristan. Toutes ces légendes héroïques ont des éléments communs dont il donne quelques exemples.

La séance se termine par une lecture de M. Illmarin Krohn relative aux chansons populaires de la Finlande.

La section de Mythologie était présidée par le professeur Rhys, l'éminent celtiste. Dans le discours qu'il a adressé aux congressistes, il a donné un résumé de l'histoire de la Mythologie, puis il critique l'une après l'autre toutes les théories sur l'explication des mythes et aboutit à cette conclusion négative que l'étudiant moderne a plus à désapprendre qu'à apprendre, à tel point que, dans son amusant désespoir, il déclare — nous espérons bien le contraire — qu'il n'écrira plus de livres !

Notre président M. Ploix a, au contraire, une foi plus vivace. Dans une importante communication sur le Mythe de l'Odyssée, il montre le parti qu'Homère a tiré des traditions populaires courantes de son temps pour en composer les épisodes principaux de son poème. Le travail de M. Ploix devant être imprimé, nous aurons l'occasion de revenir tout à loisir sur ce sujet particulièrement attractif.

M. Leland, le directeur du Gipsy-Lore, a lu ensuite une note relative à des traditions conservées par le peuple des districts de Forli et Ravenne, dans l'Italie du Nord, et qui se sont groupées autour des noms d'anciens dieux étrusques et d'antiques divinités romaines rurales.

Les dernières séances ont été réservées pour la section des « Institutions et Coutumes ». Sir Frederick Pollock, dans son discours de président, fait remarquer avec raison que les sujets dont s'occupe la section sont sur la frontière du F.-L. : c'est la recherche de ce qu'il y a de traditionnel dans les institutions, la législation, les usages des peuples. Il cite quelques exemples à l'appui, tels que le jugement par le combat. Il recommande d'ailleurs la circonspection.

Le docteur Winternitz, qui parle après sir Frederick Pollock, traite

Digitized by Google

d'une façon attachante des coutumes du mariage chez les Indo-Européens, et signale quelques pratiques encore usitées chez les Allemands et les Slaves et qu'il fait remonter aux Ariens, ainsi : les obstacles et même l'opposition par des barricades pour retarder la marche du cortège nuptial lorsqu'il conduit la fiancée au domicile de l'époux. C'est une survivance du mariage par rapt.

La clôture du Congrès a été prononcée par M. Sidney Hartland en quelques paroles chaudes et émues. Et ce qui est bien fin de siècle, les congressistes, à l'issue du Congrès, se sont rendus à la maison Edison, sur l'invitation du colonel Gouraud, afin de faire phonographier des « cris de Londres » et de les envoyer à la société de F.-L. du Massachusett, qui a eu l'ingénieuse et originale idée de demander dans toutes les capitales d'Europe qu'on phonographiât les cris des rues en même temps qu'on photographiait ceux qui les poussaient.

Le banquet d'adieu a eu lieu au Criterion. Environ 200 convives. Au début du diner, un chœur de jeunes garçons vient chanter le *Benedicite*, de même qu'à la fin il chante un hymne pour « les grâces ». M. Andrew Lang propose le toast officiel à la Reine et à la Famille Royale que tout le monde écoute debout et auquel se sont associés respectueusement les étrangers. Puis il expose en termes spirituels le but du Congrès. M. Newell, d'Amérique, lui répond. Le toast suivant a été porté par M. Alfred Nutt aux étrangers venus pour assister au Congrès. M. Ploix lui adresse des remerciements, et après M. Ploix parle M. Krohn. M. Brueyre lève ensuite son verre en l'honneur du président M. Lang. M. Cordier lui succède, portant en excellent anglais, un toast fort bien accueilli en l'honneur du symphatique M. Leland. Enfin, après une série de toasts interrompus par de la musique chorale sur des airs populaires, le banquet se termine. Il avait duré quatre heures !

Il ne nous reste plus qu'à parler des distractions et des réceptions dont le Congrès a été l'occasion. M. et Mme Alfred Nutt ont offert aux étrangers, dans leur villa de Harrow, une soirée musicale charmante où de vieux airs français ont été chantés avec beaucoup de goût. Nous n'oublions pas non plus l'accueil qui nous a été fait par les Misses Hawkins Dempster à la soirée de réception qu'elles ont donnée dans leur belle demeure de Portman-Square. L'une d'elles est une folkloriste très distinguée, et dans les discussions qui ont eu lieu au Congrès, elle a fait preuve d'une grande facilité d'élocution et exposé avec clarté et humour des idées très mûries et des arguments très solides.

Nous devons louer « l'Entertainment Committee » dont Mrs Gomme a été, de même que Mr Foster, pour l'organisation matérielle du Congrès, l'habile et dévouée inspiratrice. Le Comité a réglé, avec une entente parfaite des choses et un grand tact, le choix des distractions et des plaisirs offerts aux congressistes.

Digitized by Google

Les deux principales attractions du programme ont été la soirée donnée à Mercer's-Hall et la visite à Oxford.

La réception du Comité d'organisation a été superbe. Elle a eu lieu dans les salles magnifiques du palais de la Corporation des Merciers mis gracieusement à la disposition du Congrès. Le programme était des plus attrayants et, n'était la place qui nous est dévolue, mériterait d'être reproduit intégralement, car c'est du F.-L. en action. Bornons-nous à en citer les parties principales. — D'abord des jeux et des rondes de jeunes garçons et de jeunes filles. Les jeux avaient été choisis par Mrs Burn et Mrs Gomme parmi un grand nombre de jeux traditionnels d'enfants du village de Barnes et ils ont été représentés avec la fidélité la plus scrupuleuse. Ce qu'il faut noter, c'est que les enfants ont joué au naturel et que toute préoccupation artistique ou conventionnelle avait été soigneusement écartée.

Lorsque reviendra pour Paris le tour d'être le siége d'un Congrès du F.-L., il y a là une idée à retenir, et nous pourrons donner une très intéressante exhibition de nos jeux et de nos rondes enfantines dont plusieurs sont de petits chefs-d'œuvre. — Outre les chansons populaires dont nous n'avons malheureusement pu apprécier le mérite, on a entendu le conte populaire de « Tom-Tit-Tot », variante de Rumpelstitskin, très bien dit par M. Edward Clodd, et le conte du « Roi Jean et de l'abbé de Canterbury » récité clairement et avec goût par M. S. Hartland qui l'a choisi dans la collection Percy. — Nous mentionnerons enfin la « Danse de l'Epée », exécutée par un Highlander en costume national aux sons de la cornemuse tenue par le Piper-Major des Scotts-Guards, un chœur de musiciens espagnols en costume, et pour terminer « The Guisers' Play » sous la direction de M. Burn. C'est la reproduction exacte de cette scène populaire qui avec des variantes se joue encore devant les portes des maisons riches du Staffordshire par des ramoneurs, des laboureurs, etc. Les personnages en costumes comiques sont : « Open-the-Door », sir Guy, le roi Georges, un noble soldat, Petit Docteur, le Prince Noir du Paradis, Belzebuth, et le petit Jack Dout.

Voici l'explication de la gravure.

[1] Scène enfantine à deux personnages. — Une petite fille est couchée à terre ; une plus grande cherche à la cacher avec son tablier. Les camarades s'avancent en chantant et demandent où est Jenny ? — La grande répond d'abord dans un chant plaintif : « Elle est allée cueillir la noisette »; puis après diverses demandes et réponses successives, elle termine en disant : « La pauvre Jenny est morte, regardez-la maintenant. » La ronde tourne lentement en chantant : « Du bleu pour les matelots, du rouge pour les soldats, du noir pour nous et la pauvre Jenny Jones »

Digitized by Google

Scènes populaires représentées à la soirée donnée à la corporation des Métiers (d'après le DAILY GRAPHIC).

Digitized by Google

[2] M. Clodd lisant le comte de « Tom-Tit-Tot. »
[3] Ronde des « Oranges et citrons » jouée et chantée par deux groupes d'enfants.
[4] Chanson populaire d'amour « Sally Gray » par Miss Wakefield.
[5] Chansons populaires du pays de Galles : « Les cloches d'Aberdovey. »
[6] Ronde autour d'un enfant à genoux. Les enfants chantent : « La pauvre Marie est là qui pleure. »
[7] Mascarade populaire : « Un Guiser's Play » jouée et chantée. Le dessin représente l'épisode du duel comique « du Prince Noir au Paradis » et du « roi Georges. »

Mais, malgré l'intérêt de cette représentation et son succès mérité, la visite que les étrangers ont faite à Oxford a été pour eux « le clou » du Congrès. La visite a commencé par le Musée de l'Université où le professeur Taylor a fait les honneurs de la collection ethnographique de Pilt Rivers. Les congressistes se sont séparés en deux groupes; aux uns, un luncheon a été offert dans la « Common Room » du collége de Merton, aux autres il a été servi au collége de Jésus. A la fin du banquet de Merton, les toasts ont été portés avec des pintes de la bière célèbre en Angleterre que brassent eux-mêmes les élèves de Merton. Puis, grâce à la courtoisie de M. Alfred Nutt, aussi aimable qu'il est savant, ce qui est tout dire, et qui a eu pour les Français des attentions particulières, nous avons visité les magnifiques édifices du gothique fleuri spécial à l'Angleterre où les jeunes gens des riches familles reçoivent l'éducation. Cette ville serait la joie des romantiques avec ses vingt-quatre colléges, où créneaux, tourelles, cloîtres, porches, terrasses offrent à chaque pas des aspects variés et pittoresques, et qui possèdent des parcs merveilleusement tenus, analogues à ceux des Trianons.

En résumé, nous rapportons de ce Congrès les souvenirs les plus durables et les plus charmants Nos hôtes avaient poussé l'attention jusqu'à nous donner un temps admirable et un soleil d'Italie. Nous serions ingrats de ne pas les en remercier.

LOYS BRUEYRE.

Abeur et Léon.

Digitized by Google

COUTUMES, CROYANCES ET TRADITIONS DE NOEL[1]

X.

LES BÊTES PARLENT LA NUIT DE NOEL.

Pendant la nuit de Noël, surtout vers minuit, il se passe en Beauce des choses merveilleuses, selon les bonnes gens de la campagne.

En attendant l'heure de la messe, lorsque la neige tombe au dehors et que la famille est réunie dans le fournil devant un feu de bois, les grands-parents racontent à leurs petits-enfants toutes ces choses qui, le plus souvent, les remplissent de frayeur.

Nous avons vu déjà que les tables de quelques dolmens s'ouvrent comme le couvercle d'une boîte, laissant voir des trésors ; sur d'autres pierres, les chats se réunissent pour faire le sabbat; de plus, toutes les bêtes, sans exception, parlent sur le coup de minuit. Mais malheur à qui les entend, il est certain qu'il mourra dans le courant de la nuit.

Voici à l'appui deux contes, je devrais dire deux histoires, puisque la personne qui me les a racontés, M. Meunier, aubergiste à Châteaudun, les tient de son père, lequel a connu les victimes des récits qui suivent :

I.

C'était un soir de Noël. Un charretier ayant beaucoup voyagé, incrédule et ne craignant rien, s'était promis de vérifier par lui-même si réellement les bêtes parlaient à minuit, ainsi qu'on lui avait dit.

A minuit, malgré les prières de ses camarades qui voulaient le détourner de son idée, il se rend à l'écurie et, s'adressant aux chevaux, demande : — Si vous pouvez parler à minuit, dites-moi ce que vous ferez demain ?

— Demain, répondit un cheval, nous ne ferons rien, mais après-demain, je travaillerai pour toi.

Tremblant de frayeur, il rentra à la maison, répéta à ses camarades ce qu'il venait d'entendre et se coucha.

Au matin, on le trouva mort dans son lit, et le jour suivant, lorsqu'on mena son corps au cimetière, il n'y eut qu'un cheval qui voulut bien se laisser atteler. Ce fut celui qui lui avait dit : « Après-demain, je travaillerai pour toi. »

[1] Cf. les numéros de décembre 1887, janvier 1888, janvier 1889.

Digitized by Google

II.

Un soir de Noël, malgré la neige qui recouvrait la terre, un braconnier était allé au loin visiter ses collets. Un lièvre était pris. Quoiqu'il fût blessé à la patte et qu'il perdit son sang, il put s'échapper des mains du braconnier. Celui-ci se mit à sa poursuite et put le suivre grâce au sang que le lièvre laissait sur la neige.

Un instant il espéra le reprendre, car une large mare barrait le sentier. Mais, rassemblant ses forces, le lièvre fit un bond prodigieux, franchit la mare, puis, se retournant, il dit : — Voilà un beau saut pour un boiteux !

Pendant qu'il disait cela l'horloge du clocher voisin sonnait minuit.

Le braconnier épouvanté revint sur ses pas en toute hâte, dit à sa femme ce qui venait de lui arriver, puis se coucha pour ne plus se relever.

(*Recueilli à Châteaudun en 1889.*)

G. Fouju.

LES POURQUOI.

LVIII.

Pourquoi les Juifs ne mangent pas de porc.

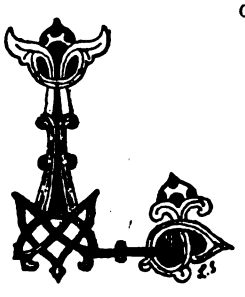

Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ vivait encore sur terre, il vint un jour en Flandre. Là il rencontra quelques douzaines de Juifs qui se mirent à rire et à railler quand ils le virent de loin. « — Attendez, dit l'un d'eux, nous allons bien voir ce que c'est que ses miracles et s'il peut deviner juste. » Alors ils mirent l'un d'eux sous une tonne, et quand Jésus arriva, ils lui demandèrent : « — Dis-nous ce qu'il y a là-dedans. « — Volontiers. C'est un porc ! » Là-dessus les Juifs se mirent à rire et pensèrent avoir attrapé Jésus : ils levèrent la tonne, mais ils n'en crurent pas leurs yeux quand ils virent leur ami de tout à l'heure, sous la forme d'un porc, s'échapper de la tonne avec des grognements furieux et courir vers un troupeau de ces animaux qui passaient.

Digitized by Google

Les Juifs se précipitèrent pour retrouver leur compagnon, mais ils ne purent le distinguer des autres porcs, car tous étaient semblables. Aujourd'hui encore ils ne mangent pas de viande de porc, dans la crainte de tuer et de manger un descendant de leur ami[1].

Cette tradition a évidemment sa source dans une des légendes de l'Evangile apocryphe de l'Enfance, dont il ne nous a été conservé qu'une version arabe et d'après laquelle un mensonge semblable est puni d'une façon analogue[2].

Un jour le Seigneur Jésus sortit dans la rue et aperçut des enfants qui jouaient. Il alla vers eux, mais quand ils le virent ils se cachèrent. Arrivé près de la porte de la maison, Jésus rencontra des femmes et leur demanda : — « Où sont allés les enfants ? » — « Il n'y a personne ici », dirent-elles. — « Qu'est-ce que je vois dans le four ? » — « Ce sont de jeunes chevreaux. » — « Chevreaux, s'écria Jésus, sortez vers votre pasteur ! » Les enfants sortirent métamorphosés en chevreaux et se mirent à bondir autour de lui. A cette vue, les femmes stupéfaites furent saisies de tremblement, s'empressèrent de se prosterner devant le Seigneur et lui dirent : — « Jésus, fils de Marie, tu es réellement le bon pasteur d'Israël : aie pitié de tes servantes qui sont devant toi et n'ont jamais douté de toi, Seigneur ; tu es venu pour guérir et non pour détruire[4]..... » Touché de leurs prières, Jésus rendit aux enfants leur première forme.

RENÉ BASSET.

[1] *Ibid.*, ch. XIX, p. 271.

[2] Wolf : *Niederlændische Sagen* (Leipzig, 1843), in-8°, § 579, p. 665.

[3] *Evangelium infantiæ*, éd. Sike (Trajecti ad Rhenum), 1697, in-12, p. 122 et 126.

[4] M. Nicolas, dans ses *Etudes sur les Evangiles apocryphes* (Paris 1866), in-8° p 223, remarque que les paroles des femmes, dont j'ai retranché une partie sont empruntées à l'Évangile selon saint Jean (II, 24 ; XVI, 30 ; XXI, 17).

Digitized by Google

RICHARD WAGNER ET LES TRADITIONS POPULAIRES

I.

LOHENGRIN ET L'IMAGERIE POPULAIRE.

A mon ami et collègue Ch. Normand.

Un jour que je passais dans les rues d'Epinal, je vis, à la vitrine du célèbre et populaire éditeur Pellerin, une image intitulée : *Le Chevalier Cygne*, où étaient racontées, en seize tableaux, les aventures de Lohengrin et de la belle Else de Brabant. Je m'empressai d'en faire l'acquisition, pour la somme de deux sous, — car c'était une « image dorée ». Je pense, aujourd'hui pouvoir intéresser quelques-uns des lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* en leur faisant connaître le texte explicatif de l'image : le succès que vient de remporter enfin le chef-d'œuvre de Richard Wagner devant le public français m'en fournit l'occasion toute naturelle.

L'on remarquera des divergences assez notables entre le sujet du drame musical et le résumé fait en vue de la vulgarisation par l'image. L'on pourrait même croire, à la rigueur, que ce résumé a été fait plutôt d'après des traditions de l'antique légende du «Chevalier au Cygne » que directement imité du drame de Wagner ; mais comme, d'autre part, nous avons plus d'une fois vu dans les modernes collections d'images d'Epinal des récits tirés d'opéras ou autres pièces du répertoire et démarqués à peu près de la même façon, il nous paraît plus prudent de conclure que l'œuvre de Wagner a servi de modèle au rédacteur, que de croire à des survivances de traditions plus ou moins celtiques, ou autres, saisies au vol et recueillies à Epinal à la fin de notre dix-neuvième siècle. Nous abandonnons d'ailleurs au lecteur le soin de décider de cette grave question, et laissons la place au récit populaire, regrettant seulement de ne pouvoir pas faire admirer en même temps quelques-unes des beautés de l'image, comme par exemple le faucon tricolore d'Else, ou les trois cygnes dans leurs attitudes curieuses autant que diverses, ou encore les adieux de Lohengrin agitant son mouchoir dans le lointain, et bien d'autres belles choses.

Digitized by Google

LE CHEVALIER CYGNE.

I. Il était une fois une belle princesse, nommée Else, duchesse de Brabant et de Limbourg, qui se désolait dans son palais.

II. Elle devait épouser prochainement Frédéric de Termonde, qui ne cessait de la visiter et lui apportait chaque jour de nouveaux présents.

III. La princesse Else pouvait mettre en mouvement, en égrenant son rosaire, une sonnette attachée au pied de son faucon.

IV. Cette sonnette alla retentir jusqu'au pays lointain où habitait Lohengrin ; ce chevalier n'hésita pas à voler au secours d'Else.

V. Il monta dans une barque, et tout aussitôt un cygne vint s'attacher de lui-même à la nacelle, et mena le chevalier jusqu'à Anvers.

VI. Là il se présenta à sa cour, et provoqua en duel le seigneur de Termonde, auquel il jeta son gant devant tous ses gentilshommes.

VII. Le combat singulier eut lieu le lendemain, et Lohengrin, aidé de son cygne, fut vainqueur du seigneur Frédéric de Termonde.

VIII. Aussitôt cet exploit accompli, il se rendit chez la princesse et lui fit solennellement la demande de sa main.

IX. Comme il était beau et brave, la princesse accepta, et les noces eurent lieu quelques jours après, en présence de toute la cour.

X. Une des conditions de ce mariage fut que Else ne demanderait jamais à Lohengrin le nom de sa patrie ; Else le jura devant l'autel.

XI. Tout alla bien d'abord, mais les amies de la princesse, jalouses de son bonheur, lui conseillèrent de questionner son époux.

XII. Cependant la princesse résista longtemps, car elle avait près d'elle trois cygnes qui lui donnaient de fort bons conseils.

XIII. Mais Lohengrin fut obligé de s'absenter de son palais pour aller faire la guerre, et les trois cygnes le suivirent.

XIV. Lohengrin fit des prodiges de valeur dans le combat qui se livra aux portes d'Anvers, et mit tous les ennemis en fuite.

XV. Il rentra triomphalement dans son palais, et le premier soin de la princesse Else fut de lui demander le nom de sa patrie.

XVI. Alors une nacelle apparut conduite par les trois cygnes ; Lohengrin s'éloigna bien chagrin, et depuis lors, Else n'entendit plus parler de lui.

II.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG DANS L'ŒUVRE DE WAGNER

Les revues de traditions populaires se sont à plusieurs reprises occupées, cette année, des rites de fraternisation restés en usage chez

Google

différents peuples. La nôtre, notamment, a donné dans son numéro d'octobre des renseignements sur ces coutumes retrouvées en Afrique et dans l'Océanie. Il y a dans le *Crépuscule des dieux*, dernière partie de la Tétralogie : l'*Anneau du Nibelung*, de Richard Wagner, une scène dans laquelle ces usages se trouvent reproduits avec d'intéressants détails, et qui, à ce titre, mérite d'être citée ici. Nous la traduisons en serrant le texte d'aussi près que possible.

Voici quelle est la situation : Siegfried et Gunther, derniers descendants de deux familles jadis ennemies, les *Walsungen* et les *Gibischungen*, font alliance : Siegfried épousera Guthrune, sœur de Gunther ; ils se jurent l'un à l'autre amitié et fidélité :

GUNTHER. — Qu'ainsi un serment en rende témoignage !

SIEGFRIED. — Qu'un serment affirme la fraternisation par le sang (*blutbrüderschaft*) !

(*Hagen emplit une corne de vin frais, puis il la présente à Siegfried et à Gunther, qui s'incisent légèrement le bras avec leurs épées, et le tiennent pendant un instant au-dessus de l'ouverture de la corne. — Tous deux mettent deux doigts sur la corne, que Hagen tient toujours entre eux*).

SIEGFRIED — Sang pur de la vie en fleur, je te fais tomber dans le breuvage !

GUNTHER. — Généreusement mêlé en gage d'amour fraternel, que fleurisse dans le breuvage notre sang !

TOUS DEUX. — (*Tantôt ensemble, tantôt répétant l'un après l'autre les mêmes paroles*). — Je bois fidélité à l'ami ! — Joyeusement et librement (*Froh und frei*, formule populaire), que s'épanouisse en alliance la fraternisation par le sang aujourd'hui !

GUNTHER. — Si un frère brise le lien...

SIEGFRIED. — Si l'ami trahit son ami fidèle...

TOUS DEUX (*ensemble*). — Ce sang qui tombe goutte à goutte et que nous buvons en signe d'amitié, qu'il s'écoule à flots, pieuse expiation à l'ami !

(*Gunther boit et tend la corne à Siegfried*).

GUNTHER. — Ainsi je demande l'alliance !

SIEGFRIED. — Ainsi !

(*Il boit et tend à Hagen la coupe vidée. Hagen brise avec son épée la corne en deux morceaux. Gunther et Siegfried se tendent la main*).

JULIEN TIERSOT.

Digitized by Google

FOLK-LORE DU BÉARN (suite)[1].

Traditions et Usages.

Les Ponts.

Si l'on va toutes les nuits, à minuit, faire un rond sous le pont de l'Arriutèque où passe la route de Salies à Sauveterre, près de Peüdely, on voit le diable. Le sorcier d'Abitain y a envoyé un homme ; celui-ci l'a vu trois mois de suite, a causé avec lui, s'est vendu à lui, est devenu riche tout d'un coup. Puis son humeur est devenue sombre, il parlait de suicide : enfin il est mort. (*Sauveterre.*)

La Saint-Jean.

Avant le lever du soleil, on cloue aux portes des maisons des croix de fleurs des champs et des croix dessinées géométriquement sur des feuilles de papier par les enfants des écoles. Dans les champs, on plante des croix d'aubépine destinées à empêcher les maléfices des sorciers.

Ceux qui vont au Gave à minuit trouvent sous les cailloux de l'or ou des cheveux de la Vierge.

Si la cueillette du tilleul se fait après la Saint-Jean, il perd toute sa vertu et devient même nuisible. Il faut la faire le jour même.

(*Sauveterre.*)

Le Blason.

Orrioule	Tr. : Orriule
La hamy que pioule.	La faim y piaule.
Oriou	Orion
Que danse en rou.	Danse en rond.

On oppose ces deux villages limitrophes du canton de Sauveterre, à cause de la stérilité relative du premier et de la fertilité du second.

A Navarrenx on blasonne *ceux de Monein*. Ceux-ci avaient voulu monter au ciel et pour y arriver, ils avaient ramassé toutes les bar-

[1] V. le t. VI, p. 221, 278, 710.

Digitized by Google

riques du pays, les entassant l'une sur l'autre. Mais comme il en manquait une, l'idée leur vint de prendre celle de dessous. Tout s'écroula.

Au haut du clocher de Monein il y a un chardon. Un jour les habitants y montèrent un âne avec une poulie, pour qu'il mangât le chardon. Dès qu'il y fut arrivé, tout le monde s'écria : « Voyez comme il est content ! il tire déjà la langue ! »

Pourquoi y a-t-il un coq sur le clocher de Monein ? Parce que s'il y avait une poule, elle pondrait, et les œufs se casseraient en tombant.

Les Animaux et les Maladies.

— Veut-on vivre longtemps ou éternellement ? Il faut manger une grue.

— Si on caresse les chats, on se donne le goître.

— Quand on entend la chouette, on jette du sel dans la cheminée pour écarter le malheur qui menace.

— Les chats noirs portent bonheur et préservent du sorcier.

— Quand il y a une maladie dans une étable, on y met un bouc, qui chasse la maladie. Sa présence suffit d'ailleurs pour empêcher le mal d'arriver et l'étable d'être ensorcelée.

— Pour faire passer une verrue, il faut couper une pomme en quatre, frotter la verrue avec un quartier, puis remettre tous les quartiers ensemble et enterrer le fruit ainsi reconstitué.

— Pour faire périr une herbe (l'armoise ?), il faut enterrer un petit chat vivant dans un coin du champ infesté.

Usages, Dictons et Croyances, Locutions, etc.

— Quand il ne nait que des filles dans une maison, on dit que l'année sera abondante en noix.

— Quand une femme enceinte accepte d'être marraine, on dit que l'enfant qu'elle porte doit périr.

— Quand on dit à un malade : *Qu'ès malaou ?* (Es-tu malade ?) il répond : *La santat que set repause* (La santé se repose).

— *Marie Brasoque* ou *Brasoquère* se dit à une fille qui aime à se tenir dans la cheminée (Cendrillon).

— Quand on quitte quelqu'un, on dit : *Que cau marida Marie dab Poutyou* (il faut marier Marie avec Poutyou), ce qui revient à dire : Il faut que je m'en aille.

Digitized by Google

— La veille de Noël, les gamins vont chanter devant les maisons des personnes qui ont eu un enfant pendant l'année :

A la belhotte,
Pique poque,
Pique hey,
La castagne
Que hè bey.

Tr. : A la veillée,
Pique poche,
Pique foin,
La châtaigne
Fait du bien.

Ils chantent ce refrain jusqu'à ce qu'on leur donne des châtaignes.
— Aux couturières et aux tailleurs, on chante :

Trit chon lires bire barqui,
Tretze habettes hen lou toupi,
Las culottes de moun payre
Que hen dansa ma mayre au lleigt.

Tr : Trit chon lires tourne-soufflet,
Treize haricots dans le pot,
Les culottes de mon père
Font danser ma mère au lit.

— Aux enfants, qu'on prend par la main, en leur croisant tour à tour les bras et les mains, on chante :

A la tresse,
Jolie tresse,
Mon papa est cordonnier,
Ma maman est cordonnière :
Tire la ficelle !

— Aux jeunes filles paresseuses ou dolentes, on chante :

A la mye ilhe hbalente,
Lou qui la boully que se la prenque,
A Monein que la boudrenh :
A la may que se là hè trop louenh.

Tr. : A ma fille la vaillante,
Qui la veut la prenne,
A Monein on la voudrait,
La mère la trouve déjà trop loin.

— Aux enfants pour les chatouiller :

1. Yeux noirs,
Bouche d'argent,
Menton fleuri,
Kikerriki.

2. Menton rond,
Cœur d'or,
Lèvres chéries,
Kikeriki.

3. Yeux châtains,
Cheveux blonds,
Ça me déplaît :
Hou ! que c'est laid !

Digitized by Google

— Aux servantes (Oloron), on chante :

Quouan jou éry petitote,
Jou dromily au my plasè,
Mays adare jou soun grannotte,
Caù quem lhebe dè maty.

Tr. : Quand j'étais petitette,
Je dormais à mon plaisir,
Mais à présent je suis grandette,
Faut que je me lève matin.

— Les parents qui ont plusieurs filles chantent :

Praube may dab hilhes,
Au besougn ne naura pas !
La purmière, la mey flère,
La seconde, la beautat,
La darrère, la sourcière,
La que charme lous gouyats.

Tr. : Pauvre moi, avec des filles,
Au besoin n'y en aura pas !
La première, la plus flère,
La seconde, la beauté,
La dernière, la sorcière,
C'est celle qui charme les garçons.

DANIEL BOURCHENIN.

(A suivre.)

LES SOCIÉTÉS DE TRADITIONS POPULAIRES

VI.

SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE FINNOISE.

LA Société de littérature finnoise est la première en date des Sociétés existant encore, et dont le but a été de recueillir des traditions populaires. Elle remonte à l'année 1831. Bien qu'elle n'ait pas été fondée dans un but exclusivement folklorique, l'activité de ses membres s'est surtout portée vers le traditionnisme. C'est le 16 février 1831 que plusieurs professeurs de l'Université d'Alexandre, ainsi qu'un certain nombre de personnes demeurant à Helsingfors, se réunirent pour jeter les bases de la Société. Voici quel était son programme : recueillir les matériaux traditionnels, les objets archéologiques, les livres publiés en finnois ; — conserver tout ouvrage imprimé au manuscrit traitant de la mytho-

Digitized by Google

logie, de la versification, de la linguistique, de l'histoire, de la géographie et de la statistique de la Finlande ; — rédiger une revue périodique traitant des questions d'histoire, de philologie, de littérature finnoise. — Elle devait aussi, par l'institution de prix, provoquer la production d'œuvres littéraires. Elle prit le nom de *Suomalaisen Kirjallisuuden Seura* (Société de littérature finnoise. (Le sceau de la Société portait sur fond bleu un *kantele*, l'instrument de musique national, avec la devise : *Pysy Suomessa pyhana* (Reste sacré en Finlande). En dehors des séances mensuelles de la Société, elle devait avoir une réunion annuelle le 16 mars, anniversaire de la mort, en 1804, de Henri Gabriel Porthen, le fondateur de l'histoire, de la philologie et du folklore en Finlande. Le premier président fut K.-N. Keckman, et le secrétaire fut l'illustre Elias Lonnrot. En 1835, Lonnrot publia le *Kalevala*, épopée nationale des Finnois. En 1836, la Société était assez florissante pour envoyer à Lonnrot une subvention pour recueillir des matériaux mythologiques dans le gouvernement d'Archangel. En 1840, Lonnrot publia le *Kantelater* ou vieilles chansons du peuple finnois. En 1841, la publication périodique et scientifique *Lucomi* commença à paraître. En 1849, le *Kalevala* fut imprimé sous sa forme actuelle. L'édit de 1850 sur la censure préventive porta un coup sensible à la Société, mais on n'avait pas, heureusement, pensé à interdire la publication en finnois des recueils de contes. C'est pendant cette période que E. Rudback (Ere Salmelainen) fit paraître les quatre volumes de contes du peuple finnois. En 1857-58, la Société vit luire de meilleurs jours : le maître boulanger K. Blomberg et sa femme lui léguèrent 106.000 francs, et Alexandre II lui donna sur sa cassette un subside annuel de 1200 francs. En 1878, le gouvernement accorda un autre subside de 10.000 francs. En 1885 le négociant G. F. Ahlgren légua à la Société 186.000 francs : ces ressources et d'autres permirent à la Société d'élever un hôtel qui fut achevé en 1890, et dans lequel sont installés la bibliothèque, composée de 10,000 volumes, et les collections folkloristes dont le nombre des numéros dépasse 100 000. En attendant la publication d'un catalogue qui est en préparation, on trouvera d'intéressantes études sur ces collections dans la brochure de M. Kaarle Krohn, notre collègue, publiée en français à Helsingfors sous le titre de : *Collections folkloristes de la Société de littérature finnoise,* in-8 de pp. 34, dans laquelle nous avons puisé les renseignements donnés plus haut. Notre collègue, au moment du Congrès de 1889, avait offert à la Société des *Traditions populaires* une collection de volumes finnois ; nous en donnons ci-après le catalogue, en adressant de nouveau au généreux donateur tous les remerciements de la Société. Nous avons marqué d'un * les volumes qui ont été publiés par la Société de littérature finnoise.

Digitized by Google

Chansons, poésies populaires, mélodies.

* E. Lonnrot. *Kalevala* (3e éd. à bon marché). Helsingissa 1887, in-18 de pp. XXXIX–470 (avec illustration à la fin).

* J. Krohn. *Kalevala Toisinnot* (Les variantes du Kalevala, II, 1). Helsingissa 1888, in-8° de pp. IV–172.

Herman Paul. *Kanteletar die Volkslyrik der Finnen in's Deutsche übertragen.* Helsingsfors 1882, in–8° de pp. XVI–352. (Traduction excellente, suivant M. Krohn).

— *Kalevala, das Volksepos der Finnen.* (Traduction excellente du Kalevala). Helsingsfors, G. Edlund, 1885, in-8° de pp. XIV–428, X–394.

* Jules Krohn. *Kullervon runot.* Helsingissa 1881, in-8° de pp. 92. (Les chansons de Kullervo, augmentées à l'aide des variantes d'Ingrie)

* E. Lonnrot. *Suomen kansen muinaisia Loitsurunoja* (Chansons magiques). Helsingissa 1880, in-8° de pp. XX-374.

Kanteletar elikka suomen kansan wanhoja Lauluja j'a wirsia, kolmas painos. (Chansons lyriques, 3e édition revue et augmentée, publiée après la mort de Lonnrot, par Jules Krohn). Helsingissa 1887, in-18 de pp. LIV–650.

* O. Donner. *Lappalaisia lauluja* (Chansons laponnes). Helsingissa 1876, in–8° de pp. 160. (Tirage à part du *Suomi*).

Ilmari Krohn. *Uusia suomalaisia Kansanlauluja Savo–Karjalaisen osakunnan kustantamia* (La corporation savo–karélienne, mélodies populaires, chansons rédigées par Ilmari Krohn), gr. in-8°, de pp. 22.

* E. Lonnrot. *Suomalaisten Laulujen ja Runojen nuotteja* (Mélodies des « runes » et de chansons plus nouvelles). S. l. n. d. (1840), in-8° de pp. 9.

* L. Cajanus. *Suomen kansan sawelmia.* (Mélodies, populaires chansons II). Jyvaskylassa 1888, in-8° de pp. 64.

E. Sivori. *Kantelo suomalaisia kansanlauluja* I. Vihko (Mélodies populaires, chansons). Wiipurissa 1889, in–8° de pp. 46.

Ethnographie.

* A. O. Heikel. *Kansatieteellinen sanasto kuvien kanssa* (Petit dictionnaire ethnographique). Helsingissa 1885, in-8° de pp. 738 (avec gravures).

Digitized by Google

* W. MAINOFF. *Mordvankansan Haatapoja* (Coutumes de mariage mordvines). Helsingissa 1883, in-8° de pp. 114.

* — *Mordvan Kansan Lakitapoja* (Coutumes de justice mordvine). Helsingissa 1888, in-8° de pp. 162.

Contes, récits, nouvelles

P. PAIVARINTA. *Torpan Poika, Kuvaus kansan elamasta* (Le Fils du Corvéable). Porvoossa 1883, in-18 de pp. VIII 156.

Syvista riveista, Kansankirjailiaimme novelli kokolma heidan muotokuvineen (Au sein du Peuple, collection de nouvelles de village). Porvoossa s. d., in-8° de pp. 222, 4 fasc.

KAUPPIS-HEIKKI. *Makijarvelais et kuvailus savon kansan elamasta* (Les habitants de Makijai). Porvoossa 1887, in-18 de pp. 126.

— *Tarinoita* (récits). Porvoossa 1886, in-18 de pp. 126.

ALKIO. *Eeva* (Eve). Porvoossa. s. d., in-8° de pp. 142.

P. PAIVARINTA. *Mina ja Muut sakeus pyorian kertomuksia* (Moi et les autres). Porvoossa 1885, petit in-8° de pp. 368.

HEIKKI MERILAINEN. *Korpelan tapani* : Kuvaus kansan elamasta (Etienne de Korpela). Porvoossa, in-18 de pp. 174.

P. PAIVARINTA. *Elaman Havainnoita*. X. (Les expériences de la Vie, dixième collection). Porvoossa, in-18 de pp. 106.

Généralités, Questionnaires.

* WALFRID VASENIUS. — *Suomalainen kirjallisuus*, 1544-1875, in-8° de 264 pp. Helsingissa 1878. (La Littérature finnoise, catalogue alphabétique et systématique, supplément I et II, 1878-1887). Helsingissa, in-8° de pp. 212.

* E.G. PALMÉN. *L'œuvre demi-séculaire de la Société de Littérature finnoise* et le mouvement national en Finlande, de 1831 à 1881. Traduit du finnois par H. P. Palmén. Helsingfors 1882, in-8° de pp. 144.

* K. KROHN. *Ohjelma suomalaisen Kansanrunouden Keräâjille* (Programme général) pièce, pet. in-8° de pp. 4 (1888).

* TH. SCHWINDT. *Kansatieteellisien Kertomuksien laatijoilie*. Questionnaire : L'Ethnographie I. La Chasse, p. in-8° de pp. 8.

* KAARLE KROHN. *Luettelo Suomalaisen Kirjallisuuden seuran Satukokoelmista* (Questionnaire des Contes). — O. F. MUSTONEN. *Taika-*

Digitized by Google

nu, tta eli opas taikojen Keraajille (Questionnaire des Superstitions) in-8° de pp. 94. (Extraits du *Suomi*).

Glossaires, Proverbes, Enigmes.

* A. MEURMAN. *Dictionnaire français-finnois*. Helsingfors 1877, in-8° de pp. 790.

* JOHAN GABR. GEITLIN. *Suomalais-Latinainen sanakirja*. (Lexicon fennico-latinum). Helsingissa 1883, in-8° de pp. 474.

* KARL EWRAST. *Finnisch-Deutsches Worterbuch*. Tawastehus 1888, in-8° de pp. VI-806.

* E. LONNROT. *Suomen kansan arwoituksia* (Enigmes, 2e édition). Helsingissa 1851, in-18 de pp. XVI-222.

* E. BRENNER. *Valikoima suomalaisia sananlaskuja* (Traduction suédoise des plus anciens proverbes finnois). Helsingissa 1888, in-8° de pp. 18.

PAUL SÉBILLOT.

Sceau de la Société de Littérature finnoise.

Digitized by Google

CONTE DE SORCELLERIE

LUXEMBOURG BELGE.

Il alleuve veuïe one commére dins s'endroèt et li mére di c' commére-là esteuve sorcîre. On djoû, il falleuve qu'elles è vont-ient[1] *po z aller « aux danses ». Elles divint pôrti po Bamberg*[2].

— « *Qui diable ! dist-ille li mére, qu'est-ce qui ci m' vé*[3] *f... -là ? Mais va r'zé, donc !* »

— « *Mais, vos deux garces, dist-il, qu'est ce qu' v's avez ? Dji l' saurai.* »

Enfin, il sôrte.

Quand il est sôrti, il wéte pa l' finiesse. Il veut qu'elles purdint on potiquet[4] *dissus l' tchiminée ; il veut qu'elles s'acrachint.*

Il les laie sôrti, il wéte doû qu'elles catchint l' clef et il remousse divins,

« *Diseu haïes et bouchons.*

« *Et s' nos pwate a one télle place !* » *avint-elles dit.*

Il interre et il va s'acrachi,

« *Travièse haïes et bouchons, etc.* », *dist-il.*

Et il a sti tôt d'voré[5] *quand il a arrivé.*

Il allait voir une *commère* dans son *endroit* et la mère de cette *commère-là* était sorcière. Un jour, il fallait qu'elles *en vont-ient* (s'en aillent) pour aller « aux danses ». Elles devaient partir pour Bamberg.

— « Que diable, dit-elle la mère, qu'est-ce que ce *mauvé* f.....-là ? Mais vas *re-z-en*, donc ! »

— « Mais, vos deux garces, dit-il, qu'est-ce que vous avez ? Je le saurai. »

Enfin, il sort.

Quand il est sorti, il *guette* par la fenêtre. Il voit qu'elles prenaient un *potiquet dessus* la cheminée ; il voit qu elles s'*engraissaient*.

Il les laisse sortir, il *guette* où elles cachaient la clef et il *remusse* dedans.

« *Deseur* haies et buissons.

« Et *si* nous porte à une telle place ! » avaient-elles dit.

Il entre et il va *s'engraisser*,

« Traverse haies et buissons, etc.. » dit-il.

Et il a été tout *dévoré* (mis en lambeaux) quand il est arrivé.

[1] Forme analogique refaite sur *è vaïent* (*vaderant*), plus usitée.

[2] Ville de Bavière, intervenant ici, peut-être à cause du retentissement de procès de sorcellerie.

[3] Mot que connaît l'anc. fr., *mauvais*, d'orig. encore incertaine, *Romania*, XIX, 619.

[4] Calqué sur les diminutifs en *eken* du flamand.

[5] En v. fr. on a un sens analogue, voy. le *Dictionnaire* de Godefroy :

Les trois larrons sore li corent,
A lor couteaus (si) le *devorent*

(*Du Segretain moine*, Richel. 19 152, f° 36b.)

Digitized by Google

Vo-l'-la arrivé à Bamberg addez elles, « aux danses. »

— « *Qu'est-ce qui t'a miné vaici? dist-ille li commére.*

— « *Ah bin! qu'est ce qui t'y a miné, ti?*

— « *T'as sti attraper nosse potiquet? dist-ille. Ah bin! t'è rirais, quand t' pourrais!* »

Mais vola qui l' commére esteuve tourmintée, leïe[1], *il falleuve co pus d'on an a s' galant po esse rivenu. Ille dit à l'mére :*

— « *Mais, portant, su quoè faut-il l' mette?* »

Elles montè su chacone one vatche.

— « *Foutez-le sus on petit vé* », *dist-ille li bwaisselle à l'mére.*

— « *Mais tu n'è dirais rin, sés!* »

Il monte sus l' vé et il arrive divant one grande éwe. Il s' dimandeuve commint qu'il alleuve passer, quand tot d'on caup, li vé potche[2] *avou li sus s'dos di l'aut'e costé.*

— « *Vola on bé saut po on petit vé!* » *dist-il.*

Il a d'moré one infinité d' timps po rarriver, mais on djoû il a rarrivé. Qu'est-ce qu'elles fiè?

Elles li fiè tourner à bourrique. Elles l'avint mettu sus on battis d'vant l'égliche po miner les monnées au molin et onque li fouteuve on caup d' pid d'on costé, on caup d' pid l'aut', et l' bourrique ènn alleuve tosdis.

Volà l'bwaisselle qui n'aveuve pus pont d'galant et ille esteuve è pweinne.

Et on djoû, l' bourrique esteuve à choûter addez l'huche.

Vois-le là arrivé à Bamberg *à delez* elles, « aux danses. »

— « *Qu'*est-ce qui t'a mené, ici? » dit-elle la *commère.*

« — Ah bien! qui est-ce qui t'y a mené, toi?

— « T'as été attraper notre *potiquet?* dit-elle. Ah bien! *t'en riras,* quand tu pourras! »

Mais voilà que la *commère* était tourmentée, *lei* (elle), il fallait encore plus d'un an à son *galant* pour être revenu. Elle dit à la mère :

— « Mais pourtant, *sus* quoi faut-il le mettre? »

Elles montent *sur chacune une vache.*

— « F... — le *sus* un petit veau » dit-elle, la *baisselle* à la mère.

— « Mais tu n'en dirais rien, sais-tu! »

Il monte *sus* le veau et il arrive devant une grande *eau.* Il se demandait comment *qu'*il allait passer, quand tout à coup, le veau *poche* (saute) avec lui *sus* son dos de l'autre côté.

— « Voilà un beau saut pour un petit veau »! dit-il.

Il *a* demeuré une infinité de temps pour *rarriver,* mais un jour il *a rarrivé.* Qu'est-ce qu'elles font?

Elles le font tourner à bourrique. Elles l'avaient mis sur un *battis* (lieu battu) devant l'église pour mener les *monées* (moutures) au moulin et on lui f... un coup de pied d'un côté, un coup de pied de l'autre, et la bourrique s'en allait toujours.

Voilà la *baisselle* qui n'avait *plus point* de galant et elle était en peine.

Et un jour la bourrique était à écouter *à delez* l'huis.

[1] Mot qui n'existe pas dans le v. fr. et dont l'origine n'est pas élucidée.
[2] A. fr. *li, lei.*

Digitized by Google

— « *Qui faureuve-t-il fer po l' distourner ?* » *dist-ille.*

— « *Si p'leuve*[1], *dist-ille li mère, quand on bénit les doquets*[2] *à l'égliche, hagni*[3] *dins onque quand on sôrte, il sereuve bintôt distourné.* »

Il fait si bin qu'il hagne divins onque des doquets et vo-l'-là distourné.

Et pus, il l's a fait brûler, li[4].

Et vo-l'-la, wé.

— « Que faudrait-il faire pour le « détourner » ? dit-elle.

— « S'il pouvait, dit-elle la mère, quand on bénit les bouquets à l'église, mordre dans *un* quand on sort, il serait bientôt « détourné ».

Il fait si bien qu'il mord dans un des bouquets et *vois-le-là* « détourné ».

Et puis, il les a fait brûler, lui.

Et *vois-le-là*, voyez-vous.

(*Recueilli à Lorcy-lez-Saint-Hubert, de la femme Lozet, dite Brouytre, qui est originaire du Condroz.*)

Pour l'étude de ce conte, on peut consulter Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 277, où est enregistrée une version similaire, mais sans l'épisode final de la métamorphose, et où sont données des indications bibliographiques.

Saint-Hubert (Luxembourg.)

Paul Marchot.

[1] Infinitif *polu*, mot que Suchier (*le franç. et le provençal*, trad. par Monet, p. 100) regarde comme refait analogiquement sur *volu*, vouloir, et que j'ai expliqué par *pollere* (*Rev. de philol. française*, V, p. 48).

[2] Corruption du français. Le vrai mot wallon est *busquet* (à Liége).

[3] Mot qui n'a rien de commun avec le fr. *hargneux* et qui n'est pas élucidé. (Voy. Scheler, *Dictionn. d'étymol. franç.*, s. v. *harger*.)

[4] Ne pas oublier qu'on a brûlé les sorcières jusqu'au XVIIe siècle.

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1].

XLIX.

Le lac de Kitzbühel[2].

(Tyrol).

PRÈS de Kitzbühel, il existait autrefois une magnifique forêt, pour laquelle deux paysans étaient depuis longtemps en procès. L'affaire ne fut terminée que lorsqu'un juge malhonnête, s'étant laissé corrompre, adjugea la forêt à l'une des parties. Le perdant, qui de riche qu'il était se trouva pauvre, ne put se calmer et se lamenta sur son malheur d'avoir été condamné injustement. Son adversaire lui cria : « Pourquoi tant pleurnicher ! Par tous les diables, si j'ai été mis inustement en possession de la forêt, je souhaite qu'elle s'enfonce à mille toises sous terre ! » A peine avait-il prononcé ces paroles que le tonnerre gronda et que la majestueuse forêt s'enfonça lentement bientôt couverte par des flots agités et sombres. Cependant, si obscur que soit le lac, on peut encore apercevoir, dans le fond, par un ciel clair, les arbres debout. »

L.

Le Nonnensee à Bergen[3].

(Rugen).

A l'endroit où se trouve aujourd'hui le Nonnensee, il y avait, voilà plusieurs centaines d'années, un terrain plat et ferme où s'élevait un grand couvent de religieuses. Il s'abima en une nuit, de sorte que personne n'en vit plus de traces, car il s'y forma aussitôt un lac qui couvrit tous les environs de l'ancien cloitre Seulement, le lundi de la Pentecôte, on entend monter de l'abime le son des cloches.

[1] Suite. (Voir le t. v, p. 483, et le t. vi, p. 165, 431, 495. 513, 634, 671.

[2] Von Alpenburg : *Mythen und Sagen Tirols* (Zurich, 1857), in-8°, L. III, ch. II, § 9, p. 236.

[3] Haas : *Rügensche Sagen und Maerchen* (Greifswald 1891), in-16, ch. XV, § 117, p. 123, cf. Temme *Volkssagen* n° 171.

Digitized by Google

LI.

Le lac de Bondour[1].

(Anatolie).

Paul Lucas rapporte qu'il vit à Bondour l'emplacement d'une ancienne ville appelée Caragacia qui, suivant la tradition du pays, « aurait été détruite par un déluge d'eau qui submergea la ville et l'entraîna dans le lac où l'on voit encore des ruines. Comme je voulois sçavoir la raison pourquoi le poisson ne pouvoit vivre dans ce lac, on me dit que cela venoit de l'herbe amère qu'on y trouve en si grande quantité qu'elle couvre la surface de l'eau. Les habitans du païs l'appellent l'herbe du diable. » Ce dernier trait prouve qu'à l'engloutissement de la ville se rattache une légende analogue à celles qui ont été citées plus haut, et l'on doit regretter que Paul Lucas qui d'ordinaire s'est empressé de recueillir les traditions[2] populaires n'ait pas rapporté celle-ci.

LII.

Le Lansersee.

(Tyrol).

Le petit lac de Lansersee, au fond duquel on aperçoit encore nettement de grands arbres, aurait, suivant la tradition du pays, la même origine que le lac de Kitzbühel. Un paysan était en procès avec un gentilhomme pour la possession d'une superbe forêt de sapins. Elle fut adjugée au noble, car, suivant le proverbe tyrolien, « les seigneurs ne se mordent pas entre eux. » Le perdant maudit alors la forêt avec ses cimes et ses racines et elle s'enfonça dans l'abîme. A la nuit, elle était remplacée par un lac profond, le Lansersee, qui tira son nom du village de Lans, non loin du célèbre château d'Ambra[3].

[1] *Voyage du sieur Paul Lucas fait en MDCCXIV*, etc. (Rouen, 1728), 3 vol. in-12, t. I, l. II, p. 244-245.

[2] Cf. t. I, l. I, p. 53, *Les Colonnes de l'église St-Georges près de Salonique* ; id. p. 57, *Les Ravisseurs de la noce changés en pierres, près de Courtiache*; l. II, p. 225 *id. Le Souterrain de Guselisar* (Guzel-Hissar), p. 225. *L'Aqueduc de Sparte*; p. 275, *La Ville enchantée de Nembrot* (Nemrod); t. II, p. 15, *La Princesse enfermée*; p. 254, *Les Enchantements de Caron*, etc.

[3] Von Alpenburg : *Mythen und Sagen Tirols*, l. III, ch. II, § 9, p. 236.

Digitized by Google

LIII.

Le Couvent englouti.

(Rugen).

Un riche couvent s'élevait jadis dans le voisinage de Bergen. Un jour il s'enfonça brusquement dans le sol, et à sa place il se forma un petit lac. Un jour que des gens y pêchaient, ils aperçurent au fond une grosse cloche. Ils s'efforcèrent de la retirer en y attachant des cordes et en y attelant dix chevaux, mais leurs efforts furent inutiles. Ils remplacèrent alors les chevaux par des bœufs et la cloche sortie aisément fut placée dans le clocher d'un village voisin[1].

LIV.

Le Biburgsee[2].

(Tyrol).

Au-dessus du village d'Oetz, dans l'Oetzthal, à une demi-heure de marche, on voit le pic et le lac de Biburg. A la place de ce dernier existait autrefois un fort château appelé Biburg ou peut-être Biberburg. Les constructions occupaient un vaste emplacement et ce château était toujours magnifique : là commandait une riche dame qui, malheureusement, était animée d'un esprit méchant et impie et commettait mainte faute. Elle avait un fils unique à qui elle portait une affection aveugle, tellement qu'elle le nettoyait avec du pain frais et de la mie de gruau, parce que c'était plus doux que des éponges et qu'il n'y avait aucune aspérité. Un jour un vieil ermite vint la trouver : il était envoyé pour l'avertir, et il lui adressa une remontrance paternelle, mais elle le reçut avec un tel entêtement et une telle colère qu'il la maudit en soupirant. A peine était-il parti que le château tout entier s'engloutit avec la dame et son enfant et fut remplacé par un lac paisible. Mais au bout de quelque temps, il commença à s'agiter et à écumer : il bouillonnait visiblement et lançait des vagues hautes comme des maisons : il en sortit la dame du château, changée en dragon, qui se mit à mordre et à creuser furieusement avec ses ongles un endroit du rivage pour donner un écoulement au lac.

[1] Jahn : *Volkssagen*, p. 28, cité par Haas. (*Rügensche Sagen und Maerchen*, ch. xv, § 117, p. 124.)

[2] Von Alpenburg : *Mythen und Sagen Tirols*, L. III, ch. II, § II, p. 237.

Digitized by Google

LV.

La Swantelow[1].

(Rugen).

Dans le voisinage de Strüssendorf, près de Bergen, on voit un petit étang qui autrefois était généralement appelé Swantelow, mais à qui on donne aujourd'hui le nom de Krutzendick (*karauschenteich*, étang des carpes). Malgré son peu d'étendue, il n'a pas plus de quinze pieds de profondeur. Autrefois, à la place de l'étang, il aurait existé un magnifique château qui s'anéantit un jour dans l'abîme, on ne sait pour quelle raison. De temps à autre, on entend sortir de l'eau le bruit des cloches.

LVI.

Arkona[2].

(Rugen).

A l'époque où toute l'île de Rugen était encore païenne, Arkona aurait été jadis une ville maritime très commerçante et très florissante. Une tradition rapporte que les Danois la détruisirent ainsi que le temple de Swantevit qui jusque-là l'avait protégée; mais suivant un autre récit, une grande marée submergea la ville avec toutes ses richesses. Cependant on voit encore, tous les sept ans, l'image de la ville sortir des flots et apparaître sur la surface de la mer comme un nuage, avec ses tours et ses rues. Comme le fait remarquer M. Haas, il s'agit ici d'un phénomène analogue à celui de la Fata-Morgana.

LVII.

Le lac Gara.

(Egypte).

La tradition porte que le lieu où est le lac Gara « estoit autrefois un pays très peuplé, qu'il y avoit plusieurs villes et plus de 300 villages, dont on trouve encore la liste dans les archives des principaux habitants du Fioum (Fayoum), que tout ce canton fut submergé, et qu'on ne vit plus qu'un lac immense au milieu d'une plaine également belle et fertile[3]. »

RENÉ BASSET.

[1] Haas : *Rügensche Sagen und Maerchen*, ch. XV, § 118, p. 125.
[2] Haas : *Rügensche Sagen und Maerchen*, ch. XV, § 120, p. 125.
[3] *Voyage du sieur Paul Lucas*, L. V, t. II, p. 300.

Digitized by Google

LVII.

Le lac de Paladru.

(Dauphiné).

Le petit lac de Paladru, près du village du même nom (Isère), fut dans les âges primitifs le siége d'établissements lacustres. Des sondages récents ont ramené du fond divers objets préhistoriques et surtout de très beaux pilotis de chêne qui servirent aux constructions des lacustres et dont la disposition a permis de tracer le plan de leur village. J'ai vu de ces palafittes qui, débités et travaillés, deviennent des bois d'ébénisterie admirables par leur éclat quasi-marmoréen et par leur jaspure jaune et noire.

C'est du lac de Paladru que l'avocat grenoblois CHORIER a écrit, au livre Ier de son *Histoire de Dauphiné*, 1661 :

« Lorsqu'il n'est troublé d'aucune agitation, on aperçoit en certains lieux des masures et des restes de bâtiments à travers ses eaux, comme l'on voyait dans le golfe de Corinthe les ruines des villes d'Hélice et de Bure que la mer avait englouties[1]. Quelques-uns ont publié qu'ils y ont remarqué des pointes de tours et de clochers, et d'autres plus hardis ajoutent que si les veilles et les jours des meilleures fêtes on y prête attentivement l'oreille, on entend le son des cloches submergées. Il ne faut pas avoir le sens commun pour ajouter foi à des contes qui le choquent si visiblement. »

La critique de Chorier va jusqu'à rejeter les sonneries de cloches[2], mais non pas le fait des bâtiments visibles sous l'eau, dont notre auteur donne l'explication étrangement confuse que voici :

« Les masures qui paraissent sont les restes d'un bourg nommé Ars,

[1] Cf. sur Hélice et Bure, ainsi que sur les villes englouties par la mer, Sébillot, *Légendes, Croyances et Superstitions de la mer*, t. I, p. 298 et suiv. où figurent plusieurs légendes de villes submergées.

Plusieurs des traditions rapportées ici même par M. A. DESCUBES sous la rubrique *Les Cloches* peuvent figurer au nombre des légendes de villes englouties, dont elles constituent des variantes ou des réductions.

Lorsque la présente enquête très fructueuse aura mis au jour un grand nombre de documents, il est à désirer qu'un critique expert s'emploie à étudier l'origine, la propagation et l'évolution de cette fable, universelle par son rayonement, mais unique certainement dans son principe.

Digitized by Google

qui fut *ruiné et brûlé* jusqu'à son église, il y a plus de cinq cents ans... Le village de Saint-Pierre a été bâti à trois cents pas du lieu qu'occupait cet ancien bourg, et l'*a été de ses ruines*. Si les eaux de ce lac en couvrent une partie, c'est parce qu'elles se sont jetées de ce côté par leur inconstance naturelle, et peu à peu elles ont ainsi fait un progrès qui leur aurait été impossible, pour peu de résistance qu'elles eussent eu à combattre (?) »

Ainsi, voilà un bourg totalement « ruiné et brûlé », dont les ruines fournissent de quoi rebâtir un nouveau village, et qui se trouve en même temps abimé sous le lac par l'effet de « l'inconstance naturelle » des eaux et du « peu de résistance » qu'y opposent des maisons qu n'existent plus ! La vérité, comme on s'en doute, c'est qu'il n'y a pas plus de masures perceptibles à l'œil dans le lac de Paladru, que l'oreille n'y perçoit de sons de cloches, et que ces deux traits, communs à toutes les histoires de villes englouties, sont également légendaires

Toute cette légende subsiste encore dans la tradition orale du pays et je l'y ai entendu conter dans mon enfance.

GEORGE DONCIEUX.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DES MARINIERS.

IV.

(*Suite*).

L'INVENTION DES FLOTTAGES.

Lamberville nous apprend qu'un nommé Rouvet, marchand de Paris, est le premier qui ait fait venir du bois flotté du Morvan, l'an 1449, dans cette capitale, en retenant par des écluses les eaux des petits ruisseaux pour jeter le bois à *bois perdu* jusqu'à la Yonne. On en fit des trains et cette invention fut si bien reçue qu'il fit des feux de joye sur les bords de la Seine et de la Yonne jusqu'à Paris GOBET : *Anciens minéralogistes*, t. I, p. 302[1].

P. S.

[1] Dans le t. VI, p. 32, nous avons indiqué à tort, d'après Fournier, la date de 1549, au lieu de celle de 1449.

Digitized by Google

LES FUNÉRAILLES D'UN DAUPHIN.

Nous avons assisté dernièrement à des funérailles plus belles que celles d'un mandarin de 1re classe. Un dauphin trouvé mort au large par une jonque a été amené au port, placé dans un cercueil de bois précieux lamé d'argent et d'or, et exposé un jour et une nuit dans la principale pagode de Thuan-An (Annam). On a brûlé en son honneur des baguettes de santal et de bois d'aigle, sacrifié des bœufs, des porcs, des volailles, et surchargé les autels d'offrandes variées, de riz, de gâteaux, de fruits.

Une foule nombreuse n'a cessé d'entourer le cercueil, pendant que des bonzes célèbres par leur dévotion dans toute la province officiaient et psalmodiaient des prières consacrées, suivant des rites parfois analogues au culte catholique. Des corps de ballets venus de la capitale ont dansé la nuit autour du mort et des jeunes gens armés d'avirons dorés ont mimé des scènes nautiques.

Pour la circonstance on a sorti des coffres saints, les hautes tiares de pourpre et les capulets de soie des officiants, le trident de bronze de Bouddha et les amphores à col de héron, symbole de la subtilité de l'esprit. Des orchestres faisaient sans cesse vibrer les tympanons, les cymbales et les sistres. Enfin, le lendemain, le cercueil escorté par une procession de jeunes gens a été conduit au bord de la mer et enterré dans le sable au milieu des chants funéraires. Des offrandes ont encore été jetées dans la fosse, surtout des petites jonques pavoisées de clinquants. Le peuple s'est ensuite retiré joyeux, comme il est de mode aux funérailles en Extrême-Orient, et s'est livré aux festins et aux libations de choum-choum ou eau-de-vie de riz. Le deuil était immense et sincère, mais la joie de voir un mort illustre quitter la terre suffisamment honoré prime le chagrin. On s'est réjoui de la pompe de la sépulture, car le dauphin est un demi-dieu pour les pêcheurs et les marins de la côte. Comme dans la légende grecque, il sauve les naufragés en les recueillant sur son dos. Ce qui est certain, c'est que par ses évolutions il rabat les poissons vers les filets des pêcheurs et aide ainsi ces pauvres gens à gagner leur vie.

CHARLES HERCOUET.

Digitized by Google

LÉGENDES AFRICAINES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME.

VII.

Version des Basoutos.

Au côté de la tradition qui fait sortir ce premier couple d'un lit de roseaux[1], il en existe une autre d'après laquelle les hommes et les animaux seraient venus des entrailles de la terre par un immense trou débouchant dans une caverne. Toutefois leur ignorance était telle « qu'ils s'obstinèrent longtemps à rester près du trou dont ils étaient sortis, et n'ayant aucune idée de l'appui mutuel que se prêtent les corps solides, ils soutenaient tour à tour de leurs mains la voûte de la caverne, de peur qu'elle ne les écrasât.

« Tous les fruits leur étaient suspects; ils ne pouvaient pas brouter l'herbe comme les animaux ; il ne leur restait d'autre ressource que les aliments déjà triturés et digérés par ceux-ci : ils se nourrissaient de bouses fraiches. La jalousie d'une femme fit découvrir le blé. Elle cueillit les grains de cette plante, les croyant vénéneux, et en fit manger pendant un certain temps à une rivale. Au grand étonnement de tous, cette nourriture produisit des effets merveilleux et, dès lors, fut très recherchée[2]. »

VIII.

Version des Betchouanas.

Cette croyance existe aussi chez les Betchouanas, de race bantoue comme les Bassoutos. La cavité d'où seraient sortis tous les animaux et le couple primordial qui donna naissance aux Betchouanas est située à 8 ou 10 milles au N. de Kolobeng, dans l'Afrique australe. « J'ai eu l'hérésie de douter du fait, ajoute Livingstone, et de faire voir que l'énorme trace du pied de Matsieng, le père des Betchouanas, était dirigée vers le trou et n'en sortait pas[3]. »

René Basset.

[1] Cf. § VI. *Légende Zouloue.* (*Revue des Traditions populaires*, t. v, p. 110.)
[2] E. Casalis : *Les Bassoutos*, (Paris, 1860), in-12, l. II, ch. XIII, p. 255-255.
[3] D. Livingstone : *Dernier Journal*, (Paris, 1876),2 v. in-8°, t. I, ch. VIII, p. 257.

Digitized by Google

EXTRAITS ET LECTURES

DEUX CONTES DE LA HAUTE-BRATAGNE.

I.

Les enfants qui n'ont pas vu le jour.

Il y avait à Saint-Lunaire une femme qui vivait seule presque toute l'année ; son mari, étant marin, tenant la mer la plupart du temps. Cette femme, très laborieuse, cultivait elle-même son champ et, très âpre au gain, travaillait plus qu'un homme.

Une fois, étant enceinte, son labeur la fatiguait, mais elle travaillait quand même, malgré l'avis de ses voisins qui lui criaient : — Laisse-là l'ouvrage, tu vas tuer ton enfant ! C'était le temps des semailles, il n'y avait pas moyen de laisser l'ouvrage. Mais elle mit au monde, avant terme, un enfant mort.

Quelques années après, étant grosse de nouveau, elle se dit à elle-même : Aussitôt après les moissons, je me reposerai pour ne pas tuer mon enfant. Mais la récolte était abondante, et avant la fin de la moisson, la femme accouchait d'un enfant mort-né.

Pour la troisième fois elle devint enceinte et elle ne cessa pas de travailler. Ses voisines lui disaient : « Tu offenses le bon Dieu par ton avarice, tu vas encore tuer ton enfant ! » Mais comment cesser l'ouvrage pendant la cueillette des pommes ? Avant que les pommes fussent sous le pressoir, un enfant mort-né était au cimetière.

Alors la femme fut prise de remords et alla se confesser au recteur.

— Vous avez gravement péché, lui dit le prêtre ; pour votre pénitence, vous vous rendrez la nuit prochaine, à minuit, dans le cimetière, et vous ferez neuf fois le tour de l'église en récitant, mentalement, votre acte de contrition.

Le lendemain, à minuit, elle se rendit au cimetière. La lune éclairait les tombes, la mer grondait au loin et le vent remuait les arbres. Elle avait grand'peur et tremblait sur ses jambes ; pourtant elle se mit à faire lentement le tour de l'église.

Au troisième tour, elle vit venir à elle un beau militaire, très pâle et très triste.

Digitized by Google

— Ma mère, dit-il, vous avez fait de moi une ombre ! Je serais devenu un brave officier, et j'aurais défendu mon pays en conduisant les soldats à la victoire.

La femme n'avait plus de sang dans les veines, cependant elle fit encore trois tours, et elle vit s'avancer un jeune avocat, très pâle et très triste.

— Ma mère, dit-il, vous avez fait de moi une ombre ! Je serais devenu le défenseur des faibles et des orphelins, j'aurais fait triompher la justice.

La pauvre femme, plus morte que vive, le visage inondé de larmes, fit encore trois tours. Elle vit alors venir à elle une jeune religieuse, très pâle et très triste.

— Ma mère, dit-elle, vous avez fait de moi une ombre ! Je serais devenue l'épouse de Jésus, j'aurais secouru les pauvres et soigné les malades, j'aurais prié Dieu pour vous afin qu'il vous pardonnât la mort de mes frères.

La malheureuse, à bout de forces, tomba évanouie sur la pierre d'une tombe où on la trouva le lendemain. Et à peu de temps de là elle mourut.

JUDITH GAUTIER.

(*Le Rappel*, 5 août 1889[1].)

II.

Le Mouchoir blanc[2].

Mon bon monsieur, j'ai connu dans ma jeunesse une jeune fille qui est vraiment, et comme je vous parle, morte d'amour. Elle s'appelait Azéline et elle était du bourg de Saint-Briac. Jolie, elle l'était entre les plus jolies, et de plus elle avait du bien. Mais son cœur ne battait

[1] Mme Judith Gautier, rendant compte de la *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, de M. Paul Sébillot, faisait suivre son article du conte reproduit ci-dessus ; il était précédé de ces lignes : « Il m'a été conté un jour par Marie Lémore, une Bretonne d'une intelligence rare et qui en sait long sur les traditions du passé. »

Cette histoire, je ne l'ai trouvée dans aucun recueil de littérature bretonne et je la signale aux écrivains qui se sont dévoués à ces recherches.

[2] Le conte, recueilli par Bergerat et publié par lui il y a quatre ans environ, était précédé de la note suivante : « Dans le recueil intitulé *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, publié par le peintre Paul Sébillot (chez Maisonneuve et Cie, 1881), il y a une histoire charmante entre vingt autres, c'est celle que l'auteur a appelée *Les Deux Fiancés*. Je l'ai entendu narrer moi-même par une bonne femme d'ici,

Digitized by Google

que pour Jean Bris, qui, par nécessité de vivre, était marin et faisait la pêche. Ah ! que la mer est donc malicieuse !

Ils devaient se marier au premier retour de Jean, embarqué sur un bateau jaguen, et ils étaient fiancés sur leur parole. « Durant toute ton absence, je te broderai des mouchoirs, lui avait-elle dit, et je les marquerai de nos initiales entrelacées. » Un soir, son aiguille cassa. Ce n'est rien la première fois, ainsi que vous savez ; mais la troisième, c'est signe de mort. L'aiguille cassa trois fois entre les doigts d'Azéline. Mais elle ne crut pas au présage, elle l'aimait trop !

Et cependant il était mort. Par une volonté du bon Dieu, son bateau se perdait à l'heure même où sa fiancée rompait sa troisième aiguille. Le pauvre Jean Bris s'en fut dans le royaume des poissons. Azéline l'attendait toujours et marquait des mouchoirs sans inquiétude.

La nouvelle du naufrage ne tarda pas à venir à Saint-Briac. Et même on y rapporta le corps de Jean Bris, qu'on avait retrouvé sur une côte anglaise, afin qu'il fût enterré en lieu bénit. Les parents d'Azéline, sachant bien ce qui arriverait si elle apprenait le trépas, et qu'elle mourrait de le voir mort, voulurent lui cacher ce malheur, et ils l'envoyèrent à Jouvente, où il y avait des noces pour le mariage d'une parente. Et tandis qu'elle dansait, on ensevelit son fiancé.

Tandis qu'Azéline dansait à Jouvente aux noces de sa cousine Gerbette, une de Saint-Cast, qui était jalouse d'elle parce qu'elle était bossue et contrefaite, lui dit :

« Que dirais-tu, Azéline, si on t'apprenait que Jean Bris est défunt ? » Mais Azéline se mit à rire, tant elle aimait son fiancé : « Défunt, lui ? c'est-il donc qu'il n'y aurait plus de Dieu dans le ciel ! » Et elle retourna à la danse.

Dix minutes ne s'étaient point écoulées qu'on vint l'avertir que quelqu'un la demandait. Elle se divertissait de si bon cœur qu'elle ne voulait point se déranger. — Qui est-ce ? demanda-t-elle. — C'est un jeune

la mère Larnec, qui passe pour sorcière parmi mes gallois, parce qu'elle se promène par les routes avec une oie. A la vérité, cette oie ne la quitte pas et la suit ainsi qu'un chien ; elle lui fait un étrange cortége assez diabolique et divertissant. Il paraît que l'oie, digne du Capitole, a sauvé la vie à sa propriétaire. Une nuit que des voleurs s'étaient introduits chez elle, elle cria fort à propos, éveilla la vieille qui saisit un manche à balai et courut sus aux larrons. En souvenir du service rendu, la mère Larnec garde son oie. C'est par elle qu'on aura vu ce miracle en plein dix-neuvième siècle, à savoir : une volaille mourant de mort naturelle ! Quoi qu'il en soit, je tiens de la mère Larnec une version nouvelle des *Deux Fiancés* de Sébillot. Selon ma sorcière, son titre véritable serait *Le Mouchoir blanc*.

Digitized by Google

homme monté sur un cheval gris de fer qui vient vous chercher de la part de vos parents. Alors elle alla à la porte et vit Jean Bris. — Ah! c'est donc toi? fit Azéline. — Oui. Tu danses trop et trop te divertis avec les gars. — Es-tu jaloux? interrogea la rieuse. En ce cas, ramène-moi chez mon père et nous hâterons notre mariage. Elle monta sur le cheval gris de fer, à côté de son cher amoureux, et en route pour Saint-Briac!

C'était la nuit, et la lune, si claire et si belle, trompait les belladones qui se rouvraient. Le cheval gris courait si vite qu'il dépassait les étoiles filantes et arrivait avant elles à l'horizon. On aurait juré qu'au milieu de la tranquillité des plaines ils étaient chassés dans un courant de vent. Azéline s'était nouée à la poitrine de son fiancé, et elle le tenait embrassé. — As-tu peur? lui demanda Jean. — Oh! non, dit-elle, j'ai trop de plaisir. Et elle se pressait contre lui, étonnée de le trouver si pâle.

Jean vit un corbeau qui les suivait d'arbre en arbre et qui appeait ses petits. Hélas! gémit le mort vivant, c'est un corbeau! — Non, dit Azéline, c'est une mouette. Nous arrivons à la mer. Et Jean pencha la tête et se plaignit du froid. Azéline ôta sa capuce et la lui mit sur les épaules. Le cheval gris filait toujours et l'on traversait des villages endormis qu'Azéline nommait au passage. Tous les chiens hurlaient dans la campagne. Mais elle ne les entendait pas, elle était si heureuse, si heureuse!...

Tout à coup Jean dit: « Le vent me traverse la tête. Ne le sens-tu pas derrière moi? » Azéline prit son mouchoir blanc, brodé à leur chiffre entrelacé, et elle l'attacha autour du front de son amoureux. « Cela me fait du bien, » dit-il, et se retournant, il lui demanda si elle l'aimait toujours. Azéline détacha sa bague et la posa au doigt de Jean Bris.

Et l'on arriva devant la maison des parents d'Azéline. Les cloches de l'église tintaient encore. « Qui donc est mort? » Elle appela ses parents. Mais la maison était vide. Seules les vaches mugissaient dans l'étable.

— Débride le cheval gris de fer, dit la jeune fille au cavalier, et repose-toi dans le grenier à fourrage. Je vais aller voir à l'église. — A demain, fit Jean. — A tout à l'heure, répondit-elle.

Azéline courut à l'église, y joignit ses parents en prières, et les voyant tout pleurants elle voulut savoir qui on enterrait. « C'est Jean Bris, ton fiancé, qu'on a retrouvé dans la mer, sur une côte anglaise. » Entendant cela, Azéline tomba et mourut. Le recteur décida qu'il fallait les enterrer ensemble, à cause de leur amour admirable et que le bon Dieu le permettait, vu qu'il en faisait son affaire. On ouvrit la bière de Jean Bris. Vous me croirez, si vous voulez, mon bon monsieur, mais il avait la capuce sur les épaules, la bague au doigt et le fin mouchoir brodé autour du crâne avec le chiffre au mitan du front!

EMILE BERGERAT.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

MANN UND FUCHS. *Drei vergleichende Mærchenstudien von Kaarle Krohn.* Helsingfors 1891, 70 p. pet. in-4°.

On connaît la méthode adoptée par M. Kaarle Krohn pour l'étude des contes d'animaux et qui est celle qu'avait précédemment et avec tant de succès employée son père pour l'étude du *Kalévala* finnois. Faisant descendre la question de l'origine et de la transmission des contes des hauteurs assez nuageuses où l'ont maintenue jusqu'ici les trois écoles mythologique, historique et anthropologique, le savant professeur d'Helsingfors croit qu'on ne peut arriver à la solution du problème que par des procédés empiriques. Réunir toutes les variantes d'un thème donné, les grouper géographiquement, éliminer de chacune d'elles tout ce qui y est renfermé d'accidentel, de local ou de fantaisiste, obtenir ainsi un résidu qui n'est autre que la forme primitive du conte, partir enfin de la région où celle-ci semble la moins altérée et en suivre les développements ou les mutilations à travers le temps et l'espace en s'éclairant des expressions littéraires où elle s'est fixée sur différents points et à différentes époques : telle doit être désormais la tâche du folkloriste qui veut faire œuvre vraiment scientifique. L'idéal sans doute, pour arriver dans ce travail d'analyse et de synthèse à une certitude quasi mathématique, serait de connaître pour les divers types de contes non seulement les variantes de chaque région, mais, pour chaque région, celles de chaque subdivision, de chaque paroisse même. Une pareille enquête présente, hélas ! des difficultés insurmontables. Le Frolk-Lore est venu trop tard dans un monde trop vieux. Pourtant, malgré les lacunes, les trous béants que l'on trouve sur sa route, on possède pour un grand nombre de contes un ensemble de données suffisant pour se guider et ne pas craindre de conclure à l'aveugle.

Cette méthode que M. K. nous expose dans une magistrale introduction, il l'a victorieusement appliquée il y a quelques années dans son livre *Bœr* (*Wolf*) *und Fuchs* dont il a été rendu compte ici même (t. VI, p 59). Il en confirmait plus tard les résultats dans une courte brochure accompagnée d'une carte où était tracée la route suivie dans le Nord de l'Europe par ces contes d'origine finnoise sur le renard et l'ours (*Fennia* 3. 4. Helsingfors 1890. *Die geographische Verbreitung einer nordischen Thiermærchenkette in Finnland.*) Les trois monographies qu'il nous présente aujourd'hui ne sont pas moins intéressantes ni moins concluantes.

Bien que les trois contes qui sont groupés dans cette publication présentent chacun, dans la littérature orale de la Finlande, le *renard et l'homme* vis-à-vis l'un de l'autre, M. K., par un examen minutieux, arrive à leur assigner une patrie et un itinéraire différents. Le premier est le conte bien connu du paysan qui, dans un moment de colère, ayant voué une de ses bêtes de labour à l'ours, est délivré des exigences de celui-ci par le renard envers lequel il se montre ingrat. Cette histoire est la juxtaposition de trois récits distincts exis-

Digitized by Google

tant à l'état isolé. Mais, ainsi composée, elle s'est répandue dans tous les pays et, au milieu de la foule des variantes (la liste de celles-ci comprend plus de quatorze pages), celles de Finlande nous apparaissent comme les plus originales et les plus complètes. Partout ailleurs le sujet est altéré dans ses traits fondamentaux, et les variantes littéraires elles-mêmes, bien que fort anciennes, celle de la branche du *vilain Liétart* dans le *Renart* et celle de la *Disciplina clericalis* du juif Pierre Alphonse, ne sont que de pâles représentants du prototype populaire conservé dans le nord de l'Europe. Avec le second conte, nous sommes transportés à un point de départ tout différent et assistons à une marche de développement inverse. Il s'agit de cette famille de récits où l'homme ayant rendu service à un animal, puis menacé par lui, va exposer le cas à un ou plusieurs arbitres. D'élimination en élimination, M. Krohn parvient à fixer la patrie de cette histoire en Egypte d'où elle a rayonné dans l'Inde et aussi en Europe, recueillie dans une foule d'écrits qui ont été la source incontestable de presque toutes les variantes populaires. Enfin le troisième conte étudié, celui du bûcheron ou du pasteur qui est prié par le renard de le mettre à l'abri des chasseurs et qui le montre à ces derniers par un geste ou un signe de tête, a passé lui aussi, comme le précédent, de la littérature écrite à la littérature orale. Bien plus, dans la littérature écrite, la fable a deux formes assez distinctes, l'une représentée par la compilation ésopique, l'autre par Phèdre et les fabliers latins du moyen âge ; or les variantes orales de Finlande, de Suède et du Danemark se rapprochent plutôt de la première. L'explication de ce phénomène est bien simple, c'est la traduction des fables grecques de Ganander parue en 1784 qui a popularisé ce sujet dans le nord de l'Europe.

On voit de quel intérêt est l'étude des contes ainsi comprise. Non seulement elle éclaire d'un jour lumineux les diverses phases de leur vie restée jusqu'ici bien obscure, mais en outre elle précise les rapports qui unissent la littérature écrite et la littérature orale et attribue à chacune la part qui lui revient. On ne peut que désirer que M. K. continue cette histoire si curieuse des contes de la Finlande dont le trésor est des plus précieux et des plus riches.

L. Sudre.

Almanach des bonnes gens du pays de Montbéliard 1892. — Montbéliard, imp. du Quatorze-Juillet, in-8° de pp. 80.

Cet almanach contient de nombreux morceaux en patois, dont le principal est le voyage comique de Poulot et de Djoset à l'Exposition de Paris. On y lit aussi la chanson du Bon An, celle des Petignots (que nous avons donnée avec musique, t. VI, p. 477) ; elle est accompagnée d'un dessin de M. Ch.-Weisser, représentant la pendaison des Petignots. Ce petit livre constitue en somme une intéressante série de textes en patois de cette partie de la Franche-Comté.

P. S.

Digitized by Google

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

GIOVANNI TARGIONI TOZZETTI. *Saggio di Novelline canti ed usanze popolari della Ciociarià.* Palerme, Carlo Clausen, in-18 de pp. VIII-108 (3 francs).

ANTONIO DE NINO. *Usi e Costumi abruzzesi. Malathie e remedie.* Florence. Barbère, in-18 de pp. VIII-209 (2 fr. 50).

G. BOISSON. *Les Veillées vendéennes,* contes en vers. Niort, L. Clouzot, in-18 de pp. 249 (3 fr. 50).

H. LE GOUVELLO. *La Légende de Keriolet dans le pays d'Auray.* Vannes, Lafolye, 2 fasc. in-8° de pp. 30 et 29. (Extrait de la *Revue historique de l'Ouest.*)

Congrès international des Traditions populaires. (Première session). Paris, 1889. — *Compte rendu des Séances.* Paris. *Bibl. des Annales économiques,* in-8 de pp. 168 avec musique et dessins (5 f.).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari. — Proverbi bolognesi : (*Agricoltura; Economia rurale.*) (*A. Ungarelli*) — Como si guioca coi bambini a Naso : *G. Crimi-Lo Giudice.* — Tre Leggende calabresi : I. *Fratio.* — II. *Marcu* — III. *S. Stefanu,* (*Luigi de Pasquale*). — Contes de Marins recueillis en Haute-Bretagne : XII. *Le Prince Marin.* — XIV. *Le Marin Georges, le Diable* etc. — XV. *Le Bar et le Maquereau* — XVI. *Le Homard et le Congre* (*Paul Sébillot*) — Duê machiette carnevalesche. I. *L'orso.* — *La torotolela.* (*Pio Mazzucchi*). — Canti populari romani : 1. *Il ritopn.* — 2. *L'abate che rimane senza camicia.* — 3 *L'anello caduto nel mare.* — 4. *Il confessore.* — 5 *La fanciulla che vuole marito.* — 6. *Il mal d'amore* (*M. Menchimi*). — Blasone populare siciliano (*G. Pitre*). — La illata o la coltivazione del canape nel Bellunese : *Appendice* (*Angela Nardo-Cibele*) — Nuovo Contributo alla Bibliographia paremiologica Italiana : I. *Aggiunte* (*G. Fumagalli*). — La onnipotenza dei proerbi dimostrata da una novelletta popolare siciliana *S. Salomone-Marino* — Fiabe popolari dalmate : V. *Fiaba de la Menega rabiosa.* — VI. *El re serpente.* — VII. *El fazzoleto.* — VIII. *El Destin.* — IX.

Digitized by Google

El pesse-can. (*Riccardo Forster.*) — Sena vetus. : *Ninne-nanne, preghiere, storie : Storia di Giovannidi Bordighiera. — Susanna. — Lisetta* (*G. Corsi*). — Il Banto di S. Giorgio : *Alighiero Castelli.* — Le dodici parole delle verità in Siena : *G. Corsi.* — Folk-Lore del l'Agricoltura : *G. Ferraro.* — Miscellanea : — *La regina Giovanna Iª nella tradizione popolare. — La festa di Maggio in Arras (Francia). — Come si leghi la febbre nel Belgio. — La morte di Alessio, figlio di Pietro il Grande, e quella di sua moglie nella tradiz. popolare — Una superstizione su Napoleone Iº. — Il malocchio in Senegambia. — Una leggenda chinese* (*Alberto Lumbroso*).

Cesky Lid I 1. — *Mme Renata Tyrsovà* : La broderie nationale dans l'exposition du royaume de Bohême (avec 4 fig.).— *M. Fr. Bartos* : Les superstitions et coutumes dans la vie rurale en Moravie. — *M. J. Koula* : Sur le costume slovaque (avec 5 fig.). — *M. O. Hostinsky* : Notre chanson populaire profane. — *M. J. K. Hrase* : Maison de prières des Frères bohêmes à Nachod (avec une fig.). — *M. J. Matiegka* : Les tombeaux des squelettes aux jambes repliées en Bohême (avec deux tables). — *F. M. Vykoukal* : La cuisine paysanne dans le district de Cesky Brod. — *M. J. Kosfàl* : L'ondin dans la tradition bohême. — Les nouvelles archéologiques (avec une fig.). — *M. J. Vàvra* : Un extrait du livre des témoins à Beroun. — *Mme Vlasta Pittnerova* : La vie dans les montagnes de Zdar. — Les anciennes coutumes dans les environs de Domazlice. I. Le baptême. II. Les noces. — *M. A. Cerny* : Coup d'œil sur les travaux du folklore des Serbes Lusaciens. — *M. V. J. Novacek* : Rapport sur le bornage des champs près de Polepy (Bohême). — Le hoquet dans la tradition populaire.

Revue de Bretagne et de Vendée VI. 5. La fille difficile à marier. chanson bretonne (avec musique) : *Yan Kerhlen.*

Revue des Deux-Mondes 15 octobre : Les lais de Marie de France: *Joseph Bédier.*

NOTES ET ENQUÊTES

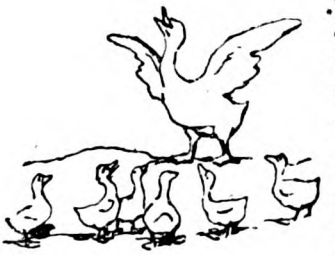

∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 72ᵉ dîner a eu lieu le 30 novembre au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de de M. Paul Sébillot, secrétaire général. Les autres convives étaient MM. le prince Roland Bonaparte, Lionel Bonnemère, A. Certeux, H. Cordier, E. Lamy, Léopold Martin, Morel Retz (Stop), Eugène Müntz, Ch. Normand, Adrien Oudin, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Fréderick Serrier, Alexandre Tausserat, Julien Tiersot. Au désert, M. Lionel Bonnemère a offert à la Société un ancien livre de sorcellerie, et a fait une intéressante communication à propos du gui, qui, dans l'ouest de la France, est très recherché en raison de ses propriétés abortives; M. Bonnemère possède une branche de chêne sur laquelle est

Digitized by Google

un buisson de gui ; on sait que la présence de ce parasite sur le chêne est très rare ; M. A. Certeux offre également à la Société une boîte contenant des bonbons populaires de diverses formes qu'il s'est procurés dans les environs de la Bourboule ; M. Sébillot présente le volume des comptes rendus *in extenso* du congrès de 1889 ; il fait également circuler une curieuse série d'images religieuses représentant les divers moyens de transports pour le ciel, en bateau à vapeur, en gondole, par le coche, le chemin de fer, etc. M. Frederick Serrier a acquis un des manuscrits de Dulaure, dont il a été question dans le précédent numéro, et il le présente à la Société. Les questions traitées sont les suivantes : eau bénite ; baptême de feu ; pénitence, macération, flagellation ; monitoires, imprécations, excommunications des animaux et des morts ; célibat des prêtres : moyens employés pour repprimer (*sic*) la passion de l'amour ; nudités des prêtres ; histoire des naissances de quelques dieux qui existaient avant J.-C. ; de la castration dans les religions ; autres purifications, expiations, excommunications. MM. A. Certeux, Morel-Retz, J. Tiersot ont chanté des chansons de divers pays.

.·. *Nominations et distinctions.* Notre collègue M. Cunisset-Carnot, avocat-général, vient d'être nommé procureur général à Dijon.

.·. *Cigare fumé jusqu'au bout.* — N'est-ce pas une miette de « folk-lore parisien » répandue par toute la France, cette tradition suivant laquelle une personne qui parviendrait à fumer un cigare jusqu'au bout, sans que la cendre se rompe, aurait droit à une somme de 100,000 fr. ? Je l'ai entendu dire sérieusement bien des fois, ainsi qu'une autre du même genre, dont je ne me rappelle plus l'objet, mais qui concerne, je crois, les allumettes. (Com. de M. L. Morin).

.·. *Les Voleurs d'églises.* — A propos des voleurs d'églises, on a fini par constater qu'il y en avait quand même à Berlin et *qu'ici* (à Berlin) comme ailleurs, ils avaient, *par superstition*, l'habitude de *souiller le seuil sacré avant de se retirer.* (*Correspondance de la Gazette de Berlin*, 4 octobre 1891). Com. de M. Alfred Harou.

.·. *Souffler sur le verre.* — En Auvergne, même si un verre a été très bien rincé, les paysans soufflent sur le bord, persuadés qu'en agissant ainsi ils sont à l'abri de tout inconvénient pouvant provenir de ce que quelqu'un ayant une maladie de la bouche a bu avant eux. (Com de Ph. Salmon.)

.·. *Dictons sur les métiers* (Dauphiné). — Charpentier, — charron, — menuisier : Assemblage des pièces.

Charpentier, gai,
Charron, fort,
Menuisier, juste.

(Comm. de M. Ferrand.)

.·. *La Lessive* (Dauphiné). — On dit communément au mari de la femme qui a fait la lessive et la lave par un beau temps :

« Votre femme ne vous a pas fait infidélité. » « Votre femme vous aime bien. »
S'il pleut le jour du lavage, le pauvre mari a bien du guignon.

(Comm. de M. Ferrand.)

Digitized by Google

∴ *Sobriquet du Blaisois.* — Les gens du Blaisois sont marqués de trois G. : gueux, glorieux et gloutons.

(Comm. de M. de Rozière).

∴ *Une fleur d'amoureux.* — Les jeunes paysans anglais prétendaient autrefois savoir d'avance quels seraient leurs succès auprès des jeunes filles qu'ils voulaient rechercher en mariage en portant dans leur poche une plante nommée bouton de bâchelier, de l'espèce des lychnis et dont la fleur ressemble à un bouton d'habit. Ils jugeaient s'il fallait espérer ou désespérer, selon que ces boutons s'épanouissaient ou non. — (Voy. *Smith : Notes aux joyeuses commères de Shakespeare*, actes III). Connaît-on en France des parallèles de cette gracieuse superstition ?

(Comm. de M. A. Certeux).

∴ *Almanachs et la chance.* — En Alsace, on croit que cela porte malheur de regarder l'almanach de l'année avant que celle-ci soit commencée.

(Com. de M. A. Descubes.)

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

XII.

Livres offerts par M. Alphonse Certeux.

Les Mille et un quarts d'heure, contes tartares, édit. de 1753 avec gravures, 3 vol. rel. parch.

Die Volkssagen der Altmark, Tangermund 1844, in-18.

Sagen, Marchen und Legenden Niedersachsens, Gesammelt von Herrm. Harrys. Gelle, 1840, 1 in-18.

Die Sagen der Stadt Stendal in der Altmark, von Grut Weihe. Tangermünde, 1840, 1 in-18.

Siegburg und der Giegkreis Seine Sagen und Seine, Geschichte von den altesten Beitein bis aus die Gegenwart. Nach den besten Quellen bearbeitet von Negidius Müller. Siegburg, 1859, in-18.

Die blaue Bibliothek des Feenreichs, der Kobolde, Zwerge und Gnomen, oder Deutschlands Zaubermœhrchen, II, Leipzig.

Estnische Volkslieder, Urschrift und Uebersetzung von H. Neus Reval, 1850, 1 v. in-18 (tome II seul).

Denk-und Sittensprüche, Salomo's nebst den Sbsweichungen der Alexandrinichen, Uebersekung ins Teutsche übersetht von Johann Georg Dahler. Strasburg, 1810, in-18.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Mythologie.

La Légende de Théophile de Viau. *Léo Desaivre* 50
La Légende de Didon (suite). La Peau de bœuf au moyen âge. *Raoul Rosières* 52
I. La Peau de bœuf coupée en lanières II. La Délimitation par la voix. V. Délimitation par la vue. *René Basset* 335
Le Diable et l'Enfer dans l'Iconographie. I. Les Tableaux de Michel Le Nobletz. *Raoul Bayon* 99
Solaïman dans les légendes musulmanes. VI. Les Objets merveilleux (suite). Le Tapis. *René Basset* 145–610
Le Cycle de sainte Marie-Madeleine. *George Doncieux* 257–474
Les Légendes du moyen âge dans l'art de la Renaissance. I. *Eugène Müntz* 705

Folk-Lore.

La Mère et l'Enfant. *Michel de Zmigrodzki* 36
Les Cloches. I. Devinettes. *Michel de Zmigrodzki* 110
II. Présages et superstitions. *G. de Launay* 247
III. Cloches englouties. *Alfred Harou* 292
IV. Devinettes et croyances de l'Ukraine. *Michel de Zmigrodzki* 292
Pensées sur les Traditions populaires extraites de divers auteurs. II. *A. Certeux* 113
Le Culte du Marteau. I. Chez les Lithuaniens : le soleil captif. *René Basset* 161
Scepticisme populaire. *Julien Tiersot* 181
Sur quelques origines de la tradition celtique I. (suite). Sources historiques. *D. Fitzgerald* 193
Bibliographie du Folk-Lore en Pologne. *M. de Zmigrodzki* 222
Les Pendus II. *Alfred Harou* 295
III. Proverbes du XVIIe siècle. *P. S.* 563
IV. Le Patron des pendus. *A. Certeux* 565
VI. Les Pendus de Beaumont. *Alfred Harou* 666
Les Précurseurs de nos études. VII. Légendes normandes du musée de Dieppe. *G. Fouju* 415

Digitized by Google

Les Traditions populaires et les écrivains français : VIII Sarasin. IX Corneille. X Boileau. *Paul Sébillot*..... 470–551
La Danse des fées. I. Ile de France. *Paul Chardin*. II. Pays de Galles W. S. *Lach Szyrma*..... 530–688
La Fraternisation par le sang. *René Basset*..... 577
Les Armes. *Paul Sébillot*, *Félix Régamey*..... 597–715
Les Inventions modernes : I Le Télégraphe électrique. II La Poste. III Les Pendules. IV Les Lunettes et le Télescope. V La Photographie *Paul Sébillot* et *Alfred Harou*..... 641
Les Pourquoi. — LVIII. P. Pourquoi les juifs ne mangent pas de porc. *René Basset*..... 727
Richard Wagner et les Traditions populaires. *Julien Tiersot*..... 729

Origines. Le Monde physique.

Les Mines et les Mineurs. VIII additions. *C. de Castelnau*..... 144
IX. Les Statues dans les Mines. *P. S*..... 240
X. Fêtes et Croyances. *E. Peny*..... 241
XI: Superstitions diverses (Belgique). *Alfred Harou*..... 312
XII. Quelques questions. *P. S*..... 313
XIII. Coutumes, croyances et chansons des mineurs polonais. *Michel de Zmigrodzki*..... 338
XIV. Coutumes des mineurs belges. *Alfred Harou*..... 436
XV. Proverbes. *P. S*..... 436
XVI. Proverbes liégeois. *Alfred Harou*..... 485
XVII Les Génies de la mine. *René Basset*..... 487
XVIII. Le Mineur et le Génie, légende du Harz. *Hedwige Heinecke*. 669
XIX. L'Or et la nourriture. *P.-S*..... 671
XX. Mines hantées. *René Basset*..... 672
Les Villes englouties. II. Baies. III-VII. *René Basset*..... 165–431
VIII. La Lagüe de Xaintrailles. *Louis Fargue*..... 434
IX. La Ville de Gardanne. *P. S*..... 435
(Suite). X–XXXVIII. *René Basset*..... 495-513
XXXIX. La Légende de sainte Anne. *Frédéric Mistral*..... 528
XLVII. *René Basset*..... 634
LXVIII. En Cornouaille. *W. S. Lach Szyrma*..... 672
XLIX–LVII *René Basset*..... 743
LVIII. Le lac Paladru. *George Doncieux*..... 747
Les Eaux thermales et minérales. III. *A. Certeux*..... 305
Les Pourquoi — LV. Pourquoi le lièvre a la babine fendue. *Achille Millien*..... 314
Légendes africaines sur l'origine de l'homme. VII-VIII. *René Basset*. 750

Digitized by Google

SUPERSTITIONS ET SORCELLERIE.

Contribution au Folk-Lore du Béarn. *Daniel Bourchenin*..... 108–732
Superstitions chinoises. *Girard de Rialle*..... 117
Traditions et superstitions du Dauphiné. II–VIII..... 149
IX. Le bon Dieu et les pays. X. La Révolle. *Auguste Ferrand*..... 307
Superstitions béarnaises. *Henri Pellisson*..... 154
Une Légende de sorcellerie en Angleterre. *Mme Murray Aynsley*... 158
Superstitions sibériennes. Les Zoulous et le prince impérial. *Amédée Descubes*..... 184
Pèlerins et Pèlerinages VIII. Pèlerinages aux Cèdres du Liban. *A. Certeux*..... 238
IX. La Fontaine de saint Jean-Baptiste à Lussagnet (Landes). *J. de la Porterie*..... 560
X. Croyance bretonne. *Paul Chardin*..... 607
XI. Fontaines guérissantes de l'Aube. *L. Morin*..... 607
XII. Les Eaux fétiches. *Abel Hovelacque*..... 697
Sorcellerie dans les Hautes-Alpes. *Raphaël Blanchard*..... 248
Folk-Lore de Lorraine : la Massue. *Auricoste de Lazarque*..... 363
Superstitions du Cap-Sizun. IV. La Malechance. V. La Se- 377–535
maine blanche. VI. Les Phares. *Le Carguet*..... 659
Seconde vue et intersignes. III. Enterrement vu à l'avance. *M. Blacque*. 398
Les Ordalies. I Par le fer rouge. II Par l'eau bouillante. *René Basset*. 421
I (suite), Par le fer rouge. III Par le poison. *René Basset*..... 630
Médecine superstitieuse. IV. En Anjou. *G. de Launay*..... 422
Superstitions des Tatars de l'Aderbeidjan. *Ernest Chantre*..... 467
Les Pourquoi-LVII. Pourquoi les plumes de paon portent malheur. *Hedwige Heinecke*..... 473
Superstitions du sud du pays de Galles. *Lina Chaworth Musters*.... 485
Traditions et superstitions du Bas-Languedoc. *Paul Sébillot*..... 548
Contribution au Folk-Lore du Poitou. *Daniel Bourchenin*..... 570
Traditions et superstitions de la Provence. *M. Reymond*..... 601

MŒURS ET USAGES.

La Fête des Rois XV. Chanson des Rois à Caen. *D. Danjon*..... 22
Rites et usages funéraires IX. *A. Certeux*..... 48
X. Les Pleureuses et les lamentations. *G. de Launay*..... 628

Digitized by Google

Coutumes scolaires. IV. en Belgique. *Alfred Harou*..... 56
Le Carnaval des Juifs galliciens. *Hedwige Heinecke*..... 118
Quelques usages de la Semaine sainte *Mme Murray-Aynslay*..... 301
II. Dans les Landes. *Félix Arnaudin* 330
Le premier dimanche de Carême. II. Dans l'Artois et Boulonnais. *H. Le Bournisien*..... 309
Les Charités en Normandie. *G. de la Chenelière*..... 423
Les Charivaris. V. Le Charidane en Saintonge. *F. Fertiault*..... 429
Saint Blaise IV. *Eugène Binder*..... 479
La Bataille des Roses en Orient. *A. Certeux*..... 483
La Prière du Cathère en Champagne. *F. Fertiault*..... 493
Une Coutume dijonnaise. *Morel-Retz* (Stop)..... 565
Coutumes de Mariages. IX. Corrèze. *Amedée Descubes*..... 615
Les vieux usages du Bourbonnais. I. Le Burlois. Les Coqs en pâte. *Francis Pérot*..... 685
Coutumes de Noël etc Les bêtes parlent. *G. Fouju*..... 726

La Mer et les Eaux

Superstitions et coutumes de Mariniers. III. Les Pilotes égyptiens. *A. Descubes*..... 32
IV. L'Invention des flottages. — Rivage hanté. *P. S.*..... 32-748
VI. Le Batelier avare. *Girard de Rialle*..... 33
Les Poissons fantastiques I. Le Poisson Nicole. *Paul Chardin*. ... 142
Les Météores. I. Le feu Saint-Elme. *René Basset*..... 115-487
Superstitions et coutumes de Pêcheurs. IV. Morbihan. *P. M. Lavenot*. 541
Les Funérailles d'un dauphin en Annam. *Charles Hercouët*..... 749

Travaux publics.

Questionnaire des traditions des Ponts et Chaussées..... 16
Traditions et superstitions des ponts et chaussées. I. Les Routes. — Additions aux routes ; Devinettes et Proverbes, etc., *Paul Sébillot*..... .... 1 89
I. Les Routes (suite). *P. Sénéquier*. *T. Volkov*..... 221-404
I. Les Routes (suite). Voyages et voyageurs et Ukraine et en Bulgarie. *Th. Volkov*..... 647
Légende du vinaigre d'Annibal. *Cheguillaume*..... 492
Notes sur les routes en Belgique. *Alfred Harou*..... 649
II. Les Chemins de fer. *Paul Sébillot*..... 10
Une Locomotive fatale. *Napoléon Ney*..... 99
II. Les Chemins de fer (suite). Superstitions. *Alfred Harou*..... 218
Facéties et expressions pittoresques. *P. S.*..... 219

Digitized by Google

Devinettes. *L. Morin*..... 220
Les Chemins de fer II. *Louis Morin*..... 363
Les Chemins de fer (suite). *T. Volkov*..... 405
II. Les Chemins de fer (suite) *M. Cheguillaume P. S*..... 492-583
Tunnels hantés. *Alfred Harou*..... 765
III. Les Phares, *Paul Sébillot, René Basset*..... 79-291
IV. Les Canaux. *Paul Sébillot*..... 81
V. Quais et ouvrages de port. *Paul Sébillot*..... 81
VI. Les Chaussées et les Digues *Paul Sébillot*..... 83
Rupture de la digue de Mareb. *René Basset*..... 85-289-362
Les Chaussées et les Digues (suite), *T. Volkov*..... 404
VII. Les Ponts. Rites de la construction. *Paul Sébillot*..... 129
Le Pont d'Artos, chant albanais. *Hedwige Heinecke*..... 138
Pièce de monnaie dans les fondations. Libations à la pose de la clef de voûte. *Fargue*..... 139
(Suite). Les Rites de la construction. Le Pont-Callec. Le pont de Kerventhal. *René Kerviler, René Basset*..... 288
Les Ponts, § 4, les ponts merveilleux. *Paul Sébillot*..... 279
Pont de Bamberg ; le pont de paille. *René Basset*..... 287
Les Ponts (ponts hantés. — Superstitions diverses). *Paul Sébillot*. 209
T. Volkov. ... 404
Les Ponts (suite). Légende du pont de la Calade à Saint-Raphaël. *M. Ortolan*..... 359
Les Destructeurs de ponts : les Ponts mythiques. *René Basset*.... 360
Le Rêve du trésor sur le pont. *Hedwige Heinecke*..... 399
Baptêmes de ponts. *L. Morin et P. S*..... 402
Les Ponts du diable : Le pont de Gençay. *Léon Pineau*..... 403
Le Pont des morts en Perse. *Abel Hovelacque*, à Java. *René Basset*. 488-489
Le Pont qui conduit au ciel. *Petrovich*..... 490
Le Pont de Mautribles. — Le pont de Misarella. *René Basset*..... 490
VIII. Les Égouts. *P. S*..... 140
Les Rites de la construction. I. Sacrifices humains en Océanie. *René Basset*..... 172
II. En Ecosse. *Walter Gregor*..... 172
III. La Cathédrale de Trèves. *Alfred Harou*..... 278
Le Peuple et les monuments. I. Pierres gravées. *Raoul Bayon*.... 248
II. Palais bâti par les démons. *P. S*..... 579

Héros populaires.

Le Petit Homme rouge et Napoléon. *Loys Brueyre*..... 25
Le Peuple et l'histoire. VI. La Légende napoléonienne. *Paul Sébillot et H. Lebrun*..... 385-605
VII. 1815-1886. *Paul Sébillot*..... 531

Digitized by Google

Folk-Lore parisien.

Miettes de Folk-Lore parisien XIV. *Alfred Harou*..... 21
VII. Blason populaire au XVIIe siècle. *P. S*..... 494
XV. Les Messes. *A. Certeux*..... 533
XVI Voirie de Paris. *M. Chéguillaume*..... 534
XVIII. Les Epouvantails des enfants. *A. Certeux*..... 663

Jeux, Proverbes, Formulettes.

Ancienneté de quelques locutions usuelles. *Raoul Rosières*..... 321
Blason populaire de la Loire-Inférieure. *P. Bézier*..... 366-618

Contes et Légendes.

Allusions à des contes populaires. *René Basset*..... 30-243-665
Légendes et superstitions préhistoriques VII. Pierre de St-Martin d'Assevilliers, VIII. Les pierres qui tournent (Eure-et-Loire). *G. Fouju*..... 55-162
Contes arabes et orientaux. V. Le Dépositaire infidèle. VI. Les Cent nuits et le Kitab ech Chella. VII. L'Alhambra et le château de Kaouarnac. *René Basset*..... 65-302-449
VIII. L'Apprenti sorcier et le char de Sésostris..... 678
Saint Pierre et le Veuf, conte de la Vallée d'Aspe. *Anselme Callon*.. 112
Les cent Ethius, conte poitevin. *R.-M. Lacuve*..... 143
La Galette de pain, légende arabe. *A. Certeux*..... 152-294
La Légende du diable dans le pays de Vannes. *P.-M. Lavenot*. 166-406-672
Origine des roses mousseuses, légende d'Anvers. *Alfred Harou*. 182
La Danse des fées, légende d'Auvergne. *Antoinette Bon*..... 183
Mélusine en Champagne. *Paul Chardin*..... 296
Légendes valaisannes. *L. Courthion*..... 345
Contes troyens (suite). *Louis Morin*..... 481
Les Roseaux qui chantent. IV. *Mme Destriché*..... 500
Saint Guenolé et le diable, légende de la Basse-Bretagne. *L.-F. Sauvé*. 545
Légendes suisses. *Mme G.-M. Murray Aynsley*..... 566
Contes du Maine. *Léon Pineau*..... 584
Le blanc Cheval, conte du Luxembourg. *Paul Marchot*..... 613
La Légende du trou sans fond. *François Lefebvre*..... 616
Le bon Dieu de Saint-Georges. Histoire d'un sorcier *Achille Millien*. 667
L'Histoire de la voix qui revient (Luxembourg) *Paul Marchot*..... 678
Transformations des légendes et des anecdotes. III. *A. Desrousseaux*. 694

Digitized by Google

Le Diable et les métiers. *Aug. Ferrand*.. 698
Les Statues miraculeuses. I. En Corse. *Jules Agostini*..... 692
Conte de sorcellerie, Luxembourg belge. *Paul Marchot*..... 740
Deux contes de la Haute-Bretagne. I. Les Enfants qui n'ont pas vu le jour. *Judith Gautier*..... 751
II. Le Mouchoir blanc. *Emile Bergerat*..... 752

CHANSONS.

Renaud et ses femmes. II. Haute-Bretagne. *Mme Paul Sébillot*..... 34
Chansons du renouvellement de l'année. I. Lou bon an. *Mme Barbet*. 48
La Fête des Rois. XV. Chanson des rois à Caen. *D. Danjon*..... 22
Le vieux Mari, I. pays de Caux. *Aug. Bernard*..... 77
III. Haute-Bretagne. *Mme Paul Sébillot*..... 78
La Chanson de Bricou (suite). IV. *E. Montet*..... 102
V. Version de Lille. *F. Desrousseaux*..... 107
VI. (suite) *René Basset*..... 371
VII. Randonnée. *M. Defodon*..... 373
VIII. Campine. Anversoise. *Josef. Cornelissen*..... 374
IX. *René Basset*..... 501
Le Roi d'Angleterre. III. V. de l'Auvergne. *D. Pommerol*..... 116
Pastiches de chansons populaires II. *Julien Tiersot*..... ... 140
Chansons des livrées. I. Ariège. *L. Ruffié*..... 146
Deux rondes d'enfants. Aube. *L. Morin*..... 181
La bonne Femme ès preunes. I. Normandie. *Gabrielle Walhen*..... 207
II. Haute-Bretagne. *P.-S*..... 208
Le Cycle de sainte Marie-Madeleine dans la chanson populaire. Appendice à ce Cycle. Erratum. *George Doncieux*.. 257-474-604
Le Rossignol. I. Haute-Bretagne. *Mme Paul Sébillot*..... 277
Si j'étais hirondelle. I. Forme morvandelle. II. Forme normande, *Julien Tiersot*..... 332
Deux chansons bourguignonnes. I. Le Frère et la sœur. II. Le Galant de village. *Charles Lecocq*..... 393
Notes sur ces chansons. *Julien Tiersot*..... 396
Le Mal Marié, version normande. *D. Danjon*..... 466
La Chanson des Petignots, pays de Montbéliard. *Mme A. Barbet*... 477
La Chanson du laboureur. Nivernais. *A. Millien et G. Penavaire*... 527
La Noizille. I. — III. Versions de la Haute-Bretagne et de la Champagne. *Mme Paul Sébillot*..... 541
IV. V. De la Charente. *F. Fertiault*..... 544
La Fille soldat I. II. Versions de la Haute-Bretagne. *Mme Paul Sébillot*. 580
La Belle dans la tour, version boulonnaise. *G. Doncieux*..... 603

Digitized by Google

Le Voyage du rossignol. I. Version normande. *D. Danjon*.... 644
II. Haute-Bretagne. Mme *Paul Sébillot*..... 645
III. Bourgogne. *Julien Tiersot*..... 646
Joli capitaine. I. de l'Auvergne. *Dr Pommerol*..... 681
II. Ille-et-Vilaine. *Mme Paul Sébillot*..... 690
Beau marinier I. Vers. de la Haute-Bretagne. *Paul Sébillot et Julien Tiersot*..... 716

Musées, Expositions, Congrès.

Assemblée générale..... 118
Second Congrès des Traditions populaires. P. S. *A. Certeux*... 430-692
Deuxième congrès, compte rendu. *Loys Brueyre*..... 717

Poésie populaire.

Poésies sur des thèmes populaires. XX. Emile Blémont et Achille Millien. *P. S*..... 297

Nécrologie.

P. Bézier. *P. S*..... 378

Variétés.

Voyageurs français et étrangers. I Thévenard. *Daniel Bellet*..... 155
II. Jordan. *P. S*..... 619
Une Question d'ethnographie. *T. Volkov*..... 405
Livres populaires II. Chanson en forme de complainte de Jehan Dubus. 174
III. Oraisons superstitieuses interdites au XVIe siècle. *L. Morin*... 691
Les Sociétés des traditions populaires. VI. Société de littérature finnoise. *Paul Sébillot*.... 735

Bibliographie.

Alfileïlah oua Leïlah (Mille et une Nuits, contes arabes). *René Basset*. 438
Almanach du pays de Montbéliard. *P. S*..... 756
Antanarivo Annual. *René Basset*..... 444
René Basset. Loqman berbère, *G. Delphin*..... 317
Dictons satiriques attribués à Sidi Ah'med Ben Nousof *P.-S. René Basset*... 123

Digitized by Google

Prince Roland Bonaparte. Une excursion en Corse. *P. S*..... 639
A. Certeux. Les Calendriers. *W. W. Newell*..... 700
Chapkarev. Sbornik ot blgarski narodni oumotvorenia. *T. Volkov*. — 573
Cesky Lid. T. V..... 574
G. Doncieux. La Pernette. *J. T*..... 251
Ebeling. Die Kahlenberger. *Aug. Gittée*..... 122
Genaux. La Légende de saint Gengoux *J. T*..... 124
Cte Goblet d'Alviella. Migration des symboles. *Ch. Ploix*..... 379
D. Cels Gomis. Botanica pópular. *P. S*..... 318
W. Gregor. The Horse in scottish Folk-lore. *P. S*..... 61
Dr Haas. Contes et Légendes de Rugen. *Léon Pineau*..... 444
E. S. Hartland. English Fairy tales. *P. S*..... 187
Douglas Hill. Before the fire. *P. S*..... 252
L. Kerardven. Guionvach. *P. S*..... 441
A. Kollmenn. Deutsche Puppenspiele. *Léon Pineau*..... 507
K Krohn. Mann und Fuchs. *L. Sudre*..... 757
C.-G. Leland. Gypsy Sorcery. *Paul Sébillot*..... 249
M. S. Lopez. Leggende delle Alpi. *Paul Sébillot*..... 251
Paul Lutel. La Légende de Champagne. *L. Morin*..... 538
F. M. Luzel et A. Le Braz. Soniou Breiz Izel. *Julien Tiersot*..... 57
A. Manjoura. Shazki poslovitzy zapissanya a Ekaterinoslavskoï i Karkovskoï goub. *T. Volkov*..... 572
Mensignac (*Ch. de*). Superstitions de la Gironde. *P. S*..... 701
Albert Meyrac. Trad. chansons des Ardennes. *Julien Tiersot*..... 60
Albert Meyrac. Traditions des Ardennes. *Aug. Gittée*..... 186
Moleti. Poesie dei popoli selvagi. *P. S*..... 701
Edouard Montagne. Les Légendes de la Perse. *René Basset*..... 506
Orain. Curiosités de l'Ille-et-Vilaine. *P. S*..... 251
J.-F. Noguès. Mœurs d'autrefois en Saintonge. *Paul Sébillot*..... 250
Léon Pineau. Contes du Poitou. *Paul Sébillot*..... 316
G. Pitré. Canti popolari siciliani. *Comte de Puymaigre*..... 575
Ch. Ploix. Le Surnaturel dans les contes populaires. *Loys Brueyre*. 503
Comte de Puymaigre. Vieux auteurs castillans. *P. S*..... 380
Recueil d'études romanes. *Raoul Bayon*..... 508
J. Tiersot. Mélodies populaires des provinces de France..... 121
Ch. Thuriet. Proverbes judiciaires. *P. S*..... 380
Varonen. Metsaïtys Taijoka. *P. S*..... 38
Vitry. The Exempla of Jacques de Vitry. *Ch. Ploix*..... 59

Digitized by Google

Illustrations.

Napoléon Satan, caricature anglaise..... 26
Napoléon et le petit Homme rouge, caricature anglaise..... 28
La Chatte blanche, gravure du XVIIe siècle..... 246
Une Sirène, composition de *F. Rops*..... 435
Dessins de T. Busnel pour *Guionvac'h*, édition des Bibliophiles bretons : Les Revenants, la Sorcière..... 442-443
Les trois Morts, image du XVIe siècle..... 174
Deux panneaux des exemples de Michel Le Nobletz (XVIIe siècle) 100-101
La Justice de Trajan, bas-relief du XVe siècle..... 708
La Justice de Trajan, fresque de l'appartement Borgia..... 710
La Justice de Trajan, dessin de J. Bellini..... 711
La Justice de Trajan, médaille allemande du XVIe siècle..... 713
Scènes populaires anglaises..... 723
Fleuron de la Société de littérature finnoise..... 739

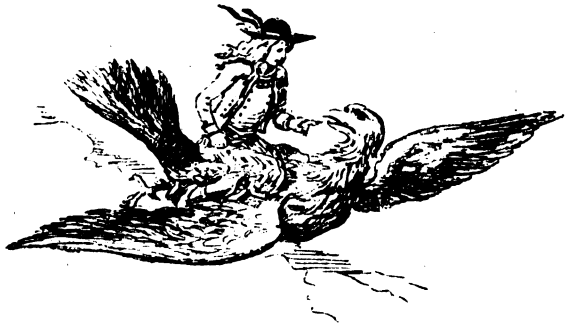

La table analytique et alphabétique sera distribuée avec le numéro de janvier 1892.

Le gérant : Alphonse Certeux.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

BLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE.

..... 26
..... 28
..... 246
..... 435
bliophiles
..... 442-443
..... 174
ècle) 100-101
..... 708
..... 710
..... 711
..... 713
..... 723
..... 739

le numéro

TEUX.

es, 64, 154, 704.
chements, 36.
ie : coutumes et croyances popu-
es, 190, 577.
e : croyances béarnaises, 154.
INI (Jules), 692.
ie : légende du pont d'Artos, 138.
ie : croyances populaires, 384.
amps d'Arles : légende popu-
e, 621.
iagne : coutumes et croyances, 36 ;
verbes sur les routes, 94 ; gâteaux
nniversaires, 191.
ions à des contes populaires, 30,
, 665.
anach des bergers pour 1891, 192.
anach des bonnes gens du pays Montbéliard, 756.
anachs : croyance populaire, 760.
ace : superstition populaire, 760.
iand (saint) : fontaine d'Escolives,
ortifie les enfants débiles, 699.
ipoule de S. Maximin (la sainte), 621.
idorre : intronisation du viguier, 256.
ie de saint Martin, 200.
igleterre : légende de sorcellerie, 158 ;
croyance populaire, 760.
nimisme des armes au Japon, 715.
njou : croyances populaires, 192 ; mé-
decine superstitieuse, 422.
nnam : funérailles d'un dauphin, 749.
nne (sainte) : légende du lac de
Besse, 528.
nnée (renouvellement de l') : chanson
populaire, 18.
Anniversaires de naissances : coutumes
protestantes, 191.
Annuaire madécasse, 444.
Anvers : légende populaire, 182.

Appellations populaires en Poitou, 570.
Apprenti sorcier (l'), conte populaire, 679.
Arabie : contes populaires, 65, 302, 449, 679, 729.
Araignées : croyance chinoise, 117.
Arc-en-ciel : pont mythique des Ases, 361.
Ardennes (Traditions, légendes et contes des), 60.
Ardennes : conte populaire, 500.
Arènes de Nîmes : légende populaire, 627.
Argovie : légendes populaires, 566.
Ariège : chansons de mariage, 140.
Arles : légendes des Aliscamps, 621 ; des huit jumeaux, 621.
Arménie russe : superstitions populaires, 467.
Armes : croyances et traditions populaires, 597, 715.
ARNAUDIN (Félix), 330.
Art de la Renaissance (légendes du Moyen Age dans l'), 705.
Artois : coutumes du carême, 309.
Ases (pont des) ou arc-en-ciel, 361.
Aspe (vallée d') : conte populaire, 112.
Assemblée générale de la Société des Traditions populaires, 118.
Aube : rondes enfantines, 181 ; remède populaire, 192 ; formulette, 255 ; appellations populaires, 363 ; fontaines guérissantes, 607 ; fraternisation par le sang, 684 ; coutume populaire, 704.
AUDIAT, 511.
Audierne (baie d') : croyances et légendes, 652 ; la flotte d'Audierne, chanson populaire, 661.
AURICOSTE DE LAZARQUE (E.), 363.

Digitized by Google

Auvergne : chansons populaires, 116, 689 ; légende fantastique, 183 ; coutume de la mi-carême, 255 ; croyance populaire, 759.

Aventin (saint), 638.

Baïes, ville engloutie, 165.

Bâle : légende populaire, 568.

Balises : traditions et superstitions populaires, 80 ; questionnaire, 17.

Bamberg : légende de sa cathédrale, 287.

Baptême (noms de) populaires en Pologne, 37 ; coutumes et croyances relatives au baptême, 37 ; baptême des ponts, 402.

Barbe (sainte), patronne des mineurs, 240, 241.

Barbet (Mme M. A.), 18.

Barbet (M. A.), 477.

Bas-Languedoc (traditions et superstitions du), 548.

Basse-Bretagne : *Chansons populaires* recueillies par Luzel et Le Braz, 57 ; légendes du diable, 406, 673 ; croyances et légendes du Cap-Sizun, 377, 535, 650 ; des pêcheurs du Morbihan, 541 ; légende populaire, 545.

Basset (René) : 30, 65, 85, 115, 145, 161, 165, 243, 287, 288, 289, 302, 335, 360, 371, 420, 421, 431, 438, 444, 449, 487, 489, 490, 495, 501, 506, 508, 513, 577, 610, 631, 634, 665, 672, 679, 727, 743, 750. *Les dictons satiriques de Si Ahmed ben Yousouf*, 123 ; *Loqman berbère*, 317.

Bataille du désert (la), légende valaisienne, 352 ; la bataille des roses, coutume orientale, 483.

Bateau de nuit, bateau des sorcières : croyances bretonnes, 655.

Bâton de saint Martin, 203.

Bavière : coutumes et superstitions relatives aux nouveau-nés, 36.

Bayon (Raoul), 99, 248.

Béarn : contribution au folk-lore, 108 ; superstitions populaires, 154, 732.

Beau marinier (le), chanson de la Haute-Bretagne, 716.

Belgique : coutumes scolaires, 56 ; folk-lore des mines et mineurs, 241, 312, 485 ; des tunnels, 571 ; des routes, 649.

Belle dans la tour (la), chanson populaire, 603.

Bellet (Daniel), 155.

Bénédiction d'un navire, 64.

Berceau de saint Hilaire, à Poitiers, 623

Bergerat (Emile), 752.

Berlin : superstitions populaires, 759.

Bernard (Augustin), 77.

Berne : légende populaire, 569

Bêtes légendaires, 363.

Bézier (P.), 368, 378, 618.

Biberzelt, pain d'épice en Argovie, 566.

Bibliographie, 57, 121, 186, 249, 316, 378, 438, 503, 572, 638, 700, 755 ; folk-lore polonais, 222.

Biette (la), animal légendaire de la Haute-Bretagne, 367.

Bile (remède populaire contre la), 422.

Binder (Eugène), 479.

Birherou (le), animal légendaire de la Haute-Bretagne, 367.

Blacque (M.), 398, 704.

Blaise (saint) : culte populaire en Hongrie, 479.

Blaisois : blason populaire, 760.

Blanc cheval (le), conte du Luxembourg belge, 613.

Blanchard (Dr Raphaël), 192, 248.

Blason populaire du Béarn, 732 ; du Blaisois, 760 ; de la Loire-Inférieure, 368, 618 ; de Paris au XVIIe siècle, 494.

Blémont (Emile), *Pommiers en fleurs*, 297.

Bœuf : sa peau découpée en lanières, 52, 335.

Boguiénékas, sorcières en Pologne, 40 à 43.

Bohémiens, 249.

Boileau (traditions populaires dans), 556.

Boh (Antoinette), 183, 255.

Bon (saint) : fontaine de Champcevrais, guérit les maladies de la peau, 699.

Bon berger (le), pasquille lilloise, 695.

Bon Dieu et le pays (le), conte dauphinois, 307 ; le bon Dieu de Saint-Georges, conte nivernais, 667.

Bonaparte (Prince Roland), *Une excursion en Corse*, 639.

Bonnardot (F.), 511.

Bonne femme aux prunes (la), chanson populaire, 207.

Bonnet (saint) : fontaine de Lévis, guérit les coliques, 699.

Bosj (la) ou malechance croyance bretonne, 535.

Digitized by Google

Botanique populaire, 318.

Boucs : croyance béarnaise, 733.

Bouffons, 122.

Boulay en Lorraine : superstition de la Massue, animal fantastique, 363.

Boulonnais : coutumes de carême, 309 ; chanson populaire, 603.

Bourbonnais : vieux usages, 685.

Bourchenin (Daniel), 108, 191, 570, 732.

Bourdis : feux de joie du carême en Artois et Boulonnais, 309.

Bourgogne : chansons populaires, 393, 646 ; formulette, 510 ; croyances, 576.

Bras-de-fer : croyance populaire, 664.

Bretagne : chansons populaires, 580, 645, 690, 716 ; contes, 751 ; croyances et légendes, 377, 535, 650 ; légendes du diable, 166, 406, 545, 673 ; superstitions, 704 ; appellation populaire des chrysanthèmes, 704.

Bricou (la chanson de), randonnée populaire et ses analogues, 102, 371, 501.

Brueyre (Loys), 25, 190, 503, 717.

Bûche de Noël, 64.

Bulgarie : traditions concernant les routes, 648.

Burloir (le), trompe bourbonnaise, 685.

Cado (saint) et le diable, légende vannetaise, 409.

Cafres : ordalies, 631.

Calcutta : légende de sa fondation, 336.

Callon (Anselme), 112.

Canaux : traditions populaires, 80 ; questionnaire, 17.

Canons : traditions populaires, 597.

Cap-Sizun : croyances et coutumes, 377, 535, 650.

Cappadoce : origine légendaire, 387.

Carabine : traditions populaires, 600.

Carême : coutumes artésiennes et boulonnaises, 309.

Carnaval : coutume et chanson béarnaise, 109 ; en Auvergne, en Poitou, 255 ; chez les juifs galliciens, 118.

Carthage : légende de sa fondation, 335.

Cartouches : croyance africaine, 190.

Castelnau (C. de), 144.

Cathal Crobdherg, héros de l'épopée celtique, 193.

Cathédrales bâties par le diable, 278, 287.

Cathère (la pierre du), conjuration champenoise, 493.

Catherine (sainte) : fontaine miraculeuse de Marchais-Beton, 639.

Caux (chansons du pays de), 77.

Cavaliers blancs (les), légende normande, 418.

Cèdres du Liban, lieu de pèlerinage, 238.

Ceinture de saint Martin, 205.

Celtique (Origines de la tradition), 193.

Cent écus (les), conte poitevin, 143.

Certeux (Alphonse), 48, 113, 152, 191, 238, 256, 294, 305, 384, 430, 483, 512, 533, 565, 663, 704, 760; *Calendriers à emblèmes hiéroglyphiques*, 700.

Chair-salée de Troyes, 639.

Champagne : rondes d'enfants, 181 ; remède populaire, 192 ; formulette, 255 ; légende de Mélusine, 296 ; baptême de pont, 402 ; conjuration populaire, 493 ; chanson, 543 ; croyances et coutumes, 576, 704 ; appellations populaires, 606 ; fontaines miraculeuses, 607 ; fraternisation par le sang, 684 ; *la légende de Champagne*, par Paul Lutel, 638.

Chance : croyances canadiennes, 128, alsaciennes, 760.

Chansons populaires de l'Auvergne, 116, 689 ; de Boulonnais, 603 ; de la Bourgogne, 393, 646 ; du pays de Caux, 22, 77 ; de la Champagne, 543 ; de la Haute-Bretagne, 34, 78, 208, 277, 542, 580, 645, 690, 716 ; du pays de Montbéliard, 18, 477 ; du Morvan, 332 ; du Nivernais, 529, de la Normandie, 207, 333, 466, 644 ; chanson de mariage en Ariège, 140 ; chansons des mineurs polonais, 338 ; chanson de Bricou et ses analogues, 102, 501 ; cycle de Marie-Madeleine, 257, 474, 604 ; pastiches de chansons populaires, 146 : *Chansons populaires de la Basse-Bretagne*, recueillies par Luzel et Le Braz, 57.

Chant du coq : superstition bretonne, 704.

Chantre (Ernest), 467.

Chapelles pratiquées dans les mines, 240 ; chapelles protectrices des marins en Bretagne, 657.

Chapkarev (K. A.), *Traditions populaires bulgares*, 573.

Chappe de saint Martin, 202.

Char de saint Martin, 205 ; le Char de Sésostris, conte populaire, 679.

Chardin (Paul), 142, 296, 530, 607.

Google

Charente : chansons populaires, 544 ; croyances et traditions, 576.

Charidane : charivari saintongeais, 429.

Chariot des morts : croyance bretonne, 655.

Charités : confréries normandes, 423.

Charivaris en Saintonge, 429.

Chasseur sauvage (le), légende allemande, 291.

Chats : croyances béarnaises, 153, 733 ; chartraines, 165 ; chats enterrés sous les fondations, 576 ; la chatte blanche, contes populaires, 246, 594.

Chaussées : traditions et superstitions, 1, 82, 289, 362, 404 ; questionnaire, 17. Chaussées du diable, 289, 649 ; chaussées hantées, 291, merveilleuses, 362, rompues, 362.

Chaworth-Mustars (Lina), 424.

Chéguillaume (M.), 492, 534.

Chemins de fer : traditions et superstitions populaires, 10, 97, 218, 363, 405, 492, 571, 583; questionnaire, 17.

Chemin de saint Jacques, 128.

Chemises mouillées guérissant la fièvre, 700.

Chênelière (E. de la), 423.

Cheval (le) dans le folk-lore écossais, par Walter Grégor, 61 ; chevaux de Salomon, 145 ; le blanc cheval, conte du Luxembourg belge, 613.

Chevalier au Cygne (le), 729, 730.

Chevêche ou Chavèche, 64.

Chien noir (le), animal légendaire du Sleswig-Holstein, 367 ; chiens de Saint-Malo, 624; chiens des Equinoxes, croyance bretonne, 657.

Chine : superstition populaire, 117.

Chouettes : coutumes et croyances, 64, 733.

Chrysanthèmes : appellation populaire, 704.

Cigares (dicton sur les), 759.

Cigognes : croyance populaire, 37 ; Contes de la cigogne, 243.

Cimetières : croyances dauphinoises, 151.

Claquettes de la Semaine Sainte, 301.

Clédat (L'), 512.

Clément (saint) : fontaine miraculeuse d'Azon, 699.

Cloches : croyances et légendes, 154, 582; présages et superstitions, 447; cloches englouties, 292 ; devinettes, 110.

Cochon de la Saint-Martin, 197, 199.

Coliques (sources miraculeuses contre les), 699.

Complainte sur la Mort par Jean de Bus, 174.

Confréries de charité, en Normandie, 423.

Congrès des traditions populaires (second), 376, 430, 692, 717.

Conjuration champenoise, 493.

Contes populaires : arabes et orientaux, 65, 302, 449, 679 : de la vallée d'Aspe, 112 ; du Luxembourg belge, 613, 740 ; de la Haute-Bretagne, 751 ; du Maine, 584 ; du Poitou, 143 ; troyens, 481 ; allusions à des contes populaires, 30, 243 . 665 ; *Contes et légendes de Rügen*, par le Dr Haas, 444.

Coq : croyances populaires, 154, 704 ; coqs de la Saint-Martin, 195 ; les coqs en pâte, coutume bourbonnaise 686.

Coquilles de pèlerins : leur origine, 156.

Corbeaux de Saint-Malo, 624.

Corfou : coutumes de la Semaine-Sainte, 301.

Corneille (traditions populaires dans), 551.

Cornelissen (Jozef), 371.

Cornouailles : légendes de villes englouties, 672 ; danse des fées, 688.

Corrèze : coutume de mariage, 615.

Corse : traditions populaires, 639.

Côtes-du-Nord : chansons populaires, 580.

Courthion (L.), 345.

Couteaux : croyance béarnaise, 154 supplice des couteaux, 511.

Coutumes des mariniers, 32, 748 ; des mineurs polonais, 338 ; relatives aux enfants, 36 ; scolaires en Belgique, 56 ; funéraires. 156, 628 ; de mariage, 157, 615 ; du Carême, en Artois et Boulonnais, 309 ; du Carnaval en Auvergne et en Poitou, 255 ; de la Semaine-Sainte en Espagne, en Italie et à Corfou, 301 ; dans les Landes, 330 ; dans le Dunois, 726 ; du divorce chez les mahométans, 256. Coutumes béarnaises, 732 ; bourbonnaises, 685 ; dijonnaises, 563.

Couvents engloutis, 513.

Crabes : cri des poissonnières de Saint-Malo, 192.

Crane (Thomas-Frédéric), *Exempla* de Jacques de Vitry, 59.

Crêpes du Carnaval en Poitou, 255.

Digitized by Google

Crépuscule des Dieux, 731.

Crieurs (les), croyance bretonne, 656.

Cri des poissonnières de Saint-Malo, 192.

Croix au pain : coutume béarnaise, 154.

Croque-mitaine: croyance populaire, 663.

Croque-morts : étymologie proposée, 704.

Croyances beauceronnes, 383 ; du Cap-Sizun, 535 ; de l'Ukraine, 292 ; des mineurs en Belgique, 241 ; en Pologne, 338 ; de Noël en Dunois, 726 ; relatives aux enfants, 36 ; au télégraphe électrique, 641 ; à la poste, 642 ; aux pendules, aux lunettes et au télescope, à la photographie, 643 ; au Petit Homme rouge, 25.

Cuba : usage funéraire, 48.

Culte du marteau en Lithuanie, 161.

Cultivateur (le diable et le) : légende vannetaise, 169.

Curiosités, croyances et superstitions de l'Ille-et-Vilaine, par Ad. Orain, 251.

Cuves de Sassenage, 626.

Cycle de Marie-Madeleine, 257, 474, 604.

Cygne (le Chevalier au), 729, 730.

Danjon (D.), 22, 466, 644.

Danse des fées : en Auvergne, 183 ; dans l'Ile-de-France, 530 ; en Cornouailles, 688.

Dauphin (funérailles d'un) en Annam, 749.

Dauphiné (merveilles du), 625 ; traditions et superstitions, 149, 307, 759 ; appellations populaires du soleil, 384 ; conte populaire, 698 ; dictons, 759.

Débilité (sources miraculeuses entre la), 699.

Debled, 384.

Défenses de sanglier : superstition arabe, 384.

Defodon, 373.

Délimitation d'un territoire à l'aide d'une peau de bœuf découpée en lanières, 335 ; par la voix, par la vue, 337.

Delphin (G), 317.

Démons (palais construits par les), 579.

Dents : croyances et remèdes populaires, 64, 422, dents de lait : croyances et remèdes, 192, 383.

Dépositaire infidèle (le) : contes orientaux, 65, 302.

Derikume, 571.

Dérobée : danse bretonne, 78.

Désaivre (Léo), 50.

Desbordes, 64, 128, 704.

Descubes (Amédée), 32, 184, 582, 615, 760.

Desrousseaux (A.), 107, 694.

Destriché (Mme), 500.

Destructeurs de ponts, 360.

Deuil des abeilles en Poitou, 704.

Devinettes flamande, 486 ; ukrainiennes, 292 ; concernant les routes, 92.

Diable dans l'iconographie (le), 99 ; légendes du pays de Vannes, 168, 406, 673 ; du Bas-Languedoc, 548 ; du Dauphiné, 698 ; cathédrales construites par le diable, 278, 287 ; ponts du diable, 280, 403 ; chaussées du diable, 289, 649.

Dictons satiriques orientaux (recueil de), 123 ; dictons béarnais, 733 ; dauphinois, 759.

Didon (légende de), ses analogues, 52, 335, 420.

Dieppe (légendes manuscrites du musée de), 415.

Digues : traditions et superstitions populaires, 82, 85 ; questionnaire, 17 ; légendes, 289, 362 : croyances ukrainiennes, 404.

Dijon : coutume populaire, 563.

Divorce : coutume musulmane, 256.

Doncieux (George), 257, 474, 603, 747 ; *la Pernette, étude critique*, 251.

Dorez (Léon), 190.

Douglas Hill, *Beside the fire*, 252.

Droude-Zmora, génie malfaisant en Bavière et en Ukraine, 40, 42.

Dulaure (manuscrits de) concernant le folk-lore, 704.

Dunois : tradition de Noël, 726.

Eau bouillante (ordalies par l'), 422 ; eaux thermales et minérales, leurs légendes, 305 ; eaux fétiches, 699.

Ebeling (Fr.-N.), *Die Kahlenberger*, 122.

Eboulements de Leytron (les), légende valaisanne, 356.

Ecosse : rites de la construction, 172.

Ecrivains français (traditions populaires dans les), 470, 551.

Eglises bâties par les fées, 639 par le diable, 278, 287.

Digitized by Google

Egoûts : traditions et superstitions populaires, 140.

Egypte : coutumes et superstitions des mariniers, 32.

Elbon (saint) : fontaine d'Arces, guérit les fièvres, 699.

Emérantienne (sainte) : fontaine de Dicy, guérit les maladies infantiles, 699.

Enfant et la mère (l'); coutumes et croyances populaires les concernant, 36 ; enfants ensorcelés en Bavière et en Ukraine, 43-44 ; épouvantails des enfants, 663 ; sources miraculeuses guérissant les enfants débiles et noués, 699-700.

Enfer (iconographie de l'), 99.

Ensorcèlements : en Dauphiné, 150 ; en Bavière et en Ukraine, 43-44.

Envies, 511.

Epées (traditions populaires relatives aux), 598, 600.

Epiphanie : coutumes de Caen, 22-23.

Epouvantails des enfants, 663.

Epreuves par l'eau, 127, 422 ; par le fer rouge, 421, 631 ; par le poison, 631.

Esclaves à Marseille au XVIIe siècle, 622.

Espagne : coutumes de la Semaine-Sainte, 301.

Etangs (légendes des), 256, 431-435, 627, 743-746.

Ethnographie ukrainienne, 405.

Etincelles : croyance béarnaise, 154.

Etoiles filantes : croyance languedocienne, 549.

Extraits et lectures, 117, 184, 248, 751.

Facétie sur les pendus, 296.

Farces et soties (recueils de), 122.

Fargue (Louis), 139, 434.

Fays ou feux-follets, 530.

Fées malfaisantes en Pologne, 40, 41 ; en Normandie, 416 ; danse des fées, 183, 530, 688 ; fées des Creux : légende valaisanne, 350 ; fées en Bas-Languedoc, 548 ; fées lavandières en Poitou, 570 ; églises bâties par les fées, 637.

Femme du trépas (la), croyance bretonne, 655.

Fer à cheval : superstitions populaires 190, 384.

Fer rouge (épreuves par le), 421, 631.

Ferrand (Auguste), 149, 759.

Ferrand (J.), 698.

Fertiault (F.), 429, 493, 511, 544, 576.

Fête des Rois, à Caen, 22 ; fête de la moisson en Dauphiné, 308 ; fête des mineurs en Belgique, 241.

Feu Saint-Elme : croyances populaires, 115, 487 ; feux-follets, 530, 616 ; feux de joie, 32, 309 ; feux de Saint-Martin, 206 ; feux et signaux : croyances bretonnes, 658.

Fièvres (sources miraculeuses contre les), 699, 700.

Fille-soldat (la), chanson populaire, 580.

Finlande : Société de littérature finnoise, ses publications, 735.

Fions : lutins de la Haute-Bretagne, 210.

Fitz-Gérald (David). 193.

Flandres : légende populaire, 727.

Flèches : traditions et croyances, 599, 600 ; pointes de flèches : amulettes polonais, 36.

Fleur des amoureux, en Angleterre, 760.

Flottages (l'invention des), 748 ; fête populaire, 32.

Flotte d'Audierne (la), chanson populaire, 661.

Folk-lore parisien (miettes de), 21, 494, 533, 663 ; folk-lore du Béarn, 108, 732 ; de la Lorraine, 363, 570 ; folk-lore en Pologne, sa bibliographie, 222 ; les précurseurs du folk-lore, 415 ; conférence de M. Loys Brueyre, 190.

Fondation légendaire de Carthage, 335 ; de Calcutta, 336 ; rites de fondations, 576.

Fontaine sacrée au pays de Foix, 256 ; pèlerinages aux fontaines, 560, 607, 699.

Forez : formule populaire, 512.

Forgeron (le diable et le) : légende vannetaise, 169.

Formulettes de l'Aube, 255 ; de la Bourgogne, 510 ; du Lyonnais et du Forez, 512 ; du Poitou, 570.

Fort (saint) : fontaines de Rogny et de Malicorne, fortifient les enfants débiles, 699.

Fouju (G.), 55, 162, 383, 415, 726.

Fous de cour, 122.

Fraternisation par le sang, 577, 684, 731.

Frère et la Sœur (le), chanson bourguignonne, 393.

Froment (pluie de), 638.

Funérailles (rites des), 628 ; funérailles d'un dauphin, en Annam, 749.

Digitized by Google

Fusil : traditions et croyances, 600.

Galant de village (le), chanson bourguignonne, 395.

Galette de pain (la), légende arabe, 152, 294.

Galipote (la), bête légendaire du Poitou et de la Saintonge, 367.

Galles (superstitions du pays de), 484.

Gallicie : Carnaval des Juifs, 118.

Gant de saint Martin, 203.

Gargantua : tradition persane, 384.

Gâteaux d'anniversaires, 191.

GAUTIER (Judith), 751.

Géant Mme de Crussol (le), 64 ; géants constructeurs de ponts, 280 ; traditions persanes concernant les géants, 384.

Gengoux (saint) : légende nivernaise, 124.

Génies malfaisants en Bavière et en Ukraine, 40, 42 ; génies des mines, à Madagascar, 487 ; le mineur et le Génie, légende du Harz, 669.

Georges (saint) : fontaine de Moutiers, guérit les fièvres intermittentes, 699 ; fontaine miraculeuse de Dionne, 700 ; le Bon Dieu de Saint-Georges, conte nivernais, 667.

Gildas (saint) et le diable, légende vannetaise, 412.

GIRARD DE RIALLE (J.), 33, 117, 128, 384.

GITTÉE (Auguste), 122, 186.

GOBLET D'AVIELLA (comte) : *La migration des symboles*, 378.

Goître : croyance béarnaise, 733.

GOMIS (D. Cels) : *Botanica popular*, 318.

Gorgon (saint) : fontaine de Véson, guérit les enfants noués, 700.

Goutte (source miraculeuse contre la), 699.

Grand'Bête (la), animal légendaire du Berry, 367.

Grande cité (la), conte manceau, 588.

Grégoire (saint), patron des écoliers, 56.

GRÉGOR (Walter), 172 ; *The horse in scottish folk-lore*, 61.

Grenouilles muettes (les), légende méridionale, 623.

Grindelwald : légende populaire, 569.

Grues : croyance béarnaise, 733.

GUÉNÉOU (Lucien) : *La légende de saint Gengoux*, 124.

Guénolé (saint) et le diable, légende vannetaise, 545.

Guerliche (la), type populaire flamand, 694.

Guerre (présages de), 549.

Guillemot (le roi), 665.

HAAS (Dr. A.) : *Contes et légendes de Rügen*, 444.

Haches : traditions et croyances, 599.

HAROU (Alfred), 21, 56, 182, 218, 220, 278, 292, 295, 312, 436, 485, 511, 571, 641, 642, 649, 666, 759.

HARTLAND (E. Sidney) : *English fairy... tales*, 187.

Harz : légende populaire, 669.

Haute-Bretagne : chansons populaires, 78, 208, 277, 542, 580, 645, 690, 716 ; contes, 751 ; traditions et croyances, 127, 128 ; appellation populaire des chrysanthèmes, 704.

Hautes-Alpes : cas de sorcellerie, 248.

HEINECKE (Hedwige), 118, 138, 191, 399, 473, 669.

Herbe de la détourne, 192.

Herbert ou Héribert de Vermandois, 638.

HERCOUET (Charles), 749.

Hilaire (saint) : son berceau à Poitiers, 623.

Histoire (l') et les traditions populaires, 385, 531, 605.

Homme : origines légendaires, 750 ; le Petit homme rouge, croyance populaire, 25 ; l'Homme doux, coutume auvergnate, 255 ; l'Homme à la fournée de pain, légende valaisanne, 345.

Hongrie : culte de saint Blaise, 479.

HOVELACQUE (Abel), 64, 127, 488, 699.

Hyde Park : origine légendaire, 336.

Iconographie du diable, 99.

Ille-et-Vilaine : chanson populaire, 690.

Imagerie populaire : les tableaux de Michel le Nobletz, 99 ; Lohengrin et l'imagerie populaire, 729.

Inde : ordalies, 421, 422.

Injures particulière au Dauphiné, 150.

Intersignes, 398.

Intronisation du viguier d'Andorre, 296.

Is : cité légendaire, 155, 654.

Italie : médecine populaire, 255 ; coutumes de la Semaine-Sainte, 301.

Jacques (chemin de saint), 128.

Digitized by Google

Japon : superstitions attachées aux armes, 715.

Java : légende du pont des morts, 489.

Jean le soldat, 31.

Jean (nuit de la Saint-), croyances populaires, 192.

Jean-Baptiste (saint) : fontaine de Lussagnet, guérit les rhumatismes, 560.

Jetées : traditions populaires, questionnaire, 17.

Jeu du chemin, 97 ; jeux d'enfants en Allemagne, 507.

Jeudi-Saint : coutume landaise, 330.

Joli capitaine : chanson de l'Auvergne, 689.

Jordan (Claude), ses Voyages historiques de l'Europe, 619.

Jour de l'an : chansons populaires, 18 ; coutumes, 20.

Juifs galliciens (coutumes des), 118 ; des Juifs d'Avignon, 622 ; pourquoi les Juifs ne mangent pas de porc, 727.

Jumeaux d'Arles (les huit), légende populaire, 621.

Kerardven (L.) : *Guionvac'h, chronique bretonne*, édit. nouvelle, 441.

Kerviler (René), 288.

Krohn (Kaarle) : *l'Homme et le Renard, études de littérature populaire*, 755.

Laboureux (le), chanson nivernaise, 529.

Lacs (légendes des), 256, 431, 627, 743

Lach-Szyrma (W. S.), 672, 688.

Lacuve (R. M.), 143.

Laguë de Xaintrailles (la), légende agenaise, 434.

Lait : croyance béarnaise, 154.

Lamentations funéraires, 628.

Lances (traditions populaires relatives aux), 600.

Landes : coutumes de la Semaine-Sainte, 330.

Langlade (Alex.), 192.

Languedoc : croyances populaires, 192, 548.

Langueur (saint) : fontaine de Treigny, guérit les coliques, 699.

Lanterne du mauvais temps : croyance bretonne, 656.

Laporterie (J. de), 560.

Launay (G. de), 247, 422, 628.

Lavenot (P.-M.), 166, 406, 541, 576, 673.

Le Bournisien (H.), 309.

Le Braz (A.) et F.-M. Luzel : *Chansons populaires de la Basse-Bretagne*, 57.

Lebrun (Henri), 606.

Le Carguet (H.), 377, 535, 650, 661.

Lecocq (Charles), 393.

Lefebvre (François), 616.

Légendes : leurs transformations, 694 ; légendes préhistoriques, 55, 162 ; du moyen-âge dans l'art de la Renaissance, 705 ; des eaux thermales et minérales, 305 ; des cloches, 292, 582 ; des ponts, 279 ; des chaussées et des digues, 289 ; des phares, 291 ; des villes englouties, 743 ; du diable dans le pays Vannetais, 166, 406, 673 ; de Didon et ses similaires, 52, 335, 420 ; de Trajan, 707 ; de saint Martin, 194 ; de Mélusine, 296 ; de Théophile de Viau, 50 ; de Napoléon, 385 ; de sorcellerie en Angleterre, 158 ; de la cathédrale de Trèves, 278 ; d'Auvergne, 193 ; de la Basse-Bretagne, 545 ; du Cap Sizun, 650 ; de Champagne, 638 ; de Normandie, 415 ; d'Anvers, 182 ; des Flandres, 292, 616 ; de Suisse, 566 ; du Valais, 345 ; des Alpes, 251 ; de Lithuanie, 161 ; arabes, 152 ; africaines, 750.

Leland (Ch. Godfrey) : *Gypsy Sorcery*, 249.

Le Nobletz (Michel) et ses tableaux populaires, 99.

Lessive : croyance dauphinoise, 759.

Liban : pèlerinages aux forêts de cèdres, 238.

Libation à la pose de clefs de voûtes, 139.

Liège (proverbes du pays de), 485.

Lille : pasquille du Bon berger, 695

Lithuanie : Légende ancienne, 161.

Livre populaires, 174, 691.

Livrées (chanson des , en Ariège, 140.

Locomotive fatale (la), 99.

Locutions populaires, leur ancienneté, 321, 640 ; locutions béarnaises, 732.

Lohengrin et l'imagerie populaire, 729.

Loire-Inférieure : blason populaire, 368, 618.

Londres : second congrès des traditions populaires, 717.

Lopez (Maria Salvi) : *Leggende delle Alpi*, 251.

Loqman berbère, par René Basset, 317.

Lorraine (folk-lore de), 363.

Digitized by Google

Loup (saint), 638.

LUTEL (Dr Paul) : *La légende de Champagne*, 638

Lutins, 210 ; en Bretagne, 128, 656 ; en Bas-Languedoc, 548 ; en Argovie, 566.

Luxembourg belge : contes populaires, 613, 678, 740.

LUZEL (F.-M.) et A. LE BRAZ : *Chanson populaires de la Basse-Bretagne*, 57.

Lychnis, fleur des amoureux, 760.

Lyonnais : formules populaires, 512.

Madagascar : épreuves ou ordalies, 421, 63[illegible] génies des mines, 487 ; annuaire de 1890, 444.

Maguelonne (la belle), 31.

Mahométans : coutumes du divorce, 256.

Mailloques (bris de), coutume landaise, 330.

Maine : contes populaires, 584.

Maison de saint Martin, 202.

Mal marié (le), chanson normande, 466.

Malechance (la) : croyances du Cap-Sizun, 575.

MANJOURA (A. A.), *Contes et proverbes russes*, 572.

MARCHOT (Paul), 613, 678, 740.

Mariage (chanson de) en Ariégeois, 140 ; coutumes d'Ouessant, 157 ; de la Corrèze, 615

Marie-Madeleine (cycle de), 257, 474, 604.

Mariniers : superstitions et coutumes, 32, 748.

Marnès (saint) : fontaine de Perreuse, guérit les coliques, 699.

Marseille : puits admirable, 625.

Marteau (culte du) en Lithuanie, 161.

Martial (saint) : fontaine miraculeuse de Seignelay, 700.

Martin (saint) : sa légende celtique ; traditions populaires, 194 ; pierres de saint Martin, 55.

Mascaret (légende du), 623.

Massue (la), bête légendaire de la Lorraine, 363.

Mathurin (saint) et le diable, légende vannetaise, 406.

Mauvais œil (talisman contre le), 384.

Maux de dents et de tête : remède populaire, 422 ; sources miraculeuses contre les maux d'yeux, 699.

Mécaniciens des chemins de fer, leurs expressions pittoresques, 219.

Médal (saint) et le diable, légende vannetaise, 673.

Médecine superstitieuse en Anjou, 422 ; à Paris, 21 ; en Italie, 255.

Mégalithes, 55, 162, 191, 484, 624.

Mélodies populaires des provinces de France, seconde série, publiées par J. Tiersot, 121.

Melon (saint) : fontaine de Sens, guérissant la fièvre, 700.

Mélusine, 30 ; en Champagne, 296 ; en Allemagne, 337 ; *le Roman de Mélusine*, 52.

MENSIGNAC (Camille de), *Notice sur les superstitions, etc., de la Gironde*, 701.

Mère et l'Enfant (la) : coutumes et croyances populaires, 36.

Mérien (saint) : fontaine miraculeuse de Mézilles, 699.

Merveilles du Dauphiné, 625.

Mesmin (saint), 638.

Messe : croyance béarnaise, 154 ; messe de minuit, croyances chartraines, 162 ; messe musquée, messe de la pie, 533.

Météores : croyances populaires, 115.

Métiers (dictons populaires sur les), 759 ; le diable et les métiers, légendes vannetaises, 166 ; conte dauphinois, 698.

MEYRAC (Albert) : *Traditions, légendes et contes des Ardennes*, 60, 186.

Mi-carême : coutume d'Auvergne, 255.

Michel (saint) : traditions populaires, 196.

Mille-et-une-Nuits, édit. nouvelle, 438.

MILLIEN (Achille), 314, 529, 667 ; *Chants populaires de la Grèce*, etc., 297.

Mines et mineurs : traditions et superstitions, 144, 240, 312, 338, 436, 485, 634, 669, 672.

Minuit (messe de) : croyances chartraines, 162.

MISTRAL (Frédéric), 528.

Mœurs d'autrefois en Aunis et Saintonge, par J. F.-M. Noguès, 250.

Moine bourru (le) : croyance populaire, 663.

Moisson (fête de la) en Dauphiné, 308

Moitié-de-Coq, conte troyen, 481.

Monstres légendaires, 363, 639.

MONTAGNE (Edouard) : *Les légendes de la Perse*, 506.

Digitized by Google

Montbéliard (chansons populaires du pays de), 18, 477.

Montet (Edouard), 102.

Monuments (légendes des), 579.

Moreau (Mme Emile), 192.

Morel-Retz (*Stop*), 510, 563.

Morin (Louis), 181, 220, 255, 363, 402, 481, 607, 638, 684, 691, 704, 759.

Mort (complainte de Jean de Bus sur la), 174.

Morts conjurés (les), croyance bretonne, 656.

Morvan (chansons du), 332.

Müntz (Eugène), 705.

Murray-Ainsley (Mme), 158, 301, 566.

Musique russe, 448.

Naissances : coutumes et croyances populaires, 36.

Napoléon dans les légendes populaires, 25, 385, 605.

Neck : lutin suédois, 210.

Nécrologie, 378.

Newel (W.-W.), 700.

Ney (Napoléon), 99.

Nîmes : légende des arènes, 627.

Nivernais (chansons du), 529.

Noël : traditions béarnaises, 734; caennaises, 24 ; chartraines, 162 ; dunoises, 726 ; bûche de Noël, 64.

Noguès (J.-F.-M.) : *Les mœurs d'autrefois en Aunis et Saintonge*, 250.

Noizille (la), chanson populaire de la Haute-Bretagne, 542 ; de la Champagne, 543 ; de la Charente, 544.

Noms de baptême populaires en Pologne, 37.

Normandie : chansons populaires, 207, 333, 466, 644 ; légendes manuscrites du musée de Dieppe, 415 ; confréries de charité, 423.

Norwège : superstitions des côtes, 156.

Nostradamus (le tombeau de), 619.

Notes et enquêtes, 127, 190, 255, 320, 383, 576, 640, 703, 758.

Notre-Dame d'Hauterive (fontaine miraculeuse de), 700.

Nouvel an : chanson populaire, 18 ; coutumes, 20.

Noyés (les), croyance bretonne, 656.

Nuit de la Saint-Jean : croyances populaires, 192.

Objets merveilleux, 145, 610.

Océanie : coutumes populaires, 577 ; sacrifices humains, rite de la construction, 172.

Ogier le Danois, 665.

Oie de la Saint-Martin et de la Saint Michel, 196.

Oiseau de saint Martin, 204.

Ophtalmies : remèdes populaires, 248 ; sources miraculeuses, 699.

Or et la nourriture (l'), légende populaire, 671.

Orain (Ad) : *Curiosités, croyances et superstitions de l'Ille-et-Vilaine*, 251.

Oraisons superstitieuses, 691.

Oranges (les), conte du Maine, 584.

Ordalies, 127, 421, 631.

Orient : contes populaires, 65, 302, 449, 679.

Origine de la tradition celtique, 193 ; origine de l'homme, légendes africaines, 750.

Ortolan (M)., 359.

Os de poisson, 128.

Ouessant : coutumes funéraires, 156 ; coutumes de mariage, 157.

Pain des relevailles, 37 : pain d'épice de l'Argovie, 566.

Palais bâti par les démons, 579.

Pain : pourquoi ses plumes portent malheur, 473.

Paris : miettes de folk-lore, 21, 494, 533, 663 ; blason populaire au XVIIe siècle, 494.

Parsillette, conte manceau, 590.

Pasquille lilloise, 695.

Pastiches de chansons populaires, 146.

Peau d'âne (conte de), 30.

Peau (source miraculeuse contre les maladies de la), 699.

Pêcheurs (superstitions des) dans le Morbihan, 541.

Pèlerinages aux cèdres du Liban, 238 ; aux fontaines, 560, 607, 699.

Pèlerins : origine de leurs coquilles, 156.

Pellisson (Henri), 154.

Pendus (traditions populaires concernant les), 295, 564, 666 ; les Pendus de Beaumont, légende flamande, 666.

Pensées sur les traditions populaires, 113, 437.

Peny (E.), 240.

Digitized by Google

PERRAUD (Auguste), 207.

Périodiques et journaux, 125, 188, 253, 319, 382, 446, 509, 757.

PÉROT (Francis), 688.

Perse : légende du pont des morts, 488.

Pétignot (les), chanson du pays de Montbéliard, 477.

Petit homme rouge (le), croyance populaire. 25 ; le Petit homme, croyance langue docienne, 549.

PÉTROVICH (M.), 490.

Phares (traditions et superstitions concernant les), 79, 291, 650, 659 ; questionnaire, 17.

Pie : croyance béarnaise, 154 ; messe de la Pie voleuse, 553.

Pièces de monnaies enfouies dans les fondations, 139.

Pierre (saint) et le veuf, conte populaire, 112.

Pierre de Provence, 31 ; Pierre des Têtes, légendes valaisanne, 348 ; pierre de Saint-Martin, 55 ; la Pierre élevée de Poitiers, 624 ; pierres de tonnerre, 36 ; pierres qui tournent, 162 ; pierres qui guérissent, 626; pierres des Arènes de Nîmes, de Nérouse, 627 ; pierres gravées ; superstitions populaires, 248.

Pilate (légende de Ponce), à Vienne, 622.

PINEAU (Léon), 255, 403, 444, 507, 584 : *Contes populaires du Poitou*, 316.

PITRÉ (Giuseppe) : *Canti popolari siciliani*, seconde édition, 574.

Pleureuses des funérailles, 628.

PLOIX (Charles), 59, 378. *Le surnaturel dans les contes populaires*, 503.

Pluie (présages de), 549 ; pluie de froment, 638.

Plumes de paon portent malheur, 473.

Poésies sur des thèmes populaires, 297.

Poignards (traditions populaires relatives aux), 598.

Pointes de flèches : amulettes polonais, 36.

Poison (épreuves par le), 631.

Poisson (os de), 128 ; poissons fantastiques, le poisson Nicole, 142.

Poissonnières de Saint-Malo (cri des), 192.

Poitiers : berceau de saint Hilaire, 623 ; la Pierre élevée, 624.

Poitou : coutumes du Carnaval, 255 ; croyances et traditions populaires, 570, 704.

Polissoirs préhistoriques, 55.

Pologne : traditions populaires, 36 ; coutumes, croyances et chansons des mineurs, 338 ; bibliographie du folk-lore, 222.

Pommes : croyance béarnaise, 733.

POMMEROL (Dr F.), 116, 689.

Ponts et chaussées (traditions populaires des), 1, 79, 129, 209, 279, 359, 399, 483, 571, 647, 732 ; questionnaire, 16.

Ponts hantés, 209, 404 ; merveilleux, 279 ; construits par le diable, 280, 403; fantastiques, 360, 491 ; pont des Ases, chez les Scandinaves, pont Sirat, chez les Musulmans, 361 ; pont des morts, en Perse, à Java, 489 ; pont du ciel, légende serbe, 490 ; folklore béarnais, 732.

Porc (pourquoi les Juifs ne mangent pas de), 727.

Poste : croyances populaires, 642.

Poulain sans tête (le), animal légendaire de la Lorraine, 367.

Poule blanche (la) : croyance wende, 39.

Pourquoi (les), contes populaires, 314, 473, 727.

Précurseurs du folk-lore, 415.

Prédicateurs du moyen âge, leurs emprunts au folk-lore, 59.

Préhistorique : légendes et superstitions, 36, 55, 162.

Premier dimanche de Carême : coutumes artésiennes et boulonnaises, 309.

Présages contraires, 128, 549, 601, 704 ; de mort, 154, 157 ; des cloches, 247 ; de guerre, de pluie, 549.

Prince impérial et les Zoulous (le), 185

Procès de sorcellerie en Angleterre au XVIIe siècle, 158.

Provence : traditions et superstition populaires, 601.

Proverbes populaires, 127, 601 ; sur les pendus, 295, 564 ; judiciaires, 380 ; anglais, 436 ; des mineurs liégeois, 485.

Puits admirable à Marseille, 625 ; Puits des prêtres (le), légende lithuanienne, 514.

PUYMAIGRE (Comte de), 574 : *Les vieux auteurs castillans*, 2e série, 380.

Quais : traditions populaires, 81.

Questionnaire des traditions et superstitions concernant les ponts et chaussées, 16.

Digitized by Google

Queue du chat (la), proverbe breton, 127.

Race de saint Martin, 202.

Rachitisme (source miraculeuse contre le rachitisme), 699.

Ragusa-Moleti (G.) : *Poésie dei popoli selvagi o poco civili*, 701.

Raisins (la Vierge et les), coutume champenoise, 704.

Randonnées populaires, 102, 371, 501.

Raz-de-Sein : croyances et légendes, 650.

Recettes populaires, en Béarn, 733.

Redevances singulières, 216.

Régamey (Félix), 715.

Reine (sainte) : fontaine de Villiers-Saint-Benoît, guérit le rachitisme, 699.

Relevailles : coutumes et croyances populaires, 36.

Remèdes populaires, 21, 192, 248, 422, 733.

Renard (écorcher, piquer le), expression populaire, 640.

Renaud et ses femmes : chanson de la Haute-Bretagne, 34.

Rencontres : croyances béarnaises, 154.

Repas de relevailles, 38, 39.

Revolver (traditions et croyances concernant le), 600.

Revue des traditions populaires, à Prague, 574.

Reymond (M.), 601.

Rhumatismes : remèdes populaires, 248 ; source miraculeuse, 560.

Rhume (remède populaire contre le), 422.

Rites funéraires, 48, 628 ; rites des fondations, 172, 278, 578 ; rites de la construction des ponts, 129, 288.

Rivages hantés, 33.

Robin mon oncle, conte populaire, 243.

Roi d'Angleterre (le), chanson populaire, 116.

Rois (fête des) : chansons populaires, 22.

Rome : croyance populaire, 190.

Rondes d'enfants, 181.

Roses mousseuses (origine des), légende anversoise, 182 ; la fête des roses en Orient, 483 ; roses de Toussaint, appellation bretonne des chrysanthèmes, 704.

Roseaux qui chantent (les), conte ardennais, 500.

Rosières (Raoul), 52, 321.

Rossignol : légendes dauphinoises, 149 ; le Rossignol, chanson de la Haute-Bretagne, 276 ; le Voyage du rossignol, chanson populaire, 644.

Roumanie : croyance populaire, 647.

Routes (traditions et superstitions concernant les), 1, 89, 92, 220, 404, 492, 647 ; questionnaire, 17.

Rozière (M. de), 760.

Ruffié (L.), 140.

Ruptures de digues merveilleuses, 362.

Russie : devinettes et proverbes sur les routes, 93-96 ; sur les cloches, 111.

Sabbat, 41.

Sabotier (le) et le diable, légende vannetaise, 170.

Sacrifices humains en Océanie, 172.

Saint-Jean (nuit de la) : traditions béarnaises, 732.

Saint-Malo : cri des poissonnières, 192 ; ses chiens, ses corbeaux, 624.

Saint-Maximin (la sainte Ampoule de), 621.

Saintonge : charivaris, 429 ; croyances, dictons et locutions populaires, 511.

Salière renversée : explication d'Ouessant, 157.

Salmon (Philippe), 759.

Salomon dans les légendes musulmanes 145, 610.

Salon (tombeau de Nostradamus à), 619.

Sang (fraternisation par le), 577, 684, 731.

Sanglier (défenses de), talisman algérien, 384.

Sans-souci (l'abbé), conte troyen, 482 ; Sans-souci, type populaire flamand, 694.

Sarasin (les traditions populaires dans), 470.

Sassenage : cuves naturelles, 626 ; pierres qui guérissent, 626.

Sauvé (L.-F.), 545.

Savinien (saint), 638.

Scepticisme populaire, 181.

Scieur de long (le) et le diable : légende vannetaise, 168.

Sébillot (Paul), 1, 16, 32, 61, 64, 79, 89, 123, 129, 140, 174, 187, 208, 209, 218, 242, 249, 252, 256, 279, 288, 297, 313, 315, 316, 318, 376, 378, 380, 381, 385, 402, 435, 441, 470, 494, 531, 548, 551, 564, 575, 579, 583, 597, 605, 619,

Digitized by Google

639, 641, 643, 671, 692, 701, 704, 716, 735, 748, 756.

Sébillot (Mme Paul), 34, 78, 277, 542, 580, 645, 690.

Seconde vue, 398.

Sein (île de) : croyances et légendes, 650, 654.

Semaine-Blanche (la), superstition du Cap-Sizun, 377.

Semaine Sainte (semences de la), 128 ; Semaine Sainte en Espagne, en Italie, à Corfou, 301 ; coutumes landaises, 330.

Semences de la Semaine Sainte, 128.

Sénéquier (P.), 220.

Serbie : devinettes et proverbes sur les routes, 93-95 ; sur les cloches, 110-111 ; légende du pont du ciel, 490.

Sésostris (le char de), conte populaire, 679.

Sibérie : superstitions populaires, 184 ; établissement d'Yermak, 385.

Sifflement : présage contraire, 128.

Signaux sonores (traditions et superstitions concernant les), 80.

Si j'étais hirondelle, chanson populaire, 332.

Silex préhistoriques, 36.

Sirènes, 655.

Société des Traditions populaires : assemblée générale, 118 ; Société finnoise, 735.

Soleil : appellation dauphinoise, 384 ; soleil captif : légende lithuanienne, 161.

Sonneur de biniou (le) et le diable : légende vannetaise, 170.

Sorcellerie : légende anglaise, 158 ; dans les Hautes-Alpes, 248 ; chez les Bohémiens, 249 ; conte luxembourgeois, 740.

Sorcier (l'apprenti), conte populaire, 679.

Sorcières en Béarn, 154 ; en Bas-Languedoc, 548 ; en Bretagne, 655 ; en Belgique, 571, 616 ; en Portugal, 211 ; en Ukraine, 40-43.

Sortilèges, en Angleterre, 159.

Sorts contraires : croyances béarnaises, 154.

Souterrain de Tarascon (le), légende populaire, 620.

Statues dans les mines, 240 ; statues miraculeuses, 692.

Stop, pseudonyme de Morel-Retz, 510, 563.

Stromkarl : lutin suédois, 210.

Sudre (L.), 755.

Suisse : légendes populaires, 566.

Sulpice (saint) : fontaine d'Armeau, guérit la goutte, 699 ; fontaine miraculeuse de Paris, 700.

Superstitions et croyances de l'Anjou, 192 ; du Béarn, 154 ; du Cap-Sizun, 377, 535, 650 ; du Dauphiné, 149, 307 ; du Languedoc, 192, 548 ; de la Provence, 601 ; du pays de Galles, 484 ; des côtes de Norwège, 156 ; de Prusse, 759 ; de Sibérie, 184 ; de Tatarie, 467 ; de Chine, 117 ; des ponts et chaussées, 51, 79, 209, 279, 359, 399, 488, 571, 647 ; des routes, 1, 89, 92, 220, 404, 492, 617 ; des chemins de fer, 10, 218 ; des cloches, 247 ; des mariniers, 32, 748 ; des mines et mineurs, 144, 312 ; des pêcheurs du Morbihan, 541 ; préhistoriques, 55, 162 ; manuscrit de Dulaure sur le superstitions, 704.

Supplice des couteaux à Rheinfelden, 511.

Symboles (migration des), 378.

Symphorien (saint) : fontaine miraculeuse de Beaumont, 700.

Symptômes d'embonpoint : croyance saintongeaise, 511.

Tailleur (le) et le diable : légende vannetaise, 167 ; le tailleur de pierres et le diable : légende vannetaise, 170

Talismans algériens, 384.

Tamis (faire tourner le), croyance populaire, 576.

Tapis merveilleux, 610.

Tarascon : souterrain hanté, 620.

Taureau cuirassé (le), légende valaisanne, 351.

Télégraphe électrique : croyances populaires, 641.

Terre de saint Martin, 202.

Tête (remède contre les maux de), 422.

Théophile de Viau : sa légende, 50.

Thévenard, voyageur français, 155.

Thuriet (Charles) : *Proverbes judiciaires*, 380.

Tiersot (Julien), 57, 60, 124, 146, 181, 251, 332, 395, 646, 716, 729 ; *Mélodies populaires des provinces de France*, seconde série, 121.

Tombeau de Nostradamus à Salon, 619.

Toulouse (trésor de Saint-Saturnin à), 623.

Tour des Couteaux à Rheinfelden, 511 ; tour Sans-venin, en Dauphiné, 625.

Digitized by Google

Traditions populaires (société des) : assemblée générale, 118 ; congrès de Londres, 376, 430, 692, 717 ; société finnoise, 735. Traditions populaires dans l'histoire, 385, 531, 605 ; dans les écrivains français, 470, 551, 556 ; dans Richard Wagner, 729 ; relatives aux pendus, 295, 565 ; aux armes, 597 ; pensées tirées de divers auteurs, 113, 437. Traditions populaires des mines et des mineurs, 144, 669 ; des ponts et chaussées, 1, 79, 209, 279, 359, 399, 488, 571, 647 ; des chemins de fer, 10, 218, 583 ; des routes, 220, 647 ; télégraphes électriques, 641 ; des postes, 642 ; des pendules, des lunettes et du télescope, de la photographie, 643 ; béarnaises, 732 ; dauphinoises, 149, 307 ; de Noël, dans le Dunois, 726 ; du Bas-Languedoc, 548 ; de la Provence, 601. Origines de la tradition celtique, 193.

Traditions des Ardennes, par A. Meyrac, 186.

Trajan (légende de), 707.

Transcornati (les), légende italienne, 337.

Transformations des légendes, 694.

Trépassés (baie des) : croyances et légendes, 652.

Trésor de Saint-Saturnin (le), légende toulousaine, 623.

Trêves (légende de la cathédrale de), 278.

Troll : lutin norwégien, 210.

Trou sans fond (le), légende flamande, 616.

Troyes : contes populaires, 481 ; poursuites contre un imprimeur du XVIe siècle, 691.

Tunnels dans l'antiquité, 97 ; tunnels hantés, en Belgique, 571.

Turiaf (saint), patron des pendus, 565.

Ukraine : croyances et superstitions populaires relatives aux nouveau-nés, 36 ; devinettes et croyances, 292, 404 ; ethnographie, 405 ; traditions concernant les routes, 647.

Usages funéraires, 248.

Vaisseau fantôme (le), légende normande, 416.

Valais : légendes populaires, 345.

Vannes (pays de) : légende du diable, 166, 406, 673.

Varonen (Matti) : *Traditions cynégétiques*, 381.

Veillée des morts, coutume cubaine, 48.

Velorio, veillée des morts à Cuba, 48.

Verrues (remède béarnais contre les), 733.

Villes englouties : 155, 165, 431, 495, 513, 634, 654, 672, 743.

Vierge miraculeuse de Cozzano (la), 692 ; la Vierge et les raisins, coutume champenoise, 704.

Vieux mari (le), chanson populaire, 77, 78.

Viguier d'Andorre : mode d'intronisation, 256.

Vitry (Jacques de), *Exempla*, édition anglaise de Th.-F. Crane, 59.

Voies anciennes : traditions et superstitions les concernant, 89.

Voirie parisienne (usages anciens de la), 534.

Voix qui revient (la), légende luxembourgeoise, 678.

Voleurs d'églises : superstition sacrilège, 759.

Volkov (Th.), 404, 405, 572-574, 647.

Voyage du Rossignol (le), chanson populaire, 644.

Voyageurs français et étrangers, 155, 619.

Wagner (Richard) et les traditions populaires, 729.

Wahlen (Gabrielle), 207.

Yermak : son établissement en Sibérie, 335.

Yeux (source miraculeuse contre les maux d'yeux), 699.

Zmigrodski (Michel de), 36, 110, 222, 292, 338.

Zoulous : croyance populaire, 185.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 HOME USE	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405

DUE AS STAMPED BELOW

SEP - 4 1993
AUTO DISC CIRC JUN 04 '93
JUN 2 3 2002
JUL 0 1 2002

FORM NO. DD6
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY

B000545971

Digitized by Google

Digitized by Google